



This is a digital copy of a book that was preserved for generations on library shelves before it was carefully scanned by Google as part of a project to make the world's books discoverable online.

It has survived long enough for the copyright to expire and the book to enter the public domain. A public domain book is one that was never subject to copyright or whose legal copyright term has expired. Whether a book is in the public domain may vary country to country. Public domain books are our gateways to the past, representing a wealth of history, culture and knowledge that's often difficult to discover.

Marks, notations and other marginalia present in the original volume will appear in this file - a reminder of this book's long journey from the publisher to a library and finally to you.

Usage guidelines

Google is proud to partner with libraries to digitize public domain materials and make them widely accessible. Public domain books belong to the public and we are merely their custodians. Nevertheless, this work is expensive, so in order to keep providing this resource, we have taken steps to prevent abuse by commercial parties, including placing technical restrictions on automated querying.

We also ask that you:

- + *Make non-commercial use of the files* We designed Google Book Search for use by individuals, and we request that you use these files for personal, non-commercial purposes.
- + *Refrain from automated querying* Do not send automated queries of any sort to Google's system: If you are conducting research on machine translation, optical character recognition or other areas where access to a large amount of text is helpful, please contact us. We encourage the use of public domain materials for these purposes and may be able to help.
- + *Maintain attribution* The Google "watermark" you see on each file is essential for informing people about this project and helping them find additional materials through Google Book Search. Please do not remove it.
- + *Keep it legal* Whatever your use, remember that you are responsible for ensuring that what you are doing is legal. Do not assume that just because we believe a book is in the public domain for users in the United States, that the work is also in the public domain for users in other countries. Whether a book is still in copyright varies from country to country, and we can't offer guidance on whether any specific use of any specific book is allowed. Please do not assume that a book's appearance in Google Book Search means it can be used in any manner anywhere in the world. Copyright infringement liability can be quite severe.

About Google Book Search

Google's mission is to organize the world's information and to make it universally accessible and useful. Google Book Search helps readers discover the world's books while helping authors and publishers reach new audiences. You can search through the full text of this book on the web at <http://books.google.com/>



A propos de ce livre

Ceci est une copie numérique d'un ouvrage conservé depuis des générations dans les rayonnages d'une bibliothèque avant d'être numérisé avec précaution par Google dans le cadre d'un projet visant à permettre aux internautes de découvrir l'ensemble du patrimoine littéraire mondial en ligne.

Ce livre étant relativement ancien, il n'est plus protégé par la loi sur les droits d'auteur et appartient à présent au domaine public. L'expression "appartenir au domaine public" signifie que le livre en question n'a jamais été soumis aux droits d'auteur ou que ses droits légaux sont arrivés à expiration. Les conditions requises pour qu'un livre tombe dans le domaine public peuvent varier d'un pays à l'autre. Les livres libres de droit sont autant de liens avec le passé. Ils sont les témoins de la richesse de notre histoire, de notre patrimoine culturel et de la connaissance humaine et sont trop souvent difficilement accessibles au public.

Les notes de bas de page et autres annotations en marge du texte présentes dans le volume original sont reprises dans ce fichier, comme un souvenir du long chemin parcouru par l'ouvrage depuis la maison d'édition en passant par la bibliothèque pour finalement se retrouver entre vos mains.

Consignes d'utilisation

Google est fier de travailler en partenariat avec des bibliothèques à la numérisation des ouvrages appartenant au domaine public et de les rendre ainsi accessibles à tous. Ces livres sont en effet la propriété de tous et de toutes et nous sommes tout simplement les gardiens de ce patrimoine. Il s'agit toutefois d'un projet coûteux. Par conséquent et en vue de poursuivre la diffusion de ces ressources inépuisables, nous avons pris les dispositions nécessaires afin de prévenir les éventuels abus auxquels pourraient se livrer des sites marchands tiers, notamment en instaurant des contraintes techniques relatives aux requêtes automatisées.

Nous vous demandons également de:

- + *Ne pas utiliser les fichiers à des fins commerciales* Nous avons conçu le programme Google Recherche de Livres à l'usage des particuliers. Nous vous demandons donc d'utiliser uniquement ces fichiers à des fins personnelles. Ils ne sauraient en effet être employés dans un quelconque but commercial.
- + *Ne pas procéder à des requêtes automatisées* N'envoyez aucune requête automatisée quelle qu'elle soit au système Google. Si vous effectuez des recherches concernant les logiciels de traduction, la reconnaissance optique de caractères ou tout autre domaine nécessitant de disposer d'importantes quantités de texte, n'hésitez pas à nous contacter. Nous encourageons pour la réalisation de ce type de travaux l'utilisation des ouvrages et documents appartenant au domaine public et serions heureux de vous être utile.
- + *Ne pas supprimer l'attribution* Le filigrane Google contenu dans chaque fichier est indispensable pour informer les internautes de notre projet et leur permettre d'accéder à davantage de documents par l'intermédiaire du Programme Google Recherche de Livres. Ne le supprimez en aucun cas.
- + *Rester dans la légalité* Quelle que soit l'utilisation que vous comptez faire des fichiers, n'oubliez pas qu'il est de votre responsabilité de veiller à respecter la loi. Si un ouvrage appartient au domaine public américain, n'en déduisez pas pour autant qu'il en va de même dans les autres pays. La durée légale des droits d'auteur d'un livre varie d'un pays à l'autre. Nous ne sommes donc pas en mesure de répertorier les ouvrages dont l'utilisation est autorisée et ceux dont elle ne l'est pas. Ne croyez pas que le simple fait d'afficher un livre sur Google Recherche de Livres signifie que celui-ci peut être utilisé de quelque façon que ce soit dans le monde entier. La condamnation à laquelle vous vous exposeriez en cas de violation des droits d'auteur peut être sévère.

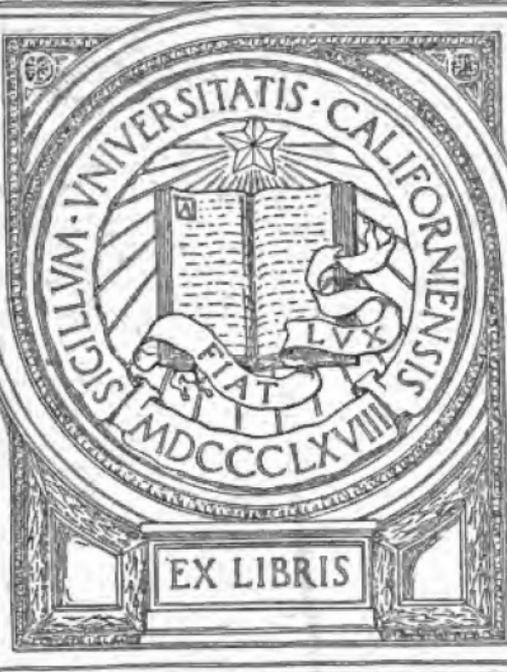
À propos du service Google Recherche de Livres

En favorisant la recherche et l'accès à un nombre croissant de livres disponibles dans de nombreuses langues, dont le français, Google souhaite contribuer à promouvoir la diversité culturelle grâce à Google Recherche de Livres. En effet, le Programme Google Recherche de Livres permet aux internautes de découvrir le patrimoine littéraire mondial, tout en aidant les auteurs et les éditeurs à élargir leur public. Vous pouvez effectuer des recherches en ligne dans le texte intégral de cet ouvrage à l'adresse <http://books.google.com>

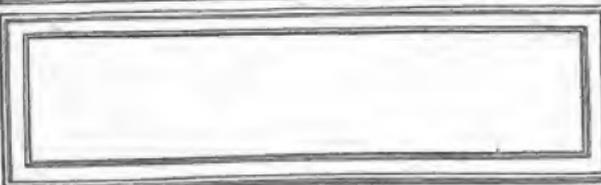
UC-NRLF



QB 288 735



EX LIBRIS

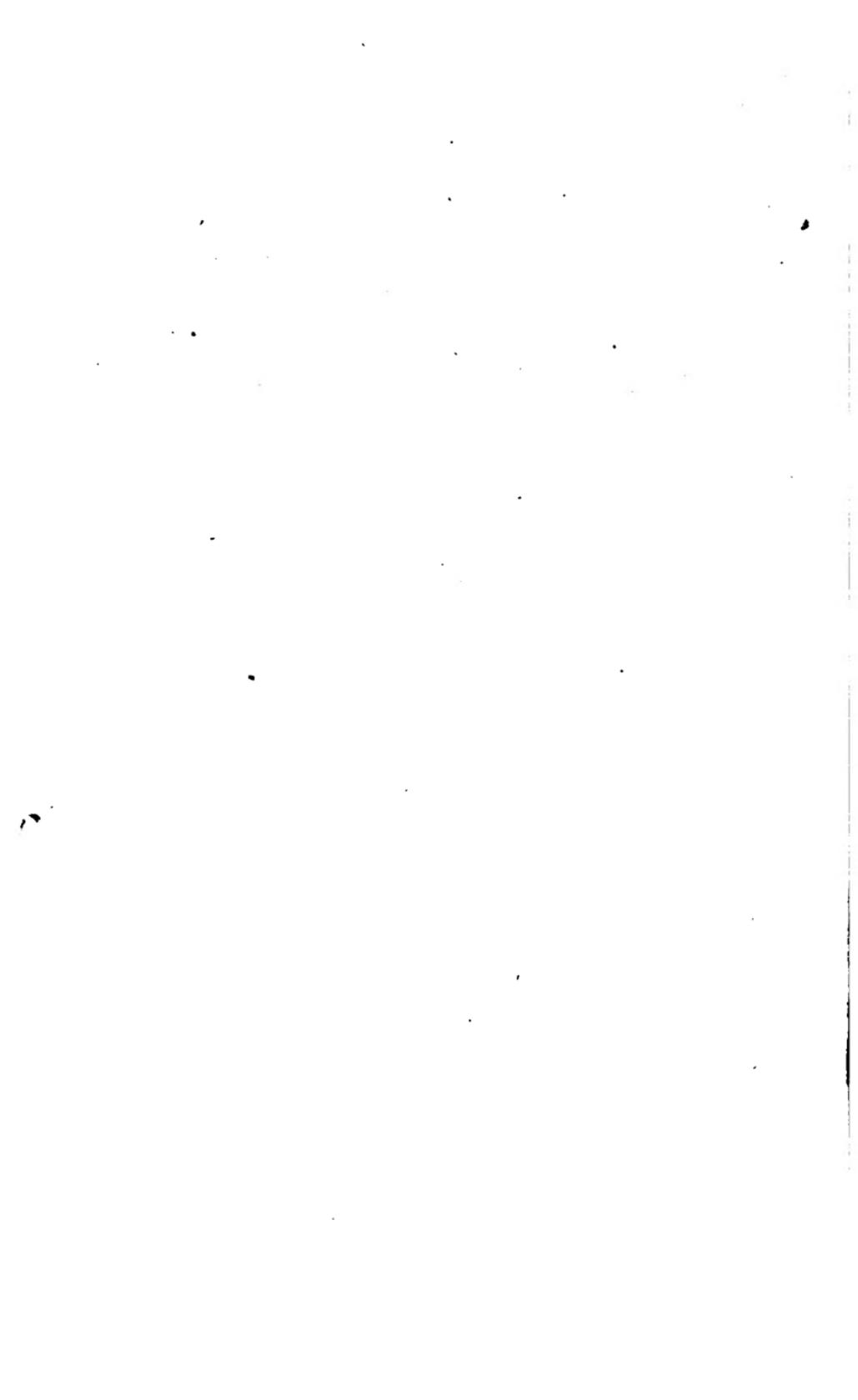






No

599



LE MOYEN AGE

(395-1270)

CHOIX DE LECTURES HISTORIQUES

A LA MÊME LIBRAIRIE

CHOIX

DE

LECTURES HISTORIQUES

ACCOMPAGNÉES

de résumés, d'analyses, de notes explicatives
et bibliographiques.

PAR

M. L. LANIER

PROFESSEUR AGRÉGÉ D'HISTOIRE
ET DE GÉOGRAPHIE AU LYCÉE JANSON-DE-SAILLY
ET À L'ÉCOLE DES HAUTES ÉTUDES COMMERCIALES
AUTEUR DES *Lectures de géographie*

M. G. CARRÉ

PROFESSEUR AGRÉGÉ D'HISTOIRE
ET DE GÉOGRAPHIE AU LYCÉE LAKANAL,
DOCTEUR ÈS LETTRES
LAURÉAT DE L'INSTITUT

- Le moyen âge (395-1270)**, par M. G. Carré. Ouvrage orné de 38 vignettes intercalées dans le texte. 1 vol. de 588 pages, in-18 jésus, broché. 4 fr.
- La fin du moyen âge**, par M. G. Carré. Ouvrage orné de vignettes intercalées dans le texte. 1 vol. in-18 jésus, broché. (*Sous presse.*)
- Le seizième siècle.** (*En préparation.*)
- Le dix-septième siècle.** (*En préparation.*)
- Le dix-huitième siècle.** (*En préparation.*)
- Le dix-neuvième siècle.** (*En préparation.*)
-

LE MOYEN AGE

(395-1270)

CHOIX

DE

LECTURES HISTORIQUES

ACCOMPAGNÉES

DE RÉSUMÉS, D'ANALYSES, DE NOTES EXPLICATIVES ET BIBLIOGRAPHIQUES

ET ORNÉES

de 38 vignettes intercalées dans le texte

PAR

M. GUSTAVE CARRÉ

PROFESSEUR AGRÉGÉ D'HISTOIRE ET DE GÉOGRAPHIE AU LYCÉE LAKANAL
DOCTEUR ES LETTRES, LAURÉAT DE L'INSTITUT



PARIS

LIBRAIRIE CLASSIQUE EUGÈNE BELIN
BELIN FRÈRES

RUE DE VAUGIRARD, 52

—
1894

no 1111
AUBERTIN

D117
C35

Tout exemplaire de cet ouvrage, non revêtu de notre griffe, sera réputé contrefait.

Belin frères

PRÉFACE

En publiant ce *Choix de Lectures historiques*, nous n'avons pas eu d'autre prétention que celle d'être utiles à nos élèves : c'est dire que notre grande préoccupation a été, non pas de faire œuvre d'érudition, mais d'aider les jeunes gens à comprendre l'histoire de leurs ancêtres, de la leur faire aimer et de leur apprendre, en même temps que le nom, quelque chose de l'œuvre de nos grands historiens.

Le plan que nous avons suivi dans la rédaction de ce volume est celui qu'indique le programme officiel de la classe de troisième. Le nombre de chapitres est à peu près le même ; chacun d'eux comprend :

- 1° Un résumé historique ;
- 2° Une série d'Extraits et d'analyses ;
- 3° Une bibliographie.

Les résumés servent en quelque sorte de préface à nos extraits. Ils indiquent la place que chaque lecture doit occuper dans l'économie de la leçon. Une lecture isolée perd de son intérêt et s'explique difficilement, si on ne sait ni ce qui précède, ni ce qui suit. Le résumé permet de replacer le fait dans son véritable milieu.

Nous nous sommes fait une loi de n'admettre dans notre livre que des **Extraits** d'une lecture facile et intéressante, d'en écarter impitoyablement tout ce qui n'avait pas chance d'être compris et goûté des jeunes gens. La plupart de nos extraits consistent en récits, descriptions, tableaux, portraits, légendes, poésies même. Nous nous sommes montrés avars de ces dissertations purement techniques qui glissent

sur l'enfant sans le pénétrer. Nous n'avons pas, d'ailleurs, banni de nos lectures les documents originaux, mais nous les avons accueillis avec la réserve et la discrétion que commande l'intérêt du public auquel nous nous adressons.

C'est encore en vue de nos jeunes lecteurs que nous avons rédigé nos **bibliographies**. Nous n'y faisons figurer que des noms connus ou, du moins, qu'il importe de connaître. Si nous ne citons, parmi les historiens étrangers, que ceux qui ont été traduits en français, c'est que nous avons craint d'allonger outre mesure nos listes bibliographiques sans grand profit pour le lecteur. Notre France possède une riche collection d'historiens nationaux ; la jeunesse de nos écoles doit les étudier et les connaître avant tous les autres ; c'est son premier devoir. La lecture des historiens étrangers ne s'impose qu'aux érudits, et tel n'est pas encore le cas des jeunes gens pour qui nous avons écrit ce livre. En parcourant nos bibliographies, ils s'initieront d'autant mieux à notre grande littérature historique que ce volume, qui n'est en somme qu'une anthologie de nos meilleurs historiens, les aura déjà préparés à cette intéressante étude, en leur offrant des extraits de ces mêmes auteurs et en leur fournissant sur la vie et sur l'œuvre de chacun d'eux les détails essentiels.

LECTURES HISTORIQUES

CHAPITRE PREMIER

LA GAULE ROMAINE

1° RÉSUMÉ HISTORIQUE -

Etendue de l'empire romain. — A la fin du quatrième siècle, l'empire romain comprenait tous les pays situés dans le bassin de la Méditerranée : En *Europe*, l'Espagne, la Gaule, l'Italie, la péninsule des Balkans ; — en *Asie*, l'Asie Mineure, la Syrie ; — en *Afrique*, l'Égypte et les pays qui forment aujourd'hui la Tripolitaine, la Tunisie, l'Algérie et le Maroc. Il avait pour limites : au nord, le Rhin et le Danube ; à l'est, la mer Noire, l'Euphrate et le désert de Syrie ; au sud, le Sahara ; à l'ouest, l'océan Atlantique. — En dehors du bassin méditerranéen, ajoutons une grande île, la Bretagne (aujourd'hui Angleterre) jusqu'à la Tyne et au golfe de Solway.

L'empereur. — Tous ces pays obéissaient à un empereur, investi du pouvoir absolu. L'empereur était le chef de la religion aussi bien que de l'Etat et était considéré comme un dieu par ses sujets. Il portait le diadème et les vêtements flottants, comme les anciens rois de l'Orient ; il vivait retiré au fond de son palais, entouré de gardes et d'une foule considérable de courtisans et d'officiers.

Le dernier souverain à qui il fut donné d'exercer seul l'autorité sur tous les pays de l'empire fut le grand Théodose. En mourant (395), il partagea l'empire entre ses deux fils. L'aîné, *Arcadius*, eut pour sa part l'Orient, c'est-à-dire les pays de langue grecque ; le second, *Honorius*, eut l'Occident, c'est-à-dire les pays de langue latine.

Divisions de l'empire. — Chaque empire était divisé en deux *préfectures du prétoire*, subdivisées elles-mêmes en un certain nombre de *diocèses* ou *vicariats*. Le préfet du prétoire, chargé de l'administration civile d'une préfecture, était assisté d'un maître de la milice, chargé du commandement des troupes et de la défense des frontières.

Chaque diocèse comprenait un certain nombre de provinces. Il y en avait 117 pour tout l'empire. — Le diocèse des Gaules en comptait à lui seul 17. Chaque province avait à sa tête un gouverneur portant le titre de président ou de consulaire.

Les cités. — Les dix-sept provinces étaient divisées en *cités* (114). Une cité n'était pas une ville, mais une circonscription territoriale plus ou

moins étendue, correspondant à peu près à un de nos départements. Les cités s'administraient elles-mêmes sous l'autorité des gouverneurs. Elles avaient chacune un sénat ou *ordre des décurions*, investi du pouvoir législatif, des consuls ou *duumvirs* investis du pouvoir exécutif et judiciaire, des *édiles* et des *questeurs* chargés de la police urbaine et de la gestion de la caisse municipale, etc.

Comment la Gaule devint romaine. — A l'époque de l'indépendance, les Gaulois passaient, aux yeux des Romains, pour des guerriers redoutables. Assurément, ils leur semblaient bien plus difficiles à conquérir que les peuples auxquels ils avaient fait la guerre. C'est qu'ils connaissaient mal encore la situation de la Gaule. Au temps de César, elle ne formait pas un corps de nation. Il n'y avait chez ses habitants ni unité d'origine, ni unité de langue, ni unité politique. On comptait environ quatre-vingts Etats (*civitates*) dont plusieurs étaient considérables. La seule cité des Helvètes comptait douze villes et quatre cents bourgades ou *vici*; celle des Bituriges se composait de plus de vingt villes, sans compter Avaricum, la capitale. — Les villes en général étaient rares et fort petites. C'était surtout des lieux de refuge (*oppida*), on y vivait peu : à la vie urbaine les Gaulois préféraient la vie des champs. Deux partis se disputaient le pouvoir dans les cités : les guerriers et les druides. Lors de l'apparition de César, les druides avaient presque partout le dessous; certains chefs militaires, grâce aux nombreux clients qu'ils entretenaient, avaient su établir à leur profit une sorte de régime monarchique.

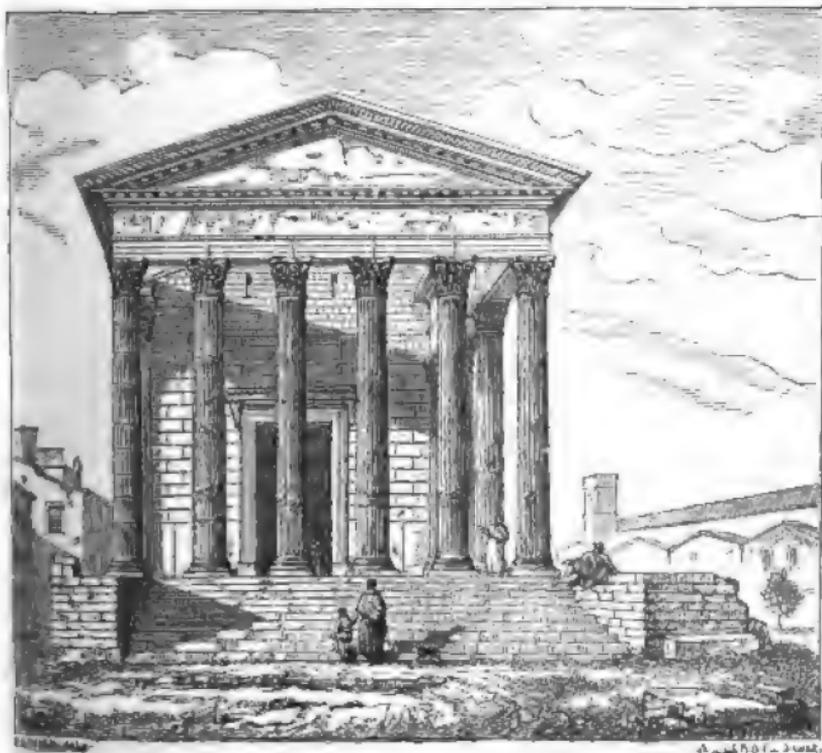
Si la Gaule fut conquise en quatre campagnes par le seul César, c'est que le conquérant fut aidé dans sa conquête par les Gaulois eux-mêmes. Il n'eut guère contre lui tout d'abord que les ambitieux chefs de clientèle qui visaient à renverser un ordre de choses établi depuis plusieurs siècles. Tous les partisans de l'ancien régime étaient pour lui; ils s'unirent aux légions somaines autant pour repousser les invasions helvétiques et germanes que pour réduire des Gaulois qu'ils considéraient comme des rebelles. Ce fut seulement dans la septième année du proconsulat de César que les populations de la Gaule s'aperçurent qu'elles s'étaient forgé des fers et qu'elles se soulevèrent à la voix de Vercingétorix. Mais il était trop tard; force fut à la Gaule de devenir romaine.

La Gaule vaincue ne chercha pas à s'affranchir. Rome lui avait donné la paix, qui lui était inconnue aux jours de l'indépendance, et elle n'en demandait pas davantage. Les insurrections de Florus et de Sacrovir furent des tentatives isolées. Loin de vouloir se détacher de l'empire, Vindex voulait faire un empereur. Profitant des embarras de Rome, le Germain Civilis appela quelque temps après les Gaulois à l'indépendance; quelques ambitieux, Tutor, Classicus et Sabinus répondirent à sa voix et parlèrent de fonder un empire gaulois; mais ils ne furent pas soutenus par leurs compatriotes. A l'assemblée de Reims, les Gaulois se demandèrent ce qu'ils gagneraient à se détacher de Rome, eux qui partageaient avec les Romains les honneurs civils et militaires, même le commandement des armées. Bref, la majorité se refusa à faire les affaires d'un Germain au détriment de Rome et de la Gaule elle-même.

Rome n'avait pas tardé en effet à attacher les Gaulois à sa fortune. Des principaux d'entre eux elle avait fait des sénateurs; aux villes fidèles, elle avait accordé les titres de « colonies romaines » ou de « colonies latines ». Il arriva un temps où la Gaule fut si bien romanisée que les Gaulois ne s'appelèrent plus que *Romains*; et, en effet, ils étaient bien romains par le costume, les mœurs et la langue. Les anciens *oppida* essayaient de se

donner des airs de villes romaines en élevant dans leur enceinte des temples, des théâtres, des cirques, des thermes et des aqueducs.

C'étaient, du reste, les institutions de Rome qui les régissaient. Chaque cité avait son sénat, ses consuls ou duumvirs, ses édiles et ses questeurs. Les gouverneurs de provinces avaient pour mission de faire régner partout le bon ordre et la justice et, dans les grandes assemblées provinciales, d'entretenir chez les Gaulois l'amour et le culte de l'empire et de recueillir, pour les transmettre à l'empereur, les vœux des populations. (Conseil fédéral des Gaules à Lyon, *Concilium Galliarum*.)



La Maison-Carrée à Nîmes.

La société gallo-romaine. — La société gauloise s'était modelée sur la société romaine. Au quatrième siècle, elle se partageait de la manière suivante : 1° En bas, était la *plèbe* qui comprenait les corporations d'artisans et de marchands. (Le travail et le trafic étaient peu en honneur chez les anciens). Elle formait la plus grande partie de la population des villes ; 2° Puis venait la classe des *petits propriétaires*. La propriété d'un sol, si petit qu'il fût, conférait comme un premier degré de noblesse. Les possesseurs de vingt-cinq arpents de terre prenaient rang parmi les *curiales* et supportaient les charges municipales ; les plus riches portaient le titre

3 de *principaux* et pouvaient gérer les hautes magistratures dans leurs villes et dans leurs provinces; 3° En haut étaient tous ceux qui avaient le titre de *sénateurs romains*; ce n'était pas qu'ils fussent appelés à siéger sur les bancs de la curie romaine; ils avaient le rang de sénateurs sans les fonctions; on leur donnait le titre de *clarissimi*. Leur dignité était héréditaire. Ce sénat n'était pas une assemblée délibérante; c'était une classe, une noblesse. C'était la richesse foncière qui conférait ces rangs dans la société; aussi le fait suivant ne tarda pas à se produire. Les principaux et les curiales les plus riches voulurent s'élever au sénat et il ne resta plus dans la curie de la cité assez de curiales pour supporter les charges municipales, dont les sénateurs étaient exempts. Les curiales les moins riches, ruinés par le fisc, tombèrent dans la misère, s'enfuirent, se firent brigands ou *bagaudes*, ou furent réduits, pour vivre, à accepter la condition de colons.

Les *colons* étaient soit des affranchis cultivant un lot de terre au profit de leurs anciens maîtres, soit d'anciens curiales qui avaient vendu leurs champs à un homme riche, à la condition d'en être toujours fermiers de père en fils. Ils conservaient leur condition d'hommes libres, jouissaient de leurs droits civils, mais ils étaient liés à la terre qu'ils cultivaient. On ne pouvait les chasser de cette terre, mais ils n'avaient pas non plus le droit de la quitter. Le propriétaire, en vendant le champ, vendait en même temps les colons. La redevance était fixée une fois pour toutes et ne pouvait plus être augmentée. La loi assurait au colon la jouissance perpétuelle du sol et l'invariabilité de la redevance.

Au-dessous des colons étaient les simples *affranchis* et les *esclaves* dont la condition valait moins encore. Ces derniers ne possédaient rien en propre, pas même leur personne : l'esclave était la chose du maître.

Les charges de la population. — Les impôts que payaient les Gaulois étaient : l'*impôt foncier (tributum)*, souvenir de la conquête et marque de la soumission, — la *capitation*, qui pesait sur tous ceux qui n'étaient pas propriétaires, principalement sur les colons, — le *chrysar-gyre*, supporté par les commerçants et les industriels, — les droits de douane et de circulation (*portoria*), qui frappaient les marchandises à leur entrée et à leur sortie du territoire, — l'impôt du vingtième sur les successions, les ventes et les affranchissements, le monopole du sel, — les prestations en nature (*annonæ*) ou fournitures de vivres et de vêtements à l'armée, — les logements militaires et l'hébergement des agents de l'empereur, — les corvées, etc.

Ajoutons que l'exercice des charges municipales était une sorte d'impôt dont on frappait les curiales. Ceux-ci étaient tenus de gérer, à leurs risques et périls, la chose publique. Ils devaient y consacrer leur temps et leur fortune. C'étaient eux qui faisaient la répartition des impôts. Ils répondaient sur leurs biens de la totalité de la perception. Malheur à eux, s'ils essayaient de se soustraire à des charges dispendieuses! on les ramenait de force à la curie. C'est l'un des plus tristes côtés du régime municipal, aux derniers temps de l'empire.

Le christianisme en Gaule. — Vers la fin du premier siècle, une voix s'était fait entendre qui proclamait l'amour de Dieu et des hommes et jetait au milieu de cette foule d'opprimés et de déclassés le dogme de la paix et de la fraternité universelle. La bonne nouvelle ou Évangile avait été accueillie en Gaule avec transport; les esclaves, les pauvres et les femmes avaient aussitôt relevé la tête à cette voix consolatrice. Malheureusement la nouvelle religion se trouva être, dès le premier jour, une reli-

gion d'opposition ; elle savait quelques-unes des institutions les plus essentielles de l'empire.

Chez les anciens Romains, l'administration se confondait avec la religion officielle. Elus comme les magistrats, les prêtres jouaient un rôle important dans l'administration de la cité. La curie municipale tenait ses séances dans un lieu consacré, et ses délibérations étaient précédées de prières et de sacrifices. Les fêtes publiques étaient elles-mêmes des cérémonies religieuses. Quand un citoyen était élu magistrat, il devait tout d'abord célébrer son entrée en charge par l'immolation d'une victime. Plus tard, il était tenu de présider aux fêtes et aux repas sacrés, aux jeux du cirque qui faisaient partie du culte ; veiller enfin à l'observation de tous les rites religieux de la cité.

Les chrétiens rebelles aux lois de l'empire. — En embrassant la foi du Christ, les hommes se trouvaient obligés de renoncer à leur rôle de citoyens, de s'abstenir de paraître à la curie, aux fêtes, aux repas publics ; ils ne pouvaient gérer aucune fonction qui les eût forcés de sacrifier aux divinités païennes. Comme les charges municipales étaient devenues obligatoires, les gouverneurs poursuivirent ces citoyens réfractaires, qui leur paraissaient d'autant plus rebelles qu'ils refusaient d'admettre la divinité de l'empereur.

Les martyrs. — Avant même que le christianisme manifestât ouvertement son hostilité aux institutions de l'empire, il avait été poursuivi en Gaule comme société secrète. Les premiers martyrs de l'église des Gaules furent l'évêque de Lyon, Pothin, le diacre Sanctus, l'esclave Blandine et quarante-sept autres confesseurs (177).

Un moment dispersée, l'église de Lyon fut de nouveau réunie par saint Irénée. Cependant il y eut comme une sorte d'éclipse de la foi chrétienne pendant près d'un siècle. Vers 250, sept évêques s'en vinrent de nouveau évangéliser la Gaule. Saint Gatien prêcha à Tours, saint Trophime à Arles, saint Paul à Narbonne, saint Saturnin à Toulouse, saint Martial à Limoges, saint Austremoine à Clermont, saint Denis à Paris. Ce dernier fut, avec plusieurs de ses compagnons, décapité près de Lutèce, sur la colline de Montmartre (*mons martyrurum*) (273).

Triomphe du christianisme. — La persécution fut terrible à l'époque de Maximien. Le triomphe de Constantin sur ses rivaux, en 312, assura la victoire du christianisme. La Gaule comprenait dix-sept provinces et cent quatorze cités. Dans chaque cité, l'évêque prit officiellement la place du flamme augustal ou grand prêtre d'Auguste ; celui qui résidait dans la métropole, investi d'une suprématie sur ses collègues, prit le titre d'évêque métropolitain (plus tard, d'archevêque). Dans chaque *pagus*, il y eut un archiprêtre.

Mais la religion chrétienne eut bientôt à se défendre contre les hérésies. L'arianisme, qui avait pénétré en Gaule, fut vivement combattu par saint Hilaire, évêque de Poitiers (356-368), et succomba pour un temps. Les campagnes restaient encore profondément païennes ; les paysans (*pagani*, d'où l'on a fait paganisme) continuaient, comme au vieux temps de la Gaule, à vénérer les sources, les buissons et les forêts ; ils furent convertis en grande partie par saint Martin, évêque de Tours, l'inspirateur de la vie monastique (372-397).

2° EXTRAITS ET ANALYSES

**Le régime municipal en Gaule
à l'époque romaine.**

La cité. — La Gaule romaine comprenait un certain nombre de communes qu'on appelait des *cités*. Une cité était infiniment plus grande qu'une de nos communes d'aujourd'hui. La plus petite, Marseille, avait encore trois ou quatre lieues carrées ; la plus grande, celle des Pictons, avait une superficie égale à trois ou quatre de nos départements. La cité se composait d'une ville qui lui servait de chef-lieu et d'un territoire rural divisé en cantons, qu'on appelait *pagi*. Les cités s'administraient elles-mêmes sous l'autorité du gouverneur de la province. Elles avaient toutes leurs magistrats municipaux et un conseil dirigeant appelé *ordre des décurions*.

Les magistrats municipaux. — Les magistrats municipaux étaient organisés en *collèges*. — Les collèges se composaient généralement de deux titulaires. Les *duumvirs* formaient un collège, les *édiles*, un autre. Toutefois, il arrivait que, dans certaines villes, ces magistrats n'en formaient qu'un seul. Dans ce cas, les duumvirs portaient, bien qu'ils ne fussent en réalité que deux personnes, le titre de *quatuorvirs*, parce qu'ils étaient censés ne faire qu'un seul et même collège avec les édiles.

Les duumvirs figuraient au premier rang des magistrats municipaux. Ils portaient la toge prétexte et avaient à leur service des licteurs portant baguettes et faisceaux (*cum bacillis aut fascibus*). De même que les anciens consuls de Rome, ils avaient le pouvoir exécutif et étaient comme les chefs de cette petite république. C'étaient eux qui convoquaient et présidaient le sénat, proposaient les décrets, les faisaient voter et exécuter. Ils rendaient la justice, comme l'indique du reste leur nom de *duumviri juri dicundo* ; ils géraient, sous le contrôle du sénat, les finances de la cité, affermaient les terres publiques et les propriétés communales, mettaient en adjudication les travaux publics, veillaient à l'ordre public et, en cas de danger, prenaient le commandement des milices urbaines. Tous les cinq ans, les duumvirs en exercice pour l'année ajoutaient à leur titre celui

de *quinquennaux*. Comme les anciens censeurs de Rome, ils faisaient alors le recensement, évaluaient les fortunes, répartissaient les impôts, fixaient à chaque habitant son rang dans la grande famille municipale et composaient l'*album decurionum* ou liste des sénateurs.

Au-dessous des duumvirs venaient les *édiles*, qui avaient des attributions analogues à celles des édiles de l'ancienne Rome. Ils avaient le soin de la police locale et de la voirie, la surveillance de l'annone, c'est-à-dire des approvisionnements vendus ou distribués, l'exécution des travaux publics concurremment avec des officiers subalternes nommés *curateurs*.

Venait ensuite le *questeur*, qui avait sous sa garde la caisse communale.

Quelques villes, ruinées par des dépenses inconsidérées ou victimes de dilapidations scandaleuses, demandaient parfois, comme une grâce à l'empereur, qu'il voulût bien faire examiner leurs comptes. Le prince leur donnait alors un *curateur*.

Ce commissaire extraordinaire était le plus souvent un citoyen considérable, de rang sénatorial ou tout au moins équestre, auprès duquel les magistrats municipaux devaient être de bien maigres personnages.

Ce curateur, temporaire sous Trajan, deviendra un jour le directeur permanent des finances municipales. La cité, mise en tutelle, ne pourra plus aliéner une parcelle de son domaine, entreprendre une construction de quelque importance sans l'autorisation de son curateur.

Le sénat municipal. — Le sénat municipal ou *ordre des décurions* se composait d'un nombre déterminé de membres ordinaires, généralement de cent.

La liste des sénateurs (*album decurionum*) était arrêtée toutes les cinq années par les duumvirs quinquennaux. Le rôle de ces censeurs municipaux se réduisait à remplir les vides qui s'étaient faits dans les rangs du sénat depuis la dernière rédaction de l'*album*, à la suite de décès ou de condamnations infamantes, et à porter l'assemblée au nombre légal de ses membres ordinaires. — Les quinquennaux choisissaient les nouveaux décurions parmi les citoyens honorables. Ne pouvaient prétendre au décurionat les fils d'affranchis, les citoyens qu'une condamnation avait frappés d'infamie, ceux qui exerçaient des professions déshonorantes, telles que celles de crieurs publics, d'entrepreneurs de pompes funèbres, etc. Il fallait, en outre, avoir

vingt-cinq ans d'âge et posséder un cens déterminé qui paraît avoir été fixé, au temps de Pline, à 100 000 sesterces.

Les décurions ne siégeaient pas confusément à la curie. Il y avait parmi eux une véritable hiérarchie, comme le prouvent les *albums* de plusieurs cités.

A la place d'honneur, dans la salle des séances, se trouvaient rangés les sièges des *patrons*; mais ces patrons étaient de trop grands personnages pour qu'on les vît souvent dans la curie. C'étaient parfois d'illustres sénateurs romains, *clarissimi cives romani*, qui, par leur rang, se trouvaient à même de défendre à Rome les intérêts de la cité contre l'arbitraire du gouverneur de la province, et leurs noms se trouvaient inscrits en tête de la liste.

A la suite des patrons siégeaient les anciens magistrats, gardant le titre de la plus haute fonction qu'ils avaient remplie : duumvirs quinquennaux, duumvirs ordinaires, édiles, questeurs; puis venaient les *pedarii* ou simples décurions. Enfin, derrière eux se tenaient les *prætextati*, jeunes gens âgés de moins de vingt-cinq ans que leur naissance et leur fortune appelaient à devenir un jour décurions. Ils écoutaient les orateurs et se formaient aux affaires, comme chez nous les auditeurs au conseil d'Etat. Ils participaient aux privilèges honorifiques des décurions, mais n'avaient pas le droit d'émettre un avis et de voter.

Les inscriptions nous révèlent parfois des particularités singulières. Certains personnages siègent au sénat comme agrégés à l'ordre, en récompense de services rendus à la ville; et ces bienfaiteurs sont parfois des enfants. Un citoyen de six ans fut décurion parce qu'on avait, en son nom et à ses frais, rebâti un temple écroulé; un autre de quatre ans le fut à Lyon parce qu'on voulait ainsi récompenser son père.

Grandeurs et servitudes municipales. — Les fonctions de duumvirs et de décurions étaient un objet d'envie pour tous ceux qui se croyaient, par leur condition et leur fortune, appelés aux affaires publiques. Il semblait si beau de marcher, dans sa ville natale, revêtu de la *prætexte*, précédé de licteurs et suivi d'une foule d'officiers publics, de venir s'asseoir sur la chaise curule au milieu du silence de tout un peuple et de fixer sur soi les regards de l'assemblée! L'homme qui devenait l'objet de semblables honneurs paraissait à ses concitoyens un consul ou un édile de l'ancienne Rome, et lui-même était bien près de se croire un Fabius, un Appius ou un Caton.

N'étiez-vous que *décursion*, des ornements particuliers (*ornamenta decurionalia*) vous signalaient à la considération publique. A l'amphithéâtre, vous siégiez aux premiers rangs. Aux festins publics, aux fêtes, vous aviez de même les places d'honneur. Il y avait de quoi faire tourner la tête à tous les ambitieux de la cité; mais ces honneurs coûtaient bien cher!

Vous n'étiez pas entré en charge que vous deviez fournir une caution qui pût répondre à la cité, sinon de votre probité, du moins de votre aptitude aux charges que vous aviez brigüées. Une fois que la caisse municipale était assurée de n'avoir rien à perdre avec vous, votre incapacité pouvait se donner toute carrière. C'était votre affaire. Libre à vous de vous laisser duper par les entrepreneurs, de ne pas recouvrer les créances de l'Etat, de mal affermer les biens communaux. Seulement, vous appreniez un jour, à vos dépens, ce qu'il en coûtait. La cité, qui n'entendait pas plaisanterie quand il s'agissait de ses finances, vous faisait tout payer sans vous faire grâce d'un as.

Sans cesse vous deviez vous mettre à la torture pour n'avoir pas trop à souffrir de votre duumvirat ou de votre édilité. — Malheur au vaniteux qui, dans sa précipitation à revêtir les insignes de sa charge, oubliait de contrôler les actes de son prédécesseur! S'il les approuvait, il en était aussitôt responsable. — Malheur à l'homme trop bon, dont les parents et les amis exploitaient la haute situation pour faire leur fortune! Tout profit fait par eux pendant la durée de sa charge entraînait contre lui une amende de 20 000 sesterces. Un défaut de mémoire amenait-il un magistrat à violer le statut municipal, amende de 100 000 sesterces. L'incapacité était punie, dans un municpe, aussi rigoureusement que l'improbité. L'ambition sans mérite était ce qu'on pardonnait le moins.

Mais, sans l'argent, le mérite ne pouvait donner accès aux charges. Pour devenir magistrat ou *décursion*, il fallait être riche et même très riche. Les fonctions publiques n'étaient pas alors rétribuées comme aujourd'hui. Elles étaient gratuites et même fort coûteuses. Ce n'était pas assez qu'un homme fit le sacrifice de son temps; on exigeait de son amour du bien public des preuves toutes matérielles. Venait-il d'être élu, il lui fallait verser dans le trésor, au profit de la communauté, une somme d'argent, dite *somme honoraire*, et même la doubler s'il voulait bien faire les choses. Auparavant, il lui avait été nécessaire, pour attirer sur lui l'attention, de promettre des jeux, des repas

sacrés, des édifices publics; et ce n'étaient pas là des promesses en l'air. L'empereur ne permettait pas qu'on pût jouer avec le patriotisme municipal. Trajan avait établi que toute promesse faite à une cité serait exécutoire pour celui qui avait promis, ou pour son héritier.

Un grand nombre des monuments qui ont orné les cités gallo-romaines ont été élevés ainsi aux frais des particuliers. De nombreuses inscriptions nous ont conservé les noms de plusieurs de ces donateurs. L'un a été élu duumvir dans sa cité : il a promis un aqueduc et il a tenu sa promesse. L'autre, pour une dignité analogue, a entouré le temple du dieu tutélaire d'un somptueux péristyle; d'autres ont construit des basiliques ou fait réparer les arènes, etc.

C'était l'amour de la popularité, des charges et des dignités municipales qui poussait les citoyens à faire ainsi à la cité de pareils sacrifices. « On aimait sa ville, dit M. Duruy; on la voulait heureuse et belle; et beaucoup pensaient comme César, que mieux valait être le premier chez soi que le second ailleurs. » Le citoyen riche comptait bien, grâce à ses libéralités, arriver à la curie d'abord, au duumvirat ensuite. Ce duumvirat n'était peut-être, à ses yeux, qu'un marche-pied pour monter plus haut. Il croyait que cette magistrature, en le signalant au gouverneur, au prince, le ferait parvenir aux honneurs de Rome et aux grandes charges de l'empire.

Le citoyen romain de rang équestre ou sénatorial pouvait considérer les magistratures municipales comme indignes de sa grandeur; mais il était tout disposé à accepter les honneurs extraordinaires que lui voterait la curie. Il se montrait très flatté d'être rangé parmi les *patrons* de la cité, en tête de l'*album*; de se trouver partout au premier rang; de se voir dresser de son vivant, sur un décret des décurions, des bustes et des statues.

Cette haute considération dans laquelle on tenait les charges et les dignités municipales était le secret de la prospérité des cités provinciales. Que les citoyens du municipes fussent venus à se refroidir tout à coup sur le genre du paiement, la cité se fût séchée dans sa fleur. Mais ces hommes de l'ancien temps s'entendaient à merveille à exploiter les prodiges, les coureurs de popularité, les vaniteux; et ils le faisaient à bon compte. Tel citoyen, pour un édifice construit à ses frais, obtint une concession d'eau dans sa maison (*ut aquæ digitus in domo ejus flue-*

ref). Tel autre, pour un service du même genre, fut honoré d'un *bisellium*, siège à deux places qu'il occupait seul au théâtre et aux festins publics.

Les cités en vinrent à battre monnaie avec leurs titres de patrons, de décurions et toutes les décorations qu'elles accordaient, comme le firent plus tard nos rois avec les titres de noblesse ou les offices. Des citoyens achetaient 20 000 deniers un siège à la curie. Une foule de personnes qui ne remplissaient pas les conditions requises pour être décurions, des affranchis, par exemple, obtinrent, à force de libéralités, les ornements du décursionat. De même qu'on a vu, au moyen âge et dans les temps modernes, des enfants admis aux premières dignités de l'Eglise et de l'Etat, on rencontre dans les municipes des décurions élevés à ce rang, avant l'âge de raison. Nous avons déjà cité un décurion de six ans et un autre de quatre ans. Un titre de patron fut même offert à une femme.

Sans doute c'étaient là de graves abus ; mais ils annoncent dans la vie municipale l'excès d'une sève qui ne se tarira que trop tôt. Personne ne songeait alors à s'en plaindre. Il n'y avait qu'une voix pour célébrer les heureux effets du régime municipal et mettre l'empire au-dessus de la république.

« Nos aïeux, écrit Dion Chrysostome, ont combattu pour un rêve. Ils croyaient lutter pour la liberté, ils luttaient pour l'esclavage. Derrière ces murailles qu'ils défendaient avec tant de vaillance, ils avaient, sous le nom de république, enfermé une grande et glorieuse solitude. Ils combattaient pour un bien qu'ils n'avaient pas, comme les Troyens assiégés combattaient pour Hélène, qui était alors en Égypte. »

La grande fête fédérale des Gaules.

Les cités gauloises ne vivaient pas isolées les unes des autres ; elles formaient entre elles une vaste confédération religieuse qui avait pris naissance dans le culte de Rome et d'Auguste.

Les Gaulois avaient adopté ce culte de bon cœur et sans servilité. C'était une chose si difficile que d'assurer la paix au monde, que l'homme qui résolut pour la première fois ce problème qu'aucune puissance humaine n'avait pu résoudre, avait paru un dieu à ses contemporains. « De même que, dans les vieux âges de l'humanité, dit M. F. de Coulanges, on avait adoré le nuage qui, se répandant en eau, faisait germer la moisson et le soleil qui la faisait mûrir, de même on adora l'autorité suprême qui apparaissait au peuple comme la garantie de toute paix et la source de tout

bonheur¹. Telle fut l'origine de cette religion qui eut pour divinité les empereurs romains. — Il y eut en Gaule deux centres principaux de ce culte, l'un à Narbonne pour l'ancienne province, l'autre à Lyon pour la Gaule chevelue. Les fêtes de Lyon nous sont les mieux connues.

« ... Quelques années avant l'ère chrétienne, la Gaule entière éleva en commun un temple, près de la ville de Lyon, au confluent du Rhône et de la Saône : ce temple était consacré à la déesse Rome et au dieu César Auguste. Une inscription énumérait les noms des soixante peuples gaulois qui l'avaient érigé, et autour de l'autel soixante images représentaient chacun de ces peuples. Un grand prêtre fut établi pour présider aux offices de ce culte, et une fête annuelle fut instituée.

» ... Si l'on songe à l'importance que ce culte avait dans la croyance des peuples, on doit penser que l'homme qui y présidait jouissait lui-même d'une très haute considération. Aussi ce sacerdoce n'était-il conféré qu'aux hommes les plus distingués de la province ; pour y parvenir, il fallait avoir rempli déjà les fonctions les plus élevées et les premières magistratures. Représentons-nous les usages et les idées de cette époque : voyons ce grand prêtre s'avancer sous son brillant costume de pontife, couvert d'une robe de pourpre brodée d'or, sa couronne d'or sur la tête, et, au milieu de la grande assemblée silencieuse et recueillie, accomplir le pompeux sacrifice « pour le salut de l'empereur et pour le salut du pays ; » nul doute qu'un tel personnage ne tienne un rang très haut dans l'estime des hommes et qu'il ne marche à peu près l'égal du gouverneur. Celui-ci a le droit du glaive ; lui, il est en possession du droit de prononcer la prière et d'attirer la bienveillance divine. Le gouverneur est le représentant du prince ; lui, il est le prélat de la province. Or, ce grand prêtre ne dépendait pas du pouvoir et n'était pas nommé par l'empereur ; il était élu chaque année par la province elle-même. C'était donc un chef électif du pays qui se plaçait vis-à-vis du fonctionnaire impérial.

» Dans l'exercice de son sacerdoce, il était entouré et assisté par des prêtres inférieurs, qui avaient été élus comme lui par les différentes cités composant la province.

1. Les Romains avaient si bien l'habitude de tout diviniser que nous voyons des inscriptions dans le genre de celles-ci : « *A la Divinité des Empereurs et Au génie des contributions indirectes.* » Rome rendait sacro-saint tout ce qui touchait à l'administration, depuis le gouvernement de l'empereur jusqu'au service de la douane.

» Cette réunion de personnages, revêtus d'un caractère sacré et choisis par toutes les parties du pays, ressemble assez à ce que l'ancienne Grèce avait connu sous le nom d'amphyctionies, et à ce que l'ancienne Italie avait appelé Féries latines. La province était une sorte de confédération religieuse et politique à la fois. Elle marquait son unité et en même temps sa soumission à l'empire par un culte. Il fallait qu'aux cérémonies annuelles de ce culte tous les membres de la confédération fussent représentés ; ils faisaient ensemble le sacrifice.

» ... Fixons un moment les yeux sur le temple qui avait été élevé par les trois provinces des Gaules¹ près de Lyon. La fête annuelle avait lieu aux calendes du mois d'août². Elle commençait par un sacrifice ; les prêtres élus immolaient des victimes, faisaient brûler l'encens, récitaient les prières et les hymnes. On faisait ensuite un repas religieux en se partageant les chairs des victimes. Venaient enfin les jeux et les spectacles qui, dans les croyances de l'époque, n'étaient pas un simple amusement et qui formaient, au contraire, une des parties les plus essentielles du culte. Les soixante prêtres, représentant les soixante cités des trois Gaules, étaient présents aux jeux, assis à des places d'honneur et revêtus du costume sacerdotal.

» Quand les sacrifices et les spectacles étaient terminés, les prêtres ne se séparaient pas encore. Ils restaient réunis pendant quelques jours et ils formaient un corps que la langue officielle elle-même appelait l'assemblée des Gaules, *concilium Gallia-*

1. Ces trois provinces, qui n'en formaient qu'une au point de vue du culte impérial, étaient les trois provinces de la Gaule chevelue : l'Aquitaine, la Lyonnaise et la Belgique. On les appelait les Trois Gaules.

2. Voici, d'après M. Allmer, le spectacle que présentait alors le temple de Lyon. « Au-dessus du champ de foire, à mi-pente du coteau qui la domine, s'élève, orienté vers l'Italie, l'autel national de Rome et d'Auguste. Là tout est merveille, splendeur, magnificence. L'autel est de marbre et resplendit d'ornements éclatants ; son soubassement, atteignant peut-être 50 mètres de long, est également de marbre. Deux victoires colossales ailées, dressées à ses côtés, sont en bronze doré ; elles tiennent de grandes palmes et des couronnes d'or ; leurs piédestaux, colonnes de 30 pieds de haut, sont de granit gris d'Égypte avec des chapiteaux ioniques de porphyre. D'un côté est un temple, de l'autre un amphithéâtre ; par derrière s'étend au loin un bois ; autour et devant sont des jardins, des pièces d'eau, des statues : les statues colossales de Rome et d'Auguste, les statues colossales des soixante cités, les statues de tous les empereurs, de tous les princes, de nombreux grands personnages, de nombreux hauts fonctionnaires ; les statues des prêtres et de leurs proches, groupées sur de longs stylobates, tantôt rectilignes, tantôt en forme d'hémicycle. Il y a des statues en bronze doré, en bronze non doré et en marbre ; il y en a d'équestres, il y en a de pédestres : une légion de statues. »

rum. C'était en effet une sorte d'assemblée nationale qui se tenait régulièrement chaque année.

» Les inscriptions nous donnent une idée des objets dont cette assemblée avait à s'occuper. Ses premières délibérations portaient sans doute sur les frais de la fête et sur le règlement des comptes. Elle avait ses impôts à elle qu'elle répartissait et levait à sa guise. Elle élisait chaque année un répartiteur (*inquisitor arcæ*), un percepteur général (*allector*), un juge chargé d'apprécier les réclamations des contribuables (*judex arcæ Galliarum*). C'était toute une administration provinciale et elle était indépendante de l'autorité romaine.

» Là ne se bornaient pas les attributions de l'assemblée. Elle examinait l'état des provinces et passait en revue les actes de l'année écoulée; enfin elle discutait s'il y avait lieu d'accorder un éloge ou d'infliger un blâme aux gouverneurs et aux fonctionnaires impériaux¹.

» Sous le règne de Néron, le sénat romain se plaignit de ce que les provinces, au lieu de trembler devant leurs gouverneurs, leur faisaient la loi. « Voyez nos proconsuls, dit un sénateur, ils sont comme des candidats qui brigueraient les suffrages de leurs administrés; ils redoutent leurs accusations et mendient leurs éloges ». On cita à ce sujet l'orgueilleuse parole d'un homme de province qui avait dit « qu'il dépendait de lui que son gouverneur reçût, ou non, des actions de grâces. » Le sénat romain s'émut; il se demanda s'il retirerait aux provinces le droit d'accuser leurs administrateurs;

1. Une inscription, qui a été trouvée à Thorigny en Normandie, est singulièrement instructive. Gravée en 238 de notre ère, elle contient une lettre qu'un ancien gouverneur de la Gaule écrivait à l'un de ses successeurs. Cette lettre mérite d'être citée : « A l'époque où j'étais légat impérial dans la province Lyonnaise, j'y ai connu plusieurs hommes distingués, du nombre desquels était Sennius Solemnis, de la cité des Viducasses (Vicum, près Caen); il avait été député comme prêtre au temple de Rome et d'Auguste. J'aimais déjà cet homme pour son caractère religieux, sa gravité, l'honnêteté de ses mœurs; un autre motif encore lui valut mon amitié. Pendant que mon prédécesseur, Claudius Paulinus, gouvernait la province, il arriva que, dans l'assemblée des Gaules, quelques membres qui croyaient avoir à se plaindre de lui prétendirent lui intenter une accusation au nom de la province; mais Solemnis combattit leur proposition et déclara que ses concitoyens, en le nommant leur député, loin de lui donner pour mandat d'accuser le gouverneur, l'avaient chargé de faire son éloge. Sur cette raison, l'assemblée ayant délibéré décida unanimement que Claudius Paulinus ne serait pas mis en accusation. »

Voilà donc une assemblée de députés élus en Gaule, qui délibère sur les actes de l'administration du gouverneur impérial et discute, en pleine liberté, si elle lui intentera ou non une accusation devant l'empereur.

mais il n'osa le faire. Il voulut au moins leur enlever ce qui en était la contre-partie, la faculté de décerner des éloges et des honneurs publics. Il fut alors décidé que les assemblées provinciales pourraient députer à Rome pour accuser, mais non pour remercier. » (FUSTEL DE COULANGES¹, *Histoire des institutions politiques de l'ancienne France*; Paris, 1875, in-8°, Hachette et C^{ie}.)

3° BIBLIOGRAPHIE

I. PRINCIPAUX RECUEILS. — *Recueil des historiens des Gaules et de la France*, connu sous le nom de dom Bouquet, le bénédictin qui en commença la publication, où se trouvent réunis la plupart des textes anciens concernant la Gaule romaine.

Extraits des auteurs grecs concernant la Gaule, par E. Cougny, 6 vol.

Corpus inscriptionum latinarum, publié par l'Académie royale de Prusse, t. XII.

Patrologie latine de Migne (Sulpice Sévère, t. XX. — Orose, t. XXXI. — Salvien, t. LIII. — Sid. Apollinaire, t. LVIII).

II. DOCUMENTS ORIGINAUX. — *Notitia dignitatum et administrationum Orientis et Occidentis*. Ed. Seeck, 1877. — *Table de Peutinger*. Ed. Desjardins, 1869.

III. LIVRES DE SECONDE MAIN : Viollet, *Histoire des institutions politiques et administratives de la France*, t. I^{er}, 1890. — Desjardins, *Géographie historique et administrative de la Gaule romaine*, 1876-1885, 3 vol. — Amédée Thierry, *Histoire de la Gaule sous l'administration romaine*. — Fustel de Coulanges, *Histoire des institutions politiques de l'ancienne France, la Gaule romaine*, 1887. — C. Jullian, *Gallia*, 1892. — Renan, *Marc-Aurèle ou la fin du monde antique*, 1882. — G. Boissier, *La fin du paganisme*, 1890. — U. Chevalier, *les Origines de l'église de Tours*, 1871. — Ed. Le Blant, *Inscriptions chrétiennes de la Gaule chrétienne antérieures au huitième siècle*, 1856, 2 vol.; *Manuel d'épigraphie chrétienne d'après les marbres de la Gaule*, 1869.

1. Fustel de Coulanges (1830-1889), l'un des grands historiens de notre temps, né à Paris, fut successivement professeur au lycée d'Amiens, au lycée Saint-Louis, à la Faculté des lettres de Strasbourg (1860-1870), maître de conférences à l'École normale (1870-1880), directeur de cette école (1880-1883), professeur à la Faculté des lettres de Paris. Il succéda à Guizot à l'Académie des sciences morales (1875). Ses principaux ouvrages sont *la Cité antique*, 1864, qui fonda sa réputation d'historien, *les Institutions politiques de l'ancienne France*, 1874, ouvrage qui, remanié et complété, a donné naissance aux volumes suivants : *la Monarchie franque*, *l'Alleu et le domaine rural pendant l'époque mérovingienne*, *les Origines du domaine féodal*, *la Gaule romaine*, *l'Invasion germanique*, *les Transformations de la royauté carlovingienne*. La mort empêcha l'auteur de revoir les derniers volumes. Ils furent revus et édités par M. Camille Jullian, professeur à la Faculté des lettres de Bordeaux. M. Fustel de Coulanges était un érudit doublé d'un grand écrivain. Nul ne fit meilleur marché des opinions préconçues et ne poussa plus loin le souci de ne rien affirmer que d'après les textes; nul n'a eu un style plus net, plus précis, plus sobre et aussi élégant. L'influence de Fustel de Coulanges a été considérable sur le renouvellement des études historiques à notre époque.

CHAPITRE II

~~LES BARBARES~~*Th. Lippman*

1° RÉSUMÉ HISTORIQUE

Le monde barbare. — Quand, après avoir conquis les pays méditerranéens, les Romains s'étaient engagés au delà des Alpes, ils s'étaient arrêtés un moment devant le double fossé du Rhin et du Danube, comme si ces deux grands fleuves marquaient pour eux la limite du monde. Ils sentaient vaguement qu'il y avait de ce côté un danger redoutable.

Les peuples qui habitaient ces régions encore inconnues étaient des *barbares*, c'est-à-dire des hommes qui n'étaient plus précisément sauvages, mais n'étaient pas encore complètement civilisés. Les *Germanis* étaient les barbares les plus rapprochés du Rhin et du Danube, mais au delà s'en trouvaient d'autres, les *Slaves*, et plus loin encore d'autres plus nombreux et plus terribles, les *Tartaro-Finnois*, dont faisaient partie les Huns.

Les Germanis. — Les Germanis formaient plusieurs nations, dont les principales étaient celles des *Goths*, des *Vandales*, des *Burgundes*, des *Suèves*, des *Alamans*, des *Lombards*, des *Francs*, des *Saxons*, des *Angles*, des *Hérules*, etc. En général les Germanis se distinguaient par leur haute stature, leurs yeux bleus, leurs cheveux blonds ou roux. Ils n'habitaient point des villes, mais des cabanes dispersées dans les campagnes. Ils vivaient des produits de leur chasse et plus souvent encore des profits de leur pillage. Les mœurs germanes autorisaient tout homme qui aimait la guerre ou en convoitait les bénéfices à se faire soldat, sous un chef à son choix. Souvent, au milieu de l'assemblée de la nation, on voyait un homme se lever, et annoncer qu'il allait faire une expédition contre tel ou tel ennemi. Ceux qui avaient confiance en lui et qui désiraient faire du butin l'acclamaient pour chef et le suivaient. Il se formait ainsi, sans l'autorisation du roi, sans l'assentiment du peuple, une *bande guerrière* qui allait combattre et piller où elle voulait.

Infiltration des Germanis dans l'empire. — C'était presque toujours sur le territoire romain, si riche en villes, en villages et en fermes, que les chefs de bandes dirigeaient leurs expéditions. Quelquefois ils en rapportaient un butin considérable, mais le plus souvent ils s'y faisaient exterminer par les légions. Les prisonniers que faisaient les Romains (on les appelait *dedittii* parce qu'ils s'étaient rendus à leurs vainqueurs) étaient alors expédiés vers les parties de l'empire où l'on

manquait de bras, et ils étaient condamnés à labourer la terre comme colons. — Parfois aussi les barbares demandaient à servir Rome en qualité de *féderés* ou soldats auxiliaires. S'il acceptait leurs services, l'empereur les cantonnait sur les frontières. Leurs chefs, tout en gardant le titre de roi qu'ils portaient en Germanie, devenaient sur le sol romain de vrais officiers romains et recevaient le grade soit de comte, soit de duc, soit de maître de la milice. C'est ainsi qu'en 375 les Wisigoths (Goths de l'Ouest) avaient été établis le long du Danube, dans la province de Mésie (aujourd'hui Bulgarie) à la charge de la défendre contre les autres barbares.

Révolte des Wisigoths. — Ces soldats fédérés étaient parfois bien indisciplinés. En 378, les Wisigoths se révoltèrent une première fois, battirent et tuèrent l'empereur Valens à *Andrinople*. Théodose le Grand les fit rentrer dans le devoir ; mais, à sa mort (395), ils se révoltèrent de nouveau à la voix de leur chef *Alaric*, qui réclamait le titre de maître de la milice. Pour arrêter ses ravages, l'empereur Arcadius dut lui accorder ce titre qui était le plus haut grade militaire de l'empire.

La grande invasion (406). — Arcadius qui régnait sur l'Orient ne vivait pas toujours en bonne intelligence avec son frère Honorius qui régnait sur l'Occident : c'est ce qui favorisait les attaques des barbares. En 406, les peuples germains, pressés par les Huns, se précipitèrent sur l'empire. 200 000 *Suèves* furent exterminés en Italie, sur les rochers de Fésules, par les légions de Stilicon ; mais les *Vandales*, les *Burgundes*, les *Alains* ravagèrent horriblement la Gaule et l'Espagne. Quelques années après, les Wisigoths d'Alaric se jetèrent sur l'Italie, prirent Rome et la pillèrent (410). C'en était fait de l'empereur Honorius, si Alaric n'était mort l'année suivante.

Premiers établissements des barbares. — Ne pouvant chasser les barbares de ses Etats, Honorius légittima leur présence dans l'empire en leur accordant le titre de *soldats fédérés*. Les Wisigoths furent cantonnés dans l'Aquitaine et en Espagne, les Burgundes dans la vallée du Rhône et de la Saône, les Francs sur les bords du Rhin.

Les Vandales en Afrique. — Les *Vandales*, qui s'étaient établis dans cette partie de l'Espagne qui a gardé leur nom, l'*Andalousie*, passèrent de là en Afrique, sous la conduite de leur roi *Genséric*. Loin de se soumettre à l'empereur comme les barbares fédérés, ils conquièrent la Sicile, les îles de la Corse et de la Sardaigne, et saccagèrent Rome en 455.

C'étaient les plus sauvages des Germains. Partout où ils passaient, ils détruisaient les monuments, les statues, les tableaux, pour le seul plaisir de détruire. De là est venu le nom de *vandalisme* pour désigner toute espèce de destruction stupide.

Les Huns. — En 451, les Huns envahirent la Gaule. Partout on fuyait devant ces hideux cavaliers au crâne pointu et au teint livide. Ils ne faisaient grâce à personne, et leur chef *Attila*, qui se faisait appeler le *fléau de Dieu*, se vantait que l'herbe ne repoussait pas là où son cheval avait passé. Tous les peuples de la Gaule, Francs, Wisigoths, Burgundes et Romains, vinrent se ranger sous les ordres du dernier grand général de l'empire, *Aétius*. Une grande bataille s'engagea dans les plaines de *Méry-sur-Seine*. Attila vaincu opéra sa retraite sur la Germanie et mourut en 453, à la suite d'une expédition en Italie.

Fin de l'empire d'Occident (476). — Depuis la mort d'Aétius, il n'y avait plus pour défendre l'empire que des armées de barbares commandées par des chefs barbares. Ceux-ci eurent bientôt toute l'autorité

entre les mains. En 476, *Odoacre*, chef des barbares fédérés établis en Italie, déposa le jeune empereur *Romulus Augustule* et mit fin ainsi à l'empire d'Occident. Les chefs barbares prirent alors leur titre de roi au sérieux et transformèrent leurs commandements militaires en véritables monarchies.

Nouvelles invasions. — Les invasions toutefois n'étaient pas terminées. Les *Saxons* et les *Angles*, venus par mer des bords du Weser et du Danemark sur les côtes de la Grande-Bretagne, se rendirent maîtres d'un pays que les légions avaient évacué pour venir au secours de Rome. Ils y fondèrent sept royaumes (455-484).

En 489, le chef des *Ostrogoths* (Goths de l'Est), *Théodoric*, se jeta sur l'Italie qu'il enleva à Odoacre (493) et qu'il gouverna à la façon des anciens empereurs romains. Le royaume des *Ostrogoths* fut, de son vivant, le plus puissant de tous les royaumes barbares.

Ainsi, à la fin du cinquième siècle, l'ancien empire d'Occident avait donné naissance à une douzaine d'Etats barbares :

Les sept royaumes *Anglo-Saxons*, en Bretagne ;

Les royaumes *Francs*, en Belgique ;

Le royaume des *Burgundes*, en Gaule ;

Le royaume des *Wisigoths*, en Gaule et en Espagne ;

Le royaume des *Vandales*, en Afrique ;

Le royaume des *Ostrogoths*, en Italie.

Seul le pays situé entre la Loire et la Somme obéissait à un chef romain, *Syagrius*, et encore celui-ci n'était-il pas reconnu par l'empereur de Constantinople pour son représentant.

2° EXTRAITS ET ANALYSES

La Germanie et la mer du Nord.

« La Germanie est séparée des Gaules, de la Rhétie et de la Pannonie par le Rhin et le Danube, des Sarmates et des Daces par une crainte mutuelle ou des chaînes de montagnes. Le reste est environné de l'Océan, dont les rivages forment de grandes sinuosités et qui enferme des îles spacieuses, séjour nouvellement découvert de nations et de rois que la guerre nous a révélés...

» Quant à la population, je suis porté à la croire indigène et moins mêlée qu'ailleurs par l'établissement ou le passage de races étrangères. Ce n'était pas en effet par terre, mais par mer que se faisaient les anciennes migrations, et rarement des vaisseaux de nos contrées remontent pour ainsi dire cet immense et lointain Océan. Aussi bien, sans compter les périls d'une mer orageuse et inconnue, qui voudrait quitter l'Asie, l'Afrique ou

l'Italie, pour le pays affreux des Germains, leur ciel âpre, leur sol enfin, dont la culture et l'aspect attristent les regards, à moins que ce ne soit la patrie ?

» Le pays, quoique offrant des aspects divers, est en général hérissé de forêts ou noyé de marécages, plus humide vers les Gaules, plus battu des vents du côté de la Norique et de la Pannonie. Favorable aux grains, il repousse les arbres à fruits. Le bétail y abonde, mais l'espèce en est petite; les bœufs même y semblent dégénérés, et leur front est privé de sa parure. »

Tel est le tableau que Tacite nous trace de la Germanie : il nous la peint sous des couleurs bien sombres. C'est que ce pays avait une mauvaise renommée auprès des Romains et ne leur inspirait que de l'horreur : Ils redoutaient ses forêts à cause des embuscades qu'elles cachaient, ses mers à cause de leurs tempêtes et de leurs bas-fonds. Ils se rappelaient que dans les unes Varus avait perdu ses légions, que dans les autres Germanicus avait perdu une belle flotte. Tacite traduit plus d'une fois les émotions que causaient à ses contemporains l'aspect des Océans du Nord.

« Parmi les plus belles pages de cet historien il faut, dit M. Geffroy (*Rome et les barbares*), compter celle où il décrit l'orage qui assaillit la flotte de Germanicus au sortir de l'Ems. Humbold nous dit qu'il ne la relisait jamais sans un certain ravissement. Elle mérite cet hommage parce qu'elle est une admirable peinture à la fois pittoresque et morale. — Il y a au Musée de Dresde un paysage célèbre de Rembrandt, qui est d'un sombre et terrible effet ; il représente le moment qui précède l'orage : le vent du sud semble avoir pris possession de toute la nature, et une lumière blafarde s'échappe d'un immense enroulement de nuages obliques. Ajoutez à ce souvenir une mer furieuse de Bakhuisen, un ciel orageux de Ruysdael, et vous aurez une série de pages pittoresques à côté desquelles se place naturellement le poétique tableau que nous devons à Tacite. » Voici ce tableau :

« D'abord la mer, tranquille sous ces mille vaisseaux, ne retentissait que du bruit de leurs rames. Tout à coup, d'un sombre amas de nuages s'échappe une effroyable grêle. Au même instant les vagues tumultueuses, soulevées par tous les vents à la fois, ôtent la vue des objets, empêchent l'action du gouvernail. Le soldat sans expérience s'épouvante ; et, en trou-

blant les matelots ou les aidant à contre-temps, il rend inutile l'art des pilotes. Bientôt tout le ciel et toute la mer n'obéissent plus qu'au souffle du midi, dont la violence, accrue par l'élévation des terres de Germanie, la profondeur de ses fleuves, les nuées immenses qu'il chasse devant lui, disperse les vaisseaux, les entraîne au large, ou les pousse vers des îles bordées de rocs escarpés ou de bancs cachés sous les flots. On parvient à s'en éloigner un peu avec beaucoup d'efforts. Mais, quand le reflux porta du même côté que le vent, il ne fut plus possible de demeurer sur les ancrs, ni d'épuiser l'eau qui entraît de toutes parts. Chevaux, bêtes de somme, bagage, tout jusqu'aux armes est jeté à la mer pour soulager les navires, qui s'entr'ouvraient par les flancs ou s'enfonçaient sous le poids des vagues.

» Autant l'Océan est plus violent que les autres mers, et le ciel de la Germanie plus affreux que les autres climats, autant ce désastre surpassa par sa grandeur et sa nouveauté tous les désastres semblables. On n'avait autour de soi que des rivages ennemis ou une mer si vaste et si profonde qu'on la regarde comme la limite de l'univers et qu'on ne suppose pas de terres au delà ¹. Une partie des vaisseaux fut engloutie. Un plus grand nombre fut jeté sur des îles éloignées où les soldats, ne trouvant aucune trace d'habitation humaine, périrent de faim ou se soutinrent avec la chair des chevaux échoués sur ces bords. La seule trirème de Germanicus prit terre chez les Cauques. Pendant tous les jours et toutes les nuits qu'il y passa, on le vit errer sur les rochers et sur les pointes les plus avancées, s'accusant d'être l'auteur de cette grande catastrophe; et ses amis ne l'empêchèrent qu'avec peine de chercher la mort au sein des mêmes flots. Enfin la marée et un vent favorable ramenèrent le reste des navires, tous délabrés, presque sans rameurs, n'ayant pour voiles que des vêtements étendus, quelques-uns traînés par les moins endommagés. Germanicus les fit réparer à la hâte et les envoya visiter les îles. La plupart des naufragés furent ainsi recueillis. Plus chacun revenait de loin, plus il racontait de merveilles, bourrasques furieuses, oiseaux inconnus, poissons

1. « Au delà des Suiones est une mer dormante et presque immobile. On croit que c'est la ceinture et la borne du monde, parce que les dernières clartés du soleil y durent jusqu'au lever de cet astre, et jettent assez de lumière pour effacer les étoiles. La crédulité ajoute qu'on entend même le bruit qu'il fait en sortant de l'onde, qu'on aperçoit la forme de ses chevaux, les rayons de sa tête. La vérité est que la nature finit en ces lieux. » (TACITE, *Germania*, 45.)

prodigieux, monstres d'une forme indécise entre l'homme et la bête : phénomènes réels ou fantômes de la peur ¹. » (TACITE, *Annales*, II, 23, 24, traduction Burnouf, Hachette et C^{ie}.)

Les anciennes forêts de la Germanie.

« Le principal épouvantail qu'offrait la Germanie aux Romains, c'étaient ses forêts épaisses. On se rappelle quelle barrière longtemps infranchissable la forêt Ciminiennne avait élevée entre Rome primitive et l'Etrurie. Tite Live, en racontant sous le règne d'Auguste l'histoire de ces premiers siècles, ne croit pas pouvoir mieux décrire ce que jadis cet obstacle inspirait de frayeur qu'en le comparant à ce qu'avait été, de son propre temps, l'immense forêt Hercynienne. César paraît comprendre sous ce nom le Schwarzwald ou Forêt-Noire, le Rauhe-Alp, et peut-être le Jura de Franconie. Elle a, suivant lui, une largeur de neuf journées de marche, et soixante journées ne suffiraient pas pour la parcourir dans toute sa longueur. Comme dit le proverbe allemand, l'écureuil, sautant d'arbre en arbre, y pourrait courir sept milles sans toucher terre.

» Pline l'Ancien a sur elle d'étranges expressions toutes poétiques. Il admire ces chênes énormes « contemporains du monde », dont les branches, s'inclinant jusqu'à terre, enfantent de nouvelles pousses qui forment à leur tour d'immenses arcades ou s'entrecroisent en murailles inextricables. Il connaît d'autres forêts encore qui couronnent des falaises sur les côtes de l'Océan. Souvent les arbres de l'extrême bord se détachent, avec la motte de terre végétale qu'ont enserrée les racines et glissent vers la mer; on les voit, debout sur cette sorte d'île, flotter à la surface des eaux, et les vaisseaux romains, que leur choc menace, sont tout étonnés d'avoir à livrer des batailles navales contre des troncs et des feuillages. Des animaux jusqu'alors inconnus errent dans ces bois. César y cite un bœuf unicolore qui ne serait, au dire de Cuvier, qu'un renne mal

1. Tacite voudrait ne pas croire à tant de rapports effrayants; il se contente de permettre le doute. Pline l'Ancien, lui, enregistre sans scrupule, à propos de ces îles septentrionales, les plus bizarres légendes. Il en connaît où les hommes naissent avec des pieds de cheval; il mentionne des tribus qui se nourrissent exclusivement d'œufs d'oiseaux et d'avoine, et des indigènes qui vivent nus, mais avec de si vastes oreilles qu'ils peuvent s'en couvrir le corps.

décrit, et ce bœuf *urus*, gros comme un éléphant, dont les cornes, montées en argent, servaient dans les festins barbares pour boire l'hydromel : c'est sans doute l'aurochs actuel de Lithuanie. César y désigne aussi des élans aux jambes sans articulations ni jointures, à ce qu'il croit ; ces animaux ne se couchent pas pour dormir, et, si quelque accident les fait tomber, ils ne peuvent ni se soulever, ni se redresser. Pline répète quelques-unes de ces fables et les augmente, par exemple lorsqu'il mentionne dans la forêt Hercynienne un grand nombre d'oiseaux extraordinaires, dont les plumes brillent comme le feu dans les ténèbres. Est-ce le ver luisant qui a donné lieu à ce conte, ou bien le regard étincelant d'oiseaux de nuit ?

» Comme César et Pline, Tacite redoute les forêts germaniques. Quand il nous raconte que le sol était sillonné de nombreux souterrains recouverts de broussailles, où les barbares se réfugiaient contre le froid ou bien cachaient leurs grains, il est clair qu'il entend aussi que ces cavernes deviendront de secrets et dangereux asiles pour leurs soldats et concourront à leur système de défense nationale. Il a en mémoire les désastres que les armées romaines y ont déjà subis. Qu'on relise au premier livre des *Annales* l'incomparable scène de Germanicus rendant les derniers honneurs aux restes mortels de Varus et de ses trois légions, dans les mêmes lieux où, cinq ans auparavant, ils avaient succombé. *Incedunt mæstos locos, visuque ac memoria deformes...* Quelle intraduisible expression d'un sentiment de terreur toujours subsistante ! Peu de temps encore avant l'époque où Tacite écrivait, n'était-ce pas dans une forêt de Germanie que le Batave Civilis, instigateur et chef d'une vaste coalition entre les Germains et les Celtes, avait réuni en un repas funèbre ceux qui consentaient à le suivre et leur avait fait prêter le serment d'une haine mortelle contre Rome ?... Au fond de leurs bois, les Germains adoraient ces divinités dont Rome elle-même commençait à croire l'intervention puissante. Là se célébraient les sanglants sacrifices ; là étaient déposés ces symboles guerriers, ces simulacres de monstres qui servaient aux barbares de signes de ralliement pendant les batailles. De plusieurs d'entre ces forêts, on racontait des choses mystérieuses. Il y en avait une dans laquelle, par une prescription religieuse, on ne devait entrer que les mains liées ; si on tombait à terre, il n'était plus permis de se relever. Dans une autre, la divinité venait à une certaine époque visiter ses adorateurs ; des

chevaux blancs étaient attelés à son char, et les témoins de ce qui se passait au fond du sanctuaire payaient ensuite de la vie ce privilège : on les noyait dans un lac consacré. L'Allemagne du moyen âge et celle de nos jours ont gardé de curieuses traces du culte même qui était réservé aux arbres. On remarque aujourd'hui, sur les places de beaucoup de villes allemandes, surtout dans le Nord, des statues dites de Roland. Elles représentent en effet le neveu de Charlemagne tenant en main sa bonne épée. Par quelles voies le souvenir du paladin a-t-il dominé de la sorte dans une contrée si éloignée de la scène de ses exploits ? On a pensé que la légende de Roland n'avait eu d'autre raison de paraître ici qu'une simple confusion de noms. Les seigneurs féodaux, dès le commencement du moyen âge, avaient suspendu aux troncs de certains arbres le bouclier et l'épée, signes de haute justice. C'était là qu'ils faisaient exécuter leurs sentences, de manière que le sol, tout à l'entour, avait pris le nom de *terre rouge*, c'est-à-dire arrosée de sang, *rothes-land* ; la ressemblance de ce dernier nom avec celui de Roland expliquerait toute l'énigme. Quant aux arbres de justice, ils avaient eux-mêmes remplacé des arbres que consacrait une antique tradition religieuse.

» Rien d'étonnant si, du milieu de cette Germanie hostile, de terribles visions s'étaient dressées au-devant des Romains envahisseurs. Ils avaient franchi les premiers obstacles à la voix de leurs chefs, et s'étaient courageusement avancés au travers du pays inconnu ; mais, quand ils parvinrent aux rives de l'Elbe et qu'ils s'apprêtèrent à le franchir, le jeune et ardent Drusus, frère de Tibère, qui les commandait, vit apparaître en avant du fleuve une femme d'une taille plus qu'humaine ; elle lui dit en langue latine, suivant l'expresse et naïve remarque de Suétone, que son insatiable ambition devait avoir un terme, qu'il était parvenu à la fin de sa course et à la fin de sa vie. Quelques jours après, Drusus, qui s'était immédiatement résigné au retour, tomba de cheval, se blessa et mourut. Nul ne douta dans l'armée que la Germanie ne lui eût apparu elle-même pour défendre l'accès de ses solitudes et revendiquer son indépendance¹. » (A. GEFFROY², *Rome et les barbares*, in-12 ; Paris, 1874, Perrin et C^{ie}.)

1. Après avoir construit quelques places et une ligne fortifiée qui devait plus tard aller d'Augsbourg à Cologne, les légions se retirèrent derrière le Rhin. On

Les armées romaines au temps des grandes invasions.

Au moment des grandes invasions, l'armée romaine se composait en grande partie de troupes barbares : Ce fut l'une des principales causes de la chute de l'empire.

Admission des auxiliaires germains. — Il semble que l'empire ait eu toujours quelque peine à recruter ses armées. L'agriculture périssait faute de bras, et les propriétaires, astreints jusqu'alors aux charges militaires, faisaient effort pour garder leurs meilleurs serviteurs et ne cessaient de demander qu'on leur permit de fournir de l'argent au lieu d'hommes. Le gouvernement songea naturellement à enrôler des Germains. L'empire n'avait aucune haine pour ces hommes, il ne leur sentait aucune haine contre lui. Ils demandaient à le servir ; ils étaient robustes, braves, disciplinables ; il les prit à son service. César avait déjà des Germains dans son armée. Auguste en eut dans sa garde. Dès les premiers temps de l'empire, il y eut des cohortes de Frisons, de Bataves, d'Ubiens, de Caninéfates dans les camps romains. On vit plus tard, à côté des légions, des

se contenta de découper dans la circonscription de la Gaule Belgique, sur la rive gauche du Rhin, deux étroits territoires qu'on décora du nom de Germanies supérieure et inférieure. L'amour-propre des Romains était ainsi satisfait : on avait ajouté soi-disant deux provinces nouvelles à l'empire. En somme elles avaient été prises sur le territoire gaulois, sauf quelques points de la rive droite du fleuve.

N'ayant pu dompter le pays barbare par les armes, les Romains s'appliquèrent à l'exploiter au profit de leur commerce. « La volupté romaine fut très ingénieuse à profiter des ressources inattendues que lui offrait la région rhénane. Les matrones achetèrent avidement les chevelures dorées des femmes germanes, ou, pour teindre leurs propres cheveux, les pommades fabriquées dans le pays des Mattiaques. Les légions se familiarisèrent avec le voisinage de leur ancien ennemi : Pline rapporte que sur les bords du Rhin les officiers avaient grand-peine à empêcher leurs soldats de poursuivre une espèce de canard dont la plume faisait d'excellents oreillers et la foie d'excellents pâtés. On ouvrit les mines et les carrières du Siebengebirge et de l'Abnoba. Nul n'ignore avec quel empressement les Romains voulurent jouir des eaux minérales qu'ils rencontraient dans le Taunus. La contrée se couvrit de villes florissantes, dont les ruines ou de précieux débris nous rappellent aujourd'hui l'ancienne richesse. »

2. Geffroy (Auguste), né à Paris en 1820, professa successivement l'histoire aux lycées de Dijon, de Clermont, de Louis-le-Grand, à la Faculté des lettres de Bordeaux, à l'École normale supérieure, à la Faculté des lettres de Paris, remplaça Amédée Thierry à l'Académie des sciences morales, et fut appelé à la direction de l'école française de Rome. Ses principaux ouvrages sont : *Histoire des Etats scandinaves* (1851) ; *Lettres inédites de Charles XII* ; *Lettres inédites de Madame des Ursins* (1850) ; *Gustave III et la cour de France* (1867) ; *Marie-Antoinette, correspondance secrète* (1874) avec d'Arneth ; *Rome et les barbares* (1874), etc.

troupes d'Alamans, de Francs, de Saxons, d'Hérules et de Goths ; on vit même des Alains et des Huns. C'était une innovation de peu d'importance en apparence. Les légions de la république n'étaient-elles pas secondées dans leurs expéditions militaires par des auxiliaires italiens et provinciaux ?

L'empressement des barbares était grand à se mettre à la solde de l'empire. La Germanie offrait plus de soldats que Rome n'en demandait. En 370, l'empereur Valentinien appela quelques milliers de Burgundes ; il s'en présenta quatre-vingt mille ; on jugea prudent de les renvoyer chez eux. Les solliciteurs, en nombreuses bandes armées, se pressaient à la frontière, tendant les bras pour qu'on les admît sur l'autre rive. Il arrivait parfois que, poussés par la faim plus que par la haine, ils voulaient entrer de force au service de l'empire ; plusieurs de leurs incursions n'ont pas eu d'autre cause.

Les fédérés. — L'empire ne crut donc pas qu'il y eût de danger à employer ces auxiliaires. Il ne prit pas la précaution de les disséminer au milieu des troupes nationales, et cela n'eût pas été possible. Ils formaient de petits corps spéciaux ; on les appelait *fédérés* ou *lètes*. Le premier de ces deux mots rappelait l'engagement qu'ils avaient contracté envers l'empire ; le second était un terme de leur langue qui marquait leur sujétion et par lequel ils voulaient dire qu'ils étaient les *hommes* de l'empereur.

Chaque troupe était ordinairement composée d'hommes originaires du même pays. Elle obéissait à un chef de sa nation, et le gouvernement impérial lui laissait le droit d'élire elle-même ce chef. Elle gardait sa langue, ses coutumes, et même, si elle voulait, sa religion. Elle n'était astreinte qu'à l'obligation de combattre pour l'empire. En guise de solde, on lui donnait des terres de l'Etat. Elle s'y établissait d'une manière à peu près fixe ; elle cultivait ses champs ou les faisait cultiver par ses esclaves ; elle y vivait avec ses femmes et ses enfants. Elle était à la fois une garnison et une colonie.

Les légions romaines, qui étaient composées de provinciaux, avaient toujours le pas sur ces troupes barbares : celles-ci ne remplissaient, la plupart du temps, que l'office des anciennes troupes auxiliaires des armées romaines ; les grands coups étaient ordinairement portés par les légions. Ces barbares n'étaient pas appelés proprement *milités* (ce titre était réservé aux soldats indigènes), mais *auxilia*, *numeri*, *gentiles*. On leur repro-

chait d'ailleurs leur goût pour le pillage ; il leur arrivait trop souvent de se jeter sur une ville ouverte et de la mettre à rançon ¹.

Tant que l'empire eut soin de n'admettre les barbares qu'en petites troupes et de les disséminer sur l'étendue du territoire, il ne courut aucun danger ; mais il en fut autrement, quand il commit l'imprudence de les accueillir en troupes nombreuses et compactes ; chaque corps de fédérés devint à la fois, sur le sol romain, un peuple et une armée. Sans doute, le recrutement des mercenaires barbares dans un seul peuple par l'intermédiaire d'un chef ou roi, généralissime romain, offrait de grands avantages de facilité et de cohésion ; mais il était bien difficile au gouvernement de se faire obéir de ces chefs qui, sentant leur force, n'étaient que trop disposés à parler en maîtres. Sans cesse, il fallait veiller sur leurs mouvements : ils se trouvaient à l'étroit dans leurs cantonnements et voulaient en étendre les limites. Il fallait aussi se défendre contre leur cupidité, car jamais ils n'étaient satisfaits des faveurs impériales qu'on leur accordait. Ce fut pour n'avoir pas été nommé, aussitôt qu'il l'aurait voulu, maître de la milice qu'Alaric leva son camp et ravagea l'empire d'Orient.

Les armées de mercenaires. — Le remède à ce mal, remède bien impuissant encore, consistait à changer le mode de recrutement, au moins pour une portion des troupes, à diviser les commandements, à créer entre les chefs des rivalités de position, en un mot à détruire, au profit de l'empereur, cette unité et souvent cette hérédité du commandement qui constituait la force des chefs barbares et faisait d'eux comme de grands entrepreneurs d'armées romaines.

Telle était l'armée que Stilicon pouvait opposer aux Goths fédérés, Claudien dans son langage ampoulé nous en donne la composition. « Là se mêlent confondus l'Ibérien et l'habitant de la Colchide, l'Arabe coiffé d'une mitre, l'Arménien à la belle chevelure ; là se dressent les tentes du Mède et du Sace ; là l'Indien au visage basané a fixé ses pavillons enrichis de pierreries. Là aussi se font remarquer par leur haute stature les guerriers du Rhin et les belliqueux enfants des côtes de l'Océan. Un seul chef, Stilicon, commande à autant de nations que le soleil

1. FUSTEL DE COULANGES, *Histoire des institutions politiques*, 1875.

éclaire de ses premiers et de ses derniers rayons. — Au milieu de cette tumultueuse diversité de langues et de races, tu sus maintenir un si grand calme, une si grande discipline, un si grand respect des droits de chacun, que pas une seule vigne ne fut en butte au pillage et pas un champ dévasté ne dépouilla le laboureur de sa moisson ; la colère ne poussa personne à des actes de cruauté, ni la passion à de honteux excès. C'est que l'exemple des chefs exerce son influence sur les masses et que le soldat, docile à leurs ordres, imite aussi leurs mœurs. »

Anthemius, à Rome, composa l'armée italienne de Ruges, de Hérules, de Scyres, de Turcilinges, d'Alains, enrôlés individuellement et par petits groupes isolés. Ces bandes de races différentes, soumises au commandement d'officiers romains, formaient ce qu'on appelait la *nation*. Ce n'était pas une masse homogène, un peuple que son roi louait à l'empereur, mais une troupe stipendiée directement par l'empereur. Il pouvait aussi arriver que le généralissime romain, connu seul des soldats, profitât de sa situation pour accomplir un coup d'Etat. C'est ce que fit Oreste, quand il déposa Julius Nepos et lui substitua son propre fils Romulus Augustule. Ces rames d'étrangers, formidables en apparence, étaient faibles en réalité. Les soldats ne s'aimaient pas, les chefs se jalousaient et se soupçonnaient mutuellement ; des discussions ardentes éclataient à tout propos : il y avait là une agglomération d'éléments discordants plutôt qu'une armée. Ce furent, en effet, les discordes de l'armée et la rivalité des chefs qui précipitèrent la chute de l'empire d'Occident.

Il ne semble pourtant pas que l'empire d'Orient ait eu à se plaindre de ce mode de recrutement. C'est même à ces mercenaires, choisis parmi les différents peuples barbares et habilement distribués dans les divers corps de son armée, que Bélisaire dut en grande partie ses succès militaires. Montesquieu fait très bien ressortir ce que ce système pouvait avoir d'avantageux.

« Les Romains, surtout sous Justinien, tirèrent de grands services des Huns, peuples dont étaient sortis les Parthes et qui combattaient comme eux. Depuis qu'ils eurent perdu leur puissance par la défaite d'Attila et les divisions que le grand nombre de ses enfants fit naître, ils servirent les Romains en qualité d'auxiliaires et ils formèrent leur meilleure cavalerie.

» Toutes ces nations barbares se distinguaient chacune par leur manière particulière de combattre et de s'armer. Les Goths

et les Vandales étaient redoutables l'épée à la main ; les Huns étaient des archers admirables ; les Suèves, de bons hommes d'infanterie ; les Alains étaient pesamment armés, et les Hérules étaient une troupe légère. Les Romains prenaient, dans toutes ces nations, les divers corps de troupes qui convenaient à leurs desseins et combattaient contre une seule avec les avantages de toutes les autres. »

Alaric à Athènes.

La période des grandes invasions s'ouvre en 395 par une révolte militaire. Les Wisigoths fédérés se soulèvent contre l'empereur Arcadius, poussés à bout par ses ministres qui ont diminué leurs subsides et refusé à leur chef Alaric le titre de maître des milices. Abandonnant leurs cantonnements de Mésie, les Wisigoths se répandent dans la péninsule des Balkans. Ils ont toutefois des ménagements pour les Romains. La Grèce leur en impose par sa gloire passée. Le pèlerinage des Goths à Athènes n'est pas l'épisode le moins curieux de cette première incursion d'Alaric dans l'empire.

« Alaric était issu de la race sacrée des Balthes ou hardis, dans laquelle les Wisigoths prenaient leurs rois, et, dès son enfance, comme pour qualifier le caractère aventureux qui se développait en lui, on ne le nommait que le Balthe, le hardi par excellence. Tout jeune encore, il avait assisté aux grandes tragédies de sa nation : à sa fuite devant les Huns, à son passage sur les terres romaines, à ses misères, à ses vengeances, à ses défaites ; il l'avait accompagnée dans ses courses jusqu'au jour où les bras puissants de Théodose l'avaient enfermé dans un canton de Pannonie. Cet empereur le distingua et lui donna un commandement important dans sa guerre contre Eugène, puis il l'oublia. Le Balthe se retira le cœur blessé, et son dépit ne fit que s'aigrir quand il vit les faveurs impériales tomber sur des barbares qui ne le valaient pas, sur Saül, sur Sarus ; il songea dès lors à se payer lui-même de ses services.

» En 395, il était en pleine rébellion contre l'empire, et, ce qui donne une triste idée de la moralité de l'époque, le principal ministre de l'empereur, Rufin, encourageait sa rébellion. — A la mort de Rufin, il était en Thessalie. Poursuivant sa marche vers le sud, il franchit les Thermopyles sans qu'on songeât à l'y arrêter, négligea Thèbes et entra en Attique.

» Athènes l'attirait : le roi goth avait hâte d'arriver à cette ville fameuse qui occupait dans le domaine de l'intelligence et

des arts une place comparable à celle de Rome dans le domaine des conquêtes ou de Jérusalem dans celui des traditions religieuses. Athènes, nous dit un contemporain, n'était plus qu'un mot; mais ce mot plein d'enthousiasme dominait toujours le monde. La gloire passée de l'institutrice des nations survivait à son abaissement actuel. On faisait des pèlerinages à Athènes, comme on en fit plus tard en Palestine, pour visiter une terre sacrée, et le voyageur, rentré dans ses foyers, était fier de lui-même et envié des autres. « Ce n'est pas qu'on en comprenne » mieux Aristote ou Platon, disait un de ces pèlerins de la » science, mais on a foulé le pavé du Portique et senti sur son » front l'ombre des jardins d'Académus. »

» Sans être, comme Stilicon, un barbare civilisé par l'étude, et sans nourrir à cet égard aucune prétention, Alaric avait assez entendu parler d'Athènes pour éprouver un vif désir de la voir; mais, quoique chrétien, il ressentait en même temps une secrète frayeur à l'idée de la profaner. En vain des fanatiques en manteau noir (c'est ainsi que les païens désignaient les moines) vinrent le trouver dans son camp pour l'exciter à détruire ce dernier habitacle des démons, le Balthe s'y refusa, et d'ailleurs les magistrats de la cité surent à propos le désarmer par leur soumission... Ils consentaient à recevoir Alaric, mais seul ou suivi d'une simple escorte.

» Reçu en grande pompe par les magistrats, le roi goth fut installé dans la splendide demeure, qu'on lui avait préparée. Il lui prit alors la singulière fantaisie de mener pendant une journée dans les rues d'Athènes la vie d'un véritable Athénien. S'étant fait conduire d'abord au bain, il voulut visiter ensuite les monuments les plus renommés, puis l'Académie, le Lycée, le Portique, où le barbare intelligent et curieux se fit expliquer ce qu'on appelait les merveilles des arts. A l'heure du diner, on l'amena au Prytanée, où, sur l'invitation des archontes, les principaux citoyens lui offraient un grand repas. Le barbare, qui avait à peine connu la cour de Constantinople, alla sans doute, dans cette visite, d'ébahissement en ébahissement; toutefois, suivant sa promesse, il partit le lendemain au point du jour. Les païens zélés, rhéteurs ou sophistes, compromis dans l'enseignement de l'hellénisme, avaient eu soin de s'esquiver, soit que la mansuétude du barbare ne les rassurât pas complètement, soit que le voisinage des hommes au manteau noir fût un épouvantail pour eux. La plupart se dirigèrent vers Mégare;

mais ils rencontrèrent en route les soldats goths qui les arrêtaient et en tuèrent plusieurs. Parmi ces derniers se trouva le sophiste Priscus, initiateur de l'empereur Julien aux mystères de la magie : l'hellénisme le compte parmi ses martyrs.

» Ainsi se passa la prise d'Athènes ou, pour parler plus exactement, la visite du roi goth dans la cité de Minerve. Au lieu d'attribuer à des causes naturelles la modération du barbare, le peuple athénien, toujours léger et entêté de ses folles superstitions, imagina une fable qui, flattant son orgueil, devint pour tout véritable *hellène* l'explication incontestable de l'événement. Les Athéniens racontèrent qu'au moment de donner l'assaut, le roi ennemi, poussant une reconnaissance au pied des murailles, avait aperçu un être surhumain qui en faisait le tour, comme une sentinelle attentive et dont la forme, la taille, le visage, l'armure rappelaient à s'y méprendre les statues de Pallas. Troublé de cette vision, Alaric avait porté ses regards au haut des murs, et là s'était montrée à lui la figure d'un guerrier gigantesque, agitant une énorme pique et lançant du feu par ses prunelles : c'était, disaient les Athéniens, le divin Achille lui-même, dans l'attitude où le représente Homère, lorsqu'il court venger sur les Troyens la mort de Patrocle. Cette vue ayant fait perdre à Alaric toute envie d'attaquer une ville si bien gardée, il avait de son plein gré offert la paix aux magistrats. » (Amédée THIERRY¹, *Nouveaux Récits d'histoire romaine*; Perrin et C^{ie}.)

Le sac de Rome par Alaric.

En 410, les Wisigoths n'ont plus aucun ménagement pour les Romains. Eux qui étaient entrés avec recueillement dans Athènes sont insensibles à la gloire et à la majesté de la reine du monde. Ils saccagent Rome de fond en comble.

L'histoire nous dit que le siège fut long²... Après avoir consommé tout ce qui pouvait se manger, les malheureux assiégés

1. Thierry (Amédée), né à Blois en 1797, mort à Paris en 1873, quitta l'enseignement pour la littérature et l'administration. Successivement préfet, conseiller d'Etat, sénateur, il mourut membre de l'Institut et grand officier de la Légion d'honneur. Il fut, comme historien, le digne émule de son frère Augustin. Ses principaux ouvrages sont : *Histoire des Gaulois jusqu'à la domination romaine*, *Histoire de la Gaule pendant la domination romaine*, *Histoire d'Attila*, *Tableau de l'empire romain*, *Récits de l'histoire romaine au cinquième siècle*, *Nouveaux Récits de l'histoire romaine*.

2. Quoique abandonnée par les empereurs pour Milan et Ravenne, Rome

eurent recours aux viandes les plus impures, puis à la chair humaine. « On s'entre-déchira pour se nourrir », nous dit un contemporain avec un sang-froid horrible. Une mère mangea l'enfant qu'elle allaitait. La dernière populace, celle qui ne savait même pas finir sous les traits de l'ennemi, s'éteignait dans un abattement stupide : elle ne se révoltait pas, elle péris-sait. Il n'y avait pas de tombeaux pour les morts. Les cadavres étaient jetés dans les rues ou empilés dans les recoins des places, qu'ils empestaient, et les maladies contagieuses vinrent aider aux ravages de la famine. Au milieu de cette agonie arriva la nuit du 24 août 410, la plus néfaste de toutes. Quand les habitants étaient plongés dans le sommeil, la porte Salaria s'ouvrit en cachette, et Alaric, aux aguets, y précipita ses troupes : la trahison lui livrait la ville.

Si l'on en croit Procope, une noble matrone, Proba Faltorna, épouse et mère de sénateurs, voyant les habitants de cette ville se consumer dans les angoisses de la guerre et de la faim, sans aucun espoir de salut, avait imaginé de les livrer à l'ennemi par compassion, comme on tue un agonisant sur le champ de bataille pour mettre un terme à sa souffrance.

... Les Goths firent leur entrée au son des trompettes et au bruit des chants sauvages qui d'ordinaire signalaient leur

n'en était pas moins la vraie capitale du monde. Son enceinte avait alors 21 milles de circuit; on y entrait par 37 portes, auxquelles correspondaient autant de faubourgs semblables à des villes; 7 ponts sur le Tibre, 27 rues principales, 8 champs d'exercices, 17 places, outre de nombreuses ruelles, facilitaient les communications intérieures. 19 aqueducs, dont chacun était assez large pour que l'on pût aller dessus à cheval et le parcourir en bateau à l'intérieur, apportaient de 30 ou 40 milles une eau abondante à 1352 fontaines; en outre, on en comptait 15 plus splendides que les autres, sans parler des citernes particulières et des sources.

Deux Capitoles, 424 temples, 14 bois sacrés, 3 curies pour le sénat, 17 basiliques pour les affaires publiques et le jugement des contestations privées, 29 bibliothèques, 8 cirques, 2 amphithéâtres, 6 arènes pour les gladiateurs, 5 pour les naumachies, 16 thermes publics, 856 bains non gratuits, attestent la grandeur de la ville reine du monde. N'oublions pas que le théâtre de Marcellus et celui de Balbus pouvaient contenir 30 000 spectateurs chacun; celui de Pompée, 40 000; le Grand Cirque, 200 000; et que les thermes de Dioclétien mettaient à la disposition des citoyens 3 200 baignoires de marbre.

Les 46 602 maisons particulières et les 1780 palais, tellement élevés que les empereurs défendirent de leur faire dépasser 23 mètres, étaient répartis en 484 quartiers. 254 moulins et fours, 268 magasins préparaient ou conservaient les vivres nécessaires à l'approvisionnement public; 400 cloaques, constructions d'une telle solidité que des chariots chargés pouvaient passer dessus, maintenaient la propreté des rues et des places. Ces cloaques étaient sous la surveillance des personnages du premier rang et l'on dépensait en une fois, pour les curer, jusqu'à 1 000 talents. — Quant à la population, on l'évaluait à plus de deux millions d'individus.

approche. Tout en marchant, ils mettaient le feu aux maisons, et les jardins de Salluste, cette merveille des arts, disparurent bientôt sous des monceaux de cendres. Réveillés en sursaut par le tumulte, les habitants comprirent, à la lueur croissante de l'incendie, que la ville était au pouvoir de l'ennemi. Au moment de franchir la porte Salaria, Alaric, à ce qu'il paraît, ressentit en lui-même une terreur secrète !

La Rome qu'il allait saccager n'était pas seulement la métropole du monde, c'était aussi la ville des apôtres. Il envoya l'ordre à toutes les divisions de son armée de respecter les basiliques de Saint-Pierre et de Saint-Paul avec ce qu'elles renfermeraient de peuple et de richesses. Hors de ces deux asiles, situés d'ailleurs à l'extrémité opposée de la ville, il abandonnait tout à la rapacité du soldat.

Cependant la flamme, poussée par un vent d'orage, gagnait de proche en proche, plus rapide que la marche de l'ennemi, et dévorait indistinctement les demeures des pauvres et celles des riches, les ergastules d'esclaves et les palais. Il s'élevait, des flots de maisons que l'embrasement atteignait ou menaçait, comme un concert de clameurs sinistres et de lamentations qui couvraient le bruit de la bataille. Les habitants se précipitaient dehors pêle-mêle, hommes, femmes, enfants, esclaves et maîtres, s'appelant par leurs noms, s'entraînant, se heurtant les uns les autres, et ceux qui échappaient aux flammes rencontraient dans la rue l'épée des Goths. Au plus fort de l'incendie, l'orage qui s'annonçait éclata avec une violence inexprimable, dominant de sa voix toutes les clameurs ; la foudre, à coups répétés, sillonnait l'obscurité de la nuit.

Où le feu ne sévissait pas, le meurtre, le pillage s'avançaient comme un troisième fléau d'un quartier à l'autre. Les Goths avaient la passion de l'argent et les palais dorés des patriciens devinrent le théâtre de lamentables tragédies. Une veuve de naissance illustre, amie de saint Jérôme, Marcella, habitait sur le mont Aventin la demeure de ses ancêtres, en compagnie d'une jeune fille qu'elle avait adoptée. Cette jeune fille s'appelait Principia. Avec des apparences de richesse en dehors, la maison de Marcella était simple au dedans, car la veuve avait distribué tout son bien aux pauvres ; elle et sa compagne ne portaient même que des habits de bure. Surprises par la brusque irruption de l'ennemi, elles n'avaient pu ni fuir ni se cacher, et elles étaient seules lorsqu'une troupe de barbares tout souillés de

sang pénétra jusqu'à leur appartement. Ces hommes voulaient de l'argent; ils demandaient avec menaces des trésors que Marcella ne pouvait leur livrer; ils la frappèrent si cruellement qu'elle défaillit. Au milieu de ses souffrances, elle ne faisait entendre qu'un cri : « Grâce pour Principia ! » Elles furent enfin transportées dans l'église Saint-Paul, qui était à la fois un hôpital et un lieu de refuge; Marcella expira quelques jours après. Ainsi périrent beaucoup de femmes chrétiennes sous les outrages de ces barbares qui étaient chrétiens, et dont elles avaient peut-être souhaité le triomphe.

L'ardeur du pillage avait entraîné un officier goth dans un quartier retiré. Il y remarqua une maison d'assez belle apparence, il y entra et la trouva à peu près déserte : son gardien était une vieille femme, vêtue du costume des vierges, qui accueillit l'étranger avec dignité. A la sommation ordinaire : « Apporte-moi tout ce que tu as d'or », la femme s'approcha d'une cachette dont elle ouvrit la porte et elle en tira des objets précieux qu'elle étala successivement devant le barbare. « C'est le trésor de l'apôtre Pierre, dont je suis dépositaire, répondit-elle; ces vases sont ceux qu'on emploie aux mystères dans sa basilique. Prends-les, si tu veux, cela te regarde, et tu sais à qui tu en rendras compte : pour moi, je les abandonne à ta discrétion, car je n'ai ni la force de les défendre, ni le droit de les donner. »

Emu de ce qu'il entendait, le Goth envoya prévenir Alaric, s'enquérant de ce qu'il devait faire : Alaric, effrayé à son tour, ordonna que tout fût réintégré dans la basilique de Saint-Pierre, sans que personne osât en détourner la moindre parcelle. Il recommanda aussi que le transport se fit avec toute la vénération et la pompe convenables. L'officier eut bientôt réuni des soldats de sa nation, des Romains esclaves ou libres; des chrétiens se joignirent volontairement à cette troupe, et il se forma une procession qui s'achemina lentement vers le sanctuaire de l'apôtre. Les uns portaient au-dessus de leur tête les divers meubles du trésor, les autres formaient le cortège et des files de soldats les environnaient ou les précédaient l'épée au poing. On entonna des psaumes et des hymnes où la voix des Goths se mêlait à celle des Romains par une harmonie bizarre, chacun chantant dans sa langue. Comme ceux qui faisaient partie de la procession n'étaient ni rudoyés ni volés, des polythéistes s'y glissèrent pour sauver leur vie et leur argent. Il paraît qu'à

l'entrée de la basilique de Saint-Pierre, comme à celles des autres églises transformées en asiles, il fallait déclarer sa religion aux gardiens sous peine d'exclusion ; beaucoup de païens firent alors des professions de foi, ou simulèrent par leur attitude une croyance qu'ils se hâtèrent de renier quand le péril fut passé.

Il s'établit ainsi un courant qui, pendant plusieurs heures, entraîna la foule vers le pont Milvius et vers les collines du Vatican : la basilique de Saint-Pierre et ses dépendances en furent bientôt encombrées... Un second courant, presque égal à l'autre par son intensité, se dirigeait vers le pont d'Adrien et la basilique de Saint-Paul, qui se trouva bientôt remplie comme la première. L'une et l'autre offrirent alors par la quiétude l'image de deux îles paisibles au milieu d'une mer en courroux.

Ailleurs sévissait la barbarie dans ce qu'elle avait de plus hideux. Non seulement on pillait, mais on tuait, on massacrait partout, hors de la ville comme au dedans. Les distinctions de la naissance et du rang n'étaient qu'un aiguillon de plus à la brutalité des vainqueurs ; beaucoup de sénateurs périrent dans les tortures : on sait quel supplice était réservé trop souvent à leurs femmes et à leurs filles, même chrétiennes. Cette catastrophe, à laquelle personne n'avait sérieusement songé (tant l'éternité de la ville de Romulus était devenue une croyance religieuse), sembla ébranler l'univers entier. On crut que la société humaine allait crouler avec cette fière cité, qui en avait été pendant six siècles la lumière et la tête. « Rome, s'écria saint Jérôme, est devenue le tombeau des nations dont elle a été la mère ! »

Le sac de Rome dura trois jours et trois nuits, puis Alaric donna à son armée le signal du départ. Les bagages des Goths étaient pleins d'un butin immense ; le chef, pour sa part, obtint les objets les plus rares. Il emmenait avec lui la jeune sœur d'Honorius, Placidie, qu'il gardait comme un otage réservé pour des événements imprévus. Pendant que ces choses se passaient à Rome ou autour de Rome, que faisait Honorius ? On raconte qu'un matin, l'eunuque chargé de la volière impériale l'aborda le visage décomposé en annonçant que Rome était perdue. « Comment cela se peut-il ? s'écria l'empereur hors de lui, tout à l'heure encore je lui donnais à manger dans ma main. » Il voulait parler de sa poule favorite, oiseau d'une grandeur et d'une beauté singulière, à laquelle, par honneur, il avait donné le nom

de la reine du monde. L'eunuque s'expliqua et l'empereur parut se consoler. Il est difficile de prendre au sérieux cette anecdote, quoiqu'elle nous soit donnée par un historien grave et quoique tous les historiens l'aient répétée depuis lors. Elle sert du moins à nous faire comprendre le mépris profond des contemporains pour Honorius, mépris que l'histoire a confirmé. (D'après Amédée THIERRY¹, *Nouveaux Récits de l'histoire romaine*; Perrin et C^{ie}.)

Les Huns.

En moins d'un demi-siècle, les Romains avaient déjà reçu la visite des Wisigoths, des Suèves, des Alains, des Burgundes, des Francs, des Vandales, etc. Il semblait que toute la Germanie se fût déversée dans l'empire. Mais derrière les Germains allaient venir les Huns, plus terribles et plus barbares encore que les peuples qui s'étaient rués jusqu'alors sur le territoire romain.

« Les Huns dépassent en férocité et en barbarie tout ce qu'on peut imaginer de barbare et de sauvage. Ils sillonnent profondément avec le fer les joues de leurs enfants nouveau-nés, afin que les poils de la barbe soient étouffés sous les cicatrices; aussi ont-ils, jusque dans leur vieillesse, le menton lisse et dégarni comme les eunuques. Leur corps trapu, avec des membres supérieurs énormes et une tête démesurément grosse, leur donne une apparence monstrueuse : vous diriez des bêtes à deux pieds, ou quelqu'une de ces figures en bois, mal façonnées, dont on orne les parapets des ponts. Au demeurant, ce sont des êtres qui, sous une forme humaine, vivent à l'état des animaux. Ils ne connaissent, pour leurs aliments, ni les assaisonnements ni le feu : des racines de plantes sauvages, de la viande mortifiée entre leurs cuisses et le dos de leurs chevaux, voilà ce qui fait leur nourriture². Jamais ils ne manient la charrue; ils n'habitent ni maisons ni cabanes, car toute enceinte de murailles leur paraît un sépulcre, et ils ne se croiraient pas en sûreté sous

1. Nous n'avons pu donner ici qu'un abrégé de ce beau récit auquel nous nous faisons un devoir de renvoyer le lecteur.

2. Les Cosaques Zaporogues, au dix-septième siècle, étaient restés fidèles à cette sorte de cuisine nationale. Un voyageur de ce temps, Beauplan, écrivait : « Lorsqu'ils trouvent un cheval qui ne peut plus cheminer, ils l'égorgent, coupent la chair par rouelles, la mettent sur le dos du cheval qu'ils sellent, puis après trois heures de course l'arrosent de l'écume du cheval qu'ils recueillent avec leurs doigts et alors ils la mangent comme si c'était une étuvée. »

un toit¹. Toujours errants par les montagnes et les forêts, changeant perpétuellement de demeures, ou plutôt n'en ayant point, ils sont rompus dès l'enfance à tous les maux, au froid, à la faim, à la soif. Leurs troupeaux les suivent dans leurs migrations, traînant des chariots où leur famille est renfermée. C'est là que les femmes filent et cousent les vêtements des hommes, élèvent leurs enfants. Demandez à ces hommes d'où ils viennent, où ils sont nés, ils ne vous le diront pas : ils l'ignorent. Leur habillement consiste en une tunique de lin et une casaque de peaux de rats sauvages cousues ensemble. La tunique est de couleur sombre, et leur pourrit sur le corps ; ils ne la changent point qu'elle ne les quitte. Un casque ou un bonnet rejeté en arrière et des peaux de bouc roulées autour de leurs jambes velues complètent leur équipement. Leur chaussure, taillée sans forme ni mesure, les gêne à ce point qu'ils ne peuvent marcher, et ils sont tout à fait impropres à combattre comme fantassins, tandis qu'on les dirait cloués sur leurs petits chevaux, laids mais infatigables et rapides comme l'éclair. C'est à cheval qu'ils passent leur vie, tantôt à califourchon, tantôt assis de côté, à la manière des femmes : ils y tiennent leurs assemblées, ils y achètent et vendent, ils y boivent et mangent, ils y dorment même inclinés sur le cou de leurs montures. Dans les batailles, ils se précipitent sans ordre et sans plan, sous l'impulsion de leurs différents chefs, et fondent sur l'ennemi en poussant des cris affreux. Trouvent-ils de la résistance, ils se dispersent, mais pour revenir avec la même rapidité, enfonçant et renversant ce qui se rencontre sur leur passage. Toutefois, ils ne savent ni escalader une place forte, ni assaillir un camp retranché. Rien n'égale l'adresse avec laquelle ils lancent, à des distances prodigieuses, leurs flèches armées d'os pointus, aussi durs et aussi meurtriers que le fer. Ils combattent de près, avec une épée qu'ils tiennent d'une main et un filet qu'ils ont dans l'autre, et dont ils enveloppent leur ennemi tandis qu'il est occupé à parer leurs coups. Les Huns sont inconstants, sans foi, mobiles à tous les vents, tout à la furie du moment. Ils savent aussi peu que les animaux ce que c'est qu'honnête et déshonnête. Leur langage est obscur, contourné et rempli de métaphores. Quant à la religion, ils n'en ont point, ou, du

1. Au temps d'Attila, ils n'avaient plus cette horreur des toits. (Voir, plus loin, description du camp d'Attila.)

moins, ils ne pratiquent aucun culte; leur passion dominante est celle de l'or... » (AMMIEN MARCELLIN¹, liv. XXXI, ch. II.)

Les Huns ne devinrent un danger pour l'empire romain qu'avec Attila. Jusqu'alors ils avaient formé des hordes distinctes obéissant à des chefs issus d'une même famille royale, mais divisés par l'intérêt. Parmi ces chefs, c'était à qui obtiendrait d'être pris à la solde de Rome. Le roi Roua reçut de l'empereur un diplôme de général et un subside de 350 livres d'or. Attila lui-même fit ses premières armes dans l'armée romaine. — Mais la situation changea quand Attila fut devenu roi de la principale tribu des Huns. Moitié combattant, moitié négociant, il rattacha à son empire non seulement le reste des tribus hunniques, mais aussi la plupart des peuples germaniques qui se trouvaient encore en Germanie. Maître de toute la barbarie, il songea à se jeter sur l'empire.

En 441, il franchit le Danube et impose aux Romains un traité désastreux. Voyant la peur qu'on a de lui, il en profite pour énoncer de nouvelles prétentions. L'empereur essaie en vain de le fléchir par ses prières et sa soumission. L'historien Priscus nous a conservé le souvenir d'une ambassade qu'il envoya un jour au camp des Huns.

Une ambassade à Attila.

Le départ des ambassadeurs. — Les ambassadeurs partirent de Constantinople, suivis d'un nombreux cortège d'hommes et de chevaux, et se dirigèrent vers Sardique qu'ils trouvèrent en cendres : ils gagnèrent ensuite Naïsse, patrie du grand Constantin, qui n'était plus qu'un monceau de décombres où quelques malades, qui n'avaient pu fuir, languissaient dans les ruines d'une église. Au delà de Naïsse, la petite troupe eut à parcourir une plaine toute parsemée d'ossements humains, blanchis au soleil et à la pluie, restes des massacres et des batailles

1. Ammien Marcellin, le dernier des grands historiens latins, passa une bonne partie de sa vie dans les camps; il servit sous les empereurs Constance et Julien. Retiré à Rome, sous le règne de Valens et de Théodose, il entreprit d'écrire l'histoire de l'empire depuis Nerva jusqu'à la mort de Valens (*Rerum gestarum libri XXXI*). Les treize premiers livres sont perdus, mais ceux que nous avons sont les plus précieux (353-378) parce que l'historien parle de faits contemporains, dont il a été témoin et qu'il juge avec une remarquable impartialité.

qui avaient dépeuplé ce malheureux pays. A travers ces ruines et ce vaste cimetière, elle atteignit la rive droite du Danube, où elle trouva des bateliers huns en station avec leurs barques faites d'un seul tronc d'arbre creusé. La rive barbare était encombrée de ces barques empilées les unes sur les autres. Les Romains apprirent en effet qu'Attila campait dans le voisinage, et se disposait à ouvrir une grande chasse sur les terres de l'empire au midi du Danube, qu'il réclamait comme sa conquête.

Arrivée au camp des Huns. — De l'autre côté du Danube on entra sur le territoire des Huns. A la grande contrariété de Maximin chef de la troupe, Édécon, dont la présence était une garantie pour l'ambassade, le quitta brusquement. Réduits aux guides qu'on voulut bien leur laisser, les Romains continuèrent à s'avancer vers le nord. Après deux jours de marche, ils aperçurent du haut d'une colline les tentes des Barbares qui se déployaient en nombre immense à leurs pieds, et, parmi elles, un pavillon qu'ils supposèrent être celui du roi. Le lieu paraissait bon pour camper, et Maximin y fit déposer les bagages. Tout à coup, des Barbares accoururent d'en bas à bride abattue. « Que faites-vous? criaient-ils; oseriez-vous placer vos tentes sur les hauteurs, quand celle de notre roi est dans le bas? » Il fallut replier bagages et s'en aller camper ailleurs. Les Romains achevaient à peine leur installation, qu'Édécon, Oreste, Scotta et d'autres personnages notables voulurent que Maximin montrât les instructions dont le chargeait son souverain; il s'y refusa, mais il reconnut que l'ennemi en avait déjà eu connaissance par trahison. Après bien des difficultés, Maximin obtint qu'il serait présenté au roi des Huns. Scotta se chargea de l'y conduire. Les abords de la tente royale étaient obstrués par une multitude de gardes qui formaient une haie circulaire; les ambassadeurs parvinrent à la percer grâce à la présence de Scotta, et ils trouvèrent, au milieu de sa tente, Attila qui les attendait assis sur un siège de bois.

Le roi les reçut assez mal. Il s'adressa d'un ton irrité à l'interprète Vigilas, qu'il traita de « bête immonde », l'accusant d'avoir diminué à dessein le nombre des déserteurs dont il exigeait l'extradition, et il le renvoya à Constantinople¹. Il garda

1. La colère d'Attila avait une autre cause; il avait appris que Vigilas, de concert avec le trésorier Chrysaphius, avaient voulu le faire assassiner par son ministre Édécon, qu'ils avaient cru gagner par la promesse d'une grosse somme d'argent.

néanmoins près de lui l'ambassadeur et ses autres compagnons, leur disant de se tenir prêts à le suivre, et ceux-ci, au jour marqué, se mirent à l'arrière-garde de l'armée des Huns.

L'ambassade égarée. — On n'avait pas encore fait beaucoup de chemin, quand les guides de l'ambassade changèrent brusquement de direction et, laissant l'armée continuer sa marche, s'engagèrent dans une route peu frayée. La contrée que Maximin et sa troupe avaient à traverser était basse, marécageuse, coupée de rivières qu'ils traversaient au moyen de bateaux que les habitants leur amenaient sur des chariots. Leur nourriture, durant la route, se composa principalement de millet, fourni par la population sur l'ordre des guides, et de deux espèces de boissons fermentées, l'une appelée *médos* (hydromel), l'autre *camos* (liqueur faite avec de l'orge). Surpris une nuit par une trombe de pluie et de vent qui balaya leurs tentes et leurs bagages, ils errèrent dans l'obscurité jusqu'à un village dont les habitants s'éveillèrent à leurs cris : ce village appartenait à la veuve de Bléda¹, qui fit illuminer avec des roseaux tous les alentours, et procura aux envoyés romains ce dont ils avaient besoin. Le lendemain, à la pointe du jour, les voyageurs retrouvèrent leurs bagages épars le long du marais ; il fallut même en repêcher une partie. Ils ne voulurent pas quitter la reine sans lui exprimer leur reconnaissance. Ils joignirent à leurs remerciements trois coupes d'argent, des toisons teintes en pourpre, des fruits secs et du poivre d'Inde. Quelques jours après, ils arrivaient à la capitale du roi des Huns.

La capitale d'Attila. — Cette capitale d'un royaume qui ne possédait pas une seule ville, était un camp retranché entre le Danube, la Theiss et les Carpathes. Le palais du prince, placé sur une hauteur, dominait le camp et attirait au loin les regards par ses hautes tours. Le palais n'était lui-même qu'un vaste enclos circulaire renfermant plusieurs maisons, telles que celles du roi, de son épouse favorite Kerka, et de quelques-uns de ses fils. La maison d'Attila était encadrée dans de grands panneaux de planches d'un poli admirable et si exactement joints ensemble, qu'ils ne semblaient former qu'une seule pièce. Celle de la reine, d'une architecture plus ornée, présentait sur ses faces des des-

¹ C'était un frère qu'Attila, pour succéder seul à son oncle Roua, avait fait assassiner.

sins en relief et des sculptures qui ne manquaient point de grâce. Sa toiture reposait sur des pilastres soigneusement équarris, entre lesquels régnait une suite de cintres en bois tourné, appuyés sur des colonnettes et formant comme les arcades d'une galerie. La maison d'Ogénèse, favori du roi, se voyait à peu de distance. Une curiosité y méritait l'attention des étrangers : il y avait des bains construits sur le modèle des thermes romains, et de l'architecte qui les avait élevés Ogénèse avait fait son baigneur.

Attila fit son entrée dans sa capitale avec un cérémonial qui intéressa vivement les Romains. Une nombreuse troupe de femmes vint à sa rencontre sur deux rangs, soutenant en l'air, d'un côté à l'autre, des voiles de lin blanc en manière de dais, sous lequel chantait un chœur de jeunes filles. La femme d'Ogénèse attendait devant sa demeure le héros auquel elle rendit hommage en lui offrant du vin et des mets qui avaient été préparés pour lui. Au signe qu'il fit, les esclaves élevèrent à sa hauteur (car il restait à cheval) une table d'argent sur laquelle Attila prit une coupe qu'il approcha de ses lèvres ; puis il entra dans son palais.

L'enclos du palais d'Attila était une sorte de promenoir où les ambassadeurs pouvaient aller, venir, tout observer sans qu'aucun garde les gênât. Priscus y fut abordé par un étranger, vêtu comme un Scythe de distinction, qui le salua en grec ; il lui apprit qu'après avoir perdu dans les invasions précédentes sa fortune et sa liberté, il était devenu esclave d'Ogénèse et s'était élevé par ses bons services au niveau des Huns avec lesquels il avait contracté alliance. Il mangeait à la table de son maître, et sa condition parmi les Barbares lui semblait bien préférable à celle qu'il avait en Grèce, où les empereurs, incapables de protéger leurs sujets, grevaient le peuple d'impôts, sans parler d'une multitude de lois obscures, de procès sans fin et de la corruption générale.

Priscus fut chargé d'offrir les présents destinés à la reine Kerka. Celle-ci le reçut couchée sur un lit moelleux, dans une chambre élégante couverte de tapis ; elle était entourée de ses femmes et de ses serviteurs accroupis en cercle autour d'elle, les hommes d'un côté, les femmes de l'autre ; celles-ci travaillaient à passer des fils d'or et de soie dans des pièces d'étoffes destinées à relever les vêtements des hommes.

En sortant du palais de la reine, Priscus entendit un grand

bruit et vit une grande foule à laquelle il se mêla. Il aperçut bientôt Attila qui, placé devant la porte de sa maison, rendait la justice. Sa contenance était grave; ceux qui avaient des procès à faire juger s'approchèrent à tour de rôle : il les jugea tous, puis il rentra pour recevoir les députés qui lui arrivaient de plusieurs pays barbares.

Le banquet royal. — Parmi les ambassadeurs venus au camp d'Attila, Priscus rencontra le comte Romulus qui négociait pour l'empereur d'Occident avec aussi peu de succès que Maximin pour celui d'Orient. Les députés des deux empires furent invités à la table d'Attila. Certes ce fut un grand spectacle de voir les ambassadeurs romains s'asseoir au banquet bien après les Huns de distinction. La salle du festin était une grande pièce garnie à son pourtour de sièges et de petites tables, mises bout à bout, pouvant recevoir chacune quatre ou cinq personnes. Au milieu s'élevait une estrade qui portait la table d'Attila et le lit sur lequel il avait déjà pris place. Au moment où les convives entraient, des échantons, apostés près de la porte, leur remettaient des coupes pleines de vin dans lesquelles ils devaient boire en saluant le roi. Quand tout le monde fut assis, l'échanton d'Attila présenta à son maître une coupe remplie de vin, et celui-ci but en saluant le convive d'honneur qui se leva aussitôt, prit une coupe des mains de l'échanton posté derrière lui, et rendit le salut au roi. Ce fut ensuite le tour des ambassadeurs, puis d'autres convives qui, salués l'un après l'autre suivant leur rang, répondirent au roi de la même manière; un échanton, muni d'une coupe pleine, se tenait derrière chacun d'eux. Les saluts finis, les maîtres d'hôtel déposèrent sur les tables des plats chargés de viandes; on ne mit sur celle d'Attila que de la viande dans des plats de bois. Sa coupe aussi était en bois, mais ses convives étaient servis dans des plats d'argent et buvaient dans des coupes d'argent ou d'or. Quand les tables furent desservies, le vin resta, et chacun lutta d'intempérance. Pendant ce temps, deux Scythes célébrèrent en vers hunniques les exploits de leur chef, et leurs chants jetèrent les Huns dans les transports bruyants d'un belliqueux enthousiasme. Vinrent ensuite les bouffons, qui excitèrent dans la salle de bruyants éclats de rire. Seul, entre tous, Attila restait grave; il ne faisait trêve à ses pensées que pour caresser les joues d'Irnak, le plus jeune et le plus cher de ses fils.

La reine Kerka voulut traiter les ambassadeurs à son tour;

elle les invita, dans la maison de son intendant, à un repas magnifique et fort gai où les convives, en dépit de la gravité romaine, durent boire et s'embrasser à la ronde.

Après un second repas qu'il leur offrit, Attila renvoya les ambassadeurs sans avoir voulu rien entendre du sujet de leur ambassade : ceux-ci partirent comblés de politesses et de présents, mais les incidents de leur retour furent loin de leur plaire, et leur montrèrent, au sortir des fêtes, un côté plus sérieux du gouvernement d'Attila. A quelques jours de marche, ils virent crucifier un transfuge saisi près de la frontière romaine. Un peu plus loin, ce furent deux prisonniers fugitifs qu'on clouait à un poteau... (D'après Priscus ¹.)

Attila en Gaule.

En 451, Attila franchit le Rhin et se précipita sur la Gaule. Tout fuyait ou se disposait à fuir devant cette tempête de nations que précédait l'incendie et que suivait la famine. Seuls les évêques osaient lui résister.

« Au milieu de la désorganisation générale, dit Amédée Thierry, les magistrats civils et militaires faisaient souvent défaut ; mais l'évêque demeurait enchaîné à son troupeau par un lien spirituel. C'était donc lui que les barbares trouvaient toujours en face d'eux, comme le seul fonctionnaire qui représentât la hiérarchie romaine ; c'était lui seulement que les citoyens pouvaient invoquer comme leur conseil et leur guide. Des lois nées des besoins du temps conféraient à l'évêque des attributions civiles qui en firent peu à peu le véritable magistrat de la cité ; mais la force des choses lui en conférait bien d'autres : elles faisaient de lui, suivant les cas, un *duumvir*, un *préfet*, un *intendant des finances*, un *général d'armée*. Cet état de choses, mal compris par les siècles suivants, donna lieu à

1. Priscus est le seul historien qui nous représente Attila sous son véritable jour. L'Attila de Jornandès, plus sauvage, plus barbare, a quelque chose de théâtral ; on sent que la légende commence. Les hagiographes chrétiens, de leur côté, ont fait d'Attila un personnage providentiel, un messie de douleurs et de ruines envoyé pour châtier les vices de Rome. L'homme s'efface pour faire place à un symbole, à un mythe : le *fléau de Dieu*. — Les extraits de Priscus ont été insérés dans le 1^{er} vol. des *Byzantinæ historiæ scriptores* (Paris, 1648) et dans les *Fragmenta historicorum græcorum*, t. IV, p. 77, de la collection Didot. (Paris, 1851.)

cette multitude de martyrs que mentionnent les légendaires dans les guerres barbares du cinquième siècle ; tout évêque mis à mort était naturellement à leurs yeux mis à mort par sa foi. »

Partout où il passa, Attila trouva des évêques devant lui : à Metz, à Dieuze, à Reims, à Châlons, à Troyes, à Orléans. Dans cette dernière ville, c'était l'évêque saint Aignan en personne qui dirigea la résistance.

L'élection populaire, qui était alors le mode de recrutement de l'Église, savait démêler dans les candidats à l'épiscopat les qualités qui devaient les rendre utiles en toute circonstance. Les peuples suivaient avec une confiance que ne leur inspiraient pas toujours les généraux de profession ces capitaines improvisés, qui avaient le bâton pastoral pour arme, qui rangeaient leurs troupes au chant des psaumes et commandaient la charge au cri d'*Alleluia*. De leur côté, les barbares ne voyaient qu'avec une certaine appréhension ces généraux sans cuirasse et sans épée, dont ils ne calculaient pas bien toute la puissance ; ils tremblèrent plus d'une fois devant eux, et plus d'une fois des négociations, poursuivies par les maîtres des milices ou les préfets, se terminèrent par l'intervention d'un évêque.

Saint Aignan sut inspirer à son peuple assez de courage pour résister aux Huns. Quand les Orléanais se virent près d'être forcés, ils demandèrent à leur évêque ce qu'ils avaient à faire.

« Il les engagea à se prosterner tous pour prier et implorer avec larmes les secours du Seigneur ; il célébra en outre des processions sur les murailles. Les assiégés se mirent donc à prier et le pontife leur dit : « Regardez du haut du rempart si la miséricorde de Dieu ne vient pas à notre secours ; » car il espérait voir Aétius que, dans sa prévoyance de l'avenir, il était allé trouver dans Arles. Mais regardant du haut des murs, ils n'aperçurent personne. L'évêque leur dit encore : « Priez avec zèle, car le Seigneur vous délivrera aujourd'hui. » Ils se mirent à prier et le saint ajouta : « Regardez de nouveau. » Mais ayant regardé ils ne virent personne qui leur apportât secours. Le bienheureux Aignan reprit pour la troisième fois : « Si vous le suppliez sincèrement, Dieu va vous secourir. » Leur prière finie, ils vont, par l'ordre du vieillard, regarder pour la troisième fois du haut des remparts, et ils aperçoivent de loin comme une nuée s'élevant de la terre. « C'est le secours du Seigneur, » s'écrie le peuple. Cependant les remparts ébranlés sous les coups du bélier allaient s'écrouler, lorsque voici Aétius qui arrive, et

Théodoric, roi des Goths, ainsi que Thorismund son fils, qui accourent vers la ville à la tête de leurs armées, renversant et rejetant l'ennemi. La ville fut ainsi délivrée par l'intervention du saint évêque. Mis en fuite, Attila se jette dans les plaines de Méry et s'y dispose au combat. Les nôtres, à cette nouvelle, se préparent à le combattre avec courage. » (GRÉGOIRE DE TOURS, liv. II, ch. VII.)

« Aux Romains et aux Wisigoths s'étaient joints les Francs, les Sarmates, les Armoriciens, les Léliens, les Burgundes, les Saxons, les Ripuaires et quelques autres nations celtiques ou germaniques. On se rencontra dans les champs Catalauniques, appelés aussi champs Mauriciens, qui s'étendent sur cent lieues de long et soixante-dix de large. La lieue gauloise est de quinze cents pas.

» Attila était inquiet pour l'avenir; il résolut de consulter ses devins. Ceux-ci, après avoir interrogé, selon leur coutume, les entrailles des victimes et les veines qui se montrent sur les os mis à nu, présagèrent aux Huns des destins contraires; la seule et faible consolation qu'ils purent prédire, c'est que, du côté des ennemis, le plus élevé des chefs succomberait. Attila, désirant la mort d'Aétius, même au risque de se perdre lui-même, engagea le combat.

» Il y avait une position s'élevant en forme de colline. L'une et l'autre armée désirait s'en emparer, parce que cette position assurait l'avantage à qui l'occuperait... Théodoric et ses Wisigoths formaient l'aile droite, Aétius la gauche avec les Romains; Sangiban le centre avec ses Alains; mais, par une précaution bien justifiée, Aétius et Théodoric l'avaient entouré de troupes d'une fidélité éprouvée, car ils se défiaient de ce chef. L'ordre de bataille des Huns fut différent : Attila occupa le centre avec ses plus vaillants guerriers... Les deux ailes de son armée étaient formées par les nombreux peuples qu'il avait soumis à sa domination. Parmi ceux-ci on remarquait les Ostrogoths, commandés par Walamir, Théodemir et Widemir, trois frères plus nobles que le roi auquel ils obéissaient, car ils étaient de l'illustre race des Amales. On y voyait aussi, à la tête d'une bande innombrable de Gépides, le roi Ardaric, si fidèle à Attila, qu'il assistait à tous ses conseils... On combattit d'abord pour occuper la position dont nous avons parlé : Attila lança l'élite des siens pour s'en emparer, mais il fut devancé par

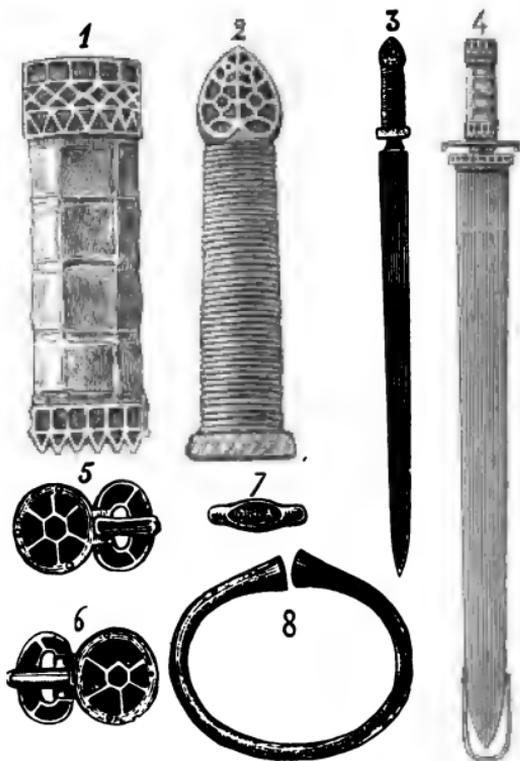
Thorismund et Aétius, qui repoussèrent facilement les Huns.

» Attila, voyant son armée troublée par ce premier échec, harangua ses soldats pour leur rendre courage... La lutte corps à corps s'engagea; bataille affreuse, multiple, épouvantable, opiniâtre, telle que l'antiquité n'en rencontre pas de semblable... Si l'on peut ajouter foi à nos pères, un petit ruisseau qui coule au milieu de cette plaine dans un lit profond, grossi non par la pluie, mais par un liquide inaccoutumé, s'enfla tellement, qu'il devint un torrent impétueux qui roula du sang; de sorte que les blessés qu'une soif ardente poussa sur ses bords y puisèrent une eau chargée de débris humains.

» Pendant que Théodoric parcourait son armée pour l'encourager, il tomba de cheval, fut foulé aux pieds des siens et perdit ainsi la vie dans un âge avancé... Alors les Wisigoths, se séparant des Alains, se précipitèrent avec fureur sur les Huns, et ils eussent exterminé Attila, si ce prince ne s'était prudemment enfui et enfermé avec les siens dans l'enceinte de son camp, qu'il avait entouré d'un retranchement de chariots. Quelque

faible que fût cet abri, des guerriers, auxquels un instant auparavant nul rempart naturel ne pouvait résister, y cherchaient une retraite pour sauver leur vie...

» Au point du jour, l'aurore montra les campagnes couvertes de cadavres; les confédérés, voyant que les Huns n'osaient sortir de leurs retranchements, jugèrent que la victoire leur était



Armes et bijoux trouvés sur le champ de bataille.

acquise... Malgré ses défaites, Attila n'avait point une contenance abattue et, faisant sonner ses trompettes et résonner les cliquetis des armes, il menaçait de revenir à la charge. Tel un lion pressé par les chasseurs, adossé à sa caverne, n'ose pas s'élançer sur eux, et pourtant ne cesse pas de jeter l'épouvante aux alentours par ses rugissements; tel ce roi belliqueux, enfermé dans ses barricades, frappait d'effroi ses vainqueurs. Les Goths et les Romains tinrent conseil pour savoir ce qu'ils devaient faire d'Attila vaincu. Ils résolurent de le bloquer dans son camp, car il manquait de vivres; du reste ses archers, postés derrière les chariots, en défendaient les abords à coups de flèches. On dit que, dans cette situation critique, Attila fit dresser un bûcher formé de selles de chevaux, prêt à se précipiter dans les flammes, si les ennemis forçaient son retranchement¹... » (JORNANDÈS², *Histoire des Goths*, ch. XII et XIII.)

1. OU S'EST LIVRÉE LA BATAILLE DITE DES CHAMPS CATALAUNIQUES? — C'est une question qui a été bien souvent agitée par les savants. — L'usage a fait donner à cette horrible mêlée de peuples, on ne sait trop pourquoi, le nom de bataille de Châlons. Sur 17 textes originaux se rapportant à la campagne d'Attila en Gaule, 2 désignent les plaines châlonnaises, 5 les plaines mauriacennes ou mauriciennes. 2 hésitent entre les deux localités, 8 gardent le plus prudent silence. — Les historiens qui nomment Châlons sont deux étrangers (l'Italien Cassiodore et l'Espagnol Isidore de Séville); ceux qui tiennent pour les champs Mauriciens sont des hommes qui ont appartenu à notre pays (Grégoire de Tours, Frédégaire, l'auteur de la vie de saint Aignan, le rédacteur de la loi Gombette, le continuateur de Prosper d'Aquitaine). Comme il n'y a pas lieu de tenir compte des textes de Jornandès et d'Idace de Séville qui flottent incertains entre les deux localités, il semble que la version à laquelle on doit se rallier soit celle des champs Mauriciens. Mais où faut-il les placer? Le continuateur de Prosper d'Aquitaine est très précis à cet égard : *pugnatum est quinto millario de Trevis loco nuncupato Maurica in Campaniâ*. La bataille semble donc s'être livrée très près de Troyes. On s'est mis alors en quête d'une localité, voisine de Troyes, qu'on pût identifier à *Maurica*. La plupart des historiens ont, pour d'excellentes raisons, proposé *Méry-sur-Seine*; M. D'Arbois de Jubainville a proposé Moirey (village aujourd'hui disparu). M. Girard, professeur au lycée de Troyes, a prétendu retrouver le lieu de la bataille dans la plaine qui s'étend au pied de la colline de Montgueux, juste à 5 milles de Troyes, dans une contrée qui portait effectivement le nom de *Morica* et où conduisait un chemin appelé naguère la *voie des Mores*. M. Leclert, de la Société académique de l'Aube, voit dans le mot *Morica* un dérivé du vieux mot *mora*, *morus* qui, d'après Ducange, signifie « endroit marécageux ». Ce serait donc dans la partie marécageuse de la Champagne, c'est-à-dire de Pont-sur-Seine à Troyes, que se serait livrée la bataille. M. Leclert pense que les auteurs ont voulu désigner un lieu topographique, une région naturelle, une plaine d'une très vaste étendue et non une ville ou un village. Cette solution a l'avantage de ne contredire aucun des auteurs anciens, de laisser toute sa valeur au texte du continuateur de Prosper qui fixe le lieu de la bataille tout près de Troyes, et d'éclaircir les légendes de saint Loup et du diacre Mémorius qui montrent Attila campé au village de Brolium (auj. Saint-Mesmin, à 20 kilomètres de Troyes).

2. *Jornandès*, *Jordanus* ou *Jordanis*, qui passe pour avoir été évêque de Ravenne, était Goth d'origine et vivait au sixième siècle de notre ère. Il nous

Le moine Séverin.

Saint Séverin. — Sur le revers occidental du mont Kalemberg (le Cettius des anciens), au penchant d'une riante vallée parsemée de vignobles, on montre les vestiges d'un vieil ermitage non loin duquel s'élèvent deux villages et deux églises qui portent le nom de Séverin. Séverin était un saint homme qui avait paru en Pannonie au plus fort des guerres qui avaient suivi la mort d'Attila. La mission qu'il croyait avoir reçue du ciel, et qu'il venait accomplir dans le pays le plus malheureux et le plus désorganisé de l'Occident, consistait à réveiller, sous le stimulant énergique de la pénitence, une société que gagnait déjà le froid de la mort, à y ramener la charité bannie des âmes par l'égoïsme, à commander le patriotisme au nom de Dieu, en un mot, à faire régner la loi religieuse là où la loi humaine n'avait plus de force.

A peine installé chez le portier de l'église d'Astures, il s'était mis à parcourir la ville en prêchant l'abstinence aux riches et en quêteant pour les pauvres des vêtements et du pain ; surtout il appelait à la pénitence et à la prière un peuple livré aux dissipations les plus insensées. Il lui montrait des messagers de la colère céleste dans ces barbares qui rôdaient nuit et jour autour de ses murailles ; il lui prédisait sa ruine prochaine.

Le nouveau Jonas déplut avec ses prophéties, et il dut se retirer à Comagènes, grande ville forte bâtie au pied du Cettius. Peu s'en fallut qu'on ne l'y traitât comme à Astures ; mais cette cité ayant été surprise et pillée par les barbares, il passa aussitôt pour un saint et un prophète. Les villes se disputèrent la faveur de le posséder, ne fût-ce qu'un jour. Favianes fut l'une des premières à l'appeler ; voici dans quelles circonstances.

Séverin à Favianes. — Favianes attendait des provinces du midi un grand convoi de blé ; mais, l'Inn étant gelé, la famine s'était fait bientôt sentir dans la ville. Les magistrats, impuissants à maintenir l'ordre parmi les affamés, supplièrent Séverin de venir ; il y consentit. Sa présence rétablit le calme aussitôt.

reste de lui : 1° *De la succession des royaumes et des temps* ; 2° *De l'origine et des actes des Goths*. Ce dernier ouvrage n'est pas sans valeur ; il nous fournit des détails précieux sur les Huns et les Goths. Toutefois on y relève plus d'une inexactitude. Ajoutons qu'il est incomplet et partial.

Il ordonna d'abord aux habitants de déclarer ce que chacun d'eux possédait encore de grain, et de mettre les provisions en commun. Les vivres reparurent sur le marché. C'était au nom de Dieu que Séverin faisait exécuter ses ordres. Malheur au mauvais riche qui dissimulait ses richesses ! Le saint personnage, par des révélations d'en haut, connaissait le coupable et le dénonçait à l'indignation publique. « Écoute, Procula, dit-il un jour à une riche veuve qui était parvenue à dérober à la connaissance de tout le monde un riche amas de blé, écoute ce que j'ai à te dire. Grâce au Seigneur, qui a pris pitié de ses enfants, tu ne sauras bientôt plus que faire de tout ton blé, à moins que, plus humaine pour les poissons que pour les hommes, tu ne le jettes dans le Danube. » Procula, confondue, court déterrer son blé et le fait porter au marché. Quelques jours après, l'Inn était en plein dégel et les convois de grains venaient ravitailler la contrée.

Misérable condition des villes frontières. — Les villes du Norique et de la Rhétie présentaient toutes, plus ou moins, le spectacle de la plus violente anarchie. Les fonctionnaires civils et militaires, faisant retraite devant l'invasion, avaient regagné l'Italie avec la plus forte partie des garnisons, de sorte que le gouvernement restait tout entier aux mains des magistrats municipaux. Ce qui restait de soldats des anciennes garnisons, ne recevant plus de solde, désertaient et, appelant à eux des paysans affamés et des vagabonds de toute nation, donnaient naissance aux Scamares, brigands organisés, assez forts pour tenir tête aux troupes régulières.

A défaut de pouvoirs légaux régulièrement institués, des pouvoirs de fait s'établissaient dans les villes où régnaient sans contrôle, tantôt le bon sens, tantôt le caprice du peuple. L'autorité supérieure tombait le plus ordinairement aux mains du chef militaire représentant la force matérielle, quelquefois aux mains de l'évêque représentant la force morale ; parfois aussi l'une et l'autre force venaient se cumuler sur la même tête : l'évêque ceignait l'épée et le tribun prenait la crosse. C'est ce qu'on vit dans Favianes, où le peuple promu à l'épiscopat son commandant militaire, le tribun Mamertinus, pour prix de ses bons services. Mamertinus était un brave officier, homme juste et pieux, mais qui, on peut bien le croire, n'avait jamais touché un livre de liturgie. Il devint, dans la circonstance, un excellent évêque. Sollicité bien des fois d'accepter ce titre, Séverin s'y refusa toujours.

Une troupe de brigands s'abattit un jour sur la banlieue de

Favianes. Les maisons furent pillées, le bétail enlevé, les colons traînés en servitude avec leurs femmes et leurs enfants. A cette nouvelle, Séverin vint trouver Mamertinus. « Je n'ai qu'une poignée d'hommes, dit celui-ci, et encore sont-ils à peine armés. — Au nom de Dieu, pars à l'instant, dit Séverin, si tes soldats manquent d'armes, l'ennemi leur en fournira. » Le tribun part, surprend les voleurs au milieu d'une orgie, et l'on n'eut qu'à détacher les fers des captifs pour les passer au cou des brigands.

Un jour, Séverin disparut pour se cacher dans une cellule qu'il s'était construite sur le mont Cettius; mais il comprit que son devoir était de vivre au milieu d'une société qu'il s'était donné pour mission de régénérer. Il revint à Favianes où il fonda un premier monastère. Il en fonda bientôt un second à Passau. A partir de ces deux fondations, l'action du réformateur sur les provinces danubiennes prit la forme et la régularité d'un gouvernement. Ce furent surtout ses relations avec les peuples et les rois barbares qui firent de Séverin l'un des principaux personnages politiques de son temps.

Séverin et les barbares du Danube. — Depuis la mort d'Attila et le démembrement de son empire, la vallée du Danube était ainsi partagée : au nord du fleuve, les Gépides campaient dans la ville d'Attila sur les ruines de son palais de planches; les Ostrogoths campaient en face, sur la rive droite, en Pannonie; les Ruges occupaient la vaste plaine de la Morawa; plus loin, à l'occident et des deux côtés du fleuve, les Hérules, les Turcilinges, les Scyres, placés sous le patronage des Ruges; au nord-ouest, les Thuringiens; au sud-ouest, les Alamans et les Suèves. Toujours en guerre, toujours en quête de butin, ces peuplades s'arrachaient la dépouille des provinciaux romains, bouleversant et ruinant à l'envi la contrée qui devait les nourrir.

Séverin avait affaire avec tous ces peuples, mais surtout avec les Ruges qui l'assiégeaient en quelque sorte dans son monastère de Favianes. La charité fut son grand moyen d'action sur les barbares; il venait en aide à leurs pauvres et à leurs malades; il leur prodiguait, dans leurs affaires temporelles, les lumières de sa sagesse et de son expérience; aussi était-il devenu leur conseiller comme il était celui des Romains.

Il exerça une grande influence sur Flaccithée, roi des Ruges, qu'il put empêcher de molester les Romains du Norique; mais la situation changea sous son successeur Fava, qui subissait trop volontiers les caprices de sa femme Ghisa. Transportée brus-

quement au sein de la civilisation, cette fille des forêts n'avait point vu sans une surprise mêlée d'envie le spectacle des riches campagnes du Norique, et surtout le produit des arts étalé dans les villes. Elle eût voulu emporter sur elle tout cela dans son Rugiland. Pour y réussir, elle imagina de faire enlever à main armée des troupes de colons et d'artisans romains qu'elle établissait sur ses domaines au delà du Danube. Séverin réclama énergiquement contre ces attentats. Ce ne fut que lorsqu'elle eut failli perdre un fils chéri que Ghisa consentit à rendre la liberté à ses captifs.

Apparition d'Odoacre. — Du temps que Flaccithée vivait encore, des soldats ruges qui allaient chercher du service en Italie, passant près de la cellule de Séverin, voulurent visiter et saluer le saint. La cellule était basse, et l'un des soldats ne put y entrer qu'en courbant la tête. « Tu es grand et pourtant tu grandiras encore », dit Séverin à ce jeune homme dont la physionomie intelligente et hardie contrastait avec son misérable accoutrement de peaux de mouton. « Poursuis ta route, ajouta-t-il, va en Italie sous les peaux grossières qui te couvrent; le temps n'est pas loin où le moindre des cadeaux que tu distribueras à tes amis vaudra mieux que tout le bagage qui fait maintenant ta richesse. » Ce soldat était Odoacre, fils d'Édecon.

Mort de Séverin. — En 476, Odoacre était devenu roi d'Italie, et l'empire d'Occident n'existait plus; seul le petit gouvernement de Séverin restait encore debout. Mais depuis trente-trois ans que cette dictature durait, elle s'était affaiblie comme tout le reste. Les barbares couvraient presque tout le Norique, et Séverin vieilli sentait ses forces décroître en même temps que les périls augmentaient.

Tout d'abord il fallut abandonner Passau qu'on ne pouvait plus défendre contre les Thuringiens et se retirer à Laureacum. Bientôt on s'aperçut qu'on ne pouvait pas même se maintenir dans Laureacum. Sous prétexte d'empêcher cette ville de tomber entre les mains de l'ennemi, le roi Fava prétendit transporter la population, corps et biens, dans le Rugiland. Il fallut obéir. Les hommes attelèrent en pleurant leurs chariots de bagages pour y placer leurs meubles; les femmes prirent les petits enfants dans leurs bras, et tout ce peuple dit adieu à ses foyers. Campés sur la terre étrangère, les malheureux disaient à Séverin : « Père très saint, sommes-nous condamnés à mourir sur » cette terre d'Égypte? — Ayez confiance, répondait-il, vous

» reverrez tous cette Italie où reposent les ossements de vos
» pères. »

Le 8 janvier 482, Séverin mourut. Aussitôt qu'il eut fermé les yeux, le frère du roi Fava envoya une troupe de soldats cerner le monastère, dont il fit le pillage en règle.

Ruine du Rugiland et abandon du Norique. — L'homme de Dieu n'étant plus là pour calmer les querelles, la famille royale des Ruges, divisée par les plus mauvaises passions, se combattit avec acharnement et s'extermina. Le désordre fut bientôt tel, que les malheureux provinciaux députèrent à Odoacre et lui firent savoir leur détresse. Le roi-patrice n'avait point oublié le pays de sa jeunesse. Il éprouvait du reste un vif ressentiment du mépris où on le tenait dans le Rugiland. Le soldat aux sales vêtements, devenu presque empereur, n'était aux yeux de Fava et de sa famille qu'un parvenu qu'ils eussent rougi de traiter à égal.

En 487, il franchit les Alpes, passa dans le Rugiland, enleva le camp royal, fit prisonnier le roi et la reine. De retour à Rome, il triompha à la façon des anciens empereurs. On traînait devant son char Fava enchaîné à côté de l'altière Ghisa. Pour être Romain jusqu'au bout, il fit frapper de la hache le roi vaincu ; Ghisa fut jetée au fond d'un cachot.

Quelques années après, un fils de Fava ralliait les Ruges fugitifs et les lançait à l'attaque des villes romaines. Les provinciaux invoquèrent de nouveau le secours d'Odoacre. Celui-ci, comprenant qu'il ne pourrait tenir en permanence des garnisons dans le Norique, chargea son frère Aonulf de ramener les habitants au midi des Alpes ; ceux-ci se soumirent à cette dure nécessité.

En 488, le convoi des émigrants partit de Favianes avec le corps de saint Séverin. A chaque station il ralliait les habitants formés en groupes sur le passage. Le char funèbre marchait en tête ; autour et derrière venaient les moines, puis les hommes en état de faire une longue route ; les femmes, les enfants, les vieillards étaient rangés dans les chariots près des provisions et des bagages. Des troupes sous les armes ouvraient et fermaient le cortège. On eût dit un peuple nomade retournant au désert. A Feltre, des commissaires vinrent chercher les familles émigrantes pour les répartir sur les divers points de l'Italie et leur distribuer des terres. Quant aux reliques de Séverin, elles furent transférées en 493 dans la villa de Lucullanum où Romu-

lus Augustule' achevait sa vie épicurienne. (D'après Amédée THIERRY¹, *Récits de l'histoire romaine au V^e siècle*. Paris, 1862, Perrin.)

Le dernier jour de l'empire d'Occident.

Au temps où Séverin se mourait, il y avait déjà plusieurs années qu'il n'y avait plus d'empire romain d'Occident. Le dernier empereur fut un tout jeune homme, presque un enfant, Romulus Augustule que son père Oreste, ancien ministre d'Attila, devenu tout-puissant à Rome, avait décoré de la pourpre. Comme Oreste qui gouvernait pour son fils avait refusé de distribuer aux mercenaires barbares le tiers des terres de l'Italie, ceux-ci s'étaient soulevés, avaient proclamé Odoacre roi et, après avoir tué Oreste, étaient venus assiéger le malheureux Augustule dans Ravenne. Laissons raconter à Amédée Thierry cette dernière page de l'histoire de l'empire.

« Le jeune Romulus Augustule se tenait renfermé dans Ravenne, que son oncle Paulus se préparait à bien défendre, malgré leur fortune désespérée. Une petite troupe de soldats, probablement enfants de l'Italie, résolue aussi à mourir pour une cause qui se liait à la nationalité italienne, composait sous le commandement du frère d'Oreste l'armée du dernier empereur d'Occident. Odoacre, parti de Plaisance, arriva le 4 septembre devant Ravenne.

» Cette ville immense se divisait alors en cinq grands quartiers, formant comme autant de villes distinctes séparées par des canaux : d'où lui venait le surnom de *Pentapole* ou de *Quintuple Ville*. La principale de ces cinq villes était Ravenne proprement dite, la vieille cité grecque et étrusque, restée le quartier de la classe opulente. Ensuite venaient *Cesarea*, séjour des empereurs et des hauts fonctionnaires; *Palatiolum*, quartier des jardins où les Césars possédaient une maison de plaisance; *Tauresium* et enfin *Classe*, quartier du port maritime, des artisans et du négoce. Une dérivation du Pô, des rivières et de profonds marais traversés par une étroite chaussée appelée le pont Candidien défendaient la Pentapole à l'ouest et au nord; une forêt de pins, qui s'étendait sur les dunes de l'Adriatique, la couvrait du côté de la terre ferme vers le sud-ouest et le sud. Paulus, après avoir intercepté le pont Candidien, prit position

1. Nous engageons le lecteur à se reporter au récit original qui est l'un des plus beaux d'Amédée Thierry.

du côté de la terre ferme, à trois milles de la ville, dans le bois de pins où il s'était fortement retranché. Odoacre l'y vint attaquer, le défit et le tua. C'est sans doute de ce côté qu'Odoacre entra dans Ravenne.

» Augustule attendait avec une mortelle anxiété le résultat de la journée : en apprenant que la ville était prise il détacha précipitamment son manteau de pourpre, le rejeta loin de lui et essaya de se cacher. Des soldats ruges le découvrirent dans la retraite où il s'était blotti. Amené devant son vainqueur, le pauvre enfant tremblait et pleurait. Odoacre eut pitié de son âge; il eut aussi pitié de sa beauté, disent les historiens; il lui répugnait de verser le sang de ce jeune homme dont il acclamait naguère, comme tant d'autres, la grâce enfantine sous le costume des Césars. Non seulement il ne lui fit aucun mal, mais il lui assigna une pension annuelle de six mille écus d'or, pour aller vivre librement, avec ce qui restait de sa famille, dans le château de Lucullanum, en Campanie...

» Qu'on ne croie pas du reste que cette chute de l'empire romain d'Occident fit chez les contemporains autant de fracas qu'elle en a fait depuis dans l'histoire. C'était un événement préparé par un siècle de revers constants, prédits par la religion, prévu par la politique et attendu, pour ainsi dire, à jour fixe.

» Une inexplicable fatalité plana sur Rome dès son berceau. La ville de Romulus, on ne peut le nier, connut presque en naissant ses futures destinées : elle sut qu'elle dominerait le monde, et que sa puissance s'éteindrait au bout de douze siècles. La légende des douze vautours, apparus à son fondateur dans l'augure du mont Palatin, fut l'expression de cette croyance instinctive, fortifiée de toute la science augurale. Les aruspices toscans avaient, en effet, déclaré que les douze vautours signifiaient douze siècles de puissance, après lesquels le sort de Rome serait consommé.

» Cette foi politique, déjà en vigueur aux plus beaux temps de l'époque républicaine, se transmet de génération en génération, avec orgueil tant qu'on fut loin du terme, avec crainte quand on le vit approcher; et, comme on ne s'accordait point sur l'époque historique de la fondation de la ville, comme on différait également sur la durée du siècle, tel que le comprenaient les aruspices toscans, chacun supputait à sa guise, mais tous attendaient.

» D'après la chronologie la plus généralement reçue, Rome

avait dépassé le milieu de son onzième siècle, lorsque Alaric la prit et la saccagea. On put croire alors l'augure accompli. Après le départ des Goths, on se remit à espérer et à calculer encore. Lors du sac de Rome par Genséric, en l'année douze cent septième depuis sa fondation, on déclara l'heure fatale définitivement arrivée. « Le douzième vautour vient d'achever son vol; ô Rome, tu sais ton destin! » s'écriait Sidoine Apollinaire, chrétien convaincu, mais imbu, comme tout sujet romain, des traditions superstitieuses de la ville aux sept collines. Dès lors en effet commença la vraie agonie de l'empire, soumis à des maîtres barbares, passant des mains de Ricimer à celles de Gondebaud, puis de Gondebaud à Odoacre. Et lorsqu'on vit les noms de Jules et d'Auguste sortir des tombeaux de l'histoire, comme autant de spectres annonçant le dernier jour, et celui de Romulus expirer sur la tête d'un enfant, la frayeur publique n'eut plus de bornes. Ces rapprochements fortuits présentaient dans leur bizarrerie je ne sais quoi de surnaturel qui justifiait la crédulité et troublait jusqu'aux plus fermes esprits : on baissa la tête et on se tut.

» Les funérailles de Rome s'accomplirent donc au milieu d'un morne silence. Nous ne trouvons dans les écrivains contemporains ni accents de regrets et de joie, ni déclamations en prose et en vers; quelques dates et une sèche mention du fait, voilà tout. On dirait qu'il ne s'était rien passé d'important en l'année 476. Le seul Jornandès, un peu plus tard, embouche sa trompette barbare sur le tombeau de l'empire, mais c'est pour chanter l'avènement des Goths. » (Amédée THIERRY, *Récits de l'histoire romaine*, ch. VII, Perrin.)

3° BIBLIOGRAPHIE

I. PRINCIPAUX RECUEILS. — 1° *Recueil des historiens des Gaules et de la France*, commencé par les Bénédictins de Saint-Maur et continué par l'Académie des Inscriptions, — t. I (Extraits considérables de Strabon, Plutarque, Dion Cassius, Tacite, Orose, etc.; Chroniques d'Idace et de Prosper d'Aquitaine, extraits de Sidoine Apollinaire, etc.).

2° *Monumenta Germaniæ historica* (en cours de publication), la plus complète et la mieux exécutée des collections de ce genre; contient avec plus de développement que le Recueil des historiens des Gaules les documents relatifs à l'histoire des peuples germains. Pour l'emploi de ces recueils, voir G. Monod; *Bibliographie de l'histoire de France*, Paris, 1888.

3° *Extraits des auteurs grecs concernant l'histoire des Gaules* publiée pour la Société de l'histoire de France par Edmond Cougny, 6 vol. in-8°, 1878-1893.

II. ECRIVAINS ORIGINAUX. — Tacite, *La Germanie, les Annales*. — Ammien Marcellin, *Rerum Gestarum libri XXXI qui supersunt*. — Jordanes, *De Getarum origine et rebus gestis*. — Cassiodore, *Opera*. — Claudien, *Œuvres complètes* (trad. Héguin de Guerle). — Ennodius, *Panégyrique de Théodoric*. — Eugippius, *Vita S. Severini*.

III. LIVRES DE SECONDE MAIN : Ozanam, *Études germaniques*, t. I, 1845. — J. Zeller, *Histoire d'Allemagne*, Paris, Didier, 1873, t. I. — Gibbon, *Histoire du déclin et de la chute de l'empire romain* (trad. Guizot). — Geffroy, *Rome et les barbares*, Paris, Didier, 1874. — Littré, *Études sur les barbares et le moyen âge*, Paris, Didier, 1867. — Fustel de Coulanges, *Histoire des Institutions politiques de l'ancienne France*, t. I, liv. 3, Paris, Hachette, 1877. — Amédée Thierry, *Récits de l'histoire romaine au V^e siècle*, Didier, 1862. *Nouveaux Récits*, 1865. *Histoire d'Attila*, 2 vol. 1864. — B. Zeller, *les Invasions barbares*, 1 vol. in-16, Hachette, 1879.

CHAPITRE III

LES FRANCS MÉROVINGIENS

1^o RÉSUMÉ HISTORIQUE

La Gaule en 481. — En 481, quatre armées vivaient sur le sol gaulois. Trois étaient composées de Germains fédérés : les *Wisigoths* en Aquitaine, les *Burgundes* dans la vallée du Rhône et de la Saône, les *Francs* en Belgique. Une quatrième était formée de plusieurs corps de soldats romains, sous un chef militaire nommé Syagrius. Elle occupait les pays entre la Loire et la Somme.

Commencements de Clovis. — Ces armées, qui n'avaient aucun intérêt commun, étaient jalouses les unes des autres. Chacune envoyait les cantonnements de sa voisine. Les Francs, qui se voyaient les moins bien partagés, étaient portés à sortir de leurs frontières. En 486, Syagrius, attaqué par Clovis, chef des Francs saliens, fut défait à *Soissons* et, peu de temps après, mis à mort.

Clovis, quoique païen, fut accueilli par l'épiscopat gaulois, qui espérait qu'il se ferait chrétien. Les évêques éprouvaient en effet une vive antipathie pour les autres chefs barbares, qui professaient l'*arianisme* et persécutaient les populations catholiques de la Gaule. Ils préparèrent la conversion de Clovis en lui faisant épouser la catholique Clotilde, nièce de Gondebaud, roi des Burgundes. On sait comment, après la bataille de *Tolbiac* (496), le roi se fit baptiser par saint Remy avec une partie de son armée. Cette conversion, qui rassura les populations, lui valut la soumission de la vallée de la Seine et du pays jusqu'à la Loire.

Clovis maître de la Gaule. — Clovis, chef des Francs et des Romains, se trouvait ainsi plus puissant que les rois des Burgundes et des Wisigoths. Il tomba d'abord sur le Burgunde Gondebaud, pour régler un

différend de famille, et le rendit tributaire. Il attaqua ensuite le Wisigoth Alaric II, brouillé avec ses évêques d'Aquitaine; il le battit et le tua à *Vouillé* (507). — L'empereur Anastase, qui régnait à Constantinople, et qui, en ce moment, avait besoin de Clovis contre le puissant roi des Ostrogoths, Théodoric, dont la puissance l'effrayait, s'empressa de lui donner les titres de patrice et de consul. Ce n'était pas là une vaine formalité. L'empereur le déclarait officiellement son représentant en Gaule et lui accordait une préséance incontestable sur les autres chefs barbares. Les Gaulois savaient du moins à qui obéir.

Clovis consolida son pouvoir en faisant périr les principaux chefs francs, ses parents, et il réunit sous son commandement direct toutes les tribus franques. Bien que revêtu de la pourpre romaine, le roi des Francs n'était encore qu'un barbare.

La barbarie en Gaule. — Peu à peu, les faibles liens qui rattachaient encore la Gaule à l'empire finirent par se rompre, et les rois barbares, de simples chefs militaires romains qu'ils étaient précédemment, devinrent de véritables rois gaulois.

Au contact des Romains civilisés, les Germains devinrent peut-être un peu moins barbares; mais, en revanche, au contact des Germains, les Romains désapprurent peu à peu la civilisation. La sécurité disparut; les beaux monuments élevés par les Romains tombèrent en ruines; les routes cessèrent d'être entretenues; les villes se dépeuplèrent, les écoles se fermèrent. Les terres furent si mal cultivées que les broussailles et les forêts en recouvrirent une partie.

Les successeurs de Clovis. — Il était impossible qu'il en fût autrement sous les singuliers maîtres, qui s'étaient attribué le gouvernement de la Gaule.

Les fils de Clovis furent souvent en guerre les uns avec les autres. *Thierry*, conquérant de la Thuringe, essaya d'assassiner son frère *Clotaire*; — *Clotaire* et *Childebert* massacrèrent les enfants de leur frère *Clodomir*, tué dans une bataille contre les Burgundes. — *Clotaire*, qui survécut à ses frères, brûla dans une cabane son fils *Chramm* avec toute sa famille.

La confusion augmente sous les fils de *Clotaire*. *Childéric* tente de frustrer ses frères de l'héritage paternel, mais ceux-ci le forcent à un partage. — *Chilpéric* répudie sa femme *Audowère* pour épouser *Frédégonde*; il renvoie *Frédégonde* pour épouser *Galswinthe*; il assassine *Galswinthe* pour reprendre *Frédégonde*. *Brunehaut* met les armes aux mains de son mari, *Sigebert*, pour venger sa sœur *Galswinthe*. *Frédégonde* fait assassiner tour à tour *Sigebert*, *Chilpéric*, *Audowère*, les enfants d'*Audowère*, l'évêque *Prétextat*. Elle essaie de faire assassiner son beau-frère *Gontran*, roi d'Orléans, sa belle-sœur *Brunehaut*, son neveu *Childebert II*, roi d'Austrasie. En même temps, les grands se soulèvent et veulent faire périr leurs rois. *Clotaire II*, fils de *Frédégonde*, fait *Brunehaut* prisonnière et l'attache à la queue d'un cheval indompté. — *Dagobert*, qui lui succède, veut ravir l'Aquitaine à son frère *Caribert*. Il accueille dans ses Etats dix mille familles bulgares et les fait égorger. Le désordre devient si grand sous ses fils, qu'on croit le règne de l'Antechrist arrivé.

Les institutions. — Les rois mérovingiens avaient pourtant adopté en grande partie les mœurs et les institutions romaines. Ils s'habillaient à la façon des anciens empereurs, portaient le sceptre et le diadème, avaient une cour, se faisaient traiter d'*Excellence*, de *Sublimité* et de *Majesté*. Ils continuaient de faire lever les impôts, comme au temps des empereurs;

ils faisaient administrer les provinces par des *ducs* et des *comtes* investis des fonctions judiciaires, financières et militaires. Sans doute, chaque peuple barbare était jugé par sa loi nationale, le Franc par la *loi Salique* ou la *loi Ripuaire*, le Burgunde par la *loi Gombette*, le Wisigoth par le *Forum judicum*; mais le Gallo-Romain continuait de l'être par la *loi Romaine*.

Aux yeux des hommes d'origine germanique, un homme romain ne valait pas un homme franc. Tandis que le meurtrier d'un Franc convive du roi se payait 600 sous d'or et celui d'un Franc libre 200 sous, celui d'un Romain n'allait qu'à 100 sous, s'il était propriétaire, et 45 sous seulement, s'il était tributaire ou colon.

L'état social s'était singulièrement modifié et compliqué depuis la domination franque. Jadis on ne distinguait que des hommes libres, des colons et des esclaves; à l'époque mérovingienne on distinguait, rien que parmi les hommes libres, des antrustions, des leudes, des ingénus francs, wisigoths, burgundes ou romains. Les uns possédaient leur patrimoine héréditaire en toute propriété, sans redevance ni obligation; ce bien s'appelait un *alleu*; les autres n'occupaient leurs terres qu'à titre de *benefices*, c'est-à-dire qu'ils devaient au prince ou au seigneur dont ils les avaient reçues des obligations et des redevances déterminées. Aux huitième et neuvième siècles, la plupart des *alleux* disparurent. Les terres bénéficiaires, au contraire, ne cessèrent de s'accroître. Au neuvième siècle, elles commencèrent à prendre le nom de *fiefs*. On entra dans le régime féodal.

2° EXTRAITS ET ANALYSES

L'origine des Francs d'après les chroniques de Saint-Denis.

« Quatre cent et quatre ans avant que Rome fût fondée régnait Priam en Troie la Grande. Il envoya Paris, l'aîné de ses fils, en Grèce, pour ravir la reine Hélène, la femme au roi Ménélas, pour se venger d'une honte que les Grégeois lui avaient faite. Les Grégeois, qui moult furent courroucés de cette chose, s'émurent pour aller et vinrent assiéger Troie... La cité fut arse (*brulée*) et détruite, le peuple et les barons occis. Mais aucuns échappèrent de cette pestilence, et plusieurs princes de la cité qui s'espandirent ès diverses parties du monde pour querre nouvelles habitations, comme Helénus, Enéas et Anthenor, et maint autres.

» Turcus et Francion, qui étaient cousins germains et petits-fils au roi Priam, allèrent habiter une terre appelée Thrace; mais Turcus se départit de son cousin Francion et s'en alla en une

contrée nommée Scice, où habita si longtemps lui et sa gent qu'ils créèrent d'eux quatre manières de gens, Austrogothes, Ypogoths, Wandes et Normans. Francion et ses compagnons fondèrent une cité qu'ils appelèrent Sicambre, et longtemps furent appelés Sicambriens pour le nom de cette cité. Tributaires étaient aux Romains aussi comme autres nations. Quinze cent sept ans demeurèrent en cette cité, après qu'ils l'eurent fondée. Aucuns des auteurs racontent qu'ils furent appelés Francs du nom de ce prince qui s'appelait Francion.

» Un jour, leur cité guerpirent (*quittèrent*), car ils ne voulaient plus être tributaires; en Germanie descendirent et pourprirent les rivages du fleuve qui est appelé le Rhin... Leur peuple était jà si fortement multiplié et accru, que les Germains et les Alamans, qui, en quantité et en force, sont puissants, avaient merveillement grand peur d'eux. Parmi la terre s'expandirent et firent grande occision des Romains sous le règne de l'empereur Théodose.

» Toute cette gent ne demeura mie en ce pays... Ils guerpirent Allemagne et Germanie, pour querre nouvelle habitation. En Gaule arrivèrent : le païs et la terre leur plut moult, et moult leur sembla délectable à demeurer. Sur le fleuve de Seine habitèrent et fondèrent une cité, que ils nommèrent Lutèce, qui ore est appelée Paris, 895 ans devant l'incarnation de Notre Seigneur; là habitèrent, après que leurs ancêtres se furent partis de Sicambre, 1279 ans.

» ... En ce temps-là, un chef du nom de Marchomir entra en France. Ce Marchomir avait un fils qui avait nom Pharamont : noble chevalier était et preux aux armes. Les Francs, qui voulurent avoir roi aussi comme les autres nations, prirent ce Pharamont par le conseil de Marchomir, son père ; seigneur et roi le firent sur eux et lui donnèrent le pays à gouverner. Ce Pharamont fut le premier roi de France... Pour ce que Marchomir voulait avoir leur grâce et leur amour, mua le nom de la cité qui était appelé Lutèce, qui vaut autant comme ville pleine de boue, et lui mit nom Paris, à cause de Paris, l'ainé fils du roi Priam¹... » (D'après les *Chroniques de Saint-Denis*, I, 1, 3, 4.)

1. Voilà comment on enseignait l'histoire de France au moyen âge, si toutefois il arrivait qu'on l'enseignât dans quelques couvents. Les moines de Saint-Denis racontaient l'histoire des origines de la France telle qu'ils l'avaient apprise d'Aimoin, moine de Fleury-sur-Loire, à la fin du dixième siècle. Aimoin tenait les contes qu'il rapportait d'une chronique du huitième siècle intitulée *Gesta regum*

Apparition des Francs dans l'histoire.

Les Francs n'apparaissent que très tard dans l'histoire. Ni Tacite, ni Strabon, ni Pline n'ont connu leur nom. C'étaient les restes de peuples autrefois puissants, les Bructères, les Tenctères, les Sicambres, etc. On a dit que, pourchassés par leurs voisins, ils s'étaient retirés dans les marais du Wésér et que, grossis dans la suite d'une foule de proscrits, ils étaient devenus à leur tour un objet de terreur pour leurs voisins. On les traitait alors de *warg*, de *wrac*, de *wrang*, ce qui, dans la langue des vieux Germains, voulait dire indifféremment « loup, brigand, banni ». Quand ils eurent acquis une haute réputation de bravoure, le nom dont on avait voulu les flétrir devint une dénomination honorable : il signifia « féroce, intrépide, prompt à frapper » ; il devint synonyme d'indépendant, d'homme libre, et en arriva même à désigner toutes les qualités nobles et généreuses de l'âme¹. (LEHUÉROU, *Histoire des institutions mérovingiennes*, p. 93.)

C'est à la date de 241 que les écrivains romains font pour la première fois mention des Francs dans l'histoire. « Près de Mayence, dit Flavius Vopiscus, Aurélien, tribun de la sixième légion gauloise, battit complètement les Francs qui avaient envahi l'empire. Il en tua sept cents et fit vendre à l'encan trois cents de leurs prisonniers. Cet exploit fut l'occasion d'une chanson militaire : « Nous avons tué en une seule fois mille Francs et mille Sarmates. Nous cherchons mille, mille, mille, mille Perses. »

Les historiens qui nous ont raconté les incursions des Francs sur la rive romaine ne nous présentent pas ces barbares comme un grand peuple. En général, ceux-ci se montrent en petites bandes ; jamais ils n'agissent de concert. Les uns demandent à être admis sur le sol romain comme serviteurs, les autres essaient d'y entrer de force et le plus souvent s'y font rudement châ-

Francorum. Au seizième siècle, ces fables étaient encore en honneur ; elles firent l'objet de la *Franciade* de Ronsard ; le poète du moins fut assez honnête pour avertir ses lecteurs qu'il ne croyait qu'à demi à l'existence de Francus ou Francion. Vers la même époque parurent ces petites histoires populaires avec portraits des rois en médaillon. Si elles n'osaient affirmer catégoriquement l'origine troyenne des Francs, elles racontaient du moins en détail les exploits de Marcomir et de Faramond. Ces opuscules, rédigés tout d'abord d'après la chronique d'Almoïn, ont servi de prototype à ces petits manuels à images, qui s'imprimaient il y a quelques années encore à l'usage des classes, et qui ont si longtemps faussé l'esprit des Français sur l'histoire de leur pays.

1. D'autres étymologistes font dériver le nom de Francs du mot *framja* ou *framea* (framée) ; d'autres prétendent qu'il signifie tout simplement « porteurs de francisques ». Libanius le fait dériver de *φράκτοι*, « habiles à se fortifier ». Du Tillet dit qu'il vient de deux mots teutons, *freien ausen* (jeunes hommes libres), prononcés par synérèse *fransen*.

tier. C'étaient néanmoins de rudes batailleurs, comme il ressort d'un passage de Sulpice Alexandre, cité par Grégoire de Tours.

« Au temps de l'usurpateur Maxime, les Francs, conduits par leurs ducs Gennobaude, Marcomer et Sunnon, firent irruption dans les Germanies (provinces romaines sur la rive gauche du Rhin) et y massacrèrent beaucoup d'habitants. Dès que la nouvelle en fut parvenue à Trèves, Nannenus et Quintinus, maîtres de la milice, réunirent une armée et vinrent à Cologne. Mais les ennemis chargés de butin avaient repassé le Rhin. Les Romains toutefois en tuèrent encore un grand nombre dans la forêt de la Charbonnière. Comme on délibérait si l'on se jetterait sur la Francie, Nannenus s'y refusa, persuadé que les Francs seraient certainement plus forts chez eux. Quintinus était d'un avis différent. Nannenus étant retourné à Mayence, Quintinus passa le Rhin près de Nuits et arriva, après deux jours de marche, au milieu de villages abandonnés. Simulant l'épouvante, les Francs s'étaient retirés dans les bois. Après avoir incendié les villages et passé la nuit sous les armes, les soldats romains s'engagèrent, à la pointe du jour, dans la forêt où ils s'égarèrent. Arrêtés par une rangée de fortes palissades, ils se jetèrent dans les marais qui bordaient la forêt. Les ennemis se montrèrent alors. Montés sur des troncs d'arbres entassés ou sur des abattis, ils lançaient, de ces tours improvisées, des flèches empoisonnées qui donnaient la mort rien qu'en effleurant la peau. Bientôt l'armée, environnée d'un grand nombre d'ennemis, se précipita vers une plaine basse que les Francs ne gardaient pas. Les cavaliers, s'étant engagés, y périrent avec leurs chevaux. Les fantassins, se dégageant avec peine de la vase, regagnèrent les bois qu'ils venaient de quitter. Les légions, ayant rompu leurs rangs, furent exterminées. Héraclius, tribun des Joviniens, fut tué avec la plupart des officiers; un petit nombre trouva son salut dans l'obscurité de la nuit et parmi les retraites de la forêt. » (GRÉGOIRE DE TOURS, II, 9.)

Arbogast arrêta les progrès des Francs. Profitant de la saison où les forêts dépourvues de leurs feuilles ne peuvent receler d'embuscades, il pénétra en plein hiver sur le territoire des Bructères et le ravagea, sans que personne ne se présentât, si ce n'est un petit nombre d'Ampsuaire et de Cattes commandé par Marcomer¹ qui se montra de loin sur les collines.

1. Ce Marcomer ou Marcomir semble avoir joué en ce temps-là le rôle d'Arminius. Les *Gesta regum Francorum*, chronique du huitième siècle que les *Chro-*

Le vase de Soissons.

Les Francs ne commencent guère à compter dans l'histoire qu'avec Clovis. C'est alors seulement qu'ils forment un peuple redoutable; encore est-il parfois bien difficile de distinguer ce qui appartient à l'histoire ou à la légende. Les savants eux-mêmes ont contribué, par leurs commentaires, à embrouiller cette époque déjà si confuse. Il n'est pas jusqu'à l'anecdote si simple du vase de Soissons qui n'ait donné lieu aux interprétations les plus contradictoires.

Nous reproduisons ici le texte de Grégoire de Tours, non pour donner le récit d'un fait déjà connu, mais pour montrer combien le fait a été dénaturé par la plupart des historiens.

« Des soldats avaient enlevé d'une église, avec d'autres ornements du saint ministère, un vase d'une grandeur et d'une beauté merveilleuses. L'évêque de cette église dépêcha au roi des messagers pour lui demander que, s'il ne pouvait obtenir de recouvrer les autres vases, on rendît au moins celui-là. Le roi répondit au messager : « Suis-moi jusqu'à Soissons, parce que » c'est là qu'on partagera le butin; et si le sort me donne ce » vase, je ferai ce que désire le pontife. » Etant arrivé à Soissons, on réunit au milieu de la place tout le butin, et le roi dit en montrant le vase : « Braves guerriers, je vous prie de vouloir » bien m'accorder, outre ma part, le vase que voici ¹. » Les plus sensés répondirent : « *Glorieux roi, tout ce qui est ici est à*

niques de Saint-Denis reproduisent en partie, font d'un certain **Faramond** le fils de Marcomir et le premier roi des Francs. Ce personnage a longtemps figuré sur la première page de nos histoires de France. Et pour qu'il n'y eût pas de doute sur son existence, elles ont été jusqu'à nous donner son portrait en médaillon : une tête imberbe coiffée d'une sorte de turban surmonté d'une couronne. Elles ont aussi fixé la durée de son règne, de 420 à 428. — Il est bien étonnant que ni Grégoire de Tours, ni Frédégaire ne nous aient parlé de Faramond. La chronique de Prosper Tyron, écrivain du cinquième siècle, en fait seule mention, *Faramundus regnabat in Francia*; et encore n'est-on pas bien sûr que ces mots n'aient été interpolés par un scribe qui aurait cru corriger une omission de l'auteur. Quand on lit, dans Aimoin et dans les *Chroniques de Saint-Denis*, les mystérieuses aventures de Francion et de son cousin Turcus, on peut bien être autorisé à placer Faramond sur la même ligne que ces personnages légendaires.

1. « Voyez, disent certains auteurs, comme la puissance royale était bornée aux premiers temps de la conquête franque; le roi n'était puissant qu'en temps de guerre. Après la victoire, dans l'assemblée du peuple franc, il se trouvait réduit à une égalité complète vis-à-vis ses compagnons. Les mêmes fatigues éprouvées donnaient lieu à une part égale. Le roi était obligé, comme tous les autres guerriers, de se soumettre à la loi du partage. » Où voyons-nous, dans Grégoire de Tours, qu'il soit question d'une assemblée du peuple franc? qu'il y ait eu égalité complète entre le roi et les soldats? De ce qu'il y avait partage dans le butin, il ne s'ensuit pas nécessairement que les parts aient été égales.

» *toi, et nous-mêmes nous sommes soumis à ton pouvoir. Fais donc ce qu'il te plaît, car personne n'est assez fort pour te résister*¹. » Lorsqu'ils eurent ainsi parlé, un guerrier présomptueux, jaloux et emporté, éleva sa francisque et en frappa le vase, s'écriant : « Tu ne recevras ici que ce que le sort t'aura vraiment donné. » Tous restaient *stupéfaits*². Le roi dissimula le ressentiment de cet outrage, et, après s'être fait donner le vase, il le remit au messager de l'évêque, gardant au fond du cœur une secrète colère. Un an s'étant écoulé, Clovis ordonna à tous ses guerriers de venir au champ de mars revêtus de leurs armes, pour les montrer brillantes et en bon état. Tandis qu'il examinait tous les soldats en passant devant eux, il arriva à celui qui avait frappé le vase et lui dit : « Personne n'a des armes aussi mal soignées que les tiennes ; ni ta lance, ni ton épée, ni ta hache, ne sont bien entretenues, » et lui arrachant sa hache, il la jeta à terre. Le soldat s'inclinant pour la ramasser, le roi leva sa francisque et la lui abattit sur la tête en disant : « Voilà ce que tu as fait au vase de Soissons. » L'ayant tué, le roi congédia les autres et ils se retirèrent saisis de crainte³. » (GRÉGOIRE DE TOURS⁴, II, 27.)

Les petits-fils de Clovis.

Clovis, quoique chrétien catholique, est le plus barbare des chefs barbares qui se sont établis dans l'empire. Aucun crime ne lui coûte pour accroître sa puissance et ses trésors. On sait comment il mit à mort tous

1. Ces paroles nous montrent la haute idée que les soldats, même après la victoire, avaient de la puissance de leur chef. Où donc est cette égalité qui régnait entre le roi et ses sujets ?

2. Ne voit-on pas qu'il s'agit plutôt d'un acte d'insubordination que d'indépendance chez un soldat mal appris ? Un fait de ce genre devait être si rare que tous ses camarades en demeurèrent *stupéfaits*.

3. Les historiens qui ont représenté les assemblées du champ de mars comme les *assemblées nationales du peuple franc* ont été assez mal inspirés. Il est ici question d'une assemblée du champ de mars et l'on n'y découvre aucun trait qui convienne à une assemblée nationale. Nulle question d'intérêt public n'est posée ni discutée. C'est une simple revue des armes. « Même ce qui est bien significatif, c'est que ces soldats que l'imagination moderne se représente comme des caractères fiers et farouches, laissent égorger l'un des leurs sans aucune forme de procès, sans aucune faute commise et ne font entendre aucune protestation. Se peut-il voir des soldats plus soumis, et cela ressemble-t-il à un peuple libre ? » (FUSTEL DE COULANGES, *la Monarchie franque*, p. 65.)

4. Grégoire de Tours, né en Auvergne vers 540, mort vers 595, fut élu évêque de Tours en 577. Il joua un rôle important à la cour de Neustrie, où il sut résister énergiquement à Chilpéric et à Frédégonde. Il a laissé de nombreux ouvrages, dont le principal est l'*Histoire ecclésiastique des Francs*, où il retrace, avec talent, les événements de son temps. C'est notre principale source pour l'histoire des temps mérovingiens.

les rois francs ses parents et réunit toutes les tribus franques sous son commandement. L'Eglise l'excuse; ces rois n'étaient que des païens, et il a fait triompher le catholicisme en Gaule. « Et tout lui réussissait, dit Grégoire de Tours, parce qu'il marchait le cœur droit devant le Seigneur. »

Ses fils le dépassent en férocité et en perfidie. Ce n'est plus à des parents éloignés qu'ils s'en prennent; c'est à leurs neveux en bas âge, à leurs fils. Ils avaient pourtant pour mère une femme que l'Eglise a canonisée, sainte Clotilde; mais celle-ci était la première à leur faire considérer la vengeance comme le plus pieux des devoirs. « Mes enfants, leur dit-elle un jour en leur montrant la Bourgogne, que je n'aie jamais à me repentir de vous avoir nourris avec tendresse. Vengez la mort de mon père et de ma mère. » Il y avait près de quarante ans que le meurtrier avait été commis; le meurtrier était mort, mais son fils vivait: c'était un catholique fervent, presque un saint. Rien ne désarmait la vieille Clotilde. Chez les barbares, l'Evangile ne modifiait que bien faiblement le fond du cœur; le christianisme n'existait qu'à la surface.

Les petits-fils de Clovis, qui ont grandi au milieu de la société gallo-romaine, ne valent guère mieux que leurs pères. Aux vices brutaux du Germain ils ont même ajouté ceux du Gallo-Romain dégénéré. Trois d'entre eux ont trouvé grâce devant le pieux Grégoire de Tours qui leur accorde quelques éloges, mais le quatrième reste chargé de toutes les hontes et de tous les crimes de la famille mérovingienne. Voici le portrait de ces singuliers personnages.

« Au lieu de l'air rude et guerrier de ses ancêtres, le roi Caribert affectait de prendre la contenance calme et un peu lourde des magistrats qui, dans les villes gauloises, rendaient la justice selon les lois romaines. Il avait même la prétention d'être savant en jurisprudence, et aucun genre de flatterie ne lui était plus agréable que l'éloge de son habileté comme juge dans les causes embrouillées et de sa facilité à discourir en latin. Il rendait la justice à Paris selon le droit romain comme eût pu faire un président impérial.

» Gontran n'était guère moins pacifique et montrait généralement assez de douceur et de bonhomie: son respect pour les choses de la religion le faisait regarder comme un saint-homme; cependant le naturel tudesque reprenait parfois le dessus, et il se livrait à des emportements incroyables. Il fit mettre à mort un de ses leudes sur le simple soupçon d'avoir tué un buffle sur le domaine royal, et il accéda sans scrupule au désir d'une de ses femmes qui l'avait prié, en mourant, de tuer les médecins coupables de n'avoir pu la sauver. La légitimité de cette dernière action parut pourtant douteuse aux casuistes de l'époque.

» Chilpéric et Sigebert avaient au contraire l'humeur très batailleuse. Sigebert, brave, éloquent, habile, réunissait toutes les qualités convenables au chef d'un peuple guerrier, sans les

inclinations féroces trop ordinaires aux Mérovingiens : c'était une de ces natures héroïques qui servent de types aux époques primitives.

» Quant à Chilpéric, c'était le plus étrange caractère de ce temps étrange ; féroce, cupide, luxurieux, vorace, ne se plaisant qu'au milieu des pillages et des incendies, il joignait, aux vices brutaux de son père Clotaire, des prétentions d'homme civilisé, analogues à celles de son frère Caribert, si ce n'est qu'il les faisait porter sur la théologie et les belles-lettres, plutôt que sur la jurisprudence. Aussi remuant d'esprit que de corps, il voulait toucher à tout et tout bouleverser : effarouché par les obscurités de la métaphysique chrétienne et trouvant mauvais qu'on partageât Dieu en *trois personnes*, il tenta un beau jour d'abolir, sans plus de façon, le dogme de la Trinité par une simple préception royale, disant que mille différences existaient entre le Père, le Fils et le Saint-Esprit, et défendit de donner dorénavant à Dieu cette triple qualification. L'excès d'indignation que témoignèrent les premiers évêques auxquels il montra son ordonnance lui fit peur et l'obligea à renoncer à cette fantaisie¹. . . Il se rejeta sur la poésie et se mit à composer deux livres de prétendus vers latins, boiteux et informes, où les syllabes brèves usurpaient la place de longues, et réciproquement : il écrivit encore d'autres opuscules, des hymnes et des offices divers, *entièrement dépourvus de raison*, dit Grégoire de Tours ; puis il tenta de réformer

1. Il ne perdit pas pour cela son humeur théologique. Grégoire de Tours nous raconte en détail les efforts qu'il fit pour convertir le juif Priscus, son banquier. Un jour qu'il se préparait à partir pour Paris, le roi reçut simultanément la visite de l'évêque Grégoire et du banquier juif. Comme, ce jour-là, il était en veine de bonhomie, il prit, en badinant, le juif par les cheveux et, le tirant doucement pour lui faire incliner la tête, il dit à Grégoire : « Viens, prêtre de Dieu, et impose-lui les mains. » — Comme Priscus se défendait et reculait devant une bénédiction qui, selon sa croyance, l'eût rendu coupable de sacrilège, le roi lui dit : « Oh ! esprit dur, race toujours incrédule qui ne comprend pas le fils de Dieu que lui a promis la voix de ses prophètes, qui ne comprend pas les mystères de l'Eglise figurés dans ses sacrifices ! » En proférant cette exclamation, Chilpéric lâcha les cheveux du juif et le laissa libre ; aussitôt, celui-ci, revenu de sa frayeur et rendant attaque pour attaque, répondit : « Dieu ne se marie pas, il n'en a aucun besoin, il ne lui naît point de progéniture, et il ne souffre point de compagnons de sa puissance, lui qui a dit par la voix de Moïse : « Voyez, voyez, je suis » le Seigneur, et il n'y a point d'autre Dieu que moi ! C'est moi qui fais mourir » et qui fais vivre, moi qui frappe et qui guéris. » — Loin de se sentir indigné d'une telle hardiesse, Chilpéric fut charmé que ce qui n'avait d'abord été qu'un jeu lui fournit l'occasion de faire briller sa science théologique. Prenant l'air grave et le ton reposé d'un docteur ecclésiastique instruisant ses catéchumènes, il essaya d'évangéliser son banquier ; mais, malgré l'appui que lui prêta en cette circonstance le saint évêque de Tours, ce fut peine complètement perdue.

l'alphabet latin et d'y introduire quatre caractères nouveaux, destinés à exprimer quelques intonations particulières à la langue tudesque, langue qui ne s'écrivait point encore. Cette dernière invention n'était pas si *dénuée de raison*. Après ou avant l'inquiétude d'esprit, la qualité la plus saillante de Chilpéric était l'avidité, mais une avidité accompagnée d'une certaine intelligence : il visait à relever la fiscalité romaine, s'efforçait d'arrêter l'accroissement de la richesse ecclésiastique, et se plaisait à casser les testaments faits au profit des églises et des monastères, ou même à reprendre les dons que leur avait octroyés son père. — « Voilà que notre fisc est appauvri ! s'écriait-il souvent. Voilà » que nos biens s'en vont aux églises ! Nul ne règne en vérité, » si ce n'est les évêques des villes ! »

» Incrédule et superstitieux tour à tour, tantôt il injurait et maltraitait les évêques, tantôt il tremblait devant eux. Incapable, au reste, d'ordre et de suite, turbulent sans énergie, fourbe sans habileté, Chilpéric¹ était destiné à devenir l'instrument d'un être plus puissamment organisé que lui pour le mal, de la terrible Frédégonde ! (Henri MARTIN², *Histoire de France*, liv. III, ch. II.)

1. EXPLICATION DES NOMS FRANCS, D'APRÈS LES RACINES DE L'IDIOME TUDESQUE.

— Hlodio, Hlod (Clodion), *célèbre*; — Méro-wig (Mérovée), *guerrier éminent*; — Hilde-ric (Childéric), *brave dans la bataille*; — Hlodo-wig (Clovis ou Louis), *guerrier fameux*; — Théode-rik (Thierry), *brave ou puissant sur le peuple*; — Hlodomir (Clodomir), *chef célèbre*; — Hilde-bert (Childebert), *brillant dans le combat*; — Dago-bert, *lumineux comme le jour*; — Hloter (Clotaire), *célèbre et éminent*; — Theode-bert, *resplendissant parmi le peuple*; — Hari-bert (Caribert), *éclatant dans l'armée*; — Gont-hramm (Gontran), *fort au combat*; — Hilpe-rik (Chilpéric), *puissant à secourir*; — Sighe-bert (Sigebert), *brillant par la victoire*; — Land-rik (Landry), *puissant dans le pays*; — Warnah-her (Varnachaire), *éminent par la protection*; — Ega, *subtil*; — Ebro-win (Ebroïn), *vainqueur en rapidité*; — Karle (Charles), *robuste*; — Karlo-man, *homme robuste*; — Ode (Eudes), *riche ou heureux*; — Rod-bert (Robert), *brillant par la parole*; — Radulf, *prompt au secours*; — Hug, *intelligent*. — D'après la *Deutsche grammatick* de Grimm.

2. Henri Martin, né à Saint-Quentin en 1810, mort en 1883, débuta dans les lettres par des romans, puis se consacra uniquement à l'étude de l'histoire. Il a laissé une *Histoire de France* qui est assurément la meilleure que nous ayons jusqu'à présent. Moins brillant et moins coloré que Michelet, H. Martin est plus exact, plus précis dans ses informations, plus sage dans ses jugements; il possède à un degré remarquable l'accent convaincu et contenu qui donne la vie au récit, la ligne sobre et sévère qui encadre l'action dramatique et donne au lecteur une vision très distincte des choses et des gens du passé. — Henri Martin professa l'histoire de France à la faculté des lettres de Paris (1848); plusieurs fois lauréat de l'Institut, il devint membre de l'Académie française (13 nov. 1879). Maire du XVI^e arrondissement (1870); député de l'Aisne (1871), sénateur (1876), il se montra toujours un patriote éclairé, consciencieux et impartial. La ville de Saint-Quentin lui a dressé une statue.

La reine Frédégonde.

Frédégonde, ancienne servante du palais, dont Chilpéric fit une reine des Francs, est assurément l'une des femmes les plus épouvantables de l'histoire. Epouse, reine et mère, elle érige l'assassinat en principe. Elle assassine pour garder sa couronne, pour se débarrasser d'une rivale, pour sauver sa vie, pour satisfaire ses passions et ses vengeances, pour accroître l'héritage de ses enfants, pour assurer la police dans ses États, pour dénouer des situations embrouillées. C'est par l'assassinat qu'elle règne et elle ne semble vivre que pour l'assassinat. Cette furie était pourtant capable de bons sentiments : elle aimait ses enfants comme la plus tendre des mères ; mais c'était d'un amour de fauve, qui ne lui inspirait pour autrui que de la férocité. Il arriva cependant un jour qu'elle se sentit prise de commisération pour les souffrances des autres. Son mari ayant écrasé la Neustrie sous le poids des plus lourds impôts, une épidémie de petite vérole s'abattit sur la Gaule et ses deux jeunes fils tombèrent malades.

Frédégonde et ses enfants. — « A la vue de ses deux fils en péril de mort, Frédégonde fut saisie des cruelles angoisses de cœur que la nature fait souffrir aux mères, et, sous le poids de l'anxiété maternelle, quelque chose d'étrange se passa dans cette âme si brutalement égoïste. Elle eut des éclairs de conscience et des sentiments d'humanité. Le mal qu'elle avait fait ou conseillé jusque-là, surtout les sombres événements de cette année, se représentaient à elle, troublaient son imagination et lui causaient un repentir mêlé d'effroi.

» Elle se trouvait un jour avec le roi dans la pièce du palais où leurs deux fils étaient couchés, en proie à l'accablement de la fièvre. Il y avait du feu dans l'âtre, à cause des premiers froids de septembre. Chilpéric, silencieux, donnait peu de signes d'émotion ; la reine, au contraire, soupirant, promenant ses regards autour d'elle et les fixant tantôt sur l'un tantôt sur l'autre de ses enfants, montrait, par son attitude et ses gestes, le trouble des pensées qui l'obsédaient. Dans un pareil état de l'âme, il arrivait parfois aux femmes germaniques de prendre la parole en vers improvisés ou dans un langage plus poétique et plus modulé que le simple discours. Frédégonde se tourna vers le roi, et, attachant sur lui un regard qui commandait l'attention, elle prononça les paroles suivantes :

« Il y a longtemps que nous faisons le mal et que la bonté
» de Dieu nous supporte ; souvent elle nous a châtiés par des
» fièvres et d'autres maux, et nous ne nous sommes pas amendés.

» Voilà que nous perdons nos fils ; voilà que les larmes des

» pauvres, les plaintes des veuves, les soupirs des orphelins les
 » tuent et nous n'avons plus l'espérance d'amasser pour
 » quelqu'un.

» Nous thésaurisons sans savoir pour qui nous accumulons
 » tant de choses; voilà que nos trésors restent vides de posses-
 » seurs, pleins de rapines et de malédictions.

» Est-ce que nos celliers ne regorgent pas de vin? Est-ce que
 » nos greniers n'étaient pas comblés de froment? Est-ce que nos
 » coffres n'étaient pas remplis d'or, d'argent, de pierres pré-
 » cieuses, de colliers et d'autres ornements impériaux? Ce que
 » nous avions de plus beau, voilà que nous le perdons. »

» Ici les larmes étouffèrent sa voix. Elle se tut et resta la tête
 penchée, sanglotant et se frappant la poitrine; puis elle se re-
 dressa comme inspirée par une résolution soudaine et dit au roi :
 « Eh bien! si tu m'en crois, viens et jetons au feu tous ces rôles
 » iniques; contentons-nous pour notre fisc de ce qui a suffi à ton
 » père, le roi Clotaire. » Aussitôt elle donna l'ordre d'aller cher-
 cher dans les coffres les registres de recensement. Lorsqu'elle
 les eut sous la main, elle les prit l'un après l'autre et les jeta
 dans le large foyer. Ses yeux s'animaient en voyant la flamme
 envelopper et consumer ces rôles à grand'peine; mais le roi
 Chilpéric, étonné de cette action inattendue, regardait sans pro-
 noncer un seul mot d'acquiescement. « Est-ce que tu hésites? »
 lui dit la reine d'un ton impérieux. « Fais ce que tu me vois
 » faire, afin que, si nous perdons nos fils, nous échappions du
 » moins aux peines éternelles. »

» Obéissant à l'impulsion qui lui était donnée, Chilpéric fit
 extraire de la salle du palais, où ils étaient réunis, tous les rôles
 dressés pour la perception des nouvelles taxes et commanda
 qu'ils fussent jetés au feu.

» Cependant la maladie nouvelle suivait son cours; le plus
 jeune des deux enfants succomba le premier. Les parents vou-
 lurent qu'il fût enseveli dans la basilique de Saint-Denis et ils
 firent transporter son corps de Braine à Paris, sans l'accompa-
 gner eux-mêmes. Tous leurs soins se portaient dès lors sur Clo-
 dobert, dont l'état ne donnait plus qu'une faible espérance.
 Renonçant pour lui à tout secours humain, ils le placèrent sur
 un brancard et le conduisirent à pied jusque dans Soissons, à la
 basilique de Saint-Médard. Là, suivant une des pratiques super-
 stitieuses du siècle, ils l'exposèrent couché dans son lit près de
 la tombe du saint et firent un vœu solennel pour le rétablisse-

ment de sa santé. Mais le malade, épuisé par la fatigue d'un trajet de plusieurs lieues, entra en agonie le jour même et il expira vers minuit... » (Augustin THIERRY¹, *Récits mérovingiens*; septième récit.)

Il ne restait plus qu'un héritier à Chilpéric, et c'était Clovis, le fils de cette Audowère que Frédégonde avait supplantée et fait enfermer dans un monastère. Ce nouveau tourment d'âme rendit à la reine ses fureurs, d'autant plus que le jeune prince affectait à son égard des airs de fierté méprisante. La perte de Clovis fut dès lors résolue, et il ne tarda pas à tomber sous le couteau d'un sicaire de Frédégonde. On raconta à son père qu'il s'était donné la mort et celui-ci n'en conçut aucun doute.

« Après la perte de tant d'enfants, il naquit un fils à Chilpéric. En réjouissance, le roi ordonna de rendre la liberté à tous les prisonniers et de faire remise des sommes dues à son fisc... Mais ce fils fut pris de la dysenterie l'année suivante et rendit l'âme. Le roi et la reine revinrent à Paris avec une douleur infinie et ensevelirent l'enfant. Sur ces entrefaites, on vint dire à Frédégonde que le pauvre petit avait succombé à des maléfices, et que le préfet Mummolus, qui depuis longtemps lui était odieux, était complice de ce crime. A cette nouvelle, la reine fut prise de fureur : elle fit saisir des femmes de la ville de Paris, les livra à la torture et les força à déclarer ce qu'elles savaient. Elles avouèrent avoir employé des maléfices et déclarèrent avoir fait mourir beaucoup de gens; ajoutant, ce qui semble incroyable : « O reine, nous avons sacrifié la vie de ton fils pour celle du » préfet Mummolus. » Mais la reine, les livrant à des tourments encore plus cruels, fit assommer les unes, brûler les autres, attacher d'autres à des roues qui leur brisaient les os, et se retira avec le roi dans sa ville de Compiègne, où elle lui révéla tout ce qu'elle avait entendu dire du préfet. Le roi envoya des servi-

1. Thierry (Jacques-Augustin), né à Blois (1795), entra à l'École normale (1811), quitta l'Université en 1815, et s'adonna tout entier aux travaux historiques. Ses principaux ouvrages sont : *Histoire de la conquête de l'Angleterre par les Normands* (1825); *Lettres sur l'histoire de France* (1827); *Dix ans d'études historiques* (1834); *Récits mérovingiens* (1840); *Recueil des monuments de l'histoire du tiers état* (1849-1856); *Essai sur la formation du tiers état* (1853). « Ses ouvrages, dit M. Guigniaut, popularisés par son style, par ce feu intérieur qui circule avec sa pensée, sous la forme pure et correcte de ses récits ou de ses considérations, ont exercé une action singulière sur le développement des études historiques dans notre pays. »

teurs ordonner à Mummolus de venir le trouver, et, après l'avoir interrogé, le fit charger de chaînes et livrer à divers tourments. On le suspendit à un poteau, les mains liées derrière le dos, et on lui demanda ce qu'il savait de ces maléfices ; mais il n'avoua rien. Cependant il confessa avoir pris souvent, de ces femmes, des onguents et des breuvages dont l'effet devait être de le mettre en grâce auprès du roi et de la reine. Lorsqu'il fut détaché du poteau, il rappela l'exécuteur et lui dit : « Allez annoncer au roi que je ne sens aucun mal des tourments qu'on m'a infligés. » A ces mots, le roi s'écria : « Ne faut-il pas qu'il soit sorcier pour n'avoir pas souffert de tant de tourments ? » Alors on l'étendit sur des roues et on le frappa de tant de coups de courroies triples, que les exécuteurs en étaient fatigués ; ensuite on lui entra des bâtons pointus dans les ongles des pieds et des mains, et, comme l'épée était déjà levée pour lui couper la tête, il obtint de la reine qu'on lui laissât la vie. Il fut envoyé, dépouillé de tout ce qu'il avait, dans la ville de Bordeaux, mais, à peine arrivé à sa destination, il rendit l'esprit. Ensuite la reine prit le trésor de son enfant, tant les vêtements que les autres effets, même les étoffes de soie, et les fit jeter dans le feu. On dit qu'il y en avait la charge de quatre chariots. Elle fit fondre l'or et l'argent dans une fournaise, afin qu'il ne lui restât rien d'entier qui pût lui rappeler la mort de son fils. » (GRÉGOIRE DE TOURS, VI, 23, 34, 35.)

Une ambassade de seigneurs goths étant venue demander à Chilpéric sa fille Rigonthe pour Récarède, fils de leur roi Leuvigild, il s'écria tristement : « Voici que nous sommes dans le deuil, comment pourrais-je célébrer les noces de ma fille ? » Il se décida néanmoins à accorder la main de Rigonthe.

Les aventures de Rigonthe. — « Vers les calendes de septembre, une grande députation de Goths vint trouver Chilpéric. Ce roi ordonna de prendre beaucoup de serviteurs appartenant aux maisons de fiscalins et de les mettre dans des chariots. Comme un grand nombre pleurait et ne voulait pas partir, il les fit retenir en prison pour pouvoir plus facilement les obliger à accompagner sa fille. Plusieurs, désespérés de se voir enlevés ainsi à leurs parents, s'étranglèrent dans leur douleur. Le fils était séparé du père, la mère de la fille, et ils s'en allaient avec de profonds gémissements ; on entendait tant de pleurs dans Paris, qu'on les a comparés aux lamentations d'Égypte.

Plusieurs personnes des meilleures familles, contraintes de s'en aller ainsi, firent leur testament, donnèrent leurs biens aux églises, et demandèrent qu'au moment où la fille de Chilpéric entrerait en Espagne, on ouvrit ces testaments, comme si elles étaient déjà dans le tombeau...

» Le roi, ayant convoqué les principaux Francs, célébra les noces de sa fille. Elle fut remise aux envoyés goths, et le roi lui donna de grands trésors ; sa mère y ajouta une telle quantité d'or, d'argent et de vêtements, que le roi, à cette vue, crut qu'il ne lui resterait plus rien. La reine, s'apercevant de son mécontentement, se tourna vers les Francs et dit : « Ne croyez pas, » ô Francs, qu'il y ait rien des trésors des anciens rois. Tout ce » que vous voyez provient de mes propriétés ; j'y ai ajouté le » fruit de mes travaux... Vous-mêmes, vous m'avez fait beau- » coup de présents desquels j'ai composé ce que vous voyez de- » vant vous, car il n'y a rien là des trésors publics. » De la sorte, elle abusa l'esprit du roi. Il y avait une telle immensité d'objets d'or, d'argent et d'effets précieux, qu'on en chargea cinquante chariots.

» La jeune fille fit ses adieux avec beaucoup de larmes et d'embrassements : au moment où elle franchissait la porte, l'essieu d'une des voitures cassa ; tous s'écrièrent alors *malheur !* ce qui fut interprété comme un funeste augure.

» A huit milles de Paris, Rigonthe fit dresser ses tentes. Pendant la nuit, cinquante hommes de sa suite se levèrent, prirent les cent meilleurs chevaux, tous les freins d'or, deux grands plats et s'enfuirent vers le roi Childebert. Durant la route, ceux qui pouvaient s'échapper prenaient la fuite, emportant avec eux tout ce qu'il leur était possible de saisir.

» Comme le roi craignait que son frère Gontran et son neveu Childebert ne tendissent quelque embûche à sa fille, il l'avait fait suivre d'une armée. Avec elle étaient des hommes du premier rang : le duc Bobon, accompagné de sa femme, pour servir à la jeune fille de paranymphe ; Domégésile, Ansovald, le maire du palais Waddon. Une partie des chefs et camériers quittèrent l'armée à Poitiers. Les autres poursuivirent leur route : ils se livrèrent à tant de brigandages qu'on pourrait à peine les raconter. Ils dépouillaient les cabanes des pauvres, ravageaient les vignes, emportaient les sarments avec les raisins, enlevaient les troupeaux et tout ce qu'ils pouvaient trouver et ne laissaient rien dans les lieux qu'ils traversaient, accomplis-

sant ce qui a été dit par le prophète Joël : « *La sauterelle a mangé les restes de la chenille, le ver les restes de la sauterelle, et la nielle les restes du ver.* »

» Cependant Rigonthe arriva à Toulouse avec ses immenses trésors ; se voyant près des frontières des Goths, elle ralentit sa marche d'autant plus que les siens lui disaient qu'il fallait s'arrêter, parce que leurs vêtements et leurs chariots étaient en mauvais état, et qu'il fallait d'abord remettre en bon ordre toutes ces choses, pour paraître avec élégance devant le prince des Goths.

» Tandis qu'ils s'arrêtaient pour ce motif, la mort du roi Chilpéric parvint aux oreilles du duc Didier. Réunissant des hommes déterminés, il entre dans Toulouse, enlève les trésors de Rigonthe, les dépose dans une maison sous la garde de soldats bien armés, et laisse à la princesse à peine de quoi vivre, jusqu'au moment de son retour dans la ville. Elle trouva un asile dans la basilique de Sainte-Marie, où se trouvaient des proscrits du roi son père.

» Frédégonde, après la mort de son mari, s'était réfugiée dans l'église de Paris. Ce fut là que Léonard, naguère domestique du palais, arrivé de la ville de Toulouse, vint la trouver et lui raconta les injures dont sa fille avait été l'objet... A cette nouvelle, Frédégonde, saisie de fureur, ordonna qu'on le mit à nu dans l'église même, et qu'après l'avoir dépouillé de ses vêtements ainsi que d'un baudrier qu'il avait reçu en présent du roi Chilpéric, on le chassât de sa présence. Elle fit également battre, dépouiller et mutiler les cuisiniers et les boulangers, et tous ceux qu'elle sut de retour de ce voyage.

» Elle envoya ensuite Cuppa à Toulouse, pour lui ramener sa fille Rigonthe. Celle-ci, déçue de ses espérances de grandeur, ne savait sur qui faire retomber le poids de sa mauvaise humeur. Elle s'en prit à sa mère Frédégonde, si bien qu'elle l'accablait d'outrages, disant qu'elle était la maîtresse et que sa mère devait la servir ; les deux reines en venaient souvent aux coups de poing et aux soufflets. Sa mère lui dit enfin : « Pourquoi me tourmentes-tu, ma fille ? Voilà les trésors de ton père ; prends-les et fais-en ce qu'il te plaira. » Et étant entrée dans le cabinet du trésor, elle ouvrit un coffre rempli de colliers et de bijoux précieux, et, après en avoir tiré pendant longtemps des bijoux qu'elle remettait à sa fille, elle lui dit : « Je suis fatiguée, mets la main dans le coffre et sors-en ce que tu trouveras. » Celle-ci

ayant enfoncé son bras dans le coffre pour en tirer des objets précieux, sa mère prit le couvercle et le lui appuya sur la tête ; puis, pressant de toutes ses forces, elle lui serrait la gorge contre la planche inférieure, de telle sorte que les yeux étaient prêts à lui sortir de la tête. Une servante, qui était dans le cabinet, se mit à crier de toutes ses forces en disant : « Accourez, accourez ; » voilà ma maîtresse que sa mère étrangle. » Aussitôt ceux qui étaient restés devant la porte à les attendre se précipitèrent dans le cabinet, et, sauvant Rigonthe d'un péril imminent, la conduisirent dehors. De tout cela, il s'engendra entre elles de violentes inimitiés, et il y avait sans cesse entre elles des querelles et des coups. » (GRÉGOIRE DE TOURS, VI, 34, 45; VII, 9, 10, 15; IX, 34.)

De la politique de Frédégonde. — « Veuve de Chilpéric, qu'elle avait fait assassiner, et reléguée dans sa villa de Rueil, Frédégonde était profondément affligée de se voir en partie dépouillée de son pouvoir, et, se trouvant inférieure à Brunehaut, elle envoya secrètement un clerc de ses familiers pour l'entourer de pièges et la tuer. Il devait s'introduire adroitement à son service, gagner sa confiance et la frapper en secret. Le clerc, s'étant rendu auprès de Brunehaut, gagna ses bonnes grâces en disant : « Je suis loin de la reine Frédégonde et viens » te demander ta protection, » puis il s'étudia à se montrer humble, attaché, soumis et serviteur dévoué de la reine. Mais peu après on reconnut que ce transfuge n'était qu'un traître. On l'enchaîna, on le battit de verges et, après lui avoir fait avouer son dessein, on le renvoya à sa maîtresse. Celle-ci, apprenant de sa bouche ce qui s'était passé, et comment il n'avait pu exécuter ses ordres, lui fit couper les mains et les pieds. » (GRÉGOIRE DE TOURS, VII, 20.)

« Frédégonde n'était pas femme à se décourager pour si peu. Elle fit fabriquer deux couteaux de fer dans lesquels elle ordonna de pratiquer des entailles assez profondes pour recevoir du poison, afin que, si le coup n'était pas mortel, l'action du poison arrachât promptement la vie. Elle remit ces couteaux à deux clercs et leur donna ainsi ses instructions : « Prenez ces glaives » et rendez-vous au plus vite près du roi Childebert, sous l'apparence de mendiants, puis, vous jetant à ses pieds, comme » pour lui demander l'aumône, percez-lui les deux flancs, afin » que Brunehaut, qui le gouverne avec arrogance, se trouve par » sa chute soumise à mon pouvoir. Si le jeune homme est si » bien gardé que vous ne puissiez arriver jusqu'à lui, tuez mon

» ennemie elle-même. La récompense qui vous attend pour
» cette action, c'est que, si vous y trouvez la mort, je donnerai
» des biens à vos parents, je les enrichirai et les rendrai les
» plus heureux de mon royaume. Bannissez donc toute crainte,
» et que les terreurs de la mort n'entrent pas dans votre sein,
» car vous savez que tous les hommes sont mortels. Armez vos
» âmes et considérez tout ce que vous voyez d'hommes vail-
» lants se précipiter dans les combats, d'où il résulte que leurs
» parents sont anoblis, surpassent tous les autres en richesses
» et sont élevés au-dessus de tous. » Tandis que cette femme
parlait ainsi, les clercs commencèrent à trembler. Les voyant
incertains, elle leur fit prendre un breuvage. Aussitôt la vi-
gueur rentra dans leurs âmes, et ils promirent d'accomplir tout
ce qu'elle avait commandé. Néanmoins, elle leur ordonna d'em-
porter un vase plein de ce breuvage, disant : « Lorsque vous
» voudrez faire ce que je vous ordonne, le matin, avant de
» commencer votre entreprise, prenez cette boisson, elle vous
» donnera la résolution nécessaire. » Après les avoir ainsi
instruits, elle les fit partir. Ils se mirent en route, mais, en arri-
vant à Soissons, ils furent pris par le duc Rauchingue; inter-
rogés, ils firent un aveu complet et furent jetés en prison. Peu
de jours après, Frédégonde, inquiète de savoir si ses ordres
avaient été accomplis, envoya un serviteur s'informer dans le
public si Childébert avait été tué. Le serviteur vint à Soissons;
là, ayant entendu dire que les clercs étaient détenus en prison,
il s'approcha de la porte; mais, comme il commençait à s'entre-
tenir avec les gardiens, il fut pris lui-même et retenu. Alors
tous ensemble furent envoyés au roi Childébert. Interrogés, ils
découvrirent la vérité. « La reine, dirent-ils, nous avait ordonné
» de nous présenter sous l'apparence de mendiants, et nous
» voulions te percer d'un poignard au moment où nous au-
» rions embrassé tes pieds, et, si le fer ne s'enfonçait pas assez
» vigoureusement, le poison dont il était empreint devait plus
» rapidement pénétrer jusqu'à ton âme. » Lorsqu'ils eurent
ainsi parlé, on les appliqua à divers tourments, on leur coupa
les mains, les oreilles et les narines, et ils moururent chacun
d'une mort différente. » (GRÉGOIRE DE TOURS, VIII, 30.)

« Frédégonde employait aussi le fer pour la bonne police de
ses Etats. Il s'éleva, un jour, une grande discorde parmi les
Francs de Tournai, parce que le fils de l'un d'entre eux repre-

nait souvent avec colère le fils d'un autre, qui, ayant reçu sa sœur en mariage, l'avait ensuite délaissée. Ils en vinrent, à ce point, que le jeune homme se jeta sur son beau-frère et le tua avec l'aide des siens; lui-même fut tué par les gens avec lesquels était venu son adversaire, et des deux troupes il n'en resta qu'un seul homme, faute d'un bras pour le frapper. Les parents des deux côtés s'élevèrent alors les uns contre les autres. Plusieurs fois, la reine Frédégonde les pressa de renoncer à leur inimitié et de faire la paix, mais, ne pouvant les apaiser par des paroles de douceur, elle les réprima avec la hache. Ayant invité un grand nombre de gens à un festin, elle fit asseoir les trois adversaires sur un même banc. Lorsque le repas se fut prolongé un certain temps, comme la nuit obscurcissait la terre, les tables emportées selon la coutume des Francs, les convives demeuraient assis sur le banc où ils avaient été placés. On avait pris tant de vin que tous les convives en étaient appesantis, les serviteurs ivres étaient tombés et s'étaient endormis; alors Frédégonde ordonna à trois hommes de venir, avec des haches, derrière les trois convives, et, pendant que ceux-ci conversaient, ils les frappèrent au même moment, et, pour ainsi dire, d'un seul coup. Tous trois furent tués et le festin finit. » (GRÉGOIRE DE TOURS, X, 27.)

Une forêt qui marche.

Frédégonde vécut plusieurs années encore pour le malheur de ses voisins. Gontran étant mort, Childebart II, fils de Brunehaut, hérita de ses Etats; il se crut alors assez fort pour se venger de son ennemie et réunir la Neustrie à ses deux royaumes d'Austrasie et de Bourgogne. L'auteur anonyme des *Gesta Francorum* nous raconte l'histoire de la lutte avec des circonstances empreintes, il est vrai, d'une couleur romanesque, mais où l'on pourrait voir une tradition conservée par le peuple neustrien.

« En ce temps-là, les Austrasiens, les Burgondes et les auxiliaires d'au delà du Rhin se réunirent en grand nombre. Avec leurs patrices Gondebald et Wintrion, ils traversèrent la Champagne et arrivèrent sur le territoire de Soissons qu'ils ravagèrent. A cette nouvelle, Frédégonde, Landry et tous les autres chefs des Francs neustriens rassemblèrent leur armée. Frédégonde vint à Braine et fit beaucoup de présents aux hommes de guerre, les exhortant à combattre avec courage contre leurs ennemis. Comme elle voyait que l'armée des

Austrasiens était formidable, elle réunit les chefs neustriens et leur donna le conseil suivant : « Levons-nous pendant la nuit, » et, prenant avec nous des lanternes, marchons contre nos » ennemis. Pour que leurs sentinelles ne puissent nous voir, les » hommes porteront dans leurs mains des branches d'arbres ; » des sonnettes seront attachées au cou des chevaux. Au point » du jour, jetez-vous sur cette armée, peut-être serez-vous vain- » queurs. » Le conseil plut, et le jour du combat fut désigné : on devait livrer bataille près du bourg de Droissy, sur le territoire de Soissons. Suivant l'avis qu'elle-même a donné, Frédégonde se lève pendant la nuit : on prépare les armes, on prend des branches d'arbres, on monte à cheval et on arrive à Droissy. La reine portait son petit Clotaire entre ses bras.

» Les Francs avaient encore la vieille et barbare coutume de boire le vin ou la bière jusqu'à l'ivresse, surtout les veilles de combat. Chez eux aussi s'était conservé l'usage d'attacher des clochettes au cou des animaux que l'on abandonnait dans les pâturages ; s'ils venaient à s'en écarter, on en était ainsi averti.

» Lorsque les hommes qui faisaient la garde autour du camp austrasien aperçurent les branches d'arbres et qu'ils entendirent le bruit des sonnettes, l'un d'eux dit à son voisin : « Est-ce » qu'il n'y avait point là-bas, hier soir, une vaste plaine? » Comment s'y trouve-t-il un bois aujourd'hui? » Mais l'autre se mit à rire en disant : « Tu étais ivre hier, tu es fou aujourd'hui ; n'entends-tu pas les clochettes de nos chevaux qui » paissent le long de ce bois? » Pendant ce temps le jour vint à paraître, les Neustriens se précipitèrent sur les Austrasiens au son des trompettes, et en exterminèrent la plus grande partie ; les hommes tombèrent en foule, depuis le plus petit jusqu'au plus grand. Gondebald et Wintrion eurent grande peine à fuir¹. »

1. Ce stratagème a été employé plusieurs fois au moyen âge. Lorsque Guillaume, vainqueur à Hastings, marchait sur Londres, il aperçut une forêt mouvante : c'étaient les hommes de Kent portant devant eux un rempart mobile de branchages. Ils tombèrent sur les Normands et arrachèrent à Guillaume la garantie de leurs libertés. — Shakespeare, dans *Macbeth*, s'est inspiré de ce souvenir. L'assassin du roi Duncan, devenu roi à son tour, est allé consulter les sorcières sur sa destinée ; elles font apparaître un fantôme qui lui prophétise qu'il ne sera vaincu que lorsque la forêt de Birnam, s'avancant vers la haute montagne de Dunsinane, marchera contre lui. Macbeth s'écrie : « Cela n'arrivera jamais ; qui peut faire mouvoir une forêt et forcer des arbres à détacher des racines enfouies sous terre ? » Quelques années plus tard, Malcolm, fils de Duncan, marche sur Dunsinane, à la tête d'une puissante armée. — « Quelle est donc cette forêt ? » dit le général Siwald.

Le roi Dagobert.

C'est une bien triste famille que celle des Mérovingiens. De Clovis à ses arrière-petits-fils on ne compte que des criminels. Clotaire II, que les historiens considèrent comme un prince doux et pieux, se donne le plaisir de faire attacher sa tante Brunehaut à la queue d'un cheval indompté qui la met en pièces. Enfin nous arrivons à Dagobert. Si jamais roi a joui d'une bonne réputation, c'est assurément celui-là. Les moines de Saint-Denis en ont fait le meilleur des princes, la poésie populaire le meilleur des hommes. Malheureusement l'histoire n'est d'accord ni avec la chronique, ni avec la chanson. Le biographe anonyme de Dagobert, tout en voulant faire son éloge, nous le peint comme le digne petit-fils de Chilpéric et de Frédégonde.

Voici comme on racontait jadis la vie du bon roi Dagobert dans le monastère de Saint-Denis qu'il avait fondé.

« Le roi Clotaire eut un fils de la reine Bertrude qui eut nom Dagobert. Cet enfant était moult beau, moult gracieux et digne de gouverner le royaume. Le roi bailla au noble damoiseau un maître qui avait nom Sandragésiles pour le garder et lui enseigner ce qui était bon et loyal ; mais cet homme, dès qu'il fut monté de bas en haut, devint orgueilleux et monta en si grande folie qu'il tendait à avoir le royaume par le pouvoir que le roi lui avait donné. Tout fut conté à l'enfant Dagobert, qui, un jour que le roi Clotaire était allé chasser, appela son maître et commanda qu'il fût fortement battu, et prit un coutelet et lui coupa la barbe. En ce temps, c'était la plus grande honte que l'on pût faire à un homme comme de la barbe couper.

» Au soir, le roi Clotaire revint de chasse et Sandragésiles s'en vint devant lui comme il était, en pleurant de ce qu'on lui avait fait. Moult fut le roi courroucé et commanda qu'on lui

— « C'est le bois de Dunsinane. » — « Que chaque soldat, ordonne Malcolm, coupe une branche et la porte devant lui. Par là, nous cacherons la marche de notre armée et mettrons en défaut les rapports des espions sur sa force. » Macbeth, tranquille derrière les remparts de Dunsinane, attend le choc de l'ennemi ; il a foi dans la prophétie du fantôme. « Plantez, dit-il à ses soldats, notre étendard sur la muraille : je ne craindrai ni la mort ni le poison tant que la forêt de Birnam ne viendra pas à Dunsinane. » Un messenger arrive : « Mon gracieux souverain, dit-il, je voudrais vous apprendre ce que je puis dire que j'ai vu ; mais je ne sais comment vous l'annoncer. » — « Allons, parle, te dis-je. » — « Comme je veillais à mon poste sur la colline, j'ai jeté ma vue sur le bois de Birnam et il m'a semblé que la forêt se mettait en mouvement et marchait. » — « menteur ! coquin ! » — « Déchargez sur moi votre courroux, si je ne dis pas la vérité : à la distance de trois milles, vous pouvez vous-même le voir ; oui, voir la forêt qui s'avance. » A ces mots, Macbeth se trouble, car il comprend que l'oracle va s'accomplir. Les soldats de Malcolm jettent les rameaux qui les couvrent et donnent l'assaut à la forteresse.

amenât Dagobert. L'enfant, sachant le mécontentement de son père, se sauva dedans la maisonnette des Martyrs.

» Quand son père sut qu'il s'était enfui là, il envoya des sergents pour qu'ils l'amenassent tout de suite; mais, quand ceux-ci furent à une demi-lieue près, ils ne purent aller en avant. Au roi retournèrent et racontèrent ce qui était advenu. Le roi s'approcha du lieu, mais la divine puissance le châtia aussi comme elle avait fait des sergents. Mout fut Clotaire ébahi de cette merveille, il mit bas sa grande ire (*colère*) et pardonna entièrement à son fils.

» Il appela Dagobert peu de temps après et lui bailla tout le royaume d'Ostrasie à gouverner, mais en retint une partie. Le roi Dagobert épousa à Clichy la reine Gomantruz, mais, trois jours après les noces, sourdit contention entre lui et son père, car il le requérait que il le laissât jouir de toutes les appartenances du royaume d'Ostrasic. Les évêques et les prud'hommes mirent la paix entre le père et le fils.

» Le roi Dagobert était beau jouvenceau, noble et pieux, qui usait du conseil de saint Arnould et d'un noble prince qui était maire du palais et avait nom Pépin.

» En son palais était un chevalier du plus grand lignage qui s'appelait Rodoalz, mais qui usa mal de l'honneur que le roi lui avait fait; aussi Dagobert déclara qu'il le ferait occire. Rodoalz, qui eut peur, s'enfuit au roi Clotaire, qui pria son fils de lui pardonner. Ne sais combien de temps après, étant venu avec le roi en la cité de Trèves, Rodoalz s'approcha de la chambre de Dagobert; mais, quand celui-ci le vit, il commanda à un sien chevalier que il lui coupât la tête sans demeure.

» Le roi Dagobert était au royaume d'Ostrasie, quand le roi Clotaire, son père, trépassa. Il avait un frère qui avait nom Haribert. Un oncle, qui avait nom Bronulfe, voulait le mettre en possession du royaume contre Dagobert; mais la chose advint tout autrement. Toutefois, Dagobert en possession des royaumes, en donna à son frère une petite partie.

» Ja avait le roi Dagobert régné sept ans depuis la mort de son père, quand il visita la Bourgogne. Grande peur avaient de son arrivée les prélats et les barons du pays. Aux pauvres qui se complaignaient à lui il procurait joie et justice. Il avait si grande attention au peuple de son royaume que, par le désir qu'il avait de bien faire, ne prenait-il oncques le temps de dormir et de se saouler de viande. Étant à Lathone (*Saint-Jean de Losne*), un

jour qu'il entra dans un bain, il commanda à deux ducs et à un patrice que ils occissent en ce même lieu l'oncle Bronulfe pour sa déloyauté ; et ceux-ci accomplirent son commandement.

» Le roi, qui si bon était et si droiturier, changea ses vertus en vices, car il prenait et tollait le bien des églises et des abbayes. En autres choses qu'il tollit aux églises pour noblement orner et enrichir l'église Saint-Denis, — car ce fut toujours son étude, — il prit une porte de cuivre en l'église Saint-Hilaire de Poitiers, moult belle et moult riche.

» En ce temps-là, des marchands francs allant en Esclavonie furent dépouillés de leur avoir. Le roi envoya Sicaire à Samon, roi d'Esclavonie. Pour ses paroles deshonnêtes, Samon fit bouter hors Sicaire. Dagobert, courroucé de cette honte, envoya ses osts (*armées*) contre les Esclavons, mais les Ostrasiens furent mis en fuite et les Esclavons s'étendirent par toute la Thuringe et es terres voisines.

» En ce temps-là aussi, les Bulgares, déconfits et chassés de leurs terres par les Avars, s'en allèrent au roi Dagobert et lui requièrent terres pour habiter. Il leur répondit que ils allassent en Bavière pour cet hiver. Tandis que ils demeuraient avec les Bavaois, le roi appela les Bavaois privément, et leur commanda que chacun occit celui qui avec lui demeurait, et femmes et enfants, tous en une nuit. Ainsi fut fait comme il le commanda. Tous furent occis en la nuit qui fut assignée pour faire si grande cruauté.

» Le très noble roi Dagobert était bien morigéné et plein de bonnes grâces, car il était sage et de sens subtil, doux et débonnaire envers ses familiers, horrible et épouvantable aux mauvais et aux rebelles ; aux églises et aux pauvres il était très large donneur. Et si il eut en lui aucuns vices pour ce que il greva les églises, pour son royaume gouverner, — car nul n'est parfait en toutes choses, — l'on peut croire que il put trouver légèrement miséricorde envers Notre Seigneur par les larges aumônes que il donnait, selon l'Écriture qui dit que comme l'eau éteint le feu, l'aumône éteint le péché ; et par les prières des saints et des saintes pour lesquels il fonda des églises. » (D'après les *Gestes de Dagobert* et les *Chroniques de Saint-Denis* ¹.)

1. L'auteur des *Gestes de Dagobert* était un moine de Saint-Denis, dont on ignore le nom et qui vivait probablement dans le cours du neuvième siècle. — Les moines de Saint-Denis, au douzième siècle, commencèrent une immense publication dite

Les moines ont beaucoup pardonné à Dagobert parce qu'il fut grand aumônier et grand bâtisseur d'églises. Certes, on ne voit pas trop ce qu'on peut louer dans sa vie. Mauvais écolier, mauvais fils, mauvais frère, mauvais neveu, mauvais époux, roi inique et cruel, hôte perfide, il se rend coupable de tous les crimes qu'un Mérovingien peut commettre. Mais les moines de Saint-Denis pouvaient-ils laisser aller en enfer le fondateur de leur abbaye? C'est à peine s'ils ont vu des peccadilles là où nous voyons des crimes. Ils ont voulu avant tout lui assurer une belle fin et le conduire tout droit en paradis.

L'enfer mérovingien.

De même que Dante a placé dans le Paradis ceux qu'il avait aimés, et plongé dans l'Enfer ses ennemis politiques, les chroniqueurs et les légendaires monastiques ont mis infailliblement dans le ciel les bienfaiteurs des couvents et des églises et précipité impitoyablement dans les flammes éternelles les contempteurs des lois et des privilèges ecclésiastiques. Voici ce qui advint au roi Dagobert.

La légende de Dagobert. — Le jour où mourut ce prince, un pieux solitaire, qui vivait dans l'une des îles Lipari, fut invité à prier pour le repos de son âme. Tandis qu'il était en prière, il vit apparaître une barque pleine de diables qui accablaient de coups une pauvre âme qu'ils traînaient droit à la chaudière de Vulcain. La pauvre âme, qui n'était autre que celle du roi Dagobert, se débattait et invoquait saint Denis, saint Martin, saint Maurice. Aussitôt le tonnerre gronde, la nue s'ouvre et trois hommes vêtus de blanc s'élancent à la poursuite des diables, leur arrachent l'âme prisonnière et l'apportent en la *perdurable joie du Paradis* en chantant des psaumes.

La légende d'Ebroïn. — Un homme, qui avait été aveuglé par l'ordre du maire Ebroïn, vivait retiré dans l'île Barbe, près de Lyon. Une nuit, comme il était en oraison aux bords de la Saône, il entendit le bruit d'un vaisseau qui remontait le fleuve à grande force de rames. Il demanda où allait ce navire et une voix terrible retentit à ses oreilles : « C'est Ebroïn que nous emportons à la chaudière infernale ! » Ebroïn ne s'était pas fait d'amis dans le ciel, comme jadis le roi Dagobert. Aucun saint ne descendit du paradis pour délivrer son âme et le persécuteur de l'évêque saint Léger fut précipité dans la chaudière de Vulcain.

La légende de Charles Martel. — Charles Martel qui, pour payer ses soldats, avait dépossédé plusieurs évêques et abbés de la Neustrie et de la Bourgogne, n'eut pas, dans l'autre monde, un meilleur sort qu'Ebroïn. Saint Euchère, évêque d'Orléans, s'étant mis un jour en prière, se laissa si bien absorber par la méditation des choses célestes qu'il fut transporté dans l'autre vie; là, par la révélation du Seigneur, il vit Charles tourmenté au plus bas des enfers. Comme il en demandait la cause à l'ange qui le conduisait, celui-ci lui répondit que, par la sentence des saints, il était condamné aux peines éternelles pour avoir envahi leurs biens. De

Grandes Chroniques qui furent poussées jusqu'au règne de Charles VII. La première partie est une vaste et indigeste compilation d'ouvrages antérieurs au douzième siècle.

retour dans le monde des vivants, Euchère raconta ce qu'il avait vu à saint Boniface et à Fulrad, abbé de Saint-Denis, leur donnant pour preuve de la vérité de ce qu'il rapportait de Charles Martel que, s'ils allaient à son tombeau, ils n'y trouveraient point son corps. En effet, ceux-ci ayant fait ouvrir le tombeau, il en sortit un serpent tout noir et le tombeau fut trouvé vide et noirci comme si le feu y avait pris.

Le palais mérovingien.

La villa de Braine. — « A quelques lieues de Soissons, sur les bords d'une rivière, se trouve la petite ville de Braine. C'était, au sixième siècle, une de ces immenses fermes où les rois des Francs tenaient leur cour, et qu'ils préféraient aux plus belles villes de la Gaule. L'habitation royale n'avait rien de l'aspect militaire des châteaux du moyen âge : c'était un vaste bâtiment, entouré de portiques d'architecture romaine, quelquefois construit en bois poli avec soin, et orné de sculptures qui ne manquaient pas d'élégance. Autour du principal corps de logis se trouvaient disposés par ordre les logements des officiers du palais et ceux des chefs de bande qui, selon la coutume germanique, s'étaient mis avec leurs guerriers dans la *truste* du roi, c'est-à-dire sous un engagement spécial de vasselage et de fidélité. D'autres maisons de moindre apparence étaient occupées par un grand nombre de familles qui exerçaient, hommes et femmes, toutes sortes de métiers, depuis l'orfèvrerie et la fabrication des armes jusqu'à l'état de tisserand et de corroyeur, depuis la broderie en soie et en or jusqu'à la plus grossière préparation de la laine et du lin.

» La plupart de ces familles étaient gauloises, nées sur la portion du sol que le roi s'était adjudgée comme part de la conquête, ou transportées violemment de quelques villes voisines pour coloniser le domaine royal ; mais, si l'on en juge par la physionomie des noms propres, il y avait aussi parmi elles des Germains et d'autres barbares dont les pères étaient venus en Gaule, comme ouvriers ou gens de service, à la suite des bandes conquérantes. D'ailleurs, quelle que fût leur origine ou leur genre d'industrie, ces familles étaient placées au même rang, et désignées par le même nom, par celui de *lites* en langue tudesque, et en langue latine par celui de *fiscalins*, c'est-à-dire attachés au fisc. Des bâtiments d'exploitation agricole, des haras, des étables, des bergeries et des granges, les masures des cultivateurs et les cabanes des serfs du domaine complétaient le vil-

lage royal, qui ressemblait parfaitement, quoique sur une plus grande échelle, aux villages de l'ancienne Germanie. Dans le site même de ces résidences, il y avait quelque chose qui rappelait le souvenir des paysages d'outre-Rhin ; la plupart d'entre elles se trouvaient sur la lisière, et quelques-unes au centre des grandes forêts mutilées depuis par la civilisation, et dont nous admirons encore les restes.

» Braine fut le séjour favori de Chlothar, le dernier des fils de Chlodowig. C'était là qu'il faisait garder, au fond d'un appartement secret, les grands coffres, à triple serrure, qui contenaient ses richesses en or monnayé, en vases et en bijoux précieux ; là aussi qu'il accomplissait les principaux actes de sa puissance royale. Il y convoquait en synode les évêques des villes gauloises, recevait les ambassadeurs des rois étrangers et présidait les grandes assemblées de la nation franke, suivies de ces festins traditionnels parmi la race teutonique, où des sangliers et des daims entiers étaient servis tout embrochés, et où des tonneaux défoncés occupaient les quatre coins de la salle. Tant qu'il n'était pas appelé au loin par ses guerres, Chlothar employait son temps à se promener d'un domaine à l'autre. Il allait de Braine à Attigny, d'Attigny à Compiègne, de Compiègne à Verberie, consommant à tour de rôle, dans ses fermes royales, les provisions en nature qui s'y trouvaient amassées, se livrant avec ses leudes de race franke aux exercices de la chasse, de la pêche ou de la natation... » (Aug. THIERRY, *Récits des temps mérovingiens.*)

Les Palatins. — Dans la langue officielle des Mérovingiens, le mot *palais* ne signifiait pas seulement la maison royale, mais encore l'entourage du roi, la cour, *aula*. Les hommes qui faisaient partie du palais étaient appelés *aulici*, *palatini*.

Les principaux d'entre eux portaient le titre de *convives du roi*¹. Un Romain pouvait être convive du roi aussi bien qu'un

1. On a souvent confondu les *leudes*, les *antrustions* et les *convives du roi*. Le *leude* ne faisait pas partie du palais. Ce mot s'appliquait à l'homme qui, sans être de condition servile, avait contracté envers un autre un lien de sujétion personnelle. Chaque roi mérovingien avait ses leudes, ses fidèles, qui étaient pour lui plus que des sujets ordinaires.

L'*antrustion* était rattaché au roi par des liens plus étroits encore que le leude. Dire d'un homme qu'il était dans la *truste du roi*, c'était dire d'une part qu'il était lié au roi par des devoirs très rigoureux de fidélité ; de l'autre, que le roi lui devait une protection particulière, et le roi marquait cette protection en taxant sa vie au

Franc. C'était parmi ces personnages que le roi prenait les grands du palais, *proceres palatii, optimates*; on les traitait de *virii magnifici* ou *magnificentissimi*. Quand on leur parlait, on disait : *Votre Magnificence, Votre Grandeur*.

La vie de cour commençait d'ordinaire dès la première jeunesse. Il y avait, au palais, une sorte d'école pour les jeunes gens, où l'on apprenait ce qu'il était nécessaire de savoir au palais, *eruditionem palatinam, aulicas disciplinas*, c'est-à-dire l'art de servir le maître et les connaissances indispensables à la gestion des emplois administratifs.

Services domestiques. — Après quelques années de cette éducation, le jeune homme entrait dans les services du palais. Il y en avait deux catégories : les services *domestiques* et les services *administratifs*.

Dans la haute domesticité qui entoure la personne du prince, on trouve : les échansons, *pincernæ*; les chambellans, *cubicularii*; les sénéchaux, *senescalci*; les chefs de l'écurie, *marescalci*, dont le chef est le connétable, *comes stabuli*; les clercs de la chapelle; les médecins, dont le premier porte le nom d'*archiater*; les musiciens, les chanteurs, etc.

Les bureaux. — Les services administratifs étaient encore plus nombreux. Le palais renfermait ce qu'on appellerait aujourd'hui les bureaux ou les ministères, ce qu'on appelait alors les *scrinia*, les portefeuilles. On écrivait beaucoup dans les palais mérovingiens. C'étaient des diplômes royaux, *testamenta regalia*; des ordres, *præcepta*; des ordonnances, *decretu, edicta, capitula*; toutes sortes de lettres, *chartæ*, lettres de donation, de vente, de jugement, etc. Pour tant de chartes, il fallait un grand nombre d'employés. Il y avait des *notarii* ou *amanuenses*, des *scriptores* ou *scribæ*, des *commentarienses*. Tous ces noms sont latins; ils sont ceux qui étaient usités dans l'empire romain. En arrivant en Gaule, les rois francs n'ont fait que conserver ce qui existait avant eux dans les palais impériaux. De même que, dans nos révolutions modernes, les chefs de l'Etat passent et les bureaux restent, de même, après la substitution des rois francs aux fonc-

au triple de celle du simple homme libre. Ainsi, tandis que le meurtre d'un ingénu se payait 200 sous, celui d'un antrustion en valait 600. Pour la plupart des historiens, *antrustion* et *convives du roi* sont deux mots synonymes. M. Fustel de Coulanges fait du second mot un titre d'honneur réservé aux principaux personnages du palais.

tionnaires impériaux, la chancellerie impériale servit les nouveaux maîtres.

Dans les bureaux, nous voyons figurer les *cancellarii* et les *référéndaires*, chargés de signer et de sceller les actes royaux; les *camerarii* et les *thesaurarii*, préposés à la garde du trésor. Le trésor comprenait trois choses : 1° le dépôt où s'entassaient l'or et l'argent monnayés (*ærarium, fiscus, camera*); 2° les chambres où s'accumulaient les objets précieux, et parfois les objets d'art; 3° le chartrier ou trésor des chartes, où était conservé ce qu'on appellerait aujourd'hui les archives du royaume.

Il y avait encore des officiers du palais qu'on appelait des *domestiques*. C'étaient de très hauts fonctionnaires qui prenaient rang au-dessus des comtes, et portaient le titre de *vir illuster*. Les *domestici* avaient la surveillance et l'administration des villas royales; ils étaient ce que nous appellerions des directeurs du domaine. Plusieurs d'entre eux étaient attachés à la résidence royale. Les différents dignitaires de la cour passaient très souvent d'un service à un autre. Il n'était pas rare de voir un échanson devenir comte; un comte devenir chambellan; un chambellan, référendaire et même général d'armée.

Les rois mérovingiens n'avaient pas de capitales; ils vivaient peu dans les villes. Le palais, c'est-à-dire le gouvernement, se déplaçait avec eux et les suivait de villa en villa; c'était une sorte de capitale mouvante, un gouvernement ambulante, un grand corps qui ne se séparait pas du roi, et duquel le roi ne pouvait se séparer; car le palais seul était en état de suppléer à son insuffisance; en cas de minorité, c'était lui qui gouvernait au nom du roi enfant. « On peut, dit Fustel de Coulanges ¹, regarder le palais comme l'institution capitale, l'institution maîtresse de l'époque mérovingienne. »

Le maire du palais. — Le chef de ce grand corps se nommait le *maire du palais*: il était chargé de maintenir l'ordre et l'obéissance parmi les fonctionnaires du palais; il jugeait et punissait leurs fautes. Son autorité s'étendait jusque sur les ducs et les comtes qui gouvernaient les provinces, et en général sur tous ceux qui exerçaient un emploi public.

Aucun écrivain du temps ne nous donne la liste de ses attributions, et sans doute cette liste n'existait pas. Elles étaient

1. On lira avec intérêt les pages que cet historien consacre au palais mérovingien dans sa *Monarchie franque*, ch. viii.

indéfinies et illimitées. Le maire était, suivant les circonstances, le premier juge, le premier chef militaire, le premier des trésoriers, le premier des administrateurs.

Le maire était nommé et choisi par le roi qui seul pouvait le révoquer, comme lui-même pouvait révoquer les ducs et les comtes, et en nommer d'autres à leur place.

Le maire était le premier ministre et même le ministre unique de cette monarchie absolue. Le palais gouvernait le royaume, le maire gouvernait le palais et par lui le royaume ; c'est ainsi qu'il fut le maître de tout¹.

Un plaid royal sous le bon roi Gontran.

Bien qu'ils fissent de leur mieux pour se conformer aux lois de l'urbanité romaine, les rois mérovingiens n'arrivaient pas toujours à réprimer leur naturel tudesque, et bien souvent ce fut au milieu des injures et des violences qu'ils rompirent des assemblées et des conférences convoquées dans un but tout pacifique. Grégoire de Tours nous a conservé le souvenir d'un de ces réunions tumultueuses.

« L'époque fixée pour le plaid étant arrivée, Childebert envoya vers le roi Gontran l'évêque Ægidius, Gontran-Boson, Sigivald et plusieurs autres. Lorsqu'ils furent en présence du souverain, l'évêque dit : « Nous rendons grâce au Dieu tout-puissant, roi très pieux, de ce qu'après bien des fatigues, il t'a remis en possession de tes pays et de ton royaume. » Le roi répondit : « On doit de dignes actions de grâces au Roi des Rois dont la miséricorde a daigné accomplir ces choses ; mais non à toi, qui par tes perfides conseils et tes fourberies, as fait, l'an passé, incendier mes Etats ; toi qui n'as jamais tenu ta foi à aucun

1. Les circonstances aidèrent à faire passer le pouvoir des mains du roi dans celles des maires. La plupart des Mérovingiens moururent jeunes. Sur 28 princes dont on croit connaître la date de la naissance et de la mort, 21 sont appelés à régner avant leur 20^e année. Sur ces 21 princes, 16 ne sont que des enfants qui n'ont pas atteint 15 ans. Bien peu d'entre eux atteignent leur 30^e année. C'est un bon temps pour les régences : les maires s'habituent peu à peu à mettre la main sur l'autorité royale, et ils s'y habituent si bien qu'ils finissent par la garder. — Le Mérovingien qui vécut le plus longtemps fut Gontran, qui alla jusqu'à 68 ans ; vint ensuite Clotaire I^{er}, 63 ans ; Clovis n'atteignit que 45 ans ; Dagobert, 35. Les princes qui montèrent le plus tard sur le trône furent Caribert I^{er}, 40 ans ; Chilpéric, 37 ; Gontran, 36 ; et un roi fainéant du nom de Chilpéric II, 44 ans. A part ce Chilpéric et Dagobert II, tous les fainéants étaient des enfants à leur avènement.

homme, toi dont l'astuce est fameuse, et qui te conduis partout, non en évêque, mais en ennemi de notre royaume. » A ces mots, l'évêque, pénétré d'un profond ressentiment, garda le silence. Un des députés reprit : « Ton neveu, Childebert, te supplie de lui faire restituer les cités dont son père était en possession. » Gontran répondit : « Je vous ai déjà dit que nos traités me confèrent ces villes, c'est pourquoi je ne veux point les rendre. » Un autre député dit à son tour : « Ton neveu te prie de lui faire remettre la cruelle Frédégonde, qui a fait périr tant de rois, pour qu'il venge sur elle la mort de son père et de ses cousins. » Gontran lui répondit : « Elle ne peut être remise en son pouvoir, parce qu'elle a un fils qui est roi ; et, d'ailleurs, je ne crois pas vrais tous les crimes que vous lui imputez. » Ensuite Gontran-Boson s'approcha du roi comme pour lui faire part de quelque événement ; et, comme le bruit s'était répandu que Gondowald venait d'être proclamé roi, Gontran, prévenant ses paroles, lui dit : « Ennemi de notre pays et de notre trône, tu es allé récemment en Orient pour en ramener un Ballomer (le roi appelait ainsi Gondowald), homme toujours perfide et qui ne tiens aucune de tes promesses ! » Boson lui répondit : « Toi, seigneur et maître, tu es assis sur le trône royal, et personne n'ose répondre à ce que tu dis. Mais je soutiens que je suis innocent, et s'il y a quelqu'un, mon égal, qui m'impute en secret ce crime, qu'il vienne ici en public et se fasse entendre. Pour toi, très pieux roi, remets le tout au jugement de Dieu, et qu'il décide en nous voyant combattre en champ clos. » Comme tout le monde gardait le silence, le roi dit : « Un même intérêt doit exciter tous les guerriers à repousser de nos frontières un étranger dont le père a tourné la meule. Oui, je vous le dis en vérité, son père a manié la carde et fait de la laine. » — « Prétends-tu donc, répondit un député, que cet homme a eu deux pères, l'un cardeur et l'autre meunier, car on n'a point ouï dire qu'un seul homme, si ce n'est en matière spirituelle, puisse avoir deux pères. » A ces mots, l'assemblée éclata de rire. Un autre député dit : « Nous te disons adieu, ô roi ! puisque tu ne veux pas rendre les cités de ton neveu, nous savons où est la hache encore affilée qui a tranché la tête à tes frères ; elle te fera bientôt sauter la cervelle » ; et ils se retirèrent après ce bruyant débat. A ces mots, le roi, enflammé de colère, ordonna qu'on leur jetât au visage, pendant qu'ils se retiraient, du fumier de cheval, de la paille, du foin pourri et de la boue puante des

rues de la ville. Couverts d'ordures, les députés se retirèrent, avec cet immense outrage. » (GRÉGOIRE DE TOURS, *Histoire de France*, l. VII, XIV.)

La loi salique.

Les Francs ont beaucoup emprunté aux Romains. Ils tiennent d'eux la plus grande partie de leurs services administratifs, financiers et même militaires. Ils ont adopté leurs mœurs, leur langue et leurs lettres. Il est néanmoins un certain nombre d'institutions qu'ils ont apportées de Germanie en Gaule sans rien y changer; telle est, par exemple, leur justice qui, par ses principes et sa procédure, s'éloigne complètement de la justice romaine.

Chez les Francs, comme du reste chez les autres Germains, la plupart des crimes et des violences sont considérés non comme des délits publics, mais comme des offenses à des particuliers; le soin de poursuivre la vengeance d'un sévice quelconque est laissé aux parents de la victime; les offensés sont libres de poursuivre l'offenseur jusqu'à ce qu'ils lui aient fait subir la peine du talion. Si, se sachant découvert, l'offenseur a peur qu'on ne lui rende le mal pour le mal, il garde la faculté de composer avec les offensés, c'est-à-dire de les désintéresser en leur payant le *wergeld* ou argent du sang. Il ne s'agit que d'y mettre le prix. Ce prix est soigneusement tarifé par la loi, qui exige tant pour une blessure, tant pour une mutilation, tant pour le meurtre d'un homme libre, tant pour celui d'un convive du roi, etc. Les fragments suivants de la loi salique feront connaître, dans quelques-uns de ses traits principaux, l'état social des Francs aux premiers temps de la conquête.

Des blessures (titre XIX). — 1. Si quelqu'un a tenté de donner la mort à un autre, et qu'il n'ait pas réussi dans son projet; s'il a voulu le percer d'une flèche empoisonnée et qu'il ait manqué son coup, il sera condamné à payer 2,500 deniers, ou 62 sous¹ d'or et demi.

2. Quiconque aura blessé quelqu'un à la tête, de telle sorte que le sang aura coulé, sera condamné à payer 600 deniers ou 15 sous d'or.

3. Si quelqu'un a blessé un homme à la tête et qu'il lui en soit sorti trois esquilles, le coupable payera 1 200 deniers ou 30 sous d'or.

4. Si le cerveau a été mis à découvert et que trois fragments du crâne aient été détachés, le coupable payera 1 800 deniers ou 45 sous d'or.

5. Si la blessure a été faite au milieu des côtes et qu'elle ait pénétré dans l'intérieur du corps, 1 200 deniers ou 30 sous d'or.

6. Si la gangrène se met dans la blessure et que le mal ne guérisse pas, 2 500 deniers ou 62 sous d'or, outre les frais de maladie estimés 9 sous d'or.

7. Si un ingénu (homme libre) a frappé avec un bâton un autre ingénu, l'agresseur paiera pour chacun des trois premiers coups 120 deniers ou 3 sous d'or.

8. Si le sang a coulé, il paiera comme si la blessure avait été faite avec un instrument de fer, c'est-à-dire 600 deniers ou 15 sous d'or.

1. Le sou d'or valait environ 90 francs.

9. Quiconque aura frappé une autre personne à coups de poing paiera 360 deniers ou 9 sous d'or, ou autrement 3 sous d'or pour chaque coup.

10. Si un homme en attaque un autre sur la voie publique, pour le voler, et que celui-ci soit parvenu à s'échapper, l'agresseur lui paiera 1200 deniers ou 30 sous d'or.

11. Si l'homme attaqué n'a pu s'échapper et a été volé, le voleur paiera 2500 deniers ou 62 sous d'or et demi, outre la valeur des objets volés et les frais de poursuite.

Des mutilations (titre XXXI). — 1. Quiconque aura coupé à un autre la main, le pied, une oreille, le nez ou lui aura fait perdre un œil, paiera 4000 deniers ou 100 sous d'or.

2. Si la main n'est pas entièrement détachée, il paiera 1 800 deniers ou 45 sous d'or.

3. Si la main est entièrement détachée, 2 500 deniers ou 62 sous d'or.

4. Quiconque aura abattu le gros doigt du pied ou de la main paiera 1800 deniers ou 45 sous d'or.

5. Si le doigt blessé n'a point été entièrement détaché, le coupable paiera 1200 deniers ou 30 sous d'or.

6. Quiconque aura abattu le second doigt qui sert à décocher les flèches, paiera 1 400 deniers ou 35 sous d'or.

7. Celui qui aura abattu d'un seul coup les trois autres doigts, paiera 1800 deniers ou 45 sous d'or.

8. Celui qui aura abattu le doigt du milieu, paiera 600 deniers ou 15 sous d'or.

9. Celui qui aura abattu le quatrième doigt, 600 deniers ou 15 sous d'or.

10. Si c'est le petit doigt, 600 deniers ou 15 sous d'or.

11. Quiconque aura coupé le pied à un autre homme, sans l'avoir détaché, paiera 1 800 deniers ou 45 sous d'or.

12. Si le pied est entièrement détaché, ce sera 2 500 deniers ou 62 sous d'or et demi.

13. Celui qui aura arraché un œil à quelqu'un paiera 2 500 deniers ou 62 sous d'or et demi.

14. Celui qui aura coupé le nez à quelqu'un, paiera 1 800 deniers ou 45 sous d'or.

15. Celui qui aura coupé une oreille, 600 deniers ou 15 sous d'or.

16. Si quelqu'un a eu la langue coupée de manière à ne plus pouvoir parler, le coupable paiera 4 000 deniers ou 100 sous d'or.

Des injures (titre XXXII). — 1. Quiconque aura appelé un autre homme *infâme* paiera 600 deniers ou 15 sous d'or.

2. S'il l'a embrené en paroles, il paiera 120 deniers ou 3 sous d'or.

3. S'il l'a appelé fourbe, 120 deniers ou 3 sous d'or.

4. S'il l'a appelé *lièvre* (lâche), 240 deniers ou 6 sous d'or.

5. Quiconque aura accusé un homme d'avoir abandonné son bouclier en face de l'ennemi, ou de l'avoir jeté en fuyant, paiera 120 deniers ou 3 sous d'or.

6. Celui qui aura appelé un homme dénonciateur et ne pourra justifier son dire, paiera 600 deniers ou 15 sous d'or.

7. S'il l'a appelé faussaire, sans justifier cette qualification, il paiera 600 deniers ou 15 sous d'or.

Du meurtre des ingénus (titre XLIII). — 1. Si un ingénu a tué un Franc ou un barbare vivant selon la loi salique, il sera condamné à payer 8 000 deniers ou 200 sous d'or.

2. S'il a précipité le corps dans un puits ou dans l'eau, il paiera 24 000 deniers ou 600 sous d'or.

3. S'il a caché le corps sous des branches ou de toute autre manière ou s'il l'a brûlé, il paiera 24 000 deniers ou 600 sous d'or.

4. Si quelqu'un a tué un antrustion du roi, il paiera 24 000 deniers ou 600 sous d'or.

5. S'il a précipité le corps de cet antrustion dans un puits ou dans l'eau, ou s'il l'a recouvert de branches ou brûlé, il paiera 72 000 deniers ou 1 800 sous d'or.

6. Quiconque aura tué un Romain convive du roi paiera 1 200 deniers ou 300 sous d'or.

7. Si c'est un Romain possesseur, c'est-à-dire ayant des propriétés dans le pays, le coupable paiera 4 000 deniers ou 100 sous d'or.

8. Si c'est un Romain tributaire, 1 800 deniers ou 45 sous d'or.

De l'alleu (titre LXII). -- 1. Si un homme meurt sans laisser de fils, son père ou sa mère survivant lui succédera.

2. A défaut du père ou de la mère, les frères et sœurs qu'il a laissés lui succéderont.

3. A défaut des frères et sœurs, les successeurs seront les sœurs de son père.

4. A défaut des sœurs du père, ce seront les sœurs de sa mère.

5. A défaut de tous ces parents, les plus proches dans la ligne paternelle lui succéderont.

6. A l'égard de la terre salique, aucune portion de l'hérédité ne sera recueillie par les femmes, mais l'hérédité tout entière sera dévolue aux mâles¹.

3° BIBLIOGRAPHIE

1. PRINCIPAUX RECUEILS. — 1° *Recueil des historiens des Gaules*, t. II (Première race, origine, mœurs et institutions des Francs. — Leur établissement en Gaule. — Histoire de Grégoire de Tours. — Chronique de Frédégaire et de ses continuateurs. — Poèmes historiques de Fortunatus. — *Gesta Francorum* par un auteur anonyme). — T. III (Chronique d'AIMOIN. — Chronique de Saint-Denis (première race). — Vies de plusieurs saints contemporains des rois mérovingiens : saint Germain, saint Colomban, saint Léger, etc.). — T. IV (Textes de la loi salique ; lois des Ripuaires, des Burgondes, des Wisigoths. — Formules de Marculfe et autres. — Diplômes des rois mérovingiens).

2° *Monumenta Germaniæ historica*. La collection comporte les cinq séries suivantes : *Scriptores*, *Leges*, *Diplomata*, *Epistolæ*, *Antiquitates*. La série des *Leges*

1. C'est sur cet article que s'appuyaient les juristes du quatorzième siècle pour écarter les femmes du trône de France. Il n'y avait qu'une insigne mauvaise foi qui pût assimiler la royauté avec une terre sur la nature de laquelle les savants d'alors n'étaient pas mieux fixés que ceux d'aujourd'hui, et prétendre qu'un article de loi fait bien avant qu'il y eût une France et des rois pût régler la question de successibilité au trône.

donne le texte des lois de tous les peuples barbares par ordre alphabétique. Elles sont bien mieux établies que dans le *Recueil des historiens des Gaules*.

3^e *Collection des mémoires relatifs à l'histoire de France jusqu'au treizième siècle*, recueil de traductions publiées sous le nom de M. Guizot, t. I et II (Grégoire de Tours, Frédégaire, vie de Dagobert par un moine de Saint-Denis, vie de saint Léger, vie de Pépin le Vieux).

II. ECRIVAINS ORIGINAUX. — Voy. les auteurs indiqués dans les principaux recueils.

III. ECRIVAINS DE SECONDE MAIN. — Aug. Thierry, *Récits des temps mérovingiens*, 1840. — G. Monod, *Etudes critiques sur les sources de l'histoire mérovingienne*, 1872. — Lehuërou, *Histoire des institutions mérovingiennes*, 1842. — F. de Coulanges, *la Monarchie franque*, 1889, *l'Alleu et le Domaine rural*, 1889. — Létard, *Essai sur la condition des barbares établis dans l'empire romain*, 1873. — Deloche, *la Truste et l'antrustion*, 1873. — Guizot, *Histoire de la civilisation en France*, t. I^{er}, 1828. — Rambaud, *Histoire de la civilisation française*, t. I^{er}, 1885. — P. Viollet, *Histoire des institutions politiques et administratives de la France*, t. I^{er}, 1890. — Glasson, *Histoire du droit et des institutions de la France*, t. II, 1888. — Tardif, *Etudes sur les institutions politiques et administratives de la France*, t. I^{er}, 1882. — Longnon, *Géographie de la Gaule au sixième siècle*, 1878. — Jacobs, *Géographie de Grégoire de Tours*, 1860. — Perroud, *Des Origines du premier duché d'Aquitaine*, 1881. — B. Zeller, *Clovis et ses fils, les Fils de Clotaire, les Rois fainéants et les maires du palais*.

CHAPITRE IV

L'EMPIRE GREC

1^o RÉSUMÉ HISTORIQUE

Justinien. — L'empire d'Occident était détruit; l'empire d'Orient ; qu'on appelle aussi l'empire Grec, l'empire Byzantin, le Bas empire, devait lui survivre près de mille ans, et, après de fréquentes périodes d'effacement et d'impuissance, compter encore des jours de gloire.

En 527, l'empereur d'Orient se nommait Justinien. Il est célèbre pour avoir bâti la magnifique église *Sainte-Sophie* à Constantinople, et avoir constitué le corps du droit romain, c'est-à-dire condensé et ordonné dans des recueils d'un usage commode toutes les lois romaines qui s'étaient faites depuis dix siècles. Ces recueils ont pour titres le *Code Justinien*, les *Novelles* ou *Authentiques*, les *Pandectes* ou *Digeste*, les *Institutes*.

Réaction contre le monde barbare. — Justinien voulut aussi rattacher à l'empire les provinces qui s'en étaient détachées. En 533, son fameux général *Bélisaire* conquiert l'Afrique et la Sardaigne sur le Vandale Gélimer. En 541, il battit et prit le roi des Ostrogoths Witigès; en 533, son successeur, Narsès, mit fin à la monarchie gothique du grand Théodoric et rattacha l'Italie à l'empire. En 552, Justinien s'était fait céder par

le roi des Wisigoths Valence et toute la Bétique orientale. Il se décora alors des titres d'*Africanus*, *Vandalicus*, *Gothicus* et *Germanicus*.

Justinien céda peut-être trop facilement à la passion des conquêtes. Il négligea ses frontières de l'est et du nord, qui furent violées plus d'une fois par les Perses et les Bulgares. Il est vrai que les Perses furent le plus souvent battus et que les hordes hunniques et bulgares de Zaber-Khan furent exterminées; mais ces incursions, qui auraient pu être prévenues, coûtèrent la vie à environ trois millions de Romains.

Commerce. — On ne doit pas oublier les efforts faits par Justinien pour étendre au loin les relations commerciales de l'empire. C'est sous son règne que l'industrie de la soie se répandit en Europe. Deux moines nestoriens rapportèrent de Chine quelques œufs de vers à soie cachés dans l'intérieur d'une canne de roseau. Ce fut l'origine de cette culture précieuse qui se répandit dans le Péloponèse. Toute cette région fut plantée de mûriers et échangea son nom contre celui de *Morée* (le pays des mûriers).

La décadence. — Le règne de Justinien fut troublé à l'intérieur par des querelles religieuses et des querelles de cirque. La sédition *Nika* faillit même coûter la vie à Justinien. Sans l'énergie de sa femme Théodora, il était perdu.

La faiblesse de l'empire apparaît surtout sous les successeurs de Justinien. *Justin II* se laissa enlever le nord de l'Italie par les *Lombards* (572), qui créèrent une nouvelle monarchie barbare : l'empire faillit même succomber sous les coups des Perses unis aux peuples du Danube. *Héraclius* (610-641) en triompha dans deux campagnes mémorables. Mais presque aussitôt survinrent les *Arabes* qui arrachèrent, à l'empire grec épuisé, l'Égypte et la Syrie.

Le schisme d'Orient. — Deux siècles après, Constantinople, qui avait perdu ses plus belles provinces d'Asie, achevait de s'affaiblir en s'isolant de l'Occident. — Le patriarche de Constantinople et le pape de Rome prétendaient tous deux à la suprématie religieuse. L'empereur Léon L'Isaurien ayant aboli le culte des images (726), le patriarche l'appuya; le pape, au contraire, le condamna (querelles des *Iconoclastes*). Menacé par les Lombards et laissé sans défense par l'empereur, le pape trouva un protecteur dans le duc des Francs, Pépin, dont il fit un roi. L'acte de hardie politique, qui bientôt donna à l'empereur un rival dans le puissant Charlemagne, rendit vaines les menaces de la cour de Constantinople. L'élection scandaleuse de *Photius* au patriarcat de Constantinople précipita le schisme. Le pape Nicolas I^{er} l'ayant excommunié, Photius excommunia à son tour le pontife romain (869). La séparation des deux Eglises ne fut toutefois définitive qu'en 1054, quand le patriarche Michel *Cerularius* eut rejeté à tout jamais la suprématie romaine.

2° EXTRAITS ET ANALYSES

Deux Césars de fortune.

« Vers l'an 474, sous le règne de l'empereur Léon, étaient arrivés de Bédériana à Constantinople, trois jeunes paysans qui,

un bâton à la main et un sayon de poil de chèvre sur l'épaule, avec quelques pains noirs, venaient chercher fortune dans la villa impériale. Comme ils étaient grands et bien tournés, un recruteur les enrôla dans la milice du palais, où ils firent tous trois leur chemin. L'un d'eux fut l'empereur Justin, qui, de grade en grade, était devenu commandant supérieur de ces mêmes milices palatines où il avait été simple soldat. A la mort d'Anastase, le grand chambellan, voulant faire pencher le choix de l'armée vers une de ses créatures, remit à Justin une grande somme d'argent pour la distribuer aux soldats : Justin la prit, la distribua, fut lui-même proclamé Auguste, et l'on rit beaucoup du tour que le capitaine des gardes avait joué au grand chambellan. Quand Justin eut sa fortune faite, il appela près de lui sa sœur Béglénitza, femme d'un paysan nommé Istok, et leur fils Upranda, qu'il voulut élever comme sien, car il n'avait pas d'enfants. Les trois campagnards déposèrent, en même temps que leur costume illyrien, leurs noms, qui auraient par trop égayé la haute société de Constantinople ; on leur donna des noms latins sonores, on leur fabriqua même une généalogie qui les faisait descendre de la noble famille des Anicius. En vertu de ce baptême latin, Béglénitza devint Vigilantia ; Istok, Sabbatius et Upranda prit ce nom de Justinianus qu'il a su rendre immortel.

» Le père de l'Hémus n'avait pas reçu dans son enfance une éducation bien soignée, s'il est vrai, comme le raconte Procope, qu'il ne pouvait signer son nom qu'à l'aide d'une lame d'or évidée dont il suivait les traits avec sa plume ; en tout cas, il voulut qu'il en fût tout autrement de son neveu. Le jeune Upranda reçut les meilleurs maîtres en toutes choses, et les étonna par l'activité insatiable et l'universalité de son intelligence : éloquence, poésie, droit, théologie, art militaire, architecture, musique, il voulut tout savoir et sut tout. Cette éducation ne prit tout son développement que lorsque Justin fut devenu empereur. Justinien avait alors trente-cinq ans. Mais, au plus fort de cet enfantement de son génie, une passion, plus profonde encore que celle du savoir, vint maîtriser son cœur : il s'éprit de la danseuse Théodora, qui était alors la fable de Constantinople. Quelles que fussent les représentations de sa mère, les refus de son oncle, les prohibitions mêmes de la loi, qui défendait de tels mariages, les comédiennes étant réputées personnes infâmes, Justinien voulut l'épouser et son ardente

opiniâtreté fit tout fléchir. Il fallut que le vieux soldat réformât lui-même la loi qui protégeait l'honneur de son nom. Au reste, malgré les défauts de cette femme, on hésite à condamner sans rémission celui qui l'épousa, quand on voit quel amour sincère, quel culte fidèle il porta toute sa vie « à la très respectable épouse que Dieu lui avait donnée » ; c'est ainsi qu'il s'exprime dans une de ses lois. Théodora balançait d'ailleurs ses vices par de grandes qualités : un esprit pénétrant, toujours en éveil, un jugement sûr, une décision à laquelle Justinien dut au moins une fois son trône et sa vie.



Justinien et sa cour.

» Ce prince était d'une belle taille au-dessus de la moyenne ; il avait les traits réguliers, le visage coloré, la poitrine large, l'air serein et gracieux ; ses oreilles étaient mobiles, conformation déjà remarquée dans Domitien, et qui fournit contre le nouvel empereur plus d'une allusion méchante. On raconte qu'il prenait plaisir à se vêtir à la manière des barbares. Il menait dans son palais la vie austère des anachorètes ; pendant un carême il ne mangea point de pain, ne but que de l'eau, et prit pour toute nourriture, de deux jours l'un, un peu d'herbes sauvages, assaisonnées de sel et de vinaigre. Il dormait à peine quelques heures, et se réveillait au milieu de la nuit pour travailler aux affaires de l'Etat et à celles de l'Eglise, ou parcourir,

en proie à une agitation fébrile, les longues galeries du palais. C'était pendant ces heures d'insomnie et de méditation solitaire qu'il se familiarisait avec les grands projets qui germaient dans sa tête, et qui finirent par lui sembler à lui-même des inspirations de Dieu. Ces habitudes passablement étranges accréditèrent les fables dans lesquelles on le peignait comme un démon, un esprit malfaisant qui ne dormait point, ne mangeait point, et n'avait d'humain que l'apparence. Cette faculté de doubler ainsi les heures de la vie permit à Justinien, arrivé tard à l'empire, puisqu'il avait déjà quarante-cinq ans, de faire plus à lui seul que beaucoup de grands empereurs pris ensemble. » (Amédée THIERRY, *Histoire d'Attila*, t. I, deuxième partie, ch. IV, Perrin et Cie.)

Une impératrice byzantine.

Le hasard des révolutions, qui faisait monter sur le trône de Byzance des hommes d'aussi humble condition que le pâtre Justin, donnait aussi parfois aux empereurs de bien singulières compagnes. M. Rambaud, dans une magnifique étude sur le monde byzantin, nous a laissé un portrait admirablement réussi d'une impératrice d'Orient.

« L'impératrice avait sa cour particulière. Elle siégeait sur un trône d'or, revêtue d'étoffes brochées d'or et d'une raideur métallique, parée d'une sorte de manteau pontifical qui rappelait la chasuble des prêtres grecs, la tête ceinte d'une couronne enrichie de pierreries et garnie de pendeloques, qui, venant battre ses deux joues, tombaient sur son sein ¹, et, se rejoignant sous son menton, faisaient à son visage un encadrement d'or et de diamants ². Elle était immobile, muette, impassible, parée et enchâssée d'or comme une idole de l'Hindoustan ou comme une madone byzantine; on ne pouvait introduire auprès d'elle, au moins dans les cérémonies publiques, que des femmes, celles

1. La tsarine Catherine I^{re}, si l'on en croit la margrave de Beireuth, ressemblait fort à ces impératrices byzantines : « La czarine était sans grâce ni maintien; il suffisait de la voir pour en comprendre la basse extraction. Sa robe, taillée à l'ancienne mode, chargée d'argent et de saleté, avait été achetée à quelque juif. Elle était ornée de pierreries sur la poitrine... Une douzaine de décorations avec autant de portraits de saints et des reliques, pendaient au revers de son habit, et en résonnant, lorsqu'elles renuaient, la faisaient ressembler ni plus ni moins qu'à un mulet. »

2. C'est ainsi qu'est représentée l'impératrice Théodora dans la fameuse mosaïque de San-Vitale de Ravenne.

des grands fonctionnaires de l'empire. Dans cette étrange cour de femmes, des eunuques faisaient le service de duègnes ou de chaperons... Tout cet appareil presque pontifical et monacal en imposait au vulgaire, obligeait l'*augusta* elle-même à se bien tenir en public. Ce n'était point là une préparation inutile; beaucoup de ces impératrices n'étaient pas issues de la fine fleur de la société grecque : les hasards des révolutions, qui amenaient tour à tour sur le trône éphémère tantôt un paysan comme Justin I^{er}, tantôt un grossier centurion comme Phocas, tantôt un palefrenier, comme Michel ou Basile le Grand, mettaient également d'étranges impératrices à la tête de l'aristocratie féminine de Byzance. La femme de Justin I^{er} était, comme la première Catherine de Russie, une vivandière; celle de Léon I^{er}, une bouchère; celle de Justinien, Théodora, une pantomime; celle de Romain II, la fille d'un cabaretier. Parfois des traités d'alliance et de mariage avec les nations étrangères donnaient pour compagne au « maître du monde » quelque femme barbare, une franque, une khazare au nez kalmouck et aux yeux bridés, une bulgare, qui faisait son entrée dans la ville éternelle vêtue de peaux mal tannées, et trainée dans un grossier chariot scythe. On vous prenait pourtant cette cabaretière, cette comédienne ou cette barbare, on vous la revêtait de ces draperies presque sacerdotales, on lui posait sur la tête ce vénérable diadème où des reliques et des pierreries se trouvaient enchâssées, on l'asseyait sur un trône d'or gardé dans les trésors du grand Constantin, on l'entourait de matrones ou d'eunuques, on l'enfermait dans un rigoureux cérémonial conservé religieusement par cent générations d'impératrices : comment n'en eût-on pas fait une *augusta*, une chose sainte et sacrée devant laquelle tous les fronts s'inclinaient dans la poussière? » (RAMBAUD¹, *le Monde byzantin, le Sport et l'hippodrome à Constantinople*; *Revue des Deux-Mondes*, 15 août 1871.)

1. Rambaud (Alfred), né à Besançon (1842), professa successivement l'histoire à l'École des hautes études, aux facultés des lettres de Caen, de Nancy et de Paris. Ses principaux ouvrages sont : *l'Empire grec au dixième siècle. Constantin Porphyrogénète* (1870); *Domination française en Allemagne* (1873); *l'Allemagne sous Napoléon I^{er}* (1874); *la Russie épique* (1876); *Histoire de Russie* (1878); *Français et Russes, Moscou et Sebastopol*; *Histoire de la Révolution française* (1789-1799); *Histoire de la civilisation française*, 2 vol. (1885); *Histoire de la civilisation contemporaine* (1888). M. Rambaud a publié en outre une foule d'études intéressantes dans la *Revue Bleue* et la *Revue des Deux-Mondes*. De concert avec M. Lavissee, il dirige la grande publication de la nouvelle *Histoire générale du quatrième siècle à nos jours*. (A. Colin et C^{ie}.)

Une émeute à Constantinople.

Sous Justinien, l'empire offre un étrange spectacle ; il est tout à la fois plein de faiblesse et de grandeur. A l'extérieur, les généraux de l'empereur conquièrent l'Afrique et l'Italie sur les Vandales et les Ostrogoths, tandis que les frontières dégarnies livrent passage à d'obscurs envahisseurs. A l'intérieur, Constantinople se couvre de majestueux monuments. Tribonien compose ses fameux travaux de législation, tandis que l'émeute gronde dans la rue et que Justinien tremble dans son palais. En 532, l'empereur faillit être renversé du trône par la fameuse sédition de *Nika*.

Les factions du cirque. — « En ce temps-là, dit Procope, il s'éleva une sédition à Constantinople qui, s'étant extraordinairement échauffée, eut des suites fâcheuses pour le sénat et pour le peuple. Voici de quelle sorte elle arriva. Il y a longtemps¹ que les habitants de chaque ville sont divisés en deux factions, de *venètes* ou bleus et de *pransins* ou verts. Ils se battent sans savoir le sujet de leur querelle, et sachant bien que, s'ils sortent victorieux du combat, ce ne sera que pour être menés en prison, et ensuite au dernier supplice. Ils conçoivent sans raison une haine implacable contre leurs proches, et ils la conservent toute leur vie sans la faire céder aux règles de l'honneur de la parenté ni de l'amitié... Pourvu que les affaires du parti aillent bien, ils ne se chagrinent ni des nécessités particulières de leurs familles, ni des calamités publiques de l'empire. Les femmes ont part à cette manie, et suivent la faction de leur mari, et quelquefois la faction contraire. Bien qu'elles n'assistent pas aux spectacles et aux assemblées, elles ne laissent pas d'y avoir le même engagement que les hommes, ce que je ne puis attribuer qu'à je ne sais quelle maladie d'esprit dont elles

1. Ces factions de cirque se targuaient d'une antiquité fabuleuse. On prétendait que la magicienne *Circée* avait bâti le premier *cirque*, qu'*OEnomaüs*, roi du Péloponèse, avait été le premier cocher, que Romulus avait donné aux factions leurs couleurs. Comme il y avait quatre éléments, il y eut quatre factions et quatre couleurs : les verts, qui représentent la terre ; les bleus, la mer ; les rouges, le feu ; les blancs, l'air. Ce qu'il y a de certain, c'est que, du temps de la république, il n'y eut ni cochers, ni factions ; c'est seulement sous les Césars qu'apparaissent les turbulentes querelles de l'hippodrome. « C'est, dit M. Rambaud, quand le forum est *pacifié* que le cirque devient orageux. » — Quand l'empire se transporta de Rome à Constantinople, on n'eut garde d'oublier le cirque et ses factions. Seulement au lieu de quatre factions on n'en trouve plus que deux, les verts et les bleus.

sont tourmentées. Voilà quelle est la folie des villes et des peuples¹. »

La sédition Nika. — « Comme le préfet de Constantinople suivait des séditeux que l'on conduisait au supplice², une troupe composée de gens des deux partis se réunirent et les sauvèrent. Ils brisèrent ensuite les portes des prisons, et en tirèrent non seulement ceux qui y avaient été mis pour cette sédition, mais aussi ceux qui y avaient été enfermés pour d'autres crimes, et tuèrent tous les sergents du préfet.

» Les citoyens qui n'étaient d'aucun parti traversèrent promptement le détroit, pendant que la ville était en feu, car les séditeux l'y avaient mis, de sorte qu'il semblait qu'elle eût été abandonnée au pillage. L'église de Sainte-Sophie fut brûlée ainsi que le bain de Zeuxippe, une partie du palais, la longue galerie qui s'étendait jusqu'à la place de Constantin, plusieurs maisons de personnes de qualité, et une immense quantité d'or et d'argent. L'empereur demeura durant tout ce désordre dans son palais avec l'impératrice sa femme et quelques-uns des sénateurs. Les factieux avaient pris pour mot de ralliement : *Nika* (victoire !), lequel est resté à leur faction.

» En ce temps-là, Jean de Cappadoce était préfet du prétoire, et Tribonien de Pamphlie, questeur. Jean n'avait nulle teinture des lettres, et à peine savait-il écrire. Mais il avait l'esprit excellent et une adresse toute singulière pour trouver des expédients dans les affaires les plus difficiles. C'était le plus méchant de tous les hommes, et il ne s'employait qu'à faire du mal... Pour

1. On a prétendu que ces rivalités du cirque cachaient de profondes divisions politiques. Procope n'en dit rien. D'après lui, le peuple byzantin s'inquiétait peu de la politique intérieure ou extérieure de l'empire : pourvu que le gouvernement maintint les vivres à bon marché, pourvu qu'on ne touchât pas à ses saintes images, sa grande affaire c'était le cirque. Quand un nouvel empereur assistait pour la première fois aux courses des chars, le peuple attendait anxieusement son inclination. S'il paraissait à la tribune avec les insignes des bleus, la destinée du règne tout entier se trouvait engagée. En fait de politique, le peuple ne demandait pas à la couronne d'autre programme que celui-là. — Il n'y a pas de raison non plus de croire que sous les couleurs bleue et verte se cachaient des partis religieux, les orthodoxes et les hérétiques, les catholiques et les manichéens, les iconoclastes et les iconolâtres. La seule passion du sport suffisait pour diviser le peuple en deux groupes rivaux et ennemis. M. Rambaud, dans sa savante étude, a très bien montré comment, dans l'enivrement du spectacle, les factions en arrivaient à se provoquer, à s'injurier, à s'entr'égorger et comment il advenait qu'une manifestation bruyante dégénérait en émeute au point de couvrir les gradins et les grilles du cirque d'environ quarante mille cadavres.

2. La sédition avait pris naissance au cirque, où l'empereur avait traité les verts qui troublaient les jeux par leurs clameurs « d'ivrognes, de juifs et de manichéens ». Les verts y avaient répondu en le traitant « d'âne, de brute et d'idolâtre ».

ce qui est de Tribonien, il avait fait un fort bon usage de ses talents, et s'était rendu le plus habile jurisconsulte de son siècle. Mais il était si avare, qu'il préférait toujours le gain à la justice, et qu'il faisait et défaisait les lois selon les différents intérêts de ceux qui lui donnaient de l'argent. Tant que le peuple fut divisé en deux factions, il ne prit pas garde aux maux que ces deux hommes faisaient à l'Etat; mais, quand l'union fut faite entre les partis, il commença à les accabler d'injures, et les chercha pour les traîner au supplice. Afin de se rendre populaire, l'empereur les priva de leurs charges qu'il donna à des hommes prudents et distingués.

Proclamation d'un empereur. — » Cependant la sédition augmentait. Sur la fin du cinquième jour, Justinien commanda à Hypatius et à Pompée, neveux de l'empereur Anastase, de se retirer chacun dans leur palais. Comme ils appréhendaient que le peuple mutiné ne voulût les faire empereurs, ils dirent à Justinien qu'il n'était pas à propos qu'ils l'abandonnassent dans une conjoncture si périlleuse. L'empereur leur ordonna de partir sans différer; ce qu'ils firent. Le lendemain, au point du jour, le bruit s'étant répandu par la ville qu'on leur avait fait quitter le palais, le peuple courut en foule à eux, et proclama Hypatius empereur, en le conduisant à la place publique pour le mettre en possession de la souveraine puissance. Sa femme, nommée Marie, qui était une dame fort prudente et fort sage, faisait tous ses efforts pour le retenir et implorait le secours de ses amis, criant que c'était mener son mari à la mort. Mais la violence de la populace l'emporta, et, l'ayant conduit malgré lui à la place de Constantin, ils le proclamèrent empereur, et, comme l'on n'avait point de diadème, on lui mit un collier d'or sur la tête.

L'impératrice Théodora. — » Tous les sénateurs qui n'étaient point à la cour s'étant rassemblés, il y eut divers avis dont les plus nombreux furent qu'il fallait presser l'événement, aller au palais, et en finir avec Justinien. Tout dépendait de la diligence. Malheureusement, Hypatius, au lieu d'aller au palais, ordonna aux siens d'aller au cirque. Quelques-uns croient qu'en agissant ainsi il avait pour but de favoriser les affaires de César.

» On délibérait aussi à la cour de l'empereur, si on tiendrait ferme ou si l'on se sauverait sur les vaisseaux. Comme il y avait divers avis, l'impératrice Théodora dit : « Je ne crois pas » que le temps permette d'examiner s'il est bien séant à une

» femme de parler devant des hommes et de donner des conseils
 » généreux à des personnes timides. Quand on est dans le der-
 » nier danger, chacun doit pourvoir le mieux qu'il lui est pos-
 » sible aux besoins communs. Pour moi, je suis persuadée
 » qu'en l'état présent des affaires, il nous serait désavantageux
 » de fuir, quand même nous serions assurés de trouver notre
 » sûreté dans la fuite. Quiconque a reçu la jouissance de la vie,
 » ne l'a reçue qu'à la charge de la perdre. Mais celui qui a été
 » une fois revêtu de la souveraine puissance ne doit plus vivre
 » après en avoir été dépouillé. Que Dieu ne permette pas que
 » jamais je mette bas cette pourpre, ni que je paraisse en public
 » sans y être saluée comme impératrice ! Pour vous, César, si
 » vous désirez vous sauver, il n'y a rien de si aisé : si vous
 » avez de l'argent, vous avez la mer et des vaisseaux ; mais
 » prenez garde qu'après avoir quitté votre palais, vous ne
 » quittiez bientôt le monde. J'aime beaucoup cet ancien mot :
 « Un trône est un glorieux tombeau. » Ces paroles de l'impé-
 ratrice relevèrent tellement les courages, que l'on ne songeait
 plus qu'à se bien défendre si on était attaqué. Il est vrai que la
 plupart des soldats, même ceux de la garde, n'étaient pas très
 affectionnés à l'empereur, et qu'ils ne se déclarèrent qu'après
 l'événement.

Massacre des insurgés. — » Justinien mettait toute son espérance en Bélisaire et en Mundus¹. Le premier était revenu depuis peu de la guerre de Perse, avec force de gens de guerre qui avaient servi sous ses ordres. L'autre, nommé au commandement des troupes d'Illyrie, se trouvait alors à Constantinople avec quelques compagnies d'Hérules.

» Hypatius, ayant été conduit au cirque, monta sur le trône d'où l'empereur avait accoutumé à regarder les courses de chevaux et les combats de gladiateurs. Vers le même moment, Mundus sortit du palais par la *porte de la Coquille*, ainsi nommée à cause de sa rondeur. Bélisaire résolut d'aller droit à Hypatius. Quand il fut arrivé à l'appartement qui était à l'opposite du trône, il commanda aux soldats qui gardaient la porte de la lui ouvrir. Résolus à ne point prendre de parti avant de savoir où pencherait la victoire, ils firent semblant de ne pas entendre. Ainsi repoussé, Bélisaire alla dire à Justinien que les gardes

1. Mundus ou Mundo était fils de Gheism, fils d'Attila.

même l'abandonnaient ; l'empereur lui commanda de sortir par la *porte de Bronze*. Il y court, passe avec autant de fatigue que de danger à travers les ruines d'un vieux bâtiment que le feu avait épargnées, et arrive au cirque. Gagnant une galerie à la droite du trône, il s'apprête à forcer Hypatius ; mais, considérant que la porte était fort étroite et gardée par des soldats du parti opposé, il craint de périr dans un passage aussi difficile, et de laisser l'empereur exposé à la fureur des factieux. Tout à coup, voyant le peuple entassé pêle-mêle sur la place publique, il tire son épée, commande aux siens d'en faire autant, et charge à l'improviste cette multitude en désordre, qui ne savait rien des choses de la guerre. Ce fut un horrible tumulte. Quand Mundus, qui se tenait en réserve, jugea que Bélisaire était aux mains, il sortit par la *porte Libitine* et fondit sur les séditionnels qui se trouvaient battus de deux côtés à la fois.

» Comme le peuple fuyait et qu'il y avait déjà beaucoup de sang de versé, Bérode et Juste, neveux de Justinien, arrachèrent Hypatius du trône, sans que personne se mit en devoir de le défendre, et ils le conduisirent avec Pompée devant l'empereur qui le fit enfermer dans une étroite prison. Il y eut ce jour-là plus de 3 000 personnes massacrées. Pompée fondait en pleurs et tenait des discours dignes de pitié, dont Hypatius le reprenait fortement, en lui remontrant que ceux que l'on fait mourir sans qu'ils l'aient mérité ne sont pas à plaindre : que pour eux ils n'étaient pas coupables d'avoir seulement formé la moindre pensée contraire au service de Justinien ; que c'était la fureur du peuple qui leur avait déferé l'empire et qui les avait entraînés au cirque. — Ils furent massacrés le lendemain, et leurs corps jetés dans la mer. On confisqua leurs biens et celui des sénateurs du même parti. Voilà quel fut le succès de la sédition de Constantinople. » (PROCOPE ¹, *Histoire de la guerre contre les Perses*, t. I, ch. xxiv, traduction du président Cousin, 1672.)

1. Procope, historien grec, né à Césarée (Palestine) vers le commencement du sixième siècle, mort vers 565, fut le secrétaire de Bélisaire qu'il suivit dans presque toutes ses campagnes ; il devint préfet de Constantinople en 562. Il a laissé une grande histoire des événements de son temps (*Guerres contre les Perses*, deux livres ; *Guerres contre les Vandales*, deux livres ; *Guerres contre les Goths*, quatre livres. Il a écrit encore un ouvrage en six livres, *des Edifices* (énumération des monuments élevés sous Justinien), et un volume d'*Anecdotes* sur Justinien et sa cour, désigné aussi sous le nom d'*Histoire secrète*. Sans ce livre publié après sa mort, Procope passerait pour, un historien exact et consciencieux ; malheureusement il démolit dans ses *Anecdotes* l'édifice qu'il avait élevé précédemment à la gloire de Justi-

Sainte-Sophie de Constantinople.

La sédition Nika avait couvert Constantinople de ruines. La principale église, consacrée à la sagesse divine (Sainte-Sophie) avait disparu dans es flammes. Justinien la reconstruisit et fit en sorte que le nouvel édifice dépassât en splendeur tout ce qu'on racontait des édifices les plus célèbres et en particulier du temple de Salomon.

« Rarement la folie de la prodigalité a été poussée si loin. Les plus riches matériaux, l'or, l'argent, l'ivoire, les pierres précieuses, furent employés avec une profusion incroyable et qui même blesse le goût : il semble que Justinien en ait moins apprécié la beauté que le prix, et qu'il ait voulu éblouir par le spectacle d'un luxe féérique...

» Les travaux de Sainte-Sophie absorbèrent donc des sommes immenses. Il fallut, pour y suffire, établir de nouveaux impôts et recourir à des mesures arbitraires. Justinien écrivait aux gouverneurs et aux fonctionnaires de lui envoyer des matériaux déjà travaillés, et ceux-ci s'empressaient de dépouiller les monuments antiques. Un préteur avait expédié d'Ephèse huit colonnes en vert antique. Il en était venu de Cyzique, de la Troade, des Cyclades, d'Athènes. Une veuve romaine, Marcia, avait envoyé huit colonnes de porphyre enlevées à un temple du Soleil. De là une fort grande diversité de marbres et de pierres de toutes couleurs, mais la polychromie naturelle qu'on obtient ainsi n'a rien de déplaisant, si on sait en combiner les tons avec goût...

» On connaît les noms des deux principaux architectes qui dirigèrent les travaux, Anthemius de Tralles¹ et Isidore de Milet. Sous leurs ordres étaient placés cent maîtres ou chefs de chantiers dont chacun commandait à cent ouvriers. Lorsqu'on eut déblayé le terrain et jeté les fondements, le patriarche Euty-

nien. La plume haineuse et vénale, qui louait le prince en public, le dénigrait en secret, le glorifiant et le noircissant pour les mêmes actes, faisant de lui ici un héros, là un monstre plus détestable que Néron et Domitien. Entre ces deux excès de la flatterie et de la méchanceté, le jugement de la postérité est resté indécis et, par une tendance assez ordinaire à notre nature, qui préfère la satire au panégyrique, on donna plus de créance au livre des *Anecdotes* de Procope qu'à sa grande *Histoire* en huit livres.

1. Si l'on en croit l'historien Agathias, Anthemius aurait été le premier à faire usage de la force élastique de la vapeur. Ayant eu à se plaindre d'un voisin, il ébranla sa maison au moyen de tubes dans lesquels il avait fait passer des jets de vapeur. Le voisin, en sentant osciller sa maison, crut à un tremblement de terre.

chius récita les prières pour la réussite de l'entreprise, et ce fut l'empereur qui posa la première pierre. Il fit aussitôt construire un oratoire et quelques salles où il venait pour surveiller les travaux. Plus tard, on se plaisait à raconter une foule de prodiges survenus pendant la construction : un ange aurait décrit à l'empereur endormi le plan qu'il fallait adopter ; un autre lui aurait révélé des trésors cachés, à un moment où l'argent manquait ; un autre encore, qu'il fallait trois absides.

» On avait commencé les travaux peu de temps après l'incendie ; la dédicace eut lieu le 27 décembre 537. L'empereur se rendit de son palais à la porte de l'Augustæon, monté sur un char à quatre chevaux, puis, arrivé à l'église, il descendit, et, les mains étendues, il s'écria : « Gloire à Dieu qui m'a jugé digne » d'accomplir un tel ouvrage ! Salomon, je t'ai vaincu. » Cette exclamation ambitieuse prouve bien qu'à ses yeux c'était le temple par excellence de la nouvelle loi qu'il venait d'élever¹. Il pourvut avec le même faste à l'organisation et à l'entretien de l'église : 365 propriétés lui furent assignées aux environs de Constantinople et 1 000 clercs furent chargés de la desservir.

» Vue de l'extérieur, Sainte-Sophie ne produit qu'une impression médiocre, et la coupole même, si hardie qu'en soit la construction, paraît déprimée. C'est à l'intérieur de l'église qu'il faut pénétrer pour en bien comprendre l'originalité et les splendeurs...

» La construction de la coupole centrale avait été un problème difficile à résoudre, à cause des proportions immenses qu'on avait voulu lui donner... Les architectes qui avaient eu l'audace de la construire se défiaient eux-mêmes de leur œuvre. Ils y employèrent des matériaux particuliers, notamment des tuiles blanches et spongieuses fabriquées à Rhodes, et si légères qu'il en fallait cinq pour égaler le poids d'une tuile ordinaire. Malgré ces précautions, on ne tarda pas à reconnaître combien les craintes étaient fondées. Les années qui suivirent furent signalées par des tremblements de terre quelquefois fort violents. La

1. Justinien avait droit d'être fier de son œuvre. Il n'existe pas, dans l'histoire de l'art chrétien, d'église dont l'importance soit plus grande. Notre-Dame de Paris compte des égales, même dans les provinces voisines ; Saint-Pierre de Rome manque d'originalité et n'est guère chrétien que de destination ; Sainte-Sophie, au contraire, a le double avantage de marquer l'avènement d'un style nouveau, d'atteindre du même coup à des proportions qui n'ont jamais été dépassées en Orient. (BAYET.)

coupole de Sainte-Sophie se ressentit de ces secousses répétées, des fissures s'y produisirent et, le 7 mai 558, elle s'écroula... Justinien la fit reconstruire. Anthemius et Isidore étaient morts, mais ce dernier avait laissé un neveu qui fut chargé du travail. Il augmenta encore l'élévation de la coupole, mais, en même temps, il donna plus de solidité aux grands arcs. On laissa très longtemps en place les cintres et les échafaudages, puis on inonda d'eau la partie inférieure de l'église, afin que les pièces de bois, en tombant, ne pussent pas ébranler les constructions nouvelles.

» Sainte-Sophie n'était point une église isolée; elle faisait partie de cet immense ensemble d'édifices qui formaient le quartier impérial. Qu'il allât assister aux jeux du cirque dans l'Hippodrome ou qu'il vint prier à Sainte-Sophie, l'empereur, à vrai dire, ne sortait point de chez lui. Quand il avait traversé le Forum, il trouvait sur le côté méridional de l'église toute une série de salles qui lui étaient réservées.

» Dans le mobilier et la décoration de l'église, tout répondait à ces idées de magnificence dont l'esprit de Justinien était comme enivré. Vers le centre de l'édifice, l'ambon¹ était une grande tribune surmontée d'un dôme et d'une croix : l'éclat de l'or et des pierres précieuses s'y mêlait à celui des plus beaux marbres. Le sanctuaire était séparé du reste de l'église par une clôture toute en argent. Sur les colonnes se détachaient, dans des médaillons, les images du Christ, de la Vierge, d'anges, d'apôtres et de prophètes. L'autel était en or, et sur ce fond éclatant étincelaient les gemmes et les émaux. Au-dessus s'étendait, en forme de ciborium, un dôme surmonté d'une grande croix d'or : quatre colonnes en argent doré le soutenaient... La nuit, aux grandes fêtes, l'église s'éclairait comme d'une immense illumination, car, d'après les écrivains byzantins, on n'y comptait pas moins de six mille candélabres dorés. A la voûte de la coupole et des absides, le long des parois, se déroulaient d'immenses mosaïques décoratives. Là, sur un fond d'or ou d'un bleu foncé, apparaissaient de grandes figures d'un caractère majestueux. Beaucoup ont été détruites et presque partout le badigeon des Turcs a recouvert ce qui en restait... » (C. BAYET², *l'Art byzantin*, Quantin et Cie.)

1. L'ambon était le pupitre placé à l'entrée du chœur et où les diaques lisaient au peuple l'épître et l'évangile.

2. Ch. Bayet, ancien élève de l'École normale, ancien membre des écoles

Gélimer sur le mont Papua.

La guerre la plus glorieuse et la plus rapidement conduite du règne de Justinien fut celle que Bélisaire dirigea en Afrique contre les Vandales. Débarqué à cinq journées de Carthage, le grand général s'empara rapidement de Sullecte, Leptis et Adrumète, battit l'armée du roi Gélimer à Decimum et entra dans Carthage. Gélimer, ayant tenté de nouveau la fortune des armes, fut complètement défait à Tricaméron et obligé de s'enfuir chez les Maures, ses alliés. Il espérait pouvoir passer de là en Espagne, mais il se trouva bientôt bloqué avec toute sa famille, sur le mont Papua¹. L'Hérule Pharax, qui commandait les fédérés romains, n'ayant pu le forcer dans sa retraite, fit garder soigneusement toutes les issues de la montagne. Gélimer, ses veuve et sa noblesse vandale souffrirent bientôt les horreurs de la faim.

« Les Vandales sont les peuples du monde qui mènent la vie la plus délicate, au lieu que les Maures mènent une vie toute rude et toute grossière. Depuis qu'ils s'étaient rendus maîtres de l'Afrique, ils s'étaient habitués au bain et à une table où l'on servait tout ce que la terre et la mer produisent de délicieux et d'exquis. L'or luisait sur leurs vêtements et sur leurs longues robes de soie. Ils donnaient la plus grande partie de leur temps au théâtre, au cirque, à la chasse, à la danse, à la musique et à d'autres pareils divertissements. Ils avaient d'agréables jardins parés de beaux arbres et arrosés de quantités de fontaines. Enfin ce n'était parmi eux que festins et toutes sortes d'autres plaisirs. Les Maures, au contraire, habitent en toutes saisons des cavernes, où il n'est presque pas possible de respirer. Ils n'en sortent ni pour la neige, ni pour la chaleur, ni pour aucune autre incommodité. Ils couchent sur la terre. Il n'y a que les plus considérables qui mettent sous eux des peaux. Ils ne changent jamais d'habits, car ils portent le même manteau et la même tunique toute l'année. Ils n'ont ni pain; ni vin, ni autre nourriture préparée en la manière des autres hommes; mais ils vivent, à la façon des bêtes, de seigle et d'orge tout crus.

d'Athènes et de Rome, professeur à la faculté des lettres de Lyon et à l'école nationale des beaux-arts de Rome, recteur de l'académie de Lille, correspondant de l'Institut, a écrit sur l'histoire de l'art des ouvrages fort estimés : *Recherches pour servir à l'histoire de la peinture et de la sculpture chrétiennes en Orient, avant la querelle des iconoclastes* (thèse, 1879), *l'Art byzantin, Précis sur l'histoire de l'Art*, etc.

1. D'Anville place le mont Papua près d'Hippone; c'était peut-être le massif de l'Aïn-Mokra, important aujourd'hui par ses riches mines de fer.

Gélimer et ses compagnons étaient renfermés avec ces Maures et étaient réduits à une telle extrémité, par cette manière de vivre, qu'ils manquaient de tout, et que la mort commençait à leur paraître douce et la servitude à ne plus paraître honteuse.

» Quand Pharax connut l'état déplorable de Gélimer, il lui écrivit une lettre pour l'engager à se rendre, lui faisant tout espérer de la clémence de l'empereur. Gélimer pleura en lisant cette lettre et y fit cette réponse : « Je vous remercie de l'avis » que vous m'avez donné. J'estime que c'est un mal insupportable de devenir l'esclave d'un injuste ennemi dont je souhaiterai de me venger, si le Ciel m'était favorable. Je ne l'avais » jamais offensé par mes paroles et mes actions. Il me fait la » guerre sans sujet et m'envoie, je ne sais d'où, un Bélisaire » pour me jeter dans la misère où je suis. Etant homme et » prince comme il est, il lui peut arriver une infinité de choses » contraires à ses désirs. Je n'en saurais écrire davantage, » parce que la force de ma douleur m'ôte toute application à » parler davantage. Adieu, Pharax, *je vous prie de m'envoyer un » luth, un pain et une éponge.* » Pharax fut longtemps à songer ce que signifiait la fin de cette lettre, jusqu'à ce que le porteur la lui expliquât et lui dit que Gélimer demandait un pain, parce qu'il y avait longtemps qu'il n'en avait vu ; qu'il avait besoin d'une éponge pour guérir une tumeur qu'il avait sur l'œil ; et que, comme il savait jouer du luth, il avait envie de jouer dessus une chanson qu'il avait composée sur ses malheurs. Pharax, touché de compassion pour le déplorable état où était Gélimer, lui envoya ce qu'il demandait ; mais il n'en garda pas les avenues de la montagne avec moins de soin qu'auparavant.

» Comme il y avait déjà trois mois que le siège durait et que l'hiver était passé, Gélimer appréhendait que les assiégeants ne fissent un effort pour gagner le haut de la montagne. Plusieurs jeunes hommes de ses parents avaient le corps tout rongé de pourriture. Bien que ces disgrâces lui fussent extrêmement sensibles, il les supportait néanmoins avec une constance inébranlable, jusqu'à ce qu'il vit devant ses yeux le triste spectacle que je vais décrire. Une femme maure avait fait cuire un petit pain sous la cendre, en la manière du pays. Il y avait deux enfants devant le feu, dont l'un était fils de cette femme et l'autre le neveu de Gélimer. L'un et l'autre, enrageant de faim, attendaient que le pain fût cuit afin de se jeter dessus. Le Vandale fut le plus habile et, ayant pris le pain encore tout chaud et tout plein

de cendre, le mit dans sa bouche. A l'instant l'autre lui sauta au visage et lui donna plusieurs coups, pour lui faire sortir de force le pain d'entre les dents. Gélimer, touché de la vue d'une action si pitoyable, écrivit à Pharax en ces termes : « Si jamais » personne, après avoir supporté l'adversité avec une fermeté » invincible, a changé de sentiment, je vous prie de croire que » c'est à moi que cela est arrivé. J'ai résolu de suivre votre » avis ; je ne résiste plus à la fortune et je suis l'ordre des des- » tinées, quelque part qu'elles me mènent. Faites en sorte seu- » lement que Bélisaire m'assure de bonne foi tout ce que vous » m'avez promis. Aussitôt que j'aurai sa parole, je me rendrai » avec les Vandales qui sont ici. »

» Voici ce que Gélimer écrivit. Pharax le manda à l'heure même à Bélisaire avec tout ce qui avait été écrit par les lettres précédentes. Bélisaire députa incontinent Cyprien, chef des confédérés, et quelques autres pour aller assurer Gélimer que ni lui, ni les siens ne manqueraient de rien et que, pour ce qui est de sa personne, il serait honorablement accueilli de Justinien. Quand ceux-ci eurent joint Pharax, ils allèrent ensemble au pied de la montagne où Gélimer se rendit, après avoir reçu leur parole. Bélisaire était alors logé dans le faubourg d'Aclas, à Carthage, où Gélimer l'aborda en riant, d'un rire qui éclata devant tout le monde. Quelques-uns croyaient que c'était la grandeur de sa disgrâce qui lui avait fait perdre l'esprit, jusqu'au point de le faire rire sans sujet ; mais ses amis soutenaient qu'il avait fort bon sens et que son ris procédait d'une profonde sagesse : que c'était en faisant réflexion qu'il était d'une famille royale, qu'il était parvenu à l'empire, qu'il avait été environné de richesses et d'honneurs depuis son enfance jusqu'à sa vieillesse ; que depuis il s'était vu dans la crainte, dans la fuite, dans les misères ; qu'il avait enfin éprouvé tout ce que peut faire l'une et l'autre fortune ; il riait pour témoigner qu'il n'y a rien dans le monde dont on ne doive rire et se moquer. Les amis et les ennemis de Gélimer jugeront de cette action comme il leur plaira... » (PROCOPE, *Histoire de la guerre contre les Vandales*, l. II, ch. VI et VII, traduction du président Cousin.)

La légende de Bélisaire aveugle.

Le roman, la peinture, la chanson même, ont altéré à qui mieux mieux les traits de cette grande figure, qui domine le règne de Justinien et qui

tient, dans l'histoire militaire de l'empire romain, une place tout aussi importante que Scipion, Marius, César et Stilicon.

D'après l'opinion la plus accréditée, Bélisaire, le vainqueur des Perses, des Vandales, des Goths et des Bulgares, aurait été, pour prix de ses services, aveuglé par ordre de Justinien et réduit, sur ses vieux jours, à mendier son pain dans les rues de Constantinople.

Il est difficile, aujourd'hui, de se figurer Bélisaire autrement qu'aveugle et mendiant. Va-t-on au Louvre, David nous le montre assis sur une borne milliaire, implorant la charité des passants. Passe-t-on devant un magasin d'estampes, il n'est pas rare de voir à la vitrine le Bélisaire du baron Gérard, portant sur un bras son guide expirant, et sondant de son bâton la route qui conduit à la ville.

L'histoire a fait bon marché de la légende de Bélisaire aveugle. S'il est un homme qui peut nous renseigner exactement sur ce personnage, c'est assurément son secrétaire Procope, le principal historien du règne de Justinien. Il nous le montre sans cesse en butte à l'envie des courtisans et à la jalousie de l'empereur ; il nous raconte en détail toutes ses disgrâces ; mais, bien qu'il ait vécu aussi longtemps que son protecteur, il ne dit rien du supplice qui lui aurait été infligé. Jean Malala, historien très exact, qui continue Procope, dit que Bélisaire mourut en possession de ses biens et de ses honneurs.

Quelle peut être l'origine de cette singulière légende ? On en trouve les éléments dans Procope lui-même. Il parle, en effet, d'un général devenu aveugle et d'un préfet du prétoire réduit à la mendicité. L'un et l'autre étaient accusés de conspiration contre l'empereur.

En 539, Justinien étant tombé malade, le bruit de sa mort se répandit dans l'armée. Il ne mourut pas et on rechercha les auteurs de cette fausse nouvelle. Des délateurs prononcèrent les noms de Bélisaire et d'un de ses collègues nommé Buzès. Buzès, appelé à la cour par l'impératrice Théodora, fut, à l'insu de tout le monde, jeté dans un souterrain du palais et traité avec une barbarie révoltante. Le muet, qui seul pénétrait dans son cachot, lui jetait sa pâture comme à une bête féroce. Durant près de trois ans, Buzès resta plongé dans la plus complète obscurité, ne distinguant le jour de la nuit. Quand il fut rendu à la lumière, il perdit presque aussitôt l'usage de la vue, et, depuis lors, il ne fit que languir.

Rien de plus commun, dans l'histoire byzantine, que ces catastrophes qui précipitaient du faite des grandeurs les hommes les plus considérables de la cour. La disgrâce du préfet du prétoire, Jean de Cappadoce, est plus éclatante encore.

Cet homme était odieux à tout le peuple de Constantinople ; il avait été l'une des causes de la sédition Nika ; son avarice avait failli compromettre l'expédition d'Afrique ; mais l'empereur l'aimait et le protégeait. Fier de son crédit, il crut pouvoir braver la toute-puissante Théodora. Celle-ci lui tendit un piège dans lequel il tomba. Elle savait que Jean croyait aux devins, et que des mages lui avaient fait espérer la dignité impériale. Des agents provocateurs feignirent d'organiser un complot contre l'empereur, et y engagèrent l'ambitieux préfet. Quand celui-ci s'aperçut qu'il s'était compromis, il se réfugia dans une église et sauva sa vie en recevant les ordres sacrés. Toutefois, il évita la prêtrise afin de pouvoir rentrer dans le siècle, si sa bonne étoile le lui permettait. Malheureusement pour lui, l'évêque de Cyzique ayant été tué, on l'accusa du meurtre. Traduit devant une commission de justice, il fut condamné, tout consulaire qu'il était, à être fustigé comme un vulgaire assassin, dépouillé de ses biens et condamné à

l'exil. On le jeta, couvert d'un méchant manteau, dans une barque qui devait le conduire en Egypte, et, comme ceux qui le gardaient lui refusaient les choses les plus nécessaires à la vie, il fut obligé, durant le trajet, d'implorer la charité publique partout où la barque s'arrêtait.

La disgrâce de Jean de Cappadoce semble avoir produit une vive impression sur ses contemporains. Plus tard on oublia son nom comme celui de Buzès, pour ne se souvenir que des peines qui les avaient frappés l'un et l'autre. Bélisaire, lui aussi, avait eu à souffrir du despotisme de Justinien ; mais, comme son nom était l'un de ceux qu'il est difficile d'oublier, l'imagination populaire se plut à lui attribuer des maux qu'il n'avait pas soufferts ; elle le fit aveugle comme Buzès, et mendiant comme Jean de Cappadoce.

S'emparant de cette tradition, un moine du douzième siècle, Jean Tzetzés, dans ses *Chiliades* (c'est un livre d'anecdotes sur les plus célèbres personnages de l'histoire), chercha à apitoyer ses lecteurs sur le sort de l'infortuné général. Voici ce qu'il écrivait : « Appuyé sur une pierre milliaire, la sébille de bois à la main, le malheureux disait : « Donnez une » obole à Bélisaire que la fortune couvrit de gloire et que l'envie fit aveugler. » Il est vrai que Tzetzés ajoutait comme correctif : « D'autres chroniqueurs rapportent qu'il ne fut pas aveuglé, mais seulement privé de son grade et de toutes ses dignités, et que, plus tard, il recouvra son ancienne gloire. »

Au quinzième siècle, l'Italien Pierre Crinitus, négligeant le correctif, s'en tint simplement à la légende de Bélisaire aveugle et mendiant, qu'il trouvait assurément plus dramatique. Le grammairien Raphaël Maffei, qui écrivait vers le même temps, lui prêta main-forte dans ses *Commentarii urbani*, et, dès lors, la légende supplanta l'histoire.

Au dix-huitième siècle, Marmontel s'en empara et la popularisa dans son fameux roman de *Bélisaire*, qui fit tant de bruit lors de son apparition. Pénétrés de cette lecture, les peintres, dont nous parlions plus haut, ont fait le reste, et voici comment il se fait que tant de personnes, aujourd'hui, croient aux yeux crevés et à la sébille de bois du vieux Bélisaire.

Ce qui se passait sur les bords du Danube aux cinquième et sixième siècles.

Pendant que Justinien détruisait des peuples barbares, déjà façonnés à la vie sédentaire et à la civilisation, les vrais barbares, les nomades des bords de la Caspienne et du Danube (Huns, Bulgares, Slaves, Sarmates), pénétraient dans la péninsule des Balkans, laissée sans défense, et y portaient partout le fer et la flamme.

Justinien eut le tort de négliger ces ennemis. Il se contenta de semer parmi eux la division et de les forcer à se détruire les uns les autres. C'était une imprudence. En entretenant une agitation continuelle parmi ces peuples, il perpétuait l'invasion. Les vaincus se jetaient sur le territoire romain pour y vivre ; les vainqueurs prenaient la place des vaincus, si elle en valait la peine ; des peuplades nouvelles prenaient la place abandonnée par les vainqueurs. C'était un déplacement interminable de peuples ; les nations succédaient aux nations ; l'invasion était toujours en marche.

Le mouvement avait commencé après la bataille du Nétad (454), où les

peuples soumis à Attila s'étaient affranchis de la domination des Huns. Les Ostrogoths s'étaient établis en Pannonie, les Gépides dans le pays des Huns, les Hérules, les Ruges dans le Norique, etc. Réfugiés dans les steppes du Don et du Volga, les fils d'Attila tentèrent, à plusieurs reprises, de reprendre leur revanche sur les vainqueurs du Nétad. En 467, l'ainé, Denghizikh, revint à la charge avec l'impétuosité et le fracas d'une tempête. Il tomba dans une embuscade, et sa tête, détachée du tronc, fut exposée dans le cirque de Constantinople. Ainsi finit l'ainé des fils d'Attila. Ses frères, d'humeur moins batailleuse, vécurent en paix avec l'empire. Son neveu, Mundo, compta parmi les meilleurs lieutenants de Bélisaire et commanda à des armées romaines.

Les Huns qui ne voulurent pas se laisser absorber par l'empire, allèrent se fondre à de nouvelles hordes qui campaient sur les bords du Don, et s'associer, pour l'exploitation du monde civilisé, avec des peuples encore inconnus à l'Europe, les Slaves et les Bulgares.

Les Slaves et les Bulgares. — Avec les Slaves apparaissait une nouvelle barbarie, plus sombre, plus repoussante que la première. Bien que cette race eût pris des habitudes de vie sédentaire, elle connaissait à peine les premiers rudiments des arts. Ce qu'on appelait ses villes n'étaient que des tanières cachées dans la profondeur des bois, au milieu des marais, sur des roches abruptes. Le Slave était à peine vêtu de la dépouille des bêtes; souvent il se barbouillait de suie de la tête aux pieds, en guise de vêtements. Il était hospitalier et fidèle à sa parole; mais la férocité dominait en lui. A la guerre, il marchait tête et poitrine nues, un long coutelas au côté, un paquet de javelots empoisonnés dans sa main, ressemblant à un chasseur d'hommes; il excellait à se tapir derrière une pierre, à ramper sur le ventre parmi les herbes, à passer des journées entières dans une rivière, plongé dans l'eau jusqu'aux yeux, ne respirant qu'à l'aide d'un roseau : là, il guettait son ennemi et s'élançait sur lui avec la souplesse et la vigueur du fauve.

Le Bulgare, ou plus correctement *le Voulgar*, appartenait au peuple des Huns-Finois. Il dépassait encore le Slave en laideur et en férocité; il détruisait pour détruire, tuait pour tuer, s'attachait à effacer tout travail de l'homme. Il n'avait, en fait de religion, que le *chamanisme*, qu'il pratiquait avec un grand luxe de superstitions. « Quelque chose de diabolique, dit Am. Thierry, s'attachait à ce peuple hideux dont les sorciers, plus hideux que lui, évoquaient les esprits des ténèbres avec d'effroyables convulsions. C'étaient ses devins, ses conseillers politiques et ses prêtres, et l'on racontait d'eux des choses étranges... On disait que, placés dans un coin de l'armée pendant la bataille, ils

avaient l'art de fasciner l'ennemi par des visions fantastiques. » Il n'y avait pas jusqu'à la manière de combattre du Bulgare, jusqu'à son arc énorme, ses longues flèches et son coutelas de cuivre rouge, jusqu'à ce filet dont il emmaillotait ses ennemis en courant, qui ne jetassent une appréhension involontaire chez les soldats les plus braves.

Durant toute la fin du cinquième siècle et le commencement du sixième, les provinces danubiennes vécurent dans la terreur de ces horribles voisins. Le Slave, ennemi invisible, tapé derrière toutes les broussailles, caché jusque dans les rivières, attendait la nuit pour faire ses surprises, fondait sur les villes et n'y laissait âme vivante. Tout d'abord, il ne faisait pas de prisonniers ; quand, plus tard, il apprit qu'il y avait profit à en faire, il ne cessa de courir la rive romaine pour en ramener de nombreux captifs. C'est à une tribu slave, les Slovènes, qu'on attribue l'horrible supplice du pal, qui s'est perpétué jusqu'à nos jours dans les contrées du Danube. « La civilisation romaine, dit M. Thierry, frémit à la vue de ces longues files de pieux garnis de corps agonisants qui restaient étalés sur les chemins comme des trophées de la barbarie. »

Souvent les Slaves s'amusaient à suspendre leurs prisonniers à des poteaux et à leur casser la tête à coups de bâton, ou bien ils renfermaient les captifs inutiles avec des bœufs et des chevaux dans des étables garnies de foin et y mettaient le feu. Les Bulgares faisaient pis encore : on les suivait à la trace, et longtemps après, quand l'herbe et les broussailles avaient recouvert de grands espaces jadis habités, le Mésien disait tristement : « Voilà la forêt des Bulgares. »

Zabergan. — L'empereur Anastase mit la campagne de Constantinople à l'abri des attaques de ces barbares en élevant, de la mer Noire à la Propontide, un mur d'environ dix-huit lieues de long. Justin, son successeur, fit mieux ; il osa les combattre. Occupé à détruire les Vandales et les Goths, Justinien ne put les empêcher de pénétrer jusque dans le cœur de l'empire et d'en ramener cent vingt mille captifs romains. En 558, le Hun Zabergan, à la tête de bandes hunniques et bulgares, franchit le Danube sur la glace, traversa les gorges de l'Hémus, et, poussant droit à une brèche qu'un tremblement de terre avait ouverte dans le mur d'Anastase, parut tout à coup sous les murs de Constantinople. C'en était fait de la capitale de l'Orient, si Bélisaire n'avait été tiré à temps de sa retraite. Par une série

d'opérations vigoureusement conduites, le vieux général battit en détail l'armée de Zabergan et la força à repasser le Danube (559). Sur ces entrefaites, parut une troisième nation hunnique, les Avars, qui, relevant le trône d'Attila, faillirent emporter l'empire d'Orient.

Les Avars. — Les nouveaux venus avaient usurpé un nom qui n'était pas le leur : ils s'appelaient, de leur vrai nom, Ouar Khouni ; c'étaient des Huns orientaux, longtemps soumis à des conquérants d'une autre race, qu'on appelait de leur vrai nom les Avars. Ceux-ci ayant été vaincus par les Turcs, les Ouar Khouni en profitèrent pour s'enfuir. La peur leur donnait des ailes. Devenus terribles dans leur fuite, ils culbutaient tout ce qui s'opposait à leur passage. La comparaison d'une fourmi-lière en désordre rendrait à peine l'idée de ces mers d'hommes, de troupeaux, de chars errant pêle-mêle, se poussant, se croisant dans les plaines du Volga et du Don.

Voyant qu'on les prenait pour les vrais Avars, les Ouars reçurent, comme leur étant dus, les présents et les hommages d'une foule de tribus. Ils négocièrent avec l'empereur Justinien, demandant comme tant d'autres des terres et de l'argent.

Sur ces entrefaites, arrivèrent à Constantinople les ambassadeurs du khakan des Turcs qui réclamait les Ouars comme ses esclaves fugitifs. L'empereur, sans rompre ostensiblement avec les faux Avars, se donna le temps de leur fermer le Danube. Il ne jugeait pas à propos de se créer des embarras avec les Turcs, peuple alors inconnu, mais qu'on disait fort puissant.

Les Avars errèrent à travers la Germanie jusqu'au jour où, trouvant l'ancienne Hunnie évacuée par les Lombards qui venaient de partir pour l'Italie, leur chef Baïan vint planter sa tente aux lieux où, cent ans auparavant, s'était élevée celle d'Attila.

Le khakan Baïan. — Depuis qu'ils avaient touché à l'empire d'Orient, les Avars étaient devenus voluptueux. Ils recherchaient les beaux habits, la vaisselle d'argent et d'or, et leur khakan s'étendait volontiers sur un lit d'or ciselé, garni d'étoffes de soie. Baïan importunait sans cesse l'empereur par ses demandes, toujours renouvelées, d'habits précieux, de dais, de pavillons étincelants de pierreries. Un jour, l'empereur Tibère lui fit fabriquer un trône en or massif, qui passa, aux yeux des connaisseurs, pour une merveille de richesse et de goût, et le

lui fit porter par un ambassadeur. Le khakan reçut le trône en grondant et en faisant la moue. Après l'avoir examiné avec une attention dérisoire, il le déclara horrible, indigne d'un prince tel que lui, et le renvoya ignominieusement à l'empereur. Une autre fois, il manifesta le désir de posséder un éléphant. Sur sa demande, l'empereur lui fit envoyer le plus beau qu'il eût dans ses ménageries ; mais Baïan, soit peur, soit mépris pour les plaisirs des Byzantins, fit reconduire aussitôt l'animal à Constantinople.

En étendant ses conquêtes vers le nord, Baïan se heurta aux Francs du roi Sigebert, qu'il battit et fit prisonnier. Il fut moins heureux contre l'empereur Maurice, qui lui infligea cinq grandes défaites, lui tua quatre de ses fils et le força de fuir au delà des marais de la Theïs. Le khakan ne survécut pas à la ruine de sa puissance. Il mourut en 602, la même année que son vainqueur.

Les Avars en Italie. — Les Avars portèrent ailleurs leur activité turbulente. En 610, ils descendirent en Italie sous la conduite de leur nouveau khakan, battirent les Lombards dans le Frioul et vinrent assiéger Forum Julii. Inhabiles dans l'art des sièges, ils eussent été contraints à la retraite, si Rhomilde, veuve du duc Gisulf, gagnée par les bonnes grâces du khakan, ne lui eût ouvert les portes de la ville.

La ville fut pillée de fond en comble. Quand il n'y eut plus rien à emporter, le vainqueur fit ranger le butin dans les chariots et reprit la route de la Pannonie. Il emmenait avec lui tous les habitants qui n'avaient pas été tués, surtout des femmes et des enfants. Rhomilde, déçue de ses rêves de grandeur, car elle avait espéré épouser le khakan, était perdue au milieu des esclaves. Comme cette multitude ralentissait sa marche, le khakan prit conseil des chefs de l'armée qui décidèrent qu'il fallait sans retard tuer les hommes qui restaient et partager par lots les femmes et les enfants. Pendant cette délibération, dont les captifs ne devinaient que trop bien l'issue, les fils du duc Gisulf trouvèrent moyen de se glisser auprès de chevaux qui paissaient à la lisière du camp et de s'éloigner à toute bride. Le plus jeune, Grimoald, qui n'était encore qu'un enfant, fut repris par l'un des Avars qui s'étaient mis à leur poursuite ; mais, tirant la courte épée qui pendait à son côté, il l'abattit de toutes ses forces sur le crâne du barbare, qui, étourdi, lâcha les rênes et alla rouler dans la poussière.

Cette aventure précipita le massacre des prisonniers. Tous les hommes furent passés au fil de l'épée.

Le khakan se vengea des enfants sur la mère. Il fit dresser un pal au milieu de la forêt et se fit amener Rhomilde : « Misérable, lui dit-il, voilà le seul mari que tu mérites. » Quatre soldats la saisirent, la placèrent sur l'horrible pieu, et l'armée avare défila aux cris de la princesse agonisante.

Un guet-apens. — En 616, les Avars avaient reparu sur le bas Danube. C'était le temps où Héraclius était aux prises avec les Perses de Chosroës, et il fallait à tout prix conserver la dispendieuse amitié des Avars. Voici comment le patriarche Nicéphore raconte cet incident curieux de la vie d'Héraclius.

« Le khakan lui envoya des ambassadeurs pour la paix, dont il fut si aise qu'il lui en renvoya lui-même d'autres avec des présents. Le prince barbare leur dit des paroles si douces et si agréables qu'il leur fit accroire qu'il ne souhaitait rien tant qu'une sincère réconciliation. L'empereur en eut tant de joie qu'il se rendit à Héraclée pour y conférer avec lui. Il envoya en avant des comédiens et des chevaux pour divertir son hôte par des spectacles et des courses. Il lui porta aussi un vêtement magnifique pour lui, et d'autres moins riches pour ceux de sa suite. »
 « Quand il fut arrivé à Salivrée, il s'y arrêta. Trois jours après, le khakan arriva à Héraclée avec un grand nombre d'Avars. Ayant choisi les plus habiles et les plus courageux, il les plaça en embuscade au delà de la grande muraille, pour surprendre et enlever l'empereur. Celui-ci, informé de l'embuscade, passa le diadème à son bras, quitta ses ornements impériaux, jeta sur lui un vêtement grossier, s'enfuit sans escorte et se sauva à Constantinople.

» Les Avars, ayant poursuivi vivement les fuyards jusqu'à l'Ebdomone, pillèrent jusqu'au pont du fleuve Barnysse, passant un nombre incroyable de Romains au fil de l'épée. Ils enlevèrent les ornements de l'empereur, les présents qu'il leur avait préparés, l'équipage du théâtre, tout le bagage, et s'en retournèrent avec un nombre presque innombrable de prisonniers; on a dit environ deux cent soixante et dix mille personnes, tant hommes que femmes. » (Le patriarche NICÉPHORE¹, *Histoire abrégée.*)

1. Le patriarche Nicéphore vivait au neuvième siècle. Il fut déposé en 815, comme partisan des images et mourut dans un cloître en 828. Sa *Chronologie* et son *Histoire abrégée* sont très appréciées.

Héraclius, qui ne voulait pas se laisser détourner de sa lutte contre les Perses, différa sa vengeance. Il fit semblant de croire aux excuses du khakan, qui imputait à l'indiscipline de ses Avars le malentendu d'Héraclée, et il signa la paix avec lui.

Dès qu'Héraclius fut parti pour l'Asie, le khakan, de concert avec les Perses, vint mettre le siège devant Constantinople. Il fut battu à la fois sur terre et sur mer, et obligé de regagner ses Etats.

Cette grande défaite fut suivie pour lui d'autres revers. Les Slaves, ses vassaux, qu'il traitait avec la dernière dureté, se révoltèrent et se donnèrent pour roi un marchand franc, nommé Samo. Le khakan crut qu'il aurait bon marché d'un peuple que son fouet seul faisait trembler; il fut complètement battu. Il ne put survivre à tant de revers et mourut en 630.

Les merveilles de la cour de Constantinople décrites par un évêque d'Occident.

Arrivée à Constantinople. — « Ayant quitté Pavie le 1^{er} d'août, je me rendis par le Pô à Venise, en trois jours, où je trouvais aussi Salomon, comte des Grecs, eunuque, qui, de retour d'une ambassade en Espagne et en Saxe, désirait me conduire à Constantinople, et emmenait avec lui Luitfred de Mayence, ambassadeur de notre seigneur Otton, alors roi, aujourd'hui empereur, porteur de riches présents. Partis de Venise le 25 août, nous arrivâmes le 17 septembre à Constantinople, où j'écrirai de quelle manière admirable et inouïe nous fûmes reçus.

L'audience impériale. — » Il y a dans Constantinople une maison contiguë au palais, d'une grandeur et d'une beauté admirables, que les Grecs, changeant le *l* en *r*, appellent *Megara*, comme pour dire le Grand Hôtel. Ce fut donc elle que l'empereur Constantin fit disposer, tant pour les ambassadeurs d'Espagne, qui venaient d'arriver, que pour moi et Luitfred. Devant les yeux de l'empereur était un arbre de cuivre doré, dont les branches, du même métal, étaient pleines d'oiseaux qui, selon leur espèce, faisaient entendre un ramage différent. Le trône, ensuite, était construit avec tant d'art qu'on le voyait tantôt bas, tantôt plus haut, tantôt très élevé; mais le siège, d'une grandeur immense, était gardé par des lions en cire ou en bois, je ne sais, mais revêtus d'or. Je fus donc conduit dans cette salle, appuyé sur les épaules de deux eunuques, en présence de l'empereur. A mon arrivée, les lions ayant poussé un rugissement

et les oiseaux s'étant mis à chanter, je ne montrai ni terreur, ni étonnement, attendu que j'avais été prévenu de ce qui arriverait. Après avoir adoré par trois fois l'empereur en me prosternant, je relevai la tête; mais, au lieu de le voir quelque peu exhaussé au-dessus de terre comme avant, il m'apparut siégeant près du plafond et couvert d'autres vêtements. Je ne sais comment cela peut arriver, à moins qu'il ne soit poussé en haut par une machine.

» Il ne m'adressa point la parole; car l'eût-il même voulu, la distance ne l'aurait pas comporté décemment; et ce fut par l'intermédiaire du logothète qu'il me questionna sur Bérenger¹ et sur sa santé. Lorsque j'eus répondu, je sortis, sur un signe de l'interprète, et je me retirai dans le logement qui m'avait été assigné.

» Je rappellerai ce que je fis pour Bérenger, afin que l'on comprenne de quelle affection je l'ai aimé, et comment j'en ai été récompensé. Les ambassadeurs d'Espagne et Luitfred avaient apporté de grands dons de la part de leur maître à l'empereur Constantin. Je n'avais rien à lui remettre de la part de Bérenger qu'une lettre, encore était-elle pleine de mensonges. J'éprouvais de la honte et je songeais à ce que je ferais, quand l'idée me vint de donner à l'empereur, au nom de Bérenger, ce que j'avais apporté de mon chef, en rehaussant du mieux que je pourrais par mes discours ce présent modeste. Je lui offris donc neuf cuirasses à l'épreuve, sept boucliers excellents à bossettes d'or, deux coupes d'argent doré, des épées, des lances, des cuissards, des esclaves et quatre *carsamazes*, plus précieux à l'empereur que toute autre chose. Les Grecs appellent *carsamaze* un eunuque tout à fait amputé. Ils viennent d'ordinaire de Verdun, d'où les marchands, qui en tirent gros bénéfices, les conduisent en Espagne.

Le banquet. — » Après avoir agi ainsi, l'empereur me fit appeler trois jours après au palais; m'ayant parlé de sa propre bouche, il m'invita à un dîner à la suite duquel il me fit des dons considérables. Puisque l'occasion s'en présente, je dirai

1. Bérenger II, roi d'Italie (945-961), renversé du trône par Otton I^{er}, mourut à Bamberg en 966. — Luitprand, l'auteur de ce récit, était alors évêque de Crémone et sujet de Bérenger. Quand celui-ci eut eu le dessous, il ne se fit aucun scrupule de passer à Otton I^{er}. On le considérait comme l'un des hommes les plus savants de son temps. C'en était aussi l'un des plus roués, malgré sa naïveté apparente.

quelle est sa table, principalement les jours de fête, et quels jeux se célèbrent pendant le repas. Il y a une maison à côté de l'hippodrome, vers le nord, admirable de hauteur et de beauté, et qu'on appelle *decaennea cubita*, or *deca* en grec veut dire dix, *ennea* neuf, et *cubita*, se coucher, s'étendre. On l'appelle donc ainsi, parce qu'on y dresse, le jour de Noël, dix-neuf tables, auxquelles l'empereur et ses conviés mangent, non pas assis, comme les autres jours, mais couchés; le service se fait avec des vases non d'argent, mais d'or. Après le repas, les fruits sont apportés dans trois vases d'or, qui, à cause de leur poids énorme, ne sont pas soutenus à bras d'hommes, mais par des machines recouvertes de pourpre. Deux se présentent de cette manière à travers des ouvertures percées dans le plafond; ils sont déposés tous deux sur la table au moyen d'anneaux d'or et de trois cordes recouvertes de peau, soulevés ou abaissés par quatre hommes à l'aide de machines.

» Je ne dirai pas tous les jeux que j'ai vus en ce pays, mais je ne veux pas garder le silence sur ceci : d'abord il se présenta un homme qui portait sur le front, sans le secours de ses mains, une perche haute de vingt-quatre pieds et plus, ayant deux traverses de longueur inégale et en sens opposé; puis deux enfants nus, mais avec un ceinturon, montèrent voltiger sur cette perche, qui demeurait immobile comme si elle était enracinée dans la terre. L'un d'eux étant descendu, l'autre resta seul à faire des choses plus étonnantes encore. Pendant leurs exercices, ils gouvernaient à leur gré la perche sur laquelle ils étaient montés, et le dernier s'équilibra sur le sommet de manière à pouvoir exécuter ses jeux et en descendre sain et sauf. J'en fus tellement émerveillé¹ que l'empereur s'en aperçut; ayant donc fait venir l'interprète, il me demanda ce qui m'avait paru le plus étonnant, ou de l'agilité des enfants ou de celui qui tenait la perche. Comme je lui répondis que je ne savais pas ce que je devais le plus admirer, il partit d'un grand éclat de rire et dit qu'il ne le savait pas plus que moi.

La distribution des présents. — » Je ne dois pas taire

1. Luitprand s'émerveille comme un vrai barbare; ce qui le frappe, ce sont, non les véritables beautés de Constantinople, mais les jongleries d'un saltimbanque. De même, les chefs Bambaras, quand ils vinrent à Paris, n'y trouvèrent rien d'admirable, si ce n'est une femme court vêtue qui galopait en rond debout sur un cheval. La seule merveille qui eût fait sensation sur eux était une écuyère de cirque. (Voy. L. LANIER, *L'Afrique*, p. 478.)

non plus une autre chose nouvelle et merveilleuse que je vis là aussi. Dans la semaine qui précède les Rameaux, l'empereur fait des dons en pièces d'or aux soldats et aux différents fonctionnaires et employés, selon leur rang. Il me commanda d'assister à cette distribution, ce que je fis. On avait dressé une table de dix coudées de longueur sur quatre de largeur; sur cette table étaient rangées les bourses contenant l'argent destiné à chacun, avec une inscription extérieure indiquant la somme. Ils n'arrivaient pas pêle-mêle auprès de l'empereur, mais dans l'ordre où ils étaient appelés, eu égard à leur dignité. Le premier fut le majordome, à qui l'on mit les pièces d'or non dans la main, mais sur les épaules, avec quatre scaramanges. Après lui furent appelés le *domesticostos* Ascalonas et le *ploas* des Longaristis, chefs, l'un des soldats, l'autre des marins. Ceux-ci, en recevant une somme égale, et le même nombre de scaramanges, parce que le grade était pareil, ne les emportèrent pas sur l'épaule, telles qu'elles étaient, mais les traînèrent derrière eux, aidés par d'autres. Vinrent ensuite vingt-quatre capitaines, auxquels furent données vingt-quatre livres de pièces d'or à chacun, avec deux scaramanges; puis les patriciens en reçurent douze livres et une scaramange; mais je ne sais ni le nombre des patriciens ni le total de l'or donné. On appela ensuite une foule sans fin de protospathaires, de spathaires, de candidats, de clients¹. » (LUITPRANDI, *Historia*, lib. VI.)

1. L'énumération suivante donnera une idée du monde qui composait la cour byzantine aux dixième et onzième siècles.

L'empereur était le maître par excellence, l'autocrate. Lui seul avait des brodequins de pourpre et le diadème. Le titre de *despote* venait immédiatement après celui d'empereur. En général, il ne s'accordait qu'à des fils ou frères d'empereurs. Le *sebastocrator* venait après le despote. Il était au-dessus du César et sur la première marche du trône. Le *César*, qui longtemps avait tenu la première place après l'empereur, ne venait plus qu'au troisième rang. Les brodequins du despote, du *sebastocrator* et du *César* étaient verts, et il y avait moins de pierres sur leurs couronnes, qui se tenaient ouvertes. L'empereur Alexis, fécond sur les bagatelles, avait créé en outre, comme d'autres émanations de Sa Majesté, les titres de *panhypersebastor* et de *protosebastor*.

Venaient ensuite les grands officiers du palais :

Le *grand domestique*, qui avait le commandement des troupes de terre; le *protovestiaire* ou grand maître de la garde-robe, qui avait soin des habits, des pierreries et des trésors de l'empereur; le *grand-duc*, commandant des forces de mer; le *protostrator*, qui tenait le cheval de l'empereur et aidait celui-ci à monter dessus; le *stratopédarque*, qui exerçait les fonctions de grand juge du camp; le *grand primicier* ou grand maître des cérémonies; le *grand connétable*, qui commandait les Francs au service de l'empereur; le *grand logothète*, sorte de grand chancelier; le *logothète du trésor public*, qui remplissait les fonctions de ministre des finances; le *logothète du Drome*, grand maître des courriers de l'empereur; le *logothète de l'armée*, qui contrôlait les sommes payées aux gens de guerre; le

Ceci se passait au temps de Constantin VII Porphyrogénète, vers 946. Luitprand revint à Constantinople en 968. Il était chargé de négocier auprès de Nicéphore Phocas le mariage du fils de l'empereur Otton I^{er} avec la princesse Théophanie. La cour de Byzance lui apparut cette fois sous un jour moins favorable. — Dans le récit de sa seconde ambassade, il se plaint d'avoir été honteusement reçu et honteusement traité. On l'installa dans un palais ouvert à tous les vents. Le vin qu'on lui donna était imbuvable, à cause de la poix et du plâtre qu'il contenait; on lui fit acheter son eau. — Admis en présence de Phocas, il fut étonné de voir dans l'empereur « un pygmée à grosse tête, à petits yeux de taupe, à barbe courte, large, touffue, grisonnante, dont le front d'un pouce de haut était surmonté de cheveux épais et crépus; son teint était celui d'un Ethiopien. Ajoutez à cela une panse obèse, un derrière sec, des cuisses très longues et sans proportion avec des jambes courtes et des pieds pareils aux talons... »

La première chose que fit l'empereur en voyant l'ambassadeur italien fut de le quereller et de trouver exorbitantes les prétentions de son maître à demander pour son fils une princesse née dans la pourpre. Invité à assister à une procession que dirigeait Phocas en personne, Luitprand fut indigné des chants adulateurs qu'on répétait en l'honneur du monstre : il aurait voulu que, sur le même air, on lui eût chanté ces litanies d'injures : « Viens, charbon éteint, vieille femme pour la démarche, sylvain pour le visage, malotru, capripède, cornu, bimembru, porte-soie, vaurien, rebelle, cappadocien, etc. » Un jour que l'empereur l'avait invité à dîner, il dut s'asseoir le quinzième à table; on ne lui mit pas de nappe; on ne lui servit que des mets aspergés d'huile et du poisson de mauvaise qualité. Il dut en outre subir les insolences de son hôte qui l'appela menteur et feignit de traiter son maître, l'empereur d'Allemagne, avec le plus profond mépris. Ne pouvant se contenir, Luitprand voulut répondre, mais Nicéphore lui imposa silence, et, pour être sûr d'avoir le dernier mot, fit enlever la table, ce qui signifiait qu'il pouvait retourner chez lui. — Luitprand ne tarda pas à tom-

logothète des troupeaux, surintendant des troupeaux et des haras impériaux; le *logariaste*, à qui l'on rendait compte de l'épargne; le *curopalate*, gouverneur ou capitaine du palais; le *paracemomène du sceau*, garde du sceau privé; le *paracemomène de la chambre*, garde de la chambre impériale; le *cetonite*, qui couchait dans la chambre de l'empereur; le *grand papias*, qui gardait les clefs du palais et les prisonniers renfermés dans les prisons; le *tatas de la cour*, dont on ignore les fonctions; le *grand cartulaire*, expéditeur des actes publics; le *grand drungaire de la veille*, qui commandait le guet pendant la nuit; le *grand drungaire de la flotte*, chargé de la police des mers; le *grand étérarque*, commandant les troupes étrangères préposées à la garde du palais; le *protocynège* ou grand veneur; le *protojeracaire* ou grand fauconnier; le *grand dioicète*, chargé de la levée des impositions; le *grand myrtatte*, commandant des gardes qui portaient un rameau de myrte; le *garde du caniclée*, qui gardait l'encre de pourpre réservée pour les signatures de l'empereur (les autres princes usaient d'encre verte); le *acolithe*, commandant des gardes varangiens; le *mystique*, gardien des secrets de l'empereur; le *domestique de la table* ou grand maître d'hôtel; le *grand pannetier*; le *grand chiaoux*, introducteur des ambassadeurs étrangers; le *dragoman*, chef des interprètes; le *protospathaire*, commandant des gardes du corps; le *protoproèdre*, président du conseil de l'empereur; l'*adnumiaste*, qui tenait l'état des gens de guerre; le *protologator*, sorte de grand prévôt de l'armée; le *juge du voile*, dont la fonction est inconnue; le *premier des philosophes*, qui montrait la philosophie à l'empereur; le *premier des orateurs*, qui lui montrait à bien parler; le *nomophylax*, qui lui apprenait le droit; le *diceophylax*, qui l'exhortait à rendre la justice.

ber malade. Comment, du reste, rester en bonne santé « quand on n'avait pour vin qu'une espèce de saumure, pour lit non du foin, non de la paille, mais un marbre dur avec une pierre pour oreiller? » — Admis de nouveau à la table du prince, il y fut placé au-dessous de « l'envoyé des Bulgares, tondu à la hongroise, ceint d'une chaîne de faux or et tout au plus catéchumène. » Il est vrai que, pour le consoler, Nicéphore lui envoya de ses friandises les plus délicates : du chevreau dont il avait lui-même mangé, des poireaux et de la sauce de caviar. — Encore si le malheureux évêque avait pu faire chez lui une chère à son goût; mais on le retenait prisonnier avec sa suite dans le palais de l'ambassade; on ne laissait sortir que son cuisinier qui, ne sachant pas un mot de grec, était réduit à s'exprimer par signes, achetait pour quatre sous ce qui n'en valait qu'un et ne rapportait, malgré tout, que des vivres de rebut, etc.

Luitprand continue longuement dans ce style ses plaintes sur la lésinerie de la cour grecque et des ministres qui lui enlevèrent jusqu'aux vêtements de pourpre qu'il destinait à l'empereur Otton. Evidemment ses exagérations n'ont qu'un but : détourner Otton du mariage projeté.

3° BIBLIOGRAPHIE

I. PRINCIPAUX RECUEILS. — 1° *Scriptores historiæ Byzantinæ*, édit. du Louvre 1644-1711, 38 volumes in-5°;

2° *Histoire de Constantinople depuis le règne de Justin jusqu'à la fin de l'empire* (c'est la collection des principaux historiens byzantins traduite par le président Cousin), Paris, 1672, 8 vol. in-4°.

II. ECRIVAINS ORIGINAUX. — Zosime, *Histoire nouvelle*. — Socrate, *Histoire ecclésiastique*. — Sozomène, *Histoire ecclésiastique*. — Procope, *Guerres Persiques, Vandaliqne, Gothique, des Edifices, Histoire secrète*. — Agathias, *Du règne de Justinien*. — Théophylacte Simocate, *Histoire universelle*. — Menandre, *les Ambassades*. — Jean Malala, *Chronographie*. — Luitprand, *Ambassades* (Muratori, t. II).

III. LIVRES DE SECONDE MAIN. — Gibbon, *Histoire de la décadence et de la chute de l'empire romain, 1776-1789*. — Le Beau, *Histoire du bas-empire*, éd. Saint-Martin, 1829-1833. — Am. Thierry, *Trois ministres de Théodose*, 1872; *Histoire d'Attila*, 1864. — Drapeyron, *L'empereur Heraclius et l'empire byzantin au septième siècle*, 1869. — Diehl, *Etudes sur l'administration byzantine dans l'exarchat de Ravenne*, 1888. — Gasquet, *L'Empire byzantin et la monarchie franque*, 1888. — Debidour, *L'Impératrice Theodora*, 1885. — Schlumberger, *Un empereur byzantin du dixième siècle, Nicéphore Phocas*, 1890. — A. Rambaud, *l'Hippodrome à Constantinople* (*Revue des Deux-Mondes*, 15 août 1871; *Empereur et impératrice d'Orient*, *ibid.*, janv. fév. 1891; *L'Empire grec au dixième siècle; Constantin Porphyrogénète*, 1870. — Labarte, *le Palais impérial de Constantinople et ses abords*, 1861. — Bayet, *l'Art byzantin*, 1883.

CHAPITRE V

LES ARABES

1° RÉSUMÉ HISTORIQUE

Origine des Arabes. — Les Arabes étaient de même famille que les Israélites. Longtemps ils avaient vécu en tribus et presque ignorés des anciens, fidèles à leurs idoles et à la *pierre noire* qu'ils gardaient dans le grand temple de La Mecque.

Un homme vint qui eut l'idée de donner à ces tribus jusque-là isolées les unes des autres la même loi, la même religion, de les réunir sous l'idée de Dieu, d'en faire un grand peuple et de les lancer ensuite à la conquête du monde.

Mahomet. — Cet homme se nommait Mahomet. Il était né à La Mecque (570) et avait commencé par être simple conducteur de caravanes de chameaux. Dans ses courses à travers le désert, où tant de fois il s'était trouvé entre le ciel et le sable, il avait conçu cette religion nouvelle qui devait conduire son pays à la gloire. Devenu riche, il se mit à prêcher, disant que Dieu l'avait choisi pour son prophète. Tout d'abord on se moqua de lui ; on essaya même de le faire périr. Il s'enfuit à *Médine* (622), où il trouva de fervents disciples.

Les musulmans regardent cette fuite, qu'ils appellent *l'hégire*, comme le premier grand événement de leur histoire. C'est à partir de l'hégire qu'ils font dater le commencement de leur ère.

Mahomet se trouva bientôt assez fort à Médine pour faire la guerre à ceux qui l'avaient proscrit, les vaincre et les convertir. En 630, il rentra à La Mecque en triomphateur. Quand il mourut en 632, presque tous les Arabes avaient adopté sa religion.

Le Koran. — La doctrine de Mahomet se trouve tout entière dans le Koran, livre qui est aussi sacré pour les mahométans que la Bible et l'Évangile pour les chrétiens. En voici les principaux préceptes : *Allah est Dieu, et Mahomet est son prophète.* — Il faut prier cinq fois par jour ; se laver avec de l'eau ou, à son défaut, avec du sable ; faire l'aumône, jeuner au mois du Ramadan ; s'abstenir de vin, etc. Mahomet promettait aux vrais croyants les douceurs d'un paradis plein de fleurs et de fontaines, de pavillons de nacre, de pierres précieuses, de riches tapis de soie ; des parfums, des repas exquis, en un mot, un bonheur tout matériel, une satisfaction infinie des sens. Les méchants, au contraire, conduits vers le pont d'Al-Sirah, plus étroit qu'un cheveu, plus effilé que le tranchant d'un sabre, tomberaient dans l'enfer placé en dessous où les moins criminels auraient

aux pieds des souliers de feu qui feraient bouillir leurs crânes comme des chaudières.

Les califes. — Les successeurs de Mahomet furent les califes. C'était des hommes qui exerçaient à la fois les pouvoirs militaire, politique et religieux, c'est-à-dire que chacun d'eux était à la fois *général, roi et pape*.

Les quatre premiers califes (632-661), établis à La Mecque, prétendirent continuer l'œuvre de Mahomet en imposant l'islamisme aux autres nations. Leurs missionnaires n'étaient pas des prêtres pacifiques armés de la croix, mais des cavaliers fanatiques qui prêchaient la foi nouvelle le sabre au poing. Le Koran ne disait-il pas : « J'ai mission de combattre les infidèles jusqu'à ce qu'ils disent : il n'y a de Dieu qu'Allah ? » — Rien n'était capable d'arrêter ces singuliers prédicateurs. Ils se jetaient sans hésiter au plus épais des bataillons. Devaient-ils périr ? Devaient-ils vaincre ? Dieu seul le savait. — « *Nul ne peut éviter son destin*, croyaient-ils ; et la flèche qui atteint le brave dans le combat, peut aussi bien atteindre le lâche qui se cache dans le coin le plus reculé de sa tente. » — « En avant, criait un chef à ses soldats, le paradis est devant vous, le diable et les feux de l'enfer par derrière ! »

Les conquêtes. — Les califes enlevèrent successivement la *Syrie* (638) et l'*Egypte* (640) à l'empereur d'Orient, la Perse (642) aux rois Sassanides. Ils transportèrent alors leur capitale à *Damas*.

Leurs armées conquièrent ensuite la *Turkestan*, le nord de l'Indoustan et assiégèrent *Constantinople* sans succès. Elles occupèrent tout le nord de l'Afrique jusqu'à l'Océan. « Allah ! s'écria un de leurs chefs, si je n'étais point arrêté par cette mer, j'irais jusqu'aux royaumes inconnus de l'Occident : je prêcherais sur ma route l'unité de ton saint nom, et je passerais au fil de l'épée les nations rebelles qui adorent un autre Dieu que toi. »

En 711, Tarik franchit le détroit qui porte son nom (*Djebel Tarik*, montagne de Tarik, d'où *Gibraltar*) et conquit l'Espagne par la seule bataille de *Xérès*. — En 732, l'émir Abdérame envahit la Gaule. La bataille de *Poitiers*, qui lui coûta la vie, refoula les Arabes au delà des Pyrénées.

Les Arabes ne se contentèrent pas de ce qu'ils avaient conquis sur le continent. Ils montèrent sur des vaisseaux et s'emparèrent des plus belles îles de la Méditerranée, entre autres de la Sicile. Ils allèrent voler sur les côtes les femmes et les enfants des chrétiens. On désigne généralement ces Arabes de la mer sous le nom de Sarrasins.

Démembrement de l'empire arabe. — Du détroit de Gibraltar aux confins de la Chine, l'empire arabe s'étendait sur une longueur de 1 800 lieues. Une si grande étendue de pays, conquis en moins d'un siècle, ne pouvait former un tout bien homogène. Aussi ce grand corps ne tarda pas à se disloquer. En 755, il forma deux califats : celui de *Bagdad* en Orient, et celui de *Cordoue* en Espagne. Puis il s'en forma d'autres à *Fez* (Maroc), à *Kairouan* (Tunisie), au *Caire* (Egypte), puis d'autres encore en Asie. Au onzième siècle, des chefs turcs s'emparèrent de l'autorité politique et militaire et réduisirent le calife de Bagdad à n'être plus que le chef religieux des musulmans. Ce seront ces princes turcs que les croisés rencontreront plus tard sur la route de Jérusalem. Les califes de Cordoue eurent une destinée analogue à ceux de Bagdad.

La civilisation arabe. — Au temps de Mahomet, les Arabes étaient sortis de leur pays complètement ignorants. En moins d'un siècle, quand ils eurent traversé les pays où fleurissait la civilisation gréco-romaine et qu'ils furent entrés en relation avec les Chinois, leurs voisins, ils devinrent à leur tour l'un des peuples les plus civilisés de la terre.

Des Grecs d'Alexandrie, ils ont appris l'*astronomie*, la *mécanique*, la *géométrie*, la *physique*, la *philosophie*, etc. Des Chinois ils ont reçu le *papier*, la *boussole*, la *poudre à canon*. — Personnellement ils ont perfectionné la numération et le calcul par l'adoption des *chiffres* dit arabes qu'ils devaient soit aux Indous, soit aux Alexandrins. On leur attribue aussi l'invention de la chimie et de l'algèbre. — Ils ont été des poètes et surtout des conteurs merveilleux. Durant le moyen âge, ils passèrent pour les meilleurs médecins du monde.

Chose singulière! ces anciens nomades du désert, une fois en possession de terres fertiles, les ont arrosées avec un soin merveilleux, les ont cultivées, les ont plantées avec un art qui était inconnu des anciens Romains.

Ils ont été aussi d'admirables architectes. Au temps de leur splendeur, on voyait partout se dresser des cités aux coupoles dorées « qui dans l'ombre étincelaient comme des casques de géants », des mosquées aux mille colonnes, dont les blancs minarets, « s'élevaient tels que des mâts d'ivoire armés d'un fer de lance »; des forteresses aux créneaux festonnés, des maisons peintes aux balcons découpés en trèfles et enrichis d'arabesques.

Une partie de ces mosquées, de ces palais féériques ne sont plus que des ruines. Mais la *mosquée de Cordoue*, l'*Alhambra* de Grenade sont encore là pour nous dire la place que les Arabes ont occupée dans la civilisation au moyen âge.

2° EXTRAITS ET ANALYSES

Comment les Arabes écrivaient l'histoire de leurs origines.

L'histoire de l'Arabie ne date guère que de l'apparition de Mahomet. Les temps antérieurs au prophète sont, comme les appellent les Arabes, « des temps d'ignorance. » Le peu que nous en savons, nous le devons aux historiens grecs et latins qui ont parlé incidemment des Arabes. Ce n'est pas que ce peuple soit muet sur ses origines. Il peut en dire long et même très long sur ce point; mais la réalité disparaît sous l'accumulation des ornements poétiques, et il est impossible de distinguer, « à travers ce brouillard rosé » si cher aux Arabes, les héros des dieux, les récits des mythes, les faits des légendes.

Un événement, entre tous, paraît avoir frappé les populations arabes, c'est la rupture de la digue de Mareb, qui eut lieu probablement vers le milieu du second siècle de notre ère, et qui força les principales tribus à s'expatrier. C'est un fait historique; car on voit, paraît-il, encore aujourd'hui, des deux côtés de la vallée, les débris de cette digue immense qui fut la perte du pays après avoir été si longtemps le salut. Voici l'événement tel qu'il est raconté par les historiens arabes, dont la manière est le plus souvent celle des poètes.

« Amrou-ben-Amer régnait sur le Mareb. Il avait près de lui une prophétesse habile dans l'art d'interpréter les visions et les songes. Comme elle mettait le pied hors de la porte de sa mai-

son, elle rencontra trois taupes qui se tenaient droites sur leurs pieds de derrière, et avaient leurs pattes antérieures posées sur leurs yeux. A cette vue, Dharifa la prophétesse se couvrit les yeux avec la main et commanda à son esclave de l'avertir quand les taupes se seraient retirées. Lorsque le jeune homme l'eut avertie, elle reprit sa marche en grande hâte; mais, quand elle se trouva auprès du canal qui entourait le jardin d'Amrou, une tortue sortit tout à coup de l'eau et tomba au milieu du chemin renversée sur le dos : elle faisait en vain de grands efforts pour se retourner et tâchait de s'aider de sa queue et de ses pattes. Dharifa, la voyant, se jeta par terre et y demeura jusqu'à ce que la tortue fût rentrée dans l'eau. Alors la prophétesse reprit sa route et entra dans le jardin où était Amrou; c'était le milieu du jour, et l'instant de la plus grande chaleur; les arbres s'agitaient et balançaient leurs cimes, quoiqu'il ne fit pas la moindre haleine de vent. Dharifa arriva à l'endroit où Amrou était étendu sur un lit de repos et, prenant un ton prophétique, se mit à lui dire :

« Par la lumière et par les ténèbres, par la terre et par les »
 » cieux, certes les arbres vont périr, et les eaux vont redevenir »
 » ce qu'elles étaient dans les siècles passés.

» — Qui t'a appris cela? dit Amrou.

» — Des taupes, reprit Dharifa, m'ont annoncé des années »
 » d'affliction dans lesquelles le fils périra avec le père.

» — Que veux-tu dire! lui demanda Amrou.

» — Je dis, répondit Dharifa, ce que dit l'homme qu'agite le »
 » repentir; je dis, *hélas!* car j'ai vu une tortue qui raclait et »
 » balayait la poussière. Entrée dans le jardin, j'ai vu les arbres »
 » se plier et balancer leurs cimes. Ce sont des malheurs en- »
 » tassés, des fléaux épouvantables, des choses terribles. »

» A ces mots, Amrou, se jetant à bas de son lit, s'écria : »
 » « O Dharifa, quels sont donc les malheurs dont tu nous me- »
 » naces! »

» — C'est, dit Dharifa, une affliction terrible, à laquelle très »
 » peu échapperont; mais, si peu que ce soit, il vaut mieux ne »
 » pas le négliger! Va, va visiter la digue; si tu vois un rat y »
 » creuser des trous avec ses pieds de devant, et arracher avec »
 » ceux de derrière de grosses pierres de la montagne, sache que »
 » l'infortune dont nous sommes menacés est une infortune »
 » inévitable, et que ce malheur ne peut manquer de tomber sur »
 » nous.

» — Et quel est donc ce malheur? demanda encore Amrou.

» — Une menace, lui dit Dharifa, a été envoyée de la part de Dieu; le mensonge a été réduit au néant, une vengeance éclatante est tombée sur nous. Puisse, ô Amrou, le malheur qui nous menace ne pas tomber sur toi!

» Amrou s'en alla donc vers la digue. Il vit un rat qui retournait avec ses pieds une pierre que cinquante hommes n'auraient pas pu remuer.

» Il revint trouver Dharifa et lui rendit compte de ce dont il avait été témoin en ces termes :

« A l'aspect de ce que j'ai vu, la douleur s'est emparée de moi. J'ai vu un rat semblable à un sanglier aux crins roux que tourmentent les feux de l'été, ou à un bouc que l'on a séparé du parc où sont renfermés les troupeaux; je l'ai vu détacher et rouler un des quartiers de roches dont la digue est construite; il est armé de griffes et de dents semblables à celles d'une hyène. Les pierres qu'il n'a pu ronger, il les a brisées : on eût dit qu'il rongait une natte faite de brins de salam. » (DE SACY¹, *Mémoires sur les divers événements de l'histoire des Arabes avant Mahomet.*)

Amrou n'attendit pas que la digue se rompit. Il quitta le Mareb avec de nombreuses familles qui, après sa mort, s'établirent en diverses contrées. La famille de Rebia, petit-fils d'Amrou, se fixa à La Mecque, et prit le nom de Khozaa. Les Khozaïtes eurent la garde de la Kaaba pendant deux siècles et demi. Au bout de ce temps, ils en furent dépossédés par la famille des Koréischites, d'où devait sortir Mahomet.

L'année où naquit Mahomet, Abraha, roi éthiopien de l'Yémen, entreprit de détruire le culte des idoles dans La Mecque. Il marcha contre la ville profane, à la tête d'une puissante armée; mais l'éléphant qu'il montait s'étant agenouillé aux approches de la Kaaba, en refusant de marcher davantage, et une nuée d'oiseaux ayant fait tomber une nuée de cailloux sur les envahisseurs, l'Éthiopien leva le siège dans le plus grand désordre. C'est de cette époque que date une des ères de l'histoire arabe, celle de l'Éléphant (570).

Mahomet².

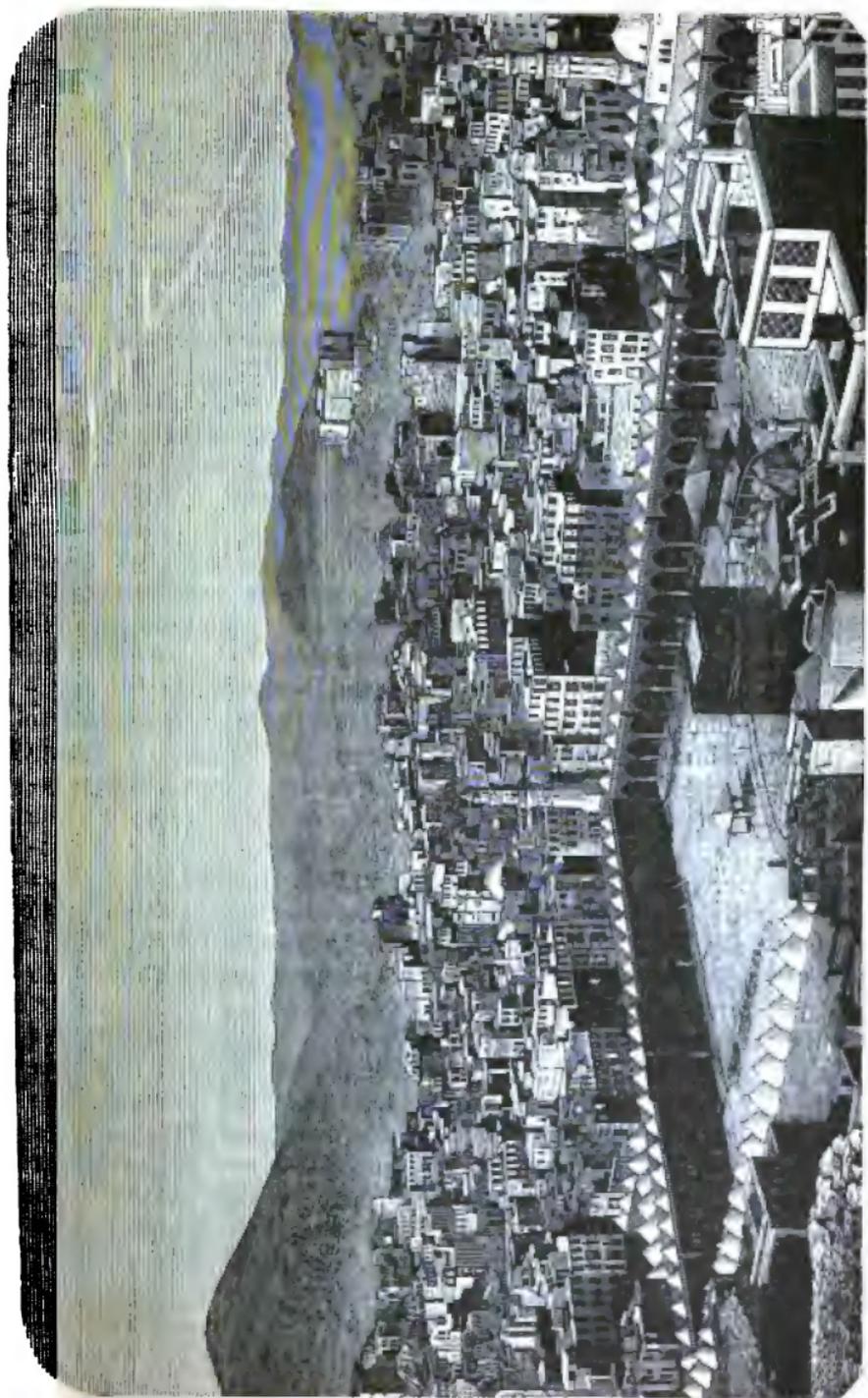
« C'était un homme de stature moyenne, solidement charpenté, avec de larges épaules, la poitrine bien développée, la

1. Sacy (Antoine-Isaac, baron Sylvestre de), célèbre orientaliste, né à Paris (1758), m. en 1838, fut d'abord conseiller à la cour des monnaies (1781), devint membre de l'Académie des inscriptions (1792); professeur de persan au Collège de France (1806), député (1808 à 1815), pair de France (1830). Son œuvre est considérable et fait le plus grand honneur à la science française.

2. En arabe *Mohammed* (le louable).

tête forte, une figure ovale et légèrement colorée, encadrée d'une barbe épaisse et de cheveux noirs qui retombaient en boucles sur ses épaules. Il avait le front large, le nez long et légèrement recourbé, la bouche grande, de belles dents un peu écartées, des yeux noirs et brillants, bien garnis de cils ; entre ses sourcils allongés et fins se dessinait une veine que les émotions gonflaient. Sa physionomie était ouverte, bien qu'il ne regardât jamais en face. Il se tenait mal, un peu voûté ; sa démarche était rapide, mais lourde : il avait toujours l'air de gravir une montagne. Il prenait grand soin de sa personne, se lavait plusieurs fois par jour, se baignait souvent, parfumait sa barbe et ses cheveux. Simple dans ses goûts et ses habitudes, il s'occupait lui-même de traire, s'asseyait sur le sol pour raccommoder ses habits et ses chaussures. D'abord facile, d'humeur patiente et douce, jamais il ne rompait le premier un entretien commencé ; si quelqu'un lui prenait la main, il la laissait aussi longtemps que celui qui l'avait abordé ne retirait pas la sienne. Avec de remarquables qualités, des vertus auxquelles l'estime publique rendait hommage, il y avait chez lui un défaut d'équilibre moral qui tenait à sa santé. Il parlait peu et jamais sans nécessité ; il ne pouvait supporter certaines odeurs ; il était sujet à des faiblesses et à des abattements ; lorsqu'il était malade, il avait des plaintes d'enfant et, selon le mot de sa femme Aïcha, il cornait comme un chameau. De bonne heure il avait ressenti des troubles nerveux qui, grandissant avec l'âge, donnèrent lieu à de véritables crises. Il éprouvait d'abord une sensation d'accablement ; ses extrémités devenaient froides ; il tremblait comme quelqu'un qui a la fièvre et demandait qu'on le couvrit ; alors ses oreilles tintaient fortement ; ses yeux s'égarèrent, puis restaient fixes ; sa tête avait des mouvements convulsifs ; de grosses gouttes de sueur, roulant sur son visage, annonçaient la fin de la crise ; ou bien il tombait à terre comme un homme ivre, et les assistants lui jetaient de l'eau sur la figure. Ce sont là les symptômes d'une hystérie bien caractérisée. On sait que ces sortes d'affections prédisposent à l'exaltation mystique et à la manie des grandeurs. » (M. WAHL¹, *Histoire générale du qua-*

1. Wahl (Maurice), ancien élève de l'École normale, est actuellement inspecteur général de l'instruction publique pour les colonies. Longtemps professeur au lycée d'Alger, il écrivit une remarquable étude sur l'Algérie, qui a été couronnée par l'Institut. M. Wahl est l'un des écrivains qui connaissent le mieux le monde musulman.



La Mecque et la Kaaba.

trième siècle à nos jours, sous la direction de MM. Lavisse et Rambaud, t. I, ch. ix; Paris, Armand Colin et C^{ie}, 1893.)

La prédication et l'hégire.

Mahomet avait quarante ans, lorsque eut lieu, vers 611, l'apparition qui devait décider de sa vie. Un être surnaturel, qu'il appela plus tard l'ange Gabriel, se montra devant lui : « Prêche ! » lui dit-il. — « Mais je ne sais pas prêcher. » — « Prêche ! » lui répéta plusieurs fois cette voix que, dans son hallucination, il croyait entendre de sa propre oreille.

Mahomet prêcha, mais bien timidement tout d'abord ; il ne s'ouvrait guère qu'à ses amis et à ses parents. Quand le moment lui sembla venu de parler plus haut, il réunit dans un grand repas ses parents au nombre d'environ quarante et leur dit : « Je vous apporte des richesses incomparables, la parole et la volonté de Dieu : ceux qui me suivront seront heureux en ce monde et dans l'autre ; qui de vous sera mon lieutenant ? » Comme personne ne se levait, Ali, son cousin, jeune homme de quinze ans, se leva : « Ce sera moi, s'écria-t-il ; et, si quelqu'un s'oppose à mes desseins, je lui briserai les dents, je lui arracherai la langue, je lui casserai les jambes, je lui ouvrirai le ventre. » Mahomet accepta ce dévouement sauvage et présenta Ali aux convives en leur disant : « Voilà mon vicaire, respectez-le, obéissez-lui. » L'assemblée éclata de rire : « Voilà qui est bien, dirent les assistants en se tournant vers Abou-Taleb, père d'Ali : « Maintenant ce sera à toi d'obéir à ton fils. »

A partir de ce jour, Mahomet prêcha publiquement. Son oncle Abou-Taleb l'engageait à la prudence : « Par Allah ! s'écriait le novateur, si l'on me mettait le soleil dans une main et la lune dans l'autre, je ne reculerais pas. »

Sous l'éloquence rapide et enflammée du prédicateur, les conversions se multipliaient, principalement parmi les jeunes gens, les femmes et les esclaves. Bien qu'il ne prétendît pas avoir le pouvoir de faire des miracles, les plus exaltés de ses disciples étaient tout disposés à lui en attribuer. « Les arbres vont à sa rencontre, disait-on ; les pierres lui ont parlé ; l'eau jaillit de ses doigts ; il guérit les malades, il ressuscite les morts ; la nature entière lui est soumise ; un chameau pleure devant lui ; une épaule de mouton avoue qu'elle est empoi-

sonnée; à sa voix, les pains et les vivres abondent sur les tables



Vue de Médine.

vides de ses disciples. Une nuit, monté sur un animal merveilleux, le Borak, le prophète a quitté La Mecque et a été porté à

Jérusalem. L'ange Gabriel l'a saisi dans ses bras, et de Jérusalem l'a enlevé dans le ciel et, après avoir traversé les demeures des saints et des patriarches, l'a déposé aux pieds du Dieu vivant. Dieu a touché de sa main son prophète et l'a illuminé de son esprit. » Que ne disait-on encore? Un jour on avait vu le prophète couper d'un mot la lune en deux, la contraindre ensuite à descendre sur la terre, à tourner sept fois autour de la Caaba : l'astre obéissant avait même passé par le col de sa chemise et était sorti par sa manche.

Mais si, à La Mecque, les uns étaient pour lui pleins d'admiration et de vénération, les autres l'accablaient de sarcasmes ou d'injures. Les plus animés lui jetaient de la boue et des pierres, lui crachaient au visage. Ils parlèrent même de le tuer. Mahomet résolut de quitter La Mecque et de se réfugier à Yatrib, qui lui était dévoué. Il erra pendant plusieurs jours avec son fidèle Abou-Bekr entre La Mecque et Yatrib. Une nuit les cavaliers qui les poursuivaient arrivèrent à l'entrée d'une caverne où ils s'étaient réfugiés : « Nous ne sommes que deux, disait Abou-Bekr en tremblant. — Un troisième est avec nous, répondait le prophète, et c'est Dieu. » Les cavaliers s'éloignèrent en effet ; ils avaient trouvé sur un buisson, devant la caverne, une toile d'araignée tendue et un nid où des pigeons dormaient. Les fugitifs sortirent, au jour, de leur retraite, mais ce fut pour tomber entre les mains de leurs ennemis. « Dans ce moment, dit Gibbon, la lance d'un Arabe pouvait changer l'histoire du monde. » Mahomet fut assez éloquent pour séduire ses assassins et il arriva avec eux à Yatrib, qui prit le nom de Médine (Medinet-al-Nabi, ville du prophète).

Cette fuite mémorable, appelée *Hégire* (16 juillet 622), est le point de départ de l'ère adoptée dans tous les pays musulmans. C'est à partir de ce jour que date la puissance de Mahomet, car Médine lui offrit un asile assuré qui lui permit d'organiser à la fois le culte, le gouvernement et la conquête.

Le Koran.

La doctrine de Mahomet est contenue dans le livre qu'on appelle le *Koran*, mot qui signifie *lecture, récitation*. Le Koran est l'ensemble des révélations que Mahomet disait tenir de Dieu. Ses auditeurs les écrivaient sur des bandelettes de papier, des

feuilles de palmier, des pierres et même des omoplates de mouton. Après sa mort, Abou-Bekr, puis Omar, les recueillirent et les publièrent. Le calife Othman fit reviser l'ouvrage la trentième année de l'hégire et en donna un texte définitif, qu'on considéra comme officiel et qui ne fut jamais modifié. Le Koran se partage en 116 sourates ou chapitres subdivisés en versets. Suivant les calculs des Arabes, il compte 6 243 versets, 77 639 mots et 323 045 lettres.

Le Koran est un livre mal composé. Les sourates ne sont rangées ni suivant les matières, ni d'après l'ordre chronologique ; « il semble, dit M. Wahl, que dans le classement on n'ait tenu compte que des dimensions, mettant la plus longue en tête pour finir par la plus courte. Chacune des sourates ne forme même pas un ensemble. Beaucoup contiennent des morceaux disparates sans lien logique, sans rapport entre eux. Cette confusion rend assez pénible la lecture du Koran. » Aussi le consulte-t-on plutôt qu'on ne le lit¹.

Le dogme musulman est d'une extrême simplicité, puisqu'il consiste uniquement à croire à l'unité de Dieu et à la mission divine de Mahomet. Les fragments suivants donneront une idée de la forme et du fond du Koran.

Unité et grandeur de Dieu. — « Dieu est le seul Dieu, le Dieu vivant et éternel. Le sommeil n'approche point de lui. Il possède ce qui est dans les cieux et sur la terre. Il sait ce qui était avant le monde et ce qui sera après. Son trône sublime embrasse les cieux et la terre ; il les conserve sans effort. Il est le Dieu grand, le Dieu très haut.

» Dieu a élevé la voûte des cieux sans colonnes visibles. Il ordonne au soleil et à la lune de remplir leurs tâches ; tous les corps célestes se meuvent dans la route qu'il leur a tracée. Il gouverne l'univers ; il vous offre des merveilles sans nombre, afin que vous croyiez à la résurrection.

» C'est lui qui a étendu la terre, qui y a mis les montagnes et les fleuves, qui y a mis des couples dans toutes les productions, qui ordonne à la nuit d'envelopper le jour. Il est unique dans les cieux et sur la terre ; il est éternel. Il n'a pas été engendré et n'a point engendré ; il n'a point de fils et de compagnon ; il règne seul, louange à lui seul !

» Dieu montra à Abraham le royaume des cieux et de la terre pour rendre sa foi inébranlable. Quand la nuit l'eut environné de ses ombres, Abraham vit une étoile et s'écria : « Voici mon Dieu ! » L'étoile ayant disparu, il reprit : « Je n'adorerai point de dieux qui disparaissent. »

» Ayant vu la lune se lever, il dit : « Voici mon Dieu ! » mais, quand

1. La *Sounna* ou tradition est le complément du Koran. Elle raconte la vie du prophète et rapporte une foule de paroles et de décisions attribuées à la sagesse du grand homme.

elle se fut couchée, il ajouta : « Si le Seigneur ne m'eût éclairé, j'étais » dans l'erreur. »

» Le soleil parut sur l'horizon, et il s'écria : « Celui-ci est mon Dieu ; » il est plus grand que les autres » ; mais, le soleil ayant fini sa carrière, il continua : « O mon peuple, je repousse le culte de vos divinités. » J'ai levé mon front vers celui qui forma les cieux et la terre ; j'adore son » unité, et ma main ne brûlera pas d'encens aux idoles. »

Le jugement dernier. — « Lorsque la terre éprouvera le tremblement terrible qui lui est réservé, quand elle aura secoué tous ses fardeaux, l'homme dira : « Quel spectacle ! » En ce jour, la terre racontera ce qu'elle sait, parce que Dieu le lui commandera. Les hommes alors s'avanceront par troupes pour rendre compte de leurs œuvres.

» Tandis que les hommes se disputent, le cri de l'ange peut se faire entendre tout à coup, et ils disparaîtront de la face de la terre. Ils n'auront pas le temps de faire leurs testaments, et ils ne seront pas rendus à leur famille.

» La trompette sonnera une seconde fois, et ils se hâteront de sortir de leurs tombeaux pour paraître devant Dieu. « Malheur à nous ! s'écrieront-ils. Quelle voix nous a fait quitter le repos où nous étions ? »

Le Paradis. — « Dans ce séjour, les hôtes du Paradis boiront à longs traits dans la coupe du bonheur. Couchés sur des lits de soie, ils reposeront sous des ombrages délicieux. Ils y trouveront tous les fruits : tous leurs désirs seront comblés.

» Les vrais serviteurs de Dieu auront une nourriture choisie, des fruits exquis, et ils seront servis avec honneur. Les jardins de délices seront leur asile. Pleins d'une bienveillance mutuelle, ils reposeront sur des sièges, on leur offrira des coupes remplies d'une eau pure, limpide et d'un goût délicieux. Près d'eux seront des vierges aux regards modestes, aux grands yeux noirs, et dont le teint aura la couleur des œufs de l'autruche. »

Fatalité. — « Dieu a décrété de toute éternité chaque action, chaque événement de l'homme ; tout est écrit dans le livre de l'Evidence. Les infidèles sont prédestinés au feu ; l'homme porte son destin suspendu à son cou, et, au jour de la résurrection, Dieu lui montrera son livre ouvert.

» L'heure finale est prédestinée par Dieu, et ceux qui périrent dans le combat de Ohod, fussent-ils restés chez eux, n'auraient pas évité leur destin, parce que, dans aucun lieu, l'homme ne peut se soustraire au décret absolu de Dieu. »

La pratique. — « Les prières sont les colonnes de la religion et les clefs du Paradis¹.

» Quand vous vous disposez à la prière, purifiez-vous d'abord le visage et les mains jusqu'au coude, puis la face jusqu'aux oreilles, et les pieds jusqu'à la cheville². La propreté est la clef de la prière.

» Secourez vos enfants, vos proches, les orphelins, les pauvres, les pèlerins ; le bien que vous ferez sera connu du Tout-Puissant. Faites l'aumône de jour, faites-la de nuit, en public, en secret ; vous en serez récompensé

1. « La prière, disait Omar, nous conduit à moitié route du paradis ; le jeûne à ses portes ; l'aumône nous les ouvre. » La prière doit être dite cinq fois par jour, au lever de l'aurore, à midi, dans l'après-midi, au coucher du soleil et après la venue de la nuit.

2. En Arabie, où l'eau est rare, l'Arabe peut se purifier avec le sable.

des mains de l'Eternel, et vous resterez exempts des terreurs et des tourments. Celui qui donne par ostentation est semblable à un rocher couvert de poussière ; une ondée survient-elle, il ne lui reste que sa dureté.

» Dans le mois de Ramadhan¹, manger et boire vous est permis jusqu'au moment où le jour suffit pour distinguer un fil blanc d'un noir. Alors gardez le jeûne du point du jour jusqu'à la nuit, et passez le jour à prier². Tel est le précepte du Seigneur.

» L'odeur de la bouche qui jeûne est plus agréable à Dieu que celle du musc. »

La guerre sainte. — « Annonce ceci, de la part de Dieu et du prophète, aux idolâtres avec lesquels vous contracterez alliance : « Voyagez en sûreté pendant quatre mois, et pensez que vous ne pouvez arrêter le bras de Dieu, et que Dieu couvrira d'opprobre les infidèles... Après les jours du grand pèlerinage, plus de rémission pour les mécréants. Convertissez-vous donc. Si vous persistez dans l'incrédulité, vous ne pourrez détourner la vengeance céleste. »

» Les croyants qui abandonneront leur famille pour se ranger sous les étendards de Dieu, en sacrifiant leurs biens et leur vie, auront une place honorable dans le royaume des cieux... Ils habiteront des jardins de délices où la béatitude sera perpétuelle, les plaisirs sans fin, parce que les récompenses du Seigneur sont infinies.

» O croyants ! cessez d'aimer pères, mères et frères, s'ils préfèrent l'incrédulité à la foi. Si vous les aimez, vous deviendrez pervers. Si pères, mères, frères, épouses, parents, richesses, commerce, habitations chéries, ont sur vous plus d'empire que Dieu, son apôtre et la guerre sainte, attendez le jugement du Très-Haut ; il n'est point le guide des prévaricateurs.

» Combattez celui qui ne croit pas à Dieu et au dernier jour.

» Les Juifs disent qu'Ozaï est le fils de Dieu ; les chrétiens disent que le fils de Dieu est le Messie ; ils parlent comme les infidèles qui les précèdent, et le ciel punira leurs blasphèmes. Ils appellent seigneurs leurs pontifes, les moines et le Messie, né de Marie, tandis qu'il leur est commandé de servir un seul Dieu, hors duquel il n'en existe pas. Anathème à qui s'associe à leur culte !

» O croyants ! combien vous fûtes consternés alors qu'on vous dit : « Allez et combattez pour la foi ! » Préférez-vous la vie du monde à la vie future ? Si vous ne marchez pas au combat, Dieu vous en demandera un compte sévère ; il mettra un autre peuple à votre place, et vous ne pourrez arrêter sa vengeance parce que sa puissance est infinie.

» O croyants ! combattez les ennemis de votre foi, et que le culte divin soit affirmé ; le Paradis est à l'ombre des épées, les fatigues de la guerre sont plus méritoires que le jeûne, les prières et les autres pratiques de la religion. Les braves tombés sur le champ de bataille montent au ciel comme des martyrs. » (*Le Koran, passim.*)

1. Le Ramadhan est le carême des musulmans et dure juste trente jours. Le mois de Ramadhan est le neuvième de l'année musulmane. Comme l'année musulmane est lunaire et par conséquent de onze jours plus courte que l'année chrétienne, le Ramadhan se trouve, au bout de trente-trois ans, avoir parcouru toutes les saisons de l'année.

2. Pour éluder la rigueur de la loi religieuse, les riches dorment tout le jour et passent toute la nuit à table.

La conquête.

Instructions d'un calife à ses généraux. — La conquête commença, pour ainsi dire, au lendemain de la mort de Mahomet. Au moment où les Arabes allaient entrer en campagne, le calife Abou-Bekr adressa à ses généraux la proclamation suivante :

« Rappelez-vous que vous êtes en présence du Seigneur et » voisins de la mort. Evitez donc l'injustice et l'oppression; » délibérez d'accord avec vos frères, et conservez l'amour et la » confiance de vos troupes. Comportez-vous pour la gloire de » Dieu comme il convient à des hommes, sans tourner le dos; » mais épargnez les femmes, les vieillards, les enfants, les pal- » miers, le blé, les fruits et les bestiaux, sauf ce qui est néces- » saire pour vous nourrir. Avant de faire la guerre aux peuples, » invitez-les à embrasser la vraie foi; si vous concluez des » traités, ne les violez pas. Vous rencontrerez, en avançant, des » religieux qui vivent dans les monastères pour servir Dieu; ne » les égorgez pas, et ne détruisez point leurs asiles. Vous en » trouverez d'autres avec la tête rasée en couronne¹; à ceux-là, » fendez-leur le crâne sans ménagement, à moins qu'ils ne » veuillent devenir musulmans ou payer tribut. »

Un bulletin de victoire. — Les Arabes, s'étant jetés sur la Syrie, enlevèrent rapidement Bosra et marchèrent sur Damas. Werdan, général de l'empereur Héraclius, essaya en vain de les arrêter dans la plaine d'Aiznadin (634); il fut complètement battu. Le vainqueur informa le calife de cette nouvelle importante par la lettre suivante :

« Au nom du Dieu très miséricordieux. Khalid, fils de Walid » à Abou-Bekr. Louange à Dieu, unique et seul Dieu! hors lui, » il n'est pas d'autre dieu. Son prophète est Mahomet, à qui je » rends d'ardentes actions de grâce pour avoir détruit l'idolâtrie » et ouvert les yeux à ceux qui vivaient dans l'erreur. Sache, » ô chef des fidèles, que nous nous sommes rencontrés avec des » Romains, commandés par le préfet Werdan, qui avait juré » par Jésus de vaincre ou de mourir, et qui est mort. Avec » l'assistance divine, nous, qui avions juré aussi de vaincre ou

1. Il est difficile d'expliquer la différence que le calife mettait entre les tonsurés et les non-tonsurés. Il est probable qu'il n'avait pas alors des idées très nettes sur le clergé chrétien.

» de mourir, nous avons vaincu. Il avait été décrété que nos
 » ennemis devaient être vaincus; c'est pourquoi nous sommes
 » demeurés vainqueurs. Louanges à Dieu! Nous avons tué plus
 » de cinquante mille ennemis; le reste s'est dispersé comme la
 » poussière dans le désert. Nous avons perdu quatre cent
 » soixante-quatorze hommes, qui jouissent de la gloire céleste.
 » J'ai écrit cette lettre le 30 du premier mois Djoumadi, pen-
 » dant que je me trouvais en chemin pour retourner d'Aznadin,
 » où s'est donnée la bataille, à Damas. Prie pour nos prospérités
 » ultérieures et pour nos heureux succès. Adieu, que la paix et
 » la bénédiction soient sur toi, ô successeur du prophète, et sur
 » les vrais musulmans! »

La conquête de l'Égypte. — Khalid est l'Arabe fanatique qui, dans la conquête, n'aspire qu'à la victoire ou au paradis. Amrou est l'Arabe intelligent qui, sorti de son désert encore grossier et ignorant, se transforme tout à coup au contact des chrétiens civilisés, et qui, non content de prendre aux vaincus leurs terres et leurs villes, cherche aussi à leur prendre leurs arts et leurs sciences. Ses bulletins de victoire ne ressemblent en rien à ceux de Khalid qu'on croirait dictés par l'ange exterminateur. Voici comme Amrou annonçait au calife Omar son entrée en Égypte.

« Au nom de Dieu, etc. Au successeur du prophète, comman-
 » deur des croyants, salut. Figure-toi une belle campagne, située
 » entre deux déserts et deux rangées de montagnes, ressemblant
 » à l'échine d'un chameau ou au ventre d'un cheval étique.
 » Toutes les riches productions de Syène à Menka sont dues au
 » fleuve bienfaisant qui coule majestueusement au milieu de la
 » grande vallée. Il croît et diminue en des temps aussi réguliers
 » que le cours du soleil et de la lune. A une saison donnée de
 » l'année, toutes les sources paient à ce roi des fleuves le tribut
 » annuel imposé par la Providence. Ses eaux s'élèvent jusqu'à ce
 » qu'elles aient dépassé ses rives et couvrent toute l'Égypte en y
 » déposant un limon fécond. Les communications entre les villes
 » et les villages ont lieu à l'aide de légers bateaux, aussi nom-
 » breux que les feuilles qui tombent des palmiers. Quand les eaux
 » ne sont plus nécessaires à l'amélioration du sol, le fleuve
 » docile rentre dans le lit que lui a donné la nature, afin qu'on
 » puisse recueillir les trésors qu'il a semés.

» Ce peuple protégé du ciel, qui semble, comme les abeilles,
 » destiné à travailler pour autrui sans tirer profit de ses tra-
 » vaux, laboure superficiellement le terrain, et, y déposant des

» semences peu pressées, attend leur fécondation de la bonté de
 » Celui par qui tout germe, croît et mûrit. Le grain se développe,
 » la tige s'élève, l'épi mûrit, alimenté par d'épaisses rosées. La
 » riche moisson est immédiatement suivie de la stérilité. De cette
 » manière, chef des croyants, cette contrée présente alternative-
 » ment l'image d'un désert poudreux, d'une plaine liquide et
 » argentée, d'un marais noir et fangeux, d'une prairie verte et
 » ondoyante, d'un jardin émaillé de fleurs et d'un champ chargé
 » de blondes moissons. Béni soit l'auteur de tant de merveilles!
 » Je te propose trois choses, chef des croyants, pour la pros-
 » périté de l'Égypte, qui, si elles sont exécutées, feront pleuvoir
 » les bénédictions sur la tête des fidèles : 1° que les taxes ne
 » soient pas augmentées; 2° que le tiers des revenus publics
 » soit consacré à l'entretien des canaux, des ponts et des digues;
 » 3° que la perception des impôts soit faite en nature sur les
 » diverses productions de la terre. Agis ainsi, si tu veux que
 » la félicité réside parmi tes nouveaux sujets. La paix et la
 » bénédiction du ciel soient sur toi, chef des croyants!» (Rela-
 tion attribuée à Amrou par l'historien Al-Wakedi.)

Quand, après quatorze mois de siège, Amrou se fut rendu maître d'Alexandrie (641), il en informa le calife Omar par la missive suivante, où il fait ressortir à la fois la beauté et l'importance de sa conquête : « La grande cité de l'Occident a été
 » prise par les tiens avec une vaillance et une ardeur merveil-
 » leuses. Son opulence, sa beauté, ne peuvent s'exprimer par des
 » paroles; elle renferme quatre mille palais, autant de bains,
 » quatre théâtres ou lieux de divertissements, douze mille bou-
 » tiques de comestibles, quarante mille Juifs payant tribut, deux
 » cent mille Coptes et Grecs, qui le paieront. Elle a été em-
 » portée de vive force et sans capitulation, ce qui fait que les
 » musulmans attendent impatiemment le fruit de la victoire¹. »

1. *Les Arabes ont-ils brûlé la bibliothèque d'Alexandrie?* — Rien n'est plus répandu dans le monde scolaire que l'anecdote d'Abulfarage, écrivain du treizième siècle, qui met sur le compte des Sarrasins la destruction de cette incomparable collection. Lorsqu'ils se furent rendus maîtres de la ville, Amrou fit demander au calife ce qu'il fallait faire de la bibliothèque. Celui-ci lui aurait fait alors cette réponse : « Si les écrits des Grecs sont d'accord avec le Koran, ils sont inutiles; s'ils se trouvent en opposition avec lui, ils sont dangereux. Dans l'un et l'autre cas il faut les brûler. » Et pendant six mois les quatre cent mille volumes auraient servi à chauffer les quatre mille bains d'Alexandrie.

Les Arabes sont complètement innocents de la destruction de la fameuse bibliothèque des Ptolémée. Quand ils entrèrent dans la ville, il y avait déjà longtemps qu'elle n'existait plus ou plutôt *qu'elles n'existaient plus*; car il y en avait deux :

Capitulation de Jérusalem (638). — Trois ans avant la prise d'Alexandrie, les Arabes étaient entrés dans Jérusalem par capitulation. Jérusalem était pour eux une ville sainte, qui venait immédiatement après La Mecque et Médine; ils la révéraient comme une terre consacrée par les révélations de Moïse, de Jésus-Christ et de Mahomet lui-même; ils pardonnaient aux chrétiens de ne pas croire à Mahomet, parce que ceux-ci, du moins, croyaient à un Dieu unique et qu'ils étaient les ennemis déclarés de l'idolâtrie; aussi les conditions qu'ils accordèrent aux vaincus furent-elles relativement assez douces et empreintes d'un esprit de tolérance, bien rare au temps passé. Voici les termes de cette capitulation :

« I. Les chrétiens de la noble cité, en se rendant aux musulmans, conserveront l'exercice public de leur religion, mais ne pourront édifier de nouvelles églises dans la ville ni sur son territoire.

» II. Les chrétiens n'excluront pas les musulmans des églises, afin que ceux-ci observent si, dans leurs réunions, il n'est rien tramé contre la sûreté publique.

» III. Les habitants devront tenir ouvertes leurs maisons aux voyageurs et aux pèlerins, pour qu'elles puissent leur servir de logement.

» IV. Si un voyageur musulman n'avait pas de quoi se nourrir, les chrétiens seront obligés de lui fournir des vivres gratuitement, mais non pour plus d'un jour, à moins que, par maladie ou fatigue, il ne pût poursuivre son voyage.

» V. Les chrétiens ne devront pas parler avec mépris du Koran à leurs enfants, ni empêcher aucun d'eux d'embrasser l'islamisme.

1^{re} celle du *Bruchium*, la principale; 2^o celle du *Sérapéum*, installée dans le temple de Sérapis. La première fut brûlée durant la guerre que César soutint contre les Alexandrins (48); ce fut un désastre complet. Il n'échappa rien des quatre cent mille volumes qu'elle renfermait. La seconde, enrichie par Antoine des deux cent mille volumes sur parchemin de la bibliothèque de Pergame, fut saccagée sous le règne de l'empereur Théodose, par les chrétiens ameutés contre les philosophes païens. Orose, qui visita Alexandrie vingt-cinq ans après l'événement, raconte qu'il put voir dans certains temples les armoires de l'ancienne bibliothèque, mais complètement vides de livres (*exinanita armaria*). En admettant qu'on eût essayé de reconstituer une troisième bibliothèque, cette collection ne pouvait avoir, ni par la rareté, ni par le nombre des ouvrages, l'importance des deux précédentes. Du reste, au sixième siècle, l'école d'Alexandrie avait presque entièrement disparu et les rares esprits qui cultivaient encore la science se plaignaient que les auditoires demeuraient vides, tandis que les cirques et les théâtres regorgeaient de spectateurs. Dans de pareilles dispositions d'esprit, les Alexandrins n'ont pas dû s'intéresser beaucoup à leur troisième bibliothèque dont le sort fut probablement celui de tant d'autres établissements du même genre qui ont péri par l'oubli et le délaissement, sans qu'il ait été nécessaire, pour expliquer leur ruine, de faire intervenir les Barbares ou les Arabes.

» VI. Les chrétiens auront le respect convenable pour les musulmans auxquels ils devront céder le poste d'honneur.

» VII. Ils ne s'habilleront pas à la musulmane. Les formules ordinaires de salut leur seront interdites, comme aussi leurs noms et leurs prénoms devront être différents de ceux des vrais croyants.

» VIII. Les montures des chrétiens seront des ânes et des mulets, et ils ne porteront point d'armes. Ils n'emploieront pas les caractères arabes dans les inscriptions sur leurs églises, leurs maisons, non plus que les sceaux.

» IX. Il leur sera interdit de vendre du vin ou d'autres liqueurs enivrantes sans une permission spéciale. Ils ne pourront laisser courir les pourceaux dans la rue.

» X. Ils porteront des vêtements de deuil et une ceinture de cuir noir autour des reins, tant dans la ville qu'en voyage.

» XI. Ils ne pourront ériger de croix sur les églises, ni sonner les cloches, mais seulement les frapper; et, lorsqu'elles seront brisées, ils ne pourront les refondre.

» XII. Ils n'épieront pas les actions des musulmans et ne se feront point délateurs.

» XIII. Ils paieront exactement le karacht (tribut).

» XIV. Ils reconnaîtront à perpétuité l'autorité des califes, et jamais ils ne feront rien contre elle, soit directement, soit indirectement.

» XV. Le calife assure aux chrétiens la vie, leur fortune et la liberté de leur culte. La protection du chef des croyants sera immédiate et perpétuelle. »

La conquête de la mer et de l'Espagne. — Les Arabes avaient compris de bonne heure que la possession de la mer leur était nécessaire pour assurer leur puissance en Syrie et en Egypte. La conquête leur avait livré des ports vastes et commodes, des marins exercés et des ouvriers habiles; ils en profitèrent. En 640, Moaviah, qui n'était encore que gouverneur de Syrie, fit construire avec les bois du Liban une flotte de dix-sept cents vaisseaux avec laquelle il saccagea Carthage, puis Chypre, les Cyclades et Rhodes, où les débris du fameux colosse, renversé par un tremblement de terre, furent vendus à un juif d'Emèse qui en chargea, dit-on, neuf cents chameaux¹.

1. A PROPOS DU COLOSSE DE RHODES. — Le colosse de Rhodes, dit Rollin, était de si énormes proportions que les navires passaient à pleines voiles entre ses jambes. » Rollin ne faisait que reproduire une opinion très accréditée de son temps. On était persuadé alors que le colosse avait été dressé à l'entrée du port, les deux jambes placées sur deux rochers, de manière à donner passage aux navires. Un

La dispersion de la flotte de l'empereur Constant II à la bataille de Jaconbé, sur les côtes de Syrie, ouvrit aux musulmans l'entrée de l'Hellespont.

En moins d'un siècle, les Arabes conquièrent l'Asie antérieure, le nord de l'Afrique et entamèrent l'Europe. La seule victoire de Xérès suffit à leur donner l'Espagne. Nous n'avons sur cette bataille que des détails confus et contradictoires. On n'est pas sûr qu'elle se soit donnée à Xérès; les historiens les plus autorisés la placent sur les bords de l'Oued-Becca, petite rivière qui se jette dans la mer près du cap Trafalgar. Ce qu'on peut affirmer avec certitude, c'est que la trahison fit plus pour le succès des Arabes que la brillante valeur de leur chef Tarik. Abandonné sur le champ de bataille par les amis et les parents de l'ancien roi Witiza, le roi Roderic fut mis en déroute et disparut sans que jamais on n'entendit plus parler de lui.

Mouça, qui était le supérieur de Tarik, acheva la conquête de l'Espagne et franchit les Pyrénées. A peine eut-il le temps d'entrevoir les Francs; le calife le rappela à Damas. Il voulut toutefois se donner l'air de les bien connaître : « Et de ces Frandji qu'as-tu à m'apprendre? lui dit le calife. — C'est un peuple très nombreux et abondamment pourvu de tout, brave et impétueux à l'attaque, mais lâche et timide dans les revers. — Et comment s'est passée la guerre entre eux et toi? T'a-t-elle été favorable ou contraire? — Contraire! Non par Allah et le prophète! Jamais bataillon de mon armée n'a eu le dessous, et jamais musulmans n'ont hésité à me suivre quand je les ai conduits quarante contre quatre-vingts. »

En 732, les Arabes apprirent à leurs dépens ce que pouvaient valoir ces *Frandji*, dont Mouça avait parlé avec tant de légèreté. Ils purent les voir de près à Poitiers et pour la première fois ils hésitèrent à attaquer.

Bataille de Poitiers (732). — « ... Durant sept jours, l'Orient et l'Occident s'examinèrent avec haine et terreur : les deux armées, ou plutôt les deux mondes, s'inspiraient un étonnement réciproque... Les Francs contemplaient d'un œil surpris ces myriades d'hommes bruns, aux turbans, aux burnous blancs, aux boucliers ronds, aux sabres courbés, aux légères zagaies, caracolant, parmi des tourbillons de poussière, sur leurs caavales échevelées : les cheiks musulmans passaient et

savant du dix-huitième siècle, le comte de Caylus, réfuta cette opinion en prouvant : 1° que jamais ledit colosse n'avait été placé de la manière bizarre qui l'avait mis en si grand honneur; 2° que c'était un érudit français du seizième siècle, nommé Vigenère, qui s'était avisé le premier, on ne sait pourquoi, de lui donner cette position extraordinaire qu'il était impossible de lui faire prendre ailleurs que dans un livre. — Il est certain que bien des écrivains de l'antiquité ont parlé du fameux colosse; mais aucun d'eux ne fait la plus petite allusion à l'écartement des jambes, ce qui eût dû pourtant mériter de leur part une mention spéciale. Philon de Byzance (200 ans av. J.-C.), qui a consacré tout un petit livre, aux *Merveilles du monde*, parle de la *base du colosse*, ce qui indiquerait que les deux pieds se trouvaient réunis sur un même bloc. Ampélius (cinquième siècle ap. J.-C.) dit : « A Rhodes est la statue du Soleil sur une colonne de marbre avec quadriges. » La colonne de marbre, le quadriges, suffisent pour démontrer l'impossibilité de l'écartement des jambes. Du reste, si le colosse eût été dans la position que lui donne Vigenère, il serait tombé dans la mer, lors du tremblement de terre qui le rompit aux deux genoux.

repassaient au galop devant les lignes gallo-teutoniques, pour mieux voir les géants du Nord avec leurs longs cheveux blonds, leurs heaumes brillants, leurs casques de peau de buffle ou de mailles de fer, leurs longues épées et leurs énormes haches. Enfin, le septième jour, qui était un samedi de la fin d'octobre, vers l'aube, les Arabes et les Maures sortirent de leurs tentes, aux cris des muezzins appelant les fidèles à la prière; ils se déployèrent en ordre dans la plaine, et leur chef, Abd-el-Rhaman,



Bataille de Poitiers.

donna le signal. L'armée chrétienne reçut sans s'émouvoir la grêle de traits que firent pleuvoir sur eux les archers berbères; les masses de la cavalerie musulmane s'élançèrent alors, et, poussant leur cri de guerre : *Allah aqbar* (Dieu est grand!), tombèrent comme un immense ouragan sur le front de bataille des *Européens*. La longue ligne des Francs ne ploya pas et resta immobile sous ce choc épouvantable, *comme un mur de fer, comme un rempart de glace* : les peuples du septentrion demeurèrent serrés les uns contre les autres, tels que des hommes de

marbre. Vingt fois les musulmans tournèrent bride pour reprendre du champ et revenir avec la rapidité de la foudre ; vingt fois la charge impétueuse se brisa contre cette zone inébranlable ; les colosses d'Austrasie, se dressant sur leurs grands chevaux belges, recevaient les Arabes sur la pointe du glaive, et, frappant de haut en bas ces petits hommes du Midi, les perçaient d'outre en outre par d'effroyables estocades. Abd-el-Rhman conservait encore l'espoir de lasser la résistance des chrétiens, lorsque, vers quatre heures de l'après-midi, de lamentables clameurs s'élevèrent derrière les musulmans ; c'était le roi Eudes qui, avec ses Aquitains, se jetait sur le camp du wali. Aussitôt, les Arabes reculèrent ; le *mur de glace* s'ébranla enfin ; Karle et ses Austrasiens chargent à leur tour, culbutent, sabrent, écrasent tout ce qui se trouve devant eux, et le brave Abd-el-Rhman et l'élite de ses compagnons disparaissent, broyés sous cette masse de fer. A l'instant où le soleil descendit sous l'horizon, la foule confuse des musulmans se précipitait vers ses tentes, pressée dans toute la largeur du champ de bataille par une forêt mouvante de glaives qui s'élevaient et s'abaissaient incessamment, abattant à chaque pas une nouvelle file de cadavres. La fin du jour arrêta les Francs. Au lever du soleil, ils revirent blanchir les tentes ennemies à la même place et dans le même ordre que la veille ; mais aucun bruit ne se faisait entendre ; les Arabes avaient disparu ¹. » (D'après Henri MARTIN, *Histoire de France*, Jouvot et C^{ie}.)

De la civilisation arabe.

Sortis barbares du désert et n'ayant d'abord pour guide que le Koran, les Arabes ont accumulé beaucoup de ruines sur leur passage. Ils étaient appelés néanmoins à jouer un rôle glorieux dans l'histoire de la civilisation. A leur insu, ils ont servi d'in-

1. Nous ne connaissons guère la bataille de Poitiers que par le beau récit de l'évêque espagnol, Isidore de Béja. On a lieu de croire ce récit exagéré. Henri Martin, en le développant avec talent, l'a exagéré encore. Ce dut être toutefois une grande bataille que celle qui barra la route à l'invasion musulmane. La plupart des historiens arabes n'en parlent pas. Hidjazi rapporte simplement que Charles, roi des Francs, voyant les Arabes au milieu de la Gaule, ne voulut point les combattre, dans l'espoir que leurs divisions les détruiraient. « En effet, ajouta-t-il, les Arabes de Damas et de l'Yémen, les Berbères et les Modarites se brouillèrent, se firent la guerre et la conquête de la Gaule fut manquée. »

termédiaires entre les différents mondes qui se partageaient l'ancien continent. Ce sont eux qui, les premiers, ont révélé à l'Europe les civilisations jusqu'alors inconnues de l'Inde et de la Chine et fait connaître celle de la Grèce au monde latin du moyen âge qui l'avait complètement oubliée. Ils étaient pré-disposés à ce rôle par les conditions géographiques de leur empire, qui s'étendait sans interruption des pentes des Pyrénées à celles du Pamir.

Les Arabes ont été plutôt d'ingénieurs vulgarisateurs que de véritables inventeurs. Ils s'assimilèrent les connaissances des autres peuples bien plutôt qu'ils n'y ajoutèrent. Aussi a-t-on pu dire que leur civilisation, presque toute d'emprunt, était plus brillante que solide, plus superficielle que réelle.

Poésie. — Leur poésie seule est originale. Les Arabes ont eu de grands poètes, même avant Mahomet. A la foire d'Okazh, les plus habiles d'entre eux se réunissaient chaque année pour réciter publiquement leurs compositions poétiques. Les pièces qui obtenaient la palme étaient copiées en lettres d'or et suspendues à la porte du temple de La Mecque; de là, leur nom de *Moallakâh* (suspendues). Il nous reste plusieurs de ces chants ou *cassideh*. Les querelles des tribus, l'amour-propre, les jalousies des races, les mœurs du désert en forment le fond principal. Les citations suivantes donneront une idée de ce qu'il y a d'étrange dans cette singulière poésie.

La cavale. — « La cavale qui m'emporte a les pieds longs, les crins épars, blanchâtres, se déployant sur le front.

» Son ongle est comme l'écuelle dans laquelle on donne à manger à un enfant. Il contient une chair compacte et ferme.

» Sa croupe est comme la pierre du torrent qu'a polie le cours d'une eau rapide.

» Sa queue est comme le vêtement trainant de l'épouse.

» Son cou est comme le palmier élevé entre les palmiers, auquel a mis le feu un ennemi destructeur.

» Les crins qui flottent sur les côtés de sa tête sont comme les boucles des femmes qui traversent le désert, montées sur des cavales par un jour de vent.

» Son front ressemble au dos d'un bouclier fabriqué par une main habile.

» Ses narines rappellent l'idée d'un antre de bêtes féroces et d'hyènes, tant elles soufflent violemment.

» Les poils qui couvrent le bas de ses jambes sont comme des plumes d'aigle noir, qui changent de couleur, quand elles se hérissent.

» Quand tu la vois arriver à toi, tu dis : c'est une sauterelle verte qui sort de l'étang...

» Le fouet en tombant sur elle produit le bruit de la grêle.

» Elle court comme une biche que poursuit un chasseur.

» Elle fait des sauts pareils au cours des nuages qui passent sur la vallée sans l'arroser et qui vont se verser sur une autre.

La rencontre des tribus. — « Ils se précipitèrent avec violence sur la tribu et dispersèrent l'avant-garde comme un troupeau d'ânes sauvages ; mais ils rencontrèrent un nuage plein de grêle.

» Les lances, en se plongeant dans le sang, rendaient un son humide, comme celui de la pluie qui tombe dans la pluie ; les épées, en frappant, rendaient un son sec, comme quand on fend du bois.

» Les arcs rendaient des sifflements confus comme ceux d'un vent du sud qui pousse une eau glacée.

» On eût dit que les combattants étaient sous un nuage d'été qui s'épure en versant sa pluie, tandis que de petites nuées amoncelées lancent leurs éclairs. »

Les contes. — Les Arabes sont encore meilleurs conteurs que poètes. C'est dans le génie de la race d'aimer les contes et de savoir en faire.

« Tout ce qu'on dit de la passion des Arabes pour les contes est vrai, dit Chateaubriand, et j'en vais citer un exemple : Pendant la nuit que nous venions de passer sur la grève de la mer Morte, nos Bethléemites étaient assis autour de leur bûcher, leurs fusils couchés à terre à leurs côtés, les chevaux attachés à des piquets, formant un second cercle au dehors. Après avoir bu le café, ces Arabes tombèrent dans le silence, à l'exception du scheik. Je voyais, à la lueur du feu, ses gestes expressifs, sa barbe noire, ses dents blanches, les diverses formes qu'il donnait à son vêtement en continuant son récit. Ses compagnons l'écoutaient dans une attention profonde, tous penchés en avant, le visage sur la flamme, tantôt poussant un cri d'admiration, tantôt répétant avec emphase les gestes du conteur ; quelques têtes de chevaux qui s'avançaient au-dessus de la troupe, et qui se dessinaient dans l'ombre, achevaient de donner à ce tableau le caractère le plus pittoresque, surtout lorsqu'on y joignait un coin du paysage de la mer Morte et des montagnes de Judée. » (*Itinéraire de Paris à Jérusalem.*)

La littérature orientale n'offre pas d'ouvrage qui ait eu chez nous autant de célébrité que les contes des *Mille et une Nuits*. Pour la plupart des lecteurs européens, ce livre constitue le principal bagage littéraire de l'Orient musulman. « Quel est, dit M. de Sacy, le livre qui ait été traduit dans un plus grand nombre de langues, et qui ait eu plus de lecteurs que ce recueil de contes dont s'est amusée notre enfance et qui, dans un âge

plus grave, nous offre bien souvent un délassement et un remède contre l'ennui? »

Ce n'est pourtant pas que cet ouvrage ait jamais occupé une place bien distinguée dans la littérature de l'Orient. Il est incapable même, par le style dans lequel il est écrit, de prendre rang parmi les modèles de l'élégance et du bon goût; il n'offre aucun but moral ou philosophique, il conte uniquement pour le plaisir de conter; mais il est écrit avec tant de verve et d'imagination, il est si riche en couleur, qu'il est considéré aujourd'hui comme l'un des chefs-d'œuvre du genre narratif.

On ne connaît pas l'auteur de ce livre célèbre; peut-être y en a-t-il eu plusieurs. Quelques critiques ont dit qu'il était originaire de l'Inde, d'autres de la Chine. Il semble établi aujourd'hui qu'il est bel et bien d'origine arabe; qu'il a d'abord été écrit en Syrie dans l'idiome vulgaire; qu'il n'a jamais été achevé par son premier auteur; que, dans la suite, les copistes ont cherché à le compléter en y insérant des nouvelles qui avaient appartenu à d'autres recueils; que les additions ont été faites en diverses contrées, et surtout en Egypte; enfin que le livre n'est pas relativement fort ancien, puisqu'il ne daterait guère que du treizième ou du quatorzième siècle de notre ère.

Cette date nous éloigne de la belle époque de la littérature arabe; mais, quel que soit le temps dans lequel il ait paru, cet ouvrage nous prouve suffisamment que les Arabes n'étaient pas des conteurs ordinaires.

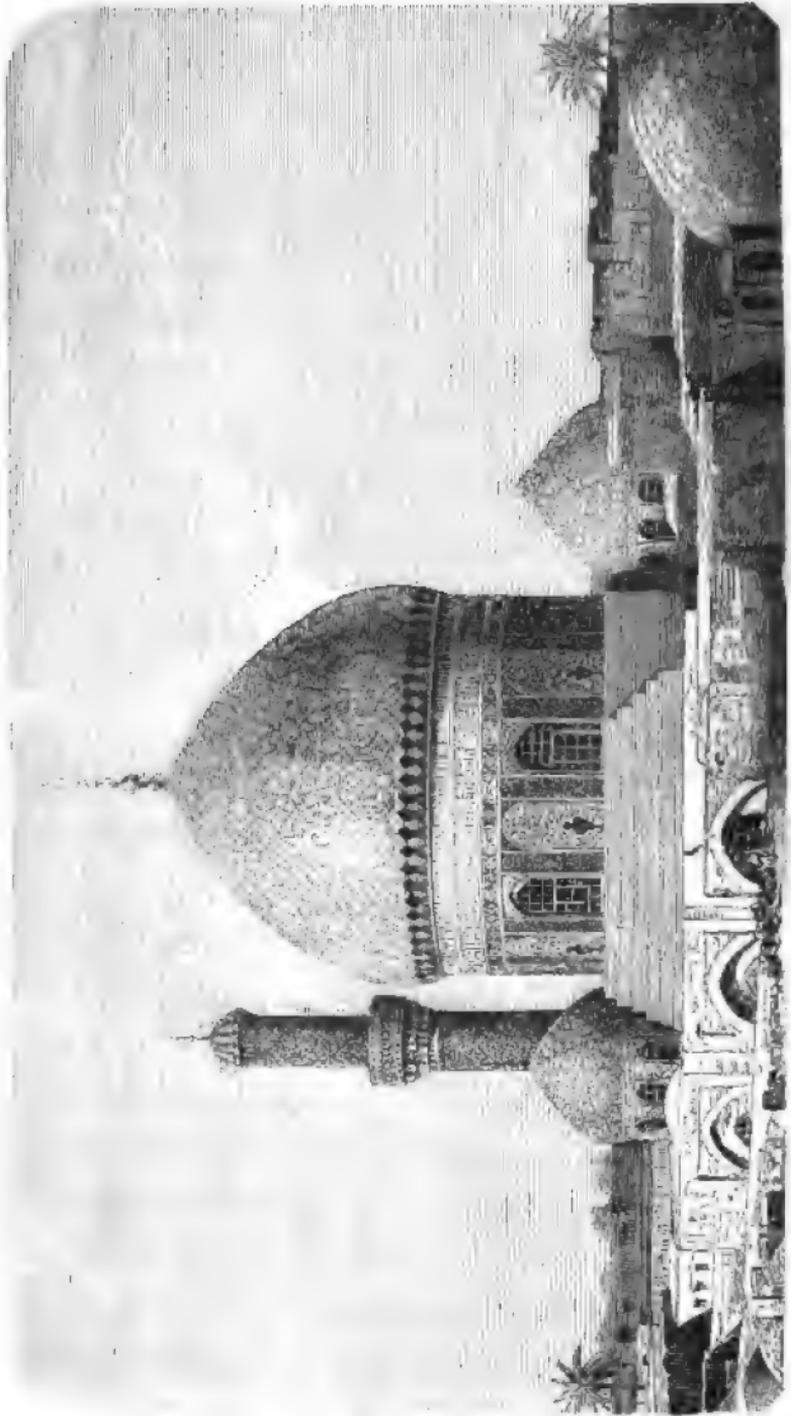
Histoire et géographie. — Cette imagination capricieuse et vive, qui convient si bien au conte et à la poésie, a empêché ce peuple de réussir en histoire. Les historiens arabes n'ont produit que des compilations indigestes et sans goût. La précision chronologique, la discussion critique, l'appui des commentaires leur font complètement défaut. Ils enregistrent sans ordre et sans art les faits les plus divers auxquels ils mêlent les contes et les légendes les plus absurdes et les plus invraisemblables.

Les géographes valent mieux, car les marins arabes, voisins de terres jusqu'alors inconnues de l'antiquité, avaient contribué pour une large part à créer la géographie de l'Orient. Les voyages de *Sindbad le Marin*, dans les *Mille et une Nuits*, sont un écho de ces grandes navigations orientales qui ont doublé l'étendue du monde connu. D'ailleurs, les Arabes ne s'en sont pas tenus aux légendes. Maçoudi, Aboul-Féda, l'Istakhri, l'Edrisi ont, par

leurs grands travaux, laissé fort loin en arrière les informations très générales des auteurs classiques. Malheureusement leur cartographie est des plus défectueuses. Il est impossible d'imaginer rien de plus informe que la plupart des cartes jointes à leurs manuscrits.

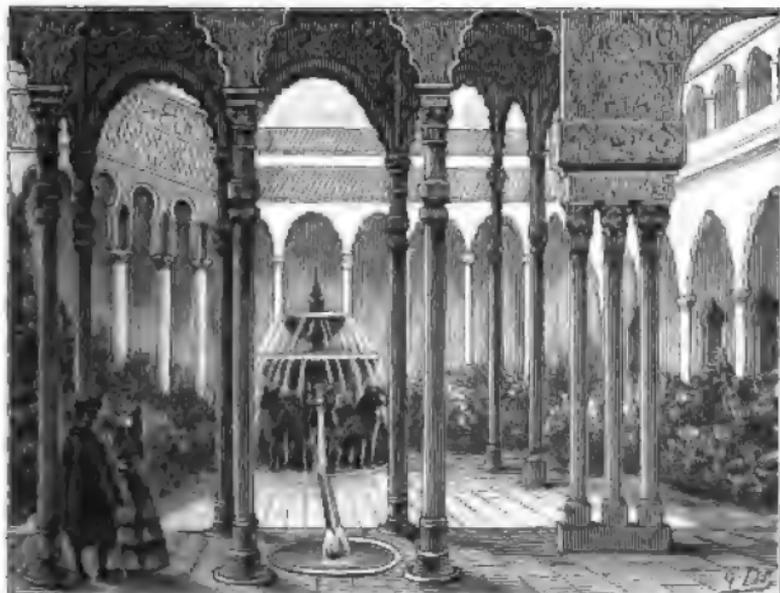
Philosophie. — C'est aux Grecs que les Arabes ont emprunté la philosophie qu'ils devaient enseigner plus tard aux savants de l'Occident. On raconte qu'un jour le khalife Almamoun vit dans un songe une belle figure d'homme. « Qui es-tu ? lui demanda-t-il. — Je suis Aristote, lui répondit l'apparition. — Quelle est la cause de ta beauté ? — C'est la beauté de la raison. » Ce récit prouve quel cas les Arabes faisaient du stagyrite. En effet, Aristote a toujours été considéré par eux comme le *philosophe par excellence*, et, si l'on a eu tort de soutenir que les philosophes musulmans n'ont fait que se traîner servilement à sa suite, du moins est-il vrai qu'il a toujours exercé sur eux une véritable dictature pour tout ce qui concerne les formes du raisonnement et la méthode. L'autorité d'Aristote augmenta lorsque Avicenne parut ; ce philosophe composa ses ouvrages sur le même plan qu'Aristote et lui prodigua ses louanges. Ce qu'Avicenne fut pour les Arabes de l'Orient, Averroès le fut pour ceux de l'Occident, et, par lui, le stagyrite devint dominateur dans les académies de l'Andalousie, en attendant qu'il le devînt dans les écoles de Paris. Platon ne paraît avoir été connu aux Arabes que par les commentateurs d'Aristote ; sa *République* seule fut mise en arabe par Averroès.

Sciences et chiffres arabes. — Les Arabes cultivèrent avec succès les mathématiques, l'astronomie, la médecine et la chimie ; mais là encore ils furent mis dans la bonne voie par les savants grecs. Les œuvres d'Euclide et de Ptolémée, celles d'Hippocrate et de Gallien servirent de bases à leurs études ; ils les traduisirent et les commentèrent, et ce fut par eux que le moyen âge en eut tout d'abord connaissance. De ce qu'on a désigné sous le nom d'*almageste*, mot de saveur tout arabe, l'ensemble des observations astronomiques, on s'est figuré que la science des astres devait être essentiellement d'origine arabe, il n'en est rien. L'*almageste* était primitivement le titre du grand ouvrage astronomique de Ptolémée, désigné sous le titre de *Syntaxis megisté*. En le traduisant, les Arabes l'appelèrent l'*al medgiste*, puis par corruption donnèrent le nom d'*almageste* à la science qu'ils tenaient de l'astronome alexandrin.



Mosquée de Bagdad.

On leur a fait l'honneur de l'invention des chiffres dits *arabes*. Il est prouvé aujourd'hui qu'une partie de ces caractères existait bien avant eux. Ainsi Boèce, ministre du goth Théodoric, remplaçait déjà les chiffres romains par des caractères appelés *apices*, dont quelques-uns ressemblent fort aux chiffres d'aujourd'hui, particulièrement les *apices* 1, 2, 6, 7, 8, 9. Un signe que ne connaissait pas Boèce et qui nous est venu, dit-on, de l'Inde¹ ou d'Alexandrie, par l'intermédiaire des Arabes, c'est le zéro (de l'arabe *sifr*, vide, nul, italianisé en *zefiro* ou *zeuro*).



L'Alhambra de Grenade.

L'emploi de ce signe put seul donner aux *apices* une valeur dite de position, puisque l'addition d'un nombre plus ou moins grand de zéros à la droite d'un chiffre permet de multiplier les dizaines à l'infini et d'exprimer les quantités les plus prodigieuses. L'auteur arabe qui fit connaître cette belle découverte se nommait Mohammed-ben-Mouça, surnommé l'*Alkhorismi*, d'où le nom d'*Algorithme* donné jadis à ce système de numération.

1. Les Arabes n'en revendiquaient pas la paternité; eux-mêmes donnaient aux chiffres nouveaux le nom de *chiffres indiens*.

L'art musulman. — « L'art musulman est moins complet que l'art antique et même que l'art byzantin. Il n'admet ni la peinture, ni la sculpture. L'architecture seule est pratiquée. Les Arabes n'ont pas cherché à imposer leurs idées artistiques aux peuples conquis. Ils ont admis les styles qui prévalaient chez les vaincus. L'Inde et l'Égypte d'abord, puis Byzance, leur ont fourni des modèles. Leur architecture n'est pas une. Nue, raide et uniforme à l'extérieur, elle est, à l'intérieur, luxueuse jusqu'à la prodigalité et elle se plaît à briser et à faire scintiller toutes les lignes.

... » L'architecture des Arabes ne diffère point par son essence de celle des Orientaux ; ses créations sont toutes de détail. On lui doit l'arc en *fer à cheval*, l'arc en *accolade* ou contourné ; mais elle a fait aussi usage de l'arc plein cintre.

» Les mosquées sont couvertes, dans les espaces intérieurs, soit par des charpentes, comme dans les basiliques, soit par des coupoles, comme les églises grecques. La construction est la même, un peu plus élancée, toutefois.

» Ce qui appartient en propre aux Arabes, c'est la *voûte à stalactites*. Elle se retrouve dans tous leurs monuments et elle est peut-être le trait le plus saillant de l'art musulman. L'ornementation par les *arabesques* est particulièrement brillante ; elle étonne et elle réjouit les yeux. » (LHOMME et ROCHEBLAVE¹, *Guide-programme d'un cours d'histoire de l'art*, 1 vol. in-12, Paris, Allison et C^{ie}.)

Si les Arabes sont les inventeurs des arabesques.

— « Les arabesques sont un genre d'ornements peints, sculptés, ou sculptés et peints à la fois, représentant un bizarre et un fantastique assemblage de fleurs, d'arbustes et de rinceaux qui viennent se mêler à de merveilleuses et gracieuses combinaisons de lignes.

» L'origine des arabesques est des plus anciennes, car ces sortes de compositions proviennent immédiatement du goût de l'homme pour l'ornement, de son besoin d'imitation et de son amour pour le merveilleux et le surnaturel. On en trouve des

1. M. F. Lhomme, professeur d'enseignement moderne au lycée Janson-de-Sailly, s'est fait connaître dans le monde des lettres par de savants articles de critique et d'histoire. — M. S. Rocheblave, docteur ès lettres, deux fois lauréat de l'Académie française, est professeur de rhétorique au lycée Lakanal. Il est l'auteur d'un savant *Essai sur le comte de Caylus* (1889) et d'une étude très approfondie sur le graveur *Cochin*.

traces chez tous les peuples, quelle que soit leur place dans l'échelle de la civilisation. Ce sont, en effet, de véritables arabesques que ces singuliers dessins qui sont employés au tatouage chez la plupart des peuplades sauvages, qui sont sculptés sur leurs armes ou peints sur leurs pirogues. On en a trouvé au Mexique, dans l'Inde, en Chine, on en voit partout, sur les édifices, sur les étoffes, sur les mosaïques. La Grèce elle-même, dont le goût était si pur, et qui admettait si peu les bizarres produits de l'imagination, a eu des arabesques peints et sculptés sur les monuments. Les Romains n'ont pas non plus négligé ce genre d'ornementation ; on en a trouvé de fort beaux spécimens dans les ruines de Pompéi. Il faut remarquer toutefois que les peuples d'Occident n'ont jamais poussé aussi loin que les Orientaux l'amour et l'art des arabesques.

» Après la chute de l'empire romain, alors que les beaux-arts, immobilisés un instant, parurent ne plus pouvoir se plier aux austères exigences des néophytes chrétiens, les arabesques disparurent en grande partie de l'Occident, et à peine en aperçoit-on quelques traces dans les constructions qu'élevèrent les chrétiens entre les troisième et neuvième siècles de notre ère. Mais, dès que les Arabes vinrent à leur tour prendre leur part aux progrès de la civilisation, on vit reflourir de nouveau avec vigueur ces créations capricieuses de l'imagination. Ces brillants enfants de l'Orient réunissaient en effet toutes les conditions que cette peinture réclame. Les prescriptions de Mahomet, qui défendaient la représentation de tout être animé, apportaient, il est vrai, de grandes entraves à l'introduction du symbole dans la décoration ; mais les Arabes y suppléèrent habilement en mêlant de brèves et élégantes devises aux fleurs et aux plantes, que seules, entre tous les objets naturels, ils pouvaient employer. Les formes élégantes et contournées des caractères de leur alphabet se prêtaient merveilleusement à l'ornement ; et les arabesques arabes sont surtout remarquables par leur richesse, leur légèreté et la gracieuse fantaisie de leurs contours. » (L. REYNAUD, *Encyclopédie nouvelle*, art. *arabesques*.)

3° BIBLIOGRAPHIE

I. DOCUMENTS. *Le Koran*, trad. Kazimirski (1840). — Alboufêda, *Vie de Mahomet*, trad. Desvergers, 1837.

II. OUVRAGES DE SECONDE MAIN. — De Sacy, *les Arabes avant Mahomet*. —

Caussin de Perceval, *Essai sur l'histoire des Arabes* (1847), 3 vol. in-8°. — R. Dozy, *Essai sur l'histoire de l'islamisme*, trad. du hollandais, par V. Chauvin (1879). — Barthélemy Saint-Hilaire, *Mahomet et le Coran* (1865). — Sédillot, *Histoire des Arabes* (1867), 2 vol. in-8°. — Fournel, *les Berbères, essai de la conquête de l'Afrique par les Arabes* (1873 et 1881), 2 vol. — Le Bon, *la Civilisation des Arabes* (1884). — Guyard, *la Civilisation musulmane* (1884). — Prisse d'Avances, *l'Art arabe depuis le septième siècle*.

CHAPITRE VI

L'ÉGLISE SOUS LES MÉROVINGIENS, LA PAPAUTÉ : MONASTÈRES ET MISSIONS EN OCCIDENT

1° RÉSUMÉ HISTORIQUE

Influence de l'Église. — C'en eût été fait de l'ancienne civilisation romaine, sans l'influence de l'Église. Au milieu de la désorganisation générale, celle-ci avait gardé sa forte organisation. Les évêques avaient encore assez de pouvoir pour parler au nom de Dieu à ces rois qui ne craignaient plus rien sur la terre. En même temps, de nombreux monastères se fondaient, asiles où se réfugiaient la vertu et le savoir. D'après la règle de *saint Benoist*, leur patron, les moines devaient, non seulement prier et prêcher, mais encore travailler de leurs mains et étudier. Partout où ils s'établissaient, ils cultivaient le sol et se livraient à la culture des lettres. C'est grâce à eux que la Gaule n'est pas devenue une immense forêt; c'est grâce à eux que les livres et les découvertes des anciens n'ont pas été complètement perdus pour nous.

Fin des Mérovingiens. — Les derniers Mérovingiens ne régnèrent que de nom. En général, ils étaient trop jeunes pour pouvoir gouverner eux-mêmes et rarement ils arrivaient à l'âge d'homme. Le premier personnage de leur palais, le *maire du palais*, s'empara du pouvoir et fut bien plus roi que le roi lui-même, qui ne fut plus désigné dès lors que sous le nom de *fainéant*.

De 687 à 752, la mairie du palais se maintint dans la même famille, celle des *Héristals*, qui, par ses talents et ses services, eut bientôt fait oublier les Mérovingiens dégénérés.

Sous la main de ces hommes énergiques, la Gaule sortit de l'anarchie où elle se débattait.

Pépin d'Héristal arrêta les barbares d'outre-Rhin qui avaient renouvelé leurs invasions en Gaule.

Charles Martel arrêta les Arabes à *Poitiers* (732).

Pépin le Bref commença la soumission de l'Aquitaine qui s'était rendue indépendante.

La papauté. — En ce temps-là, l'évêque de Rome, qu'on appelait le

pape, commençait à avoir sur tous les évêques de la chrétienté une autorité incontestée. *Grégoire le Grand*, qui occupa le trône pontifical de 590 à 604, profita de cette autorité pour entreprendre la conversion du monde barbare. En 597, il envoya dans la Grande-Bretagne des missionnaires qui convertirent les Angles et les Saxons. Ses successeurs en envoyèrent d'autres en Germanie. Le plus illustre de ces missionnaires fut saint Boniface.

Charles Martel et Pépin le Bref, dont les armées occupaient les frontières du Rhin, furent les protecteurs naturels des missionnaires. Ainsi il s'établit des relations amicales entre les chefs francs et la cour de Rome. Ce qui contribua encore à resserrer ces relations, ce fut la situation difficile où se trouvaient les papes à l'égard des Lombards.

Pépin le Bref, roi des Francs (752). — Depuis longtemps ces barbares, qui occupaient le nord de l'Italie, convoitaient Rome et le sud de la péninsule. Pour échapper à leur convoitise, le pape, qui, en outre, était brouillé avec la cour de Constantinople, invoqua le secours des chefs francs. Comme Pépin le Bref n'était pas encore roi, le pape Zacharie l'autorisa à reléguer le dernier Mérovingien, Childéric III, dans un cloître, et à se faire couronner par saint Boniface, devenu archevêque de Mayence. En 753, le pape Etienne II vint le trouver en Gaule et lui donna l'onction sainte. Le roi n'était plus seulement un chef de guerre; il exerçait une autorité presque religieuse et semblait investi d'une mission sociale.

L'empire des Francs en 768. — A la mort de Pépin, la monarchie franque comprenait :

En Gaule,	l'Austrasie	conquise par Clovis.	
—	la Neustrie	—	—
—	l'Aquitaine	—	—
—	la Burgundie	—	par ses fils.
—	la Septimanie	—	par Pépin le Bref.
En Germanie,	la Franconie	—	par Thierry 1 ^{er} , fils de Clovis.
—	l'Alamanie	—	par Dagobert.
—	la Bavière	—	—

2° EXTRAITS ET ANALYSES

Organisation de l'Eglise au cinquième siècle.

« Le christianisme eut d'abord un sacerdoce de nature démocratique. Dans chaque ville, les chrétiens formèrent une communauté qu'ils appelèrent « l'assemblée », *ἐκκλησία*. Cette petite commune se donna à elle-même ses chefs religieux, qui s'appelèrent les « plus âgés », *πρεσβύτεροι*. Elle se donna aussi un « surveillant », *ἐπίσκοπος*. Elle eut enfin quelques fonctionnaires chargés des services matériels du culte ou de l'administration des biens communs; on les appela « serviteurs », *διά-*

κονοι. Ainsi furent fondés « les ordres majeurs » des évêques, des prêtres et des diacres. Il s'y ajoutait des sous-diacres, des lecteurs, des chantres ou psalmistes, des martyraires ou gardiens des reliques, des exorcistes. Tous ces hommes n'étaient que les élus et les serviteurs de la communauté; mais, peu à peu, leur caractère plus sacré, plus voisin de Dieu, les éleva au-dessus d'elle. Ils se présentèrent aux yeux des hommes comme un corps choisi, κληρος, c'est-à-dire choisi de Dieu; et tout ce qui n'était pas eux fut seulement une foule, λαος. Voilà le clergé et les laïques.

» Ce clergé lui-même avait son organisation intime, sa discipline, sa hiérarchie. Il s'était constitué à une époque où régnait l'empire romain, et, naturellement, il avait pris modèle sur cet empire... L'empire étant divisé en provinces et en cités, l'Eglise se partagea aussi en provinces et en cités. La cité, qui était l'unité administrative, devint aussi l'unité ecclésiastique. On ne l'appela pas d'abord un diocèse; on l'appela une *παροικία*, « une paroisse »... Ce terme désignait tout le territoire de la cité ecclésiastique. L'évêque conservait son ancien titre, *episcopus*; il y joignit ceux de *sacerdos* et de *pontifex*. Or, ces deux termes étaient ceux par lesquels on avait désigné jusque-là, dans la religion païenne de l'empire, les grands prêtres provinciaux. Les évêques prirent leurs titres en prenant leur place...

» Au-dessus des évêques s'élevaient les métropolitains. Le titre d'archevêque ne fut usité en Gaule qu'à partir de la fin du septième siècle. Si le mot « métropolitain » est grec, le sens est romain. On remarquera, en effet, que presque tous les termes de l'organisation ecclésiastique sont grecs, mais que cette organisation est toute romaine. Sous l'empire, on appelait métropole celle des cités d'une province qui en était le chef-lieu. Comme cette cité était supérieure administrativement aux autres cités, celui qui en était évêque se trouva supérieur aux autres évêques. Ce n'est pas à dire qu'évêques et métropolitains fussent les deux degrés d'un avancement, comme cela se voit de nos jours. Tous étaient évêques avec mêmes titres et mêmes attributions. Seulement l'évêque de la ville supérieure fut le premier parmi les évêques de la province. On en appelait du jugement de l'évêque à celui du métropolitain. Le métropolitain jugeait les contestations entre les évêques...

» Ce que nous appelons des cures ou des paroisses n'existait pas ou existait peu dans les premiers siècles. Le christianisme

avait commencé dans les villes, et il n'avait connu d'abord qu'un organisme urbain. A mesure que se fit la lente conversion des campagnes, il fallut établir des églises rurales. Cela se fit peu à peu. On en voit dès le quatrième siècle. Elles deviennent plus nombreuses au cinquième. Grégoire montre des évêques créant successivement quelques paroisses dans les bourgs les plus importants de leur diocèse... Ce qui était plus nombreux que les paroisses rurales, c'étaient les oratoires des domaines privés. Aux cinquième, sixième et septième siècles, il existait peu de villages, semblables à nos villages modernes, c'est-à-dire peu d'agglomérations de petits propriétaires libres. Le plus souvent, un grand domaine appelé *villa*, comprenant toute l'étendue qui forme aujourd'hui le territoire d'une commune, appartenait à un seul propriétaire. Il renfermait aussi toute la population d'un village; mais ces paysans étaient de simples tenanciers, les uns libres, les autres colons ou serfs, tous occupant la terre du maître, à charge de redevances ou de services. Dans ce domaine ainsi constitué, il se trouvait ordinairement un oratoire. Il appartenait au propriétaire et il servait aux besoins religieux de tous ses serviteurs et paysans. Le propriétaire était tenu d'attacher à cet oratoire une terre et un revenu suffisant pour l'entretien d'un ecclésiastique et de ses clercs... C'est de ces oratoires de domaines privés que sont venus les trois quarts de nos cures de villages. De même que le village moderne est dérivé le plus souvent d'un ancien domaine, de même l'église paroissiale est dérivée très souvent de la chapelle privée d'un grand propriétaire. » (FUSTEL DE COULANGES, *la Monarchie franque*, Hachette et C^{ie}.)

Les évêques.

De l'élection des évêques. — C'est une opinion très accréditée que, dans les premiers siècles de l'Eglise, l'évêque était élu par le peuple de la cité. Cette opinion n'est pas entièrement fautive, mais elle est exagérée. En principe, un évêque ne pouvait être institué que par les évêques de sa province ecclésiastique, mais l'usage s'était établi que la cité fût consultée sur l'homme dont on allait faire son évêque. Aucune autorité n'avait le droit ni le pouvoir de lui imposer un chef dont elle ne voulait pas. Grégoire de Tours raconte, d'une manière très vivante, plusieurs élections qui eurent lieu en Gaule au cinquième siècle. Voici comment fut élu l'évêque Rusticus.

« Après la mort de Vénérandus, il s'éleva, dans la cité de Clermont une honteuse querelle au sujet de l'épiscopat; les

partis voulaient élire chacun un évêque, et il y avait parmi le peuple de très grandes dissensions. Un dimanche, pendant que les évêques de la province siégeaient, une femme voilée et vouée à Dieu s'avança hardiment et leur dit : « Ecoutez-moi, pontifes » du Seigneur, sachez que les hommes élus par ces gens-là » pour le sacerdoce ne plaisent point à Dieu, car le Seigneur » choisira aujourd'hui son évêque. Cessez donc d'insister et » d'agiter le peuple, mais soyez un peu patients, car Dieu vous » amène celui qui doit gouverner cette église. » Au milieu de l'étonnement général, survint un prêtre du diocèse, nommé Rusticus ; il avait été désigné à cette femme dans une vision. En le voyant, elle s'écria : « Voilà celui qu'a choisi le Seigneur ; » c'est le pontife que Dieu vous destine : qu'il soit nommé » évêque. » Le peuple, à ces mots, oubliant ses discussions, proclama que c'était un choix digne et juste. Rusticus, placé sur le siège épiscopal, devint, à la satisfaction de tous, le septième évêque de Clermont. » (GRÉGOIRE DE TOURS, liv. II, 13.)

Ingérence des rois dans les élections. — Au sixième siècle, nous voyons, aux deux règles du choix de l'évêque par le peuple et de sa consécration par les évêques, s'ajouter une troisième condition, l'assentiment du roi. Il arrive même que cette condition devient la principale. Le peuple peut encore émettre son vœu ; mais c'est le roi qui décide ; quand il a prononcé, il ne reste plus aux évêques qu'à bénir et consacrer l'élu du prince. S'ils vont à l'encontre de la volonté du roi, ils en sont sévèrement repris. En voici un exemple :

« Le roi Clotaire I^{er} avait fait sacrer, sans le concours du métropolitain, Emeric évêque de Saintes. Quand il fut mort, Léonce, évêque métropolitain de Bordeaux, ayant rassemblé à Saintes les évêques de sa province, destitua Emeric, soutenant qu'il n'avait pas été élevé canoniquement au siège épiscopal. Emeric fut renvoyé, et les évêques nommèrent d'un commun accord, Héraclius, alors prêtre de la ville de Bordeaux ; puis ils envoyèrent, par ledit prêtre, l'acte de sa nomination signée de leur main, pour que Caribert donnât son approbation... Héraclius, arrivé à Paris, se rendit en présence du roi, et lui parla ainsi : « Salut, roi très glorieux ; le siège apostolique envoie à » ton Eminence un très ample salut. » A quoi le roi répondit : « Quoi donc, viens-tu de la ville de Rome pour nous apporter » ainsi les salutations de ton pape ? » — « Ton père, Léonce, dit » le prêtre, et ses évêques provinciaux t'envoient saluer et te font » connaître qu'Emeric a été rejeté de l'épiscopat pour avoir

» brigué le siège de Saintes, sans demander la sanction canonique, en sorte qu'ils t'ont envoyé un acte de nomination pour en mettre un autre à sa place, afin que, les transgresseurs des canons étant justement condamnés, ta puissance se prolonge jusque dans les âges les plus reculés. » Quand il eut ainsi parlé, le roi plein de colère ordonna qu'on l'arrachât de sa présence et qu'on le mît sur un chariot rempli d'épines, pour le conduire en exil, et il ajouta : « Crois-tu donc qu'il n'y ait plus au-dessus de vous quelqu'un des fils du roi Clotaire pour maintenir ce qu'a fait son père, puisque vous osez ainsi rejeter, sans nous en demander notre avis, l'évêque nommé par sa volonté? » Puis il envoya des hommes de religion pour rétablir l'évêque dans son siège, et fit aussi partir quelques-uns de ses camériers qui obligèrent l'évêque Léonce à payer mille pièces d'or et imposèrent aux autres évêques une amende proportionnée à leurs facultés. Ainsi fut vengée l'injure du prince. » (GRÉGOIRE DE TOURS, liv. IV, 25.)

Procès d'un évêque. — Il était rare, du moins dans les premiers temps, que la royauté se rendit justice elle-même. Le plus souvent, quand elle croyait avoir à se plaindre d'un prélat, elle en appelait aux évêques eux-mêmes. C'est ainsi qu'agit le tyran Chilpéric à l'égard de Prétextat.

« Chilpéric, voulant se venger de l'évêque Prétextat, qui avait marié son fils Mérovée à son ennemie Brunehaut, le fit arrêter et amener à Paris pour être traduit devant un conseil d'évêques ; il l'accusait d'avoir transgressé les canons de l'Eglise en consacrant un mariage incestueux et d'avoir voulu soulever les Rouennais en leur distribuant des présents au nom de la reine d'Austrasie. Le concile était présidé par l'évêque de Bordeaux, Berthramm, qui avait épousé, de la manière la plus vive, les ressentiments du roi contre Prétextat et ne demandait pas mieux que de voir dans son confrère un traître et un voleur. La résistance énergique de Grégoire de Tours eût fait avorter cette procédure inique, si Prétextat, homme faible et crédule, ne se fût laissé persuader, par les agents de Frédégonde, d'avouer son prétendu crime, moyennant promesse de pardon.

» Dès qu'il eut fait cet aveu, le roi se prosterna aux pieds des évêques, disant : « Ecoutez, très pieux évêques ! le coupable a confessé son crime exécrationnel. » Alors, dit Grégoire de Tours, nous relevâmes en pleurant le roi, et il ordonna à Prétextat de sortir de l'église. Lui-même se retira dans son logis et nous

envoya les livres des canons, auxquels on avait ajouté un nouveau cahier, contenant les canons dits apostoliques, où se trouvaient ces paroles : « L'évêque, pris en homicide, adultère ou » parjure, doit être dépouillé du sacerdoce. » Lorsqu'on les eut lues, Prétextat demeurant saisi de stupeur, l'évêque Berthramm lui dit : « Ecoute, ô frère et collègue, comme tu n'as pas la » grâce du roi, notre bienveillance ne saurait être bonne à rien, » tant que tu n'auras pas obtenu qu'il te pardonne. » Après cela, le roi demanda qu'on déchirât sa tunique ou qu'on récitât sur sa tête le cent huitième psaume qui contient les malédictions contre Judas Iscariote, ou qu'on souscrivit un jugement contre lui pour le priver à jamais de la communion. « Je me refusai, dit Grégoire, à toutes ces conditions d'après la promesse du roi qu'il ne serait rien fait contre les canons. » Alors Prétextat fut enlevé de devant nos yeux et remis à des gardes ; ayant essayé de s'enfuir pendant la nuit, il fut rudement battu et envoyé en exil dans une île voisine de la cité de Coutances (577). » (GRÉGOIRE DE TOURS, liv. V, 19.)

Le droit d'asile.

Le duc Austrapius. — Le droit d'asile, dont avaient joui certains temples païens, avait, lors du triomphe du christianisme, été attribué aux sanctuaires chrétiens. Il s'étendait non seulement à l'intérieur du temple, mais encore à ses dépendances extérieures. En Gaule, il n'y avait pas d'asile plus respecté que la basilique de Saint-Martin de Tours. Malheur à qui osait le violer ! La punition ne se faisait pas attendre.

« Le duc Austrapius, craignant la poursuite de Chramm, s'était enfui dans la basilique de Saint-Martin. Chramm, dans l'intention de l'avoir de force, avait défendu que personne lui portât des aliments et ordonné qu'on le gardât si soigneusement qu'il ne pût même obtenir de l'eau à boire, afin que, poussé par la famine, il consentît à sortir de lui-même de la sainte basilique, et qu'on pût le faire périr. Comme il était à demi mort, quelqu'un entra, lui portant à boire un petit verre d'eau ; mais, au moment où il venait de le prendre, le juge du lieu s'élança rapidement sur lui, et, le lui ayant arraché de la main, répandit l'eau à terre ; mais avec la même rapidité s'ensuivirent aussitôt la vengeance de Dieu et les signes de la puissance du saint évêque, car le juge qui avait fait cette action, saisi de la fièvre le jour même, expira au milieu de la nuit. Après ce miracle, tout

le monde s'empessa de porter abondamment à Austrapius ce qui lui était nécessaire. » (GRÉGOIRE DE TOURS, liv. IV, 18.)

Malheureusement, tous ceux qui se réfugiaient dans l'asile ne se rendaient pas toujours dignes de la protection du saint. Ils avaient, du reste, trop de facilités de se livrer à leurs mauvais penchants.

Violation d'un asile. — « La loi qui consacrait l'inviolabilité des asiles religieux voulait que les réfugiés fussent pleinement libres de se procurer toute espèce de provisions, afin qu'il fût impossible à ceux qui les poursuivaient de les prendre par la famine. Les prêtres de la basilique de Saint-Martin se chargeaient eux-mêmes de pourvoir des choses nécessaires à la vie leurs hôtes pauvres et sans domestiques. Le service des riches était fait tantôt par des hommes et par des femmes du dehors, dont la présence occasionnait souvent de l'embarras et du scandale. A toute heure, les cours du parvis et le péristyle de la basilique étaient remplis d'une foule affairée ou de promeneurs oisifs ou curieux. A l'heure des repas, un bruit d'orgie, couvrant parfois le chant des offices, allait troubler les prêtres dans leurs stalles et les religieux au fond de leurs cellules. Quelquefois aussi, les convives, pris de vin, se querellaient jusqu'à en venir aux coups, et des rixes sanglantes avaient lieu aux portes et même dans l'intérieur de l'église. » (Aug. THIERRY, *Récits mérovingiens*, III.)

« Accusé d'avoir tué le roi Chilpéric, le camérier Ebérulf s'était réfugié dans la basilique de Saint-Martin. Le roi Gontran jura devant tous les grands qu'il voulait non seulement détruire Ebérulf, mais encore sa postérité jusqu'à la neuvième génération, afin de faire cesser, par leur mort, cette coutume perverse de tuer les rois.

» Bien qu'il fût venu demander asile à saint Martin, le malheureux n'avait aucun respect pour la mémoire du saint évêque. Il commit souvent des meurtres, dans le portique même qui est aux pieds du saint et se livrait continuellement à des orgies et à de vains plaisirs. Un jour, étant déjà ivre, voyant qu'un prêtre tardait à lui apporter du vin, il l'assailit à coups de poing et le frappa si violemment d'un débris de banc qu'il faillit en mourir. Par crainte du roi, Ebérulf demeurait dans la sacristie même de la basilique. Lorsque le prêtre chargé des clefs s'était retiré après avoir fermé les autres portes, les filles et les serviteurs

d'Ebérulf entraient par la sacristie et venaient admirer les peintures des parois ou examiner les ornements du saint tombeau, ce qui était un scandale pour les religieux. Le prêtre, en ayant été instruit, enfonça des clous dans la porte et mit des verrous en dedans. Ebérulf, après souper, pris de vin, s'en aperçut et entra comme un furieux dans la basilique, au commencement de la nuit, pendant qu'on chantait les psaumes, et se mit à accabler l'évêque de malédictions, lui reprochant de vouloir le priver de la protection du saint.

» Cependant le roi Gontran dépêcha un certain Claude avec ces instructions : « Si tu parviens à faire sortir Ebérulf de la » basilique, pour le tuer ou l'enchaîner, je t'enrichirai de grands » présents; mais je t'avertis de ne faire aucune injure à la » sainte basilique. » Claude partit. En route, il commença, selon la coutume des barbares, à consulter les auspices, qui lui furent contraires. Il demandait en même temps à beaucoup de personnes, si le pouvoir de saint Martin se manifestait à l'instant même contre les parjures et ceux qui outrageaient ses suppliants.

» Après avoir disposé ses soldats, il entra dans la basilique et vint trouver Ebérulf. Il commença à jurer par tout ce qu'il y avait de plus sacré que personne ne lui était plus sincèrement attaché que lui et qu'il pourrait le réconcilier avec le roi. Ebérulf le crut. Le jour suivant, Ebérulf se trouva avec Claude et d'autres citoyens à un repas dans la sainte basilique. Claude attendait pour frapper Ebérulf que ses serviteurs se fussent éloignés. A la fin du repas, il lui dit : « J'aimerais à boire dans » ton logis, si nous avions des vins parfumés ou si tu avais la » bonté de faire venir des vins plus généreux. » Ebérulf envoya ses serviteurs, les uns après les autres, chercher des vins plus forts. Claude, le voyant seul, éleva la main vers la basilique et dit : « Bienheureux Martin, faites que je revoie ma femme et » mes parents! » car le misérable était placé dans une cruelle alternative : il méditait de tuer Ebérulf dans le vestibule, et craignait le pouvoir du saint évêque.

» Alors un des serviteurs de Claude saisit Ebérulf par derrière et, l'ayant renversé, le livra, la poitrine découverte, aux coups du meurtrier. Mais Ebérulf put tirer son poignard et, au moment où Claude lui enfonçait son fer dans le sein, il lui plongea vigoureusement son poignard sous l'aisselle et lui coupa le pouce d'un nouveau coup. Les gens de Claude accoururent, et

comme Ebérulf, presque mort, s'efforçait de fuir, ils lui déchargèrent sur la tête de grands coups de sabre. La cervelle brisée, il tomba et mourut. Il n'avait pas été jugé digne d'être sauvé par le saint qu'il n'avait jamais imploré sincèrement.

» Claude, saisi de crainte, se réfugia dans la cellule de l'abbé, réclamant la protection de celui dont il avait outragé le patron. Mais déjà les gens d'Ebérulf accouraient, armés de lances et d'épées. Trouvant la porte de la cellule fermée, ils en brisèrent les vitres, et, lançant leurs javelots par les fenêtres, ils percèrent d'un coup Claude déjà à moitié mort. L'abbé eut de la peine à s'échapper vivant de la mêlée. Quant aux compagnons de Claude, ils s'étaient cachés derrière les portes et sous les lits. Quelques-uns des pauvres de l'église et d'autres, indignés du crime qui venait d'être commis, accoururent pour venger l'insulte faite à la sainte basilique. Les fuyards furent arrachés de leurs retraites et massacrés impitoyablement. Le pavé de la cellule fut souillé de sang. Après qu'on les eut tués, on les tira dehors, et on laissa leurs corps nus sur la terre froide. Les meurtriers s'enfuirent pendant la nuit ; mais la vengeance de Dieu ne tarda pas à s'appesantir sur ceux qui avaient souillé de sang humain un lieu qui lui était consacré. » (D'après GRÉGOIRE DE TOURS, liv. VII, 29.)

La vie monastique.

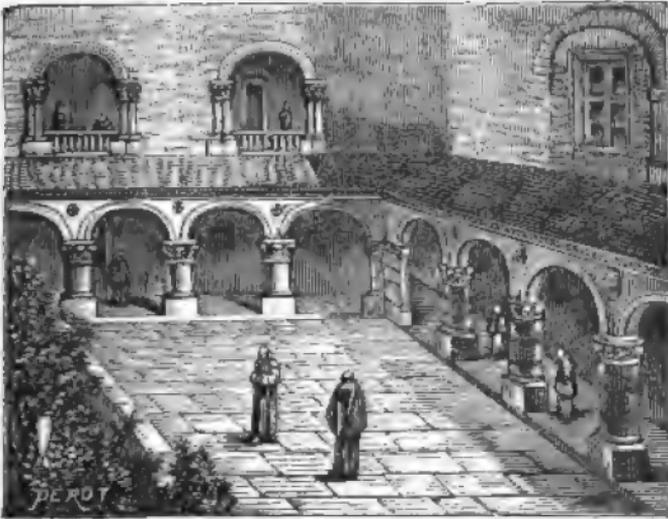
Dans la société mérovingienne, agitée par les passions les plus violentes, il n'y avait pas de place pour les âmes tendres et délicates qui avaient besoin, pour vivre, d'un peu de paix et d'espérance. Aussi formaient-elles un monde à part. Se détournant de plus en plus des hommes et des choses du siècle, elles se plongeaient dans la vie contemplative, comme si elle leur eût ouvert un monde idéal meilleur que celui qui les entourait. On vit de pieux personnages se retirer au désert ou dans les bois pour y vivre en solitaires, d'où leur nom d'*ermîtes* (ἔρημος, désert) ou de *moines* (μόνος, seul). D'autres, sans abandonner le monde, se firent un devoir de l'édifier par des austérités qui allaient parfois à l'extravagance, comme ce stylite, nommé Vulflaïc, dont Grégoire nous a transmis l'histoire, qu'il s'était fait raconter par le solitaire lui-même.

Le stylite Vulflaïc. — « ... Résolu à placer toutes les espérances de ma vie dans les mérites de saint Martin, je me rendis dans le territoire de Trèves, et j'y construisis de mes mains, sur cette montagne, la petite demeure que vous voyez. J'y trouvai une statue de Diane que les gens du lieu, encore

infidèles, adoraient comme une divinité. J'y élevai une colonne sur laquelle je me tenais avec de grandes souffrances, sans aucune espèce de chaussure ; et lorsque arrivait l'hiver, j'étais tellement brûlé des rigueurs de la gelée que très souvent elles ont fait tomber les ongles de mes pieds, et l'eau glacée pendait à ma barbe en forme de chandelles ; car cette contrée passe pour avoir des hivers très rudes. Ma nourriture était un peu de pain et d'herbe et une petite quantité d'eau. Alors commença à accourir vers moi une grande quantité de gens des villages voisins ; je leur prêchais continuellement que Diane n'existait pas, que le simulacre et les autres objets auxquels ils adressaient leur culte n'étaient absolument rien... Je priai aussi bien souvent le Seigneur qu'il daignât renverser le simulacre et arracher ces peuples à leurs erreurs. La miséricorde du Seigneur fléchit ces esprits grossiers et les disposa à prêter l'oreille à mes paroles, et à quitter leurs idoles... Ils se rassemblèrent en grand nombre autour de cette statue de Diane ; ils y jetèrent des cordes et commencèrent à la tirer ; mais tous leurs efforts ne pouvaient parvenir à l'ébranler. Moi, je suppliais avec larmes la miséricorde divine de détruire, par la puissance du ciel, ce que l'effort des hommes ne pouvait suffire à renverser. Je vins trouver les ouvriers ; je pris la corde et, dès le premier coup, l'idole tomba à terre. On la brisa ensuite et, avec des maillets de fer, on la réduisit en poudre...

» Les évêques, qui auraient dû me fortifier, afin que je pusse parfaire l'ouvrage commencé, survinrent et me dirent : « La » voie que tu as choisie n'est pas la bonne voie, et toi, indigne, » tu ne saurais t'égalier à Siméon d'Antioche, qui vécut sur sa » colonne. La situation du lieu ne permet pas, d'ailleurs, de » supporter une pareille souffrance ; descends plutôt, et habite » avec les frères que tu as rassemblés. » A ces paroles, pour ne pas être accusé du crime de désobéissance envers les évêques, je descendis, j'allai avec eux et pris aussi avec eux le repas. Un jour l'évêque, m'ayant fait venir loin du village, y envoya des ouvriers avec des haches, des ciseaux et des marteaux, et fit renverser la colonne sur laquelle j'avais coutume de me tenir. Quand je revins le lendemain, je trouvai tout détruit ; je pleurai amèrement ; mais je ne voulus pas rétablir ce qu'on avait abattu, de peur qu'on ne m'accusât de contrevenir aux ordres des évêques ; et depuis ce temps je demeure ici, et me contente d'habiter avec mes frères. » (GRÉGOIRE DE TOURS, VIII, 15.)

Les premiers couvents. — Comme on le voit par ce récit, la pure solitude était peu goûtée des chefs de l'Eglise et de tous ceux qui avaient le souci de ses grands intérêts. « Il arriva donc de bonne heure, dit Fustel de Coulanges, que les solitaires se groupèrent entre eux. Les moines devinrent des cénobites (κοινός, commun); ces deux mots, moine et cénobite, qui, au sens littéral, signifient le contraire l'un et l'autre, furent synonymes; cela tient sans doute à ce que les deux idées s'associaient; les mêmes hommes étaient cénobites entre eux, puisqu'ils vivaient en communauté, mais ils étaient solitaires à l'égard du monde extérieur. Un monastère et un couvent (*conventus*) furent une même chose. »



Un monastère.

Les principaux monastères furent en Gaule : celui que saint Martin fonda en 360 à Ligugé, près de Poitiers; celui de Marmoutiers; celui de Lérins, fondé par saint Honorat; celui de Sainte-Croix, près Poitiers, établi par la reine Radegonde vers 555; celui de Luxeuil, élevé par saint Colomban vers 590; celui de Montier-la-Celle, près Troyes, institué par saint Frobort au septième siècle, etc.

Si, dans leurs couvents, les moines s'étaient contentés de prier pour ceux qui priaient mal ou qui ne priaient pas, il est peu probable qu'ils eussent eu une aussi grande influence sur leur siècle. Ce n'étaient pas de pratiques pieuses et d'éclats mystiques qu'il s'agissait, lorsque la barbarie pesait si lourdement sur le monde et qu'on était toujours sous le coup de quelque invasion nouvelle. Ce qu'il fallait à la société d'alors, c'était un monachisme actif et laborieux qui pût réagir contre le monde barbare et défricher l'esprit rude des conquérants aussi bien que la terre devenue inculte et sauvage.

Le défrichement de la Gaule. — « Au moment où la race de Mérovée prend définitivement possession du pays, la

face de la Gaule avait bien changé de ce qu'elle était sous le gouvernement impérial. Des villes détruites n'avaient pas été reconstruites; des demeures rurales connues sous le nom de *villa* avaient disparu; des campagnes saccagées n'avaient pas été remises en culture. La nature, reprenant paisiblement ses droits, recouvrit d'une puissante végétation les espaces abandonnés. Les ruines des cités et des *villa* furent cachées sous la nouvelle forêt; et la période de dévastation fut assez longue pour que les futaies devinssent hautes et les arbres séculaires. Le sol cultivé fut beaucoup amoindri, le sol inculte fut beaucoup agrandi.

... « Il faut, dit M. de Montalembert, se figurer la Gaule » entière et toutes les contrées voisines, toute la France ac- » tuelle, la Suisse, la Belgique et les deux rives du Rhin, » c'est-à-dire les contrées les plus riches et les plus peuplées » de l'Europe moderne, couvertes de ces forêts comme on en » voit encore à peine en Amérique, et comme il n'en reste plus » le moindre vestige dans l'ancien monde. Il faut se repré- » senter ces masses de bois, sombres, impénétrables, couvrant » monts et vallées, les hauts plateaux comme les fonds maré- » cageux; descendant jusqu'au bord des grands fleuves et de » la mer même; creusées çà et là par les cours d'eau qui se » frayaient à peine un chemin à travers les racines et les troncs » renversés; sans cesse entrecoupées par des marais et des » tourbières où s'engloutissaient les bêtes et les hommes assez » mal avisés pour s'y risquer; peuplées enfin par d'innombra- » bles bêtes fauves dont la férocité n'était guère habituée à » reculer devant l'homme et dont plusieurs espèces ont depuis » presque complètement disparu de nos contrées. » (MONTA- » LEBERT¹, *les Moines d'Occident*, t. II, p. 338.)

« Les Latins avaient un beau mot pour exprimer la sensation causée par le silence, l'ombre, le froid et la majesté des forêts; c'était *horror*, sorte de frissonnement qui n'était ni sans crainte, ni sans respect, ni sans plaisir. Cette *horreur* était ce qui attirait les moines; ils s'enfonçaient à la recherche de quelque retraite profonde et solitaire. Ici, il fallait se glisser, en déchirant ses

1. Montalembert (Charles Forbes, comte de), né à Londres, 1810, mort en 1861, s'est rendu célèbre par ses travaux d'histoire ecclésiastique dont les principaux sont : *Vie de sainte Elisabeth de Hongrie* (1836), *Saint Anselme* (1844), *Histoire des moines d'Occident* (1859), etc.

vêtements, à travers des sentiers tellement tortueux et étroits, tellement hérissés d'épines, que les pieds pouvaient à peine y passer l'un après l'autre. Là, on rampait sous des branches entrelacées pour découvrir quelque étroite et sombre caverne obstruée par les pierres et les ronces. Si un ancre leur offre un abri, ils s'y logent ; si l'on faut creuser une cellule dans le roc, ils la creusent ; si aucune demeure naturelle ne se présente, ils dressent une hutte de branchages et de roseaux ; ou bien encore, rencontrant au fond des bois des débris d'anciens édifices, ils les transforment en cellules et en chapelles, au moyen de quelques rameaux fixés à un pan de mur ruiné, et là, perdus dans la solitude, où ne s'entendait plus d'autre bruit que le frémissement de la grande forêt, où ne se voyait plus d'autre mouvement que le balancement des arbres gigantesques, les moines associaient à ce murmure de la nature le religieux murmure de la prière.

» Bientôt d'autres moines arrivaient ; des gens de diverses conditions venaient chercher des secours spirituels ou même matériels, auprès des demeures hospitalières. Le roi ou le seigneur, touché de dévotion, accordait de vastes concessions dans ces espaces qui ne servaient qu'à la chasse ; et le monastère, s'élevant au milieu de la forêt, la faisait reculer tout à l'entour pour en changer le sol en cultures productives. Ainsi se formaient de grandes clairières ; ainsi le défrichement s'étendait ; ainsi des populations se groupaient et des édifices religieux, remplaçant la hutte primitive, abritaient sous leur toit l'école, la bibliothèque, les instruments d'instruction aussi bien que la charrue, les engins aratoires et le produit des champs. Et désormais, les moines, louant le Seigneur qui bénissait leurs travaux, se réjouissaient au milieu d'une nature qu'ils avaient rendue féconde et bienfaisante¹.

1. Saint Benoît de Nursie (duché de Spolète, en Italie) (480-543), ayant fondé un monastère sur les pentes du mont Cassin, non loin de Capoue, donna à ses moines une règle qui fut adoptée par la plupart des monastères d'Occident. Saint Benoît avait commencé par être ermite et s'était, dans sa jeunesse, adonné aux plus rudes pénitences. On raconte que, pour dompter en lui l'esprit du mal, il se jeta nu dans un buisson d'orties et de ronces, s'y roula longtemps et en sortit le corps couvert de plaies sanglantes. Il ne tarda pas à comprendre les dangers de la vie érémitique et ascétique. Devenu chef de nombreux religieux, il s'efforça de les détourner de ces pratiques barbares, qui, loin de mortifier la chair, ne font que l'irriter. Sa règle recommande une juste mesure en toutes choses. En voici quelques passages : « Nous avons quelque scrupule à régler la vie d'autrui d'une manière uniforme. Toutefois, eu égard à la faiblesse des infirmes, nous croyons qu'une hémine de vin par jour suffira à chacun. S'il s'en trouve à qui Dieu donne

« Partout, éclatait, dit M. de Montalembert, au sein de ces » forêts si longtemps inabordables et de ces déserts désormais » repeuplés, l'hymne de la joie, de la reconnaissance et de » l'adoration... N'est-on pas tenté quelquefois de tendre l'oreille » et d'écouter s'il ne nous arrivera pas, à travers l'océan des » âges, quelque faible écho de cette ravissante harmonie? » Certes, jamais il ne s'est élevé de la terre vers le ciel concert » plus doux que cette symphonie merveilleuse de tant de voix » pieuses et pures, enthousiastes et fidèles, sortant toutes à la » fois du sein des clairières et des vieilles futaies, du flanc des » rochers, des bords des cascades et des torrents, pour célé- » brer leur nouveau bonheur, ainsi que les oiseaux sous la » feuillée ou que nos chers petits enfants, en leur charmant ra- » mage, quand ils saluent, les uns comme les autres, avec la » confiante joie de l'innocence, l'aube d'un jour dont ils ne » prévoient ni les orages, ni le déclin. » (E. LITTRÉ¹, *Journal des savants*, décembre 1862.)

la grâce et la force de s'en abstenir entièrement, qu'ils s'assurent d'en recevoir une récompense particulière. Mais si la nécessité du lieu ou le travail, ou l'ardente chaleur demande qu'on augmente cette mesure, le supérieur pourra le faire, s'il trouve bon, pourvu qu'il prenne bien garde que la gourmandise ou l'ivrognerie ne s'y glissent... »

« L'oisiveté est l'ennemie de l'âme. C'est pourquoi les religieux doivent s'occuper pendant quelque temps aux ouvrages des mains, et, durant certaines heures, à la lecture des livres saints. Depuis Pâques jusqu'au 14 septembre, surtout le matin, qu'ils travaillent à ce qui sera nécessaire depuis la première heure du jour jusqu'à la quatrième, et que, depuis cette heure jusqu'à la sixième, ils s'occupent à la lecture. Après l'heure de sexte, se levant de table, qu'ils se reposent sur leurs lits en silence, ou qu'ils lisent, s'ils le préfèrent. On dira none environ à la huitième heure et demie, et puis ils travailleront jusqu'au soir à ce qu'il faudra faire; que, si la nécessité ou la pauvreté du lieu les oblige à s'occuper eux-mêmes à recueillir et à ramasser les fruits, qu'ils ne s'en attristent point, parce qu'ils seront vrais religieux lorsqu'ils vivront du travail de leurs mains, comme ont fait nos pères et les apôtres. Que tout, néanmoins, se fasse avec discrétion et par mesure, à cause des lâches et des faibles. » (Suit un autre ordre du temps pour l'hiver et le carême.)

« Les dimanches, les frères s'occuperont tous à la lecture, excepté ceux qui seront employés aux divers offices. Que s'il s'en trouve qui ne veuille ou ne puisse lire ou méditer, qu'on lui fasse faire quelque ouvrage, afin qu'il ne demeure pas oisif.

» Quant aux frères faibles et délicats, qu'on leur donne un ouvrage ou un métier qui soit proportionné à leurs forces et qui leur fasse éviter l'oisiveté, ce à quoi l'abbé doit aviser. »

1. Littré (Emile), 1801-1881, membre de l'Académie des inscriptions, de l'Académie française, de l'Académie de médecine, fut, comme l'indique ces titres, un écrivain universel. Il est surtout célèbre par son *Dictionnaire de la langue française* et son *Dictionnaire de médecine*; mais il a laissé bien d'autres travaux remarquables, parmi lesquels : *Etudes sur les barbares et le moyen âge*, *Médecine et médecins*, *la Science au point de vue philosophique*, et une foule d'études publiées dans l'*Histoire littéraire de la France*, le *Journal des savants*, etc.

Le monastère de Radegonde à Poitiers.

Radegonde était la fille de Berther, roi des Thuringiens ; elle avait à peine huit ans, lorsque, après la ruine de sa famille, elle tomba aux mains du roi Clotaire. Sa grâce et sa beauté précoces produisirent une telle impression sur l'âme sensuelle du prince franc, qu'il se résolut de la faire élever à sa guise pour qu'elle devint un jour son épouse.

Radegonde, gardée avec soin dans l'une des maisons royales de Neustrie, reçut, non la simple éducation des filles de race germanique qui n'apprenaient guère qu'à filer et à suivre la chasse au galop, mais l'éducation raffinée des jeunes Gauloises. A tous les travaux élégants d'une femme civilisée on lui fit joindre l'étude des lettres latines et grecques et la lecture des écrivains ecclésiastiques. Soit que son intelligence fût naturellement ouverte à toutes les impressions délicates, soit que la ruine de son pays et de sa famille dont elle avait été témoin, l'eussent frappée de tristesse et de dégoût, elle se prit à aimer les livres, comme s'ils lui eussent ouvert un monde idéal meilleur que celui qui l'entourait. Quand l'ordre fut donné de la faire venir à la résidence royale pour la célébration du mariage, elle prit la fuite ; mais on l'atteignit, on la ramena et elle devint reine malgré elle.

Les fêtes de la cour de Neustrie, les banquets bruyants, les chasses périlleuses, les revues et les joutes guerrières la fatiguaient et la rendaient triste. Mais s'il survenait quelque évêque, un lettré, un homme de paix et de conversation douce, sur-le-champ elle abandonnait toute autre compagnie pour la sienne. Aussi, Clotaire disait-il avec humeur : « C'est une nonne que j'ai là, ce n'est pas une reine. »

Et en effet, pour cette âme froissée par tous les liens qui l'attachaient au monde, il n'y avait qu'un seul refuge, la vie du cloître. Radegonde y aspirait de tous ses vœux ; mais les obstacles étaient grands, et six années se passèrent avant qu'elle osât les braver. Un dernier malheur lui donna ce courage. Son frère, qui avait grandi à la cour de Neustrie, fut mis à mort par l'ordre du roi. Dès qu'elle apprit cette horrible nouvelle, sa résolution fut arrêtée. Elle se rendit à Noyon, auprès de l'évêque Médard, célèbre dans toute la Gaule pour sa réputation de sainteté.

Quand elle se vit en sa présence, ses premiers mots furent un cri de détresse : « Très saint prêtre, je veux quitter le siècle et changer d'habit ! je t'en supplie, consacre-moi au Seigneur. » L'évêque hésitait, car l'église était pleine de guerriers francs qui le menaçaient. Mais Radegonde, jetant sur ses riches vêtements un habit de recluse, s'écria : « Si tu tardes à me consacrer et que tu craignes plus les hommes que Dieu, tu auras à en rendre compte, et le pasteur te demandera l'âme de sa brebis. » L'évêque alors ne balança plus et il la consacra diaconesse par l'imposition des mains. Les seigneurs francs n'osèrent plus toucher à celle qui avait désormais pour eux le double caractère de reine et de femme consacrée à Dieu.

Clotaire se montra d'abord fort irrité. Il menaçait d'aller lui-même saisir de force et ramener la fugitive, qui mena quelque temps la vie inquiète et agitée des proscrits réfugiés à l'ombre des basiliques. Elle passa de Tours à Poitiers, et de l'asile de Saint-Martin dans l'asile non moins révérend de Saint-Hilaire. Le roi consentit enfin à ce que la fille des rois thuringiens fondât à Poitiers un monastère de femmes.

Sur un terrain situé aux portes de la ville, Radegonde fit creuser les fondements du nouveau monastère, asile ouvert à ceux qui voulaient se dérober aux séductions mondaines et aux envahissements de la barbarie. C'était une habitation romaine avec toutes ses dépendances, des jardins, des portiques, des salles de bains et un oratoire. Ces préparatifs de réclusion, faits par une personne royale, frappaient vivement les esprits : « Voyez, disait-on, l'arche qui se bâtit près de nous contre le déluge des passions et les orages du monde. »

Le jour, où la reine entra dans ce refuge d'où ses vœux lui prescrivaient de ne plus sortir que morte, fut un jour de joie populaire. Les places et les rues qu'elle devait parcourir étaient remplies d'une foule immense. Elle fit le trajet à pied escortée d'un grand nombre de jeunes filles qui allaient partager sa réclusion. La plupart étaient de race gauloise et filles de sénateurs.

Ce fut vers l'année 555 que commença pour Radegonde la vie de retraite qu'elle avait si longtemps désirée. Cette vie selon ses rêves était la paix du cloître, l'austérité monastique unie à quelques-uns des goûts de la société civilisée. L'étude des lettres figurait au premier rang des occupations imposées à la communauté : on devait y consacrer deux heures chaque jour, et le reste du temps était donné aux exercices religieux, à la lecture des livres saints et à des ouvrages de femmes. Les plus intelligentes des sœurs, au lieu de filer, s'occupaient dans une autre salle à transcrire des manuscrits. Quoique sévère sur certains points, comme l'abstinence de la viande et du vin, la

règle tolérait quelque chose des commodités et des délasséments de la vie mondaine. Une table était souvent dressée pour les amis et les étrangers de distinction ; on leur servait des collations, dont la reine faisait les honneurs par courtoisie, tout en s'abstenant d'y prendre part.

Après, avoir ainsi tracé la voie et donné l'impulsion, Radeconde abdiqua et fit élire, comme abbesse, une jeune Gauloise, nommée Agnès, qu'elle avait prise en affection depuis son enfance. Volontairement descendue au rang de simple religieuse, Radeconde faisait sa semaine de cuisine, balayait à son tour la maison, portait l'eau et le bois comme les autres ; mais, malgré cette apparence d'égalité, elle était reine dans le couvent par le prestige de sa naissance, son titre de fondatrice et l'ascendant de l'esprit, du savoir et de la bonté.

Il y avait déjà plus de dix ans que le monastère de Poitiers attirait sur lui l'attention du monde chrétien, lorsque le fameux poète Venantius Fortunatus le visita comme une des choses les plus remarquables que pût lui offrir son voyage à travers la Gaule. Il y fut accueilli avec distinction et comblé de louanges. Les semaines, les mois se passèrent, tous les délais furent épuisés, et quand le, voyageur parla de se remettre en route, Radeconde lui dit : « Pourquoi partir ? pourquoi ne pas rester parmi nous ? » Ce vœu d'amitié fut pour Fortunatus comme un arrêt de la destinée ; il dit adieu à sa belle Italie, s'établit à Poitiers et y devint prêtre, en attendant qu'il en devint évêque.

Facilitées par ce changement d'état, ses relations avec Agnès et Radeconde, qu'il appelait du nom de mère et de sœur, devinrent plus assidues et plus intimes. Il se constitua leur homme d'affaires. Le monastère avait des biens considérables qu'il fallait gérer et défendre contre les violences du jour. Fortunatus employa à cette tâche ce qu'il avait de connaissance du monde et de ressources dans l'esprit. Son influence absolue sur les affaires extérieures ne l'était guère moins sur l'ordre intérieur et la police de la maison ; il était l'arbitre des petites querelles, le modérateur des passions vives et des emportements féminins. Les adoucissements à la règle, les grâces, les repas d'exception, s'obtenaient par son entremise et à sa demande.

Du reste, Fortunatus alliait à une grande souplesse d'esprit une assez grande facilité de mœurs. Son orthodoxie était irréprochable, mais, dans la pratique de la vie, ses habitudes étaient molles et sensuelles. Il aimait la table et se plaisait à peindre en

vers l'abondance et les douceurs d'un repas bien servi. Habiles, comme le sont toutes les femmes, à s'attacher un ami par les faibles de son caractère, Radeconde et Agnès rivalisaient de complaisance pour ce penchant du poète. Chaque jour, elles envoyaient au logis de Fortunatus les prémices du repas de la maison ou des mets délicatement préparés à son intention.

Cet homme d'humeur gaie et légère, qui avait pour maxime de prendre toujours la vie du côté agréable, était, dans ses entretiens avec la fille des rois de Thuringe, le confident d'une souffrance intérieure, d'une mélancolie de souvenir dont lui-même devait se sentir incapable. Radeconde avait atteint l'âge où les cheveux blanchissent, sans oublier aucune des impressions de son enfance, et, à cinquante ans, la mémoire des jours passés dans son pays, auprès des siens, lui revenait aussi fraîche, aussi douloureuse qu'au premier moment de sa captivité. Il lui arrivait souvent de dire : « Je suis une pauvre femme enlevée. » Elle retraçait alors, dans leurs moindres détails, les scènes de désolation dont elle avait été le témoin et la victime. Le souvenir du foyer paternel et des vieilles affections de famille demeurait pour elle un objet de culte et de passion. L'image de ses parents morts ou bannis ne cessait de lui être présente. Il y avait quelque chose de sauvage et d'emporté dans ces élans d'âme vers les derniers débris de sa race, vers le fils de son oncle réfugié à Constantinople, vers des cousins nés dans l'exil et qu'elle ne connaissait que de nom. Cette femme qui, sur la terre étrangère, n'avait rien pu aimer que ce qui était empreint de christianisme et de civilisation, colorait ses regrets patriotiques d'une teinte de poésie inculte, d'une réminiscence des chants nationaux qu'elle avait jadis écoutés dans le palais de bois de ses ancêtres ou sur les bruyères de son pays. La trace s'en retrouve çà et là, visible encore, bien que certainement affaiblie, dans quelques pièces de vers où Fortunatus, parlant au nom de la reine barbare, cherche à rendre telles qu'il les a reçues, ses confidences mélancoliques.

« J'ai vu les femmes traînées en esclavage, les cheveux épars. L'une
 » marchait nu-pieds dans le sang de son mari, l'autre passait sur le cadavre
 » de son frère. — Chacun a eu son sujet de larmes, et moi j'ai pleuré
 » pour tous. — J'ai pleuré mes parents morts, et il faut aussi que je pleure
 » ceux qui sont restés en vie. — Quand mes larmes cessent de couler,
 » quand mes soupirs se taisent, mon chagrin ne se tait pas. — Lorsque le
 » vent murmure, j'écoute s'il m'apporte quelque nouvelle; mais l'ombre

» d'aucun de mes proches ne se présente à moi. — Tout un monde me
 » sépare de ceux que j'aime le plus. — En quels lieux sont-ils? je le de-
 » mande au vent qui siffle, aux nuages qui passent; je voudrais que quelque
 » oiseau vint me donner de leurs nouvelles. — Ah! si je n'étais retenue
 » par la clôture du monastère, ils me verraient arriver auprès d'eux. Je
 » m'embarquerais par le gros temps; je voguerais dans la tempête. Les ma-
 » telots trembleraient, et moi je n'aurais aucune peur. Si le vaisseau se
 » brisait, je m'attacherais à une planche et je continuerais ma route; et, si
 » je ne pouvais saisir aucun débris, j'irais jusqu'à eux en nageant. »

Telle était la vie que menait Fortunatus, vie mêlée de religion sans tristesse et d'affections sans aucun trouble. Ce dernier et curieux exemple d'une tentative d'alliance entre la perfection chrétienne et les raffinements sociaux de la vieille civilisation, aurait passé sans laisser de souvenirs, si l'ami d'Agnès et de Radegonde n'eût marqué lui-même, dans ses vers, jusqu'aux moindres phases de la destinée qu'il s'était choisie avec tant de bonheur. Là se trouve inscrite l'histoire de cette société de trois personnes liées ensemble par une amitié vive, la sympathie religieuse, le goût des choses de l'esprit, et le besoin de conversation instructive ou enjouée. (D'après Aug. THIERRY, *Récits mérovingiens*, v.)

Grégoire le Grand.

Vers la fin du sixième siècle, la ville de Rome, grande par les souvenirs de sa puissance et parce qu'elle se nommait le siège de saint Pierre, avait pour évêque un homme de race sénatoriale, en qui la tendresse d'âme et le zèle de la foi se mêlaient à l'esprit d'action et à la politique du vieux patriciat romain. Grégoire, fils de Gordien, de l'illustre famille des Anicius, renonça jeune à son immense fortune et aux plus hautes dignités pour embrasser l'état monastique. Il paraît que, dans cette nouvelle vie, l'instinct de sa nature active le portait en imagination vers des pèlerinages lointains et des entreprises périlleuses, telles que la conversion des tribus encore païennes dont la présence, au delà des Francs ou parmi eux, à l'extrémité du territoire enlevé à l'empire, avait rendu plus étroites les limites du monde chrétien. Sa pensée, qui peut-être aimait à errer au nord de la Gaule et aux confins occidentaux de la Germanie, fut, par un incident fortuit, attirée sur la Bretagne anglo-saxonne et s'y fixa de manière à ne pouvoir plus s'en détacher.

« Un jour que le moine patricien traversait le marché de Rome, il vit, parmi les choses exposées en vente, de jeunes esclaves étrangers, dont les cheveux blonds de la nuance la plus claire, la blancheur et la beauté le frappèrent vivement. Touché d'admiration et d'intérêt, il demanda au marchand d'esclaves

de quel pays ces enfants avaient été amenés. « C'est, répondit » celui-ci, de l'île de Bretagne. — Sont-ils chrétiens, reprit » Grégoire, ou encore enveloppés dans les erreurs du paga- » nisme? » A la réponse du marchand : « Ils sont païens, » Grégoire s'écria : « Quel malheur que de si charmants visages » soient sous la main du prince des ténèbres, que de si beaux » fronts couvrent une âme encore vide de la grâce de Dieu ! » S'adressant une troisième fois à son interlocuteur, il le pria de nommer la nation à laquelle ils appartenaient. Le marchand répondit : « Ils sont de la nation des Angles. » Et Grégoire, jouant sur ce nom, répliqua : « Des Anges, très bien dit, car » puisqu'ils ont une figure angélique, c'est chose convenable » qu'ils puissent un jour devenir des concitoyens des anges dans » le ciel. » Cette impression de vive sympathie, et les idées d'apostolat chrétien qui en avaient été la suite, accompagnèrent le descendant des Anicius à son retour au monastère qu'il avait fondé sur le mont Aventin, dans le palais même de ses ancêtres. Usant de tout son crédit auprès du pape Benoît I^{er}, Grégoire l'invita instamment à envoyer des missionnaires chargés de prêcher l'Evangile aux païens de l'île de Bretagne, et il demanda pour lui-même la grâce de faire partie de cette mission. Benoît y consentit et le départ eut lieu. Mais les Romains regrettaient l'absence de Grégoire; peu de jours après, le peuple fit, sur le passage du pape, des démonstrations de mécontentement, et le pape, effrayé, rappela Grégoire, dont le retour mit fin au projet de mission en Bretagne.

» Devenu chef de l'Eglise romaine, Grégoire songea de nouveau à l'entreprise qui avait été le plus cher de ses rêves. Il confia la tâche d'aller outre-mer évangéliser les Anglo-Saxons à quarante religieux de son monastère du mont Aventin, et il mit à leur tête, avec des pouvoirs spéciaux, Augustin, prier de ce monastère. Le chef de la mission était désigné d'avance comme évêque de l'Angleterre et à se faire consacrer sous ce titre, s'il était reçu dans le pays. » (Aug. THIERRY, *Conquête de l'Angleterre par les Normands*, ch. I^{er}.)

Conversion des Anglo-Saxons.

Augustin aborda à cette même pointe de Thanet où avaient jadis débarqué les légions de César et les premiers pirates saxons. Ethelbert était alors roi de Kent. Sa femme, d'origine franque, était catholique. Il est

permis de croire que l'épouse du roi païen ne resta pas inactive en cette circonstance, et que toutes les effusions de la tendresse domestique furent employées à rendre Ethelbert favorable aux missionnaires. Le roi les écouta, leur promit de s'établir dans sa capitale, Kentwara-Byrig (Canterbury) et reçut enfin le baptême. Les Saxons mirent un grand empressement à imiter leur prince; aussi Augustin écrivit-il au pape : « La moisson est grande, et les travailleurs n'y suffisent plus. » Une nouvelle mission de moines partit de Rome, et bientôt Londres, Rochester, toutes les grandes villes saxonnes reçurent le christianisme.

Peu d'années après, une fille d'Ethelbert, nommée Ethelberghe, fut mariée au roi païen du Northumberland, Edwin, le principal chef des Angles. La nouvelle épouse partit du pays de Kent accompagnée d'un membre de la mission romaine, appelé Paulin, qui fut d'avance ordonné archevêque d'York, selon le plan du pape Grégoire, et dans cette espérance que la femme serait l'instrument de la conversion du mari.

Edwin, tout d'abord, ne voulut écouter aucune proposition de baptême; mais il aimait l'entretien de ceux qui désiraient le convertir. Afin d'agir sur son esprit indécis, il vint de Rome une lettre du pape Boniface qui lui apportait la bénédiction du bienheureux Pierre, prince des apôtres, et lui annonçait l'envoi d'une tunique ornée de bordures en or et d'un manteau de laine fine d'Ancône. Ethelberghe recevait aussi, pour gage de la bénédiction de l'apôtre Pierre, un peigne d'ivoire doré et un miroir d'argent. Ces dons furent agréés; mais ils ne décidèrent pas le roi Edwin à recevoir le baptême.

Il y avait dans la vie d'Edwin une aventure extraordinaire dont sa femme seule devait connaître le secret. Fils de roi, il avait passé les premières années de sa jeunesse dans l'exil et poursuivi par la haine du conquérant de son pays. Il s'était cru en sûreté auprès de Redwald, roi des Angles orientaux, quand il apprit que ce prince, gagné par des offres d'argent, venait de promettre de le livrer mort ou vif à son persécuteur. A cette terrible nouvelle, le jeune exilé sortit du palais de Redwald; mais, ne sachant plus où trouver un refuge, il n'eut pas même la volonté de fuir et s'assit machinalement sur une pierre du chemin. Au milieu du silence de la nuit, il vit ou crut voir un homme inconnu s'approcher de lui et l'aborder en disant : « Je sais qui tu es, pourquoi tu es triste et quels malheurs tu redoutes. Dis-moi quelle récompense tu voudrais donner à celui qui te délivrerait de cette affliction. — Tout ce qui sera jamais en mon pouvoir », répondit le jeune prince. L'inconnu reprit : « Et

si quelqu'un te promettait que tu seras roi à la mort de tes ennemis, et roi supérieur à tes ancêtres, que lui donnerais-tu? » Edwin répondit : « J'aurais pour lui une reconnaissance digne d'un tel bienfait. » L'inconnu répliqua : « Si devant toi était celui qui peut te prédire la meilleure voie pour ta vie et te donner de meilleurs conseils que n'en ont jamais reçus tes pères, l'écouterais-tu et voudrais-tu obéir à ses commandements? » Edwin promit et l'apparition, étendant la main droite et la lui posant sur la tête, lui dit : « Quand un pareil signe se représentera à toi, rappelle-toi ce moment et ce discours. » Au matin, un ami du jeune prince qui le cherchait lui apprit que Redwald ne voulait pas violer envers lui les lois de l'hospitalité. C'était l'accomplissement de la première parole. Il vit s'accomplir la seconde, lorsqu'à la mort du persécuteur de sa famille, il devint roi de tout le pays situé entre le Forth et l'Humber. Restait la troisième parole qui, plus que jamais, lui revint à la pensée dans ses perplexités sur le choix à faire entre deux religions.

Un jour qu'il était seul dans son appartement, la porte s'ouvrit tout à coup, et il vit venir à lui un personnage marchant gravement comme celui du songe, qui s'approcha et lui posa la main sur la tête en disant : « Reconnais-tu ce signe? » C'était Paulin qui avait sans doute appris d'Ethelberghe la mystérieuse aventure d'où sortait le moyen infailible de vaincre l'irrésolution du roi. La victoire fut complète; le Saxon, frappé de stupeur, voulut se prosterner devant le Romain devenu son maître, mais celui-ci le releva. « Souviens-toi, lui dit-il, de la troisième promesse, et ne diffère plus de la remplir. » Edwin répondit qu'il était prêt à recevoir la foi chrétienne; toutefois il ne promit que pour lui seul. Ayant convoqué le grand conseil national, il exposa aux magistrats, aux prêtres et aux guerriers les motifs de son changement de croyance, puis, s'adressant à chacun des assistants l'un après l'autre, il demanda ce qu'il leur semblait de cette doctrine nouvelle pour eux.

Le chef des prêtres parla le premier : « Mon avis, dit-il, est » que nos dieux sont sans pouvoir, et voici sur quoi je me fonde : » pas un homme ne les a servis avec plus de zèle que moi, et » pourtant je suis loin d'être le plus riche et le plus honoré parmi » le peuple. » Un chef des guerriers se leva ensuite et parla en ces termes : « Tu te souviens peut-être, ô roi, d'une chose qui » arrive parfois dans les jours d'hiver, lorsque tu es assis à » table avec tes capitaines et tes hommes d'armes, qu'un bon

» feu est allumé, que ta salle est bien chaude, mais qu'il pleut,
 » neige et vente au dehors. Vient un petit oiseau à tire-d'aile,
 » entrant par une porte et sortant par l'autre : l'instant de ce
 » trajet est pour lui plein de douceur, il ne sent plus ni la pluie
 » ni l'orage ; mais cet instant est rapide, l'oiseau a fui en un
 » clin d'œil, et de l'hiver il repasse dans l'hiver. Telle me
 » semble la vie des hommes sur cette terre et son cours d'un
 » moment, comparé à la longueur du temps qui la précède et
 » qui la suit. Ce temps est ténébreux et incommode pour nous ;
 » il nous tourmente par l'impossibilité de le connaître ; si donc
 » la nouvelle doctrine peut nous apprendre quelque chose de
 » plus certain, elle mérite que nous la suivions. »

Ce discours déterminâ la victoire du missionnaire ; l'assemblée renonça solennellement au culte des faux dieux. Quand Edwin proposa de renverser les temples et les images de ces dieux, le chef des prêtres monta à cheval et, brandissant une pique, galopa vers le temple et d'un coup de lance frappa les murs et les idoles. On bâtit à la place une église en bois où Edwin et les Angles de toute condition reçurent le baptême. » (D'après Aug. THIERRY, *la Conquête de l'Angleterre*, liv. 1^{er}.)

Saint Boniface.

« Vinfried (c'est le nom germanique de Boniface) se donna sans réserve aux papes, et, sous leurs auspices, se lança dans ce vaste monde païen de l'Allemagne à travers les populations barbares. Il fut le Colomb et le Cortez de ce monde inconnu, où il pénétrait sans autres armes que sa foi intrépide et le nom de Rome. Cet homme héroïque passant tant de fois la mer, le Rhin, les Alpes, fut le lien des nations ; c'est par lui que les Francs s'entendirent avec Rome, avec les tribus germaniques ; c'est lui qui, par la religion, par la civilisation, attachâ au sol ces tribus mobiles, et prépara à son insu la route aux armes de Charlemagne. Il éleva sur le Rhin la métropole du christianisme allemand, l'église de Mayence, l'église de l'empire, et plus loin, Cologne, l'église des reliques, la cité sainte des Pays-Bas. La jeune école de Fulde, fondée par lui au plus profond de la barbarie germanique, devint la lumière de l'Occident et enseigna ses maîtres. Premier archevêque de Mayence, c'est du pape qu'il voulut tenir le gouvernement de ce nouveau monde chré-

rien qu'il avait créé. Par son serment, il se voue, lui et ses successeurs au prince des apôtres « qui seul doit donner le *pallium* aux évêques...

» Après avoir fondé neuf évêchés et tant de monastères, au comble de sa gloire, à l'âge de soixante-treize ans, il résigna l'archevêché de Mayence à son disciple Lulle et retourna simple missionnaire dans les bois et les marais de la Frise païenne, où il avait, quarante ans auparavant, prêché la première fois. Il y trouva le martyr. » (MICHELET¹, *Hist. de France*, t. 1^{er}.)

Fondation du monastère de Fulde.

« L'origine de l'abbaye de Fulde nous rappelle ces modernes explorations des Européens au sein des parties les moins connues de l'Amérique ou de l'Afrique.

» Sturme, un des disciples de Boniface, ayant manifesté le désir de se retirer dans le désert, Boniface en profita; il lui adjoignit deux compagnons, leur donna sa bénédiction et leur dit : « Allez dans la forêt de Buchone, ainsi nommée à cause » des hêtres, et cherchez-y un lieu propre pour les serviteurs de » Dieu. »

» Sturme et ses compagnons partirent. Ils marchèrent trois jours, ne voyant que le ciel et la terre couverte de grands arbres. Arrivés à un endroit nommé Hirsfeld, ils se crurent au terme de leur voyage et se mirent à bâtir de petites cabanes couvertes d'écorces d'arbres; ils y demeurèrent longtemps, s'appliquant aux jeûnes, aux veilles et à la prière. Ce furent les commencements du monastère d'Hirsfeld, en 736.

» Sturme en partit quelque temps après pour aller trouver Boniface : « Je crains que vous ne soyez pas en sûreté, lui dit

1. Michelet (Jules), né à Paris en 1798, mort en 1874, fut successivement professeur d'histoire à l'École normale, à la Sorbonne, au Collège de France. Il fut aussi chef de la section historique aux Archives. Il débuta, en 1826, par les *Tableaux synchroniques de l'histoire moderne*, publia ensuite : *Histoire romaine* (1831), *Précis de l'histoire moderne* (1833), *Histoire de France* (1837-67), *Histoire de la Révolution française* (1847-53), et de magnifiques études sur la nature (*l'Oiseau, la Mer*, etc.). Michelet est le plus puissant historien de notre temps. Doué d'une imagination ardente, il fait revivre les époques écoulées, comme s'il y avait lui-même vécu : c'est un peintre merveilleux, un grand poète en prose. Malheureusement, il manque parfois d'impartialité et d'exactitude; « comme dans la mêlée des choses humaines, les contradictions abondent dans son œuvre. »

» son maître, car vous savez qu'il y a tout près des Saxons bien farouches : cherchez un lieu plus éloigné. » Sturme retourne à son désert, prend deux de ses compagnons, et remonte la rivière de Fulde à l'aide d'un bateau. Trois jours se passent et rien ne le contente. Il revient à Hirsfeld. Boniface le mande auprès de lui, et lui ordonne de chercher encore.

» Cette fois, Sturme partit seul, monté sur un âne, chantant des psaumes et priant. Il s'arrêtait où la nuit le prenait, et, de peur que les bêtes ne mangeassent son âne, il formait autour des espèces de haies. Etant arrivé au grand chemin de Mayence, il rencontra un grand nombre de Slavons qui se baignaient dans la Fulde. C'était un peuple venu du nord qui, depuis plus d'un siècle, ravageait l'empire et s'étendait bien avant dans la Germanie. Ces barbares se prirent à rire et à se moquer du pauvre moine et de sa bête, mais ne lui firent aucun mal. Enfin, Sturme trouva un lieu qui lui parut convenable, puis en porta la nouvelle à Boniface qui, sachant que ce lieu appartenait au prince Carloman, le lui demanda pour y fonder un monastère, « ce que » personne, ajouta-t-il, n'avait

» encore entrepris dans la partie orientale du royaume. » Carloman le lui accorda avec l'étendue de quatre mille pas tout à l'entour. Neuf ans s'étaient écoulés depuis la fondation d'Hirsfeld; Sturme et sept autres moines commencèrent les travaux.

» Deux mois après, Boniface s'y rendit avec un grand nombre d'ouvriers, qui aidèrent les moines à défricher le lieu et à bâtir l'église. Le monastère achevé, Sturme en fut l'abbé. Sur la fin de sa vie, il eut la consolation de voir sous ses ordres quatre



Un abbé.

cents moines bénédictins, sans compter les novices et d'autres personnes moins considérables dont le nombre était très grand.

» Boniface, rendant compte au pape de ces travaux, écrivait :
 « Il y a dans une vaste forêt un lieu sauvage au milieu des
 » peuples de notre mission, où nous avons bâti un monastère
 » et établi des moines qui vivent selon la règle de saint Benoît.
 » J'ai acquis ce lieu par le moyen de Carloman, ci-devant prince
 » des Francs, je l'ai dédié au Sauveur et je me propose, avec
 » votre consentement, de m'y reposer quelques jours pour le
 » soulagement de ma vieillesse et d'y être enterré après ma
 » mort. » (J. LEROUX, *Encyclopédie nouvelle*, art. *Boniface*.)

3° BIBLIOGRAPHIE

PRINCIPAUX RECUEILS. — *Patrologie latine de Migne*, série II, 221 vol., 1844-57.
 — *Regesta Pontificum Romanorum*, édités par Jaffé, 2 vol., 2^e édit., 1885-88. —
Rerum Britannicarum mediæ ævi scriptores, 1858.

ÉCRIVAINS ORIGINAUX. — Paul Diaire, *Hist. Longobardorum* (dans les *Monumenta Germaniæ historica*). — Bède le Vénérable, *Historia ecclesiastica gentis Anglorum* (dans les *Rerum Britannicarum scriptores*). — *Liber pontificalis*, édité par l'abbé Duchesne, 1884. — Lettres de Boniface (dans la collection Migne, t. LXXXIX).

LIVRES DE SECONDE MAIN. — L. Pingaud, *la Politique de saint Grégoire le Grand*, 1877. — Aug. Thierry, *Conquête de l'Angleterre par les Normands*, t. 1^{er}. — Green, *Hist. du peuple anglais*, t. 1^{er}, 1889. — Montalembert, *les Moines d'Occident*, 5 vol., 1860-74. — Lavisse, *l'Entrée en scène de la papauté (Revue des Deux-Mondes*, 15 déc. 1886). — Mignet, *Notices et mémoires historiques*, 2 vol., 1843.

CHAPITRE VII

CHARLEMAGNE

1° RÉSUMÉ HISTORIQUE

Charlemagne conquérant. — A l'avènement de Charlemagne, les frontières de l'empire étaient encore incertaines. Il n'était pas dit que les Germains n'essaieraient pas encore de franchir le fossé du Rhin. Charles enleva cette crainte aux populations de la Gaule en reportant au delà de

l'Elbe et du Danube les limites de la barbarie, et en tarissant peu à peu la source des invasions germaniques. Tous les Germains furent obligés, bon gré, mal gré, d'accepter le baptême et la vie sédentaire. A ceux qui s'y refusaient, il faisait couper la tête. C'était un argument sans réplique, dont il abusa trop souvent, mais que ses contemporains trouvaient tout naturel. A la fin de son règne, la Saxe, c'est-à-dire la Germanie barbare, était conquise et baptisée. Les monastères qu'il y avait fondés étaient des centres d'activité intellectuelle, d'où se répandait, pour vaincre le monde barbare en l'éclairant, tout un peuple de missionnaires et d'instituteurs.

Vers le sud, Charles avait fait reculer l'*invasion musulmane* en portant sa frontière jusqu'à l'Ebre. Il avait aussi mis fin à la domination des *Lombards* en Italie. Des anciens royaumes germains (Wisigoths, Burgundes, Vandales, Ostrogoths, Lombards), qui s'étaient fondés sur les ruines de l'empire d'Occident, il ne restait plus que les royaumes anglo-saxons. — Les Francs en avaient absorbé quatre pour leur part et, de plus, ils avaient subjugué les Germains qui avaient toujours repoussé les attaques de l'empire. Il parut donc tout naturel au pape de restaurer, en faveur de Charlemagne, la dignité impériale. Le 25 décembre de l'an 800, il lui posa sur la tête la couronne des Césars.

Charlemagne administrateur. — Durant son long et glorieux règne, Charles essaya de rendre l'ordre et la paix aux malheureux pays qui vivaient sous sa loi. Il divisa son empire en *duchés* et en *comtés*, auxquels il préposa des ducs et des comtes investis des pouvoirs administratif, militaire et judiciaire. Aux frontières toujours menacées il plaça des *marquis* ou *margraves* chargés de leur défense. Des inspecteurs généraux, nommés *missi dominici*, étaient sans cesse en tournée et s'assuraient que les officiers impériaux faisaient bien leur devoir et exécutaient fidèlement les ordres du maître. Ces ordres, connus sous le nom de *capitulaires*, étaient préalablement soumis, dans les *assemblées générales* du Champ de Mai, aux grands et aux évêques qui donnaient leur avis, sans que pour cela l'empereur se crût obligé de le suivre.

On sait aussi que Charlemagne essaya de ranimer chez ses sujets l'amour des lettres et des arts qui semblait éteint depuis que l'empire romain avait cessé d'exister. Il est certain qu'il a appelé auprès de lui de vrais savants, qu'il a fait ouvrir des écoles dans toute l'étendue de ses Etats, qu'il en a ouvert une dans son palais et qu'il y a fondé une académie; mais de ce côté les résultats semblent avoir été médiocres.

2° EXTRAITS ET ANALYSES

Le Charlemagne des légendes¹.

S'il fut un roi dont le nom fut célèbre au moyen âge, ce fut assurément Charlemagne. Bien des Français, qui ne connaissaient pas même le nom du roi qui régnait en France, auraient été capables de retracer, dans ses plus

1. Nous ne donnons ici que les légendes les plus curieuses.

menus détails, l'histoire du grand vainqueur des Saxons et des Arabes. Il faut dire aussi que cette histoire n'avait que peu de rapports avec celle qui s'enseigne aujourd'hui sur les bancs des écoles; c'était toute une série de légendes poétiques, où l'imagination des vieux romanciers s'était donné libre carrière. Ceux qui connaissent déjà le Charlemagne de l'histoire prendront peut-être un vif intérêt à connaître aussi le Charlemagne de la légende.

Origine et portrait de Charlemagne.— Charlemagne était le fils de Pépin le Bref et de Berthe aux grands pieds. C'était déjà une glorieuse origine; mais les généalogistes du bon vieux temps ne s'en tenaient pas là. Ils faisaient descendre en ligne directe, par une suite ininterrompue de princes plus ou moins



Le Charlemagne des légendes.

connus, Pépin de Constantin, Constantin de Polydore, Polydore d'Astyanax et Astyanax d'Hector, fils du roi Priam; ce qui semblait tout naturel, puisque les Francs, d'après l'opinion la plus répandue, descendaient des Troyens.

Le roi Charles avait le teint brun et était beau de sa personne. Sa taille était de huit pieds, de la mesure des siens, qui étaient très grands. Il avait la face d'un « espan » et demi de long, le front d'un pied de large, le chef gros, le nez petit et plat, les yeux de lion, gros, verts et étincelants comme des escarboucles, la barbe large et de plus d'un pied de long. Il mangeait à son dîner peu de pain, mais le quart d'un mouton, ou deux poules, ou une oie, ou un paon, ou les côtes d'un porc, ou une grue, ou un lièvre tout entier, sans compter

les autres services et issues de table. D'un seul coup de sa Joyeuse, il tranchait en deux, de la tête aux pieds, un soldat

armé, avec son cheval; il redressait avec ses mains quatre fers de cheval et levait de terre jusqu'à la hauteur de sa tête un soldat armé de toutes pièces, debout sur la paume de sa main. Durant la nuit, cent vingt preux se tenaient continuellement autour de son lit. Quarante faisaient la première veille, c'est-à-dire dix à la tête, dix aux pieds, dix à sa droite, dix à sa gauche, avec une épée d'une main et un flambeau de l'autre. Quarante autres faisaient de même la seconde veille; puis les quarante derniers la troisième veille jusqu'au jour.

Charles et les Saxons. — Charlemagne consacre au service de la religion les forces qu'il a reçues de la Providence. Il fait la guerre aux Sesnes (Saxons) et tue le terrible Witikind. Diaulas, fils de ce dernier, fait appel à Firamor, le roi des Bulgares, qui arrive avec des troupes nombreuses; mais Baudouin, neveu de Charles, attaque Firamor, le tue, mais lui-même tombe mortellement blessé. Il brise son épée, se fait une croix de la poignée, se confesse à haute voix, arrache trois brins d'herbe en l'honneur de la sainte Trinité, les avale en guise de viatique et rend le dernier soupir.

Charles fond sur Diaulas, le renverse et le somme de se convertir :

Prenez-loi Christiane, amendez votre vie,
Et créez à Jésus, le fils de sainte Marie,
Car Mahom (*Mahomet*) ne vaut pas une pomme pourrie.

Diaulas se fait baptiser par l'archevêque Turpin, qui n'avait guère d'autre emploi que d'administrer le baptême aux païens vaincus. Et ainsi s'étendait la terreur du nom du « gentix roi de France ».

Ses pèlerinages en Orient. — Charlemagne eut aussi à combattre les Lombards; mais en ce temps-là advint que les Sarrasins prirent Jérusalem. Constantin (les anachronismes coûtaient peu aux poètes de l'époque) supplia son confrère d'Occident de venir l'aider à chasser les mécréants. On se mit en marche; on traversa des bois épais remplis de griffons, d'ours, de lions, de tigres qui « naturellement désirent sang humain ». Un oiseau qui parlait le latin renseigna les pèlerins sur le chemin qu'ils devaient suivre. On arriva à Constantinople, puis à Jérusalem qui fut délivrée. Constantin, pour récompenser ses alliés, leur offrit des présents de toutes sortes avec « la gloire des pierres précieuses, » mais Charles n'accepta que des reli-

ques : la couronne d'épines, une partie de la sainte croix et le bras droit de saint Siméon. Tandis que Charles était en oraison, une sainte rosée fit fleurir les épines de la sainte couronne. Craignant de voir tomber les fleurs, le roi les enveloppa dans son gant qu'il crut remettre à un prélat; mais quel ne fut pas son étonnement quand, sa prière terminée, il vit son gant suspendu en l'air! Les Francs quittèrent Constantinople emportant les saintes reliques qui, durant le voyage, guérissaient les malades, ressuscitaient les morts, convertissaient les infidèles.

Ce pèlerinage de Charlemagne en Orient a été raconté de bien des manières différentes. Un poète parisien, qui paraît avoir vécu peu d'années avant la première croisade, rapporte que Charles fut piqué au vif d'entendre la reine, sa femme, soutenir que le roi Hugon, empereur de Grèce et de Constantinople, lui était supérieur en taille, en force et en beauté. Convoquant aussitôt ses barons, il leur annonça qu'il venait de former le projet d'aller à Jérusalem pour y adorer le Saint-Sépulcre, puis à Constantinople pour voir le roi dont on lui faisait un si grand éloge. On se mit en route. A Jérusalem, le patriarche reçut les pèlerins à bras ouverts et leur donna au départ des reliques admirables, entre autres la couronne d'épines, un des saints clous, le saint suaire et le bras sur lequel le vieillard Siméon avait porté l'enfant Jésus. A Constantinople, le roi Hugon traita ses hôtes si plantureusement, leur fit boire tant de bons vins et tant de *claré* que, lorsqu'ils se couchèrent, ils se mirent à *gaber* à qui mieux mieux. *Gaber*, c'est se livrer à des gasconnades où l'un cherche à dépasser l'autre. — « Qu'on m'amène, dit Charles, le meilleur chevalier du roi Hugon; qu'il ait deux heaumes sur sa tête, deux hauberts sur le corps, je me charge de le fendre avec son cheval d'un si bon coup d'épée que la lame en s'abattant entrera plus d'un pied en terre. — Et moi, dit Roland, que le roi Hugon me prête son cor, j'en soufflerai si fort que toutes les portes de la ville sortiront de leurs gonds et que, si le roi se montre, je le ferai tourner si vite qu'il en perdra son manteau d'hermine. — Vous voyez, dit Oger le Danois, ce pilier qui soutient tout le palais? Demain, je le secouerai si rudement que le palais s'écroulera. — J'ai un chapeau merveilleux, dit Aïmer, fait de la peau d'un animal marin, qui rend invisible. Demain, couvert de mon chapeau, je mangerai le dîner du roi, je boirai son vin, je lui heurterai la tête sur la table; il s'en prendra à ses gens, et on verra de belles

querelles. » Les autres pairs assurent aussi qu'ils feront des choses extraordinaires. Quand les comtes ont fini de *gaber*, ils s'endorment. Ils ne savent pas que le roi grec, méfiant et *sage*, a fait cacher un espion dans le gros pilier de la salle. L'espion, qui a pris les *gabs* au sérieux, court raconter au roi les terribles choses que les Français se vantent de faire. Hugon entre dans une grande fureur ; au matin, il apostrophe Charles et ses pairs : « Vous vous êtes moqués de moi ; vous m'avez outragé et menacé. Eh bien ! si vous n'accomplissez pas vos *gabs*, je vous trancherai la tête. » Charles essaie de faire entendre raison au roi grec ; il met sur le compte du vin et du



Couronne de Charlemagne.

claré les folies qu'ils ont pu dire avant de se coucher ; mais Hugon ne veut rien entendre ; il faut que les *gabs* s'accomplissent. Les pèlerins se mettent en prières, soudain paraît un ange envoyé de Dieu : « Ne crains rien, Charles ; toi et les tiens avez eu tort de *gaber* : n'y revenez plus. Mais va, fais commencer quand tu voudras ; tous les *gabs* seront accomplis. »

Charles et ses pairs se présentent au roi Hugon qui choisit

tout d'abord le *gab* de Guillaume d'Orange. Celui-ci s'était vanté de soulever une boule énorme, de la lancer contre le mur du palais et d'en abattre quarante toises. Ce qui avait été dit fut fait. « Par foi ! s'écrie Hugon, ces gens sont des enchanteurs, mais voyons les autres. Bernard de Brabant s'est vanté de faire sortir le fleuve de son lit, de le faire entrer dans la ville et monter si haut que moi-même je m'enfuirais sur la plus haute tour et n'en pourrais descendre qu'à son commandement. Qu'il le fasse. » Bernard court au fleuve, se signe, et l'eau sort de son lit, remplit les champs, inonde la ville; tous s'enfuient, Hugon monte en sa plus haute tour et promet à Charlemagne, s'il le délivre, de lui faire hommage et de lui donner tout son trésor. Charles se met en prière et l'eau rentre dans son lit. — « Eh bien ! dit l'empereur, en voulez-vous encore des *gabs* ? — J'en ai assez, répond Hugon. Je reconnais que Dieu vous mène; je veux être votre vassal et vous abandonne mes trésors. — Je n'en veux pas un denier, dit Charles, mais j'ai une chose à vous demander. Faisons aujourd'hui une grande fête, dans laquelle nous paraîtrons tous deux la couronne d'or sur la tête. » Charles et Hugon marchent côte à côte; Charles est plus grand d'un pied quatre pouces. Les Français les regardent et tous disent : « Madame la reine a dit folie; nul ne se peut comparer à Charlemagne; en quelque pays que nous allions, nous avons toujours l'avantage. » Charles prend congé de son hôte et, de retour à Paris, s'en va à Saint-Denis déposer sur l'autel le clou et la couronne d'épines. La reine l'attendait là : elle tombe à ses pieds en lui demandant pardon; il la relève et lui pardonne pour l'amour du Saint-Sépulcre qu'il a eu la joie d'adorer¹.

Le traître Macaire. — Charles, étant à Aix-la-Chapelle, vit en songe saint Jacques qui lui ordonnait d'aller délivrer son tombeau. Il partit aussitôt en grand appareil de guerre, et déjà il avait pris la plupart des forteresses sarrasines, quand il apprit que Macaire, neveu de Ganelon, s'appêtait à lui ravir le trône. Voulant en savoir plus long, il fit venir Roland, qui était non seulement un fameux paladin, mais encore un savant nécromancien. Ayant ouvert un grimoire que lui avait donné un

1. Gaston Paris, *la Poésie du moyen âge*. — *La Chanson du pèlerinage de Charlemagne*, lecture faite dans la séance publique annuelle, à l'Académie des inscriptions, le 7 décembre 1877.

soudan qu'il avait baptisé, Roland invoqua les démons qui lui apparurent et lui apprirent que le lendemain, la reine, qui croyait son mari mort, allait épouser Macaire. Il n'y avait pas de temps à perdre. Sur l'injonction de Roland, un démon se changea en un grand cheval noir; l'empereur le monta et, fendant les airs, arriva bientôt en vue de sa capitale. Il planait au-dessus de son palais quand, oubliant la nature de sa monture, il s'avisa, pour remercier Dieu, de faire le signe de la croix. Mal lui en prit; son cheval disparut aussitôt, et lui-même se fût abîmé sur le sol, si le Père tout-puissant n'avait pris soin d'amortir sa chute.

Charles pénètre dans le palais sous l'habit d'un pèlerin, entre dans les cuisines, rosse les valets qui le chassent; pénètre chez la reine qui ne le reconnaît pas. Pendant qu'il l'entretient de son mari, qu'elle croit mort, une petite chienne, qu'il aimait beaucoup, se met à le caresser. La reine, étonnée, lui demande s'il n'a pas jadis servi dans le palais : — « Eh quoi ! lui dit-il, une bête me reconnaît, et toi, ma vraie femme, tu ne me reconnais pas ? » Il lui montre son anneau nuptial, la marque d'une croix visible sur son épaule. L'épouse reconnaît son époux; mais il faut avant tout se venger de Macaire. Le lendemain, au milieu de la cérémonie du mariage, Charles apparaît avec ses fidèles et massacre Macaire avec ses Mayençais.

Le paladin Roland. — Charles revient en Espagne pour suivre sa guerre contre les infidèles. C'est dans cette seconde partie de son expédition, que les romanciers placent l'histoire de Roland. — C'était le fils de Milon, comte d'Angers, et de Berthe, sœur de Charlemagne. Les deux époux avaient longtemps vécu en proscrits, parce que leur union s'était faite sans l'autorisation de l'empereur. Roland vit le jour dans une caverne de Sienne, et, comme sa mère l'avait laissé rouler à l'entrée de la caverne, on l'avait nommé *Roulant*. Le futur paladin grandit dans la misère. Personne ne se doutait de l'illustration de sa race. — Charlemagne étant venu tenir sa cour à Sienne, le jeune Roland entra dans le palais, et, comme la part des aliments destinés aux pauvres ne lui suffisait pas, il s'en alla prendre sur la table du roi un plat d'argent couvert de viandes et le porta à sa mère. Le lendemain il revint et enleva un plat d'or. — « Que fais-tu ? lui dit Charlemagne, d'une voix sévère. — Crois-tu donc m'effrayer avec ta grosse voix d'empereur ? » lui répliqua Roland en le contrefaisant, et il emporta le plat. Le

prince l'ayant fait suivre, des chevaliers, anciens vassaux du comte Milon, reconnurent Berthe et vinrent en donner avis à son frère qui lui pardonna et fit Roland chevalier.

Roland se rendit célèbre par sa bravoure plus que par sa docilité, car on raconte qu'un jour il osa frapper l'empereur de son gantelet. Il s'était expatrié et était allé baptiser l'Asie quand, à la nouvelle de l'expédition d'Espagne, il revint en Europe et se réconcilia avec son oncle. On connaît ses derniers exploits et sa fin héroïque.

Mort de Charlemagne. — De terribles présages annoncèrent la mort de Charlemagne : le soleil et la lune s'obscurcissent ; le nom du roi, inscrit dans Sainte-Marie d'Aix-la-Chapelle, s'effaça de lui-même ; des portiques et des palais s'écroulèrent, etc.

L'archevêque Turpin récitait dans Vienne le psaume *Deus in adjutorium*, quand il vit passer devant lui toute une légion de diables. Il en appela un, noir comme un Ethiopien, et lui demanda où ils se dirigeaient : « Nous allons, dit-il, assister à la mort de Charlemagne et emporter son âme en enfer. » Là-dessus Turpin continua son psaume. Il n'était pas terminé, que les diables reparurent dans le même ordre ; et celui qui fermait la marche raconta à Turpin qu'un Galicien sans tête (saint Jacques) avait mis tant de pierres de moutiers dans la balance, que le bien que le roi avait fait pesait plus que le mal, et que là-dessus les anges étaient arrivés et l'avaient mené devant le souverain juge.

Le Charlemagne de l'histoire.

« Charlemagne était gros et robuste de corps ; sa taille était élevée, quoiqu'elle n'excédât pas une juste proportion, car il est certain qu'elle n'avait pas plus de sept fois la longueur de ses pieds¹. Il avait le sommet de la tête arrondi, les yeux grands et vifs, le nez un peu long, de beaux cheveux blancs², et la phy-

1. Environ 2^m.26 ; c'est déjà très honnête.

2. L'auteur ne fait pas mention de cette barbe fleurie dont se plaisent à parler les vieux poètes :

Charlemagne, empereur à la barbe fleurie.

Des médailles, d'anciennes mosaïques représentent Charles avec un menton glabre ou si peu velu qu'il paraît mal rasé. La longue barbe de l'empereur fait probablement partie de la légende.

sionomie riante et agréable : aussi régnait-il dans toute sa personne, soit qu'il fût debout, soit qu'il fût assis, un air de grandeur et de dignité ; et quoiqu'il eût le cou gros et court, et le ventre proéminent, il était d'ailleurs si bien proportionné, que ces défauts ne s'apercevaient pas. Sa démarche était ferme, et tout son extérieur présentait quelque chose de mâle ; mais sa voix claire ne convenait pas entièrement à sa taille. Sa santé fut constamment bonne, excepté pendant les quatre années qui précédèrent sa mort... Il se livrait assidûment à l'équitation et au plaisir de la chasse... Les bains d'eaux naturellement chaudes lui plaisaient beaucoup. Passionné pour la natation, il y devint si habile, que personne ne pouvait lui être comparé. C'est pour cela qu'il fit bâtir un palais à Aix-la-Chapelle, et qu'il y demeura constamment pendant les dernières années de sa vie.

» Son costume était celui de sa nation, c'est-à-dire le costume des Francs. Il portait sur la peau une chemise de lin et des hauts-de-chausses de la même étoffe ; par-dessus, une tunique bordée d'une frange de soie ; aux jambes, des bas serrés avec des bandelettes ; aux pieds, des brodequins. L'hiver, un justaucorps en peau de loutre ou de martre lui couvrait les épaules et la poitrine. Par-dessus tout cela, il revêtait une saie bleue, et était toujours ceint de son épée, dont la poignée et le baudrier étaient d'or ou d'argent... Il n'aimait pas les costumes des autres peuples, quelque beaux qu'ils fussent, et jamais il ne voulut en porter si ce n'est toutefois à Rome, lorsqu'à la prière du pape, il se laissa revêtir de la longue tunique, de la chlamyde et de la chaussure des Romains. Dans les grandes fêtes, ses brodequins étaient brodés d'or et ornés de pierres précieuses ; mais les autres jours son costume était simple et différait peu de celui des gens du peuple¹.

1. Un dimanche, il dit à ses fidèles : « Ne nous laissons pas engourdir par l'oisiveté, et, sans entrer au logis, vêtus comme nous le sommes, partons pour la chasse. » Cela dit, il monte à cheval ; chacun s'empresse de le suivre. Le ciel était voilé, une pluie froide et fine descendait sur la terre. Charles avait, le matin, jeté sur ses épaules une peau de brebis. Quant aux gens de sa cour, ils étaient vêtus de riches vêtements qu'ils avaient achetés récemment à des marchands vénitiens. Les uns étalaient sur leur poitrine des étoffes de soie rehaussées de plumes aux brillantes couleurs ; les autres avaient des habits de pourpre ou portaient des étoffes piquées ou des fourrures en peau de loir. La pluie tomba tout le jour, pénétrant ces riches parures qui furent, en outre, maltraitées par les ronces et les épines. En rentrant à la ville, les chasseurs n'étaient plus couverts que de lambeaux. Heureux d'avoir ainsi puni leur folle ostentation, Charles voulut encore se divertir à leurs dépens. Il ordonna que, le lendemain, chacun parût

» Doué d'une éloquence abondante, il exprimait avec clarté ce qu'il voulait dire. Peu content de savoir sa langue maternelle, il s'appliqua aussi à l'étude des autres idiomes, et particulièrement du latin qu'il apprit assez bien pour le parler comme sa propre langue; quant au grec, il le comprenait mieux qu'il ne le prononçait. Passionné pour les arts libéraux, il eut toujours en grande vénération et combla de toutes sortes d'honneurs ceux qui les lui enseignaient. Le diacre Pierre de Pise lui donna des leçons de grammaire. Il eut pour maître dans les autres sciences, Albin, surnommé Alcuin, né en Bretagne et d'origine saxonne, l'homme le plus savant de son temps, qui lui enseigna la rhétorique, la dialectique et surtout l'astronomie. Il apprit le calcul et mit tous ses soins à étudier le cours des astres avec autant d'attention que de sagacité. Il essaya aussi d'écrire, et il avait toujours sous le chevet de son lit des feuilles et des tablettes pour accoutumer sa main à tracer des caractères lorsqu'il en avait le temps. Mais il réussit peu dans ce travail, qui n'était plus de son âge et qu'il avait commencé trop tard¹...

» Sa sobriété lui faisait éviter tous les excès de table, surtout ceux de la boisson; car il détestait l'ivrognerie dans quelque homme que ce fût. Mais il ne lui était pas tellement facile de s'abstenir de manger, qu'il ne se plaignît souvent de l'incommodité des jeûnes². Il était fort rare qu'il donnât de grands festins, excepté aux principales fêtes, et alors il y invitait de nombreux convives. Son repas ordinaire se composait de quatre mets, sans compter le rôti, qui lui était ordinairement apporté dans la broche par les chasseurs, et dont il mangeait avec plus

avec son habit de la veille. Charles, voyant les seigneurs se présenter devant lui, tout confus de leur triste équipage, dit en riant à un de ses serviteurs : « Va-t'en » frotter notre habit de chasse et hâte-toi de nous le rapporter. » Ce fut une besogne bientôt faite, et Charles put, en montrant sa peau de brebis, toujours propre au service, plaisanter à son aise le luxe en guenilles de ses comtes et de ses marquis. » (MOINE DE SAINT-GALL.)

1. Ceci ne veut pas dire que Charlemagne ne savait pas écrire. Il aurait voulu écrire comme les calligraphes des couvents, mais ses doigts, habitués à manier l'épée, n'avaient pas assez de souplesse pour lui permettre d'exceller dans cet art délicat. Il dut y renoncer. Hincmar rapporte que Charles avait toujours à la tête de son lit des tablettes et des plumes, pour noter ce qu'il avait pensé le jour ou la nuit. — Ainsi, Charlemagne écrivait, bien ou mal.

2. L'Eglise était en ce temps-là très sévère sur l'article du jeûne, et Charlemagne ne se faisait pas faute d'imposer, de son chef, des jeûnes extra-canoniques à ses fidèles sujets. Quand il venait de remporter une victoire, il ordonnait un jeûne solennel en manière d'actions de grâce. S'il apprenait que des Saxons convertis avaient rompu un jeûne quadragésimal, il n'hésitait pas à leur faire couper la tête.

de plaisir que de toute autre chose. Pendant qu'il était à table, il aimait à entendre un récit ou une lecture, et c'étaient les histoires et les hauts faits des temps passés qu'on lui lisait d'ordinaire. Il prenait aussi grand plaisir aux ouvrages de saint Augustin, et principalement à celui qui a pour titre : *De la cité de Dieu*.

» Dans le dernier hiver qu'il passa à Aix-la-Chapelle, il fut, au mois de janvier, saisi d'une fièvre violente qui le contraignit à s'aliter. Recourant aussitôt au remède qu'il employait d'ordinaire pour combattre la fièvre, il s'abstint de toute nourriture, persuadé que cette diète suffirait pour chasser ou tout au moins adoucir la maladie; mais à la fièvre vint se joindre cette douleur de côté que les Grecs appellent pleurésie. Néanmoins il persévéra dans son abstinence, en ne soutenant son corps que par des boissons prises à de longs intervalles; et le septième jour, depuis qu'il s'était mis au lit, après avoir reçu la sainte communion, il succomba, dans la soixante-douzième année de son âge et la quarante-septième de son règne. (EGINHARD¹, *Vie de Charlemagne*; trad. Teulet.)

Des guerres de Charlemagne.

Le règne de Charlemagne est occupé par des guerres nombreuses et continues; on y compte cinquante-quatre expéditions principales², dirigées, soit par lui-même, soit par ses fils, soit par des lieutenants; ce ne sont point cependant des guerres d'ambition ou de conquête proprement dites, et, malgré leur caractère offensif, ce sont, au fond, des guerres défensives. Au huitième siècle, la situation des peuples germaniques, Goths, Francs, Burgundes, Lombards, etc., déjà constitués à demeure sur le territoire de l'empire romain, était, à l'égard des peuplades barbares d'outre-Rhin, à peu

1. Eginhard, secrétaire de Charlemagne, surintendant des bâtiments, et, suivant une tradition justement suspecte, gendre de l'empereur, écrit une *Vie de Charlemagne*, des *Annales des rois francs*, qui sont bien composées et écrites dans un latin assez correct. Il mourut dans l'abbaye de Séligenstadt, vers 844.

2. Contre les Aquitains.....	2 ✓	Contre les Bavaois.....	1 ✓
— les Saxons.....	18 ✓	— les Bretons.....	2
— les Lombards.....	5 ✓	— les Slaves de l'Elbe... 4	
— les Arabes d'Espagne.	7 ✓	— les Sarrasins d'Italie.. 5	
— les Thuringiens.....	1 ✓	— les Danois.....	3 ✓
— les Avars.....	4 ✓	— les Grecs.....	2

près la même que celle où s'était trouvé autrefois l'empire romain à l'égard de ses envahisseurs. Les nouveaux maîtres de l'Europe occidentale se voyaient, à leur tour, pressés par des armées de barbares. Encore barbares eux-mêmes, imparfaitement établis, presque toujours en armes les uns contre les autres, ils n'avaient pu constituer ni d'Etat, ni de confédération solide. Le rôle de Charlemagne, chef de la nation la plus considérable et la mieux partagée, était de rallier toutes les nations ensemble sous sa domination, de maintenir, malgré les barbares, l'intégrité du territoire de l'ancien empire romain, et de porter dans le foyer des invasions, pour ramener autant que possible la tranquillité future de l'Europe, une guerre, soit d'extermination, soit de conquête.

A propos des guerres de Saxe. — La guerre qu'il fit aux Saxons fut la plus longue et la plus pénible de toutes celles qu'il entreprit. Ces peuples représentaient, au huitième siècle, la puissance barbare telle que les Romains l'avaient connue. Ils n'étaient point sédentaires et ne vivaient que par la guerre. En conquérant leur pays, Charles reporta au delà de l'Elbe les frontières de la barbarie et tarit ainsi la source des invasions germaniques. Il força les vaincus à accepter le baptême et la civilisation. Malheur à ceux qui s'y refusaient, il les faisait massacrer. Il en fit un jour décapiter quatre mille cinq cents à Verden.

« Telle était la méthode employée par le grand Charles pour faire des conversions. Qu'on le condamne; assurément, nous souscrivons sans hésiter à cette condamnation. Cependant peut-on exiger que le fils de Pépin n'ait été ni de sa race, ni de son temps?... Avec nos idées modernes, loin d'agrandir son territoire, il eût perdu bien vite l'héritage de son père; loin de porter la terreur salutaire des armes chrétiennes jusqu'aux limites de la Saxe, de la Moravie, de la Poméranie, et du Danemark, il eût ouvert aux envahissements de la barbarie et la Gaule centrale et l'Italie et Rome elle-même. Ces sanglantes hécatombes, qui révoltent à bon droit notre conscience, n'ont pas causé la plus légère émotion aux anciens annalistes; ils ont parlé de tous ces troupeaux de victimes offertes à la sécurité de l'empire et de la religion, et cela ne les a pas du tout empêchés d'appeler Charlemagne le très magnanime et très clément empereur. Quant aux romanciers, interprètes plus naïfs encore du sentiment populaire, ils ne trouvent jamais que l'histoire offre assez d'hécatombes à la grande piété de Charlemagne. Aussitôt que le terrible chef des Francs rencontre dans les romans un des paladins ennemis, il lui crie : « Fais-toi *chrétienner* ou je t'arrache l'âme. » On compte dans la chronique du faux Turpin, plusieurs armées de trois cent mille, quatre cent mille Sarrasins que Charlemagne ou ses preux massacrent sans délibérer, et, comme il semble, en toute justice, quand leurs chefs ne mon-

trent pas assez d'empressement à demander le baptême¹. Enfin l'Eglise elle-même a célébré maintes fois en prose, en vers et dans tous les rythmes, ces divers massacres, soit réels, soit imaginaires. Voici une des séquences de l'office de saint Charlemagne, tirée d'un rituel de Zurich :

Hic est Christi miles fortis ;
 Hic invictæ dux cohortis,
 Decem sternit millia ;
 Terram purgat a lolio,
 Atque metit cum gladio
 Ex messe zizania.

» Laissons un instant les griefs de notre tolérance religieuse et de notre mansuétude internationale, pour ne voir dans Charlemagne que le triomphateur des Huns, des Saxons, des Baïvares, des Lombards, des Sarrasins, etc., promenant de l'une à l'autre frontière des armées victorieuses, et menant en tous lieux les germes altérés, mais encore vivaces de l'antique civilisation, transmis aux Francs occidentaux par les peuplades gallo-romaines. » (HAURÉAU², *Charlemagne et sa cour*; Paris, Hachette, in-12.)

Guerres d'Espagne. — Charlemagne fit sept expéditions contre les Sarrasins d'Espagne. La première fut la plus célèbre, bien qu'elle ait été, au retour, attristée par une défaite. Tandis que les Francs cheminaient dans ces ports difficiles des Pyrénées

1. Voici le plus bel éloge qu'un vieux romancier croit faire du héros de son poème :

Qui le baptême refusait
 Ni en Dieu croire ne voulait,
 Flores le faisait écorcher,
 Brûler au feu ou détrancher.

(*Flore et Blanchefleur.*)

2. Hauréau (Jean-Barthélemy, né à Paris en 1819, fut d'abord publiciste et collabora à *la Tribune*, au *Journal du peuple*, au *National*, à *la Revue du Nord*, au *Droit*, et dirigea, comme rédacteur en chef, le *Journal de la Sarthe*, 1838-45. Bibliothécaire de la ville du Mans, il commença à se livrer aux études de philosophie, d'histoire et d'érudition qui devaient fonder sa célébrité. Elu député de la Sarthe en 1848, M. Hauréau se retira de la vie politique après la dissolution de l'Assemblée constituante et donna, après le 2 décembre, sa démission de conservateur des manuscrits à la Bibliothèque nationale, poste où l'avait élevé le gouvernement provisoire. Il vécut dès lors en savant. Couronné par l'Institut, en 1848, pour l'*Examen critique de la philosophie scolastique*, il fut élu, en 1862, membre de l'Académie des inscriptions, et fut, un moment, directeur de l'imprimerie nationale.

Les principaux ouvrages de M. Hauréau sont les tomes XV et XVI de la *Gallia Christiana* (1856-65); *François I^{er} et sa cour* (1853); *Charlemagne et sa cour* (1852-55); *Singularités historiques et littéraires* (1861); *Hist. de la philosophie scolastique* (1872); *Bernard Délicieux et l'inquisition albigeoise* (1872), etc.

nées, dans ces gigantesques escaliers que l'on monte à la file, homme par homme, soit à pied, soit à dos de mulet, ils furent assaillis, vers Roncevaux, par les montagnards vascons, qui firent rouler sur eux des quartiers de rochers et les écrasèrent à peu près tous. « Là, périrent Eggihard, maître de la table du roi; Anselme, comte du palais; Roland, préfet de la marche de Bretagne. Il n'y eut pas moyen de tirer vengeance de cet échec; car, après ce coup de main, l'ennemi se dispersa si bien, qu'on



Un homme d'armes au temps
de Charlemagne.

ne put recueillir aucun renseignement sur les lieux où il aurait fallu le chercher. » C'est là tout ce qu'Eginhard nous dit d'un événement qui a, pendant plusieurs siècles, défrayé la poésie populaire.

Les lions avaient été vaincus par des moucheron. L'amour-propre national ne put se résigner à voir d'illustres paladins immolés par quelques obscurs brigands. Le fait si simple de la surprise fut transformé par les poètes en une gigantesque bataille. Si les Francs avaient été vaincus, c'est qu'ils avaient eu affaire à une armée de trois cent mille Sarrasins. La défaite ainsi valait une victoire.

Les vieux poètes vascons n'ont pas eu besoin de faire d'aussi grands frais d'imagination pour perpétuer le souvenir de leur triomphe; ils n'ont eu qu'à raconter ce qui s'était passé. Un de leurs chants est parvenu jusqu'à nous, c'est celui d'Altabiçar.

Un cri s'est élevé
Du milieu des montagnes des Escaldunacs.
Et l'Etchéco-Jaona, debout devant sa porte,
A ouvert l'oreille et a dit : « Qui va là? Que me veut-on? »
Et le chien qui dormait aux pieds de son maître
S'est levé et a rempli les environs d'Altabiçar de ses aboiements.

Au col d'Ibanetta un bruit retentit :
Il approche, en frôlant, à droite, à gauche, les rochers;
C'est le murmure sourd d'une armée qui vient.
Les nôtres y ont répondu du sommet des montagnes;

Ils ont soufflé dans leurs cornes de bœuf.
 Et l'Etchéco-Jaona aiguise ses flèches.
 Ils viennent! ils viennent! Quelle haie de lances!
 Comme les bannières versicolorées flottent au milieu!
 Quels éclairs jaillissent des armes!

Combien sont-ils? Enfant, compte-les bien!
 Un, deux, trois, quatre, cinq, six, sept, huit, neuf, dix, onze, douze,
 Treize, quatorze, quinze, seize, dix-sept, dix-huit, dix-neuf, vingt.

Vingt et des milliers d'autres encore!
 On perdrait son temps à les compter.
 Unissons nos bras nerveux, déracinons ces rochers,
 Lançons-les du haut des montagnes
 Jusque sur leurs têtes!
 Ecrasons-les, tuons-les!

Et qu'avaient-ils à faire dans nos montagnes, ces hommes du Nord?
 Pourquoi sont-ils venus troubler notre paix? [chissent pas.
 Quand Dieu fait des montagnes, c'est pour que les hommes ne les fran-
 Mais les rochers tombent : ils écrasent les bataillons
 Le sang ruisselle, les chairs palpitent
 Oh! combien d'os broyés! quelle mer de sang!

Fuyez, fuyez, ceux à qui il reste de la force et un cheval!
 Fuis, roi Carloman, avec tes plumes noires et ta cape rouge!
 Ton neveu, ton plus brave, ton chéri, Roland, est étendu mort là-bas;
 Son courage ne lui a servi à rien.
 Et maintenant, Escaldunacs, laissons les rochers;
 Descendons vite en lançant nos flèches à ceux qui fuient.

Ils fuient! ils fuient! Où est donc la haie de lances?
 Où sont ces bannières versicolorées flottant au milieu?
 Les éclairs ne jaillissent plus de leurs armes souillées de sang.
 Combien sont-ils? Enfant, compte-les bien!
 Vingt, dix-neuf, dix-huit, dix-sept, seize, quinze, quatorze, treize,
 Douze, onze, dix, neuf, huit, sept, six, cinq, quatre, trois, deux, un.

Un! il n'y en a même plus un!
 C'est fini! Etchéco-Jaona, vous pouvez rentrer avec votre chien,
 Embrasser votre femme et vos enfants,
 Nettoyer vos flèches, les serrer dans votre corne de bœuf, et ensuite vous
 [coucher et dormir dessus.
 La nuit, les aigles viendront manger ces chairs écrasées,
 Et tous ces os blanchiront dans l'éternité.

Guerres contre les Avars. — Derrière la Bavière devenue simple province, depuis la déposition de son dernier duc national, Charlemagne rencontrait les Avars, retranchés dans les marais de la Hongrie, qui de là fondaient à leur choix sur les Slaves, sur l'empire grec et même sur les Francs devenus leurs voisins. Charles les attaqua avec trois armées; mais il ne fit que s'user dans ces déserts contre un insaisissable ennemi, qu'on ne savait où rencontrer.

Plus heureux que son père, Pépin atteignit le *ring* des Avars. C'était un prodigieux village de bois qui couvrait toute une province. Il y avait là les rapines de plusieurs siècles, les dépouilles des Byzantins, entassement étrange des objets les plus brillants, les plus inutiles aux barbares, bizarre musée de brigandage, dit Michelet. Ce camp avait bien quinze lieues de tour, comme les villes de l'Orient, Ninive ou Babylone. Voici la description qu'en fait le moine de Saint-Gall, d'après un vieux soldat nommé Adalbert.

« La terre des Huns¹ était entourée de neuf enceintes circulaires. La première comprenait un espace aussi vaste que celui qui s'étend du château de Zurich à Constance. Elle était formée de troncs de chênes, de hêtres et de sapins ; elle avait vingt pieds de haut et autant de large. Entre les troncs on avait planté des arbustes serrés qui, par leur entrelacement, présentaient une haie impénétrable. Derrière ce rempart, les villages étaient assez rapprochés pour que la voix humaine pût se faire entendre de l'un à l'autre. En face des habitations, cette muraille inexpugnable était percée de portes étroites par où les Huns sortaient pour se livrer au brigandage. De la seconde enceinte, qui était comme la première, jusqu'à la troisième, la distance était de vingt milles de Germanie ; et ainsi de suite jusqu'à la neuvième, si ce n'est que les cercles se rétrécissaient de plus en plus. Les habitations étaient partout disposées de telle sorte que, d'une enceinte à l'autre, le son de la trompette pût servir de signal. C'est dans cette espèce de forteresse que depuis deux cents ans les Huns avaient amoncelé toutes les richesses de l'Orient presque dépeuplé par eux. » (LE MOINE DE SAINT-GALL², II, 2.)

Le ring fut enlevé par les soldats de Pépin. Le butin fut tel, dit Eginhard, qu'au paravant les Francs étaient pauvres, en comparaison de ce qu'ils furent dès lors. « Il semble, ajoute Michelet, que ce peuple thésauriseur ait perdu son âme avec l'or qu'il couvait, comme le dragon des poésies scandinaves. Il tombe dès lors dans une extrême faiblesse. Le *khakan* se fait

1. Les Avars s'étaient établis dans l'Hunnivar, ou pays des Huns. Les historiens de l'époque confondent souvent ces deux peuples l'un avec l'autre.

2. On a dit que ce moine s'appelait Notker le Bègue ; qu'il avait écrit son livre à la prière de Charles le Chauve, d'après les souvenirs de divers personnages qui avaient connu Charlemagne et Louis le Pieux. *Les Faits et gestes de Charlemagne* sont un recueil de contes, de légendes, de traditions qui sont loin d'avoir tous une grande valeur historique, mais qui offrent une très précieuse peinture des mœurs de l'époque.

chrétien. Ceux d'entre eux qui restent païens mangent dans des plats de bois, avec les chiens, à la porte des évêques envoyés pour les convertir. » Quelques années après, ils demandent humblement à Charlemagne un asile en Bavière, incapables qu'ils sont de résister aux Slaves qu'ils dominaient jadis.

La législation carolingienne.

Les assemblées générales. — « C'était l'usage de ce temps de tenir chaque année deux placites (assemblées générales), l'un au printemps, l'autre à l'automne; et, pour qu'ils ne parussent pas convoqués sans motif, on soumettait à l'examen et à la délibération des grands, et en vertu des ordres du roi, les articles de loi ou capitulaires que le roi lui-même avait rédigés par l'inspiration de Dieu, ou dont la nécessité lui avait été manifestée dans l'intervalle des réunions¹. Les grands délibéraient sur ces articles pendant un ou deux jours, ou plus, si l'affaire était importante. Des messagers transmettaient au roi leurs observations et rapportaient ses réponses. Aucun étranger ne pouvait approcher du lieu où ils étaient assemblés, jusqu'à ce qu'ils eussent fait connaître leur avis au prince. Le résultat de leur examen était mis ensuite sous les yeux du glorieux prince qui, avec la sagesse qu'il avait reçue de Dieu, adoptait une résolution à laquelle tous devaient obéir.

» Pendant que les affaires se traitaient de la sorte hors de la présence du roi, le prince lui-même, au milieu de la multitude venu à l'assemblée générale, était occupé à recevoir les présents, saluant les hommes les plus considérables, s'entretenant avec ceux qu'il voyait rarement. Cependant, si ceux qui délibéraient sur les matières soumises à leur examen en manifestaient le désir, le roi se rendait auprès d'eux, y restait aussi longtemps qu'ils le voulaient, et là ils lui rapportaient, avec une entière familiarité ce qu'ils pensaient de toutes ces choses et quelles

1. Hincmar dit ailleurs : « Le grand empereur Charles, ainsi que l'un de nous l'a entendu de la bouche d'hommes qui l'ont connu, voulait toujours avoir autour de lui trois de ses plus sages conseillers. Lui, cependant, avait toujours ses tablettes à écrire à portée de sa main, et, la nuit, au chevet de son lit; et, dès qu'il lui venait une pensée d'une chose utile au bien de l'Eglise ou de l'Etat, il en prenait note, et il en délibérait aussitôt avec ses trois conseillers. Puis, quand venait le temps du placite, ces mêmes articles qu'il avait mûrement discutés, il les présentait à l'ensemble de ses conseillers (comtes et évêques); enfin, après avoir reçu leur commun avis, il les transformait en lois et veillait à ce qu'ils eussent plein effet. »

étaient les discussions amicales qui s'étaient élevées entre eux.

» Je ne dois point oublier de dire que si le temps était beau, tout cela se passait en plein air, sinon dans plusieurs bâtiments distincts, où ceux qui avaient à délibérer sur les propositions du roi étaient séparés de la multitude des personnes venues à l'assemblée. Les lieux destinés à la réunion des seigneurs étaient divisés en deux parties, de telle sorte que les évêques, les abbés et les clercs élevés en dignité pussent se réunir sans aucun mélange de laïques. De même les comtes et les autres principaux de l'Etat se séparaient, dès le matin, du reste de la multitude, jusqu'à ce que, le roi présent ou absent, ils fussent tous réunis. Lorsque les seigneurs laïques et ecclésiastiques étaient ainsi séparés de la multitude, il demeurait en leur pouvoir de siéger ensemble ou séparément, selon la nature des affaires qu'ils avaient à traiter, ecclésiastiques, séculières ou mixtes. Ainsi se passait l'examen des affaires que le roi proposait à leurs délibérations. » (HINCMAR¹, *De Institutione Carolamanni.*)

Quand cet examen était terminé, le roi prenait l'avis de ses conseillers et décidait. S'il s'agissait d'une loi, il la faisait rédiger et porter à la connaissance de l'assemblée générale. Celle-ci n'avait ni à la discuter, ni à la voter. L'empereur, qui en avait eu seul l'initiative et la préparation, avait seul la décision définitive. Ce qu'il voulait obtenir par cette formalité, c'était que les hommes attestassent qu'ils avaient reçu publiquement notification de l'édit royal et qu'ils donnassent, par leur présence, une preuve évidente de leur volonté de l'observer toujours. « Dès qu'un roi ou empereur, disait Jonas, évêque d'Orléans, promulgue quelque édit qu'il notifie à ses sujets et pour lequel il exige l'obéissance, quel est l'homme qui n'écoute pas cette lecture la bouche béante et qui songe à autre chose qu'à se conformer à toutes les injonctions du roi? » En général, la promulgation de l'édit était précédée d'une *annuntiatio*, c'est-à-dire de quelques paroles adressées par le prince à l'assemblée générale sur la nécessité du présent édit; puis venait la lecture de l'acte législatif; et, quand l'assemblée avait tout écouté en silence, sans nulle discussion, sans nulle forme de vote, le roi la congédiait à peu près en ces termes : « Que ceux d'entre vous qui ont été cités en notre palais pour quelque cause à juger restent jusqu'à ce que la cause soit jugée. Que ceux qui, pour un procès où ils sont demandeurs, ont besoin de demeurer auprès de nous, restent autant qu'il sera nécessaire; que les gens de notre maison restent aussi et marchent avec nous. Quant aux autres, retournez chez vous, et, soit dans votre voyage, soit en

1. Hincmar, archevêque de Reims, né en 806, mort en 882, joua un grand rôle dans l'Eglise et dans l'Etat, sous les successeurs de Charlemagne. Evêque de la cour et directeur des rois, il sacra quatre rois et quatre reines, assista à trente-neuf conciles, intervint dans le gouvernement civil et religieux, tantôt prenant parti pour les papes, tantôt proclamant les libertés de l'Eglise gallicane. Comme théologien, il combattit les doctrines de l'hérésiarque Gottschalk, et le fit condamner aux conciles de Kiersy, 846 et 853.

votre maison, soit quand vous reviendrez vers nous, observant l'ordre établi par nous dans notre assemblée générale, allez avec la grâce de Dieu et la nôtre. Que Dieu nous accorde que, dans un bref délai, nous vous revoyions en santé et en joie et que la miséricorde et la grâce de Dieu soient avec nous. »

Les assemblées d'alors n'avaient donc rien de commun avec les chambres législatives de notre temps. Les grands ne faisaient que répondre aux questions qui leur étaient posées par le prince; celui-ci décidait et la foule ne faisait qu'approuver par sa présence l'acte émané de l'autorité législative de son souverain (Cf. FUSTEL DE COULANGES, *De la confection des lois sous les Carolingiens, Revue historique*, 1876).

Les capitulaires. — On peut étudier la législation de Charlemagne dans les monuments qui la renferment et qui sont venus jusqu'à nous. Ces monuments, associés à d'autres, émanés comme eux du gouvernement central, sont connus sous le nom général de *capitulaires*. En voici, d'après M. Guizot, la classification et le résumé.

1^o *Législation morale.* — On trouve dans les capitulaires divers articles dont le caractère est uniquement moral; ce ne sont point des lois formellement impératives ou prohibitives, ce ne sont pas même des lois : ce sont simplement des conseils, des préceptes, des avertissements. On dirait que l'empereur sent qu'il a à sa charge la vie morale comme la vie politique de son peuple.

« Il faut, dit-il, que chacun s'applique à se maintenir lui-même, selon son intelligence et ses forces, au saint service de Dieu et dans la voie de ses préceptes; car le seigneur empereur ne peut veiller sur chacun individuellement avec tout le soin nécessaire et retenir chacun dans la discipline. »

On sent ici, non le roi qui commande, mais le père dont l'affection dirige, et qui parfois se change en moraliste. En joignant à ces articles de pure morale ceux qui sont relatifs à l'établissement des écoles, on trouve que le nombre, sur les onze cent cinquante et un articles dont se compose l'ensemble des capitulaires est de quatre-vingt-sept.

2^o *Législation politique.* — On peut ranger sous ce chef les dispositions relatives au pouvoir exécutif proprement dit, les circulaires de l'empereur à ses agents : missi, ducs, comtes, vicaires, etc.; les articles qui ont pour objet l'administration de la justice, le service militaire; les dispositions relatives à l'administration des bénéfices et aux relations des bénéficiaires avec l'empereur; les ordonnances de police pour la tenue des marchés et de la vente des denrées, etc.¹. Le nombre total des articles de cette catégorie est de deux cent quatre-vingt-treize.

1. Quelques lois, qui nous ont conservé le prix de divers objets, nous permettent d'évaluer la valeur du denier au temps de Charlemagne :

12 pains d'une livre.....	1 denier.
1 boisseau de froment.....	12 —
6 boisseaux, ou 1 bœuf, ou un bouclier et une lance..	2 sous.
30 — ou 5 bœufs ou une robe.....	10 —
21 — ou 3 — 1/2, une épée et un poignard.	7 —
36 — ou 6 — ou une cuirasse.....	12 —
18 — ou 3 — ou un casque.....	6 —

Charlemagne réduisit la livre d'argent à 20 sous, chacun de 12 deniers. Le denier, sous Charlemagne, pouvait valoir environ 3fr,50 de notre monnaie. (GUÉBARD, *le Polyptique d'Irminon*.)

3° *Législation pénale.* — Cette législation n'est, en général, que l'extrait ou la répétition des anciennes lois salique, ripuaire, lombarde, etc. On y trouve cependant quelques adoucissements dans la législation primitive, notamment en ce qui concerne les esclaves. La peine de mort n'est prodiguée que dans les capitulaires relatifs aux Saxons. La pénalité est néanmoins encore fort sévère; un premier vol est puni de la perte d'un œil; pour le second, on a le nez coupé; le troisième entraîne la peine de mort. Le parjure a la main coupée. — La justice criminelle est l'objet de cent trente articles.

4° *Législation civile.* — Cette législation n'est pas non plus entièrement nouvelle; les anciennes coutumes suivaient d'elles-mêmes leur cours: on voit cependant paraître chez le législateur une sollicitude plus vive qu'au-paravant en faveur de la famille. En tout cent dix articles.

5° *Législation religieuse.* — Les capitulaires sont remplis de commandements de la nature de ceux qui conviennent à l'autorité pontificale. Ainsi, par exemple :

« Que personne ne croie qu'on ne peut prier Dieu que dans trois langues; car Dieu est adoré dans toutes les langues, et l'homme est exaucé, s'il demande des choses justes.

» Qu'on se garde de vénérer les noms de faux martyrs et la mémoire des saints douteux. »

On compte dans les capitulaires quatre-vingt-trois articles ayant ce caractère.

Dans une foule de circonstances, l'empereur s'arroge le droit de trancher les questions religieuses. La doctrine du culte des images, soutenue par le concile de Nicée et approuvée par l'Eglise romaine, est condamnée, sous la sanction de son nom, par le concile de Francfort. Charles décide également, par la voix des conciles dont il ordonne la convocation dans ses Etats, sur divers points touchant la nature de Jésus-Christ et du Saint-Esprit.

6° *Législation canonique.* — L'empereur administrait, de sa propre autorité, tout le système ecclésiastique de son empire. Le pape n'intervenait dans les affaires de l'Eglise gallo-franque, que s'il y était invité par le prince. Celui-ci convoquait les conciles, nommait les dignitaires ecclésiastiques et les faisait surveiller comme les autres fonctionnaires par ses *missi*.

« Que nos *missi*, dit-il, examinent si les évêques et les autres prêtres vivent selon l'institution canonique et s'ils connaissent et observent bien les canons: si les abbés suivent la règle et vivent canoniquement; si, dans les monastères d'hommes et dans les monastères de filles on vit selon la règle, et quelle en est la clôture.

» Qu'ils s'informent soigneusement des mœurs de chacun et de ce qui a été fait quant à ce que nous avons ordonné sur les lectures, le chant et tout ce qui concerne la discipline ecclésiastique.

» Si quelqu'un des abbés, prêtres, diacres, n'obéit pas à son évêque, qu'ils aillent devant le métropolitain et que celui-ci juge l'affaire avec ses suffragants. Et s'il y a quelque chose que le métropolitain ne puisse réformer ou apaiser, que les accusateurs et l'accusé viennent devant nous... »

On possède trois cent cinq articles relatifs à cette législation.

7° et 8° *Législation de circonstance et législation domestique.* — On peut comprendre sous ces deux chefs, d'une part les articles relatifs à des mesures particulières, comme des nominations, des lettres de grâce, etc.; d'autre part, ceux qui sont relatifs à l'administration des biens particuliers de l'empereur. Tel est le fameux capitulaire de *Villis*.

De l'administration des fermes impériales. — « Nous voulons

que nos fermes, établies pour notre service, nous profitent à nous et non pas à d'autres.

» Que nos intendants traitent bien nos serviteurs et ne les emploient pas à leur service particulier; qu'ils soient pris, non parmi les hommes puissants, mais parmi ceux de condition médiocre qui nous sont fidèles.

» Nous voulons qu'ils rendent pleine et entière justice aux hommes de notre fisc, qu'ils n'admettent parmi nos serviteurs ni larron, ni méchant; qu'ils veillent à ce que tous travaillent à leur ouvrage et ne perdent pas leur temps dans les marchés...

» Que les intendants se procurent, soit par achat, soit autrement, des semences bonnes et excellentes.

» Il faut veiller avec soin à ce que le lard, les viandes séchées ou salées, le vinaigre, la piquette, le vin cuit, la moutarde, le beurre, la bière, l'hydromel, le miel, la cire, la farine, soient faits et préparés avec une extrême propreté. Que personne ne foule la vendange avec les pieds.

» Que nos intendants vendangent avec soin, qu'ils enferment le vin dans des vases en bon état, sans en rien perdre et qu'ils l'envoient dans nos celliers...

» Nos intendants auront autant d'hommes choisis pour soigner nos abeilles qu'ils auront de fermes sous leur direction.

» Il y aura toujours auprès des écuries de nos fermes principales au moins cent poules et trente oies, et dans les autres au moins cinquante poules et douze oies. S'il y a des poules et des œufs en trop, on aura soin de les faire vendre.

» Pour l'ornement de nos villas, l'intendant aura toujours des paons, des faisans, des canards, des pigeons, des perdrix et des tourterelles.

» On conservera dans nos domaines les viviers existants; on les agrandira et on en creusera là où il n'y en a pas.

» Qu'il y ait toujours dans une chambre de la ferme des lits, des draps, des couvertures, des matelas, des oreillers, des nappes, des vases de cuivre, de plomb et de fer et toutes sortes d'outils, pour qu'il ne soit pas nécessaire d'en chercher ou d'en emprunter ailleurs.

» On fournira en temps opportun aux ateliers de femmes le lin, la laine, le pastel, le vermillon, la garance, les peignes, les cardes, le savon, l'huile, les vases et les autres objets qui leur sont nécessaires.

» L'intendant aura sous ses ordres de bons ouvriers, forgerons, orfèvres, argentiers, tailleurs, tourneurs, charpentiers, oiseleurs, savonniers, brasseurs; des boulangers, qui feront pour nous des gâteaux; des faiseurs de filets pour la chasse et tous les artisans qu'il serait trop long d'énumérer.

» Que nos forêts soient bien gardées, replantées quand il y aura lieu de le faire. Que l'on ne fasse pas de coupes excessives et nuisibles. Qu'on garde avec soin le gibier et qu'on veille sur nos éperviers.

» Nous voulons que nos intendants nous fassent savoir en tout temps combien de loups ils ont pris et qu'ils nous en envoient les peaux. En mai, ils rechercheront et tueront les louveteaux avec du poison, des épieux, des pièges ou des chiens.

» Qu'ils aient dans leur jardin toute espèce de plantes: des lis, des roses, de la sauge, des concombres, des melons, des citrouilles, des haricots, du romarin, des pois, de l'anis, des coloquintes, des laitues, du persil, de la chicorée, du sénévé, de la menthe, des pavots, des betteraves, des mauves, des panais, des choux, des radis, des oignons, de l'ail, des fèves, du cerfeuil. Pour les arbres, il y aura des pommiers, des poiriers,

des sorbiers, des châtaigniers, des pêchers, des cognassiers, des amandiers, des lauriers, des figuiers, des noyers, des cerisiers, etc.

» L'intendant fera tenir un registre de ce qu'il donne ou réserve pour notre usage; un autre de ce qu'il dépense. Il nous fera savoir, par lettre, ce qui lui est resté.

» Chaque année, à la Nativité du Seigneur, il nous présentera un compte exact, bien ordonné et bien divisé de nos bœufs, de nos terres à labourer, du gibier pris dans nos forêts, de nos moulins, forêts, champs, ponts et bateaux; des hommes libres vivant sur les terres de notre fisc, des marchés, des vignes, du foin, des coupes de bois, des carrières, des fruits, des jardins, des abeilles, des cuirs, des peaux, des viandes, du miel et de la cire, de la piquette, de l'hydromel, de la bière, du vin, du grain, des poules et des œufs, des pêcheurs, des ouvriers, des poulains et des pouliches, afin que nous sachions ce que nous avons et combien nous avons. »

Il ne faut pas s'étonner du soin minutieux que le roi apportait à l'administration de ses domaines. Ils formaient le plus clair de ses revenus; c'était l'actif du budget impérial, et les fermiers auxquels il s'adressait formaient en quelque sorte son ministère des finances.

Les capitulaires ne sont donc nullement un code, mais un recueil dans lequel sont entassés pêle-mêle, et avec nombre de mutilations et de lacunes, tous les actes du gouvernement de Charlemagne; ils ne nous donnent pas le moyen de reconstituer, dans tous ses détails, l'administration carolingienne; mais ils nous permettent cependant d'apprécier, d'une manière satisfaisante, le rôle de ce souverain comme législateur.

La cour de Charlemagne.

La cour. — « La cour de Charlemagne : ce terme n'est-il pas impropre ? Quand il s'agit des temps dont nous écrivons l'histoire, il ne faut pas qu'on s'imagine sous le nom de cour une de ces grandes assemblées de gentilshommes damerets, de femmes précieuses, de belles dames et de poètes musqués que la France vit se former au seizième siècle et briller au dix-septième d'un si prodigieux éclat. Voilà la cour de François I^{er} et de Louis XIV. Celle de Charlemagne n'y ressemble guère. Cependant nous ne savons appeler d'un autre nom la suite nombreuse que menait après lui dans ses voyages, dans ses courses militaires, et plus nombreuse encore dans ses résidences hibernales, le glorieux triomphateur des Huns et des Saxons...

» Doué du plus vaste esprit, sachant conduire sans trouble et sans passion, avec la sérénité du génie, les plus grandes entreprises, Charles ne se laissa jamais envahir tout entier par les soins de la guerre, et, comme il avait l'instinct de toutes les gloires, il voulut constamment auprès de lui, après les combats et pendant les trêves accordées aux peuples insoumis, un noble cortège de guerriers francs, de docteurs aquitains, lombards,

bretons, syriens, pour s'entretenir tour à tour avec les uns et avec les autres des affaires les plus diverses. Ils furent à la fois et ses conseillers d'Etat et les domestiques de sa maison. Leurs attributions furent scrupuleusement définies. Toute cette suite marchait en bon ordre, observant avec précision les règles d'une sévère discipline. C'était donc une véritable cour. » (HAURÉAU, *Charlemagne et sa cour.*)

Les officiers du palais. — Les principaux ministres et conseillers du roi étaient l'*apocrisiaire* ou *archichapelain* qui avait l'intendance de toutes les affaires ecclésiastiques du royaume et préparait le jugement de toutes les causes de l'ordre canonique, portées à la cour du roi. Cette haute fonction était attribuée soit à un évêque, soit à un abbé. Au-dessous de lui venait le *chancelier*, chef des notaires du palais, qui présentait au roi toutes les requêtes, signifiait toutes les réponses du roi, expédiait les diplômes et les chartes. Comme l'apocrisiaire, il appartenait à l'Eglise. Le *comte du palais* occupait dans l'ordre laïque le rang de l'apocrisiaire dans l'ordre ecclésiastique. Si l'un avait dans sa charge la direction de la chapelle du roi, l'autre avait dans la sienne le gouvernement de la maison du roi; il correspondait avec les agents du prince dans les provinces, contrôlait leurs comptes et connaissait de toutes les affaires civiles portées au tribunal du roi. Le *camérier* était chargé, en principe, d'entretenir les meubles et les vêtements du roi; mais Charlemagne, assez peu soucieux de sa garde-robe, envoyait volontiers ses camériers soit en ambassade, soit à la guerre, à la tête de ses armées. Le *sénéchal* était le maître de l'hôtel du roi; on l'appelait aussi le chef des cuisiniers (*princeps coquorum*), le porte-plats (*dapifer*). Il commandait à tous les officiers de la bouche. Le *grand échanson* ou *bouteiller* surveillait les caves; le connétable (*comes stabuli*), les écuries. L'humilité de ces titres ne fait guère soupçonner l'importance des personnages qui se faisaient gloire de les posséder. Mais le plus recherché de tous ces honneurs étant d'être compté parmi les serviteurs du roi, nous voyons ces trois départements de la cuisine, de la cave et de l'écurie, brigüés par les premiers d'entre les comtes, *proceres, optimates regni*.

Les résidences royales. — Il ne faut pas demander quel fut le siège de la cour de Charlemagne. Comme elle le suivit dans toutes les résidences où il prit ses quartiers d'hiver, elle voyagea beaucoup et n'eut d'établissement fixe que pendant

les dernières années du règne. Nous la voyons tantôt au château d'*Héristal*, sur la Meuse, lieu déjà plein de souvenirs ; tantôt elle habite le domaine de *Kiersy*, près de Noyon. Chassé par l'hiver des âpres forêts de Saxe, Charlemagne veut-il venir célébrer les fêtes de Noël sous un ciel plus tempéré ? il donne rendez-vous aux gens de sa cour dans le palais de *Ratisbonne*. Se propose-t-il de visiter les régions plus tranquilles de la Gaule centrale ? sa cour le suit à *Compiègne*. Nous le voyons encore résider à *Worms*, à *Attigny-sur-Aisne*, à *Schélestadt*, à *Francfort-sur-le-Mein*, à *Paderborn*, à *Douzy* près de Sedan, à *Cassineuil* dans l'Agenais, à *Thionville*. Mais il n'est pas de palais où le roi et sa cour aient célébré aussi souvent les fêtes de Pâques et de Noël que celui d'*Aix-la-Chapelle*. C'est là qu'il voulut finir sa vie, observant avec une attention toujours vigilante les mouvements de ses ennemis et les opérations militaires de ses lieutenants. Ce fut le siège principal de sa puissance impériale. Aussi l'appelait-on par excellence *regia* et même quelquefois la *cour d'Aix*, locution qui semble moderne et qui cependant ne l'est pas. C'est ainsi qu'un vieux poète a nommé, avec quelque emphase, la ville d'Aix la *nouvelle Rome*.

« ... On se représente sans doute la plupart de ces résidences royales, qu'Eginhard nomme toutes des *palais*, à l'image des châteaux forts du treizième siècle, élevés sur des crêtes aux flancs escarpés, garnis de tours et de tourelles, hérissés de créneaux, défendus par des fossés profonds ; hautes murailles dont la masse arrogante semble défier tous les assauts. C'est là le château féodal. Mais au huitième siècle la féodalité n'existe pas encore et l'architecture qu'elle doit créer à son usage est inconnue. Ces palais, tour à tour visités par Charlemagne, ne ressemblaient pas plus au manoir retranché des grands vassaux de Philippe-Auguste que la cathédrale gothique n'est la copie fidèle de la basilique byzantine. Fortunat, décrivant un palais mérovingien du sixième siècle, nous montre un édifice carré, dont les quatre côtés sont décorés par des portiques en bois, sur lesquels s'est exercée la main habile du sculpteur gallo-romain. Tels étaient vraisemblablement pour le style et pour la matière, avec de très légères différences, le palais d'*Héristal*, de *Worms*, d'*Attigny*.

» Autour de l'habitation royale s'élevaient des bâtiments de moindre apparence, où logeaient les officiers de la maison du roi, les principaux chefs de la milice, toutes les personnes for-

mant ou suivant la cour. Dans quelques lieux, l'étage inférieur de ces bâtiments, ouverts la nuit et le jour à tout venant, offrait un asile contre l'injure des saisons aux gens de guerre, aux pauvres serfs : là des troncs énormes, dépouille des forêts voisines, brûlaient dans de vastes cheminées, devant lesquelles se pressaient une foule de misérables, Germains ou Gaulois, de condition ou de race servile, attendant les ordres de leurs maîtres. Il était bien difficile de maintenir entre eux le bon ordre, malgré le nombre et l'autorité des officiers spécialement chargés de cette police. Ils se querellaient souvent et, quand ils en venaient aux mains, le sang coulait. Un décret de Charlemagne rend les officiers palatins responsables de tous les délits, s'ils n'en peuvent nommer les auteurs... Si un officier subalterne a furtivement introduit un malfaiteur, il le portera sur son dos jusqu'au marché, et là, si cet officier n'est pas de condition libre, il sera battu de verges. Le roi surveillait lui-même, de ses fenêtres, les gens qui traversaient les cours et ne ménageait guère les préposés qui ne remplissaient pas leur devoir avec une rigueur suffisante. Tous ces détails nous apprennent assez qu'il n'y avait guère de lieu plus mal hanté, plus tumultueux que le palais. » (HAURÉAU, *Charlemagne et sa cour, passim*; Hachette et C^{ie}.)

Une chasse de Charlemagne. — Quand Charlemagne résidait dans ses palais, ses divertissements préférés étaient le bain et la chasse. Il pouvait, à Aix-la-Chapelle, se livrer tour à tour à l'un et à l'autre. Un poète de l'époque (on ne sait si c'est Alcuin lui-même) nous a laissé une curieuse description d'une chasse faite par Charlemagne dans un bois voisin de la ville. Nous la citons en l'abrégeant :

« Dès que paraissent les premiers rayons du jour, la jeunesse royale s'empresse de quitter le lit, et la foule des nobles, accourant de toutes parts, vient se placer sur le seuil du palais. Le tumulte commence : dans toute la ville s'élève une immense clameur ; les airs sont pleins de fracas ; le cheval hennit à l'approche du cheval ; les gens de pied s'interpellent à haute voix ; les maîtres donnent leurs ordres à leurs serviteurs et ceux-ci se rangent à leur suite.

» Un courrier, caparaçonné d'or, fier d'avoir été choisi pour porter le grand roi, secoue fièrement la tête et brûle de s'élancer à travers les montagnes. Le roi paraît, la tête ceinte d'un

cercle d'or; il domine toute la foule de ses hautes épaules. De jeunes serfs portent de longs épieux et des filets repliés quatre fois sur eux-mêmes; ils tiennent en laisse la meute bruyante des chiens, pleins d'ardeur pour la chasse.

» A la voix du clairon s'ouvrent les portes de la ville; les cors résonnent et la jeunesse impatiente s'élance dans la campagne. C'est alors que, longtemps attendue, la reine, la belle *Luitgarde*, sort de son royal appartement. Son teint a la couleur des roses, et la pourpre a moins d'éclat que sa chevelure; des bandelettes écarlates ceignent ses blanches tempes; des fils d'or retiennent les pans de sa chlamyde, un diadème brille sur sa tête, son cou est orné d'un collier de pierres précieuses et sa robe de lin est couleur de pourpre. Les rangs s'ouvrent, et, menant après elle une suite de belles jeunes filles, elle s'avance entre les grands, sur un cheval au port superbe. Après elle marchent les fils du roi, *Charles* semblable à son père, et *Pépin* qui, sous le nom de son aïeul, renouvelle les exploits de son propre père.

» Avec un grand fracas retentit la voix rauque des cors, les chiens remplissent les airs de leurs aboiements. Bientôt paraît le resplendissant escadron des jeunes filles. *Rotrude* arrive sur un coursier au pied rapide. Dans ses pâles cheveux s'entrelace un bandeau violet que décorent plusieurs rangs de perles; une couronne d'or entoure sa tête; une agrafe attache son riche vêtement. Près d'elle, voici *Bertrade*: sa voix, son cœur viril, tout en elle est l'image de son père. Vient ensuite la blanche *Gisèle*, parée d'une robe de pourpre dont la mauve sauvage forme le souple tissu; ses mains ont la blancheur de l'argent, son front la couleur de l'or. A sa droite, de jeunes cavaliers; à sa gauche une foule confuse de jeunes filles; tout à l'entour bondissent les coursiers frémissants. Puis voici *Rhotheid*; sur sa poitrine, sur son cou, dans ses cheveux, brillent les pierres les plus diverses; un manteau de soie couvre ses blanches épaules, sur son front repose une couronne ornée de perles, une épingle d'or rapproche les deux côtés de sa chlamyde. Cependant arrive *Théodrade*, non moins brillante que ses aînées. De son front gracieux descend une chevelure dont l'or envierait l'éclat; des émeraudes ornent son beau cou. Autour de cette vierge illustre, qui aime à porter le cothurne de Sophocle, s'agite un bataillon pressé de jeunes filles, et derrière elle se déroule un long cortège de grands. Enfin, au dernier rang (mais c'est le sort qui lui a donné cette place) paraît *Hiltrude*; et le sénat ferme la marche.

» La troupe illustre atteint les bords de la rivière. Les chasseurs ont rejoint le roi ; bientôt tombent les chaînes de fer qui retenaient les chiens, et ceux-ci, guidés par leur odorat, se répandent dans la forêt, parcourant en tous sens les plus épais fourrés. Un sanglier fauve est découvert, aussitôt les cavaliers s'élancent dans le bois et suivent la voix des chiens. La bête fuit à travers l'espace, mais enfin, épuisée de fatigue, elle fait tête à ses assaillants, montre aux chiens ses terribles défenses, renverse ou lance en l'air ceux qui la poursuivent. Le roi Charles accourt et, plus prompt que l'oiseau dans son vol, il frappe de son glaive la poitrine du monstre et y plonge son fer glacé. Du haut de la montagne, la famille du roi contemple ce spectacle.

» La chasse continue. Les sangliers tombent en foule sous les coups du prince. Les chasseurs, chargés de dépouilles pesantes, viennent dans une prairie où des tentes dorées sont disposées auprès d'une source abondante, à l'ombre des rameaux entrelacés. Charles offre à ses amis un joyeux festin. Il y convie les vieillards, les hommes faits, les jeunes gens, les chastes jeunes filles et il ordonne de distribuer aux convives des vins généreux. »

Charlemagne au lutrin.

Au temps de Charlemagne, la chapelle était l'un des services les plus importants du palais. Elle comprenait, sous la direction de l'archichapelain, tous les clercs attachés par des fonctions quelconques à la maison impériale. Ces clercs étaient plus ou moins élevés en dignité, plus ou moins instruits ; mais, quels qu'ils fussent, ils devaient tous s'astreindre à suivre les exercices religieux prescrits par l'empereur. Charles, du reste, quand il n'était pas à la guerre, aimait à diriger ces exercices en personne. La nuit, il se levait régulièrement pour les matines et souvent on le voyait paraître au lutrin. Le fait qui peut nous paraître bizarre, ne l'était pas pour ses contemporains. Il faut songer du reste que les chants du lutrin étaient à cette époque les seuls concerts, et que le culte de la musique n'existait que dans le sein de l'Eglise. Si on en croit le moine de Saint-Gall, jamais chef de maîtrise ne dirigea mieux ses choristes que le très glorieux Charles.

« Dans la chapelle impériale, il ne fut jamais besoin de désigner à chacun le passage qu'il devait lire, ni d'en marquer la fin avec de la cire ou avec l'ongle, tous savaient si bien ce qu'ils avaient à lire, que, si on leur disait à l'improviste de commencer, jamais on ne les trouvait en faute. Lui-même, il levait le doigt ou un bâton, ou envoyait quelqu'un aux clercs assis

loin de lui pour désigner celui qu'on voulait faire lire. Il marquait la fin par un son guttural que tous attendaient en suspens, tellement que, soit qu'il fit signe à la fin d'un sens ou à un repos au milieu de la phrase, personne ne reprenait trop haut ou trop bas.

» Le roi faisait ainsi pour que tous les clercs de son palais fussent les plus exercés, quoique tous ne comprissent pas bien ce qu'ils lisaient. Aucun étranger, aucun homme même connu, s'il ne savait bien lire et bien chanter, n'osait se mêler à ces choristes.

» Il arriva un jour que, dans l'un de ses voyages, Charles s'étant rendu à une certaine basilique, un clerc étranger, qui ne connaissait pas les règles établies par ce prince, vint se ranger parmi les choristes. N'ayant rien appris de ce que ceux-ci récitaient, il resta muet et l'esprit éperdu. Le parafoniste vint à lui et, le bâton levé, le menaça de lui en donner sur la tête s'il ne chantait. Le malheureux, ne sachant que faire, se mit à remuer la tête circulairement et à ouvrir les mâchoires fort grandes, pour imiter autant que possible les manières des chantres. Les autres ne pouvaient s'empêcher de rire; mais l'empereur fit semblant de ne pas s'apercevoir des contorsions que faisait cet homme pour se donner l'air de chanter; il attendit avec calme la fin de la messe. Ayant mandé le pauvre diable et plein de pitié pour ses chagrins et ses fatigues, il le consola en lui disant avec bonté : « Brave clerc, je vous remercie de votre » chant et de votre peine; » et lui fit donner une livre pesant d'argent pour soulager sa misère. » (LE MOINE DE SAINT-GALL.)

Il n'en était pas ainsi à l'égard des ignorants qui faisaient profession de s'y connaître. — A certaine fête, comme un jeune parent du roi chantait fort bien Alleluia, le roi dit à un évêque qui se trouvait là : « Il a fort bien chanté, notre clerc! » L'autre sot prenant cela pour une plaisanterie, et ignorant que le clerc fût parent de l'empereur, répondit : « Les rustres en chantent autant à leurs bœufs. » A cette impertinente réponse, l'empereur lui lança un regard terrible dont il tomba foudroyé.

Comment Charlemagne choisissait les évêques.

En vivant ainsi au milieu de ses clercs, l'empereur arrivait à distinguer ceux qui pourraient faire dans la suite de bons évêques et de bons abbés. Ce n'était pas seulement sur la valeur de leur chant qu'il les jugeait, c'était aussi sur leurs qualités et leurs connaissances théologiques. De même qu'il confiait les fonctions de comtes ou d'ambassadeurs aux officiers pa-

latins dont il avait pu apprécier le mérite, Charles confiait les évêchés et les abbayes aux clercs de sa chapelle qu'il en jugeait les plus dignes. C'est ce que nous apprend encore le moine anonyme de Saint-Gall.

« Il y avait un jeune clerc, sorti de l'école du palais, qui, non moins habile à parler qu'à écrire, était devenu clerc de sa chapelle; c'est le nom que les rois donnaient à leur oratoire, à cause de la chape de saint Martin qu'ils portaient dans toutes les guerres pour leur propre défense et la défaite de l'ennemi. — Un jour qu'on annonça au prudent Charles la mort d'un certain évêque, il demanda si le prélat avait envoyé devant lui, dans l'autre monde, quelque chose de ses biens et du fruit de ses travaux. Et comme on lui répondit : « Pas plus de deux livres » d'argent; » notre jeune clerc soupira, et, ne pouvant contenir dans son sein sa vivacité, il laissa, malgré lui, échapper devant le roi cette exclamation : « Pauvre viatique pour un si long » voyage! » Charles, après avoir réfléchi quelques instants, lui dit : « Qu'en penses-tu? Si tu avais cet évêché, ferais-tu de plus » grandes provisions pour cette longue route? » Le clerc, la bouche béante à ces paroles, comme à des raisins de primeur qui lui tombaient d'eux-mêmes, se jeta à ses pieds, et s'écria : « Seigneur, je m'en remets, là-dessus, à la volonté de Dieu et » à votre pouvoir. » Et le roi lui dit : « Tiens-toi sous ce » rideau; tu vas entendre combien tu as de rivaux. » En effet, à la nouvelle de la mort de l'évêque, les gens du palais, toujours à l'affût des malheurs et de la mort d'autrui, s'efforcèrent d'obtenir pour eux la place par les familiers de l'empereur. Mais lui, ferme dans sa résolution, refusait à tout le monde, disant qu'il ne voulait pas manquer de parole à ce jeune homme. — Enfin, la reine, Hildegarde, vint elle-même trouver le roi, afin d'avoir l'évêché pour son propre clerc. Comme il accueillit sa demande de l'air le plus gracieux, disant qu'il ne voulait ni ne pouvait rien lui refuser, mais qu'il ne se pardonnerait pas de tromper le jeune clerc, elle fit comme toutes les femmes, quand elles veulent plier à leur caprice la volonté de leurs maris. Dissimulant sa colère, adoucissant sa grosse voix, elle s'efforçait de fléchir par ses minauderies l'âme inébranlable de l'empereur, lui disant : « Cher prince, mon » seigneur, pourquoi perdre l'évêché aux mains de cet enfant? » Je vous en supplie, mon très doux seigneur, ma gloire et » mon appui, donnez-le plutôt à mon clerc, votre fidèle servi- » teur. » Alors le jeune homme, que Charles avait placé der-

rière le rideau pour écouter les sollicitations de tous les suppliant, s'écria d'un ton lamentable : « Tiens ferme, seigneur » roi, et ne laisse pas arracher de tes mains la puissance que » Dieu t'a confiée. » Alors le prince, ami courageux de la vérité, lui ordonna de se montrer et lui dit : « Reçois cet évêché, » et aie bien soin d'envoyer devant moi et devant toi-même » dans l'autre monde, de plus grandes aumônes et un meilleur » viatique pour ce long voyage dont on ne revient pas. »

» Il y avait dans le palais un pauvre clerc, méprisé de tous et médiocrement lettré. Quoi que fissent ses ennemis, le très pieux Charles n'avait jamais consenti à le chasser. La veille de la Saint-Martin, on annonça à l'empereur la mort d'un évêque. Il fit appeler un de ses clercs également recommandable par sa science et sa noblesse, et lui donna l'évêché. Celui-ci, plein de joie, invita un grand nombre de ses amis à un splendide festin. Endormi dans le vin et la bonne chère, il négligea dans cette sainte nuit d'assister à l'office des vigiles. L'usage était que le maître de chapelle désignât la veille à chacun le répons qu'il devait chanter pendant la nuit. Le futur évêque avait été chargé de ce répons : *Seigneur, si je suis encore nécessaire au peuple.* Comme il était absent, un long silence se fit après la leçon. Les clercs s'exhortaient l'un l'autre à chanter le répons, mais chacun ne savait que le sien. « Enfin, dit » l'empereur, que quelqu'un chante. » Alors le pauvre clerc se mit à chanter le répons. Quand il l'eut terminé, il se mit à chanter d'une voix très harmonieuse l'Oraison dominicale. On voulait l'en empêcher, mais Charles ordonna de le laisser finir. Après les matines, lorsque l'empereur fut rentré dans sa chambre pour se chauffer et se parer en vue de la solennité du jour, il fit appeler ce vieux serviteur qui venait de chanter pour la première fois de sa vie. « Qui donc, lui dit-il, t'a ordonné de » chanter ce répons? — Seigneur, répondit-il en tremblant, » c'est vous qui avez ordonné que quelqu'un chantât. — Fort » bien, dit le roi; cet orgueilleux ne respecte ni Dieu, ni le plus » puissant des amis de Dieu; il n'a pu résister, même pour une » nuit, à l'attrait du plaisir; je lui enlève cet évêché suivant » la volonté divine. Dieu te le donne et je te l'accorde; gou- » verne-le sous l'autorité du pape et des saints canons. »

» Un autre évêque étant mort, Charles lui donna pour successeur un certain jeune homme. Celui-ci, tout content, se préparait à partir; ses valets lui amenèrent, comme il con-

venait à la gravité épiscopale, un cheval qui n'avait rien de fringant et lui préparèrent un escabeau pour se mettre en selle. Indigné qu'on le traitât comme un infirme, il s'élança de terre sur sa bête si lestement, qu'il eut peine à se tenir et à ne pas tomber de côté. Le roi, qui le vit de la balustrade de son palais, le fit appeler et lui dit : « Ami, tu es vif, agile et prompt, et tu » as bon pied; la tranquillité de notre empire est, tu le sais, » sans cesse troublée par une multitude de guerres; nous avons, » par conséquent, besoin dans notre suite d'un clerc tel que » toi. Reste donc pour être le compagnon de nos fatigues, » puisque tu peux monter si lestement à cheval. » (LE MOINE DE SAINT-GALL.)

Les écoles.

« Ce qui affligeait bien souvent Charlemagne, c'était l'ignorance des clercs, et il n'eut rien plus à cœur que d'y porter remède. Il écrivait aux chefs spirituels des évêchés et des monastères qu'ils devaient joindre à la pratique des règles canoniques toutes les études qui contribuent au développement de l'intelligence, et il s'efforçait de leur prouver que le travail de l'esprit ouvre les voies du Ciel comme les mortifications et la prière. « C'est plaie à Dieu, disait-il, que de bien vivre; mais » c'est lui plaie encore que de bien parler. N'est-ce pas le » traiter avec irrévérence, que de réciter ses louanges dans un » discours plein de dissonances barbares? Un langage correct » et pur doit lui marquer bien plus de respect... » (HAURÉAU, *Charlemagne et sa cour.*)

Mais il fallait trouver des maîtres pour enseigner ce langage pur et correct, et ils faisaient complètement défaut en Gaule. En ce temps, l'étude des lettres était mise en oubli aussi bien que celle de la philosophie et de la théologie.

Les marchands de science. — Or, il advint que le hasard amena sur le rivage de la Gaule, avec des marchands bretons, deux Scots d'Hibernie (Irlande), hommes profondément versés dans les lettres profanes et sacrées. Ils n'étaient aucune marchandise; mais chaque jour ils criaient à la foule : « Si » quelqu'un désire de la science, qu'il vienne à nous et en » prenne; nous en vendons. » Ils répétèrent si longtemps cette annonce, que des gens émerveillés ou les croyant fous la firent parvenir aux oreilles du roi. Charles manda sur-le-champ près

de lui les étranges vendeurs d'une marchandise inconnue, les prit en estime, les dota convenablement et mit entre leurs mains la plus brillante jeunesse, les chargeant de l'instruire¹.

Tel est le récit du chroniqueur. Il n'est guère vraisemblable; nous voyons néanmoins, du temps de Charlemagne, plusieurs savants venus d'Irlande, entre lesquels nous pouvons désigner Clément et Dungal; mais l'Italie, l'Espagne et l'Angleterre en fournirent d'autres bien plus illustres : Pierre de Pise, Paul Diacre, Théodulfe, et surtout Alcuin. C'était une bonne fortune pour Charles que d'être parvenu à enrôler Alcuin, car ce savant personnage dirigeait alors la célèbre école d'York qui fournissait des maîtres à Naples, à Bologne, à Rome même. L'empereur, toutefois, n'était pas encore satisfait : « Ah! disait-il un jour, si j'avais seulement autour de moi douze clercs instruits dans toutes les sciences, comme l'étaient Jérôme et Augustin! » C'était se montrer singulièrement exigeant. « Quoi! lui répondit Alcuin, le Créateur n'a pas fait d'autres hommes semblables à ceux-là et vous en voulez une douzaine! »

L'école palatine. — Charles ordonna aux évêques et aux abbés d'ouvrir, près de leurs évêchés et de leurs monastères, des écoles où l'on donnerait gratuitement l'enseignement aux jeunes gens qui voudraient s'instruire dans les lettres², et, pour montrer quelle importance il attachait à ces sortes de fondations, il ouvrit, dans son propre palais, une école dont il confia la direction à l'Irlandais Clément. Il voulut que les grands de sa cour y envoyassent leurs enfants suivre les cours de ce savant maître, à côté des enfants des pauvres gens de son domaine. Il surveillait lui-même leurs progrès, et promettait aux plus laborieux d'en faire un jour des évêques et des abbés. Aux jours

1. Cette historiette, singulièrement amplifiée, devint, au moyen âge, le texte sur lequel se fonda cette tradition, que l'Université de Paris avait été fondée par Charlemagne. Remarquons qu'il n'est nullement question dans ce récit de Paris, qui, à cette époque, n'était pas le siège de la monarchie des Francs. On ne voit pas que Charles, qui visita tant de villes, habita tant de palais, ait jamais séjourné quelques heures à Paris.

2. S'inspirant des instructions de Charlemagne, Théodulfe, évêque d'Orléans, publia, pour son diocèse, le capitulaire suivant : « Si un prêtre veut envoyer à l'école son neveu ou une personne de sa famille, il peut l'envoyer à l'église cathédrale de Sainte-Croix, aux monastères de Saint-Aignan ou dans les autres monastères placés sous notre direction. — Que les prêtres ouvrent des écoles dans les bourgs et les villages. Si quelqu'un des fidèles veut leur envoyer ses enfants pour qu'ils soient instruits dans les lettres, ils ne refuseront pas de les recevoir et de les instruire. Qu'ils ne réclament pour cela aucun salaire, et qu'ils n'acceptent que ce qui leur sera offert de bonne grâce et par amitié. »

d'inspection (c'était l'empereur qui remplissait lui-même les fonctions d'inspecteur¹), malheur à ceux qui étaient pris en flagrant délit de paresse et d'ignorance! « Tournant sur eux un front irrité, tonnait plus qu'il ne parlait », il accablait du poids de sa colère et de son mépris ces mauvais écoliers, qui, presque toujours, étaient des fils de grands seigneurs : « Beaux fils de » grands, délicats et jolis mignons, fiers de votre naissance et » de votre fortune, vous avez négligé mes ordres, et votre » gloire et l'étude des lettres pour vous livrer à la mollesse, au » jeu, à la paresse. Par le roi des cieux, je ne me soucie guère » de votre noblesse et de votre beauté, quelque admiration que » d'autres aient pour vous ; et tenez ceci pour dit, que, si vous » ne réparez pas par un zèle vigilant votre négligence passée, » vous n'obtiendrez jamais rien de Charles. »

Un colloque scolaire. — Les fils de Charlemagne passèrent-ils par l'école du palais? L'histoire n'en dit rien; mais il est certain que, quels que fussent leurs maîtres, ils devaient avoir l'esprit singulièrement aiguë, si l'on en juge par la curieuse conversation que Pépin, alors âgé de quinze ans, eut un jour avec Alcuin.

En voici quelques extraits :

Pépin. Qu'est-ce que l'écriture? — *Alcuin* : La gardienne de l'histoire.

P. Qu'est-ce que la parole? — *A.* L'interprète de l'âme.

P. Qu'est-ce qui donne naissance à la parole? — *A.* La langue.

P. Qu'est-ce que la langue? — *A.* Le fouet de l'air.

P. Qu'est-ce que l'air? — *A.* Le conservateur de la vie.

P. Qu'est-ce que la vie? — *A.* Une jouissance pour les heureux, une douleur pour les misérables, l'attente de la mort.

P. Qu'est-ce que la mort? — *A.* Un événement inévitable, un voyage incertain, un sujet de pleurs pour les vivants, la confirmation des testaments, le larron des hommes.

P. A quoi ressemble l'homme? — *A.* A pomme².

P. Qu'est-ce que l'homme? — *A.* L'esclave de la mort, un voyageur passager, un hôte sans demeure.

P. Comment l'homme est-il placé? — *A.* Comme une lanterne exposée au vent.

P. Qu'est-ce que le sommeil? — *A.* L'image de la mort.

P. Qu'est-ce que le jour? — *A.* Une provocation au travail.

1. Charlemagne allait inspecter jusque dans les églises l'état d'instruction des jeunes catéchumènes. Il entra un jour dans sa chapelle au moment où l'on allait baptiser quelques enfants, il les interrogea et reconnut qu'ils ne savaient pas suffisamment l'*Oraison dominicale* et le *Symbole*. Aussitôt, il interrompit la cérémonie, renvoya les enfants à leurs familles et leur interdit de revenir à la fontaine sacrée tant qu'ils ne seraient pas mieux instruits.

2. Tel est, du moins à peu près, ce jeu de mots du texte : « *Cui similis est homo? — Pomo.* »

P. Et le soleil? — A. La splendeur de l'univers, la beauté du firmament, la grâce de la nature, le distributeur des heures.

P. Qu'est-ce que la terre? — A. La mère de tout ce qui croît, la nourrice de tout ce qui existe, le grenier de la vie, le gouffre qui dévore tout.

P. Qu'est-ce que la mer? — A. Le chemin des audacieux, la frontière de la terre, l'hôtellerie des fleuves, la source des pluies.

P. Maître, je crains d'aller sur mer. — A. Qu'est-ce qui te conduit sur mer? — P. La curiosité. — A. Si tu as peur, je te conduirai partout où tu iras.

P. Qu'est-ce qu'un vaisseau? — A. Une maison errante, une auberge partout, un voyageur qui ne laisse point de traces.

P. Qu'est-ce qui rend douces les choses amères? — A. La faim.

P. De quoi les hommes ne se lassent-ils point? — A. Du gain.

P. Quel est le sommeil de ceux qui sont éveillés? — A. L'espérance.

Après avoir satisfait la curiosité de son élève, Alcuin prend à son tour le rôle d'interrogateur.

A. Quelqu'un qui m'était inconnu a conversé avec moi sans langue et sans voix; il n'était pas auparavant et ne sera pas après; et je ne l'ai entendu ni connu.

P. Un rêve peut-être t'agitait, maître.

A. Précisément. Ecoute encore ceci : j'ai vu les morts engendrer les vivants, et les morts ont été consumés par le souffle du vivant.

P. Le feu est né du frottement des branches, et il a consumé les branches.

A. Il est vrai...

(*Œuvres d'Alcuin*, II, trad. Guizot.)

De tels dialogues étaient assurément plus ingénieux qu'utiles. Ils attestent du moins cette curiosité avide avec laquelle l'esprit jeune et ignorant se portait sur toutes choses.

L'académie palatine. — Les lettrés employés par Charles au conseil, à l'administration, à l'éducation de la jeunesse, formaient une sorte d'académie, dont Alcuin était comme le directeur. Pareille à certaines académies italiennes, où de graves ecclésiastiques s'affublent des noms bucoliques des bergers de Virgile, l'académie carolingienne donnait un nom savant à chacun de ses membres. Charlemagne était appelé *David*; Gisèle, sa sœur, *Lucie*; Gisèle, sa fille, *Délie*; Rothrude, *Colombe*; Luitgarde, *Ava*; Angilbert, *Homère*; Alcuin, *Flaccus*; Théodulfe, *Pindare*; Riculfe, *Damætas*; Eginhard, *Béséléel*; Ricbod, *Macaire*; etc. Nous ne comprenons pas, dit M. Hauréau, toutes les allusions que ces noms renferment. Maîtres et disciples avaient un goût très prononcé pour les jeux d'esprit.

L'académie palatine suivait l'empereur dans toutes ses résidences. Il aimait en effet à prendre part aux discussions des savants et à s'éclairer de leurs lumières. L'amour exclusif que les

académiciens de l'époque professaient pour la langue de Virgile ne l'empêcha pas d'entrevoir l'avenir des langues modernes. Il conçut le projet de soumettre aux lois générales du langage, l'idiome jusqu'alors indiscipliné des Germains : il commença une grammaire franque qui a précédé de plus de huit cents ans les plus anciennes grammaires allemandes. Il ne dédaigna pas les vieux chants nationaux de la Germanie, dont l'*Edda* et les *Nibelungen* nous conservent les débris, et il ordonna de recueillir ces poèmes barbares qui renfermaient à coup sûr plus de vraie poésie que tous les hexamètres de Flaccus-Alcuin et d'Homère-Angilbert. Lui-même cultiva pourtant la poésie latine. On lui attribue plusieurs vers qui nous restent encore. Il en est un qui semble lui appartenir plus certainement, car il s'y est nommé. C'est l'épithaphe du jeune Hugues, l'un de ses fils. On y remarque un solécisme si plein de grâce qu'il semble une condition indispensable de l'idée qu'il exprime :

Hoc tibi, *care* decus, Carolus miserabile carmen
Edidit...

« Nous aimons, dit M. Demogeot ¹, à trouver ce mélange de talent et d'incorrection sous la plume du poète guerrier. Il semble que cette forte pensée, impatiente d'entraves, brise au moindre mouvement les règles trop délicates de la syntaxe et de la prosodie. »

La saint Charlemagne.

« Ce fut sans doute parce que sa canonisation ne paraissait pas régulière, ayant été prononcée par un antipape, que le culte de Charlemagne eut tant de peine à s'établir en France. Louis XI, pourtant, avait prescrit, *sous peine de mort*, d'honorer le jour de la fête de ce grand homme, par la cessation de toute espèce de travail.

» En 1619, le recteur Le Maistre publia un mandement pour la célébration de la fête de saint Charlemagne dans toutes les écoles de l'Université de Paris ; mais le mandement de Le Maistre n'eut pas beaucoup plus de succès que l'édit de Louis XI ;

1. *Histoire de la littérature française*, p. 41, Hachette et C^{ie}.

et, malgré l'attrait du congé qu'il annonçait aux écoliers, les principaux ne le firent exécuter que la première année.

» Ce fut seulement en 1661 que la solennité de la saint Charlemagne prit le caractère d'une véritable institution scolaire; elle passa si avant dans les mœurs de la jeunesse studieuse, qu'après deux siècles, et malgré les révolutions, elle se célèbre encore de nos jours.

» C'était alors Du Boulay¹, qui était recteur, et il était trop bien persuadé que l'Université, dont il s'était constitué l'historien, devait son existence à Charlemagne pour permettre qu'elle négligeât le culte de son fondateur. Par une délibération du 16 décembre 1661, la Faculté des arts rappela à tous les principaux des collèges leurs devoirs envers l'auguste patron de l'école de Paris, et elle leur enjoignit de célébrer annuellement sa fête, le 28 janvier. Pour que nul ne pût à l'avenir prétexter cause d'ignorance, le recteur devait chaque année publier un mandement à l'occasion de cette solennité scolaire.

» Au commencement de l'année 1674, le recteur en exercice, Nicolas Marguerie, informa la Faculté des arts, qu'un maître de la nation de France avait annoncé l'intention de fonder une messe et un panégyrique annuel en l'honneur de Charlemagne; que cent livres de rentes étaient affectées à cette œuvre pie; qu'une indemnité serait payée aux officiers et suppôts de l'Université pour leur assistance à la cérémonie. Le généreux donateur, qui témoignait ainsi sa vénération envers l'auguste patron des études et des lettres, n'était autre qu'Egasse du Boulay, fidèle jusqu'à la fin de sa carrière aux convictions et aux sentiments qu'il avait si souvent exprimés dans ses ouvrages. Son nom ne fut pas prononcé; mais ses offres furent accueillies avec une vive reconnaissance par la Faculté des arts. Il paraît qu'elles ne reçurent pas au dehors un accueil favorable; le bruit se répandit même que l'archevêque de Paris, Mgr de Harlay, n'autoriserait pas la fondation projetée. Une requête de la Faculté des arts, appuyée d'une démarche personnelle du recteur auprès du prélat, leva heureusement ces difficultés. Le 28 janvier, la fête de saint Charlemagne, qui tombait ce jour-là un dimanche, fut célébrée avec une pompe inaccoutumée. Le recteur et les procu-

1. Du Boulay (César Egasse) 1610 à 1678, a écrit en latin une immense *Histoire de l'Université*. 6 vol. in-f°. C'est un ouvrage de haute érudition qui fait encore autorité.

reurs, en costume de cérémonie, se rendirent à neuf heures dans la chapelle du collège de Navarre. Egasse du Boulay officiait lui-même, en qualité de doyen de la tribu de Tours. La messe terminée, maître Belleville, régent de rhétorique au collège d'Harcourt, monta en chaire, et prononça le panégyrique du roi des Francs. Le lendemain, une journée entière de congé fut accordée aux écoliers. » (JOURDAIN¹, *Histoire de l'Université de Paris*; Paris, Hachette, in-f^o.)

3^o BIBLIOGRAPHIE

PRINCIPAUX RECUEILS. — 1^o *Recueil des historiens des Gaules*, t. V. (*Annales Laurissenses*, Eginhard, le Moine de Saint-Gall, *Chroniques de Saint-Denis*, *Extraits de vies de saints*. *Lettres de saint Boniface*. *Codex Carolinus*. *Correspondance de Charlemagne avec les papes*, avec Alcuin, etc. *Capitulaires*, *Diplômes de Pépin et Charlemagne*.)

2^o *Collection Guizot*, t. III. (Eginhard, le Moine de Saint-Gall, etc.)

3^o *Monumenta Germaniæ*, t. I et II.

ÉCRIVAINS ORIGINAUX. — Outre les écrivains qui figurent dans les recueils, voy. le *Liber pontificalis*. — Hincmar, *De Ordine Palatii* (édition Prou, 1885). — *La Chanson de Roland*, édit. Gautier.

LIVRES. — Lehuërou, *Hist. des inst. carolingiennes*, 1843. — Vétault, *Hist. de Charlemagne*, 1876. — F. de Coulanges, *Le Gouvernement de Charlemagne*, 1876 (*Revue des Deux-Mondes*, 1^{er} janv.). — Hauréau, *Charlemagne et sa cour*, 1868. — J. Zeller, *Hist. d'Allemagne*, t. 1^{er}, 1872. — Lavisso, *Etudes sur l'histoire d'Allemagne* (*Revue des Deux-Mondes*, 15 décembre 1885). — Gaston Paris, *Hist. poétique de Charlemagne*, 1865. — Guizot, *Hist. de la civilisation en France*, t. II.

1. Jourdain (Charles), né à Paris en 1817, enseigna la philosophie pendant plusieurs années, notamment au collège Stanislas. Il passa ensuite, en 1849, au ministère de l'instruction publique comme chef du cabinet du ministre, devint chef de la division de comptabilité, inspecteur général de l'enseignement supérieur, secrétaire général. Il quitta le ministère en 1879. Le 13 décembre 1863, il avait été élu membre de l'Académie des inscriptions en remplacement de Berger de Xivrey. Les principaux ouvrages de M. Jourdain sont : *la Philosophie de saint Thomas*, 2 vol., 1858; *Hist. de l'Université de Paris aux dix-septième et dix-huitième siècles*, 1862-64; *l'Université de Toulouse*; *Documents inédits*, 1863, etc.

CHAPITRE VIII

LES DÉMEMBREMENTS DE L'EMPIRE
CAROLINGIEN. LES NORMANDS EN EUROPE

1° RÉSUMÉ HISTORIQUE

Le premier démembrement. — Il fallait la main puissante de Charlemagne pour maintenir dans l'obéissance tant de pays opposés de mœurs, d'origine et d'intérêts. Aussi, dès qu'il fut mort, son empire se disloqua. Trouvant le fardeau trop lourd pour lui, *Louis le Débonnaire* associa ses fils au gouvernement et leur partagea ses Etats. Ceux-ci, tout d'abord, ne songèrent qu'à le supplanter et plus tard se battirent entre eux pour se disputer sa succession. Le traité de *Verdun* (843) divisa l'empire en trois royaumes distincts : *France, Germanie, Lotharingie*.

1° La *France* d'alors ne s'étendait pas à l'est au delà du Rhône, de la Saône, de la Meuse et de l'Escaut;

2° La *Germanie* comprenait les pays situés à l'ouest du Rhin;

3° Quant à la *Lotharingie*, elle était composée de l'Italie et des contrées comprises entre le Rhin et les Alpes d'une part; le Rhône, la Saône, la Meuse et l'Escaut, de l'autre; c'est-à-dire de la Provence, du Dauphiné, de la Savoie, de la Franche-Comté et de la Suisse, de la Lorraine, de l'Alsace, de la Belgique et de la Hollande.

Charles le Chauve fut roi de France;

Louis le Germanique fut roi de Germanie;

Lothaire fut roi de Lotharingie. En sa qualité d'aîné, il fut autorisé à prendre la couronne impériale.

Tentative de restauration de l'empire carolingien. — Lothaire mourut en 855. Ses fils se partagèrent ses Etats qui formèrent les trois royaumes d'*Italie*, de *Bourgogne* et de *Lorraine*. Ils moururent sans postérité. — Charles le Chauve, qui était un prince très ambitieux, mit la main sur l'*Italie* et la *Bourgogne*, se fit couronner empereur, mais dut partager la Lorraine avec Louis le Germanique. (870) A la mort de ce dernier, il voulut déposséder ses neveux de la Germanie et rétablir, à son profit, l'unité de l'empire. Une grande défaite le força d'ajourner ses projets. Il mourut en 877 dans une expédition en Italie. Avant son départ, il avait promulgué le *capitulaire de Kiersy-sur-Oise*, dans lequel il accordait aux fils des comtes qui mourraient dans la campagne le droit de succéder aux fonctions de leurs pères, sauf confirmation du prince.

Les Normands. — Pendant qu'il visait au rôle de Charlemagne, des pirates danois et norvégiens, qu'on appelait les Normands, insultaient les côtes de France qu'ils trouvaient sans défense, remontaient les fleuves sur leurs *bateaux-dragons* et pénétraient jusque dans le cœur du pays, qu'ils

pillaient sans miséricorde. On leur donna de l'argent pour les engager à partir; c'était le meilleur moyen de les engager à revenir. Il fallut alors leur faire entendre raison, les armes à la main. Ce fut en les combattant que périt l'héroïque *Robert le Fort*, comte d'Angers, tige de la famille des Robertiniens ou Capétiens (866).

L'empire carolingien reconstitué. — *Louis le Bègue*, qui avait succédé à son père Charles le Chauve, laissa trois fils : *Louis III*, *Carloman* et *Charles* (plus tard appelé *le Simple*). Les deux premiers ne firent que passer sur le trône. Quant à Charles, il fut repoussé tout d'abord, à cause de son jeune âge, par les seigneurs français qui lui préférèrent le dernier fils de Louis le Germanique, *Charles le Gros*, déjà roi de Germanie, d'Italie, de Bourgogne et de Lorraine. L'empire de Charlemagne se trouva de nouveau reconstitué.

Démembrement définitif de l'empire. — Mais cet arrière-petit-fils du grand Charles fut un pauvre prince. Il n'osa pas combattre sous les murs de Paris les Normands épuisés par un siège d'une année. Il acheta leur retraite à prix d'argent et leur donna en outre la Bourgogne à ravager. Cette lâcheté indigna les guerriers. Charles fut déposé à la diète de Tribur (887).

Et alors on vit de nouveau l'empire se démembrer. Il forma cette fois sept royaumes : *France*, *Germanie*, *Italie*, *Bourgogne cisjurane*, *Bourgogne transjurane* ou Suisse, *Lorraine* et *Navarre*.

Les Français se donnèrent pour roi le défenseur de Paris, *Eudes*, fils de Robert le Fort; — les Germains élurent le Carolingien Arnulf, neveu de Charles le Gros. — Quant à l'Italie, elle fut disputée par Guy et Béranger, qui, tous deux, descendaient de Charlemagne par les femmes. Les deux rivaux et leurs successeurs s'exterminèrent avec tant d'acharnement, qu'ils laissèrent le champ libre aux rois de Germanie qui prirent pour eux l'Italie et la couronne impériale. Les Carolingiens allemands s'éteignirent en la personne de Louis l'Enfant (914).

Carolingiens et Robertiniens. — En France, Eudes vit les seigneurs, restés fidèles à la famille de Charlemagne, lui opposer *Charles le Simple*. Il en triompha et resta roi. — Quand il mourut, Charles lui succéda; mais il eut à son tour à lutter contre les partisans de la famille d'Eudes. Ceux-ci proclamèrent successivement *Robert 1^{er}*, fils de Robert le Fort, puis son gendre *Raoul*, duc de Bourgogne. Le malheureux Charles finit ses jours en prison. L'acte le plus important de son règne est la cession de la Neustrie maritime aux Normands, province qui devint le duché de *Normandie* (914).

Hugues le Grand, fils du roi Robert 1^{er}, dédaigna la couronne qu'on lui offrait. Il préféra couronner *Louis IV d'Outre-mer*, fils de Charles le Simple. Il savait bien, du reste, qu'il était le maître, puisqu'il possédait Paris et l'Île-de-France, et était le parent ou l'ami des plus puissants seigneurs du royaume. Les Carolingiens, au contraire, étaient réduits au territoire de la ville de Laon et s'étaient compromis, aux yeux du parti français, en recherchant l'appui des rois de Germanie.

Le fils de Hugues le Grand, *Hugues Capet*, hérita de la puissance paternelle. A la mort de *Lothaire*, qui avait régné non sans éclat, il laissa régner son fils *Louis V* (986). Mais ce prince étant mort prématurément (987), il se laissa donner cette couronne que son aïeul avait portée et la fixa dans sa famille qui devait la garder huit cents ans.

2° EXTRAITS ET ANALYSES

Le capitulaire de Kiersy-sur-Oise.

Durant le règne de Charlemagne, les nations semblent se grouper pour faire corps contre la barbarie qui les menace. Le danger passé, les liens se relâchent, tout se décompose, l'empire disparaît et la féodalité prend naissance.

L'empire franc, tel qu'il était constitué au temps de Charlemagne, portait en lui-même les germes du mal qui devait l'emporter. N'ayant pas les ressources financières de nos Etats modernes, l'empereur avait dû laisser subsister dans son gouvernement une partie des errements des régimes précédents. Ne pouvant, dans ce temps de violence, assurer à tous indistinctement la protection de l'Etat, il avait laissé les humbles se choisir des seigneurs, c'est-à-dire des protecteurs. Ne pouvant payer ses agents en argent, il avait continué, selon l'usage, de les payer en concessions de terres dites *bénéfices*.

Ces concessions étaient limitées, en principe, à la vie du donateur et à celle du donataire: elles étaient révocables si le bénéficiaire cessait de remplir le service auquel il s'était engagé. Il était bien dur pour un homme qui avait joui, sa vie durant, de revenus considérables, de songer qu'à sa mort tous ses biens pourraient être attribués à d'autres qu'à ses enfants. Les bénéficiaires n'eurent dès lors d'autre pensée que de transmettre leurs charges à leurs fils, afin que ceux-ci pussent jouir de leurs bénéfices. Les rois, de leur côté, croyant qu'il était de leur intérêt de maintenir une fonction publique dans une famille qui les avait toujours bien servis, confirmaient volontiers au fils les honneurs du père. Mais bientôt les bénéficiaires voulurent voir un droit dans ce qui n'était qu'une faveur. Pour se faire concéder ce droit, ils en vinrent à marchander leurs services au prince. On a dit que Charles le Chauve avait dû capituler avec eux et leur accorder, par le capitulaire de Kiersy-sur-Oise, l'hérédité des charges et des offices. Il n'en est rien. En promulguant cet édit, Charles essayait de réagir contre un état de choses qu'il jugeait préjudiciable à la royauté. C'est une erreur grossière que de voir dans le capitulaire de Kiersy la charte constitutive de la féodalité. La féodalité s'est constituée ailleurs qu'en France. Ce régime se trouve chez les Saxons, les Bavares, les Hongrois. Faut-il l'attribuer hors de France, comme en France, à l'influence décisive de ce capitulaire? C'est impossible. — Ou bien faut-il l'attribuer dans ces pays à une charte analogue à l'édit de Kiersy? Comment alors se fait-il que cet acte seul ait subsisté, tandis que ceux qui constituaient la féodalité dans les pays étrangers aient si complètement disparu qu'on n'en trouve nulle part aucune mention?

Autre question. — Un acte aussi important que l'abdication de la monarchie carolingienne eût nécessairement frappé les contemporains. Ce qu'il y a de bizarre, c'est qu'ils ne semblent pas avoir compris l'importance du capitulaire de Kiersy, sauf l'archevêque Hincmar. Aucun des chroniqueurs ou annalistes de Gaule ou de Germanie ne daigne en parler.

Si les contemporains de Charles le Chauve ont eu du capitulaire de Kiersy une idée si différente de la nôtre, ne serait-ce pas que nous nous

serions trompés dans son interprétation? Revoyons donc le texte même de l'édit de Kiersy.

Tel qu'il nous a été conservé, le capitulaire, éclairé par d'autres documents de la même époque, renferme en lui-même sa propre histoire.

Au mois de juin 877, Charles faisait ses préparatifs pour une grande expédition en Italie. — C'était sur la prière du pape Jean VIII qu'il l'entreprenait, car, s'il n'eût consulté que ses intérêts, il serait resté en France où il redoutait une révolte de ses principaux seigneurs. Il était donc tout naturel qu'avant de partir il prit ses précautions pour assurer l'ordre dans ses Etats pendant son absence et transmettre à son fils Louis son autorité aussi complète que possible. Il rédigea donc, sous forme de capitulaire, un plan de gouvernement, un programme d'administration qu'il crut devoir, à la façon des rois ses prédécesseurs, soumettre à son baronnage.

Le 12 juin 877, les grands, convoqués à Kiersy, dans le palais même de l'empereur, se trouvaient répartis dans des chambres de délibérations différentes, les évêques et les abbés dans les unes, les seigneurs laïques dans les autres. Charles leur fit parvenir les articles du capitulaire qu'il avait composés « avec l'aide de Dieu ». Les grands approuvèrent les deux premiers sans difficulté; mais ils évitèrent de se prononcer sur les autres. L'article 9 lui-même, celui-là qui réglait, comme on le croit, l'hérédité des fiefs et des offices, n'eut pas plus de succès que les autres. Là encore les grands marquèrent leur parti pris de ne pas répondre catégoriquement, et la discussion des articles dut être abandonnée.

L'empereur résolut alors de se passer de leur approbation. Il modifia quelques-uns des articles dans le sens qu'on paraissait désirer et promulgua le capitulaire en vertu de sa toute-puissance législative. La lecture en fut faite par le chancelier Gauzlin, devant l'assemblée générale du peuple, le 14 juin 877.

Examinons maintenant ce qu'était exactement cet article 9 qui, au dire des historiens, « confirmait la déchéance du pouvoir royal. »

« Si un comte meurt dont le fils soit avec nous, que notre fils, assisté de ses fidèles, prenne parmi les proches et les amis du défunt, un administrateur chargé de veiller, avec les officiers du comté et l'évêque, à l'entretien de ce comté, jusqu'à ce que nous ayons eu connaissance du fait. — Si ce comte a un fils en bas âge, que cet enfant, assisté des officiers du comté et de l'évêque dans le diocèse où il demeure, veille sur le comté, jusqu'à ce que nous en soyons informés. — S'il n'a pas laissé de fils, notre fils et nos autres fidèles désigneront un administrateur qui gouvernera le comté avec les officiers et l'évêque jusqu'à ce que nous puissions en disposer. Et que personne n'aille s'irriter si nous donnons, d'après notre bon plaisir, le comté à d'autres qu'à cet administrateur provisoire. On prendra les mêmes mesures à l'égard de nos vassaux, et les évêques — c'est notre volonté expresse — ainsi que les abbés et les comtes, tous nos fidèles en un mot, les prendront également à l'égard de leurs vassaux. »

Le terme d'hérédité n'a pas été prononcé dans cet article. Il est vrai que le roi laisse entendre la chose, surtout dans les articles 3 et 4 lus par Gauzlin dans l'assemblée générale. — « Si le comte qui meurt laisse un fils en bas âge, que ce fils, avec les officiers du comté et l'évêque du diocèse duquel est le comté, l'administrent jusqu'à ce que nous ayons eu connaissance de la mort du comte, et que le fils ait reçu les bénéfices de son père par un acte de notre volonté. » Ce dernier membre de phrase est une addition très favorable à la transmission héréditaire des bénéfices dans les familles des comtes.

On ne peut donc contester que, dans son capitulaire, l'empereur semble reconnaître implicitement l'hérédité des offices et bénéfices. Mais, en y regardant de près, on voit bien vite comment, tout en faisant une concession, le prince a réservé son autorité. C'est à dessein qu'il a réuni dans chaque phrase des expressions comme celles-ci : *Jusqu'à ce que nous ayons connaissance du fait, — jusqu'à ce que nous en soyons informés, — jusqu'à ce que nous puissions en disposer, — que personne n'aille s'irriter si nous donnons, d'après notre bon plaisir, le comté à un autre*, etc. Il veut être mis au courant de tous les changements qui se produiront dans la propriété pendant son absence, pour intervenir à son gré. Les fameuses additions de l'article 3, si favorables en apparence au principe de l'hérédité sans condition, renferment cependant une condition, et une condition très grave, la concession, la permission royale.

Remarquons, du reste — que ce qui est très important — que ce n'est pas indistinctement à tous les seigneurs qu'il applique le bénéfice de l'hérédité, c'est à ceux-là seulement *qui sont avec lui*, qui font partie de l'expédition¹. Charles n'ignore pas que le seul moyen de décider les grands à le suivre au delà des Alpes, c'est de les garantir contre toutes les éventualités qui pourront se produire pendant la campagne, c'est de maintenir dans le royaume le *statu quo* provisoire, au profit des absents. Les bénéfices, vacants par la mort des bénéficiaires, seront confiés à des administrateurs provisoires, jusqu'au retour du roi, qui promet d'en disposer en faveur de la famille du bénéficiaire : dans le cas où il ne reviendrait pas, il ne faut pas que les modifications qui se produiront nécessairement dans la condition des personnes et des terres se fassent exclusivement au profit des amis de son successeur.

En somme, l'édit de 877 n'a pas le caractère général qu'on s'est plu à lui attribuer. C'est une œuvre de circonstance. Ce n'est pas non plus l'œuvre d'une royauté qui désarme, d'un empereur faible et aveugle, c'est l'acte d'une royauté qui se défend.

Avant cet édit, l'hérédité des bénéfices et des offices existait presque partout, sinon en droit, du moins en fait. Après cet édit, le roi conserve en théorie le droit de reprendre ce qu'il a donné et il l'exerce le plus souvent qu'il peut.

L'édit de Kiersy ne marque donc pas, comme on l'a dit, *une date* dans notre histoire². Il faut que les auteurs de précis en fassent leur deuil; celle de 877 était pourtant si commode pour fixer le point de départ de la féodalité³!

1. Il le répète encore dans l'article 3, lu par Gauzlin, *ut filium illius qui nobiscum erit de honoribus illius honoremus*.

2. Pas plus que le traité d'Andelot de 587, que la plupart des auteurs de précis présentent comme une des chartes constitutives de la féodalité, parce que, suivant eux, il aurait reconnu aux grands l'hérédité de leurs bénéfices. Il n'y a rien de semblable dans le traité d'Andelot, dont le texte nous a été intégralement conservé par Grégoire de Tours. Il s'agit tout simplement de deux rois qui se font de part et d'autre des restitutions de villes et de leudes. Cf. F. DE COULANGES, *la Monarchie franque*, p. 602.

3. D'après le savant ouvrage de M. Emile Bourgeois, professeur d'histoire à la Faculté des lettres de Lyon : *Le Capitulaire de Kiersy-sur-Oise, étude sur l'état et le régime politique de la société carolingienne à la fin du neuvième siècle, d'après la législation de Charles le Chauve*. 1 vol. in-8°, Hachette et C^{ie}, 1835.

Les Normands.

Charles le Chauve n'a pas été flatté par les historiens. La plupart sont d'accord à dire qu'il fut faible et incapable. Le texte du capitulaire de Kiersy nous le montre sous un jour plus favorable ; c'est au contraire un prince prudent et jaloux de son autorité. Le malheur de Charles fut d'avoir été ambitieux. Il voulut rétablir à son profit l'unité de l'empire, alors qu'il n'était pas encore solidement établi dans ses Etats, et il sacrifia ainsi à des projets chimériques la sécurité de la France, laissant le champ libre aux seigneurs et aux Normands.

Si les Normands étaient devenus un danger pour l'empire, c'était que Louis le Pieux avait tout fait pour les y attirer. Au lieu de les combattre, dès qu'ils s'étaient montrés, il avait entrepris de les convertir, et, pour mieux les gagner au christianisme, il s'était fait un plaisir de leur laisser entrevoir les richesses des pays chrétiens. Quand le roi Harald Klak (appelé aussi Hérold ou Hériolt), chassé du Jutland par ses sujets, fut venu le trouver dans sa résidence d'Ingelheim, il fit tant par ses promesses que celui-ci consentit à recevoir le baptême.

Au sortir de la cuve baptismale, Harald fut revêtu d'une chlamyde de pourpre ; on lui ceignit l'épée des Césars, on lui jeta sur les épaules un manteau d'or, on lui chaussa des brodequins d'or, et on lui posa une couronne sur la tête. Sa femme fut parée par l'impératrice d'une tunique brodée, toute constellée de pierreries et de bijoux précieux. Son fils et ses fidèles reçurent aussi des vêtements, dignes de la munificence du grand roi des Francs.

A la cathédrale, les barbares purent se croire transportés au paradis, quand ils entendirent les chœurs des clercs du palais et qu'ils contemplèrent les richesses de la basilique et la splendeur du cortège impérial. Leur admiration se changea en joie quand ils furent admis dans la salle du banquet. Ils durent trouver étrange l'usage des lits de table sur lesquels vinrent s'étendre Louis, la belle Judith, Lothaire et leur roi lui-même ; mais ils furent ravis de l'abondance des mets, et du service de la table, du nombre des officiers, ainsi que de la beauté des enfants qui servaient les princes. « Ce jour, disait le poète Ermold le Noir¹,

1. On ne sait rien sur ce poète qui a écrit en vers latins une histoire incomplète .

ce jour si heureux à juste titre pour les Francs et les Danois régénérés par le baptême, sera pour eux dans la suite l'objet de fêtes qui en rappelleront la mémoire. » Le poète était mauvais prophète. Les barbares devaient moins se souvenir de leur baptême que des richesses étalées sous leurs yeux.

A la nouvelle qu'Harald et ses compagnons avaient été si bien traités, les Danois vinrent en foule demander le baptême. Ils se faisaient baptiser pour avoir des habits. On n'en pouvait trouver assez pour tous les néophytes qui se présentaient. Il arriva un jour qu'on manqua de tuniques de lin. On donna à l'un d'eux une mauvaise chemise mal cousue. Il la regarda avec mépris et dit à l'empereur : « J'ai déjà été lavé ici vingt fois et toujours vêtu de beau lin blanc comme la neige : un pareil sac est-il fait pour un guerrier ou pour un gardeur de pourceaux ? Si je n'avais pas peur d'aller tout nu, maintenant que je n'ai plus mes habits, je laisserais là ton manteau et ton Christ. »

Mais les Danois ne se contentèrent bientôt plus de tuniques. Sous Charles le Chauve, voyant le pays sans défense, ils comprirent qu'ils gagneraient beaucoup plus à se faire pirates qu'à se faire chrétiens, et ils se répandirent dans le royaume, ruinant si complètement les villes et les campagnes, qu'on faisait des lieues entières « sans voir la fumée d'un toit, sans entendre aboyer un chien ».

Fort peu nombreux à l'origine, les Normands s'étaient recrutés, dans leurs courses à travers le pays, de tout ce qu'il y avait de vicieux et de pervers dans la société. C'est ainsi qu'ils avaient trouvé dans le diocèse de Troyes ce fameux Hasting qui devait devenir l'un de leurs principaux chefs.

A propos d'Hasting. — « Au commencement du neuvième siècle, dit Raoul Glaber, naquit, près de Troyes, dans la dernière classe des paysans un homme nommé Hasting. Il était d'un village nommé Tranquille¹, à trois milles de la ville; il était robuste de corps et d'un esprit pervers. L'orgueil lui inspira, dans sa jeunesse, du mépris pour la pauvreté de ses parents; et, cédant à son ambition, il s'exila volontairement de

de Louis le Pieux et de sa femme Judith. On a dit que, relégué à Strasbourg, on ne sait pour quelle faute, il tâchait d'obtenir sa grâce de l'empereur en faisant son panégyrique.

1. *Tranquille* s'appelle aujourd'hui Trancault-le-Repos (arr. de Nogent-sur-Seine). Ce village n'est pas à trois milles de Troyes, mais à 51 kilom. — Raoul Glaber, qui était Bourguignon, est excusable de s'être trompé sur la distance.

son pays. Il parvint à s'enfuir chez les Normands. Là, il commença par se mettre au service de ceux qui se vouaient à un brigandage continu pour procurer des vivres au reste de la nation et qu'on appelait la flotte (*flotta*) ».

Dudon, doyen de Saint-Quentin¹, dit aussi qu'Hasting était né en France. « La nation française fut horriblement foulée par Hasting qui était pourtant né français (*Astingo francigena*). »

Il peut sembler étrange que le plus terrible des rois de mer ait été un Français. Le fait pourtant n'a rien d'impossible. Les Normands devaient être, à l'origine, fort peu nombreux. Tout fugitif, tout bandit, tout serf courageux était le bienvenu parmi eux. Outre qu'ils se recrutaient de compagnons robustes et hardis, ils acquéraient des interprètes et des guides qui devaient les conduire sûrement au cœur du pays.

« Les rivières, dit Grosley, qui portent aujourd'hui l'abondance dans l'intérieur de la France, y portaient alors la désolation et une guerre sans relâche. Le Rhin, l'Escaut, la Somme, la Seine, la Loire, la Garonne, le Rhône même, avaient leurs Hastings, qui, y ayant pris des établissements fixes, et se donnant la main au besoin, jouissaient paisiblement du fruit de leurs rapines. Dans les divers départements, sous lesquels ils s'étaient partagé la France, leur service, moitié piraterie, moitié finance, se faisait en partie par les Français eux-mêmes, qui entraient avec eux en société tacite, ou qui prenaient ouvertement de l'emploi chez eux. Ils étaient en compte ouvert avec la plupart des grands seigneurs, qui se servaient d'eux soit dans leurs querelles particulières, soit pour rançonner leurs vassaux. Le besoin de vivre, le désir de faire fortune, de s'avancer, de parvenir sans talent et sans travail, l'amour de gains criminels, mais faciles, l'exemple d'Hasting parvenu de l'état le plus vil à un des premiers postes, jetaient dans le métier une foule d'aventuriers, qui aimaient mieux se faire Normands, que cordonniers, maçons, manœuvres ou bergers. D'autres prenaient de l'emploi parmi eux, pour être à couvert du pillage; car alors, en France, il n'y avait pas de milieu : il fallait ou piller ou être pillé. »

Les vieilles chroniques sont remplies des tristes exploits d'Hasting. De 845 à 883, c'est-à-dire pendant trente-huit ans, il ne cesse de promener sur la France la flamme et le fer. On le

1. Dudon, doyen de Saint-Quentin, a écrit, au commencement du onzième siècle, une histoire des Normands jusqu'en 996.

voit sur les bords de la Loire, sur les bords de la Seine, sur les bords du Rhône, en Italie où il prend Luna pour Rome; il saccage la Bretagne, l'Anjou, le Poitou, la Touraine, se joue des généraux de Charles le Chauve, tue le plus brave d'entre eux, Robert le Fort, obtient du roi Charles le Gros le comté de Chartres, s'y repose, puis fatigué de son inaction reprend sa vie d'aventures. On ne sait ni où, ni quand il mourut.

Il avait disparu depuis longtemps, qu'on croyait le voir encore. Une chronique du dixième siècle nous le montre ravageant la Bourgogne et se faisant battre par le duc Richard en 911. Il aurait eu alors près de cent ans. — Quelque temps après, on le signale en Champagne dans les environs de Montier-en-Der. Les religieux de ce monastère se sauvent, emportant avec eux les ossements de saint Berchaire leur fondateur.

Vers le milieu du dixième siècle, il n'est pas encore mort. Un chroniqueur du douzième siècle le fait reparaître sous les murs de Paris, à la tête d'une nombreuse troupe de Normands. Il le nomme Haustuin et, pour en finir avec lui, il le fait tuer par le comte d'Anjou Geoffroi Grise-Gonelle.

Haustuïn n'est qu'une des nombreuses variantes du mot Hasting. Le nom du terrible pirate est écrit tour à tour par les auteurs qui ont parlé de lui : *Hastingus*, *Alstingus*, *Alstagnus*, *Hastencus*, *Huastem*. A ces variantes la chronique de Fleury ajoute qu'il s'appelait *Gurmundus*, *verso nomine*, soit que ce fût son nom français et qu'il l'eût changé en celui de Hasting en se faisant pirate, soit qu'appelé Hasting en France, les Danois l'eussent nommé Gurmund. Le nom d'Hasting s'était étendu aux Danois qu'il commandait. Une charte de 1075, citée dans le Glossaire de Ducange, rappelle avec horreur et exécration les déprédations *barbarorum et impiorum Hastingorum*. Une autre charte de Siméon de Durham les appelait *Heastingenses*.

Le rival de Robert le Fort n'était donc pas seul à porter le nom d'Hasting; son nom était devenu comme un mot générique. Peut-être les exploits qu'on lui attribue appartiennent-ils à des Hastings différents. Quoi qu'il en soit, il en porte à lui seul toute la peine devant la postérité.

Il ne reste plus qu'à placer ici, en forme d'épithaphe, les vers que l'indignation dictait dans le dixième siècle à Dudon, doyen de Saint-Quentin :

Hic sacer atque ferox, nimium crudelis et atrox,
Pestifer, infestus, torvus, trux, flagitiosus,

Pestifer inconstansque, procax, ventosus et exlex,
 Lætifer, immitis, præcautus. ubique rebellis,
 Proditor inventorque mali, duplex, simulator,
 Impius et timidus, pellax, deceptor et audax,
 Furcifer, infestus, infrenus, litigiosus,
 Pestiferique mali augmentum, doli incrementum,
 Non atramento, verum carbone notandus ;
 Et tanto scelere ante alios immanior omnes,
 Quantus ad astrigerum tendit suspectus Olympum¹.
 (D'après les *Ephémérides* de Grosley².)

Coup d'œil sur la poésie scandinave.

Nos anciens chroniqueurs n'ont guère fait que nous raconter les ravages des Normands ; ils ne nous fournissent que peu de détails sur leurs mœurs, leurs croyances, leurs institutions, l'état de leur civilisation. Si nous voulons en savoir plus qu'ils n'en disent, nous sommes obligés de le demander à des sources scandinaves, particulièrement aux *Eddas*.

Eddas et Sagas. — Les *Eddas* sont des recueils de traditions mythologiques et de vieilles *sagas* ou chants héroïques. On possède deux *Eddas*. La plus ancienne ou *Edda poétique* est attribuée à un prêtre islandais, Sæmund Sigfuson, qui vivait cinquante ans après l'introduction du christianisme en Islande. Son intention était peut-être de conserver les derniers restes de la tradition nationale prête à s'éteindre. — L'autre *Edda* ou *Edda prosaïque* fut composée, encore en Islande, par le grammairien Snorre Sturleson, vers les années 1215 et 1222. C'est un traité de mythologie et de science poétique à l'usage des jeunes gens désireux de pousser leurs études vers la poésie. Elle comprend trois parties : 1° les légendes, 2° le vocabulaire poétique, 3° la prosodie scandinave. La première partie est un commentaire très précieux des mythes scandinaves, souvent si obscurs.

On a recueilli depuis la publication des *Eddas* beaucoup de

1. Ces vers sont un amas d'épithètes odieuses, terminées par cette hyperbole : « Il y a moins de distance entre l'œil et le ciel, — qu'entre le plus scélérat et le plus criminel. »

2. Grosley (Pierre-Jean), né à Troyes (1718-1785), membre de l'Académie des inscriptions et belles-lettres, fut célèbre au dix-huitième siècle par sa science et l'originalité de son esprit. Il confondait tous les genres, mêlait le gai au sérieux, le grave au badin ; ce qui scandalisait fort ses graves confrères de l'Académie, qui n'osaient pas insérer dans leurs mémoires ses dissertations moitié érudites, moitié plaisantes. Sainte-Beuve a fait l'éloge de son esprit (*l'Esprit de malice au bon vieux temps*).

sagas qui ne figuraient pas dans ces recueils. Les sagas étaient l'œuvre des *Scaldes*, sortes de poètes ambulants comme les rhapsodes de l'ancienne Grèce et les ménestrels de la vieille France. Bien qu'ils ne fussent pas sacrés comme l'étaient les bardes, les scaldes étaient partout bien accueillis. Lorsqu'ils avaient su plaire aux rois, ceux-ci n'hésitaient pas à leur faire don de l'anneau d'or et de l'épée ciselée. Thorsteinn, s'étant rendu près d'Harald, roi de Norvège, lui raconta une histoire qui dura trois jours. Le prince lui ayant demandé où il l'avait apprise : « Dans mon pays, répondit-il, je vais chaque année à l'Alting, et je recueille les récits de notre célèbre Haldor. »

Beaucoup de Sagas se sont conservées par la tradition dans les familles islandaises. Dans l'étroite cabane que chacune d'elles occupe, tous les membres se livrent à leur travail, autour de la lampe alimentée par l'huile de baleine, tandis que le père, assis près de la lumière, se met à lire les sagas, en les accompagnant d'explications pour les jeunes gens et les serviteurs. Les parois des maisons, les ciselures sur bois, les dessins des tapisseries reproduisent les scènes et les vers des sagas qui sont ainsi conservées et répandues de mille manières. Lorsque la société royale de Copenhague songea à réunir ces derniers fragments de la tradition septentrionale, elle n'eut pas à chercher d'autres collaborateurs que les paysans islandais.

Ce que racontent les Sagas. — Les Sagas ont généralement un caractère héroïque ; mais on y chercherait vainement des fées bienveillantes, de ces assauts de courtoisie dans les tournois, dont nos romans de chevalerie sont remplis. Ce ne sont que tableaux de batailles, que scènes de carnage. Le merveilleux consiste pour les scaldes dans des récits, tantôt de combattants qui agitent huit bras armés, tantôt de géants qu'un seul cheval saurait porter, tantôt de boucliers forgés par les nains, tantôt d'épées qui tranchent l'acier comme de la toile. Les scaldes aiment surtout à chanter les braves s'élançant sur la mer, courant au butin et au carnage. Si ceux-ci succombent, le poète les fait entrer au Walhalla, le paradis des Scandinaves. Voici comment y fut reçu Haquin, fils d'Harald, tombé sur le champ de bataille.

« Allons, dit la Walkyrie au héros, poussons nos chevaux au travers de ces mondes tapissés de verdure qui sont la demeure des dieux. Allons annoncer à Odin qu'un roi va le visiter dans son palais. » Odin apprend cette nouvelle, il dit : « Hermode

et Brage, allez au-devant du roi ; un roi renommé par sa vaillance arrive aujourd'hui dans ce palais. » Enfin le roi Haquin s'approche, et, sortant du combat, il est encore dégouttant de sang. A la vue d'Odin, il s'écrie : « Ah ! que ce dieu me paraît sévère et terrible ! » Le dieu Brage répond : « Venez, vous qui fûtes l'effroi des plus illustres, venez vous réunir à vos huit frères : les héros qui habitent ici seront en paix avec vous, et vous vous abreuverez de bière dans la compagnie des immortels. » Mais le prince valeureux s'écrie : « Je veux toujours garder mon armure ; il faut qu'un guerrier conserve avec soin sa cuirasse et son casque, et il est dangereux de quitter sa lance un instant. »

Un paysan passe près d'une caverne où est enseveli Gunnar. Il entend du bruit, voit une lumière filtrer à travers les blocs de pierre. Il va chercher le fils du héros et tous deux voient entre quatre lumières, le défunt, couché avec ses armes, qui répète son chant de mort, comme Lodbrog dans la fosse des serpents.

Asmundr lutte avec un adversaire qu'il parvient à terrasser. Le tenant sous lui, il lui dit : « Je ne puis te tuer parce que je n'ai pas mon épée. Me promets-tu de m'attendre ? je vais la chercher. — Je te le promets, » dit le vaincu. Asmundr part et trouve, à son retour, son rival encore étendu sur le sol, attendant tranquillement la mort.

Asmundr (les noms se ressemblent fort, dans les vieux poèmes scandinaves), aveugle de naissance, vient à l'Alting demander à Litinger satisfaction de la mort de son père. Celui-ci refuse de se battre avec un aveugle. « Que ne puis-je, s'écrie Asmundr, cesser d'être plongé dans l'obscurité, afin de me venger ! » Aussitôt ses yeux acquièrent la faculté de voir. « Gloire à Dieu, dit-il, je comprends ce qu'il attend de moi. » Il saisit sa hache, tombe sur son ennemi, le tue et, sa vengeance accomplie, sent ses yeux se fermer, couverts d'une éternelle obscurité.

Les femmes elles-mêmes respirent la vengeance et la fierté ; elles encouragent leurs frères au combat ; parfois elles combattent comme les guerriers. Tornbiorg, fille d'un roi de Suède, obtient de son père le gouvernement d'une province, elle prend un nom d'homme, combat avec tous les champions qui demandent sa main et, après les avoir vaincus, les fait tuer ou mutiler ; enfin il en est un qui parvient à triompher d'elle. Elle va trouver son père et, déposant ses armes à ses pieds, elle lui dit : « Je vous rends le pouvoir que vous m'avez confié ; je renonce

à la gloire à laquelle j'aspirais et je redeviens femme. » (D'après CANTU¹, *Histoire universelle*, t. IX; Paris, in-8°, Didot.)

On retrouve des traits de ce genre dans la grande épopée des Allemands, les *Nibelungen*. Une étude attentive ferait découvrir dans les sagas beaucoup des légendes que répète encore l'Europe moderne, et quelquefois un lointain écho des traditions de l'antiquité. Dans l'histoire de Véland le forgeron, citée par Geffroy, dans son intéressante *Histoire des Etats scandinaves*², on retrouve à la fois le mythe grec de Dédale et le type primitif de Guillaume Tell, libérateur de la Suisse. Voici le résumé de cette légende.

Le forgeron Véland. — « Véland, fils du géant Vade, avait appris à travailler le fer dans la caverne de deux nains, plus savants que tous les hommes. Après avoir passé douze mois chez eux, Véland, craignant d'être tué par les deux nains, les égorgea, prit leurs outils et leurs trésors, les cacha dans un tronc d'arbre qu'il avait creusé et s'embarqua lui-même dans cette frêle embarcation, qu'un fleuve entraîna vers la mer et les côtes du Jutland. Là arrêté par les filets du roi Nidung, il entra à son service. Son emploi, dans le palais, fut de prendre soin des trois couteaux qu'il plaçait devant la table du roi. Un jour, en lavant ces couteaux dans la mer, il en laissa tomber un dans les flots. Il en fabriqua aussitôt un autre semblable qui, au grand étonnement du roi, coupa non seulement le pain, mais encore la table. Le roi voulut savoir qui l'avait fait, et Véland avoua ce qui s'était passé. Le forgeron du roi conçut alors de la jalousie contre Véland et prétendit faire d'aussi bonnes armes que lui : « Fabrique une épée, lui dit-il, la meilleure que tu » pourras; moi je ferai un casque et une cuirasse. Si ton épée » fend mon armure, ma tête sera à toi; mais, si mon armure ré-

1. Cantu (César), historien italien, né à Brivio, dans le Milanais, en 1807, devint professeur à dix-sept ans, embrassa la cause libérale, et se fit, par ses écrits patriotiques, condamner à la prison par la justice autrichienne. Il était déjà célèbre en Italie parmi les écrivains de l'école de Manzoni et de Silvio Pellico, quand, en 1843, il commença à publier son *Histoire universelle* (19 vol., 1843-49), ouvrage considérable, dont on peut critiquer le plan et l'esprit; mais qui est écrit avec chaleur et rempli de faits intéressants. Cantu était de l'école qui, mettant dans la papauté le salut de l'Italie, voulait absorber l'Etat dans l'Eglise, la politique dans la religion. En se plaçant à ce point de vue, Cantu s'exposait à tout ramener au moyen âge et à mal juger l'époque moderne et contemporaine. Cantu a écrit, dans cet esprit, l'*Histoire de la littérature italienne*, 1851; *Hist. des cent dernières années*; *Hist. des Italiens*; les *Hérétiques d'Italie*.

2. Paris, 1 vol. in-12, Hachette.

» siste, tu auras forfait ta vie ; dans douze mois nous ferons l'es-
 » sai. » Le forgeron se mit aussitôt à l'ouvrage. Quant à Véland,
 après avoir laissé passer jusqu'à dix mois, il fabriqua en sept
 jours une épée qui fit l'admiration du roi. Ils allèrent avec cette
 arme sur le bord d'une rivière. Véland fit descendre sur le cou-
 rant un morceau de bois d'un pied d'épaisseur et tint son épée
 au-devant ; le bois, poussé par le courant contre le tranchant,
 se coupa en deux. De retour à sa forge, il brisa cette épée et en
 trois jours en fabriqua une autre, puis l'essaya devant le roi, de
 la même manière que la première fois, contre un morceau de
 bois de deux pieds d'épaisseur, qui fut aussitôt fendu. Véland
 brisa encore cette lame, et en trois heures de temps en fit une
 troisième, incrustée d'or, qu'il essaya contre un morceau de bois
 de trois pieds de longueur et autant d'épaisseur, qui fut coupé
 aussi aisément que les autres. Le roi, charmé de cette épée,
 déclara n'en vouloir jamais d'autre.

» Le jour de l'épreuve arrivé, Amilias, forgeron du roi, re-
 vêtit sa nouvelle armure et sortit. Tous ceux qui le rencon-
 trèrent furent dans l'admiration, et avouèrent qu'on ne pouvait
 voir un plus bel ouvrage. L'armure était formée d'une double
 lame de fer ; le casque était bien poli et très épais. Arrivé sur la
 place, il s'assit sur le siège qui avait été préparé. Le roi vint
 avec tous ses gens ainsi que Véland et l'épreuve commença. Vé-
 land s'approcha, et, touchant le casque d'Amilias du tranchant
 de sa lame, il demanda à son rival, s'il sentait son épée :
 « Frappe de toutes tes forces, lui dit Amilias en riant. » Véland
 appuya le tranchant sur le casque et le coupa ; puis, approchant
 du crâne, il demanda à Amilias s'il sentait quelque chose.
 Celui-ci lui répondit qu'il sentait comme un peu d'eau sur sa
 tête. Alors Véland, poussant sa lame, le pria de se tenir prêt ;
 mais, avant qu'Amilias pût s'y attendre, la lame perça jusqu'à
 la ceinture, et Amilias tomba en deux morceaux de son siège.
 La foule s'écria que le sort d'Amilias était bien une preuve qu'un
 homme est près de sa chute au moment où il s'enorgueillit le
 plus.

» Toutefois l'habileté de Véland lui avait fait des jaloux ; il
 fut calomnié et tua dans une querelle le bailli du roi, qui le
 chassa loin de sa présence et, bientôt, lui fit couper les jarrets et
 les nerfs des pieds, en le contraignant à ne travailler que pour
 lui seul. Véland ne songea plus qu'à la vengeance. Les deux fils
 du roi étant venus le trouver dans sa forge, il les tua, enfouit

leurs cadavres et fit avec leurs crânes des coupes et avec leurs os des salières et autres vases, qu'il garnit artistement d'or et d'argent, et donna le tout au roi qui, ne se doutant de rien, se fit honneur dans ses festins d'aussi rares ornements.

» Véland était vengé, mais il ne doutait pas que le roi ne voulût le faire mourir s'il apprenait sa ruse. Il pria son frère Egil, habile chasseur, de lui procurer des plumes d'oiseaux. Il en fit des ailes et, montant sur le haut de sa maison, il dit à son frère : « Si le roi t'ordonne de tirer une flèche contre moi, » tu viseras cette vessie que j'ai remplie du sang des fils du roi » et que j'ai attachée sous mon bras gauche. » Puis il s'envola sur une tour voisine du palais. Le roi l'aperçut : « Véland, lui » dit-il, es-tu devenu oiseau ? Quel est ton projet ? » — « Seigneur, lui répondit le forgeron, je suis maintenant oiseau et » homme à la fois ; je pars et tu ne me verras plus de la vie. » Tu m'avais fait couper les jarrets, et je m'en suis vengé en » égorgeant tes fils, mais tu trouveras leurs ossements dans les » vases garnis d'or et d'argent dont j'ai orné ta table. » A ces mots, il disparut dans les airs. Le roi dit à Egil : « Tire une » flèche contre lui ; si tu le manques, tu mourras ! » Egil prit son arc, tira, et, la flèche étant venue frapper sous le bras gauche de Véland, le sang tomba à terre. « C'est bien, dit le roi, Vé- » land ne pourra pas aller loin. » Cependant il s'envola jusqu'en Seeland, et s'y construisit une demeure, au milieu d'un bois, pour y passer le reste de ses jours. »

Un précurseur de Guillaume Tell. — « Ce même Egil, frère de Véland, est un des héros de la Wilkina-Saga, et un des types sur lesquels ont été calquées, en partie du moins, les aventures du moderne Guillaume Tell.

» Suivant le récit de la Saga, le roi Nidung, l'ennemi de Véland, ayant entendu vanter l'habileté d'Egil, comme archer, fit placer une pomme sur la tête du fils d'Egil, et lui ordonna de viser ce but. L'archer ne devait lancer qu'une seule flèche, néanmoins il en prit trois, les garnit de plumes, en appuya une sur la corde de l'arc et perça la pomme, de manière que la flèche en enleva une moitié, tandis que l'autre tomba à terre. Ce coup d'adresse, qui est longtemps resté, dit la Saga, dans la mémoire du peuple, excita l'admiration du roi. Cependant le roi Nidung demanda à Egil pourquoi il avait pris trois flèches, quand il ne devait décocher qu'un seul trait : « Monseigneur, répondit Egil, » je vous dirai la vérité. Ces deux flèches vous étaient destinées

» si j'avais eu le malheur de blesser mon enfant. » Le roi ne s'offensa pas de cette réponse, et tous les assistants jugèrent qu'Egil avait parlé en homme de cœur.

» La saga d'Olaf Tryggveson raconte la même histoire avec des détails différents. Le roi Olaf défie à l'arbalète l'habile archer Endride : « Qu'on amène ici, dit-il, l'aimable enfant sur lequel » Endride concentre toutes ses affections ; il nous servira de but » à la distance que je fixerai. » On amène l'enfant. Le roi le fait lier à un pieu, et, ayant demandé une pièce de jeu d'échecs, il ordonne qu'on la mette sur sa tête : « Il s'agit, dit-il, d'abattre » cette figure du haut de la tête de cet enfant, sans le blesser. — » Essayez, si tel est votre bon plaisir, répond Endride ; mais, si » vous atteignez mon fils, je le vengerai ! » Le roi fait alors envelopper le front de l'enfant d'un mouchoir dont les extrémités seront tenues par deux hommes, afin qu'il ne remue pas, quand il entendra le sifflement de la flèche ; puis il se place, fait le signe de la croix, et bénit la pointe de la flèche avant de la décocher. La rougeur se répand sur le visage d'Endride. Le trait vole sous la pièce et l'enlève, mais il a effleuré la peau de la tête qui saigne abondamment. Sans s'émouvoir, le roi invite Endride à tirer à son tour ; mais sa mère et sa sœur viennent l'arrêter en versant des larmes et l'entraînent avec elles. »

3° BIBLIOGRAPHIE

I. PRINCIPAUX RECUEILS. — 1° *Recueil des historiens des Gaules*, t. VI, 781-840 (*Poème d'Ermold le Noir. Vie de Louis le Pieux* par un auteur inconnu. *Chron. de Saint-Denis. Annales d'Eginhard, de Saint-Bertin*, etc. Extraits de vies de saints. *Lettres de Louis le Débonnaire, d'Eginhard, d'Agobard*, etc. *Capitulaires de Louis et de Pépin d'Aquitaine. Diplômes divers*). — T. VII (840-877), (*Chron. de Saint-Denis, Ann. de Saint-Bertin. de Fulde. de Saint-Arnould de Metz. Lettres des papes Benoît III, Nicolas, Adrien II, Jean VIII, de Loup de Ferrières, de Hincmar*, etc. *Lettres et capitulaires de Charles le Chauve*). — T. VIII (877-987), (continuation des *Annales de Saint-Bertin, de Fulde, de Saint-Arnould. Annales de Saint-Waast. Extraits de Flodoard, de Luitprand. Capitulaires de Charles le Chauve*). — T. IX (877-991, *Lettres du pape Jean VIII, de Hincmar et de Gerbert. Capitulaires de Charles le Gros. Diplômes, chroniques, lettres diverses*).

2° *Collection Guizot*, traduction : t. III (*Thégan, Vie de Louis le Débonnaire; L'Astronome, Id; Nithard, Hist. des dissensions des fils de Louis le Débonnaire*). — T. IV (*Ermold le Noir, Ann. de Saint-Bertin, Ann. de Metz*). — T. V (*Flodoard, Hist. de l'église de Reims*). — T. VI (*Abbon, Poème sur le siège de Paris; Flodoard, Chronique; Raoul Glaber, Chronique*, etc.).

3° *Patrologie latine de Migne*. Vol. CXX (*Vie d'Adalard et de Wala*, par Paschase Radbert). — Vol. CXXXII (*Chronique de Reginon*).

II. LIVRES. — Himly, *Wala et Louis le Débonnaire*, 1849. — E. Bourgeois, *le Capitulaire de Kiersy-sur-Oise*, 1885. — Lot, *les Derniers Carolingiens*, 1891. — Mourin, *les Comtes de Paris*, 1888. — Depping, *Hist. des expéditions maritimes des Normands*, 1844.

CHAPITRE IX

LA FÉODALITÉ

1^o RÉSUMÉ HISTORIQUE

Comment périt l'autorité royale. — Les derniers Carolingiens n'étaient rois que de nom. Personne ne voulait leur obéir, pas même leurs principaux agents qui portaient les titres de ducs et de comtes. Un fonctionnaire qui, aujourd'hui, refuserait d'obéir à son chef, serait aussitôt révoqué. Les Carolingiens ne pouvaient révoquer personne. Profitant de leur faiblesse et de leurs embarras, les ducs et les comtes avaient rendu leurs fonctions héréditaires et les transmettaient à leurs enfants, sans qu'aucune autorité supérieure pût s'y opposer. Les officiers qui leur étaient subordonnés avaient fait comme eux, si bien que, du plus petit au plus grand, l'insubordination à l'autorité royale était complète.

La recommandation. — Les plus malheureux, dans ces temps de violence et d'anarchie, avaient été les faibles qui s'étaient vu dépouiller de ce qu'ils possédaient sans avoir pu en appeler, comme au temps de Charlemagne, aux *missi dominici* et au souverain. Ceux qui avaient échappé à la rapacité des puissants du jour, avaient dû aliéner leur indépendance. Pour vivre, pour conserver leurs biens, ils s'étaient adressés à des hommes capables de leur prêter l'appui de leur bras ou de leur influence : mais, en revanche, ils avaient dû s'engager à leur obéir en toute occasion. La royauté elle-même avait été obligée d'adhérer à cet état de choses. Impuissante à protéger qui que ce fût, elle avait engagé tout homme libre à se choisir un seigneur, c'est-à-dire un protecteur (édit de Mersen, 847). Demander la protection d'un homme puissant était ce qu'on appelait alors *se recommander à lui*. On le proclamait son seigneur ou *son suzerain* ; on se déclarait son homme (d'où le mot *hommage*) ou son *vassal* ; on reconnaissait ne tenir son bien que de lui : on s'engageait à le servir de sa personne, de sa bourse et de son épée. Le bien ou domaine qu'on disait tenir de lui s'appelait *fief* (du german *feod*, d'où est venu le mot *féodalité*). Les possesseurs de fiefs s'appelaient des *feudataires*.

La hiérarchie féodale. — Il se forma ainsi une société toute militaire. En première ligne étaient les grands feudataires ou seigneurs titrés : les ducs, les marquis, les comtes, les vicomtes ; en seconde ligne les grands propriétaires appelés *barons* ou *sires*, portant la bannière carrée et menant à la guerre un certain nombre d'hommes d'armes ; en troisième ligne, les vassaux de ces vassaux (vavassaux), possesseurs d'un petit fief, simples chevaliers (milites) servant à la guerre sans autre suite qu'un *écuyer* (homme portant l'*écu* ou bouclier) et souvent écuyers eux-mêmes de quelque seigneur plus puissant. (RAMBAUD, *Histoire de la civilisation*.)

Ceux qui étaient restés en dehors de cette société guerrière n'étaient pas réputés nobles et étaient classés dans la catégorie des serfs, vilains, manants et roturiers. On les tenait dans le plus grand mépris, car on croyait alors qu'il n'y avait qu'une seule occupation honorable, la guerre.

Le seigneur dans son fief. — Tout subordonné qu'il fût à son suzerain, le possesseur d'un fief était un véritable roi dans son domaine. Il y exerçait ce qu'on a appelé les *droits régaliens* : 1^o droit de lever des troupes pour sa défense ou droit d'*ost*; 2^o droit de lever des impôts sur ses tenanciers ou sujets et de battre monnaie; 3^o droit de rendre la justice et de faire exécuter ses sentences. Il était fier surtout de ce dernier droit : aussi, pour le bien faire constater, il avait soin de placer à l'entrée de son domaine les fourches patibulaires ou potences (*signum potentie*), où se balançait toujours quelque pendu.

Le village féodal. — Le domaine seigneurial se composait généralement d'un ou plusieurs villages dont les habitants portaient généralement le nom de *vilains*. On divisait les vilains en *tenanciers libres*, propriétaires d'un champ assujettis à des redevances annuelles; en *serfs* ou esclaves. Les serfs n'étaient pas propriétaires : ils n'étaient que fermiers. Ils n'avaient pas même la propriété de leur corps. Le sire pouvait faire d'eux tout ce que bon lui semblait, et il n'était tenu d'en répondre qu'à Dieu. Toutefois, on ne pouvait séparer le serf de sa famille, ni le vendre au loin. Les serfs du onzième siècle étaient donc un peu mieux traités que les esclaves de l'antiquité.

Les guerres privées. — Le seigneur résidait dans son château, entouré d'épaisses murailles et protégé par de profonds fossés. Les châteaux du onzième siècle n'étaient certes pas des résidences agréables. Aussi les seigneurs s'y ennuyaient-ils fort. Ils charmaient leurs loisirs en chassant durant la belle saison, en écoutant les chansons des ménestrels durant les soirées d'hiver; mais le plus souvent ils guerroyaient les uns contre les autres.

Dès qu'il croyait avoir reçu une offense d'un de ses pairs, le baron mettait ses troupes en campagne, ravageait les terres de son ennemi, qui ne manquait pas, dès qu'il se sentait en forces, de lui rendre la pareille. La guerre durait souvent plusieurs années consécutives, et tout le poids en retombait sur les malheureux vilains qui ne pouvaient plus ni semer, ni récolter. A la guerre succédaient la famine et la peste. A défaut de pain et de viande, on se nourrissait des animaux les plus immondes, puis on mangeait l'herbe des ruisseaux et l'écorce des arbres; on en vint même à se repaître de chair humaine.

La trêve de Dieu. — L'Eglise fit entendre raison à ces barons batailleurs. Profitant de la peur que ceux-ci avaient du diable et de l'enfer, elle les menaça de l'excommunication et parvint à obtenir d'eux qu'ils observeraient la *trêve de Dieu* : pendant l'Avent, le Carême, le mois de Mai, les Quatre-Temps, les jours de fête, chaque semaine du mercredi soir au lundi matin, il était interdit de se battre sous peine d'être frappé d'anathème. L'Eglise ne croyait pas pouvoir exiger davantage des barons.

La chevalerie. — Un autre service qu'elle rendit à la société fut de diriger vers le bien, dans la mesure du possible, la fougue de ces batailleurs. Dans ce but, elle fit de la chevalerie une institution religieuse. C'était une coutume en Germanie que l'enfant, devenu homme, reçut ses armes de la main de son père dans l'assemblée de sa tribu. Cette réception solennelle se perpétua en Gaule : le seigneur s'en empara. Suzerain, il prit le droit d'armer les fils de ses vassaux, et il en usa au milieu de la plus grande pompe. La religion augmenta encore la solennité. Le jeune guerrier passait

une nuit en prières; l'épée qu'il recevait était bénite. Il jurait de s'en servir honnêtement, de respecter les commandements de Dieu, de combattre pour son prince très valeureusement, de soutenir le droit des faibles, comme des veuves, des orphelins et des demoiselles, de garder sa foi à tout le monde, etc.

Bientôt la France ne fut plus un champ de bataille suffisant pour cette noblesse avide d'aventures. Dès que l'Eglise lui eut montré à l'étranger des infidèles à pourfendre, elle se précipita de ce côté et fit succéder à la trêve de Dieu la *Guerre de Dieu*. Elle s'en alla signaler sa bravoure en Espagne, en Sicile et jusque sur la route de Jérusalem.

2° EXTRAITS ET ANALYSES

La féodalité devant l'ennemi.

Le régime féodal n'est pas une institution particulière au moyen âge. Il a existé dans tous les temps, chez tous les peuples, sous toutes les latitudes; il appartient, dit F. de Coulanges, à la nature humaine.

On le trouve à toutes les époques de désorganisation sociale et politique, à tous les temps d'anarchie. Quand l'autorité publique et les lois ont disparu, l'homme sent mieux que jamais le besoin d'obéir et les bienfaits de la protection. Pour vivre, il s'engage à obéir à celui qui le protégera. Cet engagement a porté différents noms dans l'histoire : patronage et clientèle, mainbourg et fidélité, seigneurie et vassalité.

Au neuvième siècle, temps de violence et d'anarchie, où la sécurité n'est nulle part et l'ennemi partout, chacun éprouve le besoin de se subordonner à un plus puissant que soi. L'homme d'arme se subordonne au châtelain, le châtelain au vicomte, le vicomte au comte. C'est le régime d'une compagnie devant l'ennemi. M. Taine a bien défini ce rôle militaire de la féodalité.

« ... Après tant de siècles d'invasions, voici dans chaque canton des bras armés, une troupe sédentaire, capable de résister à l'invasion nomade; on ne sera plus en proie à l'étranger; au bout d'un siècle, cette Europe, que saccageaient des flottilles de barbares à deux voiles, va jeter deux cent mille hommes armés sur l'Asie, et désormais au nord, au midi, en face des musulmans, en face des païens, au lieu d'être conquise, elle conquiert. Pour la seconde fois, une figure idéale se dégage : après celle du saint, celle du héros, et le nouveau sentiment, aussi efficace que l'ancien, groupe aussi les hommes en une société stable. — Celle-ci est une gendarmerie à demeure, où, de père en fils, on est gendarme. Chacun y naît avec son grade héréditaire, son poste local, sa solde en biens-fonds, avec la certitude de n'être jamais abandonné par son chef, avec l'obli-

gation de se faire tuer au besoin pour son chef. En ce temps de guerre permanente, un seul régime est bon, celui d'une compagnie devant l'ennemi, et tel est le régime féodal; par ce seul trait, jugez des périls auxquels il pare et du service auquel il astreint. — « En ce temps-là, dit la Chronique générale d'Espagne, les rois, comtes, nobles et tous les chevaliers, afin d'être prêts à toute heure, tenaient leurs chevaux dans la salle où ils couchaient avec leurs femmes. » — Le vicomte dans la tour qui défend l'entrée de la vallée ou le passage du gué, le marquis jeté en enfant perdu sur la frontière brûlée, sommeille la main sur son arme, comme le lieutenant américain dans un blockhaus du Far-West, au milieu des Sioux. Sa maison n'est qu'un camp et un refuge; on a mis de la paille et des tas de feuilles sur le pavé de la grande salle; c'est là qu'il couche avec ses cavaliers, ôtant un éperon quand il a la chance de dormir; les meurtrières laissent à peine entrer le jour; c'est qu'il s'agit avant tout de ne pas recevoir de flèches. Tous les goûts, tous les sentiments sont subordonnés au service; il y a tel point de la frontière européenne où l'enfant de quatorze ans est tenu à marcher, où la veuve jusqu'à soixante ans est forcée de se remarier. Des hommes dans les rangs pour combler les vides, des hommes dans les postes pour monter la garde, voilà le cri qui sort à ce moment de toutes les poitrines, comme l'appel d'une voix d'airain. » (TAINÉ¹, *Origines de la France contemporaine*, t. I^{er}; Paris, in-8°, Hachette.)

Les châteaux féodaux.

Le mot *château* réveille à lui seul tous les souvenirs et toute la poésie de la féodalité. Il s'en fallait pourtant de beaucoup que les châteaux d'alors fussent des retraites agréables. C'étaient des forteresses qui res-

1. Taine (Hippolyte-Adolphe), né à Vouziers en 1828, mort en 1893, élève de l'École normale supérieure, fut quelque temps professeur dans les lycées de province, devint docteur ès lettres en 1853, puis se consacra entièrement à la littérature. Ses premiers ouvrages furent : *Essai sur Tite Live*, *La Fontaine et ses Fables*, *Voyage aux Pyrénées*. Il aborda tour à tour l'étude de la philosophie, la critique d'art, l'histoire littéraire, l'histoire politique, et sut se montrer supérieur dans chacun de ces genres difficiles. Celui de ses ouvrages qu'il considérait comme son œuvre capitale était les *Origines de la France contemporaine*, qu'il n'eut pas le temps d'achever : M. Taine est un historien scrupuleux et indépendant, habile à recueillir et à classer les documents, à faire revivre les époques et les personnages; c'est aussi un profond penseur et un puissant écrivain. Il était membre de l'Académie française depuis 1878.

semblaient fort à des prisons. Il existe encore en France un certain nombre de ces vieilles demeures seigneuriales, et les prisonniers d'aujourd'hui, s'ils pouvaient les voir, frémiraient rien qu'à l'idée qu'ils pourraient être condamnés à les habiter. Prisons pour prisons, ils préféreraient les prisons modernes où l'air et la lumière circulent du moins librement.

Ce fut à la suite des invasions normandes que la France se hérissa de châteaux. Au dixième siècle, ils ne présentaient encore que des défenses bien imparfaites. « Le château de ce temps, dit M. Viollet-le-Duc consistait en une enceinte de palissades entourée de fossés et d'une escarpe en terre. Au milieu de l'enceinte, s'élevait un tertre factice ou *molte*, sur laquelle on bâtissait une maison carrée, en bois, à plusieurs étages, ce qui fut plus tard le donjon. Pour protéger ce donjon primitif contre les projectiles incendiaires, on étendait, sur la plate-forme ou sur les murs extérieurs, des peaux de bêtes récemment écorchées. Les palissades de défense avancée étaient formées, soit de haies vives, soit de fascines de branchages entrelacés, soit d'enceintes en planches avec des tourelles de distance en distance. » Peu à peu, les palissades et les tours de bois furent remplacées par des murs et des tours de pierre; on multiplia les enceintes, les fossés, les ouvrages avancés; en un mot, on s'étudia à rendre les châteaux impenetrables.



Un château féodal.

Au treizième siècle, le château féodal était généralement bâti sur une hauteur. Il était tout d'abord protégé par une *barbacane*, fortification qui servait de tête de pont, et par un profond fossé, le plus souvent rempli d'eau. Derrière ce fossé, on voyait une première muraille garnie de créneaux, de machicoulis, de tours, et percée d'étroites meurtrières. Voulait-on

entrer, il fallait sonner du cor et décliner son nom ; car, dans ces temps de violences, la porte du château était toujours fermée. — Si on reconnaissait en vous un ami, le *pont-levis* qui fermait la porte s'abaissait ; la *herse* de fer qui défendait l'entrée du couloir se levait et vous entriez dans une première cour. — Puis venait un second fossé, un second pont-levis, une seconde herse, une seconde muraille, une seconde cour. — Quelquefois, vous deviez franchir une troisième enceinte, et alors vous vous trouviez dans la cour où s'élevait le donjon (*dominium*). C'était une tour massive, où résidait le seigneur avec sa famille, et qui était aussi protégée par un fossé avec pont-levis. Comme elle était appelée à servir de dernier refuge à la garnison, si les premières enceintes étaient forcées, on y avait accumulé tous les moyens de défense. Les escaliers conduisant aux salles supérieures étaient barricadés par des grilles ou des portes, interrompus quelquefois par des lacunes dans les marches. Des blocs de pierre d'un diamètre considérable, placés en réserve dans les paliers supérieurs, pouvaient être roulés dans les escaliers de manière à fermer le passage et à écraser les assaillants. — Les *souterrains*, creusés sous le donjon, servaient de caves, de prisons et d'asiles en cas que le château fût pris. Ils avaient souvent des issues secrètes par lesquelles la garnison pouvait s'échapper.

Le seigneur résidait dans le donjon avec sa famille. Certes, ce n'était pas un lieu de plaisance. — Sur le pavé de la grande salle, on avait, au lieu de tapis, jeté de la paille et des feuilles. Les meubles étaient massifs et grossièrement sculptés : grands bahuts ferrés, grands fauteuils à bras, grands bancs de vingt pieds à dossiers grillés, le reste à l'avenant. Dans la cheminée de pierre, véritable monument, brûlaient des arbres entiers, et, malgré tout, on avait froid dans cette salle voûtée et humide. Les meurtrières, qui tenaient lieu de fenêtres, laissaient à peine arriver le jour ; c'est qu'il s'agissait de ne pas recevoir un carreau d'arbalète sur la tête tandis qu'on se livrait au repos. Si tristes que fussent ces séjours, on ne laissait pas de s'y divertir. L'historien Monteil nous donne une idée assez exacte de l'ancienne vie seigneuriale. Voici ce qu'il fait écrire au frère Jehan, cordelier de Tours.

La vie de château au moyen âge. — « Quant à la manière de vivre dans ces grands châteaux, j'en suis assez content, à cela près qu'on ne dine guère que vers le milieu du jour et qu'on ne soupe qu'après le coucher du soleil, ce qui me paraît un peu tard. La journée est d'ailleurs agréablement variée. Le matin vous voyez la cour se remplir d'écuycers, de piqueurs, de pages qui font faire à leurs chevaux mille différentes voltes. Quelquefois les damoiseaux, dont plusieurs sont des prodiges de force, de jeunes samsons, assaillent ou défendent pendant plusieurs heures, avec leurs longues piques ferrées,

1. Le frère Jehan est un espèce d'Anacharsis féodal qui s'en va, le bréviaire sous le bras, le bâton à la main, explorant la société du moyen âge, comme le philosophe scythe s'en allait jadis visitant le monde grec. Il use de la forme épistolaire pour nous faire part de ses impressions de voyage.

un petit carré de fumier, une petite butte de terre, aux applaudissements de tous les spectateurs. Après diné les barres, les quilles, le palet et plusieurs autres jeux. Nous avons en outre les papegais¹ et les singes². Nous avons aussi la vieille folle du feu sire de Montbazou, et le petit fou du seigneur actuel, si gentil, si espiègle, que, les jours de mauvais temps, il court toutes les salles et devient l'âme de la maison.

» L'aumônier est chargé des plaisirs de la veillée. Il a vu le monde, il narre agréablement ; mais, comme il n'a jamais été pèlerin et qu'il n'a vécu ni dans les couvents, ni dans les monastères, il ne peut, sans courir risque de se répéter, faire plus de deux ou trois contes par soirée. Heureusement que nous avons un ancien commandeur de Rhodes, qui a visité la Terre Sainte et a voyagé dans les trois parties du monde. C'est un frère du sire de Montbazou. Il raconte volontiers et bien ; c'est fort dommage que ses fluxions le forcent d'aller se coucher de bonne heure. Souvent il nous vient des jongleurs, des sauteurs ; on entend souvent aussi des concerts de trompes, de trompettes, de flûtes, de chalumels, de tambours, de harpes, de luths, de cimbales, de sonnettes, de rebecs. Aujourd'hui il est passé un musicien qui jouait de la vielle et qui n'a jamais pu l'accorder : on a reconnu que les cordes étaient moitié de boyaux de brebis, et moitié de boyaux de loups ; il a été payé aussi généreusement que les autres.

» La vie de ces châteaux serait trop heureuse si, comme toute autre, elle n'était mêlée d'anxiétés et d'alarmes. Quelquefois au moment où l'on s'y attend le moins, pendant le repas, au milieu du sommeil, le guet sonne la cloche, on crie : aussitôt tout est en mouvement ; les ponts sont levés, les herses tombent, les portes se ferment ; tout le monde quitte précipitamment la table, le lit, court aux créneaux, aux machecouils, aux meurtrières, aux barbicanes. Ces jours derniers, je fus témoin d'une de ces alertes, et durant deux fois vingt-quatre heures il n'y eut que l'aumônier et moi à qui il fut permis de dormir ; on se tint sans cesse sur ses gardes. Mais il n'en fut

1. Le papegai était un oiseau de bois que les amateurs s'exerçaient à abattre avec des flèches.

2. Le singe était alors un animal rare et curieux ; c'était un objet de luxe dans un château. Quand le seigneur n'en avait point, il exigeait que le jongleur, qui en avait un, payât l'hospitalité qu'on lui donnait en faisant gambader sa bête devant les hôtes du château. C'était ce qu'on appelait *payer en monnaie de singe*.

que cela. C'était un vidame des environs qui avait cru que le sire de Montbazon faisait des levées et des préparatifs contre lui, et qui, sans envoyer de lettres de défiance, s'était mis en campagne avec trois cents hommes. Il y eut des pourparlers, des explications : tout s'est arrangé. A ce sujet, madame la douairière nous disait qu'aujourd'hui les guerres ne sont plus aussi fréquentes qu'autrefois. Elle se souvient que, la semaine de ses noces, il fut fait une si longue et si rude attaque contre ce château que personne n'alla se coucher de huit jours. — Ecrit au château de Montbazon, le quinzième jour de février. » (MONTEIL¹, *Histoire des Français des divers états* ; t. I^{er}. Epître XIX.)

L'abondance seigneuriale.

Ailleurs, l'historien nous trace un tableau assez bien réussi de l'abondance seigneuriale : « C'est ici, ajoute le frère Jehan, que règne l'abondance : les caves, les celliers, les huches, les laiteries, les fruiteries, s'emplissent et se déemplissent sans discontinuer ; y prend qui veut, quand il veut et tant qu'il veut. Les provisions de tout genre y sont amoncelées avec une profusion qui annonce la magnificence en même temps que la richesse. Pour les consommer, ce grand nombre de nobles, d'écuyers, de veneurs, de fauconniers, de pages, de gens de l'office, de la sommellerie, de la boulangerie, ce grand nombre de serviteurs, de valets, d'ouvriers, de jardiniers, de fourriers, de concierges, de portiers, de soudoyers, de gardes, ne suffisent pas. De tous côtés accourent des parents, des alliés, des voisins, des amis, des pèlerins, des voyageurs, qui tous séjournent plus ou moins, qui tous s'en reviennent rassasiés comme au lendemain d'une noce ou d'une fête patronale.

» Dans les cuisines, les cheminées n'ont pas moins de douze

1. Monteil (Amans-Alexis), né à Rodez (1769-1850), fut professeur d'histoire à l'école militaire de Fontainebleau, et, plus tard, bibliothécaire de l'école de Saint-Cyr. Bien que mêlé au monde militaire, Monteil ne voulut jamais croire que l'*histoire-bataille* fût toute l'histoire. L'un des premiers parmi nos historiens, il voulut qu'on étudiât aussi l'histoire des mœurs et des institutions, et il écrivit l'*Histoire des Français des divers états aux cinq derniers siècles*, 5 vol. in-12, ouvrage d'une érudition remarquable, mais dont la forme est trop fantaisiste. L'auteur adopte, en effet, trop volontiers la forme anecdotique ou épistolaire, ce qui fait perdre à son livre une partie de son autorité scientifique. Il faut rendre toutefois cette justice à Monteil, que beaucoup de ses narrations sont ingénieuses et fort spirituelles.

pieds de large. Ni vous ni moi ne saurions assez forts pour bien manier les pincettes ou tenailles, les pelles ou traye-feu. Les chenets et contre-hâtiens ne pèsent pas moins de cent livres, les trépieds moins de quarante livres; les pots de cuivre de trente livres y sont des pots ordinaires; il en est de même des broches de onze et douze livres. J'y ai vu rôtir à la fois, outre le gibier, la venaison et la volaille, un, deux, trois veaux, deux, trois, quatre moutons. Le bouillonnement des marmites, la fumée des graisses, rendent l'atmosphère tellement grasse, tellement épaisse, qu'il suffit d'y respirer pour se nourrir : la veille d'une fête je n'oserais, pour ainsi dire, y entrer, de crainte de rompre le jeûne. » — Ecrit au château de Montbazou, le dernier jour de février. (MONTEIL, *id.*, *ibid.*, épître XX.)

Les pauvres gens.

Le village féodal. — Au pied du château était bâti le village féodal, assemblage confus de misérables chaumières aux murs de craie ou d'argile, aux toitures en chaume. On y arrivait au milieu des tas d'ordures où picoraient les poules et où fourrageaient les porcs dont le purin s'éten-dait en flaques à droite et à gauche. L'intérieur valait l'extérieur. — La chaumière se composait d'une étable pour les bêtes et d'une chambre unique pour la famille. Le long des murs étaient des lits, des coffres, des bahuts, des instruments agricoles : aux poutres du plafond étaient suspendues des provisions de lard et des bottes de légumes secs. — Pour plancher, la terre nue; pour cheminée, une âtre en terre battue. La fumée s'échappait par la fenêtre ou par la porte entr'ouverte.

La vie des gens de campagne était dure à cette époque. Pendant tout le jour, ils vauquaient aux travaux des champs. Le soir, ils se retiraient dans leurs tanières où ils vivaient d'un pain grossier, d'eau, de racines et de salaisons. Ils ne brûlaient pas de chandelle : elle était trop coûteuse; la graisse valait alors aussi cher que la viande de boucherie; pour avoir une livre de suif, il aurait fallu payer une journée de travail.

Mal logés, mal nourris, les paysans étaient encore plus mal vêtus; il n'y avait alors aucune industrie dans le village. Dans chaque ménage, c'était la femme qui filait et tissait la grossière étoffe de laine dont on faisait les vêtements; les hommes préparaient et tannaient eux-mêmes les cuirs; ils fabriquaient aussi et réparaient les outils agricoles, à l'exception de ceux qu'ils étaient obligés d'acheter ou de porter à la forge du seigneur.

Les vilains. — On désignait les paysans sous le nom de *vilains* (de l'ancien mot latin *villanus*, qui voulait dire homme de la ferme), d'hommes coutumiers ou hommes de poeste, *potestatis*. Le mot de roturier n'était pas employé au moyen âge.

Les vilains formaient deux catégories de personnes : les *serfs* et les tenanciers libres. — Les serfs (*servi*) étaient les descendants des anciens esclaves qui exploitaient les domaines ruraux des anciens propriétaires gallo-romains. Sans doute, le christianisme avait amélioré leur condition,

car l'Eglise voyait en eux des hommes, des chrétiens, et faisait une loi aux seigneurs de les traiter comme tels, mais ils étaient encore bien misérables. Ils ne possédaient ni le champ qu'ils cultivaient, ni la pauvre hutte qui les abritait, pas même leurs femmes et leurs enfants, pas même leur chétive personne. — « Le seigneur, disait la loi féodale, peut prendre au serf tout, ce qu'il a et le tenir en prison toutes les fois qu'il lui plaira, soit à tort, soit à raison, et il n'est tenu d'en répondre qu'à Dieu. » En principe, le seigneur ne devait pas séparer le serf de sa famille; mais il n'hésitait pas à le faire chaque fois qu'il y trouvait son intérêt. Il le vendait, lui, sa femme et ses petits, comme il eût fait d'un vil bétail.

La condition des tenanciers libres était meilleure. Ils avaient la jouissance de leurs terres, à la condition d'acquitter une rente annuelle et des corvées déterminées. Ils étaient réputés libres; toutefois, ils ne pouvaient ni quitter la seigneurie, ni se marier en dehors de la seigneurie sans permission du maître. Rien ne garantissait, du reste, les droits du vilain. C'était le temps où la raison du plus fort était toujours la meilleure et où la volonté du seigneur était la loi suprême. Sans doute, il pouvait y avoir de bons seigneurs, mais les meilleurs d'entre eux avaient parfois une singulière manière de respecter les droits des faibles. L'anecdote suivante, rapportée par Joinville, nous en fournit un exemple :

« Ertaut de Nogent fut le bourgeois du monde en qui le comte (de Champagne) Henri le Large se fiait le plus; il fut si riche que il fist le chastel de Nogent-l'Ertaut de ses deniers. Or il advint que le comte Henri descendit de ses salles (de son palais) de Troyes pour aller ouïr messe à Saint-Estienne, le jour d'une Pentecoste. Aux pieds des degrés s'agenouilla un pauvre chevalier qui lui dit ainsi : « Sire, je vous prie pour Dieu que vous » me donniez du vostre, pour que je puisse marier mes deux » filles que vous voyez ici. » Ertaut, qui allait derrière lui, dit au pauvre chevalier : « Sire chevalier, vous ne faites pas que » courtois de demander à Monseigneur; car il a tant donné qu'il » n'a plus rien à donner. » Le large comte se tourna devers Ertaut et lui dit : « Sire vilain, vous ne dites pas bien en disant » que je n'ai plus rien à donner : j'ai encore vous mesme. Et » tenez, sire chevalier, je vous le donne et vous le garantirai. » Le chevalier ne fut pas esbahi; il le prist par la chape et lui dist que il ne le laisseroit aller jusques à tant que il aurait financé avec lui; et avant que il lui eschappast, Ertaut dut lui financer cinq cens livres. »

Ertaut avait beau être trésorier du comte, posséder un magnifique château; sa haute situation ne le sauvait pas : il était vilain.

Les vilains étaient assujettis, vis-à-vis leurs seigneurs, à une foule de redevances onéreuses et vexatoires. On en prendra une idée en lisant les deux récits suivants de Monteil :

Les quatre cas. — « L'annonce du mariage de Mademoiselle de Montbazon a été publiée dans tous les carrefours des villages. Je m'attendais à des réjouissances, à des transports de joie ; il a régné une consternation générale. Cette demoiselle, toute jeune, toute belle, toute bonne, toute douce, toute gracieuse, s'est montrée au peuple ; la consternation a redoublé. J'en ai témoigné ma surprise à l'aumônier, qui m'a dit que, suivant les coutumes, les habitants d'une terre payaient à leurs seigneurs la taille double des quatre cas : le premier, lorsqu'il marie sa fille aînée ; le second, lorsqu'il est armé chevalier ; le troisième, lorsqu'il est pris par les ennemis ; le quatrième, lorsqu'il part pour la Terre Sainte. Les villageois détestent toujours le premier cas ; ils détestent un peu moins le second, parce qu'il suppose le courage dans le seigneur chargé de les protéger ; dans le troisième, ils paient volontiers lorsque le seigneur a été pris en défendant leurs villages, leurs champs, ou en ravageant à leur tête ceux des autres ; ils paient plus volontiers encore dans le quatrième, lorsque le seigneur va faire la guerre aux infidèles. La demoiselle de Montbazon n'a pas voulu que son mariage fût un cas de désolation : elle s'est jetée aux genoux et au cou de son père, en lui demandant la remise de ses droits. Il est des circonstances où l'on ne refuse rien ; son père lui a accordé sa demande. Aussitôt des cris de joie ont éclaté de toutes parts, les réjouissances ont commencé ; les chants et les musettes se sont fait entendre ; je les entends encore.

» Ecrit du château de Montbazon le quatrième jour de mars. »

Le souterrain. — « Ah ! frère André ! j'ai eu aujourd'hui une bien terrible matinée. En revenant d'une longue promenade sur les bords verdoyants de l'Indre, j'ai été prié d'aller dans la prison, où un homme voulait se tuer et se livrait à tous les excès du désespoir. On m'a mis une petite lanterne à la main, on m'a passé une corde sous les aisselles, on a levé une grande pierre, on m'a descendu dans le fond d'une tour. J'ai vu, sur une botte de paille, un malheureux, la tête tournée vers le mur, ayant à son côté un vase rempli d'eau où trempait un morceau de pain auquel il n'avait pas touché. Je l'ai appelé, et à peine m'a-t-il vu qu'il s'est écrié en me tendant les bras : « Ah ! du moins on me laisse confesser avant de me faire mourir ». Je me suis hâté de le détromper : « Bon homme ! lui

» ai-je dit, il ne s'agit pas de votre vie ; je viens vous consoler
» au nom de Jésus-Christ, le père des malheureux, des prison-
» niers et de tous ceux qui souffrent. Mettez votre confiance en
» lui ». J'ai fait apporter un peu de nourriture, et, pendant
qu'il la prenait, je l'ai questionné sur la cause de sa détention.
Enfin, le voyant un peu calme, je me suis fait remonter. La
corde passée sous les aisselles et la lanterne encore à la main,
j'ai été droit à l'appartement du sire de Montbazon : « Monsei-
» gneur ! lui ai-je dit, je viens vous demander la liberté et
» la grâce d'un de vos hommes. C'est à tort qu'on vous a dit
» qu'il n'allait pas moudre à vos moulins, cuire à vos fours ;
» qu'il coupait ses foins, ses blés, et vendangeait avant la
» publication de votre ban ; qu'il faisait aiguïser le soc de sa
» charrue sans vous en demander la permission et sans vous
» en payer le droit : il prouvera le contraire par cent témoins.
» Il prouvera aussi qu'il a toujours exactement labouré et
» moissonné vos terres, toujours exactement payé le cens et
» la rente des siennes ; qu'il a toujours exactement porté le
» bois, l'eau et les provisions au château ; qu'il a toujours
» nettoyé vos étables, qu'il les a toujours fournies de paille et
» de foin ; qu'il n'a jamais chassé sur vos terres ; qu'il a tou-
» jours bien nourri vos chiens ; enfin, qu'ayant trouvé derniè-
» rement quelques pièces d'argent, il crut que c'était un trésor,
» et voulut vous remettre votre part ; il assure qu'il a dans tous
» les temps satisfait à tous ses devoirs et à tous vos droits. Il
» ne le nie pas ; pour défendre sa fille, il a frappé de sa cognée
» le chien de votre cousin le sénéchal. Votre cousin n'est plus,
» mais, s'il pouvait se faire entendre, il se joindrait à moi
» pour vous prier de n'être pas plus inexorable que le souve-
» rain juge devant lequel il a comparu. » Le sire de Montbazon
était ébranlé, lorsque le commandeur, que mon discours impa-
tientait, s'est pris à dire : « Monsieur mon frère ! point de pitié
» pour ce coquin ; là-haut ! là-haut ! » Et il montrait deux
énormes piliers, qui sont les fourches patibulaires du lieu. Alors
j'ai osé le reprendre de sa trop grande rigueur : « Le ciel, lui
» ai-je dit, n'a pas mis une si grande différence entre les
» hommes pour que les uns puissent traiter ainsi les autres.
» Quand vous serez mort, votre corps, il est vrai, sera déposé
» dans un riche cercueil, mais votre âme ira par le même che-
» min que ce pauvre homme dont vous méprisez tant la vie, et
» il vous sera fait ainsi que vous aurez fait. »

» Le sire de Montbazon a accordé la grâce à ce malheureux père de famille, qui est maintenant au milieu de ses enfants. Ce vieux commandeur ! le long exercice de l'autorité le rend quelquefois féroce ; quelquefois son cœur est aussi dur que l'acier qui le couvre.

» Ecrit au château de Montbazon, le dix-huitième jour d'avril. »

Ce petit récit nous fait entrevoir quelques-uns des droits auxquels le manant était soumis à l'égard de son seigneur. Il y en avait bien d'autres. — Quand monseigneur chassait, le vilain ne pouvait l'empêcher de traverser ses champs avec ses gens, ses chevaux et sa meute, de saccager ses récoltes et ses plantations : c'était le droit de chasse.

Quand monseigneur voyageait, le vilain devait le recevoir chez lui et l'héberger avec tous ses amis, donner aux chevaux du foin et de l'avoine en abondance, aux mulets de l'orge d'été, au faucon une poule, aux chiens des pains : c'était le droit d'hébergement.

Si monseigneur avait des pigeons, et il en avait toujours des centaines dans ses colombiers, le vilain devait, sans murmurer, laisser les maudites bêtes picorer son grain, car, s'il en tuait ou en blessait une seule, il risquait la potence : c'était le droit de colombier.

Ces droits étaient les plus communs ; mais il serait impossible d'énoncer toutes les obligations particulières imposées par la tyrannie et le caprice du seigneur. Il y en avait parfois de bien bizarres : le récit suivant en donnera une idée.

La table de pierre. — « Aujourd'hui le sire de Montbazon est parti du château avec toute sa suite, à la plus belle heure du jour. Il était monté sur un cheval blanc, l'oiseau sur le poing. Arrivé au lieu appelé la *Table de pierre*, il s'est assis. Toute sa maison, tous ses gens se sont rangés derrière lui... Le sire a fait signe d'approcher à une foule de villageois qui, tous chargés de denrées et de provisions, se tenaient respectueusement à une certaine distance. Aussitôt la terre a été couverte autour de lui, de blé, de volailles, de jambons, de beurre, d'œufs, de légumes, etc. En un moment les gens du château ont tout enlevé, et, le terrain se trouvant libre et net, plusieurs tenanciers se sont approchés, les uns faisant des grimaces, d'autres des gambades. A leur suite venait une jeune fille un peu confuse, un peu honteuse ; elle devait faire une de ces incongruités qui, dans les écoles, font crier : sortez ! oh le mal élevé ! Le sire de Montbazon lui a dit en riant de se retirer, qu'il la quittait sans recevoir. D'autres tenanciers sont venus, les uns, baiser le verrou de la principale porte du fief dominant ; les autres ont chanté une chanson gaillarde, d'autres ont eu le nez ou les

oreilles tirés par le maître d'hôtel, qui a donné aussi quelques petits soufflets à droite et à gauche. Le sire a ordonné qu'il fût donné à tout le monde bonne et valable quittance. L'assemblée s'est alors formée en rond : « Mes amis, a dit le sire de Montbazon, j'ai reçu trop d'argent de vous cette année, à mon grand regret ; les amendes pour vols, querelles et blessures, coups de poing, mauvaises paroles, ne m'ont jamais tant rendu. » J'ai fait la remise des amendes, mais je ne la ferai plus... Je suis assez content de la manière dont les gens de métier ont fait leurs corvées, cependant quelques-unes n'ont pas été finies... J'ai encore à me plaindre d'une chose : depuis quelque temps vous n'êtes pas très prompts à prendre les armes, quand mes trompettes font la proclamation de guerre ; lorsqu'il s'agit de courre et de bouter le feu, vous usez de ménagement avec des amis, des connaissances et des parents qui habitent les terres des seigneurs avec lesquels je suis en guerre. Les autres en usent plus franchement sur mes terres : voilà pourquoi j'ai été si souvent obligé de vous faire rebâtir vos maisons et de vous donner des indemnités... » Le sire de Montbazon s'est retiré.

» Ce soir, j'étais à me promener avec le sommelier sur les hautes galeries, lorsque nous avons aperçu plusieurs gens qui revenaient avec des charges de pieds et de langues de bœufs... Le sommelier m'a expliqué que c'étaient des prestations dues à son maître, qui, de chaque pourceau vendu à la boucherie, a trois deniers, et de chaque bœuf ou de chaque vache, les pieds et la langue. « Il a aussi, a-t-il ajouté, le droit de mesurage sur toutes les denrées, le droit de banvin sur toutes les denrées, les droits de leude sur tous les paniers de poissons ou de légumes. Il a encore d'autres droits, et il n'en a pas trop : nous avons au château deux grandes bouches presque toujours ouvertes, qu'il faut presque toujours remplir, celle du four et celle de la marmite. Au bout de l'an, rien ne reste. »

» Frère André, je n'ai pas tout dit : je garde le bon et le meilleur pour la fin. Dans les fossés du château, il s'était engendré une telle quantité de grenouilles, que leurs coassements empêchaient le monde de dormir. Le chambellan, en vertu des obligations et des servitudes de la terre, a ordonné aux villageois de battre l'eau pendant la nuit. Depuis, le sommeil du château n'a pas été interrompu. Voilà un beau droit que celui-là !

» Ecrit au château de Montbazon, le douzième jour de mai. »

La justice féodale.

C'était une singulière justice que celle du temps passé. Les procès se vidaient, le plus souvent, par des combats à l'épée entre les nobles, au bâton entre les vilains. En veut-on un exemple? — Un paysan avait été volé par son voisin et l'accusait devant son seigneur. Le voleur niait le fait de toutes ses forces et jurait ses grands dieux qu'il était innocent. Pour éclaircir l'affaire, le seigneur les forçait à combattre devant lui. Si le volé était battu par le voleur, c'était lui qu'on pendait comme calomniateur, parce qu'on supposait que Dieu avait dû nécessairement protéger l'innocent.

Aussi appelait-on ce singulier jugement le *jugement de Dieu*. Bien que prohibé par saint Louis et Philippe le Bel, le duel judiciaire se maintint jusqu'au delà du moyen âge. Voici le récit d'un combat à outrance qui eut lieu entre vilains, à Valenciennes, en 1455.

Un duel judiciaire. — « Un nommé Mahuot Coquel, de Tournay, accusé d'avoir tué un homme, s'était réfugié à Valenciennes qui était lieu de franchise. Un parent du mort, Jacotin Plouvier, l'ayant rencontré, le traita d'assassin et maintint son dire devant les magistrats. Mahuot niant le fait, le combat fut décidé. Le duc de Bourgogne voulut y assister en personne.

» La lice n'était point construite comme pour une joute; elle était ronde et n'avait qu'une seule entrée. Le prévôt de la ville et le prévôt du comte de Hainaut étaient juges du champ clos : le duc n'était là que comme spectateur. Au milieu de la lice on avait placé, en face l'une de l'autre, deux chaises couvertes de drap noir. Les deux champions furent amenés; ils avaient la tête rasée; un vêtement de cuir, lacé et étroit, leur couvrait tout le corps, en laissant les jambes et les bras nus. Chacun fut assis sur sa chaise; on apporta les évangiles pour leur faire prêter serment. Puis ils graissèrent leurs corsets de cuir pour ne pas laisser prise, se frottèrent les mains avec de la cendre afin que l'arme ne glissât pas dans leurs poings, et mirent un morceau de sucre dans leur bouche, de peur que la chaleur ne leur desséchât le gosier. Ils furent ensuite armés de bâtons noueux, parfaitement égaux en longueur et en poids, et de deux écus peints en rouge; mais ils devaient les porter la pointe en haut, pour marquer qu'ils n'étaient point gens nobles.

» Dès que le signal fut donné, Mahuot Coquel, qui était moins grand et moins fort que son adversaire, se baissa, ramassa une poignée de sable et la lui jeta aux yeux. Jacotin fut un instant troublé et reçut un grand coup de bâton dans le visage; mais,

reprenant aussitôt courage, il se jeta sur Mahuot, le prit à bras le corps, le renversa par terre, lui appuya le genou sur l'estomac, lui enfonça, à la grande horreur des assistants, son bâton dans les yeux, puis l'assomma raide mort. Mahuot fut plaint dans la ville, car c'était à lui que le peuple prenait intérêt. Quoi qu'il en fût, on le traîna hors de la lice et son corps fut attaché à la potence¹. » (DE BARANTE², *Histoire des ducs de Bourgogne*, t. VII, d'après le récit d'Olivier de la Marche, ch. xxxii.)

Le justicier avait d'autres moyens, croyait-il, de découvrir la vérité. Il faisait plonger la main de l'accusé dans de l'eau bouillante, ou lui faisait porter une barre de fer rougie au feu. Si le patient se brûlait, c'était signe que Dieu le désignait pour le vrai coupable, et on le pendait sur-le-champ. Voici la cérémonie usitée alors en pareil cas.

L'épreuve du fer rouge. — « Après que l'accusation aura été faite régulièrement et que trois jours auront été passés en jeûnes et en prières, le prêtre³, vêtu des vêtements sacrés, sauf la chasuble, prendra avec des tenailles le fer posé devant l'autel; il le portera au feu en chantant l'hymne des trois jeunes Hébreux dans la fournaise; puis, à l'endroit où sera allumé le feu, il dira la prière suivante : « Seigneur Dieu, bénis ce lieu, » afin que s'y trouvent pour nous, sainteté, chasteté, courage » et victoire, humilité, bonté, douceur, plénitude de la loi et » obéissance à Dieu le Père, au Fils et au Saint-Esprit. » Alors que le fer soit mis au feu et qu'il soit aspergé d'eau bénite; tandis qu'il chauffe, que le prêtre célèbre la messe. Quand il aura pris l'eucharistie, qu'il appelle celui qui doit subir l'épreuve et le fasse communier. Puis qu'il répande de l'eau bénite sur le

1. On fit combattre plusieurs fois des hommes contre des animaux. Dans la pensée de ceux qui regardaient le duel comme le jugement de Dieu, la volonté divine pouvait se manifester aussi bien par la victoire d'un animal que par celle d'un homme. On connaît l'histoire du *chien de Montargis*. Aubry de Montdidier, gendarme du roi, ayant été assassiné dans la forêt de Montargis, sans qu'on pût deviner l'auteur du crime, on remarqua que le chien d'Aubry s'acharnait sans cesse contre un archer nommé Macaire. On soupçonna celui-ci d'être l'assassin, et le roi Charles V ordonna le duel entre Macaire et le chien. Le combat eut lieu à Paris, dans l'île Notre-Dame. Macaire était armé d'une massue, mais le chien lui sauta à la gorge et le renversa. Le vaincu, reconnu coupable, fut aussitôt pendu.

2. De Barante (le baron), 1782-1866, membre de l'Académie française, s'est fait un grand nom parmi les historiens du dix-neuvième siècle par sa fameuse *Histoire des ducs de Bourgogne* dont nous donnerons d'autres extraits dans la suite.

3. Bien que l'intervention du prêtre soit ici mentionnée, les chefs de l'Eglise, dit M. B. Zeller, condamnèrent ce mode de procédure. Saint Louis en ordonna la suppression.

fer et dise : « Que la bénédiction du Père, du Fils et du Saint-
» Esprit descende sur ce fer, afin que soit discerné le vrai juge-
» ment de Dieu. » L'accusé portera le fer en parcourant un
espace de neuf pieds. Pendant trois jours, sa main sera couverte
de linges fermés d'un sceau ; au bout de ce temps, si l'on y
voit un pus sanglant, c'est qu'il est coupable ; si la main est
pure, que louange soit rendue à Dieu. » (DE ROZIÈRES, *Recueil
des formules usitées dans l'empire franc, du cinquième au dixième
siècle*, t. II, p. 837.)

Guerres privées et famines.

Dans leurs différends entre voisins, les seigneurs, eux aussi, avaient recours au jugement de Dieu. Dès qu'il croyait avoir reçu une offense d'un de ses rivaux, le baron mettait aussitôt ses troupes en campagne, envahissait les domaines de son ennemi, ravageait ses champs, coupait ses vignes et ses arbres, brûlait ses récoltes, assiégeait son château.

Si l'assiégé parvenait à intéresser à sa cause ses amis, ses parents jusqu'au septième degré, la guerre devenait alors générale et s'étendait à toute la province. Parfois on se battait pendant plusieurs années sans pouvoir s'accorder sur le différend.

Presque toujours, à ces guerres interminables, qui foulaient horriblement les malheureux paysans, succédaient la famine et la peste. La dévastation était au comble quand les éléments se mettaient de la partie. Un contemporain nous a conservé le souvenir d'une de ces famines, comme on en vit tant au moyen âge.

« ... En ce temps-là, le muid de blé s'éleva à soixante sous d'or. Les riches maigrèrent et pâlirent ; les pauvres rongèrent les racines des forêts ; plusieurs, chose horrible à dire ! se laissèrent aller à dévorer des chairs humaines. Sur les chemins, les forts saisissaient les faibles, les déchiraient, les rôtissaient et les mangeaient. Quelques-uns présentaient à des enfants un œuf, un fruit, et les attiraient à l'écart pour les dévorer. Ce délire, cette rage alla au point que la bête était plus en sûreté que l'homme. Comme si c'eût été désormais une coutume établie de manger la chair humaine, il y en eut un qui osa en étaler à vendre dans le marché de Tournus. Il ne nia point et fut brûlé. Un autre, pendant la nuit, alla déterrer cette même chair, la mangea et fut brûlé de même. »

« ... Dans la forêt de Mâcon, près de l'église de Saint-Jean-de-Castanedo (Chatenay), un misérable avait bâti une chaumière où il égorgait, la nuit, ceux qui lui demandaient l'hospitalité. Un homme y aperçut des ossements et parvint à s'enfuir.

On y trouva quarante-huit têtes d'hommes, de femmes et d'enfants. Le tourment de la faim était si affreux que plusieurs, tirant de la craie du fond de la terre, la mêlaient à la farine. Une autre calamité survint; c'est que les loups, alléchés par la multitude des cadavres sans sépulture, commencèrent à s'attaquer aux hommes. Alors les gens craignant Dieu ouvrirent des fosses, où le fils traînait le père, le frère son frère, la mère son fils, quand ils les voyaient défaillir; et le survivant lui-même, désespérant de la vie, s'y jetait souvent après eux. Cependant les prélats des cités de la Gaule, s'étant assemblés en concile pour chercher remède à de tels maux, avisèrent que, puisqu'on ne pouvait alimenter tous ces affamés, on sustentât comme on pourrait ceux qui sembleraient les plus robustes, de peur que la terre ne demeurât sans culture. » (Raoul GLABER¹, IV, 4; abrégé par Michelet.)

Intervention de l'Eglise.

L'excommunication. — « Ces excessives misères, dit Michelet, brisèrent les cœurs et leur rendirent un peu de douceur et de pitié. Les barons mirent leur glaive dans le fourreau, tremblants eux-mêmes sous le glaive de Dieu. » L'Eglise, du reste, intervint à propos pour diriger et discipliner la société féodale, si dure aux pauvres gens. A l'égard des plus grands coupables, elle usa des grands moyens; elle leur montra l'enfer ouvert devant eux, et les menaça, s'ils ne s'amendaient pas, de les exclure de la société des fidèles. Les formules d'excommunication dont on usait alors étaient bien faites pour frapper de terreur les plus endurcis. Voici l'anathème que le pape Benoît VIII lançait contre les barons spoliateurs des églises :

« Qu'ils ne puissent éviter la société de Judas Iscariote, de Caïphe et de Ponce-Pilate; qu'ils périssent maudits par les anges et relégués dans la communion de Satan; que les malédictions descendent sur eux du ciel et remontent vers eux de l'abîme; qu'ils soient maudits avec les juifs, les hérétiques et les blasphémateurs; qu'ils soient maudits avec les damnés de l'enfer, s'ils ne s'amendent et ne font satisfaction...

» Qu'ils soient maudits dans les quatre parties du monde;

1. Raoul Glaber ou le Chauve, né probablement en Bourgogne, composa une curieuse chronique en cinq livres qu'il dédia à Odilon, abbé de Cluny (1047). Il était, à cette époque, moine de Cluny. On ne sait ni la date de sa naissance ni celle de sa mort. Son ouvrage est confus, mal écrit, mais fort intéressant.

» maudits à l'Orient, abandonnés en Occident, interdits au Septentrion et retranchés de la communion des fidèles au Midi ;
 » qu'ils soient maudits de jour et excommuniés de nuit ; maudits dans leurs maisons et hors de leurs maisons ; maudits debout et assis ; maudits lorsqu'ils mangent et boivent ; maudits quand ils dorment, excommuniés quand ils s'éveillent ; maudits quand ils travaillent et quand ils se reposent, au printemps, en été, en automne et en hiver ; maudits dans le présent et excommuniés dans les siècles futurs !

» Que leurs biens soient livrés aux étrangers, leurs femmes à la perdition, leurs enfants au tranchant du glaive ; que leur nourriture soit maudite, les restes de leurs repas maudits ; et quiconque en goûtera, maudit aussi ; que le prêtre qui leur offrirait le corps et le sang du Seigneur ou qui les visiterait dans leurs maladies, soit maudit et excommunié ; qu'il en soit de même de ceux qui les porteraient à la sépulture ou ordonneraient de les ensevelir ; qu'ils soient enfin excommuniés et maudits par toutes les malédictions possibles ! »

Pénitence des barons coupables. — Ce n'était pas tout. Des légendes terribles, recueillies ou inventées par de pieux écrivains, racontaient la mort des pécheurs qui avaient osé braver l'Eglise, et glaçaient d'épouvante les hommes de mauvais vouloir. Elles apprenaient que Wilderode, prélat mondain et dissolu, avait été, à cause de sa rapacité, dévoré vivant par des rats ; qu'un chevalier, qui avait usurpé les biens d'un couvent, avait eu affaire aussi à ces singuliers champions de la foi : ne pouvant s'en délivrer, même à coups d'épée, il s'était enfermé dans une caisse qu'il avait fait suspendre en l'air au moyen d'une corde, afin de dormir en sûreté ; mais le matin, lorsqu'on avait ouvert la caisse, on n'y avait plus trouvé que les os du sacrilège ; les rats l'avaient mangé tout entier pendant la nuit.

L'un des princes les plus turbulents et les plus farouches de ces temps agités était Foulques Nerra (le Noir), comte d'Anjou (987-1040).

« Un jour, dit une chronique angevine, il pénétra, les armes à la main, dans le cloître de Saint-Martin de Tours, violant ainsi les privilèges de ce saint lieu d'asile : personne ne lui résista ; mais les chanoines, déposant aussitôt les corps des saints et les crucifix, les couvrirent d'épines ; puis ils fermèrent, de jour comme de nuit, les portes de l'église, et en refusèrent

l'entrée à tous, excepté aux pèlerins, jusqu'à ce que le comte eût demandé pardon à saint Martin. »

Une fois, saccageant Saumur, il mit le feu de sa propre main à l'église de Saint-Florent, en criant au saint : « Laisse-moi seulement brûler ici ton moutier ; je t'en rebâtirai un bien plus beau à Angers. »

« Ce même Foulques, dit Glaber, qui avait poignardé sa femme et fait couler sans pitié le sang humain, fut enfin saisi de la crainte de l'enfer, et se rendit à Jérusalem pour visiter le sépulcre du Sauveur. A son retour, il fonda dans la Touraine, près de Loches, une église superbe qu'il consacra aux Vertus Célestes, et il résolut d'y établir une communauté de moines chargés de prier à toute heure pour racheter son âme de la mort du péché (1007). L'archevêque de Tours ayant refusé de venir faire la dédicace du nouveau moutier, il s'adressa au pape Jean XVIII qui envoya, pour bénir l'église, le cardinal Pierre. Mais Dieu n'avait pas encore pardonné à Foulques. « Vers la neuvième heure, le jour même de la dédicace, voici qu'un violent ouragan, se déchaînant soudain du midi, fond sur l'église, l'enveloppe comme un tourbillon et l'ébranle par ses efforts redoublés : la voûte cède, les poutres du toit s'écroulent et la couverture du temple jonche la terre de ses débris. »

Foulques avait tant de crimes à expier, qu'il fit encore deux pèlerinages en Terre Sainte. Au dernier, il se fit traîner sur une claie par les rues de Jérusalem, nu, la corde au cou, fouetté à grands coups par deux de ses valets, et criant de toutes ses forces : « Seigneur, ayez pitié du traître, du parjure Foulques ! » Il voulut revenir à pied, mais mourut à Metz (1040).

On connaît l'histoire de ce terrible duc de Normandie, si célèbre sous le nom de **Robert le Diable**. Il avait commis tous les crimes qu'il est possible de commettre. Un jour, pris de remords, il dit adieu à ses vassaux et partit pour la Terre Sainte. Arrivé au tombeau du Sauveur, il l'arrosa, dit le chroniqueur, pendant huit jours de ses larmes. Il ne revit pas l'Europe ; il mourut de maladie dans la ville de Nicée, où il fut enterré (1035). Comme si la pénitence n'eût pas été assez forte, les vieilles légendes nous montrent Robert condamné à vivre dans un chenil, n'ayant d'autre nourriture que la pitance destinée aux chiens ; puis relevé de sa peine par le pape, épousant la fille de l'empereur et faisant autant de bien qu'il avait jadis fait du mal.

Malheureusement ces barons batailleurs ne faisaient pénitence que lorsqu'ils avaient amoncelé bien des ruines et brisé bien des existences. Pleine de confiance dans sa force morale, l'Eglise tenta de réprimer ce droit barbare de la force brutale inhérent à la société féodale : elle proclama la paix de Dieu.

La paix de Dieu. — « Les évêques d'Aquitaine, avec les personnes de tous rangs dévouées au bien de la religion, formèrent des assemblées pour le rétablissement de la paix. Les provinces d'Arles, de Lyon, de Bourgogne, jusqu'aux extrémités de la France, suivirent leur exemple; et, comme on fit savoir cela partout, le peuple accueillit la nouvelle avec joie et attendit la décision des pasteurs de l'Eglise. Il fut ordonné aux hommes de toute condition de sortir dorénavant sans armes, avec toute sécurité. Le ravisseur des biens d'autrui devait être dépouillé de ses richesses ou puni corporellement. Des honneurs et des privilèges étaient attribués aux lieux saints; et, quand un coupable s'y réfugiait, il pouvait en sortir sans crainte, excepté celui qui avait violé les lois relatives au maintien de la paix, car celui-là, fût-il au pied de l'autel, ne pouvait échapper à la punition de son crime. On régla encore que ceux qui voyageraient dans la compagnie d'un clerc ou d'un moine seraient à l'abri de toute violence. Tous les habitants conçurent un tel enthousiasme de ces institutions, que les évêques levaient leurs bâtons vers le ciel, et, les mains étendues, s'écriaient : « *La paix! la paix!* » en signe de l'éternelle alliance qu'ils venaient de contracter avec Dieu. » (Raoul GLABER, livre IV.)

La guerre est un besoin pour le baron. — Cette paix perpétuelle était impossible dans la société féodale. Vouloir empêcher les barons de se battre, c'était exiger d'eux un trop grand sacrifice. La guerre était pour eux la plus grande de toutes les jouissances, un besoin véritable comme le dormir et le boire. C'est ce que confesse Bertrand de Born dans un de ses plus fameux sirventes.

1

Bien me plaît le doux printemps
 Qui fait feuilles et fleurs venir;
 Et plaît à moi quand j'entends la réjouissance
 Des oiseaux qui font retentir
 Leurs chants par le bocage;
 Et plaît à moi quand je vois sur les prés
 Tentes et pavillons plantés;
 Et me plaît à moi en mon cœur,
 Quand je vois par les campagnes rangés
 Cavaliers avec chevaux armés.

2

Et me plaît quand les coureurs
 Font les gens et les troupeaux fuir;
 Et il me plaît quand je vois après eux

Beaucoup de soldats ensemble gronder ;
 Et j'ai grande allégresse,
 Quand je vois forts châteaux assiégés,
 Et murs crouler et déracinés,
 Et que je vois l'armée sur le rivage
 Qui est tout à l'entour clos de fossés
 Avec des palissades de forts pieux fermés.

3

Lances, épées, heaumes de couleur,
 Ecus percer et dégarnir
 Nous verrons à l'entrée du combat,
 Et maints vassaux ensemble frapper,
 D'où iront à l'aventure
 Chevaux des morts et des blessés ;
 Et lorsque le combat sera mêlé,
 Qu'*aucun homme de haut parage*
Ne pense qu'à fendre têtes et bras,
 Vu que mieux vaut mort que vif vaincu.

4

Je vous dis *que tant ne m'a saveur*
Manger ni boire ni dormir,
Comme à quand j'entends crier : A eux !
 Des deux parts ; et que j'entends hennir
 Chevaux démontés par la forêt,
 Et que j'entends crier : Aidez ! Aidez !
 Et que je vois tomber dans les fossés
 Petits et grands sur l'herbe,
 Et que je vois les morts *qui par les flancs*
Ont les tronçons outre-passés.

Voyant qu'il était impossible de faire renoncer la noblesse à ce qu'elle considérait comme le premier de tous les plaisirs terrestres, l'Eglise usa avec elle de tempérament. Elle lui accorda trois jours dans la semaine pour vider ses querelles et échanger des coups. Puisque rien ne pouvait calmer cette ardeur belliqueuse, mieux valait lui donner un dérivatif que d'attendre qu'elle fit rage. La *paix de Dieu* fut changée en *trêve de Dieu*.

La trêve de Dieu. — « Il fut ordonné que, depuis le mercredi soir jusqu'au matin du lundi suivant¹, personne n'eût la témérité de ne rien enlever par la violence ou de satisfaire quelque vengeance particulière. Celui qui oserait violer ce

1. La trêve de Dieu fut encore étendue aux jours de fête, à l'avent, au carême, de sorte qu'il ne resta plus que soixante ou quatre-vingts jours par année où l'appel à la force fut permis. Les églises, les cimetières, les laboureurs avec leurs outils et leurs bestiaux, ceux même qui se réfugiaient près des charrues, furent mis sous la sauvegarde perpétuelle de la trêve de Dieu.

décret public, devrait payer cet attentat de sa vie ou être banni de son pays et de la société des chrétiens. Tout le monde convint de donner à cette loi nouvelle le nom de Trêve de Dieu.

» En effet, elle n'était pas fondée uniquement sur l'autorité des hommes, et Dieu manifesta plus d'une fois, par des exemples terribles, qu'il l'avait prise sous sa protection. La plupart des furieux qui osèrent, dans leur folle témérité, désobéir à cette résolution commune tombèrent bientôt sous les coups de la vengeance divine, ou le fer des hommes en fit justice. Ces exemples furent partout si fréquents que leur multitude même nous empêche de les citer. » (Raoul GLABER, livre V, coll. Guizot.)

La trêve de Dieu devait paraître bien dure aux batailleurs, obligés de tenir l'épée au fourreau quatre jours sur sept. — L'Eglise imagina alors de *diriger vers le bien* — autant du moins qu'elle le pourrait — la fougue des barons féodaux. Dans ce but, elle fit de la *chevalerie*¹ une institution religieuse.

La chevalerie, d'après les chansons de gestes.

On peut distinguer dans l'histoire de la chevalerie, trois époques distinctes : une héroïque, où la guerre prévaut sur la galanterie ; une presque féminine, où la galanterie l'emporte sur la guerre ; puis enfin une artificielle, ne reposant ni sur la guerre, ni sur l'amour, où tout est faux, tout est convention. La première phase apparaît dans les chansons de gestes ou romans carolingiens ; la seconde, dans les romans bretons ou de la Table Ronde ; la dernière fit éclore la satire de Cervantes.

1. La chevalerie dérive d'un usage germanique : la remise de la framée et du bouclier au jeune homme qui entrait dans la vie civile. Voici le passage de Tacite : « Nul Germain ne porte les armes que la cité ne l'ait reconnu capable. Alors, un des chefs ou le père du jeune homme le décore, en pleine assemblée, de la framée et du bouclier. C'est là sa robe virile ; ce sont là ses premiers honneurs : auparavant, il était membre d'une famille, il devient membre de l'Etat. » Voilà pour la *remise des armes*, voici maintenant pour la *fraternité guerrière*. « En général, les jeunes gens s'attachent à des chefs longtemps éprouvés, et ce rôle de compagnon n'a rien dont on rougisse... Il est honteux au prince d'être surpassé en courage, il est honteux à la troupe de ne pas égaler le courage de son prince. Le défendre, le couvrir de son corps, rapporter tout à sa gloire, voilà le premier serment de cette milice. » Voici maintenant les *emprises*, signes distinctifs que le guerrier devait porter jusqu'à ce qu'il eût accompli quelque action d'éclat. « Un usage adopté par la bravoure individuelle chez beaucoup de Germains est devenu une loi générale. Ils laissent croître, dès l'âge de puberté, la barbe et leurs cheveux, et ne dépouillent cet aspect sauvage qu'après s'être déliés, en tuant un ennemi, du vœu qu'ils ont fait à la vertu guerrière de le garder jusque-là. Il est des braves qui prennent, en outre, un anneau et le portent comme une chaîne jusqu'à ce qu'ils se rachètent par la mort d'un ennemi. » (*La Germanie*, XIII, XIV, XXXI.)

Rien de plus brutal, ni de plus barbare que les premiers chevaliers. Nos plus anciennes chansons de gestes, celles qui ont leurs sources dans les traditions du dixième au onzième siècle, n'ont pas flatté leurs héros, ce qui nous porte à croire que les portraits qui y ont été tracés ont été pris sur le vif. On se croirait encore aux plus mauvais temps des Huns et des Lombards. Aucun sentiment généreux ne vient tempérer la férocité naturelle de ces *fervestus*, c'est-à-dire de ces hommes vêtus de fer.

Un chevalier surprend un félon. Se transformant en justicier, il lui tranche la tête, jette ses entrailles à la rivière et sème sur la route ses membres coupés menus comme chair à pâté. Un autre, pour justifier son frère d'une accusation infamante, combat en champ clos l'accusateur, le renverse, le tue, entr'ouvre son cadavre, prend le cœur de ses deux mains et en soufflette le visage d'un de ses parents, en disant : « Tenez, vassal, voici le cœur de votre cousin, vous n'avez plus maintenant qu'à le saler et le rôtir. »

Le chevalier d'alors est loin d'être magnanime; il ignore le pardon des injures. Les vengeances se poursuivent de génération en génération, sans que le temps parvienne jamais à affaiblir les haines. — Invité aux fêtes de la Pentecoste par Fromondin, Girbert de Metz demande à voir le tombeau du vieux Fromont, l'un des ennemis de sa race, et, comme on en exhume le corps, il trouve moyen d'en soustraire le crâne. De retour chez lui, il fait venir un orfèvre qui enchâsse dans l'or la pièce volée et la pare de toute la gloire des pierres précieuses. Girbert aura du moins la satisfaction de savourer le vin et le piment dans le crâne d'un ennemi; mais ce plaisir ne lui suffit pas. Il veut faire boire le fils dans le crâne de son père, et il n'est complètement heureux que lorsqu'il est parvenu à lui jouer ce vilain tour.

La religion a peu de prise sur ces *fervestus*. Si, couverts de blessures, dépouillés de leurs biens, bourrelés de remords, ils vont chercher, dans le calme du cloître, un remède à leurs blessures morales et physiques, on peut être sûr que, une fois guéris, ils n'y resteront pas longtemps. Malheur au prieur qui s'avisera de leur rappeler une promesse échappée dans un moment de désespoir et se présentera à eux, les ciseaux à la main, pour les tondre! « Eh quoi! s'écriera le chevalier indigné, me prend-on pour un rustre? Croit-on que je sois fait pour sonner

la cloche ? Si j'étais hébergé au Paradis avec les anges et que je visse l'enfer déverrouillé, certes, je sortirai du Paradis et m'en irais habiter l'enfer avec les diables et les damnés, plutôt que de laisser mon fief entre les mains de mon ennemi. » (*Girbert de Metz.*)

Animé de pareils sentiments, le *fervestu* n'a aucun respect pour les choses saintes. Sait-il son ennemi réfugié dans une église, il l'y poursuit ; le voit-il, pour arrêter son bras, placer le crucifix sur sa poitrine, il ne s'en émeut pas ; il lui faut sa victime. Il met le feu à l'église, au risque de brûler les hommes de Dieu qui ont eu le malheur de voir le vaincu se réfugier chez eux.

Quoique leur âme soit aussi dure que l'acier de leur épée, tout sentiment chrétien n'est pas éteint pourtant au fond du cœur de ces rudes soldats. Ils montrent à l'occasion qu'ils savent encore les commandements de l'Eglise. — Raoul de Cambrai a mis le Vermandois à feu et à sang. Il dirige une partie de son armée sur l'abbaye d'Origny, avec ordre de dresser sa tente dans l'église, de préparer son lit devant l'autel, de percher ses éperviers sur les bras des croix, de faire du porche l'écurie de ses chevaux. Au moment où les chevaliers se mettent à exécuter ses ordres, la cloche sonne et la crainte les saisit. Remplis d'un saint respect, ils s'en vont camper au milieu du pré. Bientôt Raoul arrive, il se fâche de ce que ses ordres n'ont pas été exécutés. Le feu est mis au monastère. Les planchers s'effondrent, les victuailles amoncelées dans les caves et dans les greniers deviennent la proie des flammes, la graisse rend le feu plus ardent ; tout flambe, tout grille, les nonnes comme le reste. Sans être ému, Raoul se fait servir, aux lueurs de cette horrible fournaise, un magnifique repas : paons rôtis, cygnes empoivrés, gibier de toute sorte. Il veut que, jusqu'au dernier soldat, chacun fasse bonne chair. En l'entendant parler, son sénéchal se signe : « Eh quoi ! oubliez-vous, sire, que nous sommes en carême, que c'est temps de jeûne et que c'est déjà bien assez d'avoir violé un moutier et brûlé des nonnes. — Sénéchal, dit-il, ces gens ont mérité leur sort. Pourquoi m'ont-ils manqué ? Mais j'avais oublié le carême. N'offensons pas Dieu. » Raoul renonce à faire bombance et demande son échiquier. (*Raoul de Cambrai.*)

Tels sont les premiers chevaliers. Assurément, ils sont loin de l'idéal qu'on a l'habitude de s'en faire. Le *fervestu* est un bar-

bare qui n'a fait que traverser la civilisation chrétienne et n'en a pris encore qu'une bien légère empreinte¹.

La chevalerie de la Table Ronde.

Les vieilles chansons de gestes du cycle carolingien représentent la société féodale dans toute sa brutalité sauvage. Elles n'offrent, le plus souvent, qu'une série de combats, de trahisons, de réparations. C'est à peine si la religion a quelque pouvoir sur ces âmes dominées par leur humeur farouche. S'inspirant des légendes bretonnes, Chrestien de Troyes² nous transporte dans un monde meilleur. Dans ses romans, la chevalerie perd sa rudesse; la galanterie prend la place des passions effrénées et violentes. Les Erec, les Lancelot, les Tristan, qu'il fait succéder aux Roland, aux Olivier, aux Renaud, introduisent dans le monde l'empire de l'amour. Avec eux commencent toutes les folles prouesses dont l'amour d'une femme est le principe et la récompense. Voici, en quelques mots, le thème ordinaire des compositions de Chrestien.

Arthur, le souverain de toute chevalerie, siège en différents palais, au milieu des fêtes et des tournois. Aux jours solennels, on voit affluer à sa cour les chevaliers les plus valeureux. C'est le roi qui, sous les yeux des dames courtoises, décerne le prix. Mais que d'exploits à accomplir pour être rangé au nombre des preux! Le monde de Chrestien de Troyes est plein de magiciens, de fées, de brigands, de géants, de nains, etc. La plupart des châteaux sont enchantés. Les forêts regorgent de monstres tels qu'on n'en a vus et n'en verra jamais. Ajoutons aux dangers que peut courir, en un monde pareil, une créature humaine, les belles dames qui tendent sournoisement leurs pièges à la vertu des héros. Mais, « fine et loyale amour aidant », les chevaliers de la Table Ronde triomphent de tout. Ils ont raison des monstres, des enchantements et des perfides sirènes; ils arrachent les femmes aux mains des géants, rendent la liberté à des milliers de captifs. Grands redresseurs de torts, ils deviennent partout l'effroi des tyrans pervers et féroces.

Cette chevalerie galante et profane, dont les côtés ridicules

1. Voy., pour plus de détails : Gidel, *Histoire de la littérature française depuis son origine jusqu'à la Renaissance*, et surtout Léon Gautier, *les Epopées françaises*, 4 vol. gr. in-8°.

2. Chrestien, né à Troyes ou près de Troyes (1170-1227), semble avoir été peu goûté de son souverain, le comte Henri 1^{er}, le Libéral, qui était trop latiniste et trop théologien pour se complaire à des poèmes d'aventures en langue vulgaire. Le poète alla chercher ailleurs des protecteurs. Ce fut à la demande de Philippe d'Alsace qu'il entreprit son roman de *Perceval*.

font parfois penser involontairement à don Quichotte, n'est pas la seule qu'ait chantée Chrestien de Troyes. Dans *Perceval, le Gallois*, le poète français nous présente le type du chevalier religieux. Pour découvrir le *Saint-Graal*, cette coupe où Notre-Seigneur avait célébré la Cène, Perceval surmonte les plus terribles obstacles, chemine à travers les périls et les séductions des plaisirs, et, lorsque, arrivé au terme de ses travaux, il a été couronné roi par Arthur lui-même, il abdique pour se faire prêtre.

La chevalerie, d'après l'Eglise.

Quand nos pères en vinrent à goûter ces romans, à préférer les pieux et courtois chevaliers de la Table Ronde et du Saint-Graal aux rudes guerriers des anciennes épopées carolingiennes, c'est que la chevalerie avait subi, dans l'intervalle, une importante transformation. « Ne pouvant empêcher la guerre, l'Eglise avait christianisé le soldat. Au baron féodal qui vivait dans sa grossière *ferté*, elle avait proposé un idéal ; elle avait conféré en quelque sorte un « huitième sacrement », le baptême de l'homme de guerre. Cet idéal, ce sacrement, c'était la chevalerie. » (LÉON GAUTIER, *la Chevalerie*.)

« La chevalerie ne fut pas l'œuvre d'une mesure générale adoptée par quelque concile et acceptée par la noblesse : on ne saurait assigner une date précise à cette modification si importante : mais elle dut évidemment coïncider avec le mouvement religieux qui produisit la *paix de Dieu* et la *trêve de Dieu*. Le clergé bénit les armes qu'il n'avait pu arracher des mains de la noblesse, et s'apprêta à tourner cette insatiable soif de la guerre contre les musulmans et contre tous les ennemis de l'Eglise. Le pieux cérémonial de la chevalerie fut sans doute en pleine vigueur vers le milieu du onzième siècle... Ce cérémonial était grave et austère : la veille du jour de la réception, le jeune écuyer prenait un bain en signe de purification ; puis on le revêtait d'une tunique blanche, d'une robe vermeille et d'une saie ou cotte noire, couleurs symboliques qui indiquaient l'engagement de mener une vie chaste, de verser son sang pour la foi et d'avoir toujours présente la pensée de la mort. Le récipiendaire jeûnait jusqu'au soir et passait la nuit en prière dans une église ou dans la chapelle du château ; puis, le matin, il purifiait son âme par la confession, comme il avait purifié son corps par le bain, entendait la messe et se présentait à la table

sainte. La messe finie, le récipiendaire s'agenouillait devant le parrain qui devait lui conférer l'ordre, et qui lui rappelait brièvement les devoirs du guerrier : « Tout chevalier doit avoir » droiture et loyauté ensemble; il doit *garder* (protéger) les » pauvres gens pour que les riches ne les puissent fouler, et » soutenir les faibles pour que les forts ne les puissent honnir. » Il se doit éloigner de tout lieu où git la trahison ou le *faux* » *jugement* (l'injustice); lorsque les dames ou demoiselles ont » *métier* (besoin de lui), il les doit aider de son pouvoir, s'il » veut gagner *los* (louanges) et prix; car il faut honorer les » femmes et porter grand faix pour défendre leur droit. Il doit » jeûner tous les vendredis, ouïr la messe chaque jour et y faire » offrande s'il a de quoi. Les chevaliers doivent garder la foi » inviolablement à tout le monde, et surtout à leurs compa- » gnons; ils se doivent aimer, honorer, assister les uns les » autres en toute occasion. »

» Le récipiendaire prêtait serment; alors les chevaliers et les dames s'approchaient de lui, portant toutes les pièces de l'armure qu'il allait avoir droit de revêtir : souvent, c'était une dame qui lui aidait à se couvrir du haubert, une dame qui lui ceignait l'épée, une autre qui lui chaussait les éperons d'or, emblème de la rapidité avec laquelle il devait voler partout où l'appellerait le service de Dieu et la défense des opprimés. Quand il était ainsi *adoubé* (équipé), son parrain en chevalerie lui donnait un soufflet¹ et trois coups d'épée sur le cou, en lui disant : « Au nom de Dieu, de saint Michel et de Notre-Dame, je te fais » chevalier ! »

» Les cloches sonnaient à joyeuses volées; l'église retentissait de fanfares, on apportait un heaume au jeune chevalier, on lui amenait son cheval de guerre et, fendant l'air de son épée, il parcourait au galop les cours du château et les préaux verdoyants qui s'étendaient au pied des remparts, tandis que

1. On disait la *colée* (*coluphus*). — Le coup de plat d'épée donné sur la nuque du récipiendaire s'appelait la *paumée*. Au onzième et même au douzième siècle, cette paumée avait quelque chose de brutal; elle était appliquée assez rudement pour faire trébucher le nouveau chevalier. Julien de Saint-Gilles, armant son fils chevalier, laisse tomber sa main comme un marteau sur le cou du jeune homme qui est à moitié renversé. Celui-ci sent la colère lui monter à la tête : « Ah! dit-il, si c'était un autre! » Il se calme, relève la tête et monte brusquement à cheval pour aller renverser la quintaine. — Un certain Rigaud (dans *Garin le Loherain*) est de même renversé : il tire à moitié son épée pour en fêrir son parrain. — « Que veux-tu faire, enragé? lui crie-t-on. C'est la coutume. — Au diable la coutume! maudit soit celui qui, le premier, l'introduisit! »

les acclamations populaires saluaient son entrée dans l'association des preux¹.

» Le rôle que remplissaient les femmes dans la cérémonie, le serment que le chevalier prêtait de les protéger et de les défendre, annonçaient l'introduction d'un troisième élément dans l'institution chevaleresque à côté de l'esprit féodal et de l'esprit chrétien : des sentiments tout à fait nouveaux, au moins dans leur forme et leur expression, venaient réellement de naître en Occident et s'identifiaient à la chevalerie : c'est là ce qui l'a rendue justement populaire... Le plus beau titre de la civilisation du moyen âge, c'est d'avoir amélioré la condition morale et sociale des femmes, et de leur avoir assigné une place plus haute, plus digne, plus essentielle, dans la vie générale que ne l'avait fait l'antiquité. Le christianisme primitif n'avait relevé la femme qu'en l'arrachant violemment au monde : l'idéal de la femme chrétienne des premiers temps était en dehors de la famille ; c'était l'ascétisme et la virginité ; puis vint le déluge de la barbarie, qui bouleversa le monde sans emporter dans ses flots le christianisme ni les instincts supérieurs qui s'étaient développés chez la femme ; mais, quand la société se reforma, le progrès moral ne reprit pas une voie contraire à la nature et aux véritables destinées de la femme ; il entra dans le sein de la famille ; il se manifesta d'abord dans la race noble, mais n'y resta point circonscrit. La vie de château, l'isolement des propriétaires féodaux, si contraire au développement des lumières et aux vertus politiques, resserra beaucoup par compensation les liens domestiques, et offrit aux femmes les moyens d'acquérir une grande influence intérieure et de fréquentes occasions de justifier cette influence ; le rôle d'une dame châtelaine tournait souvent à l'héroïsme, et, lorsque son *sire* partait pour quelque *chevauchée*, c'était à elle qu'il confiait le soin de veiller sur le manoir, toujours menacé de surprise ou d'attaque à force ouverte. Le groupement de la jeunesse des deux sexes dans les grands châteaux, autour des suzerains et des dames de haut parage, adoucit peu à peu la rudesse des manières et donna plus de grâce et de délicatesse aux rela-

1. A l'origine, les choses se passaient plus simplement. Il s'agissait, pour le nouveau chevalier, d'abattre la *quintaine*. La quintaine était une sorte de mannequin revêtu d'une armure de chevalier. Le jouteur se précipitait au galop contre ce mannequin, la lance en arrêt, de manière à percer à la fois le haubert, l'écu, et renverser le poteau fiché en terre.

tions sociales; car les jeunes demoiselles étaient élevées au service des grandes dames, comme les garçons au service des seigneurs. Un mot caractéristique, celui de *courtoisie*, désigna l'ensemble des qualités qui naissent de ce commerce fréquent des deux sexes et qui constituaient le type du parfait chevalier; c'était, en effet, dans les cours d'honneur des châteaux, théâtre des jeux guerriers auxquels on exerçait les varlets et les damoiseaux sous les yeux des dames, que se développaient cette bonne grâce, cette politesse, cette galanterie, cette générosité, qui faisaient le chevalier *courtois*. La présence des femmes, l'émulation qu'elle excitait, imprimèrent une physionomie tout à fait nouvelle et inconnue aux fêtes militaires, aux *joutes*, aux *tournois* qui remplissent une place si considérable dans l'histoire du moyen âge. Les applaudissements et les sourires des belles spectatrices étaient la plus précieuse récompense du *mieux-faisant*; on combattait pour faire triompher *leurs couleurs*, pour gagner leur amour autant que pour la gloire; et n'étaient-elles pas d'ailleurs les arbitres de la gloire? le vainqueur recevait solennellement de la main d'une dame le prix du tournoi. » (Henri MARTIN, *Histoire de France, Philippe I^{er}*; Paris, Jouvet et C^{ie}.)

Réputation de la chevalerie française en Orient.

Imbu de bons principes et revêtu d'une armure impénétrable, le chevalier se trouvait capable des actes les plus héroïques. Vaillant sur les champs de bataille, il se montrait en toute circonstance loyal, courtois, généreux, modeste, droiturier et sensible à l'honneur. C'étaient là des vertus de premier ordre, dont plusieurs étaient inconnues à l'antiquité. On prit la chevalerie en telle estime, qu'on en vint à se figurer que c'était une institution que le monde musulman devait nous envier. On sait l'histoire du mame-louk Octaï qui voulut forcer saint Louis à le faire chevalier. — « Ne sais-tu pas que je suis maître de ta vie? » disait-il, en levant son cimenterre. — « Fais-toi chrétien, disait le saint roi, et je te ferai chevalier. » On a raconté aussi que Saladin avait eu le même désir. Un ancien trouvère nous a conservé le souvenir de ce fait.

« Or il me convient de mettre en rimes un conte que j'ai ouï conter d'un roi qui, en terre païenne, fut homme très puissant et très loyal Sarrasin; il eut nom Saladin. Advint une fois qu'à la bataille fut un prince qui avait nom Hugues de Tabarie; avec lui était grande compagnie de chevaliers de Galilée, car il était seigneur de la contrée. Assez de beaux faits d'armes ils firent ce

jour-là; mais il ne plut au Créateur que les nôtres eussent la victoire, car là fut pris le prince Hugues, et amené le long des rues tout droit devant Saladin, qui le salua en son latin (sa langue) qu'il savait très bien : « Hugues, j'ai grand liesse à vous » tenir, par Mahomet; et une chose je vous promets, c'est qu'il » vous faudra ou mourir ou venir à rançon. » Le prince Hugues répondit : « Puisque vous m'avez partagé le jeu, je choisirai la » rançon, si j'ai de quoi la payer. — Oui, répondit le roi; cent » mille besans tu me compteras. — Ah! sire, je ne pourrais » atteindre autant, quand je vendrai toute ma terre. — Tu les » feras bien. — Comment, sire? — Tu es de grand courage et » plein de chevalerie, et nul preux, si tu l'en requiers, ne » t'éconduira sans un beau don; ainsi donc tu pourras t'ac- » quitter. — Maintenant je veux vous demander comment je » partirai d'ici? » Saladin lui répondit : « Hugues, vous m'at- » testerez sur votre foi que vous reviendrez, et que dans deux » ans d'ici, sans faute, vous aurez rendu votre rançon ou que » vous rentrerez en prison? Ainsi vous pourrez partir. — Sire, » grand merci, et tout ainsi je vous le promets. »

» Alors il demande congé, et veut s'en aller en son pays; mais le roi l'a pris par la main, en sa chambre l'a mené, et l'a prié fort doucement : « Hugues, dit-il, par cette foi que tu dois » au Dieu de ta loi, instruis-moi, car j'ai envie de bien savoir » comment se font les chevaliers. »

« Beau sire, dit Hugues, je ne ferai et je vous dirai pourquoi. » Le saint ordre de chevalerie serait sur vous mal placé; car » vous êtes de la mauvaise loi, et n'avez baptême ni foi; et je » ferai grande folie, si je voulais vêtir un fumier de drap de » soie. Je ferais méprise si sur vous je mettais un tel ordre, et » je ne saurais l'entreprendre, car j'en serais blâmé. »

« Là, Hugues, dit-il, vous ne le ferez pas? il n'y a point de » mal à vous de faire ma volonté, car vous êtes mon prisonnier. » — Sire, puisque je ne puis m'y refuser, je le ferai sans re- » tard. »

» Alors il commença à lui enseigner tout ce qu'il doit faire, lui fait bien arranger les cheveux, le visage, comme il convient à un nouveau chevalier, puis le fait entrer dans un bain. Lors, le soudan demande ce que cela signifie : « Sire, ce bain où vous » vous baignez signifie que, comme l'enfant sort des fonts pur » de péchés quand il vient de recevoir le baptême, ainsi devez » sortir de là sans nulle vilenie, et prendre un bain de cour-

» toisie, d'honneur, de bonté. — Ce commencement est très
» beau, par le grand Dieu ! » dit le roi.

» Après qu'on l'a du bain ôté, il se couche dans un beau lit,
qui était fait à grand plaisir. « Hugues, dites-moi sans faute la
» signification de ce lit. — Sire, ce lit veut dire qu'on doit,
» par sa chevalerie, conquérir la place que Dieu accorde à ses
» amis. C'est là le lit de repos ; qui n'y sera pas, sera bien sot. »

» Quand il fut resté un peu dans le lit, il se vêtit de draps
blancs qui étaient de lin. Lors, Hugues dit en son latin : « Sire,
» ne tenez pas à mépris ces draps blancs ; ils vous donnent à
» entendre que chevalier doit tendre à conserver sa chair pure,
» s'il veut arriver à Dieu. »

» Après, il lui met une robe écarlate ; Saladin s'étonne fort
de cela : « Hugues, dit-il, que signifie cette robe ? — Sire, cette
» robe vous donne à entendre que votre sang devez répandre
» pour sainte Eglise défendre, afin que nul ne puisse mal faire ;
» car chevalier doit faire tout cela, s'il veut plaire à Dieu. »

» Après, il lui chaussa des souliers d'étoffe noire, et lui dit :
« Sire, sans faute, ceci vous avertit que vous ayez toujours en
» mémoire la mort et la terre où vous serez gisant, d'où vous
» venez et où vous irez. Vos yeux doivent la regarder, afin que
» vous ne tombiez en orgueil ; car l'orgueil ne doit pas régner
» en un chevalier ; il doit toujours tendre à la simplicité. —
» Tout cela est fort beau à entendre, dit le roi, et ne me déplaît
» pas. » Après se leva debout, puis se ceignit d'une ceinture
blanche ; ensuite, Hugues lui mit deux éperons à ses pieds, et
lui dit : « Sire, tout ainsi que vous voulez que votre cheval soit
» animé à bien courir quand vous frappez des éperons, ces épe-
» rons signifient que devez avoir à cœur de servir Dieu toute
» votre vie. »

» Alors il lui ceignit l'épée¹... »

L'armure d'un chevalier au moyen âge.

Dans un temps où l'on ne connaissait que les combats corps
à corps, et où l'on n'usait que de la lance, de l'épée et de la
hache, il eût été imprudent de se présenter à l'ennemi vêtu

1. Sainte-Palaye : *Mémoires sur l'ancienne chevalerie*. — Legrand d'Aussi, *collection de fabliaux*, livre II.

seulement d'une casaque plus ou moins épaisse. Aussi les chevaliers s'étaient-ils transformés en véritables forteresses de fer.

Jusqu'au onzième siècle ils portèrent la *broigne*, tunique de peau ou de forte toile recouverte d'anneaux et, le plus souvent, de plaques de métal superposées les unes sur les autres comme des tuiles ou des écailles ; puis ils adoptèrent le *haubert*¹, longue chemise de mailles de fer, qui descendait au-dessous du genou



Chevalier du temps de Hugues Capet.



Chevalier du temps de Philippe I^{er}.

et se complétait de manches et d'un capuchon de maille appelé coiffe ou *ventail*². Au moment du combat, ils laçaient le casque ou *heaume*. Le heaume a affecté, suivant les époques, les formes les plus variées. Au onzième siècle, c'était un chapeau de fer (*armet*, *morion*) de forme conique comme un entonnoir, avec une bande de fer en avant qu'on appelait *nasal*, parce qu'elle était des-

1. Les chevaliers seuls pouvaient porter le haubert ; les écuyers n'y avaient pas droit.

2. Le plus souvent, on jetait sur le haubert une longue robe d'étoffe, sans manches, qu'on appelait *surcot*.

tinée à protéger le nez. N'avait-on pas des exemples de vaillants guerriers qui avaient perdu cet ornement à la bataille? « Ah! mauvais roi, disait Guillaume au Court-Nez à Charlemagne, Dieu te puisse maudire! Tu te souviens mal du grand combat d'Aspremont; j'y perdis la moitié de mon visage et le surnom de Court-Nez m'en est resté. »

A la fin du douzième siècle, le heaume s'arrondit par le haut



Chevalier du temps de Louis VI.



Chevalier du temps de Philippe-Auguste.

en forme de calotte, puis devint tout à fait cylindrique. Le chevalier du treizième siècle avait l'air d'avoir la tête emboîtée dans une casserole en fer battu. Ce n'était pas élégant, mais c'était solide; car ces disgracieux récipients étaient soigneusement rembourrés et fortifiés à l'intérieur par de fortes lames d'acier. Une petite ouverture ou grille, qu'on nommait visière, permettait de voir et de respirer. Comme cette grille était à coulisse et pouvait glisser sur le front du casque, elle se levait quand on voulait boire ou prendre l'air. — Le guerrier portait en outre, comme arme défensive, un bouclier armorié qui s'appelait *rondache*, s'il était rond; *écu*, s'il était long et se terminait

par une pointe; *targe*, s'il était en forme de carré long. Le bouclier était formé de petites pièces de bois, recouvertes d'un cuir épais que maintenaient des bandes de fer se réunissant au centre en boucle (d'où le nom de *bouclier*).

Au quatorzième siècle, les chevaliers abandonnèrent le *haubert* pour la cuirasse en fer battu. Ils entourèrent leurs bras et leurs cuisses de plaques de fer nommées *brassards* et *cuissards*. Leurs bottes ou *grèves* étaient aussi en fer ainsi que leurs gants ou *gantelets*, leurs souliers ou *solerets*. Un *gorgerin* également en fer garantissait leur cou; des *épaulières*, leurs épaules; des *cubitières*, leurs coudes; des *genouillères*, leurs genoux. Un jupon, composé de *tassettes* de fer disposées sur quatre rangs et s'emboîtant les unes dans les autres, comme les feuilles de tôle d'un manteau de cheminée, protégeait leur ceinture et leur ventre, tout en leur permettant d'enfourcher leur cheval.

Les chevaliers avaient même, à l'aide de larges lames d'acier nommées *chanfreins* et *bardes*, fortifié leurs coursiers de bataille. L'ancienne noblesse paraissait ainsi invulnérable.

Les armes offensives étaient la lance, l'épée à deux mains ou *espadon*¹, la *hache d'armes* suspendue à l'arçon, la *masse d'armes*, espèce de massue garnie de pointes de fer², la *dague* ou *poignard de miséricorde*, qu'on nommait ainsi parce qu'on s'en servait pour égorger le vaincu, s'il ne criait pas miséricorde. Un roman du moyen âge (*Parthenope de Blois*), cité par Chéruel (*Dictionnaire des Institutions*), donne la description suivante du costume d'un chevalier.

Chausses de fer dessus chaussées
De lacs de soie bien lacées,
Il a un bon haubert vestu
Et a un bon double escu
Et son heaume en chef lacie
Et en son poing un bon espie (lance).

1. Ces épées étaient redoutables, quand elles étaient entre des mains expérimentées. On dit que Godefroy de Bouillon fendait un homme en deux d'un coup d'épée. Ces épées avaient parfois plus de trois pieds de long; larges de trois pouces, elles pesaient plus de cinq livres. L'estoc n'avait pas de tranchant : on n'usait que de la pointe, d'où l'expression proverbiale *frapper d'estoc*. Les épées des héros des romans de chevalerie portaient des noms qui sont devenus célèbres : l'épée de Charlemagne s'appelait *Joyeuse*; celle d'Arthur, *Scalibor*; celle de Bradamard, *Flamberge*; de Renaud, *Balisarde*; de Roland, *Durandal*; d'Olivier, *Haute-Clère*; d'Ogier, *Courtin*, etc.

2. La masse d'armes était parfois remplacée par le *fléau d'armes*, qui se composait d'un manche très court auquel était suspendue, par une chaînette de fer, une ou plusieurs boules de fer hérissée de pointes.

Il a une épée longue et dure
 Et bien moulue à sa mesure ;
 Une autre à son arçon pendue,
 D'autre part une besaguë (hache à deux tranchants)
 Et sa miséricorde a ceinte.

Décadence de la chevalerie.

La perfection de la nature chevaleresque, si elle exista jamais, fut relativement de peu de durée. La libéralité, dont on faisait un devoir au chevalier, dégénéra un jour en prodigalité. Dans l'assemblée de Beaucaire, en 1174, dix mille chevaliers luttèrent de magnificence. Le comte de Toulouse ayant donné à Raymond d'Agout dix mille pièces d'argent en pur don, celui-ci les distribua aussitôt aux assistants. Bertrand Raibaux fit mieux, il fit labourer un champ et y sema trente mille pièces d'argent ; Gros de Martells servit un banquet où ne figuraient que des mets cuits à la flamme des cierges ; Ramon de Venans fit brûler trente chevaux du plus haut prix. D'un autre côté, la courtoisie envers les dames dégénéra en une galanterie insipide ou effrontée. La religion se convertit en pratiques superstitieuses qui amenèrent la chevalerie errante. C'est la période extravagante de cette institution qui, n'ayant plus d'objet, devint tellement insupportable, que l'auteur de *Don Quichotte* mérita bien des gens sensés en l'ensevelissant dans le ridicule. S'inspirant de l'œuvre du grand romancier espagnol, l'historien Monteil a tracé une assez bonne caricature du chevalier errant au quatorzième siècle.

« Il faut que je vous raconte¹ un fait assez plaisant qui s'est passé ici. On ne voit aujourd'hui que bien rarement des chevaliers errants ; on en voit cependant encore quelquefois. Il en est venu un qui a sonné du cor devant la grande porte du château ; le trompette n'ayant pas répondu, comme il est prescrit en pareil cas, le chevalier a tourné bride et s'est éloigné. Les pages ont couru après lui, et, à force d'excuses sur l'impéritie du trompette, ils sont parvenus à le ramener. Pendant ce temps, les dames s'étaient parées, et avaient déjà pris place sur leurs sièges et, en attendant, faisaient de la tapisserie. La dame de Montbazon était vêtue d'une robe rebrochée d'or, qui était dans la maison depuis plus d'un siècle. La douairière, coiffée d'une aumusse comme dans sa jeunesse, avait mis ses plus riches fourrures. Entre le chevalier, entre l'écuyer, l'un et l'autre tout couverts de plaques de laiton, faisant à peu près le même bruit que des mulets chargés d'ustensiles de cuivre mal agencés. Le chevalier, ayant ordonné à son écuyer de lui ôter son casque, nous

1. L'auteur suppose une lettre que le frère Jehan, cordelier de Tours, hôte du château de Montbazon, écrit à un de ses confrères de Toulouse.

a montré une tête presque chauve, moitié garnie de cheveux blancs; son œil gauche était couché sous un morceau de drap vert de la couleur de ses habits. Il avait fait vœu, a-t-il dit, de ne voir que du côté droit et de ne manger que du côté gauche jusqu'après l'accomplissement de son entreprise. Les dames lui ont proposé de se rafraîchir. Pour toute réponse, il s'est jeté à leurs pieds, leur jurant à toutes, à la plus vieille comme à la plus jeune, un éternel amour, leur disant que, bien que ses armes fussent de la meilleure trempe, elles ne pouvaient le défendre contre leurs traits, qu'il en mourrait, qu'il se sentait mourir, que c'en était fait, et mille autres niaiseries pareilles. Comme il insistait, surtout vis-à-vis la jeune dame, dont, à plusieurs reprises, il baisait les mains, l'impatience m'a pris. Le commandeur s'en est aperçu. « Bon! m'a-t-il dit, ces vieux » fous ont leurs formes et leur style, ainsi que les tabellions. » Soyez d'ailleurs tranquille, peut-être ne passera-t-il pas ici » la journée. » Effectivement, il est parti quelques heures après.

» Tels sont les ridicules vestiges de cette ancienne chevalerie qui, aux temps passés, para l'humanité de tant de vertu et de gloire.

» Ecrit au château de Montbazou, le onzième jour de juillet. » (MONTELL, *Histoire des Français des divers états*, quatorzième siècle, épître xxx.)

Le Cid.

C'est pourtant dans cette Espagne, qui devait produire l'auteur de *Don Quichotte*, que naquit le Cid, ce fameux guerrier qui personnifia pour les Espagnols la vertu chevaleresque. — Rodrigue Diaz naquit à Bivar, près de Burgos (1025 ou 1245). Il fut surnommé *Campeador*, parce qu'il était toujours en campagne, et le *Cid*, du titre que lui donnaient les prisonniers arabes (*seid*, seigneur).

L'histoire du Cid est mal connue : on a même été jusqu'à mettre en doute l'existence du héros. D'après les historiens les plus dignes de foi, Rodrigue de Bivar avait commencé ses exploits sous le règne de Ferdinand Ier de Castille et avait servi bravement son fils Sanche II. Celui-ci ayant été assassiné trahis, Rodrigue exigea d'Alphonse VI, son successeur, qu'il déclarât par serment qu'il était innocent du meurtre de son frère. Le nouveau roi prêta le serment, mais ne pardonna jamais au Cid sa hardiesse. Il le garda néanmoins près de lui et dut à son épée la conquête de Tolède, dont il fit sa capitale, et celle de Madrid qui n'était alors qu'une forteresse sur le Manzanarès. Enorgueilli par ses succès, le roi crut pouvoir laisser éclater le ressentiment qu'il gardait au fond de son cœur et il déclara au Cid qu'il n'avait plus besoin de ses services. Celui-ci partit pour l'exil, suivi de tous ses parents et amis. Trop généreux pour tirer vengeance d'un prince

ingrat, il fit la guerre aux ennemis de son pays pour son propre compte, vivant en aventurier au milieu des nombreuses nationalités qui se partageaient le sol espagnol. Un jour, il apprit qu'Alphonse avait essuyé une double défaite à Zélaca contre les Almoravides d'Afrique, venus au secours de leurs coreligionnaires d'Europe (1086). Il n'hésita pas à répondre à l'appel de son souverain; réconcilié avec lui, il rejeta en peu de temps l'ennemi au delà de l'Albaracin. Malheureusement, la réconciliation n'était pas sincère; le Cid eut à subir de nouvelles injustices de la part de son roi, qui alla jusqu'à le dépouiller de ses fiefs et emprisonner sa femme et ses enfants. Le loyal Campeador ne l'en secourut pas moins chaque fois qu'il vit la cause de la chrétienté en péril. En 1094, il s'empara de Valence dont il fit sa place d'armes et anéantit sous ses murs d'innombrables armées de Sarrasins. Il concevait les plus hautes espérances, et parlait de rejeter les Arabes hors de l'Espagne, lorsqu'il mourut (1099). Sa veuve, Chimène, se maintint dans Valence jusqu'en 1102. Quand elle fut forcée de l'abandonner après un siège mémorable, elle opéra fièrement sa retraite, emportant les restes du héros qu'elle fit inhumer dans le couvent de Saint-Pierre de Cardena près Burgos, où elle passa le reste de ses jours et fut ensevelie.

La mémoire du Cid s'est conservée dans les souvenirs de ses compatriotes, associée à tout ce qu'il y a de noble, de généreux et d'héroïque¹. Après huit siècles, il n'est personne en Espagne qui ne répète cet éloge naïf que faisait de lui un contemporain : « Il fut bon chevalier, des meilleurs de toute l'Espagne; grand serviteur de ses rois, grand défenseur de sa patrie, ennemi des traîtres, ami des honnêtes gens. Vivant et mort, il mérita les louanges les plus belles; et de tous ceux qui osent en dire du mal, aucun ne parle avec vérité. »

Les historiens ont négligé bien des détails de la vie du Cid, mais les poètes populaires de l'Espagne en savaient bien plus long qu'eux, particulièrement sur sa jeunesse et ses amours, ses malheurs et sa magnanimité. Les nombreuses ballades et romances qu'ils ont consacrées à sa mémoire forment un respectable recueil connu sous le nom de *Romancero del Cid*. Citons, en les abrégeant, quelques-unes des plus remarquables.

Don Diègue et ses enfants. — « Diégo Lainez, injurié par le comte de Gormaz Lozano, songeait avec souci à la tache de sa maison; voyant que les forces lui manquent pour la vengeance, il fait appeler ses fils, et, sans leur dire une parole, il alla leur pressant la main l'un après l'autre et la leur serra de telle sorte que les jeunes hommes dirent : « Seigneur, c'est » assez : qu'essayes-tu ? que veux-tu ? Lâche-nous, car tu nous fais mourrir. » Mais quand il en vint à Rodrigue, celui-ci, les yeux rouges de sang comme une tigresse d'Hyrcanie, avec beaucoup de fureur et d'audace, lui dit ces

1. L'érudition moderne qui ne respecte rien a soulevé à propos du Cid de formidables points d'interrogation. Était-il aussi bon Espagnol qu'on veut bien le dire, l'homme qui n'avait eu aucun scrupule dans sa jeunesse (paraît-il) à servir les rois maures ? Était-il un chrétien bien orthodoxe l'aventurier qui pillait indistinctement les églises et les mosquées ? Était-il bien loyal, le général qui accordait un armistice à ses ennemis et en profitait pour les exterminer ? Était-il bien désintéressé ce faiseur de rois qui sans doute travaillait pour le bien du pays, mais songeait avant tout à ses propres affaires ?

Le Cid des Espagnols nous paraît être bien plutôt le Cid de la légende que celui de l'histoire. Ils l'ont ennobli, mais il est certain que Rodrigue fut en tous points un homme du onzième siècle et qu'il en eut les passions fougueuses et la moralité facile.

mots : « Lâche-les, mon père, ou malheur à toi ! Lâche-les ! car si tu n'étais » pas mon père, une satisfaction en paroles ne me suffirait pas ; mais avec ma » main même, je t'arracherais les entrailles, mon doigt se faisant passage en » place de dague ou de poignard. » Le vieillard, pleurant de joie, dit : — « Fils de mon âme, ton courroux me soulage, et ton indignation me plaît. » Ce bras, mon Rodrigue, montre-le pour la vengeance de mon honneur » qui est perdu, s'il n'est reconquis et gagné par toi. » Il lui conta son injure et lui donna sa bénédiction et son épée. »

Le défi. — « Rodrigue rencontre, sur la place du palais, Don Gormaz de Lozano qui, comme lui, était seul, et lui adresse la parole en ces termes : « Me connais-tu, noble Gormaz, moi, le fils de don Diègue ? Quand tu » étendis la main sur son noble visage, savais-tu que don Diègue des- » cendait de Lain le Chauve ? Savais-tu que rien n'est plus noble et plus » pur que son sang et son écu ? Savais-tu que, moi vivant, homme sur » terre ne pouvait, et à peine le Seigneur tout-puissant du ciel, faire impu- » nément ce que tu as fait ? »

— « Et toi, répondit l'orgueilleux Gormaz, sais-tu ce qu'est la moitié de » ma vie ? » — « Oui, reprit Rodrigue, je le sais parfaitement : une moitié » consiste à respecter les nobles, l'autre à punir les arrogants et à laver un » affront reçu avec la dernière goutte de sang. » En disant ainsi, il fixait sa pupille sur l'orgueilleux comte, qui lui repartit : « Eh ! que veux-tu de » moi, jeune téméraire ? » — « Je veux ta tête, comte de Gormaz ; c'est » un vœu que j'ai fait. » — « S'il te plaît de combattre, jeune homme, » les batailles des pages sont ton fait. » Puissances du ciel, dites-nous ce que Rodrigue éprouva à ces paroles ! »

Il combat, remporte la victoire et rentre triomphant au château de Bivar, où il présente à son père la tête de son ennemi.

La requête de Chimène. — « Chimène, fille de celui qui est tombé sous les coups de Rodrigue, ne cesse de demander vengeance. Le roi Fernand est assis sur un trône, écoutant les plaintes de ses sujets et rendant la justice. Traînant de longs manteaux de deuil, entrent dans la salle trente hidalgos, écuyers de Chimène, qui s'avance avec respect sur l'estrade, et commence ainsi sa plainte, à genoux sur le dernier degré : « Seigneur, il y » a six mois que mon père est mort sous les mains d'un jeune homme que » les tiennes ont élevé pour être meurtrier. Quatre fois je suis venue à » tes pieds, et quatre fois ma poursuite a obtenu des promesses, et justice » jamais. Don Rodrigue de Bivar, jeune homme orgueilleux et vain, profane tes justes lois, et tu favorises ce profanateur ; tu le caches, tu le » couvres, et puis, l'ayant mis en sûreté, tu gourmandes tes juges, parce » qu'ils ne peuvent le prendre. Si les bons rois représentent l'image de » Dieu et son office sur la terre envers les humbles humains, il ne doit pas » être roi bien craint et bien aimé, celui qui manque à la justice et encourage les méchants. Tu vois cela, tu en juges mal. Pardonne, si je te » parle mal ; l'injustice change, dans une femme, le respect en colère. »

— « Gentille donzelle, répondit le roi, il n'est pas cœur d'acier et de marbre que vos plaintes ne puissent adoucir. Si je garde don Rodrigue, c'est pour votre bien que je le garde ; un jour viendra que, par lui, tu » changeras en joie tes pleurs. »

On sait, en effet, que l'amour amena une réconciliation, et que le fils de don Diègue épousa la fille du comte de Gormaz.

Les imprécations du Cid. — Alphonse est devenu roi de Castille. La rumeur publique l'accuse d'être l'auteur de la mort de son frère ; le Cid ne veut lui prêter hommage que s'il jure n'avoir pas eu part au meurtre.

« Je le veux bien, dit Alphonse; demain je jurerai; mais aujourd'hui je désire savoir qui a pensé à m'imposer un tel serment. » — « Moi », répond le Cid. — « Vous, don Rodrigue! Ne songez-vous donc pas que demain vous devez être mon sujet? » — « Je ne le suis pas encore aujourd'hui, et j'y songerai quand vous serez roi. »

« Dans Sainte-Gadée de Burgos, où les gentilshommes prêtent hommage-lige, Rodrigue exige le serment du nouveau roi de Castille.

» Serment si terrible qu'il inspirait la terreur à tous; il se prêtait sur un épéu de fer et une arbalète de bois.

« Que des vilains te tuent, Alphonse! des vilains et non des chevaliers; que des Asturiens d'Oviédo te tuent et non des Castellans;

» Qu'ils te tuent avec des épéux, non avec des lances et des dards; avec des couteaux à manche de corne, non avec des poignards dorés;

» Qu'ils portent des chaussures de corde, non des brodequins lacés; des manteaux de laine grossière, non des étoffes de brocart;

» Des chemises d'étole, non de toile de Hollande; qu'ils soient montés sur des ânes, non sur des mules ou des coursiers;

» Qu'ils aient en main des licous de corde, non des brides de cuir doré; qu'ils t'égorgeant dans un sillon, non dans une ville ou dans une bourgade;

» Enfin, qu'ils t'arrachent le cœur du côté gauche, si tu ne dis la vérité sur ce que nous te demandons. As-tu contribué au meurtre ou consenti à la mort de ton frère? »

Le Cid en exil. — Alphonse, qui n'a jamais pardonné au Cid de lui avoir imposé un pareil serment, le chasse de sa cour dès qu'il croit pouvoir se passer de ses services. Rodrigue est déjà vieux, l'exil ne lui est que plus dur; derrière lui, il laisse une femme et des enfants.

« Pleurant de ses yeux, malgré sa force d'âme, il tournait la tête et regardait sa demeure. Il vit les portes ouvertes et les huis sans cadenas, les perches de la fauconnerie vides, sans toiles et sans autours apprivoisés. Mon Cid soupira, car il eut de très grands soucis. Mon Cid parla bien et d'une voix très calme : « Merci à toi, Seigneur père, qui es dans les ciens.

» Mes ennemis méchants m'ont enlevé cela. » Alors il se hâta de partir et lâcha les rênes. A la sortie de Bivar, ils eurent la corneille à droite et, à l'entrée de Burgos, ils l'eurent à gauche. Mon Cid conduisait les hommes et levait la tête; il entra dans Burgos, ayant à sa suite soixante lances ornées de bannières. Pour le voir, les hommes et les femmes s'étaient mis aux fenêtres, pleurant de leurs yeux tant ils avaient de douleur! et ils disaient pour toute parole : « Dieu! quel bon vassal, s'il avait eu un bon seigneur! »

Mais personne n'osait l'inviter, tant le roi Alphonse avait grande puissance; car, avant la nuit, son ordre écrit et scellé était venu à Burgos avec un grand message, annonçant que personne ne donnât logement à mon Cid, et que tout homme qui lui donnerait une simple parole, perdrait les oreilles et les yeux de la tête et, de plus, le corps et l'âme. Le Cid alla droit à son logement, et il en trouva les portes bien verrouillées, par la terreur du roi Alphonse, qui le voulait ainsi. Les gens de mon Cid appelaient à haute voix; les gens de la maison ne voulaient pas répondre une parole. Mon Cid s'approcha, tira son pied de l'étrier, et frappa un coup. La porte ne s'ouvrit pas, car elle était bien fermée. Une petite fille de neuf ans se tenait au guet : « Cid, le roi a défendu de vous recevoir. A la nuit, son

» ordre est venu avec un grand message et fortement scellé. Nous n'oserions

» vous ouvrir, ni vous recueillir; nous perdriions notre avoir et nos

» maisons, et, de plus, les yeux de la tête. Cid, vous ne gagneriez

» aucune chose à notre mal. Mais que le Créateur vous favorise de toutes
 » ses bénédictions. » La petite fille dit cela, et tourna vers sa maison. Le
 Cid vit qu'il n'avait pas les bonnes grâces du roi; s'étant retiré de la porte,
 il traversa Burgos... »

Le Testament du Cid. — Les chagrins du Cid ne brisèrent pas son
 courage, et, jusqu'à son dernier jour, il signala sa valeur contre les Maures.
 Partant pour la bataille, il exprimait ainsi à Chimène ses dernières
 volontés :

« Si, blessé d'un fer mortel, je reste gisant sur le champ de bataille, ma
 » Chimène, porte mon cadavre à Saint-Pierre de Cardena.

» Puisse-tu obtenir de creuser ma tombe au pied de l'autel de Saint-
 » Jacques, notre protecteur dans les batailles !

» Ne vous occupez point de me pleurer, afin que nos braves soldats, en
 » voyant mon bras leur manquer, ne se découragent pas et n'abandonnent
 » pas ma conquête.

» Que les Maures ne voient en toi aucune faiblesse; d'un côté que l'on
 » crie aux armes, et que de l'autre on fasse mes obsèques.

» Que cette *Tizona*, qui maintenant arme ma droite, ne perde jamais son
 » droit et ne tombe pas dans les mains d'une femme.

» Et si Dieu permettait que mon cheval Babiéca revint sans son maître
 » et qu'il hennit à la porte, ouvre-lui et caresse-le; donne-lui ration
 » entière; car qui sert un bon maître attend de lui bonne récompense.

» Mets-moi, de tes mains, le corselet, la gorgière, les brassards, le
 » casque et les gantelets; donne-moi l'écu, la lance et les éperons.

» Voici le point du jour et les Maures me courent sus; donne-moi ta
 » bénédiction, et le reste à la grâce de Dieu. »

Le jour où le Cid rendit le dernier soupir, le peuple espagnol fit entendre
 tout d'une voix ses douloureux gémissements :

« Bannières antiques et affligées qui souvent avez accompagné le Cid
 » dans les batailles et en êtes revenues victorieuses avec lui, vous frémissiez
 » tristement dans l'air; car vous n'avez pas de voix, vous n'avez pas de
 » armes. Ses yeux se ferment, et il vous regarde pour la dernière fois.
 » Adieu, riantes montagnes de Téruel et de l'Albaracin, immortels témoins
 » de sa gloire, de ses traverses, de son courage ! Adieu, collines attrayantes,
 » et toi, vaste mer répandue au-dessous d'elles ! Hélas ! la mort nous
 » enlève tout; la mort nous dépouille comme l'épervier. C'en est fait ! ses
 » yeux s'éteignent; ils voient pour la dernière fois. Qu'a dit le vaillant
 » Cid ? Il git étendu sur son lit. Qu'est devenue sa voix de fer ? A peine
 » peut-on entendre qu'il demande à revoir encore une fois son fidèle
 » Babiéca.

» Chimène est assise en silence; le Cid lui serre encore la main; mais le
 » frémissement des bannières redouble; à travers les fenêtres ouvertes,
 » souffle le vent des collines; tout à coup, le vent et les bannières se
 » taisent : le Cid s'est endormi. Allons, trompettes, fifres et clairons,
 » faites-vous entendre, couvrez de vos sons les lamentations et les soupirs;
 » le Cid l'a ordonné. Accompez l'âme d'un héros qui s'est endormi. »
 (*Romancero du Cid*¹.)

1. La première édition du *Romancero du Cid* fut publiée en 1510. Il y en a eu beaucoup d'autres depuis. M. Damas-Hinard en a donné une traduction complète avec une introduction et des notes. Paris, 1844, 2 vol. in-12.

3° BIBLIOGRAPHIE

DOCUMENTS ORIGINAUX. — Les principales chroniques des dixième et onzième siècles se trouvent dans les collections générales : *Historiens des Gaules*, t. X et XI; *Monumenta Germaniæ scriptores*; — *Polyptique de l'abbé Irminon*, 2 vol., 1843. — Beaumanoir, *Coutumes du Beauvaisis*, éd. Beugnot, 2 vol., 1842. — *Les Etablissements de saint Louis*, éd. Viollet, 3 vol., 1881-86. — *Assises de Jérusalem*, éd. Beugnot, 3 vol., 1841-44.

LIVRES : Sur les institutions féodales : Guizot, *Hist. de la civilis. en France*, t. III. — Giraud, *Essai sur l'hist. du droit français au moyen âge*, 2 vol., 1846. — Luchaire, *Manuel des institut. françaises*, 1892. — Viollet, *Précis de l'hist. du droit français*, 1884-86. — Glasson, *Hist. du droit et des institut. de la France*, t. IV, 1891. — Brussel, *Nouvel examen de l'usage des fiefs*, 1750. — Boutaric, *Institutions militaires de la France*, 1863. — Flach, *les Origines de l'ancienne France, le Régime seigneurial*, 2 vol., 1886-93.

Sur la condition des personnes : Guérard, *Introduction au Polyptique de l'abbé Irminon*, 1844. — Dareste, *Hist. des classes agricoles en France*, 1854. — R. Rosières, *Hist. de la société française au moyen âge*, 2 vol., 1884. — Delisle, *la Classe agricole et l'agriculture en Normandie*, 1851. — Doniol, *Hist. des classes rurales en France*. — L. Gautier, *la Chevalerie*, 1884. — Sémichon, *la Paix et la trêve de Dieu*, 2 vol., 1869. — Yanoski, *De l'abolition de l'esclavage au moyen âge et de sa transformation en servitude de la glèbe*.

Pour la langue et la littérature du moyen âge : Ducange, *Glossarium mediæ et infimæ latinitatis*, 7 vol., éd. Herschel, 1840-50. — Léon Gautier, *les Epopées françaises*, 3 vol., 1881. — Gaston Paris, *la Littérature française au moyen âge*, 2^e éd., 1891. — *Histoire littéraire de la France*, t. XVIII et XXII.

Sur les châteaux : De Caumont, *Architecture civile et militaire*, 3^e éd., 1869. — Viollet-le-Duc, *Dictionn. de l'architecture française*, 10 vol., 1861-68.

Pour l'histoire de la féodalité dans les provinces : Dom Vaissette, *Hist. du Languedoc*, éd. Molinier, t. II, VII, XII. — D'Arbois de Jubainville, *Hist. des comtes de Champagne*, 7 vol., 1859-65. — Raynal, *Hist. du Berry*, 1844. — Seignobos, *le Régime féodal en Bourgogne*, 1882. — E. Petit, *Hist. des ducs de Bourgogne de la race capétienne*, 1885. — A. de Courson, *la Bretagne, du cinquième au douzième siècle*. — Kervyn de Lettenhove, *Hist. de Flandre*, 5 vol., 1853-54.

CHAPITRE X

LA PAPAUTÉ ET L'EMPIRE

1° RÉSUMÉ HISTORIQUE

A la fin du dixième siècle, il ne restait plus rien de l'empire de Charlemagne, et sa famille s'était éteinte comme son empire.

1° Les Robertiniens régnaient en France ;

2° Les deux royaumes de *Bourgogne cisjurane* et *transjurane* n'en formaient plus qu'un : le royaume d'Arles ;

3° *L'Italie* n'avait plus de rois qui lui fussent propres ; elle obéissait aux mêmes souverains que les Germains ;

4° Depuis la mort de Louis IV l'Enfant, le dernier des Carolingiens allemands, les *Germains* s'étaient donné des *rois électifs*, qu'ils prenaient dans l'une des trois grandes maisons allemandes. D'ordinaire, ils élisaient le fils ou le frère du monarque défunt. Les rois qu'ils se donnèrent du onzième au treizième siècle furent pris dans les trois grandes familles de *Saxe*, de *Franconie* et de *Souabe*.

Duchés, marches, comtés. — Chacune de ces maisons correspondait à l'une des grandes nations allemandes. Il y en avait cinq : *Saxe*, *Franconie*, *Souabe*, *Bavière* et *Lorraine*. Ces duchés étaient partagés en comtés. Les comtés des frontières s'appelaient *marches*. Les marches étaient constituées militairement, et avaient chacune pour chef un margrave. Les principales étaient celles de *Brandebourg* au nord, de *Misnie* au centre, d'*Autriche* au sud. De ces trois marches sont sorties trois grandes monarchies allemandes : la **Prusse**, la **Saxe**, l'**Autriche**.

Rois de Germanie. — Le premier roi élu, *Conrad I^{er}* de Franconie (911-919), passa son règne à combattre ses vassaux révoltés.

Henri I^{er} de Saxe, dit l'Oiseleur (919-936), soumit les seigneurs rebelles et repoussa les Slaves et les Hongrois (bataille de *Mersebourg*).

Son fils, *Otton I^{er} le Grand*, mit fin aux incursions des Hongrois par sa grande victoire d'*Augsbourg*, descendit en Italie où il prit successivement la couronne de fer des rois lombards (961), et la couronne d'or des Césars (962).

Sous le règne de ses successeurs *Otton II*, *Otton III* et *Henri II*, l'Italie se montra indocile, mais les Slaves et les Hongrois, devenus chrétiens, reconnurent la suzeraineté de l'empire et formèrent les royaumes feudataires de **Bohême**, de **Pologne** et de **Hongrie**.

Conrad II de Franconie (1024-1039) réunit par héritage le royaume d'Arles à l'empire (1033). — Son fils *Henri III le Noir* (1039-1056) régna en maître absolu sur l'Empire et sur l'Eglise. Son règne est l'apogée de la puissance germanique au moyen âge.

L'Eglise aux dixième et onzième siècles. — Au temps des empereurs franconiens, le clergé était riche et puissant. En Allemagne, certains archevêques, par exemple ceux de Trèves, de Cologne et de Mayence, possédaient des provinces entières et marchaient les égaux des princes. Ils étaient non seulement seigneurs spirituels, mais encore seigneurs temporels. Comme les barons féodaux, ils avaient des vassaux, rendaient sommairement la justice, battaient monnaie, levaient des taxes, entretenaient des hommes d'armes et faisaient la guerre.

Ces grandes richesses furent une cause de corruption pour le clergé. Les évêques et les abbés oublièrent trop souvent leur rôle de pasteurs pour embrasser la vie féodale dans ce qu'elle avait de mauvais. Ils ne songeaient qu'à augmenter leurs richesses et leur puissance. Comme, en ce temps-là, l'autorité pontificale était très faible, les rois en profitèrent pour prendre le droit de nommer aux évêchés et aux abbayes, qui bon leur semblait, et, naturellement, ils y nommaient leurs amis, leurs courtisans, surtout ceux qui pouvaient leur payer de grosses sommes d'argent. Non contents de nommer les évêques et les abbés, les empereurs s'arrogèrent aussi le droit de nommer les papes. Dès lors, le désordre fut au comble. A l'imitation des puissants du jour, le petit clergé se mit à trafiquer des choses saintes : il vendit jusqu'aux sacrements. On a appelé *simonie* ce trafic scandaleux.

La querelle des investitures. — Le moine italien **Hildebrand** résolut de rendre à l'Eglise sa pureté et son indépendance. Il engagea les papes, dont il était devenu le conseiller, à instituer le collège des *cardinaux*, composé des curés de Rome et des évêques du territoire romain. A partir de ce moment, le souverain pontife fut choisi par ses nouveaux électeurs, et non plus nommé par l'empereur. Devenu pape à son tour (1073), sous le nom de **Grégoire VII**, il rendit deux décrets contre les simoniaques et les prêtres mariés. Il défendit en outre aux rois, de nommer les évêques et les abbés, et de leur donner l'*investiture*. Les souverains protestèrent, l'empereur Henri IV plus énergiquement que les autres, car il nomma un autre pape.

Grégoire VII excommunia l'empereur et délia ses sujets du serment de fidélité. Comme il était détesté des Allemands, Henri IV fut abandonné de ses chevaliers. Pour ne pas perdre sa couronne, il fut obligé de venir en Italie implorer le pardon du pape. Grégoire VII le fit attendre trois jours, pieds nus, dans la neige, devant la porte du château de *Canossa* (1077). Il lui pardonna, mais Henri avait été trop humilié pour que la réconciliation fût sincère. En 1085, Grégoire, chassé de Rome par Henri IV, qui avait rattaché les Allemands à sa cause, mourut dans l'exil à Salerne. En 1106, Henri, à son tour, mourut à Liège, détrôné par son fils Henri V. La guerre entre le Saint-Siège et l'empire se poursuivit jusqu'en 1122. Cette année-là, le *Concordat de Worms*, signé par Henri V et le pape Calixte II, régla la grave question des *investitures*. Comme les évêques et les abbés étaient à la fois seigneurs temporels et spirituels, il fut décidé que l'empereur et le pape leur donneraient chacun leur investiture, l'un par le *sceptre*, signe de l'autorité temporelle, l'autre par la *crosse*, signe de l'autorité spirituelle.

Lutte pour l'indépendance de l'Italie. — Le concordat de Worms ne fut qu'une trêve. Un autre conflit s'éleva presque aussitôt entre les deux pouvoirs au sujet de l'indépendance de l'Italie. Depuis Otton I^{er}, les souverains de Germanie se considéraient comme les vrais successeurs de Charlemagne ; mais, en les couronnant rois et empereurs, et en leur prêtant hommage, le pape et les Italiens entendaient bien ne leur obéir qu'à moitié. La querelle des investitures fut fatale à la puissance des empereurs : une

partie des cités italiennes en profitèrent pour secouer l'autorité des agents impériaux. Devenues libres, elles tournèrent leurs armes les unes contre les autres, et l'anarchie désola le nord de la péninsule.

L'empereur *Frédéric I^{er} Barberousse*, de la maison de Souabe (1152-1190), descendit en Italie à la tête d'une forte armée pour y remettre l'ordre et y établir son autorité. Les Italiens, oubliant leurs querelles, se confédérèrent et mirent à leur tête le pape Alexandre III, qui se proclama le défenseur des libertés italiennes. Comme, dans une grande guerre qui avait éclaté quelque temps auparavant en Allemagne entre les partisans de la maison de Souabe et ceux de la maison de Bavière, on avait pris l'habitude d'appeler les premiers **Gibelins**, et les seconds **Guelfes**, ces dénominations franchirent les Alpes, et le mot Gibelin servit à désigner les partisans de l'empereur, et celui de Guelfe les partisans du pape.

En vain l'empereur détruisit Milan (1162), sema du sel sur ses ruines et força le pape à s'enfuir en France. Les Italiens n'en demeurèrent que plus unis; ils formèrent la **ligue lombarde**, vainquirent en 1176 Frédéric à la bataille de *Legnano*, et le forcèrent à s'humilier devant le pape à Venise et à reconnaître aux cités lombardes le droit de s'administrer comme elles l'entendraient.

Malheureux par les armes, Frédéric I^{er} reprit l'avantage par ses négociations. Sur la fin de sa carrière, il prépara le mariage de son fils Henri VI avec l'héritière du royaume des Deux-Siciles; la papauté et les villes lombardes se trouvèrent prises entre l'enclume et le marteau, et leur indépendance fut de nouveau menacée.

La papauté n'eut dès lors qu'une pensée : séparer ce que Henri VI avait réuni. Elle y réussit une première fois quand ce prince mourut. Elle laissa deux compétiteurs, *Otton de Brunswick* et *Philippe de Souabe*, se disputer l'Allemagne, et ne donna que les Deux-Siciles au jeune *Frédéric II*, fils de Henri VI. Mais ce prince parvint à reconstituer de toutes pièces la puissance paternelle (1218-1250). Ce fut alors entre l'empire et la papauté une guerre acharnée sans trêve et sans merci, qui tout d'abord fut marquée par les grandes victoires de Frédéric II, mais se termina par sa défaite et la ruine de sa famille. Son fils aîné, l'empereur *Conrad IV* (1250-1254), s'éteignit obscurément en Allemagne; son autre fils *Manfred*, roi de Naples, attaqué par Charles d'Anjou, perdit la couronne et la vie (1266), et son petit-fils *Conradin* monta sur l'échafaud en 1268.

2^o EXTRAITS ET ANALYSES

Henri l'Oiseleur.

A la fin du neuvième siècle, quatre peuples occupaient la Germanie : les *Saxons* au nord, les *Bavarois* au sud-est, les *Souabes* au sud-ouest et les *Franconiens* au centre. Il n'y avait donc pas une Allemagne, il y en avait quatre, en attendant que l'annexion de la *Lorraine* en créât une cinquième. Chacune avait son caractère propre, ses lois et ses chefs particuliers, qui s'intitulaient « ducs par la grâce de Dieu ».

Les nations germaniques auraient peut-être vécu isolées et indépendantes les unes des autres, si elles n'avaient pas senti la nécessité de s'unir devant

l'ennemi commun. Menacés par les Slaves et les Hongrois, les Germains, qui se trouvaient maintenant à l'avant-garde du monde chrétien, se donnèrent un roi électif qui prit la direction de la défense. Le roi qui fit le mieux son devoir devant les envahisseurs, fut assurément *Henri l'Oiseleur* (919-936).

Un épisode de la guerre des frontières. — « Les Hongrois parcouraient en ravageurs toute la Germanie. Le biographe de Saint-Wiborada, au monastère de Saint-Gall, nous a laissé la terrible et pittoresque description d'une des incursions barbares. Sur la prédiction du saint homme, l'abbé avait fait des préparatifs de défense. Les frères les plus robustes s'étaient armés ; leur tête tonsurée était recouverte d'un armet ; la cotte de mailles emprisonnait leur large robe noire ; on avait forgé des lances et des épées, dressé des engins. La sainte colonie avait transporté sur une hauteur voisine les reliques et les trésors du cloître et s'y était retranchée derrière un mur palissadé. Wiborada, seul, ne voulut pas quitter le monastère. Une nuit, la lueur de villages incendiés annonça l'arrivée d'une bande qui apparut dès l'aube. Quelques vedettes n'eurent pas le temps d'atteindre la forteresse et se cachèrent dans le cloître. Wiborada, comme un sénateur romain, attendait les païens sur le seuil de la maison. Il fut tué sans pitié. Les barbares, furieux de ne rien trouver à piller, mirent le feu au cloître qui ne fut guère endommagé et montèrent à l'assaut de la forteresse. Ils s'y obstinèrent la journée tout entière, mais furent rudement repoussés. Le soir, des feux allumés par le gros de la horde, du côté du lac de Constance, leur firent abandonner leur entreprise. Le torrent passé, les moines redescendirent, purifièrent l'édifice et le consacrèrent de nouveau en présence de l'évêque de Constance. »

Organisation d'une marche. — « ... En Saxe et en Thuringe, sauf dans quelques châteaux et dans quelques abbayes, les Saxons en étaient presque au temps de Tacite ; ils avaient leurs métairies entourées de champs, dispersées au bord d'un cours d'eau à la lisière d'un bois, ou aux penchans des collines. Aussi le pays était livré sans défense aux incursions du dehors.

» Henri mit d'abord son peuple à l'abri des plus pressants périls. Il fallait faire renoncer le Saxon à son horreur pour les villes murées, à son amour pour l'air libre. Ordre fut donné de ne tenir de tribunal, de ne célébrer de fêtes et de mariages, et

de n'avoir de marchés que dans des lieux fermés. Sur neuf habitants des champs soumis au service militaire, un fut tenu de résider dans la forteresse ou ville murée, la plus rapprochée, afin d'y bâtir et entretenir des maisons de refuge et des magasins, en cas d'alerte, pour les fugitifs et pour les provisions, tandis que les autres cultiveraient les champs et apporteraient, pour éviter la famine, le tiers des récoltes et des fruits. Pendant plusieurs années, dans la Saxe et dans la Thuringe, on ne fut plus occupé qu'à bâtir maisons et murailles en terre, en bois, en pierre, avec tous les matériaux qu'on avait sous la main. Ainsi après les villes épiscopales ou abbatiales déjà fondées par Charlemagne, s'élevèrent Gozlar, Nordhausen et Quedlimbourg, sur les pentes que présentent, à tous les points de l'horizon, la forêt du Harz. Sur le cours moyen de la Saale, qui servait de limite à l'Allemagne de ce côté, Mersebourg, entouré de fossés et de murs, eut une destination particulière... C'est ainsi que le roi, selon l'énergique expression d'un contemporain, « fabriqua » des villes pour le salut du royaume. »

» Henri songea ensuite à se faire une armée. L'ancien *heerban*, sorte de service militaire obligatoire pour tous, était tombé en désuétude. En Saxe, où l'habitude du cheval était récente et peu répandue, l'armée était moins propre qu'ailleurs à lutter surtout contre les Hongrois. Henri s'efforça d'aguerrir et de discipliner au moins les seigneurs et leurs vassaux, puisque les masses avaient perdu les habitudes guerrières. Sans rétablir l'usage général de l'*heerban*, il sut au moins obtenir de fortes armées de piétons. Dans certaines occasions, il exigea dès l'âge de treize ans le service militaire. Dans des exercices militaires, que le roi présidait lui-même, la cavalerie féodale trouva l'instruction dont elle avait besoin. Habitée à fondre par masses profondes, elle n'avait rien pu contre les Hongrois, qui, à son approche, se dispersaient par petites bandes et échappaient à son choc pour aller se rallier plus loin et les surprendre par derrière. Henri sut la rendre plus souple et plus mobile; il lui apprit à s'étendre en lignes ou à se ramasser en pelotons et à combiner, selon les besoins du moment, ses évolutions avec celles de l'infanterie. »

Bataille de Mersebourg. — « ... Quand les envoyés du Khan des Hongrois vinrent demander le tribut accoutumé, le roi leur fit remettre, dit la tradition, un chien mort. Une effroyable horde descendit l'Elbe et ravagea les bords de la

Saale pendant l'hiver de 932 à 933. Au printemps, les barbares se partagèrent en deux bandes pour pénétrer en Thuringe. Le roi était prêt. Les Thuringiens reçurent si rudement la première qu'elle s'enfuit à travers l'Erze-Gebirge, laissant des prisonniers qui « moururent misérablement comme ils le méritaient, » dit le moine de Corvey. Le roi atteignit l'autre près de Mersebourg, dont les richesses attiraient ces pillards. « Comptons, dit le roi en plantant au milieu de son armée l'étendard de saint Michel, nous leur avons donné les biens de nos femmes et de nos enfants ; il ne nous reste plus, si nous ne savons combattre, qu'à leur livrer les trésors de nos églises. » Toute l'armée s'ébranla au cri de *Kyrie, Kyrie*, auquel les Hongrois répondirent par un formidable rugissement : *Hui ! Hui !* Les Allemands s'avancèrent à pas lents, et serrés les uns contre les autres, sous leurs boucliers ; ils avaient, par feinte, mêlé très peu de cavalerie à leurs premières lignes pour attirer les Hongrois, et essayèrent sans broncher les premières décharges des flèches de l'ennemi. Les Hongrois se précipitèrent ; mais bientôt ils aperçurent la forte cavalerie de réserve qui s'avancait avec impétuosité : à leur tour, ils tournèrent bride sans prendre le temps de bander leurs arcs, et s'enfuirent avec une telle rapidité dans toutes les directions, qu'ils laissèrent leur camp et même le butin, mais peu de cadavres aux vainqueurs. » (ZELLER¹, *Fondation de l'Empire germanique* ; Paris, Perrin et Cie, 1880.)

Le roman du roi Otton I^{er}.

La royauté, sous Henri I^{er}, n'avait été qu'une sorte de présidence sur les autres ducs accordée au roi saxon. Son fils, Otton I^{er} (936-973), voulut gouverner en maître ; mais les ducs, qui prétendaient rester indépendants,

1. Zeller (Jules), né à Paris en 1820, professa successivement l'histoire dans les lycées de Bordeaux, de Rennes, de Strasbourg, occupa avec distinction la chaire d'histoire à la Faculté des lettres d'Aix, devint maître de conférences à l'École normale supérieure et professa à la Sorbonne un cours complémentaire d'histoire moderne (1858-59). En 1863, il fut nommé professeur d'histoire à l'École polytechnique ; en 1870, recteur de l'académie de Strasbourg, et, en 1876, inspecteur général de l'enseignement supérieur. En 1874, il avait remplacé Michelet à l'Académie des sciences morales et politiques.

Ses principaux ouvrages sont : *Ulrich de Hutten, Hist. du temps de la réforme*, 1849 ; *Hist. de l'Italie*, 1852 ; *Episodes dramatiques de l'hist. d'Italie*, 1855 ; *les Empereurs romains*, 1863 ; *Entretiens sur l'histoire*, 1865 ; *Italie et Renaissance*, 1869 ; *Histoire d'Allemagne* (son œuvre capitale), 6 vol., 1872-1885, etc.

prirent les armes et semblèrent vouloir un moment opposer à Otton son frère Tankmar.

La révolte ne prit fin qu'en 941. Otton, victorieux, mit la main sur les duchés, en prit deux pour lui : la Saxe et la Franconie, et attribua les trois autres à des membres de sa famille, qu'il eut soin de faire surveiller par des comtes du palais ou *palatins*. Alors il put se dire vraiment roi de Germanie et prétendre à d'autres couronnes.

La couronne royale d'Italie était disputée avec acharnement par des prétendants italiens et provençaux. Vers le milieu du dixième siècle, deux d'entre eux, après s'être combattus sans résultats, Bérenger II et Lothaire, avaient consenti à régner ensemble. Lothaire étant mort (958), Bérenger voulut faire épouser à son fils Adalbert la jeune veuve du défunt, Adélaïde.

« Cette Adélaïde était la sœur du roi de Bourgogne, Conrad, le protégé d'Otton. On la remariait sans sa permission, sans celle de son frère. Il ne fallait pas plus de raisons à Otton pour intervenir. Les chroniques complaisantes ont paré la veuve de Lothaire de toutes les beautés et de toutes les vertus, et elle paraît n'en avoir pas été dépourvue. Pour Otton, la couronne n'était-elle pas sa première beauté et sa principale vertu ? La bonne chanoinesse de Gandersheim, la célèbre Roswitha, qui avait toutes les raisons pour aimer les Ottons, a plus tard embelli encore dans ses vers les récits que faisait complaisamment l'impératrice Adélaïde sur les mauvais traitements que le roi Bérenger et sa femme Willa lui auraient fait subir. La jeune femme est dépouillée de ses trésors, de ses bijoux, réduite, dans un château du lac de Garde, où elle est étroitement surveillée, à une seule servante. Une fois, la femme de Bérenger, comme une mégère, la saisit par sa belle chevelure et la traîne par la chambre pour la réduire à force de mauvais traitements.

» Heureusement un chapelain qu'on laissait arriver auprès de la prisonnière, Martin, fait silencieusement une brèche à la muraille du château et creuse une galerie souterraine qui échappe aux regards de tous les surveillants. Un évêque, Adhalard de Reggio, s'intéresse à la captive. Grâce à lui, Adélaïde s'enfuit, se dérobe, tantôt dans les marais, au milieu des roseaux, tantôt dans les blés, tantôt au fond des bois, avec son dévoué chapelain, et se nourrit avec lui de racines ou du produit des aumônes, chez un pêcheur compatissant ; enfin, elle arrive auprès de l'évêque de Reggio, qui l'envoie chez Adalbert Azzo, au château fort et inaccessible de Canossa ; et c'est de là qu'on implore le secours du puissant Otton.

» Otton ordonna à son frère Henri, duc de Bavière, et à son

fil Ludolphe, duc de Souabe, tous deux voisins des Alpes, de passer les montagnes. Bientôt, il arriva (septembre 951), ayant avec lui son gendre, Conrad le Rouge, et suivi des Saxons, des Thuringiens, des Lorrains et des Franconiens. Sans s'expliquer, il descendait la vallée de l'Adige. Bérenger et son fils s'enfuirent au centre dans leurs châteaux. Les évêques, si puissants dans les villes, ouvrirent leurs portes, sauf Milan qu'on assiégea. Arrivé à Pavie, Otton envoya son frère Henri, avec des présents, à Canossa, pour offrir sa main à Adélaïde et l'amener à Pavie. Celle-ci ne pouvait rien refuser à un souverain qui lui rendait la liberté. Elle rentra libre à Pavie où elle avait été si malheureuse, et Otton, l'ayant solennellement épousée en octobre ou en décembre 951, lui donna, comme *morgengabe*, de grands biens en Allemagne qui en firent l'une des femmes les plus riches de l'Empire. » (ZELLER, *Fondation de l'Empire germanique*; Perrin et C^{ie}.)

Couronnement d'Otton le Grand.

Le mariage d'Otton avec Adélaïde mécontenta fort son fils Ludolphe, qui prit les armes et provoqua une nouvelle guerre civile en Allemagne. Otton triompha de la révolte. En 955, il eut à combattre les Hongrois qui avaient oublié leur désastre de Mersebourg; il les battit si bien à Augsbourg, qu'ils renoncèrent à jamais à envahir l'Allemagne. En 961, appelé en Italie contre Bérenger par le pape Jean XII, il passa les Alpes, reçut à Milan la couronne des rois lombards, et de là, sans s'inquiéter d'achever la soumission du pays, traita avec le pape de son entrée dans Rome et de son intention d'y prendre la couronne impériale.

« La première entrevue entre Otton et Jean XII, dans l'église de Saint-Pierre, ne fut pas très cordiale. Délivré de Bérenger, le pontife ne voyait plus la nécessité de se donner un maître. Quand le roi, accompagné de ses évêques et de ses princes, conduit par le pape, descendit dans la sombre crypte où était le tombeau de l'apôtre, il dit au comte de Louvain, son porteglaive : « Pendant que je vais prier à genoux, tiens bien cette » épée sur ma tête; je sais que mes ancêtres ont souvent » éprouvé la mauvaise foi des Romains. Le sage cherche son » salut dans la prévoyance; quand nous serons retournés au » Monte-Mario, tu pourras prier à loisir. » Otton s'en retourna aussitôt, en effet, sur les célèbres hauteurs d'où ses Teutons campés contemplaient sans doute, avec des sentiments bien

divers, la ville et la campagne de Rome; et le pape regagna, sur l'autre côté du Tibre, le palais de Latran. Le lendemain, jour de la Chandeleur, Otton paré, comme autrefois Charlemagne, de la tunique et du manteau romain, suivi d'une plus grande assistance d'évêques et de seigneurs germains, accompagné de sa femme Adélaïde, trouva le pape et le clergé de Rome dans l'église de Saint-Pierre. Selon l'ancien cérémonial qu'on renouvela, le pape oignit Otton du saint chrême, et, en lui mettant une couronne d'or et de diamants sur la tête, le proclama *Empereur et Auguste* au milieu des acclamations des grands et du clergé en grande partie allemands qui étaient présents. Quelle différence entre le glorieux couronnement de l'année 800, de Charlemagne par Léon III, deux hommes d'expérience qui avaient depuis longtemps ensemble déjà gouverné le monde, et le couronnement, plein de défiance réciproque, du souverain saxon par les mains d'un jeune homme au moins imprudent, dont le nouvel empereur dénoncera tout à l'heure les scandales! » (ZELLER, *Fondation de l'Empire*; Perrin et C^{ie}.)

Otton n'avait conquis qu'un vain titre : car l'ancien empire carolingien n'était pas reconstitué.

La France et la Bourgogne étaient indépendantes du nouveau César. Sa puissance ne s'était pas accrue en Allemagne; quant à l'Italie, dont il s'était fait couronner roi, c'était une possession bien éphémère. Il faudra en refaire la conquête à chaque nouveau règne et plusieurs fois souvent dans le même règne.

Singulière destinée que celle du nouvel empire! « Il naît en Allemagne et s'achève en Italie¹, et il n'assure la prospérité et la paix à aucune de ces contrées; car il néglige l'une pour s'assurer l'autre, et sa présence n'apaise jamais en Italie les discordes que son absence fait naître en Allemagne. Ces deux contrées pourraient-elles le contenir? il n'appartient en propre ni à l'une ni à l'autre. L'empereur a son manoir, sa résidence en Allemagne et sa capitale en Italie; mais sa capitale ne saurait être sa résidence, et son manoir ne peut être sa capitale. » (ZELLER.)

La couronne impériale n'avait, quoi qu'on en ait dit, rien ajouté à la grandeur de Charlemagne. Il était grand, avant d'être empereur. Ceux de ses successeurs qui portèrent ce titre finirent sans grandeur. Si Otton avait été sage, il se fût bien gardé de revendiquer un titre, qui, loin d'ajouter à sa puissance, ne devait être pour lui qu'une cause d'affaiblissement. Sans doute il instituait le pape²; mais c'était le pape qui le consacrait et le cou-

1. A partir du couronnement d'Otton, s'était établie cette double maxime de jurisprudence publique, que le prince élu en Allemagne acquerrait au même instant le royaume d'Italie; mais qu'il ne prendrait le titre d'empereur et d'auguste que lorsqu'il aurait été couronné à Rome par le pape.

2. Quelques jours après le sacre, un acte avait été rédigé, qui réglait les rapports de la papauté avec l'empire. L'un des principaux articles portait que le

ronnait. Si le pape dépendait de lui par l'institution, l'empereur dépendait du pape par la consécration et le couronnement. Du droit de donner ressort celui d'ôter. Le pape a donné la couronne, il pourra donc l'ôter. Qu'un pontife fort et habile monte sur le trône de Saint-Pierre, il profitera de ce droit pour proclamer sa prééminence sur le successeur de Charlemagne. De là, une première cause de conflit entre le sacerdoce et l'empire.

Le siècle de fer.

Si la lutte n'éclata que longtemps après le couronnement d'Otton, c'est que l'Eglise était entrée dans une période de honte et de violences qui lui avait perdu toute sa force morale. Il y avait eu en quelque sorte interrègne pontifical, non pas que la série des papes fût interrompue. On continuait d'élire des papes à Rome comme on élisait des rois en Italie; mais les uns comptaient aussi peu dans la chrétienté que les autres dans la péninsule. Les papes étaient à la merci, non pas encore des empereurs, mais de tyranneaux italiens, qu'on appelait les comtes de Tusculum, les marquis de Camerino, les Crescenci, etc. Les factions se disputaient la tiare, les armes à la main; c'était à qui la ferait donner à un protégé. On a appelé cette honteuse époque, le siècle de fer de l'Eglise.

En 897, le pape Formose, élu grâce à l'appui de la faction allemande, périt victime de la faction contraire. Son successeur, Etienne VI, fait déterrer son cadavre, le revêt des ornements pontificaux, l'assoit sur un trône et le fait juger publiquement. La condamnation obtenue, il ordonne de trancher la tête du cadavre et les trois doigts avec lesquels il bénissait, puis fait jeter le reste dans le Tibre, en déclarant non consacrés ceux qui avaient reçu de Formose l'ordination. Les partisans de Formose se soulèvent et étranglent Etienne VI, dont les actes sont annulés par Romain, son successeur. Romain, à son tour, est déposé. Bientôt, pour comble de honte, on voit des femmes influentes, des Marozia, des Théodora, imposer des papes à la chrétienté. Le palais de Latran est souillé de débauches, de meurtres et d'infamie.

Si de la papauté nous descendons à l'épiscopat, le spectacle est le même; le désordre et les violences n'y sont pas moindres. Fils de seigneurs et seigneurs eux-mêmes, les prélats ont adopté les mœurs brutales de la société féodale.

Dès Charlemagne, certains évêques s'indignent qu'on les traite comme des femmes et des infirmes en leur donnant une mule à monter; il leur faut un destrier sur lequel ils s'élancent d'eux-mêmes: Aucune épithape n'est belle à leurs yeux si elle ne vante leur bravoure: *Bon cleric et brave soldat*. Aussi voit-on les prélats allemands déposer un jour l'un des leurs, comme trop pacifique et peu vaillant. Les évêques deviennent barons et les barons évêques. « Tout père prévoyant, dit Michelet, ménage à ses cadets un évêché, une abbaye. Ils font élire par leurs serfs leurs petits-enfants aux plus grands sièges ecclésiastiques. Un archevêque de six ans monte sur

pape, élu selon la coutume, ne pourrait être consacré avant d'avoir renouvelé entre les mains de l'empereur ou de ses commissaires les promesses faites autrefois par le pape Léon. En 964, Otton se fit reconnaître, par le pape Léon VIII, non seulement l'ancien droit de confirmer la papauté, mais encore d'y pourvoir.

une table, balbutie deux mots de catéchisme, il est élu ; il prend charge d'âmes, il gouverne une province ecclésiastique. Le père vend en son nom les bénéfices, reçoit les dîmes, le prix des messes, sauf à n'en pas faire dire. »

Le plus souvent ces évêques se marient ; ils ont des enfants qui leur succèdent tout naturellement dans leurs évêchés. L'Eglise est devenue leur fief ; l'élection fait place à l'hérédité ; le mérite à la naissance. L'Eglise imite la féodalité et même la dépasse !

Tentative et projet de réforme. Apparition d'Hildebrand.

Intervention des empereurs. — L'empereur Otton I^{er} tenta la réforme de l'Eglise. En substituant aux papes de la faction de Tusculum des pontifes dignes de la vénération des fidèles, il releva la papauté. Les gens de bien lui surent gré de son intervention, puisqu'elle avait pour but le triomphe des bonnes mœurs et la restauration de la discipline ecclésiastique. Aussi l'empereur se trouva-t-il invité à reprendre non seulement l'ancien droit des Carolingiens de confirmer la papauté, mais encore d'y pourvoir. Le pape Léon VIII lui reconnut ce droit en ces propres termes :

« Nous, Léon, évêque, assisté du clergé romain et avec l'adhésion de tout le peuple de la ville, à l'exemple de ce que notre prédécesseur Adrien avait établi en l'honneur du roi de France, Charles, nous concédons, établissons, confirmons en faveur d'Otton la perpétuelle faculté d'élire et d'ordonner nos successeurs, pontifes du siège apostolique romain, et par conséquent aussi les évêques et les archevêques de ses Etats, sauf aux élus à en obtenir l'investiture et la confirmation des mains de qui il appartiendra. »

Cet acte, dit M. Ch. Giraud, a été, pour un temps, le salut

1. Qu'on laisse se développer au cœur des prélats les passions brutales qui y fermentent, on les verra dans peu se livrer des combats sanglants jusque dans l'enceinte des églises. En 1063, le roi Henri IV célébrait les fêtes de Noël à Gozlar, une dispute s'éleva au sujet de la préséance entre l'abbé de Fulde et l'évêque de Hildesheim. Comme le duc de Bavière intervint à temps, il n'y eut cette fois que les camériers des deux prélats qui en vinrent aux mains. La querelle se ralluma plus violente à la Pentecôte. Des hommes d'armes, que l'évêque avait fait cacher derrière l'autel tombèrent à coups d'épée sur les gens de l'abbé de Fulde qui se défendirent de leur mieux. Placé dans une tribune, l'évêque animait ses champions qui finirent par rester maîtres du champ de bataille. On se battit encore sur le parvis, et la nuit seule mit fin à la lutte. Traduit devant le conseil du roi, l'évêque fut renvoyé absous, tandis que l'abbé était condamné à une amende considérable.

de la papauté. Les empereurs ont fait le plus souvent de bons choix ; ce sont eux qui ont élevé au pontificat Sylvestre II et Léon IX, les deux plus grands papes du onzième siècle avant Grégoire VII. Toutefois, c'était un danger que le pape fût nommé par l'empereur et que les deux pouvoirs se trouvassent ainsi réunis. Il pouvait arriver, comme à Bagdad, comme au Japon, que la puissance spirituelle fût tout entière absorbée par la temporelle.

Pour que l'Eglise échappât à la domination des laïques, il fallait qu'elle cessât d'être laïque elle-même, qu'elle recouvrât sa force par la vertu de l'abstinence et des sacrifices. Cette voie de salut lui fut montrée par les moines, non par les moines dégénérés des anciens couvents, mais par des moines nouveaux, qui avaient ressuscité l'ancienne règle bénédictine et qui édifiaient le monde par l'austérité de leur vie : nous voulons parler des moines de Cluny. Ce qui distinguait surtout ces religieux des anciens bénédictins, c'est que leurs monastères n'étaient pas isolés les uns des autres. Ils formaient comme une vaste république monastique. Les maisons conventuelles fondées par l'abbaye de Cluny et celles qui avaient adopté sa règle étaient étroitement liées les unes aux autres sous l'autorité suprême et aveuglément obéie de l'abbé. Ce fut cette discipline et cette hiérarchie que « les moines noirs », comme on appelait les Cluniciens, souhaitèrent d'introduire dans le clergé séculier ; toutes les églises devaient être soumises à l'évêque de Rome, comme toutes les abbayes cluniciennes reconnaissaient la suprématie de l'abbé de Cluny. Ce fut de Cluny que sortit l'homme qui devait réformer l'Eglise. Il se nommait Hildebrand.

La légende d'Hildebrand. — Bruno, évêque de Toul, venait d'être élevé au siège pontifical par l'empereur Henri III et il allait à Rome par la France, revêtu de ses habits pontificaux (1049)¹. En passant par l'abbaye de Cluny², il rencontra un moine dont la figure pâle, les joues creuses, les yeux ardents étaient comme l'image de l'ascétisme et de l'enthousiasme reli-

1. Nous donnons ici l'histoire du moine Hildebrand telle qu'elle figure dans la plupart des historiens classiques. Cette apparition de Grégoire VII dans l'histoire est assez dramatique, mais elle est plutôt légendaire qu'historique.

2. Léon IX ne passa pas par Cluny pour se rendre à Rome, mais par Besançon, ville du royaume d'Arles ; c'est là que vint le trouver une députation de moines de Cluny, parmi lesquels figurait Hildebrand.

gieux¹. Ce moine, nommé Hildebrand, fils d'un charpentier de Toscane², homme très versé dans les saintes lettres et orné de toutes les vertus, était le génie créateur qui devait commencer la monarchie universelle. Hildebrand démontre à Bruno que son élévation est nulle et criminelle, que le droit à toute fonction ecclésiastique émane de l'élection libre des fidèles, que l'Eglise doit être indépendante du pouvoir temporel, sortir de l'égoïsme féodal, redevenir plébéienne et évangélique³. Bruno, étonné et convaincu, se dépouille de la pourpre; pieds nus, un bâton à la main, il s'en va à Rome avec Hildebrand et se soumet à l'élection du peuple. Il est élu sous le nom de Léon IX⁴.

De l'œuvre de Grégoire VII.

Venu à Rome et investi de la confiance des papes, Hildebrand poursuivit énergiquement la réforme de l'Eglise. En 1059, sous Nicolas II, il fit instituer le *college des cardinaux*⁵, institution qui avait pour but de substituer, pour l'élection des papes, le choix des évêques, des prêtres et des diacres du territoire romain aux agitations populaires et au bon vouloir des empereurs. Il renouvela en même temps les sentences portées jadis sans succès contre les prêtres simoniaques et mariés.

Prédication de la réforme. — La ferme volonté des réformateurs d'appliquer la sentence souleva en Allemagne

1. Hildebrand n'avait rien d'ascétique dans la personne : c'était un petit moine au ventre arrondi et au teint basané : *homuncio exilis staturæ, ventre lato, crure curto, fuscus*.

2. Son père n'était pas charpentier; c'était un paysan de condition libre qui vivait à Soana sur son bien de Raovacum. Un de ses oncles maternels était abbé du puissant monastère de Sainte-Marie-sur-l'Aventin; c'est là qu'Hildebrand avait été élevé. En 1045, Grégoire VI l'avait pris pour son chapelain. Ce pape ayant été déposé au concile de Sutri, Hildebrand l'avait suivi dans son exil sur le Rhin, puis, à sa mort, était allé s'enfermer à Cluny.

3. Il n'est pas du tout certain qu'Hildebrand ait eu alors des idées aussi nettes et aussi bien arrêtées; car, quelques années après, nous le voyons protester contre l'élévation d'un pape de la faction de Tusculum et invoquer auprès des Romains les droits de l'empire à l'élection des papes. Il trouva ainsi moyen de faire déposer l'antipape et de faire élire à sa place Nicolas II.

4. C'est probablement une fable. Cette formalité était inutile. Au synode de Worms, sous la présidence de l'empereur, Léon avait été désigné et nommé avec la participation des députés de Rome. Léon IX et Hildebrand se sont toujours montrés soumis à Henri III; assurément, ils n'ont pas dû rompre ainsi avec l'empereur.

5. Les *cardinaux-évêques* étaient ceux d'Ostie, de Porto, de Sabine, de Palestine, de Tusculum, d'Albano et Sancta-Rufina. Les *cardinaux-prêtres* étaient les prêtres attachés aux sept *titres* ou églises qui correspondaient à la division fort ancienne de la ville en sept régions ecclésiastiques. Les *cardinaux-diacres* présidaient aux établissements de charité.

et en Italie un orage épouvantable. « Le monde va manquer de prêtres, disait-on ; on va se voir privé du service divin. » Mais la cour de Rome n'hésita pas à lâcher le peuple contre un clergé réfractaire. « Partout, dit Michelet, la multitude se déclara contre les pasteurs mariés et les arracha de l'autel. Le peuple une fois débridé, un brutal instinct de nivellement lui fit prendre plaisir à outrager ce qu'il avait adoré, à fouler aux pieds ceux dont il baisait les pieds, à déchirer l'aube et à briser la mitre. Ils furent battus, souffletés, mutilés dans leurs cathédrales ; on but leur vin consacré, on dispersa les hosties. Les moines poussaient, prêchaient : un hardi mysticisme s'infiltrait dans le peuple : il s'habitua à mépriser la forme, à la briser comme pour en dégager l'esprit. Cette épuration révolutionnaire de l'Eglise lui communiqua un immense ébranlement. Les moyens furent atroces. Pietro Damiani¹, l'anachorète farouche, courut l'Italie au milieu des menaces et des malédictions, sans soin de sa vie, dévoilant avec un pieux cynisme la turpitude de l'Eglise. C'était désigner les prêtres coupables à la mort. Un théologien enseignait que les adversaires de la réforme étaient tuables sans difficulté. »

Damiani n'épargnait personne. Il faisait un crime aux prélats de leur luxe et de leur orgueil : « Ils ont faim d'or, s'écriait-il, parce que partout où ils arrivent ils veulent aussitôt revêtir les appartements de tentures somptueuses, admirables pour la matière et le travail. Ils étendent sur les sièges de grands tapis à images de monstres, et suspendent au plafond de larges draperies pour que la poussière n'y puisse tomber. Leur lit de repos coûte plus que le tabernacle, et dépasse en magnificence les autels pontificaux. La pourpre royale d'une seule couleur ne leur suffit pas ; il faut que leurs coussins soient couverts d'étoffes bariolées des couleurs les plus éclatantes. Comme les choses du pays leur paraissent misérables, ils ne font usage que de fourrures d'outre-mer, apportées au prix de beaucoup d'argent ; ils ont en mépris la toison de la brebis et de l'agneau ; il leur faut des peaux de renards, d'hermines, de martres, de petits-gris. Je me sens pris de dégoût en énumérant ces vanités

1. Pietro Damiani ou Pierre Damien (998-1072), abbé de Fonte-Avellana, puis cardinal-évêque d'Ostie, parcourut le nord de l'Italie, la France et l'Allemagne pour réprimer la simonie. Il propagea dans les monastères la pratique de la flagellation. Ses ouvrages, comprenant des lettres, des sermons, des traités, sont curieux pour l'histoire de l'Eglise au neuvième siècle.

orgueilleuses, qui excitent le rire, il est vrai, mais un rire qui amène les larmes, en voyant ces prodiges de hauteur et de merveilleuse folie, et ces ornements épiscopaux resplendissant de pierreries et d'or. »

Peu lui importaient les colères qu'il soulevait, les arguments qu'invoquaient ses adversaires; il allait droit devant lui, ne reconnaissant en matière ecclésiastique d'autre loi que la loi de Rome : « Lorsqu'à Lodi, dit-il, les bœufs gras de l'Eglise m'entourèrent, lorsque beaucoup de veaux rebelles grincèrent des dents, comme s'ils eussent voulu me cracher tout leur fiel au visage, ils se fondèrent sur le canon d'un concile tenu à Tribur qui permettait le mariage aux prêtres; mais je leur répondis : « Peu m'importe votre concile; je regarde comme nuls et » non avenus tous les conciles qui ne s'accordent pas avec les » évêques de Rome. »

Ailleurs, s'adressant aux femmes des clercs qu'il couvrait de confusion, il disait : « C'est à vous que je m'adresse, séductrices des clercs, amorce de Satan, écume du paradis, poison des âmes, glaive des cœurs, chouettes, louves, sangsues insatiables, etc... »

Ces excès de langage nous montrent à quel degré les passions étaient déchainées. Pénétré de la sainteté de sa mission, Damiani parlait comme un apôtre qui est prêt à faire le sacrifice de sa vie. Il en fut quitte pour des malédictions; mais tel ne fut pas le sort de tous les partisans de la réforme.

En 1066, dans l'église de Milan, la lutte avait éclaté entre l'archevêque simoniaque Guido et le diacre Ariald qui dirigeait le parti réformiste. Deux clercs, envoyés par la nièce de Guido, se présentèrent à Ariald et, ayant tiré leurs épées du fourreau, saisirent leur victime chacun par une oreille en lui disant : « Reconnais-tu, scélérat, notre maître pour un véritable et digne archevêque? » — « Il ne l'a jamais été, répondit Ariald; car jamais il n'a fait œuvre d'archevêque. » A ces mots, les deux bandits abattirent les oreilles du saint diacre, qui s'écria : « Seigneur Jésus, je vous remercie d'avoir aujourd'hui daigné m'admettre parmi vos martyrs. » Les clercs, revenant à la charge, lui dirent encore : « Veux-tu, oui ou non, reconnaître notre maître? » — « Non, dit-il, votre maître n'est point ce que vous prétendez. » Alors les deux bourreaux lui enlevèrent le nez, la lèvre supérieure, lui crevèrent les yeux, lui écrasèrent la main droite; après quoi, ils lui arrachèrent la langue par une ouverture faite

au-dessous du menton, en disant : « Elle se taira maintenant, cette langue qui a demandé la dispersion des familles de clercs et fait séparer les maris de leurs femmes. »

La papauté finit néanmoins par faire triompher ses réformes. Partout elle réduisit les résistances, chassa les évêques et les prêtres indignes ou les contraignit à la pénitence.

La théocratie de Grégoire VII. — Hildebrand devint pape en 1073, sous le nom de Grégoire VII. On peut s'étonner qu'avec une renommée et un ascendant qui le désignaient d'avance au trône pontifical, il soit arrivé si tard à la papauté. Ce qui n'est pas moins curieux, c'est qu'il ne fut pas élu conformément au décret de 1059. Le cri populaire le désigna; on le mena presque de force à l'église de Saint-Pierre-aux-Liens, où les cardinaux ratifièrent le choix de la foule (22 avril).

Pour achever la réforme commencée, il résolut de subordonner à son autorité souveraine tous les autres pouvoirs du monde. On a dit qu'il avait publié, sous le nom de *Dictatus papæ*, dans un concile tenu à Rome, vingt-sept sentences dans lesquelles il condensait son système de théocratie chrétienne. Bien qu'on ne soit pas d'accord sur l'authenticité de ce document, il résume si bien les idées que Grégoire VII a si souvent énoncées dans ses lettres, qu'on ne peut guère se dispenser de le citer. En voici les articles principaux :

- » L'Eglise romaine a été fondée par Dieu seul.
- » Seul, le pontife romain peut prendre légitimement le titre d'*Universel*.
- » Seul, il peut déposer les évêques et les réconcilier avec l'Eglise.
- » Son légat, quand même il est d'un grade inférieur aux évêques, préside
- » aux évêques dans les conciles et peut prononcer contre eux la sentence de
- » déposition.
- » Le pape peut déposer les absents.
- » On ne doit pas communiquer avec les excommuniés, ni demeurer avec
- » eux.
- » Au pape seul il est permis d'établir de nouvelles lois et de former de
- » nouvelles congrégations.
- » Seul, il peut porter les insignes impériaux.
- » Au pape seul, tous les princes doivent baiser les pieds.
- » Il y a dans le monde un nom unique, celui du pape.
- » Il a le droit de déposer les empereurs.
- » A lui seul est permis de faire passer les évêques d'un siège à un autre.
- » Nul concile ne peut être convoqué sans l'ordre du pape.
- » La sentence du pape ne peut être cassée par personne, et seul il
- » peut casser les sentences de tous.
- » Il ne doit être jugé par personne.
- » Un pontife romain, s'il est ordonné par les canons, devient aussitôt,
- » par les mérites de saint Pierre, indubitablement saint.

- » Sur son ordre et par sa permission, *il est licite aux sujets d'accuser le prince.*
 » *Il peut délier les sujets du serment de fidélité.* »

Canossa.

Vers la fin de février 1075, Grégoire VII tint un synode dans lequel il fit défendre aux clercs, sous peine d'excommunication, de recevoir, d'une main étrangère à l'Eglise, l'*investiture* des dignités ecclésiastiques. Le même châtement devait être infligé à tout séculier, comte, marquis, duc et même empereur, qui aurait la présomption de conférer des investitures.

Sommé de renoncer à ce droit, l'empereur n'en tient compte. Cité à comparaître à Rome, afin de se disculper, Henri IV oppose un synode d'évêques allemands à celui de Rome et fait prononcer la déposition du pontife, de cet *Hildebrand, faux moine et non pape*. A son tour, Grégoire frappe le monarque d'anathème (février 1076), le déclare déchu de ses royaumes d'Allemagne et d'Italie. En vain Henri se flatte, dans la diète de Worms, de faire déposer Grégoire VII, il se voit abandonné de tous; personne ne veut plus obéir à un excommunié. Dans une diète tenue à Tribur, en présence des légats pontificaux, et où ses ennemis forment la majorité (octobre 1076), on décide que si au bout d'un an, à partir de son excommunication, il n'est pas absous par le pape, un autre chef sera donné à l'empire. Henri, pour sauver sa couronne, se résigne à aller implorer le pardon du pape.

« Ce fut un curieux spectacle, au commencement de l'année 1077, et pendant le plus rigoureux hiver du onzième siècle, que celui qui fut donné par le roi¹ Henri et le pape Grégoire VII... Henri, presque dénué de tout, pour éviter les passages des Alpes centrales, gardées par ses ennemis, s'était jeté par les terres de sa belle-mère, Adélaïde de Suze, qui le reçut assez mal, à travers les Alpes occidentales. Dans ce rude hiver, Henri et sa petite caravane, sa femme, son fils et quelques serviteurs et servantes, conduits par des guides, traversèrent avec plus de peine encore que d'ordinaire le mont Cenis couvert de neige. Au revers de la montagne, les hommes descendirent les chevaux avec des cordes, mirent les femmes sur des traîneaux faits de peaux de bœufs, rampèrent eux-mêmes sur les pieds et les mains, Henri ayant parfois la charge de sa femme et de son enfant; c'est ainsi qu'ils arrivèrent tous, moitié glissant, moitié roulant sur de longs espaces, au péril de leur vie, jusque dans la plaine, au pied des monts; et, de là, le roi atteignit bientôt,

1. Henri IV n'avait pas encore été couronné empereur; il n'était que roi des Romains, mais il exerçait toutes les prérogatives impériales.

près du lac de Garde, le château de Canossa, situé sur une hauteur nue et abrupte, derrière les fortes murailles duquel Grégoire VII avait trouvé refuge.

» Ce n'était point pour combattre, c'était pour se soumettre, sinon comme roi, au moins comme chrétien, que Henri IV était venu ainsi en pénitent. Là, en effet, le jeune prince frappé d'anathème fut réconcilié, mais de quelle manière ?

» Le pape, fidèle à ses principes, tenait à ce que préalablement Henri remît entre ses mains, comme un gage de pénitence, sa couronne de Germanie et ses insignes. C'était constater le droit nouveau qu'il revendiquait. Mais le roi ne voulut pas abaisser l'empire en humiliant sa conscience. Ce qu'il venait chercher du pape, c'était seulement l'absolution. Avec l'intelligence hardie qu'il montrait souvent, il résolut donc de forcer devant la chrétienté l'indulgence pontificale.

» Le 25 janvier, publiquement, en chemise de laine, nu-pieds, comme un pénitent, il se présenta dans la première enceinte du château, quelques autres pénitents avec lui. C'était alors un homme dans la force de l'âge, « d'une taille et d'une beauté, » dit un contemporain, dignes d'un empereur. » Il avait les genoux dans la neige épaisse et dure, et y resta à jeun jusqu'au soir, sans voir s'ouvrir les portes de la miséricorde; il revint ainsi le lendemain et le surlendemain. Hugues de Cluny, la comtesse Mathilde, la belle-mère du roi imploraient le pontife avec larmes, s'étonnaient « de sa dureté inaccoutumée », et parfois s'échappaient en plaintes amères contre « cette cruauté et » cet orgueil tyrannique, si éloignés de la vraie prudence, de » la sévérité apostolique. »

» Dans la nuit du troisième jour enfin, le pape céda et promit de donner l'absolution qu'on lui demandait, mais en prenant ses garanties pour conserver son intervention dans les choses politiques. Six cardinaux pour le pape, un archevêque, deux évêques, l'abbé de Cluny et le marquis d'Este, pour le roi, dressèrent un acte par lequel celui-ci s'engageait à se présenter à la diète des princes, au jour fixé par le pape, pour y être reconnu innocent ou coupable; — à protéger le pape dans sa vie, dans ses membres, dans son honneur; — et, jusqu'au prononcé de la diète sur son sort, à ne porter aucune marque de la dignité royale et à s'abstenir de tout acte de gouvernement, à peine pour Henri, s'il manquait à une seule de ces conditions, de retomber par le fait sous l'anathème... Ceux qui répondaient pour

le roi jurèrent, et Hugues de Cluny donna sa parole « devant Dieu qui voit tout ».

» Le lendemain 28 janvier, les portes s'ouvrirent devant le royal pénitent et devant quelques-uns de ses compagnons en repentir. Le pape était sur le seuil de la chapelle du château avec ses cardinaux. Il vit, non sans quelques larmes dans les yeux, étendu à ses pieds, les bras en forme de croix et fondant en sanglots, le fils de l'empereur Henri III ; il l'entendit demander à la fois grâce et pardon, le délia des liens de l'anathème, le ramena par la main dans l'église, lui donna le baiser de paix et célébra solennellement lui-même la messe de réconciliation. » (J. ZELLER, *Henri IV et Grégoire VII*, lecture faite à la séance publique des cinq académies, 1875. — Cf. *id.*, *Les Henri, querelle des investitures*, Perrin et C^{ie}.)

Fin de Grégoire VII et de Henri IV.

La pénitence avait été trop dure pour que la réconciliation pût être sincère. Relevé après sa chute par le sentiment national qui s'indignait qu'un prêtre fit si peu de cas de la couronne impériale, Henri IV recommença la lutte et, après avoir renversé un anti-césar, vint bloquer Grégoire VII dans Rome. Il l'aurait pris sans l'intervention des Normands de Robert Guiscard qui l'arrachèrent du château Saint-Ange et l'emmenèrent avec eux à Salerne. Grégoire y mourut l'année suivante (1085), en répétant ces paroles : « J'ai aimé la justice, j'ai haï l'iniquité : voilà pourquoi je meurs dans l'exil. »

La fin de Henri IV fut plus triste encore.

« ... Henri le jeune, poussé à la révolte par les légats pontificaux, veut détrôner son père. L'opposition allemande se joint à lui. Pascal II approuve sa conduite, le délie de son serment et lui assure le pardon de ses fautes au jour du grand jugement, s'il règne avec équité et s'il délivre l'Eglise du tyran qui la persécute. Vainement l'empereur, qui n'a plus que ce fils, se jette à ses pieds, et, les yeux pleins de larmes, lui ouvre ses bras paternels : « Je ne puis, répondit le prince sans s'émouvoir, recon- » naître un excommunié pour mon souverain ni pour mon père. » L'Autriche et la Bohême le soutenaient dans sa rébellion ; de part et d'autre on court aux armes. Mais l'empereur mit sur pied une armée si puissante, que, changeant de langage, Henri le jeune oppose la fourberie à la force. Il obtient de son père une entrevue, et, se prosternant la face contre terre, il demande miséricorde, il jure d'être désormais fidèle et de travailler sans re-

lâche à réconcilier l'empereur avec le chef de l'Eglise. Henri IV, facilement trompé par ce semblant de repentir, pardonne, embrasse son fils, congédie ses troupes et se laisse conduire à Creutznach, où on l'arrête prisonnier (1105). L'archevêque de Mayence, ennemi personnel de Henri IV, lui porte la sentence de déposition, et le somme de rendre les ornements impériaux qu'il n'a plus le droit de porter. L'empereur s'en était revêtu : « Viens les prendre, s'écrie-t-il, si tu ne crains pas que le Dieu » vengeur des parjures ne te punisse, comme l'apôtre qui a » trahi son maître. » Le prélat lui ôte la couronne, puis, l'arrachant avec violence de son siège, il aide à le dépouiller du manteau impérial et de l'épée. Bientôt après, ce malheureux prince, traduit devant une diète toute composée de ses ennemis, se voit, à force de menaces, contraint de signer l'acte d'abdication. Abandonné, manquant du nécessaire, il est réduit, dans sa détresse, à solliciter auprès de l'évêque de Spire, dont il avait enrichi l'église, un mince bénéfice laïque, qui lui est refusé. Trompant enfin la vigilance de ses geôliers, il parvient à gagner Liège, où il trouve des amis restés fidèles qui s'offrent à le venger. Mais le chagrin avait tari en lui les sources de la vie, et, après un règne d'un demi-siècle et une lutte de trente et un ans avec le saint-siège, durant laquelle il n'avait pas fait une seule concession sur les questions importantes, Henri IV mourut en exil, comme Grégoire VII, le 7 août 1106, à l'âge de cinquante-six ans. Près d'expirer, il ajourna son fils au tribunal suprême : « Dieu de justice, dit-il d'une voix défaillante, vous punirez le » parricide. » Le pape avait défendu de lui donner la sépulture chrétienne, et, pendant cinq ans, son corps, privé d'honneurs, resta en dépôt dans une cellule de la cathédrale de Liège. » (DE CERRIER¹, *Histoire de la lutte des papes et des empereurs de la maison de Souabe*, Paris, 1869; Furne et C^{ie}.)

1. Cherrier (Joseph de), né en 1785 à Neufchâtel (Vosges), servit tout d'abord dans l'armée et fit toutes les campagnes de l'Empire depuis Austerlitz jusqu'à Waterloo. Ayant donné sa démission après les journées de juillet 1830, il se consacra entièrement aux travaux historiques, qui lui ouvrirent les portes de l'Académie des Inscriptions en 1854. Les deux principaux ouvrages de M. de Cherrier sont : *Histoire de la lutte des papes et des empereurs de la maison de Souabe*, 3 vol. in-8°; *Histoire de Charles VIII, roi de France*, 2 vol. in-8°. M. de Cherrier mourut le 27 juillet 1872.

Comment se termina la querelle des investitures.

La querelle des investitures ne se termina qu'en 1122 par le concordat de Worms. Si elle dura aussi longtemps, c'est que l'empereur et le pape ne voulaient pas admettre qu'il y eût, en quelque sorte, deux personnages dans un dignitaire ecclésiastique : un seigneur et un clerc. Au point de vue féodal, le premier le revendiquait comme *son homme* ; au point de vue ecclésiastique, le second le réclamait comme son prêtre. Chacun d'eux prétendait lui donner exclusivement l'investiture.

1° Si l'empereur continuait, comme par le passé, à donner seul l'investiture, c'en était fait de la réforme rêvée par Grégoire VII ; l'Eglise restait impure et matérielle ; elle n'était pas maîtresse chez elle ; elle était asservie.

2° Si le saint-siège seul, au contraire, délivrait, dans l'empire, des fiefs d'Eglise, l'empereur perdait toute action sur ses vassaux ecclésiastiques. Il n'était plus maître chez lui. Dépendant non plus du prince, mais du pape, par la cérémonie de l'investiture, les évêques et les abbés pouvaient se croire en droit de refuser à leur ancien maître les services féodaux ; les terres concédées jadis en fiefs aux évêchés et aux abbayes passaient au saint-siège qui en disposerait pour la plus grande gloire de l'Eglise, mais pour le plus grand danger de la puissance temporelle. Ni le pape, ni l'empereur ne pouvaient céder : car, pour l'un comme pour l'autre, c'était la ruine.

3° En 1122, ils parurent tomber d'accord ; ils avaient compris enfin que, dans un dignitaire ecclésiastique, il y avait, à la fois, un prêtre et un seigneur, et la question sembla pouvoir se résoudre ainsi. Chacun reprendrait ce qui lui appartenait : le pape, le droit exclusif d'instituer les évêques et les abbés ; l'empereur, les fiefs attachés jusqu'alors aux évêchés et aux abbayes. Les prélats ne dépendraient plus que du pape ; ils seraient affranchis de tout lien vis-à-vis l'empereur ; mais, cessant d'être ses vassaux, ils cesseraient, par cela même, d'être seigneurs temporels ; ils rendraient à César tous les biens régaliens, duchés, comtés, margraviats, villes, châteaux, métairies, avoueries, droits de monnaie, etc. Ne tenant plus rien du pouvoir temporel, ils se contenteraient des dîmes, des offrandes, des terres qu'ils devaient à la piété des particuliers. Ce n'était pas l'affaire des

riches prélats dont l'opulence et la puissance allaient être détruites; ils s'effrayaient d'être réduits à la simplicité de la primitive Eglise; aussi refusèrent-ils de consentir à un pareil marché.

4° L'accord ne se fit définitivement qu'en 1122 entre l'empereur Henri V et le pape Calixte. Pour sauvegarder à la fois les droits de l'empereur et ceux du pape, il fut décidé qu'il y aurait deux investitures, et que chacun d'eux donnerait la sienne. Tout prélat canoniquement élu serait investi de sa dignité par l'autorité ecclésiastique; puis recevrait du souverain une seconde investiture par le sceptre pour les biens relevant de la couronne et qui formaient la dotation de son siège.

Ce pacte, connu sous le nom de *Concordat de Worms*, fut ratifié dans un grand concile tenu à Latran en 1123.

Guelfes et Gibelins.

Henri V fut le dernier empereur de la maison de Franconie. Après lui régna un duc de Saxe, *Lothaire de Supplimbourg*, qui se fit remarquer par sa grande docilité à l'égard du Saint-Siège. Son gendre, *Henri le Superbe*, duc de Bavière, de la noble maison des **Welfen**, espérait lui succéder; mais ses ennemis lui opposèrent *Conrad* de Hohenstauffen, seigneur de **Wlbingen**. Telle fut, à l'origine, la lutte des **Welfens** et des **Wiblingens**, ou, comme nous disons, des **Guelfes** et des **Gibelins**. Conrad l'emporta sur son adversaire, qui mourut de chagrin d'avoir manqué la couronne impériale. Welf V, frère d'Henri le Superbe, continua la lutte, mais ne fut pas plus heureux.

« Au mois de décembre 1140, les adversaires, après s'être cherchés, se trouvèrent en face. Le roi Conrad assiégeait, sur les bords du haut Neckar, la ville fortifiée de Weinsberg, où était la femme du duc Welf. Celui-ci, croyant surprendre l'armée assiégeante, arrive par un chemin détourné, quand il est arrêté par les chevaliers de Conrad qui avait été averti : — *Hi Welfen!* — *hi Gibelinen!* — pour la première fois, selon des chroniques, il est vrai, postérieures, ce double cri de guerre est poussé des deux parts. Mais Conrad, en nombre, jette une partie des chevaliers de Welf dans le Neckar, et l'autre dans la forteresse. Weinsberg est à sa discrétion. La duchesse dut se rendre. Elle aurait, selon la tradition, stipulé que toutes les femmes de la ville pourraient sortir en emportant ce qu'elles avaient de plus précieux. Quand on les vit ayant chargé leurs maris sur leurs épaules, Frédéric de Hohenstauffen, frère du

roi, protesta ; mais Conrad III laissa passer femmes et maris : « C'était parole de roi » ; et Weinsberg aurait changé son nom en celui de Weibertren (fidélité des femmes). » (ZELLER, *l'Empire germanique sous les Hohenstauffen*, Perrin et Cie.)

Diète de Roncaglia.

Conrad III eut pour successeur son neveu *Frédéric I^{er} Barberousse* (1152-1190) qui, Gibelin par son père et Guelfe par sa mère, parvint à rétablir la paix, en Allemagne, entre les deux factions. — Il voulut aussi la rétablir en Italie où elle était encore plus troublée qu'en Germanie. Les villes et les peuples s'attaquaient, se combattaient ; les faibles appelaient Frédéric contre les puissants, les vaincus contre les victorieux. Le pape, chassé de Rome par la faction d'Arnaud de Brescia, était de tous les opprimés celui qui hâtait le plus l'arrivée d'un vengeur.

Frédéric passa les Alpes, mit à la raison les cités les plus turbulentes, fit brûler l'agitateur Arnaud de Brescia, dont les cendres furent jetées dans le Tibre, se fit couronner empereur par son protégé, le pape Adrien IV, et, n'ayant pu cette fois obtenir l'obéissance complète des Italiens, revint en Allemagne d'où il ramena une armée si considérable qu'il crut pouvoir enfin parler en maître.

« Le 11 novembre 1158, il y eut dans la plaine de Roncaglia, entre Plaisance et Crémone, une diète ou assemblée générale du royaume d'Italie. Les feudataires et les consuls des communes renouvelèrent le serment de servir l'empereur envers et contre tous, et de l'aider à rentrer en possession des prérogatives qui avaient été usurpées à son préjudice. Certains flatteurs de cour ne craignaient pas d'affirmer que le chef de l'Empire avait droit au patronage du monde entier : paroles imprudentes et frivoles, auxquelles l'ambitieux monarque prêtait une oreille trop complaisante. Déjà, par ses ordres, des légistes avaient recherché les titres qui rappelaient les anciennes prérogatives de la couronne tombées en désuétude depuis un siècle. En les faisant revivre, Frédéric se proposait de régler définitivement l'état politique de l'Italie.

» Aucune diète n'abandonna aussi honteusement les droits des peuples que le fit celle-ci. Pour plus de solennité, on avait appelé, outre les possesseurs de fiefs et les consuls, deux juges de chaque commune et quatre docteurs en droit de l'Université de Bologne, les plus renommés du temps. Comme Frédéric ne parlait avec facilité ni le latin, ni la langue vulgaire, il fit en allemand son discours, qu'un interprète répéta dans l'idiome du pays : « Animé, disait-il, du désir de gouverner l'Etat avec

» honneur et justice, de lui conserver ses libertés, tout en sau-
 » regardant les prérogatives du souverain, il demandait que la
 » diète recherchât dans le corps des lois, et mît par écrit, pour
 » être observé à l'avenir, ce qui était juste, utile, possible et
 » réclamé par les besoins de l'époque. » Certains juriscon-
 sultes, grands admirateurs des codes romains, prétendaient
 assimiler les empereurs d'Allemagne aux anciens empereurs de
 Rome, que les Pandectes qualifiaient, disaient-ils, de seigneurs
 du monde. Un chroniqueur rapporte à ce sujet que Frédéric, se
 promenant à cheval entre deux docteurs de Bologne, leur
 demanda s'ils pensaient réellement qu'il fût le maître de la
 terre. — « Non, quant à la propriété, répondit l'un ; — et quant
 » à la propriété aussi, reprit l'autre. » De retour au camp, ajoute
 le narrateur, le dernier des deux reçut en présent le cheval
 qu'il montait ; l'autre n'eut qu'un froid accueil. Dans l'assem-
 blée, la crainte rendit les bouches muettes, et, après une courte
 délibération, prélats et laïques déclarèrent que sous la dénomi-
 nation de droits régaliens se trouvaient compris les fiefs sans
 exception : les péages, les routes, les fleuves et rivières navi-
 gables, les monnaies, le *foderum*, c'est-à-dire le droit d'appro-
 visionnement militaire et de fourrages ; les douanes, la gabelle
 et la capitation. L'archevêque de Milan, chargé de répondre au
 discours de l'empereur, le fit en ces termes : « Il vous a plu,
 » très illustre prince, de prendre l'avis de vos fidèles et des élus
 » du peuple sur les lois, la justice et l'honneur du royaume.
 » Sachez donc que le droit de faire des lois appartient à vous
 » seul, parce que *votre volonté est la loi suprême*, et qu'un ordre
 » de vous, une lettre, un décret, sont également obligatoires
 » pour tous. N'est-il pas juste que le pouvoir de commander
 » appartienne à celui qui nous protège et sur qui pèse le far-
 » deau du commandement ? »

» Ces concessions, si peu en harmonie avec le sentiment de
 liberté qui était au fond des cœurs, cet abandon illimité des
 anciennes franchises, que la peur faisait à la force, ne devaient
 pas cimenter une longue paix. Bientôt, en effet, les communes
 se fatiguèrent du despotisme, légalement établi par leurs
 députés, et, après de vaines réclamations, elles organisèrent des
 moyens de défense. » (DE CHERRIER, *Histoire de la lutte des
 papes et des empereurs*, Furne et Cie.)

Frédéric prétendit excercer en maître absolu les droits que lui reconnais-
 sait la diète, mais il se heurta dès le premier jour à des difficultés qu'il

n'avait pas prévues. La papauté devint bientôt l'âme de toutes les résistances, car elle avait intérêt à ce que l'empereur ne devint pas trop puissant en Italie.

Une élection tumultueuse.

Pour n'avoir pas à combattre la papauté, Frédéric chercha à se la rendre favorable en installant sur le siège pontifical une de ses créatures. Il faillit y réussir à la mort d'Adrien IV.

Deux cardinaux se disputaient les suffrages du conclave réuni le 4 septembre 1159 dans la vieille basilique constantine de Saint-Pierre : le cardinal Roland, qui avait toujours manifesté une vive opposition à l'empire, et le cardinal Octavien, de la soumission duquel Frédéric, au contraire, était assuré. De vingt-cinq cardinaux présents au conclave, trois seulement refusèrent leurs voix à Roland et s'obstinèrent à élire Octavien. Cette double élection qui eut lieu le 11 septembre, après trois jours d'une orageuse délibération, fut troublée par des violences inouïes et telles que les historiens s'accordent à dire que jamais la fureur d'être pape, la *rabbia papale*, ne se manifesta par des excès plus scandaleux. Déjà le cardinal-chancelier, proclamé pape sous le nom d'Alexandre III, avait été revêtu de la chape écarlate par les cardinaux de Porto, de Sabine et d'Ostie, quand leurs adversaires, s'écriant que Roland n'avait point l'unanimité, proclamèrent pape Octavien, sous le nom de Victor IV. Celui-ci arracha aussitôt le vêtement de pourpre des épaules de son rival et l'emporta pour s'en revêtir. Un sénateur présent parvint, non sans peine, à le lui reprendre ; mais Octavien avait tout prévu ; sur un signe qu'il fit à son chapelain, celui-ci apporta une chape rouge préparée en secret, et la lui passa à la hâte. Tout à coup éclata, malgré la sainteté du lieu, un bruyant éclat de rire : la chape était mise à l'envers, ce qui, selon un vieil historien, « démontrait manifestement qu'Octavien avait une intention oblique et torse. » Mais au même instant, pour soutenir l'anti-pape, une troupe de ses partisans, armés d'épées nues, se précipita dans l'église. Pour se dérober à leur violence, Alexandre se retira avec les siens dans le Vatican fortifié.

Alexandre III n'en fut pas moins reconnu pape par la plus grande partie de la chrétienté. Vaincu en Italie, excommunié par le pontife qu'il avait voulu renverser, abandonné par les seigneurs allemands du parti guelfe, Frédéric crut prudent, pour éviter « d'aller jusqu'à Canossa », de faire la paix avec son vainqueur et de s'humilier devant lui. La réconciliation eut lieu à Venise (1177).

Entrevue de Venise.

« Le 24 juillet, sept galères, commandées par un fils du doge, allèrent de grand matin prendre l'empereur à Chioggia et le conduisirent avec sa nombreuse suite au monastère de Saint-Nicolas. Plusieurs cardinaux, chargés de recevoir son abjuration et de le réconcilier à l'Eglise, l'avaient devancé. On célébra la messe; Frédéric jura, la main sur l'évangile, de renoncer au schisme, et de se soumettre à l'obéissance d'Alexandre. Ordre avait été donné de rendre au chef de l'empire tous les honneurs dus au rang suprême. Le doge, le patriarche et la noblesse de la ville lui firent cortège; une partie du clergé, avec croix et bannières, le reçut à son débarquement. Le pape lui-même, environné des cardinaux et des prélats lombards, l'attendait assis sous le porche de la basilique.

» Arrivé en présence du souverain pontife, l'empereur, touché de la grâce divine, dit un témoin oculaire, et voulant honorer Dieu dans la personne de celui qui le représente ici-bas, détacha son manteau, l'étendit sur les dalles, se prosterna dessus, la face contre terre, et baisa les pieds d'Alexandre. Dans cette humble posture, il renouvela son abjuration à la grande édification des fidèles. Le pape, le visage baigné de larmes, le releva, le bénit et lui donna le baiser de paix. La procession se mit en marche dans l'intérieur de l'église; l'empereur tenant la droite du pontife, et le doge la gauche. Après, on chanta le *Te Deum*, puis Frédéric fut conduit en grande pompe au palais de la seigneurie où son logement était préparé.

» Le lendemain, le pape officia pontificalement à Saint-Marc. L'empereur, qui l'attendait à l'entrée de l'église, ôta son manteau, et l'accompagna jusqu'au pied de l'autel, en écartant la foule avec une verge qu'il tenait à la main, comme l'eût fait un simple écuyer. Alexandre prononça en latin une allocution qui fut répétée en allemand par le patriarche d'Aquilée. La messe dite, Frédéric, se soumettant sans hésitation, cette fois, au cérémonial de la cour de Rome, tint l'étrier au pape et rentra lui-même au palais après avoir reçu la bénédiction pontificale.

» Le 14 août, le clergé et les laïques qui avaient pris part aux négociations furent rassemblés à Saint-Marc : le pape présidait. On avait laissé ouvertes les portes de la basilique, et le peuple encombrait les nefs. Après les prières d'usage, Alexandre

prononça un discours sur les bienfaits de la paix ; puis prenant un cierge allumé, ce que chaque ecclésiastique fit également, il fulmina l'excommunication majeure contre ceux qui violeraient l'accord si heureusement conclu : « Puisse l'âme des coupables, » ajouta-t-il en éteignant son cierge, être ainsi privée pour » jamais de la lumière éternelle. » *Fiat, fiat*, que cela s'accomplisse, répondit l'empereur ; et ces mots, répétés par toutes les bouches, retentirent contre les voûtes de la vieille basilique. » (DE CHERRIER, *Histoire de la lutte des papes*, etc.)

Grande diète de Mayence.

En Allemagne, Frédéric eut un rôle plus glorieux qu'en Italie. Son cousin, Henri le Lion, chef des Guelfes, n'ayant pas rempli à son égard les devoirs d'un fidèle vassal, il le mit au ban de l'empire et le dépouilla de ses fiefs. Il fit ensuite une guerre impitoyable aux burgraves qui troublaient la paix de l'empire. En 1184, son œuvre de justice et de pacification était à peu près terminée ; aussi sembla-t-il célébrer la fête de l'empire et du peuple allemand, quand, le 20 mai de la même année, il convoqua la fameuse diète de Mayence, qui a laissé un si profond souvenir dans toute l'Allemagne.

« La cour plénière, tenue à Mayence le jour de la Pentecôte, 20 mai 1184, attira de toutes les parties de l'Allemagne, de l'Italie et des États voisins un immense concours de monde. Nobles et ecclésiastiques rivalisèrent de magnificence pour plaire à l'empereur. Suivant une ancienne chronique, quarante mille chevaliers assistèrent à cette fête et furent traités splendidement par ce prince. Comme la vieille cité de Mayence n'aurait pu contenir une telle multitude, le camp impérial fut établi dans une belle plaine près du Rhin. On y bâtit en bois une église et un palais, qui furent environnés de tentes pour les officiers et les gens de service. C'était une nouvelle ville, ornée de tout ce que le luxe avait de somptueux vers la fin du douzième siècle. La foule se pressait dans sa vaste enceinte, et contemplait avec admiration les immenses approvisionnements destinés aux tables impériales. Sans cesse des barques chargées de vin et de comestibles remontaient ou descendaient le fleuve, apportant les redevances des vassaux, et les contributions en nature imposées aux villes pour la tenue de la cour.

» Le jour de la Pentecôte, la vallée du Rhin offrit un magnifique spectacle. Les grands officiers s'étaient parés de riches

livrées, dont la distribution leur avait été faite suivant le droit de chacun d'eux. Nonobstant la défense renouvelée par plusieurs conciles, il y eut des jeux militaires et même un tournoi dans lequel le vieil empereur voulut rompre une lance. Indépendamment des largesses et des distributions qu'il était d'usage de faire au peuple pendant le festin impérial, des meinsingers, des jongleurs, des bateleurs, avaient été appelés pour divertir la foule par leurs chants et par des scènes plaisantes. Partout c'étaient des joueurs de naccaires, de cornets, de vielles, de guitermes moresques, et d'autres instruments. Le cortège impérial sortit du palais pour se rendre à la nouvelle église, où un nombreux clergé l'attendait. Là, en présence des princes de l'Empire, laïques et ecclésiastiques, l'archevêque de Cologne, auquel le droit de sacrer les rois de Germanie appartenait, posa la couronne sur la tête de l'empereur, ce qui se renouvelait à chaque grande solennité; puis il couronna l'impératrice et le roi des Romains. Le jeune prince prit place à côté de son père, comme associé au trône et légitime successeur du souverain pouvoir.

» Le roi Henri et son frère Frédéric, duc de Souabe, furent admis dans l'ordre de la chevalerie avec le cérémonial d'usage. Ils se confessèrent; l'archevêque de Cologne leur donna la bénédiction en présence de toute la cour; puis ils passèrent la veille des armes en prières au pied de l'autel, et quittèrent enfin l'armure de simple écuyer pour l'épée, la cotte de mailles, le heaume et les éperons d'or des chevaliers. Tous deux s'assirent au banquet impérial; mais il leur était interdit de manger, de rire ou même de lever les yeux : la règle imposant à tout récipiendaire l'obligation de se tenir à table avec non moins de modestie qu'une nouvelle mariée. Après s'être soumis à ces épreuves, les fils de l'empereur, reçus dans la noble profession de la guerre, jouirent de toutes les prérogatives des anciens chevaliers.

» Quatre jours durant, il y eut des jeux et des repas splendides où l'empereur et le roi des Romains, servis par les grands dignitaires de la couronne¹, mangèrent en public. Un soleil radieux avait favorisé les réjouissances, quand le cinquième

1. Le comte palatin du Rhin, comme *dapifer* ou sénéchal, présentait les plats à l'empereur; le roi de Bohême remplissait, à la place du duc de Bavière, les fonctions d'échanson.

jour, vers le soir, l'horizon se couvrit de nuages, le tonnerre gronda, le ciel parut en feu ; des tourbillons de vent renversèrent le palais, l'église, et bouleversèrent le camp. On retira quinze cadavres des décombres. La consternation fut générale ; certains esprits frappés crurent voir dans ce malheur imprévu un avertissement de la Providence, présage de quelque désastre prochain. Frédéric fit cesser les fêtes, distribua de riches présents et congédia la cour. Comme l'impératrice, âgée de moins de cinquante ans, tomba malade et mourut à Spire, le 15 novembre 1185, moins de dix-huit mois après l'assemblée de Mayence, les mêmes frayeurs reparurent ; on crut que la colère de Dieu allait s'appesantir sur la maison de Hohenstauffen, et que cette mort prématurée n'était que le prélude d'autres événements sinistres. » (DE CHERRIER, *Histoire de la lutte des papes*, etc.)

Ces événements ne se réalisèrent pas, au moins pour le moment ; car Frédéric, sur les dernières années de son règne, fut assez heureux pour faire épouser à son fils aîné, Henri, l'héritière du royaume des Deux-Siciles. Il termina glorieusement son règne au milieu d'une croisade.

La caverne de Barberousse.

« La mort lointaine de celui qu'on compara aussitôt, en Allemagne, « à Moïse mourant avant de voir la terre promise » acheva d'idéaliser la grandeur de l'empereur qui avait rempli l'Europe et l'Asie du bruit de son nom. La légende se fit assez promptement autour de sa mémoire, et s'accrédita surtout au milieu des temps d'anarchie intérieure ou de décadence qui suivirent. Le peuple allemand, se rappelant plutôt alors la renommée des hauts faits de Frédéric, que les souffrances qui avaient aussi accompagné son brillant règne, ne pouvait se persuader que le héros fût mort, et il attendait toujours sa réapparition¹. Il était endormi seulement, répétait-on, dans une

1. C'était bien à tort ; Frédéric était non seulement mort, mais *bouilli*. Quand on l'eut retiré du Selef, on ne trouva rien de mieux, pour conserver ses restes, que de couper son corps en quartiers, qu'on fit bouillir dans de grandes chaudières, jusqu'à ce que les os fussent détachés des chairs. Ils furent ensuite renfermés dans un coffre pour être portés au lieu qu'il avait désigné pour sa sépulture, qui était l'église de la Résurrection, de Jérusalem. Les Allemands durent les abandonner en route. Les recherches faites pour les retrouver sont restées infructueuses.

caverne des montagnes de la Cilicie. Un pâtre l'y avait vu. En pénétrant par la voûte sombre d'une caverne, il s'était tout à coup trouvé dans une salle illuminée par une lampe éblouissante. Le héros était assis là, dans son armure, le coude appuyé sur une table de marbre. Il y était depuis longtemps; car sa barbe avait fait neuf fois le tour de la table. Réveillé par le bruit des pas du pâtre, Frédéric ouvrit la bouche et dit : « Les cor- » beaux volent-ils encore autour de la montagne? » et sur la réponse affirmative du pâtre¹, le héros se rendormit, attendant sans doute le soir des siècles². » (ZELLER, *l'Empire sous les Hohenstauffen*.)

Innocent III.

Toute-puissance du Saint-Siège. — La puissance de la papauté, déjà si grande sous Grégoire VII, n'avait fait que croître sous ses successeurs. A la fin du douzième siècle, personne ne la contestait. Les évêques, qui jadis se disaient les égaux de l'évêque de Rome et se prétendaient indépendants de toute autorité spirituelle, étaient maintenant ses subordonnés. — « Entouré de ses *cardinaux*, comme autrefois l'empereur romain de ses sénateurs, envoyant partout ses *légats*, comme l'empereur envoyait les siens, le pape, dit M. Rambaud, gouvernait souverainement ce qui avait été autrefois l'empire romain et ce qui était devenu la chrétienté. » — Lui seul, parmi tous les princes du temps, avait un *code* de lois écrites, des canons sur tous les actes de la vie publique et privée, qui lui permettaient d'intervenir dans la plupart des causes qui intéressaient la vie sociale, de les évoquer à son tribunal et de les *juger en appel*. — Tandis que les souverains temporels ne vivaient que d'expédients, le pape disposait d'immenses ressources pécuniaires; il avait un *trésor* alimenté par les dispenses qu'il accordait, les revenus qu'il prélevait sur les évêchés, les dîmes qu'il s'attribuait, etc. — Il commandait même à toute l'*Europe armée*, car, depuis qu'il y avait des croisades, c'était lui qui faisait prendre les armes aux peuples, régularisait

1. Les corbeaux étaient une allusion aux brigands féodaux qui, au temps du grand interrègne, s'étaient abattus, comme des corbeaux rapaces, sur le cadavre de l'Empire.

2. Victor Hugo, dans son beau drame des *Burgraves*, a tiré un parti heureux de cette légende. Il s'en est servi pour faire reparaitre Barberousse centenaire au milieu des Burgraves. — Un chevalier a pénétré au fond d'une caverne,

Soudain, sous une voûte, au fond du souterrain,
Il vit dans l'ombre, assis sur un fauteuil d'airain,
Ayant le sceptre à droite, à gauche ayant le globe,
Un vieillard effrayant, immobile, incliné,
Ceint du glaive, vêtu de pourpre et couronné.

Car c'était l'empereur Frédéric Barberousse.
Il dormait d'un sommeil farouche et surprenant,
Sa barbe, d'or jadis, de neige maintenant,
Faisait trois fois le tour de la table de pierre.
Ses longs cils blancs fermaient sa pesante paupière...

Act. I, sc. III.

l'enthousiasme de la multitude, dictait aux rois les plans de campagne et désignait les champs de bataille. — Ajoutons que, sur tous les points de la chrétienté, il avait ses soldats à lui. Dans les campagnes comme dans les villes se dressaient, comme autant de citadelles contre l'hérésie ou plutôt contre l'esprit d'opposition au Saint-Siège, de nombreux *monastères*. C'est de là que rayonnaient les vaillants défenseurs des droits de la papauté, inspirant aux masses l'amour du pontife et surveillant l'humeur indépendante du clergé séculier. — Ce clergé, du reste, il se le rattachait plus solidement par la fréquente convocation des *conciles généraux*. Ces grandes assemblées, où les évêques de la chrétienté se trouvaient quelquefois réunis au nombre de plus de mille, établissaient entre le Saint-Siège et les prélats d'étroites relations et faisaient de l'Eglise un corps puissant toujours animé du même esprit.

Tel était l'éclat de l'Eglise à l'avènement d'Innocent III. Cet homme énergique ne devait pas laisser inactives les forces dont il disposait.

Election d'Innocent III. — « Lothaire, comte de Segni, diacre du titre de Saint-Serge et Bacchus, fut élu pape le 8 janvier 1198, sous le nom d'Innocent III. C'était un récent cardinal et un jeune pape, mais le quatrième pape de sa maison. C'était un élève quelque peu indocile de nos universités, car il avait étudié à Paris, un théologien savant, un jurisconsulte éminent et grave, qui avait écrit sur la grandeur des mystères et la faiblesse de l'homme. Quand il fut élu, il n'était pas prêtre encore ; un mois après son élection, on le fit prêtre ; le jour qui suivit, on le sacra évêque, puis on le couronna. Il monta sur la chaire de saint Pierre, et il ne la trouva pas assez haute pour lui. Il était ardent et superbe, il sortait de cette redoutable famille des Conti, qui, depuis deux siècles, tenait en échec le sénat, les empereurs et les pontifes. » (PASTORET, *les Croisades*.)

Innocent III et les princes. — « Dieu nous a mis sur » le trône, écrivait-il presque aussitôt au roi de France, non » seulement pour que nous jugions les peuples, d'accord avec » les princes, mais aussi pour que nous jugions les princes » eux-mêmes à la face des peuples. » C'était dire assez nettement qu'il entendait réaliser les prétentions de Grégoire VII à la monarchie absolue. Il définissait ainsi le pape : « Vicaire de » Jésus-Christ, oint du Seigneur en deçà de Dieu, au delà de » l'homme, plus petit que Dieu, plus grand que l'homme. » Et durant son pontificat, on le vit appuyer d'actes audacieux de si hautaines paroles.

Si grands que soient les rois de cette époque, il semble qu'il n'y ait dans la chrétienté d'autre souverain que le pape. Les

princes s'agitent en tous sens, mais c'est Innocent III qui les mène. Il ordonne aux rois de France et d'Angleterre de déposer les armes ; à Philippe de Souabe, de dépouiller les ornements impériaux ; à Philippe-Auguste, de reprendre Ingelburge et de chasser Agnès de Méranie ; il enlève à Jean d'Angleterre son royaume pour le donner à Philippe ; il le reprend à Philippe pour le rendre à Jean ; il impose à celui-ci tous les liens du vasselage et le fait son tributaire. Il donne la couronne de Germanie à Otton IV, puis la lui enlève pour la mettre sur la tête de Frédéric II ; il réveille l'enthousiasme des Espagnols contre les Maures ; il arme les Allemands du nord contre les Slaves païens, les Francs du nord contre les hérétiques du midi. Il prend sous sa protection les rois orphelins : Frédéric II de Sicile, Ladislas de Hongrie, l'héritier de Pierre d'Aragon, le jeune Henri de Castille, etc. Les contestations pour les trônes de Danemark et de Hongrie sont déferées à son arbitrage. Pierre II n'obtient la couronne d'Aragon qu'en lui prêtant hommage. Calojean ne se maintient en Bulgarie qu'en se plaçant sous sa protection.

Puissance de travail d'Innocent III. — Le gouvernement du monde ne détournait pas Innocent III de ses fonctions pontificales. Travailleur infatigable, il suffisait à l'un et à l'autre. Il nous reste de lui près de quatre mille lettres, la plupart écrites de sa main, et c'est dans cette formidable correspondance qu'on prend une idée de la manière dont il administrait son église. Aucun détail n'échappe à ses yeux vigilants. Il voit tout, il veut être instruit de tout, donne son avis sur tout.

Tantôt il donne raison à l'archevêque de Rouen contre ses chanoines, divisés sur les réparations à faire à la cathédrale ; tantôt il enjoint à l'évêque d'Armagnac de ne pas empêcher les femmes convalescentes de visiter les églises. Il donne des ordres pour que, dans les pays du nord, on laisse les pauvres gens se nourrir de viande de cheval ; pour qu'on n'empêche pas les Islandais de prendre leur divertissement à nager, à sauter à pied ou à cheval, à glisser au fond des précipices. Il détermine le vêtement des maîtres d'arts et métiers de Paris, et celui des chevaliers teutoniques ; il règle les moindres particularités du costume des moines, la forme et la longueur des étoffes, l'attitude au chœur, au réfectoire, au dortoir. Il n'y a pas jusqu'aux couvertures de lit dont il ne s'occupe ; il indique les cas où l'abbé pourra prendre ses repas et dormir dans une salle particulière, au lieu de le faire dans les salles communes. Il permet aux

moines de Haute-Rive de travailler aux champs les jours fériés, quand le cas l'exigera; aux moines de Lauternberg de manger de la viande les jours maigres, le poisson y étant rare. Il autorise tout chrétien à lui soumettre ses doutes sur des points de droit ou de foi; aussi les questions les plus singulières, les plus inattendues, les plus simples, lui sont parfois adressées.

« Un jour, c'est le cas d'un moine qui a indiqué à une femme malade un remède dont elle est morte; le moine fera-t-il pénitence? Un autre jour, c'est le cas d'un écolier qui a blessé un voleur entré de nuit dans son logis. D'autres fois, ce sont des questions purement grammaticales. « Votre fraternité, écrit » Innocent III à l'évêque de Saragosse, nous a demandé ce » qu'on doit entendre par le mot *novalis*. Selon les uns, on dé- » signe de ce nom le sol laissé en jachère pendant une année, » selon d'autres, cette appellation n'est applicable qu'aux bois » dépouillés de leurs arbres et mis ensuite en culture. Quant à » nous, nous avons une autre interprétation à donner; nous » croyons que, lorsqu'il arrivait à nos prédécesseurs d'accorder » à de pieux établissements un privilège ou quelque permission » relative aux terres ainsi désignées, ils entendaient parler de » champs ouverts à la culture, et qui, de mémoire d'homme, » n'avaient jamais été cultivés. »

Les églises locales absorbées par l'Eglise romaine. — « Ce pape qui répond à toutes les questions, qui tranche tous les doutes, qui agit et pense à la place des évêques, qui règle dans les monastères le vêtement et le sommeil, qui juge, légifère, administre, qui fixe le droit et le dogme et dispose des bénéfices, c'est la monarchie assise au sein de l'Eglise. L'œuvre de Grégoire VII est enfin consommée. Au lieu de ce clergé d'humeur fière et quelquefois rebelle, contre lequel ce pape se vit contraint de lutter, on aperçoit un clergé soumis et toujours docile à la voix du pontife. La papauté ne prétend pas encore que la nomination aux évêchés lui appartient; elle ne trahira cette prétention que plus tard. Mais déjà les élections épiscopales sont toutes soumises à l'approbation du Saint-Siège. Quand l'élection est rejetée, et si, au délai fixé, on ne s'est pas entendu sur un nouveau choix qui puisse être agréé, le pape menace de pourvoir lui-même à la nomination. Quelquefois il n'y a pas d'élection; le pape est prié directement par les intéressés de désigner l'évêque qui lui convient. L'élection, quand elle a lieu, n'est souvent qu'une vaine formalité. Les évêques

une fois nommés, le pape, à son gré, les transfère, les suspend, les dépose. En somme, personne n'est évêque que « par la grâce » du Saint-Siège ».

« Ajoutons qu'il n'y a plus d'assemblées générales. A la place de ces synodes que, chaque année, Grégoire VII réunissait à Rome, on ne trouve que le conseil particulier du pape, le conseil des cardinaux. Ce qui reste des conciles n'est plus qu'un simulacre. Au quatrième et fameux synode de Latran, qui eut lieu sous Innocent III en 1215, et auquel assistèrent quatre cent cinquante-trois évêques, le rôle de ceux-ci consista uniquement à entendre et à approuver les décrets rédigés par le Saint-Siège. A partir de ce moment, la dénomination d'*évêque universel*, revendiquée à plusieurs reprises par les papes et insérée par Grégoire VII dans ses *Dictatus*, devient une réalité. Innocent III est dès lors l'évêque unique de la chrétienté. » (ROCQUAIN¹, *la Papauté au moyen âge*.)

L'édifice de la papauté d'après Michelet. — « Le pape avait, depuis Grégoire VII, réclamé la domination du monde et la responsabilité de son avenir. Guindé à une hauteur immense, il n'en voyait que mieux les périls qui l'environnaient. Ce prodigieux édifice du christianisme au moyen âge, cette cathédrale du genre humain, il en occupait la flèche, il y siégeait dans la nue, à la pointe de la croix, comme quand de celle de Strasbourg vous embrassez quarante villes et villages sur les deux rives du Rhin. Position glissante et d'un vertige effroyable ! Il voyait de là, je ne sais combien d'armées qui venaient, marteau en main, à la destruction du grand édifice, tribu par tribu, génération par génération. La masse était ferme, il est vrai ; l'édifice vivant, bâti d'apôtres, de saints, de docteurs, plongeait bien loin son pied dans la terre. Mais tous les vents battaient contre, de l'orient et de l'occident, de l'Asie et de l'Europe, du passé et de l'avenir. Pas la moindre nuée à l'horizon qui ne promît un orage. » (MICHELET, *Histoire de France*, t. III.)

Symptômes de décadence. — Il est permis de douter

1. M. Rocquain (Félix), membre de l'Institut, est considéré comme l'un des meilleurs historiens de notre temps. Ses principaux ouvrages sont : *Études sur l'ancienne France*, 1874 ; *l'État de la France au dix-huit brumaire*, 1874 ; *Napoléon I^{er} et le roi Louis*, 1875 ; *la Papauté au moyen âge*, 1881 ; *la Cour de Rome et l'esprit de réforme avant Luther*, 1893.

qu'Innocent III ait vu, aussi nettement que le suppose le grand historien, tous les dangers qui, de son temps, menaçaient déjà l'édifice pontifical. Il n'en est pas moins vrai aujourd'hui que son pontificat, qui marque, pour la papauté, l'apogée du pouvoir absolu, marque aussi, pour l'Eglise, le commencement de la décadence. En couronnant l'édifice élevé par ses prédécesseurs, Innocent III l'avait surchargé outre mesure. En accaparant tous les pouvoirs exercés jadis par les évêques, en voulant qu'il n'y eût dans la chrétienté d'autre évêque que lui, il s'était chargé d'une tâche accablante, à laquelle il ne pourrait suffire. En étendant à l'excès le droit d'appel et en laissant porter toutes les causes devant son tribunal, il avait transformé son clergé en un monde de plaideurs, avait fait du Saint-Siège une espèce de « bureau européen », où, au milieu de notaires, de scribes et d'employés de toutes sortes, on ne s'occupait plus que de procès, où les choses spirituelles étaient négligées pour le tracassé des affaires, la théologie pour le droit. — « Une autre particularité, fait remarquer M. Rocquain, qui résulte de la correspondance d'Innocent III, c'est que forcé par la multiplicité des affaires, auxquelles il ne pouvait plus suffire, d'élargir en proportion la sphère d'action de ses cardinaux et de ses légats, il les laissait empiéter sur son autorité et s'arroger une indépendance qu'il était impuissant à réprimer. On peut même dire que, dans ses lettres, Innocent III apparaît plus d'une fois comme captif dans le cercle que forment autour de lui ses cardinaux. Aussi, quand on y regarde de près, on s'aperçoit que ce pape, maître absolu de l'Eglise, était écrasé par les affaires et dominé par ses conseils. » (ROCQUAIN, *la Papauté au moyen âge.*)

Résultats de l'œuvre d'Innocent III. — En politique, son rôle n'avait pas toujours été des plus heureux. — En Allemagne, il avait déchaîné la guerre civile pour installer sur le trône impérial un prince qu'il avait dû en renverser ensuite. — En Angleterre, il s'était fait le protecteur d'un tyran contre ses sujets opprimés. — En France, pour détruire quelques hérétiques, il avait laissé exterminer tout un peuple.

Innocent III mourut en juillet 1216. Jamais, en apparence, la papauté n'avait été aussi puissante, et pourtant rien de ce qu'avait entrepris ce grand pape ne devait se terminer conformément à ses vues. — Il avait armé une croisade pour reprendre Jérusalem, et les croisés avaient pris Constantinople au lieu de

Jérusalem. — Il avait voulu enlever l'Allemagne à la maison de Souabe, et, à sa mort, cette maison y était plus puissante que jamais. — Il s'était efforcé de séparer l'Italie méridionale de l'empire, et il avait dû se résigner à faire du roi de Naples un empereur. — Il avait tenté de sauver Jean sans Terre des coups de Philippe-Auguste, et Jean avait été écrasé par son heureux rival. — Il s'était mis en travers des revendications du peuple anglais, et il avait vu l'Angleterre tout entière méconnaître sa voix et imposer la grande charte à son protégé. — Il avait noyé dans le sang la France méridionale, et celle-ci allait échapper aux maîtres qu'il lui avait donnés pour tomber, après de nouvelles luttes, dans le domaine du roi de France, déjà si puissant. — Enfin, tuteur du jeune Frédéric II, qu'il avait élevé dans l'amour de l'Eglise, il croyait donner un défenseur au Saint-Siège, et ce Frédéric allait être au contraire le plus terrible adversaire de la papauté.

Frédéric II.

Sous Frédéric II, la lutte entre le sacerdoce et l'empire arrive à son plus haut degré de violence; on sent qu'on approche du dénouement : ce n'est plus un principe que la cour de Rome cherche à faire prévaloir, c'est un homme, c'est toute une famille, « une race de vipère », comme elle dit, qu'elle se propose d'anéantir. Et pourtant, jamais prince n'avait moins fait que Frédéric II, — du moins en apparence, — pour provoquer les foudres du Saint-Siège.

Orthodoxie apparente de Frédéric II. — « Elevé par les prêtres, il se disait « fils aîné et unique de l'Eglise ». Jamais il n'a tenté, comme ses prédécesseurs, d'y provoquer de schisme. Il appelait avec mépris l'hérétique Milan « la sentine des patarins. » A ses ennemis implacables, Grégoire IX et Innocent IV, il n'a point opposé d'antipape. Il n'a point soutenu le faux pape de 1227 qui, appuyé par les barons romains, siégea six semaines à Saint-Pierre. Il invoquait Dieu à témoin de sa fidélité au symbole approuvé par l'Eglise romaine, selon la discipline universelle de l'Eglise. « Sur son lit de mort, écrit son fils Manfred au roi Conrad, il a reconnu » d'un cœur repentant, humblement, comme chrétien orthodoxe, la sacrosainte Eglise romaine sa mère. » Jusqu'à la fin, il maintint son adhésion au christianisme romain. En 1242, dans le long interrègne qui suivit la mort de Célestin IV, et au moment où il revenait sans cesse en face des murs de Rome, que défendaient contre lui les barons guelfes, il écrivait aux cardinaux d'une façon aussi pressante que saint Louis lui-même, sur la nécessité de rendre sans retard, à l'Eglise, son pasteur suprême. Innocent IV élu, il le félicita avec des paroles toutes filiales. En avril 1244, il annonçait à Conrad sa réconciliation avec le pape, il se réjouissait d'avoir été admis par le pontife, en sa qualité de fils dévot de l'Eglise, et comme prince

catholique dans l'unité de l'Eglise, etc. » (GEBHART¹, *l'Italie mystique*; Paris, 1890, in-8°, Hachette.)

Ce qui fait douter de la foi de Frédéric II. — Mais l'Eglise sentait bien qu'elle avait dans Frédéric II un ennemi plus dangereux qu'Henri IV et Frédéric Barberousse. Ce n'était pas seulement un profond politique et un habile homme de guerre; pour la plupart de ses contemporains, c'était un être diabolique, et beaucoup de gens soupçonnaient qu'il pouvait fort bien être l'Antéchrist.

Frédéric, en effet, ne ressemblait en rien aux chrétiens de son temps. Pour être bon chrétien, il vivait en trop bons termes avec les Sarrasins. Il avait une garde sarrasine, une université sarrasine; il menait la vie d'un vrai sultan. Il avait rapporté d'Orient une ménagerie qu'il promenait avec lui en Italie et en Allemagne : des lions, des panthères, des léopards, des hyènes, des chameaux, des dromadaires que gardaient de noirs éthiopiens. Comme dans les palais de l'Orient, sa femme vivait entourée d'esclaves nègres. Quand il parlait en guerre, il plaçait sa bannière sur une tour de bois portée par un éléphant blanc qu'escortait un escadron de cavaliers sarrasins. Tout cela faisait une vive impression sur le vulgaire, qui considérait l'empereur comme un être mystérieux et malfaisant. Ce qui contribuait surtout à lui donner une physionomie particulière, c'était qu'il pratiquait la science tout autrement que ses contemporains. « Les simples contaient des choses terribles sur ses expériences. Il éventrait, disait-on, des hommes pour étudier la digestion; il élevait des enfants dans l'isolement, pour voir quelle langue ils inventeraient, l'hébreu, le grec, le latin, l'arabe ou l'idiome de leurs propres parents, dit Fra Salimbene, dont toutes ces nouveautés bouleversaient l'esprit; il faisait sonder par ses plongeurs les gouffres du détroit de Messine, il se préoccupait de la distance qui sépare la terre des astres. Les moines se scandalisaient de cette curiosité universelle; ils y voyaient la marque de l'orgueil et de l'impiété; Salimbene la qualifie, avec un ineffable dédain, de superstition, de perversité maudite, de présomption scélérate et de folie. Le moyen âge n'aimait point que l'on scrutât de trop près les profondeurs de l'œuvre divine, que l'on surprît le jeu de la vie ou celui de la machine céleste. Les sciences de la nature lui semblaient suspectes de maléfice, de sorcellerie. » (GEBHART, *l'Italie mystique*.)

Au point de vue religieux, sa foi était un scandale pour tous ceux qui l'approchaient. Il ne voulait pas croire qu'un Dieu créateur de l'univers fût né d'une vierge. Il niait tout haut les plus saints mystères de la religion. « Combien de temps, aurait-il dit en voyant porter le viatique à un mourant, combien de temps encore durera cette jonglerie? *quamdiu durabit truffa ista?* » Il avait écrit, disait-on encore, un livre horrible qui avait pour titre *De tribus impostoribus*, où il affirmait que trois grands fourbes, Moïse, Jésus-Christ et Mahomet, avaient tour à tour trompé le monde pour l'asservir²! N'avait-il point aussi posé en principe « qu'on ne devait

1- Gebhart (Emile), né en 1839, professeur de langues et littératures de l'Europe méridionale à la Faculté des lettres de Paris, s'est fait connaître par l'éclat et le charme de son enseignement à la Sorbonne et par de savantes études, parmi lesquelles nous citerons : *De l'Italie, Essai de critique et d'histoire*, 1876; *Rabelais; la Renaissance et la Réforme*, 1877; *les Origines de la Renaissance en Italie*, 1879; *Etudes méridionales; la Renaissance italienne et la philosophie de l'histoire*, 1887; *l'Italie mystique*, 1890.

2. Il est aujourd'hui prouvé que ce livre n'a jamais existé que dans l'imagination des ennemis de Frédéric II.

ajouter foi qu'à ce qui est prouvé par la loi des choses et par la raison naturelle? Au lieu de croire simplement les vérités que la religion catholique imposait à ses fidèles, il aimait mieux, pour éclairer sa raison, s'en remettre à des savants juifs et leur proposer des questions dans le genre de celles-ci : — « Quel est le but de la science théologique, et quels sont les principes préliminaires de cette science, si toutefois elle a des principes préliminaires? Relève-t-elle de la raison pure? Quelle est la nature de l'âme? Est-elle immortelle? Que signifient ces mots de Mahomet : « Le cœur du croyant est entre les mains du miséricordieux? »

Frédéric précurseur de la réforme. — Pour les vrais croyants, Frédéric ne pouvait être que le diable et les chefs de l'Eglise étaient assez disposés à le croire. Il n'y avait en effet qu'un esprit diabolique qui pût concevoir l'infamante idée qu'avait conçue l'empereur, de réformer l'Eglise : annihiler la papauté, lui enlever, ainsi qu'à l'épiscopat, toute autorité temporelle et réduire le clergé à l'état de la primitive Eglise. N'avait-il pas, en 1246, publié une encyclique où il écrivait : « ... Notre conscience est pure, et, par conséquent, Dieu est avec nous : nous invoquons son témoignage sur l'intention que nous avons eue de réduire les clercs de tous les degrés, et surtout les plus hauts d'entre eux, à un état tel qu'ils reviennent à la condition où ils étaient dans l'Eglise primitive, menant une vie tout apostolique et imitant l'humilité du Seigneur. Les clercs de ce temps conversaient avec les anges, faisaient d'éclatants miracles, soignaient les infirmes, ressuscitaient les morts, régnaient sur les rois par la sainteté de leur vie et non par la force de leurs armes. Ceux-ci, livrés au siècle, enivrés de délices, oublient Dieu; ils sont trop riches, et la richesse étouffe en eux la religion. C'est un acte de charité de les soulager de ces richesses qui les écrasent et qui les damnent. »

Deux siècles plus tard, Rome brûlait comme hérétiques ceux qui osaient tenir un pareil langage. Faut-il s'étonner si, en plein treizième siècle, elle s'indignait d'entendre de pareilles paroles, surtout dans la bouche d'un empereur? Ne pouvant faire subir à Frédéric le sort réservé aux hérétiques ordinaires, elle travailla avec acharnement à sa ruine. Elle multiplia les anathèmes, les sentences de déposition, soudoya les rébellions et les défections, promit des indulgences à ceux qui se croiseraient contre l'ennemi du Saint-Siège, dussent-ils renoncer à leur croisade en Terre Sainte, négocia même avec le soudan et voua au tranchant du glaive l'empereur avec toute sa famille.

L'empire succomba; mais il entraîna la papauté dans sa chute. Celle-ci s'était trop compromise par ses violences pour pouvoir conserver plus longtemps la magistrature morale qu'elle avait jusqu'alors exercée sur l'Europe chrétienne. Son prestige reçut un coup terrible, le jour où Louis IX monta, par ses vertus, que, si la sainteté avait déserté la chaire pontificale, elle se retrouvait sur le trône d'un roi.

Les extraits suivants donneront une idée de la violence de la lutte entre Frédéric II et la papauté.

Encyclique de Grégoire IX contre Frédéric II (1239).

« Grégoire, évêque, serviteur des serviteurs de Dieu, etc. —
» Une bête furieuse est sortie de la mer; ses pieds sont ceux

» d'un ours, ses dents celles du lion ; par ses membres elle res-
 » semble au léopard, et elle n'ouvre la gueule que pour blas-
 » phémer le nom du Seigneur, attaquer le divin tabernacle et
 » les saints qui habitent les cieus. Jadis, elle tendait à l'Eglise
 » de secrètes embûches, aujourd'hui elle l'attaque ouvertement,
 » avec ses ongles et ses dents de fer ; elle prépare les machines
 » des Ismaëlites, bâtit des écoles pour la perte des âmes, et
 » fait la guerre au Rédempteur, en s'efforçant d'effacer, avec le



Portrait de Grégoire IX.

» stilet de la perversité hérétique, les tables du divin Testa-
 » ment. Cessez donc de vous étonner, ô vous qui avez con-
 » naissance des injures répandues contre nous par cette bête
 » furieuse ! il est naturel que nous soyons en butte à la ca-
 » lomnie, puisque Dieu lui-même n'est pas exempt de sembla-
 » bles outrages. Mais, afin de réfuter d'indignes mensonges par
 » des arguments victorieux, examinez attentivement la tête, le
 » corps et les extrémités de cette bête, qui est l'empereur Fré-
 » déric ; considérez comment, par des récits trompeurs, envoyés

» dans les divers pays du monde chrétien, il cherche à noircir
 » notre sincérité et celle du saint-siège.

» ... Non content de fouler aux pieds les libertés ecclésiastiques, Frédéric a désossé, pour ainsi dire, les églises de son royaume afin de se gorger de leur chair. Il les a couvertes de souillures et accablé d'exactions ; il a jeté les ministres du Seigneur dans ses cachots, les a imposés à la taille, soumis en matière criminelle à la juridiction laïque et envoyés en exil.

» Partout il s'oppose à l'élection des pasteurs ; il détruit des habitations chrétiennes pour édifier les murs de Babylone, transformant ainsi les temples consacrés au Tout-Puissant en lieux de perdition, où Mahomet est adoré.

» ... Ne doit-on pas remercier Dieu de n'avoir pas permis que l'ombre cachât plus longtemps celui qui prend plaisir à être nommé le précurseur de l'Antéchrist, qui élève lui-même la muraille de ses abominations, met au grand jour de la publicité les œuvres de son aveuglement, et ose soutenir qu'il n'a pu être lié par la sentence que nous, vicaire du Seigneur, nous avons prononcée contre lui ?

» ... Ce prince, assis dans la chaise de pestilence, affirme que l'univers a été trompé par trois charlatans, Jésus-Christ, Moïse et Mahomet, ajoutant que les deux derniers sont morts comblés de gloire, tandis que Jésus a été livré au supplice de la croix. Il ne veut point que le fils de Dieu ait pu naître d'une vierge, et refuse d'ajouter foi à ce qui n'est pas démontré par les lois de la raison et de la nature. »

La lettre de Grégoire ne demeura pas sans réplique. Dans une circulaire adressée aux prélats, l'empereur, pour se disculper du reproche d'hérésie, fit, en termes très explicites, une profession de foi orthodoxe ; puis il se répandit en injures contre le chef de l'Eglise, qui, selon lui, n'avait que le nom de pape : « Ce père des discordes, et non des miséricordes, écrivait-il, des désolations et non des consolations, excite au scandale le monde entier. Il est lui-même l'Antéchrist, dont il nous appelle le précurseur, le grand dragon, le faux prophète, l'ange des ténèbres, qui remplit d'amertume le ciel et la terre. »

Le concile de Lyon.

« Le lundi 26 juin, Innocent IV ouvrit le concile dans le réfectoire des moines de Saint-Just : ce fut en quelque sorte

une séance préparatoire et d'installation. La première assemblée solennelle, celle où il soumit aux représentants de l'Église catholique les affaires de la chrétienté, eut lieu deux jours plus tard, dans la cathédrale de Lyon. Après l'office divin, le chef de l'Église, revêtu des ornements pontificaux, monta sur un trône magnifique. Baudouin, empereur de Constantinople, était assis à droite : les comtes de Provence et de Toulouse, de l'autre côté. Au-dessous d'eux, le chancelier du Saint-Siège, des notaires, des auditeurs, et des ecclésiastiques attachés à la maison du pape. A droite, dans la nef, les cardinaux évêques occupaient le premier rang ; puis venaient les prêtres et les diacres ; tous portant la barrette (chapeau rouge), qu'Innocent venait de leur donner comme un attribut de leur dignité éminente : dans la pensée du pape, cette couleur devait indiquer que chacun d'eux était prêt à verser son sang pour la défense de l'Église. En face, étaient les trois patriarches, puis les métropolitains, les évêques, et, sur les derniers bancs, les prélats d'un ordre inférieur et les délégués des chapitres ; des sièges particuliers avaient été réservés pour les ambassadeurs des princes et pour ceux du chef de l'empire. »

Le pape entonna le *Veni creator* ; puis, après d'autres prières, il commença un discours, où il attaqua violemment l'empereur. Comme Thaddée de Sessa, ministre de Frédéric II, offrait en faveur de son maître la médiation des rois de France et d'Angleterre, le pape le contraignit au silence. La seconde session eut lieu le mercredi, 5 juillet, neuf jours après l'ouverture du concile. Innocent IV reprocha à Frédéric ses hérésies, ses sacrilèges, ses liaisons avec les musulmans, sa vie scandaleuse. Thaddée demandant un délai pour que l'empereur pût venir se justifier en personne : « S'il vient, s'écria le pape, je lui cède la place : je n'ai de goût ni pour la prison, ni pour le martyre. » Sur les instances des ambassadeurs des rois de France et d'Angleterre, il attendit cependant douze jours, et, à l'expiration de ce terme, il lut la sentence de déposition, par laquelle il déliait les sujets de Frédéric du serment de fidélité et déclarait excommunié quiconque lui donnerait désormais aide et faveur. Il invitait en outre les électeurs à élire un autre empereur.

« Cette sentence épouvanta, à l'égal de la foudre, ceux qui l'entendirent. Thaddée de Sessa poussa des gémissements, et se frappa la poitrine en signe de douleur. « O jour funeste ! jour » de colère ! » s'écria-t-il, les yeux remplis de larmes, pendant que les prélats, les cierges à la main, fulminaient l'excommunication contre l'empereur. Le pape entonna le *Te Deum*, au son de toutes les cloches ; puis, sans s'occuper davantage des affaires de l'Église, il se hâta de dissoudre le concile. Comme, avant de

se retirer, il annonçait l'intention d'exécuter dans toute sa rigueur l'arrêt sans appel qu'il venait de rendre, Thaddée prononça ces paroles : « C'est maintenant que les hérétiques pour-
 » ront se réjouir, que les Karismiens régneront sans obstacle
 » sur la terre sainte, et que les Tartares menaceront l'Europe. »
 — « J'ai rempli mon devoir, répliqua Innocent; que Dieu
 » accomplisse sa volonté ! »

» L'empereur, quelque préparé qu'il fût à cet événement, éclata en menaces et en injures contre le pape. « Cet homme,
 » dont la naissance est vulgaire, dit-il avec emportement, cet
 » homme prétend me précipiter du trône, moi, le premier par-
 » mi les princes! moi, qui ne connais point de supérieur, ni
 » même d'égal! croit-il déjà m'avoir ravi mes couronnes? » Et se faisant apporter le coffre qui les renfermait, il en prit une, s'en ceignit le front, en s'écriant, d'une voix étouffée par la colère :
 « La voici, je la possède encore, et, quoi qu'il fasse, je ne la
 » perdrai pas! Ma position, loin de s'aggraver, s'améliore; car
 » j'étais en quelque sorte dans la nécessité d'obéir à mon
 » ennemi; et, à partir de ce jour, je ne lui dois plus de ména-
 » gements. » (CHERRIER, *Histoire de la lutte des papes*, etc., t. II, l. VII.)

Mort de Frédéric II.

La guerre se fit avec férocité de part et d'autre; mais il semble que, depuis la sentence qui l'avait frappé, la fortune avait abandonné Frédéric II. Malheureux par les armes, il ne tarda pas à voir s'éloigner de lui ses meilleurs serviteurs. Entouré de trahisons, il en vint à ne plus croire à l'amitié et au dévouement de ses principaux ministres; il devint soupçonneux et cruel. C'est vraisemblablement vers cette époque qu'il faut placer la fin tragique de Pierre de La Vigne, le confident de ses pensées les plus secrètes, celui qui pendant trente ans l'avait servi avec un zèle qui ne s'était pas démenti.

« L'empereur était tombé malade, dit Matthieu Paris; un médecin lui ordonna une potion dans laquelle Pierre de la Vigne, séduit par les présents du pape, fit mêler un poison subtil. Frédéric, averti secrètement, ne laissa percer aucun soupçon; et comme le médecin et le ministre lui présentaient la coupe fatale : « Mes amis, dit-il en leur tendant la main, vous
 » ne voudriez pas me faire périr, et mon cœur se fie entière-
 » ment à vous. » Pierre se récria. Alors le prince commanda

au médecin d'avalier la moitié de la potion ; et celui-ci, feignant de faire un faux pas, en répandit la plus grande partie. On fit boire le reste à un criminel qui expira en peu d'instant. Le médecin fut conduit au gibet. Pierre eut les yeux crevés, et se brisa le crâne contre un pilier de sa prison. L'empereur, dans une lettre, attribue au pape cette tentative d'empoisonnement, mais ne fait aucune mention de Pierre de la Vigne, ce qui fait douter de la véracité de l'historien anglais qui écrivait alors sa chronique, mais loin du théâtre des événements.

» ... Dans les derniers jours de novembre (1250), le malheureux prince, affaibli par la maladie qui le minait, voulut se rendre à Lucéra ; mais arrivé à Fiorentino, maison de plaisance à six milles de cette forteresse, une grande fièvre le prit et il ne put continuer sa route. Le nom de ce château, lui ayant rappelé une ancienne prédiction de ses astrologues, frappa son esprit d'un sinistre pressentiment. « Vous mourrez, lui avait-on dit, » près de la porte de fer, dans un lieu dont le nom sera formé » du mot *fleur*. » Comme, dans la chambre, le lit royal masquait une ancienne ouverture depuis longtemps condamnée, et qui pouvait donner accès dans une tour voisine, il la fit percer, et elle se trouva garnie d'une porte de fer : « O mon Dieu ! s'écria » Frédéric, le cœur plein d'amertume, si je dois ici vous rendre » mon âme, que votre vérité s'accomplisse ! » Quelques jours après, se sentant plus mal, il dicta au notaire Nicolas de Brindes ses dernières volontés. Il mourut le mardi 13 décembre, jour de Sainte-Luce, après s'être confessé à l'archevêque de Palerme, qui lui donna l'absolution et les derniers sacrements. Suivant certains récits, il serait mort dévoré par le poison, sans pénitence, privé des sacrements, menaçant l'Eglise et grinçant les dents. Un seul de ses fils se trouvait auprès de lui à Fiorentino ; c'était Manfred, à peine âgé de dix-huit ans. Comme les guelfes n'eurent pas d'ennemi plus dangereux, ils lui imputèrent la mort de l'empereur qu'il avait, suivant eux, étouffé sous un oreiller, pour s'approprier les trésors et s'ouvrir le chemin du trône. L'historien impartial doit rejeter une accusation dénuée de preuves et de vraisemblance ; et, s'il en parle, ce n'est que pour faire connaître à quels excès les passions politiques peuvent pousser les partis. » (DE CHERRIER, *Histoire de la lutte des papes*, etc.)

« En apprenant la mort de Frédéric II, Innocent IV ne put contenir sa joie et il écrivit aux prélats et aux peuples de Sicile :

« Que les cieux se réjouissent, que la terre tressaille d'allé-
 » gresse! La foudre et la tempête, si longtemps suspendues
 » sur nos têtes sont transformées, par l'ineffable miséricorde
 » du Tout-Puissant, en doux zéphirs et en fraîches rosées.
 » Revenez donc au plus vite dans le giron de la sainte Eglise,
 » votre mère, pour y trouver avec le repos et la paix cette
 » liberté qu'elle procure à ses enfants. »

3° BIBLIOGRAPHIE

1° PRINCIPALES COLLECTIONS ET SOURCES. — Les sources de l'histoire d'Allemagne se trouvent dans la grande collection des *Monumenta Germaniæ historica* commencées par Pertz et continuée par Waitz et C^e. Cette collection, en cours de publication, se divise en plusieurs sections: *Scriptores, leges, diplomata, epistolæ*, etc. La plus importante est celle des *scriptores*. — Les sources de l'histoire d'Italie se trouvent dans Muratori, *Rerum italicarum scriptores præcipui*, 28 vol., 1723-1751. — Celle de l'Eglise dans Migne, *Patrologie latine*, principalement t. CXLIV-CXLV et CCXIV-CCXVII; dans Jaffé, *Regesta pontificum romanorum*, continué par Potthast; Watterich, *Pontificum romanorum vitæ*, 1862.

Les principaux historiens originaux sont, pour la maison de Saxe: Witikind de Corvey, *Res gestæ Saxoniciæ*; Luitprand, *Historia Ottonis*; Hrotsvitha, *Carmen de gestis Ottonis*; Thietmar, *Chronicon*. etc. Pour la maison de Franconie: Wipo, *Vita Conradi regis*; Hermann de Reichenau, *Chronicon*; Brun, *Vita Henrici IV*; Ekkehard d'Urach, *Chronica*. Pour la maison de Souabe: Otton de Freisingen, *Chronicon et Gesta Friderici*, continués par Ragewin et par Otton de Saint-Blaise; Godefroy de Viterbe, *Panthéon ou Histoire de Frédéric I^{er} et de Henri VI*; Nicolas de Jamsilla et ses continuateurs, *Histoire d'Italie de Frédéric II à Conradin*.

LIVRES. — Zeller, *Histoire d'Allemagne*, t. II, *Fondation de l'Empire germanique, Otton le Grand et les Ottonides*, 1873; t. III, *l'Empire germanique et l'Eglise au moyen âge*, 1876; t. IV, *l'Empire germanique sous les Hohenstauffen*, 1881; t. V, *l'Empereur Frédéric II et la chute de l'empire germanique*; Zeller, *Histoire résumée de l'Allemagne et de l'empire germanique*, 1889; Voigt, *Hist. du pape Grégoire VII* (trad. Jager), 1842; Villemain, *Histoire de Grégoire VII*, 2 vol., 1873; Langeron, *Grégoire VII ou les origines de l'ultramontanisme*, 1870; Rocquain, *la Papauté au moyen âge*, 1881; la *Cour de Rome et l'esprit de réforme avant Luther*, 1893; abbé Delarc, *Grégoire VII et la réforme de l'Eglise au onzième siècle*, 3 vol., 1889-90; Himly, *Hist. de la formation des Etats de l'Europe centrale*, 1876; Bryce, *le Saint-Empire romain germanique* (trad. Domergue), 1890; de Cherrier, *Hist. de la lutte des papes et des empereurs de la maison de Souabe*; Guibal, *Arnaud de Brescia et les Hohenstauffen*, 1868; Clavel, *Arnaud de Brescia et les Romains au douzième siècle*, 1868; Lavisso, *La marche de Brandebourg sous la dynastie ascanienne*, 1875; Hurter, *Innocent III, sa vie et son temps* (trad. franç.), 1838; Huillard Bréholles, *Historia diplomatica Friderici II*, avec une introduction historique très importante, 12 vol., 1852-61; le même, *Vie et correspondance de Pierre de la Vigne*, 1865; A. Rambaud, *l'Empereur Frédéric II* (*Revue des Deux-Mondes*), 1887; E. Gebhart, *l'Italie mystique*, 1890.

CHAPITRE **XVI**

LES CROISADES

1° RÉSUMÉ HISTORIQUE

Le monde chrétien au moment des croisades. — Aux onzième et douzième siècles, le christianisme n'occupait encore qu'une bien faible partie du globe. C'était, il est vrai, la religion des principaux Etats de l'Europe (France, Allemagne, Italie, Angleterre, Scandinavie, Hongrie, Bohême, Empire d'Orient, Espagne septentrionale); mais au delà de l'Elbe et de l'Oder, s'étendaient des pays qui étaient au pouvoir des *païens*. — Au sud de l'Europe, dès les bords du Douro, en Espagne commençait le monde *musulman* qui, par un immense circuit, atteignait la Syrie, l'Asie Mineure, le Caucase, la Caspienne, la mer d'Aral, le golfe Persique et les rives de l'Indus. Le monde chrétien se trouvait donc entouré de peuples qu'il considérait comme ennemis, car, en ce temps-là, personne ne pouvait croire qu'on pût commercer et vivre avec des hommes qui n'adoraient pas le vrai Dieu.

Causes religieuses des croisades. — Aussitôt que les nations chrétiennes, après plusieurs siècles de luttes sanglantes, se furent assises à peu près solidement sur le sol qu'elles avaient conquis et qu'elles eurent cessé de craindre pour leur propre existence, elles virent avec douleur que Jérusalem et le tombeau du Christ étaient tombés entre les mains des infidèles. L'idée leur vint de reconquérir ces lieux illustrés par la Passion du Sauveur. Au tableau des souffrances endurées par les pèlerins, elles se levèrent en masse. La guerre sainte commença contre les infidèles.

Causes politiques. — A cette époque, du reste, l'islamisme paraissait un danger non seulement pour l'Eglise, mais pour l'Europe. D'une part, les Turcs menaçaient Constantinople, le premier boulevard de l'Europe; de l'autre, les Maures d'Espagne venaient de reprendre l'avantage en détruisant l'armée des chrétiens à Zellaca. La papauté, qui voyait les choses de plus haut que la masse générale des barons, résolut de repousser l'invasion par l'invasion.

Causes sociales. — Le moment était favorable. Les seigneurs féodaux, gênés par les progrès du pouvoir royal, les prohibitions de l'Eglise, et l'établissement de la trêve de Dieu, périssaient d'ennui dans leurs manoirs. Quant aux serfs fixés à la glèbe, quant aux bourgeois et aux artisans courbés sur le comptoir ou sur le métier, ils se sentaient agités de vagues désirs d'indépendance et de liberté. On leur racontait des choses si merveilleuses de ces beaux pays d'Orient!

Les préludes de la croisade. — Il ne fallut qu'un mot du pape pour briser toutes les entraves : et aussitôt le serf quitta son sillon, le marchand sa boutique, l'artisan son métier. Le premier chargea sa famille sur une charrette attelée de ses derniers bœufs, comptant trouver là-bas une terre plantureuse, libre de toute servitude; les autres réalisèrent leur avoir, supputant les profits de la conquête ou les besoins qu'on aurait de leur industrie. Tous partirent dans l'espoir que la Terre Sainte était encore, comme au temps de Moïse, une Terre promise. (RAMBAUD, *Histoire de la civilisation*, t. I.) — On sait à quoi aboutirent tant d'espérances. Les malheureux tombèrent sous le sabre des Turcs sans avoir vu Jérusalem.

La première croisade (1096-99). — Les chevaliers qui partirent plus tard furent plus heureux, ils prirent Jérusalem (1099) et fondèrent le *royaume français de Jérusalem*, dont les principales villes furent, outre la capitale, Antioche, Edesse, Tarse, Tripoli, Ptolémaïs, Tyr, etc. Trois ordres religieux se consacrèrent à la défense du nouvel Etat : les *Templiers*, les *Hospitaliers* et les *Teutons*. Ce n'étaient plus des moines, voués exclusivement à la prière, à la prédication et à l'étude; c'étaient des moines-chevaliers coiffés du casque et portant, sous leur costume religieux, la cotte de mailles et l'épée.

Ralentissement des croisades. — Il revint si peu de monde de la première croisade que le zèle religieux en fut très fort refroidi et que le mouvement d'émigration s'arrêta tout à coup. Les autres croisades se firent sans enthousiasme; ce furent des expéditions militaires, entreprises par les princes pour sauver le royaume de Jérusalem.

La prise d'*Edesse*, par les musulmans, provoqua la **deuxième croisade** (1147), prêchée par saint Bernard et dirigée par Louis VII et l'empereur Conrad III. Elle ne réussit pas.

La prise de *Jérusalem* par Saladin (1187) provoqua la **troisième croisade** (1189-1191), prêchée par Guillaume de Tyr et conduite par l'empereur Frédéric Barberousse et les rois Philippe Auguste et Richard Cœur de Lion. Il n'y eut cette fois que l'empereur qui suivit la voie de terre; les deux autres chefs choisirent la voie de mer, plus sûre et plus rapide. On ne réussit qu'à reprendre Ptolémaïs. Mais déjà la haine n'était pas aussi féroce entre les chrétiens et les sarrasins. On commençait à s'estimer des deux côtés. Richard négocia un traité avec Saladin et fut sur le point de donner sa sœur en mariage au frère du sultan.

La **quatrième croisade** (1202-1204), prêchée par Foulques de Neuilly, fut détournée de son but. Les croisés étant venus à Venise pour louer des vaisseaux, les Vénitiens, dans un but tout commercial, les décidèrent, au lieu de combattre les infidèles, à faire voile sur Constantinople où il y avait un bon coup à faire. Les croisés s'emparèrent de la ville où ils fondèrent un *empire latin de Constantinople* qui dura jusqu'en 1261. Les Vénitiens firent main basse sur les îles et les ports qui convenaient à leur commerce.

La **cinquième croisade** (1217), conduite contre Damiette par Jean de Brienne, roi de Jérusalem, ne fut qu'une héroïque épopée.

La **sixième** (1228-1229), dirigée par l'empereur Frédéric II, se termina par un traité qui restitua, sans combat, Jérusalem aux chrétiens.

Pour la **septième** (1248-1254), saint Louis ne trouva plus de volontaires : il n'emmena en Egypte que des chevaliers payés par lui.

Lors de la **huitième** (1270), le bon Joinville, qui l'avait accompagné en Egypte, refusa de l'accompagner à Tunis.

En 1291, la reprise de Ptolémaïs, par les infidèles, amena la reddition des autres places chrétiennes de Syrie. Le royaume de Jérusalem avait vécu.

Les chevaliers *Hospitaliers* se retirèrent à Rhodes, les *Templiers* rentrèrent en France et les *Teutons* en Allemagne.

Croisades d'Espagne. — Les chrétiens furent plus heureux en Espagne, où la conquête fut plus lente, mais plus solide. Des pays enlevés aux Arabes ils formèrent cinq petits royaumes qui grandirent peu à peu : *Portugal, Castille, Léon, Aragon, Navarre*. Le héros le plus célèbre de la croisade espagnole fut le *Cid* (1026-1099), qui a inspiré si heureusement les poètes castillans et français. — A l'imitation des ordres religieux et militaires d'Orient se formèrent, en Espagne et en Portugal, ceux d'*Alcantara, Calatrava, Saint-Jacques* et *Avis*. — En 1212, après la bataille de Las Navas de Tolosa, les Espagnols avaient conquis toute la péninsule, à l'exception du royaume de *Grenade*.

Croisades de Prusse. — Sur les frontières de la Germanie, les chrétiens faisaient une guerre, tout aussi acharnée, aux païens slaves de l'autre côté de l'Elbe. Ils conquéraient sur eux le sablonneux Brandebourg qui devenait l'un des principaux boulevards de l'empire allemand.

Quand les chrétiens eurent perdu Jérusalem, les chevaliers *Teutons*, revenus en Europe, se consacrèrent à la conversion et à l'extermination des idolâtres. Ils s'établirent au milieu du pays des *Borusses* qu'on appelle aujourd'hui la Prusse et y bâtirent la forteresse de *Mariembourg*. Les Borusses furent domptés et convertis après une guerre atroce.

Croisades contre les Albigeois. — Les chrétiens qui s'éloignaient de la règle de l'Eglise étaient, comme les infidèles, voués au tranchant du glaive. En 1208, les Français du nord, à la voix des légats du pape, se jetèrent sur les Français du midi, désignés sous le nom d'Albigeois, et les massacrèrent à Béziers, à Narbonne et dans d'autres villes, parce qu'ils étaient hérétiques.

Résultats des croisades. — On ne peut s'empêcher de regretter les excès auxquels se sont livrés les croisés. Ils ont exterminé, pour cause de religion, des milliers de victimes souvent inoffensives. Des millions de chrétiens sont morts sur la route de Jérusalem, et le royaume de Jérusalem a été perdu à la fin. Les croisades, toutefois, ont-elles été inutiles? Assurément non.

1° Tout d'abord l'invasion musulmane qui menaçait l'Europe au onzième siècle fut arrêtée.

2° Auparavant, on vivait à l'écart et en ennemi. En allant combattre ensemble, les croisés d'un même pays se reconnurent pour frères : tous les Français comprirent qu'ils faisaient une seule nation. Ainsi naquit la nationalité française.

3° Epuisés par les frais de leurs expéditions, beaucoup de seigneurs, pour se faire de l'argent, vendirent la liberté à leurs serfs, et, sans le vouloir, préparèrent l'émancipation des classes rurales et l'affranchissement des communes.

4° L'épuisement des seigneurs profita en outre à la royauté qui commença à consolider son pouvoir.

5° L'Orient s'ouvrit au commerce de l'Occident et contribua à la prospérité des villes maritimes de la Méditerranée (Gênes, Venise, etc.).

6° Les chrétiens entrèrent en rapport avec les Orientaux et apprirent d'eux une foule de cultures et d'industries nouvelles. Ils leur empruntèrent leurs sciences et leurs arts, et obtinrent d'eux de précieux renseignements sur des contrées inconnues à l'antiquité. Ce fut à la suite des croisades que le Vénitien *Marco-Polo* pénétra jusqu'au Cathay (Chine) et par ses merveilleux récits provoqua le grand mouvement des découvertes maritimes du quatorzième au seizième siècle.

I

LES TROIS PREMIÈRES CROISADES

La préface des croisades.

L'histoire des croisades a une préface qu'il faut bien se garder d'omettre : c'est la vaste période des pèlerinages ouverts aussitôt après la Passion du Christ et qui, se prolongeant jusqu'aux grandes expéditions militaires du onzième siècle, a duré ainsi près de mille ans.

La conquête de la Palestine par les Arabes, bien que funeste aux intérêts de la chrétienté, interrompit à peine les rapports de l'Occident avec l'Orient. En l'an 800, Charlemagne, de l'aveu même d'Haroun-al-Raschid, exerçait une sorte de protectorat sur les Lieux Saints. Il y avait fondé une église, un couvent, un hospice, une bibliothèque, un marché, etc. ; tout un groupe d'institutions qu'on trouve plus tard désignées sous le nom de Sainte-Marie-Latine ou de Latinie. Pendant près de deux siècles les chrétiens d'Orient purent jouir d'une tolérance et d'une liberté suffisantes, visités sans cesse par leurs frères d'outre-mer.

Quand songea-t-on pour la première fois à substituer au pèlerinage pacifique le pèlerinage armé ? On lit, dans certains précis, que Sylvestre II et Grégoire VII ont prêché la croisade avant Urbain II. Le cri de Sylvestre II : « Levez-vous, soldats du Christ, déployez vos étendards... » est le point de départ de presque toute l'histoire des croisades. C'est le prélude de la prédication. On faisait remarquer naguère l'émouvant contraste entre les terreurs de l'an mil qui glaçaient en Occident tous les courages et les brillantes espérances de la victoire ou du martyre en Orient. La Terre Sainte apparaissait à toutes les imaginations, suivant la lettre de Sylvestre II, comme la porte du ciel. Pour mieux faire croire à l'authenticité de ces paroles, on racontait qu'elles avaient été prononcées par le pontife à son retour de la Terre Sainte, où pèlerin lui-même il avait été témoin oculaire des persécutions qu'il dénonçait.

Si Sylvestre II avait été en Terre Sainte, comme on s'est plu à le dire, il n'aurait été témoin d'aucune persécution. Il aurait

trouvé intactes les fondations de Charlemagne; même il les eût trouvées continuées et agrandies par Alfred le Grand, par les rois de Hongrie et d'autres princes encore: Les pèlerinages s'accomplissaient toujours en grand nombre. Sans doute la prise de Jérusalem par les Grecs en 975, puis sa reprise par les Fatimites avaient apporté quelques troubles à la situation de la Terre Sainte; mais ces troubles n'avaient été que passagers. En 995, Oreste, patriarche de Jérusalem, envoyait paisiblement une ambassade à Rome, non pour demander du secours, mais pour traiter de questions de rite et de discipline.

Sylvestre II n'a jamais été en Terre Sainte. Le prétendu pèlerinage qu'il fit en Palestine repose sur le récit légendaire d'une prédiction qui lui fut faite par son génie familier, l'assurant qu'il ne mourrait qu'après avoir célébré la messe à Jérusalem.

Sa fameuse circulaire, où il fait entendre les plaintes de « l'Eglise désolée de Jérusalem à l'Eglise catholique, maîtresse du sceptre des rois », n'a pas plus de valeur historique. Elle doit être classée dans la catégorie des *excitatoria*, écrits sous forme de lettres d'une attribution fictive, qui n'étaient que des sortes de pamphlets destinés, pendant la prédication des croisades, à entraîner le zèle populaire et recruter des adhésions.

Grégoire VII, quoi qu'on en ait dit, n'a pas plus songé que Sylvestre II à lancer l'Europe sur l'Asie. Sans doute, en 1010, le calife Hakem avait fait détruire le Saint-Sépulcre; mais, peu d'années après, les chrétiens l'avaient reconstruit, et la tranquillité régnait quand Grégoire occupa le siège pontifical.

La situation de la Palestine changea complètement en 1084. Maîtres de la Syrie, les Turcs substituèrent la violence à un gouvernement régulier et à une tolérance intelligente. Les pèlerins étaient rançonnés et pillés par les soldats turcs; ils mouraient de faim et de maladie, sans avoir pu visiter le Saint-Sépulcre; mais ce qui, plus encore que les souffrances des pèlerins, devait affliger les chefs de la chrétienté et rendre la croisade inévitable, c'est que la chrétienté elle-même se trouvait en danger comme au temps de Charles Martel. Les musulmans triomphaient à l'est et à l'ouest, en Asie et en Espagne, et ils semblaient à la veille de se rejoindre à travers l'Europe par un immense circuit. Ce fut alors que la papauté entra en scène et que le pape Urbain II vint à Clermont prêcher la guerre sainte.

On a fait à Pierre l'Ermite une place immense dans l'histoire de la première croisade. « Que n'a-t-on pas raconté de lui ? Son pèlerinage en Palestine, sa rencontre et son entretien avec le patriarche Siméon, la vision céleste dont il fut favorisé dans l'église du Saint-Sépulcre, la mission qu'il y reçut de prêcher la croisade, sa visite au pape Urbain II, son apparition en Occident comme précurseur du pape, son départ à la tête de nombreux croisés rassemblés par lui ; tous ces récits traditionnels, dit M. Hagenmeyer (*Le vrai et le faux Pierre l'Ermite*), forment comme un nimbe autour de sa tête. — Reste à savoir s'ils sont corroborés par des preuves solides. »

Pierre l'Ermite a-t-il vu Jérusalem ? On en doute. « Pierre, dit Anne Comnène, était parti pour adorer le Saint-Sépulcre ; il avait beaucoup souffert et finalement avait manqué le but. » Ce ne fut que bien plus tard que les historiens racontèrent l'histoire de son pèlerinage, inventèrent une vision, une lettre du patriarche Siméon, etc. Sans doute on possède la lettre du patriarche, mais il est reconnu que, là encore, on se trouve en présence d'une composition de rhétorique qui rentre dans la catégorie des *excitatoria*.

Pierre fut-il le précurseur du pape dans la prédication de la croisade ? Les écrivains contemporains du onzième siècle laissent tous entendre qu'en France ce n'est pas Pierre l'Ermite, mais le pape seul qui a donné l'impulsion au mouvement de la croisade. Le moment où Pierre a paru en public pour la première fois ne saurait être placé avant le concile de Clermont. « Il faut, dit Sybel, laisser au pape la gloire dont, jusqu'à nos jours, l'ermite d'Amiens lui a disputé une bonne moitié. Urbain vint à Clermont à un moment où une tendance inconsciente poussait le monde vers l'Orient, mais où aucune parole n'avait encore été prononcée en ce sens. Cette parole, il la fit entendre, et alors princes et chevaliers, nobles et vilains, et, parmi les vilains, Pierre, se levèrent. Rendons au pape ce qui lui appartient. »

Ce qu'on ne peut contester, c'est que Pierre était un homme éloquent et qu'il fut le plus puissant auxiliaire du pape. Partout où il prêchait, il entraînait les masses après lui. Son action fut immense dans toute la France du nord, et il ne faut pas s'étonner si, dans les pays où il se fit entendre, la foule ait pu oublier tout ce qui, en dehors de lui, avait contribué au même but, pour faire de lui seul l'agent essentiel de l'entreprise.

Episodes de la croisade populaire.

Pierre l'Ermite. — « ... Nous le vîmes parcourant les villes et les bourgs et prêchant partout, pressé par la foule, accablé de présents, acclamé de tant de témoignages rendus à sa sainteté, que jamais nul mortel n'a été, je crois, l'objet d'un pareil enthousiasme. Quelque chose de divin se sentait dans ses moindres mouvements, dans toutes ses paroles ; c'était au point que le peuple arrachait, comme si c'eût été des reliques, les poils du mulet qu'il montait... Il allait nu-pieds, portant sur la peau une tunique de laine, sur les épaules une longue robe à capuchon qui lui descendait jusqu'aux talons et, par-dessus, une cape de bure. Le pain était sa seule nourriture ; jamais il ne buvait de vin. » (GUIBERT DE NOGENT¹, *Histoire des croisades*, livre II.)

Enthousiasme produit par la croisade. — « Aussitôt que fut terminé le concile de Clermont, il s'éleva un grand mouvement par toute la France. Pour suivre la *voie de Dieu* (on désignait ainsi l'expédition projetée), chacun sollicita l'aide de ses parents et de ses amis. Les comtes et les chevaliers commençaient à peine leurs préparatifs, que déjà les pauvres s'y portaient avec une ardeur que rien ne pouvait arrêter. Chacun délaissait sa maison, sa vigne, son patrimoine, les vendait à bas prix comme s'il se fût agi de se racheter de la plus dure captivité. Il régnait, à cette époque, une disette générale causée par de mauvaises récoltes. Des marchands cupides spéculaient, suivant leur coutume, sur la misère de tous. Il y avait peu de pain, et il était très cher. Les pauvres gens essayaient de manger des racines et des herbes sauvages. Tout à coup, « comme si eût soufflé » le vent impétueux qui brise les vaisseaux de Tharsis, » le cri de la croisade, retentissant partout en même temps, brisa les serrures et les chaînes qui fermaient les greniers ; ce qui se vendait très cher, quand personne ne bougeait, se vendit à vil prix quand tout le monde se leva ; on vit se vendre sur le marché sept brebis pour cinq deniers. La famine se changea ainsi en

1. Guibert de Nogent, né près de Beauvais en 1053, devint abbé de Nogent-sous-Condé et mourut vers 1121. Il a écrit une histoire de la première croisade, sous le titre de *Gesta Dei per Francos*, des mémoires très intéressants sur sa vie et divers ouvrages religieux.

abondance. Chacun s'empressant de prendre la *voie de Dieu*, on se hâtait de convertir en argent tout ce qui ne pouvait pas servir au voyage. Ce qui coûtait cher, c'étaient les objets nécessaires à la route; mais le reste était vendu pour rien. Mais voici une chose aussi étonnante. Quelques-uns de ceux qui n'étaient pas encore décidés au voyage, se moquaient de ceux qui vendaient ainsi à vil prix, et le lendemain, ils vendaient eux-mêmes, pour quelques écus, leurs biens et devenaient les compagnons de ceux dont ils s'étaient moqués. Les enfants, les vieilles femmes, les vieillards se préparaient au départ. Ils savaient bien qu'ils ne combattraient pas; mais ils espéraient être martyrs. Ils disaient aux guerriers : « Vous combattrez avec l'épée, nous gagnerons » le Christ par nos souffrances. »

» On voyait alors des choses bien extraordinaires et fort risibles; des pauvres ferraient leurs bœufs comme des chevaux, les attelaient à des chariots sur lesquels ils mettaient quelques provisions et leurs petits enfants, et ceux-ci, tendant leurs petites mains, demandaient si ce n'était pas là encore cette Jérusalem vers laquelle on se dirigeait...

» Bien que la prédication ne se fût fait entendre qu'aux Français, tout peuple chrétien voulut fournir aussi des soldats. On vit les Ecossais, la jambe nue, vêtus de casaques de poils hérissés, portant leurs sacs pour les vivres suspendus sur leurs épaules, accourir en foule de leurs pays couverts de brouillards. J'ai entendu dire qu'il était arrivé, dans l'un de nos ports de mer, des hommes de je ne sais quelle nation barbare, qui parlaient un langage tellement inconnu que, ne pouvant se faire comprendre, ils mettaient les doigts l'un sur l'autre en forme de croix, montrant par leurs signes, à défaut de paroles, qu'ils voulaient partir pour la cause de la foi. » (GUIBERT DE NOGENT.)

Le peuple partit sans rien attendre, et tout d'abord se mit à massacrer les juifs. Il croyait devoir punir les meurtriers du Christ, avant de délivrer son tombeau.

Massacre des juifs. — « Après avoir massacré les juifs de Cologne, les pèlerins se remirent en route et arrivèrent à Mayence. Un seigneur très considérable du pays, le comte Emicon, les attendait avec une nombreuse troupe d'Allemands. Les juifs de Mayence, ayant appris le massacre de leurs frères de Cologne et craignant le même sort, se réfugièrent auprès de l'évêque

Rothard et confièrent à sa garde leurs trésors. L'évêque cacha avec soin l'argent et plaça les juifs sur une grande terrasse pour les empêcher d'être vus par le comte Emicon et sa troupe. Son palais était l'asile le plus sûr pour eux ; mais Emicon et les siens, ayant su où ils étaient cachés, enfoncèrent les portes, assaillirent les juifs à coups de flèches et de lances, en tuèrent sept cents qui ne purent se défendre et massacrèrent les femmes et les enfants. Les juifs, voyant que les chrétiens égorgeaient jusqu'à leurs enfants, prirent les armes, mais pour massacrer eux-mêmes leurs femmes, leurs mères et leurs sœurs, et, ce qui semble horrible à dire, les mères coupaient la gorge à leurs enfants, aimant mieux les tuer que de les laisser massacrer par les chrétiens. Un petit nombre de juifs sauvèrent leur vie en se faisant donner le baptême ; puis Emicon et toute cette bande innombrable d'hommes et de femmes, chargés de butin, continuèrent leur voyage pour Jérusalem, se dirigeant sur la Hongrie. » (Albert d'Aix¹, *Histoire des croisades*, I.)

En Hongrie, ces bandes féroces firent horreur ; on les refoula sur l'empire grec. L'empereur s'empressa de les faire passer en Asie où elles furent exterminées par les Turcs.

Episodes de la croisade des seigneurs.

La véritable armée des croisés, composée surtout de princes, de seigneurs et de chevaliers, partit plus tard et se dirigea sur Constantinople par dix voies différentes. La sauvage apparition des premiers croisés avait épouvanté les Byzantins ; ils se repentaient d'avoir appelé les Francs ; mais il était trop tard ; ils entraient en nombre innombrable par toutes les avenues de l'empire. L'empereur Alexis essaya de les détruire en détail, leur dressa des pièges, les attaqua isolément tout en se déclarant publiquement leur meilleur ami. Sa fille, Anne Comnène, dans son *Alexiade*, n'essaie pas de dissimuler les trahisons de son père : elle les met sur le même pied que ses exploits et les croit dignes d'éloges. Le sens moral laissait fort à désirer chez les Byzantins : on peut en juger par le récit suivant :

Perfidie des Grecs. — « Le comte de Provence, étant arrivé aux côtes de Lombardie, acheta six mille statères d'or un grand vaisseau à trois voiles, manœuvré par deux cents rameurs et traînant trois autres petits vaisseaux... Nicolas Maurocataca-

1. Albert, chanoine d'Aix-la-Chapelle, contemporain de la première croisade, recueillit avec soin les éléments de son *Histoire*, qui est peut-être la plus exacte relation que nous ayons de cette croisade. L'ouvrage s'arrête à 1120.

lone, qui commandait la flotte grecque, averti que ce grand vaisseau devait partir, prit des galères à deux et à trois rangs de rames, avec quelques vaisseaux légers, et alla se poster à Caballion. — Caballion est un lieu près de Brouse ; je prie le lecteur de ne pas trouver mauvais que je place ici ces noms barbares qui semblent ôter quelque chose de la beauté du discours, puisque Homère n'a pas fait de difficulté de nommer *Viotos* et d'autres îles barbares, pour être plus exact. — Une galère envoyée pour observer l'arrivée du grand vaisseau, devait en donner avis à Maurocatalone par le moyen d'un flambeau. Dès que celui-ci vit le flambeau allumé, il fit lever l'ancre et courut au-devant du comte de Provence qui n'avait avec lui que quinze cents hommes et quatre-vingts chevaux. Le pilote du comte, ayant aperçu la flotte, cria que c'était une armée de Syriens et qu'ils étaient en danger d'être passés au fil de l'épée. Le comte commanda à ses gens de prendre les armes. Bien que ce fût l'hiver et le jour de la fête de saint Nicolas, la mer était aussi tranquille et la nuit aussi claire qu'au printemps, de sorte que le trop grand calme tenait le vaisseau du comte comme immobile. Marian, fils de Maurocatalone, s'approcha de la proue du vaisseau du comte. Il cria aux gens qui étaient dedans de ne pas tirer sur des chrétiens, mais l'un d'eux tira avec une arbalète¹. Le trait emporta le casque de Marian, mais ne toucha pas seulement ses cheveux.

» Marian tira sur le comte et le blessa au côté ; ce que voyant, un prêtre qui combattait sur la proue, il tira quantité de traits sur Marian qui, au lieu de s'en étonner, se défendit généreusement... Les prêtres de l'Eglise latine ne sont pas si religieux observateurs que les nôtres des canons de l'Eglise et des préceptes de l'Evangile, qui leur défendent de tirer l'épée... Ils participent aux divins mystères du corps et du sang du Sauveur et,

1. Voici la curieuse description qu'Anne Comnène fait de l'arbalète : « C'est un arc d'une fabrique inconnue aux Grecs et à l'usage des barbares. Celui qui s'en sert se couche à la renverse et, appuyant les deux pieds sur le demi-cercle, il tire la corde avec les deux mains. Au milieu de la corde, il y a un tuyau en forme de demi-cylindre, de la grosseur d'un trait. On met dedans des traits fort courts et garnis de fer. Lorsqu'on lâche la corde, le trait part du tuyau avec une impétuosité contre laquelle il n'y a rien qui soit à l'épreuve. Il perce un bouclier, une cuirasse et un homme de part en part. On dit même qu'il rompt des statues de bronze, et que, quand les murailles des villes sont fort épaisses, il enfonce dedans si avant qu'on ne le voit plus. Quand quelqu'un en est frappé, il est plus tôt mort qu'il n'a senti le coup. L'invention de cette machine semble tout à fait digne de la malice des démons. »

en même temps, ils respirent le meurtre et ils sont des hommes de sang, selon l'expression dont David se sert dans l'un de ses psaumes... Ce prêtre était revêtu d'une étole et avait la rame à la main pour combattre les hommes et les flots. Nos prêtres, au contraire, sont de fidèles imitateurs de la douceur d'Aaron, de Moïse et du Souverain Pontife, de qui ils exercent visiblement la puissance.

» Le combat dura depuis le soir jusqu'à midi du jour suivant. Les Latins, enfin, demandèrent et reçurent composition. Il n'y eut que ce prêtre qui continua le combat. Ayant épuisé son carquois, il jeta à Marian une pierre d'une grosseur extraordinaire dont il lui brisa son bouclier et le renversa à demi mort, comme Ajax renversa autrefois Hector. Mais, étant revenu à lui, il blessa le prêtre de trois coups. Cet homme, qui méritait mieux d'être capitaine que prêtre, n'ayant plus de pierres à jeter, s'agitait comme une bête féroce et frémissait de rage de ne pouvoir nuire à son ennemi. Il rencontra un sac plein de pains qu'il jeta au lieu de pierres. Le comte, s'étant rendu à Marian, lui laissa conduire son vaisseau où il voulut.

» Quand ils furent à terre, le prêtre chercha Marian et, l'ayant trouvé, l'embrassa et lui dit : « Si nous eussions été à terre, plusieurs des vôtres seraient morts de ma main. » Il lui fit don d'un calice estimé cent trente statères d'or, et à l'heure même il expira. » (Anne COMNÈNE¹, *Alexiade*, l. X.)

Malgré les embûches semées sur leur route, les croisés arrivèrent les uns après les autres à Constantinople et vinrent saluer leur bon ami l'empereur, qui renouvela ses protestations d'amitié, tout en leur tendant de nouveaux pièges. Telle fut l'habileté d'Alexis, qu'il sut décider ces terribles guerriers, qui pouvaient l'écraser, à lui faire hommage des conquêtes qu'ils allaient faire.

Les croisés passèrent le Bosphore et, à Nicée, se trouvèrent en face des Turcs. Il n'y eut pas toutefois d'engagement sérieux avant Dorylée (2 juillet 1097). Après cette affaire sanglante, l'armée s'engagea dans le désert avec des Grecs pour guides. Elle ne put le traverser sans d'horribles souffrances.

Souffrances des croisés à travers le désert. —
« ... C'était miracle qu'une armée aussi nombreuse pût subsister

1. Anne Comnène, fille d'Alexis I^{er}, née en 1084, morte en 1148, put, dans son enfance, voir défiler à Constantinople les bandes de Pierre l'Ermite, et dans sa vieillesse, les soldats de Conrad et de Louis VII. Elle a écrit, sous le titre d'*Alexiade* (quinze livres), le panégyrique de son père. Elle s'y montre très sévère pour les croisés, qu'elle considère comme des bandits.

en ce désert. On pouvait d'ailleurs rire ou pleurer en voyant que, faute de bêtes de somme, nous chargions de nos bagages des moutons, des chèvres, des porcs et des chiens. Ces animaux marchaient péniblement sous cette charge inaccoutumée, et l'on vit maint chevalier obligé de monter un bœuf en guise de cheval de bataille. Dans cet attirail, marchaient vers Jérusalem les pèlerins de tous les pays. Un Breton ou un Allemand m'adressait-il la parole, je ne le comprenais pas et ne pouvais lui répondre; mais l'amour de Dieu et la charité pour le prochain établissaient entre nous une telle fraternité que, si un objet s'égarait, celui qui le trouvait en prenait soin jusqu'à ce qu'il fût réclamé par son propriétaire. » (FOUCHER DE CHARTRES¹, *Histoire de Jérusalem.*)

« ... Bientôt le manque d'eau devint une véritable calamité. Un certain samedi, les souffrances de la soif devinrent telles qu'on vit de jeunes mères mourir à côté de leurs petits enfants qu'elles ne pouvaient plus allaiter. Les hommes les plus robustes se couchaient sur le sable, fouillaient au-dessous de la première couche brûlante pour y trouver la fraîcheur du sol inférieur et y coller leur bouche desséchée. Les animaux eux-mêmes ne résistaient pas. » (GUILLAUME DE TYR², *Histoire des croisades*, l. III.)

« Les difficultés augmentèrent quand on traversa le Taurus. Jamais pareils obstacles ne s'étaient présentés. Des reptiles et des bêtes sauvages peuplaient seuls ces montagnes. Sur certains points, le sentier n'avait pas plus d'un pied de large, et il était à chaque instant interrompu par des roches et des broussailles. Au-dessous, des abîmes sans fonds; au-dessus, des pics élevés qui se perdaient dans le ciel. Chevaliers et écuyers avaient dû mettre pied à terre comme tout le monde. Ils portaient, pendues à leur cou, les pièces de leur armure. Certains d'entre eux, mourant de fatigue, se débarrassaient de ces objets gênants en les jetant dans les précipices. Les chevaux et les bêtes de somme

1. Foucher de Chartres fut le chapelain de Baudouin, comte d'Edesse et roi de Jérusalem. Il devint chanoine du Saint-Sépulcre et écrivit l'histoire de la première croisade, à laquelle il avait assisté. Il vivait encore en 1127.

2. Guillaume, archevêque de Tyr, a écrit une *Histoire des croisades* en vingt-trois livres, qui s'étend de l'époque des successeurs de Mahomet jusqu'à l'an 1183. Guillaume de Tyr est un écrivain supérieur à tous ceux qui ont raconté l'époque des croisades. Son livre est écrit avec une fermeté et une impartialité bien rares au moyen âge.

avaient été déchargés et on les trainait par la bride; les bagages étaient portés à dos d'homme; on ne pouvait s'arrêter ni s'asseoir, car l'armée formait une chaîne continue où les derniers poussaient les premiers. Enfin, après avoir rencontré toutes les difficultés imaginables, ceux qui formaient les premiers anneaux de cette longue chaîne arrivèrent dans la vallée de Maresia; mais il fallut une journée entière pour que la queue pût rejoindre la tête. L'armée se trouva alors tout entière réunie sur le flanc méridional du Taurus. » (ROBERT LE MOINE, *Histoire de la croisade*, l. III, coll. Zeller, Hachette et C^{ie}.)

On marchait néanmoins; on arriva à Tarse, puis à Antioche où l'on resta trop longtemps et où on faillit périr, puis on vit apparaître les tours de Jérusalem. Le vendredi 15 juillet de l'année 1099, cette place était emportée d'assaut.

Sac de Jérusalem. — « ... Les Sarrasins, voyant les murailles occupées et les chrétiens se répandre dans la ville, furent saisis d'épouvante et cherchèrent un refuge dans le palais de Salomon. Mais les Français, les poussant la lance et l'épée dans les reins, arrivèrent avec les fuyards aux portes du palais. Les Sarrasins eurent à peine le temps de pénétrer dans la tour; ils laissèrent leurs chevaux tout bridés et sellés à l'entrée, et les chrétiens s'en emparèrent.

» Pendant ce temps, des pèlerins, ayant forcé une des portes de Jérusalem, ouvrirent un passage à la foule des chrétiens. On s'y pressa si violemment pour entrer que les chevaux, étouffés et inondés de sueur, mordaient ceux qui les entouraient. Seize hommes furent renversés et écrasés. Une autre colonne de pèlerins, pénétrant par la brèche, s'élança vers le palais de Salomon et arriva au secours de ceux qui s'y étaient portés les premiers, et massacra sans pitié tous les Sarrasins qui s'y trouvaient. Le sang coula en si grande quantité qu'il forma des ruisseaux dans la cour royale et que les hommes y trempaient leurs pieds jusqu'aux talons¹.

» En avant des portes du palais, on trouve une citerne royale

1. Raimond d'Agiles dit que, dans le portique de Salomon, on marchait à cheval dans le sang jusqu'aux genoux du cavalier et jusqu'à la bride du cheval. — Robert le Moine ajoute que l'on versa une si grande quantité de sang humain, que les mains et les bras, séparés des corps, nageaient dans le temple et, portés par le sang çà et là, allaient s'unir à d'autres corps, de sorte qu'on ne savait à quel cadavre appartenaient les membres qui venaient se joindre à un cadavre mutilé.

si grande et si profonde qu'elle ressemble à un lac. Beaucoup de Sarrasins s'étaient réfugiés sous l'escalier qui conduit au bord du réservoir; les uns furent jetés à l'eau, les autres tués sur les marches... Les chrétiens sortirent du palais après y avoir massacré dix mille musulmans; ils passèrent ensuite au fil de l'épée les troupes de païens qu'ils rencontrèrent se sauvant dans les rues; on tuait les femmes; les enfants, enlevés au sein de leurs mères ou dans leurs berceaux, étaient pris par les pieds et lancés en l'air, de sorte que leurs têtes se brisaient contre les murailles ou sur le seuil des portes...

» Le duc Godefroy ne prit part à aucun de ces massacres. Pendant que les princes tuaient et pillaient, il déposait ses armes, se couvrait d'un vêtement de laine et venait, pieds nus, au sépulcre de Notre-Seigneur Jésus-Christ, pleurer, prier et rendre grâces à Dieu qui lui avait permis de voir se réaliser ses plus ardents désirs...

» Le sixième jour de la semaine, le comte



Vue de Jérusalem.

Raymond de Toulouse, entraîné par l'avarice, reçut une grande somme d'argent et laissa partir, sans leur faire de mal, les Sarrasins qu'il assiégeait dans la tour de David; il se contenta de leur prendre leurs armes et leurs vivres... Le lendemain matin, jour du Sabbat, trois cents Sarrasins qui s'étaient réfugiés dans la partie la plus élevée du temple de Salomon, supplièrent qu'on leur accordât la vie. Ils se décidèrent à quitter leur retraite, quand ils virent la bannière de Tancrede élevée devant eux en signe de protection. Ce gage ne les sauva pas; des chrétiens, indignés de ce pardon, les massacrèrent tous, malgré Tancrede qui, dans son orgueil, s'irritait de l'affront qu'on lui faisait et parlait d'en tirer une vengeance terrible¹. Des hommes sages parvinrent à le calmer : « Jérusalem, lui dirent-ils, a été con- » quise; gardons-nous de la perdre par pitié pour l'ennemi. Si » le roi de Babylone (le sultan du Caire) venait nous attaquer, » nous aurions des ennemis au dedans et au dehors. Il est né- » cessaire aujourd'hui de tuer sans retard tous les Sarrasins » prisonniers qui doivent être rachetés ou se sont rachetés à » prix d'or. »

» On approuva cet avis, et, le troisième jour après la victoire, les chefs firent connaître leur résolution. Aussitôt les chrétiens s'arment et se préparent à anéantir les païens qui avaient survécu aux premiers événements. Les uns furent tirés de prison et eurent la tête coupée; les autres furent égorgés dans les rues ou sur les places, tous après avoir racheté leur vie en payant rançon et obtenu grâce de la pitié des chrétiens. Les jeunes filles et les femmes étaient tuées ou lapidées. Craignant la mort et frappées de terreur à la vue de cette boucherie, les femmes et les jeunes filles se jetaient vers les pèlerins pendant qu'ils massacraient, les serraient dans leurs bras pour sauver leur vie, ou se roulaient par terre en les suppliant de les épargner, en pleurant et en se lamentant. Les petits enfants, voyant la triste fin de leurs parents, augmentaient l'horreur de ces scènes par leurs cris horribles et leurs larmes amères. Mais c'était inutilement qu'on implorait la pitié des chrétiens; leur âme était si complètement livrée à la fureur du carnage qu'ils tuèrent tout et que pas un enfant à la mamelle ne fut épargné. Toutes les places de

1. L'humanité de Raymond et de Tancrede paraissait si étrange aux croisés, qu'ils accusaient l'un d'avarice, et l'autre d'orgueil et de faiblesse.

Jérusalem furent couvertes de monceaux de cadavres d'hommes, de femmes et d'enfants. » (Albert d'Aix, *Histoire des croisades*, liv. VI.)

La revanche du monde musulman.

« Le Seigneur, disent encore les musulmans, pesa *les démons de la croix* dans la balance de sa colère; il les trouva lourds et jeta son glaive dans le plateau où ils n'étaient pas. » Le sultan de Mossoul, Emad-Eddin-Zengui, fut le ministre de son courroux. Le premier de tous les chefs musulmans, il se trouva assez fort pour faire payer aux chrétiens le sang qu'ils avaient versé. Il se jeta sur Edesse et la prit d'assaut.

Sac d'Edesse. — ... « Au bruit que fit la muraille en s'écroutant, les habitants et les évêques accoururent sur la brèche pour arrêter l'ennemi. Mais, pendant qu'ils défendaient cet endroit, les Turcs trouvèrent les remparts dégarnis et forcèrent la ville. Alors les habitants quittèrent la brèche et courent à la citadelle. A partir de ce moment, quelle bouche ne se fermerait, quelle main ne reculerait d'effroi, si elle voulait raconter les malheurs qui, durant trois heures, accablèrent Edesse? On était au samedi 3 janvier. Le glaive des Turcs s'abreuva du sang des jeunes, des vieux, des hommes, des femmes, des prêtres, des diacres, des religieux, des religieuses, des vierges, des époux, des épouses. Hélas! chose horrible à dire, la ville d'Edesse fut foulée aux pieds pour nos péchés! O déplorable condition humaine! Les pères restèrent sans pitié pour leurs enfants, les enfants pour leurs pères; les mères furent insensibles pour le fruit de leurs entrailles; tous couraient au haut de la montagne vers la citadelle. Ceux qui avaient couru à la citadelle n'y purent entrer. Les Francs qui la gardaient refusèrent d'ouvrir les portes et attendirent que leur chef, qui était à la brèche, fût revenu. Il arriva enfin, mais trop tard, et lorsque des milliers de personnes avaient été étouffées aux portes. En vain voulut-il s'ouvrir un chemin, il ne put aller outre, à cause des cadavres entassés sur son passage, et fut tué à la porte même, d'un coup de flèche. » (ABOULFARAGE, trad. Reinaud, dans la *Bibliothèque des Croisades*, t. IV.)

Moins cruel que les conquérants de Jérusalem, Zengui épargna l'évêque Basile et reçut à composition la garnison de la citadelle. Edesse étant retombée au pouvoir des chrétiens, Noureddin, fils de Zengui, s'en empara de nouveau et la détruisit de fond en comble. La chute d'Edesse provoqua

la seconde croisade, qui échoua. Quarante-trois ans après, le monde chrétien apprenait une nouvelle plus pénible encore. Jérusalem était retombée aux mains des infidèles.

La bataille de Tibériade. — « Le samedi matin, les musulmans sortirent de leur camp en ordre de bataille; les Francs s'avançaient aussi, mais déjà affaiblis par la soif qui les dévorait. L'infanterie chrétienne s'étant ébranlée pour se porter vers le lac et y faire de l'eau, Saladin courut se placer sur son passage. La bataille devint générale, mais bientôt il n'y eut plus pour les chrétiens d'espoir de salut... L'armée chrétienne était alors dans une situation horrible. Comme le sol où elle combattait était couvert de bruyères et d'herbes sèches, les musulmans y mirent le feu et allumèrent un vaste incendie. Ainsi la fumée, la chaleur du feu, celle du soleil, la soif, tout se réunit contre les chrétiens... Ils reculèrent jusqu'à une colline voisine, où ils essayèrent de dresser quelques tentes, et tout l'effort du combat se porta de ce côté. Les musulmans s'emparèrent de la grande croix, que les chrétiens appellent la vraie croix et dans laquelle se trouve un morceau de celle sur laquelle ils prétendent que fut attaché le Messie¹. La perte de cette croix leur fut plus sensible que tout le reste; dès lors, ils se regardèrent comme perdus. Le roi Guy de Lusignan n'eut bientôt plus autour de lui, sur la colline, que cent cinquante cavaliers des plus braves. Ceux-ci firent une charge désespérée et repoussèrent les musulmans jusqu'au bas de la colline. « Je regardai alors mon père, dit » Afdal, fils de Saladin, et j'aperçus la tristesse sur son visage. » — Faites mentir le diable! cria-t-il aux soldats en se précipitant la barbe. A ces mots, notre armée se précipita sur l'ennemi et lui fit regagner le haut de la colline, et moi de « m'écrier : « Ils fuient, ils fuient! » Mais les Francs revinrent » à la charge, nous repoussèrent au bas de la colline, puis » furent repoussés à leur tour; et moi de m'écrier de rechef : » « Ils fuient, ils fuient! » — « Tais-toi, me dit mon père, ils » ne seront vraiment défaits que lorsque le pavillon du roi tombera. » Il finissait à peine de parler que le pavillon tomba.

1. Les musulmans se refusent à croire que le Christ soit mort sur la croix. Ils croient qu'au moment où les Juifs allaient le faire périr, Dieu envoya un ange pour l'appeler au ciel et mit à sa place un homme du commun, qui fut crucifié à sa place.

» Mon père descendit de cheval, se prosterna devant Dieu et lui
 » rendit grâce en versant des larmes de joie. »

» Les musulmans montèrent sur la colline et renversèrent la tente du roi. Tous les chrétiens qui s'y trouvaient furent faits prisonniers. En voyant le nombre des morts, on ne croyait pas qu'il y eût des prisonniers; et en voyant les prisonniers, on ne croyait pas qu'il y eût des morts. » (IBN ALATIR¹, trad. Reinaud, dans la *Bibliothèque des Croisades*, t. IV.)

Après la bataille. — « Le champ de bataille était couvert de morts et de mourants. Je traversai moi-même le mont Hillin, dit Emad Eddin; il m'offrit un horrible spectacle. Je vis ce qu'une nation heureuse avait fait à une nation malheureuse. Je vis l'état de ses chefs : qui pourrait le décrire? je vis des têtes tranchées, des yeux éteints ou crevés, des corps couverts de poussière, des membres disloqués, des bras séparés, des os fendus, des lombes brisés, des pieds qui ne tenaient plus à la jambe, des corps partagés en deux, des lèvres déchirées, des fronts fracassés. En voyant ces visages couverts de sang et de blessures, je me rappelai ces paroles de l'Alcoran : « L'infidèle » dira : Que ne suis-je poussière ! quelle odeur suave s'exhale de cette terrible victoire ! »

... » Les cordes des tentes ne suffirent pas pour lier les prisonniers. J'ai vu trente à quarante cavaliers attachés à la même corde; j'en ai vu cent ou deux cents mis ensemble et gardés par un seul homme. Ces guerriers qui naguère montraient une force extraordinaire et qui jouissaient de la grandeur, maintenant le front baissé, le corps nu, n'offraient plus qu'un aspect misérable. Ceux qui avaient humilié étaient humiliés à leur tour; ceux qui traitaient l'Alcoran d'imposture étaient tombés au pouvoir des vrais croyants. » (EMAD-ÉDDIN², trad. Reinaud.)

Après la bataille, Saladin fit venir dans sa tente le roi Guy avec les principaux prisonniers. Il voulut qu'il s'assît à ses côtés et, comme ce prince mourait de soif, il lui fit apporter de l'eau de neige. Le roi, après avoir bu, présenta le vase à Renaud. Aussitôt, Saladin s'écria : « Ce n'est pas moi qui ai dit à ce misérable de boire; je ne suis pas lié envers lui. »

1. Ibn-Alatir (1160-1238), historien arabe fort distingué, attaché au service de Zengui, puis de Saladin, a vu les événements qu'il raconte. Il est l'auteur d'une *Histoire des Atabeks* et d'une *Chronique complète*.

2. Emad-Eddin (1125-1201), secrétaire de Saladin, a composé une histoire des guerres de son maître, sous le titre de *Eclair de Syrie*.

En effet, la coutume était chez les Arabes de ne jamais tuer un prisonnier auquel on avait offert à boire. Or, Saladin avait fait vœu de tuer Renaud. Il tira son épée; à cette vue, les émirs se jetèrent sur le malheureux et lui coupèrent la tête. Le tronc alla tomber aux pieds du roi.

Le sultan fit conduire à Damas le roi et les seigneurs prisonniers. Il réunit les Templiers et les Hospitaliers qu'il avait entre ses mains et les fit décapiter. Pendant l'exécution, Saladin était assis, le visage riant. Quelques-uns des exécuteurs coupèrent la tête des prisonniers avec une adresse qui leur mérita des éloges.

Le nombre des prisonniers était si grand, que certains soldats échangeaient les leurs pour une paire de habouches. Au marché de Damas, ils se vendaient encore trois pièces d'or l'un, mais le vendeur donnait souvent, par-dessus le marché, la femme et les enfants. Il n'était pas rare de rencontrer dans les rues des têtes de chrétiens en guise de melons. C'est qu'en Syrie, comme dans certaines villes d'Italie, on est dans l'usage d'exposer des melons coupés par le milieu, sur des espèces de chevalets, en forme de pyramides, et il paraît que les dévots musulmans avaient imaginé d'acheter des prisonniers pour leur couper la tête et de donner ainsi ces têtes en spectacle. (REINAUD, *Bibl. des Croisades*, t. IV.)

Le vainqueur arriva bientôt devant Jérusalem. Après plusieurs jours de siège, les chefs des chrétiens furent d'avis de capituler. Saladin répondit aux députés : « J'en userai avec vous comme les chrétiens en usèrent avec » les musulmans quand ils prirent la ville sainte, c'est-à-dire que je passerai les hommes au fil de l'épée et je réduirai le reste en servitude; » en un mot, je rendrai le mal pour le mal. »

Il finit néanmoins par consentir à une capitulation. Les Francs durent évacuer Jérusalem sous quarante jours, et payer une rançon de dix pièces d'or par homme, de cinq par femme et de une par enfant.

Le siège de Saint-Jean d'Acre.

Le siège d'Acre est la plus grande opération militaire du moyen âge. Il fut, pour cette époque, ce que fut le siège de Troie pour l'antiquité et le siège de Sébastopol pour le dix-neuvième siècle. Il dura près de trois ans. Il se livra, sous ses murs et aux environs, neuf grandes batailles et plus de cent combats. Boha-Eddin¹ estime à six cent mille le nombre des combattants qui vinrent successivement combattre dans cette arène d'Acre. Cent vingt mille chrétiens périrent, dont six archevêques, douze évêques, quarante-cinq ducs et comtes et cinq cents barons. Suivant Aboulfarage, il périt cent quatre-vingt-dix mille musulmans. Et ce n'était pas, comme à la première croisade, une foule désordonnée de soldats et de pèlerins s'en allant à l'aventure, c'était l'élite de la chevalerie chrétienne. Toute l'Europe y fut représentée, nation par nation.

Commencements du siège. — Ce n'était pas qu'à l'origine Acre fût plus forte que mainte autre cité de Syrie. Guy de Lusignan, rendu à la liberté, en commença le siège avec 9 000 hommes seulement; mais la ville

1. Boha-Eddin, historien arabe né à Mossoul (1145-1232), fut attaché à Saladin, qui le nomma *cadi* de Jérusalem. Il est l'auteur d'une *Histoire de la vie de Saladin*.

reçut des renforts, étendit ses fortifications et travailla à se rendre impenetrable. Bientôt, Saladin vint, avec son armée, occuper les hauteurs de Carouba, qui dominaient la ville, les assiégeants et la mer. Mais déjà le roi de Jérusalem avait été rejoint par les chrétiens d'Occident.

Deux mondes en présence. — Sur les tentes de ce camp européen, qui grossissait sans cesse, flottaient les bannières du landgrave de Thuringe, du comte de Nassau, des comtes de Champagne, de Flandre, de Chartres-Blois, de Bar, de Brienne, de Dreux, de Clermont, des sires de Nesle, d'Avesnes, des Barres, de Montmorency, de l'archevêque de Cantorbéry, des évêques de Beauvais, de Salisbury, etc., des consuls de Gênes et de Pise, des grands maîtres du Temple et de l'Hôpital, de Hugues de Tabarie (Tibériade), de Conrad de Montferrat, prince de Tyr, et du roi Guy de Lusignan.

Bientôt étaient arrivés les débris de l'armée de Frédéric Barberousse, conduits par son fils, Frédéric de Souabe, puis l'armée française de Philippe-Auguste; enfin, l'armée anglaise de Richard Cœur de Lion.

« C'était, dit Henri Martin, un spectacle terrible et magnifique que celui de ces deux camps, ou plutôt de ces deux mondes : la plage disparaissait sous des milliers de pavillons chrétiens; les innombrables tentes noires et blanches des Arabes, des Turcs, des Kourdes, des Turcomans fourmillaient sur toutes les pentes de la montagne de Carouba, du haut de laquelle Saladin dominait ses adversaires. Autour de lui, étaient campés ses deux fils, son frère Malek-Adel, son neveu et tous ses émirs. »

Détresse des assiégés. — « Quand le roi Philippe débarqua devant Acre, la garnison était dans un état pitoyable; l'ennemi ne lui laissait pas de repos et visait surtout à combler les fossés : dans ce but, il y jetait tout ce qui lui tombait sous la main, sans excepter les cadavres et les charognes; on assure même qu'il jetait ses malades avant qu'ils eussent expiré. La garnison, pour faire face à tant d'attaques diverses, était obligée de se partager en plusieurs corps : les uns descendaient dans les fossés, où ils dépeçaient avec un couteau les cadavres; d'autres enlevaient avec des crocs ces membres déchirés et les remettaient à une troisième division, qui allait les jeter dans la mer; une autre partie était occupée du service des machines, une autre de la garde des remparts. La vérité est que la garnison eut à supporter tous les genres de fatigue. » (BOHA-EDDIN, dans la *Bibl. des Croisades*, t. IV.)

Arrivée de Richard. — « Tel était l'état des choses lorsque arriva le roi d'Angleterre. Ce roi était d'une force terrible, d'une valeur éprouvée, d'un caractère indomptable¹;

1. Son souvenir se conserva longtemps en Palestine. « Le roi Richard, dit Joinville, fit tant d'armes outre-mer, que, quand les chevaux des Sarrasins avaient

déjà il s'était fait une grande réputation par ses guerres passées. Il était inférieur au roi de France pour la dignité et la puissance, mais il était plus riche, plus brave et plus expérimenté que lui. Sa flotte se composait de vingt-cinq gros vaisseaux remplis de guerriers et de munitions.

» Ce nouveau renfort inspira une grande joie à l'ennemi. Les Francs se livrèrent à cette occasion à de bruyantes réjouissances, et la nuit ils allumèrent de grands feux. Ces feux étaient faits pour nous effrayer, car ils montraient par leur grand nombre celui de nos ennemis. Depuis longtemps les chrétiens attendaient le roi d'Angleterre, mais nous savions par leurs transfuges, qu'ils suspendaient leurs projets d'attaque jusqu'à son arrivée¹, tant ils estimaient son habileté et son courage.

» La flotte anglaise rencontra sur son passage un gros navire musulman chargé de vivres et de provisions et se rendant de Béryte à Acre; ce vaisseau, quoique cerné de toutes parts, fit une longue résistance et parvint même à brûler un autre navire chrétien; mais enfin, ne pouvant lutter plus longtemps ni se sauver à force de voiles, vu que le vent était tombé, le commandant, nommé Yacoub, homme brave et bon guerrier, fit ouvrir le vaisseau à grands coups de haches et tout fut englouti; il ne se sauva de l'équipage qu'un seul homme, que les chrétiens envoyèrent à la garnison d'Acre pour l'instruire de ce désastre². Cette nouvelle nous causa une vive tristesse; pour le sultan, il reçut cette épreuve avec sa patience ordinaire et se résigna à la volonté de Dieu. » (BOHA-EDDIN.)

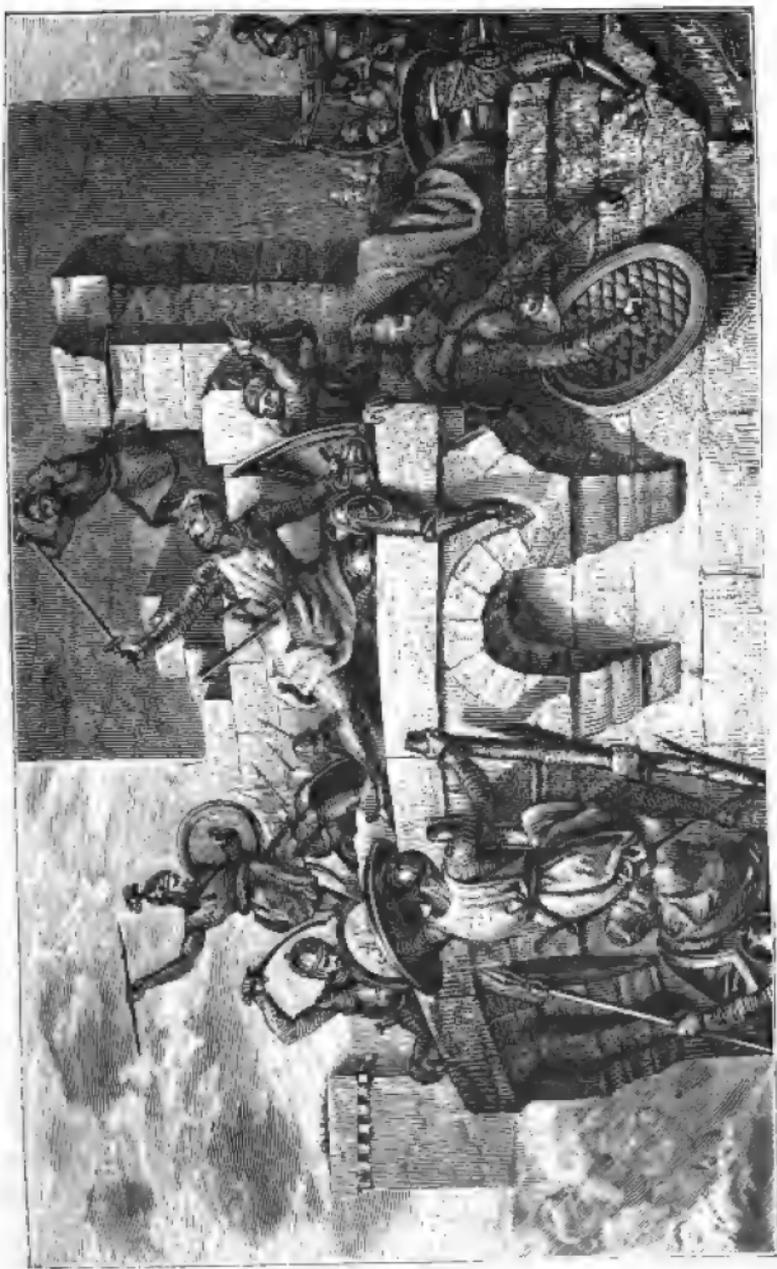
Bien que la discorde régnât trop souvent au camp des chrétiens, les travaux du siège se poursuivaient, au grand désespoir de Saladin, qui faisait en vain appel au calife de Bagdad et à tous les princes musulmans.

Continuation du siège. — « Nos troupes, écrivait le » sultan au calife, sont épuisées, et nos ennemis en conçoivent » une nouvelle audace. Tantôt ils nous attaquent avec des

peur d'un buisson, leurs maîtres leur disaient : — Crois-tu que ce soit le roi Richard? — Et quand les enfants des Sarrasines braillaient, elles leur disaient : Tais-toi, tais-toi, ou j'irai chercher le roi Richard qui te tuera. »

1. Philippe-Auguste avait promis à Richard de ne pas presser le siège d'Acre, pour que ce prince pût avoir sa part de gloire.

2. Les historiens anglais disent qu'on sauva aussi quelques débris, mais que ce qui excita l'effroi des chevaliers, ce furent plusieurs vases de terre remplis de serpents, de vipères et de crocodiles vivants, que les émirs envoyaient à Saladin, et qui étaient destinés à porter la mort au milieu des tentes des assiégés.



Assaut de Saint-Jean d'Acre (d'après le tableau de Fragonard, musée de Versailles).

» tours, tantôt avec des pierres ou des béliers; d'autres fois ils
 » s'avancent par des chemins couverts, sapent les murs ou
 » essaient de combler nos fossés... Voilà qu'à présent, non con-
 » tents d'avoir élevé dans leur camp un mur de terre, ils se
 » sont mis en tête de construire des collines rondes en forme
 » de tours, qu'ils ont étayées de bois et de pierre; et, lorsque
 » cet ouvrage a été conduit à sa perfection, ils ont creusé la
 » terre par derrière, et l'ont jetée en avant, l'amoncelant peu à
 » peu, et s'avancant vers la ville les uns à la suite des autres,
 » jusqu'à ce qu'ils se trouvent maintenant à une demi-portée
 » de trait. Jusqu'ici le feu et les pierres avaient prise sur leurs
 » tours et leurs palissades en bois; mais à présent, comment
 » entamer avec les pierres ou consumer avec le feu ces col-
 » lines de terre qui sont à la fois un rempart pour les hommes
 » et un abri pour les machines? »

« Malgré les vastes scènes de carnage qui inondaient de sang la côte tyrienne, la guerre, dit H. Martin, présentait un caractère bien différent de la première croisade : chrétiens et musulmans n'avaient plus les uns pour les autres cette superstitieuse horreur des temps passés. L'Orient et l'Occident, en se connaissant mieux, se haïssaient moins. » Dans l'intervalle des combats, on se visitait, on joutait, on trafiquait, on banquetait ensemble, les ménestrels chrétiens associaient leurs voix au son des instruments arabes. Les chefs eux-mêmes faisaient entre eux assaut de courtoisie et de générosité. « Il avait été convenu qu'une entrevue aurait lieu entre Richard et Malek-Adel, frère du sultan. La maladie ayant empêché le roi d'Angleterre de se rendre au rendez-vous, un député vint au camp du sultan présenter les excuses de son prince; puis il ajouta : « C'est la coutume entre nos rois de se faire des présents même en temps de guerre; mon maître est en état d'en faire qui sont dignes du sultan : me permettez-vous de les apporter? » Vous seront-ils agréables venant par l'entremise d'un député? » — Le présent, reprit Malek-Adel, sera bien reçu, pourvu qu'il nous soit permis d'en offrir d'autres en retour. — Nous avons, dit le député, amené ici des faucons et d'autres oiseaux de proie qui ont beaucoup souffert du voyage et qui se meurent de besoin; vous plaira-t-il de nous donner des poules et des poulets pour les nourrir? Dès qu'ils seront rétablis, nous en ferons hommage au sultan. — Dites plutôt, repartit Malek-Adel, que votre maître est malade et qu'il a besoin de pou-

» lets pour se remettre. Au reste qu'à cela ne tienne; il en aura
 » tant qu'il voudra; parlons d'autre chose. » Mais l'entretien
 n'alla pas plus loin. Quelques jours après, le roi d'Angleterre
 renvoya au sultan un prisonnier musulman et Saladin remit au
 député une robe d'honneur. Ensuite le roi envoya demander des
 fruits et de la neige qui lui furent accordés. » (BOHA-EDDIN.)

Les derniers jours d'Acre. — « Sur ces entrefaites, dit
 Boha-Eddin, nous reçûmes de la garnison une lettre ainsi
 conçue : « Nous sommes dans le dernier état de faiblesse; nous
 » ne pouvons tenir plus longtemps; demain, 2 juillet, si vous
 » ne venez à notre secours, nous négocierons pour nos vies. »
 A cette nouvelle, nous fûmes tous accablés. Il y avait alors dans
 Acre l'élite des guerriers de tout le monde musulman. Le sultan
 ressentit une affliction qu'il n'avait jamais éprouvée; on craignit
 même pour sa vie. Il se décida, pour procurer du repos à la
 ville, à attaquer le camp ennemi. Au point du jour, il fit battre
 le tambour; toute l'armée prit les armes, cavalerie et infanterie,
 et l'assaut commença; mais le sultan fut mal secondé. L'in-
 fanterie chrétienne tenait ferme derrière ses retranchements et il
 fut impossible de l'entamer. J'ai ouï dire à l'un de ceux qui par-
 vinrent jusqu'au camp ennemi, qu'il vit un chrétien, qui, du
 haut des retranchements, repoussait les assaillants. Il était at-
 teint de plus de cinquante traits, sans que rien pût lui faire
 lâcher pied; nous n'en fûmes délivrés que par un pot de naphte
 qui le brûla entièrement. Un autre m'a assuré avoir vu une
 femme qui se battait comme les hommes. Le combat dura jus-
 qu'à la nuit...

» Saïf-Eddin-Maschtoub, commandant de la ville, se présenta
 au roi de France et lui dit : « Vous savez que la plupart des
 » villes de ce pays, nous les avons prises sur vous; nous les
 » pressions de toutes nos forces; mais du moment que les habi-
 » tants demandaient la vie, nous la leur accordions, et nous les
 » laissions aller en liberté; accordez-nous à notre tour les mêmes
 » conditions, et nous abandonnerons Acre. — Commencez par
 » vous rendre, dit le roi, et je verrai ce que j'ai à faire. — Non,
 » s'écria Maschtoub avec indignation, nous ne rendrons pas la
 » ville; vous n'entrerez pas que nous ne soyons tous tués. »
 En disant ces mots, il se retira.

» Mais quand il fut de retour dans la ville, la frayeur s'em-
 para des esprits. La même crainte se communiqua à l'armée,
 qui, le lendemain, lorsque le sultan la mena au combat, refusa

d'en venir aux mains. Cependant le roi d'Angleterre, ayant envoyé demander de la neige et des fruits, obtint ce qu'il désirait.

» Le 6 du mois, nous reçûmes une nouvelle lettre de la garnison : « Nous avons tous juré de mourir ; nous nous ferons » tous tuer plutôt que de nous rendre ; seulement faites diversion et empêchez l'ennemi de nous attaquer. » (BOHA-EDDIN.)

Le sultan écrivit à la garnison de tenter une sortie tandis qu'il livrerait bataille avec toutes ses troupes. Il fut battu. Le 17 juillet, la garnison lui envoya un nageur avec une lettre qui annonçait que la ville était à toute extrémité. Le prince se disposait à tenter un nouvel effort et il en délibérait avec les émirs, quand, tout à coup, on vit arborer sur les murs d'Acre l'étendard et les bannières des Francs. Les musulmans furent comme frappés de stupeur ; ils éclatèrent en gémissements et en sanglots.

Maschtoub, réduit aux dernières extrémités, avait capitulé aux conditions suivantes : les musulmans rendraient la vraie croix et seize cents prisonniers chrétiens ; ils paieraient, en outre, deux cent mille pièces d'or ; un délai était accordé pour le paiement de l'argent et la remise des prisonniers.

Saladin ayant laissé passer le délai, le féroce Richard fit décapiter les captifs qui lui étaient échus en partage, au nombre de deux mille six cents, et Hugues de Bourgogne, lieutenant du roi de France, traita de même le reste des prisonniers.

Philippe-Auguste n'eut point part à cette barbarie (20 août 1191). Vers la fin de juillet, il s'était embarqué pour la France.

Fin de la croisade. — Richard restait en Palestine avec cent mille hommes. Deux ans encore, il combattit l'ennemi et partout prodigua cette intrépidité fabuleuse dont l'Angleterre s'enorgueillit et que les musulmans se rappelèrent longtemps. Mais cette valeur et tous ces efforts produisirent peu de résultats. Toutes les nations de l'Europe étaient représentées sur la terre syrienne, mais aussi toutes les haines nationales. Chacun combattait pour son propre compte et tâchait de nuire aux autres. Pisans, Génois et Vénitiens, rivaux de guerre et de commerce, se regardaient d'un œil hostile ; Templiers et Hospitaliers avaient peine à ne pas en venir aux mains ; Guy de Lusignan et Conrad de Montferrat prétendaient tous les deux au titre de roi de Jérusalem. Quant à Richard, il choquait tout le monde par son orgueil, et voyait chaque jour des alliés l'abandonner. Las de ces défections, il en vint à plus estimer Saladin et Malek-Adel que ses coreligionnaires, et entra avec eux en correspondance intime. Il offrit à Malek-Adel, qu'il appelait du nom d'ami et de frère, de lui donner en mariage sa sœur Jeanne avec les cités conquises par les Francs pour dot. Le prince

infidèle aurait reçu de son frère Jérusalem et tout ce que les musulmans avaient enlevé aux chrétiens. Ces propositions plaisaient beaucoup à Malek, car il est certain qu'elles lui furent faites. « C'est moi, dit Boïa-Eddin, qui fus chargé des négociations. » Il y eut à ce sujet plusieurs conférences entre le roi et Malek-Adel. Une tente magnifique fut dressée aux avant-postes; l'infidèle y vint dans ses plus riches vêtements et Richard y conduisit sa sœur; on offrit des confitures et des rafraîchissements; Malek mangea des mets du roi, et le roi de ceux du brillant Sarrasin.

Une pareille union parut monstrueuse aux ministres des deux religions; les imans la déclarèrent abominable; les évêques, sacrilège. Menacés de l'excommunication, Richard et sa sœur renoncèrent à ce projet de mariage. Le roi dut se contenter de conclure avec Saladin un armistice de trois ans, trois mois, trois semaines et trois jours, qui laissait aux chrétiens les places encore occupées par eux et leur permettait de visiter en toute sécurité le saint Sépulcre.

« Cette croisade, dit Michelet, est, en quelque sorte, la dernière. L'Asie et l'Europe s'étaient approchées et trouvées invincibles. Désormais, c'est vers d'autres contrées, vers l'Égypte, vers Constantinople, partout ailleurs, que se dirigeront, sous des prétextes plus ou moins spécieux, les grandes expéditions des chrétiens. »

Les infortunes d'un roi de Jérusalem.

Avant de quitter la Terre Sainte, Richard avait voulu lui donner un roi qui ralliât les esprits divisés naguère par les compétitions de Conrad de Montferrat et de Guy de Lusignan¹. Sans doute, Conrad, qui l'avait emporté sur son rival, avait été assassiné par les émissaires du Vieux de la Montagne; mais les chrétiens s'obstinaient à repousser Guy de Lusignan, qu'ils considéraient comme un prince incapable. Sachant que son neveu Henri, comte de Champagne, avait toutes les sympathies des Orientaux, Richard lui fit épouser Isabelle d'Anjou, veuve de Conrad, et en fit un roi de Jérusalem. Il dédommagea Guy en lui abandonnant l'île de Chypre, dont il avait fait la conquête.

Abandonné à ses propres forces, Henri sentit combien était lourde cette pauvre couronne de Jérusalem qu'il avait été si heureux d'accepter. Tout d'abord il se trouva aux prises avec son clergé qui ne voulait pas qu'il fit usage de son autorité;

1. Guy ne devait la couronne qu'à sa femme Sybille, fille aînée du roi Amaury I^{er}; celle-ci étant morte en 1189, ses droits passèrent à sa sœur Isabelle qui, en 1192, épousa Conrad. Conrad se trouvait tout naturellement substitué à Guy.

puis avec les croisés venus d'Occident, qui ne se croyaient pas tenus d'observer la trêve conclue avec Saladin. Ses fournisseurs étaient plus intraitables encore; ils ne voulaient rien lui livrer à crédit, et plusieurs fois le pauvre roi se leva le matin sans savoir comment il dînerait le soir.

Henri ne se tira d'affaire qu'à force d'expédients et de négociations. Pour rassurer ses créanciers et ne pas mourir de faim, il leur abandonna son mobilier en gage. Il obtint l'alliance de la maison de Lusignan en fiançant sa fille Alice au fils aîné du roi de Chypre. Il négocia aussi avec Léon, prince d'Arménie, et avec le Vieux de la Montagne¹ qui avait fait tuer son prédéces-

1. En latin, *senior* ou *vetulus de monte*, traduction inexacte de l'arabe *Scheik-al-Djebal*, c'est-à-dire le *grand maître de la montagne*. Les Ismaéliens, dont il était le chef, étaient l'une des nombreuses sectes qui se partageaient l'islamisme. Ces sectaires, qui du Caire s'étaient répandus jusque dans la Perse, durent leur plus grand accroissement à Hassan-Ben-Sabbah qui, en 1090, s'empara, non loin de Casbin, de la forteresse d'Alamout (*nid de vautours*) et y fonda la terrible association des ASSASSINS. « Alamout, dit Michelet, était plein de livres et d'instruments de mathématiques; les arts y étaient cultivés; les sectaires pénétraient partout sous mille déguisements, comme médecins, astrologues, orfèvres, etc., mais l'art qu'ils exerçaient le plus, c'était l'assassinat. Ces hommes terribles se présentaient un à un pour poignarder un sultan, un calife et se succédaient sans peur, sans découragement, à mesure qu'on les taillait en pièces. » On assure que, pour leur inspirer ce courage furieux, le chef leur faisait prendre une boisson enivrante, dite *haschisch* (d'où leur nom d'*haschischins* ou *assassins*), les portait endormis dans des lieux de délices et leur persuadait ensuite qu'ils avaient goûté les prémices du paradis promis aux hommes dévoués. — Voici ce que raconte Marco-Polo, qui le tenait des gens du pays : « Militché est une contrée » où demeurait anciennement le Vieux de la Montagne. Le Vieux est appelé, » dans leur langue, Aladdin. Il avait fait faire dans une vallée, entre deux mon- » tagnes, le plus beau jardin du monde. Il y avait là de toutes sortes de fruits et » les plus beaux palais, tous ornés d'or et de peintures. Il y avait là des conduits : » par l'un venait de l'eau, par un autre du miel, par d'autres du vin. On y voyait » des jeunes filles de la plus grande beauté, sachant chanter, jouer des ins- » truments et danser. Le Vieux faisait croire à ces gens que c'était le paradis. » Mahomet n'avait-il pas dit que ceux qui iront au paradis verront de belles » femmes et trouveront des fleuves de lait, de vin et de miel ? Il n'entrait dans ce » jardin que ceux qui voulaient devenir assassins. A l'entrée du jardin était un » château si fort qu'il ne redoutait aucun homme. Le Vieux tenait dans sa cour » des garçons de douze ans, dont il espérait faire des hommes vaillants. Quand » il voulait en faire mettre dans le jardin, il leur faisait boire de l'opium et, quand » ils dormaient, il les faisait porter dans le jardin. Quand ces jeunes gens se » réveillaient, qu'ils se trouvaient là et voyaient toutes ces choses, ils se croyaient » vraiment en paradis; ils ne seraient jamais partis de ce jardin de leur plein » gré. Quand le Vieux voulait confier quelque entreprise à quelques-uns de ces » jeunes gens, il les faisait endormir et porter du jardin dans son palais. En se » réveillant, ils étaient fort tristes de se voir hors du paradis. Ils s'en allaient » incontinent devant le Vieux, le croyant un grand prophète et se mettaient à » genoux. Il leur demandait : « D'où venez-vous ? — Du paradis, disaient-ils, et nous avons grande envie d'y retourner. » Le Vieux appelait alors celui qui lui » paraissait le plus vigoureux et le chargeait de donner la mort à celui qu'il » désignait, et celui-ci le faisait volontiers pour retourner en paradis, car le Vieux » lui disait : « Allez, faites telle chose; car je veux vous faire retourner en

seur le roi Conrad. Rien de plus curieux que sa visite au chef des Assassins.

Le Vieux de la Montagne reçut Henri avec beaucoup d'honneurs et lui montra toutes ses forteresses. Dans un de ses châteaux était une tour surmontée de créneaux, et sur chacun de ces créneaux, se tenait un homme vêtu de blanc. « Seigneur, dit le chef des Assassins au roi de Jérusalem, vos hommes ne feraient pas pour vous ce que les miens font pour moi. » Et sur son ordre, deux de ces malheureux se précipitèrent en bas et se brisèrent dans leur chute. Henri déclara qu'il n'avait pas besoin d'une démonstration plus ample. En entrant dans le château, Henri vit près de la porte une tige de fer acérée : « Je vais encore, dit le Vieux de la Montagne, vous montrer comment on m'obéit. » Il jeta un morceau d'étoffe qu'il tenait à la main. A ce signe, trois hommes s'élançèrent sur cette pointe de fer et périrent sous les yeux d'Henri, qui pria son hôte de s'en tenir là. Le Vieux de la Montagne lui donna des bijoux et lui promit de ne faire assassiner ni lui ni aucun des siens, soit en Palestine, soit au delà des mers.

Pendant que le roi Henri faisait tous ses efforts pour se concilier l'amitié de ses voisins et se maintenir en paix dans son petit royaume, une croisade se prêchait en Occident, et déjà les chevaliers allemands débarquaient à Acre. Malgré les conseils du roi, Waleran de Limbourg attaqua les musulmans, 1197. Ceux-ci y répondirent en se jetant sur Jaffa où ils massacrèrent cinq mille chrétiens.

Henri dut se résigner à la guerre. Ses préparatifs étaient à peu près terminés et les troupes chrétiennes marchaient sur Jaffa, lorsqu'il se tua en tombant d'une fenêtre de son palais.

Le malheureux prince ne semble pas avoir été trop regretté. Les Orientaux lui faisaient un crime de ce qu'il ne se faisait pas couronner; ils craignaient que cette apparente humilité ne cachât une idée de retour dans sa patrie. Quant aux croisés, ils voyaient dans sa mort une intervention manifeste de la Providence : Henri avait subi la peine de la résistance qu'il mettait à l'exécution de leurs pieux desseins. Le pape Innocent III n'était guère plus indulgent; il disait que c'était pour venger la

» paradis. » De cette manière, aucun homme n'échappe au Vieux de la Montagne, lorsqu'il veut s'en défaire : aussi je vous dis que plusieurs rois lui paient tribut, par la crainte qu'ils en ont. »

morale outragée, que la main de Dieu s'était appesantie sur un prince qui n'avait pas craint d'épouser une femme dont le premier mari vivait encore¹. L'Eglise ne reconnut jamais la validité de son mariage avec Isabelle; ses deux filles, tenues par elle pour illégitimes, furent exclues de la succession de Champagne. (D'après D'ARBOIS DE JUBAINVILLE², *Histoire des comtes de Champagne*, t. IV.)

II

L'EMPIRE LATIN DE CONSTANTINOPLE ET LES DERNIÈRES CROISADES

La conquête de Constantinople.

Prédication de la croisade. — « Sachez que mil cent quatre-vingt-dix-sept ans après l'Incarnation de Notre-Seigneur Jésus-Christ, il y eut un saint homme en France qui avait nom Foulque de Neuilli (ce Neuilli est entre Lagni-sur-Marne et Paris); il était prêtre et tenait la paroisse du village. Et ce Foulque que je vous dis, commença à parler de Dieu par l'Ile-de-France et par les autres pays d'alentour; et sachez que Notre-Seigneur fit maint beau miracle pour lui.

» Sachez que la renommée de ce saint homme alla tant, qu'elle vint à l'apostole de Rome (le pape); et l'apostole envoya en France et manda au prud'homme qu'il prêchât la croix par son autorité...

» Et l'autre an après que ce prud'homme Foulque parla ainsi de Dieu, il y eut un tournoi en Champagne, à un château qui avait nom Ecri (Asfeld, Ardennes); et, par la grâce de Dieu, il ad-

1. Isabelle d'Anjou avait épousé en premières noces Humfroy de Toron, dont les croisés l'avaient forcée de se séparer pour épouser Conrad de Montferrat, puis Henri de Champagne. A la mort de son troisième mari, elle épousa Lusignan, roi de Chypre.

2. Arbois de Jubainville (Henri d'), né à Nancy en 1827, fut longtemps archiviste du département de l'Aube. C'est à Troyes qu'il composa sa savante *Histoire des ducs et comtes de Champagne* (1859-60), deux fois couronnée par l'Académie des Inscriptions. Il s'adonna ensuite à des travaux de linguistique et publia : *Etude sur la déclinaison des noms propres dans la langue franque*, 1870; *la Déclinaison latine en Gaule, à l'époque mérovingienne*, 1872; remontant plus haut, il en vint à vouloir reconstituer la vieille langue celtique. Ayant pris sa retraite comme archiviste, il vint à Paris, où il fut presque aussitôt élu membre de l'Académie des Inscriptions, et nommé professeur de celtique au Collège de France.

vint que Thibaut, comte de Champagne et de Brie, prit la croix, et le comte Louis de Blois et de Chartres. Or sachez que ce comte Thibaut était jeune homme et n'avait pas plus de vingt-deux ans ; ni le comte Louis n'avait pas plus de vingt-sept ans. » (VILLEHARDOUIN ¹.)



L'église de Villehardouin (Aube)².

Des milliers de chevaliers, et, parmi eux, les plus hauts barons du royaume, prirent la croix. Le comte Thibaut fut, d'une commune voix, élu chef de l'expédition.

Envoi de députés à Venise. — On n'avait point de flotte pour cette immense armée. Villehardouin fut député à Venise avec cinq autres

1. Geoffroy, sire de Villehardouin (auj. canton de Piney, arr. de Troyes), maréchal de Champagne, prit une part très active à la quatrième croisade. Il l'a racontée dans son livre de la *Conquête de Constantinople*, qui est le premier ouvrage de génie, écrit en prose française. Cette chronique s'étend de 1198 à 1213. — Villehardouin mourut grand maréchal de Romanie, vers 1213.

2. Cette gravure est reproduite d'après le dessin publié dans la *Statistique monumentale* du département de l'Aube de M. Ch. Fichot.

chevaliers, afin de négocier le transport. C'était une mission délicate, car les Vénitiens entendaient mieux les affaires de leur commerce que celles de la chrétienté. Venise n'avait alors ni l'inquisition d'Etat, ni le conseil des Dix, mais un sénat déjà fort avisé, un vieux doge aussi avisé que le sénat, et des habitudes de politique et de commerce dont tous les chevaliers et toutes les croisades du monde ne les auraient point fait départir. Ils promirent tous les vaisseaux nécessaires à la croisade, mais demandèrent qu'on leur payât, avant l'embarquement, 85 000 marcs d'argent (environ 5 015 000 francs) : et encore ne répondaient-ils pas que le peuple de Venise ratifiât le marché. Force fut donc aux députés d'obtenir l'assentiment du peuple. Le doge le convoqua dans la vaste église de Saint-Marc, et, après lui avoir fait entendre une messe du Saint-Esprit, introduisit les ambassadeurs.

« Geoffroy de Villehardouin, le maréchal de Champagne, prit la parole du consentement des autres messagers, et dit aux Vénitiens : « Seigneurs, les barons de France les plus hauts » et les plus puissants nous ont envoyés à vous, et ils vous crient » merci, afin que vous preniez pitié de Jérusalem qui est sous » le servage des Turcs et que pour Dieu vous vouliez les aider » à venger la honte de Jésus-Christ. Et ils vous ont choisis » parce qu'ils savent que nulle nation n'a sur mer autant de » puissance que vous. Ils nous ont commandé de tomber à vos » pieds et de ne nous relever que quand vous aurez octroyé » que vous avez pitié de la Terre Sainte d'outre-mer. »

» Alors les six messagers s'agenouillèrent à leurs pieds, pleurant beaucoup ; et le doge et tous les autres éclatèrent en pleurant de pitié, et s'écriant tout d'une voix, levant les mains en l'air : « Nous l'octroyons ! nous l'octroyons ! » Alors il y eut si grand bruit et si grand tumulte qu'il semblait que la terre s'effondrât. Et quand ce grand tumulte s'apaisa, le bon doge de Venise, qui était bien sage et preux, monta au lutrin, et dit au peuple : « Seigneurs, voyez l'honneur que Dieu vous a fait, quand » les meilleures gens du monde ont laissé toutes les autres gens » et ont requis votre compagnie pour faire ensemble chose aussi » grande que la délivrance de Notre-Seigneur. »

» Des belles et bonnes paroles que dit le doge, je ne puis tout vous raconter : mais la fin de la chose fut que l'on prit jour au lendemain pour faire les chartes ; et elles furent faites et copiées... »

Mort de Thibaut. — « Tant chevaucha Geoffroy le maréchal par ses journées, qu'il vint à Troyes, en Champagne, et trouva son seigneur, le comte Thibaut, malade et languissant ; et pourtant il fut moult joyeux de

sa venue. Et quand il lui eut conté la nouvelle comment ils avaient exploité, il fut si joyeux qu'il dit qu'il chevaucherait, ce qu'il n'avait pas fait depuis longtemps; il se leva et chevaucha. Hélas! quel grand dommage, car oncques depuis il ne chevaucha que cette fois... Il fut enterré à côté de son père, au moulier de monseigneur saint Etienne, à Troyes. La comtesse, sa femme, resta, qui avait nom Blanche, bien belle, bien bonne, qui était fille du roi de Navarre; elle avait de lui une fillette et était grosse d'un fils. »

La croisade détournée de son but. — Il fallut chercher un autre chef. Les suffrages se portèrent sur Boniface, marquis de Montferrat, et on se mit en marche pour Venise. Malheureusement, une foule de croisés prirent une autre voie ou bien s'en allèrent guerroyer en Pouille, avec le comte Gauthier de Brienne. Cette désertion jeta les barons présents à Venise dans un grand embarras; il leur fallait payer autant que s'ils eussent été au complet. Ce fut à peine s'ils purent rassembler 35000 marcs. Les Vénitiens leur proposèrent alors de remettre l'acquittement de leur dette à un autre temps, s'ils voulaient les aider à reprendre Zara sur le roi de Hongrie. Les Français y consentirent, et, malgré les cris et les menaces de la cour de Rome, qui voyait la croisade détournée de son but, Zara fut assiégé et enlevé.

Puis un jeune prince grec, nommé Alexis, vint réclamer leur concours contre un usurpateur, nommé aussi Alexis, qui avait détrôné et emprisonné son père, l'empereur Isaac l'Ange. Séduits par ses belles promesses, les croisés résolurent de faire voile sur Constantinople¹. Dans leur pensée, la croisade n'était différée que de quelques mois. La Palestine ne perdrait rien pour attendre. C'était, du moins, ce que croyaient les vieux croisés : leurs associés, les Vénitiens, nourrissaient, paraît-il, d'autres projets.

1. Les érudits modernes voient, dans cette curieuse déviation de la croisade, l'œuvre de la politique tortueuse de Venise et de l'empereur d'Allemagne, Philippe de Souabe. — 1° Il avait tout d'abord été décidé que la croisade serait dirigée sur l'Égypte. Les Vénitiens en furent alarmés, parce qu'ils vivaient en fort bons termes avec le soudan et qu'ils craignaient que les croisés, en s'emparant d'Alexandrie, ne s'emparassent aussi de tout le commerce de l'Orient. A peine le projet de croisade annoncé, Venise ouvrit des négociations avec le soudan et, pour prix de nouveaux avantages commerciaux, promit de détourner les croisés de l'Égypte. Elle commença par les jeter sur Zara; c'était une excellente occasion de se venger du roi de Hongrie, qui rêvait la domination de l'Adriatique; elle les jeta ensuite sur Constantinople, qui avait eu le malheur de favoriser, à ses dépens, Gènes et Pise; le doge Dandolo avait, du reste, des griefs personnels contre les Grecs qui, jadis, l'avaient fait aveugler. — 2° Philippe de Souabe avait, comme Venise, intérêt à ce que la croisade fût détournée sur Constantinople. Il était au plus mal avec Innocent III, et il était heureux de lui voler ses croisés et de s'en faire une armée d'auxiliaires contre l'usurpateur qui venait de détrôner son beau-père Isaac. Philippe et les Vénitiens ayant des intérêts analogues pour faire avorter la croisade, il ne restait plus qu'à gagner les croisés. Philippe eut le talent de faire élire chef de l'expédition son cousin Boniface de Montferrat. Celui-ci fit agir auprès des autres chefs croisés le prince Alexis, qui sut si bien les attirer sur les malheurs de son père, excita si bien leur avarice en leur promettant les trésors de l'empire grec, que l'expédition sur Constantinople fut résolue tout d'une voix. Le tour était joué, sans que les croisés se fussent doutés un moment du rôle qu'on leur avait fait remplir. En prenant Constantinople ils avaient servi les intérêts, non de la chrétienté, mais de Venise et de Philippe de Souabe.

Les croisés devant Constantinople. — « Les croisés partirent du port d'Abydos tous ensemble. Vous auriez pu voir le bras de Saint-Georges couvert de nef, de galères et d'huisiers ; et c'était grande merveille que cette belle chose à regarder. Ils naviguèrent dans le bras de Saint-Georges tant qu'ils vinrent à Saint-Etienne, une abbaye qui était à trois lieues de Constantinople, et alors ils virent tout en plein Constantinople. Ils prirent port, et ancèrent leurs vaisseaux.

» Or, vous pouvez savoir qu'ils regardèrent beaucoup Constantinople, ceux qui ne l'avaient jamais vue ; car ils ne pouvaient penser qu'il pût être dans tout le monde une si riche ville, quand ils virent ces hauts murs et ces riches tours dont elle était close entour à la ronde, et ces riches palais, et ces hautes églises, dont il y avait tant que nul ne le pût croire s'il ne l'eût vu de ses yeux, et la longueur et la largeur de la ville qui entre toutes les autres était souveraine. Et sachez qu'il n'y eut homme si hardi à qui la chair ne frémit ; et ce ne fut pas merveille ; car jamais si grande affaire ne fut entreprise, depuis que le monde fut créé. » (VILLEHARDOUIN.)

Splendeur de la ville. — Constantinople était, en effet, la plus belle ville du monde. Faute de mots pour rendre leurs impressions, les pèlerins qui l'ont visitée se répandent en exclamations : « O quelle cité ! combien noble ! combien plaisante ! combien pleine d'églises et de palais d'un merveilleux travail ! » Foucher de Chartres ajoute : « Sur les places et dans les rues que d'œuvres admirables ! il serait fastidieux de faire l'inventaire de cette opulence en toute sorte de richesses, or, argent, vêtements aux formes diverses, reliques des saints... » Un seul des voyageurs nous apporte un peu de précision : c'est Robert de Clari, chevalier amiénois. Il a profité de ses loisirs entre les deux sièges pour visiter en tous sens la cité souveraine. Il ouvre de grands yeux devant les boutiques des changeurs et des orfèvres, « les grands monts de besants et les grands monts de pierres précieuses. » Il nous promène à travers le grand palais du Boucoléon qui, comme le Kremlin à Moscou, était plutôt un amas de palais et d'églises dans une enceinte fortifiée. Il y trouve cent cinq « mansions », trente chapelles grandes ou petites, et parmi elles la Sainte-Chapelle. « Elle estoit si riche et noble qu'il n'y avait ni gonds ni verrous qui ne fussent d'argent, ni colonne qui ne fust de jaspe, ou de porphyre, ou de riches

pierres précieuses ; et le pavé de la chapelle estoit d'un marbre si lisse et si clair qu'il sembloit qu'il fût de cristal. » Dans « le moustier Sainte-Sophie », chaque colonne guérissait de quelque maladie ceux qui s'y frottaient ; la table de l'autel, longue de quatorze pieds, étoit d'or et de pierres précieuses fondus ensemble ; cent lampadaires étoient formés chacun de vingt-cinq lampes, dont chacune valait bien 200 marcs d'argent, etc. Partout des statues équestres en bronze des empereurs. Sur la *spina* de l'Hippodrome, « si avoit-il ymages d'hommes, et de femmes, et de chevaux, et de breufs, et de chameaux, et d'ours, et de lions, et de moult de manières de bestes jectées en cuivre, qui estoient si bien faites et si naturellement formées qu'il n'y a si bon maistre en paënisme ni en chrestienté qui sust mieux pourtraire ni si bien former ymages. Elles « jouaient par enchantements ». Ces « ymages », ce sont les chefs-d'œuvre dont Nicéas nous a dressé le catalogue et déploré avec larmes la destruction. De toutes les cités de la Grèce, européenne ou asiatique, par la suite des temps, elles étoient venues s'accumuler à l'Hippodrome dans un incomparable musée. C'étoit Bellérophon chevauchant Pégase ; c'étoit l'Hercule du grand statuaire Lysimaque, qui, ramassé sous sa peau de lion, le coude sur le genou et le menton dans sa main, méditait sur sa rude destinée ; des sphinx amenés ici des bords du Nil ; Hélène à la taille svelte et aux bras blancs. Au reste, les Byzantins commençaient à perdre le sens de l'art antique : pour eux, Bellérophon étoit Josué arrêtant le soleil. Une Minerve fut détruite entre les deux sièges par les Grecs eux-mêmes, parce qu'elle avoit une main tendue vers l'Occident : « Ces immondes imbéciles » l'accusaient d'avoir appelé l'armée latine (NICÉAS).

D'autres richesses tentaient encore plus les croisés. Constantinople n'avoit pas seulement recueilli les chefs-d'œuvre du monde antique, mais collectionné les reliques du monde chrétien. A la Sainte-Chapelle du Boucoléon, Robert de Clari admirait des morceaux de la vraie croix « gros comme la jambe à un homme et aussi longs qu'une demi-toise » ; le fer de la sainte lance, deux des clous qui clouèrent le Christ, la fiole de cristal qui reçut le sang de son côté percé par Longin, « la benoïste couronne dont il fut couronné », l'habit de Notre-Dame, le chef de « Monseigneur saint Jehan-Baptiste », le saint suaire, la sainte tunique, etc. Robert de Clari n'est pas seul à les considérer d'un œil de convoitise. L'histoire des pérégrinations de ces

reliques après le pillage forme toute une littérature. » (Alfred RAMBAUD, *l'Empire grec jusqu'en 1204* dans *l'Histoire générale du quatrième siècle*, publiée sous la direction de MM. Lavissee et Rambaud, t. II, pages 824-825. Armand Colin et C^{ie}, éditeurs.)

Prise de Constantinople. — En voyant la force de la ville, les croisés eurent peur d'avoir agi un peu à la légère. Mais il était trop tard pour reculer; on chargea les Grecs, on les rompit et on mit le siège devant Constantinople. « Et ce fut fière chose à voir que l'armée ne pût assiéger qu'une seule des portes de Constantinople, qui avait bien trois lieues de front du côté de la terre. »

Un premier assaut fut repoussé. Le doge de Venise, qui « vieil homme était et goutte ne voyait », répara cet échec en s'emparant, avec ses Vénitiens, de vingt-cinq tours de l'enceinte; mais telle était la force de la ville, qu'il fallut faire appel à tous les gens valides pour forcer la victoire.

« On prit tous les garçons d'écurie et tous les cuisiniers en état de porter les armes, et on les fit tous armer de broches, de pots de cuivre, de javelines et d'épieux. Ils étaient si laids et si hideux, que la menue gent de l'empereur qui combattait à pied, en eut grand peur, quand elle les vit, et que oncques elle n'osa mouvoir ni venir vers eux.

» Les dames et les demoiselles du palais étaient montées aux murs avec les autres gens de la cité. Ils regardaient chevaucher l'empereur avec toute son armée et disaient entre eux qu'il leur semblait que ce fussent des anges, tant ils étaient beaux, parce qu'ils étaient bellement armés et leurs chevaux bellement couverts. Mais l'empereur rentra dans la ville, et quand il fut venu, il fut moult blâmé durement des dames et des demoiselles, des uns et des autres, de ce qu'il n'avait pas combattu à si peu de gens comme étaient les Français, lui qui avait mené si grand peuple avec lui. » (ROBERT DE CLARI¹.)

Pendant la nuit, l'empereur Alexis prit dans son trésor tout ce qu'il put emporter et s'enfuit de Constantinople avec tous ceux qui voulurent le suivre. « Ceux de la ville restèrent moult ébahis, puis ils allèrent à la prison où était l'empereur Isaac, qui avait les yeux crevés. Ils le vêtirent impérialement, l'emportèrent au palais de Blaquernes, le firent asseoir sur

1. Robert de Clari, chevalier picard, prit part à la quatrième croisade et écrivit « *li Histoire de chiaux qui conquissent Constantinople.* » Ce n'est pas un grand écrivain comme Villehardouin; Clari exprime les passions des petits chevaliers. Il reproche aux grands de s'être enrichis aux dépens des pauvres chevaliers, aux Vénitiens d'avoir toujours dupé les Francs, etc. Il écrit sans talent, mais non sans charme et sans intérêt. Sur beaucoup de points, il complète Villehardouin.

un trône et lui obéirent comme à leur seigneur. » Sur la requête des barons francs, Isaac ratifia les conventions de son fils avec les croisés et consentit à l'associer à l'empire.

Après la victoire. — Les Grecs furent assez peu étonnés d'être vaincus; mais ils parurent l'être beaucoup des façons des vainqueurs. On les voyait un peu partout, les uns avec de grands sabres et des jacques de mailles, les autres avec un simple poignard à la ceinture, tantôt s'installant sans façon dans les maisons et les familles des Grecs, tantôt préparant sous leurs tentes ces mets de leurs pays dont la simplicité scandalisait Nicéas. Le plus grave était qu'ils ne respectaient rien, pas même la dignité impériale; ils forçaient le jeune César Alexis à partager leurs orgies, et celui-ci ne s'y prêtait que trop volontiers, au grand dépit de ses sujets.

« Il avilissait la dignité de l'empire par l'infamie de ses débauches. Il passait quelquefois plusieurs jours et plusieurs nuits à boire et à jouer dans le camp des Italiens. Ceux qui jouaient avec lui avaient l'insolence de lui arracher son diadème, enrichi d'or et de pierreries, pour le mettre sur leur tête, et de lui donner un méchant bonnet de laine, à la mode de leur nation, ce qui attirait sur lui l'aversion et le mépris de tout ce qu'il y avait d'honnêtes gens parmi les Romains et parmi les Italiens. » (NICÉAS¹.)

L'empereur et son fils avaient contracté envers les croisés des engagements trop onéreux pour pouvoir les remplir. Ils ne leur firent plus, de temps à autre, que de pauvres petits paiements, puis, à la fin, ne payèrent plus rien.

Rupture et défi. — « Les barons tinrent une assemblée avec le doge de Venise et dirent qu'ils voyaient bien que l'empereur ne tiendrait aucune de ses conventions et qu'il ne leur disait oncques vrai, qu'il fallait envoyer de bons messagers pour le sommer d'exécuter ses engagements, et que, s'il ne voulait le faire, ils le défiassent (lui déclarassent la guerre.)

» On élut pour ce message Conon de Béthune, Geoffroy de Villehardouin et Miles Le Bréban; le doge de Venise y envoya trois hauts hommes de son conseil. Les messagers montèrent sur leurs chevaux, l'épée ceinte, et chevauchèrent ensemble jusqu'au palais de Blaquernes. Et sachez qu'ils allaient en grand péril et grande aventure, vu la perfidie des Grecs.

» Ils descendirent à la porte et entrèrent au palais, et trouvèrent l'empereur Alexis et l'empereur Isaac, siégeant sur deux trônes, côte à côte. Et près d'eux était assise l'impératrice, qui était femme du père et marâtre du fils : belle dame et bonne. Il

1. Nicéas Choniote, né à Chones en Phrygie, exerça de hautes fonctions à la cour de Constantinople. Ses *Annales*, qui vont de 1118 à 1204, sont pleines d'emphase et de mauvais goût, mais renferment une foule de renseignements des plus utiles et des plus exacts. Nicéas mourut en 1218.

y avait grande quantité de hauts personnages ; et cela semblait bien la cour d'un riche prince.

» Conon de Béthune, qui était très sage et bien parlant, prit la parole : « Sire, nous sommes venus à toi, de par les barons » de l'armée et de par le doge de Venise, et sache qu'ils te reprochent le grand service qu'ils t'ont rendu. Vous leur avez juré, vous et votre père, de tenir la convention que vous leur avez promise et que vous avez scellée de vos sceaux. Vous ne l'avez pas tenue aussi bien que vous l'eussiez dû. Ils vous en ont sommés maintes fois, et nous vous en sommons de par eux, en présence de tous vos barons, que vous teniez la convention qui est entre vous et eux. Si vous le faites, cela ira bien ; si vous ne le faites pas, sachez que dorénavant ils ne vous tiennent ni pour seigneur, ni pour ami, mais qu'ils s'efforceront d'avoir ce qui leur est dû par toutes les manières qu'ils pourront. Et ils vous signifient qu'ils ne feraient mal ni à vous ni à autrui avant de l'avoir défié ; car ils ne firent jamais de trahison, et, dans leur pays, ce n'est pas coutume qu'on en fasse. Vous avez bien ouï ce que nous vous avons dit, et vous prendrez conseil ainsi qu'il vous plaira. »

» Les Grecs tinrent ce défi à bien grande merveille et à grand outrage ; et ils dirent que jamais nul n'avait été si hardi qu'il osât défier l'empereur de Constantinople en sa chambre même. L'empereur Alexis fit aux messagers bien mauvais visage, et tous les Grecs aussi, qui maintes fois l'avaient fait bien bon.

» Le bruit fut bien grand dans le palais ; et les messagers s'en retournèrent, vinrent à la porte et montèrent sur leurs chevaux. Quand ils furent en dehors, il n'y en eut pas un qui ne fût bien joyeux ; et ce ne fut pas grande merveille, car ils étaient échappés de bien grand péril, et il s'en fallut de bien peu qu'ils ne fussent tous tués ou pris. » (VILLEHARDOUIN.)

- La guerre commença aussitôt. Les Grecs tournèrent leur fureur contre l'empereur et son fils, dont l'incapacité avait entraîné tant de calamités, et décorèrent de la pourpre Ducas, dit Murzuphle.

Le nouvel empereur arma des vaisseaux, mit Constantinople en défense et osa livrer bataille à ses terribles ennemis. Il fut vaincu et refoulé dans la place. Après deux assauts infructueux, les croisés en livrèrent un troisième qui fut décisif. Abandonné de ses soldats, l'usurpateur prit la fuite aux lueurs de l'incendie qui dévorait sa capitale. « Ce fut le troisième incendie qu'il y eut à Constantinople depuis que les Francs vinrent au pays ; et il y eut plus de maisons brûlées qu'il n'y en a dans les trois plus grandes cités du royaume. » Malgré tout, on fit un assez beau butin,

« et bien, témoigne Villehardouin, le maréchal de Champagne, à son escient que depuis que le monde fut créé, il ne fut autant gagné dans une ville. »

Villehardouin passe rapidement sur les scènes d'horreur et de pillage qui suivirent la prise de Constantinople; peut-être désirait-il jeter un voile sur des faits qui étaient loin d'être à l'honneur de ses compatriotes. L'historien grec Nicéas, qui n'avait pas les mêmes raisons de garder le silence, fait un tableau lamentable du pillage de cette grande cité¹.

Sac de Constantinople par les croisés. —

... « Lorsque les ennemis virent que personne ne se présentait pour les combattre, que les chemins s'aplanissaient sous leurs pieds, que les rues s'élargissaient pour leur donner passage, que la guerre était sans danger et les Romains sans résistance, que, par un bonheur extraordinaire, on venait devant eux avec la croix et les images du Sauveur, pour les recevoir en triomphe, la vue de cette troupe suppliante n'amollit point leur dureté. Au contraire, tenant leurs chevaux qui étaient accoutumés au tumulte de la guerre et au son de la trompette, et ayant leurs épées nues, ils se mirent à piller les maisons et les églises... Ils brisèrent les saintes images qui méritent l'adoration des fidèles; ils jetèrent les reliques sacrées en des lieux que j'ai honte de nommer. Ces précurseurs de l'Antéchrist prirent les calices et les ciboires, et, après en avoir arraché les pierreries, en firent des coupes à boire. On ne saurait songer sans horreur à la profanation qu'ils firent de la grande église; ils rompirent l'autel, qui était composé de matières très précieuses, et s'en partagèrent entre eux les pièces; ils firent entrer dans l'église des mulets et des chevaux pour emporter les vases sacrés, l'argent ciselé et doré qu'ils avaient arraché de la chaire, du pupitre et des portes, et une infinité d'autres meubles; et quelques-unes de ces bêtes étant tombées sur le pavé qui était fort glissant, ils les percèrent à coups d'épée et souillèrent l'église de leur sang et de leurs ordures.

» Une femme chargée de péchés, une servante des démons, une prêtresse des furies, une boutique d'enchantements et de sortilèges, s'assit dans la chaire patriarcale, pour insulter insollement à Jésus-Christ; elle y entonna une chanson impudique et dansa dans l'église.

1. Il faut dire aussi que Nicéas a vu les choses avec les yeux de la peur et qu'il a tout grossi. Si les Grecs avaient fui sans combattre devant les Latins, c'est qu'à l'en croire, ils avaient été terrifiés par un cavalier d'une taille gigantesque, dont le casque paraissait aussi grand qu'une tour et qui semblait capable de mettre seul en fuite toute une armée.

» Après avoir exercé leur rage contre Dieu, les barbares se gardèrent bien de respecter les femmes, les filles innocentes et vierges qui lui étaient consacrées. On n'entendait que cris, pleurs, gémissements dans les rues, dans les maisons et dans les églises. Les personnes illustres par leur naissance paraissaient dans l'infamie ; les vieillards vénérables, dans le mépris ; les riches, dans la pauvreté. Il n'y avait point de lieu qui ne fût sujet à une rigoureuse recherche, ni qui pût servir d'asile.

» O Dieu, que d'affliction, que de misère ! Quand est-ce que ces malheurs nous avaient été prédits par le frémissement de la mer, par l'obscurcissement du soleil, par le changement de la lune en sang, par le dérèglement de tous les astres ? Nous avons vu l'abomination de la désolation dans le lieu saint. Les barbares n'ont usé d'humanité envers personne ; ils n'ont rien épargné ; ils ont tout pris, tout enlevé.

» Ces brigands, ayant pillé les maisons où ils étaient logés, demandèrent aux maîtres où ils avaient caché leur argent, usant de violences envers les uns, de caresses envers les autres, et de menaces envers tous, pour les obliger à les découvrir. Comme on avait laissé la liberté de sortir à ceux qu'on avait dépouillés, on voyait des troupes d'habitants qui s'en allaient, enveloppés de mauvais manteaux, avec des visages pâles et défigurés, avec les yeux rouges, et qui versaient plutôt du sang que des larmes. Les uns regrettaient leur argent, les autres, ne croyant pas que l'argent méritât d'être regretté, pleuraient l'enlèvement de leurs filles, la mort de leurs femmes ou quelque autre perte semblable...

» Les paysans et les derniers du peuple nous chargeaient de confusion et d'opprobre, et, au lieu de tirer de l'exemple de notre disgrâce une instruction de modération et de sagesse, ils se réjouissaient de notre malheur, et ils disaient, par un horrible renversement d'esprit, que la pauvreté et la nudité où nous étions réduits étaient une égalité pleine d'équité et de justice. Quelques-uns d'entre eux, ayant racheté à vil prix le bien qu'ils savaient que les étrangers avaient volé à leurs concitoyens, disaient en levant les mains au ciel : « Dieu soit loué de nous » avoir fourni un moyen si aisé de nous enrichir ! » Ils s'enrichissaient encore par un commerce impie des choses saintes, en achetant, en revendant les vases et les ornements, comme s'ils eussent cessé d'appartenir à Dieu, depuis qu'ils avaient été arrachés de ses temples.

» Les ennemis ne songeaient qu'à se divertir, mais d'un divertissement grossier et injurieux, qui ne tendait qu'à tourner en ridicule nos façons d'agir. Ils se revêtaient, non par nécessité, mais par bouffonnerie, de robes peintes et les portaient par les rues. Ils mettaient nos coiffures de toile sur la tête de leurs chevaux, et leur attachaient au cou les cordons que nous laissons pendre le long du dos. Quelques-uns tenaient en leur main du papier, de l'encre et des écritaires, pour nous railler, comme si nous n'eussions été que des scribes et des copistes. Ils passaient des jours entiers à table, où les uns se traitaient fort poliment, et les autres ne mangeaient, selon la coutume de leur pays, que du bœuf bouilli, du lard salé avec de l'ail, de la farine de fèves et une sauce fort piquante. En partageant le butin, ils ne faisaient point de différence entre les choses sacrées et les profanes ; mais ils les employaient également à tous leurs usages, jusqu'à s'asseoir sur les images du Seigneur¹. » (Nir-cétas, *Annales*, trad. Cousin.)

1. Il est triste de dire que les croisés traitèrent Constantinople comme les Vandales avaient traité jadis la ville de Rome. D'inappréciables trésors furent anéantis, les marbres brisés, les bronzes convertis en monnaie. Ainsi périt la Junon d'airain, statue colossale qui ornait le forum de Constantin : un char de quatre chevaux put à peine en transporter la tête jusqu'au palais de Bourbelyon. On n'épargna pas non plus la statue de Pâris offrant à Vénus la pomme de la discorde, ni l'obélisque carré qui étonnait tous les spectateurs par la variété des bas-reliefs ciselés sur ses côtés ; on y voyait des bergers jouant de la flûte, des moutons bêlants, des villageois occupés de leurs travaux rustiques, toutes sortes d'oiseaux saluant le retour du soleil, des amours solâtrant et se jetant des pommes, etc. Sur le sommet de cet obélisque était une statue de femme que les vents faisaient tourner en tous les sens. Les Francs détruisirent encore une statue équestre de Josué ou de Bellérophon, l'Hercule Trihesperus, l'Ane, et un Conducteur qu'Auguste avait jadis fait fondre en mémoire d'une aventure heureuse qui lui était arrivée, la Louve qui allaita Romulus et Rémus, l'Homme combattant un lion, le Sphinx au visage de femme, l'Hippopotame et l'Eléphant, l'horrible Scylla, femme gigantesque, dont l'attitude menaçante exprimait la force et la férocité. Les barbares firent fondre l'Aigle d'airain, ouvrage d'Apollonius de Rhodes ; ils brisèrent la statue d'Hélène. « chef-d'œuvre dont la vue aurait dû désarmer le vainqueur ». La gracieuse reine était vêtue d'une tunique légère. Sa chevelure flottait au gré des vents. « Sa bouche, entr'ouverte comme le calice d'une jeune fleur, semblait offrir un passage aux tendres accents de sa voix, et le doux sourire de ses lèvres remplissait d'une émotion délicieuse l'âme du spectateur. » Que d'autres chefs-d'œuvre périrent encore ! Ils avaient cependant trouvé grâce aux yeux de certains barbares. Tout rude qu'il est, Robert de Clari ne peut s'empêcher de les admirer. Il en parle dans son récit en termes si élogieux, qu'il a dû assurément maudire la cruauté de ses compatriotes. (Voir ci-dessus : *Splendeur de Constantinople*.)

Les abbés et les évêques furent probablement peu sensibles à la destruction de toutes ces beautés païennes. Ils ne songeaient guère qu'aux reliques, objet de la vénération des peuples, source de richesses et d'honneurs en Occident. Martin Lis, abbé du diocèse de Bâle, entra dans une église qui venait d'être pillée. Pénétrant, sans être aperçu, dans un lieu retiré où de nombreuses reliques se

Une croisade d'enfants.

La quatrième croisade ayant eu pour résultat, non la délivrance de Jérusalem, mais la conquête de Constantinople, le pape Innocent III fit les plus grands efforts pour intéresser les princes de l'Europe au sort des chrétiens de Syrie; mais sa voix se perdit dans le bruit de la guerre des Albigeois, qu'il avait allumée lui-même, — cette funeste croisade faisait tort à l'autre, — et ses exhortations n'eurent pour résultat que de provoquer une croisade d'enfants.

« Pendant l'été de 1213, une chose étrange et inouïe se passa en France. Possédé par l'ennemi du genre humain, un enfant, véritablement enfant pour son âge, et d'une naissance tout à fait obscure, se mit à parcourir les villes et les châteaux du royaume de France, comme s'il eût été inspiré de Dieu; il chantait en mesure dans le langage français : « Seigneur Jésus-Christ, rends-nous ta sainte croix, » et il ajoutait plusieurs autres invocations. Lorsque les autres enfants de son âge le voyaient et l'entendaient, ils le suivaient en foule. On eût dit que les prestiges du diable leur faisaient perdre la tête; ils abandonnaient pères et mères, nourrices et amis, et se mettaient à charter la même chose, et sur le même ton que leur chef. On ne pouvait les garder sous clef (ce qui est étonnant à dire), et les prières de leurs parents n'avaient aucun effet sur eux; rien ne réussissait à les empêcher de suivre leur guide vers la Méditerranée, comme s'ils allaient la traverser¹; ils s'avançaient processionnellement en chantant et en modulant leur refrain; aucune ville ne pouvait les contenir tant ils étaient nombreux. Leur chef était placé sur un char orné de draperies : il était entouré de ses compagnons armés et psalmodiant. La multitude de ces enfants était telle, qu'ils s'écrasaient les uns les autres en se pressant. Celui d'entre eux qui pouvait emporter quelques brins ou quelques fils arrachés aux vêtements de leur chef, se

trouvaient déposées sous la garde d'un moine, il s'approcha du prêtre qui priait près de ce trésor sacré : « Conduis-moi, lui dit-il, près de la chässe aux reliques. » Le vieillard, tremblant, lui montra un coffre de fer. Le pieux abbé y plongea ses deux mains avec avidité et s'empara de bras et de chefs ornés d'or et de pierres. Chargé de son précieux butin, il courut le cacher dans son vaisseau et sut, par cette pieuse fraude, en dérober l'existence à tous les barons et les prélats de l'armée.

1. Ils étaient persuadés que la sécheresse serait telle cette année, que la mer se trouverait à sec et qu'ils pourraient se rendre à Jérusalem en suivant le lit aride de la Méditerranée.

regardait comme heureux. Mais enfin, le vieil imposteur, Satan, fit si bien qu'ils périrent tous sur la terre et sur la mer. » (Matthieu PARIS¹, *Grande Chronique*, trad. Huillard-Bréholles, t. II.)

Les petits croisés d'Allemagne (car l'Allemagne avait eu part aussi à cette épidémie), arrivés à Gènes, ne trouvant pas la mer desséchée, comme ils l'avaient espéré, revinrent isolément, dépouillés de tout, marchant pieds nus, éprouvant les angoisses de la faim et servant de dérision à la population des villes et des campagnes.

Les croisés de France eurent un sort plus malheureux encore. Quelques-uns revinrent ; les autres s'abouchèrent avec deux négociants de Marseille, Hugues de Fer et Guillaume Porc, qui promirent de les mener en Terre Sainte sans aucune rétribution. Sept vaisseaux, chargés de ces petits pélerins, voguèrent vers les côtes de Syrie. Mais une violente tempête éclata, et la mer engloutit deux de ces vaisseaux. Les cinq autres parvinrent à Alexandrie, et les jeunes croisés, une fois débarqués, sans défense, furent vendus à des Sarrasins et à des marchands d'esclaves.

Hugues et Guillaume, ayant formé plus tard le projet d'assassiner Frédéric II, périrent d'une mort ignominieuse. Par la suite, le pape Grégoire IX fit élever une église en l'honneur des jeunes naufragés et institua douze canonicats pour la desservir. — Quant aux croisés qui étaient restés en Europe, le pape ne voulut pas les relever de leurs vœux, à l'exception, toutefois, de quelques vieillards et infirmes ; le reste fut obligé de s'acquitter du pèlerinage dans l'âge de la maturité, ou le racheta par des aumônes. (JOURDAIN, *Lettre à M. Michaud*, dans l'*Histoire des croisades*.)

Aventures héroïques de Jean de Brienne.

Dans les vieux romans du moyen âge, il est souvent question de vaillants chevaliers qui, n'ayant pour tout bien que leur épée et leur destrier, s'en vont errant à travers le monde, conquièrent, chemin faisant, de belles dames et de beaux royaumes et meurent bien chrétiennement après avoir égalé en gloire et en puissance les plus grands princes de la terre.

Les romanciers n'avaient pas besoin de faire de grands frais d'imagination pour inventer de pareilles aventures. Au treizième siècle, ils n'avaient qu'à raconter ce qui s'était passé sous leurs yeux. On sait l'histoire de ce comte de Flandre et de ce marquis de Montferrat, qui furent l'un et l'autre décorés du diadème et du sceptre. L'histoire des comtes de Brienne est plus extraordinaire encore.

1. Matthieu Paris, moine de Saint-Albans, vécut dans l'intimité d'Henri III d'Angleterre, ce qui le mit à même de connaître les principaux événements de son temps. Il vit aussi saint Louis, lors d'un voyage en France, et l'approcha d'assez près pour enrichir sa chronique de plusieurs pages originales et intéressantes. La *Grande Chronique* de Matthieu Paris jouit d'une réputation justement fondée sur la sincérité de son témoignage et sur l'importance des pièces officielles qu'il y a insérées.

« Au moment où se prêchait la quatrième croisade, deux femmes venaient se jeter aux pieds de Philippe-Auguste et lui demander protection et vengeance ; c'étaient Sybille, femme de Tancrede, roi de Sicile, et sa fille Albéria, échappées de la prison où les avait retenues l'empereur Henri VI, spoliateur et bourreau de leur famille. Philippe était trop prudent pour se lancer à la légère dans des aventures chevaleresques. Tout ce qu'il put faire pour les deux pauvres reines, ce fut de leur donner un protecteur. Il y avait à sa cour deux chevaliers de haute valeur, deux comtes de Brienne, qui se disaient descendants de Charlemagne, et que leur beauté et leur courage mettaient hors de pair aussi bien que leur naissance. L'aîné s'appelait Gauthier ; Jean était le nom du second. Le roi choisit Gauthier et lui donna la main de la jeune Albéria avec la couronne qu'elle apportait. Le mariage fut célébré en grande pompe. Gauthier partit avec son frère pour l'Italie : c'était en 1200. Comme ils traversaient le mont Cenis, Villehardouin le traversait aussi à son retour de Venise. Jean promit de le rejoindre aussitôt après la conquête de l'une et l'autre Sicile. » (PASTORET, *les Croisades.*)

Jean tint parole. Après une défaite des Allemands près de Capoue (1201), il alla retrouver les Croisés, assista au couronnement de l'empereur Baudouin, dont il devait être l'un des successeurs sur le trône de Constantinople, puis s'en alla signaler sa valeur en Palestine. C'est alors qu'il apprit la défaite et la mort de son frère.

Jean revint en France reprendre sa place aux côtés de Philippe-Auguste. Il s'en trouva bien ; car une fois encore le monarque eut une couronne à donner. L'évêque d'Acre et le comte de Césarée étant venus lui demander pour la jeune Marie, héritière du royaume de Jérusalem, un époux capable de la défendre, « je vous donnerai, leur dit-il, un chevalier habi- » tué aux armes, habile aux affaires, digne de vous, de moi, de » la reine et du royaume. » Il prit Jean de Brienne par la main et le leur présenta (1209).

Devenu roi de Jérusalem, Jean resta, ce qu'il avait toujours été, le premier des chevaliers errants ; il ne fit que courir le monde, tantôt combattant les infidèles, tantôt négociant auprès des cours de l'Europe des secours pour les chrétiens d'Orient. En 1217, il fut assez heureux pour entraîner à la croisade André II, roi de Hongrie, et Hugues de Lusignan, roi de

Chypre. Il lui vint des croisés en si grand nombre que Malek-Adel et ses fils pensèrent un moment à regagner leur patrie du désert.

A deux reprises différentes, le roi de Jérusalem essaya de mettre en mouvement cette formidable armée ; une fois il la conduisit, par Gelboë, jusqu'au Jourdain et à Genesareth ; un autre jour, il la dirigea sur le mont Thabor. En l'une et l'autre entreprise, le patriarche portait la croix sainte et Jean marchait en avant, conduisant les attaques, cherchant les combats, les défis, les faits d'armes. Mais les discordes, qui avaient jadis fait échouer le roi Richard dans ses tentatives sur Jérusalem, firent échouer aussi le roi Jean de Brienne. Une moitié des croisés reprit le chemin d'Acre, satisfaits, disaient-ils, d'avoir lavé leurs péchés dans les eaux du Jourdain. Les autres, renforcés par de nouvelles bandes venues de France et d'Allemagne, vinrent mettre le siège devant Damiette, croyant ainsi frapper au cœur la puissance musulmane ; mais avec eux aussi arrivait un homme qui devait être l'origine de bien des malheurs. Le cardinal Pelage Galvano, légat du pape, prétendit diriger la politique et la guerre et, dès le premier jour, l'expédition se trouva compromise.

On s'empara néanmoins de Damiette, après un siège de dix-sept mois (1219). Les Egyptiens, qui venaient de perdre leur grand sultan Malek-Adel, demandèrent la paix. Son fils, Malek-Kamel, offrait de rendre Ascalon, Giblet, Sidon, Laodicée, Tibériade et même Jérusalem. Jean de Brienne et les principaux barons de l'armée étaient d'avis qu'on acceptât cette paix inespérée. Le cardinal Pélage s'y refusa.]

Cependant le Nil grossissait et de tous les coins du désert accouraient, à l'appel de Malek-Kamel, des milliers d'Éthiopiens et d'Arabes. Les croisés se rirent d'abord de ces singuliers assaillants qui, dès qu'apparaissait le casque de Jean de Brienne, se jetaient dans le fleuve, « semblables à un troupeau de grenouilles qui saute dans les marais » ; mais, une nuit, pendant que les croisés prenaient un peu de repos, le sultan fit ouvrir les barrages du fleuve et « l'eau du Nil coula sur la tête » de ceux qui dormaient. »

« Vaincus sans pouvoir combattre, poursuivis par les flots débordés, brûlés par un soleil implacable et terrassés par la faim et les maladies, les chrétiens se virent bientôt réduits à implorer la faveur d'une capitulation. Trois ambassades, qui se

succédèrent au camp des infidèles, furent éconduites sans réponse. Encore un peu de temps, et il ne resterait plus rien de l'armée chrétienne.

» Jean de Brienne résolut de tenter un dernier effort. Il connaissait l'Orient, ses mœurs et ses princes. Vers le lever du jour, au moment des ablutions et des prières, il sortit seul du camp des chrétiens et marcha vers celui des infidèles. Il y entra seul, le casque royal en tête, se fit montrer la tente du sultan, en souleva la portière, et, sans proférer une parole, vint s'asseoir dans l'angle de la pièce où Malek était assis. Le sultan ne témoigna aucune surprise, et le salua d'un simple signe de tête. Les serviteurs qui l'entouraient sortirent ; et les deux souverains demeurèrent assis, conservant l'un envers l'autre un égal et respectueux silence. Mais, au bout de quelques moments, Malek vit rouler des larmes sur les joues du roi de Jérusalem. « Sire » roi, dit-il, qu'as-tu à pleurer ? — Sire, répondit Jean, Dieu » m'a confié un peuple à régir et à garder, et je vois ce peuple » mourir dans l'eau ou périr par la faim : c'est pourquoi je » pleure. » Alors le sultan se prit à pleurer aussi, puis il frappa des mains ; ses esclaves entrèrent ; il donna l'ordre qu'on portât sur-le-champ, au camp des chrétiens, trente mille pains pour les riches et pour les pauvres ; puis il se retourna vers le roi Jean et dit : « Le Seigneur est grand et miséricordieux. » (PASTORET, *les Croisades.*)

(Quatre jours après, la paix était conclue : les chrétiens rendirent Damiette et évacuèrent l'Égypte. Ainsi finit la cinquième croisade (1221).

Jean de Brienne revint en Europe. Il courut en France, cet éternel asile des rois, où il arriva à temps pour recueillir le dernier soupir de Philippe-Auguste et une succession de 150 000 marcs d'argent. Il passa ensuite en Angleterre, d'où il ne rapporta que de belles promesses ; en Espagne, où il épousa, malgré ses soixante-treize ans, Bérangère, fille d'Alphonse IX de Castille (1224) ; en Italie, où il maria sa fille Yolande avec l'empereur Frédéric II (1225).

« L'empereur et le roi de Jérusalem s'aimèrent bien tout » d'abord, » dit avec naïveté un chroniqueur italien. Jean espérait que son gendre allait l'aider à reconquérir sa capitale, mais il se trompait ; Frédéric ne se pressa pas de passer en Terre Sainte ; il prétendit en outre que, par le fait de son mariage, il

était devenu le vrai roi de Jérusalem, et, sans plus de façon, il dépouilla son beau-père de son titre et de ses prérogatives.

Jean lui rendit la pareille en le supplantant, avec l'aide du Saint-Siège, dans son beau royaume de Sicile. Frédéric était alors en Palestine où il accomplissait la sixième croisade. Il revint en toute hâte en Italie, repoussa son adversaire et dispersa les *porte-clefs de Saint-Pierre* qu'il commandait. Mais Jean, brouillé avec la fortune, savait toujours se réconcilier avec elle. Une fille lui étant née de Bérangère de Castille, il la fiança avec le pauvre petit empereur de Constantinople, Baudouin II, dont la couronne courait les plus grands dangers. La réputation militaire de Jean était si bien établie, que les grands de Byzance le proclamèrent empereur à vie et que son futur gendre, de souverain qu'il était, ne fut plus que l'héritier du pouvoir suprême. Ajoutons que son règne en Orient fut signalé par de belles prouesses contre les Bulgares, que les poètes et les chroniqueurs de ce temps-là le comparèrent à Hector, à Judas Macchabée, à Roland. Le 23 mars 1237, il mourut, vêtu d'une robe de cordelier.

Croisades contre les Slaves.

Les Germains avaient pour voisins les Slaves qui étaient barbares et païens. Charlemagne s'était contenté de les surveiller; Henri 1^{er} entreprit de les soumettre et de les convertir : il y réussit en partie; mais son fils Otton, pris de passion pour l'Italie, laissa de côté les Slaves qui retournèrent à leurs idoles.

Il faut dire aussi que les Allemands ont montré peu d'aptitude à porter la parole de miséricorde et de charité. Déjà au neuvième siècle, Alcuin reprochait à l'évêque Arno de Salzbourg, qui avait entrepris la conversion des Slaves de Styrie et de Carinthie, d'abuser de l'emploi de la force et de trop aimer la dime... L'Allemagne a bien donné à l'Eglise un certain nombre de missionnaires zélés, mais pas un grand apôtre qui se puisse comparer à l'Anglo-Saxon Boniface et aux Grecs Cyrille et Méthode. Le missionnaire germain peut, au besoin, mourir pour sa foi, mais il ignore l'art de parler au cœur du barbare; il lui manque l'instrument le plus puissant de la conversion, l'humanité.

Le moine Bernard s'aventure en Poméranie, sans guide, bien résolu à mourir pour le Christ. Les païens se contentent de se moquer de lui en lui montrant du doigt ses pieds nus et en lui disant que le Dieu, dont il était l'envoyé, aurait bien dû lui faire cadeau de souliers. Un jour, il brise une idole; les barbares le battent, et, comme il continue de prêcher, ils le mettent dans une barque sur l'Oder : « Si tu as tant envie de prêcher, disent-ils, va-t'en prêcher sur mer aux poissons et aux oiseaux. » Bernard revient en Allemagne vivant malgré lui.

L'évêque Otton de Bamberg s'en va en Poméranie avec une escorte de

prêtres. Il obtient une entrevue du duc Wratislaw. Les gens du duc, voyant l'évêque peu rassuré de se trouver le soir dans une forêt au milieu de guerriers barbares, s'amusaient de sa terreur et de celle de ses prêtres. Les Poméraniens tirent leurs couteaux et font semblant de vouloir les scalper. Les prêtres tombent à genoux en chantant des cantiques et se confessent entre eux. Le duc enfin les rassure et leur permet de prêcher dans ses Etats. Cette petite scène prouve que les Poméraniens n'avaient pas en eux l'étoffe de bourreaux, ni les Allemands celle de martyrs.

Une première croisade contre les Slaves. — La prédication n'ayant eu que peu de résultats, les Allemands pensèrent que la conversion des infidèles s'opérerait plus rapidement par le glaive. En 1147, saint Bernard étant venu à Francfort presser les chevaliers saxons de prendre la croix et de partir pour la Terre Sainte, ceux-ci répondirent qu'ils n'avaient pas besoin d'aller chercher les infidèles au delà des mers et qu'ils avaient à leur portée une croisade à faire. L'apôtre reconnut qu'ils avaient raison, et, du consentement de l'empereur Conrad, il prêcha la croisade contre les Slaves. Après avoir, en termes sévères, blâmé la négligence que les Allemands avaient mise à propager le christianisme chez leurs voisins, il distribua aux Saxons l'insigne de cette nouvelle guerre sainte, qui était la croix plantée sur un globe. Le pape Eugène écrivit de Troyes aux princes saxons une lettre où il louait leur entreprise, mais en leur recommandant de la pousser jusqu'au bout et de ne point accorder aux païens la conservation de leurs idoles moyennant tribut. Saint Bernard renouvela cette défense que la rapacité germanique rendait nécessaire.

Cette croisade, que dirigeait Henri le Lion, ne réussit pas. Les croisés, qui avaient juré de détruire complètement les païens ou de les convertir, furent tenus en échec devant les trois villes de Stettin, Dobin et Demmin. Entendant beaucoup de Slaves se dire chrétiens, ils se firent ce raisonnement : « A quoi bon cette guerre ? Le pays que nous ravageons nous appartient ; ces hommes que nous tuons sont nos sujets. Pourquoi donc combattre avec tant de rage contre nos propres intérêts ? » On ne tarda point à parler de paix. En décembre 1147, cinq mois après le commencement de la croisade, les Wendes se déclarèrent prêts à recevoir le baptême, et l'on ne s'enquit point de la sincérité de leur conversion. Beaucoup furent baptisés, mais restèrent aussi attachés que devant au paganisme. L'armée chrétienne retourna en Allemagne sans gloire, accusée une fois de plus d'avoir entrepris cette guerre, non pour évangéliser les Wendes, mais pour piller et conquérir le pays. Un siècle après, la croisade devait être reprise, avec plus de succès, par l'ordre teutonique.

L'ordre teutonique. — « Un hôpital élevé à Jérusalem (1128), mais qu'il fallut abandonner après la prise de la ville sainte par Saladin (1187) ; une ambulance fondée sous une tente par des marchands allemands, au siège de Saint-Jean d'Acre (1190) : telles sont les origines de l'ordre hospitalier et militaire des *Frères Teutoniques de Sainte-Marie de Jérusalem*. Né trop tard pour faire fortune en Terre Sainte, où chaque croisade était marquée par de nouveaux échecs, il eut la bonne fortune de trouver un établissement au nord-est de l'Europe. Hermann

de Salza, son quatrième grand maître (1210-1239), l'envoya, sur la requête du duc polonais de Mazovie, contre les Prussiens, tribu païenne, habitant la rive droite de la Vistule, et qu'avait rendue fameuse le martyre de saint Adalbert. La résistance des barbares fut longue et acharnée. Chaque succès des chevaliers, qui coûtait des flots de sang, exaspérait la résistance de ce qui restait à soumettre, et plusieurs fois des révoltes générales, appuyées par des secours étrangers, vinrent remettre en question toute l'œuvre de la conquête.

» Cependant le flot de la colonisation ne tarissait pas. Les villes maritimes, comme Lubeck, envoyaient des marchands pour peupler les cités nouvelles; la noblesse d'Allemagne combattait les vides faits par la mort dans le rang de l'ordre. De temps à autre, aux moments les plus difficiles, le pape faisait prêcher une croisade. La plus célèbre fut conduite par Ottokar de Bohême et par Otton III, margrave de Brandebourg (1255). Les deux princes pénétrèrent jusqu'au fond de la forêt de Romowe, où ils mirent la cognée au chêne sacré qu'adoraient les Prussiens. Kœnigsberg, ainsi nommé en l'honneur du roi de Bohême (*König*, roi, et *berg*, montagne), fut fondé pendant cette expédition. Il fallut pourtant cinquante-trois ans d'une guerre sans pitié, où l'incendie des villages, la déportation et le massacre de tribus entières, étaient devenus les moyens habituels de la stratégie des chevaliers, pour faire cesser la dernière résistance de ce malheureux pays contre la civilisation allemande et chrétienne (1283).

» Quand la conquête fut achevée, la Pomérellie se trouva resserrée entre le Brandebourg et l'ordre teutonique, dont elle n'était séparée que par la largeur de la Vistule. Ses ducs eurent l'imprudence d'offrir en même temps, aux margraves et aux chevaliers, l'occasion d'intervenir dans leurs affaires. Ceux-ci en profitèrent pour s'emparer des meilleures places du pays. L'ordre teutonique, qui était le mieux pourvu, obtint du margrave de Brandebourg la cession de ses droits sur Dantzig, Dirschau et Schwetz pour la somme de dix mille marcs (1309).

» La même année, l'ordre qui, depuis la chute du royaume de Jérusalem, avait été chassé de ville en ville hors de la Terre Sainte, avait choisi pour capitale Marienbourg en Prusse, fondée en 1276, et où l'on avait élevé des monuments qui témoignent encore aujourd'hui de la richesse des chevaliers. L'ordre, il est vrai, ne relevait point de l'empire : il avait pour suzerain

le souverain pontife, qui lui avait donné l'investiture de la Prusse (1234); mais il était tout allemand, car c'est en Allemagne qu'il puisait sans cesse pour réparer ses pertes. Son domaine s'étendait au loin sur les bords de la Baltique. A l'est, depuis que s'était fondu, dans son sein, l'ordre des chevaliers Porte-Glaives (1239), il atteignait jusqu'au lac Peipus; à l'ouest, sa frontière dépassait la Vistule. De ce côté, les grands maîtres et les margraves allaient au-devant les uns des autres. Plus tard, la marche de Brandebourg et l'ordre teutonique, ces deux formes les plus parfaites de la colonisation germanique en pays slave, se fondront pour former le royaume de Prusse, Etat militaire par excellence, puisqu'il est bâti sur terre conquise, après une double guerre d'extermination livrée à une race ennemie. » (D'après LAVISSE¹, *Etude sur une des origines de la monarchie prussienne, ou la Marche de Brandebourg sous la dynastie ascanienne*, Paris, Hachette, 1875; *les prédécesseurs des Hohenzollern*, Revue des Deux-Mondes, 15 novembre 1875.)

Les hérétiques du Midi.

Au moyen âge la plupart des chrétiens d'Europe étaient catholiques, c'est-à-dire qu'ils reconnaissaient l'autorité du pape et qu'ils croyaient à tout ce que l'Eglise de Rome proposait comme article de foi. Tout chrétien qui exprimait une idée contraire aux principes de la foi catholique était réputé *hérétique*, et, s'il ne se rétractait pas, on le faisait monter sur le bûcher ou on le condamnait à la prison perpétuelle. — Quand tout un

1. Lavissee (Ernest), né en 1842, était professeur au lycée Henri IV, quand, en 1875, il soutint pour le doctorat ès lettres deux thèses qui lui assurèrent une place distinguée parmi nos historiens. Toutefois, ce qui rendit bientôt son nom populaire par toute la France, ce fut moins ses travaux d'érudition que les excellents précis d'histoire qu'il écrivit pour les écoles primaires. M. Lavissee fut, en effet, un puissant éducateur; il s'occupait à la fois des petits et des grands. — Maître de conférences à l'Ecole normale supérieure, puis professeur d'histoire moderne à la Sorbonne, il sut communiquer à ses auditeurs quelque chose de son ardent patriotisme. S'il s'est cantonné dans l'histoire de la Prusse, c'est qu'il pensa que ce serait une salutaire éducation pour de jeunes Français, que de leur apprendre ce qui, dès les origines, avait fait la force et le succès des ennemis de leur patrie. Grâce aux profondes sympathies qu'il a su inspirer, il a pu grouper autour de lui le monde qui étudie et, plus que tout autre, aider à la fondation de la grande Association des Etudiants.

M. Lavissee est membre de l'Académie française. Les ouvrages qui lui en ont fait ouvrir les portes sont : *Etudes sur l'histoire de Prusse*; *Essais sur l'Allemagne impériale*; *la Jeunesse du grand Frédéric*; *le grand Frédéric avant l'avènement*; *Vue générale de l'histoire politique de l'Europe*. Il dirige en ce moment, avec M. Rambaud, la publication d'une *Histoire générale depuis le quatrième siècle jusqu'à nos jours*.

peuple devenait hérétique, le pape faisait prêcher contre lui une croisade comme contre les infidèles, et l'extermination avait lieu en masse. Tel fut le sort des malheureuses populations du midi de la France, que les hommes du Nord désignaient sous le nom général d'*Albigeois*.

Les cathares. — On connaît assez mal la doctrine des Albigeois. On sait cependant qu'elle se rattachait à la doctrine antique des Manichéens et qu'elle admettait l'existence de deux principes, un *dieu bon* et un *dieu mauvais*. Le dieu bon n'avait créé que des êtres spirituels et purs ; mais le dieu mauvais avait créé la matière, foyer de tout le mal. S'étant introduit dans le domaine du dieu bon, il avait séduit les âmes, immatérielles de leur nature, les avait attirées sur la terre, et, pour les y attacher, les avait enveloppées de corps. Pour punir les âmes de leur faiblesse, le dieu bon avait cédé au dieu du mal ; il avait consenti à ce qu'elles restassent un long temps sur la terre ; elles devaient toutefois retourner au ciel, mais après une longue période d'épuration et une longue suite de métempsycoses. C'était pour abrégé cette période que le dieu bon avait envoyé sur la terre son fils Jésus, vêtu d'un corps qui n'avait de matériel que la forme.

Il y avait un autre système de dualisme qui avait reçu de ses apôtres la forme suivante : Dieu avait deux fils : Satanaël et Jésus. Satanaël, investi du pouvoir créateur, avait, dans l'espoir de détrôner son père, entraîné les mauvais esprits à la révolte. Chassé du ciel, il était venu sur la terre, et, jaloux du bonheur de nos pères, y avait importé le péché. L'espèce humaine eût été perdue à jamais, si Dieu n'avait envoyé son fils Jésus prendre le gouvernement de la terre. Satanaël, déchu et humilié, avait conservé néanmoins le pouvoir de nuire.

De ces deux systèmes il résultait que la création des choses saintes, immatérielles et invisibles devait être attribuée au bon principe ; que celle des choses impures, visibles et matérielles au mauvais. En conséquence la chair devait être maudite et anathématisée. L'homme devait la maltraiter le plus possible pour châtier en elle le mauvais principe.

Ce n'était pas précisément le moyen de faire des prosélytes, car la plupart des Albigeois tenaient assurément plus à leur corps qu'à leur âme ; mais la religion cathare, — c'est ainsi qu'on nommait la doctrine albigeoise, — y avait pourvu. De même qu'il y avait deux principes, il y avait deux catégories de fidèles : les *parfaits* et les *croiyants*. Les premiers menaient une

vie austère et rigoureuse. Ils s'acharnaient après leur malheureux corps, comme après l'œuvre du mauvais principe. Les autres continuaient de vivre comme ils avaient toujours vécu. Il leur suffisait de croire qu'ils pouvaient être sauvés par le mérite des parfaits. Ceux-ci leur communiquaient leur propre pureté au moyen d'un baptême d'esprit qu'on appelait le *consolamentum* et qui s'administrait par l'imposition des mains sur la tête. Les cathares avaient leurs évêques et leurs archevêques comme les chrétiens orthodoxes.

Les Vaudois. — Il était encore, dans le Midi, d'autres hérétiques que la cour de Rome redoutait peut-être plus encore que les Cathares; c'étaient les *Vaudois*, dont les doctrines présentaient beaucoup d'analogie avec le protestantisme. Le dominicain, Etienne de Bourbon, qui avait connu les premiers Vaudois, nous fournit d'intéressants détails sur les origines de cette secte.

« Les Vaudois, dit-il, tirent leur nom du premier auteur de cette hérésie, qui se nommait Pierre de Valdo. On les appelle aussi les *pauvres de Lyon*, parce que c'est à Lyon qu'ils ont commencé à faire profession de pauvreté. Ils se donnent le nom de pauvres d'esprit, parce que le Seigneur a dit : « Heureux les » pauvres d'esprit ! » En vérité, ils sont pauvres en fait d'esprit, pauvres de dons spirituels et pauvres du Saint-Esprit. Je vais dire ce que je sais sur l'origine de cette secte, d'après ce que j'ai entendu dire à des personnes qui avaient connu les premiers Vaudois et à un prêtre de Lyon, qui était l'ami de nos frères et s'appelait Bernard Ydros. Ce prêtre, quand il était jeune, faisait le métier d'écrivain. Moyennant finance, il écrivit en langue vulgaire, pour ledit Valdo, les premiers livres de la Bible. Un grammairien, nommé Etienne de Ansa, traduisait et dictait; Ydros n'avait plus qu'à écrire. Ce Valdo était un riche bourgeois de Lyon qui aimait à entendre l'Évangile. Comme il désirait comprendre ce qui y était dit et qu'il n'était pas assez lettré pour en saisir le sens, il fit, avec les deux prêtres en question, le marché suivant : l'un traduirait et dicterait, l'autre écrirait sous la dictée. Ils purent ainsi lui fournir de nombreux livres de la Bible et un important recueil des maximes des saints. A force de les lire, Valdo les sut bientôt par cœur. Il se proposa alors de faire revivre la perfection évangélique, telle que les apôtres l'avaient pratiquée. Ayant vendu tout son bien, il jeta son argent aux pauvres, et, usurpant les fonctions des apôtres,

il s'en allait, par les places et par les rues, prêcher l'évangile et réciter ce qu'il avait appris par cœur. Il se fit ainsi de nombreux disciples parmi les hommes et parmi les femmes. Tout illettrés qu'ils étaient, ceux-ci se répandaient dans les campagnes, entraient dans les maisons et, prêchant sur les places et jusque dans les églises, engageaient ceux qui les écoutaient à suivre leur exemple.

» Comme ils répandaient tout autour d'eux l'erreur et le scandale, ils furent cités à comparaître devant Jean-aux-Blanches-Mains, archevêque de Lyon, qui leur fit défense d'enseigner et de prêcher les Saintes Ecritures. Mais ceux-ci eurent recours à la parole de l'Apôtre. Leur chef répondit comme saint Pierre répondit aux princes des prêtres : « *Il faut obéir à Dieu plutôt qu'aux hommes* ; car c'est lui qui a dit aux apôtres : *Prêchez l'évangile à toute créature* »... Valdo et ses compagnons tombèrent donc de la présomption et de l'usurpation des fonctions apostoliques dans la désobéissance, et de la désobéissance dans la rébellion ; ce qui leur valut une sentence d'excommunication... » (*Anecdotes historiques* d'Etienne de Bourbon.)

Progrès de l'hérésie. Prédication de la croisade.

— « Rendues plus accessibles aux intelligences, les Ecritures étaient lues et commentées dans des assemblées auxquelles les femmes assistaient. Se croyant seuls les fidèles interprètes de la parole de Jésus-Christ, les hérétiques ne se bornaient plus, comme par le passé, à repousser un clergé qu'ils prétendaient s'être détourné par sa vie profane et ses dérèglements des voies de la vérité. Remontant à l'origine de ses abus, ils disaient que la mort s'était introduite dans l'Eglise depuis que, par la donation de Constantin, le successeur de l'Apôtre avait été investi de la puissance temporelle ; ne craignaient pas de qualifier d'antéchrist, le pape Sylvestre qui avait accepté ce funeste présent, et ajoutaient que, les effets de cette puissance ayant corrompu jusqu'aux doctrines, on était arrivé à enseigner et à croire, dans l'Eglise romaine, le contraire de ce qu'avaient cru et enseigné ses fondateurs.

» Ce n'étaient pas seulement des laïques, — bourgeois, nobles et princes, — qui adhéraient à ces nouveautés. Innocent III constatait que des ecclésiastiques tombaient dans ces erreurs et les favorisaient. A mesure que s'était accru le nombre des adeptes, la secte s'était organisée... Ils entretenaient des

rapports avec les hérétiques d'autres dénominations qui, différant d'eux par la doctrine, étaient comme eux opposés à l'Eglise romaine. Cette austérité de mœurs, ce goût des choses divines, cette interprétation libre des Ecritures, ces communautés hiérarchiquement instituées et en relation les unes avec les autres, enfin le nombre considérable et toujours croissant des adeptes, indiquaient un mouvement des esprits auquel convenait mal le nom d'hérésie. C'était comme une Eglise nouvelle qui s'élevait en face de l'Eglise orthodoxe et menaçait d'absorber la vitalité religieuse de la catholicité.

» La gravité du péril n'avait pas échappé à la sagacité d'Innocent III, et le sentiment qu'il en avait, expliquait les mesures qu'il avait adoptées, lorsque, trois ans auparavant, il avait envoyé, dans le midi de la France, l'abbé de Citeaux, Arnaud, et deux moines de cet ordre, munis de pouvoirs illimités. Elles n'avaient pas eu plus de résultat que celles qu'il avait prises au début de son pontificat. Le roi de France, Philippe-Auguste, dont il avait requis l'intervention, n'avait pas répondu à son appel. Les seigneurs de ces provinces, favorables pour la plupart à l'hérésie, et en particulier Raymond VI, comte de Toulouse, le plus puissant d'entre eux, n'avaient pas non plus apporté, aux représentants du Saint-Siège, l'appui qu'il avait exigé. De leur côté, les évêques, offensés dans leur juridiction par l'étendue des pouvoirs conférés à ces religieux, avaient plusieurs fois refusé leur concours. Les légats, découragés, ne trouvant de soutien, comme leurs prédécesseurs, ni parmi les seigneurs, ni parmi les évêques, avaient demandé au pape de les décharger de leur mission. Mais Innocent III leur avait ordonné de persister : « Si opiniâtres, si incorrigibles que puissent vous » paraître les peuples vers lesquels vous avez été envoyés, leur » avait-il dit, vous ne devez pas délaisser votre ministère. A » l'énergie, unissez la patience, et ayez confiance dans le Sei- » gneur, qui saura féconder vos efforts et récompenser votre » zèle. »

» Venus pour châtier les hérétiques, les légats s'étaient vus réduits à essayer, auprès d'eux, des moyens de la prédication, et l'abbé de Citeaux avait appelé, pour l'aider dans cette œuvre, douze abbés et un certain nombre de frères de divers couvents du même ordre. Mais l'appareil inconsideré avec lequel ces religieux s'étaient présentés aux populations avait nui à leurs desseins. Quand on avait vu arriver ces abbés, tous richement vêtus,

à cheval, et suivis d'une nombreuse escorte : « Regardez, » s'était-on écrié, regardez ces cavaliers superbes; ils veulent nous entretenir de leur maître Jésus-Christ qui est allé à pied; ces abbés riches et comblés de dignités prétendent nous parler du Seigneur qui a été humble et pauvre¹ ! » Ils avaient compris la leçon que contenaient ces critiques, et, renvoyant leurs chevaux et leurs serviteurs, ils s'étaient mis à parcourir le pays nu-pieds, allant de lieu en lieu prêcher les hérétiques. Pour être mieux écoutée, leur parole n'avait pas été plus efficace. En vain Innocent, dans une lettre des plus véhémentes, écrite au comte de Toulouse, confirma-t-il une sentence d'excommunication lancée contre lui. Voyant que ni la douceur ni les menaces ne produisaient d'effet, il se décida, et cette fois sans retour, à employer la force. Au mois de novembre, il réitéra à Philippe-Auguste l'appel qu'il lui avait déjà adressé. Avec une lettre circulaire, destinée à tous les comtes, barons et fidèles du royaume, des lettres particulières furent envoyées à tous les principaux seigneurs de France. Ces lettres n'avaient pas cessé de faire quelque impression sur les esprits, quand Innocent fut informé que le 15 janvier 1208, Pierre de Castelnau, après avoir une seconde fois excommunié le comte de Toulouse, avait été tué par deux hommes de guerre au service de ce prince.

» Cette nouvelle porta au comble la colère du pontife, qui voyait la majesté du Saint-Siège violée. Croyant le comte de Toulouse coupable de ce meurtre, il le frappa d'anathème, délia de leurs serments tous ceux qui lui avaient juré alliance ou fidélité et enjoignit aux prélats de son diocèse de prêcher la croisade contre lui et ses sujets. Dans une seconde lettre à Philippe-Auguste, il le conjura, au nom de Jésus, « de faire peser sur le » comte, tout le poids de sa royale puissance », de le chasser de ses villes, d'en exterminer les habitants et de les remplacer par des catholiques. Une encyclique, rédigée dans des termes analogues, fut envoyée « aux barons et aux peuples » de France... L'abbé de Cîteaux, Arnould, et les religieux de son ordre, furent chargés de parcourir la France du nord et de prêcher la guerre sainte. Quiconque avait pris l'engagement de

1. En général, les méridionaux étaient fort peu respectueux pour le clergé catholique. Les prêtres n'osaient laisser voir leur tonsure dans les rues. Quand saint Bernard prêcha à Carcassonne, le peuple couvrit sa voix en criant et en frappant aux portes de l'église. Quand saint Dominique parut, on lui attachait des bouillons de paille dans le dos.

combattre les Sarrasins fut autorisé à s'acquitter de son vœu en s'armant contre les hérétiques. Avec les indulgences les plus larges, on promit aux croisés la possession des terres qui seraient conquises sur les ennemis de la foi. On ne s'adressa pas seulement à la piété des uns, au fanatisme des autres. L'ambition, la cupidité, la haine jalouse des races pauvres du Nord, contre les riches populations du Midi, toutes les passions irritantes furent soulevées. « Le travail sera peu pénible, disaient les prédicateurs ; l'absence sera de courte durée, la distance n'est pas grande, et néanmoins, il y aura d'abondantes récompenses. » (Félix ROCQUAIN, *la Cour de Rome et l'esprit de réforme*, t. I, p. 384-385 ; Paris, 1893, Thorin et fils.)

Scènes de la croisade contre les Albigeois.

Une foule de barons du nord de la France, auxquels se joignirent en grand nombre des évêques, des abbés des mêmes contrées, avec des seigneurs de l'Allemagne et de la Frise, prirent la croix : tout le Nord, en un mot, s'arma pour se précipiter sur le Midi. Ce fut le premier exemple d'une croisade entreprise contre des chrétiens, exemple funeste qu'Innocent légua à ses successeurs, et dont ils devaient un jour se prévaloir dans des causes étrangères à la religion. Pour distinguer cette croisade de celles de la Terre Sainte, on porta l'emblème sur la poitrine au lieu de le porter sur l'épaule.

L'armée des croisés. — « L'ost fut merveilleuse, vrai comme je crois ! vingt mille chevaliers armés de toutes pièces et plus de deux cent mille vilains et paysans. Cela sans compter le clergé et les bourgeois. Toute la gent d'Auvergne, de Bourgogne, de France, de Limousin, y est venue ; il y en a du monde entier : Allemands, Tiois, Poitevins, Gascons, Rouergats, Saintongeais. Oncques Dieu ne fit clerc, qui, si grand peine qu'il y mit, pût les mettre tous par écrit en deux mois ni en trois... Bannières hautes, ils marchaient serrés... Une autre armée de croisés vint devers l'Agénois, mais non pas si nombreuse que celle des Français : ils étaient partis de leur terre un mois plus tôt. Là est le comte Gui, le vicomte de Turenne, l'évêque de Limoges et celui de Bazas, et le bon archevêque de Bordeaux, l'évêque de Cahors et celui d'Agde, Bertrand de Cardaillac avec celui de Gourdon, B. de Castelnau avec tout le Quercy. Ils prennent Puy-de-la-Roque, ils détruisirent Gontaud et ravagèrent Tonneins... En cette ost on condamna au bûcher maint hérétique, et on fit

jeter dans le feu mainte belle hérétique, car ils ne voulaient pas se convertir, malgré qu'on les en priât... »

Sac de Béziers. — « Les barons de France et ceux du côté de Paris, les clercs et les laïcs, les princes et les marquis, les uns et les autres sont convenus entre eux qu'en toute ville où l'ost se présenterait et qui ne voudrait pas se rendre avant d'être prise, ils passeraient les habitants au fil de l'épée et les tueraient : ensuite ils ne trouveraient personne qui tint contre eux pour la peur qu'on aurait et à cause de ce qu'on aurait vu... Voilà pourquoi les habitants furent à Béziers détruits et mis à mal. Tous les croisés les occirent : ils ne peuvent leur faire pis. Ils massacraient tous ceux qui s'étaient réfugiés dans le moûtier. Rien ne put les sauver, ni croix, ni autels, ni crucifix ; et ces fous ribauds¹, mendiants, massacraient les clercs et femmes et enfants, tellement que je ne crois pas qu'un seul en soit échappé. Dieu reçoive les âmes, s'il lui plaît, en paradis ! car je ne pense pas que jamais, depuis le temps des Sarrasins, si sauvage massacre ait été résolu ni accompli. Les goujats se sont installés dans les maisons qu'ils ont prises, qu'ils trouvent toutes garnies et bourrées de richesses. Mais les chevaliers, quand ils le virent, peu s'en faut qu'ils n'enragent ; ils les jettent dehors à coups de triques comme des mâtins.

» Les ribauds et leur roi avaient pensé jouir de l'avoir qu'ils avaient pris et être riches à tout jamais. Quand on le leur eut enlevé, ces misérables truands punais s'écrient tous d'une voix : « Au feu, au feu ! » Alors ils apportent des torches. La cité s'enflamme, la ville tout entière brûle en long, en travers... »

Prise du château de Minerve. — « Le château de Minerve n'est point assis en plaine, mais que la Foi me vienne en aide ! il est sur une haute montagne : il n'y a pas de plus fort château jusqu'aux portes d'Espagne... Là, Guillem de Minerve s'était placé avec toute sa compagnie ; mais nos Français les en arrachent par force, avant que vienne la grêle, et y brûlent maint hérétique félon de mauvaise engeance, et nombre de folles hérétiques qui braillent dans le feu. On ne leur laissa vaillant une châtaigne. Puis on jeta les corps et on les enfouit dans la boue de peur que ces ordures infectassent notre gent étrangère². »

1. C'étaient les vagabonds et les valets qui accompagnaient l'armée, leur chef s'appelait le Roi des Ribauds.

2. Le plus triste à dire, c'est que la place s'était rendue aux croisés par capitulation ; mais ceux-ci se faisaient une gloire de tromper les hérétiques, en rappe-

Les massacres de Lavour. — « Lavour était une ville si forte que jamais en aucun royaume personne du monde ne vit plus forte en plaine ni qui fût munie de meilleurs remparts. Au dedans il y avait beaucoup de chevaliers qui sont bien armés : Aimerigat y fut, le frère de dame Giraude, qui était dame de la ville. Il n'y avait pas plus riche chevalier dans le Toulousain, ni plus large dépensier, ni de plus grande naissance...

» Les croisés firent avancer la chatte¹ au fond du fossé, jetèrent les matériaux pour le combler, et ont tellement creusé que ceux de l'intérieur se rendirent étant pris et forcés. Là fut fait si grand massacre que jusqu'à la fin du monde je crois qu'il en sera parlé. Seigneur, les hérétiques devraient bien par suite de cela s'amender, car je l'ai vu et ouï, et ils ont eu trop à souffrir pour n'avoir pas fait ce qu'ordonnent les clerks et les croisés ; à la fin ils le feront, lorsqu'ils seront dépouillés, ainsi que firent ceux-ci, et ils n'auront point gré de Dieu en ce monde.

» On brûla bien quatre cents hérétiques du puant lignage, en un feu, dans un pré, et cela fit grande clarté. Là fut pendu Aimerigat, et jamais en la chrétienté si haut baron ne fut, je crois, pendu avec tant de chevaliers à ses côtés ; car, de chevaliers seulement, on en pendit quatre-vingts, comme on fait les larsons, et on les mit aux fourches, l'un ici, l'autre là.

» Dame Giraude fut prise, qui crie et pleure et braille ; ils la jetèrent dans un puits, bien le sais-je ; ils la chargèrent de pierres : c'était horrible². Ce fut deuil et péché, car jamais homme du monde, sachez-le véritablement, ne l'aurait quittée sans qu'elle l'eût fait manger. Quant aux autres dames, un Français courtois et aimable les fit toutes échapper, en homme pieux et loyal. Ils prirent en la ville maint destrier clair et bai, et forces riches armures de fer, force blé et force vin, force drap, dont ils sont joyeux, et force riches vêtements... »

lant ces mots de l'apôtre : « *Comme je suis un homme artificieux, je vous ai pris par ruse.* »

1. Machine de guerre qu'on employait à saper et à déraciner les murailles.

2. Nous avons songé un moment à supprimer ces scènes de carnage ; mais pourquoi, nous a-t-on dit, ne pas faire connaître aux jeunes gens le moyen âge sous ses plus affreux côtés comme sous les plus beaux ? Ils apprendront ainsi à mieux apprécier le temps où ils vivent ; ils n'en saisiront que mieux le prix de la tolérance ; ils se réjouiront de vivre dans un âge aussi clément, d'où la cruauté est bannie et dans lequel le châtement, même mérité, n'est infligé qu'à regret et par sentiment du devoir. Pénétrés de notre esprit de tolérance, ils excuseront nos pères d'avoir été de leur temps ; car c'est une intolérance d'une autre espèce que de juger le moyen âge, non avec ses traditions et ses idées, mais exclusivement avec les nôtres.

Bien du sang devait couler encore. En 1215, le chef de la croisade, Simon de Montfort, se fait attribuer, par le concile de Latran, les dépouilles des vaincus ; mais la vieille nationalité languedocienne, qu'on croyait avoir anéantie avec l'hérésie, affirme prouver sa vitalité par des succès inespérés sur la croisade jusqu'alors triomphante. En 1218, Simon est tué au siège de Toulouse.

Mort de Simon de Montfort. — « ... Il y avait dans la ville de Toulouse une pierre que fit un charpentier : la pierre est lancée du haut de Saint-Sernin, et c'étaient des dames, des femmes mariées, des jeunes filles qui servaient l'engin. Et la pierre vint tout droit où il fallait, et frappa si juste le comte sur le heaume d'acier qu'elle lui mit en morceaux les yeux, la cervelle, les dents, le front, la mâchoire ; et le comte tomba à terre mort, sanglant et noir. Gancelin et Rainier accourent au galop, et vite, en hommes prudents, le couvrent d'une chape bleue et l'épouvante se répand. Là vous auriez entendu gémir tant de barons chevaliers qui pleurent sous le heaume et disent des paroles amères ! A haute voix, ils s'écrient : « Dieu, tu n'es pas » droiturier, puisque tu souffres la mort du comte et notre perte : » le comte, qui était juste et soutenait la bonne cause, est » mort d'un coup de pierre comme un mécréant. »

» Ils portent alors le comte aux clerks lisants, et le cardinal, l'abbé, l'évêque Folquet, le reçurent dolents avec croix et enensoirs.

» Cependant, à Toulouse, telle est l'allégresse que par toute la ville on court aux moutiers, on allume les cierges sur les chandeliers, on pousse des cris de joie, car Dieu est miséricordieux... Les cors, les trompes, les carillons, les volées, les sonneries des cloches, les tambours, les timbres, les menus clairons, font retentir la ville et le sol pavé. Alors, par toutes les routes, on lève le siège qui était outre l'eau et occupait la grève, et les hommes de la ville firent de nombreux prisonniers...

» ... Cependant, d'un commun accord, les assiégeants reviennent à la charge... Ceux de la ville sont tellement déterminés que la lutte les passionne et redouble leur hardiesse ; pas un ne bouge, mais ils tiennent bon, observant et attendant de pied ferme les lignes qui accourent vers eux... Là, où on se rencontra, il y eut carnage : Français et Toulousains se frappent et se combattent si fièrement qu'ils tranchent et taillent dans la chair et dans les armures. Il y a tels amas de pieds, de jambes, de bras ; sur le sol il y a tant de sang et de cervelles, que les chemins et l'esplanade sont rouges et sanglants. Si féroce est la lutte que, les

deux partis subissant des pertes, on se heurte avec les armes, on se prend avec les dents. Tant de la part des assiégés que de celle des assaillants, il n'y a ni corps ni membre qui ne souffre. Pourtant ceux de la ville ayant le dessus, le fer à la main, mènent battant leurs adversaires par toutes les voies... La lutte et le carnage durèrent jusqu'à la nuit obscure, qui sépara les combattants affaiblis.»

Les croisés battirent en retraite. Ils ne tardèrent pas à être rejoints par Louis de France, qui amenait avec lui une innombrable chevalerie; mais ce prince ne montra guère que de la cruauté et de l'incapacité. A la prise de Marmande, il fit tout ce qu'il fallait pour faire prendre en horreur l'autorité royale dans le Midi.

Prise de Marmande (1219). — « ... Des deux parts on échangea tant de coups d'épées, de lances, de lames tranchantes, que beaucoup, assiégeants et assiégés, et aussi beaucoup de chevaux restèrent sur place. Leur ténacité a été telle qu'ils se sont battus la nuit comme le jour... Mais bientôt après vint le moment où les assiégés se trouvèrent mal de leur courage et de leur audace : le fils du roi de France s'est montré à eux, ayant à sa suite vingt-cinq mille écus, tous splendides chevaliers montés sur des chevaux crenus. Dix mille étaient revêtus, eux et leurs montures, de fer et d'acier étincelant. Quant aux gens de pied, on n'en saurait faire le compte... Quand ceux de la ville eurent reconnu le fils du roi, ce n'est pas merveille s'ils furent éperdus. Chacun se dit en son cœur qu'il eût mieux aimé n'être pas né. A la première attaque, les croisés leur ont enlevé les fossés et les lices, brisé et enfoncé ponts et barrières. Après ce combat, on entra en pourparlers, et ceux de la ville se tinrent pour sauvés, car, d'après une convention arrêtée, le comte Centule et les siens se sont rendus au roi.

» Dans le pavillon royal, resplendissant d'or battu, les prélats se sont assemblés avec le fils du roi, et les barons de France s'assirent devant lui. Le prince s'est accoudé sur un coussin de soie, et a plié son gant droit cousu d'or... L'évêque de Saintes, homme intelligent, prend la parole au milieu de l'attention générale : « Puissant roi, voici que vous arrivent joie et honneur. Du royaume de France, vous êtes sorti pour protéger l'Eglise et sa dignité. Et puisque vous gouvernez et conduisez sainte Eglise, l'Eglise vous mande de livrer au comte Amaury de Montfort le comte Centule qui s'est rendu à vous, pour

» qu'il le brûle ou le pend. Votre devoir est de l'aider, » comme aussi de lui livrer la ville et ses habitants, hérétiques » notoires, sur qui le glaive et la mort se sont appesantis. » Le comte de Saint-Pol s'irrita, et dit : « Par Dieu, sire évêque, on » ne suivra pas votre avis. Confondu soit le roi, s'il livre le » comte ! La noblesse de France en serait à tout jamais » honnie. » Le comte de Bretagne dit : « Puisqu'il a été reçu » à merci, la couronne de France sera déshonorée, si le comte » est livré. — Sire », dit l'évêque de Béziers, « le roi de France » sera couvert, si on l'attaque, en disant que la Sainte Eglise » l'a exigé. — Barons, » dit le roi, « puisque c'est l'Eglise » qui m'amène ici, son droit ne sera pas disputé. Et puisque le » comte s'est brouillé avec l'Eglise, que l'Eglise en fasse à sa » volonté avec les prisonniers. » Mais l'archevêque d'Auch lui a répondu sur-le-champ : « Par Dieu ! beau sire roi, si le droit » est respecté, ni le comte, ni sa suite ne seront pas mis à mort, » car il n'est pas hérétique, ni faux, ni mécréant ; loin de là, » il a suivi la croisade et maintenu ses droits. Bien qu'il » se soit mal comporté naguère envers l'Eglise, c'est le devoir » de l'Eglise de recevoir les pécheurs abattus, afin que leur » âme ne tombe pas en perdition. Voici que Foucaut est en » prison à Toulouse : si le comte est mis à mort, Foucaut sera » pendu. — Sire archevêque, » dit Guillaume des Roches, « votre avis sera suivi : le comte sera épargné et échangé avec » Foucaut. »

» Ainsi, fut épargné le comte avec quatre autres barons, et aussitôt le cri et le tumulte s'élèvent. On court à la ville avec les armes tranchantes, et alors commence le massacre et l'effroyable boucherie. Les barons, les dames, les petits enfants, les hommes, les femmes, dépouillés et nus, sont passés au fil de l'épée. Les chairs, le sang, les cervelles, les troncs, les membres, les corps ouverts et pourfendus, les foies, les courées, mis en morceaux, brisés, gisent sur les places, comme s'il en avait plu. Du sang répandu, le sol, la rive sont rougis. Il ne reste homme ni femme jeune ou vieux : aucune créature n'échappe, à moins de s'être tenue cachée. La ville est détruite, le feu l'embrase... » (*La chanson de la Croisade contre les Albigeois*¹, traduction Paul MEYER, édition de la Société de l'histoire de France.)

1. Cet important poème historique raconte l'histoire de la croisade de 1208 à 1219. Il se compose, pour ainsi dire, de deux poèmes distincts et incomplets mis

L'Inquisition.

En 1229, le traité de Meaux mit fin à cette guerre terrible. La royauté se fit la part du lion dans le règlement des affaires languedociennes : elle se fit céder tout le bas Languedoc, en attendant le reste. L'Eglise demanda, pour sa part, qu'on lui abandonnât les hérétiques. Le malheureux comte de Toulouse, Raymond VII, souscrivit à tout.

« Il promet d'être fidèle à l'Eglise jusqu'à sa mort ; de combattre les hérétiques, leurs croyants, fauteurs et recéleurs dans les terres que lui et les siens possédaient, sans épargner ses proches, ses parents, ses vassaux, ses amis ; de purger entièrement le pays d'hérésie et d'aider à purger celui qui appartiendrait au roi ; — de faire une prompte justice des hérétiques manifestes, et de les faire rechercher exactement, ainsi que leurs fauteurs, par ses baillis ; et, pour faciliter cette recherche, de payer pendant deux ans deux marcs d'argent, et dans la suite un marc, à chacun de ceux qui prendraient un hérétique condamné comme coupable par l'évêque diocésain, ou par ceux qui avaient pouvoir de le juger ; et quant à ceux qui n'étaient pas hérétiques manifestes, ou leurs fauteurs, de suivre les ordres de l'Eglise et du légat ; — de protéger les églises et les ecclésiastiques ; de les maintenir dans leurs droits, immunités et privilèges ; de garder et faire garder les sentences d'excommunication ; d'éviter les excommuniés ; de contraindre ceux qui demeureraient un an excommuniés de rentrer dans l'Eglise par la confiscation de leurs biens, jusqu'à ce qu'ils eussent fait une satisfaction convenable ; d'exclure ceux qui étaient notés d'hérésie des charges publiques ; etc. » (Dom VAISSETTE, *Histoire générale du Languedoc*, 1737, t. III, p. 370.)

bout à bout, composés par deux auteurs qui, bien loin de s'être entendus en vue d'une œuvre commune, diffèrent essentiellement par les tendances, le style et la langue. De ces deux auteurs, le premier seul s'est fait connaître. Il s'appelait Guillem et était de Tudèle en Navarre ; il était à la fois clerc et jongleur. Ce fut probablement en récompense de ses compositions littéraires qu'il fut fait chanoine de Saint-Antonin. G. de Tudèle se montre, dans son poème, favorable à la croisade : il n'a que des éloges pour Simon de Montfort, Folquet et les autres croisés ; mais ce n'est pas un fanatique. En général, il a de la pitié pour les hérétiques et plus d'une fois il blâme les atrocités des croisés. Comme historien, c'est un chroniqueur honnête ; comme poète, c'est un simple versificateur et des plus médiocres. Son poème semble s'arrêter vers l'année 1213. — L'auteur du second poème est inconnu ; mais c'est un poète plein de verve et de couleur, un brillant troubadour, un habile metteur en scène. Au point de vue historique, son poème a une grande valeur ; car le plus souvent on sent qu'il ne parle que de choses vues. En général, il est défavorable et même profondément hostile à la croisade.

Abandonnés de tous, les Cathares parvinrent tout d'abord à se cacher sous les dehors de l'orthodoxie, quitte à se dédommager en secret des hommages involontaires qu'ils étaient forcés de rendre à l'Esprit du Mal.

Pour empêcher les loups de se mêler aux brebis, le concile de Toulouse (1229) chargea dans chaque paroisse le curé et deux ou trois laïques sûrs, de rechercher les hérétiques. En 1233, Grégoire IX confia cette mission aux Dominicains et organisa le Saint-Office. Une législation spéciale fut élaborée pour poursuivre le crime d'hérésie. D'après les décrets pontificaux, tous les pouvoirs judiciaires étaient réunis dans les mains de l'inquisiteur, il était à la fois instructeur du procès, ministère public et juge suprême. Autour du tribunal gravitaient des notaires qui cumulaient les fonctions d'assesseur, de greffier, d'huissier et qui partageaient avec les inquisiteurs le privilège de ne pouvoir être excommuniés que par le pape. Puis venaient des sergents, des messagers, des jurés, chargés des citations et des arrestations, enfin des geôliers, dont la situation était fort lucrative. Tous ces affiliés au Saint-Office étaient placés sous la protection du pape, et par conséquent inviolables pour l'autorité laïque.

Les inquisiteurs avaient à leur service, pour les aider dans l'accomplissement de leur œuvre, toutes les autorités civiles et religieuses. Les seigneurs, les magistrats des villes et, en général, tous les officiers étaient tenus de jurer qu'ils prêteraient leur concours à l'extirpation de l'hérésie. Ceux qui s'y refusaient étaient considérés comme *fauteurs d'hérésie* et à ce titre frappés d'excommunication.

La procédure criminelle de l'Inquisition était atroce. Pour obtenir l'aveu d'un accusé, elle employait tout d'abord ce qu'elle considérait comme des moyens doux : la détention préventive, les culs de basse-fosse, le jeûne. *Escam!* de la nourriture! a-t-on trouvé écrit par un prisonnier sur une muraille de la cour de l'Inquisition à Carcassonne. Puis, si ces moyens restaient infructueux, on avait recours à la torture par le fer, par le feu ou par l'eau.

Les jugements étaient rendus avec le plus grand appareil dans des séances dites *sermons généraux* et qui groupaient le plus grand nombre possible de condamnés. On dressait le plus souvent, sur la place publique, un grand échafaud où juges et assesseurs prenaient séance; les pénitents étaient placés de

manière à être bien vus du public. Tout était combiné pour que l'exemple fût efficace.

Les peines appliquées aux hérétiques étaient la mort, la prison presque toujours perpétuelle, les croix d'infamie, les pèlerinages, les visites aux églises et les peines pécuniaires.

La mort était appliquée aux endurcis, impénitents ou relaps. L'Eglise abandonnait le condamné au bras séculier, en recommandant de lui épargner la mutilation et la mort. « C'était, dit M. Tanon¹, dans les sentences de condamnation, une formule invariable. Mais le juge séculier savait bien qu'il se devait garder d'obéir à cette prière. Celui qui aurait été assez simple pour la prendre à la lettre et pour faire au condamné la grâce de la vie, aurait encouru l'excommunication et se serait exposé aux peines réservées aux auteurs de l'hérésie. »

La prison était appliquée aux hérétiques repentants. Elle était désignée sous le nom de *mur*, *mure*, *meure*, et les prisonniers, sous celui d'*emmurés* ou *emmeurés*. Il y avait plusieurs espèces de *murs* : le *mur large* ou prison ordinaire, le *mur étroit*, peine subie dans une basse-fosse avec les fers; et le *mur très étroit*, hypocrite condamnation à mort².

L'Inquisition abusa de la peine de l'*emmurement*. « On construisit tant de prisons, dit un contemporain, que les Pyrénées n'eurent plus assez de pierres pour bâtir toutes celles qu'on projeta. » En voyant partout se multiplier les bûchers et les incarcérations, les Cathares n'en furent que plus convaincus dans leur opinion, que l'Eglise romaine était vraiment l'œuvre du diable.

Traqués dans les villes et les villages, ils menèrent dans les bois la vie de *faidits* ou proscrits. Peu à peu ils se groupèrent et formèrent trois grands centres de catharisme : à Penne, sur l'Aveyron; aux sources de l'Arnette, dans la Montagne Noire; à Montségur sur le Thabord.

Ayant appris que les inquisiteurs battaient les environs de Montségur, Raymond d'Alfar s'en alla les surprendre à Avignonnet. Treize furent assommés au saut du lit (1242).

Pendant deux années entières, Montségur, qui était un véri-

1. *Histoire des tribunaux de l'Inquisition en France*, 1893.

2. Dans le château de Foix où l'Inquisition siégea longtemps, on a trouvé des oubliettes et des *in pace* jonchés d'ossements et, entre autres effroyables choses, un grand squelette attaché par le cou, les bras et les pieds à des anneaux scellés dans la muraille.

table nid d'aigle, brava la colère impuissante du Saint-Office. Toutefois, sentant l'impossibilité d'y résister plus longtemps, Roger de Belissen, qui commandait la place, fit transporter secrètement le trésor de l'Eglise cathare dans la grotte de Lombrives, près de Tarascon sur Ariège. Il espérait sans doute s'y réfugier plus tard avec ses faidits; mais des bandes de montagnards, animés par le fanatisme, parvinrent à escalader de nuit les rocs inabordables qui dominaient le château. Il fallut bien se rendre.

Les Cathares, leur patriarche en tête, marchèrent au bûcher au nombre de deux cent cinq. Les soldats furent mis en prison perpétuelle. Ce fut le premier jour de la semaine sainte de 1244, qu'ils descendirent vivants dans la tombe qu'ils ne devaient plus quitter.

Tel fut le dernier épisode de la guerre des Albigeois, après trente-cinq ans d'effroyables calamités. Les *parfaits* avaient tous péri : la foi des *croyants* n'avait pu résister à de si horribles épreuves et le nombre des manichéens diminua rapidement. En 1328, on en signalait pourtant encore dans le comté de Foix, auprès de Lombrives ou d'Ornolhac. C'était là, on s'en souvient, qu'avait été déposé le trésor des Cathares, lors du siège de Montségur, un évêque y résidait avec six cents faidits.

La grotte, où ils se rassemblaient, a une lieue de profondeur et comprend deux parties : un corridor d'un quart de lieue; une galerie supérieure deux fois plus longue et plus large, à laquelle on arrive par un escarpement de quatre-vingts pieds qu'on franchit au moyen d'échelles.

Leur retraite étant découverte, les faidits se retirèrent dans leur forteresse souterraine, et écartèrent à coups de flèches les soldats qui venaient les assaillir. Ne pouvant les forcer dans leur repaire, ceux-ci murèrent le couloir et montèrent la garde à toutes les issues de la caverne.

La grotte resta longtemps scellée. Des fouilles entreprises dans l'intérêt de la géologie ont révélé ce grand ossuaire qu'on a pris longtemps pour un amas d'ossements fossiles. Les restes humains y sont bien reconnaissables. « Les suintements de la voûte, en tombant goutte à goutte, les ont ensevelis dans une couche épaisse de stalagmites; comme si la montagne avait tissé de ses larmes, à ses enfants martyrs, un grand linceul de marbre. »

3° BIBLIOGRAPHIE

I. PRINCIPAUX RECUEILS. — 1° *Recueil des historiens des Croisades*, publié par l'Académie des Inscriptions (en cours de publication), comprend cinq parties : I. Jurisprudence des royaumes de Jérusalem et de Chypre ; II. Historiens occidentaux ; III. Historiens arméniens ; IV. Historiens grecs ; V. Historiens orientaux. 2° *Collection Guizot*, t. IX. Guibert de Nogent, *Hist. des Croisades*, t. XVI-XVIII. Guillaume de Tyr, *Hist. des Croisades*, t. XIX. Bernard le Trésorier, *Continuation de l'histoire de Guillaume*, t. XX et XXI. Albert d'Aix, *Chronique de Jérusalem*. Raimond d'Agiles, *Hist. des Francs qui ont pris Jérusalem*, t. XXII. Jacques de Vitry, *Hist. des Croisades, Lettre de la prise de Damiette*, t. XXIII. Raoul de Caen, *Faits et gestes de Tancrede*. Robert le Moine, *Hist. de la première Croisade*, t. XXIV. Foucher de Chartres, *Hist. des Croisades*. Odon de Deuil, *Hist. de la Croisade de Louis VII*, t. XIV. Pierre de Vaulx Cernay, etc., t. XV. Guillaume de Puy Laurens, etc. 3° *Collection des Chroniques nationales françaises*, par Buchon, t. III, Villehardouin, Henri de Valenciennes, Nicetas Choniates, Chronique de Philippe Mouske, t. IV ; Chronique de Romanie. Chronique de Morée. 4° Hopf, *Chroniques gréco-romanes* (parmi lesquelles celle de Robert de Clari). 5° *Société de l'Histoire de France* : Chanson de la croisade contre les Albigeois (éd. Meyer), les anecdotes d'E. de Bourbon.

II. LIVRES. — Comte Riant, *Inventaire critique des lettres historiques de la première Croisade*, 1880. — Reinaud, *Extraits des Historiens arabes relatifs aux Croisades*, 1829. — Michaud, *Hist. des Croisades* (éd. Huillard-Bréholles, 1854). — Buchon, *Histoire des Conquêtes et de l'établissement des Français dans les provinces de l'ancienne Grèce au moyen âge*, 1846. — Rey, *les Colonies franques de Syrie aux douzième et treizième siècles*, 1883. — J. Tessier, *Quatrième Croisade*, 1884. — Lavisso, *Etude sur les origines de la Monarchie prussienne*, 1875. — Hermann de Salza, *grand maître de l'Ordre teutonique*, 1875. — Ch. Schmitt, *Histoire et doctrine de la secte des Cathares*, 2 vol., 1849. — Ch. Molinier, *l'Inquisition dans le midi de la France*, 1881. — Dom Vaissette, *Histoire générale du Languedoc*. — L. Tanon, *Histoire des tribunaux de l'Inquisition en France*, 1893.

CHAPITRE XII

LES VILLES AU MOYEN AGE

1^o RÉSUMÉ HISTORIQUE

Révolte des paysans. — On sait combien le régime féodal était dur pour les serfs et les vilains. Pour le moindre méfait, l'amende, la prison et parfois même la potence. — Les malheureux s'indignèrent enfin d'être traités ainsi contre toute justice : « Pourquoi, disaient-ils, nous laisser faire » dommage? Nous sommes des hommes aussi bien que nos maîtres ; nous » avons des membres comme eux ; nous avons autant de courage qu'eux. Il » est temps de leur montrer ce que nous pouvons en faire. »

Et voici qu'en 997, les paysans de Normandie se soulevèrent en masse, réclamant le droit de vivre à leur guise et de jouir librement de ces bois et de ces eaux que Dieu avait faits pour tout le monde, mais dont les nobles s'étaient réservé la jouissance pour eux seuls.

A cette nouvelle, les chevaliers revêtirent leurs armures de fer et tombèrent à grands coups de lance et d'épée sur ces pauvres diables, à peine vêtus et armés seulement de massues et de bâtons pointus. Ceux que l'on put prendre furent brûlés à petit feu, arrosés de plomb fondu, empalés ou renvoyés les yeux crevés, les poings et les jarrets coupés, pour répandre la terreur dans les campagnes.

Des révoltes du même genre éclatèrent dans les campagnes de Bretagne et dans d'autres parties de la France : mais elles eurent toutes les mêmes résultats. Les paysans vaincus durent subir de nouveau la tyrannie féodale.

Révolte des villes. — Les choses se passèrent autrement dans les villes. De même que les campagnes, les cités du moyen âge obéissaient à des seigneurs avarés et cruels qui ne cessaient de faire peser les charges les plus lourdes sur les habitants. Ceux-ci se lassèrent à la fin. L'ouvrier forgeron qui fabriquait, pour son seigneur, des casques et des cuirasses, fut un beau jour tenté de s'en revêtir : il emprunta, à son voisin l'armurier, une lance et une épée ; des centaines d'artisans en firent autant et bientôt le seigneur apprenait que sa bonne ville était en complète insurrection.

Que pouvaient faire ses chevaliers contre ces manants si bien armés? Ce n'était pas, comme dans les campagnes, à des gens presque nus et sans armes qu'ils ayaient affaire, mais à des hommes couverts de fer comme eux. Se lançaient-ils de toute la vitesse de leurs chevaux dans les rues, ils se trouvaient arrêtés tout à coup par des chaînes de fer tendues en travers d'une maison à l'autre, ou par des barricades. De toutes les fenêtres tombait une grêle de flèches, de pierres, de tuiles qui abattaient hommes et chevaux.

Forcé parfois dans son château, le seigneur était obligé d'*octroyer* à ses sujets révoltés ce qu'on appelait une *charte de commune*.

Une charte de commune. — Par *charte de commune* on entendait un acte sur parchemin, portant le sceau du seigneur. Celui-ci s'engageait à ne plus commettre d'injustices envers les bourgeois de la cité ; il les autorisait, en outre, à prendre les mesures nécessaires pour résister à sa tyrannie, si besoin en était.

Une fois la charte jurée et consentie, le seigneur ne pouvait plus lever sur ses bourgeois autant d'impôts qu'il lui plaisait d'en lever ; il ne pouvait plus les condamner à l'amende, à la prison, à la confiscation de leurs biens ou les faire pendre selon son bon plaisir.

Il renonçait sur eux à tout pouvoir et toute juridiction et devait se contenter de la rente qu'on lui paierait une fois chaque année.

Les bourgeois devenaient libres de s'administrer, comme ils l'entendaient.

Administration d'une commune. — En général, l'administration d'une commune était ainsi constituée. Les habitants élisaient chaque année leurs magistrats, qui, le plus souvent, portaient les titres de *maire* et d'*échevins*. — Ces magistrats rendaient la justice, veillaient à la défense de la ville, convoquaient les habitants en assemblées, percevaient les impôts consentis par les citoyens, commandaient la milice communale.

La commune, en effet, était exposée à bien des dangers, et il fallait que les citoyens fussent toujours sous les armes pour conserver leurs libertés ; autrement le seigneur n'eût pas manqué de la leur confisquer et d'oublier la charte jurée.

Les villes de bourgeoisie. — Toutes les villes de France ne sont pas entrées en possession de leurs libertés par la violence.

Les villes du midi avaient su conserver, à travers les agitations de l'époque féodale, quelques-unes des libertés municipales dont elles jouissaient jadis sous l'empire romain. Elles s'administraient à peu près à leur guise, élisant leurs *consuls* et leurs *jurats*.

Dans les régions du centre, particulièrement dans l'Ile-de-France, il n'y eut aucune insurrection populaire. Cela tient à ce que le roi dominait de ce côté. Il fut toujours assez fort pour empêcher toute velléité d'insurrection et assez sage pour accorder aux bourgeois de ses domaines les libertés les plus indispensables.

Les bourgeois du roi étaient exempts des droits odieux qui constituaient le servage. Ils ne payaient qu'une fois l'an à leur seigneur une taxe déterminée ; s'ils commettaient quelque délit, ils en étaient quittes pour une amende légalement fixée ; ils élisaient eux-mêmes leurs magistrats municipaux.

Mais ils ne jouissaient pas des droits étendus dont jouissaient les habitants des communes insurgées. Leurs magistrats ne rendaient pas la justice, ne levaient pas d'impôts, ne commandaient pas la milice. Chez eux, la justice était rendue, les impôts perçus, les milices commandées par les officiers du roi.

On désignait ces communes d'institution royale sous le nom de *villes de bourgeoisie* et leurs habitants s'appelaient *bourgeois du roi*.

Histoire d'une commune insurgée (Laon).

Laon était, à la fin du onzième siècle, une riche et puissante cité, qui avait son évêque pour seigneur, mais où régnait le plus grand désordre. Les bourgeois pillaient les paysans, les nobles les bourgeois, et l'évêque les uns

et les autres. « La ville de Laon, dit Guibert de Nogent, était accablée du plus grand des malheurs : personne n'y craignait Dieu ni aucun maître; chacun, selon sa puissance et son caprice, remplissait la république de meurtres et de brigandages. »

Ce qui se passait à Laon au onzième siècle. — « Citons, pour exemple, un fait que l'on regarderait comme impie s'il se fût passé chez les barbares, et cela au jugement même de ceux qui ne reconnaissent aucune loi. Le samedi, les paysans venaient à Laon pour acheter au marché. Les gens de la ville faisaient alors le tour de la place, portant dans des corbeilles ou dans des écuelles, des échantillons de légumes, de grains ou d'autres denrées, comme s'ils eussent voulu en vendre. Ils les offraient à celui qui en avait envie. Quand on était convenu d'un prix, le vendeur disait à l'acheteur : « Viens chez moi » examiner ce que je vends. » L'autre allait, et, quand ils étaient arrivés jusqu'au coffre où était la marchandise, l'honnête vendeur levait le couvercle, disant à l'acheteur : « Mets la tête et » les bras dans le coffre, tu verras que cette marchandise est » bien semblable à l'échantillon. » Lorsque l'acheteur avait sauté sur le bord du coffre et qu'il y était suspendu sur le ventre, la tête dans le coffre, l'honnête vendeur soulevait le paysan par les pieds, le lançait dans le coffre, en rabattait le couvercle, et le tenait dans cette prison jusqu'à ce qu'il eût payé sa rançon. Il n'y avait de sécurité pour personne dans les rues pendant la nuit; on était arrêté, fait prisonnier ou égorgé. »

Définition du mot « commune ». — « Le clergé et les grands, de leur côté, tâchant par tous les moyens d'extorquer de l'argent aux hommes du peuple, leur firent offrir par des députés de leur octroyer, moyennant une bonne somme, la permission d'établir une commune. Or, voici ce qu'on entendait par ce mot exécrable et nouveau. Tous les habitants soumis à l'obligation de payer un certain cens devaient, une seule fois dans l'année, payer à leur seigneur les obligations ordinaires de la servitude; et, s'ils commettaient quelque acte contraire à la loi, ils pouvaient se racheter par une amende légalement fixée. A cette condition, ils étaient entièrement affranchis de toutes les autres exactions qu'on a coutume d'imposer aux serfs¹. Les

1. Ainsi, la légalité substituée pour des manants à l'arbitraire, voilà la chose exécrable que réprouve Guibert de Nogent.

hommes du peuple saisirent cette occasion de se racheter d'une foule de vexations et donnèrent de grosses sommes d'argent à ces avarés, dont les mains étaient comme autant de gouffres qu'il fallait toujours remplir. »

Le marché se fit d'autant plus facilement que l'évêque de Laon, Gaudry, était absent. Il était alors en Angleterre, auprès du roi Henri 1^{er}, son protecteur, qui l'avait fait élever au siège de Laon, bien qu'il ne fût pas dans les ordres, et qu'il eût jusqu'alors mené la vie de soldat. De retour à Laon, Gaudry, furieux contre ceux qui avaient favorisé l'établissement d'une commune dans sa ville épiscopale, ne voulut pas d'abord y rentrer; mais on lui offrit de fortes sommes d'or et d'argent, il se calma et jura de respecter les droits de la commune. Des dons considérables, faits par les gens du peuple, engagèrent aussi le roi à confirmer la nouvelle institution. A quelque temps de là, il ne restait plus rien de l'argent donné par les habitants. Gaudry se fit acheter, par les gens chargés de frapper les monnaies, le droit d'en faire de mauvaises.

Un évêque faux monnayeur. — « Ceux-ci fabriquèrent en effet, avec le cuivre le plus vil, des pièces qu'à force d'artifices ils faisaient paraître, pour un moment, plus brillantes que l'argent. Le peuple, ignorant et trompé, échangeait contre ces pièces ce qu'il avait de plus précieux. Il s'ensuivit que non seulement dans le pays de Laon, mais bien plus loin encore, beaucoup de gens furent ruinés. L'évêque, s'apercevant qu'on ne voulait plus de sa monnaie, ordonna que les oboles d'Amiens, autre monnaie très corrompue, auraient cours dans la ville. Ne parvenant pas davantage à faire accepter ces espèces, il ordonna qu'on frapperait de nouvelles pièces sur lesquelles on représenterait un bâton pastoral, pour remplacer son effigie. Mais on se moqua de ces pièces, en secret cependant, et on les rejeta, car elles étaient au-dessous de la monnaie la plus détestable. Chaque fois qu'on émettait de nouvelles espèces, on rendait des édits par lesquels il était défendu de décrier les monnaies à l'effigie de l'évêque; il résultait de ces défenses des occasions continuelles de traîner devant la justice les gens du peuple accusés d'avoir mal parlé des actes de l'évêque; cette opposition servait de prétexte pour multiplier les exactions. Le principal agent de cette affaire était un moine, complètement déshonoré, nommé Thiéry et venu de Tournay avec des lingots d'argent dont il faisait de la mauvaise monnaie de Laon... Bientôt l'évêque donna une preuve publique de sa cruauté, en faisant emprisonner un certain Gérard qu'il haïssait. Pendant la nuit il lui fit arracher les

yeux par un nègre de sa domesticité. Le roi apprit la nouvelle de ce crime ; je ne sais si le Saint-Siège en eut connaissance, mais, ce qui est sûr, c'est que le pape suspendit l'évêque de ses fonctions, et je crois que ce fut pour cette raison. Cependant, quoique suspendu, il poussa l'iniquité jusqu'à faire la dédicace d'une église... »

Ce qui affligeait Gaudry, c'était de ne plus pouvoir taxer arbitrairement ses bourgeois, comme au temps où il n'y avait pas de commune. Il invita le roi à venir à Laon pour les fêtes de Pâques, et lui promit, s'il revenait sur son adhésion à la charte de commune, de si grosses sommes d'argent, que celui-ci se laissa attendrir. Il consentit, malgré ce qu'il devait à Dieu, à ce que ses serments et ceux de l'évêque et des grands fussent violés et déclarés nuls, sans respecter ni l'honneur ni la solennité des jours saints.

L'émeute. — « La violation des traités qui avaient établi la commune exaspéra les bourgeois ; tous ceux qui exerçaient des métiers cessèrent de les remplir ; savetiers et cordonniers fermèrent leurs échoppes ; les aubergistes et les cabaretiers n'exposèrent aucune marchandise ; tous savaient que, dorénavant, l'ardeur des maîtres pour le pillage ne respecterait plus aucune propriété. En effet, l'évêque et les grands se mirent à rechercher la fortune d'un chacun ; et ils voulurent que chaque bourgeois payât pour la destruction de la commune autant qu'il avait payé pour son établissement. Ceci se passait durant les jours saints, et c'est ainsi que les âmes se disposèrent, par l'homicide et le parjure, à recevoir le corps et le sang de Notre-Seigneur Jésus-Christ. L'évêque et les grands n'étaient occupés que des moyens à l'aide desquels ils pourraient enlever au peuple tout ce qu'il possédait. Du côté du peuple, une rage de bête féroce soulevait les petites gens et ils jurèrent de tuer l'évêque et ses complices ; mais leur projet transpira. On en prévint l'évêque, qui s'écria : « Fi donc, de telles gens me tueraient ! » Cependant il n'osa pas, le lendemain, aller aux matines ni venir dans l'église...

» Le cinquième jour après Pâques, dans l'après-midi, l'évêque s'occupait, avec l'archidiacre Gauthier, de fixer les sommes qu'il voulait faire payer aux bourgeois, quand tout à coup il se fit un grand bruit dans la ville, où le peuple criait : « Commune, » commune ! » Des bourgeois, armés d'épées, de lances, de haches à deux tranchants, d'arcs, de cognées, de masses, envahissent l'église de la Sainte Vierge Marie et entrent dans le

palais épiscopal. A cette nouvelle, les grands, qui avaient promis à l'évêque de venir le secourir en cas de besoin, arrivèrent de tous côtés... »

Le massacre. — « Le prélat, aidé de quelques soldats, se défendit de son mieux à coups de pierres et de flèches; désespérant de repousser l'attaque, il prit les habits d'un de ses domestiques, se sauva dans le cellier, et s'y cacha dans un tonneau, dont un fidèle serviteur boucha l'ouverture; Gaudry s'y croyait en sûreté. Les bourgeois, courant partout, cherchaient où il pouvait être, l'appelant coquin et non pas évêque; ils saisirent un de ses domestiques, mais ne purent rien en savoir; un autre leur indiqua, par un signe perfide de tête, où était son maître; alors, se ruant sur le cellier, ils firent des trous partout et découvrirent enfin leur victime.

» Il y avait un certain Teudegaud, scélérat consommé, serf de l'église de Saint-Vincent; longtemps préposé à la recette du péage au pont de Sourdes, il pillait les voyageurs, les dépouillait et les jetait ensuite dans la rivière pour ne pas avoir à craindre leurs plaintes... Il portait, sur son ignoble visage, l'empreinte des iniquités de son cœur. Il s'était jeté aveuglément dans le parti de la commune de Laon, et il n'avait pitié ni pour moine, ni pour clerc, ni pour l'âge, ni pour le sexe. Il prit pour lui le soin de tuer l'évêque.

» Teudegaud, s'étant arrêté devant la tonne où s'était réfugié Gaudry, en fit enlever l'ouverture. Tous demandèrent qui était caché là; mais l'évêque ne pouvait desserrer ses lèvres glacées de terreur, et à peine put-il répondre : « C'est un malheureux » prisonnier. » L'évêque avait coutume d'appeler Teudegaud, à cause de sa figure de loup, Isengrin, nom que quelques gens donnent au loup; aussi, le brigand dit à l'évêque : « Ah! c'est » donc le seigneur Isengrin qui est caché dans ce tonneau. » Gaudry qui, bien que pécheur, était cependant l'oint du Seigneur, fut tiré du tonneau par les cheveux et traîné au grand jour dans le cloître des clercs. Le malheureux supplie ces furieux d'avoir pitié de lui; il leur promet de grosses sommes d'argent; un nommé Bruyères lève sa hache et lui fait sauter la cervelle, un autre lui assène un coup qui lui coupe la figure en travers, d'autres lui brisent les os des jambes. Teudegaud, voyant l'anneau pastoral qu'il avait au doigt, essaie de le prendre, mais, y trouvant difficulté, il coupe avec l'épée le doigt du pauvre mort et prend l'anneau. Enfin, le cadavre de Gaudry est dé-

pouillé de ses vêtements, jeté dans un coin, couvert de terre, de pierres et de boue.

» La populace, furieuse, se précipita ensuite sur les maisons des partisans de l'évêque, tua ceux qu'elle y trouva et y mit le feu. L'incendie gagna bientôt la cathédrale. Les femmes des grands, qui s'étaient cachées dans les dépendances de l'évêché, fuyaient devant le feu, escaladaient les murs qui entouraient les jardins et se sauvaient à travers les vignes. La femme d'Adon, l'un des premiers chevaliers qui s'étaient dévoués pour sauver l'évêque, fut reconnue par des femmes de bourgeois qu'elle avait offensées; elles la battirent et lui enlevèrent ses vêtements. La malheureuse prit alors un habit de religieuse et parvint à gagner le monastère de Saint-Vincent. La femme de Raoul, maître de l'hôtel de l'évêque, parvint de même à s'enfuir sous un déguisement; mais son fils, à peine âgé de six ans, ne fut pas si heureux: un homme l'emportait sous son manteau pour le sauver, lorsqu'un de ces rebelles le rencontra, le força de lui montrer ce qu'il tenait caché, et tua le pauvre enfant dans les bras mêmes du fidèle serviteur. »

Le lendemain, l'archidiacre Anselme supplia les rebelles de lui permettre de donner la sépulture à Gaudry. Ils y consentirent, mais avec peine. Quand le corps fut arrivé à l'église Saint-Vincent, on ne fit aucune des cérémonies prescrites pour l'enterrement, non pas d'un évêque, mais du dernier des chrétiens. On jeta son cadavre dans une fosse à moitié creusée: on le pressa sous une planche si étroite que le ventre faillit crever. On vit, peu de temps après, la femme et les filles du châtelain Guinimar, un des défenseurs de l'évêque, malgré leur grande naissance, obligées d'emporter elles-mêmes son cadavre dans une charrette que les unes traînaient et que les autres poussaient. On retrouva le corps de Raoul et celui de son fils, tué encore enfant; on plaça sur la poitrine du père le cadavre de l'enfant, et on les enterra sans beaucoup de cérémonie.

Abandon de la ville. — Leur vengeance satisfaite, les bourgeois furent saisis de stupeur et de crainte. Il leur semblait déjà voir le roi et toute sa chevalerie au pied de leurs murailles. Ils décidèrent d'appeler à leur secours, pour les défendre contre la colère du roi, le farouche Thomas de Marle.

« Après avoir écouté leur demande, le sire de Marle tint conseil avec les siens sur ce qu'il devait faire, et tous lui répon-

dirent qu'il n'avait pas assez de forces pour défendre une telle ville contre le roi. Thomas lui-même n'osa pas annoncer cette décision à ces bourgeois frénétiques, tant qu'il fut dans la ville; il les engagea à sortir et à venir dans un champ, et il leur dit que, quand ils seraient là, il leur ferait connaître sa décision. A un mille de la ville, il leur dit : « Laon est à la tête du » royaume¹, je ne suis pas en état de défendre cette ville contre » le roi; si vous le redoutez, suivez-moi dans ma terre, vous » trouverez en moi un défenseur. » Consternés par ces paroles, mais troublés par le souvenir de leurs crimes, les bourgeois suivirent Thomas. Theudegaud, l'assassin de l'évêque, qui, portant à son doigt l'anneau pastoral, se posait comme le chef de la ville, n'osa revenir à Laon avec ses complices et alla dans la seigneurie de Thomas.

» Le bruit se répandit bientôt parmi les serfs et les paysans du voisinage que Laon était presque déserte; aussitôt, ils envahissent cette ville abandonnée et s'emparent des maisons que l'on ne défend point. Le père de Thomas de Marle, Enguerrand de Coucy, et son gendre, Gui, y coururent aussi, et trouvant les maisons vides d'habitants, mais non de richesses, pillèrent l'argent, les vêtements et les provisions. Les paysans de Monttrigu, de Pierrepont, de La Fère étaient arrivés avant les gens de Coucy et avaient déjà mis la ville au pillage. Des querelles éclatèrent entre eux : tout ce que les petits avaient pris leur fut enlevé par les grands; ceux-ci enlevaient, des maisons des bourgeois émigrés, vivres, meubles, gonds et verrous. » (GUILBERT DE NOGENT, *Mémoires sur sa vie.*)

Bientôt le courage revint aux partisans de l'évêque, qui traquèrent les bourgeois partout où ils purent les atteindre. Thomas, excommunié et poursuivi par une armée royale, livra les fugitifs de Laon, qui furent, pour la plupart, attachés au gibet et laissés en pâture aux corbeaux. Le roi abolit la commune de Laon; mais seize ans n'étaient pas écoulés, que les idées de liberté reprenaient le dessus : en 1128, le successeur de Gaudry dut accorder aux bourgeois une nouvelle charte de commune que le roi ratifia encore : seulement au nom de *commune*, qui rappelait d'effrayants souvenirs, on substitua celui d'*institution de paix*.

1. Elle ne l'était plus depuis la chute des Carolingiens, mais on la considérait encore comme une espèce de capitale.

La charte de Lorris en Gâtinais.

Une cité, comme celle de Laon, dont tous les habitants se liaient les uns aux autres par des serments solennels, juraient de se défendre contre quiconque « pouvait vivre ou mourir », abbé, évêque, comte ou roi, arrachaient à leur seigneur, par la violence ou par des négociations, des chartes qui leur donnaient le droit de se gouverner eux-mêmes, c'est-à-dire d'élire leurs magistrats, d'avoir un tribunal, une milice, des revenus, était dite *commune jurée*. Une commune jurée était une véritable seigneurie : comme tout seigneur féodal, elle avait un sceau à elle, où le maire était souvent figuré à cheval, un beffroi communal qui tenait lieu de donjon seigneurial. Elle prêtait à son suzerain serment de foi et hommage, et exigeait des serments analogues des gens de la banlieue, qu'elle considérait comme ses vassaux. En s'insurgeant contre leurs seigneurs, les communes voulaient, non pas se mettre en révolte contre la société féodale, mais s'y faire une place à côté des seigneurs.

Les *villes de communauté* ou de *bourgeoisie*, fort nombreuses dans le centre de la France, avaient un caractère tout différent. Là, point de magistrats élus : l'administration reste tout entière aux mains des officiers du roi ou du seigneur. C'est le prévôt qui rend la justice, commande la milice, lève les impôts. Les habitants des villes de bourgeoisie jouissaient de chartes octroyées, qui leur assuraient des garanties contre l'oppression, fixaient les cens à payer et le taux des amendes, réglementaient les cas dans lesquels les bourgeois devaient le service militaire. La charte accordée par Louis VI à la ville de Lorris en Gâtinais peut être considérée comme le type des constitutions municipales qui furent en honneur, au douzième siècle, dans le domaine royal et dans les provinces avoisinantes. En voici le texte :

LOUIS, PAR LA GRACE DE DIEU, ROI DES FRANÇAIS, etc., qu'il soit connu à tous : 1° Que quiconque aura une maison dans la paroisse de Lorris paye un cens de six deniers seulement pour sa maison et chaque arpent de terre qu'il aurait dans cette paroisse. Et, s'il fait une telle acquisition, que cela soit le cens de sa maison.

2° Que nul habitant de Lorris ne paye de droit d'entrée ni aucune taxe pour sa nourriture, et qu'il ne paye aucun droit de mesurage pour le blé que lui procurera son travail ou celui des animaux qu'il pourrait avoir, et

qu'il ne paye aucun droit de forage pour le vin qu'il retirerait de ses vignes.

3° Qu'aucun d'eux n'aille à une expédition de pied et de cheval d'où il ne pourrait revenir le même jour chez lui s'il le voulait.

4° Qu'aucun d'eux ne paye de péage jusqu'à Etampes, ni jusqu'à Orléans ou Milly qui est en Gâtinais, ni jusqu'à Melun.

5° Que quiconque a du bien à Lorris n'en perde rien, ni pour quelque méfait que ce soit, à moins que le méfait ne soit commis contre nous ou quelqu'un de nos hôtes.

6° Que personne, allant aux foires et marchés de Lorris ou en revenant, ne soit arrêté, ni inquiété, à moins qu'il n'ait commis quelque méfait ce même jour.

7° Que les délits pour lesquels on payait soixante sous d'amende n'en payent plus que cinq; que ceux pour lesquels on en payait cinq, ne payent plus que douze deniers, et que le droit du prévôt, en cas de plaintes, soit réduit à quatre deniers.

8° Que nul homme de Lorris ne soit obligé d'en sortir pour plaider avec le seigneur roi.

9° Que personne, ni nous ni aucun autre, n'exige des hommes de Lorris aucune taille ni exaction¹.

10° Que personne, à Lorris, ne vende du vin avec ban public², sauf le roi, qui vendra son vin dans son cellier avec tel ban.

11° Si quelqu'un a eu querelle avec un autre, mais sans effraction de maison fermée, et s'ils se sont accommodés sans qu'il y ait eu plainte portée au prévôt, il ne sera dû à nous ni à notre prévôt aucune amende. S'il y a eu plainte, ils pourront s'accorder dès qu'ils auront payé l'amende. Et si l'un a porté plainte contre l'autre et qu'il n'y ait point eu d'amende prononcée contre l'un ni l'autre, ils ne devront rien ni à nous ni au prévôt.

12° Que nul homme de Lorris ne fasse pour nous de corvée, si ce n'est deux fois l'an pour amener notre vin à Orléans et point ailleurs. Et ceux-là seulement le feront qui auront chevaux et charrettes, et ils en seront avertis, et ils ne recevront de nous aucun gîte. Les vilains amèneront aussi du bois pour notre cuisine.

13° Nul ne sera retenu en prison s'il peut fournir caution de se présenter en justice.

14° Quiconque voudra vendre ses biens le pourra, et, ayant reçu le prix de vente, il pourra s'en aller de la ville, libre et tranquille, si cela lui plaît, à moins qu'il n'ait commis quelque méfait.

15° Quiconque aura demeuré un an et un jour à Lorris, sans qu'aucune réclamation l'y ait poursuivi et sans que le droit lui ait été interdit, soit par nous, soit par notre prévôt, y restera libre et tranquille.

16° Nul ne plaidera contre un autre, si ce n'est pour recouvrer et faire observer ce qui lui est dû.

17° Quand les hommes de Lorris iront à Orléans avec marchandises, ils payeront, au sortir de la ville, un denier pour leur charrette s'ils n'y vont pas à raison de la foire; s'ils y vont pour la foire et pour le marché, ils payeront, au sortir d'Orléans, quatre deniers par charrette, et à l'entrée deux deniers.

1. C'est-à-dire aucun impôt extraordinaire, levé en dehors des redevances fixées par la coutume.

2. C'est-à-dire fasse annoncer la vente de son vin par le crieur public.

18° Aux mariages de Lorris, le crieur public et celui qui fait le guet n'auront aucun droit.

19° Nul cultivateur de Lorris cultivant sa terre ne donnera, au temps de la moisson, plus d'un demi-setier de seigle à tous les sergents de Lorris.

20° Si quelque chevalier ou sergent trouve dans nos forêts des chevaux ou autres animaux appartenant aux hommes de Lorris, il ne doit les conduire à nul autre qu'au prévôt de Lorris. Et si quelque animal de la paroisse, mis en fuite par les taureaux ou assailli par les mouches, est entré dans notre forêt ou a franchi nos haies, le propriétaire de l'animal ne devra nulle amende au prévôt, s'il peut jurer que l'animal est entré malgré son gardien. Mais s'il est entré au su du gardien, le propriétaire donnera douze deniers et autant pour chaque animal, s'il y en a plusieurs.

21° Il n'y aura à Lorris point de droit de portage au four.

22° Il n'y aura point de droit de guet.

23° Tout homme de Lorris qui mènera du sel ou du vin à Orléans, ne payera par charrette qu'un denier.

24° Nul des hommes de Lorris ne devra amende au prévôt d'Etampes, ni à celui de Pithiviers, ni dans tout le Gâtinais.

25° Nul d'entre eux ne payera de droit d'entrée à Ferrières, ni à Château-Landon, ni à Puiseaux, ni à Nibelle.

26° Que les hommes de Lorris prennent du bois mort dans la forêt pour leur usage.

27° Quiconque, dans le marché de Lorris, aura acheté ou vendu quelque chose et qui, par oubli, n'aura pas payé le droit, pourra le payer dans la huitaine sans être inquiété, s'il peut jurer qu'il n'a pas retenu le droit sciemment.

28° Nul homme de Lorris, ayant une maison ou un bien quelconque dans les domaines de Saint-Benoît, ne sera sous la juridiction de l'abbé de Saint-Benoît ou de son sergent, si ce n'est pour ceux de forfaiture quant au cens ou à la redevance en gerbes dont il est tenu. Et, dans ce cas, il ne sortira pas de Lorris pour être jugé.

29° Si un homme de Lorris est accusé de quelque chose et qu'on ne puisse le prouver par témoin, il se purgera par son seul serment contre l'affirmation de l'accusateur.

30° Nul homme de cette paroisse ne payera aucun droit à raison de ce qu'il achètera ou vendra pour son usage sur le territoire de la banlieue et de ce qu'il achètera le mercredi au marché.

31° Ces coutumes sont accordées aux hommes de Lorris, et elles sont communes aux hommes de Courtpalais, de Chanteloup et du bailliage de Harpard.

32° Nous ordonnons que toutes les fois que le prévôt changera dans la ville, il jurera d'observer fidèlement ces coutumes, et les nouveaux sergents feront de même chaque fois qu'ils seront institués. (Traduction Guizot, *Histoire de la civilisation en France*, t. IV, p. 35-39¹.)

1. Guizot (François-Pierre-Guillaume), né à Nîmes en 1787, mort en 1874, était depuis 1812 professeur d'histoire moderne à la Sorbonne (poste qu'il dut plusieurs fois abandonner et reprendre, suivant les fluctuations de la politique) quand il fit les belles leçons qui, plus tard réunies en volumes, prirent pour titres : *Histoire générale de la civilisation en Europe* ; *Hist. générale de la civilisation en France*, 1845. La part qu'il prit aux luttes parlementaires comme publiciste, député et ministre, ne l'empêcha pas de poursuivre ses études historiques et de publier la

Une ville au moyen âge.

L'administration municipale. — « A partir du douzième siècle, la monarchie intervient dans l'administration des villes, soit pour favoriser les libertés des habitants, soit pour les restreindre. Sentant qu'il était nécessaire de reconnaître aux citoyens des droits pour se les attacher et de leur imposer ses volontés pour les retenir, elle usa, suivant les circonstances, de l'une ou de l'autre de ces politiques; mais, par la force des choses et des traditions, l'arbitraire fut pour elle l'expédient, et la liberté électorale le principe. » (BABEAU, *la Ville*, ch. v.)

Dans la plupart des villes du nord et du centre de la France, en possession de chartes d'échevinage, la municipalité était, vers les quatorzième et quinzième siècles, constituée de la manière suivante :

L'administration de la ville appartenait à un *maire*, assisté d'un certain nombre d'*échevins* (on dirait aujourd'hui des adjoints). Le maire et les échevins géraient les affaires de la cité de concert avec une trentaine de bourgeois élus par leurs concitoyens, formant, sous le nom de *conseil de ville*, le conseil municipal de l'époque.

A côté de cette assemblée en figurait une autre, composée, à l'origine du moins, de tous les citoyens des divers corps de métiers de la ville, et qu'on appelait, pour cette raison, l'*Assemblée générale*. On les convoquait à son de cloche pour entendre les mandements royaux, sanctionner les mesures prises par le maire et le conseil de ville, ou aviser aux circonstances extraordinaires.

Collection des Mémoires relatifs à l'histoire de France, 1823; l'Hist. de la Révolution d'Angleterre, 1827-1828; Vie et Correspondance de Washington, 1839-1840; Washington, 1841, etc. On sait le rôle qu'il joua sous le règne de Louis-Philippe. Rendu à la vie privée par la révolution de 1848, M. Guizot chercha sa consolation dans les lettres. Il serait trop long de donner ici la liste complète de ses ouvrages; citons seulement ses *Mémoires pour servir à l'histoire de mon temps, 1858-1868; Hist. de France racontée à mes petits-enfants, 1870-1875.* Comme historien, Guizot est plus philosophe que narrateur. Peu lui importe la couleur et le pittoresque. Le but qu'il se propose avant tout, c'est d'étudier les institutions des peuples et de rechercher les lois qui semblent avoir présidé au développement de leur civilisation. Ses livres sont de savantes et précieuses dissertations, mais ils n'ont rien d'une histoire morale et vivante. Les physionomies qu'il nous présente ont quelque chose de raide et d'immobile. Il n'en pouvait être autrement : ce ne sont pas des hommes, a-t-on dit, mais des idées.

Les magistrats se réunissaient dans un édifice qu'on appelait *maison commune* ou *hôtel de ville* ; quelquefois même dans une église.

La maison commune était généralement surmontée d'une tour qu'on désignait sous le nom de *beffroi*. A la moindre alarme, le *guetteur*, qui veillait au haut du beffroi, faisait entendre la cloche, dont les sons précipités appelaient les bourgeois aux armes.



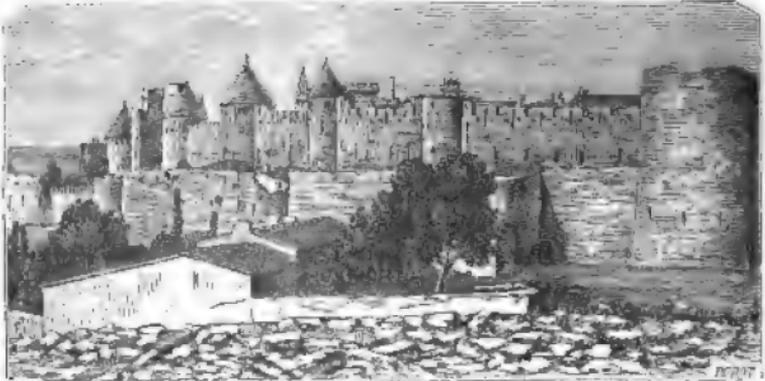
Un beffroi.

C'était la même cloche qui avertissait les bourgeois de se rendre à l'assemblée, signalait les incendies et sonnait le *couvre-feu*, c'est-à-dire l'ordre d'éteindre toutes les lumières.

La défense de la ville. — C'est qu'en ces temps de guerre perpétuelle, il fallait être prêt à tout ; car on savait que l'ennemi n'était pas loin et qu'en moins d'une heure il pouvait se trouver sous les murs de la cité. Ce n'était pas, en effet, l'étranger qu'on redoutait le plus à cette époque : tantôt c'était un puissant seigneur du voisinage, ennemi déclaré des libertés municipales ;

tantôt une ville jalouse de la prospérité de sa voisine ; tantôt une bande de brigands, avide de sang et de pillage.

Aussi toutes les villes du moyen âge étaient-elles de véritables forteresses. Chacune d'elles se présentait à l'ennemi avec ses portes guerrières, ses hauts boulevards, ses hautes tours, ses longues murailles crénelées autour desquelles circulaient de profonds fossés. On pouvait être assuré qu'il faudrait un long siège pour la réduire, à moins qu'on ne préférât tenter un assaut ;



La cité de Carcassonne.

mais le jeu en semblait bien dangereux. Les bourgeois étaient braves et nombreux, divisés généralement en *hommes de fer* et en *hommes de pourpoint*. Les hommes de fer étaient les habitants assez riches pour se pourvoir de cuirasses, de casques, de lances et d'épées. Les hommes de pourpoint comprenaient les gens du peuple ou artisans, les ouvriers presque toujours vêtus de toile, de laine ou de cuir et armés de bâtons ou de maillets de fer.

Il ne fallait pas espérer tromper la vigilance des bourgeois. En temps ordinaire, quand on voulait entrer dans la ville, il fallait passer par une des trois ou quatre forteresses qui lui servaient de *portes* et qui commandaient à chacune des routes qui conduisaient dans la cité. Arrivé devant le pont-levis, force était au voyageur de décliner son nom. Les gardes pouvaient lui refuser le passage, s'il portait une arme ou venait d'un pays où régnait une épidémie. Ils avaient en outre pour consigne de sonder les voitures qui entraient, afin de s'assurer que per-

sonne n'y était caché. Les ponts-levis étaient levés chaque soir et les clefs en étaient remises au maire.

En temps de guerre, on prenait bien d'autres précautions. Au premier coup de cloche sonné par le guetteur, toutes les compa-



Une porte de ville (ancienne porte Saint-Jacques de Troyes).

gnies s'armaient. Chacune d'elles connaissait à l'avance le poste qu'elle devait occuper. Les unes couraient aux portes, les autres se répandaient à droite et à gauche sur les murailles ou se groupaient sur les principales places de la ville.

La police de la ville était faite par les bourgeois eux-mêmes.

Chacun d'eux devait le service du guet. C'était surtout la nuit que le guet devenait nécessaire. On veillait non seulement aux portes, mais sur les remparts et dans les rues. Si le cas l'exigeait, la moitié des citoyens était sous les armes, des chaînes étaient tendues et cadénassées à l'entrée des rues. Derrière ces chaînes et à l'angle des maisons se tenaient en sentinelles, éclairés par la lueur rougeâtre des torches et des lanternes, les bourgeois de garde, prêts à s'élaner sur l'ennemi au premier signal et à donner l'alarme dans la ville.

La police. — Les malfaiteurs étaient peut-être alors plus nombreux qu'aujourd'hui. Mais malheur à qui tombait entre les mains du guet ! Il était aussitôt livré à l'autorité municipale ou aux officiers du roi qui avaient bientôt fait de lui faire son procès.

La justice de ce temps-là n'était pas tendre pour les misérables. Sur tous les points de la ville elle avait multiplié les appareils de supplices. Pas de place, pas de carrefour qui n'eût pour ornement un gibet ou un pilori ; pas de semaine où le bourreau ne vînt, bras nus et manches retroussées, faire sa besogne aux fourches et aux échelles. La procédure était alors claire et expéditive. Aussitôt pris, aussitôt jugé. On marchait droit au but et l'on apercevait de suite, au bout de chaque sentier, sans broussailles et sans détour, la roue, le gibet ou le billot. On savait aussitôt où on allait.

En cette circonstance, le malheureux qui tenait à sa peau n'avait qu'une chose à faire : c'était, s'il avait de bons bras et de bonnes jambes, de se soustraire à ses gardes et d'essayer d'atteindre l'un de ces îlots de salut, qui s'élevaient çà et là au milieu des diverses juridictions et qu'on appelait *lieux d'asile*. Certaines églises jouissaient du droit précieux de sauver les condamnés. Dès que ceux-ci en avaient franchi le seuil ou tout au moins passé leur bras dans les anneaux de fer appliqués aux portes de l'édifice, les sergents n'avaient plus aucun droit sur eux. Les en arrachaient-ils de force, ils recevaient du juge l'ordre de les y reconduire aussitôt.

Aspect d'une ville au moyen âge. — Vues de haut ou de loin, les villes du moyen âge pouvaient sembler de jolies villes. C'était un amoncellement de toitures aiguës, de flèches découpées à jour, de tours majestueuses, de clochers et de clochetons.

Mais si l'on s'aventurait dans la ville, le spectacle changeait, la désillusion était complète.

partout c'étaient des rues ou plutôt des ruelles sombres, torseuses, infectes, non pavées, dont les maisons avançaient ou reculaient au gré de leur caprice, sans souci de l'alignement. Comme ces maisons étaient pour la plupart très petites, le pro-



Une vieille maison de bois¹.

priété essayait de gagner sur la chaussée la place qui lui manquait chez lui. Il plaçait en dehors la trappe de sa cave, son banc, les premières marches de son escalier. Les étages supérieurs avançaient sur le rez-de-chaussée, et le toit du grenier sur les

1. Cette gravure, ainsi que la suivante, est reproduite d'après le dessin publié dans la *Statistique monumentale* du département de l'Aube, de M. Ch. Fichot, ouvrage qui a obtenu la première médaille de l'Académie des inscriptions et belles-lettres.

étages supérieurs. Pour peu que les maisons d'en face en fissent autant, on pouvait, dans certaines rues un peu étroites, voyager à l'ombre en plein midi.

Une promenade dans la ville n'était certes pas une distraction



Un coin d'une rue au moyen âge.

agréable. C'étaient, à chaque pas, des obstacles nouveaux : des chaussées défoncées, des ruisseaux bourbeux, des tas de fumier, des marches saillantes, des trappes béantes, etc.; passait-il une voiture, vite il fallait s'effacer derrière les bornes pour éviter d'être écrasé. Pleuvait-il, tous les toits vous inondaient du jet abondant de leurs gargouilles. Faisait-il du vent, toutes les enseignes des maisons s'agitaient en grinçant à l'extrémité de

leurs longues potences et vous menaçaient d'une avalanche de tôles peintes, de plats à barbe, de bottes ou de chapeaux métalliques.

Il n'était guère plus aisé de diriger sa course à travers le chaos des rues et des maisons. L'usage des numéros était alors inconnu. On désignait les maisons par les enseignes qui y pendaient ou les images sculptées au-dessus des portes. On disait alors : je demeure à l'enseigne de la *Truie qui file*, à l'image du *Renard qui préche*. Quant aux rues, elles portaient généralement des noms aussi caractéristiques que peu distingués. Le genre de commerce ou d'industrie qui s'y pratiquait suffisait pour les faire reconnaître. On allait *rue des Chaudronniers*, *rue des Orfèvres*, *rues de la Saveterie*, *de l'Épicerie*, *de la Tannerie*, etc. Mais nos pères n'étaient difficiles ni sur les noms ni sur les choses. — Les pourceaux vaguaient par les rues, les pelletiers battaient leurs peaux près des puits, les bouchers tuaient leurs bêtes dans leurs échoppes et le sang qui se répandait dans les ruisseaux « y demeuroit et donnoit naissance et nourriture aux vers et autres punaises et infections. » Les ordures restaient sur la voie publique durant des mois entiers, et il fallait une circonstance extraordinaire, une procession ou le passage d'un prince par exemple, pour qu'on criât de nettoyer les rues en détail. Ajoutons qu'on enterrait les morts dans l'enceinte de la cité et que les cimetières et les charniers, resserrés autour des églises, répandaient dans tout le voisinage une odeur cadavéreuse.

La nuit, obscurité complète, à moins que la lune ne se chargeât de l'éclairage. Les bourgeois, qu'une circonstance fortuite forçait de sortir après l'heure du couvre-feu, devaient se bien pourvoir de lanternes ou mieux, quand ils étaient assez riches, se faire escorter de valets portant des torches. Il y avait quelque chose de sinistre dans ces nuits du temps passé. Tout y prenait un caractère fantastique et inspirait l'horreur : la girouette hurlant tristement dans les airs, le pas du guet dans le lointain, les cris d'alarme et surtout la voix lugubre du clocheteur des Trépassés qui vers minuit criait : *Réveillez-vous, vous tous qui dormez : priez Dieu pour les trépassés, à qui Dieu veuille pardonner.*

A part les demeures des riches bourgeois, les maisons étaient de construction très légère. Ce n'étaient pas seulement la charpente qui était en bois, mais les cheminées, mais les toits, mais le revêtement des façades qui se composait de plaquettes de chênes en guise d'ardoises.

Pestes et incendies. — On conçoit que, dans des villes ainsi bâties, la peste et l'incendie se soient donné libre carrière et aient pu se promener de quartier en quartier, sans souci des ordonnances des médecins et de la municipalité.

Quand une peste éclatait dans une ville, on enfermait les pestiférés. Si l'on rencontrait dehors une personne atteinte du fléau, on l'abattait sur-le-champ, comme on eût fait d'un chien enragé.

L'incendie était redouté autant que la peste ; car, lorsque le feu prenait dans une maison, il n'était pas rare de voir brûler toute la rue, tout le quartier, et quelquefois toute la ville. En moins d'un jour, des milliers de personnes passaient de l'opulence à la misère la plus complète ; car on ne connaissait alors ni les pompes, ni les pompiers, ni les compagnies d'assurance.

Paris au treizième siècle.

Ses agrandissements successifs. — Paris, dit Victor Hugo, est né, dans cette vieille île de la Cité qui a la forme d'un navire. La grève de cette île fut sa première enceinte, la Seine son premier fossé. Paris demeura plusieurs siècles à l'état d'île, avec deux ponts, l'un au nord, l'autre au midi ¹, et deux têtes de pont, qui étaient à la fois ses portes et ses forteresses : le Grand Châtelet sur la rive droite, le Petit Châtelet sur la rive gauche.

Trop à l'étroit dans son île, et ne pouvant plus s'y retourner, Paris passa l'eau. Alors, au delà du Grand, au delà du Petit Châtelet, le flot des maisons commença à entamer la campagne des deux côtés de la Seine, « s'éparpillant joyeusement dans la plaine sans ordre et tout de travers comme des échappées. »

Pour mettre Paris à l'abri des attaques du dehors, si l'ennemi toutefois osait reparaitre, comme au temps de Charles le Gros, sur les hauteurs de Montmartre, Philippe-Auguste l'entoura d'une chaîne circulaire de grosses tours hautes et solides ².

1. Le Pont au Change et le Petit-Pont.

2. Sur la rive gauche, l'enceinte commençait au pont des Arts, et suivait une ligne qui passerait par l'École de médecine, le carrefour Buci, la rue Soufflot, couperait la rue Saint-Jacques, atteindrait les rues des Fossés-Saint-Jacques, de la Vieille-Estrapade, suivrait les rues Clovis, du Cardinal-Lemoine, franchirait le pont Sully et se déploierait sur la rive droite par le lycée Charlemagne, les rues des Francs-Bourgeois, Beaubourg, couperait la rue Saint-Martin près de la rue

C'est à Philippe-Auguste que remontent les premiers embellissements de Paris. Sans doute cette ville comptait quelques belles églises, mais elle n'offrait, en général, que des masses de maisons irrégulièrement amoncées le long de rues étroites, tortueuses et infectes. Les rues n'étaient point pavées. Dans les plus élégantes, on semait du foin et de la paille, et on appelait ces rues favorisées *rue du Foin*, *rue du Fouare*. Les bourgeois aisés circulaient par la ville, montés sur leurs mules, et les pauvres piétouls enfonçaient péniblement leurs jambes dans une boue noire et infecte.

Premiers embellissements de Paris. — « Un jour que le roi allait par son palais, pensant à ses besognes, car il était curieux de son royaume maintenir et amender, il s'appuya à une des fenêtres de la salle, à laquelle il s'appuyait aucune fois pour regarder Seine couler et avoir récréation de l'air. Si advint en ce point que charrettes que l'on charriait parmi les rues, émurent et touillèrent si bien la boue et l'ordure dont elles étaient pleines, qu'une pueur en issit si grande qu'elle monta jusqu'à la fenêtre où le roi était appuyé. Quand il sentit cette pueur si corrompue, il s'en tourna de cette fenêtre en grande abomination de cœur.

» Pour cette raison il conçut en son courage de faire une œuvre grande et somptueuse, mais moult nécessaire, et telle que tous ses devanciers n'avaient osé oncque entreprendre ni commencer, pour les grands coûts (dépenses) que cette œuvre entraînait. Lors il fit mander le prévôt et les bourgeois de Paris, et leur commanda que toutes les rues fussent pavées de grès gros et forts, soigneusement et bien. Le roi agit ainsi parce qu'il voulait ôter la matière du nom de la cité qu'elle avait reçue anciennement de ses fondateurs ; car elle fut appelée en ce temps du nom de Lutèce, ce qui vaut autant à dire comme ville pleine de boue. Et comme en ce temps les habitants avaient horreur du nom qui était laid, ils lui changèrent ce nom et l'appelèrent ville de Paris, en l'honneur de Pâris, fils aîné du roi Priam de Troie, car ils étaient descendus de cette belle lignée. Ils n'ôtèrent seulement que le nom, mais le bon roi ôta la cause et la matière du nom, quand il le fit atourner si bien que pueur ni corruption n'y pût demeurer. » (*Grandes Chroniques de Saint-Denis*, 1182.)

Philippe ne s'en tint pas là. Le *cimetière des Innocents* fut envi-

du Grenier-Saint-Lazare, atteindrait les rues Montorgueil et Montmartre, près de l'église Saint-Eustache, traverserait l'emplacement de l'ancienne halle au blé et, par la rue Jean-Jacques-Rousseau, aboutirait au Louvre et de là au pont des Arts.

ronné de murs la même année. « Ce cimetière solait (avait coutume) être une grande et large place commune à toutes gens et on y vendait communément toutes manières de marchandises; et cependant cette place était celle où les bourgeois enterraient leurs morts. Mais parce que les morts ne pouvaient y être honnêtement pour l'abondance de ceux qu'on y descendait, et pour les ordures de fanges et de boues, le roi commanda que ce cimetière fût fermé de murs de bonnes pierres, forts et hauts, et que portes y fussent mises, qui clôtissent la nuit, pour que bêtes ni gens n'y pussent faire aucune ordure. »

Il fit aussi construire les premières halles : « Il fit élever une grande halle, en une place qui est appelée Champeaux, où les marchands pussent être quand il pleuvait, le fit clore et bien fermer, pour que les marchandises qui demeuraient là pendant la nuit pussent être gardées; par dehors il fit faire étaux, les fit bien couvrir pour que, s'il pleuvait, ce ne fut pas pour les débitants. » (*Chroniques de Saint-Denis.*)

Philippe commença le *Louvre*¹ afin de pourvoir à sa sûreté personnelle, et aussi pour en faire une bonne et solide prison. Pendant tout le moyen âge, la tour du Louvre a été, comme tout donjon seigneurial, le symbole de la puissance féodale du roi : c'était là que les vassaux de la couronne venaient prêter l'hommage. — Enfin, c'est sous ce règne que fut entrepris le plus beau monument de Paris, *Notre-Dame de Paris*.

Les corporations industrielles.

L'industrie au moyen âge. — La population d'une ville se composait en majeure partie de marchands et d'artisans. En général, le commerce avait le pas sur l'industrie, car les industriels étaient plutôt des artisans que des manufacturiers. On n'avait alors aucune idée de ces puissantes machines qui donnent à chacun de nos ouvriers une cinquantaine, une centaine de mains artificielles; qui décuplent, centuplent leur force et rendent la main-d'œuvre trente fois moins chère.

Le fabricant d'autrefois travaillait dans son échoppe, qui lui servait à la fois d'atelier et de boutique. Ces échoppes s'ouvraient sous une grande arcade dont le vantail supérieur se levait

1. On peut déterminer encore aujourd'hui l'emplacement qu'occupait le Louvre de Philippe-Auguste en suivant, dans la cour du Louvre actuel, les lignes blanches tracées sur le sol. Les lignes circulaires indiquent la position des tours.

comme une fenêtre à tabatière; et le vantail inférieur s'abaissait et, dépassant l'alignement, servait d'étal et de comptoir. Le chaland n'était donc pas obligé d'entrer dans les boutiques pour faire ses achats.

Ce n'était pas uniquement pour l'agrément des promeneurs que les boutiques étaient ainsi disposées. Les règlements des corporations voulaient que l'ouvrier, pendant tout le temps qu'il était à l'œuvre, restât toujours exposé aux regards du public.



Une boutique au treizième siècle.

Il fallait que l'atelier et sa boutique formassent une seule pièce donnant sur le pavé. « Il convient, disaient les statuts, que l'ouvrier œuvre sur rue, à fenêtres entr'ouvertes et huis entr'ouverts. » Le tailleur ne devait tailler un vêtement que dans sa boutique « à la vue du peuple ». Comme l'étoffe lui était fournie par le client, on craignait qu'il n'en détournât une partie. S'il réussissait à tromper le public, il lui était difficile de tromper le juré ; car celui-ci avait le droit d'entrer dans sa boutique d'autorité et de la visiter de fond en comble.

Une corporation. — L'ensemble des gens d'un même métier formait une *corporation*. Chaque corporation était comme

une sorte de petite république industrielle avec ses lois ou *statuts*, ses chefs ou *jurés*, son conseil et son trésor. Les chefs, dont la réunion formait le *syndicat* ou la *jurande*, jugeaient les différends qui s'élevaient entre les membres de la corporation, réglaient la police des métiers, punissaient les contraventions aux règlements et infligeaient des amendes. C'étaient eux qui procédaient à la réception des apprentis, et qui, sur la production du *chef-d'œuvre*, décidaient de la capacité de l'artisan et l'admettaient à la maîtrise.

En voyant cette organisation presque républicaine, on serait tenté de croire que le travail jouissait, au moyen âge, d'une pleine liberté sous le règlement que chaque métier acceptait et dont il rédigeait lui-même les statuts. Il n'en était rien. Nos pères n'ont jamais su ce qu'était la liberté, pas même « celle qui semble la plus sacrée et la plus imprescriptible de toutes, le droit de travailler. » Maîtres, ouvriers, apprentis, se trouvaient emprisonnés dans un réseau de statuts et de règlements, qui, loin de se relâcher, se multipliaient et se resserraient avec le temps.

Apprentis et ouvriers. — La captivité commençait dès l'apprentissage. Dès qu'on avait choisi un métier, il fallait donner cinq, huit, dix, douze ans d'apprentissage à son maître (cela dépendait de la difficulté du métier). Et encore ne devenait pas apprenti qui voulait. Il fallait être né de loyal mariage. « Le bastart d'Arminhac » tenant son bâton de maréchal de France; « le bastart d'Orléans » lui-même, proclamé le sauveur de la France, n'auraient pu, d'après les statuts, être reçus apprentis.

La vie d'ouvrier ou *valet* n'était pas trop à plaindre. L'artisan n'était pas, en général, accablé de besogne, et, dans le cas où les commandes abondaient, son maître, en vertu des règlements, ne pouvait le contraindre au travail de nuit. D'un autre côté, l'église, dont les cloches tenaient lieu d'horloge et de calendrier, l'invitaient à chômer certaines heures de la journée et une moyenne de cent quarante jours par an. Comme le valet travaillait chez son patron au mois ou à l'année, ces vacances ne l'inquiétaient guère. Les offices entendus, il allait boire chez les taverniers, où, selon l'expression d'un contemporain, on pouvait se griser « honorablement et à bon compte ».

Conditions requises pour devenir maître. — Si heureux que fussent les simples ouvriers, il y avait parmi eux des ambitieux qui aspiraient à devenir *maîtres*. Or, pour parvenir à la maîtrise, il fallait remplir les trois conditions suivantes : 1° Etre

en état de subir un examen professionnel qu'on appelait le *chef-d'œuvre*; 2° quand le nombre des maîtrises était fixé, en trouver une à acheter; 3° avoir assez d'argent pour l'acheter.

Il n'était pas toujours facile de remplir la première condition. Veut-on s'en convaincre? Assistons au chef-d'œuvre de l'aspirant barbier :

« Les jurés, dit Monteil (*Histoire des Français*, t. II) sont rangés en silence sur leurs bancs. Vous voyez amener un pauvre diable ramassé dans la rue à cause de sa barbe et de sa chevelure hérissée : c'est un espèce de sanglier. Il faut que le récipiendaire le rase lestement, sans le faire sourciller, ensuite qu'il le tonde élégamment et à la mode. Mais ce n'est rien. Vous voyez bientôt après amener un homme pauvre, gras à lard, comme quelquefois il s'en trouve pour faire enrager les gens riches. Aucune veine ne paraît sur son corps; le récipiendaire est chargé de le saigner sans hésitation, sans aide¹. Avant, il a soutenu, en présence de ses juges, un examen sur la petite chirurgie, sur les premiers éléments de l'anatomie, sur les veines du corps humain, *là où elles gisent*, et, ce qui est plus difficile et cependant ce qu'exigent les statuts, *à quoi elles servent*. Avant, il a forgé solennellement des lancettes, dont un juge a brisé la pointe pour vérifier le grain et la trempe de l'acier. Avant, il a composé des onguents pour les blessures et même pour les brûlures. Enfin, il est reçu maître. »

Statuts de quelques corporations. — Devenu maître, on n'avait que plus de motifs à pester contre les jurés et les statuts. On peut juger de ce qu'était la liberté du travail aux siècles passés par les détails suivants extraits des statuts de quelques corporations.

Les *cordonniers* ne pouvaient travailler à toute heure, ni employer toute espèce de cuir. « Amende s'ils faisaient sécher leurs souliers au feu, s'ils mouillaient leurs cuirs, s'ils livraient des bottines non graissées à un homme qui ne fût pas malade; s'ils ne faisaient pas de souliers de mouton pour les enfants; amende s'ils travaillaient à la chandelle après l'heure du couvre-feu pour un autre que pour le roi ou les gens de son conseil; amende s'ils exposaient des souliers ridés; amende pour chaque coutelure dans la peau. « Un cordonnier, disait Moïere, ne saurait gâter un morceau de cuir qu'il n'en paie les pots cassés. »

Les *saoutiers* avaient tout autant sujet de se plaindre. Le trouvaient tyrannique que les cordonniers les empêchassent de se servir de cuir de porc et de raccommoder le soulier de manière

1. Autrefois, les barbiers cumulaient les fonctions de barbier et de chirurgien.

qu'il redevint neuf de plus d'un tiers; qu'on leur défendit de hucher (appeler) les passants; qu'on leur fit payer pour chaque malefaçon cinq sous six deniers d'amende, etc.

Malheureux, plus malheureux *menuisiers* ! Ils ne pouvaient donner un coup de scie ou de rabot, sans attirer sur eux l'attention des jurés de la corporation. Ceux-ci trouvaient-ils un meuble qui n'eût pas les dimensions fixées par les statuts, qui fût de vieux bois, qui eût de larges nœuds, ils le faisaient dépecer sur-le-champ et brûler devant la porte aux acclamations des badauds qui n'avaient jamais assez de feux de joie. Voyaient-ils de la lumière dans un atelier, après le couvre-feu sonné, ils se faisaient ouvrir; si ce n'était ni pour l'évêque, ni pour les princes, ni pour les morts que l'artisan travaillait, et s'il n'avait pas eu soin de fermer portes et fenêtres, il était sévèrement tancé et, comme conclusion, mis à l'amende.

Il en était de même du *barbier*. Les jurés de la compagnie ne cessaient de rôder autour de sa boutique. L'un lui demandait les lettres d'institution scellées « par le barbier du Roy, grand maître et garde des métiers et artifices de la barberie », l'autre, la quittance des cinq sous dus par tous les barbiers. Le premier revenait visiter ses pots et ses outils et le mettait à l'amende si, passé midi, il trouvait encore dans les bassins le sang des saignées. Les dimanches et fêtes, il fallait chômer, car, en vertu d'un ordre de l'autorité épiscopale, il était interdit de raser et de saigner, « sauf le cas où quelque seigneur, pour quelque cause et honnêteté, voudrait entrer dans sa boutique pour y déposer sa barbe et ses cheveux. » Le malheureux barbier, ces jours-là, devait dépendre ses bassins et ses enseignes.

Se faisait-on *orfèvre*, mêmes ennuis, mêmes entraves. Une voix douce, une bouche de rose disait : « Maître orfèvre, les améthystes, les grenats de mon collier, sont montés sur argent; je les voudrais montés sur vermeil, sur or. » L'orfèvre répondait : « la loi ne le veut pas. » Une bouche encore plus douce, encore plus fraîche, vous disait : « Maître, j'aime la transparence des améthystes; mais je n'en aime pas la couleur violette qui ne joue ni avec celle de mes yeux, ni avec celle de mes sourcils; teignez-moi ces pierres en rouge. » L'orfèvre était obligé de répondre : « La loi ne le veut pas. » — « Maître, disait une autre voix, je vous apporte des perles d'Orient que vous mettrez sur le devant de mes boucles d'oreilles; vous cacherez derrière mes perles d'Ecosse. » — « Madame, Mademoiselle,

répondait l'artiste, la loi s'y oppose. La loi ne permet qu'on trompe personne, pas même les galants. » — « Mon maître, mon bon maître, je vous prie, coûte que coûte, de me garnir en verres posés l'un sur l'autre, mes bracelets d'or. » La réponse du maître était aussi facile; elle était toute écrite : « C'est pour le roi! c'est pour le roi! » (MONTEIL, *Histoire des Français des divers états*, t. II.)

Vous n'étiez pas libre de mal faire; vous n'étiez guère plus libre de bien faire. Si l'on vendait au-dessous du prix fixé par les jurés de la corporation; si l'on apportait dans son industrie des perfectionnements qui n'avaient pas été prévus par les statuts; si l'on employait plus de valets et d'apprentis que le nombre déterminé par la loi; si, pour étendre ses affaires, on se permettait d'appeler les clients, on était mis à l'amende, et souvent la confiscation suivait l'amende.

Les corporations, malgré tout, étaient alors une nécessité. Dans ces temps, où la loi ne protégeait pas les individus, il leur était indispensable de s'associer pour défendre leurs droits. L'association des gens de même métier leur assurait protection contre la violence; elle constituait en outre un précieux secours pour les vieillards, les malades, les orphelins et les veuves des membres de la corporation. Il y avait encore un avantage incontestable à ce qu'une industrie, pour ainsi dire dans l'enfance, fût mise en tutelle et soumise à un contrôle minutieux. On évitait ainsi les fraudes et les malefactions, on empêchait l'artisan de s'écarter des bons procédés de fabrication et, en même temps qu'on sauvegardait son honneur et sa réputation, on sauvegardait aussi l'intérêt du consommateur.

Le commerce. Les foires.

Le marchand d'autrefois. — Autrefois, le marchand ne quittait guère sa boutique; ses clients venaient le trouver à son comptoir et il ne songeait pas à se créer une clientèle en dehors de la ville qu'il habitait. A quoi bon risquer, pour un profit incertain, des marchandises qu'il pouvait tranquillement écouler chez lui?

Les marchands qui voyageaient ou faisaient voyager, ne constituaient, au temps passé, qu'une très rare exception. Il fallait, en effet, un courage peu commun pour affronter les aventures des grandes routes.

Au moyen âge, le pays hérissé de châteaux n'était pas facile à parcourir. Chaque pont, chaque gué, chaque poste dominant avait sa tour d'où l'on voyait sortir des hommes armés qui visitaient le bagage du voyageur, prenaient part, quelquefois prenaient tout, et l'homme par-dessus. Il n'y avait beaucoup à *gagner* (à faire du gain) à voyager ainsi.

Les caravanes. — Les gros marchands d'Italie et d'Orient s'y prenaient mieux. Ils se mettaient plusieurs ensemble, bien montés, bien armés et surtout bien escortés. — Avec de l'argent, il était toujours facile de trouver des protecteurs. — A ceux qui voulaient les arrêter, ils commençaient par montrer leurs sauf-conduits. Si les lettres du roi, des princes et des pontifes ne produisaient pas l'effet désiré, la caravane se hérissait de lances; on respectait d'ordinaire un négoce si bien armé.

Ligues et hanses. — Il arrivait aussi que les villes, pour assurer leurs communications et défendre leur commerce, se confédéraient entre elles. Elles avaient leurs milices, leurs bateaux de guerre et ne craignaient pas d'en venir aux mains avec les brigands qui couraient les grands chemins ou pirataient le long des fleuves.

En Allemagne, où l'ordre était troublé plus que partout ailleurs, il y avait deux ligues commerciales très puissantes : la *ligue du Rhin* qui comprenait les villes de Cologne, Mayence, Spire, Worms, Strasbourg et Bâle ; et la *hanse teutonique* qui s'étendait, non seulement à l'Allemagne, mais encore aux Pays-Bas, à l'Angleterre, à la Suède, à la Norvège et même à quelques villes de France. Les marchands de Paris avaient, eux aussi, formé une hanse ou association, qui possédait le monopole de tous les transports sur la Seine.

Grâce à ces diverses associations, le commerce qui, à l'époque féodale, était purement local, commença à devenir international. Les villes du Rhin allaient chercher dans le midi de la France, dans l'Italie, les produits de l'Asie et de l'Inde, les répandaient dans l'Allemagne, les livraient à la hanse qui les distribuait aux extrémités du Nord. Les fers, les laines et les draps du Nord descendaient par la même route vers le Midi ; les peuples se mêlaient, se communiquaient leurs produits et s'enrichissaient en se civilisant.

Les croisades contribuèrent pour une bonne part à développer le commerce français. Quand les routes de l'Orient furent mieux connues, il s'établit entre l'Europe, l'Asie et l'Afrique un échange de produits dont profitèrent les villes de la Méditerranée, particulièrement Montpellier. Les denrées qui étaient apportées du Levant étaient transportées par terre ou par eau dans l'intérieur du royaume aux grandes foires qui étaient alors les principaux centres des relations commerciales. La Champagne avait les plus importantes aux douzième et treizième siècles.

Les foires de Champagne. — Au temps de ses comtes, la Champagne formait comme une foire perpétuelle qui se divisait en six époques et passait successivement de Lagny à Barsur-Aube, de Bar à Provins, de Provins à Troyes, de Troyes à Provins et de Provins à Troyes.

Les deux grandes foires de Troyes étaient connues sous le nom de *Foire chaude* ou de la Saint-Jean, de *Foire froide* ou de la Saint-Remy. La première durait de la Saint-Jean à l'exaltation de la Sainte-Croix ; la seconde, de la Toussaint au 2 janvier.

A l'époque de l'ouverture de ces deux grandes foires, on voyait arriver du nord et du midi une foule considérable de marchands qui, pour vendre leurs denrées à bon profit, avaient bravé la mer et les corsaires, les montagnes et les brigands, la ruine, la captivité ou la mort. Il en venait de tous les points de la France ; il en venait aussi de la Flandre, de l'Allemagne, de l'Italie, de l'Espagne et de la Suède ; il en venait même de la Grèce, de l'Égypte, de Tunis, d'Acre et de Chypre. En quelques

jours, toute une ville d'étaux, d'échoppes et de boutiques, se trouvait improvisée aux abords de l'abbaye de Notre-Dame et bien au delà. Les marchandises de tout genre allaient s'empiler dans les immenses halles permanentes construites par les principales villes de commerce. Ces halles étaient celles de Barcelone, de Valence, de Lérida, de Venise, de Naples, de Crémone, de Gênes, de Lucques, d'Ypres, de Douai, de Beauvais, d'Arras, de Châlons, de Reims, de Dijon, de Provins, de Montpellier, de Rouen, etc. Il y avait tant et tant d'objets exposés, tant et tant de marchandises étalées, qu'il semblait que le monde entier eût pu s'y pourvoir de tout ce qui lui était nécessaire. Ce n'étaient que piles de robes, de manteaux, de chausses, de bonnets, de chaperons, de souliers, de bottines; que tas d'épices, de fruits exotiques, de comestibles, de confiserie, etc. A perte de vue s'étendaient de longues tables chargées de toutes sortes de draperies, de toiles, de soieries, de cuirs; de toutes sortes d'ouvrages de fer, d'étain, de bois, d'ivoire ou de verre; d'escarcelles brodées; de ceintures argentées, dorées; de chandeliers, de lampes, de hanaps, de miroirs, de chapelets, de bénitiers, etc. Ajoutons, pour compléter ce tableau, les nombreuses échoppes des changeurs¹ groupées aux environs de l'église Saint-Jean, toutes scintillantes d'espèces d'or et d'argent, et de monnaies de tous les pays. On eût dit qu'avec les produits du monde entier, les hommes de tous les pays, de toutes les religions, de toutes les classes s'y étaient donné rendez-vous. Le commerce effaçait toute inimitié de race. Aux foires de Troyes, chacun était admis à vendre et à acheter, le noble et le vilain, le clerc et le laïque, le juif et le chrétien. Ce n'était certes pas une des moindres curiosités des foires que de voir, — ce qu'on voyait rarement ailleurs, — des *nobles vivant marchandement*. Jetant la vaine honte, beaucoup de Champenois, cadets de noble race, s'étaient faits commerçants et, disons-le à leur honneur, ne rougissaient pas d'un commerce qui ne se relevait ni par l'objet, ni par la forme. « Ce n'était point, dit Michelet, le négoce lointain, aventureux, héroïque des Catalans et des Génois; l'industrie champenoise était essentiellement plébéienne. Elle fabriquait du fil, de petites étoffes, des bonnets, des cuirs. Les nobles néanmoins s'asseyaient

1. Chaque marchand arrivant avec la monnaie de son pays, le concours des changeurs était alors de toute nécessité. En Europe, la valeur du marc de Champagne faisait généralement loi.

de bonne grâce au comptoir, maniaient l'aune aussi bien que la lance et faisaient force de politesse au manant et au mécréant. Ainsi commençait peu à peu l'égalité. » Les clercs eux aussi trafiquaient, mais ils n'étaient pas toujours d'humeur très pacifique. En vertu de leur privilège de « clergie », ils refusaient parfois d'acquitter les droits, ce qui amenait des noises fréquentes avec le Maître des foires. Il fallait alors l'intervention pontificale pour rappeler à leur devoir ces négociants récalcitrants.

Il régnait pourtant d'ordinaire, dans cette cité de marchands, un ordre et une police admirables, bien rares au temps passé. Sages et nombreuses étaient les ordonnances qui réglementaient le commerce des foires. Les marchandises amenées à Troyes ne se vendaient pas simultanément. Tels jours on vendait les draps, tels autres, les cuirs et les serges, puis venait le tour des épices, des comestibles et ainsi de suite.

Des officiers spéciaux étaient chargés de visiter les halles, de constater la qualité des marchandises, de veiller à ce que les poids et mesures ne donnassent lieu à aucune fraude, de surveiller l'exécution des engagements contractés sur le champ de foire, de régler les différends entre les trafiquants.

Les nombreux marchands qui se pressaient à Troyes formaient en quelque sorte un état à part, indépendant de toute juridiction seigneuriale. Cet état nomade et temporaire avait un gouvernement à part et des lois particulières. Les comtes de Champagne n'intervenaient que pour lui prêter aide et protection.

Le chef de cette république marchande était le *Maître des foires*, nommé par le comte, d'autres disent élu par les forains eux-mêmes. Il était assisté d'un ou de plusieurs lieutenants, d'un chancelier, de notaires, d'un receveur et d'un très grand nombre de sergents.

Le *Maître* rendait sommairement la justice, à son tribunal qui portait le nom de *cour des foires*. Il avait le droit de faire exécuter ses sentences par toute la France, quoi que pussent dire et faire les magistrats locaux. Les *notaires* dressaient les contrats de vente; le *chancelier*, par l'apposition du sceau des foires, leur donnait le caractère authentique. Le *receveur* percevait les droits d'étal et de vente. Les *sergents* veillaient au maintien de l'ordre et exécutaient les sentences du Maître.

Outre les garanties que les nations trouvaient dans la nomination ou l'élection du Maître des foires, plusieurs d'entre elles

avaient, pour protéger leurs intérêts, un magistrat particulier qu'on appelait *Capitaine des foires*. C'était un véritable consul chargé de la défense de ses nationaux sur le sol champenois.

Aux foires d'autrefois, la badauderie et la gourmandise trouvaient leur compte aussi bien qu'aujourd'hui. Les rôtisseurs, les poissonniers, les charcutiers, les pâtisseries tenaient alors la place de nos marchands de pommes de terre frites et de pain d'épice. Les troupes de bateleurs, de baladins, de musiciens, de ménestriers et de danseurs n'y manquaient pas non plus. C'étaient alors de bien modestes industriels à côté de leurs brillants confrères. Ils leur ont pourtant survécu. De petits détaillants avec leurs friandises et leurs bimbeloterie, des baladins avec leurs gambades et leurs grimaces, voilà tout ce qui reste de ces fameuses foires qui ont jadis fait courir à Troyes les négociants du monde entier¹.

3° BIBLIOGRAPHIE

I. PRINCIPAUX RECUEILS. — 1° *Recueil des Historiens des Gaules*, t. X à XV; 2° *Recueil des Ordonnances des rois de France de la troisième race*, t. XI (les Communes); t. XII (les Bourgeoisies). — 3° *Recueil des Monuments inédits du tiers état*, par Aug. Thierry, 4 vol. in-4°, 1850-70. — 4° *Recueil de documents sur les relations de la royauté avec les villes de France de 1180 à 1314*, par A. Giry (1885).

II. LIVRES. — Raynouard, *Hist. du Droit municipal en France*, 2 vol., 1819. — Guizot, *Hist. de la civilis. en France*, t. IV. — Aug. Thierry, *Essai sur la formation et les progrès du tiers état; Lettres sur l'Hist. de France*. — Luchaire, *les Communes françaises à l'époque des Capétiens directs*, 1890. — A. Giry, *Hist. de la ville de Saint-Omer*, 1877; *les Etablissements de Rouen*, 1883-85, 2 vol. — Flammermont, *Hist. de la commune de Senlis*. — A. Lefranc, *Hist. de la ville de Noyon et de ses institutions*, 1888. — Prou, *les Coutumes de Lorris et leur propagation aux douzième et treizième siècles*, 1884. — Boutiot, *Hist. de la ville de Troyes*, 4 vol., 1870-74. — Delisle, *Etude sur la condition de la classe agricole et l'état de l'agriculture en Normandie au moyen âge*, 1851. — Levasseur, *Hist. des classes ouvrières en France*, 1859. — Bourquelot, *les Foires de Champagne*, 1865. — G. Fagniez, *Etudes sur l'industrie et la classe industrielle à Paris au treizième siècle*, 1877. — Estienne Boileau, *le Livre des Métiers* (édit. Lespinasse et Bonnardot), 1886. — Pigeonneau, *Hist. du Commerce de la France*, t. 1, 1885. — A. Babeau, *le Village sous l'ancien régime*, 1878; *la Ville sous l'ancien régime*, 1880.

1. D'après Bourquelot, *les Foires de Champagne*, Paris, 1865. — T. Boutiot, *Histoire de la ville de Troyes*, t. I, Troyes, 1870.

CHAPITRE XIII

LA ROYAUTE FRANÇAISE

1° RÉSUMÉ HISTORIQUE

Comment la royauté survécut aux Carolingiens. — La royauté française, sous les derniers Carolingiens, fut un moment si faible que la société féodale aurait pu la supprimer, sans que la situation de la France en fût profondément modifiée. Il y avait si longtemps que le roi ne comptait plus ! Si les seigneurs maintinrent la royauté, c'est peut-être qu'ils sentirent la nécessité d'avoir un chef national autour duquel ils pussent se grouper en cas de guerre ou d'invasion étrangère. Du reste, les barons ne constituaient pas seuls la nation. Le clergé tenait à la royauté, parce que, à ses yeux, elle était d'institution divine ; qu'elle faisait revivre, dans la personne du chef de l'Etat, les saints rois du peuple juif. Quant au peuple, il voyait dans le roi le protecteur naturel qui pourrait mettre un frein aux guerres civiles et aux violences des seigneurs.

La féodalité cherche à affaiblir la royauté. — La féodalité maintint donc la royauté, mais s'étudia à la rendre impuissante, et, pour cela, elle la rendit *élective*. Il faut remarquer, en effet, qu'à partir de la mort de Louis III et Carloman, les seigneurs s'arrogèrent le droit d'élire et de déposer les rois. Ils élurent et déposèrent Charles le Gros ; — ils élurent Eudes ; — ils élurent et déposèrent Charles le Simple ; — ils élurent Robert, Raoul, Louis IV ; ils laissèrent la royauté à Lothaire et à Louis V, mais ils repoussèrent Charles de Lorraine et élurent Hugues Capet. Tous ces princes s'intitulaient « rois par la grâce de Dieu et l'élection du peuple ».

Comment la royauté parvint à ressaisir le pouvoir. — *Hugues Capet* chercha à soustraire son fils *Robert* aux dangers de l'élection en l'associant de son vivant à la couronne ; Robert y associa de même son fils *Henri I^{er}* qui, à son tour, fit couronner sous ses yeux son fils *Philippe I^{er}*. Celui-ci en usa de même à l'égard de son fils *Louis VI*, Louis VI à l'égard de son fils *Louis VII* et Louis VII à l'égard de *Philippe-Auguste*. Philippe trouva sa dynastie si solidement établie, qu'il ne jugea plus à propos de prendre la même précaution pour son fils. La cause du principe d'hérédité monarchique était gagnée.

L'Eglise contribua à affermir la couronne sur la tête des Capétiens par la cérémonie du *sacre*. En sacrant les princes, elle rendait leur personne sacrée et inviolable. Qui eût osé mettre la main sur un roi aurait commis un sacrilège.

Quand il n'était que duc de France, Hugues Capet n'était que l'égal des

autres grands vassaux du royaume : les ducs de *Normandie*, de *Bourgogne* et de *Aquitaine*, les comtes de *Flandre*, de *Champagne*, de *Toulouse*. C'étaient ses *pairs*, ses égaux. Devenu roi, il se trouva le suzerain de suzerains. En vertu des usages féodaux, il eut le droit d'exiger d'eux le serment de fidélité, le service militaire, le service de justice; il eut le droit de reprendre les fiefs restés sans héritiers et de les conférer à d'autres titulaires, de punir les manquements au devoir féodal par la saisie du fief.

Les premiers Capétiens servis par leur faiblesse. — Sans doute il ne put user tout d'abord de ses droits dans toute leur étendue. Les seigneurs ne l'avaient pas fait roi pour qu'il en fit usage. Ils savaient bien qu'ils étaient plus puissants que lui. Très prudemment la royauté sommeilla sous les quatre premiers Capétiens. Elle se garda bien d'éveiller l'attention du monde féodal. Elle resta étrangère aux grands événements qui agitérent la France et l'Europe. Ce furent les feudataires et non les souverains qui remplirent la chrétienté du bruit de leur nom. Les rois Robert, Henri et Philippe ne quittèrent guère leurs domaines, tandis qu'Éudes le Champenois allait se faire tuer en Lorraine, que les Normands conquéraient l'Italie méridionale et l'Angleterre, et que toute la chevalerie se croisait et partait pour Jérusalem. Il est vrai que, pendant que la féodalité s'épuisait et se ruinait dans ces aventureuses expéditions, la royauté se recueillait et se préparait à jouer dignement son rôle.

Progrès de l'autorité royale. — *Louis VI* (1108-1137) est, à proprement parler, le premier roi de la dynastie capétienne. Il met à la raison les petits châtelains de son domaine et démolit leurs châteaux qui n'étaient que des repaires de brigands. Par là il se fait bénir du clergé et du peuple des campagnes. Maître chez lui, il veut l'être chez les autres. Il intervient dans les affaires de ses grands vassaux et prétend régler leurs différends.

Sur la fin de son règne, il prépare la réunion d'un grand fief à la couronne en faisant épouser à son fils Louis, Eléonore, l'héritière du duché d'Aquitaine.

Louis VII (1137-1180) n'a pas la sagesse d'imiter ses prédécesseurs. Il va en Terre Sainte gaspiller les ressources de la France (deuxième croisade). A son retour, il se sépare de sa femme qui va porter son héritage à Henri II Plantagenet, qui, déjà roi d'Angleterre, duc de Normandie, comte du Maine et d'Anjou, devient en outre, par ce mariage, duc d'Aquitaine.

Philippe-Auguste (1180-1223) tente de réparer la grande faute de son père en brisant la puissance des Plantagenets sur le continent. Il use habilement de ses droits de suzerain. Jean sans Terre, duc de Normandie et roi d'Angleterre, s'étant rendu coupable d'un grand crime, le roi le cite à comparattre devant sa cour des pairs, et, comme l'accusé ne comparatt pas, il fait prononcer la saisie de ses fiefs sur le continent. Il prend tout ce qu'il peut prendre. En 1214, il est assez fort pour triompher à *Bouvines* d'une coalition formée par trois redoutables souverains, l'empereur d'Allemagne, le roi d'Angleterre et le comte de Flandre. Il est bien certain que la France possède enfin un véritable roi et que la féodalité a trouvé son maître.

Les seigneurs féodaux tâchent de secouer le joug de l'autorité. Durant les premières années de Louis IX ils sont vaincus malgré l'appui de l'étranger. Cette fois la prépondérance royale est bien établie.

Agrandissements du domaine royal. — La puissance des Capétiens grandissait en proportion de leurs domaines. Hugues Capet ne possédait, en 987, que Paris et Orléans avec la meilleure partie de l'*Ile-de-France* et de l'*Orléanais*.

Philippe I^{er} y ajoute le *Vexin* et la vicomté de Bourges (1100). Philippe-Auguste acquit, par mariage et par héritage : l'*Amiénois*, le *Vermandois* et l'*Artois* (1191); par confiscation : la *Normandie*, le *Maine*, l'*Anjou*, la *Touraine*, le *Poitou* (1203), le *Bourbonnais* (1212).

Louis VIII y réunit l'*Aunis*, le *Limousin* et le *Languedoc oriental*.

Administration. — Quand le roi ne possédait que son domaine d'Ile-de-France, il lui était facile de l'administrer lui-même. Ses revenus domaniaux suffisaient alors amplement aux frais peu élevés des dépenses administratives.

Quand le domaine eut triplé, quadruplé d'étendue, le prince dut augmenter le nombre de ses agents et étendre leurs attributions. Philippe-Auguste institua, dans les provinces du nord, des *baillis*, et dans celles du midi, des *sénéchaux*, hauts fonctionnaires investis de l'autorité militaire, judiciaire et financière. Pour bien les surveiller, saint Louis créa les *enquêteurs royaux*, qui, comme les *missi* de Charlemagne, s'en allaient deux par deux inspecter les provinces. Pour payer tous ces agents nouveaux, il fallait de l'argent. Les anciens revenus du domaine étant insuffisants, la royauté établit des impôts. Nous touchons ici à l'œuvre de Philippe le Bel.

2° EXTRAITS ET ANALYSES

I

LES PREMIERS CAPÉTIENS

Le domaine royal au onzième siècle.

Les quatre premiers Capétiens n'ont eu, durant une période de cent vingt et un ans (987-1108), qu'un rôle assez effacé, au milieu de la société féodale. *Hugues Capet* (987-996) parvint, sans doute, à fixer la couronne dans sa famille et à s'emparer du dernier Carolingien, Charles de Lorraine, qui finit ses jours dans la tour d'Orléans; mais il ne put se faire reconnaître roi par les seigneurs du midi.

Robert II (996-1031) n'est célèbre que par sa profonde piété et ses malheurs conjugaux.

Henri I^{er} (1031-1060) ne l'est guère que par son mariage avec une princesse russe et une lutte malheureuse contre les ducs de Normandie.

Philippe I^{er} (1060-1108), qui dédaigna de prendre part à la première croisade et resta insensible pendant dix ans à l'anathème pontifical, est représenté, par les historiens ecclésiastiques, comme un prince apathique. Des quatre premiers Capétiens, c'est pourtant celui qui a travaillé avec le plus de méthode et de persévérance à l'affermissement du pouvoir royal. S'il ne partit pas pour la Terre Sainte, c'est que les intérêts de la royauté lui commandaient de rester en France. Son excommunication eut pour cause moins peut-être son union scandaleuse avec Bertrade d'Anjou que sa résistance à la réforme ecclésiastique de Grégoire VII. Il pensait, en effet, que le succès de la réforme entraînerait nécessairement l'amoin-

du pouvoir royal sur les évêchés et les abbayes de la France capétienne. Sur ce point il se montra d'une fermeté inébranlable, et ce fut la papauté qui fut obligée de transiger. Ajoutons que Philippe entreprit, contre les barons de l'Île-de-France, la lutte que son fils Louis VI mena à si bonne fin, et qu'il inaugura l'ère des annexions en faisant entrer dans le domaine royal le Vexin français, le Gâtinais et la vicomté de Bourges.

Louis VI (1108-1137) qui, dans sa vieillesse, fut appelé *le Gros*, avait d'abord été surnommé *l'Eveille* ou *le Batailleur*¹. Son règne est, en effet, le réveil de la royauté. Plus vaillant et plus entreprenant que ses prédécesseurs, il entendit montrer, comme il le disait lui-même, que *les rois avaient les mains longues*. Tout d'abord il prétendit être le maître chez lui.

« Les principaux groupes de possessions dont se composait le domaine royal se répartissaient d'une manière bien inégale entre douze de nos départements². Chacun d'eux avait pour centre une cité épiscopale ou un bourg fortifié, assujéti au droit de gîte et possédant soit un palais royal, soit un château, soit une tour gardée au nom du souverain. Tels étaient : Paris, Mantes, Dreux, Etampes, Orléans, Bourges, Sens, Melun, Beauvais, Senlis, Noyon, Compiègne, Soissons, Laon, Montreuil-sur-Mer. Certaines cités, Reims, Châlons-sur-Marne, Chartres, Arras, Tours, pouvaient être considérées comme des villes royales, en ce sens, que les liens intimes qui unissaient leurs évêques et leurs abbés à la couronne permettaient au roi d'y séjourner et d'y exercer certains droits.

» Ce n'était pas chose facile que de voyager entre ces diverses localités. Le sol capétien s'était couvert de donjons hostiles, entraves permanentes pour la sécurité et le commerce même des grandes cités, fléaux intolérables pour les habitants des campagnes. Le roi de France, malgré la dignité de son titre, en était arrivé à ne plus oser se mouvoir dans son étroit domaine... Celui, à qui les plus puissants seigneurs devaient l'hommage lige, ne pouvait sortir de Paris, sans se heurter aux forteresses construites par de nobles brigands, terreur des marchands, des clercs et des laboureurs. Dénuée d'argent et de soldats, végétant sur son patrimoine amoindri, la royauté qui avait conservé un certain prestige au dehors, dans les fiefs

1. Louis VI a eu bien d'autres surnoms. Les chroniques l'ont appelé tour à tour *Pinguis* « le Gras », *Magnus* « le Grand », *Lippus* « le Chassieux », *Senior* « le Vieux ». — On l'a aussi surnommé « le Justicier ».

2. Seine, Seine-et-Oise, Seine-et-Marne, Eure-et-Loir, Loiret, Cher, Oise, Somme, Pas-de-Calais, Aisne, Marne, Yonne.

situés aux extrémités du territoire national, comme dans les Etats étrangers, n'obtenait plus chez elle, ni obéissance, ni respect. La terre ennemie commençait à deux pas de la capitale; la grosse tour de Montlhéry suffisait à faire vieillir de chagrin l'héritier de deux dynasties franques, le successeur de Charlemagne? On pouvait prévoir le moment où le Capétien, ne possédant plus que l'autorité virtuelle attachée à la couronne, ombre royale plutôt que roi, finirait comme le dernier Carolingien.

» L'imminence du danger amena une réaction salutaire, dont les effets se manifestent déjà avant la fin du règne de Philippe I^{er}. Ce prince était moins incapable et inerte qu'on ne l'a dit. Il eut le mérite de comprendre que, pour restaurer le pouvoir monarchique, il fallait lui donner un solide appui en reconstituant le domaine... Mais une telle œuvre ne pouvait s'accomplir uniquement par des moyens pacifiques. La guerre s'imposait, et une guerre ardente, impitoyable, faite à des ennemis aussi nombreux que redoutables par leur ténacité et leur perfidie. Cette action militaire n'était plus le fait du roi Philippe, envahi par l'obésité. Il se trouva que le prince royal convenait admirablement à la situation : c'était le plus énergique et le plus infatigable des soldats.

» Louis se mit à cette rude besogne. Il est vrai qu'il se présenta dès le début, non pas comme le défenseur des intérêts royaux, chargé de revendiquer les droits de la monarchie contre l'usurpation et la turbulence féodales, mais comme le protecteur des faibles, des opprimés et surtout comme le vengeur des ministres de Dieu, clercs et moines dépouillés par les châtelains... Presque toutes les expéditions de Louis le Gros ont été entreprises pour donner satisfaction aux plaintes d'un évêque ou d'un abbé. Le roi combattait donc toujours, plus ou moins, pour une cause sainte. En offrant le secours de son épée à ceux qui représentent Dieu ici-bas, il ne paraissait être que l'exécuteur de ses volontés et l'instrument de sa justice. Il faut reconnaître aussi que l'intérêt de la royauté se confondait ici presque toujours avec celui du clergé. Les spoliateurs des évêques et des abbés se trouvaient être d'ordinaire en même temps des vassaux rebelles, des contempteurs de l'autorité royale. Il ne faut pas oublier surtout que les biens des chapitres et des monastères étaient en grande partie des biens royaux... Les évêques et les abbés suppléaient à l'insuffisance des revenus

domaniaux; ils peuplaient l'ost royale de leurs soldats. Il ne s'agissait point pour eux d'une concession bénévole, mais d'un devoir, correspondant au droit de suzeraineté et de patronage, que le roi exerçait sur ses églises... En défendant contre la féodalité les terres et les revenus des églises royales, Louis ne faisait donc que satisfaire aux intérêts les plus pressants de sa domination et de son trésor. Il combattait pour son propre bien. » (LUCHAIRE¹, *Louis VI le Gros; introduction*; Paris, 1889, in-8°, chez A. Picard.)

Les brigands féodaux.

« On connaît, dit M. Luchaire, les méfaits ordinaires de ces ennemis de l'Eglise et du roi. Venir coucher et prendre des repas dans l'abbaye ou dans le cloître; enlever aux paysans des moines le vin, le blé et les bestiaux; dévaliser les marchands qui se rendent aux foires royales ou ecclésiastiques : telle est leur existence de tous les jours. Mais il n'en est point qui aient exercé le brigandage avec autant d'éclat et dans des proportions aussi extraordinaires, que Hugues du Puiset et Thomas de Marle. »

Thomas de Marle. — « Ce seigneur, fils d'Enguerrand de Coucy, avait, dès sa première jeunesse, augmenté incessamment ses richesses par le pillage des voyageurs et des pèlerins, et il avait étendu sa domination par des mariages incestueux avec de riches héritières ses parentes. Sa cruauté était tellement inouïe, que les bouchers, qui cependant passent pour insensibles, épargnent plus de douleur au bétail en l'égorgeant qu'il n'en épargnait aux hommes; car il ne se contentait pas de les punir

1. Luchaire (Achille), né en 1846, était professeur au lycée de Bordeaux, quand, en 1877, il soutint, pour le doctorat ès lettres, deux thèses fort remarquables sur la langue et l'histoire du midi de la France (*De lingua Aquitana*, — *Alain le Grand, sire d'Albret*). Devenu professeur à la Faculté des lettres de Bordeaux, il passa à celle de Paris, d'abord comme professeur complémentaire de sciences auxiliaires de l'histoire, puis comme titulaire d'histoire du moyen âge. — Bien qu'ancien élève de l'Ecole normale, M. Luchaire est un chartiste aussi puissamment armé et informé qu'un ancien élève de l'école des Chartes. Quand il traite une question, on peut être sûr qu'auparavant il a manipulé, compulsé, dépouillé, annoté avec un soin minutieux toutes les chartes, diplômes, brefs, mandements, chroniques qui s'y rapportent. Il a fait son domaine de l'histoire des Capétiens, et il faut s'en féliciter, car nul n'était plus propre que lui à éclairer et à ordonner une époque aussi obscure et aussi confuse. — Ses principaux ouvrages sont : *Histoire des institutions monarchiques de la France sous les premiers Capétiens*, 2 vol.; — *Louis VI le Gros, annales de sa vie et de son règne*; — *Etudes sur l'administration de Louis VII et catalogue de ses actes*; — *Philippe-Auguste*; — *Les communes françaises à l'époque des Capétiens directs*, etc.

par le glaive, pour des fautes déterminées, comme on a coutume de le faire; il les déchirait par les plus horribles supplices. Lorsqu'il voulait arracher une rançon à ses captifs, il les suspendait par quelque partie plus délicate de leur corps, ou bien il les couchait par terre; et, les couvrant de pierres, il marchait dessus, les frappant en même temps jusqu'à ce qu'ils eussent promis tout ce qu'il demandait ou fussent morts à la peine.

» Personne ne sait combien il a fait mourir de gens dans ses cachots par la faim, la pourriture et les tortures. Il y a deux ans, trois paysans qu'il poursuivait sur la montagne de Soissons se cachèrent dans une caverne; il arriva à l'entrée, enfonça sa lance dans la bouche de l'un d'eux, et le fer traversant le corps tout entier sortit par le fondement. Il tua ensuite les deux autres. Un jour, un de ses prisonniers ne pouvant marcher à cause d'une blessure : — Pourquoi ne marches-tu pas? lui dit Thomas, et sur sa réponse qu'il ne pouvait pas le faire : — Attends, lui dit-il, tu vas marcher plus vite. Alors il saute de cheval et coupe les pieds à ce pauvre homme qui en meurt incontinent. A quoi sert, d'ailleurs, de raconter de pareilles abominations? » (GUBERT DE NOGENT, *Histoire de sa vie.*)

Siège du Puiset. — Ce n'était pas chose facile que de forcer ces brigands dans leurs repaires. Le siège du château du Puiset par Louis VI en donna une idée.

« Le roi fait approcher des murs ses chevaliers et ses fantassins. Ses nombreuses balistes, les arcs, les écus, le glaive et la guerre, tout est déployé contre les coupables... Les ennemis repoussés d'abord par la grande porte dans l'intérieur du château, combattent les nôtres du haut des remparts, font pleuvoir sur nous une grêle horrible et presque intolérable, jetant des poutres et des pieux, et commencent à nous tenir en échec. Les boucliers brisés, nos chevaliers se servent d'ais, de poutres, de toutes les planches qu'ils peuvent trouver pour se protéger et enfoncer les portes. Des chariots, chargés d'une grande quantité de bois sec mêlé de graisse pour servir à brûler ce repaire (car c'étaient tous des excommuniés et de vrais fils du diable), sont poussés contre les portes, pour allumer un incendie que rien ne pourra éteindre. Pendant que tous rivalisent, les uns à qui allumera le feu, les autres à qui pourra l'étouffer, le comte Thibaut attaque le château par le côté qui regarde Chartres. Un grand nombre de gens à cheval et à pied l'accompagnent. Il

excite les siens à monter sur la pente déclive du fossé, mais il gémit de les voir descendre et même tomber ; la plupart restent étendus sur le dos. Il cherche à reconnaître ceux qui, dans cette chute dangereuse, écrasés par les pierres qui roulent, ont perdu la vie. En effet, des chevaliers, montés sur de rapides chevaux, faisaient le tour du château pour le défendre, et tuaient ceux que surprenait leur arrivée inopinée, les mutilaient et précipitaient du haut des fossés ceux qu'ils avaient gravement blessés...

» L'assaut faiblissait, lorsque la main forte du Dieu omnipotent voulut prendre sur soi la cause d'une si grande et si juste vengeance. Elle suscita le courage et le souffle robuste d'un prêtre chauve qui était venu avec les communautés des paroisses de la patrie française. Elle rendit possible pour lui, contre toutes atteintes humaines, ce qui était impossible pour le comte et pour ses hommes d'armes. Ce prêtre montant avec rapidité, nu-tête et n'ayant devant lui pour le protéger qu'une mauvaise planche, arrive jusqu'à la palissade : se couchant sous les bois qui en masquaient les ouvertures, il l'arrache pièce à pièce. Tout joyeux de voir qu'il réussit aussi facilement, il fait signe aux hommes du roi qui hésitaient à venir et restaient inactifs dans la plaine. Ceux-ci, voyant ce prêtre sans armes détruire la palissade, font un bond jusqu'à lui les armes à la main : ayant avec eux des haches et des outils de fer, ils les appliquent à la clôture, la coupent, la brisent, et, comme si c'étaient les murs d'un autre Jéricho qui tombaient, la même heure vit la barrière s'abaisser et les troupes du roi et du comte pénétrer enfin dans l'enceinte. Un grand nombre des assiégés, pris entre les deux troupes armées, furent vite pris et livrés à la sévérité des vainqueurs. Les autres, et parmi eux le châtelain Hugues, voyant que le mur intérieur du château ne suffisait plus à les protéger, se retirèrent dans la plus haute tour en bois élevée sur la motte. Mais bientôt, frappé de terreur à la vue de la troupe qui le poursuivait, le sire finit par se rendre. Il reconnut alors avec tristesse, quand il fut dans les fers, quelles calamités enfante l'orgueil. Le roi emmena ses nobles captifs, fit vendre à l'encan tout le matériel et toutes les richesses du château et ordonna que le château lui-même, sauf le donjon, fût livré aux flammes. » (SUGER¹, *Œuvres complètes*.)

1. Suger (1081-1151), abbé de Saint-Denis, ne se contenta pas d'être un grand

Ainsi furent mis à la raison les sires de Montmorency, de Kiersy, de Coucy, de Crécy, de Monthléry, etc. — A la fin du règne de Louis VI, le « déblaiement » du domaine royal était complet ; toutes les communications entre les villes étaient rétablies.

Louis VI et les grands vassaux. Affaires de Flandre.

Hors de son domaine, Louis VI joua le rôle de roi justicier avec la même constance et la même activité, sinon toujours avec le même bonheur. Il fit une guerre de vingt-quatre ans (1114-1135) à Thibaut IV¹, comte palatin de Champagne et de Blois. Il mit à la raison Guillaume VI, comte d'Auvergne, qui se croyait assuré de l'impunité parce qu'il se sentait soutenu par son suzerain le duc d'Aquitaine (1126). Il intervint dans les affaires de Flandre, à la suite du meurtre du comte Charles le Bon. Voici ce qui s'était passé dans ce pays.

« Le fameux et très puissant comte, Charles, fils du roi de Danemark et de la sœur de l'aïeule du roi Louis, gouvernait le comté avec noblesse et habileté et se montrait protecteur des églises, libéral, charitable et bon justicier. Quelques hommes puissants par leurs richesses, quoique de bas lignage et même d'origine servile, voulaient lui ravir la dignité qu'il possédait selon le droit. Il les avait cités à comparaître devant sa cour, mais ces hommes, parmi lesquels se trouvaient le prévôt de l'église de Bruges, avaient tramé de noirs complots contre lui. Un jour que le comte était à Bruges en prière dans l'église et prosterné sur le pavé, Bouchard, neveu du prévôt, vient traîtreusement se placer derrière le comte. Il tire son épée et en pique légèrement le cou de ce bon seigneur étendu jusqu'à terre, afin de le faire redresser ; et, comme celui-ci levait la tête, il la lui tranche du premier coup. En même temps, ses complices se jettent sur son corps, le mettent en pièces et se vantent audacieusement d'avoir commis le crime. Pour mettre le comble à leur scélératesse, ils égorgèrent les châtelains et les nobles barons du comte qu'ils purent surprendre, les tuant sans qu'ils fussent prêts à la mort ni confessés. Ils enterrèrent le

ministre, il fut encore un écrivain fécond. Il a laissé : 1° une *Histoire de Louis le Gros* ; 2° des *Mémoires sur son administration abbatiale* ; 3° des *Lettres*, etc. Ce sont des documents précieux pour l'histoire ; malheureusement, le style de Suger est obscur, pénible et entortillé.

1. Thibaut IV comme comte de Blois, Thibaut II comme comte de Champagne.

comte dans l'église même, de peur qu'il ne fût enseveli au dehors avec honneur, et que sa vie glorieuse et sa mort, plus glorieuse encore, n'excitassent ses fidèles sujets à le venger. Puis, transformant la maison de Dieu en un repaire de brigands, les misérables s'y retranchèrent ainsi que dans le palais. Ils y rassemblèrent des vivres et s'y mirent en état de défense.

» A la nouvelle de ce crime, les barons furent saisis d'horreur ; ils dénoncèrent le fait au roi. Poussé, par son amour pour la justice et par son affection pour un prince de sa famille, à punir cette horrible perfidie, Louis, sans prendre souci de la guerre qu'il faisait au roi d'Angleterre, entra en Flandre et employa toute son activité à tirer vengeance d'un meurtre aussi exécrationnel.

» Tout d'abord il établit comte de Flandre, Guillaume le Normand (Guillaume Cliton), fils du comte Robert de Normandie ; puis, arrivé à Bruges, il assiégea les assassins dans l'église et dans la tour, empêchant qu'ils ne reçussent des vivres, les réduisant à ceux qu'ils avaient rassemblés et que la main de Dieu avait déjà gâtés et corrompus. Quand ils eurent souffert pendant quelque temps de la faim et des maladies, ces misérables évacuèrent l'église et ne gardèrent que la tour où ils espéraient trouver le salut ; mais bientôt ils commencèrent à désespérer, et leurs chants de victoire se changèrent en cris de désolation. Alors, le plus coupable de la bande, Bouchard, s'enfuit espérant gagner l'étranger ; mais, arrivé dans le château d'un de ses amis, il y fut arrêté par ordre du roi. Il fut soumis à un horrible supplice. On lui creva les yeux, on le lia sur une roue qu'on dressa en l'air, on le cribla de flèches et on l'abandonna à la voracité des corbeaux. Après sa mort, on le jeta dans un égout.

» Berthold, l'instigateur du crime, essaya aussi de s'enfuir ; après avoir erré quelque temps, il revint poussé par son orgueil, disant : « Qui suis-je ? En quoi ai-je forfait ? » Pris et livré au roi, on le pendit à une fourche avec un chien, de telle manière que, chaque fois qu'on frappait le chien, la bête furieuse lui déchirait et lui mangeait tout le visage. Quelquefois il arrivait, ce qui fait horreur à dire, qu'elle le couvrait de ses ordures. Tous les autres que le roi Louis bloquait dans la tour éprouvèrent de si rudes souffrances qu'ils furent contraints de se rendre. Ils furent jetés les uns après les autres du haut de la tour à la vue de leurs parents et se brisèrent la tête. Un d'eux,

Isaac, s'était caché dans un monastère et s'était fait tondre pour éviter la mort ; on le dégradait et on l'accrocha à une fourche. » (SUGER, *Vie de Louis le Gros.*)

Lutte contre les Anglo-Normands. Bataille de Brémule.

Louis VI intervint aussi en Normandie, province dont le roi d'Angleterre, Henri I^{er} Beauclerc, s'était emparé injustement sur son frère aîné, Robert Courte-Heuse. Il soutint contre lui l'héritier légitime de ce duché, Guillaume Cliton, fils de Robert. En général, la fortune ne se montra pas favorable au roi de France. En 1119, la bataille de Brémule, si peu sanglante qu'elle ait été, fut un échec assez grave pour ternir son prestige militaire.

« Le roi Henri, ignorant que le roi de France se trouvât aux Andelys, s'avancait avec une belle armée, faisant couper les moissons par ses soldats et ordonnant de transporter les monceaux de gerbes au château de Lions. Le roi avait placé quatre chevaliers en observation sur la montagne de Verclive. Ils virent des chevaliers, bannières déployées, se dirigeant vers Noyon, et ils en prévinrent aussitôt le roi Henri.

» Pendant ce temps, le roi Louis sortait des Andelys, se plaignant à ses chevaliers de ce qu'il ne pouvait rencontrer le roi d'Angleterre en rase campagne. Il ne savait pas que son adversaire était si près.

» Près de la montagne de Verclive, le pays offre une grande plaine, appelée par les habitants plaine de Brémule. Henri y vint avec cinq cents chevaliers, revêtit son armure et plaça ses escadrons bardés de fer. Aussitôt que le roi Louis aperçut l'ennemi qu'il désirait rencontrer depuis si longtemps, il appela auprès de sa personne quatre cents chevaliers qui se trouvaient à sa portée et leur ordonna d'engager l'action.

» Les Français donnèrent avec vigueur les premiers coups ; mais, chargeant en désordre ¹, ils furent bientôt rompus et obligés de tourner le dos. Richard, fils du roi Henri, combattait avec cent chevaliers bien montés, et le reste, composé de gens de pied ², combattait dans la plaine sous le commandement du

1. C'est ainsi que, plus tard, ils engageront l'action à Crécy et à Azincourt.

2. Henri I^{er} fait donner ses gens de pied et ne dédaigne pas d'en prendre le commandement. Edouard III agira de même dans la guerre de Cent ans.

roi. Quatre-vingts chevaliers, aux ordres de Guillaume Crépin, chargèrent d'abord les Normands ; mais leurs chevaux ayant été tués, ils furent entourés et pris. Godefroy de Sérans et les autres seigneurs du Vexin attaquèrent avec vigueur et forcèrent à reculer tout le corps de bataille ; mais les Normands reprirent courage et firent prisonniers Bouchard de Montmorency, Osmond, Aubry de Mareuil et d'autres. Alors les Français, représentant à leur roi les pertes qu'ils venaient de faire, l'engagèrent à se retirer pour éviter un malheur irréparable.

» Le roi y consentit et prit le galop accompagné de Baudry Dubois. Les Anglais s'emparèrent de cent quarante chevaliers et poursuivirent les autres jusqu'aux Andelys. Guillaume Crépin, cerné avec les siens, aperçut le roi Henri, fondit sur lui et lui déchargea sur la tête un rude coup d'épée. Le casque garantit la tête du prince, et aussitôt Roger, fils de Richard, attaqua et renversa l'audacieux agresseur. Il empêcha que les amis du roi ne le tuassent, car c'était un acte criminel que de frapper avec l'épée une tête que le saint chrême avait sacrée.

» Dans cette bataille, où combattirent près de neuf cents chevaliers ¹, j'ai remarqué qu'il n'y eut que trois tués. En effet, ils étaient entièrement couverts de fer et ils s'épargnaient les uns les autres, soit par la crainte de Dieu, soit à cause de la fraternité d'armes ², aussi cherchaient-ils bien plus à prendre les fuyards qu'à les tuer.

» Le roi des Français, fuyant seul, se perdit dans la forêt, et rencontra un paysan qui ne le connaissait pas. Il le pria instamment de le conduire aux Andelys, et lui fit, sur la foi du serment, la promesse des plus belles récompenses. Le paysan conduisit le roi aux Andelys. Ayant vu venir au-devant du roi la garde de ce prince, il méprisa la somme qu'on lui donna, maudit sa bêtise, bien affligé de voir combien il perdait pour ne pas avoir su quel était celui qu'il avait sauvé.

» Le roi Henri acheta vingt marcs d'argent l'étendard du roi Louis au soldat qui l'avait pris et le conserva comme témoignage de sa victoire, mais il renvoya au roi Louis son cheval avec tout

1. Les grandes batailles d'alors n'étaient que de simples escarmouches.

2. Ils étaient frères comme membres du saint ordre de la chevalerie. Le progrès de la civilisation chevaleresque adoucissait les fureurs de la guerre entre chevaliers. La guerre réservait toute sa cruauté pour les vilains.

le harnachement, comme il convenait à un roi¹. » (ORDERIC VITAL², *Histoire de Normandie*, liv. XII.)

Une levée en masse en 1124.

En 1124, Henri 1^{er} entraîna son gendre, l'empereur Henri V, dans une alliance offensive contre Louis VI. Henri V, qui conservait un vif ressentiment de ce que Louis VI l'avait laissé jadis anathématiser, en plein concile, par le pape Calixte II, envoya au roi de France un insolent message, auquel celui-ci ne répondit que par ces mots : « Fprwrut, aleman³ ». Louis VI fit face au danger en organisant avec rapidité la levée en masse.

« Indignée de l'insolence des étrangers, la France met de toutes parts en mouvement l'élite de ses soldats. Quand de tous les points du pays une armée nombreuse se fut rassemblée à

1. CATASTROPHES DANS LA FAMILLE D'ANGLETERRE. — Durant cette guerre, la famille du roi Henri fut bouleversée par une horrible tragédie. Le comte de Breteuil, mari d'une fille naturelle du prince anglais, avait maintes fois demandé en fief à ce prince le château d'Ivry, situé au milieu des terres de la maison de Breteuil : Henri n'y consentit point ; mais, afin d'enlever à son gendre toute inquiétude relativement à ce château, il donna, en otage, au comte, le fils du gouverneur d'Ivry et prit, en échange, auprès de lui, deux petites filles que sa fille Juliane avait eues du comte de Breteuil, comme garantie de la sûreté de l'enfant du châtelain. Un beau jour, le comte de Breteuil parut devant Ivry et somma le châtelain de lui livrer son château en lui montrant les épées levées sur son fils. Le gouverneur refuse. Breteuil, par le conseil du féroce Amaury de Montfort, fait arracher les yeux à l'enfant et les envoie dans un coffret à son père. Le châtelain part, va se présenter au roi Henri, et réclame de lui les otages qui répondaient de la sûreté de son fils : Henri, n'osant refuser de tenir ses serments, livre son propre sang, ses deux petites-filles, au père désespéré qui venge son enfant par la loi du talion sur les deux petites-filles du roi ! Breteuil se jeta dans le parti de Louis le Gros, et la comtesse Juliane attira le roi, son père, dans une embuscade et lui décocha, presque à bout portant, un trait d'arbalète qui ne le manqua que par miracle. (ORDERIC VITAL, l. XIII.) — « Ce mélange d'atrocité barbare et de respect inviolable de la foi jurée, dit H. Martin, est quelque chose de terrible et caractérise singulièrement l'époque. Le respect du serment fut la vertu par excellence des temps chevaleresques, vertu compatible avec les plus monstrueuses violations de la morale et de l'humanité. »

En 1122, Henri perdit, dans le naufrage de la *Blanche-Nef*, ses deux fils, Guillaume et Richard, sa fille Mathilde, comtesse du Perche. Il ne lui resta plus, de sa nombreuse famille, qu'une fille nommée aussi Mathilde, mariée à l'empereur d'Allemagne, Henri V.

2. Orderic Vital, né en 1075 en Angleterre, mourut vers 1150, moine à l'abbaye de Saint-Evroul en Ouche, en Normandie. C'est peut-être le meilleur écrivain du douzième siècle. On trouve, en effet, dans son *Histoire ecclésiastique*, autre chose qu'une énumération fastidieuse de noms et de faits ; c'est une composition animée, pleine de narrations, de tableaux, de portraits et de discours ; et non seulement Orderic peint et raconte, mais encore il juge et apprécie. Son livre commence à l'ère chrétienne et finit en 1141.

3. Des chroniqueurs postérieurs à ces événements ont mis par erreur cette réponse dans la bouche de Philippe le Bel (*nimis germanice*, répond-il à la sommation d'Albert d'Autriche). C'est Louis VI qui l'a faite. (LUCMAIRE, *Louis VI*.)

Reims, il se trouva une si grande quantité de cavaliers et de fantassins, qu'ils semblaient couvrir comme une nuée de sauterelles toute la surface de la terre. Le roi attendit là pendant toute une semaine l'arrivée des Allemands : pendant ce temps, les grands du royaume se disposaient au combat et délibéraient entre eux : « Marchons hardiment contre eux ; qu'ils ne s'en » retournent pas impunément dans leur pays ; qu'ils soient » châtiés de la présomption avec laquelle ils ont attaqué la » France ; que leur arrogance soit punie, non dans notre terre, » mais sur leur propre territoire, qui, par le droit royal des » Français, a si souvent été soumis à la France... » Mais d'autres, plus sérieux et plus expérimentés, conseillaient d'attendre que les ennemis pussent pénétrer dans l'intérieur de la marche, et, quand ils seraient surpris, de les battre et de les exterminer sans pitié comme des Sarrasins...

» Cependant les grands du royaume disposent l'ordre de bataille en présence du roi et décident les troupes qui devront combattre ensemble. Un corps est composé des gens de Reims et de Châlons, dont le nombre dépasse soixante mille, tant cavaliers que fantassins ; dans le second, se rangent ceux de Laon et de Soissons, aussi nombreux ; le troisième est composé des gens d'Orléans, d'Etampes et de Paris, y compris la nombreuse armée toute dévouée au roi du bienheureux Denis. Le roi, espérant que son protecteur veillera sur lui, veut se mettre à la tête de ses troupes. « C'est dans leurs rangs, dit-il, que je combattrai avec » autant de sécurité que de courage, car, outre la protection de » nos seigneurs les saints, ceux de mes compatriotes, dans l'inti- » mité desquels j'ai été élevé, ou me seconderont vivant ou me » rapporteront mort et sauveront mon corps. » Le quatrième corps était formé par le comte palatin Thibaut, avec son oncle le noble comte de Troyes, Hugues ; il était venu, sur la sommation de la France, quoiqu'il fût alors en guerre avec le roi, comme allié d'Henri d'Angleterre, son autre oncle ¹. Dans le cinquième, on voyait le duc de Bourgogne et le comte de Nevers. Le vaillant comte de Vermandois, Raoul, conduit une excellente milice fournie par Saint-Quentin et toute sa terre et armée de cuirasses. Il est désigné pour protéger l'aile droite.

1. Thibaut a beau être brouillé avec son souverain, la crainte de paraître violer la loi féodale dans une circonstance où l'existence du pays est en jeu, fait qu'il n'ose pas refuser au défenseur de la nationalité française le contingent que celui-ci a légitimement requis (LUCHAIRE).

» L'aile gauche est composée des gens du Ponthieu, de l'Amiénois et du Beauvaisis. Le noble comte de Flandre avec dix mille soldats exercés (il aurait pu en amener le triple s'il eût été prévenu à temps) ; près d'eux paraissent le duc d'Aquitaine Guillaume, le valeureux comte de Bretagne, le belliqueux comte d'Anjou, Foulques, mais la longueur du chemin qu'ils avaient eu à parcourir et la brièveté du délai ne leur avaient pas permis d'armer des forces considérables ¹. On décida que partout où les armées en viendraient aux mains, si le terrain s'y prêtait, des chars et des charrettes, remplis d'eau et de vin, pour les hommes blessés et fatigués, seraient placés en cercle comme une espèce de château, et que ceux que leurs blessures forceraient à se retirer du champ de bataille, allant là se rafraîchir et resserrer les bandages de leurs plaies, pourraient ainsi réparer leurs forces et venir conquérir de nouveau la palme de la victoire ². » (SUGER, *Œuvres complètes*.)

Devant une pareille levée de boucliers, Henri V jugea prudent de ne pas franchir le frontière.

Suger et saint Bernard.

Louis VII (1137-1180) continua la politique de son père. Ce n'était pas qu'il eût ses talents et ses idées justes ; mais, dans la première partie de son règne, il se laissa guider par Suger, abbé de Saint-Denis, qui resta le vrai roi de France jusqu'à sa mort.

Il est à remarquer qu'à cette époque ce sont deux moines qui tiennent le premier rang dans le monde chrétien : Suger et saint Bernard. L'un dirige la royauté française, l'autre la papauté.

« On trouve dans Suger le plus frappant exemple de ce que peut une volonté persévérante mise au service d'une intelligence supérieure. Ce petit homme, au corps malingre et chétif, d'une santé toujours fragile, était issu de basse extraction, et ne dut sa fortune qu'à lui-même. Il avait l'esprit vif, la parole imagée et prompte, une mémoire extraordinaire qui lui permettait de

1. Le service militaire que le roi pouvait exiger de ses vassaux ne dépassait pas soixante jours. Il était difficile, dans de telles conditions, de faire des expéditions lointaines. — A part le comte de Toulouse, sans doute trop éloigné de la frontière, et le duc de Normandie, qui n'était autre que le roi d'Angleterre, les plus hauts seigneurs de France, dont quatre pairs, figuraient personnellement dans l'armée royale.

2. C'est la première ébauche d'un service d'ambulance.

recueillir sans effort les souvenirs littéraires, les faits historiques, les anecdotes, en même temps que les mille détails des affaires confiées à ses soins. Mais il jouissait d'une faculté précieuse, celle de discerner sur-le-champ les idées et les faits qu'il pouvait lui être utile de retenir et de s'en servir avec précision au moment voulu. Les contemporains ont surtout admiré la facilité de sa parole, cette faconde intarissable et brillante qui le faisait assimiler à Cicéron... Causeur infatigable, il lui arrivait parfois de garder vingt-cinq auditeurs jusqu'à une heure avancée de la nuit. Il était par excellence « l'avocat » de la cour de Louis le Gros. Il écrivait, d'ailleurs, presque aussi facilement qu'il parlait, et ceux qui l'ont connu ne tarissent pas d'éloges sur sa science littéraire et sur l'éclat de son style. A vrai dire, le latin de la *Vie de Louis le Gros*, moins banal et moins plat que celui de la plupart des écrivains monastiques, se distingue surtout par l'obscurité, le mauvais goût et l'incorrection. On y sent cependant une certaine vigueur d'esprit, et je ne sais quelle flamme intérieure qui n'est point le fait d'une âme vulgaire. Les qualités maîtresses de Suger, celles qui firent de lui le ministre nécessaire et considéré, même de ses ennemis, sont précisément celles que vantent le moins ses contemporains : une grande capacité de travail, la connaissance intime des hommes et des choses, le sens pratique, une fermeté inébranlable jointe à une judicieuse modération. » (LUCHAIRE, *Louis le Gros*, Introduction.)

Son crédit fut grand sous Louis le Gros ; toutefois, ce ne fut guère que sous Louis VII que l'abbé de Saint-Denis eut une influence prépondérante à la cour. Jamais ministre ne fut mieux écouté.

« J'ai vu, et j'en prends Dieu à témoin, dit son biographe Guillaume, j'ai vu le roi se tenir debout respectueusement devant lui, tous les grands l'environner dans la même attitude, tandis que, assis sur un petit banc, il dictait ses ordres à ceux-ci, comme à des inférieurs, et toute cette cour écouter, avec la plus grande attention, les paroles qui sortaient de sa bouche. Le conseil fini, s'il voulait se mettre en devoir de reconduire le roi, cela ne lui était pas permis, et le roi ne souffrait pas qu'il sortit de sa place, voire même qu'il se levât de son siège. » (GUILLAUME¹, *Vie de Suger*.)

De même que la France, l'Eglise obéissait alors à un moine français, saint Bernard, abbé de Clairvaux.

Saint Bernard était né en Bourgogne, d'une illustre famille

1. Guillaume, moine de Saint-Denis, avait été le secrétaire de Suger. Ce fut à la prière d'un de ses confrères de l'abbaye qu'il écrivit le panégyrique de son maître.

du pays. Tourmenté dès l'enfance d'idées religieuses, il entra à vingt-deux ans dans la fameuse abbaye de Cîteaux (1113), entraînant bientôt après lui, dans le monachisme, ses amis et sa famille. Placé en 1115 par l'abbé de Cîteaux à la tête d'une douzaine de moines, il descendit dans la pauvre Champagne et fonda, dans la Vallée de l'Absinthe, le monastère de Clairvaux (*clara vallis*). Là, il put mener cette vie de douleur et de solitude qu'il rêvait depuis longtemps. Rien d'abord ne lui réussit. La famine, la maladie dévorèrent ses compagnons. La plupart se dégoûtèrent; on s'insurgea contre le jeune abbé; on voulait retourner à Cîteaux; mais Bernard était comme Colomb sur son navire au milieu d'une révolte; ses moines ne voyaient pas plus la vie bienheureuse qu'il leur avait promise, que les compagnons du Génois n'apercevaient l'Amérique. Il tint bon; les secours arrivèrent et l'humble monastère commença à prospérer. En peu de temps, la maison de Clairvaux grandit et projeta son ombre sur la France entière et les pays voisins. Du temps même de Bernard, soixante-seize monastères, dont trente-cinq en France, relevaient de son autorité absolue. C'était, du reste, un bien puissant dominateur que ce simple abbé de Clairvaux, qui, toute sa vie, ne voulut être qu'un moine, chercha à s'isoler et fut, malgré lui, condamné à gouverner l'Europe. Peu d'hommes ont été chargés de plus de travaux. Ecrivain infatigable, orateur plein de feu, on le voit jusqu'à sa mort régner en despote sur toutes les intelligences, apaiser les schismes, diriger les conciles, instruire le clergé, conseiller et gourmander les papes, enrôler les hommes sous sa bannière pour en faire des croisés ou des moines.

Et cependant Bernard vivait à peine. Jamais homme ne fit moins cas que lui de son corps. Michelet¹ a fait de lui un portrait saisissant : « Il buvait de l'huile pour de l'eau, prenait du sang cru pour du beurre. Il vomissait presque tout aliment. C'est de la Bible qu'il se nourrissait, et il se désaltérait de l'Évangile. A peine pouvait-il se tenir debout, et il trouva des forces pour prêcher la croisade à cent mille hommes. C'était un esprit plutôt qu'un homme qu'on croyait voir, quand il paraissait devant la foule, avec sa barbe rousse et blanche, ses blonds et blancs cheveux; maigre et faible, un peu de vie aux joues. Ses prédica-

1. *Hist. de France*, t. II.

tions étaient terribles ; les mères en éloignaient leurs fils, les femmes leurs maris ; ils l'auraient tous suivi aux monastères. Pour lui, quand il avait jeté le souffle de vie sur cette multitude, il retournait vite à Clairvaux, rebâtissait près du couvent sa petite loge de ramée et de feuilles et calmait un peu dans l'explication du Cantique des cantiques, qui l'occupa toute sa vie, son âme malade de l'amour de Dieu. »

Quoique tous deux fussent moines et menassent une vie des plus austères¹, il y avait une grande dissemblance entre Suger et saint Bernard. L'un avait surtout en vue les intérêts de la France, l'autre ne voyait que les intérêts de l'Eglise. Saint Bernard poussa de toutes ses forces à la croisade ; Suger fit tous ses efforts pour empêcher son roi de s'engager dans une expédition imprudente. Le premier, apôtre ardent de la réforme ecclésiastique, voulut tout pour l'Eglise et par l'Eglise, chercha à briser les liens naissants entre les établissements religieux et le gouvernement laïque, et à substituer, au pouvoir exercé par la royauté sur les seigneuries d'Eglise, l'omnipotence de la cour de Rome et des légats ; le second, en sa qualité d'homme d'Etat, comprit la nécessité de maintenir le clergé capétien dans la dépendance de l'autorité royale, et se défendit d'accepter, au moins dans ses conséquences extrêmes, les doctrines du parti réformiste, que représentait saint Bernard. En somme, ces deux hommes ont rempli, chacun à leur manière, un rôle glorieux. Si l'un fut un grand saint, l'autre fut un grand ministre et un bon Français.

Les deux grandes fautes de Louis VII.

Louis VII commit deux grandes fautes, qui faillirent compromettre la monarchie capétienne : il alla se ruiner en Terre Sainte et fit annuler son mariage avec Aliénor (Eléonore) d'Aquitaine.

Suger, qui avait désapprouvé son départ pour la croisade, eut du moins la consolation de lui remettre, à son retour, un royaume prospère et pacifié². Mais, à peine fut-il mort, que le roi demanda que son union avec

1. Suger, dans sa somptueuse abbaye, se contentait d'une très petite cellule, dix pieds de large sur quinze de long. Là, il n'avait pour se coucher, au lieu de plume, que la paille sur laquelle était étendue une couverture grossière de simple laine que recouvraient, pendant le jour, des tapis décents. C'était là que, dans les heures que lui laissait le gouvernement de l'Etat, il s'adonnait à la lecture et à la méditation.

2. Voici la lettre qu'il lui adressait pour presser son retour en France. « Les » perturbateurs du repos public sont revenus, tandis que, obligé de défendre vos » sujets, vous demeurez captif en une terre étrangère. A quoi pensez-vous, seigneur, de laisser ainsi à la merci des loups les brebis qui vous sont confiées ? » Non, il ne vous est pas permis de vous tenir plus longtemps éloigné de nous. » Nous supplions donc votre grandeur, nous exhortons votre piété, nous interpellons la bonté de votre cœur, enfin nous vous conjurons par la foi qui lie » réciproquement le prince et les sujets, de ne pas prolonger votre séjour en » Syrie, de peur qu'un plus long délai ne vous rende coupable, aux yeux du

Aliénor fût rompue. Celle-ci ne demandait pas mieux. Au su de tout le monde, les deux époux vivaient en mauvaise intelligence. Fidèle écho des bruits populaires, le ménestrel de Reims prête ce langage à la reine : « Je veux vous quitter, ô roi, pour votre mauvaieseté, car vous ne valez pas une pomme pourrie. » Le prince en ayant conféré avec ses barons : « Par foi, dirent-ils, le meilleur conseil que nous puissions vous donner, c'est de la laisser aller, car c'est un diable, et, si vous la gardez plus longtemps, nous craignons qu'elle ne vous fasse mourir. Après tout, vous n'avez pas d'enfant d'elle. » Le ménestrel se trompait. Aliénor avait donné deux filles à Louis le Jeune.

« Il se tint à Beaugency-sur-Loire un concile devant lequel la reine de France fut obligée de comparaître. L'évêque, qui portait la parole, annonça que le roi demandait le divorce. Le concile déclara le mariage nul, sous prétexte de parenté, s'apercevant un peu tard qu'Eléonore était cousine de son mari à l'un des degrés prohibés¹. L'épouse répudiée se mit en route pour retourner dans son pays et s'arrêta quelque temps à Blois. Durant son séjour, Thibaut, comte de Blois, tâcha de lui plaire et d'obtenir sa main. Indigné du refus qu'il essuya, le comte résolut de la tenir en prison. Elle soupçonna ce mauvais dessein et, partant de nuit, descendit la Loire jusqu'à Tours, ville qui faisait alors partie du comté d'Anjou. Au bruit de son arrivée, le second fils du comte d'Anjou et de l'impératrice Mathilde, nommé Geoffroy, épris de la même ambition que Thibaut de Blois, vint se placer en embuscade à un port de la Creuse, qu'on appelait le *port de Piles*, sur la limite commune du Poitou et de la Touraine, pour arrêter le cortège de la duchesse, l'enlever elle-même et l'épouser ; mais Eléonore, dit l'historien, en fut avertie par ses anges gardiens et prit subitement un autre chemin pour aller à Poitiers.

» C'est là que Henri, fils aîné de Mathilde et du comte d'Anjou, plus courtois que son frère, se présenta à la fille des ducs d'Aquitaine. Il fut agréé, conduisit sa nouvelle épouse en Normandie,

» Seigneur, de manquer au serment que vous avez fait en recevant la couronne.
 » — Vous avez lieu, je pense, d'être satisfait de notre conduite. Nous avons mis
 » en dépôt, entre les mains des Templiers, votre argent, et payé ce que vous
 » deviez. Vos terres jouissent, en ce moment, d'une heureuse paix. Vous trou-
 » verez vos maisons et vos châteaux en bon état. — Me voici présentement sur
 » le déclin de l'âge ; mais j'ose dire que les occupations où je me suis engagé
 » pour l'amour de Dieu et par l'attachement pour votre personne ont beaucoup
 » avancé ma vieillesse... » (*Lettres de Suger*, traduction Guizot.)

1. Hugues Capet, bisaïeul du grand-père de Louis VII, avait épousé une sœur de Guillaume Fier-à-Bras, trisaïeul d'Aliénor. Cela faisait six générations. Les canons n'admettaient de mariages légitimes qu'après la septième.

et envoya dans les cités de la Gaule méridionale des baillis et des hommes d'armes normands. Au titre de duc de Normandie, il joignit dès lors ceux de duc d'Aquitaine et de comte de Poitou, et, son père ayant déjà l'Anjou et la Touraine, leur souveraineté s'étendait sur toute la partie occidentale de la Gaule, entre la Somme et les Pyrénées, à l'exception de la pointe de Bretagne. Les terres du roi de France, bornées par la Loire, la Saône et la Meuse, étaient loin d'avoir une pareille étendue. Le roi s' alarma, il avait fait de grands efforts pour prévenir l'union du jeune Henri avec Eléonore et l'avait sommé, comme son vassal, de ne point contracter mariage sans l'aveu de son suzerain. Mais les obligations de l'homme lige envers son suzerain n'avaient guère de valeur entre gens d'égale puissance. Henri ne tint nul compte de la défense de se marier. » (Augustin THIERRY, *Conquête de l'Angleterre*, t. III.)

Une famille maudite.

« C'est un diable que vous tenez dans votre maison, » disaient les barons français à Louis VII en lui parlant d'Aliénor. Il semble qu'en l'épousant, Henri II ait introduit, à son tour, le diable dans la maison d'Angleterre.

Henri, jadis, ne l'avait aimée et épousée que pour sa dot. Plus tard, il la dédaigna. La duchesse d'Aquitaine, passionnée et vindicative comme une femme du midi, s'efforça d'inspirer à ses fils de l'éloignement pour leur père, et les entoura de soins et d'affections pour s'en faire un soutien contre lui. Henri II ne devait pas trouver d'ennemis plus cruels.

C'était encore une dot bien fatale que lui avait apportée Aliénor. L'Aquitaine, éprise d'indépendance, était aussi ingouvernable que sa duchesse. Henri s'en aperçut quand, pour empêcher les menées coupables de sa femme, il s'avisait de la retenir en prison. Les Aquitains, qui ne voulaient reconnaître de droits sur eux qu'à la fille de leur dernier duc national, se soulevèrent et prirent parti pour les fils, que la mère avait armés contre le père. Le trompette de cette guerre était Bertram de Born, sire de Hautefort, en Périgord, le plus célèbre des troubadours : c'était un homme plein de feu et de mouvement, la tête aussi active que la main, ne respirant que la guerre, le bruit, le sang, les armes ; appelant tout le monde au combat par des *sirventes*, hardis, sonores, impétueux, où l'on sent l'odeur du carnage. Si les rois avaient paix ou trêve, il se *peina* et travaillait jusqu'à ce qu'on eût défait cette paix ; il mettait en lutte les fils contre le père, les frères entre eux, les rois ensemble. Le midi apparaissait, au milieu de ces querelles, avec sa turbulence, son ardeur belliqueuse, sa passion d'indépendance, ses poésies incisives et harmonieuses, expression des sentiments et des idées populaires.

On retrouve l'empreinte de ces émotions dans les écrits, ordinairement peu animés, des chroniqueurs en langue latine. L'un d'eux, habitant ignoré d'un monastère obscur, ne peut s'empêcher d'interrompre son récit pour

entonner, en prose poétique, le chant de guerre des partisans de Richard, qui s'était fait le champion de sa mère.

« Réjouis-toi, pays d'Aquitaine, réjouis-toi, terre de Poitou ;
 » car le sceptre du roi du Nord ¹ s'éloigne. Grâce à l'orgueil de
 » ce roi, la trêve est enfin rompue entre les royaumes de France
 » et d'Angleterre ; l'Angleterre est désolée et la Normandie est
 » en deuil. Nous verrons venir à nous le roi du Sud ² avec sa
 » grande armée, avec ses arcs et ses flèches. Malheur au roi du
 » Nord, qui a osé lever la lance contre le roi du Sud, son sei-
 » gneur, car sa ruine est proche, et les étrangers vont dévorer
 » sa terre. »

Après cette effusion de joie et de haine patriotique, l'auteur s'adresse à Aliénor, la seule personne de la famille de Henri II, qui fut vraiment chère aux Aquitains, parce qu'elle était née parmi eux.

« Tu as été enlevée de ton pays et emmenée dans la terre
 » étrangère. Elevée dans l'abondance et dans la délicatesse, tu
 » jouissais d'une liberté royale, tu vivais au sein des richesses,
 » tu te plaisais aux jeux de tes femmes, à leurs chants, au son
 » de la guitare et du tambour ; et maintenant tu te lamentes,
 » tu pleures et tu te consumes de chagrin. Reviens à tes villes,
 » pauvre prisonnière...

« Où est ta cour ? où sont tes jeunes compagnes ? où sont tes
 » conseillers ? Les uns, traînés loin de leur patrie, ont subi une
 » mort ignominieuse ; d'autres ont été privés de la vue ; d'autres
 » bannis, errants en différents lieux. Toi, tu cries, et personne
 » ne t'écoute, car le roi du Nord te tient resserrée comme une
 » ville qu'on assiège ; crie donc, ne te laisse pas de crier ; élève
 » ta voix comme la trompette, pour que tes fils t'entendent, car
 » le jour approche où ils te délivreront, où tu reverras ton pays
 » natal...

« Malheur aux traîtres qui sont en Angleterre ! car le jour du
 » châtement est proche... Fuyez devant Richard, duc d'Aqui-
 » taine, vous qui habitez ces rivages ; car il renversera les glo-
 » rieux, il brisera les chars et ceux qui les montent, il anéantira,
 » depuis le plus grand et le plus petit, tous ceux qui lui refuse-

1. Le roi d'Angleterre.

2. Le roi de France.

» ront l'entrée de la Saintonge. Malheur à ceux qui vont au roi
» du Nord ! malheur à vous, riches de La Rochelle, qui vous
» confinez dans vos richesses ! Le jour viendra où la fuite ne
» vous sauvera pas, où la ronce, au lieu d'or, meublera vos
» maisons ; où l'ortie croîtra sur vos murailles... »

Cette guerre impie, entre le père et les fils, avait donné naissance à des contes sinistres sur l'origine de cette méchante famille.

« On racontait d'une ancienne comtesse d'Anjou, aïeule du père de Henri II, que son mari ayant remarqué avec effroi qu'elle allait rarement à l'église et qu'elle en sortait toujours à la secrète de la messe, s'avisait de l'y faire retenir de force par quatre écuyers ; mais qu'à l'instant de la consécration, la comtesse, jetant le manteau par lequel on la tenait, s'était envolée par une fenêtre et n'avait jamais reparu. Richard de Poitiers, selon un contemporain, avait coutume de rapporter cette aventure et de dire à ce propos : « Est-il étonnant que, sortis d'une » telle souche, nous vivions mal les uns avec les autres ? Ce qui » provient du diable doit retourner au diable. »

Le roi parvint un jour à détacher son fils aîné, Henri le Jeune, du parti de sa mère. Il fut moins heureux auprès de son fils Geoffroy.

« Des messagers vinrent le trouver de la part du vieux roi, et le pressèrent de mettre fin à un débat qui n'était avantageux qu'aux ennemis communs de sa famille. Entre autres envoyés, vint un clerc normand qui, tenant une croix à la main, supplia le comte Geoffroy de ne point imiter le crime d'Absalon. — « Quoi ! tu voudrais, répondit le jeune homme, que je me des- » saisisse de mon droit de naissance ? — A Dieu ne plaise, mon- » seigneur, répliqua le prêtre ; je ne veux rien à votre détri- » ment. — Tu ne comprends pas mes paroles, dit alors le » comte de Bretagne ; il est dans la destinée de notre famille » que nous ne nous aimions pas l'un l'autre. C'est là notre » héritage, et aucun de nous n'y renoncera jamais. »

Le père et le fils consentirent pourtant à se voir. Tandis qu'ils conféraient, un carreau d'arbalète vint traverser l'oreille du cheval d'Henri II : il le ramassa et le présenta à Geoffroy : « Parle, mon fils, lui dit-il ; que » t'a fait ton malheureux père, pour mériter que tu fasses de lui un but pour » tes archers ? » Henri et Geoffroy moururent en pleine révolte. Henri II leur pardonna, mais à son lit de mort il maudit les deux fils qui lui survivaient.

« Quand les députés du roi de France vinrent lui apporter les conditions de la paix, ils le trouvèrent couché sur un lit, et lui lurent le traité, article par article. Quand ils en vinrent à celui qui regardait les personnages qui l'avaient abandonné, le roi demanda leurs noms, pour savoir combien il y avait d'hommes à la foi desquels on l'obligeait à renoncer. Le premier qu'on lui nomma fut Jean, son plus jeune fils. En entendant prononcer ce nom, il se leva sur son séant, et promenant autour de lui des yeux pénétrants et hagards : « Est-ce bien » vrai, dit-il, que Jean, mon cœur, mon fils de prédilection, » celui que j'ai chéri plus que les autres et pour l'amour du- » quel je me suis attiré tous mes malheurs, s'est ainsi séparé » de moi ? » On lui répondit qu'il en était ainsi. « Eh bien, » dit-il, en retombant sur son lit et en tournant son visage » contre le mur, que tout aille dorénavant comme il pourra, » je n'ai plus de souci ni de moi ni du monde. » Quelques moments après, Richard s'approcha du lit, et demanda à son père le baiser de paix en exécution du traité. Le roi le lui donna avec un air de calme apparent ; mais, au moment où Richard s'éloignait, il entendit son père murmurer à voix basse : « Si seulement Dieu me faisait la grâce de ne point mourir avant de m'être vengé de toi ! » A son arrivée au camp français, Richard redit ces paroles au roi Philippe et à ses courtisans, qui firent de grands éclats de rire.

» Le roi d'Angleterre, se sentant plus mal, se fit transporter à Chinon. A ses derniers moments, on l'entendait proférer des paroles entrecoupées... « Honte, s'écriait-il, honte à un roi » vaincu ! maudit soit le jour où je suis né, et maudits de Dieu » soient les fils que je laisse ! » Les évêques et les gens de religion qui l'entouraient firent tous leurs efforts pour lui faire rétracter cette malédiction contre ses enfants ; mais il persista jusqu'au dernier soupir.

» Quand il eut expiré, son corps fut traité par ses serviteurs comme l'avait été autrefois celui de Guillaume le Conquérant. Tous l'abandonnèrent, après l'avoir dépouillé de ses derniers vêtements. Le roi avait souhaité d'être enterré à l'abbaye de Fontevrault ; on eut grand-peine à trouver des gens pour l'envelopper d'un linceul et des chevaux pour le transporter. Le cadavre se trouvait déposé dans la grande église de l'abbaye en attendant la sépulture, lorsque le comte Richard apprit par le bruit public la mort de son père. Il vint à l'église, et trouva

le roi gisant dans le cercueil la face découverte, et montrant encore, par la contraction de ses traits, les traces d'une violente agonie. Cette vue causa à son fils un frémissement involontaire, il se mit à genoux et pria devant l'autel ; mais il se leva quelques moments après, « l'intervalle d'un *Pater noster* », disent les historiens du siècle, et sortit pour ne plus revenir. Les contemporains assurent que depuis l'instant où Richard entra dans l'église, jusqu'à celui où il s'éloigna, le sang ne cessa de couler en abondance des deux narines du mort. On voulut décorer le cadavre de quelques-uns des insignes de la royauté ; mais les gardiens du trésor de Chinon les refusèrent, et, après beaucoup de supplications, ils envoyèrent un vieux sceptre et un anneau de peu de valeur. Faute de couronne, on coiffa le roi d'une espèce de diadème fait avec la frange d'or d'un vêtement de femme ; et ce fut dans cet attirail bizarre que Henri, fils de Geoffroy Plantagenet, roi d'Angleterre, duc de Normandie, d'Aquitaine et de Bretagne, comte d'Anjou et du Maine, seigneur de Tours et d'Amboise, descendit dans sa dernière demeure. » (Aug. THIERRY, *Conquête de l'Angleterre*, t. III.)

II

PHILIPPE-AUGUSTE

**Avènement de Philippe-Auguste.
Heureux pronostic.**

Philippe-Auguste n'avait que quinze ans à la mort de son père. C'était un tout jeune homme, mais déjà il manifestait une précocité d'esprit extraordinaire. Le frère de sa mère, Guillaume aux Blanches-Mains, archevêque de Reims, comptait bien diriger les affaires de l'Etat. Il avait sacré en grande pompe son royal neveu et, pour mieux assurer son influence, il songeait à lui donner une femme de son choix ; mais Philippe, sans le consulter, épousa Isabelle de Hainaut, nièce de son parrain, le comte de Flandre. La princesse n'avait que treize ans et n'était pas belle, mais elle apportait en dot l'Amiénois et le Vermandois, en attendant qu'elle pût faire valoir ses droits sur l'Artois.

Ce mariage déplut à l'archevêque de Reims et aux barons de son entourage ; ils murmuraient de ce que le roi épousait la fille d'un vassal ; ils avaient tort. Le chroniqueur de Saint-Denis, *qui avait vu les généalogies*, ne manqua pas de dire qu'Isabelle était du sang de Charlemagne. La nouvelle reine descendait, en effet, d'Ermengarde, fille de Charles de Lorraine,

le malheureux compétiteur de Hugues Capet. En l'épousant, Philippe greffait la nouvelle dynastie sur l'ancienne.

Elisabeth désirait être sacrée et couronnée; mais l'archevêque de Reims, pour bien marquer son mécontentement, déclara qu'il ne souffrirait pas la présence des hommes du roi dans la ville du sacre. Philippe décida que la cérémonie aurait lieu ailleurs.

« Les fêtes eurent lieu en grande pompe dans l'église du bienheureux saint Denys. Le roi et la reine, à genoux et la tête inclinée devant le maître autel, recevaient la bénédiction nuptiale de la main du vénérable Guidon, archevêque de Sens, au milieu d'un immense concours de prélats et de barons, quand il se produisit un accident si digne de mémoire que nous avons jugé à propos de le rapporter dans cet ouvrage. Il était venu des villes, des bourgs et des villages voisins une foule considérable, car chacun voulait avoir le plaisir de contempler de ses yeux une si auguste cérémonie. Quand ces braves gens virent le roi et la reine ceints du bandeau royal, le tumulte devint tel qu'un des hérauts du roi, pour faire cesser tout ce bruit, se mit à agiter sa baguette de ci de là dans les airs, mais voilà que, la jetant au hasard, il brisa soudain, d'un seul coup, trois lampes qui étaient suspendues, devant le maître autel, sur la tête des deux époux, si bien qu'ils furent tout couverts d'huile. Ce fut, croyons-nous, une onction miraculeuse, un signe comme envoyé du ciel pour marquer la plénitude des dons du Saint-Esprit et indiquer que le bruit du nom et de la gloire du nouveau roi s'étendrait en tous lieux. Dans le *Cantique des Cantiques*, Salomon ne semble-t-il pas dire prophétiquement à ce sujet : « Votre nom est une huile qui se répand ? » Il disait encore dans le même sens : « La renommée de son nom et sa » sagesse se répandent d'une mer jusqu'à l'autre et du fleuve » jusqu'aux extrémités de la terre, les rois inclineront leurs têtes » devant lui et beaucoup de nations lui seront assujetties. » Telle est l'application que nous croyons pouvoir faire des livres saints aux faits qui se sont produits au sujet du roi Philippe, par la volonté de Dieu. » (RIGORD¹, *Vie de Philippe-Auguste*, 1180, § 10.)

1. Rigord, médecin languedocien, devenu moine de Saint-Denis, entreprit d'écrire une histoire de Philippe-Auguste, qu'il poussa jusqu'à l'année 1207 exclusivement. Il mourut probablement à cette époque. Rigord est un écrivain consciencieux et bien renseigné, dont l'œuvre a une grande valeur historique.

C'était un acte d'habile politique que ce mariage avec une riche héritière. Philippe ne s'en tint pas là. — Le comte de Flandre prétendait le régenter et ne pas livrer la dot promise ; Philippe le contraignit par les armes à s'humilier devant lui et à remplir ses engagements. Le duc de Bourgogne troublait la paix publique, il lui prit Châtillon et lui imposa la réparation des dommages causés. En même temps il détruisait les bandes de routiers dits *cottreaux*, qui infestaient le centre de la France, et battait en brèche la puissance anglo-normande.

Philippe-Auguste jugé par ses contemporains.

Si tout réussissait si bien à Philippe II, c'est qu'il avait des qualités qui manquaient à la plupart des princes de son temps : la prudence, la persévérance, l'art de manier les hommes et de profiter des occasions ; qu'il entendait la politique et l'administration aussi bien que la guerre. — Voici comment le jugeaient ses contemporains.

« L'autorité du roi Philippe est assez douce et nous avons en lui le portrait d'un bon roi ; personne, si ce n'est un méchant ou un ennemi, ne peut nier que, pour notre époque, ce ne soit un bon prince. Sous sa domination, le royaume s'est fortifié et la puissance royale s'est accrue au loin. Mais, s'il avait puisé à la source de la mansuétude divine un peu plus de modération, ses sujets et lui pourraient, sans trouble et sans difficulté, recueillir les fruits abondants de la paix, et, sans efforts, sans violence, sans guerre, sans aucune effusion de sang, les rebelles que l'orgueil arme maintenant contre lui, ramenés par la seule raison, obéiraient à un maître juste et ne demanderaient qu'à se soumettre à ses ordres¹. Mais toutes ces guerres furieuses qui sont venues suspendre la paix accoutumée, ô France, t'attristent et t'affligent... Cependant, jette les yeux tout à l'entour : les autres rois, qui gouvernent tous selon leur caprice, sont encore

1. Rien n'est moins certain. Si la plupart des barons courbèrent la tête, c'est qu'ils avaient éprouvé ce que pesait le bras du roi. Voici un mot du comte de Flandre qui semble donner raison à la politique de Philippe II. « Un jour, le comte de Flandre vint trouver le comte de Poitiers, qui faisait la guerre à son suzerain et roi, et lui dit : « Seigneur comte, il me semble que tu es bien imprudent de conduire ton armée contre le seigneur roi... Il est jeune par l'âge, mais est déjà mûr par l'esprit. Prudent dans les affaires et plein d'activité, il garde fidèlement le souvenir des maux qu'on lui a faits et n'oublie pas non plus les services qu'on lui a rendus. Crois-en mon expérience ; moi aussi je lui ai fait la guerre jadis, mais je l'ai faite à mes dépens, et, maintenant, je m'en repens amèrement. »

Si Philippe avait eu la politique de mansuétude que souhaitait Gilles de Paris, il est probable qu'il n'aurait pas brisé la puissance des Plantagenets, ni assuré à la monarchie française sa force territoriale.

de pire condition ; ils imposent au pauvre peuple, comme à l'Eglise, un joug encore plus insupportable. Reconnais, en somme, que tu es administrée par un prince d'humeur bienveillante, et ne te plains pas, quand tu obéis à un tel roi, de ne point être courbée sous la triste domination d'un Richard ou sous la dure tyrannie d'un roi allemand. » (Jugement porté par Gilles de Paris, vers 1199, *Historiens des Gaules*, etc., t. XVIII.)

« Philippe était bien fait de corps, élégant de sa personne, le visage souriant, le teint très coloré ; il était en outre grand mangeur et grand buveur. Il se montrait très libéral envers ses amis, très serré à l'égard de ceux qui lui déplaisaient. Esprit prévoyant, opiniâtre dans ses résolutions, très catholique dans sa foi, il décidait des choses avec une rapidité et une certitude merveilleuses ; chéri de la fortune, craintif pour sa vie, facile à exciter et à apaiser, il était dur pour les grands qui lui désobéissaient, se plaisait à nourrir contre eux la discorde et à se servir très volontiers des gens obscurs. » (*Chronique d'un chanoine de Tours*, dans les *Hist. des Gaules*, t. XVIII, p. 304.)

« Certains indiscrets, faute d'avoir bien connu les projets et la volonté du roi, l'ont accusé d'ambition et de cupidité. Mais, comme il avait appris à l'école de la sagesse qu'il est un temps pour amasser aussi bien que pour dépenser ses trésors, il saisit l'occasion de mettre le sien en réserve, pour avoir plus à répandre dans les temps d'un besoin pressant, comme le prouvent les villes qu'il a fortifiées, les murs qu'il a réparés et les châteaux innombrables qu'il a élevés. » (RIGORD, *Vie de Philippe-Auguste*.)

Bien qu'il se montrât rigide administrateur et sévère justicier, Philippe a laissé à son peuple le souvenir d'un roi aimable, gai convive et joyeux buveur.

La Bataille des vins. — « Voulez-vous, dit un trouvère normand, entendre une histoire bien jolie, qui arriva au gentil Philippe ? Ecoutez-moi : ce prince, vous le savez, aimait le bon vin ; il l'appelait l'ami de l'homme, et, quand il en rencontrait l'occasion, il manquait rarement de renouveler l'amitié. Néanmoins, comme en telle circonstance on ne doit pas prodiguer la sienne, il entreprit de faire un choix, et envoya chercher

par toute la terre ce qu'offraient de meilleur les vignobles les plus renommés. Tous briguaient l'honneur de désaltérer le monarque : chacun d'eux députa donc vers lui. Il se trouva en ce moment un prêtre anglais, son chapelain, qui, l'étole au cou, se chargea d'un examen préliminaire. D'abord se présentèrent à lui Beauvais, Etampes et Châlons ; mais à peine notre chapelain les eut-il aperçus, que, les reconnaissant aussitôt, il leur défendit d'entrer jamais. Ce début sévère fit une telle impression sur ceux du Mans et de Tours, qu'ils se sauvèrent sans attendre le jugement ; il en fut de même des vins d'Argence et de Chablis. Un seul regard que le chapelain jeta de leur côté suffit pour les déconcerter. La salle étant un peu débarrassée de cette canaille, Beauvoisin parut, il fut reçu d'une manière distinguée. Bordeaux, Saintes, Angoulême, Saint-Jean-d'Angély et le bon vin blanc de Poitiers s'avancèrent pour demander l'honneur du choix ; mais Cluny, Montmorillon et Reims les arrêtèrent, soutenant contre eux la gloire des vins français². « Si vous avez plus » de force que nous, dirent-ils, nous avons un fumet et une » finesse qui vous manquent. » Les autres voulurent répliquer, on se querella ; c'était une jolie guerre que celle de ces champions disposés en ordre de bataille. Il n'y eut personne, chevalier ou moine, chanoine ou bourgeois, eût-il été éclopé ou aveugle, qui ne fût venu là briser une lance, et je gage qu'aucun d'eux n'eût demandé la trêve du roi. Philippe, dont toutes ces querelles ne faisaient qu'augmenter l'irrésolution et l'embarras, déclara qu'il voulait faire lui-même l'essai des aspirants. Le chapelain anglais l'imita, et, trouvant que les vins de France valaient un peu mieux que toutes les méchantes cervoises faites en Angleterre, il prit une chandelle, selon l'usage, et lança l'excommunication contre toute espèce de boisson faite à Londres. A chaque gorgée qu'il avalait, il criait à haute voix : *Is good* (c'est bon). Bref, il goûta si bien qu'on fut obligé de le déposer sur un lit où il dormit trois jours et trois nuits sans se réveiller. Le roi, après de mûres réflexions, donna la papauté au vin de Chypre ; le cardinalat à celui d'Aquilée ; quant aux vins de France, il choisit parmi eux trois rois et douze pairs. Celui qui pourrait s'assurer d'avoir tous les jours un de ces comtes et pairs à sa table n'aurait à craindre aucune maladie. Si parmi nous, cepen-

1. Bordeaux et toute la Guyenne étaient alors en dehors du territoire français.

dirent qu'il n'avait pas assez de forces pour défendre une telle ville contre le roi. Thomas lui-même n'osa pas annoncer cette décision à ces bourgeois frénétiques, tant qu'il fut dans la ville; il les engagea à sortir et à venir dans un champ, et il leur dit que, quand ils seraient là, il leur ferait connaître sa décision. A un mille de la ville, il leur dit : « Laon est à la tête du » royaume¹, je ne suis pas en état de défendre cette ville contre » le roi; si vous le redoutez, suivez-moi dans ma terre, vous » trouverez en moi un défenseur. » Consternés par ces paroles, mais troublés par le souvenir de leurs crimes, les bourgeois suivirent Thomas. Theudegaud, l'assassin de l'évêque, qui, portant à son doigt l'anneau pastoral, se posait comme le chef de la ville, n'osa revenir à Laon avec ses complices et alla dans la seigneurie de Thomas.

» Le bruit se répandit bientôt parmi les serfs et les paysans du voisinage que Laon était presque déserte; aussitôt, ils envahissent cette ville abandonnée et s'emparent des maisons que l'on ne défend point. Le père de Thomas de Marle, Enguerrand de Coucy, et son gendre, Gui, y coururent aussi, et trouvant les maisons vides d'habitants, mais non de richesses, pillèrent l'argent, les vêtements et les provisions. Les paysans de Montaignu, de Pierrepont, de La Fère étaient arrivés avant les gens de Coucy et avaient déjà mis la ville au pillage. Des querelles éclatèrent entre eux : tout ce que les petits avaient pris leur fut enlevé par les grands; ceux-ci enlevaient, des maisons des bourgeois émigrés, vivres, meubles, gonds et verrous. » (GUIBERT DE NOGENT, *Mémoires sur sa vie.*)

Bientôt le courage revint aux partisans de l'évêque, qui traquèrent les bourgeois partout où ils purent les atteindre. Thomas, excommunié et poursuivi par une armée royale, livra les fugitifs de Laon, qui furent, pour la plupart, attachés au gibet et laissés en pâture aux corbeaux. Le roi abolit la commune de Laon; mais seize ans n'étaient pas écoulés, que les idées de liberté reprenaient le dessus : en 1128, le successeur de Gaudry dut accorder aux bourgeois une nouvelle charte de commune que le roi ratifia encore : seulement au nom de *commune*, qui rappelait d'effrayants souvenirs, on substitua celui d'*institution de paix*.

1. Elle ne l'était plus depuis la chute des Carolingiens, mais on la considérait encore comme une espèce de capitale.

La charte de Lorris en Gâtinais.

Une cité, comme celle de Laon, dont tous les habitants se liaient les uns aux autres par des serments solennels, juraient de se défendre contre quiconque « pouvait vivre ou mourir », abbé, évêque, comte ou roi, arrachaient à leur seigneur, par la violence ou par des négociations, des chartes qui leur donnaient le droit de se gouverner eux-mêmes, c'est-à-dire d'élire leurs magistrats, d'avoir un tribunal, une milice, des revenus, était dite *commune jurée*. Une commune jurée était une véritable seigneurie : comme tout seigneur féodal, elle avait un sceau à elle, où le maire était souvent figuré à cheval, un beffroi communal qui tenait lieu de donjon seigneurial. Elle prêtait à son suzerain serment de foi et hommage, et exigeait des serments analogues des gens de la banlieue, qu'elle considérait comme ses vassaux. En s'insurgeant contre leurs seigneurs, les communes voulaient, non pas se mettre en révolte contre la société féodale, mais s'y faire une place à côté des seigneurs.

Les *villes de communauté* ou de *bourgeoisie*, fort nombreuses dans le centre de la France, avaient un caractère tout différent. Là, point de magistrats élus : l'administration reste tout entière aux mains des officiers du roi ou du seigneur. C'est le prévôt qui rend la justice, commande la milice, lève les impôts. Les habitants des villes de bourgeoisie jouissaient de chartes octroyées, qui leur assuraient des garanties contre l'oppression, fixaient les cens à payer et le taux des amendes, réglementaient les cas dans lesquels les bourgeois devaient le service militaire. La charte accordée par Louis VI à la ville de Lorris en Gâtinais peut être considérée comme le type des constitutions municipales qui furent en honneur, au douzième siècle, dans le domaine royal et dans les provinces avoisinantes. En voici le texte :

LOUIS, PAR LA GRACE DE DIEU, ROI DES FRANÇAIS, etc., qu'il soit connu à tous : 1° Que quiconque aura une maison dans la paroisse de Lorris paye un cens de six deniers seulement pour sa maison et chaque arpent de terre qu'il aurait dans cette paroisse. Et, s'il fait une telle acquisition, que cela soit le cens de sa maison.

2° Que nul habitant de Lorris ne paye de droit d'entrée ni aucune taxe pour sa nourriture, et qu'il ne paye aucun droit de mesurage pour le blé que lui procurera son travail ou celui des animaux qu'il pourrait avoir, et

qu'il ne paye aucun droit de forage pour le vin qu'il retirerait de ses vignes.
 3° Qu'aucun d'eux n'aille à une expédition de pied et de cheval d'où il ne pourrait revenir le même jour chez lui s'il le voulait.

4° Qu'aucun d'eux ne paye de péage jusqu'à Etampes, ni jusqu'à Orléans ou Milly qui est en Gâtinais, ni jusqu'à Melun.

5° Que quiconque a du bien à Lorris n'en perde rien, ni pour quelque méfait que ce soit, à moins que le méfait ne soit commis contre nous ou quelqu'un de nos hôtes.

6° Que personne, allant aux foires et marchés de Lorris ou en revenant, ne soit arrêté, ni inquiété, à moins qu'il n'ait commis quelque méfait ce même jour.

7° Que les délits pour lesquels on payait soixante sous d'amende n'en payent plus que cinq; que ceux pour lesquels on en payait cinq, ne payent plus que douze deniers, et que le droit du prévôt, en cas de plaintes, soit réduit à quatre deniers.

8° Que nul homme de Lorris ne soit obligé d'en sortir pour plaider avec le seigneur roi.

9° Que personne, ni nous ni aucun autre, n'exige des hommes de Lorris aucune taille ni exaction¹.

10° Que personne, à Lorris, ne vende du vin avec ban public², sauf le roi, qui vendra son vin dans son cellier avec tel ban.

11° Si quelqu'un a eu querelle avec un autre, mais sans effraction de maison fermée, et s'ils se sont accommodés sans qu'il y ait eu plainte portée au prévôt, il ne sera dû à nous ni à notre prévôt aucune amende. S'il y a eu plainte, ils pourront s'accorder dès qu'ils auront payé l'amende. Et si l'un a porté plainte contre l'autre et qu'il n'y ait point eu d'amende prononcée contre l'un ni l'autre, ils ne devront rien ni à nous ni au prévôt.

12° Que nul homme de Lorris ne fasse pour nous de corvée, si ce n'est deux fois l'an pour amener notre vin à Orléans et point ailleurs. Et ceux-là seulement le feront qui auront chevaux et charrettes, et ils en seront avertis, et ils ne recevront de nous aucun gîte. Les vilains amèneront aussi du bois pour notre cuisine.

13° Nul ne sera retenu en prison s'il peut fournir caution de se présenter en justice.

14° Quiconque voudra vendre ses biens le pourra, et, ayant reçu le prix de vente, il pourra s'en aller de la ville, libre et tranquille, si cela lui plaît, à moins qu'il n'ait commis quelque méfait.

15° Quiconque aura demeuré un an et un jour à Lorris, sans qu'aucune réclamation l'y ait poursuivi et sans que le droit lui ait été interdit, soit par nous, soit par notre prévôt, y restera libre et tranquille.

16° Nul ne plaidera contre un autre, si ce n'est pour recouvrer et faire observer ce qui lui est dû.

17° Quand les hommes de Lorris iront à Orléans avec marchandises, ils payeront, au sortir de la ville, un denier pour leur charrette s'ils n'y vont pas à raison de la foire; s'ils y vont pour la foire et pour le marché, ils payeront, au sortir d'Orléans, quatre deniers par charrette, et à l'entrée deux deniers.

1. C'est-à-dire aucun impôt extraordinaire, levé en dehors des redevances fixées par la coutume.

2. C'est-à-dire fasse annoncer la vente de son vin par le crieur public.

18° Aux mariages de Lorris, le crieur public et celui qui fait le guet n'auront aucun droit.

19° Nul cultivateur de Lorris cultivant sa terre ne donnera, au temps de la moisson, plus d'un demi-setier de seigle à tous les sergents de Lorris.

20° Si quelque chevalier ou sergent trouve dans nos forêts des chevaux ou autres animaux appartenant aux hommes de Lorris, il ne doit les conduire à nul autre qu'au prévôt de Lorris. Et si quelque animal de la paroisse, mis en fuite par les taureaux ou assailli par les mouches, est entré dans notre forêt ou a franchi nos haies, le propriétaire de l'animal ne devra nulle amende au prévôt, s'il peut jurer que l'animal est entré malgré son gardien. Mais s'il est entré au su du gardien, le propriétaire donnera douze deniers et autant pour chaque animal, s'il y en a plusieurs.

21° Il n'y aura à Lorris point de droit de portage au four.

22° Il n'y aura point de droit de guet.

23° Tout homme de Lorris qui mènera du sel ou du vin à Orléans, ne payera par charrette qu'un denier.

24° Nul des hommes de Lorris ne devra amende au prévôt d'Etampes, ni à celui de Pithiviers, ni dans tout le Gâtinais.

25° Nul d'entre eux ne payera de droit d'entrée à Ferrières, ni à Château-Landon, ni à Puiséaux, ni à Nibelle.

26° Que les hommes de Lorris prennent du bois mort dans la forêt pour leur usage.

27° Quiconque, dans le marché de Lorris, aura acheté ou vendu quelque chose et qui, par oubli, n'aura pas payé le droit, pourra le payer dans la huitaine sans être inquiété, s'il peut jurer qu'il n'a pas retenu le droit sciemment.

28° Nul homme de Lorris, ayant une maison ou un bien quelconque dans les domaines de Saint-Benoît, ne sera sous la juridiction de l'abbé de Saint-Benoît ou de son sergent, si ce n'est pour ceux de forfaiture quant au cens ou à la redevance en gerbes dont il est tenu. Et, dans ce cas, il ne sortira pas de Lorris pour être jugé.

29° Si un homme de Lorris est accusé de quelque chose et qu'on ne puisse le prouver par témoin, il se purgera par son seul serment contre l'affirmation de l'accusateur.

30° Nul homme de cette paroisse ne payera aucun droit à raison de ce qu'il achètera ou vendra pour son usage sur le territoire de la banlieue et de ce qu'il achètera le mercredi au marché.

31° Ces coutumes sont accordées aux hommes de Lorris, et elles sont communes aux hommes de Courtpalais, de Chanteloup et du bailliage de Harpard.

32° Nous ordonnons que toutes les fois que le prévôt changera dans la ville, il jurera d'observer fidèlement ces coutumes, et les nouveaux sergents feront de même chaque fois qu'ils seront institués. (Traduction Guizot, *Histoire de la civilisation en France*, t. IV, p. 35-39¹.)

1. Guizot (François-Pierre-Guillaume), né à Nîmes en 1787, mort en 1874, était depuis 1812 professeur d'histoire moderne à la Sorbonne (poste qu'il dut plusieurs fois abandonner et reprendre, suivant les fluctuations de la politique) quand il fit les belles leçons qui, plus tard réunies en volumes, prirent pour titres : *Histoire générale de la civilisation en Europe*; *Hist. générale de la civilisation en France*, 1845. La part qu'il prit aux luttes parlementaires comme publiciste, député et ministre, ne l'empêcha pas de poursuivre ses études historiques et de publier la

Une ville au moyen âge.

L'administration municipale. — « A partir du douzième siècle, la monarchie intervient dans l'administration des villes, soit pour favoriser les libertés des habitants, soit pour les restreindre. Sentant qu'il était nécessaire de reconnaître aux citoyens des droits pour se les attacher et de leur imposer ses volontés pour les retenir, elle usa, suivant les circonstances, de l'une ou de l'autre de ces politiques; mais, par la force des choses et des traditions, l'arbitraire fut pour elle l'expédient, et la liberté électorale le principe. » (BABEAU, *la Ville*, ch. v.)

Dans la plupart des villes du nord et du centre de la France, en possession de chartes d'échevinage, la municipalité était, vers les quatorzième et quinzième siècles, constituée de la manière suivante :

L'administration de la ville appartenait à un *maire*, assisté d'un certain nombre d'*échevins* (on dirait aujourd'hui des adjoints). Le maire et les échevins géraient les affaires de la cité de concert avec une trentaine de bourgeois élus par leurs concitoyens, formant, sous le nom de *conseil de ville*, le conseil municipal de l'époque.

A côté de cette assemblée en figurait une autre, composée, à l'origine du moins, de tous les citoyens des divers corps de métiers de la ville, et qu'on appelait, pour cette raison, l'*Assemblée générale*. On les convoquait à son de cloche pour entendre les mandements royaux, sanctionner les mesures prises par le maire et le conseil de ville, ou aviser aux circonstances extraordinaires.

Collection des Mémoires relatifs à l'histoire de France, 1823; l'Hist. de la Révolution d'Angleterre, 1827-1828; Vie et Correspondance de Washington, 1839-1840; Washington, 1841, etc. On sait le rôle qu'il joua sous le règne de Louis-Philippe. Rendu à la vie privée par la révolution de 1848, M. Guizot chercha sa consolation dans les lettres. Il serait trop long de donner ici la liste complète de ses ouvrages; citons seulement ses *Mémoires pour servir à l'histoire de mon temps, 1858-1868; Hist. de France racontée à mes petits-enfants, 1870-1875.* Comme historien, Guizot est plus philosophe que narrateur. Peu lui importe la couleur et le pittoresque. Le but qu'il se propose avant tout, c'est d'étudier les institutions des peuples et de rechercher les lois qui semblent avoir présidé au développement de leur civilisation. Ses livres sont de savantes et précieuses dissertations, mais ils n'ont rien d'une histoire morale et vivante. Les physionomies qu'il nous présente ont quelque chose de raide et d'immobile. Il n'en pouvait être autrement : ce ne sont pas des hommes, a-t-on dit, mais des idées.

Les magistrats se réunissaient dans un édifice qu'on appelait *maison commune* ou *hôtel de ville* ; quelquefois même dans une église.

La maison commune était généralement surmontée d'une tour qu'on désignait sous le nom de *beffroi*. A la moindre alarme, le *guetteur*, qui veillait au haut du beffroi, faisait entendre la cloche, dont les sons précipités appelaient les bourgeois aux armes.



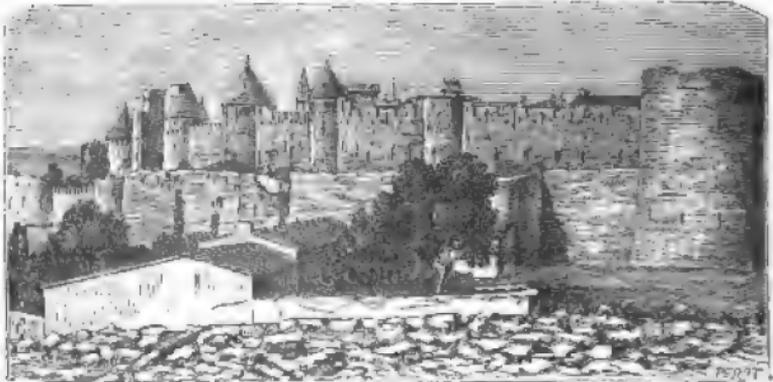
Un beffroi.

C'était la même cloche qui avertissait les bourgeois de se rendre à l'assemblée, signalait les incendies et sonnait le *couvre-feu*, c'est-à-dire l'ordre d'éteindre toutes les lumières.

La défense de la ville. — C'est qu'en ces temps de guerre perpétuelle, il fallait être prêt à tout ; car on savait que l'ennemi n'était pas loin et qu'en moins d'une heure il pouvait se trouver sous les murs de la cité. Ce n'était pas, en effet, l'étranger qu'on redoutait le plus à cette époque : tantôt c'était un puissant seigneur du voisinage, ennemi déclaré des libertés municipales ;

tantôt une ville jalouse de la prospérité de sa voisine ; tantôt une bande de brigands, avide de sang et de pillage.

Aussi toutes les villes du moyen âge étaient-elles de véritables forteresses. Chacune d'elles se présentait à l'ennemi avec ses portes guerrières, ses hauts boulevards, ses hautes tours, ses longues murailles crénelées autour desquelles circulaient de profonds fossés. On pouvait être assuré qu'il faudrait un long siège pour la réduire, à moins qu'on ne préférât tenter un assaut ;



La cité de Carcassonne.

mais le jeu en semblait bien dangereux. Les bourgeois étaient braves et nombreux, divisés généralement en *hommes de fer* et en *hommes de pourpoint*. Les hommes de fer étaient les habitants assez riches pour se pourvoir de cuirasses, de casques, de lances et d'épées. Les hommes de pourpoint comprenaient les gens du peuple ou artisans, les ouvriers presque toujours vêtus de toile, de laine ou de cuir et armés de bâtons ou de maillets de fer.

Il ne fallait pas espérer tromper la vigilance des bourgeois. En temps ordinaire, quand on voulait entrer dans la ville, il fallait passer par une des trois ou quatre forteresses qui lui servaient de *portes* et qui commandaient à chacune des routes qui conduisaient dans la cité. Arrivé devant le pont-levis, force était au voyageur de décliner son nom. Les gardes pouvaient lui refuser le passage, s'il portait une arme ou venait d'un pays où régnait une épidémie. Ils avaient en outre pour consigne de sonder les voitures qui entraient, afin de s'assurer que per-

sonne n'y était caché. Les ponts-levis étaient levés chaque soir et les clefs en étaient remises au maire.

En temps de guerre, on prenait bien d'autres précautions. Au premier coup de cloche sonné par le guetteur, toutes les compa-



Une porte de ville (ancienne porte Saint-Jacques de Troyes).

gnies s'armaient. Chacune d'elles connaissait à l'avance le poste qu'elle devait occuper. Les unes couraient aux portes, les autres se répandaient à droite et à gauche sur les murailles ou se groupaient sur les principales places de la ville.

La police de la ville était faite par les bourgeois eux-mêmes.

Chacun d'eux devait le service du guet. C'était surtout la nuit que le guet devenait nécessaire. On veillait non seulement aux portes, mais sur les remparts et dans les rues. Si le cas l'exigeait, la moitié des citoyens était sous les armes, des chaînes étaient tendues et cadénassées à l'entrée des rues. Derrière ces chaînes et à l'angle des maisons se tenaient en sentinelles, éclairés par la lueur rougeâtre des torches et des lanternes, les bourgeois de garde, prêts à s'élancer sur l'ennemi au premier signal et à donner l'alarme dans la ville.

La police. — Les malfaiteurs étaient peut-être alors plus nombreux qu'aujourd'hui. Mais malheur à qui tombait entre les mains du guet ! Il était aussitôt livré à l'autorité municipale ou aux officiers du roi qui avaient bientôt fait de lui faire son procès.

La justice de ce temps-là n'était pas tendre pour les misérables. Sur tous les points de la ville elle avait multiplié les appareils de supplices. Pas de place, pas de carrefour qui n'eût pour ornement un gibet ou un pilori ; pas de semaine où le bourreau ne vint, bras nus et manches retroussées, faire sa besogne aux fourches et aux échelles. La procédure était alors claire et expéditive. Aussitôt pris, aussitôt jugé. On marchait droit au but et l'on apercevait de suite, au bout de chaque sentier, sans broussailles et sans détour, la roue, le gibet ou le billot. On savait aussitôt où on allait.

En cette circonstance, le malheureux qui tenait à sa peau n'avait qu'une chose à faire : c'était, s'il avait de bons bras et de bonnes jambes, de se soustraire à ses gardes et d'essayer d'atteindre l'un de ces flots de salut, qui s'élevaient çà et là au milieu des diverses juridictions et qu'on appelait *lieux d'asile*. Certaines églises jouissaient du droit précieux de sauver les condamnés. Dès que ceux-ci en avaient franchi le seuil ou tout au moins passé leur bras dans les anneaux de fer appliqués aux portes de l'édifice, les sergents n'avaient plus aucun droit sur eux. Les en arrachaient-ils de force, ils recevaient du juge l'ordre de les y reconduire aussitôt.

Aspect d'une ville au moyen âge. — Vues de haut ou de loin, les villes du moyen âge pouvaient sembler de jolies villes. C'était un amoncellement de toitures aiguës, de flèches découpées à jour, de tours majestueuses, de clochers et de clochetons.

Mais si l'on s'aventurait dans la ville, le spectacle changeait, la désillusion était complète.

riout c'étaient des rues ou plutôt des ruelles sombres, tor-
ses, infectes, non pavées, dont les maisons avançaient ou
aient au gré de leur caprice, sans souci de l'alignement.
me ces maisons étaient pour la plupart très petites, le pro-



Une vieille maison de bois¹.

priétaire essayait de gagner sur la chaussée la place qui lui man-
quait chez lui. Il plaçait en dehors la trappe de sa cave, son banc,
les premières marches de son escalier. Les étages supérieurs
avançaient sur le rez-de-chaussée, et le toit du grenier sur les

1. Cette gravure, ainsi que la suivante, est reproduite d'après le dessin publié dans la *Statistique monumentale* du département de l'Aube, de M. Ch. Fichot, ouvrage qui a obtenu la première médaille de l'Académie des inscriptions et belles-lettres.

étages supérieurs. Pour peu que les maisons d'en face en fissent autant, on pouvait, dans certaines rues un peu étroites, voyager à l'ombre en plein midi.

Une promenade dans la ville n'était certes pas une distraction



Un coin d'une rue au moyen âge.

agréable. C'étaient, à chaque pas, des obstacles nouveaux : des chaussées défoncées, des ruisseaux bourbeux, des tas de fumier, des marches saillantes, des trappes béantes, etc.; passait-il une voiture, vite il fallait s'effacer derrière les bornes pour éviter d'être écrasé. Pleuvait-il, tous les toits vous inondaient du jet abondant de leurs gargouilles. Faisait-il du vent, toutes les enseignes des maisons s'agitaient en grinçant à l'extrémité de

leurs longues potences et vous menaçaient d'une avalanche de tôles peintes, de plats à barbe, de bottes ou de chapeaux métalliques.

Il n'était guère plus aisé de diriger sa course à travers le chaos des rues et des maisons. L'usage des numéros était alors inconnu. On désignait les maisons par les enseignes qui y pendaient ou les images sculptées au-dessus des portes. On disait alors : je demeure à l'enseigne de la *Truie qui file*, à l'image du *Renard qui prêche*. Quant aux rues, elles portaient généralement des noms aussi caractéristiques que peu distingués. Le genre de commerce ou d'industrie qui s'y pratiquait suffisait pour les faire reconnaître. On allait *rue des Chaudronniers, rue des Orfèvres, rues de la Saveterie, de l'Épicerie, de la Tannerie*, etc. Mais nos pères n'étaient difficiles ni sur les noms ni sur les choses. — Les pourceaux vaguaient par les rues, les pelletiers battaient leurs peaux près des puits, les bouchers tuaient leurs bêtes dans leurs échoppes et le sang qui se répandait dans les ruisseaux « y demeurait et donnoit naissance et nourriture aux vers et autres *punaisies* et infections. » Les ordures restaient sur la voie publique durant des mois entiers, et il fallait une circonstance extraordinaire, une procession ou le passage d'un prince par exemple, pour qu'on criât de nettoyer les rues en détail. Ajoutons qu'on enterrait les morts dans l'enceinte de la cité et que les cimetières et les charniers, resserrés autour des églises, répandaient dans tout le voisinage une odeur cadavéreuse.

La nuit, obscurité complète, à moins que la lune ne se chargeât de l'éclairage. Les bourgeois, qu'une circonstance fortuite forçait de sortir après l'heure du couvre-feu, devaient se bien pourvoir de lanternes ou mieux, quand ils étaient assez riches, se faire escorter de valets portant des torches. Il y avait quelque chose de sinistre dans ces nuits du temps passé. Tout y prenait un caractère fantastique et inspirait l'horreur : la girouette hurlant tristement dans les airs, le pas du guet dans le lointain, les cris d'alarme et surtout la voix lugubre du clocheteur des Trépassés qui vers minuit criait : *Réveillez-vous, vous tous qui dormez : priez Dieu pour les trépassés, à qui Dieu veuille pardonner.*

A part les demeures des riches bourgeois, les maisons étaient de construction très légère. Ce n'étaient pas seulement la charpente qui était en bois, mais les cheminées, mais les toits, mais le revêtement des façades qui se composait de plaquettes de chênes en guise d'ardoises.

Pestes et incendies. — On conçoit que, dans des villes ainsi bâties, la peste et l'incendie se soient donné libre carrière et aient pu se promener de quartier en quartier, sans souci des ordonnances des médecins et de la municipalité.

Quand une peste éclatait dans une ville, on enfermait les pestiférés. Si l'on rencontrait dehors une personne atteinte du fléau, on l'abattait sur-le-champ, comme on eût fait d'un chien enragé.

L'incendie était redouté autant que la peste ; car, lorsque le feu prenait dans une maison, il n'était pas rare de voir brûler toute la rue, tout le quartier, et quelquefois toute la ville. En moins d'un jour, des milliers de personnes passaient de l'opulence à la misère la plus complète ; car on ne connaissait alors ni les pompes, ni les pompiers, ni les compagnies d'assurance.

Paris au treizième siècle.

Ses agrandissements successifs. — Paris, dit Victor Hugo, est né, dans cette vieille île de la Cité qui a la forme d'un navire. La grève de cette île fut sa première enceinte, la Seine son premier fossé. Paris demeura plusieurs siècles à l'état d'île, avec deux ponts, l'un au nord, l'autre au midi ¹, et deux têtes de pont, qui étaient à la fois ses portes et ses forteresses : le Grand Châtelet sur la rive droite, le Petit Châtelet sur la rive gauche.

Trop à l'étroit dans son île, et ne pouvant plus s'y retourner, Paris passa l'eau. Alors, au delà du Grand, au delà du Petit Châtelet, le flot des maisons commença à entamer la campagne des deux côtés de la Seine, « s'éparpillant joyeusement dans la plaine sans ordre et tout de travers comme des échappées. »

Pour mettre Paris à l'abri des attaques du dehors, si l'ennemi toutefois osait reparaitre, comme au temps de Charles le Gros, sur les hauteurs de Montmartre, Philippe-Auguste l'entoura d'une chaîne circulaire de grosses tours hautes et solides ².

1. Le Pont au Change et le Petit-Pont.

2. Sur la rive gauche, l'enceinte commençait au pont des Arts, et suivait une ligne qui passerait par l'École de médecine, le carrefour Buci, la rue Soufflot, couperait la rue Saint-Jacques, atteindrait les rues des Fossés-Saint-Jacques, de la Vieille-Estrapade, suivrait les rues Clovis, du Cardinal-Lemoine, franchirait le pont Sully et se déploierait sur la rive droite par le lycée Charlemagne, les rues des Francs-Bourgeois, Beaubourg, couperait la rue Saint-Martin près de la rue

C'est à Philippe-Auguste que remontent les premiers embellissements de Paris. Sans doute cette ville comptait quelques belles églises, mais elle n'offrait, en général, que des masses de maisons irrégulièrement amoncées le long de rues étroites, tortueuses et infectes. Les rues n'étaient point pavées. Dans les plus élégantes, on semait du foin et de la paille, et on appelait ces rues favorisées *rue du Foin*, *rue du Fouare*. Les bourgeois aisés circulaient par la ville, montés sur leurs mules, et les pauvres piétions enfonçaient péniblement leurs jambes dans une boue noire et infecte.

Premiers embellissements de Paris. — « Un jour que le roi allait par son palais, pensant à ses besognes, car il était curieux de son royaume maintenir et amender, il s'appuya à une des fenêtres de la salle, à laquelle il s'appuyait aucune fois pour regarder Seine couler et avoir récréation de l'air. Si advint en ce point que charrettes que l'on charriait parmi les rues, émurent et touillèrent si bien la boue et l'ordure dont elles étaient pleines, qu'une pueur en issit si grande qu'elle monta jusqu'à la fenêtre où le roi était appuyé. Quand il sentit cette pueur si corrompue, il s'en tourna de cette fenêtre en grande abomination de cœur.

» Pour cette raison il conçut en son courage de faire une œuvre grande et somptueuse, mais moult nécessaire, et telle que tous ses devanciers n'avaient osé oncque entreprendre ni commencer, pour les grands coûts (dépenses) que cette œuvre entraînait. Lors il fit mander le prévôt et les bourgeois de Paris, et leur commanda que toutes les rues fussent pavées de grès gros et forts, soigneusement et bien. Le roi agit ainsi parce qu'il voulait ôter la matière du nom de la cité qu'elle avait reçue anciennement de ses fondateurs ; car elle fut appelée en ce temps du nom de Lutèce, ce qui vaut autant à dire comme ville pleine de boue. Et comme en ce temps les habitants avaient horreur du nom qui était laid, ils lui changèrent ce nom et l'appelèrent ville de Paris, en l'honneur de Paris, fils aîné du roi Priam de Troie, car ils étaient descendus de cette belle lignée. Ils n'ôtèrent seulement que le nom, mais le bon roi ôta la cause et la matière du nom, quand il le fit atourner si bien que pueur ni corruption n'y pût demeurer. » (*Grandes Chroniques de Saint-Denis*, 1182.)

Philippe ne s'en tint pas là. Le *cimetière des Innocents* fut envi-

du Grenier-Saint-Lazare, atteindrait les rues Montorgueil et Montmartre, près de l'église Saint-Eustache, traverserait l'emplacement de l'ancienne halle au blé et, par la rue Jean-Jacques-Rousseau, aboutirait au Louvre et de là au pont des Arts.

ronné de murs la même année. « Ce cimetière solait (avait coutume) être une grande et large place commune à toutes gens et on y vendait communément toutes manières de marchandises; et cependant cette place était celle où les bourgeois enterraient leurs morts. Mais parce que les morts ne pouvaient y être honnêtement pour l'abondance de ceux qu'on y descendait, et pour les ordures de fanges et de boues, le roi commanda que ce cimetière fût fermé de murs de bonnes pierres, forts et hauts, et que portes y fussent mises, qui clôtissent la nuit, pour que bêtes ni gens n'y pussent faire aucune ordure. »

Il fit aussi construire les premières *halles* : « Il fit élever une grande halle, en une place qui est appelée Champeaux, où les marchands pussent être quand il pleuvait, le fit clore et bien fermer, pour que les marchandises qui demeuraient là pendant la nuit pussent être gardées; par dehors il fit faire étaux, les fit bien couvrir pour que, s'il pleuvait, ce ne fut pas pour les débitants. » (*Chroniques de Saint-Denis.*)

Philippe commença le *Louvre*¹ afin de pourvoir à sa sûreté personnelle, et aussi pour en faire une bonne et solide prison. Pendant tout le moyen âge, la tour du Louvre a été, comme tout donjon seigneurial, le symbole de la puissance féodale du roi : c'était là que les vassaux de la couronne venaient prêter l'hommage. — Enfin, c'est sous ce règne que fut entrepris le plus beau monument de Paris, *Notre-Dame de Paris*.

Les corporations industrielles.

L'industrie au moyen âge. — La population d'une ville se composait en majeure partie de marchands et d'artisans. En général, le commerce avait le pas sur l'industrie, car les industriels étaient plutôt des artisans que des manufacturiers. On n'avait alors aucune idée de ces puissantes machines qui donnent à chacun de nos ouvriers une cinquantaine, une centaine de mains artificielles; qui décuplent, centuplent leur force et rendent la main-d'œuvre trente fois moins chère.

Le fabricant d'autrefois travaillait dans son échoppe, qui lui servait à la fois d'atelier et de boutique. Ces échoppes s'ouvraient sous une grande arcade dont le vantail supérieur se levait

1. On peut déterminer encore aujourd'hui l'emplacement qu'occupait le Louvre de Philippe-Auguste en suivant, dans la cour du Louvre actuel, les lignes blanches tracées sur le sol. Les lignes circulaires indiquent la position des tours.

comme une fenêtre à tabatière; et le vantail inférieur s'abaissait et, dépassant l'alignement, servait d'étal et de comptoir. Le chaland n'était donc pas obligé d'entrer dans les boutiques pour faire ses achats.

Ce n'était pas uniquement pour l'agrément des promeneurs que les boutiques étaient ainsi disposées. Les règlements des corporations voulaient que l'ouvrier, pendant tout le temps qu'il était à l'œuvre, restât toujours exposé aux regards du public.



Une boutique au treizième siècle.

Il fallait que l'atelier et sa boutique formassent une seule pièce donnant sur le pavé. « Il convient, disaient les statuts, que l'ouvrier œuvre sur rue, à fenêtres entr'ouvertes et huis entr'ouverts. » Le tailleur ne devait tailler un vêtement que dans sa boutique « à la vue du peuple ». Comme l'étoffe lui était fournie par le client, on craignait qu'il n'en détournât une partie. S'il réussissait à tromper le public, il lui était difficile de tromper le juré ; car celui-ci avait le droit d'entrer dans sa boutique d'autorité et de la visiter de fond en comble.

Une corporation. — L'ensemble des gens d'un même métier formait une *corporation*. Chaque corporation était comme

une sorte de petite république industrielle avec ses lois ou *statuts*, ses chefs ou *jurés*, son conseil et son trésor. Les chefs, dont la réunion formait le *syndicat* ou la *jurande*, jugeaient les différends qui s'élevaient entre les membres de la corporation, réglèrent la police des métiers, punissaient les contraventions aux règlements et infligeaient des amendes. C'étaient eux qui procédaient à la réception des apprentis, et qui, sur la production du *chef-d'œuvre*, décidaient de la capacité de l'artisan et l'admettaient à la maîtrise.

En voyant cette organisation presque républicaine, on serait tenté de croire que le travail jouissait, au moyen âge, d'une pleine liberté sous le règlement que chaque métier acceptait et dont il rédigeait lui-même les statuts. Il n'en était rien. Nos pères n'ont jamais su ce qu'était la liberté, pas même « celle qui semble la plus sacrée et la plus imprescriptible de toutes, le droit de travailler. » Maîtres, ouvriers, apprentis, se trouvaient emprisonnés dans un réseau de statuts et de règlements, qui, loin de se relâcher, se multipliaient et se resserraient avec le temps.

Apprentis et ouvriers. — La captivité commençait dès l'apprentissage. Dès qu'on avait choisi un métier, il fallait donner cinq, huit, dix, douze ans d'apprentissage à son maître (cela dépendait de la difficulté du métier). Et encore ne devenait pas apprenti qui voulait. Il fallait être né de loyal mariage. « Le bastart d'Arminhac » tenant son bâton de maréchal de France; « le bastart d'Orléans » lui-même, proclamé le sauveur de la France, n'auraient pu, d'après les statuts, être reçus apprentis.

La vie d'ouvrier ou *valet* n'était pas trop à plaindre. L'artisan n'était pas, en général, accablé de besogne, et, dans le cas où les commandes abondaient, son maître, en vertu des règlements, ne pouvait le contraindre au travail de nuit. D'un autre côté, l'église, dont les cloches tenaient lieu d'horloge et de calendrier, l'invitaient à chômer certaines heures de la journée et une moyenne de cent quarante jours par an. Comme le valet travaillait chez son patron au mois ou à l'année, ces vacances ne l'inquiétaient guère. Les offices entendus, il allait boire chez les taverniers, où, selon l'expression d'un contemporain, on pouvait se griser « honorablement et à bon compte ».

Conditions requises pour devenir maître. — Si heureux que fussent les simples ouvriers, il y avait parmi eux des ambitieux qui aspiraient à devenir *maîtres*. Or, pour parvenir à la maîtrise, il fallait remplir les trois conditions suivantes : 1° Etre

en état de subir un examen professionnel qu'on appelait le *chef-d'œuvre*; 2° quand le nombre des maîtrises était fixé, en trouver une à acheter; 3° avoir assez d'argent pour l'acheter.

Il n'était pas toujours facile de remplir la première condition. Veut-on s'en convaincre? Assistons au chef-d'œuvre de l'aspirant barbier :

« Les jurés, dit Monteil (*Histoire des Français*, t. II) sont rangés en silence sur leurs bancs. Vous voyez amener un pauvre diable ramassé dans la rue à cause de sa barbe et de sa chevelure hérissée : c'est un espèce de sanglier. Il faut que le récipiendaire le rase lestement, sans le faire sursauter, ensuite qu'il le tond élégamment et à la mode. Mais ce n'est rien. Vous voyez bientôt après amener un homme pauvre, gras à lard, comme quelquefois il s'en trouve pour faire enrager les gens riches. Aucune veine ne paraît sur son corps; le récipiendaire est chargé de le saigner sans hésitation, sans aide¹. Avant, il a soutenu, en présence de ses juges, un examen sur la petite chirurgie, sur les premiers éléments de l'anatomie, sur les veines du corps humain, *là où elles gisent*, et, ce qui est plus difficile et cependant ce qu'exigent les statuts, à *quoi elles servent*. Avant, il a forgé solennellement des lancettes, dont un juge a brisé la pointe pour vérifier le grain et la trempe de l'acier. Avant, il a composé des onguents pour les blessures et même pour les brûlures. Enfin, il est reçu maître. »

Statuts de quelques corporations. — Devenu maître, on n'avait que plus de motifs à pester contre les jurés et les statuts. On peut juger de ce qu'était la liberté du travail aux siècles passés par les détails suivants extraits des statuts de quelques corporations.

Les *cordonniers* ne pouvaient travailler à toute heure, ni employer toute espèce de cuir. « Amende s'ils faisaient sécher leurs souliers au feu, s'ils mouillaient leurs cuirs, s'ils livraient des bottines non graissées à un homme qui ne fût pas malade; s'ils ne faisaient pas de souliers de mouton pour les enfants; amende s'ils travaillaient à la chandelle après l'heure du couvre-feu pour un autre que pour le roi ou les gens de son conseil; amende s'ils exposaient des souliers ridés; amende pour chaque coutelure dans la peau. « Un cordonnier, disait Molière, ne saurait gâter un morceau de cuir qu'il n'en paie les pots cassés. »

Les *savetiers* avaient tout autant sujet de se plaindre. Ils trouvaient tyrannique que les cordonniers les empêchassent de se servir de cuir de porc et de raccommoder le soulier de manière

1. Autrefois, les barbiers cumulaient les fonctions de barbier et de chirurgien.

qu'il redevint neuf de plus d'un tiers; qu'on leur défendit de hucher (appeler) les passants; qu'on leur fit payer pour chaque malefaçon cinq sous six deniers d'amende, etc.

Malheureux, plus malheureux *menuisiers* ! Ils ne pouvaient donner un coup de scie ou de rabot, sans attirer sur eux l'attention des jurés de la corporation. Ceux-ci trouvaient-ils un meuble qui n'eût pas les dimensions fixées par les statuts, qui fût de vieux bois, qui eût de larges nœuds, ils le faisaient dépecer sur-le-champ et brûler devant la porte aux acclamations des badauds qui n'avaient jamais assez de feux de joie. Voyaient-ils de la lumière dans un atelier, après le couvre-feu sonné, ils se faisaient ouvrir; si ce n'était ni pour l'évêque, ni pour les princes, ni pour les morts que l'artisan travaillait, et s'il n'avait pas eu soin de fermer portes et fenêtres, il était sévèrement tancé et, comme conclusion, mis à l'amende.

Il en était de même du *barbier*. Les jurés de la compagnie ne cessaient de rôder autour de sa boutique. L'un lui demandait les lettres d'institution scellées « par le barbier du Roy, grand maître et garde des métiers et artifices de la barberie », l'autre, la quittance des cinq sous dus par tous les barbiers. Le premier revenait visiter ses pots et ses outils et le mettait à l'amende si, passé midi, il trouvait encore dans les bassins le sang des saignées. Les dimanches et fêtes, il fallait chômer, car, en vertu d'un ordre de l'autorité épiscopale, il était interdit de raser et de saigner, « sauf le cas où quelque seigneur, pour quelque cause et honnêteté, voudrait entrer dans sa boutique pour y déposer sa barbe et ses cheveux. » Le malheureux barbier, ces jours-là, devait dépendre ses bassins et ses enseignes.

Se faisait-on *orfèvre*, mêmes ennuis, mêmes entraves. Une voix douce, une bouche de rose disait : « Maître orfèvre, les améthystes, les grenats de mon collier, sont montés sur argent; je les voudrais montés sur vermeil, sur or. » L'orfèvre répondait : « la loi ne le veut pas. » Une bouche encore plus douce, encore plus fraîche, vous disait : « Maître, j'aime la transparence des améthystes; mais je n'en aime pas la couleur violette qui ne joue ni avec celle de mes yeux, ni avec celle de mes sourcils; teignez-moi ces pierres en rouge. » L'orfèvre était obligé de répondre : « La loi ne le veut pas. » — « Maître, disait une autre voix, je vous apporte des perles d'Orient que vous mettrez sur le devant de mes boucles d'oreilles; vous cacherez derrière mes perles d'Ecosse. » — « Madame, Mademoiselle,

répondait l'artiste, la loi s'y oppose. La loi ne permet qu'on trompe personne, pas même les galants. » — « Mon maître, mon bon maître, je vous prie, coûte que coûte, de me garnir en verres posés l'un sur l'autre, mes bracelets d'or. » La réponse du maître était aussi facile; elle était toute écrite : « C'est pour le roi! c'est pour le roi! » (MONTEIL, *Histoire des Français des divers états*, t. II.)

Vous n'étiez pas libre de mal faire; vous n'étiez guère plus libre de bien faire. Si l'on vendait au-dessous du prix fixé par les jurés de la corporation; si l'on apportait dans son industrie des perfectionnements qui n'avaient pas été prévus par les statuts; si l'on employait plus de valets et d'apprentis que le nombre déterminé par la loi; si, pour étendre ses affaires, on se permettait d'appeler les clients, on était mis à l'amende, et souvent la confiscation suivait l'amende.

Les corporations, malgré tout, étaient alors une nécessité. Dans ces temps, où la loi ne protégeait pas les individus, il leur était indispensable de s'associer pour défendre leurs droits. L'association des gens de même métier leur assurait protection contre la violence; elle constituait en outre un précieux secours pour les vieillards, les malades, les orphelins et les veuves des membres de la corporation. Il y avait encore un avantage incontestable à ce qu'une industrie, pour ainsi dire dans l'enfance, fût mise en tutelle et soumise à un contrôle minutieux. On évitait ainsi les fraudes et les maleçons, on empêchait l'artisan de s'écarter des bons procédés de fabrication et, en même temps qu'on sauvegardait son honneur et sa réputation, on sauvegardait aussi l'intérêt du consommateur.

Le commerce. Les foires.

Le marchand d'autrefois. — Autrefois, le marchand ne quittait guère sa boutique; ses clients venaient le trouver à son comptoir et il ne songeait pas à se créer une clientèle en dehors de la ville qu'il habitait. A quoi bon risquer, pour un profit incertain, des marchandises qu'il pouvait tranquillement écouler chez lui?

Les marchands qui voyageaient ou faisaient voyager, ne constituaient, au temps passé, qu'une très rare exception. Il fallait, en effet, un courage peu commun pour affronter les aventures des grandes routes.

Au moyen âge, le pays hérissé de châteaux n'était pas facile à parcourir. Chaque pont, chaque gué, chaque poste dominant avait sa tour d'où l'on voyait sortir des hommes armés qui visitaient le bagage du voyageur, prenaient part, quelquefois prenaient tout, et l'homme par-dessus. Il n'y avait beaucoup à *gaingner* (à faire du gain) à voyager ainsi.

Les caravanes. — Les gros marchands d'Italie et d'Orient s'y prenaient mieux. Ils se mettaient plusieurs ensemble, bien montés, bien armés et surtout bien escortés. — Avec de l'argent, il était toujours facile de trouver des protecteurs. — A ceux qui voulaient les arrêter, ils commençaient par montrer leurs sauf-conduits. Si les lettres du roi, des princes et des pontifes ne produisaient pas l'effet désiré, la caravane se hérissait de lances; on respectait d'ordinaire un négoce si bien armé.

Ligues et hanses. -- Il arrivait aussi que les villes, pour assurer leurs communications et défendre leur commerce, se confédéraient entre elles. Elles avaient leurs milices, leurs bateaux de guerre et ne craignaient pas d'en venir aux mains avec les brigands qui couraient les grands chemins ou pirataient le long des fleuves.

En Allemagne, où l'ordre était troublé plus que partout ailleurs, il y avait deux ligues commerciales très puissantes : la *ligue du Rhin* qui comprenait les villes de Cologne, Mayence, Spire, Worms, Strasbourg et Bâle ; et la *hanse teutonique* qui s'étendait, non seulement à l'Allemagne, mais encore aux Pays-Bas, à l'Angleterre, à la Suède, à la Norvège et même à quelques villes de France. Les marchands de Paris avaient, eux aussi, formé une hanse ou association, qui possédait le monopole de tous les transports sur la Seine.

Grâce à ces diverses associations, le commerce qui, à l'époque féodale, était purement local, commença à devenir international. Les villes du Rhin allaient chercher dans le midi de la France, dans l'Italie, les produits de l'Asie et de l'Inde, les répandaient dans l'Allemagne, les livraient à la hanse qui les distribuait aux extrémités du Nord. Les fers, les laines et les draps du Nord descendaient par la même route vers le Midi ; les peuples se mêlaient, se communiquaient leurs produits et s'enrichissaient en se civilisant.

Les croisades contribuèrent pour une bonne part à développer le commerce français. Quand les routes de l'Orient furent mieux connues, il s'établit entre l'Europe, l'Asie et l'Afrique un échange de produits dont profitèrent les villes de la Méditerranée, particulièrement Montpellier. Les denrées qui étaient apportées du Levant étaient transportées par terre ou par eau dans l'intérieur du royaume aux grandes foires qui étaient alors les principaux centres des relations commerciales. La Champagne avait les plus importantes aux douzième et treizième siècles.

Les foires de Champagne. — Au temps de ses comtes, la Champagne formait comme une foire perpétuelle qui se divisait en six époques et passait successivement de Lagny à Barsur-Aube, de Bar à Provins, de Provins à Troyes, de Troyes à Provins et de Provins à Troyes.

Les deux grandes foires de Troyes étaient connues sous le nom de *Foire chaude* ou de la Saint-Jean, de *Foire froide* ou de la Saint-Remy. La première durait de la Saint-Jean à l'exaltation de la Sainte-Croix ; la seconde, de la Toussaint au 2 janvier.

A l'époque de l'ouverture de ces deux grandes foires, on voyait arriver du nord et du midi une foule considérable de marchands qui, pour vendre leurs denrées à bon profit, avaient bravé la mer et les corsaires, les montagnes et les brigands, la ruine, la captivité ou la mort. Il en venait de tous les points de la France ; il en venait aussi de la Flandre, de l'Allemagne, de l'Italie, de l'Espagne et de la Suède ; il en venait même de la Grèce, de l'Égypte, de Tunis, d'Acre et de Chypre. En quelques

jours, toute une ville d'étaux, d'échoppes et de boutiques, se trouvait improvisée aux abords de l'abbaye de Notre-Dame et bien au delà. Les marchandises de tout genre allaient s'empiler dans les immenses halles permanentes construites par les principales villes de commerce. Ces halles étaient celles de Barcelone, de Valence, de Lérida, de Venise, de Naples, de Crémone, de Gênes, de Lucques, d'Ypres, de Douai, de Beauvais, d'Arras, de Châlons, de Reims, de Dijon, de Provins, de Montpellier, de Rouen, etc. Il y avait tant et tant d'objets exposés, tant et tant de marchandises étalées, qu'il semblait que le monde entier eût pu s'y pourvoir de tout ce qui lui était nécessaire. Ce n'étaient que piles de robes, de manteaux, de chausses, de bonnets, de chaperons, de souliers, de bottines; que tas d'épices, de fruits exotiques, de comestibles; de confiserie, etc. A perte de vue s'étendaient de longues tables chargées de toutes sortes de draperies, de toiles, de soieries, de cuirs; de toutes sortes d'ouvrages de fer, d'étain, de bois, d'ivoire ou de verre; d'escarcelles brodées; de ceintures argentées, dorées; de chandeliers, de lampes, de hanaps, de miroirs, de chapelets, de bénitiers, etc. Ajoutons, pour compléter ce tableau, les nombreuses échoppes des changeurs¹ groupées aux environs de l'église Saint-Jean, toutes scintillantes d'espèces d'or et d'argent, et de monnaies de tous les pays. On eût dit qu'avec les produits du monde entier, les hommes de tous les pays, de toutes les religions, de toutes les classes s'y étaient donné rendez-vous. Le commerce effaçait toute inimitié de race. Aux foires de Troyes, chacun était admis à vendre et à acheter, le noble et le vilain, le clerc et le laïque, le juif et le chrétien. Ce n'était certes pas une des moindres curiosités des foires que de voir, — ce qu'on voyait rarement ailleurs, — des *nobles vivant marchandement*. Jetant la vaine honte, beaucoup de Champenois, cadets de noble race, s'étaient faits commerçants et, disons-le à leur honneur, ne rougissaient pas d'un commerce qui ne se relevait ni par l'objet, ni par la forme. « Ce n'était point, dit Michelet, le négoce lointain, aventureux, héroïque des Catalans et des Génois; l'industrie champenoise était essentiellement plébéienne. Elle fabriquait du fil, de petites étoffes, des bonnets, des cuirs. Les nobles néanmoins s'asseyaient

1. Chaque marchand arrivant avec la monnaie de son pays, le concours des changeurs était alors de toute nécessité. En Europe, la valeur du marc de Champagne faisait généralement loi.

de bonne grâce au comptoir, maniaient l'aune aussi bien que la lance et faisaient force de politesse au manant et au mécréant. Ainsi commençait peu à peu l'égalité. » Les clerks eux aussi trafiquaient, mais ils n'étaient pas toujours d'humeur très pacifique. En vertu de leur privilège de « clergie », ils refusaient parfois d'acquitter les droits, ce qui amenait des noises fréquentes avec le Maître des foires. Il fallait alors l'intervention pontificale pour rappeler à leur devoir ces négociants récalcitrants.

Il régnait pourtant d'ordinaire, dans cette cité de marchands, un ordre et une police admirables, bien rares au temps passé. Sages et nombreuses étaient les ordonnances qui réglementaient le commerce des foires. Les marchandises amenées à Troyes ne se vendaient pas simultanément. Tels jours on vendait les draps, tels autres, les cuirs et les serges, puis venait le tour des épices, des comestibles et ainsi de suite.

Des officiers spéciaux étaient chargés de visiter les halles, de constater la qualité des marchandises, de veiller à ce que les poids et mesures ne donnassent lieu à aucune fraude, de surveiller l'exécution des engagements contractés sur le champ de foire, de régler les différends entre les trafiquants.

Les nombreux marchands qui se pressaient à Troyes formaient en quelque sorte un état à part, indépendant de toute juridiction seigneuriale. Cet état nomade et temporaire avait un gouvernement à part et des lois particulières. Les comtes de Champagne n'intervenaient que pour lui prêter aide et protection.

Le chef de cette république marchande était le *Maître des foires*, nommé par le comte, d'autres disent élu par les forains eux-mêmes. Il était assisté d'un ou de plusieurs lieutenants, d'un chancelier, de notaires, d'un receveur et d'un très grand nombre de sergents.

Le *Maître* rendait sommairement la justice, à son tribunal qui portait le nom de *cour des foires*. Il avait le droit de faire exécuter ses sentences par toute la France, quoi que pussent dire et faire les magistrats locaux. Les *notaires* dressaient les contrats de vente; le *chancelier*, par l'apposition du sceau des foires, leur donnait le caractère authentique. Le *receveur* percevait les droits d'étal et de vente. Les *sergents* veillaient au maintien de l'ordre et exécutaient les sentences du Maître.

Outre les garanties que les nations trouvaient dans la nomination ou l'élection du Maître des foires, plusieurs d'entre elles

avaient, pour protéger leurs intérêts, un magistrat particulier qu'on appelait *Capitaine des foires*. C'était un véritable consul chargé de la défense de ses nationaux sur le sol champenois.

Aux foires d'autrefois, la badauderie et la gourmandise trouvaient leur compte aussi bien qu'aujourd'hui. Les rôtisseurs, les poissonniers, les charcutiers, les pâtisseries tenaient alors la place de nos marchands de pommes de terre frites et de pain d'épice. Les troupes de bateleurs, de baladins, de musiciens, de ménestriers et de danseurs n'y manquaient pas non plus. C'étaient alors de bien modestes industriels à côté de leurs brillants confrères. Ils leur ont pourtant survécu. De petits détaillants avec leurs friandises et leurs bimboleries, des baladins avec leurs gambades et leurs grimaces, voilà tout ce qui reste de ces fameuses foires qui ont jadis fait courir à Troyes les négociants du monde entier¹.

3° BIBLIOGRAPHIE

I. PRINCIPAUX RECUEILS. — 1° *Recueil des Historiens des Gaules*, t. X à XV; 2° *Recueil des Ordonnances des rois de France de la troisième race*, t. XI (les Communes); t. XII (les Bourgeoisies). — 3° *Recueil des Monuments inédits du tiers état*, par Aug. Thierry, 4 vol. in-4°, 1850-70. — 4° *Recueil de documents sur les relations de la royauté avec les villes de France de 1180 à 1314*, par A. Giry (1885).

II. LIVRES. — Raynouard, *Hist. du Droit municipal en France*, 2 vol., 1819. — Guizot, *Hist. de la civilis. en France*, t. IV. — Aug. Thierry, *Essai sur la formation et les progrès du tiers état; Lettres sur l'Hist. de France*. — Luchaire, *les Communes françaises à l'époque des Capétiens directs*, 1890. — A. Giry, *Hist. de la ville de Saint-Omer*, 1877; *les Établissements de Rouen*, 1883-85, 2 vol. — Flammermont, *Hist. de la commune de Senlis*. — A. Lefranc, *Hist. de la ville de Noyon et de ses institutions*, 1888. — Prou, *les Coutumes de Lorris et leur propagation aux douzième et treizième siècles*, 1884. — Boutiot, *Hist. de la ville de Troyes*, 4 vol., 1870-74. — Delisle, *Étude sur la condition de la classe agricole et l'état de l'agriculture en Normandie au moyen âge*, 1851. — Levasseur, *Hist. des classes ouvrières en France*, 1859. — Bourquelot, *les Foires de Champagne*, 1865. — G. Fagniez, *Études sur l'industrie et la classe industrielle à Paris au treizième siècle*, 1877. — Estienne Boileau, *le Livre des Métiers* (édit. Lespinasse et Bonnardot), 1886. — Pigeonneau, *Hist. du Commerce de la France*, t. I, 1885. — A. Babeau, *le Village sous l'ancien régime*, 1878; *la Ville sous l'ancien régime*, 1880.

1. D'après Bourquelot, *les Foires de Champagne*, Paris, 1865. — T. Boutiot, *Histoire de la ville de Troyes*, t. I, Troyes, 1870.

CHAPITRE XIII

LA ROYAUTE FRANÇAISE

1° RÉSUMÉ HISTORIQUE

Comment la royauté survécut aux Carolingiens. — La royauté française, sous les derniers Carolingiens, fut un moment si faible que la société féodale aurait pu la supprimer, sans que la situation de la France en fût profondément modifiée. Il y avait si longtemps que le roi ne comptait plus ! Si les seigneurs maintinrent la royauté, c'est peut-être qu'ils sentirent la nécessité d'avoir un chef national autour duquel ils pussent se grouper en cas de guerre ou d'invasion étrangère. Du reste, les barons ne constituaient pas seuls la nation. Le clergé tenait à la royauté, parce que, à ses yeux, elle était d'institution divine ; qu'elle faisait revivre, dans la personne du chef de l'Etat, les saints rois du peuple juif. Quant au peuple, il voyait dans le roi le protecteur naturel qui pourrait mettre un frein aux guerres civiles et aux violences des seigneurs.

La féodalité cherche à affaiblir la royauté. — La féodalité maintint donc la royauté, mais s'étudia à la rendre impuissante, et, pour cela, elle la rendit *élective*. Il faut remarquer, en effet, qu'à partir de la mort de Louis III et Carloman, les seigneurs s'arrogèrent le droit d'élire et de déposer les rois. Ils élurent et déposèrent Charles le Gros ; — ils élurent Eudes ; — ils élurent et déposèrent Charles le Simple ; — ils élurent Robert, Raoul, Louis IV ; ils laissèrent la royauté à Lothaire et à Louis V, mais ils repoussèrent Charles de Lorraine et élurent Hugues Capet. Tous ces princes s'intitulaient « rois par la grâce de Dieu et l'élection du peuple ».

Comment la royauté parvint à ressaisir le pouvoir. — *Hugues Capet* chercha à soustraire son fils *Robert* aux dangers de l'élection en l'associant de son vivant à la couronne ; Robert y associa de même son fils *Henri I^{er}* qui, à son tour, fit couronner sous ses yeux son fils *Philippe I^{er}*. Celui-ci en usa de même à l'égard de son fils *Louis VI*, Louis VI à l'égard de son fils *Louis VII* et Louis VII à l'égard de *Philippe-Auguste*. Philippe trouva sa dynastie si solidement établie, qu'il ne jugea plus à propos de prendre la même précaution pour son fils. La cause du principe d'hérédité monarchique était gagnée.

L'Eglise contribua à affermir la couronne sur la tête des Capétiens par la cérémonie du *sacre*. En sacrant les princes, elle rendait leur personne sacrée et inviolable. Qui eût osé mettre la main sur un roi aurait commis un sacrilège.

Quand il n'était que duc de France, Hugues Capet n'était que l'égal des

autres grands vassaux du royaume : les ducs de *Normandie*, de *Bourgogne* et d'*Aquitaine*, les comtes de *Flandre*, de *Champagne*, de *Toulouse*. C'étaient ses *pairs*, ses égaux. Devenu roi, il se trouva le suzerain de suzerains. En vertu des usages féodaux, il eut le droit d'exiger d'eux le serment de fidélité, le service militaire, le service de justice; il eut le droit de reprendre les fiefs restés sans héritiers et de les conférer à d'autres titulaires, de punir les manquements au devoir féodal par la saisie du fief.

Les premiers Capétiens servis par leur faiblesse. — Sans doute il ne put user tout d'abord de ses droits dans toute leur étendue. Les seigneurs ne l'avaient pas fait roi pour qu'il en fit usage. Ils savaient bien qu'ils étaient plus puissants que lui. Très prudemment la royauté sommeilla sous les quatre premiers Capétiens. Elle se garda bien d'éveiller l'attention du monde féodal. Elle resta étrangère aux grands événements qui agitérent la France et l'Europe. Ce furent les feudataires et non les souverains qui remplirent la chrétienté du bruit de leur nom. Les rois Robert, Henri et Philippe ne quittèrent guère leurs domaines, tandis qu'Eudes le Champenois allait se faire tuer en Lorraine, que les Normands conquéraient l'Italie méridionale et l'Angleterre, et que toute la chevalerie se croisait et partait pour Jérusalem. Il est vrai que, pendant que la féodalité s'épuisait et se ruinait dans ces aventureuses expéditions, la royauté se recueillait et se préparait à jouer dignement son rôle.

Progrès de l'autorité royale. — *Louis VI* (1108-1137) est, à proprement parler, le premier roi de la dynastie capétienne. Il met à la raison les petits châtelains de son domaine et démolit leurs châteaux qui n'étaient que des repaires de brigands. Par là il se fait bénir du clergé et du peuple des campagnes. Maître chez lui, il veut l'être chez les autres. Il intervient dans les affaires de ses grands vassaux et prétend régler leurs différends.

Sur la fin de son règne, il prépare la réunion d'un grand fief à la couronne en faisant épouser à son fils Louis, Eléonore, l'héritière du duché d'Aquitaine.

Louis VII (1137-1180) n'a pas la sagesse d'imiter ses prédécesseurs. Il va en Terre Sainte gaspiller les ressources de la France (deuxième croisade). A son retour, il se sépare de sa femme qui va porter son héritage à Henri II Plantagenet, qui, déjà roi d'Angleterre, duc de Normandie, comte du Maine et d'Anjou, devient en outre, par ce mariage, duc d'Aquitaine.

Philippe-Auguste (1180-1223) tente de réparer la grande faute de son père en brisant la puissance des Plantagenets sur le continent. Il use habilement de ses droits de suzerain. Jean sans Terre, duc de Normandie et roi d'Angleterre, s'étant rendu coupable d'un grand crime, le roi le cite à comparaître devant sa cour des pairs, et, comme l'accusé ne comparait pas, il fait prononcer la saisie de ses fiefs sur le continent. Il prend tout ce qu'il peut prendre. En 1214, il est assez fort pour triompher à *Bouvines* d'une coalition formée par trois redoutables souverains, l'empereur d'Allemagne, le roi d'Angleterre et le comte de Flandre. Il est bien certain que la France possède enfin un véritable roi et que la féodalité a trouvé son maître.

Les seigneurs féodaux tâchent de secouer le joug de l'autorité. Durant les premières années de Louis IX ils sont vaincus malgré l'appui de l'étranger. Cette fois la prépondérance royale est bien établie.

Agrandissements du domaine royal. — La puissance des Capétiens grandissait en proportion de leurs domaines. Hugues Capet ne possédait, en 987, que Paris et Orléans avec la meilleure partie de l'*Ile-de-France* et de l'*Orléanais*.

Philippe I^{er} y ajoute le *Vexin* et la vicomté de Bourges (1100). Philippe-Auguste acquit, par mariage et par héritage : l'*Amiénois*, le *Vermandois* et l'*Artois* (1191); par confiscation : la *Normandie*, le *Maine*, l'*Anjou*, la *Touraine*, le *Poitou* (1203), le *Bourbonnais* (1212).

Louis VIII y réunit l'*Aunis*, le *Limousin* et le *Languedoc oriental*.

Administration. — Quand le roi ne possédait que son domaine d'Ile-de-France, il lui était facile de l'administrer lui-même. Ses revenus domaniaux suffisaient alors amplement aux frais peu élevés des dépenses administratives.

Quand le domaine eut triplé, quadruplé d'étendue, le prince dut augmenter le nombre de ses agents et étendre leurs attributions. Philippe-Auguste institua, dans les provinces du nord, des *baillis*, et dans celles du midi, des *sénéchaux*, hauts fonctionnaires investis de l'autorité militaire, judiciaire et financière. Pour bien les surveiller, saint Louis créa les *enquêteurs royaux*, qui, comme les *missi* de Charlemagne, s'en allaient deux par deux inspecter les provinces. Pour payer tous ces agents nouveaux, il fallait de l'argent. Les anciens revenus du domaine étant insuffisants, la royauté établit des impôts. Nous touchons ici à l'œuvre de Philippe le Bel.

2° EXTRAITS ET ANALYSES

I

LES PREMIERS CAPÉTIENS

Le domaine royal au onzième siècle.

Les quatre premiers Capétiens n'ont eu, durant une période de cent vingt et un ans (987-1108), qu'un rôle assez effacé, au milieu de la société féodale. *Hugues Capet* (987-996) parvint, sans doute, à fixer la couronne dans sa famille et à s'emparer du dernier Carolingien, Charles de Lorraine, qui finit ses jours dans la tour d'Orléans; mais il ne put se faire reconnaître roi par les seigneurs du midi.

Robert II (996-1031) n'est célèbre que par sa profonde piété et ses malheurs conjugaux.

Henri I^{er} (1031-1060) ne l'est guère que par son mariage avec une princesse russe et une lutte malheureuse contre les ducs de Normandie.

Philippe I^{er} (1060-1108), qui dédaigna de prendre part à la première croisade et resta insensible pendant dix ans à l'anathème pontifical, est représenté, par les historiens ecclésiastiques, comme un prince apathique. Des quatre premiers Capétiens, c'est pourtant celui qui a travaillé avec le plus de méthode et de persévérance à l'affermissement du pouvoir royal. S'il ne partit pas pour la Terre Sainte, c'est que les intérêts de la royauté lui commandaient de rester en France. Son excommunication eut pour cause moins peut-être son union scandaleuse avec Bertrade d'Anjou que sa résistance à la réforme ecclésiastique de Grégoire VII. Il pensait, en effet, que le succès de la réforme entraînerait nécessairement l'amoin-

du pouvoir royal sur les évêchés et les abbayes de la France capétienne. Sur ce point il se montra d'une fermeté inébranlable, et ce fut la papauté qui fut obligée de transiger. Ajoutons que Philippe entreprit, contre les barons de l'Île-de-France, la lutte que son fils Louis VI mena à si bonne fin, et qu'il inaugura l'ère des annexions en faisant entrer dans le domaine royal le Vexin français, le Gâtinais et la vicomté de Bourges.

Louis VI (1108-1137) qui, dans sa vieillesse, fut appelé *le Gros*, avait d'abord été surnommé *l'Eveille* ou *le Batailleur*¹. Son règne est, en effet, le réveil de la royauté. Plus vaillant et plus entreprenant que ses prédécesseurs, il entendit montrer, comme il le disait lui-même, que *les rois avaient les mains longues*. Tout d'abord il prétendit être le maître chez lui.

« Les principaux groupes de possessions dont se composait le domaine royal se répartissaient d'une manière bien inégale entre douze de nos départements². Chacun d'eux avait pour centre une cité épiscopale ou un bourg fortifié, assujéti au droit de gîte et possédant soit un palais royal, soit un château, soit une tour gardée au nom du souverain. Tels étaient : Paris, Mantes, Dreux, Etampes, Orléans, Bourges, Sens, Melun, Beauvais, Senlis, Noyon, Compiègne, Soissons, Laon, Montreuil-sur-Mer. Certaines cités, Reims, Châlons-sur-Marne, Chartres, Arras, Tours, pouvaient être considérées comme des villes royales, en ce sens, que les liens intimes qui unissaient leurs évêques et leurs abbés à la couronne permettaient au roi d'y séjourner et d'y exercer certains droits.

» Ce n'était pas chose facile que de voyager entre ces diverses localités. Le sol capétien s'était couvert de donjons hostiles, entraves permanentes pour la sécurité et le commerce même des grandes cités, fléaux intolérables pour les habitants des campagnes. Le roi de France, malgré la dignité de son titre, en était arrivé à ne plus oser se mouvoir dans son étroit domaine... Celui, à qui les plus puissants seigneurs devaient l'hommage lige, ne pouvait sortir de Paris, sans se heurter aux forteresses construites par de nobles brigands, terreur des marchands, des clercs et des laboureurs. Dénuée d'argent et de soldats, végétant sur son patrimoine amoindri, la royauté qui avait conservé un certain prestige au dehors, dans les fiefs

1. Louis VI a eu bien d'autres surnoms. Les chroniques l'ont appelé tour à tour *Pinguis* « le Gras », *Magnus* « le Grand », *Lippus* « le Chassieux », *Senior* « le Vieux ». — On l'a aussi surnommé « le Justicier ».

2. Seine, Seine-et-Oise, Seine-et-Marne, Eure-et-Loir, Loiret, Cher, Oise, Somme, Pas-de-Calais, Aisne, Marne, Yonne.

situés aux extrémités du territoire national, comme dans les Etats étrangers, n'obtenait plus chez elle, ni obéissance, ni respect. La terre ennemie commençait à deux pas de la capitale; la grosse tour de Montlhéry suffisait à faire vieillir de chagrin l'héritier de deux dynasties franques, le successeur de Charlemagne? On pouvait prévoir le moment où le Capétien, ne possédant plus que l'autorité virtuelle attachée à la couronne, ombre royale plutôt que roi, finirait comme le dernier Carolingien.

» L'imminence du danger amena une réaction salutaire, dont les effets se manifestent déjà avant la fin du règne de Philippe I^{er}. Ce prince était moins incapable et inerte qu'on ne l'a dit. Il eut le mérite de comprendre que, pour restaurer le pouvoir monarchique, il fallait lui donner un solide appui en reconstituant le domaine... Mais une telle œuvre ne pouvait s'accomplir uniquement par des moyens pacifiques. La guerre s'imposait, et une guerre ardente, impitoyable, faite à des ennemis aussi nombreux que redoutables par leur ténacité et leur perfidie. Cette action militaire n'était plus le fait du roi Philippe, envahi par l'obésité. Il se trouva que le prince royal convenait admirablement à la situation : c'était le plus énergique et le plus infatigable des soldats.

» Louis se mit à cette rude besogne. Il est vrai qu'il se présenta dès le début, non pas comme le défenseur des intérêts royaux, chargé de revendiquer les droits de la monarchie contre l'usurpation et la turbulence féodales, mais comme le protecteur des faibles, des opprimés et surtout comme le vengeur des ministres de Dieu, clercs et moines dépouillés par les châtelains... Presque toutes les expéditions de Louis le Gros ont été entreprises pour donner satisfaction aux plaintes d'un évêque ou d'un abbé. Le roi combattait donc toujours, plus ou moins, pour une cause sainte. En offrant le secours de son épée à ceux qui représentent Dieu ici-bas, il ne paraissait être que l'exécuteur de ses volontés et l'instrument de sa justice. Il faut reconnaître aussi que l'intérêt de la royauté se confondait ici presque toujours avec celui du clergé. Les spoliateurs des évêques et des abbés se trouvaient être d'ordinaire en même temps des vassaux rebelles, des contempteurs de l'autorité royale. Il ne faut pas oublier surtout que les biens des chapitres et des monastères étaient en grande partie des biens royaux... Les évêques et les abbés suppléaient à l'insuffisance des revenus

domaniaux; ils peuplaient l'ost royale de leurs soldats. Il ne s'agissait point pour eux d'une concession bénévole, mais d'un devoir, correspondant au droit de suzeraineté et de patronage, que le roi exerçait sur ses églises... En défendant contre la féodalité les terres et les revenus des églises royales, Louis ne faisait donc que satisfaire aux intérêts les plus pressants de sa domination et de son trésor. Il combattait pour son propre bien. » (LUCHAIRE¹, *Louis VI le Gros; introduction*; Paris, 1889, in-8°, chez A. Picard.)

Les brigands féodaux.

« On connaît, dit M. Luchaire, les méfaits ordinaires de ces ennemis de l'Eglise et du roi. Venir coucher et prendre des repas dans l'abbaye ou dans le cloître; enlever aux paysans des moines le vin, le blé et les bestiaux; dévaliser les marchands qui se rendent aux foires royales ou ecclésiastiques : telle est leur existence de tous les jours. Mais il n'en est point qui aient exercé le brigandage avec autant d'éclat et dans des proportions aussi extraordinaires, que Hugues du Puiset et Thomas de Marle. »

Thomas de Marle. — « Ce seigneur, fils d'Enguerrand de Coucy, avait, dès sa première jeunesse, augmenté incessamment ses richesses par le pillage des voyageurs et des pèlerins, et il avait étendu sa domination par des mariages incestueux avec de riches héritières ses parentes. Sa cruauté était tellement inouïe, que les bouchers, qui cependant passent pour insensibles, épargnent plus de douleur au bétail en l'égorgeant qu'il n'en épargnait aux hommes; car il ne se contentait pas de les punir

1. Luchaire (Achille), né en 1846, était professeur au lycée de Bordeaux, quand, en 1877, il soutint, pour le doctorat ès lettres, deux thèses fort remarquables sur la langue et l'histoire du midi de la France (*De lingua Aquitana*, — *Alain le Grand, sire d'Albret*). Devenu professeur à la Faculté des lettres de Bordeaux, il passa à celle de Paris, d'abord comme professeur complémentaire de sciences auxiliaires de l'histoire, puis comme titulaire d'histoire du moyen âge. — Bien qu'ancien élève de l'Ecole normale, M. Luchaire est un chartiste aussi puissamment armé et informé qu'un ancien élève de l'école des Chartes. Quand il traite une question, on peut être sûr qu'auparavant il a manipulé, compulsé, dépouillé, annoté avec un soin minutieux toutes les chartes, diplômes, brefs, mandements, chroniques qui s'y rapportent. Il a fait son domaine de l'histoire des Capétiens, et il faut s'en féliciter, car nul n'était plus propre que lui à éclairer et à ordonner une époque aussi obscure et aussi confuse. — Ses principaux ouvrages sont : *Histoire des institutions monarchiques de la France sous les premiers Capétiens*, 2 vol.; — *Louis VI le Gros, annales de sa vie et de son règne*; — *Etudes sur l'administration de Louis VII et catalogue de ses actes*; — *Philippe-Auguste*; — *Les communes françaises à l'époque des Capétiens directs*, etc.

par le glaive, pour des fautes déterminées, comme on a coutume de le faire; il les déchirait par les plus horribles supplices. Lorsqu'il voulait arracher une rançon à ses captifs, il les suspendait par quelque partie plus délicate de leur corps, ou bien il les couchait par terre; et, les couvrant de pierres, il marchait dessus, les frappant en même temps jusqu'à ce qu'ils eussent promis tout ce qu'il demandait ou fussent morts à la peine.

» Personne ne sait combien il a fait mourir de gens dans ses cachots par la faim, la pourriture et les tortures. Il y a deux ans, trois paysans qu'il poursuivait sur la montagne de Soissons se cachèrent dans une caverne; il arriva à l'entrée, enfonça sa lance dans la bouche de l'un d'eux, et le fer traversant le corps tout entier sortit par le fondement. Il tua ensuite les deux autres. Un jour, un de ses prisonniers ne pouvant marcher à cause d'une blessure : — Pourquoi ne marches-tu pas? lui dit Thomas, et sur sa réponse qu'il ne pouvait pas le faire : — Attends, lui dit-il, tu vas marcher plus vite. Alors il saute de cheval et coupe les pieds à ce pauvre homme qui en meurt incontinent. A quoi sert, d'ailleurs, de raconter de pareilles abominations? » (GUBERT DE NOGENT, *Histoire de sa vie.*)

Siège du Puiset. — Ce n'était pas chose facile que de forcer ces brigands dans leurs repaires. Le siège du château du Puiset par Louis VI en donnera une idée.

« Le roi fait approcher des murs ses chevaliers et ses fantassins. Ses nombreuses balistes, les arcs, les écus, le glaive et la guerre, tout est déployé contre les coupables... Les ennemis repoussés d'abord par la grande porte dans l'intérieur du château, combattent les nôtres du haut des remparts, font pleuvoir sur nous une grêle horrible et presque intolérable, jetant des poutres et des pieux, et commencent à nous tenir en échec. Les boucliers brisés, nos chevaliers se servent d'ais, de poutres, de toutes les planches qu'ils peuvent trouver pour se protéger et enfoncer les portes. Des chariots, chargés d'une grande quantité de bois sec mêlé de graisse pour servir à brûler ce repaire (car c'étaient tous des excommuniés et de vrais fils du diable), sont poussés contre les portes, pour allumer un incendie que rien ne pourra éteindre. Pendant que tous rivalisent, les uns à qui allumera le feu, les autres à qui pourra l'éteindre, le comte Thibaut attaque le château par le côté qui regarde Chartres. Un grand nombre de gens à cheval et à pied l'accompagnent. Il

excite les siens à monter sur la pente déclive du fossé, mais il gémit de les voir descendre et même tomber; la plupart restent étendus sur le dos. Il cherche à reconnaître ceux qui, dans cette chute dangereuse, écrasés par les pierres qui roulent, ont perdu la vie. En effet, des chevaliers, montés sur de rapides chevaux, faisaient le tour du château pour le défendre, et tuaient ceux que surprenait leur arrivée inopinée, les mutilaient et précipitaient du haut des fossés ceux qu'ils avaient gravement blessés...

» L'assaut faiblissait, lorsque la main forte du Dieu omnipotent voulut prendre sur soi la cause d'une si grande et si juste vengeance. Elle suscita le courage et le souffle robuste d'un prêtre chauve qui était venu avec les communautés des paroisses de la patrie française. Elle rendit possible pour lui, contre toutes atteintes humaines, ce qui était impossible pour le comte et pour ses hommes d'armes. Ce prêtre montant avec rapidité, nu-tête et n'ayant devant lui pour le protéger qu'une mauvaise planche, arrive jusqu'à la palissade : se couchant sous les bois qui en masquaient les ouvertures, il l'arrache pièce à pièce. Tout joyeux de voir qu'il réussit aussi facilement, il fait signe aux hommes du roi qui hésitaient à venir et restaient inactifs dans la plaine. Ceux-ci, voyant ce prêtre sans armes détruire la palissade, font un bond jusqu'à lui les armes à la main : ayant avec eux des haches et des outils de fer, ils les appliquent à la clôture, la coupent, la brisent, et, comme si c'étaient les murs d'un autre Jéricho qui tombaient, la même heure vit la barrière s'abaisser et les troupes du roi et du comte pénétrer enfin dans l'enceinte. Un grand nombre des assiégés, pris entre les deux troupes armées, furent vite pris et livrés à la sévérité des vainqueurs. Les autres, et parmi eux le châtelain Hugues, voyant que le mur intérieur du château ne suffisait plus à les protéger, se retirèrent dans la plus haute tour en bois élevée sur la motte. Mais bientôt, frappé de terreur à la vue de la troupe qui le poursuivait, le sire finit par se rendre. Il reconnut alors avec tristesse, quand il fut dans les fers, quelles calamités enfante l'orgueil. Le roi emmena ses nobles captifs, fit vendre à l'encan tout le matériel et toutes les richesses du château et ordonna que le château lui-même, sauf le donjon, fût livré aux flammes. » (SUGER¹, *Œuvres complètes.*)

1. Suger (1081-1151), abbé de Saint-Denis, ne se contenta pas d'être un grand

Ainsi furent mis à la raison les sires de Montmorency, de Kiersy, de Coucy, de Crécy, de Monthléry, etc. — A la fin du règne de Louis VI, le « déblaiement » du domaine royal était complet ; toutes les communications entre les villes étaient rétablies.

Louis VI et les grands vassaux. Affaires de Flandre.

Hors de son domaine, Louis VI joua le rôle de roi justicier avec la même constance et la même activité, sinon toujours avec le même bonheur. Il fit une guerre de vingt-quatre ans (1111-1135) à Thibaut IV¹, comte palatin de Champagne et de Blois. Il mit à la raison Guillaume VI, comte d'Auvergne, qui se croyait assuré de l'impunité parce qu'il se sentait soutenu par son suzerain le duc d'Aquitaine (1126). Il intervint dans les affaires de Flandre, à la suite du meurtre du comte Charles le Bon. Voici ce qui s'était passé dans ce pays.

« Le fameux et très puissant comte, Charles, fils du roi de Danemark et de la sœur de l'aïeule du roi Louis, gouvernait le comté avec noblesse et habileté et se montrait protecteur des églises, libéral, charitable et bon justicier. Quelques hommes puissants par leurs richesses, quoique de bas lignage et même d'origine servile, voulaient lui ravir la dignité qu'il possédait selon le droit. Il les avait cités à comparaître devant sa cour, mais ces hommes, parmi lesquels se trouvaient le prévôt de l'église de Bruges, avaient tramé de noirs complots contre lui. Un jour que le comte était à Bruges en prière dans l'église et prosterné sur le pavé, Bouchard, neveu du prévôt, vient traitreusement se placer derrière le comte. Il tire son épée et en pique légèrement le cou de ce bon seigneur étendu jusqu'à terre, afin de le faire redresser ; et, comme celui-ci levait la tête, il la lui tranche du premier coup. En même temps, ses complices se jettent sur son corps, le mettent en pièces et se vantent audacieusement d'avoir commis le crime. Pour mettre le comble à leur scélératesse, ils égorgèrent les châtelains et les nobles barons du comte qu'ils purent surprendre, les tuant sans qu'ils fussent prêts à la mort ni confessés. Ils enterrèrent le

ministre, il fut encore un écrivain fécond. Il a laissé : 1° une *Histoire de Louis le Gros* ; 2° des *Mémoires sur son administration abbatiale* ; 3° des *Lettres*, etc. Ce sont des documents précieux pour l'histoire ; malheureusement, le style de Suger est obscur, pénible et entortillé.

1. Thibaut IV comme comte de Blois, Thibaut II comme comte de Champagne.

comte dans l'église même, de peur qu'il ne fût enseveli au dehors avec honneur, et que sa vie glorieuse et sa mort, plus glorieuse encore, n'excitassent ses fidèles sujets à le venger. Puis, transformant la maison de Dieu en un repaire de brigands, les misérables s'y retranchèrent ainsi que dans le palais. Ils y rassemblèrent des vivres et s'y mirent en état de défense.

» A la nouvelle de ce crime, les barons furent saisis d'horreur ; ils dénoncèrent le fait au roi. Poussé, par son amour pour la justice et par son affection pour un prince de sa famille, à punir cette horrible perfidie, Louis, sans prendre souci de la guerre qu'il faisait au roi d'Angleterre, entra en Flandre et employa toute son activité à tirer vengeance d'un meurtre aussi exécrationnel.

» Tout d'abord il établit comte de Flandre, Guillaume le Normand (Guillaume Cliton), fils du comte Robert de Normandie ; puis, arrivé à Bruges, il assiégea les assassins dans l'église et dans la tour, empêchant qu'ils ne reçussent des vivres, les réduisant à ceux qu'ils avaient rassemblés et que la main de Dieu avait déjà gâtés et corrompus. Quand ils eurent souffert pendant quelque temps de la faim et des maladies, ces misérables évacuèrent l'église et ne gardèrent que la tour où ils espéraient trouver le salut ; mais bientôt ils commencèrent à désespérer, et leurs chants de victoire se changèrent en cris de désolation. Alors, le plus coupable de la bande, Bouchard, s'enfuit espérant gagner l'étranger ; mais, arrivé dans le château d'un de ses amis, il y fut arrêté par ordre du roi. Il fut soumis à un horrible supplice. On lui creva les yeux, on le lia sur une roue qu'on dressa en l'air, on le cribla de flèches et on l'abandonna à la voracité des corbeaux. Après sa mort, on le jeta dans un égout.

» Berthold, l'instigateur du crime, essaya aussi de s'enfuir ; après avoir erré quelque temps, il revint poussé par son orgueil, disant : « Qui suis-je ? En quoi ai-je forfait ? » Pris et livré au roi, on le pendit à une fourche avec un chien, de telle manière que, chaque fois qu'on frappait le chien, la bête furieuse lui déchirait et lui mangeait tout le visage. Quelquefois il arrivait, ce qui fait horreur à dire, qu'elle le couvrait de ses ordures. Tous les autres que le roi Louis bloquait dans la tour éprouvèrent de si rudes souffrances qu'ils furent contraints de se rendre. Ils furent jetés les uns après les autres du haut de la tour à la vue de leurs parents et se brisèrent la tête. Un d'eux,

dant, quelqu'un était privé de cette consolation, je ne lui conseillerais pas pour cela d'aller se pendre. Bon ou mauvais, buvons le vin tel que Dieu nous l'a donné. » (LE GRAND D'AUSSE, *Contes des XII^e et XIII^e siècles*, t. II, p. 156.)

Testament de Philippe-Auguste.

En 1190, Philippe-Auguste partit pour la Terre Sainte. S'il n'eût consulté que les intérêts de son royaume, il serait resté dans ses Etats; mais l'opinion publique réclamait son départ; il mit donc à la voile. Il voulut auparavant pourvoir aux intérêts de son royaume. Dans un testament célèbre, qui est un monument de sagesse politique, il donna les règles de l'administration qu'il entendait qu'on suivit pendant son absence.

« Au nom de la Trinité sainte et indivisible, ainsi soit-il ! Philippe, par la grâce de Dieu, roi des Français.

» C'est le devoir d'un roi de pourvoir à tous les besoins de ses sujets et de préférer le bonheur général à ses intérêts particuliers. Comme nous brûlons du désir d'accomplir le vœu de notre pèlerinage en Terre Sainte, nous avons résolu de régler, avec l'aide du Très-Haut, la manière dont on devra traiter en notre absence les affaires de notre royaume et de faire nos dernières dispositions en cette vie, dans le cas où il nous arriverait malheur...

» Nous ordonnons donc en premier lieu que nos *baillis*¹ choisissent pour chaque *prévôté*², et, comme chargés de nos pouvoirs, quatre hommes sages, loyaux et de bonne renommée. Les affaires de la ville ne pourront se traiter sans leur conseil ou sans le conseil de deux au moins d'entre eux. Quant à Paris, nous voulons qu'il y en ait six, tous pieux et loyaux...

» Nous avons aussi placé des baillis dans nos terres qui sont distinguées par des noms propres³. Tous les mois ils fixeront dans leurs bailliages un jour, dit *jour d'assise*, où tous ceux qui auront à faire quelque plainte recevront d'eux, sans délai, justice et satisfaction...

» Nous voulons et ordonnons que notre très chère mère la reine et notre cher et fidèle oncle Guillaume, archevêque de Reims⁴, fixent tous les quatre mois un jour à Paris, où ils entendront les réclamations des sujets de notre royaume et y feront droit pour l'honneur de Dieu et l'intérêt du royaume.

» Ordonnons encore que ce jour-là viendront devant eux des hommes de

1. Les *baillis* étaient probablement les successeurs des anciens comtes carolingiens. Ils avaient, comme eux, les fonctions militaires, judiciaires et financières.

2. Les prévôts étaient subordonnés aux baillis. Ils étaient chargés de la garde des châteaux et des villes royales. Leur juridiction s'étendait sur tout le territoire dépendant de la ville et du château.

3. Ce n'est probablement pas Philippe-Auguste qui a institué les baillis; ils semblent avoir existé avant lui; mais il a dû régler d'une façon nette et précise leurs circonscriptions et en créer de nouvelles.

4. Réconcilié avec son neveu, l'archevêque Guillaume devait, pendant l'absence du roi, remplir les fonctions de régent, comme jadis l'abbé Suger.

chacune de nos villes et nos baillis tenant assise, pour exposer en leur présence les affaires de notre terre.

» Si un de nos baillis s'est rendu coupable d'un délit... et qu'il en soit convaincu devant l'archevêque, la reine et les autres juges nommés pour entendre les forfaitures de nos baillis, nous voulons qu'il nous soit envoyé trois fois par an des lettres pour nous informer du bailli qui a forfait et de la nature du délit, et de l'homme dont les présents lui ont fait sacrifier le droit de nos gens ou le nôtre.

» Nos baillis nous feront le même rapport sur nos prévôts.

» La reine et l'archevêque ne pourront destituer nos baillis que pour crime de meurtre, de rapt ou de trahison. Les baillis ne pourront en faire autant aux prévôts que dans les mêmes cas. A nous il est réservé avec le conseil de Dieu, quand nous en aurons connaissance, de prendre une telle vengeance qu'elle serve de leçon aux autres.

» La reine et l'archevêque nous rendront compte aussi trois fois l'an de l'état et des affaires du royaume.

» Si un siège épiscopal ou une abbaye vient à vaquer, nous voulons que les chanoines de l'église ou les moines du monastère vacant viennent devant la reine et l'archevêque, comme ils seraient venus devant nous, pour leur demander le droit de libre élection¹ et nous voulons qu'on le leur accorde sans contradiction...

» Défendons à tous prélats des églises et à nos barons de mettre taille et impôt tant que nous serons au service de Dieu; mais si Dieu, notre Seigneur, venait à disposer de nous et qu'il nous arrivât de mourir, nous défendons expressément à tous les hommes de notre terre, clerc ou laïque, de mettre taille et impôt jusqu'à ce que notre fils (que Dieu daigne conserver sain et sauf pour son service!) ait atteint l'âge où il pourra, avec la grâce du Saint-Esprit, gouverner le royaume.

» Mais si quelqu'un voulait faire la guerre à notre fils et que ses revenus ne fussent pas suffisants, alors que tous nos sujets l'aident de leur corps et de leur avoir, et que les églises lui donnent le même secours qu'elles sont dans l'usage de nous donner.

» De plus, nous défendons à nos prévôts et baillis de saisir un homme ni son avoir quand il fournira de bonnes cautions, pour poursuivre son droit devant notre cour; excepté dans le cas d'homicide, de rapt ou de trahison.

» Voulons encore que tous nos revenus, services et rentes soient apportés à Paris à trois époques : 1^o à la Saint-Rémi; 2^o à la Purification de la sainte Vierge; 3^o à l'Ascension, et remis à nos bourgeois désignés et au vice-maréchal...

» Adam, notre clerc, assistera aux recettes de notre avoir et les enregistrera. Chacun d'eux aura une clef de tous les coffres où l'on déposera notre avoir au Temple. Le Temple en gardera une aussi. On nous enverra de cet avoir ce que nous demanderons dans nos lettres², etc. » (RIGORD, *Philippe-Auguste*, 70.)

1. Les rois tenaient fort à cette formalité. En 1122, lorsque les envoyés de l'abbaye de Saint-Denis vinrent apprendre à Louis VI l'élection de Suger, le roi les accabla d'injures et les fit enfermer dans la tour d'Orléans. Comme il s'agissait d'un familier du roi, les religieux ne s'étaient pas crus obligés de demander préalablement la *permission d'être*. Louis accueillit Suger d'un front sévère, mais il ne tarda pas à se rasséréner, satisfait d'avoir montré aux gens d'Eglise qu'il entendait bien ne pas se dessaisir de ses droits.

2. Voy. cette pièce plus complète dans la petite collection B. Zeller, t. XIV.

L'épopée de Richard Cœur de Lion.

Richard Cœur de Lion est tout l'opposé de Philippe. Il ne songe pas à régner, encore moins à gouverner. C'est moins un roi qu'un paladin en quête d'aventures; sa vie est un vrai roman de chevalerie. — Richard résume en sa personne toutes les qualités et tous les défauts du monde féodal.

Chevalier incomparable, Richard traite la politique comme la guerre. Jamais il ne compte ses ennemis. Il se plaît, au contraire, à braver tout le monde, surtout les plus puissants. Il sème à pleines mains l'outrage, sans s'inquiéter des haines qu'il accumule sur sa tête.

L'orgueil va chez lui de pair avec la violence. Il ne peut supporter, sans être pris d'une sorte de folie furieuse, le moindre affront, la moindre remontrance, la plus légère contradiction. Un légat du pape fait mine de l'excommunier, il tire son épée et celui-ci n'a que le temps d'enfourcher sa mule et de se sauver à toute bride. — Il s'attaque, dans un combat, à Guillaume des Barres, *la fleur de la chevalerie française*. Ne pouvant le vaincre loyalement, il plonge, contre les règles de la chevalerie, son épée dans le poitrail du cheval de son adversaire. Guillaume, sautant à terre, porte un coup si furieux au prince qu'il lui fait quitter les arçons et rouler dans la poussière, Richard avait trouvé son maître; jamais il ne le pardonna à Guillaume.

« Un jour qu'il chevauchait dans Messine, accompagné de plusieurs chevaliers normands, il rencontra un paysan avec un âne chargé de ces longs roseaux qu'on nomme des « cannes ». Le roi d'Angleterre et ses compagnons en saisissent et se mettent à lutter entre eux. Or, il arriva que Richard et Guillaume des Barres, joutant l'un contre l'autre, brisèrent leurs cannes et que la cape du roi en fût déchirée. Celui-ci, furieux, fondit sur Guillaume, qu'il fit chanceler, lui et son cheval, mais sans pouvoir parvenir à le renverser. Guillaume s'attacha au cou de son cheval et ne tomba point. Robert de Breteuil mit la main sur le Français pour venir en aide à son roi. « Arrête, s'écria le prince, et » laisse-nous seuls. » La lutte continua de plus belle, de la voix et du geste, jusqu'à ce que Richard, éclatant de colère, dit à son adversaire : « Va-t'en d'ici et ne te présente jamais devant moi, » car je serai dorénavant l'éternel ennemi de toi et des tiens. » Le roi Philippe intercéda vainement en faveur de son vassal. Il fallut l'intervention des prélats et des principaux chefs de l'armée, qui se jetèrent par deux fois à ses genoux, pour que Richard promît de ne point chercher à tirer vengeance de Guillaume. » (BENOÎT DE PÉTERBOROUGH ¹, *Vie de Richard I^{er}*.)

1. Le moine anglais Benoit de Péterborough, mort vers 1200, doit être considéré comme l'un des historiens les plus exacts et les plus complets de son temps.

En passant en Terre Sainte, Richard trouva le moyen de se quereller avec Philippe et avec Tancrede, roi de Sicile, et, s'il se reconcilia avec ce dernier, ce fut pour se brouiller ensuite avec le roi des Romains, Henri VI. A Saint-Jean d'Acre, il outragea grossièrement le duc d'Autriche, Léopold, en faisant arracher de la tour, où celui-ci l'avait planté, le pennon autrichien, et en l'envoyant jeter dans un cloaque. — Poussé, à son retour de Terre Sainte, par la tempête sur les côtes de l'Istrie, il essaya de traverser incognito les terres du duc d'Autriche. Pour mieux passer inaperçu, il avait fait revêtir à ses compagnons le costume de templier, et s'était soumis aux fonctions les plus humiliantes, « tournant la broche pour cuire les chapons », et allant au marché avec un grand panier ; mais la dépense qu'il fit excita la défiance, d'autant plus qu'on avait remarqué à sa ceinture une brillante escarboucle. Reconnu, il fut livré à Léopold, qui bientôt le remit entre les mains de Henri VI. C'était le droit du moyen âge. L'étranger qui passait sur les terres d'un seigneur, sans son consentement, lui appartenait.

C'était finir bien piteusement une héroïque équipée. Heureusement que les ménestrels (Richard était, comme eux, un ami de la gaie science) se chargèrent de donner au poème un tout autre dénouement. Ils inventèrent la touchante légende du roi mystérieusement disparu, et retrouvé par le dévouement et l'intelligence du gentil trouvère Blondiau. Voici cette légende telle que la rapporte le ménestrel de Reims.

« Le duc d'Autriche tenait en prison le roi Richard ; nul ne savoit nouvelles de lui, fors seulement le duc et ses conseillers¹. Or, advint que le roi avoit nourri un ménestrel d'enfance, qui avoit nom Blondiau. Celui-ci se mit en tête de le chercher jusqu'à ce qu'il en eût nouvelles. Il se mit en chemin, mais il eut beau aller par les contrées étrangères, où il demeura bien un an et demi, il ne put oncque avoir vraies nouvelles du roi.

» Tant aventura qu'il entra en Autriche, ainsi comme aventure le menoit et vint droit au château où le roi était en prison. Il se logea chez une veuve et lui demanda à qui estoit ce château qui estoit si beau, si fort et bien assis. Son hôtesse lui dit qu'il était au duc d'Autriche. « Belle hôtesse, dit Blondiau, n'y a-t-il » nul prisonnier dedans ? — Certes oui, dit la bonne femme. Il » y en a un qui y est bien depuis quatre ans². Mais nous ne » pouvons savoir qui il est, mais nous vous dirons qu'on le garde » bien soigneusement, et bien croyons qu'il est gentil homme et » grand sire. »

» Quand Blondiau ouït ces paroles, il en fut bien joyeux et il

1. Richard était prisonnier, non plus de Léopold d'Autriche, mais de l'empereur Henri VI. Sa captivité n'était pas aussi secrète que le dit le ménestrel.

2. La captivité de Richard n'a pas duré quatre ans. Arrêté en décembre 1192, le roi fut remis en liberté en février 1194.

lui sembla en son cœur qu'il avoit trouvé ce qu'il cherchoit, mais oncque n'en fit semblant à son hôtesse. La nuit, il fut moult aise et dormit jusqu'au jour ; et quand il ouït le guetteur corner le jour, il se leva et alla au moultier prier Dieu qu'il lui vint en aide. Et puis vint au château et en alla trouver le châtelain, disant qu'il étoit ménestrel et demeureroit volontiers avec lui s'il vouloit. Le châtelain étoit un jeune et joli chevalier ; il dit qu'il le retiendrait volontiers.

» Alors fut joyeux Blondiau et alla chercher sa vielle et ses instruments, et tant servit le châtelain qu'il lui plut fort et fut bien vu de tous les serviteurs. Ainsi demeura Blondel tout l'hiver en ce château, et ne put savoir quel étoit le prisonnier jusqu'à ce qu'il alla un jour par les fêtes de Pâques tout seul en un jardin qui étoit près de la tour et regarda de ce côté pensant que, par aventure, il pourrait voir le prisonnier. Comme il étoit en cette pensée, le roi regarda par une meurtrière et vit Blondel. Il se pensa comment il se feroit connoître à lui et se souvint d'une chanson qu'ils avaient faite à eux deux et que nul ne savoit qu'eux.

» Il commença à chanter le premier mot haut et clair, car il chantoit très bien ; et, quand Blondiau l'ouït, il eut la certitude que c'étoit son sire. Il en eut en son cœur la plus grande joie qu'il eut oncques eue. Alors il partit du verger et vint en la chambre où il couchoit et commença à vieller une note, et en viellant se délectait de ce qu'il avoit trouvé son seigneur. Blondiau demeura jusqu'à la Pentecoste, et dissimula si bien que personne du château ne s'aperçut de son affaire.

» Alors Blondiau vint au châtelain et lui dit : « Sire, s'il » vous plaisoit, je m'en irais volontiers en mon pays, car il y a » longtemps que je l'ai quitté. — Blondiau, beau frère, vous » ne ferez pas cela, si vous m'en croyez, mais vous demeurerez » encore, et je vous ferai grand bien. — Certes, sire, dit Blondiau, je ne demeurerai en aucune manière. » Quand le châtelain vit qu'il ne pourroit le retenir, il lui octroya congé et lui donna roncín et robe neuve.

» Blondiau quitta donc le châtelain et alla tant par ses journées qu'il arriva en Angleterre et dit aux amis du roi et aux barons qu'il avait trouvé le roi et leur dit où il étoit. Quand ils apprirent la nouvelle, ils en furent très joyeux, car le roi étoit l'homme le plus large qui oncques chaussât l'éperon. Ils décidèrent qu'ils enverroient en Autriche au duc pour racheter le

roi. Ils élurent deux chevaliers des plus vaillants et des plus braves qui iroient là.

» Tant errèrent par leurs journées qu'ils arrivèrent en Autriche où ils trouvèrent le duc en un sien château. Ils le saluèrent de par les barons d'Angleterre et lui dirent : « Sire, nous sommes » envoyés ici par les barons d'Angleterre, car nous avons appris » que vous tenez en prison le roi Richard. Sire, ils vous man- » dent et vous prient que vous en preniez rançon, et ils vous » en donneront autant que vous voudrez. » — Le duc répondit qu'il prendrait conseil, et quand il fut conseillé, il leur dit : « Beaux seigneurs, si vous voulez avoir votre roi, il faudra le » racheter deux cent mille marcs d'esterlings; n'ajoutez pas un » mot, ce seroit peine perdue. »

» Alors les messagers prirent congé et dirent qu'ils en référeront aux barons. Ils s'en revinrent en Angleterre et dirent aux barons ce que le duc leur avait dit. Ceux-ci firent apprêter la rançon et la firent porter au duc. Le duc leur délivra le roi et auparavant se fit donner bonne garantie que jamais ils ne lui feraient de mal. » (*Récits d'un ménestrel de Reims au treizième siècle*¹.)

Episodes de la guerre franco-normande.

Pendant la captivité de Richard, son frère, Jean sans Terre, et Philippe-Auguste s'étaient entendus pour le dépouiller, l'un de son trône, l'autre d'une partie de ses fiefs français. Les deux larrons furent frappés comme d'un coup de foudre, lorsqu'ils reçurent cet avis de l'empereur : « Le diable est déchainé. »

Richard pardonna à son frère qu'il jugeait trop lâche pour être dangereux. Tout le poids de sa colère tomba sur Philippe. Alors commença une guerre pleine d'incidents curieux, qui nous donnent une bien triste idée des mœurs chevaleresques à la fin du douzième siècle. Voici comment Jean acheta le pardon de son frère.

Le massacre d'Evreux. — « Jean invita à un repas tout ce qu'il y avait de Français dans Evreux, chevaliers et

1. On attribue ces récits à l'un de ces nombreux conteurs du moyen âge qui s'en allaient chantant de province en province leurs histoires rimées de chevalerie et les faits contemporains qu'ils avaient appris la veille et qu'ils ne croyaient pas défigurer par des ornements semblables à ceux dont ils revêtaient les traditions les plus accréditées et les plus saintes légendes. Le ménestrel de Reims n'est pas un historien, c'est un faiseur d'histoires très agréables, qui a des titres sérieux à l'indulgence de ses lecteurs, mais qui n'en a aucun à leur confiance.

sergents d'armes. Il n'y eut d'exception que ceux que leur bonne fortune retint dans la citadelle. Quand ils eurent déposé leurs armes et qu'il les vit tous rassemblés dans un même local où ils croyaient se rendre pour dîner, le prince appela tout à coup, du fond de leur retraite, des Anglais armés et enveloppa ces trois cents hommes dans un même massacre. Puis, ayant fait attacher leurs têtes à des piques brûlantes, il les fit promener tout autour de la ville (spectacle épouvantable), pensant, par cet acte monstrueux, mieux torturer l'esprit du roi. C'est ainsi que jadis, lors de l'invasion des Angles, Horsa et Hengist massacrèrent les barons bretons invités perfidement à un repas. » (GUILLAUME LE BRETON¹, *la Philippide*, IV, v. 452 à 466.)

Philippe s'en vengea en saccageant Evreux ; mais bientôt il se trouva aux prises avec Richard. La fortune ne lui fut pas toujours favorable : en 1195, il fut surpris par son rival à Fréteval, en Blaisois, car la guerre se faisait partout à la fois, sans plan et sans méthode.

Affaire de Fréteval. — « Entre Fréteval et le château de Blois est un lieu célèbre nommé Belfou, perdu au milieu des bois et enfoncé dans de noires vallées. Le roi était par hasard en ce réduit avec ses barons, et, vers la matinée, il prenait son repas, tandis que les troupes cheminaient avec les chariots et les chevaux chargés d'armes, de vases et de toutes les choses nécessaires pour l'usage d'un camp. Tout à coup le roi anglais s'élança de sa retraite et disperse facilement cette bande désarmée et chargée d'ustensiles et de vivres. Il tue, emmène les chariots, les bêtes de somme, les chevaux, les corbeilles, la batterie de cuisine, la vaisselle royale. Le ravisseur n'épargna pas davantage les tonnelets tout remplis d'écus, non plus que les sacs qui renfermaient les ornements, les registres des impôts et les papiers du fisc ; le sceau royal fut enlevé et le roi éprouva, dans cette circonstance, une perte incalculable.

» On n'était pas encore au premier moment du repas, quand tout à coup on crie : aux armes ! Tous les chevaliers s'arment pêle-mêle, sans s'inquiéter si les armes qu'ils prennent sont

1. Guillaume le Breton, chapelain de Philippe-Auguste, a écrit une *Chronique* ou *Vie de Philippe-Auguste*, qui complète et continue celle de Rigord, et un poème latin, *la Philippide*, qui contient les renseignements les plus curieux sur la topographie, les productions, les mœurs, les usages guerriers ou pacifiques des pays qui ont joué un rôle dans l'histoire du roi, son héros.

bien les leurs. Mais, déjà chargés de dépouilles, les ravisseurs s'étaient prudemment dispersés dans les bois et dans les vallées lointaines, où le roi ne pouvait conduire ses hommes d'armes¹. » (GUILLAUME LE BRETON, *la Philippide*, l. IV).

Les peuples, horriblement foulés par ces guerres, demandaient la paix. Prélats et barons s'entremettaient pour la faire conclure ; les belligérants consentaient à des entrevues, mais il arrivait parfois qu'ils cherchaient à les éviter.

L'entrevue de Verneuil. — « ... Au jour fixé, Richard se rendit à Verneuil ; en entrant sous la tente du roi, il fut reçu par l'archevêque de Rouen, qui lui dit : « Seigneur, tu ne peux pénétrer dans cette enceinte ; le roi tient conseil avec ses barons. » Richard s'en retourna et ne revint que le soir ; l'évêque de Beauvais, allant précipitamment à sa rencontre, l'aborda en lui disant : « Richard, ton suzerain te trouve coupable de parjure ; tu avais promis, par serment, de venir à l'heure de tierce (environ neuf heures du matin) et tu n'arrives qu'à l'heure de none (vers trois heures après midi). Voilà pourquoi je te déclare la guerre en son nom. » — « C'est ce que je désire, répondit Richard. » (ROGER DE HOVEDEN², *Annales*.)

Quoiqu'il se considérât comme le roi des chevaliers, Richard ne comptait pas, dans son armée, que des armures de fer. Il avait enrôlé des bandes indisciplinées de Gallois, sorte de sauvages, dont la barbarie excitait l'étonnement et la terreur des populations.

Les Gallois. — « Les Gallois, dit Guillaume le Breton, ont cela de particulier qu'ils conservent les mœurs des premiers âges ; leurs demeures sont de bois ; ils préfèrent la guerre à la paix ; ils sont prompts à la colère et légers à la course dans les lieux où il n'y a pas de chemins. Leurs pieds ne sont point garnis de semelles, ni leurs jambes de bottines. Ils sont habitués à souffrir le froid et ne reculent devant aucune fatigue. Ils portent des vêtements courts et ne sont chargés d'aucune espèce d'armure ; ils n'ont ni casque ni cuirasse ; ils ne con-

1. Ce fut à la suite de cet événement que Philippe fit déposer ses archives dans un lieu fixe. Le *trésor des chartes*, conservé au Temple, fut ensuite transporté à la Sainte-Chapelle.

2. Roger de Hoveden, chroniqueur anglais du douzième siècle, a écrit des *Annales* qui font suite à celles de Bède. Elles vont de 731 à 1202.

naissent que les armes offensives : la massue avec le javelot, la pique, la hache à deux tranchants, l'arc et le carquois, des dards noueux ou la lance. Ils n'aiment qu'à piller et massacrer. Si quelqu'un est en droit de reprocher à un autre que son père est mort sans être vengé par la mort, c'est pour lui l'excès du déshonneur. Le fromage, le beurre et les viandes mal cuites sont réputés le festin le plus délicieux. Ils pressent la viande, à plusieurs reprises, dans le tronc entr'ouvert d'un arbre, et la mangent souvent après en avoir exprimé le sang. Ces barbares ravageaient notre territoire partout où ils trouvaient un libre accès, mettant à la torture vieillards et jeunes gens, parents et petits enfants. Mais à l'entrée de la vallée des Andelys, notre armée, ayant habilement disposé ses lignes en avant et en arrière du vallon, resserra tellement les Gallois, qu'un seul jour en vit périr jusqu'à cinq mille quatre cents. » (GUILLAUME LE BRETON, *Philippide*, l. V.)

Cruautés réciproques. — « Richard en conçut un vif ressentiment. Il tenait enchaînés dans ce moment trois prisonniers français ; à la nouvelle du massacre des siens, il les fit précipiter dans la Seine, du haut d'une roche où fut élevé depuis le Château-Gaillard. Ces malheureux, qui n'avaient rien mérité de tel, eurent ainsi tous les os et les nerfs du corps brisés. Il fit ensuite arracher les yeux à quinze autres prisonniers, leur donnant pour guide un de leurs compagnons à qui il laissa un œil pour les conduire, en cet état, au roi de France. Celui-ci, rempli d'une juste colère, condamna, par une réciprocité barbare, un pareil nombre d'Anglais au même supplice, leur donna un guide borgne et les envoya au roi d'Angleterre. Il fit aussi précipiter trois autres prisonniers du haut d'une roche, afin que nul ne pût le croire inférieur à Richard en force et en courage ou penser qu'il le redoutât. » (GUILLAUME LE BRETON, *Philippide*.)

Richard en bonne humeur. — Richard n'avait pas toujours d'aussi cruelles fantaisies. Quand ses affaires allaient bien, il aimait volontiers à rire et à se gausser. Un prélat du parti français, Philippe, évêque de Beauvais, ayant été pris dans un combat où il avait fait un grand massacre d'Anglais, le pape Clément III écrivit à Richard pour qu'il le remit en liberté. Le roi, pour toute réponse, lui envoya la cuirasse et la lance de l'évêque toute couverte de sang, avec ces seuls mots empruntés

à la Bible : « Reconnaissez-vous la robe de votre fils ? » Le pape ne réclama plus¹.

En 1198, Philippe tomba, avec cinq cents chevaliers seulement, au milieu de l'armée de Richard qui comptait bien quarante mille hommes. Quand il s'aperçut du péril, le point d'honneur chevaleresque l'empêcha de tourner bride : « Si nous sommes entourés, voici, dit-il en montrant son épée, une clef pour sortir de cette enceinte de fer. » Il parvint, en effet, à s'ouvrir un passage jusqu'au bout de l'Epte, près Gisors ; mais, au moment où il la franchissait, le pont s'écroula et le roi tomba dans l'Epte ainsi que plusieurs chevaliers. Il se tira de là grâce à la vigueur de son cheval, mais le plus grand nombre des barons de l'escorte restèrent entre les mains de l'ennemi. Richard s'amusa fort de la chute de son rival et il écrivit tout joyeux à l'évêque de Douvres :

« ... Comme le roi de France s'avancait sur Gisors avec ses
 » hommes, je l'ai attaqué avec courage et nous avons contraint
 » les Français à prendre une fuite si rapide vers le pont de
 » Gisors, que le pont se rompit sous eux ; le roi de France,
 » nous a-t-on dit, a bu des eaux de la rivière et en a bu copieu-
 » sement (*Rex Franciæ, ut audivimus, bibit de riveria, bibit et*
 » *copiose bibit*), près de vingt de ses chevaliers se sont noyés.
 » Notre lance a renversé Mathieu de Montmorency, Alain de
 » Roucy et Foulques de Gilervat que nous avons pris avec
 » environ cent autres chevaliers. Nous vous en envoyons les
 » noms. » (ROGER DE HOVEDEN, *Annales*.)

Ce succès fut plus flatteur pour l'orgueil de Richard que fécond en résultats. Le 13 janvier 1199, les deux rivaux convinrent d'une trêve de cinq ans, durant laquelle chacun d'eux garderait ce qu'il avait en sa possession.

Incapable de repos, Richard s'en alla guerroyer dans le Limousin. Il réclamait un trésor trouvé dans le château de Chalus, dont on ne voulait lui céder qu'une partie. Comme il explorait les abords de la place, un arbalétrier, nommé Bertrand de Gourdon, lui envoya une flèche dans l'épaule. La blessure s'envenima, la gangrène s'y mit.

1. En général, Richard se montrait peu respectueux pour les gens d'église, surtout s'il leur arrivait de le prendre à partie. Un jour qu'il prêchait à Rouen, Foulques de Neuilly, s'adressant à Richard, eut la fâcheuse idée de lui dire : « O prince, tu as trois filles dangereuses, qui te conduiront à ta perte. — Tu te trompes, homme de Dieu, répondit le roi, je n'ai pas d'enfants. — Hélas ! tu les méconnaissais : ces filles sont l'orgueil, l'avarice, la luxure. Il faut t'en défaire. — Eh bien ! dit le roi, je donne mon orgueil aux templiers, mon avarice aux moines de Citeaux et le reste aux prélats de mon royaume. » A ces mots on entendit un rire grossier éclater sous le casque des chevaliers qui l'accompagnaient.

Mort de Richard. — « Quand il sentit venir la mort, il commença à regretter la vie : « Hé! roi Richard, disait-il, tu » mourras donc? Ah! mort, comme tu es hardie quand tu oses » assaillir le roi Richard, le chevalier le plus accompli, le plus » courtois et le plus large du monde. Ah! chevalerie, comme tu » iras à déclin! Hé! pauvres dames, pauvres chevaliers, que » deviendrez-vous? Ah! Dieu, qui retiendra jamais chevalerie, » largesse et courtoisie? »

» Ainsi se lamentait le roi, et, quand il vit qu'il lui fallait mourir, il commanda que son cœur fût enfoui à Rouen, que son corps fût porté à Londres et enfoui en la mère église. » (Le MÉNESTREL DE REIMS.)

Il ordonna d'épargner l'homme qui l'avait frappé, mais, en revanche, il fit pendre toute la garnison du château. Il expira le 6 avril 1199. Adoré des uns, détesté des autres, les épitaphes qu'on lui fit témoignent des sentiments divers qu'il inspirait.

« Hélas! disaient les **chevaliers**, en cette mort une fourmi » a occis un lion. En si grandes funérailles, le monde entier » semble trépasser. »

« L'adultère, répliquaient les **clercs**, l'avarice, le crime, la » licence effrénée, l'inaltérable rapacité, l'orgueil farouche, » l'aveugle concupiscence ont régné dix ans : l'adresse d'un » arbalétrier a détruit tout cela d'un seul coup. »

« Il est mort, disaient les **troubadours**, il est mort, le chef » et le père de la vaillance! il est mort! hélas! que deviendront » jamais les combats héroïques, les brillants tournois, les cours » splendides? »

Toute la splendeur des Plantagenets était morte, en effet, avec Richard.

Crimes et punition de Jean sans Terre.

A l'aventureux chevalier, qui avait arrêté un moment les progrès de la royauté française, succéda un prince lâche, débauché, capable de tous les crimes. Jean sans Terre, qui jadis avait trahi son père, tenté de détrôner son frère, devint roi en dépouillant son neveu, Arthur de Bretagne, fils d'un de ses frères aînés. Plus tard, il répudia sa femme pour enlever Isabelle d'Angoulême, fiancée du comte de La Marche, Hugues le Brun. Arthur étant tombé entre ses mains, il l'assassina, dit-on, de sa propre main. Le chapelain de Philippe-Auguste raconte la chose comme s'il l'avait vue.

« Se déroband à ses chevaliers, Jean se cache pendant trois jours dans la vallée boisée de Moulineau. De là, quand la qua-

trième nuit est venue, il monte dans une petite barque et traverse le fleuve. Il aborde à Rouen devant une poterne de la grosse tour que la Seine inonde du reflux de ses eaux. Debout sur le haut de la barque, il ordonne que son neveu sorte du château et lui soit amené par un page, puis, l'ayant placé près de lui dans la barque, il s'éloigne de la rive. Le malheureux enfant, comprenant que sa dernière heure est proche, s'écrie : « Mon oncle, aie pitié de ton jeune neveu, épargne ton sang, » épargne le fils de ton frère. » Pendant qu'il se lamentait ainsi, l'impie le saisit par les cheveux, lui enfonce son épée dans le ventre jusqu'à la garde, et, la retirant toute humide de ce sang précieux, la lui plonge de nouveau dans la tête et lui perce les deux tempes. Le meurtre consommé, il s'éloigne et jette le cadavre dans les eaux qui roulent devant lui. » (GUILLAUME LE BRETON, *la Philippide*, l. VI.)

Ce récit est trop circonstancié pour être bien authentique : personne ne sut exactement comment Arthur périt. L'opinion générale était qu'Arthur avait fini de mort violente. En sa qualité de suzerain du meurtrier et de la victime, Philippe cita Jean à comparaître devant sa *cour des pairs*¹.

« Jean envoya à Philippe, Eustache, évêque d'Ely et Hubert du Bourg, hommes éloquents et discrets, les chargeant d'annoncer qu'il comparaitrait de son plein gré à la cour du roi, pourvu qu'on lui accordât un sauf-conduit. Le roi de France

1. Nous nous servons ici du terme employé par la plupart des historiens. Qu'était cette cour des pairs ? On a dit qu'elle se composait de six pairs ecclésiastiques (archevêque de Reims, évêques de Beauvais, Noyon, Laon, Châlons et Langres) et de six pairs laïques (ducs de Normandie, d'Aquitaine et de Bourgogne, comtes de Flandre, de Champagne et de Toulouse.) Il est peu probable que ce soit une cour ainsi constituée qui ait condamné Jean sans Terre. La Flandre appartenait à une femme, la Champagne à un enfant; le duc de Bourgogne était tiède, le comte de Toulouse était hostile; le duc de Normandie et d'Aquitaine n'était autre que l'accusé. Du reste, il faut remarquer que ce n'est guère qu'à la fin du treizième siècle qu'il est fait mention des *douze pairs* du royaume. Les chansons de gestes prétaient douze pairs à Charlemagne, les romans de la Table-Ronde donnaient douze compagnons à Arthur, il semblait tout naturel qu'un roi capétien eût aussi ses douze pairs. La cour des douze pairs n'existait pas sous Philippe-Auguste (les historiens contemporains ne font pas mention, en effet, de cette création importante), il est probable que l'affaire du roi Jean fut portée à la cour du roi (*curia regis*) composée des vassaux directs du domaine. — Notons cependant que, vers cette époque, certains grands feudataires réclamaient et obtenaient pour la première fois, à titre de *pares majores*, le privilège d'une juridiction spéciale, c'est-à-dire le droit d'être convoqués quand il s'agissait de juger l'un d'entre eux. Ce fut probablement l'origine de la cour des douze pairs. (Voy. V. Langlois, *les Origines du Parlement de Paris*, dans la *Revue historique*, janvier 1890.)

répondit, mais sans sérénité ni dans le cœur ni dans le visage : — « Volontiers, qu'il vienne en paix et en sûreté. — Et s'en » retourne de même, n'est-ce pas, seigneur? répliqua l'évêque » d'Ely. — Oui, si le jugement de ses pairs le lui permet. » Et, comme les ambassadeurs insistaient pour qu'il fût accordé à leur seigneur de venir et de repartir en sûreté, le roi de France irrité reprit, avec son serment habituel : « Non, de par tous les » saints de France, à moins que le jugement n'y consente. — » Mais, poursuivit l'évêque, le duc de Normandie, seigneur roi, » ne peut venir sans que le roi d'Angleterre y comparaisse » aussi, puisque le duc et le roi ne sont qu'une même personne. » Le baronnage anglais ne le permettrait pas, car son maître » courrait, comme vous le savez, péril de prison ou de mort. — » Eh quoi! seigneur évêque, s'écria Philippe, on sait bien que » le duc de Normandie, mon homme, a acquis, par violence, » l'Angleterre; mais parce qu'un sujet croît en honneur, son » seigneur et suzerain perdra-t-il ses droits? Impossible. » Les envoyés, n'ayant rien à répondre, retournèrent vers le roi Jean et lui rapportèrent ce qu'ils avaient vu et entendu; mais le roi ne voulut point se confier au hasard douteux du jugement des Français qui ne l'aimaient pas. Les grands de France procédèrent néanmoins au jugement. » (Matthieu PARIS, *Grande Chronique*.)

Jean, déclaré coupable de meurtre par trahison, fut proclamé déchu de tous ses fiefs, et condamné à mort par contumace¹. Le roi de France s'empressa d'exécuter la première partie de la sentence en emportant le Château-Gaillard (oct. 1203), en soumettant la Normandie (juin 1204), l'Anjou, la Touraine, le Maine et le Poitou (1204-1207). Le domaine royal avait ainsi triplé d'étendue. L'équilibre féodal était détruit au profit de la maison de France.

1. Le texte de cet arrêt n'a jamais été retrouvé. C'est singulier, alors que nous possédons tant d'autres actes moins importants du règne de Philippe-Auguste. — On ne sait pas même à quelle date il faut placer ce procès célèbre; les uns le fixent immédiatement après l'enlèvement d'Isabelle d'Angoulême par Jean sans Terre; d'autres le reculent jusqu'en 1205. Suivant M. Bémont (*Revue historique*, sept. 1886), il n'y aurait pas eu de procès criminel, de condamnation à mort, de déposition de Jean. La confiscation aurait été prononcée en 1202, après l'enlèvement d'Isabelle; l'exécution de la sentence aurait eu lieu après le meurtre d'Arthur, le meurtrier s'étant rendu indigne de pitié. — Enfin, le procès criminel aurait été imaginé en 1216, au moment où Louis de France se préparait à passer en Angleterre pour détrôner le roi Jean. Il appuyait ses droits sur une prétendue condamnation antérieure du prince assassin.

La victoire de Bouvines.

Jean ne fit rien pour empêcher de tomber ses terres entre les mains du roi de France. « Laissez-le faire, disait-il à ses barons, qui le pressaient de s'armer, tout ce qu'il me ravit en détail, je le lui reprendrai en bloc. » Il ne reprit rien. Bien plus, il trouva moyen de se brouiller avec le pape Innocent III en s'obstinant à écarter du siège primatial de Cantorbéry le savant Etienne Langton. En vain il menaça de faire fustiger les évêques récalcitrants, et jura, « par les dents de Dieu », de faire couper le nez aux légats, de jeter tout son clergé à la mer, de se faire musulman ; le pape l'excommunia et donna son royaume à Philippe. — Celui-ci tint une grande assemblée à Soissons où il informa ses barons qu'il allait passer le détroit.

Ce fut en ce moment que le légat Pandolphe vint trouver Jean, le sommant une dernière fois de se soumettre. « Emu jusque dans la moelle des os », le roi se mit à genoux devant le légat, déclarant se reconnaître l'homme-lige du pape, et promettant, en signe de vassalité, de payer un tribut annuel de mille marcs d'argent.

Pandolphe revint en France informer Philippe qu'il n'avait plus besoin de ses services. Celui-ci entra « en grande ire », car il s'était armé en pure perte. Ce fut la Flandre qui paya pour l'Angleterre. Le comte ayant refusé de répondre au ban royal, il envahit et saccagea ses Etats.

Cette expédition déchaîna contre Philippe de nouvelles colères. Les seigneurs belges, inquiets pour leur indépendance, le comte de Flandre, si durement molesté, Renaud de Boulogne, que le roi venait de dépouiller de son comté, Jean sans Terre et son parent, Otton IV de Brunswick, formèrent contre le roi de France une redoutable coalition. Ils ne parlaient pas moins que « de conquêter » la France, et de se la partager. La bataille de Bouvines mit fin à leurs illusions. Quatre-vingt-dix ans auparavant, l'invasion allemande n'avait eu garde d'attendre l'armée française de Louis VI ; cette fois, la confiance des agresseurs était si grande à la vue de leur nombre, qu'on eût cru que « toute la terre allait crouler dessous eux ». Guillaume le Breton, chapelain de Philippe, qui resta derrière lui durant toute la bataille, a raconté en détail les principaux actes de cette journée mémorable (27 juillet 1214).

L'engagement. — « Pendant que le roi, un peu fatigué, prenait du repos sous un frêne, près d'une église consacrée à saint Pierre, des messagers vinrent lui annoncer que les ennemis arrivaient et que déjà le combat était engagé sur les derrières de l'armée... A cette nouvelle, le roi entra dans l'église et, adressant au Seigneur une courte prière, il ressortit pour revêtir ses armes, et, avec une joie aussi vive que si on l'eût appelé à une noce, il sauta sur son cheval. Le cri de : *Aux armes ! aux armes !* retentit partout dans les champs, et les trompettes résonnent ; les troupes qui avaient déjà passé le pont de Bouvines reviennent sur leurs pas. On rappelle l'étendard de Saint-Denis qui devait marcher en avant, et, comme il

ne revient pas assez vite, on ne l'attend pas. Le roi se place sur le premier front de bataille.

Disposition des deux armées. — » Les ennemis voyant le roi contre leur espérance, frappés, je crois, de stupeur, inclinèrent vers la droite du chemin et, se tenant du côté du nord, occupèrent la partie la plus élevée de la plaine, ayant dans les yeux le soleil, plus ardent ce jour-là qu'à l'ordinaire. Le roi déploya ses ailes du côté contraire et se rangea au midi avec son armée qui s'étendait sur une seule ligne dans l'immense étendue de la plaine, de façon que ses soldats eussent le soleil à dos... L'évêque Guérin de Senlis, qui était l'ordonnateur des batailles, criait : « Chevaliers, le champ est grand : élargissez vos rangs » pour que l'ennemi ne vous entoure. Il n'est pas décent qu'un » soldat se fasse un bouclier du corps de son camarade. Ordonnez-vous de telle sorte que vous puissiez combattre tous « ensemble et d'un même front. »

« En face se tenait Otton, au centre des rangs épais de son armée. En guise d'étendard, il avait fait arborer sur un grand char une aigle en bronze doré perchée sur un dragon qui tournait vers les Français une gueule béante comme s'il voulait tout dévorer. »

Au moment d'en venir aux mains, le roi adressa à ses chevaliers une simple et modeste harangue; les exhortant à mettre toute leur confiance dans le Dieu miséricordieux ¹.

La mêlée. — Cent cinquante sergents à cheval du Soissonnais engagèrent l'action en chargeant les chevaliers de Flandre qui s'indignèrent fort d'être attaqués par des roturiers; ils les repoussèrent; mais aussitôt les chevaliers bourguignons, champenois et français entrèrent en ligne. L'ordre de bataille fut rompu; les rangs se mêlèrent en un effroyable tourbillon d'hommes et de chevaux. Un chevalier flamand, Eustache de Maquilin, vociférait avec orgueil le cri de « mort aux Français! » Les Français l'entourèrent, et l'un d'eux l'ayant saisi et prenant sa tête contre son coude et sa poitrine, lui arracha son casque tandis qu'un autre lui fourrant un couteau entre le

1. Un tableau du peintre Blondel représente Philippe déposant une couronne d'or sur l'autel où l'on célèbre la messe pour l'armée et proposant aux soldats d'adjuger la couronne au plus digne. L'impossibilité d'une pareille cérémonie, au moment où l'armée en marche est attaquée par l'ennemi se démontre d'elle-même. Cette tradition, qui a jadis joui d'une immense popularité, se trouve dans les récits du menestrel de Reims. Le témoignage de Guillaume le Breton, qui ne quitta pas le roi à Bouvines, a une bien autre valeur.

menton et la cuirasse, par le gosier, le força de subir avec horreur le sort dont il menaçait ses adversaires... Le comte Ferrand lui-même, accablé de blessures et renversé à terre, fut emmené prisonnier avec un grand nombre des siens...

Pendant ce temps, arrivaient avec la bannière de Saint-Denis les milices des communes qui s'étaient avancées jusqu'à Bouvines.

« Ces milices, s'étant portées en avant, reçurent le choc des soldats d'Otton qui, les ayant un peu dispersées, parvinrent presque jusqu'au roi. A cette vue, les chevaliers français se postèrent en première ligne, s'opposant à Otton et aux siens qui, dans leur fureur teutonique, ne cherchaient que le roi seul. Pendant qu'ils étaient devant, des fantassins, passant par derrière, entourèrent le roi et le jetèrent à bas de son cheval avec des crochets et des lances minces; et, s'il n'eût été protégé par la main de Dieu et une armure impénétrable, ils l'eussent certainement tué. Un petit nombre de chevaliers restés avec lui, parmi lesquels était Galon de Montigny qui élevait et agitait la bannière royale pour appeler au secours, dispersèrent et tuèrent ces hommes de pied, et le roi, se relevant plus vite qu'on ne l'espérait, sauta sur son cheval avec une étonnante agilité. »

Otton, à son tour, faillit être pris. Pierre de Mauvoisin parvint à saisir les rênes de son cheval, s'efforça de le tirer du milieu de la mêlée, mais il fut obligé de lâcher prise. Gérard La Truie porta un coup terrible à l'empereur, mais il ne put que blesser mortellement son cheval qui roula avec son cavalier dans la poussière. Remonté sur un autre cheval, Otton est poursuivi par Guillaume des Barres qui le saisit par le casque et le cou. Ses compagnons ne le sauvent qu'en tuant le cheval de Guillaume. Dès lors, Otton jugea prudent de ne plus reparaitre sur le champ de bataille. Il s'enfuit, abandonnant son aigle et son char impérial.

L'évêque de Beauvais. — Les Allemands étaient en fuite, mais les Anglais et les Brabançons tenaient bon sous Renaud de Boulogne. Ils avaient fait plier tous ceux qui étaient venus les assaillir.

« A cette vue, le bouillant évêque de Beauvais¹ s'afflige, et

1. C'était le même prélat que Richard avait pris dans un combat. Il se servait, cette fois, non plus d'une épée, mais d'une masse d'armes, afin de mettre sa conscience en règle. L'Eglise défendant aux clercs de *verser le sang*, il assommait ses ennemis au lieu de les pourfendre.

comme par hasard il tenait une massue à la main, oubliant sa qualité d'évêque, il frappe le chef des Anglais (le comte de Sarisbury), et d'un coup de massue brise son casque et lui fait mesurer la terre de toute la longueur de son corps. Près de lui était un certain Jean de Nivelles : « Jean, lui dit-il, enchaîne-moi Sarisbury : tu diras que c'est toi qui l'as frappé, car je fais une action illicite ; un prélat ne peut porter les armes. » Il en abattait bien d'autres avec sa massue, mais il faisait aux chevaliers l'honneur de ces beaux faits d'armes, ne voulant pas qu'on l'accusât d'avoir violé les canons qui défendent aux prêtres de souiller par le meurtre leurs bras et leurs yeux. »

Le comte de Boulogne tenait encore ; il s'était fait comme un rempart d'hommes très serrés sur deux rangs, en forme de tour, à l'instar d'un château assiégé, où il y avait une entrée comme une porte par laquelle il entraît toutes les fois qu'il voulait reprendre haleine, ou quand il était pressé par les ennemis ; et, il eut souvent recours à ce moyen. A la fin, son cheval fut blessé, et il dut, malgré son énergique résistance, aller rejoindre les prisonniers.

Retour triomphal du roi. — « Qui pourrait dire, au retour du roi, les joyeux applaudissements, les hymnes de triomphe, les innombrables danses des peuples, les doux chants des clercs, les sons harmonieux des instruments dans les églises, les rues, les maisons, les chemins tendus de courtines et de tapisseries de soie, couverts de fleurs, d'herbes et de branches vertes, tous les habitants de toutes classes, de tout sexe et de tout âge accourant voir un si grand triomphe ? Des paysans et des moissonneurs, interrompant leurs travaux (c'était alors le temps de la moisson), se précipitaient en foule vers les chemins pour voir dans les fers ce Ferrand dont auparavant ils redoutaient les armes. Les vilains, les vieilles et les enfants ne craignaient point de se moquer de lui et de se jouer sur le sens équivoque de son nom qui pouvait s'entendre aussi bien d'un homme que d'un cheval. Par un merveilleux hasard, les deux chevaux qui le traînaient dans une litière étaient de ceux auxquels leur couleur a fait donner ce nom. Aussi ils lui disaient : « Eh ! Ferrand, te voilà enferré ; tu ne pourras plus » regimber, toi qui auparavant, gonflé d'embonpoint, ruais et » levais le talon contre ton maître. » Toute la route se passa ainsi jusqu'à Paris. Les bourgeois et par-dessus tout les écoliers allèrent à la rencontre du roi, en chantant des hymnes et des

cantiques et montrèrent par leurs gestes la grande joie de leurs cœurs. Ils firent une fête sans égale et, comme si le jour ne leur suffisait pas, ils prolongèrent leurs plaisirs durant la nuit, et même pendant sept nuits consécutives, au milieu de nombreux flambeaux, en sorte que la nuit paraissait aussi brillante que le jour. Les écoliers surtout ne cessaient de faire de somptueux festins, chantant et dansant continuellement. » (D'après Guillaume le Breton : *Vie de Philippe Auguste et Philippide.*)

Pendant que les Allemands envahissaient la France par le nord, Jean sans Terre, avec ses Anglais, débarquait à La Rochelle, reprenait le Poitou, et s'avancait jusqu'à Angers. Battu par Louis de France près de la Roche-aux-Moines, il fut obligé de repasser la Loire.

La bataille de Bouvines eut un double résultat. Elle abattit, en Allemagne, le prestige d'Otton IV, qui vit la plupart de ses barons passer à son rival, le jeune Frédéric II. Elle provoqua une révolution en Angleterre. Las des hontes et des violences de leur roi, les Anglais prirent les armes, et lui imposèrent la *grande charte*. Jean ayant voulu se soustraire à ses obligations, ses sujets le déposèrent, et offrirent la couronne à Louis de France, fils de Philippe-Auguste. Louis passa le détroit, mais la mort de Jean changea les dispositions des barons anglais. Le fils de Jean n'avait que dix ans. Ils préférèrent cet enfant, qu'ils espéraient gouverner, à un prince étranger, qui ne s'entourait que de Français. Louis, abandonné, fut battu à Lincoln (1217), et quitta l'Angleterre.

Ce fut le seul échec de ce long règne. Après Bouvines, Philippe ne reparut plus sur les champs de bataille. Tout en prêtant une grande attention aux affaires du Midi, il refusa d'y intervenir personnellement. Il permit seulement à son fils d'aller promener, dans le pays des Albigeois, l'étendard royal. Il mourut à Mantes le 14 juillet 1223. Il a mérité le surnom d'Auguste¹.

Philippe-Auguste et Ingeburge.

Un divorce royal. — La vie si glorieuse de Philippe-Auguste fut assombrie, pendant de longues années, par ses démêlés avec la cour de Rome. En 1193, il avait épousé Ingeburge, sœur du roi Canut IV de Danemark. La jeune princesse était, au dire des contemporains, un modèle de vertu et un prodige de beauté ; mais, le lendemain même de ses noces, il la renvoya et fit casser son mariage par des évêques qui lui étaient dévoués. « Il y avait, dit M. Duruy, à la fois scandale et cruauté. Un homme, parce qu'il était roi, se jouait de l'honneur d'une femme, d'une pauvre étrangère, sans appui, sans défense. » Quand on signifiâ à la jeune reine la sentence de répudiation, elle s'écria tout en pleurs : *Male France ! Male France !* et poussa le cri que tous les opprimés et les faibles prononçaient : *Rome !*

1. On a prétendu qu'il devait ce surnom au mois de sa naissance (août, *augustus*). Rigord prétend qu'il le mérita pour avoir augmenté la puissance royale (*augustus* venant du mot *augeo*).

Rome ! Mais déjà Philippe avait épousé une Allemande, Agnès de Méran, fille d'un seigneur tyrolien. Il croyait triompher facilement de l'opposition du pacifique Célestin III. Le légat Melchior avait tenté de réunir un concile, mais le roi avait tellement effrayé les clercs, qu'ils « furent tous comme des chiens muets, et qu'aucun d'eux n'osa japer, tant ils craignaient pour leur peau ». — Tout changea à l'avènement d'Innocent III. Il somma Philippe de renvoyer Agnès, puis dépêcha en France le cardinal Pierre de Capoue, avec injonction de mettre l'interdit sur tout le domaine royal, si Philippe ne reprenait Ingeburge. Après une année entière de négociations, le légat réunit à Vienne un concile de prélats français, et publia l'interdit en leur présence.

Un interdit. — « Jamais pareille sentence n'avait été lancée sur la France : l'excommunication de Robert et de Berthe n'avait atteint que leurs personnes ; l'interdit fulminé contre Philippe I^{er} et Bertrade ne s'était étendu qu'aux lieux habités par le couple excommunié. Cette fois, Innocent III n'excommuniait pas nominativement Philippe-Auguste et Agnès ; mais, en interdisant l'exercice du culte dans tout le domaine direct de la couronne, le pontife romain frappait tout un peuple, afin d'arriver jusqu'à son chef. Il faut se rappeler à quel point la vie civile était enveloppée et absorbée par la vie religieuse, pour se rendre compte de la désolation universelle qu'un tel arrêt jetait dans le pays ; partout cessaient les pompes de la religion, seule consolation et seul plaisir des âmes souffrantes et des classes opprimées ; les portes des églises étaient fermées, les autels dépouillés de leurs ornements, comme au jour du vendredi saint, les croix renversées, les cloches dépendues, les reliques étendues sur les dalles ; un silence lugubre remplaçait ces mille voix des églises, ces carillons, tour à tour joyeux et graves, qui, s'élevant dans le ciel du milieu des villes populeuses, comme du fond des bois les plus solitaires, réjouissaient le bourgeois dans sa sombre boutique, et allégeaient le cœur du serf courbé sur son sillon ; plus d'offices publics, d'absolution de péchés, ni de participation à la table sainte, plus de sacrements, sauf l'extrême-onction pour les mourants, et le baptême pour les petits enfants ; les croisés seuls étaient autorisés à se faire dire des messes basses par les prêtres ; plus de mariages ; le mariage était interdit comme tous les autres sacrements, et le roi fut obligé d'aller marier son fils sur la terre de Normandie pour échapper à la sentence papale ; plus de funérailles, ni d'inhumations en terre sainte ; les corps des trépassés restaient exposés dans leurs bières, comme si la terre les eût rejetés de son sein. Le pontife de Rome semblait croire que Dieu lui eût accordé le pouvoir de suspendre, à son gré, la vie des nations. » (Henri MARTIN, *Histoire de France*.)

Philippe chassa en vain de leurs sièges les évêques qui observaient l'interdit, persécuta ses barons, et accabla d'exactions toutes les classes du peuple pour les punir de l'appui qu'elles prêtaient aux gens d'église : la force morale était contre le roi. Il céda, l'âme ulcérée et le cœur brisé ; il se sépara d'Agnès et alla reprendre Ingeburge. L'interdit fut levé. Aussitôt les cloches reprirent leurs volées, les églises s'ouvrirent et on s'y précipita avec tant d'affluence, que trois cents serfs furent écrasés.

III

LOUIS IX

Thibaut IV le Chansonnier.

Louis VIII (1223-1226) n'avait pas les talents de son père, Philippe-Auguste. Il eut néanmoins assez de bon sens pour continuer la politique paternelle, et son règne de trois ans fut marqué par deux brillantes conquêtes. Il enleva aux Anglais le bas Poitou, l'Aunis, la Saintonge, le Limousin et le Périgord. Il accueillit l'offre qu'Amaury de Montfort lui faisait de céder à la couronne le comté de Toulouse et les pays albigeois. C'était moins une annexion qu'on lui offrait qu'une conquête à faire. Le roi prit le chemin du Midi, enleva Avignon, soumit le pays de Beaucaire et de Carcassonne, mais mourut en Auvergne au retour de cette expédition (1226).

La mort subite de Louis VIII fit courir un grand danger à la royauté. Son fils aîné, Louis IX, n'avait que douze ans. Les grands vassaux voulurent en profiter pour ruiner le pouvoir du roi; ils formèrent contre sa mère, Blanche de Castille, qui s'était emparée de la régence, une coalition redoutable. Mais Blanche était une femme remarquable. A force d'activité, de courage et d'adresse féminine, elle parvint à diviser les révoltés, séduisit les uns, désarma les autres et écrasa sans pitié les récalcitrants. L'âme de toutes les coalitions était Pierre Mauclerc, comte de Bretagne. La reine trouva dans Thibaut IV de Champagne un utile auxiliaire pour rompre toutes les trames que le Breton ourdissait contre elle.

Les premiers actes de Thibaut IV. — Thibaut IV est le plus connu des comtes de Champagne. Ce ne fut pourtant ni un grand politique, ni un grand homme de guerre. S'il n'eût été que comte et roi, il eût pu laisser le souvenir du plus brouillon et du plus inconstant de tous les princes; mais il eut le bonheur d'être le favori des muses, et celles-ci lui façonnèrent si gracieusement l'esprit qu'on lui pardonne ses défauts en faveur de ses jolis vers.

Thibaut fut poète et ce mot le résume en entier. Il fut cette « chose légère » qui va de fleur en fleur, et jamais ne se pose. Versatile en politique, inconstant dans ses désirs, Thibaut « vola » à tout sujet », sans pouvoir un seul jour fixer ses idées vagabondes.

Élevé à la cour de France, le jeune comte fut armé chevalier de la main de Philippe-Auguste. Il prit part aux campagnes de Louis VIII contre les Albigeois. En 1226, il assista au siège

d'Avignon; mais le trouvant trop long, il s'échappa nuitamment du camp, sans demander congé à son souverain, sans emmener avec lui ses chevaliers, qui, le lendemain, quittèrent tout confus l'armée royale au milieu des insultes de la valetaille. Le comte poursuivit sa course vers le nord avec une telle rapidité qu'en un jour il fit, dit-on, trois journées de marche.

Cette honteuse retraite lui valut les imputations les plus malveillantes. On l'accusa de trahison; on prétendit qu'amoureux de la reine Blanche de Castille, il avait empoisonné Louis VIII. En pareille circonstance, un autre se fût ému et en eût appelé, suivant les usages du temps, au jugement de Dieu. Thibaut crut se venger suffisamment en lançant une violente satire contre *ces pus oiseaux qui ont venin es bec*.

Cette satisfaction donnée à son ressentiment, il prétendit paraître la tête haute au sacre de Louis IX. Déjà ses fourriers avaient retenu son logement dans la cité de Reims, quand le prévôt sur un ordre vrai ou supposé de la reine mère, ajoutant l'action à la parole, envoya ses sergents occuper la maison et jeter dehors tous les bagages.

Thibaut et la reine Blanche. — Cet affront jeta Thibaut sous l'influence du redoutable Pierre Mauclerc, qui venait d'organiser une grande ligue féodale contre la régente. Il arma ses vassaux et partit de Champagne pour joindre les coalisés en Poitou.

Chemin faisant, son courroux fit place à d'autres sentiments. Thouars, le rendez-vous général des rebelles, lui semblait bien loin. Tours, où Blanche de Castille avait convoqué le ban royal, était presque sur son chemin. Il s'y rendit et vint offrir son hommage au jeune roi et à la régente. — « Par Dieu, » comte Thibaut, lui dit la reine, vous ne deussiez point nous » être contraire. Il vous deeuist bien remembrer de la bonté » que le roi mon fils vous fist... Le comte regarda la roine qui » tant estoit tant belle et tant sage que de la grande biauté » d'elle il fust tout esbahi... » Il l'assura de sa fidélité. « Dillec » se partis tout pensis, et lui venait souvent en remembrance du » douls regard de la roine et de sa belle contenance. » Il en fit, à la manière des troubadours provençaux, *la dame de ses pensées*, se donna à elle tout entier et, en son honneur, « fist les » plus belles chansons et les plus délitables et mélodieuses qui » oncques fussent ouïes. »

La défection de Thibaut jeta le trouble parmi les barons, qui firent leur paix avec la régente. Ils ne se découragèrent pas. A deux reprises ils tentèrent de mettre la main sur la personne du jeune roi ; mais chaque fois le comte de Champagne se mit de la partie pour faire échouer leurs complots.

Furieux de son intervention intempestive, ils tournèrent leur vengeance contre lui. Ils conçurent le projet de faire venir en France sa cousine Alix, reine de Chypre, fille aînée de Henri II, veuve depuis 1218, de lui donner pour époux Pierre Mauclerc et de l'opposer à Thibaut IV, comme souveraine légitime de Champagne.

Tout d'abord ils envahirent les Etats de Thibaut et assiégèrent Bar-sur-Seine. Le roi vint au secours de son fidèle vassal et les força de consentir à une trêve (1229). Ce n'était que partie remise. En 1230, au moment d'une expédition contre le roi d'Angleterre et Pierre Mauclerc qui persistait dans sa rébellion, les barons français, leurs quarante jours de service expirés, quittèrent le camp royal, sans qu'on pût les retenir, et tombèrent sur la Champagne.

Un combat de chiens. — Cependant Thibaut s'était mis en état de défense. Il avait brûlé Sézanne qu'il désespérait de sauver et avait concentré ses troupes dans une forte position près de Provins. Les barons marchèrent à lui et le battirent complètement. La ténacité n'était pas la vertu dominante du malheureux comte. Laissant à ses sujets le soin de se tirer d'affaire comme ils pourraient, il courut tout d'une traite à Paris implorer l'assistance du roi.

Les Champenois, qui se considéraient comme les premiers guerriers du monde, ne purent se résigner à faire l'aveu de cette défaite, et, quand on leur en parlait, ils disaient avec un dédain moqueur qu'en 1230 c'était un combat de chiens qu'avait vu la Champagne. On ne sait comment ils présentèrent le fait ; mais, ce qui est certain, c'est qu'ils déguisèrent si adroitement la vérité, que les naïfs se laissèrent duper et crurent à la réalité d'un véritable combat de chiens. Voici ce qu'en dit le chroniqueur Philippe Mouskes. « Il n'y a pas long- » temps que de cent lieues s'assemblèrent tous les chiens, et » que, petits et grands, ils se dirigèrent vers le mont Aimé. Et » sachez qu'il y en eut tant que les paysans étonnés les esti- » mèrent à cent mille. Une fois arrivés, ils se livrèrent un » combat si vif, qu'ils s'étranglèrent l'un l'autre. Dix seule-

lui sembla en son cœur qu'il avoit trouvé ce qu'il cherchoit, mais oncque n'en fit semblant à son hôtesse. La nuit, il fut moult aise et dormit jusqu'au jour ; et quand il ouït le guetteur corner le jour, il se leva et alla au moultier prier Dieu qu'il lui vint en aide. Et puis vint au château et en alla trouver le châtelain, disant qu'il étoit ménestrel et demeureroit volontiers avec lui s'il vouloit. Le châtelain étoit un jeune et joli chevalier ; il dit qu'il le retiendrait volontiers.

» Alors fut joyeux Blondiau et alla chercher sa vielle et ses instruments, et tant servit le châtelain qu'il lui plut fort et fut bien vu de tous les serviteurs. Ainsi demeura Blondel tout l'hiver en ce château, et ne put savoir quel étoit le prisonnier jusqu'à ce qu'il alla un jour par les fêtes de Pâques tout seul en un jardin qui étoit près de la tour et regarda de ce côté pensant que, par aventure, il pourrait voir le prisonnier. Comme il étoit en cette pensée, le roi regarda par une meurtrière et vit Blondel. Il se pensa comment il se feroit connoître à lui et se souvint d'une chanson qu'ils avaient faite à eux deux et que nul ne savoit qu'eux.

» Il commença à chanter le premier mot haut et clair, car il chantoit très bien ; et, quand Blondiau l'ouït, il eut la certitude que c'étoit son sire. Il en eut en son cœur la plus grande joie qu'il eut oncques eue. Alors il partit du verger et vint en la chambre où il couchoit et commença à vieller une note, et en vieillissant se délectait de ce qu'il avoit trouvé son seigneur. Blondiau demeura jusqu'à la Pentecoste, et dissimula si bien que personne du château ne s'aperçut de son affaire.

» Alors Blondiau vint au châtelain et lui dit : « Sire, s'il vous plaisoit, je m'en irais volontiers en mon pays, car il y a longtemps que je l'ai quitté. — Blondiau, beau frère, vous ne ferez pas cela, si vous m'en croyez, mais vous demeurerez encore, et je vous ferai grand bien. — Certes, sire, dit Blondiau, je ne demeurerai en aucune manière. » Quand le châtelain vit qu'il ne pourroit le retenir, il lui octroya congé et lui donna roncín et robe neuve.

» Blondiau quitta donc le châtelain et alla tant par ses journées qu'il arriva en Angleterre et dit aux amis du roi et aux barons qu'il avait trouvé le roi et leur dit où il étoit. Quand ils apprirent la nouvelle, ils en furent très joyeux, car le roi étoit l'homme le plus large qui oncques chaussât l'éperon. Ils décidèrent qu'ils enverroient en Autriche au duc pour racheter le

roi. Ils élurent deux chevaliers des plus vaillants et des plus braves qui iroient là.

» Tant errèrent par leurs journées qu'ils arrivèrent en Autriche où ils trouvèrent le duc en un sien château. Ils le saluèrent de par les barons d'Angleterre et lui dirent : « Sire, nous sommes » envoyés ici par les barons d'Angleterre, car nous avons appris » que vous tenez en prison le roi Richard. Sire, ils vous man- » dent et vous prient que vous en preniez rançon, et ils vous » en donneront autant que vous voudrez. » — Le duc répondit qu'il prendrait conseil, et quand il fut conseillé, il leur dit : « Beaux seigneurs, si vous voulez avoir votre roi, il faudra le » racheter deux cent mille marcs d'esterlings ; n'ajoutez pas un » mot, ce seroit peine perdue. »

» Alors les messagers prirent congé et dirent qu'ils en réfé- reroient aux barons. Ils s'en revinrent en Angleterre et dirent aux barons ce que le duc leur avait dit. Ceux-ci firent apprêter la rançon et la firent porter au duc. Le duc leur délivra le roi et auparavant se fit donner bonne garantie que jamais ils ne lui feraient de mal. » (*Récits d'un ménestrel de Reims au treizième siècle*¹.)

Episodes de la guerre franco-normande.

Pendant la captivité de Richard, son frère, Jean sans Terre, et Philippe-Auguste s'étaient entendus pour le dépouiller, l'un de son trône, l'autre d'une partie de ses fiefs français. Les deux larrons furent frappés comme d'un coup de foudre, lorsqu'ils reçurent cet avis de l'empereur : « Le diable est déchainé. »

Richard pardonna à son frère qu'il jugeait trop lâche pour être dangereux. Tout le poids de sa colère tomba sur Philippe. Alors commença une guerre pleine d'incidents curieux, qui nous donnent une bien triste idée des mœurs chevaleresques à la fin du douzième siècle. Voici comment Jean acheta le pardon de son frère.

Le massacre d'Evreux. — « Jean invita à un repas tout ce qu'il y avait de Français dans Evreux, chevaliers et

1. On attribue ces récits à l'un de ces nombreux conteurs du moyen âge qui s'en allaient chantant de province en province leurs histoires rimées de chevalerie et les faits contemporains qu'ils avaient appris la veille et qu'ils ne croyaient pas défigurer par des ornements semblables à ceux dont ils revêtaient les traditions les plus accréditées et les plus saintes légendes. Le ménestrel de Reims n'est pas un historien, c'est un faiseur d'histoires très agréables, qui a des titres sérieux à l'indulgence de ses lecteurs, mais qui n'en a aucun à leur confiance.

messe qu'il avait faite de partir pour la Terre Sainte, Thibaut commença ses préparatifs de croisade. Il mit quatre ans à les terminer. Pour attirer la bénédiction de Dieu sur son expédition, il ne crut pouvoir mieux faire que d'offrir en holocauste ses sujets hérétiques. En ce temps-là, on venait de découvrir en Champagne un foyer de manichéisme albigeois. L'inquisition eut bientôt mis la main sur les coupables. Ceux-ci, au nombre de cent quatre-vingt-trois, hommes et femmes, furent condamnés au feu. L'exécution eut lieu le 13 mai 1239 sur le Mont-Aimé (près Vertus). La curiosité attira sur l'endroit du supplice une foule de tout sexe, de tout âge et de toute condition (sept cent mille personnes ! a-t-on dit). Thibaut figurait au premier rang. Il avait sans doute oublié que, quelques années auparavant, il avait prêché la tolérance et flétri dans ses chants *les papelards qui laissent sermons pour guerroyer et tuer les gens* ; mais Thibaut tournait à tous les vents, et, pour le moment, le vent était au fanatisme le plus violent.

Quand les condamnés furent réunis, leur chef, qu'ils désignaient par le titre d'archevêque de Moranis, leur donna le *consolamentum* et bientôt après la flamme monta jusqu'aux victimes. Thibaut entendit les cris, puis enfin les gémissements de l'affreuse agonie que suivit le silence de la mort... Et il sortit de là pour aller chanter dans des vers gracieux son amour pour sa dame et les tendres regrets que lui inspirait la pensée d'une séparation prochaine.

Cette terrible exécution terminée, le comte-roi songea enfin au départ. Il alla s'embarquer à Marseille avec son nouvel ami Pierre Mauclerc, Hugues IV de Bourgogne, Amaury de Montfort et une foule d'autres illustres barons qui l'avaient, à cause de son titre de roi, pris pour « maître et général de l'armée ».

La croisade du roi Thibaut. — La croisade ne fut pas heureuse. L'indiscipline de la chevalerie amena le désastre de Gaza (nov. 1239). Thibaut n'était pas homme à vouloir reprendre une revanche par les armes. Ses velléités poétiques l'avaient repris ; il chercha dans les muses une consolation à ses infortunes militaires et se prit à faire retentir le palais d'Acre de nouveaux chants d'amour.

Pendant ce temps, les prisonniers de Gaza faisaient leur entrée au Caire montés sur des mulets et des chameaux, et les Turcs agitaient devant eux par dérision des encensoirs pleins de fumier ; puis le sultan ne se faisait aucun scrupule d'em-

ployer leurs mains aristocratiques à élever dans sa capitale un bazar et un collège. Thibaut sortit enfin de son apathie et négocia avec assez de succès la mise en liberté de ses compagnons d'armes. Quand il crut avoir fait ce qu'exigeaient de lui Courtoisie et Honneur, il s'embarqua pour ses États. Au commencement de 1241, il était en Champagne.

Thibaut dès lors ne joua plus qu'un rôle effacé. On aime à croire qu'il se sera corrigé de ses défauts de jeunesse. Nous le voyons en effet adopter des sentiments fort chrétiens et montrer dans ses vers qu'il ne veut plus pour dame de ses pensées que la Vierge Marie. Il composa en son honneur des poésies qui ressemblent fort à des cantiques. Cependant est-ce une erreur du copiste dans le classement de ses pièces? on ne sait; mais quelques vers d'amour, placés après ses chansons dévotes, feraient craindre que le bon roi n'eût cédé vers la fin de sa vie à ses tentations du jeune âge.

Thibaut IV mourut en 1252 au palais épiscopal de Pampelune.

Saint Louis et l'Orient : les Tartares.

Quand, en 1236, Blanche de Castille remit à son fils les rênes du gouvernement, la plupart des barons révoltés étaient soumis, la guerre des Albigeois terminée (traité de Paris, 1229), les comtés de Blois et de Chartres, les sénéchaussées de Beaucaire et de Carcassonne réunis à la couronne. Henri III, roi d'Angleterre, essaya bien, en 1241, de concert avec quelques seigneurs mécontents, de troubler la paix du royaume; il fut mis à la raison par le roi en personne, qui le battit à Taillebourg et à Saintes (1242) et lui imposa la trêve de Bordeaux.

Jamais la royauté n'avait été aussi forte; il lui eût été facile alors d'en finir avec ses ennemis; mais la destinée du jeune Louis IX fut d'être l'héritier de Philippe-Auguste et des Montfort. La dépossession de Jean était-elle bien légitime? Les massacres de Béziers et de Carcassonne, dont son père avait profité, étaient-ils excusables? Cette grande puissance, bien ou mal acquise, qui se trouvait dans ses mains, c'était par la croisade qu'il croyait devoir l'expier. De ce côté, il y avait tout au moins la chance d'une mort sainte.

Jamais du reste, la croisade n'avait été plus nécessaire. Les Mongols s'étaient ébranlés du Nord, et peu à peu descendaient par toute l'Asie. « Ces pasteurs, entraînant les nations, chassant devant eux l'humanité avec leurs troupeaux, semblaient décidés, dit Michelet, à effacer de la terre toute ville, toute construction, toute trace de culture, à refaire du globe un désert, une libre prairie où l'on pût désormais errer sans obstacle. »

« ... Les Tartares avaient ravagé et dépeuplé la grande Hongrie : ils avaient envoyé des ambassadeurs avec des lettres

menaçantes à tous les peuples. Leur général se disait envoyé du Dieu très haut pour dompter les nations qui lui étaient rebelles. Les têtes de ces barbares sont grosses et disproportionnées avec leurs corps : ils se nourrissent de chair crue et même de chair humaine ; ce sont des archers incomparables ; ils portent avec eux des barques de cuir, avec lesquelles ils passent tous les fleuves ; ils sont robustes, impies, inexorables ; leur langue est inconnue à tous les peuples qui ont quelque rapport avec nous.



Bataille de Taillebourg (tableau d'Eugène Delacroix).

Ils sont riches en troupeaux. Leurs chevaux sont si rapides, qu'ils font trois jours de marche en un jour. Ils portent devant eux une bonne armure, mais aucune par derrière, pour n'être jamais tentés de fuir. Ils nomment Khan leur chef dont la férocité est extrême. Habitant la plage boréale, les Caspiennes, et celles qui leur confinent, ils sont nommés Tartares, du nom du fleuve Tar. Leur nombre est si grand, qu'ils semblent menacer le genre humain de sa destruction. Quoiqu'on eût eu déjà à souffrir de leurs invasions, la terreur était plus grande cette année,

parce qu'ils semblaient plus furieux que de coutume; aussi les habitants de la Gothie et de la Frise, redoutant leurs attaques, ne vinrent point cette année, comme à l'ordinaire, sur les côtes de l'Angleterre, pour charger leurs vaisseaux de harengs : les harengs se trouvèrent en conséquence tellement abondants en Angleterre, qu'on les vendait presque pour rien... Un messager sarrasin qui était venu en ambassade solennelle auprès du roi de France, principalement de la part du Vieux de la Montagne, annonçait ces événements au nom de tous les Orientaux et il demandait du secours aux Occidentaux. Il envoya un de ses compagnons d'ambassade au roi d'Angleterre pour lui exposer les mêmes choses, et lui dire que, si les musulmans ne pouvaient soutenir le choc de ces ennemis, rien ne les empêcherait d'envahir tout l'Occident. L'évêque de Winchester, qui était présent à cette audience, prit d'abord la parole en plaisantant : « Laissons, dit-il, ces chiens se dévorer les uns » les autres, pour qu'ils périssent plus tôt. Quand ensuite nous » arriverons sur les ennemis du Christ qui resteront en vie, » nous les égorgerons plus facilement et nous en purgerons la » surface de la terre. Alors le monde entier sera soumis à » l'Eglise catholique et il ne restera plus qu'un seul pasteur et » une seule bergerie. »

L'évêque de Winchester ignorait sans doute qu'en ce moment les Mongols, vainqueurs des Hongrois, envahissaient la Bohême, et que l'empereur Frédéric II faisait appel à tout le monde chrétien.

« Quand la reine Blanche, mère du roi des Français, matrone vénérable et chère à Dieu, ne douta plus, en lisant ces lettres, du fléau formidable qui menaçait les peuples, elle poussa de profonds soupirs et éclata en longs sanglots. — « Que faire, dit-elle » au roi, mon très cher fils, en présence des lugubres événements » dont la rumeur parcourt nos frontières ! Hélas, la venue des » Tartares nous promet, à nous tous et à la sainte Eglise, une » ruine lamentable ! — Ma mère, répondit-il, d'une voix » dolente, mais inspirée, qu'une consolation divine relève votre » courage ! Si ces Tartares viennent sur nous, ou nous les rejet- » terons dans le Tartare (l'enfer) d'où ils sont sortis, ou ils » nous enverront tous au ciel ! »

» Cette belle et louable parole ranima et fortifia, non seulement la noblesse française, mais les peuples des pays voisins. » (Matthieu PARIS, *Grande Chronique.*)

Il ne fut pas nécessaire de se croiser contre les Mongols. Un échec sur les bords du Danube, où ils furent rudement reçus par les chevaliers allemands, arrêta leur marche triomphale. Ils furent, du reste, rappelés en Orient par les révolutions d'Asie.

Quand les Mongols cessèrent de menacer l'Occident, quand on les vit surtout s'acharner contre les Seldjoucides et les princes musulmans qui menaçaient les principautés d'Orient, les chrétiens crurent que les intérêts de la foi leur faisaient un devoir de se rapprocher de ces nouveaux ennemis du croissant. Le bruit courait, en effet, que les Mongols ne reconnaissaient pas Mahomet, qu'ils persécutaient les musulmans et protégeaient les chrétiens. A cela se joignait l'histoire miraculeuse d'un certain prêtre Jean, un de leurs souverains, qui se serait converti avec une grande partie de ses sujets. Il n'en fallut pas davantage, au milieu d'un âge crédule, pour les supposer bien avancés dans la foi. Les papes se flattèrent de les gagner à la civilisation et à la religion du Christ. Innocent IV décida l'envoi de missionnaires en Tartarie. Jean Piano de Carpi (dit Jean de Plancarpin) et deux franciscains allèrent en Russie. Nicolas Ascelin et cinq autres frères prêcheurs allèrent en Arménie et en Perse.

Ceux-ci, malheureusement, ne connaissaient ni les habitudes, ni la religion des Mongols, et ne portaient avec eux ni présents, ni tributs. Batchoui Nouyan, général des Mongols, fut assez mécontent des paroles sonores et des mains vides de ces envoyés d'Europe. Il leur donna toutefois une solennelle audience; mais l'audience faillit mal tourner pour eux. Le bon frère prêcheur n'imagina rien de mieux, pour se faire valoir, que d'annoncer d'abord à Batchoui Nouyan la suprématie incontestable du pape et l'obéissance à laquelle tous les souverains étaient tenus envers lui. Batchoui Nouyan avait peine à comprendre. — « Mais ton pape, disait-il, » ne sait donc pas que c'est moi qui suis le fils du ciel? — Hélas! sire, » répondait le religieux, nous ne le savions et ne connaissons mie votre » grande puissance. — Comment, reprit le khan, les oiseaux mêmes qui » volent par les pays ne te dirent-ils rien, à toi, quand tu entras dans ce » pays-ci? — Pour cela, sire, répartit le Français un peu embarrassé, il » peut bien être qu'ils me l'aient dit, mais je n'entends point leur parole » et leur langage... » Jusque-là, l'entretien n'avait été qu'inutile; mais Ascelin, fidèle à ses instructions ou entraîné par son zèle, essaya imprudemment d'aller plus loin, trop loin, sans doute; il proposa au khan d'abjurer et de se faire chrétien : « A ce prix, ajouta-t-il, le souverain pontife » vous accordera une indulgence générale et la rémission de toutes vos » fautes. » La proposition pensa coûter la vie au malheureux négociateur : on voulait l'écorcher vif et envoyer au pape sa peau empaillée. Vous juges si la négociation échoua.

Celle que Jean de Plancarpin avait tentée en Russie n'obtint pas un succès meilleur. Mais la route était ouverte, les relations établies, et l'on avait bien reconnu que la diversion opérée par les Mongols, en arrière des possessions musulmanes, mettait les sultans en danger, et laissait le champ libre à l'agression des croisés.

Pendant son expédition en Egypte, Louis IX négocia avec les Mongols. C'était moins leur alliance qu'il sollicitait que leur conversion au christianisme. Il se croyait bien près du but; car des imposteurs lui avaient fait entendre que le grand khan et les « évêques » du pays s'étaient faits chrétiens. Il envoya au chef tartare une chapelle avec tous les ornements nécessaires au culte divin, et un morceau de la vraie croix. On peut se figurer l'effet que ces dons durent produire à la cour du khan des Mongols. Déjà

dans ses espérances, le pieux roi ne se découragea pas. De retour en France, il envoya, en 1253, une autre ambassade à la tête de laquelle était Guillaume de Rubrouck (Rubrouck, canton de Cassel, département du Nord). Le religieux se rendit en Crimée, et de là, s'engagea dans les contrées qui obéissaient aux Tartares. A ses premiers pas dans les steppes de la Russie, il crut entrer dans un autre monde. Il n'avait jamais vu tant de tribus nomades, tant de chariots, tant de troupeaux. Le Don ne lui sembla pas plus large « que la Seine à Paris ». Il rencontra le lieutenant du grand khan dans son campement des bords du Volga et parla de le convertir. Celui-ci, fort étonné, adressa ce curieux personnage à son souverain, Mangou-Khan, qui résidait à Karakorum, triste capitale des Gengiskanides, dont il ne reste plus que quelques débris insignifiants au sud du lac Baïkal. « Pauvre ville, dit-il, qui ne vaut pas Saint-Denis! » Il y séjourna plusieurs mois et put étudier tout à loisir cette cour barbare où l'on rencontrait les envoyés de presque tous les peuples de l'Orient, ainsi que des aventuriers ou des captifs ramassés dans les différentes expéditions à travers l'Asie et l'Europe. Il y vit une femme originaire de Metz, nommée Paquette; un orfèvre parisien, jadis établi sur le Pont-Neuf, et qui était en ce moment en grande faveur. Il s'aperçut que les sorciers et les devins avaient en ce pays une influence considérable. « Rubrouck, dit Vidal-Lablache, revint, fort désabusé sur les projets d'une alliance avec les Mongols, mais plein de renseignements curieux et nouveaux sur ces contrées et ces populations inconnues avant lui. Sa relation en latin, adressée à saint Louis, est un des meilleurs morceaux géographiques que nous ait légués le moyen âge. »

La croisade de saint Louis.

Louis IX avait, depuis longtemps, conçu le projet d'une expédition en Terre Sainte, quand, dans le courant de l'année 1244, le bruit se répandit que les Kharismiens, fuyant devant les Mongols, avaient fondu sur la Syrie, et que, à la faveur de la rivalité qui régnait entre les sultans de Damas et du Caire, ils étaient entrés dans Jérusalem et y avaient tout massacré. Sur ces entrefaites, le roi, dont la santé avait été toujours chancelante depuis sa campagne d'Aquitaine, tomba gravement malade.

Le vœu de saint Louis. — « ... Il fut bientôt à tel meschic que l'une des dames qui le gardaient lui vouloit tirer le drap sur le visage, et disoit qu'il étoit mort. Et une autre dame qui étoit à l'autre part du lit ne le souffrit mie; mais disoit qu'il avoit encore l'âme au corps. Pendant que duroit le discord de ces deux dames, Notre-Seigneur ouvra en lui et lui envoya santé tantôt; car il étoit muet et ne pouvoit parler. Il requit qu'on lui donnât la croix et ainsi fit-on. Lors, la roine, sa mère, ouït dire que la parole lui étoit revenue, et elle s'en fit si grande joie, comme elle put plus. Et quand elle sut qu'il étoit croisé, comme lui-même le contoit, elle mena aussi grand deuil que si elle le voyoit mort. Après qu'il se fut croisé, se croisèrent Robert, le

comte d'Artois, Alphonse, le comte de Poitiers, Charles, le comte d'Anjou, qui, depuis, fut roi de Sicile, tous trois frères du roi ; et se croisa Hugues, duc de Bourgogne, Guillaume, comte de Flandre, le bon Hugues, comte de Saint-Pol, monseigneur Gaucher, son neveu, qui moult bien se conduisit outremer, et moult eût valu, s'il eût vécu. Y furent aussi le comte de la Marche et monseigneur Hugues le Brun, son fils, le comte de Sarrebruck, son frère Gobert d'Apremont, etc. » (JOINVILLE¹, *Histoire de saint Louis*.)

Bien d'autres encore se croisèrent, mais Louis IX ne trouvait pas encore le nombre des croisés suffisant. Si l'on en croit Matthieu Paris, il s'y prit d'une manière malicieuse pour s'en procurer de nouveaux.

La chasse aux pèlerins. — « Suivant un vieil usage, le roi et tous les grands, le jour de Noël, donnaient des habits pour étrennes aux gentilshommes attachés à leur service ; c'est pourquoi le jour de Noël était dit « le jour des robes neuves ». La Noël était une des occasions où les rois tenaient chaque année leur cour plénière, et où les seigneurs affluaient autour du souverain. Le roi, ayant donc fait préparer une grande quantité de cottes et de chaperons neufs, invita tous les grands officiers de la couronne, les gentilshommes de la maison royale et les barons réunis à la cour, à assister à une messe avant l'aurore dans la Sainte-Chapelle du Palais, qui était à peine achevée. Les nobles hommes, en entrant au Palais, revêtirent les habits qui leur furent offerts et se rendirent à la Sainte-Chapelle avec le roi. Quand les premiers rayons du jour se glissèrent à travers les vitraux peints, chacun vit avec étonnement le signe de la croix sur l'épaule de son voisin ; car le bon roi avait fait coudre en cachette des croix sur tous les chaperons. Ne voulant point déposer ces croix, ce qui n'eût été décent, ni honorable, ils rirent jusqu'aux larmes, disant que le Seigneur roi allait à la chasse aux pèlerins et qu'il avait trouvé une nouvelle manière d'enlacer les hommes. »

1. Jean, sire de Joinville, sénéchal de Champagne, ami particulier de saint Louis, naquit en 1224, au château de Joinville, diocèse de Châlons-sur-Marne, et mourut en 1319, après avoir vu les règnes de Louis VIII, Louis IX, Philippe III, Philippe IV et Louis X. Il s'est rendu à jamais célèbre par sa charmante biographie de saint Louis, qui est en même temps la sienne. Dans ce livre, si plein de cœur et d'esprit, le bon sénéchal s'est montré le plus gracieux et le plus souriant de tous les prud'hommes de son temps.

Si le roi était obligé d'employer la ruse, c'est que les chevaliers ne s'armaient plus de leur plein gré, comme au temps de Pierre l'Ermite et de Godefroy de Bouillon. Si la foi était vive encore au fond des cœurs, l'enthousiasme pour les expéditions lointaines s'était singulièrement refroidi. Elles avaient coûté si cher et produit si peu de résultats ! En 1248, la plupart des croisés qui accompagnèrent saint Louis en Terre Sainte cédèrent moins à un saint entraînement qu'à l'idée du devoir. Joinville l'avoue ingénument. Il se croisa parce que l'honneur l'exigeait, mais, s'il n'eût écouté que son cœur, il fût resté bien paisiblement dans son château.

L'embarquement de Joinville. — « Le jour que je me partis de Joinville, j'envoyai chercher l'abbé Cheminon, qu'on témoignait être le plus preudhomme de l'Ordre de Cîteaux. Cet abbé me donna mon écharpe et mon bourdon ; et lors je me partis de Joinville, sans rentrer au château, pieds nus et en chemise, et ainsi j'allai à Bléhicourt et à Saint-Urbain, et, en repassant, je ne voulus oncques retourner les yeux vers Joinville pour ce que le cœur ne m'attendrisit du beau castel que je laissais et de mes deux enfants. » (JOINVILLE.)

Les incidents du voyage firent diversion à son chagrin. Il descendit la vallée de la Saône et du Rhône et alla s'embarquer à Marseille, tandis que le roi s'embarquait à Aigues-Mortes¹.

« Au mois d'août nous entrâmes en nos nefes (vaisseaux) à la Roche de Marseille ; et fut ouverte la porte de la nef pour faire entrer dedans les chevaux que nous devions mener outre mer ; et, quand tous furent entrés, la porte fut reclouse et bouchée comme lorsqu'on noie un tonneau, pour ce que, quand la nef est en la mer, toute la porte est dans l'eau. Quand les chevaux furent dedans, notre maître nautonnier cria à ses gens qui étaient au bec (à l'avant) de là proue : « Ça, votre besogne est-elle

1. Marseille appartenait au comte de Provence. Saint Louis, depuis le traité de Paris (1229), possédait les deux sénéchaussées de Beaucaire et de Carcassonne ; mais ces nouvelles acquisitions, sur une étendue de trente lieues de côtes, ne renfermaient pas un seul abri pour les navires. Le roi ordonna alors, dans la sénéchaussée de Beaucaire, la construction du port d'Aigues-Mortes (*aquæ mortuæ*) et y fit tracer l'enceinte d'une ville neuve. Port et cité furent achevés en 1247, et, pour peupler cette ville neuve, il accorda de nombreux privilèges à ceux qui s'y établiraient.

L'extrême insalubrité de ce canton marécageux contraria les vues de Louis IX, qui avait espéré en faire une grande ville. Son fils, Philippe III, fit élever ces fortifications formidables qui sont, avec la cité de Carcassonne, l'une des curiosités du Midi, mais la population d'Aigues-Mortes ne fut jamais nombreuse : le port a fini par être tout à fait abandonné ; il ne communiquait avec la haute mer que par un canal d'une lieue que les sables ont engravé.

» prête ? — Oui, sire. — Viennent en avant les clercs et les
 » prêtres. » Quand ils furent venus, il leur cria : « Chantez, de
 » par Dieu ! » et ils entonnèrent tous à une voix : *Veni, Creator*
 » *spiritus*. » Et il cria à ses nautonniers : « Faites voile, de par
 » Dieu ! » et ils le firent. Et en peu de temps le vent se fêrit en
 la voile et nous ôta la vue de la terre, si bien que nous ne vîmes
 plus que le ciel et l'eau ; et chaque jour le vent nous éloigna des
 pays où nous étions nés. Et par ces choses vous montré-je que
 celui-là est bien fol et hardi qui ose se mettre en tel péril, rete-
 nant le bien d'autrui ou étant en état de péché mortel ; car,
 si l'on s'endort le soir, l'on ne sait si on ne se trouvera pas le
 matin au fond de la mer. »

Joinville n'avait pas toujours pensé de même... « — Séné-
 » chal, lui dit un jour le roi, lequel aimeriez-vous mieux être
 » lépreux ou avoir commis un péché mortel ? — Et moi, dit
 » Joinville, qui oncques ne voulus mentir, je lui répondis que
 » j'aimerois mieux avoir fait trente péchés mortels que d'être
 » lépreux. Quand les frères furent départis de là, il me fit seoir
 » à ses pieds et me dit : — Comment avez-vous osé dire ce que
 » vous avez dit ? — Et je lui répondis que, encore je le dirois.
 » Et il va me dire : — Vous avez parlé sans réflexion comme un
 » étourdi, car nulle n'est si laide maladie comme d'être en péché
 » mortel, parce que l'âme qui est en péché mortel est semblable
 » au diable : par quoi nulle si laide maladie ne peut être. Or
 » donc, je vous prie, pour l'amour de Dieu et de moi, que vous
 » aimiez mieux que tout meschief en fait de maladie advint à
 » votre corps que le péché mortel entrât en votre âme. »

Le séjour à Chypre. — « Quand nous vinmes à Chypre,
 le roi y étoit déjà, et nous trouvâmes à grand foison les appro-
 visionnements du roi. Les celliers du roi étoient ainsi : ses gens
 avoient fait sur la rive de la mer grands tas de tonneaux de vin
 qu'ils avaiet achetés deux ans avant que le roi vint, et ils les
 avaiet mis les uns sur les autres, si bien que, quand on les voyait
 devant, il sembloit que ce fussent granges. Les froments et les
 orges, ils les avaiet mis par monceaux emmi les champs ; et,
 quand on les voyoit, il sembloit que ce fussent montaignes ; car
 la pluie qui avaiet battu les bleds de longtems, les avoit fait
 germer par dessus, si bien qu'il n'y paraissoit que de l'herbe
 verte. Or advint que, quand on voulut les mener en Egypte, l'on
 abattit les croûtes de dessus avec l'herbe verte, et on trouva le
 froment et l'orge aussi frais que si on venoit de les battre. »

Le roi passa l'hiver à Chypre, attendant que tous les croisés fussent venus le rejoindre : ce fut une perte de temps regrettable ; les approvisionnements furent épuisés, et une épidémie décima l'armée. Louis IX employa ses loisirs à envoyer et à recevoir des ambassades. Il réconcilia le prince d'Antioche et le roi d'Arménie, qui se faisaient la guerre ; il accueillit les envoyés d'Ercalthaï, lieutenant du « grand roi des Tartarins », qui venaient lui proposer un pacte d'alliance contre les musulmans. Il vit venir à lui l'impératrice de Constantinople, femme de Baudouin II, que les Grecs pressaient vivement dans sa ville impériale. La pauvre femme avait perdu sa galère, et elle n'avait plus que « la chape dont elle était vêtue, et un surcot pour changer ». Il fallut que le sire de Joinville lui envoyât « drap et cendal » pour doubler sa robe, afin qu'elle se présentât convenablement au roi. Celui-ci la reçut fort bien, mais il ne voulut pas détourner la croisade de son but en faveur de son mari. On remit à la voile dans le courant de mai 1249. Une violente tempête dispersa les vaisseaux, et la flotte n'était pas encore complètement ralliée lorsqu'on se trouva en vue de Damiette (3 juin).



Un guerrier du temps de saint Louis.

Prise de Damiette. — « Le jeudi après la Pentecoste arriva le roi devant Damiette, et nous trouvâmes là toute la puissance du soudan sur la rive de la mer, moult belles gens à regarder ; car le soudan portoit des armes d'or, que le soleil en frappant faisait resplendir. Le tumulte que les Sarrasins menaient avec

leurs *naccaires* (timbales) et leurs cors sarrasinois étoit épouvantable à écouter :

» Là, il y avait bien six mille Turcs à cheval. Si tôt qu'ils nous virent à terre, il vinrent, faisant des éperons, vers nous. Quand nous les vîmes venir, nous fichâmes les pointes de nos écus dans le sable, et plantâmes également dans le sable le fût de nos lances, la pointe tournée vers eux. Aussitôt qu'ils nous virent disposés à leur donner de nos piques dans le ventre, ils tournèrent leur devant derrière et s'enfuirent... Quand le roi ouït dire que l'enseigne de Saint-Denis étoit à terre, il saillit en la mer, et fut dans l'eau jusqu'aux épaules. Il alla l'écu au col et le heaume en la tête et le glaive en la main, jusques à sa gent qui étoit sur la rive de la mer. Quand il vint à terre et qu'il aperçut les Sarrasins, il demanda quelle gent c'étoit, et on lui dit que c'étoient les Sarrasins. Aussitôt il mit le glaive dessous son aisselle et l'écu devant lui, et il eût couru sus aux Sarrasins, si ses preudeshommes qui étoient avec lui l'eussent souffert. »

Les musulmans, n'ayant pu enfoncer les croisés, évacuèrent la plage, puis Damiette, dont le roi prit possession sans combat (6 juin). Malheureusement, au lieu de marcher sur le Caire, qui étoit en pleine révolution, le roi perdit un temps précieux à attendre son frère, le comte de Poitiers. Le courage revint aux Sarrasins, qui se mirent à harceler les chrétiens, sans jamais accepter le combat.

« Les Sarrasins à pied entraient toutes les nuits en l'ost, et occiaient les gens partout où ils les trouvaient dormant : dont il advint qu'ils occirent la sentinelle du sire de Courtenay, et la laissèrent gisant sur une table, et lui coupèrent la tête et l'emportèrent ; et ce firent-ils parce que le soudan donnoit de chacune des têtes des chrétiens un besant d'or. »

Quand on se mit en marche, dans le courant de décembre¹, les Sarrasins étoient en mesure de résister aux croisés, qui s'épuisèrent en vains travaux de terrassements pour franchir les canaux qui sillonnaient le delta du Nil.

Le feu grégeois. — « Un soir advint que les Turcs amenèrent un engin que l'on appelle *Perrière* et mirent le feu

1. Napoléon juge ainsi la conduite de saint Louis : « Louis IX entra dans Damiette le 6 juin, n'en bougea pas jusqu'au 6 décembre. Le 6, il se mit en marche, arriva le 17 à Mansourah, et y campa deux mois, parce que le canal étoit plein d'eau. Le 12 février, les eaux ayant baissé, il passa ce bras du Nil et livra la bataille huit mois après son débarquement. S'il eût marché le 12 juin à la Mansourah, il fût arrivé le 16 au Caire, et, dans le mois de son arrivée, la basse Egypte étoit conquise. La consternation étoit générale, aucun moyen de résistance n'étoit préparé. Mais, en huit mois, les vrais croyants eurent le temps de se préparer ; ils reçurent des renforts, et le roi fut vaincu et captif. On avoit perdu huit mois à délibérer, on devoit les employer à vaincre. » (*Mélanges historiques*, t. I^{er}.)

grégeois en la fonde de l'engin. Quand monseigneur du Cureil, le bon chevalier qui était avec moi, vit cela, il nous dit : « Seigneurs, nous sommes au plus grand péril que nous fussions oncque mais ; car, s'ils ardent nos châteaux en bois, nous sommes perdus et brûlés, et si nous laissons les postes que l'on nous a baillés à garder, nous sommes honnis. De ce point nul ne peut nous défendre fors Dieu. Je vous conseille que toutes les fois qu'ils nous jetteront le feu, nous nous mettions sur le coude et à genoux et priions Notre-Seigneur qu'il nous jette de ce péril. » La manière du feu grégeois était telle qu'il venait bien devant aussi gros qu'un tonneau de verjus et que la queue du feu qui en partait était bien aussi longue qu'un grand glaive. Il faisait tel bruit à venir qu'il semblaient que ce fût la foudre du ciel ; il sembloit un dragon volant par l'air et jetait si grande clarté que l'on voyait parmi l'ost comme s'il fût jour. Toutes les fois que notre saint roi entendait qu'on nous jetait le feu grégeois, il se vêtait en son lit et tendait les mains vers Notre-Seigneur et disait en pleurant : « Beau sire Dieu, gardez-moi ma gent. »

L'affaire de Mansourah, qui coûta la vie au comte d'Artois, frère du roi, fut suivie de deux furieux combats, où « furent faits les plus beaux coups d'armes qui oncques furent faits au voyage d'outre mer ». L'avantage resta aux croisés, qui, malgré les dangers qu'ils avaient courus, n'avaient rien perdu de leur vaillance et de leur gaieté. Tandis que les coups pleuvaient de toutes parts, le comte de Soissons disait à son cousin Joinville, comme en se gaussant : « *Sénéchal, laissons huer cette chiennaille. Par le coiffe-Dieu ! (c'était son juron favori) encore parlerons-nous de cette journée en la chambre des dames.* »

Le désastre. — « Après ces deux batailles, commencèrent à venir les grands malheurs en l'ost ; car, au bout de neuf jours, les corps de nos gens qui avaient été tués, vinrent au-dessus de l'eau (on dit que c'était parce que les fiels en étaient pourris). Ils vinrent, flottant, jusqu'au pont qui était entre les deux osts, parce que le pont joignait à l'eau. Il y avait si grande foison de morts, que le fleuve en était plein d'une rive à l'autre... Nous ne mangions d'autres poissons en l'ost, tout le carême, que des barbots ; et les barbots mangeaient les gens morts, parce que ce sont des poissons gloutons. Et pour ce meschief, nous vint la maladie de l'ost, qui était telle que la chair de nos jambes séchait tout entière, et le cuir de nos jambes devenait tacheté de noir et de terre comme une vieille botte ;

et à nous qui avions telle maladie, venait chair pourrie ès gencives. Le signe de la mort était tel, que là où le nez saignait il convenait mourir. A la quinzaine après, les Turcs, pour nous affamer, prirent plusieurs de leurs galères qui mouillaient au-dessus de notre ost, les firent traîner par terre et lancer bien au-dessous de notre ost dans le fleuve qui venait de Damiette, et ces galères nous donnèrent famine, car nul n'osait venir de Damiette nous apporter des provisions...

» Pour les blessures que j'avais reçues me prit (c'est Joinville qui parle) la maladie de l'ost, de la bouche et des jambes, la fièvre et un rhume si grant en la tête, que le rhume me filait de la tête parmi les narines ; et pour la dite maladie, je me mis au lit en la mi-carême. Or, il advint aussi que mon prêtre, qui chantait la messe devant mon lit en mon pavillon, avait la maladie que j'avais et qu'en son sacrement il se pâma. Quand je vis qu'il allait choir, moi, qui avais vêtu ma cotte, saillis de mon lit tout deschaus, l'embrassai et lui dis qu'il achevât tout bellement son sacrement, que je ne le laisserais pas tant qu'il ne l'aurait pas achevé. Il revint à soi, fit son sacrement et par-chanta sa messe tout entièrement et oncques puis ne chanta. »

Captivité du roi. — Le roi ordonna la retraite sur Damiette : « il était monté sur un petit roncín, couvert d'une housse de soie. De tous ses chevaliers, il ne demeurait derrière lui que Monseigneur Geoffroy de Sargines, lequel mena le roi jusqu'à Casel. Monseigneur de Sargines le défendait contre les Sarrasins, comme le bon valet défend contre les mouches la coupe de son maître ; car, toutes les fois que les Sarrasins l'approchaient, il prenait son épée qu'il avait mise entre lui et l'arçon de sa selle, la mettait sous son aisselle, et leur courait sus et les éloignait du roi. Et ainsi, il mena le roi jusqu'à Casel où on le descendit en une maison et on le coucha sur le giron d'une bourgeoise de Paris, comme tout mort, et on cuidait qu'il ne devait pas voir le soir. Là, vint monseigneur Philippe de Montfort qui dit au roi qu'il avait vu l'émir avec lequel il avait jadis traité de la trêve ; que, s'il voulait, il irait vers lui pour refaire la trêve de la manière dont les Sarrasins voudraient. Le roi le pria qu'il y allât et qu'il le voulait bien. »

Pendant que Montfort négociait avec l'émir, un traître cria aux chevaliers que le roi leur ordonnait de se rendre. Ceux-ci déposèrent les armes et se trouvèrent, ainsi que le prince, aux mains des Sarrasins. L'émir déclara à Montfort qu'il ne pouvait

plus être question de trêve, puisque les croisés étaient pris.

Le chemin du Paradis. — Joinville essayait d'accomplir sa retraite par eau. Il fut bientôt cerné par quatre galères, où il y avait bien mille hommes.

« Lors, j'appelai mes chevaliers et ma gent, et leur demandai ce qu'ils voulaient que nous fissions, de nous rendre aux galères du soudan ou de nous rendre aux Sarrasins qui étaient sur le rivage. Nous fûmes tous d'accord qu'il fallait mieux se rendre aux marins du soudan, parce qu'ils nous tiendraient tous ensemble, tandis que ceux qui étaient à terre, nous éparpilleraient et vendraient aux Bédouins. Lors, un mien cellerier dit : « Sire, je ne partage pas cet avis. » Je lui demandai auquel il se rangeait : « Je suis d'avis que nous nous laissons tous tuer ; » et ainsi nous en irons tous ensemble en Paradis. » Mais nous ne le crûmes pas. »

Joinville était de ceux qui pensent qu'entre toutes les routes qui conduisent au Paradis, la plus longue est la meilleure. Ce fut celle qu'il prit. Il se rendit à l'ennemi et fit bien. Il put atteindre ainsi sa quatre-vingt-seizième année et se donner le loisir de parler tout au long de ses batailles « en la chambre des dames », et, ce qui valait mieux encore, de raconter les actions de son excellent prince dans ce livre charmant et inimitable connu sous le nom d'*Histoire de saint Louis*.

La politique pacifique de saint Louis.

Un roi d'Angleterre à Paris.

Après un séjour de quatre ans en Palestine, pendant lequel il négocia auprès du soudan le rachat des captifs, et releva les murailles des villes qui tenaient encore pour les chrétiens, saint Louis revint en France.

L'un de ses premiers actes fut de terminer des querelles depuis longtemps pendantes. Il les régla parfois aux dépens de la France, mais toujours au grand soulagement de sa conscience. Par le *traité de Corbeil* (1258), avec le roi d'Aragon, il renonça à la suzeraineté des comtés de Roussillon, de Cerdagne et de Barcelone, mais obtint, en revanche, que son voisin abandonnât ses prétentions sur une foule de fiefs en Languedoc. Cet arrangement commençait à dégager l'Espagne de la France. Le roi d'Aragon gardait pourtant encore sa seigneurie de Montpellier, pour laquelle il prêta hommage.

Par le *traité de Paris* (1258)¹, saint Louis restitua à Henri III d'Angle-

1. Cette convention a été appelée à tort le traité d'Abbeville. Elle fut signée à Paris en 1258. En 1259, les ambassadeurs anglais vinrent à Abbeville apporter la ratification de leur roi.

terre le Périgord, le Limousin, l'Agénois, et ce qu'il avait en Quercy et en Saintonge, à condition que Henri renoncât à l'Anjou, au Maine et au Poitou. Il n'était pas tranquille sur la validité des conquêtes de son père et de son aïeul, et il espérait, par des concessions, mettre sa conscience en repos. Depuis son mariage avec la sœur de sa femme, Henri III n'était-il pas devenu pour lui un frère et un ami ? « La terre que je lui donne, disait-il à ses barons, je ne la donne pas comme une chose dont je sois tenu à lui, mais pour mettre amour entre mes enfans et les siens, qui sont cousins germains. » En 1254, il avait montré quels étaient ses sentiments à l'égard de Henri III en le recevant à bras ouverts dans sa bonne ville de Paris. Citons à ce sujet le récit de Matthieu Paris.

... « Comme le seigneur roi d'Angleterre désirait ardemment, depuis longtemps, voir le royaume de France, le roi son beau-frère¹, la dame reine de France, sœur de la dame reine d'Angleterre, les cités et les églises de France, les mœurs et l'intérieur des Français, il envoya au roi de France des députés solennels, et, quand il eut obtenu passage en toute sécurité, il rassembla son escorte et dirigea sa marche vers la ville d'Orléans.

» Le très pieux roi de France ordonna aux seigneurs de sa terre et aux citoyens des cités, par lesquelles le roi d'Angleterre devait passer, de déblayer les rues des immondices, des souches de bois et de tout ce qui pourrait blesser la vue, de suspendre partout des tapis, des feuillages et des fleurs ; de parer, avec tous les ornemens qu'ils pourraient trouver, les façades des maisons ; de le recevoir avec allégresse, au bruit des cantiques et des cloches, à la lueur des cierges, et revêtus de leurs habits de fête...

» Or, le roi de France, instruit de l'arrivée du roi d'Angleterre, alla au-devant de lui jusqu'à Chartres. En se voyant, ils se précipitèrent dans les bras l'un de l'autre. Le seigneur roi de France ordonna qu'on fournit, libéralement, à ses frais, des pourvoieries opulentes et splendides au seigneur roi d'Angleterre. Celui-ci avait en sa compagnie propre, mille chevaux magnifiques, montés par des personnages de marque, sans compter les chariots et bêtes de somme, ainsi que les chevaux d'élite ; le tout formant une multitude si nombreuse, que les Français étaient stupéfaits de cette nouveauté imprévue. En outre, pendant toute la journée, et de jour en jour, la compagnie des deux rois s'accrut immensément et merveilleusement, comme a cou-

1. Louis IX avait épousé Marguerite de Provence, sœur d'Eléonore, femme de Henri III.

tume de le faire un fleuve grossi par les torrents. En effet, la reine de France, avec sa sœur, la comtesse d'Anjou et de Provence, vint au-devant d'eux pour trouver ses autres sœurs, la reine d'Angleterre et la comtesse de Cornouailles, pour se féliciter et se témoigner leur amitié par des entretiens familiers. Or, la mère, la comtesse de Provence, était aussi présente et pouvait se glorifier comme une autre Niobé, en considérant ses enfants.

» Cependant les écoliers de Paris, surtout ceux de la nation d'Angleterre, suspendirent leurs lectures et leurs disputations, retranchèrent quelque chose sur les portions communes de la semaine, achetèrent des cierges et allèrent au-devant des nobles visiteurs, emportant des rameaux, des fleurs et des couronnes, au son des instruments de musique. Or, le nombre de ceux qui arrivaient et de ceux qui venaient à leur rencontre était immense...

» Lorsque les rois furent arrivés à Paris, le roi de France dit au seigneur roi d'Angleterre : « Ami, voici que la ville de Paris » est à ta disposition; où te plaît-il de prendre ton logis? Là » est mon palais, au milieu de la ville¹; s'il t'agrée de t'y arrê- » ter, que ta volonté soit faite. Si tu préfères le Vieux-Temple, » qui est hors de la ville et où le local est plus spacieux, ou » tout autre endroit qui te plaise davantage, tu n'as qu'à vou- » loir. » Le seigneur roi d'Angleterre choisit le Vieux-Temple, parce qu'il y avait des bâtiments suffisants pour une nombreuse armée; mais, bien qu'il y eût de nombreux logements dans l'intérieur, la compagnie du roi était tellement nombreuse, que beaucoup furent forcés de dormir à la belle étoile.

» Le roi d'Angleterre ordonna que le lendemain, de grand matin, toutes les maisons du même Temple fussent remplies de pauvres que l'on ferait manger. Quoique leur nombre fût considérable, chacun de ces pauvres fut abondamment servi en viandes et en poissons, avec le pain et le vin.

» Ce même lendemain, le roi d'Angleterre, conduit par le roi de France, visita la très magnifique chapelle qui est dans le palais même du roi de France, ainsi que les reliques qui s'y trouvent et qu'il honora par des prières et des offrandes royales.

» Ce même jour, le roi de France dina avec le roi d'Angle-

1. Aujourd'hui le Palais de Justice.

terre au Vieux-Temple dans la grande salle royale, avec leur suite. Toutes les cours du palais étaient remplies de gens qui mangeaient, et il n'y avait aux portes aucun huissier ou garde pour écarter ceux qui voulaient prendre place. Or, la multiplicité des mets de toutes espèces allait à la profusion. Après le festin, le roi d'Angleterre envoya aux seigneurs français, dans leurs hôtels, de superbes coupes en argent, des fermoirs en or, des ceintures de soie, et d'autres présents tels qu'il convenait à un si grand roi d'en donner. Jamais, à aucune époque, dans les temps passés, même du vivant d'Assuérus, d'Arthur ou de Charles, ne fut célébré un repas si splendide et si nombreux.

» Or, le repas fut donné dans la grande salle du Temple, où l'on avait suspendu de tous côtés, selon la coutume d'outre-mer, autant de boucliers qu'il en fallait pour couvrir les quatre murailles, et parmi eux se trouvait le bouclier du roi Richard. Aussi un certain plaisant dit au roi d'Angleterre : « Messire, pourquoi » avez-vous invité les Français à venir dîner avec vous dans » cette salle? Voici le bouclier de Richard au Grand Cœur. Ils » ne pourront manger sans avoir peur et sans trembler. »

» Le seigneur roi de France, qui est le roi des rois de la terre¹, tant à cause de l'huile céleste dont il a été oint qu'à cause de son pouvoir et de sa prééminence en chevalerie, s'assit au milieu, ayant à sa droite le roi d'Angleterre et à sa gauche le roi de Navarre². Comme le roi de France s'efforçait de régler les places autrement, de telle sorte que le roi d'Angleterre fût assis à la place la plus élevée, le roi d'Angleterre lui dit : « Non pas, messire roi; prenez le lieu le plus honorable; » car vous êtes mon seigneur et le serez, et vous en savez la » cause³. » Alors le pieux roi de France reprit, mais à voix basse : « Plût à Dieu que chacun obtint son droit sans être lésé; mais l'orgueil des Français ne le souffrirait pas⁴. » Ensuite les ducs prirent place à la même table, selon leur dignité et prééminence; ils étaient au nombre de vingt-cinq. Douze

1. Matthieu Paris, qui était pourtant un Anglais, ne contestait pas la supériorité des rois de France.

2. Thibaut V, comte de Champagne et roi de Navarre, gendre de Louis IX.

3. Les deux rois étaient sans doute d'accord sur l'une des clauses du futur traité de 1258 : Louis IX restituerait à Henri III les provinces conquises par Louis VIII, moyennant hommage.

4. Louis IX, qui a compris l'allusion de Henri III, lui donne à entendre qu'il redoute, pour la conclusion du traité, l'opposition de son baronnage.

évêques assistèrent à ce festin ; ils étaient placés avant certains ducs et se trouvaient cependant mêlés aux barons. On ne peut fixer le nombre des chevaliers de renom qui prirent place à leur tour. Les comtesses étaient au nombre de dix-huit, parmi lesquelles il y avait les deux sœurs des deux reines : la comtesse de Cornouailles, la comtesse d'Anjou et de Provence qui étaient comparables à des reines, ainsi que la comtesse Béatrix, mère de toutes. Après le repas, qui fut abondant et splendide, quoique ce fût un jour de poisson, le roi d'Angleterre vint loger cette nuit-là dans le palais du roi de France, au milieu de la ville de Paris. Le roi de France l'exigea formellement, et dit en plaisantant : « Laissez-moi faire. Je suis seigneur et roi dans » mon royaume, je veux donc être le maître chez moi. » Le roi d'Angleterre alors se laissa conduire.

» Quand il eut traversé un faubourg qu'on appelle la Grève et ensuite un faubourg du côté de Saint-Germain l'Auxerrois, puis après un grand pont (le pont au Change?), il considéra l'élégance des bâtiments qui, dans la ville de Paris, sont faits en chaux cuite, c'est-à-dire en plâtre, ainsi que les maisons à trois arceaux et à quatre étages et même plus, aux fenêtres desquelles apparaissait une multitude infinie de personnes des deux sexes ; et une foule serrée s'agglomérait et se pressait à l'envi pour voir le roi d'Angleterre. Sa renommée fut portée aux nues à cause de ses largesses et de l'abondance de ses aumônes.

» Les deux rois restèrent ensemble pendant huit jours. Or le pieux roi disait : « N'avons-nous pas épousé les deux sœurs et » nos frères¹ les deux autres ? Tous les enfants, filles ou garçons, qui ont tiré ou qui tireront naissance d'icelles seront » comme frères et sœurs. Oh ! s'il y avait entre pauvres » hommes pareille affinité et consanguinité, combien ils se » chériraient mutuellement, combien ils seraient unis du fond » du cœur ! Je m'afflige, le Seigneur le sait, de ce que notre affection réciproque ne puisse être parfaitement d'accord en tout. » Mais l'opiniâtreté de mes barons ne se soumet pas à ma » volonté ; car ils disent que les Normands ne sauraient pas » observer pacifiquement leurs limites sans les violer ; et par » ainsi tu ne peux recouvrer tes droits. »

1. Le comte d'Anjou, frère de saint Louis, et le comte de Cornouailles, frère de Henri III.

» Un jour, tandis que les deux rois s'entretenaient, le roi de France dit au roi d'Angleterre : « Ami, combien douces tes » paroles sont à mes oreilles; réjouissons-nous en conversant » ensemble, car peut-être ne jouirons-nous jamais une autre » fois à l'avenir d'un entretien mutuel. » Puis il ajouta : « Mon » ami roi, il n'est pas facile de te démontrer quelle grande et » douloureuse amertume de corps et d'âme j'ai éprouvée, pour » le Christ, dans mon pèlerinage; quoique tout ait tourné » contre moi, je n'en rends pas moins grâces au Très-Haut; car » en revenant à moi-même et rentrant dans mon cœur, je me » réjouis plus de la patience que le Seigneur m'a donnée, par » faveur spéciale, que s'il m'eût accordé l'empire du monde » entier. »

» Le roi d'Angleterre fut reconduit par le roi de France l'espace d'une journée de marche. Avant de se séparer, s'étant détournés à l'écart, ils se dirent des paroles secrètes et amicales. Le roi de France dit alors en soupirant : « Plût à Dieu » que les douze pairs de France et le baronnage consentissent à » mon désir! nous serions certes des amis indissolubles. Notre » discorde est pour les Romains une excitation à se déchaîner » et un sujet de s'enorgueillir. » S'étant donc baisés et embrassés réciproquement, ils se quittèrent. » (Matthieu PARIS, *la Grande Chronique*, trad. Huillard-Bréholles.)

La piété et la justice de saint Louis.

Louis IX fut à la fois un roi et un saint, et ce qui lui donne une place particulière dans l'histoire, c'est que le saint n'a pas nui au roi, que son extrême piété, loin de lui faire sacrifier au profit de l'Eglise les intérêts de l'Etat, ne servit qu'à lui faire mieux comprendre les devoirs de sa charge, qu'elle éclaira sa conscience de roi, la régla et le soutint jusqu'au dernier jour de sa vie.

La piété du roi. — « Il fut, dit Joinville, si sobre de la bouche, que oncques jour de ma vie je ne l'entendis parler d'aucun mets comme font maints hommes riches; il mangeait patiemment ce que ses cuisiniers lui apprêtaient devant lui. Il fut modéré en ses paroles, car oncques jour de ma vie je ne lui entendis dire du mal d'autrui, ni nommer le diable, lequel nom est bien répandu par le royaume, ce qui, je crains, ne plaît pas à Dieu. Il trempait son vin autant qu'il voyait que le vin pouvait le souffrir. Il me demanda en Chypre pourquoi je

ne mettais de l'eau dans mon vin, et je lui dis que les médecins me disaient que j'avais une grosse tête et un froid estomac et que, par suite, je n'avais pas pouvoir de m'enivrer. Il me dit qu'ils me trompaient, car, si je n'apprenais à tremper mon vin dans ma jeunesse et que je le voulusse en ma vieillesse, la goutte et les maladies d'estomac me prendraient si bien que jamais je n'aurais la santé, parce que, si je buvais mon vin tout pur en ma vieillesse, je m'enivrerais tous les soirs, et que c'était trop laide chose pour un vaillant homme de s'enivrer...

» Il me demanda si je lavais les pieds aux pauvres le jour du grand jeudi : « Sire, dis-je, non vraiment. Je ne laverai jamais les pieds des vilains. » — « Vraiment, fit-il, ce fut mal dit ; car vous ne devez pas avoir en dédain ce que Dieu fit pour notre enseignement. Or, je vous prie pour l'amour de Dieu et pour l'amour de moi, que vous vous accoutumiez à les laver. » (JOINVILLE.)

Saint Louis n'avait pas, en effet, les répugnances du bon sénéchal.

« En l'abbaye de Royaumont, il y avait un moine qui était lépreux et vivait en une maison écartée des autres ; il était si abominable que ses yeux, rongés par la maladie, ne voyaient goutte ; il avait perdu le nez ; ses lèvres étaient fendues et grosses, et les ouvertures de ses yeux étaient rouges et hideuses à voir. Et donc comme le benoît roi fut venu un dimanche à ladite abbaye, quand les messes furent dites, il prit l'abbé de Royaumont et lui dit qu'il voulait aller au lieu où le lépreux demeurait. Alors l'abbé alla devant et le benoît roi alla après. Ils entrèrent dans la chambre du lépreux et le trouvèrent mangeant à une table assez courte. Il mangeait chair de porc, ainsi que c'est la coutume des lépreux de l'abbaye. Le saint roi salua ce malade, s'agenouilla devant lui, et lors commença à trancher devant lui la chair avec un couteau qu'il trouva sur la table, et il mettait les morceaux en la bouche du malade. Tandis que le saint roi était ainsi à genoux devant le lépreux et l'abbé aussi par révérence du saint roi (de laquelle chose le dit abbé avait assez horreur), le benoît roi demanda au lépreux s'il voulait manger perdrix ou gelines, et il dit : oui. Lors le saint roi fit appeler un de ses huissiers et lui commanda d'apporter des gelines et des perdrix de sa cuisine, qui était assez loin de ce lieu, et, le temps que l'huissier mit à apporter deux

gelines et trois perdrix rôties, ledit roi fut toujours à genoux devant le malade et l'abbé aussi. Le saint roi demanda au lépreux duquel il voudrait manger, ou des gelines ou des perdrix, et il répondit : des perdrix ; et le benoît roi lui demanda à quelle sauce, et il répondit : au sel. Lors le roi lui trancha les ailes d'une perdrix, en salait les morceaux et les lui mettait dans la bouche ; mais les lèvres du malade étaient si fendues qu'il saignait. Le sel lui faisait mal et le venin lui coulait par le menton, pour laquelle chose le malade dit que le sel le blessait trop. Le benoît roi salait donc les morceaux pour leur donner de la saveur, mais il en essuyait les grains de sel pour qu'ils n'entrassent pas dans les crevasses des lèvres du malade. Et avec tout cela le roi reconfortait ledit malade et lui disait qu'il souffrit en bonne patience, que c'était son purgatoire en ce monde, et que mieux valait qu'il souffrit ici ce mal qu'autre chose au siècle à venir. Et après il demanda au malade s'il voulait boire et de quel vin, et il mit le vin en hanap de ses propres mains et lui mit le hanap en sa bouche et l'abreuva, et, quand ce fut fait, il pria le malade qu'il priât Notre-Seigneur pour lui. Et ainsi s'en allèrent le benoît roi et l'abbé, et alla le roi manger à l'hôtel qu'il avait en l'abbaye. Il visitait souvent ainsi ledit malade et disait aux chevaliers : « Allons visiter notre malade. » (GUILLAUME DE NANGIS¹, *Gestes de Louis IX.*)

Amour de saint Louis pour le peuple. — « L'amour qu'il avait à son peuple parut à ce qu'il dit à son fils aîné en une moult grande maladie que il eut à Fontainebleau : « Beau fils, fit-il, je te prie que tu te fasses aimer au peuple de ton royaume ; car vraiment je aimerais mieux qu'un Ecossois vint d'Ecosse et gouvernât le peuple du royaume bien et loyalement, que tu le gouvernasses mal apertement. » (JOINVILLE.)

Le chêne de Vincennes. — « Maintes fois advint que en été il allait s'asseoir au bois de Vincennes après sa messe, s'appuyait à un chêne et nous faisait asseoir autour de lui ; et

1. Guillaume de Nangis, moine et garde des Chartres de l'abbaye de Saint-Denis, vit la fin du treizième siècle et le commencement du quatorzième. Il a laissé une *Vie de saint Louis*, une *Vie de Philippe III le Hardi*, et une *Chronique*, de la création à l'an 1300. C'est un historien estimable, mais peu brillant.

tous ceux qui avaient à faire, venaient lui parler sans secours d'huissier ni d'autre. Et lors, il leur demandait de sa bouche : « Y a-t-il ici quelqu'un qui ait partie ? » Et ceux qui avaient partie se levaient et lors il disait : « Taisez-vous, et l'on vous expédiera l'un après l'autre. » Et lors il appelait monseigneur



Saint Louis.

Pierre de Fontaines et monseigneur Geoffroy de Villette¹, et disait à l'un d'eux : « Délivrez-moi (expédiez-moi) cette partie. » Et quand il voyait quelque chose à amender en la parole de ceux qui parlaient pour autrui, lui-même l'amendait de sa

1. Pierre de Fontaines était un des meilleurs jurisconsultes du temps. Il est l'auteur d'un traité de questions et de décisions de droit, intitulé le *Conseil de Pierre de Fontaines*. — Geoffroy de Villette était bailli de Tours.

bouche. Je le vis parfois en été, pour délivrer sa gent, venir au jardin de Paris, vêtu d'une cotte de camelot, un surcot de tiretaine sans manches, un manteau de taffetas noir autour du cou, moult bien peigné et sans coiffe, et un chapeau de paon blanc (de cygne) sur sa tête; il faisait étendre un tapis pour nous asseoir autour de lui. Et tout le peuple qui avait affaire par devant lui l'entourait, et lors il le faisait délivrer en la même manière que je vous ai dit pour le bois de Vincennes. » (JOINVILLE.)

Les palefrois de l'abbé de Cluny. — « Tandis que le roi séjournait à Hyères pour se procurer des chevaux pour revenir en France¹, l'abbé de Cluny lui présenta deux palefrois qui vaudraient bien aujourd'hui cinq cents livres, un pour lui, et l'autre pour la reine. Quand il les lui eut présentés, il dit au roi : « Sire, je viendrai demain vous parler de mes affaires. » Quand vint le lendemain, l'abbé revint : le roi l'entendit moult diligemment et moult longuement. Quand l'abbé fut parti, je vins au roi et lui dis : « Je viens vous demander, » s'il vous plait, si vous n'avez pas ouï plus débonnairement » l'abbé de Cluny, parce qu'il vous donna hier ces deux palefrois. » Le roi réfléchit longuement et me dit : « Vraiment oui. » — Sire, fis-je, savez-vous pourquoi je vous ai fait cette demande? — Pourquoi? fit-il. — Pour cela, sire, fis-je; c'est » que je vous conseille que vous défendiez à tout votre conseil juré, quand vous viendrez en France, qu'ils ne prennent » rien de ceux qui auront des affaires à traiter devant vous, car » soyez certain que, s'ils prennent quelque chose, ils écouteront » plus volontiers et plus diligemment ceux qui donneront, » ainsi que vous avez fait avec l'abbé de Cluny. »

Le roi rendait la justice à quiconque la lui demandait, fût-ce contre les plus puissants seigneurs du royaume. — Un homme étant venu se plaindre à saint Louis de son frère Charles d'Anjou, qui voulait le forcer à lui vendre une propriété qu'il possédait dans son comté, le roi fit appeler Charles devant son conseil et lui ordonna de rendre sa terre au pauvre homme et ne le léser en rien dans sa possession, puisqu'il ne voulait ni la vendre, ni l'échanger.

En 1257, il rendit contre le seigneur de Vesnon un arrêt, par lequel il

1. Il revenait de Terre Sainte. — Hyères, où il débarqua, était une ville provençale, et la Provence n'était pas encore une terre française.

le condamna à dédommager un marchand qui, en plein jour, avait été volé dans sa seigneurie (les seigneurs étaient obligés de faire garder les chemins depuis le soleil levant jusqu'au soleil couchant).

Le procès Enguerrand de Coucy. — « En l'abbaye de Saint-Nicolas-aux-Bois, près de Laon, demeuraient trois nobles enfants, venus de Flandre pour apprendre le langage de France. Ces enfants allèrent jouer un jour, par les bois de l'abbaye, avec des arcs et des flèches pour tirer et tuer des connins (des lapins). Comme ils suivaient leur proie qu'ils avaient fait lever du bois de l'abbaye, ils entrèrent au bois de messire Enguerrand de Coucy : ils furent pris aussitôt et retenus par des sergents qui gardaient le bois. Quand Enguerrand sut le fait des enfants par ses gardes forestiers, lui, qui était cruel et sans pitié, fit aussitôt, sans jugement, pendre les enfants. Mais, quand l'abbé de Saint-Nicolas qui en avait la garde, et messire Gilles le Brun, connétable de France, dont ils étaient parents, le surent, ils vinrent trouver le roi Louis et le requirèrent qu'il leur fit droit du seigneur de Coucy. Le bon roi droiturier, aussitôt qu'il sut la cruauté du seigneur de Coucy, le fit appeler et ordonna qu'il vint à la cour pour répondre de ce fait et vilain cas. Quand le sire de Coucy ouït le commandement du roi, il vint à la cour et dit qu'il ne devait pas répondre de ce fait devant le roi, mais devant les pairs de France, selon la coutume de baronnie. Mais advint qu'il fut prouvé, par le registre de la cour de France, qu'il ne tenait pas sa terre en baronnie¹. Le roi fit prendre et saisir le seigneur de Coucy, non par ses barons et par ses chevaliers, mais par ses sergents d'armes et le fit mettre en prison en la tour du Louvre... Son intention était de faire droit de lui et de le punir de pareille mort, comme il avait fait des enfants, sans se laisser fléchir. Quand les barons aperçurent la volonté du roi, ils le prièrent et requirèrent moult doucement qu'il eût pitié du seigneur de Coucy et qu'il prit amende de lui, telle qu'il voudrait. Le roi, qui était moult échauffé de faire justice, répondit aux barons que, s'il pensait que Notre-Seigneur lui sût aussi bon gré du pendre que du laisser, il pendrait et qu'il n'aurait égard à nul baron qui lui

1. C'est-à-dire qu'on le considéra, non comme un grand baron relevant immédiatement de la couronne, mais comme un simple vassal du domaine royal et justiciable du tribunal ordinaire du roi.

appartint. A la fin, quand le roi vit les humbles prières que les barons lui faisaient, il se fléchit et voulut que le sire de Coucy rachetât sa vie de dix-huit mille livres de deniers, et établit deux chapelles pour les âmes des trois enfants, où l'on chanterait chaque jour la messe... » (GUILLAUME DE NANGIS.)

Tous les barons n'avaient pas prié le roi si doucement que vent bien le dire Guillaume de Nangis : un certain Jean Thourot, irrité de la rigueur de Louis IX, s'écria : « Si j'étais le roi, j'aurais fait pendre tous les barons ; » car, le premier pas fait, le second ne coûte plus guère. — Comment, » Jean ! répondit le roi, vous dites que je devrais faire pendre tous mes » barons ; certainement je ne les ferai pas pendre, mais je les châtierai, » s'ils méfont. »

Louis IX et les évêques.

Malgré la vive piété dont il était animé et le respect dont il entourait les évêques, le saint roi ne sacrifia jamais à l'Eglise les intérêts et la dignité de sa couronne. Au treizième siècle, le clergé usait et abusait de l'excommunication. On ne pouvait avoir la moindre contestation avec les gens d'église sans être exposé à être excommunié, et il ne s'agissait pas seulement d'être banni des lieux saints et exclu de tous les actes civils pour lesquels le concours du clergé était nécessaire, le tribunal ecclésiastique qui avait prononcé la sentence requérait, en vertu des canons du concile de Latran, l'assistance du bras séculier contre l'excommunié ; l'officier laïque, s'il refusait son ministère, était frappé lui-même d'excommunication (voy. ci-dessus, p. 375). Saint Louis n'était pas homme à se faire le docile exécuteur des sentences épiscopales.

« Tous les prélats de France, assemblés à Paris, mandèrent un jour au roi qu'ils voulaient lui parler, et le roi alla au palais pour les voir. Et là était l'évêque Guy d'Auxerre qui, au nom de tous les prélats, parla ainsi au roi : « Sire, ces seigneurs qui sont » ici, archevêques et évêques, m'ont dit de vous dire que la » chrétienté se périt en vos mains. » Le roi se signa et dit : « Or, dites-moi comment cela est ? » — « Sire, fit-il, c'est qu'on » ne tient plus compte des excommunications ; nuit et jour les » gens se laissent mourir excommuniés, sans qu'ils se fassent » absoudre et sans faire satisfaction à l'Eglise. Nous vous requé- » rons donc, sire, pour Dieu et pour ce que vous devez faire, » que vous commandiez à vos prévôts et à vos baillis que tous » ceux qui seront restés excommuniés un an et un jour soient » contraints par la prise de leurs biens de se faire absoudre. » Le roi répondit qu'il le leur commanderait volontiers, mais qu'il tenait à avoir connaissance des causes pour savoir si les sen-

tences étaient droiturrières ou non. Et l'évêque dit qu'il ne lui appartenait pas, à lui laïque, de connaître des causes d'Eglise. Et le roi lui dit qu'il ne le ferait autrement; car ce serait contre Dieu et contre raison s'il contraignait les gens à se faire absoudre, quand les clerks leur feraient tort. « Et à ce sujet, » dit le roi, je vous donne un exemple. Le comte de Bretagne » a plaidé sept ans contre les prélats de Bretagne, tout excom- » munié qu'il était; il a tant exploité que le pape les a con- » damnés tous. Si donc j'eusse contraint le comte de Bretagne » à se faire absoudre dès la première année, j'eusse méfait » envers Dieu et envers lui. » Lors sortirent les prélats ni oncques plus n'ai ouï dire que demande ait été faite des choses susdites. » (D'après JOINVILLE.)

Prohibition du duel judiciaire.

Saint Louis abolit, dans le domaine royal, le *duel judiciaire*, si cher aux juges ignorants ou pressés d'en finir. Pour lui, c'était une preuve qui ne prouvait rien. Voici les termes de son ordonnance : « Nous défendons les » batailles par tout notre domaine en toutes querelles...; au lieu de batailles, » nous mettons *preuves de témoins et de chartes*. Et n'otons mie les autres » preuves bonnes et loyales qui ont été accoutumées en cour laïque » jusques à ores. — Nous commandons que si un homme veut accuser un » autre de meurtre, qu'il soit ouï et qu'on lui dise : — « Si tu veux » accuser de meurtre, tu seras ouï; mais il convient que tu consentes à » souffrir la même peine que tes adversaires souffriraient si ils étaient » atteints. Et sois certain que tu n'auras pas de bataille, mais que tu » devras prouver par témoins jurés, et il convient que tu en aies deux » bons, au moins; du reste, amène autant de témoins qu'il te plaira. Et te » vaille ce que tu dois valoir; car nous ne repoussons aucune preuve reçue » en cour laïque jusqu'alors, fors la bataille; et sache bien ce que tes » adversaires pourront dire contre tes témoins. » (*Etablissements de saint Louis*¹, édition de la Société de l'Histoire de France.)

Saint Louis essaya aussi de restreindre le droit de guerre privée entre les seigneurs de son domaine. S'inspirant d'une ancienne ordonnance de Louis VI ou de Philippe-Auguste, il promulgua la *quarantaine-le-roi*, qui

1. Le recueil juridique, connu sous le nom d'*Etablissements de saint Louis*, n'a été ni composé ni promulgué par ce prince. C'est la compilation d'un juriconsulte anonyme, probablement orléanais, qui, dès le treizième siècle, livrait au public une ébauche de généralisation et d'unification du droit français. Les éléments qui firent les frais de ce travail, furent : 1° deux ordonnances de saint Louis (dont celle contre les duels); 2° une coutume de Touraine-Anjou et une coutume orléanaise. Ce recueil, bien que n'émanant pas de l'autorité royale, eut néanmoins la bonne fortune de circuler de province en province et d'exercer une certaine influence sur l'application de la loi par les tribunaux. (VIOLETT, *les Etablissements de saint Louis*, 4 vol. in-8°.)

interdisait les guerres privées pendant quarante jours à partir du moment où l'offense avait eu lieu. Ces quarante jours pouvaient être employés utilement à réconcilier les deux adversaires. A la quarantaine, le roi joignit l'*asseurement*. Si l'une des deux parties s'*asseurait*, c'est-à-dire faisait le roi juge de la querelle et se mettait sous sa garantie, la trêve de quarante jours devait être prolongée jusqu'à ce que le prince eût prononcé. Celui qui rompait la trêve s'exposait à être arrêté et puni par le roi.

La prévôté de Paris.

Le personnage chargé du maintien du bon ordre dans la capitale était le prévôt de Paris. Longtemps affermée, la prévôté était devenue une charge vénale, le plus souvent exercée par des hommes incapables. Après son retour de la première croisade, saint Louis entreprit de reconstituer cette magistrature. Joinville nous a conservé le récit de cette réforme.

« La prévôté de Paris était lors vendue aux bourgeois de Paris, ou à quelques-uns d'entre eux, et il advenait que, quand ceux-ci l'avaient achetée, ils soutenaient leurs enfants et leurs neveux en leurs outrages ; car les jouvenceaux se fiaient en leurs parents et en leurs amis qui tenaient la prévôté. Pour cette chose, le menu peuple était moult trop foulé, il ne pouvait avoir justice des riches hommes à cause des grands présents que ceux-ci faisaient aux prévôts. Pour les grandes injustices et pour les grandes rapines qui étaient faites en la prévôté, le menu peuple n'osait demeurer en la terre du roi et allait demeurer en autres prévôtés et seigneuries... Avec ce il y avait tant de malfaiteurs et de larrons à Paris et en dehors que le pays en était plein¹. Le roi ne voulut plus que la prévôté de Paris fût

1. LE CLERC ET LES TROIS SERGENTS. — A cette époque, il n'y avait aucune sécurité dans les rues de Paris, pendant la nuit. Le récit suivant de Joinville en fait foi. « Un jour que je me rendais chez le roi, je trouvai trois hommes morts dans une charrette : on me dit que c'était un clerc qui les avait tués... Le prévôt raconta au roi que les morts étaient trois de ses sergents. Ils allaient par les rues pour voler les gens. Ils trouvèrent le clerc et lui tollirent tous ses vêtements. Ce clerc s'en alla chez lui en simple chemise, prit son arbalète et se fit apporter son fauchon (épée en forme de faucille) par un enfant. Quand il vit les sergents, il leur cria qu'ils mourraient. Il tendit son arbalète et frappa l'un au cœur ; les deux autres s'enfuirent. Le clerc prit le fauchon que lui tendait l'enfant et les poursuivit au clair de la lune, qui était belle et claire. L'un s'imagina de passer par une haie dans un jardin, mais le clerc, d'un coup de fauchon, lui trancha toute la jambe, de telle manière qu'elle ne tenait plus qu'à la botte ; l'autre tenta d'entrer dans une maison où l'on veillait encore, mais le clerc, de son fauchon, lui fendit la tête jusque ès dents. Il montra son fait au prévôt voisin de la rue, puis s'en vint mettre en prison, d'où il fut conduit au roi. — « Sire clerc, lui dit » le roi, votre pousse vous a fait perdre le droit d'être prêtre ; mais pour votre

vendue; il donna des gages bons et grands à ceux qui dès lors la garderaient, et abolit toutes les mauvaises coutumes dont le peuple pouvait être grevé. Il fit enquête par tout le royaume et par tout le pays d'un homme qui fit justice bonne et roide et n'épargnât pas plus le riche homme que le pauvre. On lui indiqua Etienne Boileau¹, lequel maintint et garda si bien la prévôté, que nul malfaiteur ni larron n'osa demeurer à Paris qui ne fut aussitôt pendu ou détruit. Ni parent, ni lignage, ni or, ni argent ne pouvait le garantir de la corde. La terre du roi commença à amender, le peuple y vint pour le bon droit qu'on y faisait. » (JOINVILLE.)

Ce qu'il faut penser de la tolérance de saint Louis.

Comment l'on doit disputer de la religion avec les mécréants. — Dans sa profonde piété, saint Louis estimait qu'il n'y a pas de plus grand crime que de transgresser la loi de Dieu; aussi traitait-il les hérétiques et les blasphémateurs comme de vrais criminels. Il fut injuste et cruel envers les juifs; mais il faut le juger sur ses idées, sur celles de son temps, et non sur les nôtres. La tolérance était un sentiment inconnu au moyen âge. De la manière dont Joinville raconte certains faits et dits du bon roi, on sent qu'il les approuve et les admire. Qui les lira aujourd'hui sera loin de partager son admiration.

« Le roi me conta qu'il y eut une grande dispute (théologique) de clercs et de juifs au monastère de Cluny. Là se trouva

» personne, je vous retiens à mes gages, et vous viendrez avec moi outre-mer, et j'agis ainsi parce que je veux que mes gens voient que je ne les soutiendrai en nulles de leurs mauvestiés. »

1. Le nom d'Etienne Boileau, écrit quelquefois Boilesve, se prononçait Boileau, si l'on s'en rapporte à un compte de 1266, où il est appelé *Stephanus Bibens aquam* (Bois l'eau). Boileau était chevalier et avait accompagné saint Louis en Terre Sainte. C'était un justicier impitoyable. Il fit pendre son filleul *parce qu'il ne pouvait se retenir d'emblor* (voler) et un sien compère qui reniait un dépôt confié à sa garde.

On a de Boileau un recueil connu sous le nom de *Livre des Métiers*. Quand il entreprit ce recueil, les communautés d'artisans existaient déjà depuis longtemps; elles avaient toutes des règlements, des us et coutumes auxquels leurs membres se conformaient. Boileau n'eut besoin ni de fonder, ni d'organiser des corporations de métiers, ni de leur donner des règlements particuliers. Il établit au Châtelet des registres pour y inscrire les règles pratiquées par les maîtrises d'artisans, les tarifs des droits prélevés par le roi et les seigneurs sur l'entrée des denrées et marchandises, etc. Chaque corporation d'artisans, représentée par ses maîtres-jurés, comparut au Châtelet devant le prévôt et fit toutes les déclarations qu'on lui demanda. Un clerc tenait la plume et enregistrait les dépositions relatives aux traditions et pratiques du métier. Boileau eut ainsi le mérite de donner un corps, une existence matérielle à des règles qui n'avaient jamais été recueillies et de les transmettre ainsi aux générations suivantes.

un chevalier qui requit l'abbé de lui donner la parole le premier, ce qui lui fut accordé. Lors il se leva et s'appuya sur son bâton et demanda qu'on fit venir le plus grand docteur des juifs ; ainsi fit-on. Le chevalier demanda au juif : « Maître, je » vous demande si vous croyez que la vierge Marie, qui porta » Dieu dans ses flancs, enfantât vierge et qu'elle soit mère de » Dieu. » Et le juif répondit qu'il ne croyait rien de tout cela. Le chevalier lui dit qu'il avait fait une folie, puisqu'il ne croyait en la sainte Vierge ni ne l'aimait, d'être entré en son moultier et en sa maison. « Et vraiment, ajouta-t-il, vous le paierez. » Et lors il leva son bâton, en frappa le juif près de l'oreille et le porta par terre. Les juifs s'enfuirent emportant leur docteur tout blessé, et ainsi demeura la dispute. Lors vint l'abbé qui dit au chevalier qu'il avait fait une grande folie. Et le chevalier dit que l'abbé en avait fait une plus grande encore de convoquer les gens pour telle dispute, car, avant que la dispute fût arrivée à sa fin, il y avait céans grand foison de bons chrétiens, qui s'en fussent partis tous mécréants, parce qu'ils n'eussent mie bien entendu les juifs. — « Aussi vous dis-je, fit le roi, que » nul, s'il n'est pas très bon clerc, ne doit disputer avec eux ; » mais que l'homme laïque, quand il entend médire de la loi » chrétienne, ne doit pas la défendre, si ce n'est de l'épée, » dont il doit donner dedans le ventre, autant qu'elle peut y » entrer. » (JOINVILLE.)

De celui qui jura un vilain serment. — « Une fois, il advint que le roi, chevauchant dans Paris, ouït un homme qui jura vilainement Dieu. Le roi en fut moult courroucé en son cœur et commanda que l'homme fût pris et il le fit marquer d'un fer chaud parmi le nez et les lèvres, afin qu'il eût perdurable mémoire de son péché et que les autres redoutassent de jurer vilainement le nom de leur Créateur. Moult de gens murmurèrent contre le roi de ce que ce malheureux était si vilainement marqué. — « Je voudrais, leur dit le roi, être ainsi marqué d'un fer » chaud, comme cet homme, et que jamais vilains serments ne fusse » jurés en mon royaume¹. » (*Grandes Chroniques de Saint-Denis*.)

1. L'historien Monteil, dans son *Histoire des Français* (t. I, épître 73), nous fait un tableau assez saisissant des peines portées jadis contre les blasphémateurs. Il prête au frère Jean une morale plus humaine que celle de saint Louis. Voici ce récit, qu'il intitule *le Blasphémateur* :

« Ce matin, je distribuais à la porte du couvent quelques restes de pain et de soupe. Il s'est présenté un homme que les autres repoussaient. En le regardant, je me suis aperçu qu'il avait la lèvre inférieure fendue ; je n'ai pourtant pas hésité à lui donner sa part et, m'adressant aux pauvres, je leur ai dit : « Notre frère a » failli, mais il a subi sa peine ; nul ici n'a le droit de l'injurier. Mes frères, nous

3° BIBLIOGRAPHIE

I. PRINCIPALES COLLECTIONS. — 1° RECUEIL DES HISTORIENS DES GAULES ET DE LA FRANCE, t. X à XII, XVI à XXIII. — 2° COLLECTION GUIZOT, t. VI (Raoul Glaber, *Chronique*; Helgaud, *Vie du roi Robert*; Adalbéron, *Poème au roi Robert*); t. VII (Eudes, *Vie de Bouchard, comte de Melun*; Hugues de Fleury, *Chronique*); t. VIII (Suger, *Vie de Louis le Gros*; Guillaume, *Vie de Suger, Vie de Louis le Jeune*; Galbert, *Vie de Charles le Bon*); t. IX et XI (Guibert de Nogent, sa *Vie*); t. XI (Rigord, *Vie de Philippe-Auguste*; Guillaume le Breton, *Vie de Philippe-Auguste*; Nicolas de Bray, *Faits et gestes de Louis VIII*); t. XII (Guillaume le Breton, *la Philippide*); t. XIII (Guillaume de Nangis, *Chronique*).

LIVRES. — Pfister, *Études sur le règne de Robert le Pieux*, 1885. — Luchaire, *Louis VI le Gros, Annales de sa vie et de son règne*, 1890; *Études sur l'administration de Louis VII et catalogue de ses actes*, 1890. — Delisle, *Catalogue des actes de Philippe-Auguste*, 1865. — Luchaire, *Philippe-Auguste*, 1884. — Lenain de Tillemont, *Vie de saint Louis*, 6 vol. in-8°. — Faure, *Histoire de saint Louis*, 2 vol., 1851. — Wallon, *Saint Louis et son temps*, 2 vol., 1875. — Lecoy de la Marche, *Saint Louis, sa famille et sa cour, d'après les anecdotes contemporaines (Revue des Questions historiques, 1877)*; Boutaric, *Saint Louis et Alphonse de Poitiers*, 1870).

Pour l'histoire des institutions, voir : Luchaire, *Histoire des institutions monarchiques de la France sous les premiers Capétiens*, 2 vol., 1883. — Daresté, *Histoire de l'administration en France depuis Philippe-Auguste*, 1848. — Chéruel, *Histoire de l'administration monarchique en France, de Philippe-Auguste à la mort de Louis XIV*, 1855. — Vuitry, *Études sur le régime financier de la France avant la Révolution*, t. 1^{er}, 1878. — Rambaud, *Histoire de la civilisation française*, t. 1^{er}, 1885.

» voulons tous devenir bons et justes, commençons par n'être ni méchants ni injustes. » Tout le monde s'est tu.

» Ce pauvre était, ou plutôt avait été blasphémateur : on lui avait fendu la lèvre d'une manière extraordinaire. J'en ai vu qui avaient les deux lèvres fendues, dont la bouche était exactement en croix. Disons-le, mon frère, puisque les décisions des papes nous y autorisent, Dieu ne peut que réprover ces punitions sanglantes. Lorsque la justice civile veut s'asseoir sur le tribunal ecclésiastique, lorsqu'elle veut punir des délits spirituels, c'est toujours avec le fer.

» Philippe-Auguste condamne les blasphémateurs à donner quatre sous aux pauvres : bien ! mais ceux qui ne pourront pas payer seront plongés dans la rivière, n'importe la saison. A mon avis, c'est trop, c'est beaucoup trop.

» Saint Louis vient ensuite ; il ordonne les plus grandes peines contre ceux qui auraient proféré le vilain serment. Le pape arrête cet excès de zèle ; il corrige les opinions du prince, et le prince corrige ses lois. Par une nouvelle ordonnance, les blasphémateurs ne sont punis que d'une simple amende ; on se borne à tenir exposés une heure sur l'échelle ceux qui ne peuvent la payer, et ensuite à les faire jeûner en prison huit jours, au pain et à l'eau. Les enfants qui ont blasphémé doivent être dépouillés et fouettés publiquement.

» Philippe le Hardi rappelle l'exécution de l'ordonnance de son père. C'est là qu'aurait dû s'arrêter Philippe de Valois ; mais il a voulu aller au delà. Au pilori neuf heures celui qui aura juré ; permis au peuple de lui jeter des ordures et de la boue. Qui récidivera aura, la première fois, la lèvre supérieure fendue ; la seconde, la lèvre inférieure ; la troisième, on lui coupera la lèvre de dessus ; la quatrième, la lèvre de dessous ; la cinquième, la langue... »

CHAPITRE XIV

L'ANGLETERRE DU V^e AU XIII^e SIÈCLE1^o RÉSUMÉ HISTORIQUE

Les Bretons. — Bien des peuples se sont succédé sur le sol de la Grande-Bretagne. Lorsque les Romains y débarquèrent, ils se trouvèrent en présence de Celtes qu'on appelait les *Bretons*. Ils les soumirent et réduisirent leur pays en province romaine. Toutefois, ils ne purent triompher des Celtes du Nord, qu'on appelait les *Scotts* et les *Pictes*, et qui ne cessèrent de leur faire une guerre de brigands.

Les Anglo-Saxons. — Au cinquième siècle, quand l'empereur, pour défendre Rome contre les barbares germains, eut rappelé les légions de Bretagne, les Bretons se trouvèrent exposés plus que jamais aux incursions des Pictes et des Scotts. Leur chef, *Wortigern*, accepta les services d'aventuriers *angles* et *saxons* qui étaient venus pirater sur les côtes, et les installa dans la petite île Thanet, près de l'embouchure de la Tamise. Ceux-ci trouvèrent le pays si fort à leur convenance que, l'ennemi chassé, ils refusèrent de partir et appelèrent à eux leurs parents et leurs amis. Les *Saxons* fondèrent les royaumes de *Kent*, *Essex*, *Sussex* et *Wessex*; les *Angles*, ceux d'*Estantlie*, *Mercie* et *Northumberland*. Les Bretons de l'est, ou *Logriens*, se soumirent; ceux de l'ouest, ou *Cambriens*, retranchés dans leurs montagnes (pays de Galles), firent une belle résistance (légende du roi *Arthur*) et maintinrent leur indépendance.

Les *Angles* et les *Saxons* étaient païens, des missionnaires envoyés de Rome les convertirent au christianisme et à la civilisation (voy. ci-dessus, page 167-171). Au neuvième siècle, les sept royaumes (*heptarchie*) se fondirent en un seul et formèrent le *royaume d'Angleterre*.

Les Danois. — Comme les Francs du continent, les Anglais eurent beaucoup à souffrir des invasions des Northmans, qu'ils appelaient les *Danois*. Vaincus par Alfred le Grand (871-901) et Athelstan (925-940), les Danois reparurent plus nombreux sous les faibles successeurs de ces deux grands princes. Un de leurs chefs, *Canut*, chassa le roi saxon Ethelred et régna sur l'Angleterre de 1015 à 1036. Les Saxons parvinrent toutefois à replacer sur le trône un des fils d'Ethelred, *Edouard le Confesseur* (1041).

Les Normands. — Edouard étant mort sans postérité (1066), les Anglais proclamèrent roi le Saxon *Harold*. S'appuyant sur les liens de la parenté et sur une vieille promesse d'Edouard, *Guillaume*, duc de Normandie, revendiqua pour lui la couronne d'Angleterre, passa le détroit avec

60000 hommes, battit les Saxons à Senlac, près d'Hastings, tua Harold (1066) et se fit reconnaître roi d'Angleterre.

Pour récompenser ses compagnons d'armes, Guillaume dépouilla les vaincus et donna leurs biens à ceux qui l'avaient suivi. Les Saxons dépoillés s'en allèrent, sous le nom d'*outlaws*, mener la vie de proscrits au fond des bois. Dans le pillage général, le roi eut soin de se faire la part du lion. Toutes les villes lui furent attribuées; il prit tous les domaines des anciens rois et plus de mille propriétés parmi les plus belles et les plus riches en bois. Il eut soin, en outre, de tenir ses barons dans une étroite dépendance.

Les Plantagenets. — Ses successeurs furent encore plus puissants que lui. L'un de ses arrière-petits-fils, *Henri II* Plantagenet, devint, par héritage, mariage et conquête, roi d'Angleterre et d'Irlande, duc de Normandie, d'Aquitaine et de Guyenne, comte du Maine, d'Anjou, de Touraine, de Poitou, de Limousin.

La Grande Charte. — Se sentant tout-puissants, les rois furent tentés d'abuser de leur pouvoir. Henri II essaya de restreindre les privilèges de son clergé; mais il se heurta à la résistance du primat *Thomas Becket* et échoua. Richard, et plus tard son frère Jean, ne se firent aucun scrupule de dépouiller et d'emprisonner leurs sujets. Les *lords*, c'est-à-dire les grands seigneurs et les prélats, trop faibles pour lutter isolément, se coalisèrent, et, profitant des embarras de Jean, qui venait d'être battu sur le continent, l'obligèrent à signer la *Grande Charte*. Le prince s'engagea à ne plus lever d'impôts sans le consentement des lords et des évêques réunis en Parlement, et à n'emprisonner personne sans le jugement de ses juges naturels.

Jean, et plus tard son fils, Henri III, tentèrent de détruire la charte. Les barons tinrent bon, et ils aggravèrent la situation de la monarchie en la forçant de souscrire aux *statuts d'Oxford* (1258), qui faisaient passer la meilleure partie du gouvernement entre les mains du Parlement.

Le Parlement ne comprenait tout d'abord que les lords et les évêques; en 1265, il s'accrut des députés des bonnes villes. La nation s'y trouvait donc représentée tout entière. Le premier de tous les peuples de l'Europe, les Anglais, entraient en possession de ce qu'on a appelé le *régime parlementaire* ou *représentatif*.

2^o EXTRAITS ET ANALYSES

Les aventuriers normands.

« Le peuple normand était un peuple mixte, où l'élément neustrien dominait de beaucoup l'élément scandinave. Sans doute, à les voir sur la tapisserie de Bayeux avec leurs armures en forme d'écaillés, avec leurs casques pointus et leurs nazaires, on serait tenté de croire que ces poissons de fer sont les descendants légitimes et purs des vieux pirates du Nord. Cependant ils parlaient français dès la troisième génération, et n'avaient

plus alors, parmi eux, personne qui entendit le danois... Les noms de ceux qui suivent Guillaume le Bâtard sont purement français.....

» Mélange d'audace et de ruse, conquérants et chicaneurs comme les anciens Romains, scribes et chevaliers, rasés comme les prêtres et bons amis des prêtres (au moins pour commencer), ils firent leur fortune par l'Eglise et malgré l'Eglise. Le héros de cette race, c'est Robert l'Avisé. (Guiscard, Wise.)

» La Normandie était petite, et la police y était trop bonne pour qu'ils pussent butiner grand'chose les uns sur les autres. Il leur



Guerriers normands du onzième siècle, d'après la tapisserie de Bayeux.

fallait donc aller, comme ils disaient, *gaaingnant* par l'Europe. Mais l'Europe féodale, hérissée de châteaux, n'était pas, au onzième siècle, facile à parcourir. Ce n'était plus le temps où les petits chevaux des Hongrois galopaient jusqu'au Tibre, jusqu'à la Provence. Chaque passe des fleuves, chaque poste dominant avait sa tour; à chaque défilé, on voyait descendre de la montagne quelque homme d'armes avec ses valets et ses dogues, qui demandait péage ou bataille; il visitait le petit bagage du voyageur, prenait part, quelquefois prenait tout, et l'homme

par-dessus. Il n'y avait pas beaucoup à *gagner* en voyageant ainsi. Nos Normands s'y prenaient mieux. Ils se mettaient plusieurs ensemble, bien montés, bien armés, mais de plus affublés, en pèlerins, de bourdons et de coquilles; ils prenaient même volontiers quelque moine avec eux. Alors à qui eût voulu les arrêter, ils auraient répondu doucement, avec leur accent traînant et nasillard, qu'ils étaient de pauvres pèlerins, qu'ils s'en allaient au mont Cassin, au Saint-Sépulcre, à Saint-Jacques de Compostelle : on respectait d'ordinaire une dévotion si bien armée. Le fait est qu'ils aimaient ces lointains pèlerinages : il n'y avait pas d'autre moyen d'échapper à l'ennui du manoir. Et puis c'étaient des routes fréquentées; il y avait de bons coups de lances à faire sur le chemin et l'absolution au bout du voyage...

» C'est un pèlerinage qui conduisit les Normands dans l'Italie du Sud, où ils devaient fonder un royaume. Il y avait là trois débris, trois ruines de peuples : des Lombards dans les montagnes, des Grecs dans les ports, des Sarrasins de Sicile et d'Afrique qui voltigeaient sur les côtes. Vers l'an 1006, des pèlerins normands aident les habitants de Salerne à chasser les Arabes qui les rançonnaient. Bien payés, ces Normands en attirent d'autres... Enfin arrivent les fils d'un pauvre gentilhomme du Cotentin, Tancrede de Hauteville, qui font la conquête de l'Italie méridionale et fondent le royaume des Deux-Sicules. » (MICHELET, *Histoire de France*, ch. II.)

Guillaume le Conquérant.

« Cette prodigieuse fortune d'une famille de simples gentilshommes inspira de l'émulation au duc de Normandie (1035-1087). Le fils de Robert le Diable, Guillaume le *Bâtard* (il s'intitule ainsi lui-même dans ses chartes), était de basse naissance du côté de sa mère qui était la fille d'un tanneur de Falaise. Il n'en rougit point¹. Il eut d'abord bien de la peine à mettre à la

1. Mais il punissait souvent d'une manière sanglante ceux qui se permettaient de railler la tache de sa naissance. Un jour qu'il attaqua la ville d'Alençon, les assiégés s'avisèrent de lui crier : *la peau! la peau! la peau!* et de battre des cuirs, pour faire allusion au métier du bourgeois de Falaise, dont Guillaume était le petit-fils. Maître de la redoute où s'étaient enfermés les insulteurs, le duc leur fit aussitôt couper les pieds et les mains et lancer leurs membres par ses frondeurs au dedans des murs de la ville.

raison ses barons qui le méprisaient, mais il en vint à bout. C'était un gros homme chauve, très brave, très avide¹ et très *saige*, à la manière du temps, c'est-à-dire horriblement perfide. On prétendait qu'il avait empoisonné le duc de Bretagne, son tuteur. Un comte qui lui disputait le Maine était mort en sortant d'un dîner de réconciliation, et il avait mis la main sur cette province. L'Anjou et la Bretagne, déchirés par des guerres civiles, le laissaient en repos. Il avait eu l'adresse de suspendre la lutte habituelle de la Flandre et de la Normandie, en épousant sa cousine Mathilde, fille du comte de Flandre. Cette alliance faisait sa force, aussi il entra dans une grande colère quand il apprit que le fameux théologien et légiste lombard, Lanfranc, qui enseignait à l'école monastique du Bec, parlait de ce mariage entre parents. Il ordonna de brûler la ferme dont subsistaient les moines, et de chasser Lanfranc. L'Italien ne s'effraya pas; en homme d'esprit, au lieu de s'enfuir, il vint trouver le duc. Il était monté sur un mauvais cheval boiteux : « Si vous voulez que je m'en aille de Normandie, lui dit-il, » fournissez-m'en un autre. » Guillaume comprit le parti qu'il pouvait tirer de cet homme; il l'envoya lui-même à Rome et le chargea de faire trouver bon au pape le mariage contre lequel il avait prêché. Lanfranc réussit : Guillaume et Mathilde en furent quittes pour fonder à Caen les deux magnifiques abbayes que nous voyons encore.

» C'est que l'amitié de Guillaume était précieuse pour l'Eglise romaine, déjà gouvernée par Hildebrand, qui fut bientôt Grégoire VII. Leurs projets s'accordaient. Les Normands avaient en face d'eux, de l'autre côté de la Manche, une autre Sicile à conquérir. Celle-ci, pour n'être pas occupée par les Arabes, n'en était guère moins odieuse au saint-siège. Les Anglo-Saxons, d'abord dociles aux papes et opposés par eux à l'Eglise indépendante d'Ecosse et d'Irlande, avaient pris bientôt cet esprit d'opposition qui était, ce semble, nécessaire et fatal en Angleterre.

1. « Guillaume était le dernier, mais le plus terrible des vieux Normands. Cet homme énorme avait une force prodigieuse, une physionomie sauvage, une bravoure désespérée, des colères terribles, des vengeances sans pitié. Il semblait que l'esprit des intrépides loups de mer du Nord, qui ne vivaient que de pillage, fût incarné en lui... Sa nature sauvage se dévoila dans une des aventures de sa jeunesse. Avec cinq soldats seulement, il mit en déroute quinze cents Angevins, et, aussitôt après, on le vit traverser le champ du combat, tenant d'un air de défi son faucon à la main, comme si, pour lui, la chasse et la guerre ne faisaient qu'un. » (GREEN, *Histoire du peuple anglais*, l. II, ch. III.)

Mais cette opposition n'était point philosophique, comme celle de la vieille Eglise irlandaise, au temps de saint Coloman et de Jean l'Erigène. L'Eglise saxonne, comme le peuple, semble avoir été grossière et barbare. » (MICHELET, *id.*)

L'Angleterre au temps du roi Edouard.

« L'Angleterre était depuis des siècles un théâtre d'invasions continuelles. Toutes les races du Nord : Celtes, Saxons, Danois, semblaient s'y être donné rendez-vous, comme celles du Midi en Sicile. Les Danois y avaient dominé cinquante ans, vivant à discrétion chez les Saxons ; les plus vaillants de ceux-ci étaient devenus *têtes de loup*, comme on appelait ces proscrits. Les discordes des vainqueurs avaient permis le retour et le rétablissement d'Edouard le Confesseur, fils d'un roi saxon et d'une Normande, et élevé en Normandie. Ce bon homme, qui est devenu un saint, ne put faire ni bien ni mal¹. Mais le peuple

1. LE VRAI MACBETH. — On a fait un mérite à Edouard d'avoir aidé le jeune Malcolm, fils de Duncan, à renverser le tyran Macbeth. On ne connaît guère aujourd'hui Macbeth que par le drame de Shakespeare. Le vrai Macbeth est tout différent de celui de la légende et de la poésie. M. James Darmesteter a contribué à le réhabiliter. — En 1040, Duncan et Thorfinn se disputaient la couronne d'Ecosse. Tous deux étaient princes de la famille royale. Il était alors aussi difficile qu'il l'est aujourd'hui de discerner la bonne cause de la mauvaise. Macbeth, maormor, c'est-à-dire grand bailli de Moray, prit parti pour Thorfinn qui, néanmoins, succomba. Macbeth, lui aussi, avait des droits à la couronne. Il avait épousé une noble veuve, Gruoch, qui lui apportait en dot trois vengeances à tirer de Duncan : celle de son premier mari, brûlé vif dans son château ; celle de son frère unique assassiné ; celle de son grand-père Kenneth IV, roi d'Ecosse, détrôné et tué par Malcolm II, grand-père de Duncan. Duncan s'étant avancé jusqu'au district de Moray, Macbeth attaqua et défit son armée. Le roi fugitif fut tué dans un lieu appelé la *Boutique du Forgeron*. Aucun témoignage n'accuse Macbeth de ce crime.

Le vainqueur fut proclamé roi d'Ecosse. Il régna dix-huit ans et rendit l'Ecosse prospère, si l'on en juge par les vers du chroniqueur :

*Rex Macabeda decem Scotiæ septemque fit annis,
In cujus regno fertile tempus erat.*

Ce prince sut, en effet, protéger les bonnes villes contre le brigandage des chefs de clans. Les lois qu'il édicta contre la noblesse guerrière, nous révèlent une espèce de Louis XI écossais. Bien assis sur son trône, Macbeth se rendit en pèlerin à Rome, y sema les aumônes parmi les pauvres, et, dit la chronique, « travailla toujours au profit de la sainte Eglise. » Il réprima, en 1045, une révolte de Crinian, père de Duncan. Neuf ans plus tard, le jeune Malcolm, soutenu par Edouard le Confesseur et par Siward, comte de Northumberland, attaqua Macbeth avec une armée considérable. Vaincu et fugitif, le malheureux roi tint quatre ans encore dans le nord de l'Ecosse. Enfin, il fut écrasé et tué à Lufanan, près d'Aberdeen, et Malcolm fut proclamé roi d'Ecosse. Tel est le vrai Macbeth. En vain, l'histoire le défend, la légende et la poésie l'ont voué à une éternelle exécution.

lui a su gré de son bon vouloir et a regretté en lui son dernier souverain national, comme la Bretagne s'est souvenue d'Anne de Bretagne, et la Provence du roi René. Son règne ne fut qu'un court entr'acte qui sépara l'invasion danoise de l'invasion normande. Ami des Normands, plus civilisés et chez qui il avait passé ses belles années, il fit de vains efforts pour échapper à la tutelle d'un puissant chef saxon nommé Godwin, qui l'avait rétabli en chassant les Danois, mais qui, dans la réalité, régnait lui-même; possédant, par lui ou par ses fils, le duché de Wessex, et les comtés de Kent, Sussex, Surrey, Hereford et Oxford, c'est-à-dire tout le midi de l'Angleterre. On accusait Godwin d'avoir autrefois appelé Alfred, frère d'Edouard, et de l'avoir livré aux Danois. Cette puissante famille ne se souciait ni du roi, ni de la loi; Sweyn, l'un des fils de Godwin, avait tué son cousin Béorn, et le pauvre roi Edouard n'avait pu venger ce meurtre. Les Normands qu'il opposait à Godwin furent chassés à main armée; les fils de Godwin devinrent maîtres, et l'un d'eux, nommé Harold, qui avait, en effet, de grandes qualités, prit assez d'empire sur le faible roi pour se faire désigner par lui pour son successeur. » (MICHELET, *id.*)

La conquête normande.

Guillaume espérait néanmoins succéder à Edouard : il avait, lui aussi, obtenu du prince une promesse de succession; de plus, il avait forcé Harold, que la tempête avait jeté sur les côtes de Normandie, à jurer sur les saintes reliques qu'il l'aiderait à obtenir le trône d'Angleterre.

La nouvelle du couronnement d'Harold, suivant immédiatement celle de la mort du roi, mit Guillaume en une violente fureur, et il se prépara à défendre sa cause par les armes. Tout d'abord il en appela au jugement du pape, Alexandre II. Accusé de parjure, Harold fut condamné sans avoir été entendu. A l'instigation d'Hildebrand, qui dirigeait la politique du saint-siège, l'Angleterre fut adjugée aux Normands. Le diplôme en fut envoyé à Guillaume avec un étendard béni et un cheveu de saint Pierre.

L'invasion prenant ainsi le caractère d'une croisade, une foule d'hommes d'armes affluèrent, de tous les côtés, près du duc de Normandie, qui eut bientôt une armée de plus de 60 000 combattants. Un moment retenue par les vents contraires, l'expédition aborda à Pevensey, le 28 septembre 1066. En sautant sur le rivage, Guillaume tomba : « Dieu nous garde! c'est un mauvais présage », s'écria-t-on autour de lui. — « Qu'avez-vous? répondit Guillaume en se relevant. Sachez que j'ai saisi cette terre de mes mains, et, par la splendeur de Dieu, tant qu'il y en a, elle est à nous. » Aucune armée saxonne ne s'opposa au débarquement. Harold était alors à l'autre bout de l'Angleterre, occupé à repousser une invasion de Norvégiens que dirigeaient son propre frère, Tostig, et le roi Harald Hadrada. Vainqueur

à Stanford-Bridge, près d'York, il arriva trop tard pour repousser les Normands; il n'était pas, du reste, en force pour se mesurer avec Guillaume. Il se retrancha sur la colline de Senlac, petit contrefort des Dunes du Sussex, près de Hastings, et attendit l'attaque des Normands qui ne se fit pas attendre.

Bataille de Senlac (11 octobre 1066). — « Le duc profita des brumes matinales d'un jour d'octobre pour amener ses hommes par les falaises d'Hastings jusqu'au mont Telham. C'est de ce point que les Normands aperçurent l'armée anglaise, massée derrière des retranchements et des palissades, sur la hauteur de Senlac. Des marécages protégeaient sa droite; à sa gauche, plus exposée, étaient groupés les *hus-carls* (gardes du corps) d'Harold. Ces hommes armés de pied en cap, maniant des haches énormes, entouraient le dragon d'or du Wessex et l'étendard du roi. Le reste du terrain était couvert par la foule des paysans à demi armés qui, à l'appel de Harold, étaient accourus pour combattre l'étranger. Ce fut contre le centre de cette position formidable que Guillaume déploya ses chevaliers normands, tandis qu'il ordonnait aux mercenaires venus de France et de Bretagne d'attaquer l'ennemi sur les flancs.

» Une charge générale de l'infanterie normande commença la bataille. En avant chevauchait le ménestrel Taillefer, qui lançait en l'air et rattrapait son épée en entonnant la *Chanson de Roland*. Ce fut lui qui, le premier, frappa l'ennemi, ce fut aussi lui qui tomba le premier. Mais les Normands se ruaient en vain contre la puissante palissade derrière laquelle les combattants anglais maniaient la hache et la javeline aux cris sauvages de : « Arrière ! arrière ! » ils furent repoussés. La cavalerie lancée en avant dut reculer, le duc rallia de nouveau ses troupes et les ramena à la fatale barrière. Toute l'ardeur guerrière qui fermentait dans cet homme du Nord, toute la valeur déchaînée qui l'avait jadis entraîné sur les pentes du Val-des-Dunes quand il châtia ses vassaux rebelles, s'unit en ce jour avec le sang-froid, l'opiniâtre persévérance, l'esprit inépuisable en ressources qu'il avait montrés contre le roi de France à Mortemer et à Varaville. Ses troupes bretonnes, embourbées dans les marais, commencèrent à se débander, et le bruit courut que le duc était tué. « Je vis », s'écria Guillaume en enlevant son casque, « et avec l'aide de Dieu je serai vainqueur. »

» Exaspéré par la résistance des Anglais, le duc lança son cheval droit vers l'étendard. Quoique désarçonné, il frappa de sa

terrible massue Gyrrh, frère du roi, et coucha à ses côtés un autre fils de Godwin, Léofwine. Démonté pour la seconde fois, il jeta à terre un cavalier qui avait refusé de lui céder son cheval. Au milieu du tumulte et des cris de cette bataille, il réussit à changer en moyen de victoire la fuite qu'il avait déjà une fois arrêtée. Dans leur attaque désespérée, les Normands avaient réussi à briser la barrière, mais ils étaient tenus en échec par une véritable muraille de boucliers. Guillaume, par un semblant de fuite, entraîna une partie des forces anglaises à quitter ce poste avantageux. Se retournant alors contre ses ennemis débandés, il les mit en pièces, traversa la ligne de défense et se rendit maître du plateau central, tandis que Français et Bretons arrivaient de l'autre côté par l'autre flanc. A trois heures, la colline semblait prise : à six heures, le combat continuait encore avec acharnement autour de l'étendard que les *hus-carls* aux abois défendaient sans faiblir. C'est là que plus tard fut placé le grand autel de l'Abbaye de la Bataille. Un ordre du duc réunit alors ses archers à l'avant-garde et les flèches se mirent à pleuvoir sur les combattants massés autour de leur roi. Au moment où le soleil se couchait, un trait atteignit l'œil droit de Harold ; il tomba au milieu des enseignes royales et la bataille se termina par une mêlée désespérée autour de son corps. Quand la nuit vint protéger la fuite des Anglais, le conquérant planta sa tente à l'endroit même où son rival était tombé, et il « s'assit pour manger et boire au milieu des morts. » (GREEN¹, *Histoire du peuple anglais*, t. II, ch. IV, traduction Monod, Plon et C^{ie}.)

La spoliation des vaincus. — La plupart des mesures adoptées par Guillaume après sa victoire montrent le désir qu'il avait de régner en successeur des rois Alfred et Edouard. Il ne fit de changement ni dans les lois, ni dans les coutumes ; les privilèges de Londres furent reconnus par un édit royal. Le prince s'efforça même d'apprendre la langue anglaise afin de

1. Green (John-Richard), historien anglais, né à Oxford en 1837, mort à Menton en 1882, fut d'abord prêtre de l'église anglicane et dirigea une des plus importantes paroisses de Londres. Accablé de fatigue, il résigna ses fonctions et accepta le poste de bibliothécaire de Lambeth. Il put, dès lors, se livrer tout entier à ses travaux historiques. Son ouvrage le plus populaire est l'*Histoire abrégée du peuple anglais*, qui se recommande par un style chaud et coloré, une profonde connaissance des sources et une remarquable impartialité.

pouvoir rendre lui-même la justice à ses nouveaux sujets. Mais deux choses s'opposaient à ce qu'il régnât pacifiquement : les Saxons ne pouvaient se persuader que, en une seule bataille, ils avaient été subjugués pour toujours ; de leur côté, les soldats de Guillaume ne pouvaient admettre qu'ils eussent combattu à Hastings pour que leur chef s'arrangeât avec les vaincus. On leur avait promis des dépouilles, ils les attendaient.

La révolte des Saxons, pendant qu'il était en Normandie, changea les dispositions de Guillaume. Pour réduire les rebelles, il avait besoin de ses hommes d'armes. Pour tenir dans l'obéissance un peuple prêt à lui échapper, il lui fallait une armée puissante capable de réprimer, en un moment, toute tentative d'insurrection. Il introduisit alors en Angleterre l'organisation militaire de la féodalité. Il n'était possible d'entretenir une telle armée que par une vaste confiscation du sol. Guillaume ne recula pas devant une telle mesure. L'Angleterre tout entière fut mesurée et décrite ; soixante mille fiefs de chevaliers y furent créés aux dépens des Saxons¹, et le résultat consigné dans le livre noir de la conquête, le *doomesday book* ou livre du jugement. — Ce livre et des chroniques du temps nous ont conservé les noms des aventuriers qui eurent leur part de la conquête. « Voulez-vous savoir, dit la chronique de Bromton, abbé de Jorval,

Les noms des grands delà la mer
 Qui vinrent avec le conquereur,
 William Bastard de grant vigour ?
 C'est Mandeville et Daudeville,
 Oufraville et Donfreville,
 Mohun et Bohun,
 Mortain et Malvoisin,
 Morville et Colleville,
 Eville et Cleville,
 Ver et Vernon,
 Dummer et Dommon, etc.

D'autres chroniques renferment des noms d'une saveur moins aristocratique.

Bonvillain et Boutevillain,
 Trousseloup et Trousebout,
 OEil-de-bœuf et Front-de-bœuf...

1. Il ne faut pas croire, cependant, que tout fut enlevé aux vaincus. Beaucoup d'entre eux conservèrent leurs biens, et cela dans tous les comtés. Un seul est porté pour quarante et un domaines dans le comté d'York. (HALLAM.)

Ailleurs, on voit des Guillaume *le Chartier*, Hugh *le Tailleur*, Robin *le Bouvier*, etc. Passés en Angleterre à la suite de Guillaume, ces charretiers, ces tailleurs, ces bouviers se trouvèrent un beau jour maîtres et seigneurs. Le conquérant, pour se faire des soldats,

Donna castels, donna titels,
Donna terres as vavassors.

A la nouvelle que le prince récompensait si largement ses fidèles, il vint de France de nouveaux flots d'émigrants, non seulement des hommes bons à faire des hommes d'armes, mais encore des clercs tonsurés en quête d'une abbaye ou même d'un évêché. Chacun cherchait à *gaaingner*. L'Angleterre était devenue pour les gens d'outre-mer comme ces terres nouvellement découvertes que l'on va coloniser, qui appartiennent à tout venant. Suivant un vieux dicton en rimes, le premier sire de Cognisby, nommé Guillaume, était arrivé

De Basse-Bretaigne
Avec son épouse Tifaine,
Sa servante Manfa
Et son chien Hardi-Gras.

Comment fut traité le clergé saxon.

Dans l'ordre religieux, la spoliation ne fut ni moins violente, ni moins complète. Le primat Stigand, chassé de son siège archiépiscopal de Cantorbéry, fut remplacé par Lanfranc, qui changea la simple suprématie attribuée jusqu'alors au siège de Cantorbéry sur les évêchés anglais en une autorité effective. Il put ainsi accomplir plus facilement les réformes qu'il s'était proposées à l'égard de l'épiscopat. Presque tous les prélats et abbés saxons furent changés et leurs places données à des clercs normands. Malheur aux prêtres et aux moines qui ne se soumettaient pas aux nouveaux dignitaires! on les pliait à l'obéissance à coups d'épées et à coups de lances.

« Le couvent de Glastonbury, dans la province de Sommerset, après la déposition de son abbé de race saxonne, avait été donné à Toustain, moine de Caen. Toustain, suivant la coutume des autres abbés normands, avait commencé par diminuer la portion de nourriture de ses religieux pour les rendre plus maniables; mais la famine ne fit que les irriter davantage contre le pouvoir de celui qu'ils qualifiaient hautement d'intrus. L'abbé,

par esprit national, voulait que ces moines saxons apprissent à chanter les offices d'après la méthode d'un musicien célèbre dans la ville de Fécamp, et les Saxons, autant par haine de la musique normande que par habitude, tenaient au chant grégorien. Ceux-ci, ayant manifesté, en plein chapitre, leur ferme résolution de ne pas changer, le Normand se leva furieux, sortit, et revint aussitôt à la tête d'une compagnie de gens armés de toutes pièces.

» A cette vue, les moines s'enfuirent vers l'église et se réfugièrent dans le chœur, dont ils fermèrent la porte. Les soldats qui les poursuivaient essayèrent de la forcer. Pendant ce temps, quelques-uns d'entre eux escaladèrent les piliers et, se plaçant sur les solives qui couronnaient la clôture, commencèrent l'attaque à coups de flèches. Les moines, réfugiés près du maître autel, se glissaient dessous ou se tapissaient derrière les châsses et les reliquaires, qui, leur servant de rempart, reçurent les flèches lancées contre eux ; le grand crucifix de l'autel en fut hérissé de toutes parts. Bientôt la porte du chœur céda aux efforts de ceux qui l'ébranlaient, et les Saxons, forcés dans leur retraite, furent chargés à coups d'épées et de lances ; ils se défendirent de leur mieux avec les bancs de bois et les candélabres de métal ; ils blessèrent même quelques soldats ; mais les armes étaient trop inégales : dix-huit d'entre eux furent tués ou blessés mortellement, et leur sang ruissela sur les degrés de l'autel. Un autre historien annonce qu'il pourrait mentionner beaucoup d'aventures semblables, mais qu'il aime mieux les passer sous silence comme également pénibles à raconter et à entendre. » (Aug. THIERRY, *la Conquête de l'Angleterre*, l. VI.)

Les Outlaws.

« Dans les provinces du Nord, la population demi-saxonne, demi-danoise, garda longtemps son ancien esprit d'indépendance et de fierté un peu sauvage. Ce n'était pas sans appréhension que les rois normands voyageaient au delà de l'Humber, et un historien de la fin du douzième siècle assure qu'ils ne visitaient jamais cette partie de leur royaume sans conduire avec eux une armée de soldats aguerris. C'est en effet dans le Nord que se recrutèrent ces bandes d'*outlaws*, en rébellion continuelle contre l'ordre social établi par la conquête. L'histoire ne les a point

compris ; elle les a flétris d'un nom qui écarte d'eux tout intérêt, du nom de séditieux, de voleurs et de bandits. Mais que ces titres, odieux en apparence, ne nous en imposent point ; dans tout pays subjugué par l'étranger, ils furent ceux de braves, qui, en petit nombre, se réfugièrent sur les montagnes et dans les forêts, laissant l'habitation des villes à qui supportait l'esclavage. Si le peuple anglo-saxon n'eut pas le courage de suivre cet exemple, il aima du moins ceux qui le lui donnaient et il les accompagna de ses vœux. Pendant que des ordonnances, rédigées en langue française, prescrivaient de traquer l'homme mis hors la loi, l'*homme des forêts*, comme un loup, de le poursuivre de canton en canton par la *huée* et par le *cri*, il circulait des chansons anglaises en l'honneur de cet ennemi du pouvoir étranger qui avait, disait-on, pour trésor la bourse des comtes, et pour troupeaux les daims du roi. Les poètes populaires célébraient ses victoires, ses combats, ses stratagèmes contre les agents de l'autorité. On chantait comment il avait lassé à la course les gens et les chevaux du vicomte, comment il avait pris l'évêque, l'avait rançonné à mille marcs et forcé d'exécuter un pas de danse dans ses habits pontificaux. »

Le principal théâtre des exploits des outlaws était la grande forêt de *Scherwood*, qui s'étendait de Nottingham au centre du comté d'York. Au temps de Richard Cœur de Lion, c'est-à-dire plus d'un siècle après la conquête, elle servait encore d'asile aux Saxons réfractaires. Partout chassés, poursuivis, traqués comme des bêtes fauves, ils se maintenaient invincibles dans les bois de *Scherwood*, grâce à leur nombre et à leur organisation militaire. Au lieu de labourer pour des maîtres, ils couraient les taillis « gais et libres » comme s'exprimaient de vieux refrains.

Robin Hood.

Le roi de cette immense forêt se nommait Robert Hode ou Robin Hood ; les chansons populaires en faisaient un comte ou tout au moins le petit-fils d'un comte. Il était né « dans le bois verdoyant, au milieu des lis en fleurs, » et c'était dans les bois qu'il vivait à la tête d'une centaine d'excellents archers, redoutable aux comtes, aux vicomtes, aux évêques et aux riches abbés d'Angleterre, mais chéri des fermiers, des laboureurs, des veuves et des pauvres gens. Il accordait paix et protection

à tout ce qui était faible et opprimé, partageait avec ceux qui n'avaient rien les dépouilles de ceux qui s'engraissaient de la moisson d'autrui, et, selon la vieille tradition, faisait du bien « à toute personne honnête et laborieuse. »

Robin Hood était le meilleur cœur et le plus habile tireur d'arc de toute la bande; et, après lui, on citait Petit-Jean, son lieutenant et son frère d'armes. La tradition nomme encore quelques-uns de ses compagnons, tels que Mutch, le fils du meunier; le vieux Scathlocke, et un moine appelé frère Tuck, qui combattait en froc, et pour toute arme se contentait d'un lourd bâton. Ils étaient tous d'humeur joyeuse, ne visant point à s'enrichir, mais seulement à vivre de leur butin, et distribuant aux pauvres tout ce qu'ils avaient de superflu. Quoique ennemis des riches et des puissants, ils ne tuaient point ceux qui tombaient entre leurs mains, et ne versaient le sang que pour leur propre défense, leurs coups ne tombaient guère que sur les gens de la police royale et les gouverneurs des villes et des provinces, que les Normands appelaient vicomtes et les Anglais schériffs : « Bandez vos arcs, disait Robin Hood, et essayez-en les cordes ; » dressez une potence ici près; et malédiction sur celui qui » fera grâce aux schériffs et aux sergents ! »

Les aventures surprenantes de ce chef de bandits du douzième siècle, ses victoires, ses stratagèmes et ses évasions, furent longtemps le seul fond d'histoire nationale qu'un homme du peuple en Angleterre transmettait à ses fils, après l'avoir reçu de ses aïeux. L'imagination populaire prêtait au personnage de Robin toutes les qualités et toutes les vertus du moyen âge. Il passe pour avoir été aussi dévot à l'église que brave au combat, et l'on disait de lui qu'une fois entré pour entendre un office, quelque danger qui survint, il ne sortait jamais qu'à la fin. Ce scrupule de dévotion l'exposa une fois à être pris par le schériff; mais il trouva moyen d'échapper, et même, à ce que dit la vieille histoire, un peu suspecte d'exagération, ce fut lui qui prit le schériff.

Robin Hood ne fut pas seulement renommé pour sa dévotion aux saints et aux jours de fête; lui-même eut, comme les saints, son jour de fête dans l'année et dans ce jour, chômé religieusement par les habitants des hameaux, il n'était permis de s'occuper de rien, sinon de jeux et de plaisirs. Au seizième siècle, cet usage était encore observé; et les fils des Saxons et des Normands prenaient en commun leur part de ces diver-

tlissements populaires, sans songer qu'ils étaient un monument de la vieille hostilité de leurs aïeux¹.

La tradition vulgaire est que Robin Hood périt dans un couvent de femmes où, un jour se trouvant malade, il était allé demander des secours. On devait lui tirer du sang, et la nonne qui devait faire cette opération, ayant reconnu Robin Hood, la pratiqua sur lui de manière à le tuer. Dès qu'il fut mort, la troupe dont il était le chef et l'âme se dispersa ; et Petit-Jean, son fidèle compagnon, désespérant de se maintenir en Angleterre, se rendit en Irlande où il prit part aux révoltes des indigènes contre les conquérants normands². (D'après Augustin THIERRY, *Histoire de la conquête de l'Angleterre*.)

Les successeurs de Guillaume le Conquérant.

Dans le pillage de l'Angleterre, le nouveau roi s'était fait la part du lion. Il s'était réservé les plus beaux domaines, la plupart des villes et des forêts. Aussi fut-il le roi le plus riche de son temps. Il en fut aussi le plus puissant, car il avait eu soin de tenir son baronnage et son clergé dans la plus étroite dépendance.

Son fils, *Guillaume II, le Roux* (1087-1100), qui lui succéda, poussa encore plus loin le despotisme. Il mourut à la chasse, et l'on dit partout que le diable avait emporté son âme.

Pour supplanter son frère aîné, Robert Courte-Heuse, alors parti pour la croisade, le troisième fils du Conquérant, *Henri 1^{er}* (1100-1135), qu'on a nommé *Beauclerc*, c'est-à-dire l'habile, le scribe, le vrai Normand, promit tout à ses barons, à son clergé, à ses sujets saxons. Il leur octroya une sorte de charte qui posait des limites au despotisme établi par la conquête ; les impôts injustes qui avaient appauvri l'Eglise étaient abolis ; les taxes arbitraires levées sur le baronnage étaient changées en redevances régulières ; et les droits du peuple, quoique vaguement mentionnés, n'étaient pas méconnus. Henri parlait même de remettre en vigueur la loi du bon roi Edouard, si chère aux Saxons ; et, pour se concilier l'affection des vaincus, il avait épousé une petite-nièce d'Harold, Mathilde d'Ecosse. Malheureusement, son fils Guillaume « l'Atheling », comme les Anglais appelaient tendrement le fils de leur Mathilde, périt dans le naufrage de

1. En faisant sa tournée pastorale, l'évêque anglican Latimer arriva le soir dans une petite ville près de Londres et fit avertir qu'il prêcherait le lendemain, parce que c'était jour de fête. Le lendemain, il trouva les portes de l'église fermées. Ayant envoyé chercher les clefs, un homme vint lui dire qu'on ne pouvait venir l'entendre, parce que c'était le jour de Robin Hood, et que les paroissiens étaient partis au loin couper des branches pour la décoration de la fête. L'évêque fut obligé de laisser la place aux archers habillés de vert, qui jouaient sur un théâtre de feuillée les rôles de Robin Hood, de Petit-Jean et de toute la bande.

2. Le fameux roman d'*Ivanhoé* de Walter Scott a rendu populaire en France le personnage de Robin Hood.

la *Blanche-Nef*¹, et la succession des rois normands se trouva mise en question.

Etienne de Blois (1135-1154), petit-fils de Guillaume le Conquérant par sa mère Adèle, disputa le trône à sa cousine Mathilde, fille de Henri 1^{er}. Il s'ensuivit une guerre civile qui foula horriblement les populations², mais dont le clergé et la noblesse profitèrent pour travailler à leur émancipation.

Henri II Plantagenet (1154-1189), fils de Mathilde, qui succéda à Etienne, prétendit régner en maître absolu, comme les premiers rois normands. Il essaya de restreindre les privilèges de son clergé, mais il

1. NAUFRAGE DE LA « *BLANCHE-NEF* » (1120). — Au moment où le roi allait s'embarquer à Honfleur, un Normand, appelé Thomas, vint lui dire : « C'est sur le vaisseau de mon père que le vôtre passa en Angleterre quand il alla combattre Harold; je vous prie de m'accorder la même faveur : j'ai pour votre service un excellent navire qu'on appelle la *Blanche-Nef*. » Le roi répondit qu'il avait fait choix d'un navire, mais qu'il lui confierait volontiers ses fils et leur cortège. Trois cents personnes s'embarquèrent sur la *Blanche-Nef* : c'étaient des hauts barons et de grandes dames. Ils firent donner du vin aux matelots et chassèrent avec dérision les prêtres qui voulaient bénir le vaisseau.

Cependant, la nuit était venue; les jeunes princes pressaient le patron Thomas de rejoindre la nef du roi qui était déjà bien loin. Thomas, ivre comme son équipage, s'engagea au milieu de rochers à fleur d'eau; presque aussitôt, son navire vint frapper contre l'un d'entre eux et s'entr'ouvrit. On entendit un cri affreux, immense, unique, et la *Blanche-Nef* sombra immédiatement. Guillaume Atheling eût pu s'enfuir dans la chaloupe, mais entendant la voix de sa sœur Mathilde, il refusa de s'éloigner, et tant de gens se précipitèrent dans le frêle esquif, qu'il s'abîma avec son fardeau. Deux hommes seulement s'attachèrent sur la grande vergue : le boucher Bérold et le jeune Godefroy de l'Aigle. Ils aperçurent un homme relevant la tête au-dessus de l'eau : c'était le pilote Thomas. — « Qu'est devenu le fils du roi? » leur cria-t-il. « Il n'a point reparu, ni lui, ni son frère, ni aucun des leurs », répondirent les naufragés. « Alors, malheur à moi ! » s'écria Thomas, et il se laissa glisser au fond de la mer.

Le jeune Godefroy, ne pouvant supporter le froid de cette nuit de décembre, recommanda à Dieu son compagnon, s'abandonna à la vague et ne reparut plus. Bérold, qui était un pauvre homme, protégé par son habit de peau de mouton, conserva seul la vie entre tant de monde. Recueilli le matin par des pêcheurs, ce fut par lui qu'on apprit cette terrible catastrophe. — Personné n'osait en faire part au roi. Un enfant alla se jeter à ses pieds et lui révéla le naufrage de la *Blanche-Nef*. Aux premiers mots, Henri tomba à terre comme foudroyé. (D'après Orderic VITAL.)

2. SOUFFRANCES DU PEUPLE ANGLO-SAXON. — Les Normands enlevaient tous ceux qui paraissaient avoir quelque bien, hommes et femmes, et, quand ils les tenaient emprisonnés, pour leur tirer de l'argent, ils leur infligeaient des tortures comme jamais martyr n'en éprouva. Ils les pendaient par les pieds, la tête au-dessus de la fumée. Les uns étaient pendus par les pouces, d'autres par la tête, et on leur attachait aux pieds des objets enflammés; à quelques-uns, ils serraient la tête avec des cordes jusqu'au point d'enfoncer le crâne; d'autres étaient jetés dans des cachots remplis de serpents, de crapauds et d'autres reptiles; d'autres étaient mis en *chambre de crucette*, c'est-à-dire dans un coffre court, étroit et peu profond, garni à l'intérieur de cailloux pointus, où le corps se trouvait serré jusqu'à la rupture des membres. Dans plusieurs châteaux, il y avait un instrument horrible appelé *rachentège*, que deux ou trois hommes pouvaient à peine porter. C'était une poutre à laquelle était fixé un anneau tranchant en acier. Cet anneau était destiné à entourer le cou d'un homme, de sorte qu'il ne pouvait plus ni s'asseoir, ni se coucher, ni dormir, et qu'il lui fallait supporter le poids de chaînes énormes qui l'attiraient vers le sol. Ils tuaient, par le supplice de la faim, des milliers de personnes... (*Chronique saxonne.*)

échoua devant la résistance du primat Thomas Becket. Il fut plus heureux contre la noblesse qu'il soumit à l'impôt de l'*escuage* (argent du bouclier). En payant cette taxe, la noblesse était sans doute affranchie du service militaire personnel, mais sa puissance féodale s'en trouvait diminuée, car le roi pouvait se passer d'elle et l'asservir à son gré, maintenant qu'il avait de l'argent pour solder des mercenaires étrangers.

Clercs et barons se tinrent tranquilles sous le règne de *Richard Cœur de Lion* (1189-1199) dont ils redoutaient la fermeté et, peut-être, la férocité. Ils devaient prendre leur revanche sous son frère Jean sans Terre.

Le roi Jean.

« Quelque souillé que soit l'enfer, la présence seule de Jean y serait une souillure. » Ce terrible jugement des contemporains est devenu le verdict de l'histoire. Jean possédait les brillantes qualités des princes de sa maison. Passionné pour l'étude, il faisait ses délices des œuvres de Pline et s'entourait d'hommes de lettres ; vif, intelligent, aimable, enjoué, il avait un irrésistible pouvoir de séduction, mais, au fond, quel abîme de corruption ! Il incarnait pour ainsi dire en lui tous les vices de sa famille : insolent, égoïste, monstrueusement débauché, il était naturellement cruel, superstitieux, tyrannique ; il mentait effrontément et manquait sans hésiter à toutes les lois de l'honneur. Brutal dès son enfance, jusqu'à tirer la barbe, par plaisanterie, à des chefs irlandais venus pour lui rendre hommage ; ingrat et perfide à l'égard de son père, que sa conduite fit descendre dans la tombe blanchi avant l'âge, il trahit son frère Richard et fit assassiner son neveu, Arthur de Bretagne ; c'était, du moins, l'opinion généralement répandue dans la chrétienté. Très mauvais mari, il abandonna Hawisia de Glocester, et fut infidèle à Isabelle d'Angoulême ; s'agissait-il d'infliger des supplices, sa cruauté allait jusqu'au raffinement ; par son ordre, des enfants mouraient de faim dans les prisons, et des vieillards étaient écrasés sous des chapes de plomb¹. Impie jusqu'au cynisme et grossièrement superstitieux, cet homme qui, par mépris pour les prêtres, tournait le dos à la messe, même pendant la cérémonie

1. Tel fut le sort de l'archidiacre de Norwich, qui avait osé parler d'exécuter la sentence d'excommunication lancée par le pape contre le roi. Un pieux ermite, qui avait prédit à Jean sa déchéance, fut, par son ordre, attaché à la queue d'un cheval fougueux. Ayant exigé d'un juif une somme de dix mille marcs, il lui fit arracher une dent chaque matin, jusqu'à ce que le malheureux eût donné caution pour le paiement. Une de ses plaisanteries favorites était de faire accrocher des pendus aux colonnes du lit de sa femme Isabelle.

de son couronnement, n'aurait jamais voulu se mettre en route sans avoir des reliques pendues autour du cou.

» Mais il faut dire que, s'il avait les vices de sa race, il en possédait aussi les hautes capacités. Son plan d'attaque pour la délivrance de Château-Gaillard et sa marche rapide qui ruina les espérances d'Arthur à Mirebeau, révèlent une véritable valeur militaire ; il se montra aussi supérieur à ses contemporains par la justesse de son coup d'œil politique et la profondeur de ses combinaisons. On le vit toujours prompt à discerner les difficultés d'une situation et inépuisable en ressources. La ruine même de son pouvoir continental l'amena à former une ligue puissante qui mit Philippe-Auguste à deux doigts de sa perte ; il répondit au soulèvement général de l'Angleterre par une alliance effrontée avec la papauté. On a souvent accusé Jean d'incapacité et d'inertie pour expliquer la grandeur de sa chute ; l'étude attentive de son règne suffit à le disculper entièrement. La leçon qui ressort de sa vie est d'autant plus éloquente qu'il ne se montra ni faible ni indolent, mais le plus habile et le plus audacieux des princes angevins. Il n'en perdit pas moins la Normandie, devint vassal du Saint-Siège et succomba dans une lutte désespérée contre l'Angleterre qui combattait pour sa liberté. » (GREEN, *Histoire du peuple anglais*, t. III, ch. II, trad. Monod.)

La Grande Charte.

La Grande Charte est une des conséquences de la bataille de Bouvines. Voyant revenir leur roi battu et humilié, les barons, réunis à Saint-Edmundsbury, sous la présidence du primat Langton, jurèrent sur l'autel de demander au prince et de lui arracher, s'il le fallait, par la force, l'observation de la charte de Henri 1^{er} et des lois d'Edouard le Confesseur (20 novembre 1214).

Le 6 janvier 1215, les confédérés se rendirent en armes à Londres et requirèrent du roi le renouvellement de la charte et des anciennes lois ; Jean, qui ne savait rien de la coalition, demanda du temps pour réfléchir. Les barons lui accordèrent jusqu'à Pâques.

Jean essaya de mettre à profit ce délai : il envoya à Rome réclamer l'appui du pape, prit la croix le 2 février et fit vœu de partir pour la Palestine, espérant couvrir le despotisme du privilège des croisés.

Ni les barons, ni le clergé ne se laissèrent intimider. Ils envoyèrent aussi plaider leur cause devant la cour de Rome, et, le délai convenu expiré, ils se réunirent à Stanford, dans le comté de Lincoln, suivis de plus de deux mille chevaliers.

Quand ils eurent renouvelé leurs demandes : « Que ne me demandent-ils mon royaume ! » s'écria Jean dans un accès de fureur ; et la négociation fut rompue. Le 5 mai, les barons, réunis à Wallingford, renonçaient à

leurs serments d'allégeance. Robert Fitz-Walter était nommé maréchal de l'armée de Dieu et de la sainte Eglise. Le 24 mai, les barons prenaient possession de Londres, et Jean, réfugié dans le comté de Surrey, se voyait en peu de temps presque seul, à la tête de sept chevaliers, en face d'une nation tout entière en armes.

Le tyran s'inclina devant la nécessité. Le 15 juin, une conférence s'ouvrit entre Windsor et Staines, dans la plaine marécageuse de Runnymede. La Grande Charte fut discutée, acceptée et signée par le roi. Elle était ainsi conçue :

« Jean, par la grâce de Dieu, roi des Anglais. Vous saurez que par l'inspiration du Seigneur, et pour le salut de notre âme, de celle de nos ancêtres et de nos successeurs, et par l'exaltation de la sainte Eglise, nous avons concédé, par le conseil de nos prélats et de nos fidèles, la charte suivante, qui demeurera inviolable pour nous et nos successeurs.

» D'abord, l'Eglise d'Angleterre aura tous ses droits et privilèges, ses libres élections, son gouvernement intérieur¹.

» Il est arrêté que l'héritier en bas âge d'un comte, d'un baron qui nous doit un relief² pour le service militaire, ne sera tenu de nous payer que cent sous au plus; et celui qui nous doit moins donnera moins, selon l'ancienne coutume des fiefs.

» Si l'héritier possesseur d'une terre tombe sous la garde d'un supérieur, celui-ci n'aura cette tutelle qu'après avoir reçu l'hommage, et alors il ne pourra recueillir du fief que le revenu raisonnable et les services d'habitude, et il sera tenu d'entretenir les rivières, moulins ou autres appartenances de la terre au moyen de ses revenus; il la rendra à la majorité du tenancier, bien garnie de charrues et d'instruments nécessaires à la culture.

» La veuve, après la mort de son mari, sera mise en possession, sans difficulté, de sa dot et de son douaire, dont elle ne devra aucun relief, et elle pourra demeurer quarante jours dans les domaines de son mari, à moins que ce ne soit un château fortifié; dans ce cas, on lui choisira une honorable maison où elle habitera. Pendant ce temps, elle sera vêtue aux dépens de l'hoirie; on lui assignera comme dot la troisième partie de ce que possé-

1. La grande Charte se borne à confirmer, en général, les immunités et franchises de l'Eglise; Jean les avait récemment sanctionnées dans une charte particulière par laquelle il espérait détacher les ecclésiastiques de la coalition des barons.

2. Le relief était la somme que payait l'héritier du fief à son suzerain. Cette disposition de la charte avait pour but de mettre un terme aux exactions de la couronne et des hauts barons de race normande.

daît son époux ; à moins qu'il ne s'agisse d'une mineure dotée à la porte de l'église.

» Aucune veuve ne sera obligée de se remarier ; mais, si elle le désire, elle doit avoir au préalable notre consentement ou celui de son seigneur suzerain¹.

» Nos baillis ne pourront saisir la terre, ni le revenu de nos hommes, tant que le mobilier suffira pour payer la redevance qui nous est due. Les cautions ne pourront être poursuivies avant le débiteur principal, mais elles pourront l'être si l'impuissance de celui-ci est constatée ; si quelqu'un a emprunté à un juif, et qu'il vienne à mourir, l'usure ne court pas pendant la minorité des héritiers ; le douaire et la dot de la veuve seront prélevés avant toute dette.

» **Nul escuage ou aide ne sera demandé que d'après le consentement du grand conseil du royaume**, à moins qu'il ne s'agisse de nous racheter de la captivité, d'armer notre fils chevalier, ou de marier notre fille².

» Il en sera de même pour les aides de la cité de Londres : elle jouira de toutes ses anciennes libertés, tant sur terre que sur eau. Toutes les villes, bourgs, châteaux, les barons des cinq ports et tous les autres ports auront leurs anciennes libertés et coutumes³.

» Pour la composition du grand conseil du royaume, nous appellerons les archevêques, les évêques, abbés, comtes, barons, nominativement par nos lettres, dans lesquelles sera exposé l'objet de la convocation, et, en outre, nous ferons généralement prévenir tous nos vassaux directs par nos baillis et vicomtes dans un terme qui ne peut être moindre de quarante jours ; et, ce terme arrivé, il sera délibéré par les seigneurs, quoiqu'il puisse

1. Le roi Jean avait abusé de ce droit au point d'exiger mille livres de la comtesse de Warwick pour rester veuve.

2. Richard avait augmenté le droit d'*écuage* établi par Henri II et ressuscité, sous le nom de *carucage*, le danegeld ou impôt foncier. Sous Jean, ces droits devinrent exorbitants, et le roi ne se faisait aucun scrupule d'élever les aides, de faire payer des amendes et des rançons à son bon plaisir. La grande Charte mit un terme à cet abus par cet article, sur lequel est fondé tout le système constitutionnel de l'Angleterre. A l'exception des trois *aides ordinaires* du droit féodal, qui n'avaient jamais cessé d'être payées à la couronne, aucune aide ou escuage ne put être dorénavant établi sans le consentement du grand conseil.

3. C'est-à-dire que, délivrées des surtaxes arbitraires, les villes jouiraient du droit de s'administrer, de rendre la justice elles-mêmes et d'arrêter leurs règlements commerciaux. Les barons n'avaient donc pas songé seulement à leurs intérêts particuliers.

y en avoir parmi eux qui n'aient pas reçu de convocation spéciale¹.

» La *cour des plaids communs* ne sera pas tenue de suivre le roi dans ses déplacements, mais devra choisir une résidence fixe. Nous, ou si nous sommes hors de notre royaume, notre grand Justicier, enverrons quatre fois l'an, dans chaque comté, deux juges qui, avec quatre chevaliers choisis par la cour de chaque comté, tiendront les assises le jour et dans le lieu où se réunira la cour du comté.

» L'homme libre ne sera puni pour un léger délit que selon son délit, et pour un grand crime, selon son crime, et encore sauf sa terre, le marchand sauf sa marchandise, et le vilain sauf sa charrue².

» Les villes et les hommes libres ne seront tenus de faire ponts et routes, à moins qu'ils ne le doivent par un ancien droit. Aucun de nos constables ou baillis ne pourra prendre du blé ou des effets mobiliers, s'il n'en paie la valeur et sur l'appréciation du propriétaire auquel ces objets appartiennent. Nul de nos officiers ne pourra requérir chevaux ou charrettes pour les transports à notre usage s'il n'acquitte l'indemnité des anciens statuts. Ni constable, ni vicomte, ne pourront prendre du bois dans les forêts d'autrui sans son consentement.

» Nous ne tiendrons les terres de ceux qui seront convaincus de forfaiture que pendant un an et un jour, et nous les rendrons après au supérieur féodal.

» Il n'y aura qu'un seul poids et une même mesure par tout le royaume.

» Aucun homme libre ne sera arrêté, ni emprisonné, ni mis hors la loi, ni exilé, ni atteint en aucune façon. **Nous ne mettrons point et ne ferons point mettre la main sur lui, si ce n'est en vertu d'un jugement légal par ses pairs** et selon la loi du pays³.

» Nous ne vendrons, ne refuserons et ne retarderons pour personne le droit de justice.

» Les marchands auront pleine liberté de venir en Angleterre, d'en sortir, d'y rester, d'y voyager par terre et par eau pour

1. C'est ce grand conseil du royaume qui a été l'origine du parlement anglais.

2. D'après ce principe qu'on doit laisser même aux plus criminels les moyens de gagner honnêtement leur pain.

3. Cet article est la base même de tout le système judiciaire anglais.

vendre et acheter, sans aucune maltôte, selon les anciennes et droites coutumes du royaume, excepté durant les guerres avec le pays auquel ils appartiennent...

» Pour assurer l'exécution des conventions arrêtées, vingt-cinq barons seront élus comme gardiens et conservateurs des privilèges, et, s'il arrive que nous violions la Charte, les barons conservateurs choisiront quatre d'entre eux pour nous prier de casser ce qui aura été fait contre leurs droits, et, si nous n'accédons pas dans les quarante jours à leurs demandes, ils en référeront aux vingt-cinq conservateurs, et ceux-ci pourront faire à nos terres tout le mal qu'ils voudront, savoir : s'emparer de nos châteaux, de nos champs, excepté de notre personne, de celle de la reine et de nos enfants; et cela jusqu'à ce que le mal soit réparé d'après leur jugement; et nous autorisons nos justiciers et vassaux à prêter tout serment que les vingt-cinq barons conservateurs pourront exiger d'eux, et nous ne pourrons rien demander qui soit en opposition avec les concessions que nous venons de faire. Comme gage de nos promesses, nous voulons que les quatre châtelains de Northampton, de Kenilworth, de Nottingham et de Scardeburg, obéissent et prêtent hommage aux vingt-cinq conservateurs ou à la majorité d'entre eux. Nous nous engageons à renvoyer tous les étrangers, Poitevins, Flamands et routiers que nous avons à notre service. »

La charte des forêts. — Cette large charte de concessions ne suffit point aux barons et aux abbés. Ils en présentèrent une autre au roi Jean qui la signa après quelques représentations inutiles. « Toutes les forêts que notre aïeul Henri a considérées comme forêts royales seront examinées par des hommes probes et loyaux. Si quelqu'une d'entre elles a été saisie au préjudice du propriétaire¹, elle lui sera restituée. Les hommes qui n'habitent point les forêts ne pourront être traduits devant le Haut Forestier, à moins qu'il ne s'agisse d'un délit commis à cause des bois. Toutes les forêts qui ont été réunies au domaine au temps du roi Richard seront rendues. Chacun les possédera en toute propriété; tous les dégâts qui pourront y être faits par nous seront justement réparés. Les surveillants les visiteront comme ils avaient coutume de le faire lors du couronnement du roi Henri; ils feront des recherches tous les trois ans, et ceux dont les chiens

1. Cet abus de la saisie royale s'était considérablement accru sous les règnes de Henri II et surtout de Richard Cœur de Lion.

seront trouvés dans les forêts royales paieront trois sous. On ne pourra lâcher les levriers que selon les anciennes coutumes. Aucun forestier ne pourra prendre du blé en herbe, de l'avoine, des porcs ou agneaux. Il se fera trois battues générales par année. Tout homme pourra conduire ses troupeaux dans les forêts royales, mais, s'il y laisse un porc pendant la nuit, il deviendra la propriété du roi. Personne ne sera condamné à perdre la vie ou un membre à cause des délits forestiers, mais il sera obligé à une forte amende, et, s'il ne peut la payer, il gardera un an et un jour la prison. On ne pourra construire, dans les forêts, des moulins, viviers, étangs ; mais tout homme libre sera propriétaire des nids d'éperviers, de faucons et d'aigles, qui sont dans ses bois. Aucun châtelain ne pourra tenir son plaid pour tout ce qui touche les délits de chasse et de vol de branches d'arbres ; ils ressortiront de la juridiction du Haut Forestier. »

Progrès du Parlement anglais. — Jean éprouvait une grande douleur de tant de concessions. « Il grinçait des dents, tournait des yeux égarés, rongea des morceaux de bois, et, par des gestes désordonnés, manifestait sa colère. » Innocent III, qui le protégeait, cassa la Grande Charte, défendant, sous les peines ecclésiastiques, « qu'en aucun temps cette charte pût avoir son effet » ; mais les barons passèrent outre, et appelèrent à leur aide Louis de France, fils de Philippe-Auguste (1216). Louis passa la mer, malgré les menaces de la cour de Rome, se fit couronner dans Londres et commença la guerre contre Jean. Celui-ci traversait le Wash, lorsqu'il s'aperçut que les chars qui portaient ses trésors venaient de s'engloutir dans les sables mouvants qu'il avait voulu traverser après le reflux. Il en éprouva le plus violent chagrin. Pour se consoler, il mangea tant de pois nouveaux que la fièvre le saisit et qu'il en mourut (1216).

Sa mort amena une véritable révolution. Son fils, Henri III, était encore mineur ; aussi l'autorité passa-t-elle tout entière aux mains d'un des plus grands patriotes du temps, Guillaume le Maréchal¹. Dès que le petit roi eut prêté serment à la Grande Charte, les barons quittèrent en foule le camp du prince français, qu'ils détestaient instinctivement comme étranger. Louis, réduit à ses seules forces, fut battu à Lincoln et repassa le détroit.

Tout alla bien, en Angleterre, tant que le pouvoir resta entre les mains de Guillaume le Maréchal ; mais, à sa mort, le roi passa sous la tutelle d'Hubert du Bourg, puis sous celle de Pierre des Roches, qui était Poitevin d'origine. Ce dernier livra l'Angleterre à ses compatriotes, et comme les Anglais invoquaient la charte : « Nous ne sommes pas Anglais, répou- » daient les favoris du roi, nous ne savons ce que signifient vos lois. »

Henri III, devenu majeur en 1227, viola ouvertement la charte : « Lorsque nous avons accordé ces lois, disait-il, nous n'avions pas la

¹ *L'Histoire de Guillaume le Maréchal*, comte de Striguil et de Pembroke, poème français, est actuellement en voie de publication pour la *Société de l'Histoire de France* (édit. Paul Meyer).

libre disposition de notre corps et de notre sceau. » Plus que jamais, il s'entoura d'étrangers, intervint maladroitement dans les affaires de France, prit le parti du pape contre la maison de Souabe, voulut faire de son fils Edmond un roi de Sicile et de son frère Richard un empereur d'Allemagne. Il dut ainsi lever des impôts sans l'autorisation du conseil des seigneurs (Parlement) et contraindre les églises à envoyer de l'argent à Rome. Il s'ensuivit un vif mécontentement en Angleterre. Beaucoup de barons refusèrent de payer les aides exigées par le roi. — « J'enverrai des moissonneurs pour moissonner vos champs à votre place, dit un jour Henri III d'un air menaçant au comte de Norfolk qui refusait de l'aider. » — « Et moi, sire, répondit le comte, je vous renverrai les têtes de vos moissonneurs. » A bout de ressources, le roi convoqua un parlement à Oxford. Comme au temps du roi Jean, les barons s'y présentèrent en armes. A leur tête était **Simon de Montfort**, comte de Leicester, le troisième fils du terrible héros de la croisade des Albigeois. Bien qu'il fût son beau-frère, Henri III le redoutait plus que la foudre. On raconte, en effet, que le roi, se promenant en barque sur la Tamise, fut surpris un jour par un orage qui le força à se réfugier dans le palais de l'évêque de Durham. Simon de Montfort, qui s'y trouvait par hasard, s'empressa de venir offrir ses offices au monarque qui, à sa vue, ne put contenir un mouvement d'impatience. « Oui, certes, s'écria-t-il, je crains le tonnerre et les éclairs, seigneur » comte, mais je vous crains, vous, plus que tous les tonnerres et tous » les éclairs du monde. » Il présentait en lui le futur champion des libertés anglaises.

Montfort obligea le roi à signer les **statuts d'Oxford** qui complétaient la Grande Charte (1258). Dorénavant, le Parlement serait convoqué trois fois par an; en son absence, une commission permanente de douze barons, élus par lui, tiendrait sa place. — Le conseil privé du roi serait composé de quinze membres nommés par le Parlement pour « amender tout ce qui aurait besoin d'être amendé et redressé ». — La garde des châteaux royaux serait remise aux barons; — les grands officiers de la couronne (grand justicier, trésorier, chancelier) seraient élus par le Parlement et pour un an seulement; ils rendraient compte de leur gestion en sortant de charge; — les shériffs seraient choisis tous les ans parmi les hommes probes des comtés; — dans la cour de chaque comté, quatre discrets et loyaux chevaliers recueilleraient les plaintes contre les shériffs et en rendraient compte au Parlement suivant.

Ainsi, le roi ne devait plus gouverner lui-même son royaume. Tout son pouvoir passait au Parlement.

Henri III accepta ces statuts pour avoir de l'argent, mais, l'argent obtenu, il essaya de s'y soustraire. Il en appela au pape qui le délia de ses serments; à saint Louis qui lui donna raison contre son baronnage; aussi, en 1262, crut-il pouvoir annuler les statuts d'Oxford.

Ce fut le signal d'une nouvelle guerre. Elle tourna mal pour Henri III, qui fut vaincu et pris à la bataille de *Lewes* (1264). Montfort profita de sa victoire pour amender son œuvre constitutionnelle. En 1265, il convoqua à Londres un grand parlement où, par une innovation capitale, à côté des barons et des prélats, à côté des chevaliers des comtés, figurèrent deux ou quatre bourgeois de chaque cité, bourg et port du royaume. Pour la première fois, les *communes* prenaient place au Parlement. Ce n'était pas précisément encore la *chambre des communes*, car les bourgeois n'y étaient appelés qu'à titre exceptionnel; mais un précédent était créé; ce jour-là, la bourgeoisie anglaise avait pris conscience d'elle-même, et bien mal

avisé eût été le politique qui eût négligé d'employer cette force nouvelle.

Henri III réussit pourtant à reprendre l'avantage. La même année, il battit et tua, à *Evesham*, Simon de Montfort. Il ne fut pas assez fort, toutefois, pour rétablir son autorité, et il dut confirmer solennellement à Marlborough les statuts d'Oxford (1268). Il était décidé que les rois d'Angleterre partageraient le pouvoir avec la nation.

3° BIBLIOGRAPHIE

I. PRINCIPAUX RECUEILS. — Les chroniques anglaises du moyen âge se trouvent rassemblées dans la grande collection intitulée : *Rerum Britannicarum medii ævi scriptores*; près de trois cents volumes parus depuis 1858. — Les actes publics, chartes, traités, dans Rymer : *Acta, fœdera, conventiones*.

II. ECRIVAINS ORIGINAUX. — Bède, *Histoire ecclésiastique*. — Guillaume de Malmesbury, *Histoires récentes; Histoire des évêques anglais*. — Benoit de Peterborough, *Chronique*. — Roger de Howeden, *Annales*. — Roger de Wendover, *Chroniques de Saint-Alban*. — Mathieu Paris, *Grande Chronique*. — *Histoire de Guillaume le Maréchal*, poème français, 3 vol. Edit. de la Société de l'Histoire de France.

III. LIVRES. — Augustin Thierry, *Histoire de la conquête de l'Angleterre par les Normands*, 1830, 4 vol. — Freemann, *Histoire de la conquête normande*, 6 vol., 1877-1879 (en anglais). — Guillaume Guizot, *Alfred le Grand ou l'Angleterre sous les Anglo-Saxons*, 1856. — Crozals, *Lanfranc*, 1878. — Guizot, *Histoire des origines du gouvernement représentatif*. — Camille Rousset, *la Grande Charte*. — Glasson, *Histoire du droit et des institutions de l'Angleterre*, 1882-1883, 6 vol. — Boutmy, *le Développement de la Constitution et de la société politique en Angleterre*, 1887. — Ch. Bemont, *Simon de Montfort, comte de Leicester*, 1884.

CHAPITRE XV

LA CIVILISATION CHRÉTIENNE ET FÉODALE

1° RÉSUMÉ HISTORIQUE

Quoique agitée par les passions les plus violentes et les plus malsaines, la partie du moyen âge, qui s'étend du douzième au quatorzième siècle, ne peut être considérée comme une époque barbare. C'est le temps, au contraire, où se révèle la civilisation française, où la langue se forme, où le goût s'épure, où l'esprit s'aiguise, où le pays se pare « de sa robe blanche d'églises ».

L'enseignement au moyen âge. — Dans la société du moyen âge, il n'y avait guère que les clercs, c'est-à-dire les ecclésiastiques, qui fussent instruits. Eux seuls étaient capables de donner l'enseignement : les moines le donnaient dans leurs couvents ; les prêtres séculiers, dans des écoles établies auprès des cathédrales et des églises paroissiales. Le programme d'alors comprenait ce qu'on appelait les *sept arts libéraux*, c'est-à-dire la grammaire, la rhétorique, la dialectique, l'arithmétique, la géométrie, l'astronomie et la musique ; mais la science qui dominait alors toutes les autres était la *théologie*, et l'art de démontrer, par la dialectique, les vérités révélées qu'enseignait la théologie, s'appelait la *scolastique*. La scolastique eut pour principaux représentants Abailard, Pierre Lombard, Albert le Grand, Duns Scott, saint Thomas d'Aquin.

Les universités. — Vers le treizième siècle, on vit, dans les principaux centres intellectuels, les maîtres et les étudiants se former en corporations ou *universités*. Chaque université avait ses statuts ou règlements, sa juridiction propre, ses chefs, dont le principal était le *recteur*. Ses privilèges émanaient soit de l'autorité royale, soit de l'autorité pontificale. Les principales universités furent, au moyen âge, celles de Paris, Oxford, Toulouse, Montpellier, Salamanque, Bologne, Cambridge, Vienne, Upsal, etc.

La poésie. — Longtemps il n'y eut que les gens d'église qui fussent assez instruits pour écrire, et encore ils n'écrivaient qu'en latin ; le français était pour eux une langue vulgaire, indigne de tout intérêt. Mais, peu à peu, les laïques se décidèrent à composer et à écrire, et ils ne se firent aucun scrupule de se servir de cette langue vulgaire, si méprisée des gens d'église. Les poètes du moyen âge s'appelèrent d'un nom qui signifie *inventeurs, trouveurs* : **trouvères** dans le nord, **troubadours** dans le midi.

Les trouvères ont surtout produit des *chansons de gestes*, c'est-à-dire des récits d'aventures chevaleresques. Ces chansons s'appellent aussi

romans, parce qu'elles sont écrites en *langue romane*, le français d'alors. Les plus célèbres chansons de gestes sont : la *Chanson de Roland*, *Ogier le Danois*, les *Quatre fils Aymon*, *Gérard de Roussillon*, le *Voyage de Charlemagne*. Longtemps Charlemagne et ses pairs défrayèrent la poésie populaire, mais, vers la fin du douzième siècle, un trouvère champenois, Chrestien de Troyes, mit à la mode Arthur de Bretagne et les chevaliers de la Table Ronde. Les plus célèbres chansons se rapportant au fabuleux roi de Cambrie sont : *Perceval le Gallois*, le *Chevalier au Lion*, *Lancelot du Lac*, le *Saint-Graal*.

Les poètes du midi, ou troubadours, s'adonnèrent surtout à la poésie lyrique, et produisirent des *sirventes*, sorte de poésies satiriques ou guerrières, des *tensons* ou dialogues, des *sonnets*, des *aubades*, des *serénades*, des *ballades*, etc. Les troubadours étaient soit d'obscurs vassaux qu'ennoblaient leurs talents, soit de nobles seigneurs comme Bertrand de Born, vicomte d'Hautefort, soit même des princes souverains comme Richard Cœur de Lion. Ils composaient leurs poèmes dans la *langue d'oc*, tandis que les trouvères usaient de la *langue d'oïl*.

Les trouvères et les troubadours s'en allaient parfois de château en château, chantant des vers de leur composition ; mais, le plus souvent, ils se faisaient représenter par des *jongleurs* (du latin *joculatores*, amuseurs), qui non seulement chantaient leurs poèmes, mais encore divertissaient l'attention fatiguée des auditeurs, en faisant des tours de passe-passe, en exhibant des ours, des singes et des animaux savants.

Le théâtre. — C'étaient là les plaisirs intellectuels de la vie de château. Dans les villes épiscopales, on en avait d'autres ; on allait au théâtre. Le théâtre avait alors pour but l'édification des fidèles, pour scène l'église elle-même, pour sujets la vie des saints ou la Passion du Christ. Ces pièces se nommaient *Mystères*.

Le clergé ayant fermé le sanctuaire à ces représentations, parfois irrévérencieuses, il se forma, parmi les artisans et les marchands des bonnes villes, des confréries qui se proposaient de jouer les *Mystères* en dehors du temple. La plus célèbre de toutes était la *Confrérie de la Passion*.

L'histoire. — Longtemps les clercs eurent seuls le privilège d'écrire l'histoire, et ils l'écrivaient en latin. Le premier écrivain de génie fut un laïque, un grand seigneur, le sire de *Villehardouin*, l'un des héros de la quatrième croisade. Il écrivit, en prose française, l'histoire de la *Conquête de Constantinople*, et, comme coup d'essai, accomploit un coup de maître. Il en fut de même de *Joinville*, dont la *Vie de saint Louis* fut un chef-d'œuvre, qui laissa bien loin derrière lui les pâles et sèches chroniques des moines du moyen âge.

Les sciences. — Au treizième siècle, les sciences sont encore dans l'enfance. On croit que le soleil tourne autour de la terre. L'*astronomie* se confond avec l'*astrologie*, science menteuse, qui prétend enseigner à lire dans les astres la destinée des hommes. La chimie n'est encore que l'*alchimie*, qui croit pouvoir découvrir le moyen de changer tous les métaux en or. Les alchimistes n'ont pas trouvé l'or ; mais le hasard leur a fait découvrir parfois, au fond de leurs creusets, des corps nouveaux ou quelques propriétés de corps déjà connus. Ainsi on leur doit l'antimoine, le bismuth, l'alcali volatil, le phosphore, le zinc, certaines couleurs minérales et végétales, la poudre à canon, etc.

Voyages. — Vers le même temps, de grandes découvertes s'accomplissaient dans le domaine de la géographie. Vers 1246, le moine Plan Carpin s'avancait jusqu'au cœur de l'Asie ; le même voyage était accompli

par André de Longjumeau (1248), Rubruquis (1253), et d'autres encore. Le plus célèbre voyageur de l'époque fut *Marco Polo*, qui, durant un séjour de vingt-quatre ans en Asie, explora l'Arménie, la Perse, la Tartarie, la Chine ou Cathay, entendit parler du Japon ou Cipango, et vit les côtes des îles Malaises, de l'Indo-Chine et de l'Inde.

Architecture. — L'architecture est le grand art du moyen âge. Jamais la France n'a compté autant d'architectes de génie qu'aux onzième, douzième et treizième siècles. Nos premières belles églises furent construites dans le *style roman*, caractérisé, comme l'architecture des Romains, par l'arc de *plein cintre*. Les principaux monuments romans sont Saint-Germain-des-Prés à Paris, Saint-Hilaire à Poitiers, Saint-Trophime à Arles. Mais bientôt au plein cintre succéda l'*ogive*, formée de deux arcs de cercles qui se coupent pour produire un angle plus ou moins aigu, et alors on vit s'élever les magnifiques cathédrales de Paris, d'Amiens, de Reims, de Bourges, de Strasbourg, la Sainte-Chapelle de Paris, la collégiale Saint-Urbain de Troyes, édifices admirables, qui, vus de loin, semblent sortis plutôt de l'écrin de l'orfèvre, que des mains des maîtres-maçons. Si dans l'église romane, lourde et massive, tout semble tendre à la force et à la solidité, tout au contraire, dans l'église ogivale, vise à l'élégance et à la légèreté.

Peinture et sculpture. — L'architecture était, au moyen âge, l'art par excellence. Les autres lui étaient subordonnés, et ne travaillaient que pour sa gloire. La sculpture lui ciselait les façades de ses cathédrales, la peinture enluminait ses fenêtres; l'orfèvrerie, la tapisserie, la broderie enrichissaient ses sanctuaires; mais, que de beautés encore à admirer dans ces auxiliaires du grand art! Les *imagiers* ou *tailleurs d'images* (c'est ainsi que se désignaient les sculpteurs d'autrefois) étaient parfois de vrais et de grands artistes. Les *painturiers* n'avaient d'autre prétention que de « couvrir de bonne et idoine peinture » les autels et les statues des saints; mais ils montraient, à l'occasion, un vif sentiment de l'art, quand on les chargeait de composer les vitraux d'une rosace ou d'une fenêtre de cathédrale.

La musique. — Ajoutons que c'est du moyen âge que nous vient la musique. Les Grecs et les Romains ne paraissent pas avoir connu ce que nous appelons l'*harmonie*, c'est-à-dire l'accord de plusieurs sons différents et simultanés. Au onzième siècle, un moine, nommé Guy d'Arezzo, ayant trouvé une méthode commode pour *noter* la musique, les clercs, qui presque tous étaient musiciens, en profitèrent pour perfectionner les chants d'église. A côté du *plain-chant*, qui avait jusqu'alors régné sans rival, il y eut le *déchant*, c'est-à-dire des combinaisons d'harmonie. Le déchant pouvait être à deux, à trois, à quatre parties. Cette découverte devait ouvrir la voie à la musique moderne.

2° EXTRAITS ET ANALYSES

Les fêtes ecclésiastiques au moyen âge.

Les joies du temps passé. — Le rôle que l'Église a joué dans la politique, au moyen âge, a été considérable; celui qu'elle a joué dans la société a été peut-être plus considérable encore. Il ne faut pas s'en élon-

ner. Elle recevait l'homme à sa naissance, le guidait, le consolait, l'instruisait durant sa vie, et le conduisait ainsi jusqu'au tombeau.

La vie des populations du moyen âge a été dure et triste : elle a été marquée par bien des souffrances, bien des misères ; mais nos pères n'ont-ils connu que les larmes ? N'ont ils pas eu aussi leurs joies et leurs rires ? Si l'on s'en rapporte au témoignage des anciens, on a su se divertir au bon vieux temps d'aussi bon cœur qu'à présent. Seulement, tandis qu'aujourd'hui chacun prend son plaisir où bon lui semble, le plaisir naissait jadis à l'ombre de l'Eglise, sous l'œil vigilant du clergé. Qu'on nous permette de dire quelques mots des anciennes fêtes du moyen âge, si fortement empreintes de religion, et parfois si bizarres.

Et tout d'abord, parlons de ces grandes solennités du culte catholique qui enivraient le peuple d'encens, de lumière et d'harmonie. Avec quelle joie nos pères voyaient le retour de ces brillantes cérémonies où, pour tromper un moment leurs misères, s'étaient les belles chapes de brocard, les belles croix d'or, les chandeliers de vermeil, les ciboires, les tabernacles, toutes ces richesses amoncelées depuis des siècles dans les trésors des sacristies ! Ces jours-là, toutes les cloches étaient mises en branle. On les entendait, les unes graves et majestueuses, les autres vives, ailées et rapides, s'élançant des beffrois des nombreuses églises¹ ; et il faut avouer que ce concert en valait bien d'autres. Heureux nos pères, si l'amour des cloches n'eût pas chez eux dégénéré en manie et donné parfois naissance à des procès singuliers ! — « D'où viens-tu ? disait un vieux dicton. — De Troyes. — Qu'y fait-on ? — On sonne. » On sonnait jadis beaucoup dans certaines villes, non seulement par deuil, par allégresse, par habitude, mais encore par malice et par esprit de vengeance. C'était, parmi les gens d'église, à qui posséderait les cloches les plus grosses et pourrait faire taire la sonnerie voisine. Rien de plus fameux que le procès des chanoines de la cathédrale de Troyes avec les religieux de l'abbaye de Saint-Loup. Ceux-ci, qui possédaient des cloches fort sonores, se faisaient un malin plaisir de troubler, par leurs carillons, le chapitre épiscopal pendant les offices. L'affaire, portée devant le parlement de Paris, se termina par une sentence digne du roi Salomon. Les chanoines étaient autorisés à faire fondre des cloches plus grosses que celles des religieux, et à leur rendre la pareille, si bon leur semblait.

1. Voy. le beau passage de V. Hugo sur la musique des cloches (*Notre-Dame de Paris*, liv. III, ch. II).

Tel est, en effet, le caractère du bon vieux temps, de mêler le sacré au profane et le sérieux au grotesque. De même se glisse parfois, dans les églises de l'époque, quelque petite gargouille qui rit ou grimace au milieu d'un groupe d'anges ou de saints en prière.



Une gargouille satirique; un chancre au moyen âge.
(Eglise Saint-Urbain de Troyes.)

Caractère bizarre des fêtes du moyen âge. — Ce mélange de grave et de plaisant, de componction et de gaité, était surtout frappant dans les fêtes religieuses du moyen âge. Le peuple d'alors était rude, ignorant, grossier, naïf, mais le clergé ne le dédaignait pas; il se proportionnait à sa faiblesse. Pour frapper ses sens en même temps que son esprit, pour rendre en quelque sorte visibles les mystères et les légendes du christianisme, il accompagnait les cérémonies religieuses d'un appareil théâtral et de représentations scéniques, qui faisaient à la fois la joie des petits et des grands.

« Les fêtes d'alors étaient nombreuses. L'énumération faite par le concile de Toulouse, en 1229, montre qu'avec cinquante-deux dimanches et cinquante jours de fêtes, plus d'un quart de l'année se passait en cérémonies religieuses. Notons que, à la différence de ce qui se passe aujourd'hui, presque toutes ces fêtes étaient effectivement chômées, non seulement sous des peines canoniques, mais sous des peines temporelles : amende ou prison.

» L'année chrétienne commençait avec la naissance du Christ, à Noël. Ce jour-là, on installait dans les églises une crèche, avec le bœuf et l'âne réchauffant de leur souffle le divin enfant. A la maison, le chef de la famille prenait une grosse bûche, et, après l'avoir promenée dans le logis, la mettait solennellement dans le foyer autour duquel la famille était réunie : on allumait des feux sur les collines; les enfants trouvaient dans leurs sou-

liers les présents du petit Jésus. On voit que ces usages sont loin d'avoir disparu de nos jours. — Dans certaines villes, on faisait plus. A Evreux, par exemple, douze clercs, représentant six juifs et six païens, se rangeaient dans le chœur; on leur proposait de reconnaître le mystère de l'Incarnation; sur leur refus et pour les convaincre, on faisait défiler une mascarade, où figuraient tous les prophètes qui avaient annoncé la venue du Christ : Moïse avec son front cornu, Balaam sur son âne, les trois Hébreux dans la fournaise, les sibylles païennes, les douze apôtres. Chacun de ces personnages chantait des prophéties, auxquelles répondaient des cantiques. A la fin, les douze mécréants se déclaraient convertis. » (RAMBAUD, *Histoire de la civilisation*, t. I^{er}.)

Lors de l'*Epiphanie*, une compagnie nombreuse, figurant le cortège des rois mages, partait d'une des églises de la ville, précédée d'une étoile. En chemin elle rencontrait le roi Hérode à qui elle demandait des nouvelles du Messie nouveau-né; puis, se dirigeant vers la cathédrale, elle y trouvait une crèche magnifique, où elle offrait ses dons : avertie ensuite par un ange, elle revenait à son point de départ, en passant par l'une des portes de la ville, afin d'éviter Hérode.

A la fête des *Innocents*, on croyait honorer l'enfance en lui livrant l'office et le chœur. Ce jour-là, les enfants de chœur, ayant à leur tête un petit évêque qui officiait pontificalement, occupaient les stalles hautes, et les chanoines les basses.

A Reims, à la fête du *Carême*, tous les chanoines sortaient en procession, chacun d'eux traînant un hareng par une ficelle, uniquement occupé de marcher sur le hareng du chanoine qui précédait et d'empêcher le chanoine qui suivait de marcher sur le sien.

Le jour de Pâques, dans certaines églises, à matines, on représentait la scène des Trois Maries au tombeau du Sauveur.

A la *Pentecôte*, à tierce, pour figurer le Saint-Esprit, les enfants de chœur faisaient descendre des voûtes un pigeon blanc couronné de fleurs, puis jetaient des fleurs rouges, pour simuler les langues de feu qui étaient descendues sur les apôtres. — A Rouen, au moment du *Gloria*, on lâchait des oiseaux avec des bonbons attachés aux pattes.

A certaines fêtes de l'année, les chantres de l'église de Troyes, en chantant le cantique *Audite, cœli, quæ loquor*, poussaient, sur le mot *Gomorrhæ*, un cri si épouvantable, qu'on eût pu croire que le feu du ciel s'abattait sur leurs têtes.

La fête de l'âne. — « La fête de l'âne fut introduite en l'honneur de la fuite en Egypte : on la célébrait avec solennité, dans certaines églises, le jour de Noël. Une belle jeune fille, placée avec un enfant dans les bras, sur un âne richement enharnaché, se dirigeait en procession vers une église, suivie du clergé, dont quelques membres représentaient les prophètes Balaam, saint Jean-Baptiste, Nabuchodonosor, la Sibylle et d'autres personnages. Lorsqu'elle était arrivée près de l'autel, on célébrait la messe durant laquelle tous les chants du chœur se terminaient par un braiement. Au lieu de prononcer l'*Ite missa est*, l'officiant se mettait à braire, et les assistants lui répondaient de même ; puis on chantait les louanges de l'âne dans un hymne bouffon :

Eh ! sire âne, car chantez,
Belle bouche rechignez :
Vous aurez du foin assez
Et de l'avoine à planté.

» Ces choses se faisaient sérieusement, et nous-mêmes, dans notre enfance, nous avons pu voir des processions ou des fêtes qui, aujourd'hui, font naître le sourire sur nos lèvres, mais qui excitent encore la dévotion. Personne ne riait en Allemagne, quand le prêtre, après la messe d'installation, descendait de l'autel pour prendre sa mère et faire avec elle un tour de valse, ni quand les chanoines se mettaient à jouer à la balle ou à la toupie. » (CANTU, *Histoire universelle*.)

La fête des fous. — Mais toutes ces cérémonies, si bizarres et si choquantes qu'elles nous paraissent, n'étaient rien à côté de la fameuse *fête des fous*, cette imitation de l'orgie païenne, tolérée par le christianisme, comme l'adieu de l'homme à la sensualité. Cette fête se célébrait de Noël à l'Épiphanie et avait pour héros les clercs et les prêtres eux-mêmes. Ceux-ci, travestis en femmes, en gens d'armes, en fous, en animaux, se réunissaient dans la cathédrale, où ils élisaient un archevêque des fous. Après avoir conduit le nouveau dignitaire en procession dans la ville, ils revenaient dans l'église pour célébrer une messe grotesque, au milieu des danses et des chansons licencieuses. C'était, dit V. Hugo, « un effrayant charivari de blasphèmes et d'énormités, que celui de toutes ces langues échappées, langues de clercs et d'écoliers contenues le

» reste de l'année par la crainte du fer chaud de saint Louis. » Les autels étaient chargés de viande; on buvait, on jouait dans l'église et l'on brûlait de vieilles savates en guise d'encens.

Ces farces scandaleuses excitèrent souvent l'indignation des membres éclairés du clergé. Il se trouvait pourtant des docteurs pour démontrer qu'une solennité de ce genre était agréable à Dieu. « Nos ancêtres, disait l'un d'eux, furent prud' » hommes et très saints, et pourtant ils célébraient la fête des » fous. Nous avons tous un grain de folie qui a besoin de » s'évaporer. Ne vaut-il pas mieux qu'il fermente à l'église, » sous les yeux du Très-Haut que dans nos maisons? La » sagesse est liqueur si forte et nous sommes d'un verre si » fragile que nous ne saurions la contenir; il faut donc donner » un peu d'air à ce vin généreux pour diminuer sa vigueur, » afin qu'il ne tourne pas à mal. » (Du TILLOT, *Mémoires pour servir à l'histoire de la fête des fous.*)

Les mystères. — Des fêtes dramatiques au drame chrétien, il n'y avait qu'un pas. Comme jadis la tragédie grecque, notre vieux drame sortit du culte religieux et des cérémonies du sanctuaire. Le but qu'il se proposait était de continuer hors de l'église l'enseignement de la chaire. C'était la traduction visible et matérielle des vérités que le clergé avait mission de répandre parmi le peuple. On appelait *mystères* ces sortes de représentations. Représenter un mystère, c'était faire œuvre pie. Les plus graves personnages ne dédaignaient pas d'y prendre part.

Au quinzième siècle, Nicolas Molu, prêtre jacobin de Troyes, remontra à ses concitoyens, dans l'assemblée générale des habitants que, depuis plus de sept ans et à leur prière, il avait joué le personnage de Jésus, qu'il avait fait de grands frais de costumes, délaissé et abandonné ses prédications pour étudier son personnage. L'assemblée lui accorda vingt livres tournois d'indemnité.

Tout d'abord, les mystères se jouèrent dans les églises; mais quand, au treizième siècle, l'autorité ecclésiastique ne voulut plus de représentations dans le lieu saint, on monta les théâtres sur la grande place des églises. Il se forma alors dans les bonnes villes parmi les gens de métier des confréries pour représenter ces drames religieux. La plus célèbre fut la *Confrérie de la Passion*. Les prêtres continuèrent toutefois de composer les mystères: ils étaient machinistes au besoin.

Une salle de spectacle au moyen âge. — Le théâtre se composait généralement d'un grand échafaud à trois étages, représentant le paradis, la terre et l'enfer. Le paradis, qui occupait l'étage supérieur, était fait « en manière de trône ». Dieu le Père y siégeait, entouré des neuf chœurs d'anges, rangés en ordre par gradins. L'enfer était à l'étage inférieur. L'entrée en était épouvantable à voir. C'était une grande gueule de dragon, qui s'ouvrait quand les diables voulaient entrer ou sortir. La terre, placée à l'étage intermédiaire, se divisait en un grand nombre d'échafauds, qui figuraient diverses maisons, villes et contrées, avec des écriteaux de peur de méprise. Le long du théâtre se trouvaient les limbes, figurés par une tour carrée à jour. L'église, pour la plus grande gloire de Dieu, prêtait ses tapisseries pour la décoration. La plupart des costumes étaient empruntés à la sacristie, et surtout, lorsqu'il s'agissait de représenter Dieu le Père, nulle chape, nulle étole ne paraissait assez magnifique dans la garde-robe épiscopale.

Les acteurs étaient, à l'origine, très nombreux, parfois plusieurs centaines pour une pièce. Quand l'un d'eux avait cessé de parler, il allait s'asseoir sur l'un des bancs rangés des deux côtés de la scène.

Jusqu'à la fin du quinzième siècle, les femmes n'étaient pas admises à jouer des rôles. Dans le *Mystère de sainte Catherine*, en 1434, c'était un notaire, maistre Didier, qui faisait sainte Catherine. A Metz, en 1485, « un jeune barbier, nommé Lyonard, était un très beau fils, et ressemblait à une belle jeune fille ; il fit le personnage de sainte Barbe si prudemment et si dévotement, que plusieurs personnes pleuraient de compassion. » (RAMBAUD.)

Les représentations étaient interminables : elles duraient des jours entiers, avec des entr'actes ou « pauses pour aller dîner ». Aussitôt que les spectateurs commençaient à s'ennuyer et bâillaient de faim, le *sot* (on dirait, aujourd'hui, le comique de la troupe) congédiait le public par ces vers, qui ne manquaient jamais d'être bien accueillis :

Il faut parler d'un autre mets,
Je m'en vais voir à la cuisine,
Car il est bon que chacun dine.

Chacun jouait sérieusement son rôle. Le rôle du Christ, surtout, était très pénible : l'acteur restait plusieurs heures nu sur la croix. Le curé Nicole, de Metz, qui, en 1437, faisait le rôle du crucifié, faillit en mourir. Un autre fut si consciencieusement battu de verges par ses bourreaux qu'il succomba deux jours après. Dans mainte occasion, Judas fut presque pendu pour de bon.

Ces sortes de représentations se continuèrent jusque dans le courant du seizième siècle. Mais déjà la foi était moins vive. On souriait de ces scènes grossièrement naïves, et souvent on les tournait en ridicule. L'Eglise finit par s'inquiéter de la maladresse de ses auxiliaires. On ne doit donc pas s'étonner si les *Mystères* furent, un beau jour, supprimés par arrêt du Parlement (1548).

Sermons et légendes.

La prédication au treizième siècle. — L'Eglise contribuait par la parole autant que par les spectacles à l'édu-

cation religieuse des populations. La foi, vive encore, réunissait au treizième siècle, des auditeurs fort nombreux autour des prédicateurs. La prédication avait pour théâtre ordinaire l'église. L'auditoire se rangeait dans l'enceinte sacrée en deux groupes séparés, d'un côté les hommes, de l'autre les femmes. Tout ce peuple, habitué à passer une grande partie de sa vie dans le temple, n'était pas toujours bien recueilli ; aussi l'orateur était-il obligé parfois de lui imposer silence : « Pour Dieu, » disait-il, taisez-vous et tenez-vous en paix, car, vous le » savez, quand les auditeurs demeurent en repos, le prédi- » teur s'applique davantage à bien dire et eux-mêmes en » tirent plus de profit. » Parfois l'assemblée s'endormait. Ce désagrément arriva à un abbé cistercien qui parlait aux frères convers de son monastère. Voyant leurs paupières se fermer, il eut recours à un expédient renouvelé de Démosthène¹. Il s'arrêta et reprit soudain sur un ton élevé : « Il était une fois un roi qui s'appelait Arthur... » A ces mots, toutes les têtes se redressent ; mais lui, s'interrompant de nouveau : « Quand je parlais de Dieu, vous dormiez et, pour entendre des fables, vous vous éveillez ! » Jacques de Vitry avait imaginé de stimuler l'attention, non plus par une feinte, mais par le récit véritable d'une anecdote : ou bien il s'écriait tout à coup, avec la liberté dont on usait en chaire : « Celui qui dort dans ce coin ne connaîtra pas mon secret. » Chacun prenait l'apostrophe pour soi et rouvrait, en ayant soin de faire du bruit, les yeux et les

1. On connaît les vers de La Fontaine :

Dans Athènes autrefois, peuple vain et léger,
Un orateur, voyant sa patrie en danger,
Courut à la tribune...
Il parla fortement sur le commun salut.
On ne l'écoutait pas. L'orateur recourut
A ces figures violentes,
Qui savent exciter les âmes les plus lentes :
Il fit parler les morts, tonna, dit ce qu'il put :
Le vent emporta tout, personne ne s'émut.

...
Que fit le harangueur ? Il prit un autre tour.
Cérès, commença-t-il, faisait voyage un jour
Avec l'anguille et l'hirondelle.
Un fleuve les arrête, et l'anguille en nageant,
Comme l'hirondelle en volant,
Le traversa bientôt. L'assemblée à l'instant
Cria tout d'une voix : « Et Cérès, que fit-elle ?
— Ce qu'elle fit ? Un prompt courroux.
L'anima d'abord contre vous.
Quoi, de coutes d'enfants son peuple s'embarrasse,
Et du péril qui le menace.
Lui seul, entre les Grecs, il négligea l'effet !... »

oreilles. Alors il en profitait pour faire pénétrer dans leur esprit des vérités sérieuses et utiles. Un jour, il venait de déclamer contre la malice des femmes; et comme plusieurs de celles qui se trouvaient là commençaient à se révolter : « Voulez-vous » maintenant, dit-il, que je vous parle de la femme honnête? » Je vais vous parler de cette vieille que j'aperçois endormie... » Pour Dieu! si quelqu'un a une épingle, qu'il la réveille : » ceux qui dorment au sermon se gardent bien de dormir à » table¹. »

Les frères Prêcheurs et frères Mineurs s'entendaient à semer dans leurs sermons foule de traits historiques et satiriques. Aussi le peuple, séduit, captivé, se portait en foule sur leurs pas et leur faisait des triomphes faciles. L'un d'eux, Etienne de Bourbon, qui vivait au treizième siècle, avait composé, à l'usage de ses confrères, un recueil d'exemples à l'appui de tous les sermons qu'ils pouvaient avoir à prononcer. C'est du moins ce qu'il nous apprend par le titre même de son ouvrage, *Tractatus de diversis materiis prædicabilibus*². Il a fait entrer dans son recueil d'exemples tous les récits moraux qu'il a pu recueillir et a fait de son livre une sorte de morale en action fort intéressante. Assurément ce que les auditeurs retenaient le mieux dans un sermon, c'étaient les anecdotes dont il était émaillé. Ces histoires édifiantes, ces légendes pieuses se redisaient de bouche en bouche, faisaient le tour du pays, quelquefois allaient plus loin. Chacune d'elles, colportée par des centaines d'auditeurs, était comme un véhicule d'instruction religieuse et morale, qui confirmait tout bon chrétien dans sa foi et dans son devoir.

Les légendes. — « Nous ne croyons pas chose oiseuse, dit Cantu, de citer quelques légendes telles qu'elles étaient débitées ou par des jongleurs pour amuser, ou par des personnes dévotes dans une intention pieuse.

» Saint Bavon, ermite de Gand, rencontre un individu qu'il avait vendu, quand il était dans le siècle. Désespéré, au souvenir d'un si grand crime, il va à lui en disant : « C'est moi

1. Lecoy de la Marche, *la Chaire française au moyen âge*, Paris, 1886, Laurens.

2. C'est encore M. Lecoy de la Marche qui nous a fait connaître ce curieux prédicateur, en publiant pour la Société de l'Histoire de France les *Anecdotes historiques, légendes et apologues tirés du recueil inédit d'Etienne de Bourbon, dominicain du treizième siècle* (1877).

» qui t'ai lié, bats-moi, mets-moi en prison, aux fers. » L'autre refuse; puis enfin, vaincu par les instances du saint, il le lie, lui rase la tête, lui serre les pieds avec une corde, et le conduit à la geôle publique. — Celui qui entendait un pareil récit comprenait que l'esclavage était un mal, et compatissait aux souffrances qu'il entraînait. Quel plaisir et quelle consolation surtout pour les serfs!

» Les Lombards, ayant fait prisonnier un diacre près de Nocéra, voulaient l'égorger; mais le prêtre Santulus obtint qu'ils le lui donnassent en garde, offrant d'en répondre sur sa tête. A peine eut-il vu les Lombards endormis qu'il contraignit le diacre à s'enfuir, puis s'offrit volontairement aux ennemis qui le condamnèrent à mort; mais le bourreau resta le bras levé sans pouvoir frapper, jusqu'à ce que le saint lui-même lui eût rendu le mouvement, après lui avoir fait jurer de ne s'en servir jamais pour donner la mort à un chrétien. Alors les Lombards lui offrirent à l'envi des bœufs et des chevaux, fruit de leur pillage; mais il dit : « Si vous voulez » me faire un don, livrez-moi les esclaves que vous avez faits » et je prierai Dieu pour vous. » Et ils les renvoyèrent tous avec lui. — Une autre fois, l'abbé Soranus donne aux prisonniers faits par les Lombards les vivres qui se trouvent dans le couvent; mais, n'ayant plus rien pour rassasier la cupidité des vainqueurs, il est massacré. La compassion inspirée par le dévouement de ces hommes pieux devait sans doute tourner à l'avantage des malheureux.

» Un dragon, vomé par l'enfer, infestait les environs de Rouen : l'évêque saint Romain sort pour aller le combattre, accompagné seulement d'un condamné à mort auquel on avait promis la vie. A l'aspect du monstre, le criminel prend la fuite; le prélat, au contraire, lui passe son étole au cou et le force à le suivre docilement jusqu'au moment où les exorcismes le firent disparaître au milieu de l'allégresse universelle. Par ce symbole, on représentait le génie du mal vaincu et dompté; mais le symbole obtenait créance, comme une réalité. En souvenir de saint Romain, le chapitre de Rouen grâciait chaque année un condamné à mort, droit précieux au milieu de tant d'abus de la force...

» Quelquefois l'expression défectueuse des arts ou des symboles mal interprétés donnait naissance à des légendes. On représentait saint Nicolas de Mira avec trois catéchumènes près

de lui, plongés dans la cuve baptismale, mais, pour exprimer leur infériorité, ils étaient figurés plus petits que le saint. Le vulgaire vit en eux trois enfants qu'un rite impie avait fait plonger dans une chaudière bouillante et que ses prières avaient ressuscités. — Le pourceau placé aux pieds de saint Antoine, pour signifier l'ennemi infernal dont il avait triomphé, fournit carrière aux imaginations, qui voulurent interpréter dans un sens vulgaire ce qui était symbolique...

» Beaucoup de ces légendes ont pour objet d'exciter la piété. En Angleterre, Imma est laissé pour mort sur le champ de bataille, et Tunna, son frère, abbé d'un monastère, dit souvent la messe pour le salut de son âme. Cependant, le jeune homme n'était pas mort; guéri par les soins de l'ennemi, il avait été emmené en esclavage; mais soudain, à l'heure de tierce, qui était précisément l'heure où son frère disait la messe, ses fers tombent d'eux-mêmes, et son maître est contraint par ce prodige de lui rendre la liberté. Le récit de ce miracle fut cause que l'on multiplia les sacrifices pour les pauvres défunts.

» Une belle religieuse ne passait jamais devant une image de la Vierge, sans dire un *Ave*. Elle fut tentée du démon, qui lui fit croire qu'elle serait bien mieux dans le monde, où, jeune et pleine d'attraits comme elle était, elle serait entourée d'honneurs. La religieuse quitte sa cellule pendant la nuit; mais, en traversant une galerie, elle dit son *Ave* habituel, et une dame d'un aspect grave se présente soudain à la porte et l'empêche de sortir. Le lendemain, même tentative, même prière, même obstacle. Le diable conseilla à la religieuse de ne pas dire l'*Ave* et de tourner le dos. Elle le fit et put s'enfuir; mais les *Ave* précédents ne furent pas perdus. La sainte Vierge couvrit sa faute en prenant sa forme; tant que la coupable resta dehors, elle continua à ranger pour elle la sacristie, à sonner les cloches, à allumer les cierges, etc. Après avoir passé dix ans dans le monde, la fugitive, prise de remords, forme la résolution de rentrer dans son couvent. Elle part, s'arrête un soir à peu de distance du monastère et s'informe, dans la maison où elle reçoit l'hospitalité, d'une religieuse qui s'est enfuie il y a quelques années; personne n'a connaissance du fait; on lui dit, au contraire, que celle qu'elle désigne est un modèle de chasteté et de piété. Au matin, elle gagne la porte du couvent. — « Qui êtes-vous? » lui demanda-t-on de l'intérieur. — « Une » pécheresse qui vient faire pénitence. — Et moi, reprit la

» portière, je suis Marie que tu as longtemps honorée, et qui, » en récompense, ai caché ton opprobre. » Elle lui raconta le fait, lui rendit ses habits, et la religieuse reprit ses occupations accoutumées. Personne n'aurait rien su de ce qui s'était passé, si elle-même ne l'eût raconté : ce qui fit qu'on l'en estima bien davantage.

» Un moine peignit sur les murs d'un cloître la Vierge admirablement belle, et le diable à ses pieds, d'une laideur difforme. Ce dernier lui apparut et le menaça de sa vengeance, si le jour même il ne lui donnait une autre figure. Le lendemain, quand le diable vint examiner les changements opérés, il se trouva encore plus affreux que la veille. « Puisque tu veux que » nous soyons ennemis, dit-il, nous allons voir comment tu » sauteras d'ici. » Et il le renversa de son échafaudage. Le peintre invoqua la Vierge qui étendit son bras et le déposa tout doucement à terre. Alors le malin, changeant de système, lui inspira l'idée de s'enfuir du couvent avec le trésor de la communauté; mais le fugitif fut atteint et mis en prison. Le diable lui apparut, en insultant à son malheur; il lui promit toutefois, s'il voulait le faire beau, de le tirer d'embarras. Le pécheur y consentit et aussitôt ses chaînes tombèrent. Les religieux l'ayant trouvé le matin, vaquant à ses occupations, comme si rien ne fût arrivé, voulurent le remettre au cachot; mais que rencontrèrent-ils à sa place dans la cellule? le diable lui-même qui, cédant aux exorcismes, prit la fuite, et saisit par son capuce l'abbé qu'il emporta en l'air. Heureusement, l'abbé, amaigri par la pénitence, glissa tout nu hors de sa robe; on crut donc que le diable avait commis le vol et le moine ne tint pas sa promesse à son égard.

» Un homme récitait constamment le chapelet; mais il fut frappé de mort subite, et le diable l'emporta en enfer. La sainte Vierge, n'entendant pas monter le rosaire habituel, s'enquit de ce qui s'était passé, et, l'ayant appris : « Est-il possible, dit-elle, que mon fils ait permis qu'il en fût ainsi d'un » de mes serviteurs les plus zélés? » Wantant connaître le motif de cette conduite, elle dit : « Donnez-moi ma robe d'azur et mon » manteau rose; » puis elle se rend à la cour céleste. Le Seigneur appelle Satan, et le gourmande; il s'excuse en alléguant que l'individu n'a pas récité autant de rosaires qu'on le dit. Alors la Vierge de s'écrier : « Eh bien! que tous les rosaires qu'il a » .récités soient attachés à la file jusqu'à sa ceinture, et qu'on

» m'en donne le premier grain ; » ce fut par ce moyen qu'elle l'attira du fond de l'abîme jusqu'au Paradis.

» Dans le val de Chiavenna, un rocher, que la terre ne soutenait plus, se renversa sur une de ces grottes d'où l'on tire le marbre serpentin, enfermant sous sa masse un des ouvriers. Après qu'on eut employé inutilement tous les efforts humains pour le délivrer, chacun le pleura comme mort. Un an après, l'exploitation de la carrière ayant été reprise, on fut bien surpris de le retrouver vivant ; il raconta que chaque jour, un seul excepté, une colombe était venue lui apporter une nourriture délicieuse. On sut alors que sa femme avait fait célébrer tous les jours une messe, à l'exception d'un seul, où elle en avait été empêchée par une inondation. — Les nombreux miracles en faveur des âmes du purgatoire appartiennent à ce genre de légende.

» Voici un récit qui doit plaire à notre siècle, si fier de sa tolérance. Un sage voyageait en Orient, monté sur sa mule qui portait aussi ses provisions. Un juif, qui allait à pied, fit route avec lui ; ils se mirent à causer ensemble, et le sage demanda à l'autre quelle était sa religion. — « Elle consiste à croire en » notre Dieu, qui nous récompensera, mes frères et moi, pour » avoir dépouillé et tué ceux qui n'ont pas le même Dieu que » nous. — La mienne au contraire, répliqua le sage, m'or- » donne d'aider non seulement mes amis, mais tous les » hommes et de prendre ma part de tout le mal qui arrive. — » Pourquoi donc, dit le juif, n'agis-tu pas comme tu parles ? Tu » as bien mangé, tu es plein de vigueur et te voilà à cheval, » tandis que je vais à pied, moi qui suis épuisé de faim et de » fatigue. » Le sage descend de cheval, fait boire et manger son compagnon et lui cède sa monture ; mais le juif, à peine à cheval, pique des deux et laisse là son bienfaiteur étonné. Le sage bénit Dieu et poursuit sa route ; mais, un peu plus loin, il rencontre le juif tombé de cheval et les membres brisés. Il le relève, le porte dans sa propre maison, où l'autre expire dans ses bras.

» ... Le démon joue un grand rôle dans ces compositions ; mais « il n'est pas toujours aussi laid qu'on le dépeint. » Parfois on le trouve serviable, et parfois il échoue dans ses artifices ; vaincu souvent, il est réduit à faire pénitence. Tantôt saint Loup tient Satan prisonnier une nuit entière dans la cruche à l'eau où il s'est blotti pour que le saint l'avalât ; tantôt saint

Antoine lui crache au visage, après s'être fait servir par lui un festin délicieux. On le voit encore déçu dans les pactes que certains hommes font avec lui pour vendre leur âme, à l'aide de stipulations adroites; ainsi Nostradamus lui a promis son corps, à la condition qu'il n'aura été enseveli ni dans l'église, ni en dehors de l'église; en conséquence il ordonne de le placer dans un trou du mur.

» Ce que l'on s'attendait le moins à trouver dans ces siècles barbares et inhumains, c'est la pitié pour les animaux. Bassano de Lodi donne asile, dans son manteau épiscopal, à un faon poursuivi par des chasseurs. La bienheureuse Véronique de Binasco soignait les poules malades. Un ermite restait les bras levés, absorbé dans la contemplation; une hirondelle vint déposer ses œufs dans le creux de sa main, et, lorsqu'il revint à lui, il n'eut garde de la mouvoir pour ne pas déranger la couvée. Saint Hélénius se fait porter par un crocodile; sainte Marthe est servie par un dragon, et saint Florentin a pour compagnon un ours qui l'aide à garder les moutons. Saint Macaire, étant en méditation dans sa cellule, entend frapper à la porte; il ouvre et voit une hyène lui apportant son petit qui est aveugle. Le saint prie et le guérit; alors la hyène lui donne sa mamelle et s'en va tranquillement. Le lendemain, elle revint apportant une peau d'agneau; mais le saint la gronde d'avoir endommagé la propriété du pauvre, et il n'accepte son présent qu'après avoir reçu d'elle, par signe, qu'elle ne fera plus de tort aux pauvres. » (CANTU, *Histoire universelle*, t. X. Firmin-Didot et Cie, éditeurs.)

Comment on apprenait la grammaire latine au onzième siècle.

Personne, au temps passé, ne contestait à l'Eglise sa supériorité intellectuelle. Quand on voulait alors désigner un homme instruit et lettré, on disait de lui « c'est un *clerc* » (du mot latin *clericus*, qui signifie *ecclésiastique*).

Voulant donner des maîtres à la jeunesse de son empire, Charlemagne ne crut pouvoir mieux faire que d'ordonner aux évêques et aux abbés d'ouvrir, auprès de leurs églises cathédrales ou dans leurs couvents, des écoles publiques.

Ces écoles *épiscopales* et *monastiques* furent tout d'abord florissantes, mais la plupart disparurent au milieu des bouleversements qui suivirent le partage de l'empire carolingien. Il était bien difficile de se livrer à l'étude dans un temps où l'on était si peu sûr du lendemain. Les lettres humaines trouvèrent un asile au fond de quelques cloîtres isolés. En attendant

qu'elles rayonnassent de nouveau sur le monde, une sorte de mort intellectuelle s'empara de la société. Lorsque la vie, un moment suspendue, eut repris son cours, les maîtres reparurent ; mais c'étaient de bien pauvres maîtres. « En mon enfance, dit Guibert de Nogent, il y avait encore une si » grande rareté de maîtres d'écoles, qu'on n'en voyait, pour ainsi dire, » aucun dans les campagnes, et qu'à peine on en pouvait trouver dans » les grandes villes ; encore étaient-ils d'une si faible science, qu'on ne » pouvait les comparer aux clercs, qui sont maintenant errants dans les » campagnes. »

Ce Guibert de Nogent nous a conservé le souvenir de sa vie d'écolier, et certes elle nous paraît bien triste à côté de celle des enfants d'aujourd'hui. Il y a, dans les pages qu'il a consacrées à l'histoire de son éducation, une résignation et une mélancolie de souvenir, qui serrent le cœur. On verra, par l'aveu de Guibert, ce qu'il en coûtait, il y a huit cents ans, pour apprendre la grammaire.

« Ma mère m'éleva, dans mon enfance, avec les plus tendres soins... A peine avais-je appris les premiers éléments des lettres que, avide de me faire instruire, elle se disposa à me confier à un maître de grammaire...

» Celui auquel elle me confia avait appris la grammaire dans un âge assez avancé et se trouvait d'autant moins familier avec cette science, qu'il s'y était adonné plus tard ; mais ce qui lui manquait en savoir, il le remplaçait en vertu... Dès que je fus placé sous sa conduite, il me forma à une telle pureté, il écarta si bien de moi tous les vices qui accompagnent d'ordinaire le bas-âge, qu'il me préserva des dangers les plus fréquents... Tandis que les enfants de mon âge couraient çà et là selon leur plaisir et qu'on les laissait de temps en temps jouir de la liberté qui leur appartenait, moi, retenu dans une contrainte continue, affublé comme un clerc, je regardais les bandes de joueurs comme si j'eusse été au-dessus d'eux. Même les jours de dimanche et pendant les fêtes des saints, j'étais obligé de subir cette dure règle ; l'on m'accordait à peine quelque instant de repos, jamais un jour entier.

» Chacun, en voyant combien mon maître m'excitait au travail, avait espéré d'abord qu'une si grande application aiguiserait mon esprit ; mais cette espérance diminua bientôt, car mon maître était tout à fait inhabile à réciter des vers ou à les composer selon les règles. Il m'accablait presque tous les jours d'une grêle de soufflets et de coups pour me contraindre à savoir ce qu'il n'avait pu m'enseigner lui-même.

» Quoiqu'il me retint avec une si grande sévérité sur toute autre chose, mon maître faisait paraître bien clairement et de

toutes sortes de manières qu'il ne m'aimait pas moins que lui-même. Il s'occupait de moi avec une si grande sollicitude, il apportait tant de soin à me préserver de l'influence des mœurs dépravées de quelques hommes qui m'entouraient, il exigeait si peu que ma mère s'occupât de me vêtir d'une manière brillante, qu'il semblait remplir les fonctions non d'un pédagogue, mais d'un père¹ et s'être chargé non du soin de mon corps, mais du soin de mon âme.

» Or, j'avais conçu pour lui un tel sentiment d'amitié, quoique je fusse pour mon âge un peu lourd et timide, et qu'il eût plus d'une fois, sans motifs, marqué ma peau délicate de coups de fouet, que, loin d'éprouver la crainte qu'on éprouve communément à cet âge, j'oubliais toute sa sévérité et lui obéissais je ne sais avec quel sentiment d'amour².

» Un jour que j'avais été frappé à l'école (l'école n'était autre qu'une salle de notre maison), ayant interrompu mon travail pendant quelques heures de la journée, je vins m'asseoir aux genoux de ma mère, rudement meurtri et certainement plus que je n'avais mérité. Ma mère m'ayant, selon sa coutume, demandé si j'avais encore été battu ce jour-là, moi, pour ne point paraître dénoncer mon maître, j'assurais que non. Mais elle, écartant bon gré mal gré ce vêtement qu'on appelle chemise, elle vit mes petits bras tout noircis et la peau de mes épaules toute soulevée et bouffie des coups de verges que j'avais reçus. A cette vue, se plaignant de ce qu'on me traitait avec trop de cruauté dans un âge si tendre, toute troublée et hors d'elle-même, les yeux pleins de larmes : — « Je ne veux plus, » s'écria-t-elle, que tu deviennes clerc, ni que, pour apprendre » les lettres, tu supportes un pareil traitement. » Mais moi, à ces paroles, la regardant avec toute la colère dont j'étais capable : — « Quand il devrait, lui dis-je, m'arriver de mourir, je » ne cesserais pour cela d'apprendre les lettres et de vouloir être » clerc. » (GUIBERT DE NOGENT, *Sa vie*, collection Guizot, t. IX.)

Les écoles au moyen âge.

Ecoles monastiques. — Au douzième siècle, les études étaient redevenues prospères. Abbayes et évêchés avaient rouvert

1. Il est à supposer que si Guibert avait pu connaître son père, il eût conçu un idéal tout différent de la bonté paternelle.

2. Ce sentiment était-il bien sincère ?

leurs écoles. Les écoles monastiques surtout jouissaient d'une grande réputation.

Il y avait généralement deux sortes d'écoles dans les monastères : celle des *externes* et celle des *novices*. L'école des externes s'ouvrait aux jeunes gens du pays, qui, sans prétendre au titre de clerc, désiraient acquérir au moins les connaissances les plus élémentaires : la lecture, l'écriture, le calcul. — L'école des novices, qui ne recevait que des internes, était une sorte de séminaire monacal. On y admettait les jeunes gens qui se destinaient à la vie du cloître et les enfants qui étaient offerts (*oblats*) par leurs parents dès l'âge le plus tendre et qu'on appelait pour cette raison les *oblats*.

Ecoles épiscopales. — Dans la plupart des villes, surtout dans les villes épiscopales, l'enseignement public était constitué de la manière suivante. Les connaissances élémentaires se donnaient dans des sortes d'écoles primaires qu'on appelait *petites écoles*. On y enseignait à lire, à écrire, à chanter et à *jeter* (c'est-à-dire à compter avec des jetons). — Les *grandes écoles* correspondaient quelque peu à nos collèges. Les jeunes gens y apprenaient, sous le nom de *grammaire*, non seulement la science des lois du langage, mais encore la littérature, la rhétorique et la poétique.

Toutes ces écoles, grandes et petites, étaient placées à l'origine sous l'autorité d'un des chanoines de la cathédrale, nommé *écolâtre* (quelquefois ce rôle était rempli par le *chantre*, autre grand dignitaire du chapitre). C'était lui qui nommait et instituait les maîtres. Dans certaines villes où les écoles épiscopales et monastiques se faisaient concurrence, il avait été décidé, au treizième siècle, que l'écolâtre de la cathédrale et les écolâtres des monastères se partageraient équitablement le produit des écoles ; mais qu'ils abandonneraient la direction de l'enseignement à un *recteur* ou *grand maître*, unique et annuel. En principe, ils devaient le nommer à tour de rôle. Presque toujours, ils choisissaient un prêtre qui fût maître ès arts ou licencié, un chanoine, s'il se pouvait.

Le recteur avait pour mission de faire observer le règlement, de prélever les rétributions scolaires, de maintenir le bon ordre et la concorde parmi les membres du personnel enseignant.

Dans certaines villes, il était secondé dans ses fonctions administratives par un maître qui portait le titre de *portier des classes*. Au moyen âge, le portier n'avait rien de commun avec

nos concierges de collèges, et on eût commis un singulier quiproquo, si l'on se fût avisé de lui crier de tirer le cordon. C'était une sorte de préfet des études ou de sous-principal chargé de la discipline générale des classes. Il avait à sa disposition le magasin de verges; c'était lui qui en fournissait les maîtres et il prélevait, dans ce but, une légère rétribution sur tous les écoliers. Ce qui prouve bien qu'un portier de grande école n'était pas un portier ordinaire, c'est qu'il faisait subir chaque samedi à tous les écoliers un examen sur la grammaire.

A côté du portier venait le *prévôt*, qui remplissait à la fois les fonctions d'économe et de sacristain. Comme économe, il devait veiller au matériel des classes, c'est-à-dire les fournir de pelles, de balais et d'auges. Il choisissait parmi les écoliers pauvres des enfants robustes qu'on décorait du titre de *primitifs*. Ceux-ci avaient pour fonction de balayer et de nettoyer les classes, ou, pour mieux dire, de les curer; car le règlement ordonnait que les écoliers fussent toujours assis par terre, sur la paille, afin d'éloigner de leur cœur tout sentiment d'orgueil. Quand le prévôt se piquait de bien faire les choses, la paille était renouvelée deux fois la semaine.

Les *maîtres* étaient nommés par le recteur. En recevant l'investiture, ils devaient jurer de vivre en bonne intelligence avec leurs confrères, de ne leur faire aucun tort, et surtout de ne pas essayer de leur détourner leurs écoliers.

Les écoles du temps passé étaient loin d'être des palais scolaires. Le plus souvent on les installait dans des granges qu'on aménageait tant bien que mal.

La discipline d'autrefois. — C'était, si l'on en croit les contemporains, une engeance bien difficile à brider que le peuple des écoles au moyen âge. Les maîtres, toutefois, faisaient de leur mieux pour leur faire observer les nombreux articles du règlement, pour leur enseigner la piété, les empêcher de se battre ou de faire l'école buissonnière. Pour ne pas manquer les délinquants, ils devaient se choisir, parmi les bons élèves, des aides qui, sous le nom d'*explorateurs*, les informeraient de tout ce qui se serait dit et fait à l'encontre du règlement. Malheur alors aux coupables! La verge allait son train, car c'était la grande recette disciplinaire de l'époque: on n'en connaissait point d'autre. Dès qu'un enfant était surpris en faute, on le faisait comparaître devant ses camarades

assemblés et on lui donnait le fouet dru et ferme, *in medio scholarum exuendo et optime verberando*. C'était là, croyait-on, d'un excellent exemple. Il était toutefois recommandé aux maîtres de ne pas se laisser emporter trop loin par la colère, de ne point faire usage du bâton, de ne point frapper le patient du pied ou de la main. La verge! seulement la verge! mais surtout qu'on n'en laissât point manquer la maison.

Les livres. — Pendant les quatre ou cinq années que les enfants fréquentaient les grandes écoles, ils n'apprenaient guère autre chose que la grammaire latine. Il est vrai qu'on la considérait alors comme le fondement de toutes les autres sciences. « Sans elle, disaient les règlements, les autres sciences ne sauraient subsister : *Grammatica est aliarum scientiarum materia et fundamentum, sine quâ ceteræ scientiæ subsistere non valent*. On commençait par la grammaire élémentaire de *Donat*; quand on la savait « par cœur et au rebours, » on passait alors au *Doctrinal* d'Alexandre de Villedieu, qui était une grammaire beaucoup plus complète, écrite en vers latins, et par conséquent fort peu intelligible.

A côté du *Doctrinal* figuraient les *Auctores*, les classiques du temps. C'étaient huit ou neuf auteurs moraux, aussi célèbres autrefois qu'ils sont inconnus aujourd'hui. Généralement on se contentait des trois premiers : le *Cato* ou *Catonet*, le *Theodolet* et le *Facet*.

Les élèves, tant à l'école qu'au dehors, étaient soumis à l'obligation de parler latin. Les régents avaient ordre d'y tenir la main. Il est vrai qu'on n'épilouait pas trop sur l'élégance et la correction. Les enfants qui n'en étaient qu'au *Donat*, pouvaient se permettre un latin *incongru*; les autres étaient tenus d'user de latin *congru*. Les maîtres n'entendaient pas plaisanterie sur ce chapitre. Gare à l'étourdi qui laissait échapper un mot français! Si le maître l'entendait, si un camarade peu charitable le dénonçait, comme c'était du reste son devoir, il en était quitte pour quelques bons coups de verge. Ces fautes se reproduisaient si souvent qu'il fallait bien faire des exemples. « Mieux vaut, disait-on, un latin congru qu'incongru; mais mieux vaut encore un latin incongru que le français. »

Les livres coûtaient alors fort cher, car ils n'étaient pas imprimés. Les enfants riches en trouvaient auprès des copistes de profession; les enfants pauvres étaient réduits à les écrire eux-mêmes; aussi se vengeaient-ils souvent de l'affreux texte qu'on

leur donnait à étudier en le rendant plus affreux et plus incompréhensible qu'il ne l'était réellement. Les écoliers d'aujourd'hui, qui ont des textes si bien établis et si bien annotés, des éditions si bien imprimées, si coquettes, si pimpantes, sous leurs couvertures gris perle ou havane, ne comprennent pas assez leur bonheur!

L'Université de Paris.

Quand les enfants manifestaient d'heureuses dispositions pour l'étude, et que maîtres et parents espéraient qu'ils deviendraient un jour la gloire de leur patrie ou de l'Eglise, on les envoyait étudier dans une *université*. La plus célèbre de toutes était l'Université de Paris : elle comptait des milliers d'écoliers divisés, suivant leur origine, en *nations*. Il y avait « l'honorable » nation des Gaules, « la vénérable » nation de Normandie, « la très fidèle » nation de Picardie, « la très constante » nation des Anglais.

L'enseignement officiel se composait du *trivium* ou triple voie, comprenant la grammaire, la rhétorique et la dialectique, et du *quadrivium* ou quadruple voie, comprenant l'arithmétique, la géométrie, l'astronomie et la musique. C'était ce qu'on appelait les *sept arts libéraux*. « Chacun d'eux devait être étudié en vue de l'utilité de l'Eglise : la grammaire, pour comprendre les textes des Pères; la rhétorique, pour déduire les règles de l'éloquence sacrée; la dialectique pour réfuter les hérésies; l'astronomie, pour déterminer les fêtes mobiles et le calendrier; la musique, à cause du plain-chant. » (RAMBAUD, *Histoire de la civilisation*, t. 1^{er}.)

Mais, de toutes ces sciences, celle qui était cultivée avec le plus d'ardeur était la dialectique ou science du raisonnement. Appliquée à la démonstration des choses de la foi, on l'appelait la *scolastique*, c'est-à-dire la science par excellence de l'école, et on la proclamait la servante de la théologie, *ancilla theologiæ*.

L'Université formait comme une vaste corporation intellectuelle. Elle comprenait les maîtres, les écoliers et les *suppôts*, c'est-à-dire tous ceux qui vivaient des choses de l'enseignement, comme les copistes, les enlumineurs, les marchands de papier et de parchemin, les messagers, les courriers, etc. Elle avait un chef qu'elle élisait chaque année, le *recteur*, personnage considérable qui, dans les actes publics, précédait le nonce du pape et les cardinaux, et qui, dans les processions, marchait accompagné de sergents et de bedeaux, portant des masses d'argent, et lui servant de garde. L'Université avait ses lois ou statuts, ses tribunaux, sa langue propre, qui était le latin. Le quartier de Paris qu'elle occupait s'appelait le **Pays Latin**.

Les étudiants de l'Université. — Malgré les hautes espérances dont ils se berçaient (quelques-uns ne songeaient ni plus ni moins qu'à devenir papes ou évêques), ces écoliers n'étaient pas toujours des modèles de docilité et d'assiduité. En venant étudier à Paris, les enfants de chaque nation appor-

taient les défauts particuliers à leurs pays. Jacques de Vitry nous fait d'eux un vilain portrait : « les écoliers *anglais* sont ivrognes et poltrons ; les *français*, orgueilleux et efféminés ; les *Allemands*, furibonds et obscènes en propos ; les *Normands*, vains et outrecuidants ; les *Poitevins*, traîtres et avarés ; les *Bourguignons*, brutaux et sots ; les *Bretons*, légers et inconstants ; les *Lombards*, avarés, méchants et lâches ; les *Romains*, séditieux et violents ; les *Siciliens*, tyrans et cruels ; les *Brabançons*, voleurs ; les *Flamands*, débauchés. »

Quelque peu flatteur que soit le portrait, il était malheureusement à peu près ressemblant. Lancés dans une grande ville, sans guide, sans surveillance, ces jeunes gens, dont la plupart étaient plus âgés que nos étudiants modernes, faisaient, par leur turbulence, le désespoir des paisibles bourgeois. Comme de grands enfants, ils se divertissaient bruyamment dans le Pré-aux-Clercs, vaste prairie s'étendant alors le long de la Seine, depuis l'emplacement de la rue des Saints-Pères, jusqu'à celui de l'Esplanade des Invalides. Ce lieu fut bien souvent le théâtre de leurs bruyantes équipées. Encore s'ils se fussent contentés de troubler par leurs clameurs et leurs espiègeries les pieux religieux de Saint-Germain-des-Prés ! Mais, le plus souvent, on les voyait en ville « quérir vin à quatre et à six, et la science était moins étudiée que le vin du tavernier. » Leur jeunesse se passait à dissiper dans le désordre « le gain de soc et de charrue, » l'argent que leurs parents s'étaient épuisés à leur fournir « pour prix et honneur conquérir » comme disait Rutebeuf. Ne fallait-il pas qu'ils fêtassent leurs saints patrons en général et les protecteurs de chaque nation en particulier ? Festoyer était l'emploi de toutes leurs journées, et, quand ils avaient bien bu, qu'ils avaient perdu leur argent et leur raison, ils attaquaient dans les rues les malheureux passants, envahissaient les logis à main armée, enfonçaient et brisaient les portes, faisaient, en un mot, tout ce qu'il fallait alors pour être pendus. Aussi les rixes étaient-elles fréquentes entre les écoliers et les Parisiens. En la seizième année du règne de Philippe-Auguste, naquit par aventure grand noise et véritable bataille. Des écoliers allemands assommèrent un jour (1200), un cabaretier qui avait osé maltraiter le valet de l'un d'eux. Les bourgeois, ayant à leur tête le prévôt de Paris, attaquèrent les clercs à coups de pierres et de bâtons ferrés ; « faut bien vous conter cette triste histoire. C'était la veille de la saint Martin.

Les étudiants avaient passé ce jour de vacance dans maints lieux de plaisirs. Comme ils avaient commis bien du désordre, les bourgeois se réunirent en armes et les houspillèrent si bien, qu'il y en eut vingt-deux de tués, entre autres Henri, archidiacre de Liège. » A cette nouvelle, Philippe-Auguste, qui était très fier de la grande réputation de savoir que l'Université de Paris s'était faite dans le monde entier, entra dans une violente colère. Il craignit peut-être de voir les savants de l'étranger désertier sa capitale. Toujours est-il qu'il condamna le prévôt à la prison perpétuelle, fit raser les maisons et arracher les vignes des bourgeois les plus compromis, et, pour bien montrer de quelle protection il entendait entourer les maîtres et les écoliers, il scella en leur faveur l'ordonnance suivante :

« Philippe, roi des Français... Nous ferons immédiatement jurer à tous les bourgeois que s'ils voient, à l'avenir, un laïque chercher noise à un écolier, ils en rendront, sans délai, témoignage véritable. S'il arrive qu'un écolier soit frappé d'armes, de bâtons ou de pierres, tous les laïques qui le verront, arrêteront, de bonne foi, le malfaiteur pour le livrer à la justice du roi ; et nul laïque ne se retirera pour ne pas voir le méfait, et éviter d'en rendre témoignage. Soit que le malfaiteur ait été pris en flagrant délit ou non, le roi ou ses officiers feront faire enquête et information par des personnes fidèles, élèves ou laïques ; et s'il est prouvé, par l'enquête, qu'il ait commis un crime, le roi ou ses officiers en feront aussitôt justice, quand même le criminel nierait le fait, et qu'il offrirait de se purger par le duel ou par l'épreuve de l'eau.

» Le prévôt du roi, en l'office de sa justice, ne pourra mettre la main sur un écolier, ni le retenir en prison, à moins que le forfait ne soit tellement patent, que l'écolier doive être arrêté. Dans ce cas seul, la justice du roi le saisira sur le lieu, sans le frapper, à moins qu'il ne se défende. Si le forfait est grand, la justice du roi ira ou enverra pour en connaître.

» Si l'écolier, qui a été arrêté, ne s'est pas défendu, et si c'est lui qui a reçu l'injure, le roi ou ses officiers lui feront justice.

» Si le prévôt du roi arrête un écolier en flagrant délit, et à telle heure qu'on ne puisse avoir recours à la justice ecclésiastique, l'écolier sera mis en la maison d'un autre écolier, sans injure, jusqu'à ce qu'il soit livré au juge d'église.

» A l'égard des serviteurs laïques des écoliers, qui ne doivent au prince ni droit de bourgeoisie, ni résidence, et qui ne sont pas marchands, les officiers du roi ne pourront pas mettre la main sur eux, à moins que le délit ne soit apparent. » (*Ordonnances des rois de France*, t. 1^{er}.)

Les grèves de l'Université. — Par cette ordonnance, les écoliers obtenaient l'entière jouissance du bénéfice de « clergie ». Ils n'étaient justiciables que des tribunaux ecclésiastiques. Les officiers royaux ne pouvaient les appréhender au corps, sauf dans le cas de flagrant délit. C'était un privilège considérable dont l'Université se servit plus d'une fois, comme d'une arme, contre l'autorité royale.

« Le dimanche gras de l'an 1229, quelques écoliers, s'étant pris de querelle avec un cabaretier du faubourg Saint-Marcel, furent rudement battus par les gens du voisinage accourus au secours du cabaretier; les écoliers, en rentrant en ville avec leurs vêtements déchirés, appelèrent leurs camarades à la vengeance : le lendemain, ils revinrent en force, armés d'épées et de bâtons; ils envahirent violemment le logis du cabaretier, brisèrent tous les pots, répandirent le vin sur le pavé, puis, courant par les rues du faubourg Saint-Marcel, ils assaillirent et laissèrent pour morts tous ceux qu'ils rencontrèrent : hommes ou femmes. Le prieur du moutier de Saint-Marcel, qui était le seigneur du bourg, à la nouvelle de l'injure faite à ses vassaux, porta plainte au légat romain et à l'évêque de Paris, qui prièrent la reine Blanche de Castille de ne pas laisser impunie une telle offense. La reine Blanche, avec l'emportement irréféchi des femmes, commanda au prévôt de Paris et à des routiers qu'elle tenait à sa solde d'aller châtier les auteurs de cette violence, sans faire merci à aucun. Les routiers, trop enclins d'eux-mêmes à toute espèce de cruauté, sortirent de la ville et trouvèrent hors des murs beaucoup d'écoliers jouant paisiblement, lesquels n'avaient pas pris part à la faute de leurs compagnons; car les auteurs du tumulte appartenaient à ce pays voisin de la Flandre qu'on nomme vulgairement la Picardie. Les soudoyers, bien que les clercs fussent désarmés, tuèrent les uns, blessèrent et dépouillèrent les autres : parmi les morts, on releva deux écoliers riches et de grande considération, l'un Normand, l'autre Flamand. Dès que cette énorme iniquité fut parvenue aux oreilles des maîtres de l'Université, ils suspendirent à l'instant leurs leçons et disputations et s'assemblèrent pour demander justice à la reine et au légat; mais, ni la reine, ni le légat, ni l'évêque de Paris ne leur voulurent rendre justice. Alors il se fit une dispersion universelle des maîtres et des écoliers : on vit cesser à la fois les enseignements des doctes hommes et l'affluence studieuse des disciples, en sorte qu'il ne resta pas un seul maître de renom en la cité, et la cité demeura privée de la *clergie* qui fait sa gloire. Les clercs sortirent de Paris, cette nourrice de philosophie et de sagesse, en maudissant le légat romain, la superbe reine et leur désastreuse connivence, et la plupart d'entre eux choisirent la cité d'Angers pour métropole de toute doctrine; d'autres s'en allèrent à Toulouse, à Orléans, à Reims, et jusqu'en Espagne, en Italie et en

Angleterre, où le roi Henri III leur offrit de grands avantages. » (H. MARTIN, *Histoire de France*, d'après Matth. Paris, *Grande Chronique*, et Du BOULAI, *Histoire de l'Université*.)

L'Université de Paris ayant cessé ses leçons, toute l'Europe s'émut. Le pape Grégoire IX blâma sévèrement l'évêque Guillaume de n'avoir pas soutenu l'Université, et adressa de vives remontrances au jeune roi. « Quand celui-ci vit que l'étude des lettres et de la philosophie cessait parmi Paris, par quoi sont acquis les trésors de science et de sagesse, ce qui vaut et surpasse tous les autres trésors, et qu'elle était ainsi partie de Paris, elle qui était venue de la Grèce à Rome, et de Rome en France, avec le titre de chevalerie, il eut grand peur, ce roi doux et débonnaire, que de si grands et de si riches trésors ne s'éloignassent de son royaume. Le roi manda donc aux clercs de revenir, et leur fit faire réparation de tous les torts qu'ils avaient soufferts de la part des bourgeois. » (GUILLAUME DE NANGIS, *Chroniques*.) Le pape termina cette fâcheuse affaire par la publication d'une nouvelle bulle sur les privilèges et règlements de l'Université. Il y confirmait le droit que s'était arrogé l'Université de suspendre ses leçons, si, une insulte reçue, on ne lui en donnait satisfaction dans les quinze jours.

Maîtres et écoliers rentrèrent à Paris, mais ils y trouvèrent une école rivale élevée en face de leurs écoles, jadis si florissantes. Les Frères Prêcheurs avaient profité de la circonstance pour ériger, dans leur maison de la rue Saint-Jacques, un enseignement qui jeta bientôt un éclat extraordinaire, surtout quand il fut dirigé par l'Anglais Alexandre de Hales, l'auteur du plus ancien traité de théologie (*Somme théologique*) qu'ait produit la scolastique; par le dominicain Albert le Grand, si savant qu'on le considérait comme un sorcier, et surtout par saint Thomas d'Aquin, dit *l'Ange de l'Ecole*, qui passa, en son temps, pour le premier de tous les logiciens.

Les premiers collèges. — Les écoliers d'autrefois étaient presque tous très pauvres. La plupart vivaient d'aumônes; quelques-uns se créaient des ressources en se faisant coupeurs de bourses. Le poète Villon, écolier de l'Université au quinzième siècle, faillit être pendu pour vol.

Vers la fin du quatorzième siècle, et surtout au siècle suivant, de pieux personnages fondèrent des collèges et y créèrent des bourses. Le plus ancien de tous fut établi à Paris par un Anglais, dans l'hospice de Notre-Dame, en l'an 1180, pour dix-huit pauvres écoliers; c'est le collège des *Dix-huit*. En 1209, un certain Etienne Bérot légua une maison pour treize pauvres écoliers, qui prirent le nom de *Bons-Enfants Saint-Honoré*. Vers le même temps, florissaient les collèges de Saint-Thomas du Louvre, de Constantinople, de Saint-Nicolas du Louvre. Vers 1254, Robert de Sorbon acheta des terrains près du palais des Thermes et de la rue Coupe-Guenle, et y bâtit, pour des étudiants en théologie, une maison qui est devenue célèbre sous le nom de *Sorbonne*. Puis vinrent, pour ne citer que les plus célèbres, les collèges d'Harcourt (1280), de Navarre (1304), de Montaigu (1319), du Plessis (1322), etc.

C'étaient, à l'origine, des hospices ou maisons de charité ouverts à la jeunesse indigente, pour lui épargner la honte de tendre la main aux passants ou de faire quelque mauvais coup. « Nécessité fait gens méprendre, et faim saillir le loup du bois. » Plus tard, on y donna l'enseignement que les jeunes gens allaient chercher exclusivement sur la montagne Sainte-Geneviève. Comme l'internat était favorable aux études, les collèges furent

bientôt en faveur, et l'on vit s'installer dans ces maisons, à côté des pauvres boursiers, de riches étudiants, qui payaient pension pour jouir des mêmes avantages.

La règle de ces maisons était dure, particulièrement celle de Montaigu, où tout était aigu :

Mont aigu, esprit aigu, dent aiguë.

Les collèges, à cette époque, tenaient à la fois de l'hôpital et de la maison de force. Que dire surtout de leur construction ! Pour ne parler que d'un des plus célèbres d'entre eux, la Sorbonne, c'était une bien pauvre maison, *pauper, pauperrima domus*.

La vieille Sorbonne. — « Moins de soixante-dix ans après Robert de Sorbon, il avait fallu reprendre de fond en comble les mesures qui avaient servi de chambres aux premiers fondateurs. Mal couvertes, mal closes, éparses çà et là ou à cheval les unes sur les autres, sans air ni soleil, elles ne se soutenaient plus. Dans l'aile construite par Robert, on avait dû faire entrer tout ce qui pouvait y tenir, les écoles, la salle des examens, la salle à manger, qui servait en même temps aux délibérations des résidents, la chapelle, la bibliothèque. La chapelle fut la première construite à part. Vinrent ensuite les écoles extérieures, érigées à l'angle de la rue de la Sorbonne et de la rue des Poirées, et enfin la bibliothèque. Tout cela lentement, modestement. Dix ans après qu'elle avait été ouverte, la chapelle n'avait pas encore de cloche. On ne se montrait pas bien exigeant : on ne demandait qu'une seule cloche, une toute petite cloche, *una, nec magna*.

» Si simple qu'il fût, le régime de la maison ne laissait pas d'être onéreux. Une part, en outre, était faite régulièrement aux pauvres de la paroisse Saint-Benoît et de la paroisse Saint-André-des-Arts. La Société faisait face à toutes ces charges. Elle n'avait pas de dettes. Elle s'était même obligée tout de suite à constituer un fonds de réserve, si l'on peut appeler de ce nom quelques écus qu'on mettait de côté dans le trésor déposé à la chapelle, et qui servaient à répondre aux besoins imprévus, notamment à couvrir les frais des affaires portées en justice ; car la Sorbonne, ayant des voisins remuants et puissants, eut de bonne heure des procès, et dut entretenir des avocats. Mais les fonds courants lui fournissaient bien juste assez pour parer aux dépenses quotidiennes. Les procès-verbaux relatent, à ce sujet, des incidents de ménage naïvement expressifs. On ne donnait pas seule-

ment des livres à la Société, on lui faisait des cadeaux de mobilier. Un jour, maître Minart offre une grande pièce de toile, et vite on y taille deux nappes : depuis longtemps, on ne mangeait plus que sur le bois, qui, malgré tous les soins du petit procureur chargé du service, s'était imprégné de l'odeur des mets. Un autre jour, maître Palefroy apporte dix-huit couteaux de table dans leur gaine; on leur fait fête, et aussitôt défense intervient de s'en servir pour couper le pain ordinaire, les os, les noix, tous les corps durs, sous peine de les remplacer. Les amendes qui, pour la moindre négligence, frappaient indistinctement tout le monde, les maîtres comme les serviteurs, les contributions, qui servaient de garantie aux prêts des livres, formaient un article de recette dont on n'aurait pu se passer. Dans les premiers temps, sans la munificence des étrangers, il eût été presque impossible au collège de subsister.

» ... Cette pénurie s'accusait surtout dans le train de vie de chaque jour. Le moindre trouble dans l'ordre social ou dans les saisons, un édit changeant la valeur des monnaies, un hiver froid, un été pluvieux et qui faisait hausser le prix du blé, devenait une cause de gêne extrême, presque de misère. On commençait par faire rentrer tous les loyers en retard; « on bat » tait les buissons » ; puis on se tournait vers le proviseur, qui promettait son aide, mais qui, après toutes sortes de démarches, était réduit le plus souvent à répondre qu'il ne pouvait rien, qu'il fallait supprimer les repas de bienvenue et de fête, renoncer au paiement des obits, suspendre celui des bourses, diminuer le nombre des boursiers, renvoyer quelques serviteurs, se passer de bois, rationner le pain. Et l'on s'exécutait vaillamment. » (GRÉARD ¹, *Nos adieux à la vieille Sorbonne*; Paris, 1893, in-8°, Hachette.)

1. Gréard (Octave), né à Vire (Calvados), en 1828, professa la rhétorique à Metz, Versailles, aux lycées Napoléon, Saint-Louis et Bonaparte. Inspecteur de l'académie de Paris, il fut chargé de la direction de l'enseignement primaire de la Seine, puis, promu inspecteur général, passa à la direction du même enseignement au ministère de l'instruction publique (1872). Ayant repris peu après la direction de l'enseignement primaire de la Seine, il donna à ce service une extension considérable. En 1874, il avait été honoré du prix Halphen, « comme étant la personne ayant le plus contribué, par ses efforts, à propager l'instruction primaire. » En 1879, M. Gréard fut nommé vice-recteur de l'académie de Paris. Membre de l'Académie des sciences morales et politiques en 1875, il fut élu, en 1887, membre de l'Académie française en remplacement de M. de Falloux.

M. Gréard, qui s'était d'abord fait connaître comme moraliste par son bel ouvrage, *la Morale de Plutarque*, 1866, s'est fait une place à part dans la

L'architecture religieuse.

Les trois périodes de l'architecture française. — Suivant Victor Hugo¹, l'architecture européenne chrétienne apparaît aux yeux comme une immense formation divisée en trois zones bien tranchées, qui se superposent : la zone *romane*, la zone *gothique*, la zone de la *renaissance*, que nous appellerions volontiers gréco-romaine. La zone romane, dit-il, qui est la plus ancienne et la plus profonde, est occupée par le plein cintre, qui reparaît, porté par la colonne grecque, dans la couche moderne et supérieure de la renaissance. L'ogive est entre les deux. Les édifices qui appartiennent exclusivement à l'une de ces trois couches sont parfaitement distincts. C'est l'abbaye de Jumièges, c'est la cathédrale de Reims, c'est Sainte-Croix d'Orléans. Mais les trois zones se mêlent par les bords, comme les couleurs dans le spectre solaire. De là les monuments complexes, les édifices de nuances et de transition. L'un est roman par les pieds, gothique au milieu, gréco-romain par la tête. C'est qu'on a mis six cents ans à le bâtir. Cette variété est rare. Mais les monuments de deux formations sont plus fréquents. C'est Notre-Dame de Paris, édifice ogival, qui s'enfoncé, par ses premiers piliers, dans cette zone romane où sont plongés le portail de Saint-Denis et la nef de Saint-Germain-des-Prés. C'est la cathédrale de Rouen qui serait entièrement gothique, si elle ne baignait pas l'extrémité de sa flèche centrale dans la zone de la renaissance².

Constitution d'une église chrétienne. — Du reste, fait remarquer le même écrivain, ces différences n'affectent que

littérature du dix-neuvième siècle par ses travaux pédagogiques. Beaucoup d'entre eux ne sont que des *rapports* et des *mémoires*, mais tous sont frappés du coin dont se marquent les bons livres; tous sont remarquables par la clarté de l'exposition, la finesse de l'observation psychologique et la sûreté de la doctrine. Outre la *Morale de Plutarque*, les principaux ouvrages de M. Gréard sont : *Education et instruction* (recueil de ses mémoires, de ses rapports sur l'enseignement primaire et professionnel, sur l'enseignement secondaire des jeunes gens et des jeunes filles, sur l'enseignement supérieur); *l'Education des femmes par les femmes*, 1886; *la Législation de l'instruction primaire*, 3 vol., 1874; *Nos adieux à la vieille Sorbonne*, 1893.

1. *Notre-Dame de Paris*, 1, 3.

2. Cette partie de la flèche, qui était en charpente, a été consumée par le feu du ciel en 1823.

la surface des édifices. La constitution de l'église chrétienne est partout la même. Quelle que soit l'enveloppe sculptée et brodée d'une cathédrale, on retrouve toujours dessous, au moins à l'état de germe ou de rudiment, la basilique romaine¹. Elle se développe éternellement selon la même loi. Ce sont imperturbablement deux *nefs*, qui s'entrecoupent en croix, et dont l'extrémité supérieure, amoindrie en *abside*, forme le *chœur* ; ce sont toujours des *bas côtés*, pour les processions intérieures, pour les chapelles, sortes de promenoirs latéraux où la nef principale se dégage par les entre-colonnements. Cela posé, le nombre des chapelles, des portails, des clochers, des aiguilles, se modifie à l'infini, suivant la fantaisie du siècle, du peuple, de l'art. Le service du culte, une fois pourvu et assuré, l'architecture fait ce que bon lui semble. Statues, vitraux, rosaces, arabesques, dentelures, chapiteaux, bas-reliefs, elle combine le tout selon les caprices de son imagination. De là, la prodigieuse variété de ces édifices, au fond desquels réside tant d'ordre et d'unité.

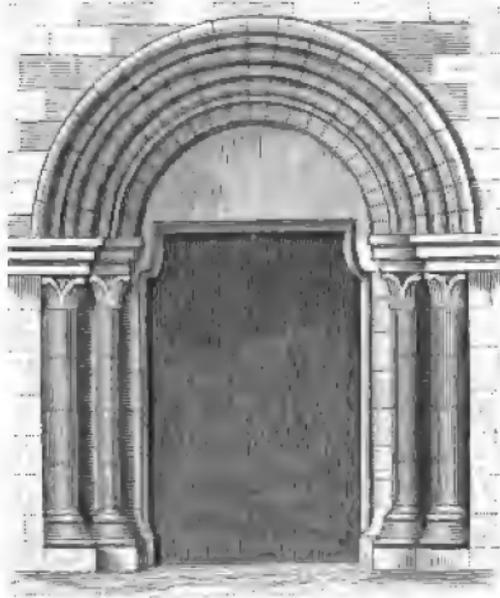
L'architecture romane. — « L'art roman commence avec le onzième siècle. Les églises qu'on avait construites avant l'an 1000 appartenaient au style latin, qu'on a appelé quelquefois le *roman primaire*. Les charpentes en bois, qui en formaient les combles, furent la cause de nombreux incendies ; de plus, ces édifices étaient mal construits ; ils disparurent presque tous à l'époque des invasions normandes. » (*Guide-programme d'un cours d'histoire de l'art*, par L'HOMME et ROCHEBLAVE ; Paris, 1892, Allison et C^{ie}.)

Tant que dura la tempête des invasions, tant que le monde eut quelque raison de ne pas croire à sa durée, l'architecture se montra timide et hésitante ; mais quand la hiérarchie ecclésiastique se fut imposée au monde, que la chrétienté comprit qu'elle était faite pour durer, les temples s'élevèrent en foule dans tout l'Occident. « On eût dit que le monde, en se secouant, avait rejeté ses vieux habillements pour se couvrir d'un blanc vêtement

1. Les basiliques des Romains étaient de vastes édifices de forme oblongue, partagés en trois nefs par deux rangées de colonnes. Elles servaient de halles pour les marchands et de salles d'audience pour les juges. Les chrétiens bâtirent leurs églises sur le plan des basiliques ; seulement, pour que leurs temples, qu'ils continuèrent d'appeler basiliques, reproduisissent l'image de la croix, ils ajoutèrent à la nef principale deux galeries transversales qu'ils appelèrent les *transepts*. Le *chœur* marquait la place de la tête du Christ.

d'églises. *Erat enim ut si mundus, ipse excutiendo semet, rejecta vetustate, candidam ecclesiarum vestem indueret.* » (Raoul GLABER.)

Dans l'église romane du onzième siècle, la voûte en pierre a remplacé les plafonds et les charpentes de l'ancienne basilique latine. Cette voûte est en *berceau* ou en *plein cintre*, c'est-à-dire qu'elle affecte la forme d'une demi-circonférence (c'est, du reste, le plein cintre qui a servi à caractériser l'architecture romane). Le poids énorme de la nef a forcé les constructeurs à augmenter l'épaisseur des murs et à substituer aux colonnes plus ou moins



Porte d'une église romane (douzième siècle 1).

sveltes des édifices précédents, des piliers courts et trapus qui sont loin d'être gracieux, malgré l'ornementation de leurs chapiteaux. Pour empêcher la poussée des voûtes et l'écartement des murs, on a multiplié les *contreforts* extérieurs, pilastres épais plus ou moins engagés dans la muraille. Dans la crainte de com-

1. Cette gravure est reproduite d'après le dessin publié dans la *Statistique monumentale* du département de l'Aube, de M. Ch. Fichot.

promettre la solidité de l'édifice, on s'est contenté de le percer d'œils-de-bœuf et de fenêtres si étroites que l'air et la lumière circulent à peine dans les nefs.

La façade, en général, est simple et nue. On entre dans l'église par une ou trois portes au-dessus desquelles court parfois une galerie formée de colonnettes. Parfois aussi elle est flanquée de deux tours carrées, qui servent de clochers et donnent à l'édifice l'aspect d'une forteresse. Un certain nombre d'églises romanes présentent des coupes trahissant une influence byzantine ou tout au moins orientale. Telle est la fameuse cathédrale Saint-Front de Périgueux, qui rappelle Saint-Marc de Venise.

L'architecture romane domine surtout dans les régions du centre et du midi. Citons les belles églises d'Auvergne, Notre-Dame du Port, Saint-Paul d'Issoire, Saint-Nectaire ; à Toulouse, Saint-Sernin ; à Arles, Saint-Trophime ; au Puy, Notre-Dame ; à Angoulême, la cathédrale ; à Poitiers, Saint-Hilaire ; à Nevers, Saint-Etienne, etc. Au nord, les édifices romans sont moins nombreux et moins remarquables : mentionnons toutefois Saint-Germain-des-Prés, à Paris ; Saint-Etienne, à Caen ; l'église de la Madeleine, à Vézelay.

L'architecture ogivale. — L'architecture romane est sévère et majestueuse ; mais il semble que sa pesante arcade scelle de son poids la prière et l'empêche de monter vers le ciel. « L'esprit, quoi qu'il fasse, est mal à l'aise dans sa demeure ; il a beau, dit Michelet, l'étendre, la varier, la parer ; il n'y peut tenir, il étouffe. » Vers le milieu du douzième siècle, la lourde arcade romane se soulève, se brise en deux arcs et devient l'*ogive*¹. L'*ogive* se pose en conquérante sur les larges chapiteaux

1. L'arcade ogivale ou *ogive* résulte de deux arcs qui se rencontrent en donnant un angle plus ou moins aigu. C'est par extension que ces arcs brisés se sont appelés *ogives*. Dans le principe, le mot *ogive* ne signifiait que le croisement des nervures en relief des arcs romans, avec des pénétrations anguleuses. C'est à tort qu'on a appelé *architecture ogivale* celle qui domina au treizième siècle. On usait déjà, à l'époque romane, non seulement de la voûte d'*ogive*, mais de l'arc ogif. On trouve, dans une foule d'églises construites de 1070 à 1150, les arcs brisés dont on a voulu faire l'attribut exclusif de la période postérieure. — On donne aussi à l'architecture dite ogivale le nom de *gothique*. Cette détermination ne vaut pas mieux que l'autre. Les Goths n'ont jamais rien inventé en architecture, et, si le mot a un sens ironique (au dix-septième siècle il était synonyme de *barbare*), c'est à tort, car jamais l'architecture ne déploya plus de merveilles. « Si le moyen âge avait eu, comme les temps modernes, le sentiment du patriotisme, on eût appelé cet art l'*art français* ; car c'est chez nous qu'il est né et qu'il a prospéré d'abord ; c'est sur notre sol qu'il a créé ses principaux monuments, et ce sont nos architectes qui l'ont porté à l'étranger. » (L'HOMME et ROCHEBLAVE, *Guide-programme*, etc.)

sa coquetterie colossale, elle semble attendre une fête ; elle n'en est que plus triste, la fête ne revient plus. Chargée et surchargée de sculptures, couverte plus qu'aucune autre des emblèmes du sacerdoce, elle symbolise l'alliance du roi et du prêtre. Sur les



Chœur de Notre-Dame de Paris.

rampes extérieures de la croisée¹ batifolent les diables, ils se laissent glisser aux pentes rapides, ils font la moue à la ville, tandis qu'au pied du clocher à l'Ange, le peuple est pilorié².

1. Il s'agit ici non d'une fenêtre, mais du croisement des lignes de la grande nef et du transept. La flèche principale de l'église était ordinairement placée au point d'intersection de ces lignes.

2. On n'est pas sûr que les cariatides qui supportent le clocher représentent les bourgeois rebelles suppliciés par Louis XI.

» Saint-Denis est l'église des tombeaux ; non pas une sombre et triste nécropole païenne, mais glorieuse et triomphante, toute brillante de foi et d'espoir, large et sans ombre ; simple au dehors, belle au dedans ; élancée et légère, comme pour moins



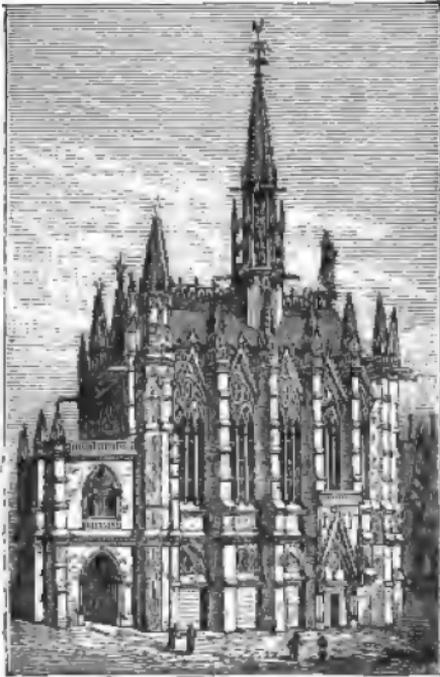
Notre-Dame de Reims.

peser sur les morts. La nef s'élève au chœur par un escalier qui semble attendre le cortège des générations qui doivent monter, descendre, avec la dépouille des rois. » (MICHELET, *Histoire de France*, t. III, Eclaircissements.)

Il est d'autres églises tout aussi admirables : Notre-Dame de Chartres, avec son merveilleux clocher ; Amiens, avec son vaisseau incomparable ; Beauvais, dont le chœur est sans rival ; Strasbourg, qui porte dans les nues la flèche la plus hardie qui existe. Citons encore les cathédrales de Bourges, Sens, Troyes, Meaux, Noyon, Soissons, Rouen, Lisieux, Cou-

tances, etc. : les églises Saint-Maclou et Saint-Ouen à Rouen, l'abbaye du Mont-Saint-Michel, et surtout ce merveilleux bijou de l'architecture ogivale, qui s'appelle la Sainte-Chapelle.

Il est, à Troyes, un édifice du treizième siècle, moins connu que tous ceux que nous venons de citer, et pourtant tout aussi remarquable. Nous voulons parler de la collégiale Saint-Urbain. Commencée sous le pontificat



La Sainte-Chapelle.

d'Urbain IV, elle fut continuée, après sa mort, par les soins de son neveu, le cardinal Ancher, mais ne put être terminée¹. On l'oppose souvent à la Sainte-Chapelle, construite vers le même temps.

1. On sait qu'Urbain IV (1261-1264) était le fils d'un savetier de Troyes et s'appelait tout d'abord Jacques Pantaléon. Devenu pape, il voulut élever une église sur l'emplacement de la modeste échoppe de son père. Malheureusement, cette échoppe se trouvait dans la censive de la puissante abbaye de Notre-Dame-aux-Nonnains, et l'érection de cette église lésait à plus d'un égard les intérêts du monastère. En 1266, l'abbesse Odette de Pougy, accompagnée de ses religieuses, de ses convers, de ses hommes d'armes et de ses partisans, fit irruption sur les chantiers, dispersa les ouvriers, brisa les instruments de travail, creva les fenêtres, arracha les portes, qui furent emportées comme dépouilles opimes, et laissa le nouvel édifice ouvert à tous les vents et dévasté. En 1268, les religieuses réparèrent dans l'enceinte avec le même déploiement de forces. C'était le jour fixé

Saint-Urbain est plus léger et plus hardi. Rien de plus gracieux que ces ponts aériens, aux contours sveltes et élégants, qui lui servent d'arcs-boutants¹, ces archivoltes si finement découpées, qui encadrent chacune des hautes fenêtres du chœur et, se détachant du gros œuvre, donnent à l'édifice tant de légèreté. Rien de plus délicat que les deux porches latéraux soutenus par trois piliers, dont le diamètre ne dépasse pas 0^m,50, et qui supportent, à une grande hauteur, des voûtes contournées avec une grâce infinie. Ce sont là des beautés qui manquent à la Sainte-Chapelle elle-même.

L'intérieur de l'église vaut l'extérieur. « On y trouve, dit Viollet-le-Duc, la même grâce, la même suavité dans les lignes, la même légèreté dans les contours; et ces faisceaux de colonnettes, qui s'élancent jusqu'aux voûtes, rendent ce vaisseau l'un des plus remarquables du treizième siècle. » « Ce vaisseau, disait le grand sculpteur Girardon, est bâti de chènevottes². »

Et pourtant, cette église ne fut bâtie qu'avec des matériaux de médiocre qualité. La construction ne se compose guère que de moellons grossiers, qu'il a fallu ensuite habiller d'une pierre d'un grain plus fin; et telle était la cherté de cette pierre, qu'on l'a employée avec autant de parcimonie que du marbre. « Il fallait être bien hardi, dit Viollet-le-Duc, pour concevoir et exécuter une construction de ce genre : aussi cet édifice, malgré son excès de légèreté, malgré l'abandon et des réparations inintelligentes, est-il encore solide, après cinq cent soixante ans de durée. C'est la dernière limite à laquelle la construction puisse atteindre, et, comme composition architectonique, c'est un chef-d'œuvre. »

L'architecture du moyen âge est l'art souverain.

— « L'architecture était, au moyen âge, l'art total, l'art souverain, l'art tyran. Tous les autres arts lui étaient subordonnés et se mettaient sous sa discipline. C'étaient les ouvriers du grand œuvre. L'architecte, le poète, le maître, totalisait en sa personne la sculpture qui lui ciselaient ses façades, la peinture qui lui enluminaient ses vitraux, la musique qui mettait sa cloche en branle et soufflait dans ses orgues. Il n'y avait pas jusqu'à la pauvre poésie proprement dite, celle qui s'obstinait à végéter dans les manuscrits, qui ne fût obligée, pour être quelque chose, de venir s'encadrer dans l'édifice sous la forme d'hymne ou de prose. » (Victor Hugo, *Notre-Dame*, V, 2.)

pour la bénédiction du cimetière, et l'archevêque de Tyr s'était rendu à Troyes pour y officier pontificalement. Malgré sa qualité de légat et de prélat, elles le maltraitèrent et le poursuivirent dans la rue avec force soufflets. Sans doute elles furent excommuniées; mais telle était la peur qu'on avait d'elles, que la dédicace de l'église se fit attendre plus de cent ans (1389), et que l'édifice ne fut jamais terminé. Les travaux ont été repris il y a quelques années.

1. Il y a loin des lourds contreforts romans aux arcs-boutants légers et délicats du treizième siècle, s'appuyant sur des piliers surmontés de pinacles ou clochetons fleuronsnés, et servant d'échappement aux eaux pluviales qui s'écoulaient par de pittoresques gargouilles.

2. C'est-à-dire de tiges de chanvre dépouillées de leur écorce.

Pour ne parler que des artistes du ciseau et de la palette, que de beautés à admirer dans ces simples auxiliaires du grand art ! Je ne dirai trop rien de ces braves « ymagiers qui aournaient » de leur mieux la maison du Bon-Dieu et pourtraictaient les « saints ». Chez eux, la foi était parfois plus vive que le goût, et si l'on admire leur œuvre, c'est qu'elle se trouve merveilleusement encadrée dans l'œuvre de l'architecte¹ ; mais nos peintres verriers, mais nos orfèvres étaient de vrais et de grands artistes. L'œil de l'homme peut-il voir quelque chose de plus beau que ces tableaux harmonieux, ces mosaïques éblouissantes, grillées, encadrées dans de légers filets de pierre et de plomb, qui, illuminant les chœurs des vieilles cathédrales, semblent en former comme les transparentes parois ? Que de chefs-d'œuvre aussi a enfantés l'orfèvrerie du moyen âge : reliquaires curieusement ciselés, évangiles reliés d'or et de pierreries, chapes toutes raides d'or et d'argent, ciboires garnis de perles ; riches ostensoirs, etc. !

C'est cet accord merveilleux de tous les arts, leur subordination à l'un d'entre eux, plus puissant que tous les autres, l'architecture, qui a fait la grandeur et la beauté de l'époque gothique. Du moment que l'architecture ne sera plus qu'un art comme les autres, qu'elle ne sera plus l'art souverain, l'art total, et qu'elle n'aura plus la force de retenir exclusivement à son service ses anciens auxiliaires, elle ne sera plus capable d'enfanter des merveilles, et l'âge des belles cathédrales sera fermé à tout jamais.

Emancipés, affranchis du joug de l'architecture, « les arts, dit Victor Hugo, s'en vont chacun de leur côté et chacun d'eux gagne à ce divorce. L'isolement grandit tout. La sculpture devient statuaire, l'imagerie devient peinture, le canon devient musique. On dirait un empire qui se démembre, à la mort de son Alexandre, et dont les provinces se font royaumes. De là Raphaël, Michel-Ange, Jean Goujon, Palestrina, ces splendeurs de l'éblouissant seizième siècle. » Au génie gothique à jamais éteint succèdent les lueurs radieuses de la Renaissance.

1. Nous n'entendons parler ici que des *imagiers* des douzième et treizième siècles. Au quatorzième et surtout au quinzième, les imagiers sont devenus de véritables sculpteurs.

3° BIBLIOGRAPHIE

I. SUR LA VIE RELIGIEUSE AU MOYEN AGE. — Raoul Rosières, *Histoire de la Société française au moyen âge*, 2 vol., 2^e éd., 1882; *Recherches critiques sur l'histoire religieuse de la France*. — Lacroix, *Vie militaire et religieuse au moyen âge*, 1872. — Lecoy de la Marche, *la Chaire française au moyen âge*, 2^e éd., 1889; *Anecdotes historiques d'Etienne de Bourbon*, 1878. — Fournier, *les Officialités au moyen âge*, 1881. — Mortet, *Maurice de Sully, évêque de Paris*, 1890. — P. Hélyot, *Histoire des ordres monastiques*, 4 vol., 1847-1859. — Gebhart, *l'Italie mystique*, 1890.

II. SUR L'HISTOIRE LITTÉRAIRE DU MOYEN AGE. — *Histoire littéraire de la France*, par les Bénédictins de Saint-Maur, continuée par l'Institut de France, t. VIII au t. XXIV. — Gaston Paris, *la Littérature française au moyen âge*, 1890. — Léon Gautier, *les Epopées françaises*, 1878. — G. Paris, *la Poésie française au moyen âge*, 1888. — Petit de Julleville, *les Mystères*, 2 vol., 1888; *les Comédiens en France au moyen âge*, 1885; *la Comédie et les Mœurs en France au moyen âge*, 1886. — Aubertin, *Histoire de la langue et de la littérature françaises au moyen âge*, 2 vol., 1878. — Fauriel, *Histoire de la poésie provençale*, 3 vol., 1846. — Sismondi, *Histoire des littératures du midi de l'Europe*, 4 vol., 1829. — Clédat, *Bertrand de Born*, 1879. — Raynouard, *Choix de poésies originales des troubadours*, 6 vol., 1838-1844.

III. SUR LES ÉCOLES ET L'UNIVERSITÉ DE PARIS. — Thurot, *de l'Organisation de l'enseignement dans l'Université de Paris au moyen âge*, 1850. — Ch. de Rémusat, *Abélard*, 2 vol., 1845. — Denifle et Chatelain, *Chartularium Universitatis Parisiensis*, t. I^{er}, 1889. — Du Boulay, *Hist. Universitatis Parisiensis*, 6 vol. in-f^o, 1665-1679. — G. Carré, *l'Enseignement secondaire à Troyes au moyen âge à la Révolution*, 1888. — Gréard, *Nos adieux à la vieille Sorbonne*, 1893.

IV. SUR LES SCIENCES ET LA PHILOSOPHIE. — Hauréau, *Histoire de la philosophie scolastique*, 3 vol., 1872-1880. — N. Valois, *Guillaume d'Auvergne, évêque de Paris, sa vie et ses œuvres*, 1880. — Charles, *Roger Bacon*, 1861. — E. Renan, *Averroès et l'Averroïsme*, 1861. — Jourdain, *la Philosophie de saint Thomas d'Aquin*, 1858; *Excursions historiques et philosophiques à travers le moyen âge; Mémoire sur l'éducation des femmes au moyen âge*, 1874. — Berthelot, *les Origines de l'alchimie*, 1885. — Pouchet, *Albert le Grand*. — Salvete, *Hist. des sciences occultes*, 1856. — Maury, *la Magie et l'astrologie dans l'antiquité et au moyen âge*, 1860.

V. SUR LES ARTS AU MOYEN AGE. — Viollet-le-Duc, *Dictionnaire raisonné de l'architecture française du onzième au seizième siècle*, 10 vol., 1875; *Dictionnaire raisonné du mobilier français de l'époque carlovingienne à la Renaissance*, 6 vol., 1875. — J. Labarte, *Histoire des arts industriels au moyen âge*, 3 vol., 1872-1875. — Paul Lacroix, *les Arts au moyen âge*, 1868. — P. Mérimée, *les Arts au moyen âge*. — De Caumont, *Abécédaire d'archéologie*, 3 vol., 1869-1870. — Bayet, *Précis de l'histoire de l'art*. — Lavoix, *Histoire abrégée de la musique*.

VI. SUR L'ART MILITAIRE. — Boutaric, *Institutions militaires de la France avant les armées permanentes*, 1863. — Paul Lacombe, *les Armes et les armures*, 1864. — Reinaud et Favé, *Du feu grégeois, des feux de guerre*.

TABLE ALPHABÉTIQUE

Nota. — Les noms des auteurs ou des ouvrages anonymes cités dans ce volume ont été imprimés en caractères gras.

Nous n'avons porté sur cette table que les noms historiques et géographiques qu'il peut y avoir intérêt à signaler.

A

- | | |
|--|--|
| <p>Abbaye de Clairvaux, 426.</p> <p>— Cluny, 280, 484.</p> <p>— Fulde, 172, 279.</p> <p>— Glastonbury, 502.</p> <p>— Hirsfeld, 172.</p> <p>— Lérins, 159.</p> <p>— Ligugé, 159.</p> <p>— Luxeuil, 159.</p> <p>— Marmoutiers, 159, 161.</p> <p>— Mont-Cassin, 167.</p> <p>— Montier-la-Celle, 159.</p> <p>— Montier-en-Der, 220.</p> <p>— Notre-Dame-aux-Nonnains, 407, 553.</p> <p>— Origny, 252.</p> <p>— Royauumont, 481.</p> <p>— Saint-Denis, 425, 427, 439.</p> <p>— Saint-Gall, 272.</p> <p>— Saint-Honorat, 159.</p> <p>— Saint-Nicolas-aux-Bois, 485.</p> <p>— Sainte-Radegonde, 163.</p> <p>Abd-el-Raman, 138, 139.</p> <p>Abondance seigneuriale (l'), récit, 235</p> <p>Aboulfarage, historien, 134, 329.</p> <p>Académie palatine, 208.</p> <p>Acquisitions territoriales de la royauté, 411, 412.</p> <p>Adélaïde, épouse d'Othon I^{er}, 274, 276.</p> <p>Aélius, 17-44.</p> <p>Afrique (conquête de l') sur les Vandales, 103.</p> <p>Afrique (conquête de l') par les Arabes, 120, 133, 136.</p> <p>Age (de l') des mérovingiens, 84.</p> | <p>Aignan (saint), 53.</p> <p>Aigues-Mortes (fondation d'), 469.</p> <p>Aiznadin (bataille d'), 133.</p> <p>Aix-la-Chapelle, 180, 182, 183, 185, 198, 199.</p> <p>Alains, 25, 27, 28, 44.</p> <p>Alaric I^{er} à Athènes, 28.</p> <p>— à Rome, 30, 35.</p> <p>Albéria (princesse), 356.</p> <p>Albert d'Aix, historien, 322, 328.</p> <p>Albigeois (doctrine des), 363, 365.</p> <p>— (croisade contre les), 365, 378.</p> <p>Albert le Grand, 542.</p> <p>Alcuin, savant, 184, 206, 207, 208, 209, 359.</p> <p>Alexandre III, pape, 271, 294, 295.</p> <p>Alexandre de Hales, 540.</p> <p>Alexandrie (prise d') par les Arabes, 134.</p> <p>Alexandrie (incendie de la bibliothèque d'), 134.</p> <p>Alexiade (histoire d'Alexis), 324.</p> <p>Alexis I^{er} Comnène, 322, 324.</p> <p>Alexis III l'Ange, 345, 348.</p> <p>Alexis IV, 349, 350.</p> <p>Alexis V Ducas, dit Murzuphle, 350.</p> <p>Alfred le Grand, 318, 492.</p> <p>Algorithmisme, 145.</p> <p>Aliénor d'Aquitaine, 427, 428, 429, 430.</p> <p>Alix de Champagne, reine de Chypre, 340, 459, 461.</p> <p>Allah, Dieu des Arabes, 119, 120, 129, 137.</p> <p>Allemagne (empire d'), 270, 313.</p> <p>Alleux, 57, 88.</p> <p>Alhambra (l') de Grenade, 145.</p> <p>Almageste, 143.</p> |
|--|--|

Itabiçar (chant d'), 188.
 milias, personnage légendaire, 225.
Ammien Marcellin, historien, 37.
 mrou-ben-Amer, 121, 122, 123.
 mrou, conquérant de l'Égypte, 133.
 nastase (mur d'), 109.
 ndelot (traité d'), 216.
 ndré II de Hongrie, 356.
 ngles et Saxons, 168, 169, 170, 492.
 ngleterre (royaume d'), 492.
Anne Comnène, historien, 322,
 323, 324.
 nthémios de Tralles, architecte, 100.
 ntioche, 326.
 ntrustion, 81.
 pocrisiaire ou archichapelain, 197.
 pprentis et ouvriers, 402.
 rabes (histoire des), 119, 148.
 — (origine des), 121.
 — (conquêtes des), 132.
 — (civilisation des), 139.
 rabesques, 146.
 rbalète (description d'une), 323.
 rbogast, 60.
Arbois (d') de Jubainville, 342.
 rcadius (l'empereur), 1.
 rchives de l'Etat, 444, 445.
 rchitecture romaine, 3, 13.
 — barbare, 39, 40.
 — byzantine, 100, 102.
 — mérovingienne, 80.
 — arabe, 146.
 — carolingienne, 198.
 — religieuse, 545.
 — romane, 546.
 — ogivale, 548.
 rcial (le diacre), 284.
 rles (royaume d'), 270.
 rmées romaines au temps des inva-
 sions, 24, 28.
 rnaud de Brescia, 292.
 rnaud de Citeaux, 366.
 rnulf, roi de Germanie, 215.
 rtisans (les) au moyen âge, 400.
 rtois (Robert d'), frère de saint
 Louis, 461, 473.
 rthur de Bretagne (meurtre d'), 449,
 509.
 rtile (droit d'), 154, 155.
 rssassins (secte des), 340, 341.
 rsemblées mérovingiennes, 61, 84.
 rsemblées carolingiennes, 191, 215.

Assemblées municipales, 390.
 Asseurement, 488.
 Astures, 47.
 Athènes, 28, 29, 30.
 Attila (commencement d'), 37.
 — (ambassade à), 36, 39.
 — (palais d'), 40.
 — (banquet d'), 41.
 — est défait à Méry, 44, 46.
 — (comment finirent les fils d'),
 408.
 Augsburg (bataille d'), 270.
 Auguste (culte d'), 41.
 Auguste (Pourquoi Philippe II a été
 surnommé)? 455.
 Augustin, archevêque de Cantorbéry,
 169.
 Augustule (Romulus), 52.
 Austrapius (le duc), 154.
 Austrasie, 34, 75, 77, 78.
 Autriche (marche d'), 270.
 — (duc d'), 444, 443.
 Auteurs classiques au moyen âge, 537.
 Auxiliaires germains, 24.
 Avars (les), 110, 111, 112, 113, 189,
 190, 191.
 Averroës, 143.
 Avicenne, 143.
 Avignon, 457, 458.
 Avignouet, 376.

B

Babeau (Albert), historien, 390.
 Balthes (famille des), 28.
Barante (de), historien, 243.
 Bagdad (califat de), 121.
 — (mosquée de), 144.
 Baian, khakan des Avars, 110.
 Bailliages (institution des), 438.
 Barbacanes, 232.
 Barbares (ce qu'étaient les), 16.
 — (infiltration des) dans l'em-
 pire, 16.
 — leurs premiers établisse-
 ments, 17.
 — premiers royaumes, 18.
 — Séverin et les barbares du
 Danube, 47, 52.
 — (invasion des), 16, 54.
 Barbier (le) au moyen âge, 404.

Ba
 Ba
 Bas
 Bata
 Baud
 ple
 Baye
 Beauv
 Becke
 torbe
 Belfroi
 Bélisair
 —
 —
 —
 Bénédict
 Bénéfices
 Benjar
 Benoit (s
 Benoit
 torien,
 Béranger,
 Bernard
 Bernard,
 Berthold,
 Bertrade,
 —
 Bertram
 248, 429
 Beziers (sa
 Bibliothèque
 Blanche de
 465, 467
 Blanche-Ne
 Blandine (n
 Blaquernes
 Blasphéma
 490, 491.
 Bléda, frère
 Blets et Ve
 lines, 95,
 Blondel (le
 Boha-Ed
 334, 337,
 Bohême, 270
 Boileau (Etie
 Boniface (sai
 Boniface de
 Borusses (v
 Bouchard, 44
 Boucoléon (p
 Boulai (Egass

Barcelone, 407.
 Bar-sur-Aube, 406.
 Bas-Empire, 89.
 Bataille des Vins, fabliau, 436.
 Baudouin, empereur de Constantinople, 359, 471.
Bayet, historien, 100, 102.
 Beauvais, 407.
 Becket (Thomas), archevêque de Cantorbéry, 493.
 Beffroi, 391.
 Bélisaire réprime une émeute, 98.
 — prend Gélimer, 103.
 — triomphe de Zabergan, 109.
 — (légende de), 105.
 Bénédictins, 161.
 Bénéfices, 57.
Benjamin de Tudèle, 368, 373.
 Benoît (saint) de Nursie, 148, 161.
Benoît de Péterborough, historien, 440.
 Bérenger, roi d'Italie, 114, 275, 277.
 Bernard (saint), 360, 367, 424, 427.
 Bernard, missionnaire allemand, 359.
 Berthold, 419.
 Bertrade, fille de Charlemagne, 200.
 — femme de Philippe I^{er}, 412.
Bertram de Born, troubadour, 248, 429.
 Béziers (sac de), 369.
 Bibliothèque d'Alexandrie, 134.
 Blanche de Castille, 458, 461, 463, 465, 467.
 Blanche-Nef (nauffrage de la), 507.
 Blandine (martyre de sainte), 5.
 Blaquernes (palais des), 348.
 Blasphémateurs (les) au moyen âge, 490, 491.
 Bléda, frère d'Attila, 39.
 Bleus et Verts (les), factions byzantines, 95, 96.
 Blondel (le trouvère), 441, 443.
Boha-Eddin, historien arabe, 333, 334, 337, 338.
 Bohême, 270.
 Boileau (Etienne), prévôt de Paris, 489.
 Boniface (saint), 171, 359.
 Boniface de Montferrat, 345.
 Borusses (voir Prussiens).
 Bouchard, 418.
 Boucoléon (palais du), 346, 347.
 Boulai (Egasse du), hist., 210, 542.

Bourbon (Etienne de), prédicateur, 365.
Bourgeois (Emile), hist., 216.
 Bourgeois du roi, 380.
 Bourgogne transjurane, 213.
 — cisjurane, 213.
 Boutique (une), au moyen âge, 401.
 Bouvines (bataille de), 451, 455.
 Braine (villa de), 67, 74, 80.
 Brandebourg, 270, 361.
 Brémule (bataille de), 420.
 Breteuil (cruauté du sire de), 422.
 Brigands scamares, 48.
 Brigands féodaux, 415, 418.
 Brunchaut, 46, 72, 74, 153.
 Bruno (Léon IX), 282.
 Bulgares, 78, 108.
 Bulletin de victoire (un), 132.
 Bureaux du palais mérovingien, 82.
 Burgundes, 16, 17, 18, 25, 44, 54, 55, 57, 63.
 Buzès, général byzantin, 106.

C

Caaba (la), temple de la Mecque, 123, 128.
 Caire (le), 120, 472.
 Califes, 120.
 Camériers, 83, 197.
 Cannibalisme (scènes de), 244.
 Canossa (Henri IV et Grégoire VIII à), 286.
 Cantorbéry, 169, 502.
Cantu (César), historien, 224.
 Capétiens, 411, etc.
 Capitaine des foires, 409.
 Capitulaires de Charlemagne, 193.
 — des fermes, 194.
 — de Kiersy, 214.
 Capitulation de Jérusalem, 133.
 Caractère bizarre des fêtes du moyen âge, 521.
 Caravanes de marchands, 405.
 Cardinaux (institution des), 282.
 Carloman, frère de Pépin le Bref, 174.
 Cas (les quatre), récit, 238.
 Castelnau (Pierre de), 367.
 Catalauniques (champs), 44, 46.
 Catastrophes dans la famille d'Angleterre, 422.

- Cathares**, 363.
Cathédrales, 519, 550.
Catherine (la czarine), 93.
Cesarea, quartier de Ravenne, 32.
Cetius (mont), 47, 49.
Cirque (factions du), 95-99.
Civilisation arabe, 120, 139-147.
Châlons-sur-Marne, 46, 407.
Chambellans, 82.
Chambre des communes, 515.
 — des lords, 493, 515.
 — de crucette, 507.
Champagne (foires de), 405-409.
Chanceliers, 83, 197.
Chapeau rouge des cardinaux, 310.
Chanson militaire des Romains à l'honneur des Francs, 59.
Chant et déchant, 579.
Charles Martel, 79, 139.
Charlemagne (le) des légendes, 174.
 — de l'histoire, 182.
 — (des guerres de), 185-191.
 — (législation de), 191.
 — (capitulaires de), 193.
 — (la cour de), 197-201.
 — au lutrin, 201.
 — (les évêques de), 203.
 — inspecte les écoles, 205.
 — (fête de la Saint-), 209.
 — poète latin, 209.
 — (fondations de), en Terre Sainte, 317.
Charles II le Chauve, 212, 214, 216, 217, 218.
Charles le Gros, 213.
Charles le Simple, 213.
Charles de Lorraine, 413, 433.
Charte (grande), 493, 509, 513.
Charte des forêts, 513.
Chartes de commune, 379, 381, 387.
Charte de Lorris en Gâtinais, 387-389.
Chasse (une) de Charlemagne, 199.
 — (droit de), 240.
Château féodal, 231.
Chateaubriand, 141.
Chef-d'œuvre (un), 402-405.
Chemin du Paradis (le), 475.
Cherrier (Je), historien, 289, 293, 296, 298, 311, 212.
Chevalerie (origine de la), 250.
 — d'après les chansons de Gestes, 351.
Chevalerie d'après la Table-Ronde, 253.
 — d'après l'Eglise, 254.
Chevalerie (réputation de la), en Orient, 257.
 — (décadence de la), 263.
Chevalier (armure d'un), 259.
Chiffres arabes, 143, 145.
Childebert II, 70, 72, 73, 84.
Chilpéric Ier, 63, 64, 65.
Chine, Chinois, 121, 140, 142.
Chrestien de Troyes, trouvère, 253.
Chramn, 56.
Christianisme (le), en Gaule, 4.
 — (persécution du), 5.
 — triomphe du, 5.
Chroniques de Saint-Denis, 57, 76, 399, 400, 490.
Chypre, 470.
Cid (le), héros espagnol, 264-268.
Cimetière des Innocents à Paris, 399.
 — autour des églises, 397.
Cirque (factions du), 95-99.
Cités romaines, 6-11.
Civilisation romaine, 3, 13.
 — arabe, 139-147.
 — chrétienne et féodale, 517-555.
Classe, quartier de Ravenne, 52.
Claudien, poète latin, 26.
Clermont, 152.
 — (concile de), 318.
Clerc (le) et les trois sergents, 488.
Cloches (musique des), 520.
Clocheteur des Trépassés, 398.
Clotaire Ier, 56, 67, 81, 152.
Clotaire II, 75, 76, 77.
Clotide, femme de Clovis, 63.
Clovis, 55, 64.
Cluny (les moines de), 281.
 — (les palefrois de l'abbé de), 484.
 — (une dispute théologique à), 489.
Colée (la), 255.
Colloque scolaire (un), 297.
Colombier (droit de), 204.
Colosse de Rhodes (à propos du), 136.
Commerce au moyen âge (le), 405-409.
Commerçants, 400.
Commune (définition du mot), 381.
Communes insurgées, 380.
Comtes, 83, 175, 215.
Comte du palais, 197.

- Comtes de Champagne, Thibaut II, 418, 423.
 Comtes de Champagne, Henri I^{er}, 237.
 — Henri II, 339.
 Comtes de Champagne, Thibaut III, 342, 343.
 Comtes de Champagne, Thibaut IV, 457-463.
 Comtes de Champagne, Thibaut V, 478.
 Concordat de Worms, 271, 290.
 Conciles : de Clermont, 318.
 — de Latran, 303.
 — de Lyon, 309.
 — de Toulouse, 375, 521.
 Confrères de la Passion, 518, 525.
 Connétable, 82.
 Conrad I^{er}, roi de Germanie, 270.
 Conrad II, — 270.
 Conrad III, — 291, 360.
 Conrad de Montferrat, 339.
 Conseil de ville, 390.
 Consolamentum, 364, 462.
 Constantinople (une émeute à), 95.
 Constantinople (Sainte-Sophie de), 100.
 Constantinople (tentatives des Barbares sur), 109, 112.
 Constantinople (l'évêque Luitprand à), 113.
 Constantinople (tentatives des Arabes sur), 120.
 Constantinople (les croisés à), 324.
 Constantinople (la conquête de) par les Latins, 342.
 Constantinople (splendeur de), 346.
 Constantinople (les deux prises de), 348, 351.
 Constantinople (pillage de), 351.
 Constitution d'une église chrétienne, 546.
 Contes et conteurs arabes, 141.
 Convives du roi, 81.
 Coran (le), 119, 128.
 Corbeil (traité de), 475-476.
 Cordonniers au moyen âge, 403.
 Cordoue, 121.
 Corporations au moyen âge, 400-405.
 Corvées, 239-241.
 Cosaques Zaporogues, 35.
 Coucy (sires de), 386, 415, 485.
 Cour de l'empereur d'Orient, 113-118.
 — de Charlemagne, 196-201.
 Cour de justice de Philippe-Auguste, 449.
 Couronne de Charlemagne, 179.
 Couronnement d'Otton I^{er}, 277.
 Courtoisie chevaleresque, 257.
 Couvre-feu, 391.
 Crémone, 407.
 Croisades (préface des), 317.
 Croisade (première), 317-329.
 — (seconde), 329-330.
 — (troisième), 330-339.
 — (quatrième), 342-352.
 — (cinquième), 355-358.
 — (sixième), 359.
 Croisades de saint Louis, 467-475.
 Croisade d'enfants, 354.
 — contre les Slaves, 359.
 — contre les Albigeois, 362-377.
 Croyants albigeois, 363, 377.
 Cuisine des Huns, 35.
 — des Maures, 103.
 — des Gallois, 446.
 — des croisés latins, 353.
 — d'un seigneur féodal, 235.
 — d'un empereur grec, 117.
- D**
- Dagobert I^{er}, 76, 79.
Damiani (le cardinal Pierre), 282.
 Damiette (prise de), 357, 358, 474, 472.
 Dandolo, doge de Venise, 344, 345, 348, 349.
 Décurions, 7.
 Défrichement de la Gaule, 159.
 Démembrement de l'empire carolingien, 213.
 Deux-Siciles (origine du royaume des), 495.
 Deux-Siciles (les) tombent entre les mains des Allemands, 298.
 Dharifa, prophétesse arabe, 122.
Dictatus papæ, 285.
 Diète de Worms, 285.
 — de Roncaglia, 292.
 — de Mayence, 296.
 Dijon, 407.
 Doctrinal de Villedieu, 537.
 Domaine royal au onzième siècle, 412.
 Domaines de Charlemagne (gestion des), 195.

Donat, grammairien, 537.
Doomesday book, 301.
 Dominicains, 373.
 Dominique (saint), 367.
 Donjon (*dominium*), 233.
 Dorylée (bataille de), 324.
 Droissy (bataille de), 75.
 Droits seigneuriaux, 240.
 Drusus, 23.
Dudon, doyen de Saint-Quentin, 219.
 Duel judiciaire à Tournay, 242.
 — (prohibition du), 487.
 Duumvirs, 5.

E

Eberulf (le camérier), 155.
 Ebroïn (légende d'), 79.
 Echansons, 82, 197.
 Ecolâtre, 536.
 Ecoles du palais mérovingien, 82.
 — carolingiennes, 205-207.
 — monastiques, 534.
 — épiscopales, 534.
 Ecu, 216.
 Eddas, recueils de poésies scandinaves, 211.
 Edéon, 38, 50.
 Edesse (prise d'), 329.
 Edouard le Confesseur, 497.
 Edwin, roi du Northumberland, 169.
 Egil (l'archer), 226.
Eginhard, historien, 185, 188.
 Eglise (organisation de l') au cinquième siècle.
 Eglise (rôle de l') dans la société barbare, 42, 167, 174.
 Eglise (rôle de l') dans la société mérovingienne, 151-166.
 Eglise (rôle de l') dans la société féodale, 245, 254, 278.
 Eglise (réforme de l'), 280, 282.
 — (puissance de l') sous Grégoire VII, 284, 285.
 Eglise (puissance de l') sous Innocent III, 299.
 Eglises locales absorbées par l'Eglise romaine, 302.
 Egypte conquise par les Arabes, 133.
 Egypte (description de l') par Amroa, 133.

Egypte (les croisés en), 357, 471-475.
 Eléonore d'Aquitaine. Voir Aliénor.
 Election de Grégoire VII, 284.
 — d'Alexandre III, 294.
 — d'Innocent III, 306.
 Elisabeth ou Isabelle de Hainaut (la reine), 433, 434.
Emad-Eddin, historien, 331.
 Emeric, évêque de Saintes, 152.
 Emmurement, 376.
 Empire romain (étendue de l'), 1.
 — (invasion de l'), 24-55.
 Empire d'Occident (derniers jours de l'), 476.
 Empire de Charlemagne, 174-227.
 — d'Orient, 89-118.
 Empire latin de Constantinople, 342-353.
 Enceinte de Paris sous Philippe II, 398.
 Enfants (une croisade d'), 354.
 Enfer mérovingien, 79.
 Enquêteurs royaux, 412.
 Enseignement au moyen âge, 517, 533-545.
 Entrevue de Canossa, 285.
 — de Venise, 295.
 — de Verneuil, 445.
 Epées célèbres, 262.
 Epreuve du fer rouge, 243.
 Ere de l'éléphant, 123.
Ermold le Noir, 219.
 Ertaud de Nogent, 237.
Escaldunacs (chant des), 188.
 Espagne (conquête de l') par les Arabes, 137.
 Espagne (guerres d') sous Charlemagne, 187-189.
 Espagne au temps du Cid, 264.
Etablissements de saint Louis, 487.
 Ethelbert, roi du Kent, 768.
 Ethelberghe, reine des Angles, 169.
 Ethelred, 492.
 Etienne II, pape, 149.
 Etienne VI, pape, 279.
 Etienne de Blois, roi d'Angleterre, 50.
 Eudes de France, roi, 213.
 Evesham (bataille d'), 516.
 Evêques (les premiers), 5, 150.
 Evêques, leur rôle dans les invasions, 42, 43, 48.

Evêques (ingérence des rois dans l'élection des), 152.
 Evêques (procès d'), 152.
 — sous Charlemagne, 203.
 Evêques (situation faite aux) par la papauté, 235, 302.
 Evêques et saint Louis, 486.
 Evreux (massacres d'), 443.
Excitatoria, 318.
 Excommunication (formule d'), 245.
 Exploratores (écoliers-espions), 537.

F

Famines, 244.
 Fainéants (rois), 84, 148.
 Faramond, 58, 61.
 Fava, roi des Ruges, 49, 50, 51.
 Favianes, ville du Norique, 47, 48, 49, 51.
 Fédérés, 25.
 Fermes impériales (administration des), 194, 196.
 Fête fédérale des Gaules, 11.
 Fêtes de Noël, 522.
 — de l'Épiphanie, 523.
 — des Innocents, 522.
 — du Carême, 522.
 — de Pâques, 523.
 — de la Pentecôte, 523.
 — de l'Ane, 523.
 — des fous, 523.
 Féodalité (régime de la), 228-289.
 — devant l'ennemi, 230.
 Féodal (le château), 231.
 — (le village), 229, 236.
 Féodale (la justice), 242.
 Fervestu, homme vêtu de fer, 251.
 Feu grégeois, 472, 473.
 Fez, 120.
 Fiefs, 57.
 Fiscalins, 80.
 Flaccithée, roi barbare, 49, 50.
 Foires de Champagne, 406.
 — (maître et capitaine des), 408-409.
 Forêt (une) qui marche, 75.
 Formose, pape, 279.
Fortunatus, poète latin, 165.
Foucher, de Chartres, 325.
 Foulques de Neuilly, 342, 447.

Foulques Nerra, 246, 247.
 Franciade (la), poème, 59.
 Francs (origine légendaire des), 57.
 — (apparition des) dans l'histoire, 59.
 — (étymologie du mot), 59.
 — (campagne malheureuse contre les), 60.
 — (les prétendues libertés des), 62.
 — (barbarie des princes), 63-79.
 — (explication des noms), 65.
 Frandji, nom donné aux Francs par les Arabes, 137.
 Frédégonde, ses crimes, 66.
 — ses remords, 66.
 — ses vengeances, 68.
 — sa politique, 72-75.
 Frédéric I^{er} Barberousse, tient la diète de Roncaglia, 292.
 — combat l'élection d'Alexandre III, 294.
 — se réconcilie avec lui à Venise, 295.
 — tient la grande diète de Mayence, 296.
 — (la caverne de), 298.
 Frédéric II, son orthodoxie apparente, 305.
 — ce qui fait douter de sa foi, 306.
 — est un précurseur de la réforme, 306.
 — se brouille avec son beau-père Jean de Brienne, 358.
 — (Encyclique de Grégoire IX, contre), 307.
 — (excommunication de), 309.
 — (mort de), 311.
 Freteval (affaire de), 444.
 Fulde, abbaye, 172, 173, 280.
Fustel de Coulanges, historien 15, 62, 82, 83, 150, 193, 216.

G

Gabriel (ange), 126, 128.
 Gâbs (les) de Charlemagne, 177.
 Gallois, 445.
 Galswinthe, 56.

Gaudry, évêque de Laon, 382-386.
Gaulle (comment la Gaule devint romaine), 2.

- (le christianisme en), 4, 5.
- (le régime municipal en), 6-11.
- (la fête fédérale des), 11.

Gauthier de Brienne, 356.

Gauzlin, chancelier de France, 215.

Gebhart, 306.

Geffroy, historien, 23-24, 224.

Gélimer, 103-105.

Gènes, 407.

Geoffroy, fils de Henri II, 431.

Germanicus, 19, 20.

Germanie (description de la), 18.

- (une tempête sur les côtes de la), 19.
- (les anciennes forêts de la), 21, (les provinces dites de), 23.
- (produits de l'antique), 24.
- (royaume de), 212, 213.

Gestés de Dagobert, 78, 79.

Ghisa, reine barbare, 49.

Gibelins, 291.

Gibraltar (détroit de), 120.

Gilles de Paris, historien, 436.

Gisèle, fille de Charlemagne, 200.

Glaber (Raoul), historien, 218, 245, 248, 250.

Godefroy de Bouillon, 327.

Godwin, 498.

Gontran (le roi), 63, 70, 84, 85.

Goths, 16, 17, 28-35, 44.

Gothique (art), 549.

Graal (le Saint-), roman, 254.

Grammaire (enseignement de la), au moyen âge, 533, 537.

Grande Charte, 509-513.

Gréard (Octave), historien de la Sorbonne, 545.

Green, historien anglais, 500, 509.

Grégoire de Tours, 44, 60, 62, 69, 72, 73, 74, 86.

Grégoire le Grand, pape, 167.

Grégoire VII, pape, connu d'abord sous le nom d'Hildebrand, 270, 271.
— (légende de), 281.
— (de l'œuvre de), 282.
— (théocratie de), 284.
— à Canossa, 285.

Grégoire VII meurt à Salerne, 287.

— a-t-il prêché la croisade avant Urbain II? 317.

Grégoire IX, pape, 307, 309, 375.

Grosley, historien, 221.

Grôs-apens (un), 112.

Guelfes, 291.

Guerres privées, 229, 244.

Guibert de Nogent, historien, 320, 321, 381-386, 416, 533.

Guillaume au Court-Nez, 261.

Guillaume des Barres, 440, 453.

Guillaume le Breton, historien, 444, 445, 446, 449, 451-455.

Guillaume le Conquérant, roi d'Angleterre, duc de Normandie,

- (origine de), 495.
- (portrait de), 496.
- (les premiers actes de), 496.
- conquiert l'Angleterre, 498.
- dépouille les vaincus, 500.

Guillaume II, le Roux, 506.

Guillaume Cliton, 419, 420.

Guillaume le Maréchal, 514.

Guillaume aux Blanches-Mains, 433, 438.

Guillaume de Tyr, 425.

Guillaume Crépin, 421.

Guillaume Tell (un précurseur de), 226.

Guillaume Porc, 355.

Guy d'Arezzo, 519.

Guy de Lusignan, 330, 331, 332, 339.

Guizot, historien, 389.

H

Halles (établissement des), 400.

— des foires de Troyes, 407.

Hanse de Paris, 406.

Hanse teutonique, 406.

Harald-Klak, Herold, Hériolt, 217.

Harald-Hadrada, 498.

Harold, roi d'Angleterre, 498, 500.

Hasting, chef normand, 218.

Hasting (épitaphe d'), 222.

Hastings (bataille d'), 499.

Hatchish, hatschischins, assassins, 340.

Haubert, 260.

- Hauréau**, historien, 187, 199, 205, 208.
Heaume, 461.
Hébergement (droit d'), 240.
Hégire, 126.
Henri 1^{er}, roi de France, 412.
Henri 1^{er}, roi de Germanie, 270, 272.
Henri III le Noir, emp. d'Allemagne, 270.
Henri IV, emp. d'Allemagne, 271, 285-287.
Henri V le Jeune, 271, 289.
Henri VI, 271, 272, 298.
Henri le Superbe, 291.
Henri le Lion, 298, 360.
Henri 1^{er} Beauclerc, roi d'Angleterre, 506.
Henri II Plantagenet, roi d'Angleterre, 428-433, 507.
Henri III, roi d'Angleterre à Paris, 476-480.
Henri III, roi d'Angleterre, et ses barons, 514-516.
Henri le Jeune, fils de Henri II, 431.
Henri II de Champagne, roi de Jérusalem, 339.
Héraclius, empereur d'Orient, 90, 112, 132.
Hercynienne (forêt), 21.
Hérétiques du Midi, 362.
Hermann de Salza, grand maître de l'Ordre teutonique, 361.
Hildebrand (le cardinal), 281.
Hildegarde, femme de Charlemagne, 203.
Hiltrude, fille de Charlemagne, 200.
Hincmar, archevêque de Reims, 191, 192, 214.
Hirsfeld (abbaye d'), 172, 173.
Hommes de fer et hommes de pourpoint, 392.
Hospitaliers, 315, 332, 338.
Hugo (Victor), 299, 398, 545.
Hugues Capet, 213, 410, 412.
Hugues le Grand, 213.
Hugues de Lusignan, 356.
Hugues de Tabarie, 258, 333.
Hugues de Fer, 355.
Huns (portrait des), 35.
 — (les) commencent à devenir puissants, 37.
Huns (les) au temps d'Attila, 37-42.
- Huns** (les) défait à Méry, 44.
 — (fin de la puissance des), 108.
Hypatius, 97, 99.

I

- Ibn-Alatir**, historien, 331.
Iconoclastes, 90.
Imagiers, 519.
Impératrice (une) byzantine, 93.
 — (misère d'une), 471.
Incendies au moyen âge, 398.
 — de Constantinople, 350.
Industrie (l') au moyen âge, 400.
Ingelheim (résidence royale d'), 218.
Innocent III (élection d'), 300.
 — et les princes, 300.
 — (puissance de travail d'), 301.
 — (résultats de l'œuvre d'), 304.
Innocent IV, 309, 312.
Innocents (cimetièrre des), 399-400.
Inquisition (l') en France, 374-377.
Inscription de Thorigny, 14.
Instructions d'un calife à ses généraux, 132.
Interdit (un), 456.
Invasion des Wisigoths, des Suèves, des Vandales, des Burgundes, des Huns, 17.
Invasion des Anglo-Saxons, des Ostrogoths, des Francs, 18.
Investitures (querelle des), 271, 290.
Isaac l'Ange, 345, 348, 349.
Isabelle d'Anjou (la reine), 339, 342.
Isabelle ou Elisabeth de Hainaut (la reine), 433-434.
Isidore de Milet, architecte, 100.
Italie (royaume d'), 212, 213.

J

- Jacotin Plouvier**, 242.
Jean de Brienne, roi de Jérusalem, 356-359.
Jean de Cappadoce, 96, 106.
Jean sans Terre, 443, 448, 450, 451, 455, 493, 508-514.
Jeanne d'Angleterre, sœur de Richard, 339.
Jérusalem capitule avec les Arabes, 136.

Jérusalem est reprise par les Grecs, 318.

Jérusalem est prise par les Fatimites, 318.

Jérusalem est prise par les Turcs, 318.

— est prise par les croisés, 326.

— capitule avec Saladin, 332.

— est rendue à Frédéric II, 315.

— (royaume de), 315, 339.

Joies du temps passé, 519.

Joinville (sire de), historien, 468-475, 481-490.

Jongleurs, 234, 518.

Jornandes, historien, 46.

Jourdain, historien, 211, 355.

Judiciaire (un duel), 242.

Jugement de Dieu, 242.

Juliane, fille de Henri II, 422.

Juifs (massacre des) par les croisés, 321.

Jurés, jurandes des corporations, 402-405.

Justice féodale, 242.

— de saint Louis, 482-489.

Justin I^{er}, empereur, 91.

Justinien (origine et portrait de), 92.

— manque d'être détrôné, 97.

— construit Sainte-Sophie, 100.

Justinien (politique de) vis-à-vis des barbares du Danube, 108-109.

K

Kaaba (voir Caaba), 128.

Kairoan, 120.

Kanut le Grand, 492.

Kanut IV de Danemark, 455.

Kerka, reine des Huns, 40, 41.

Khalid, émir arabe, 132, 133.

Khakan (le) des Avars, 110, 111, 112, 113, 190.

Khozaites, 123.

Khoréischites, 123.

Kiersy-sur-Oise (capitulaire de), 214, 216.

Kœnigsberg, 361.

L

Lagny, 406.

Lanfranc, 496.

Laon (commune de), 380, 386.

Latin (enseignement du), 537-539.

— (le quartier), 539.

Latran (concile de), 291, 303.

Lavaur (massacres de), 370.

Lavisse, historien, 359, 362.

Lecoy de la Marche, historien, 527.

Légats pontificaux, 285, 299.

Législation carolingienne, 193, 194.

Légendes mérovingiennes, 79.

— carolingiennes, 176, 182.

— scandinaves, 222, 227.

— chrétiennes, 528, 532.

Legrand d'Aussi, conteur, 438.

Le Huërou, 59.

Léon VII, pape, reconnaît à Otton I^{er} le droit de nommer les papes, 280.

Léon IX, 281.

Lépreux (le) de Royaumont, 481.

Leroux, historien, 174.

Leudes, 81.

Levée (une) en masse, 422.

Lewes (bataille de), 515.

Litré, historien, 162.

Ligue lombarde, 172.

— du Rhin, 406.

Livres de classe au moyen âge, 537.

Ligugé (monastère de), 159.

Lois barbares, 57.

Loi Gombette, 57.

Loi salique, 57, 86, 88.

Loi ripuaire, 57.

Lois carolingiennes, 192, 193.

Lombards, 90, 114, 149, 175, 185.

Lombrives (grotte de), 37.

Lords (chambre des), 493, 515.

Lorraine (royaume de), 213.

Lothaire I^{er}, empereur, 212.

Lothaire, roi de France, 213.

Lotharingie (royaume de), 212.

Lorris (charte de), 387.

Louis I^{er} le Débonnaire, 212, 217.

Louis II le Bègue, 213.

Louis III, 213.

Louis IV d'Outre-mer, 213.

Louis V, 213.

Louis VI dompte les brigands féodaux, 415.

— assiège le Puiset, 416.

— intervient en Flandre, 417.

- Louis VI est battu à Brémule par les Anglo-Normands, 421.
 — fait une levée en masse contre les Allemands, 422.
 — joue un triste rôle dans l'affaire de la commune de Laon, 383.
- Louis VII se laisse guider par Suger, 424.
 — se ruine en Terre Sainte, 427.
 — répudie Aliénor, 428.
 — combat Henri II Plantagenet, 429.
- Louis VIII, 457.
- Louis IX (minorité de), 457.
 — (relations de) avec l'Orient, 463.
 — combat à Taillebourg, 463, 464.
 — fait vœu de se croiser, 467.
 — va à la chasse aux pèlerins, 468.
 — voyage outre-mer, 469.
 — prend Damiette, 471.
 — échoue dans sa croisade, 473, 475.
 — sa réponse au mameluck Octaï, 257.
 — reçoit la visite d'Henri III, 475, 480.
 — (piété et justice de), 480, 487.
 — (intolérance religieuse de), 489, 491.
- Loup (saint), 46.
- Louvre (le), 400.
- Luchaire**, historien, 412, 422, 423, 425.
- Lulle, archevêque de Mayence, 172.
- Lutèce, 58, 399.
- Luitgarde, femme de Charlemagne, 201.
- Luitprand**, évêque et historien, 113, 116.
- Lutte des papes et des empereurs, 273, 312.
- Luxeuil (monastère de), 159.
- Lyon (le temple d'Auguste à), 11, 13.
- M**
- Macaire (le traître), 180.
 Macaire (l'assassin), 243.
 Macbeth, roi d'Ecosse, 74, 497.
 Mahomet, 119, 123, 126, 128.
 Mahuot Coquel, 242.
 Maires et échevins, 390.
 Maire du palais, 83.
 Maison commune ou hôtel de ville, 391.
 Maîtres, maîtrises, 402, 403.
 Maître des foires, 408.
 Malek-Adel, frère de Saladin, 333, 338, 339.
 Malek-Kamel, fils du précédent, 357, 358.
 Mansourah, 472, 473.
 Marcella, dame romaine, 32.
 Marchands de science, 205.
 Marco-Polo, 340, 519.
 Marcomir, 58, 60, 61.
 Marian, 323.
 Marie de Latinie (sainte), 317.
 Marienbourg, 361.
 Marle (Thomas de), 385, 415.
 Marmande (sac de), 372.
 Marmoutiers (abbaye de), 159.
 Marseille, 469.
Martin (Henri), historien, 65, 257, 333, 456, 542.
Mathieu Paris, historien, 355, 465, 468, 480.
 Mauclerc (Pierre), comte de Bretagne, 457, 458, 460, 462, 487.
 Maures (mœurs des) sous Justinien, 103.
 Maurocatalone, 323.
 Maschtoub, défenseur d'Acre, 337.
 Maximin, ambassadeur près d'Attila, 38.
 Mayence (archevêché de), 171.
 — (diète de), 296.
 Mecque (la), 123, 125, 127, 128.
 Médard (saint), 67, 163, 164.
 Médine, 127, 128.
Ménestrel de Reims (récits d'un), 428, 440, 443, 448, 452.
 Menuisiers (les) au moyen âge, 404.
 Mersebourg (bataille de), 274.

Merveilles de la cour de Constantinople, 113.
 Méry-sur-Seine (bataille de), 46.
 Métropolitain (évêque), 160.
Michelet, historien, 172, 303, 339, 426, 495, 497, 498, 549, 552.
 Milan, 272, 284, 305.
 Milices communales, 391, 392, 393, 394.
 Militché, 340.
Mille et une nuits, 141, 142.
 Minerve (prise du château de), 369.
Moine de Saint-Gall, historien, 184, 190, 202, 205.
 Moines d'Occident, 159-162.
 Mongols, 463-467.
 Moaviah, calife, 640.
 Monnaie de singe, 234.
 Monnaies (valeur des) sous Charlemagne, 193.
 Montaigne (collège de), 543.
Montalembert (le comte de), historien, 160.
 Montargis (chien de), 243.
Monteil (Alexis), 235, 238, 240, 263, 405, 490, 550.
 Morée, pays des mûriers, 90.
 Montfort (Simon de), chef de la croisade albigeoise, 371.
 Montfort (Amaury de), 372, 457.
 — (Philippe de), 474.
 — (Simon de), comte de Leicester, 515.
 Monséguir (château de), 376-377.
 Motte seigneuriale, 232.
 Mouça, émir, 137.
 Mummolus, 68, 69.
 Mundus ou Mundo, petit-fils d'Attila, général romain, 98.
 Musique, 519.
 Mystères, 518, 524-525.

N

Nangis (Guillaume de), 482, 486.
 Nannenus, 60.
 Nasal ou nasaire, 260.
 Nations (les) de l'Université, 538, 539.
 Navarre (royaume de), 213, 461.

Nétad (bataille du), 107.
 Neustrie, 66, 75, 163.
 Niebelungen (les), 224.
 Nicée (prise de), 324.
 Nicéphore Phocas, empereur d'Orient, 117.
Nicéphore (le patriarche), 112.
Nicétas Choniata, historien, 349, 353.
 Nicolas II, pape, 282.
 Nika (sédition), 95-99.
 Noureddin, 329.
 Normandie (duché de), 213.
 Normands (pirates), 212, 217, 221.
 — (aventuriers), 493.
 Notre-Dame de Paris, 400, 549, 550.
 — de Reims, 550, 551.

O

Occident (empire d'), 1.
 — (fin de l'empire d'), 52.
 Octavien, antipape, 294.
 Odin, 222, 223.
 Odoacre, 50-52, 52-54.
 Ogenèse, 40.
 Ogivale (architecture), 548.
 Office (Saint-), 375.
 Officiers palatins chez les Mérovingiens, 81.
 Officiers palatins chez les Carolingiens, 197.
 Officiers palatins chez les Byzantins, 116.
 Omar, calife, 133.
Orderic Vital, historien, 245, 248, 250, 422, 507.
 Ordres militaires, 318.
 Ordre teutonique, 360.
 Oreste, secrétaire d'Attila, 38, 52.
 Orfèvre au moyen âge, 404.
 Origine du royaume des Francs, 57.
 Origine du royaume de Charlemagne, 176.
 Ornholac (grotte d'), 377.
 Ostrogoths, 18, 49, 89, 108.
 Otton le Grand, 113, 117, 118, 270.
 — (le roman d'), 275.
 — (couronnement d'), 277.
 — relève la papauté, 280.

Otton II, 270.
 Otton III, 270.
 Otton IV de Brunswick, 451-453.
 Otton de Bamberg, évêque-missionnaire, 359.
 Ottokar, roi de Bohême, 361.
 Outlaws, 504.
 Oxford (statuts ou provisions d'), 493, 515.

P

Paincturiers, 519.
 Pairs de France, 411, 449.
 Paix de Dieu, 248.
 Pal (supplique du), 109, 112.
 Palais d'Attila, 38.
 — byzantin, 113.
 — mérovingien, 83.
 — carolingien, 198.
 — (le maire du), 83.
 Palatins (comtes), 276.
Palatiolum, quartier de Ravenne, 52.
 Papauté, 270-313.
 Papegai, 234.
 Papua (mont), 103.
 Parfaits (les), 363, 377.
 Paris (origine de), 398.
 — (agrandissement de), 398.
 — (premiers embellissements de), 399.
 Paris assiégé par les Normands, 213.
 — (Henri III à Paris), 476-480.
 — (Université de), 206.
 — (traité de), 475.
Paris (Gaston), historien, 180.
 Paris-Mathieu (Voir Mathieu-Paris).
 Parlement (origine du), 449.
 Paroisses rurales (origines des), 151.
Pastoret, historien, 300, 356, 358.
 Paulin convertit les Angles, 169.
 Pays latin, 539.
 Pavage de Paris, 399.
 Pélage, cardinal, 357.
Pentapole, quartier de Ravenne, 52.
 Pépin le Vieux, maire du palais, 77.
 Pépin d'Héristal, 148.
 Pépin le Bref, 148.
 Pépin, fils de Charlemagne, 197, 200.

Peste (la) au moyen âge, 398.
 Pharax (l'Hérule), 103-105.
 Photius (schisme de), 90.
 Philippe I^{er}, 410-412.
 Philippe II Auguste; heureux pronostics, 434.
 Philippe II jugé par ses contemporains, 436.
 Philippe II (testament de), 438-439.
 — (guerres de) contre Richard, 443-448.
 Philippe II (guerres de) contre Jean, 449-455.
 Philippe II veut répudier Ingeburge, 455-456.
 Philippe de Souabe, 272, 345.
 Phocas (Nicéphore), 117.
 Pierre l'Ermite, 319.
 Pierre de Pise, 184.
 Pierre de La Vigne, 311.
 Placidie, sœur d'Honorius, 34.
 Plaid ou placite (un) sous le roi Gontran, 84.
 Plaisir de la guerre, 248.
 Poésie arabe, 140, 141.
 Poésie scandinave, 221, 227.
 Poitiers (bataille de), 120, 137, 148.
 Police d'une ville, 395, 488.
 Pomérellie, 361.
 Pont-levis, 233.
 Porte-glaives (chevaliers), 362.
 Porte (une) de ville, 393.
 Portier des écoles, 536.
 Pothin (saint), évêque, 5.
 Pré-aux-Clercs, 539.
 Prétextat, évêque, 153.
 Prévôt des écoles, 556.
 Prévôté de Paris, 488, 540, 541.
 Prévôts (création des), 438.
 Primitifs, écoliers, 536.
 Proba, dame romaine, 31.
 Procès de Jean sans Terre, 449-450.
Procpe, historien, 31, 99, 105, 106.
 Pronostic heureux du règne de Philippe-Auguste, 435.
Priscus, historien, 42.
 — le juif, 74.
 Provins, 406, 407.
 Provisions d'Oxford, 493, 515.
 Prusse (conquête de la), 360, 362.
 Puiset (château du), 416.

Q

Quadrivium, 538.
 Quarantaine-le-Roi, 487.
 Quintaine, 256.
 Quintinus, 60.

R

Radegonde (sainte), reine de France, 163.
 — (monastère de Sainte-), 163, 167.
Rambaud, historien, 94, 228, 299, 318, 348, 522, 525, 538.
 Raoul, roi, 213.
 Ravenne, capitale de l'empire, 52.
 Raymond Saint-Gilles, comte de Toulouse, 328.
 Raymond VI, 366, 367.
 Raymond VII, 374.
 Raymond d'Agout, 263.
 Recommandation (la), 228.
 Recteur des écoles, 336.
 — de l'Université de Paris, 539.
 Reims, 407.
Reinaud, historien, 329, 331, 332.
 Reliques (prix attaché aux), 178, 180, 353.
 Renaud, chef croisé, 332.
 Révolte des paysans, 379.
 — des villes, 379.
 — de Laon, 383.
 Rhodes conquise par les Arabes, 136.
 — (à propos du colosse de), 136, 137.
 Ribauds, 369.
 Richard Cœur de Lion se prétend issu du diable, 431.
 — se révolte contre son père, 430, 433.
 Richard Cœur de Lion, ses aventures en Terre Sainte, 333, 339.
 Richard Cœur de Lion, sa captivité, 440-443.
 Richard Cœur de Lion, ses guerres contre Philippe II, 443, 447.

Richard Cœur de Lion en bonne humeur, 445.
 Richard Cœur de Lion, sa mort, ses épitaphes, 448.
 Rigonthe, fille de Frédégonde, 59, 72.
Rigord, historien, 433, 436.
 Ring des Avars, 190.
 Robert le Fort, 213.
 Robert 1^{er}, roi, 213.
 Robert II, le Pieux, 410, 412.
 Robert Guiscard, 494.
 Robert le Diable, 247.
 Robert Courte-Heuse, 506.
Robert le Moine, historien, 326.
Robert de Clari, historien, 346, 348.
 Robert d'Artois, 461, 473.
 Robertiniens, 213.
 Robin Hood, aventurier, 504, 506.
Rocquain (Félix), historien, 303, 304, 365, 368.
Roger de Howeden, historien anglais, 445, 447.
 Roland (le paladin), 180, 182, 188.
 — (statues de), 24.
 Romane (architecture), 546, 548.
 Rome (description de) en 410, 30, 311.
 — (sac de) par Alaric, 30, 35.
 — (Otton 1^{er} à), 277.
 Romulus Augustule, 27, 52, 53.
 Roncevaux (affaire de), 188.
 Rondache, bouclier, 261.
 Rothaid, fille de Charlemagne, 200.
 Rotrude, fille de Charlemagne, 200.
Rozières (de), historien, 244.
 Rouen, 301, 407, 447.
 Royaumeont (saint Louis à l'abbaye de), 481.
 Royauté (la), comment elle survécut aux Carolingiens, 410.
 — devint élective, 410.
 — ressaisit l'autorité, 410.
 Rue (une) au moyen âge, 396.
 Ruges et Rugiland, 49, 50, 51.
 Rusticus, évêque, 152.

S

Sacre des rois capétiens, 410.
 — d'Isabelle de Hainaut, 444.

- Sacy** (de), historien, 123, 141.
Sagas, poésies scandinaves, 222.
Saint-Charlemagne (fête de la), 209.
Saint-Denis (l'abbaye de), reçoit les bienfaits de Dagobert, 76, 78, 79.
 — (la basilique de), 552.
Saint-Empire romain germanique, 278.
Saint-Jean d'Acre, 332.
Saint-Martin de Tours (la basilique de), 154, 155, 156, 164.
Saint-Urbain de Troyes, 553.
Sainte-Chapelle, 553.
Sainte-Sophie de Constantinople, 100, 102.
Saladin, 257, 259, 330, 339.
Salimbène (fra), 306.
Salique (la loi), 86.
Salle d'un château au moyen âge, 233.
Samo (le franc), roi des Slaves, 113.
Sandrégésile (le Franc), 76.
Sarrasins, 120, 306.
Savetiers au moyen âge, 403.
Saxe (maison de), 270.
 — (guerres de), 177, 186, 187.
Saxons et Angles, 168, 492.
Scherwood (forêt de), 504.
Scolastique, 538.
Seigneur féodal (le) dans son fief, 229, 233.
 — l'abondance seigneuriale, 235.
 — (droits du), 240, 242.
 — (justice du), 242.
Sénéchaux, 82, 197, 412.
Sept arts libéraux, 538.
Serfs, 229, 236.
Services domestiques du palais, 82.
Séverin (saint), 47-52.
Sézanne, 450.
Simon de Montfort, chef de la croisade, 370.
 — Comte de Leicester, 515.
Singe (monnaie de), 234.
Slaves (les), aux cinquième et sixième siècles, 108, 113.
Snorre Sturleson, grammairien scandinave, 221.
Sœmund Sigfusson, prêtre scandinave, 221.
Soissons, 55, 73, 74, 75, 80.
 — (le vase de), 64.
Sorbonne, 543-545.
Souabe (maison de), 270, 291-312.
Sounna, complément du Coran, 129.
Souterrain (le), récit, 233.
Statuts des corporations, 402-405.
Strasbourg (cathédrale de), 303.
Stylite (le), Vulfilaïc, 157.
Suger, abbé de Saint-Denis, 417, 418, 419, 420, 424-427.
Suzerain, 228.
Stilicon, 26, 29.
Stratagème de Frédégonde, 74.
Sturme, abbé de Fulde, 172-173.
Sybille, reine de Sicile, 356.
Sylvestre II, pape, 280, 317.

T

- Table Ronde** (chevaliers de la), 253.
 — (romans de la), 253, 518.
Table de pierre (récit), 240.
Tacite, 18, 19, 20, 21.
Taillebourg (bataille de), 464.
Taillefer, ménestrel, 499.
Tailleurs d'images, 519.
Taine, historien, 231.
Taucrède de Hauteville, 495.
 — chef croisé, 328.
 — roi de Sicile, 356, 441.
Targe, 261.
Tarik, 137.
Tartares, 463-465.
Temple (le), 439.
Templiers, 315, 332.
Teudegaud, 384, 386.
Teutonique (ordre), 360, 362.
Thaddée de Sessa, 310.
Thanet (île de), 168.
Théâtre au moyen âge, 518, 524-526.
Théodrade, fille de Charlemagne, 200.
Théodora, 91, 92, 94, 97, 106.
Théodoric, 10.
Théodose, 1, 28.
Thierry (Amédée), 30, 35, 42, 52, 54, 91, 93, 108, 109.
Thierry (Augustin), 68, 81, 155, 167, 168, 171, 433, 503, 505.
Thomas d'Aquin, 542.
Thomas de Marle, 585, 586.

Tibériade (bataille de), 330-332.
 Tostig, 498.
 Toulouse, 371, 373.
 Tranquille ou Trancault le Repos, 218.
 Trésor royal sous les Mérovingiens, 81, 83.
 Trêve de Dieu, 539.
 Tribonien, 97.
Trivium, 539.
 Troubadours, 517.
 Trouvères, 517.
 Troyes, 43, 46, 406, 407, 408, 409.
 Truste d'un roi mérovingien, 80, 81.
 Turpin (l'archevêque), 177, 182, 186.
 Tzetzes, 107.

U

Université de Paris (prétendue origine de l'), 206.
 — (ordonnance de Philippe II en faveur de l'), 540.
 — (les grèves de l'), 544.
 Universités, 517, 538.
 Urbain II, 319.
 Urbain (collégiale Saint-), 519.

V

Valdo (Pierre de), 365.
Vaissette (Dom), historien, 374.
 Valence, 407.
 Vandales, 17, 103.
 Vassal, 228.
 Vaudois, 364.
 Véland (le forgeron), légende, 224.
 Venise (entrevue de), 295.
 — (les croisés à), 343.
 — (politique égoïste de), 345.
 Verdun (traité de), 212.
 Verges (peine des), 537.
 Verneuil (entrevue de), 445.
 Vers à soie, 90.
 Vie de château au moyen âge, 235.
 Vieux de la montagne, 340, 341, 465.
 Vigne (Pierre de la), 311.
 Vilains, 229, 236, 237, 243.
 Vilain serment (punition du), 490.
 Village féodal, 229, 236.
 Ville (une) au moyen âge, 390.
 Ville (administration d'une), 390.
 — (défense militaire d'une), 391.

Ville (police d'une), 391.
 — (aspect d'une) au moyen âge, 395.
 — (révolte d'une), 379.
 — de bourgeoisie, 380, 383-385.
Villehardouin, 343, 344, 345, 346, 349, 350.
 Vins réputés les meilleurs au moyen âge, 481.
 Vincennes (le chêne de), 482-484.
Viollot, historien, 487.
Viollot-le-Duc, architecte, 232, 554.
 Voie de Dieu (la), 320.
 Vouillé, 56.

W

Wahl, historien, 124.
 Walhalla, 222.
 Walkyries, 222.
 Weinsberg (prise de), 291.
 Welfen, 291.
 Werdan, général grec, 132, 133.
 Wilderode, pêcheur dévoré par des rats, 246.
 Willa (reine d'Italie), 276.
 Winfried, nom germain de saint Boniface, 191.
 Wiborada (saint), 272.
 Wisigoths, 17, 18, 28, 30-35, 44, 56.
 Witikind, 177.
 Worms (diète de), 285.
 — (concordat de), 290.

X

Xérès (bataille de), 137.

Y

Yatreb, ancien nom de Médine, 128.
 Ypres, 407.

Z

Zabergan, 109.
 Zacharie, pape, 149.
Zeller (J.), historien, 275, 276, 278, 292, 299.
 Zengui, 329.
 Zéro (origine du), 145.

TABLE DES MATIÈRES

CHAPITRE PREMIER

La Gaule romaine.

1° RÉSUMÉ HISTORIQUE.....	1
2° EXTRAITS ET ANALYSES.....	6
Le régime municipal en Gaule à l'époque romaine.....	6
La grande fête fédérale des Gaules.....	11
3° BIBLIOGRAPHIE.....	15

CHAPITRE II

Les Barbares.

1° RÉSUMÉ HISTORIQUE.....	16
2° EXTRAITS ET ANALYSES.....	18
La Germanie et la mer du Nord.....	18
Les anciennes forêts de la Germanie.....	21
Les armées romaines au temps des grandes invasions.....	24
Alaric à Athènes.....	28
Le sac de Rome par Alaric.....	30
Les Huns.....	35
Une ambassade à Attila.....	37
Attila en Gaule.....	42
Le moine Séverin.....	47
Le dernier jour de l'empire d'Occident.....	52
3° BIBLIOGRAPHIE.....	55

CHAPITRE III

Les Francs mérovingiens.

1° RÉSUMÉ HISTORIQUE.....	55
2° EXTRAITS ET ANALYSES.....	57
L'origine des Francs d'après les chroniques de Saint-Denis...	57

Apparition des Francs dans l'histoire.....	59
Le vase de Soissons.....	61
Les petits-fils de Clovis.....	62
La reine Frédégonde.....	66
Une forêt qui marche.....	74
Le roi Dagobert.....	76
L'enfer mérovingien.....	79
Le palais mérovingien.....	80
Un plaid royal sous le bon roi Gontran.....	84
La loi salique.....	86
3° BIBLIOGRAPHIE.....	88

CHAPITRE IV

L'empire grec.

1° RÉSUMÉ HISTORIQUE.....	89
2° EXTRAITS ET ANALYSES.....	90
Deux Césars de fortune.....	90
Une impératrice byzantine.....	93
→ Une émeute à Constantinople.....	95
Sainte-Sophie de Constantinople.....	100
Gélimer sur le mont Papua.....	103
La légende de Bélisaire aveugle.....	105
— Ce qui se passait sur les bords du Danube aux cinquième et sixième siècles.....	107
— Les merveilles de la cour de Constantinople décrites par un évêque d'Occident.....	113
3° BIBLIOGRAPHIE.....	118

CHAPITRE V

Les Arabes.

1° RÉSUMÉ HISTORIQUE.....	119
2° EXTRAITS ET ANALYSES.....	121
Comment les Arabes écrivaient l'histoire de leurs origines....	121
Mahomet.....	123
La prédication et l'hégire.....	126
Le Koran.....	128
La conquête.....	132
— De la civilisation arabe.....	139
3° BIBLIOGRAPHIE.....	147

CHAPITRE VI

**L'Eglise sous les Mérovingiens, la papauté, monastères
et missions en Occident.**

1° RÉSUMÉ HISTORIQUE.....	148
2° EXTRAITS ET ANALYSES.....	149
Organisation de l'Eglise au cinquième siècle.....	149
Les évêques.....	151
Le droit d'asile.....	154
La vie monastique.....	157
Le monastère de Sainte-Radegonde à Poitiers.....	163
Grégoire le Grand.....	167
Conversion des Angles.....	168
Saint Boniface.....	171
Fondation du monastère de Fulde.....	172
3° BIBLIOGRAPHIE.....	174

CHAPITRE VII

Charlemagne.

1° RÉSUMÉ HISTORIQUE.....	174
2° EXTRAITS ET ANALYSES.....	175
Le Charlemagne des légendes.....	175
Le Charlemagne de l'histoire.....	182
Des guerres de Charlemagne.....	185
La législation carolingienne.....	191
La cour de Charlemagne.....	196
Charlemagne au lutrin.....	201
Comment Charlemagne choisissait les évêques.....	202
Les écoles.....	205
La Saint-Charlemagne.....	209
3° BIBLIOGRAPHIE.....	211

CHAPITRE VIII

**Les démembrements de l'empire carolingien.
Les Normands en Europe.**

1° RÉSUMÉ HISTORIQUE.....	212
2° EXTRAITS ET ANALYSES.....	214
Le capitulaire de Kiersy-sur-Oise.....	214
Les Normands.....	217
Coup d'œil sur la poésie scandinave.....	221
3° BIBLIOGRAPHIE.....	227

CHAPITRE IX

La féodalité.

1° RÉSUMÉ HISTORIQUE.....	228
2° EXTRAITS ET ANALYSES.....	230
La féodalité devant l'ennemi.....	230
— Les châteaux féodaux.....	231
— L'abondance seigneuriale.....	235
— Les pauvres gens.....	236
La justice féodale.....	242
— Guerres privées et famines.....	244
Intervention de l'Eglise.....	245
La chevalerie d'après les chansons de gestes.....	250
La chevalerie de la Table-Ronde.....	253
La chevalerie d'après l'Eglise.....	254
Réputation de la chevalerie française en Orient.....	257
L'armure d'un chevalier au moyen âge.....	259
Décadence de la chevalerie.....	263
Le Cid.....	264
3° BIBLIOGRAPHIE.....	269

CHAPITRE X

La papauté et l'empire.

1° RÉSUMÉ HISTORIQUE.....	270
2° EXTRAITS ET ANALYSES.....	272
Henri l'Oiseleur.....	272
Le roman du roi Otton 1 ^{er}	275
Couronnement d'Otton le Grand.....	277
Le siècle de fer.....	279
Tentative de réforme. — Apparition d'Hildebrand.....	280
De l'œuvre de Grégoire VII.....	282
Canossa.....	286
Fin de Grégoire VII et de Henri IV.....	287
Comment se termina la querelle des investitures.....	290
Guelfes et Gibelins.....	291
Diète de Roncaglia.....	292
Une élection tumultueuse.....	294
Entrevue de Venise.....	295
Grande diète de Mayence.....	296
La caverne de Barberousse.....	298
Innocent III.....	299
Frédéric II.....	305

Encyclique de Grégoire IV contre Frédéric II.....	307
Le concile de Lyon.....	309
Mort de Frédéric II.....	311
3° BIBLIOGRAPHIE.....	313

CHAPITRE XI

Les croisades.

1° RÉSUMÉ HISTORIQUE.....	314
2° EXTRAITS ET ANALYSES.....	317
I. Les trois premières croisades.....	317
La préface des croisades.....	317
Episodes de la croisade populaire.....	320
Episodes de la croisade des seigneurs.....	322
La revanche du monde musulman.....	329
Siège de Saint-Jean d'Acrc.....	332
Les infortunes d'un roi de Jérusalem.....	339
II. L'empire latin de Constantinople et les dernières croisades.	342
La conquête de Constantinople.....	342
Une croisade d'enfants.....	354
Aventures héroïques de Jean de Brienne.....	355
Croisades contre les Slaves.....	359
Les hérétiques du Midi.....	362
Scènes de la croisade contre les Albigeois.....	368
L'inquisition.....	374
3° BIBLIOGRAPHIE.....	378

CHAPITRE XII

Les villes au moyen âge.

1° RÉSUMÉ HISTORIQUE.....	379
2° EXTRAITS ET ANALYSES.....	380
Histoire d'une commune insurgée (Laon).....	384
La charte de Lorris en Gâtinais.....	387
Une ville au moyen âge.....	390
Paris au treizième siècle.....	398
Les corporations industrielles.....	400
Le commerce. Les foires.....	405
3° BIBLIOGRAPHIE.....	409

CHAPITRE XIII

La royauté française.

1° RÉSUMÉ HISTORIQUE.....	410
2° EXTRAITS ET ANALYSES.....	412

I. Les premiers Capétiens.....	412
Le domaine royal au onzième siècle.....	412
Les brigands féodaux.....	413
Louis VI et les grands vassaux. Affaires de Flandre.....	418
Lutte contre les Anglo-Normands. Bataille de Brémule.....	420
Une levée en masse en 1124.....	422
Suger et saint Bernard.....	424
Les deux grandes fautes de Louis VII.....	427
Une famille maudite.....	429
II. Philippe-Auguste.....	433
Avènement de Philippe II. Heureux pronostic.....	433
Philippe-Auguste jugé par ses contemporains.....	435
Testament de Philippe-Auguste.....	438
L'épopée de Richard Cœur de Lion.....	440
Épisodes de la guerre franco-normande.....	443
Crimes et punition de Jean sans Terre.....	448
La victoire de Bouvines.....	451
Philippe-Auguste et Ingeburge.....	455
III. Louis IX.....	457
Thibaut IV le Chansonnier.....	457
Saint Louis et l'Orient; les Tartares.....	463
La croisade de saint Louis.....	467
La politique pacifique de saint Louis. Un roi d'Angleterre à Paris.....	475
La piété et la justice de saint Louis.....	480
Louis IX et les évêques.....	486
Prohibition du duel judiciaire.....	487
La prévôté de Paris.....	488
Ce qu'il faut penser de la tolérance de saint Louis.....	489
3° BIBLIOGRAPHIE.....	491

CHAPITRE XIV

L'Angleterre du cinquième au treizième siècle

1° RÉSUMÉ HISTORIQUE.....	492
2° EXTRAITS ET ANALYSES.....	493
Les aventuriers normands.....	493
Guillaume le Conquérant.....	495
L'Angleterre au temps du roi Edouard.....	497
La conquête normande.....	498
Comment fut traité le clergé saxon.....	502
Les Outlaws.....	503
Robin Hood.....	504
Les successeurs de Guillaume le Conquérant.....	506

Le roi Jean.....	508
La Grande Charte.....	509
3° BIBLIOGRAPHIE.....	516

CHAPITRE XV

La civilisation chrétienne et féodale.

1° RÉSUMÉ HISTORIQUE.....	517
2° EXTRAITS ET ANALYSES.....	519
Les fêtes ecclésiastiques au moyen âge.....	519
Sermons et légendes.....	526
Comment on apprenait la grammaire latine au onzième siècle.....	533
Les écoles du moyen âge.....	535
L'Université de Paris.....	538
L'architecture religieuse.....	545
3° BIBLIOGRAPHIE.....	556

Donat, grammairien, 537.
Doomesday book, 301.
 Dominicains, 373.
 Dominique (saint), 367.
 Donjon (*dominium*), 233.
 Dorylée (bataille de), 324.
 Droissy (bataille de), 75.
 Droits seigneuriaux, 240.
 Drusus, 23.
Dudon, doyen de Saint-Quentin, 219.
 Duel judiciaire à Tournay, 242.
 — (prohibition du), 487.
 Duumvirs, 5.

E

Eberulf (le camérier), 155.
 Ebroïn (légende d'), 79.
 Echansons, 82, 197.
 Ecolâtre, 536.
 Ecoles du palais mérovingien, 82.
 — carolingiennes, 205-207.
 — monastiques, 534.
 — épiscopales, 534.
 Ecu, 216.
 Eddas, recueils de poésies scandinaves, 211.
 Edéon, 38, 50.
 Edesse (prise d'), 329.
 Edouard le Confesseur, 497.
 Edwin, roi du Northumberland, 169.
 Egil (l'archer), 226.
Eginhard, historien, 185, 188.
 Eglise (organisation de l') au cinquième siècle.
 Eglise (rôle de l') dans la société barbare, 42, 167, 174.
 Eglise (rôle de l') dans la société mérovingienne, 151-166.
 Eglise (rôle de l') dans la société féodale, 245, 254, 278.
 Eglise (réforme de l'), 280, 282.
 — (puissance de l') sous Grégoire VII, 284, 285.
 Eglise (puissance de l') sous Innocent III, 299.
 Eglises locales absorbées par l'Eglise romaine, 302.
 Egypte conquise par les Arabes, 133.
 Egypte (description de l') par Amroa, 133.

Egypte (les croisés en), 357, 471-475.
 Eléonore d'Aquitaine. Voir Aliénor.
 Election de Grégoire VII, 284.
 — d'Alexandre III, 294.
 — d'Innocent III, 306.
 Elisabeth ou Isabelle de Hainaut (la reine), 433, 434.
Emad-Eddin, historien, 331.
 Emeric, évêque de Saintes, 152.
 Emmurement, 376.
 Empire romain (étendue de l'), 1.
 — (invasion de l'), 24-55.
 Empire d'Occident (derniers jours de l'), 476.
 Empire de Charlemagne, 174-227.
 — d'Orient, 89-118.
 Empire latin de Constantinople, 342-353.
 Enceinte de Paris sous Philippe II, 398.
 Enfants (une croisade d'), 354.
 Enfer mérovingien, 79.
 Enquêteurs royaux, 412.
 Enseignement au moyen âge, 517, 533-545.
 Entrevue de Canossa, 285.
 — de Venise, 295.
 — de Verneuil, 445.
 Epées célèbres, 262.
 Epreuve du fer rouge, 243.
 Ere de l'éléphant, 123.
Ermold le Noir, 219.
 Ertaud de Nogent, 237.
Escaldunacs (chant des), 188.
 Espagne (conquête de l') par les Arabes, 137.
 Espagne (guerres d') sous Charlemagne, 187-189.
 Espagne au temps du Cid, 264.
Etablissements de saint Louis, 487.
 Ethelbert, roi du Kent, 768.
 Ethelberghe, reine des Angles, 169.
 Ethelred, 492.
 Etienne II, pape, 149.
 Etienne VI, pape, 279.
 Etienne de Blois, roi d'Angleterre, 50.
 Eudes de France, roi, 213.
 Evesham (bataille d'), 516.
 Evêques (les premiers), 5, 150.
 Evêques, leur rôle dans les invasions, 42, 43, 48.

Evêques (ingérence des rois dans l'élection des), 152.
 Evêques (procès d'), 152.
 — sous Charlemagne, 203.
 Evêques (situation faite aux) par la papauté, 235, 302.
 Evêques et saint Louis, 486.
 Evreux (massacres d'), 443.
Excitatoria, 318.
 Excommunication (formule d'), 245.
 Exploratores (écoliers-espions), 537.

F

Famines, 244.
 Fainéants (rois), 84, 148.
 Faramond, 58, 61.
 Fava, roi des Ruges, 49, 50, 51.
 Favianes, ville du Norique, 47, 48, 49, 51.
 Fédérés, 25.
 Fermes impériales (administration des), 194, 196.
 Fête fédérale des Gaules, 11.
 Fêtes de Noël, 522.
 — de l'Épiphanie, 523.
 — des Innocents, 522.
 — du Carême, 522.
 — de Pâques, 523.
 — de la Pentecôte, 523.
 — de l'Âne, 523.
 — des fous, 523.
 Féodalité (régime de la), 228-289.
 — devant l'ennemi, 230.
 Féodal (le château), 231.
 — (le village), 229, 236.
 Féodale (la justice), 242.
 Fervestu, homme vêtu de fer, 251.
 Feu grégeois, 472, 473.
 Fez, 120.
 Fiefs, 57.
 Fiscalins, 80.
 Flaccithée, roi barbare, 49, 50.
 Foires de Champagne, 406.
 — (maître et capitaine des), 408-409.
 Forêt (une) qui marche, 75.
 Formose, pape, 279.
Fortunatus, poète latin, 165.
Foucher, de Chartres, 325.
 Foulques de Neuilly, 342, 447.

Foulques Nerra, 246, 247.
 Franciade (la), poème, 59.
 Francs (origine légendaire des), 57.
 — (apparition des) dans l'histoire, 59.
 — (étymologie du mot), 59.
 — (campagne malheureuse contre les), 60.
 — (les prétendues libertés des), 62.
 — (barbarie des princes), 63-79.
 — (explication des noms), 65.
 Frandji, nom donné aux Francs par les Arabes, 137.
 Frédégonde, ses crimes, 66.
 — ses remords, 66.
 — ses vengeances, 68.
 — sa politique, 72-75.
 Frédéric I^{er} Barberousse, tient la diète de Roncaglia, 292.
 — combat l'élection d'Alexandre III, 294.
 — se réconcilie avec lui à Venise, 295.
 — tient la grande diète de Mayence, 296.
 — (la caverne de), 298.
 Frédéric II, son orthodoxie apparente, 305.
 — ce qui fait douter de sa foi, 306.
 — est un précurseur de la réforme, 306.
 — se brouille avec son beau-père Jean de Brienne, 358.
 — (Encyclique de Grégoire IX, contre), 307.
 — (excommunication de), 309.
 — (mort de), 311.
 Freteval (affaire de), 444.
 Fulde, abbaye, 172, 173, 280.
Fustel de Coulanges, historien 15, 62, 82, 83, 150, 193, 216.

G

Gabriel (ange), 126, 128.
 Gâbs (les) de Charlemagne, 177.
 Gallois, 445.
 Galswinthe, 56.

Gaudry, évêque de Laon, 382-386.
 Gaule (comment la Gaule devint romaine), 2.
 — (le christianisme en), 4, 5.
 — (le régime municipal en), 6-11.
 — (la fête fédérale des), 11.
 Gauthier de Brienne, 356.
 Gauzlin, chancelier de France, 215.
Gebhart, 306.
Geffroy, historien, 23-24, 224.
 Gélimer, 103-105.
 Gênes, 407.
 Geoffroy, fils de Henri II, 431.
 Germanicus, 19, 20.
 Germanie (description de la), 18.
 — (une tempête sur les côtes de la), 19.
 — (les anciennes forêts de la), 21, (les provinces dites de), 23.
 — (produits de l'antique), 24.
 — (royaume de), 212, 213.
Gestés de Dagobert, 78, 79.
 Ghisa, reine barbare, 49.
 Gibelins, 291.
 Gibraltar (détroit de), 120.
Gilles de Paris, historien, 436.
 Gisèle, fille de Charlemagne, 200.
Glaber (Raoul), historien, 218, 245, 248, 250.
 Godefroy de Bouillon, 327.
 Godwin, 498.
 Gontran (le roi), 63, 70, 84, 85.
 Goths, 16, 17, 28-35, 44.
 Gothique (art), 549.
 Graal (le Saint-), roman, 254.
 Grammaire (enseignement de la), au moyen âge, 533, 537.
 Grande Charte, 509-513.
Gréard (Octave), historien de la Sorbonne, 545.
Green, historien anglais, 500, 509.
Grégoire de Tours, 44, 60, 62, 69, 72, 73, 74, 86.
 Grégoire le Grand, pape, 167.
 Grégoire VII, pape, connu d'abord sous le nom d'Hildebrand, 270, 271.
 — (légende de), 281.
 — (de l'œuvre de), 282.
 — (théocratie de), 284.
 — à Canossa, 283.

Grégoire VII meurt à Salerne, 287.
 — a-t-il prêché la croisade avant Urbain II? 317.
 Grégoire IX, pape, 307, 309, 375.
Grosley, historien, 221.
 Guet-apens (un), 112.
 Guelfes, 291.
 Guerres privées, 229, 244.
Guibert de Nogent, historien, 320, 321, 381-386, 416, 533.
 Guillaume au Court-Nez, 261.
 Guillaume des Barres, 440, 453.
Guillaume le Breton, historien, 444, 445, 446, 449, 451-455.
 Guillaume le Conquérant, roi d'Angleterre, duc de Normandie,
 — (origine de), 495.
 — (portrait de), 496.
 — (les premiers actes de), 496.
 — conquiert l'Angleterre, 498.
 — dépouille les vaincus, 500.
 Guillaume II, le Roux, 506.
 Guillaume Cliton, 419, 420.
 Guillaume le Maréchal, 514.
 Guillaume aux Blanches-Mains, 433, 438.
Guillaume de Tyr, 425.
 Guillaume Crépin, 421.
 Guillaume Tell (un précurseur de), 226.
 Guillaume Porc, 355.
 Guy d'Arezzo, 519.
 Guy de Lusignan, 330, 331, 332, 339.
Guizot, historien, 389.

H

Halles (établissement des), 400.
 — des foires de Troyes, 407.
 Hanse de Paris, 406.
 Hanse teutonique, 406.
 Harald-Klak, Herold, Hériolt, 217.
 Harald-Hadrada, 498.
 Harold, roi d'Angleterre, 498, 500.
 Hasting, chef normand, 218.
 Hasting (épitaphe d'), 222.
 Hastings (bataille d'), 499.
Hatchish, hatschischins, assassins, 340.
 Haubert, 260.

Hauréau, historien, 187, 199, 205, 208.

Heaume, 461.

Hébergement (droit d'), 240.

Hégire, 126.

Henri I^{er}, roi de France, 412.

Henri I^{er}, roi de Germanie, 270, 272.

Henri III le Noir, emp. d'Allemagne, 270.

Henri IV, emp. d'Allemagne, 271, 285-287.

Henri V le Jeune, 271, 289.

Henri VI, 271, 272, 298.

Henri le Superbe, 291.

Henri le Lion, 298, 360.

Henri I^{er} Beauclerc, roi d'Angleterre, 506.

Henri II Plantagenet, roi d'Angleterre, 428-433, 507.

Henri III, roi d'Angleterre à Paris, 476-480.

Henri III, roi d'Angleterre, et ses barons, 514-516.

Henri le Jeune, fils de Henri II, 431.

Henri II de Champagne, roi de Jérusalem, 339.

Héraclius, empereur d'Orient, 90, 412, 432.

Hercynienne (forêt), 21.

Hérétiques du Midi, 362.

Hermann de Salza, grand maître de l'Ordre teutonique, 361.

Hildebrand (le cardinal), 281.

Hildegarde, femme de Charlemagne, 203.

Hiltrude, fille de Charlemagne, 200.

Hincmar, archevêque de Reims, 191, 192, 214.

Hirsfeld (abbaye d'), 172, 173.

Hommes de fer et hommes de pourpoint, 392.

Hospitaliers, 315, 332, 338.

Hugo (Victor), 299, 398, 545.

Hugues Capet, 213, 410, 412.

Hugues le Grand, 213.

Hugues de Lusignan, 356.

Hugues de Tabarie, 258, 333.

Hugues de Fer, 355.

Huns (portrait des), 35.

— (les) commencent à devenir puissants, 37.

Huns (les) au temps d'Attila, 37-42.

Huns (les) défait à Méry, 44.

— (fin de la puissance des), 108.

Hypatius, 97, 99.

I

Ibn-Alatir, historien, 331.

Iconoclastes, 90.

Imagiers, 519.

Impératrice (une) byzantine, 93.

— (misère d'une), 471.

Incendies au moyen âge, 398.

— de Constantinople, 350.

Industrie (l') au moyen âge, 400.

Ingelheim (résidence royale d'), 218.

Innocent III (élection d'), 300.

— et les princes, 300.

— (puissance de travail d'), 301.

— (résultats de l'œuvre d'), 304.

Innocent IV, 309, 312.

Innocents (cimetière des), 399-400.

Inquisition (l') en France, 374-377.

Inscription de Thorigny, 14.

Instructions d'un calife à ses généraux, 132.

Interdit (un), 456.

Invasion des Wisigoths, des Suèves, des Vandales, des Burgundes, des Huns, 17.

Invasion des Anglo-Saxons, des Ostrogoths, des Francs, 18.

Investitures (querelle des), 271, 290.

Isaac l'Ange, 345, 348, 349.

Isabelle d'Anjou (la reine), 339, 342.

Isabelle ou Elisabeth de Hainaut (la reine), 433-434.

Isidore de Milet, architecte, 100.

Italie (royaume d'), 212, 213.

J

Jacotin Plouvier, 242.

Jean de Brienne, roi de Jérusalem, 356-359.

Jean de Cappadoce, 96, 106.

Jean sans Terre, 443, 448, 450, 451, 455, 493, 508-514.

Jeanne d'Angleterre, sœur de Richard, 339.

Jérusalem capitule avec les Arabes, 136.

Jérusalem est reprise par les Grecs, 318.
 Jérusalem est prise par les Fatimites, 318.
 Jérusalem est prise par les Turcs, 318.
 — est prise par les croisés, 326.
 — capitule avec Saladin, 332.
 — est rendue à Frédéric II, 315.
 — (royaume de), 315, 339.
 Joies du temps passé, 519.
 Joinville (sire de), historien, 468-475, 481-490.
 Jongleurs, 234, 518.
 Jornandes, historien, 46.
 Jourdain, historien, 211, 355.
 Judiciaire (un duel), 242.
 Jugement de Dieu, 242.
 Juliane, fille de Henri II, 422.
 Juifs (massacre des) par les croisés, 321.
 Jurés, jurandes des corporations, 402-405.
 Justice féodale, 242.
 — de saint Louis, 482-489.
 Justin I^{er}, empereur, 91.
 Justinien (origine et portrait de), 92.
 — manque d'être détrôné, 97.
 — construit Sainte-Sophie, 100.
 Justinien (politique de) vis-à-vis des barbares du Danube, 108-109.

K

Kaaba (voir Caaba), 128.
 Kairoan, 120.
 Kanut le Grand, 492.
 Kanut IV de Danemark, 455.
 Kerka, reine des Huns, 40, 41.
 Khalid, émir arabe, 132, 133.
 Khakan (le) des Avars, 110, 111, 112, 113, 190.
 Khozaites, 123.
 Khoréischites, 123.
 Kiersy-sur-Oise (capitulaire de), 214, 216.
 Kœnigsberg, 361.

L

Lagny, 406.
 Lanfranc, 496.

Laon (commune de), 380, 386.
 Latin (enseignement du), 537-539.
 — (le quartier), 539.
 Latran (concile de), 291, 303.
 Lavour (massacres de), 370.
 Lavissee, historien, 359, 362.
 Lecoy de la Marche, historien, 527.
 Légats pontificaux, 285, 299.
 Législation carolingienne, 193, 194.
 Légendes mérovingiennes, 79.
 — carolingiennes, 176, 182.
 — scandinaves, 222, 227.
 — chrétiennes, 528, 532.
 Legrand d'Aussi, conteur, 438.
 Le Huërou, 59.
 Léon VII, pape, reconnaît à Otton I^{er} le droit de nommer les papes, 280.
 Léon IX, 281.
 Lépreux (le) de Royaumont, 481.
 Leroux, historien, 174.
 Leudes, 81.
 Levée (une) en masse, 422.
 Lewes (bataille de), 515.
 Littré, historien, 162.
 Ligue lombarde, 272.
 — du Rhin, 406.
 Livres de classe au moyen âge, 537.
 Ligugé (monastère de), 159.
 Lois barbares, 57.
 Loi Gombette, 57.
 Loi salique, 57, 86, 88.
 Loi ripuaire, 57.
 Lois carolingiennes, 192, 193.
 Lombards, 90, 111, 149, 175, 185.
 Lombrives (grotte de), 37.
 Lords (chambre des), 493, 515.
 Lorraine (royaume de), 213.
 Lothaire I^{er}, empereur, 212.
 Lothaire, roi de France, 213.
 Lotharingie (royaume de), 212.
 Lorris (charte de), 387.
 Louis I^{er} le Débonnaire, 212, 217.
 Louis II le Bègue, 213.
 Louis III, 213.
 Louis IV d'Outre-mer, 213.
 Louis V, 213.
 Louis VI dompte les brigands féodaux, 415.
 — assiège le Puiset, 416.
 — intervient en Flandre, 417.

- Louis VI est battu à Brémule par les Anglo-Normands, 421.
 — fait une levée en masse contre les Allemands, 422.
 — joue un triste rôle dans l'affaire de la commune de Laon, 383.
- Louis VII se laisse guider par Suger, 424.
 — se ruine en Terre Sainte, 427.
 — répudie Aliénor, 428.
 — combat Henri II Plantagenet, 429.
- Louis VIII, 457.
- Louis IX (minorité de), 457.
 — (relations de) avec l'Orient, 463.
 — combat à Taillebourg, 463, 464.
 — fait vœu de se croiser, 467.
 — va à la chasse aux pèlerins, 468.
 — voyage outre-mer, 469.
 — prend Damiette, 471.
 — échoue dans sa croisade, 473, 475.
 — sa réponse au mameluck Octaï, 257.
 — reçoit la visite d'Henri III, 475, 480.
 — (piété et justice de), 480, 487.
 — (intolérance religieuse de), 489, 491.
- Loup (saint), 46.
- Louvre (le), 400.
- Luchaire**, historien, 412, 422, 423, 425.
- Lulle, archevêque de Mayence, 172.
- Lutèce, 58, 399.
- Luitgarde, femme de Charlemagne, 201.
- Luitprand**, évêque et historien, 113, 116.
- Lutte des papes et des empereurs, 273, 312.
- Luxeuil (monastère de), 159.
- Lyon (le temple d'Auguste à), 11, 13.
- M**
- Macaire (le traître), 180.
 Macaire (l'assassin), 243.
 Macbeth, roi d'Ecosse, 74, 497.
 Mahomet, 119, 123, 126, 128.
 Mahuot Coquel, 242.
 Maires et échevins, 390.
 Maire du palais, 83.
 Maison commune ou hôtel de ville, 391.
 Maîtres, maîtrises, 402, 403.
 Maître des foires, 408.
 Malek-Adel, frère de Saladin, 333, 338, 339.
 Malek-Kamel, fils du précédent, 357, 358.
 Mansourah, 472, 473.
 Marcella, dame romaine, 32.
 Marchands de science, 205.
 Marco-Polo, 340, 519.
 Marcomir, 58, 60, 61.
 Marian, 323.
 Marie de Latinie (sainte), 317.
 Mariembourg, 361.
 Marle (Thomas de), 385, 415.
 Marmande (sac de), 372.
 Marmoutiers (abbaye de), 159.
 Marseille, 469.
Martin (Henri), historien, 65, 257, 333, 456, 542.
Mathieu Paris, historien, 355, 465, 468, 480.
 Maclerc (Pierre), comte de Bretagne, 457, 458, 460, 462, 487.
 Maures (mœurs des) sous Justinien, 103.
 Maurocatalone, 323.
 Maschtoub, défenseur d'Acre, 337.
 Maximin, ambassadeur près d'Attila, 38.
 Mayence (archevêché de), 171.
 — (diète de), 296.
 Mecque (la), 123, 125, 127, 128.
 Médard (saint), 67, 163, 164.
 Médine, 127, 128.
Ménestrel de Reims (récits d'un), 428, 440, 443, 448, 452.
 Menuisiers (les) au moyen âge, 404.
 Mersebourg (bataille de), 274.

Merveilles de la cour de Constantinople, 113.
 Méry-sur-Seine (bataille de), 46.
 Métropolitain (évêque), 160.
Michelet, historien, 172, 303, 339, 426, 495, 497, 498, 549, 552.
 Milan, 272, 284, 305.
 Milices communales, 391, 392, 393, 394.
 Militché, 340.
Mille et une nuits, 141, 142.
 Minerve (prise du château de), 369.
Moine de Saint-Gall, historien, 184, 190, 202, 205.
 Moines d'Occident, 159-162.
 Mongols, 463-467.
 Moaviah, calife, 640.
 Monnaie de singe, 234.
 Monnaies (valeur des) sous Charlemagne, 193.
 Montaigu (collège de), 543.
Montalembert (le comte de), historien, 160.
 Montargis (chien de), 243.
Monteil (Alexis), 235, 238, 240, 263, 405, 490, 550.
 Morée, pays des mûriers, 90.
 Montfort (Simon de), chef de la croisade albigeoise, 371.
 Montfort (Amaury de), 372, 457.
 — (Philippe de), 474.
 — (Simon de), comte de Leicester, 515.
 Monséguir (château de), 376-377.
 Motte seigneuriale, 232.
 Mouça, émir, 137.
 Mummolus, 68, 69.
 Mundus ou Mundo, petit-fils d'Attila, général romain, 98.
 Musique, 519.
 Mystères, 518, 524-525.

N

Nangis (Guillaume de), 482, 486.
 Nannenus, 60.
 Nasal ou nasaire, 260.
 Nations (les) de l'Université, 538, 539.
 Navarre (royaume de), 213, 461.

Nétad (bataille de), 107.
 Neustrie, 66, 75, 163.
 Niebelungen (les), 224.
 Nicée (prise de), 324.
 Nicéphore Phocas, empereur d'Orient, 117.
Nicéphore (le patriarche), 112.
Nicétas Choniata, historien, 349, 353.
 Nicolas II, pape, 282.
 Nika (sédition), 95-99.
 Noureddin, 329.
 Normandie (duché de), 213.
 Normands (pirates), 212, 217, 221.
 — (aventuriers), 493.
 Notre-Dame de Paris, 400, 549, 550.
 — de Reims, 550, 551.

O

Occident (empire d'), 1.
 — (fin de l'empire d'), 52.
 Octavien, antipape, 294.
 Odin, 222, 223.
 Odoacre, 50-52, 52-54.
 Ogenèse, 40.
 Ogivale (architecture), 548.
 Office (Saint-), 375.
 Officiers palatins chez les Mérovingiens, 81.
 Officiers palatins chez les Carolingiens, 197.
 Officiers palatins chez les Byzantins, 116.
 Omar, calife, 133.
Orderic Vital, historien, 245, 248, 250, 422, 507.
 Ordres militaires, 318.
 Ordre teutonique, 360.
 Oreste, secrétaire d'Attila, 38, 52.
 Orfèvre au moyen âge, 404.
 Origine du royaume des Francs, 57.
 Origine du royaume de Charlemagne, 176.
 Ornholac (grotte d'), 377.
 Ostrogoths, 18, 49, 89, 108.
 Otton le Grand, 113, 117, 118, 270.
 — (le roman d'), 275.
 — (couronnement d'), 277.
 — relève la papauté, 280.



Q

- Quadrivium*, 538.
 Quarantaine-le-Roi, 487.
 Quintaine, 256.
 Quintinus, 60.

R

- Radegonde (sainte), reine de France, 163.
 — (monastère de Sainte-), 163, 167.
Rambaud, historien, 94, 228, 299, 318, 348, 522, 525, 538.
 Raoul, roi, 213.
 Ravenne, capitale de l'empire, 52.
 Raymond Saint-Gilles, comte de Toulouse, 328.
 Raymond VI, 366, 367.
 Raymond VII, 374.
 Raymond d'Agout, 263.
 Recommandation (la), 228.
 Recteur des écoles, 336.
 — de l'Université de Paris, 539.
 Reims, 407.
Reinaud, historien, 329, 331, 332.
 Reliques (prix attaché aux), 178, 180, 353.
 Renaud, chef croisé, 332.
 Révolte des paysans, 379.
 — des villes, 379.
 — de Laon, 383.
 Rhodes conquise par les Arabes, 136.
 — (à propos du colosse de), 136, 137.
 Ribauds, 369.
 Richard Cœur de Lion se prétend issu du diable, 431.
 — se révolte contre son père, 430, 433.
 Richard Cœur de Lion, ses aventures en Terre Sainte, 333, 339.
 Richard Cœur de Lion, sa captivité, 440-443.
 Richard Cœur de Lion, ses guerres contre Philippe II, 443, 447.

- Richard Cœur de Lion en bonne humeur, 445.
 Richard Cœur de Lion, sa mort, ses épitaphes, 448.
 Rigonthe, fille de Frédégonde, 59, 72.
Rigord, historien, 433, 436.
 Ring des Avars, 190.
 Robert le Fort, 213.
 Robert I^{er}, roi, 213.
 Robert II, le Pieux, 410, 412.
 Robert Guiscard, 494.
 Robert le Diable, 247.
 Robert Courte-Heuse, 506.
Robert le Moine, historien, 326.
Robert de Clari, historien, 346, 348.
 Robert d'Artois, 461, 473.
 Robertiniens, 213.
 Robin Hood, aventurier, 504, 506.
Rocquain (Félix), historien, 303, 304, 365, 368.
Roger de Howeden, historien anglais, 445, 447.
 Roland (le paladin), 180, 182, 188.
 — (statues de), 24.
 Romane (architecture), 546, 548.
 Rome (description de) en 410, 30, 311.
 — (sac de) par Alaric, 30, 35.
 — (Otton I^{er} à), 277.
 Romulus Augustule, 27, 52, 53.
 Roncevaux (affaire de), 188.
 Rondache, bouclier, 261.
 Rothaid, fille de Charlemagne, 200.
 Rotrude, fille de Charlemagne, 200.
Rozières (de), historien, 244.
 Rouen, 301, 407, 447.
 Royaumeont (saint Louis à l'abbaye de), 481.
 Royauté (la), comment elle survécut aux Carolingiens, 410.
 — devint élective, 410.
 — ressaisit l'autorité, 410.
 Rue (une) au moyen âge, 396.
 Ruges et Rugiland, 49, 50, 51.
 Rusticus, évêque, 152.

S

- Sacre des rois capétiens, 410.
 — d'Isabelle de Hainaut, 444.

Sacy (de), historien, 123, 141.
Sagas, poésies scandinaves, 222.
Saint-Charlemagne (fête de la), 209.
Saint-Denis (l'abbaye de), reçoit les bienfaits de Dagobert, 76, 78, 79.
 — (la basilique de), 552.
Saint-Empire romain germanique, 278.
Saint-Jean d'Acre, 332.
Saint-Martin de Tours (la basilique de), 154, 155, 156, 164.
Saint-Urbain de Troyes, 553.
Sainte-Chapelle, 553.
Sainte-Sophie de Constantinople, 100, 102.
Saladin, 257, 259, 330, 339.
Salimbène (fra), 306.
Salique (la loi), 86.
Salle d'un château au moyen âge, 233.
Samo (le franc), roi des Slaves, 113.
Sandrégésile (le Franc), 76.
Sarrasins, 120, 306.
Savetiers au moyen âge, 403.
Saxe (maison de), 270.
 — (guerres de), 177, 186, 187.
Saxons et Angles, 168, 492.
Scherwood (forêt de), 504.
Scolastique, 538.
Seigneur féodal (le) dans son fief, 229, 233.
 — l'abondance seigneuriale, 235.
 — (droits du), 240, 242.
 — (justice du), 242.
Sénéchaux, 82, 197, 412.
Sept arts libéraux, 538.
Serfs, 229, 236.
Services domestiques du palais, 82.
Séverin (saint), 47-52.
Sézanne, 450.
Simon de Montfort, chef de la croisade, 370.
 — Comte de Leicester, 515.
Singe (monnaie de), 234.
Slaves (les), aux cinquième et sixième siècles, 108, 113.
Snorre Sturleson, grammairien scandinave, 221.
Sœmund Sigfusson, prêtre scandinave, 221.

Soissons, 55, 73, 74, 75, 80.
 — (le vase de), 64.
Sorbonne, 543-545.
Souabe (maison de), 270, 291-312.
Sounna, complément du Coran, 129.
Souterrain (le), récit, 233.
Statuts des corporations, 402-405.
Strasbourg (cathédrale de), 303.
Stylite (le), Vulfilaïc, 157.
Suger, abbé de Saint-Denis, 417, 418, 419, 420, 424-427.
Suzerain, 228.
Stilicon, 26, 29.
Stratagème de Frédégonde, 74.
Sturme, abbé de Fulde, 172-173.
Sybille, reine de Sicile, 356.
Sylvestre II, pape, 280, 317.

T

Table Ronde (chevaliers de la), 253.
 — (romans de la), 253, 518.
Table de pierre (récit), 240.
Tacite, 18, 19, 20, 21.
Taillebourg (bataille de), 464.
Taillefer, ménestrel, 499.
Tailleurs d'images, 519.
Taine, historien, 231.
Tancrede de Hauteville, 495.
 — chef croisé, 328.
 — roi de Sicile, 356, 441.
Targe, 261.
Tarik, 137.
Tartares, 463-465.
Temple (le), 439.
Templiers, 315, 332.
Teudegaud, 384, 386.
Teutonique (ordre), 360, 362.
Thaddée de Sessa, 310.
Thanet (Ile de), 168.
Théâtre au moyen âge, 518, 524-526.
Théodrade, fille de Charlemagne, 200.
Théodora, 91, 92, 94, 97, 106.
Théodoric, 10.
Théodose, 1, 28.
Thierry (Amédée), 30, 35, 42, 52,) 54, 91, 93, 108, 109.
Thierry (Augustin), 68, 81, 155, 167, 168, 171, 433, 503, 505.
Thomas d'Aquin, 542.
Thomas de Marle, 585, 586.

Tibériade (bataille de), 330-332.
 Tostig, 498.
 Toulouse, 371, 373.
 Tranquille ou Trancault le Repos, 218.
 Trésor royal sous les Mérovingiens, 81, 83.
 Trêve de Dieu, 539.
 Tribonien, 97.
Trivium, 539.
 Troubadours, 517.
 Trouvères, 517.
 Troyes, 43, 46, 406, 407, 408, 409.
 Truste d'un roi mérovingien, 80, 81.
 Turpin (l'archevêque), 177, 182, 186.
 Tzetzés, 407.

U

Université de Paris (prétendue origine de l'), 206.
 — (ordonnance de Philippe II en faveur de l'), 540.
 — (les grèves de l'), 544.
 Universités, 517, 538.
 Urbain II, 319.
 Urbain (collégiale Saint-), 519.

V

Valdo (Pierre de), 365.
Vaissette (Dom), historien, 374.
 Valence, 407.
 Vandales, 17, 103.
 Vassal, 228.
 Vaudois, 364.
 Véland (le forgeron), légende, 224.
 Venise (entrevue de), 295.
 — (les croisés à), 343.
 — (politique égoïste de), 345.
 Verdun (traité de), 212.
 Verges (peine des), 537.
 Verneuil (entrevue de), 445.
 Vers à soie, 90.
 Vie de château au moyen âge, 235.
 Vieux de la montagne, 340, 341, 465.
 Vigne (Pierre de la), 311.
 Vilains, 229, 236, 237, 243.
 Vilain serment (punition du), 490.
 Village féodal, 229, 236.
 Ville (une) au moyen âge, 390.
 Ville (administration d'une), 390.
 — (défense militaire d'une), 391.

Ville (police d'une), 391.
 — (aspect d'une) au moyen âge, 395.
 — (révolte d'une), 379.
 — de bourgeoisie, 380, 383-385.
Villehardouin, 343, 344, 345, 346, 349, 350.
 Vins réputés les meilleurs au moyen âge, 481.
 Vincennes (le chêne de), 482-484.
Viollet, historien, 487.
Viollet-le-Duc, architecte, 232, 554.
 Voie de Dieu (la), 320.
 Vouillé, 56.

W

Wahl, historien, 124.
 Walhalla, 222.
 Walkyries, 222.
 Weinsberg (prise de), 291.
 Welfen, 291.
 Werdan, général grec, 132, 133.
 Wilderode, pêcheur dévoré par des rats, 246.
 Willa (reine d'Italie), 276.
 Winfried, nom germain de saint Boniface, 191.
 Wiborada (saint), 272.
 Wisigoths, 17, 18, 28, 30-35, 44, 56.
 Witikind, 177.
 Worms (diète de), 285.
 — (concordat de), 290.

X

Xérès (bataille de), 137.

Y

Yatreb, ancien nom de Médine, 128.
 Ypres, 407.

Z

Zabergan, 109.
 Zacharie, pape, 149.
Zeller (J.), historien, 275, 276, 278, 292, 299.
 Zengui, 329.
 Zéro (origine du), 145.

TABLE DES MATIÈRES

CHAPITRE PREMIER

La Gaule romaine.

1° RÉSUMÉ HISTORIQUE.....	1
2° EXTRAITS ET ANALYSES.....	6
Le régime municipal en Gaule à l'époque romaine.....	6
La grande fête fédérale des Gaules.....	11
3° BIBLIOGRAPHIE.....	15

CHAPITRE II

Les Barbares.

1° RÉSUMÉ HISTORIQUE.....	16
2° EXTRAITS ET ANALYSES.....	18
La Germanie et la mer du Nord.....	18
Les anciennes forêts de la Germanie.....	21
Les armées romaines au temps des grandes invasions.....	24
Alaric à Athènes.....	28
Le sac de Rome par Alaric.....	30
Les Huns.....	35
Une ambassade à Attila.....	37
Attila en Gaule.....	42
Le moine Séverin.....	47
Le dernier jour de l'empire d'Occident.....	52
3° BIBLIOGRAPHIE.....	55

CHAPITRE III

Les Francs mérovingiens.

1° RÉSUMÉ HISTORIQUE.....	55
2° EXTRAITS ET ANALYSES.....	57
L'origine des Francs d'après les chroniques de Saint-Denis...	57

Apparition des Francs dans l'histoire.....	59
Le vase de Soissons.....	61
Les petits-fils de Clovis.....	62
La reine Frédégonde.....	66
Une forêt qui marche.....	74
Le roi Dagobert.....	76
L'enfer mérovingien.....	79
Le palais mérovingien.....	80
Un plaid royal sous le bon roi Gontran.....	84
La loi salique.....	86
3° BIBLIOGRAPHIE.....	88

CHAPITRE IV

L'empire grec.

1° RÉSUMÉ HISTORIQUE.....	89
2° EXTRAITS ET ANALYSES.....	90
Deux Césars de fortune.....	90
Une impératrice byzantine.....	93
Une émeute à Constantinople.....	95
Sainte-Sophie de Constantinople.....	100
Gélimer sur le mont Papua.....	103
La légende de Bélisaire aveugle.....	105
Ce qui se passait sur les bords du Danube aux cinquième et sixième siècles.....	107
Les merveilles de la cour de Constantinople décrites par un évêque d'Occident.....	113
3° BIBLIOGRAPHIE.....	118

CHAPITRE V

Les Arabes.

1° RÉSUMÉ HISTORIQUE.....	119
2° EXTRAITS ET ANALYSES.....	121
Comment les Arabes écrivaient l'histoire de leurs origines....	121
Mahomet.....	123
La prédication et l'hégire.....	126
Le Koran.....	128
La conquête.....	132
De la civilisation arabe.....	139
3° BIBLIOGRAPHIE.....	147

CHAPITRE VI

**L'Eglise sous les Mérovingiens, la papauté, monastères
et missions en Occident.**

1° RÉSUMÉ HISTORIQUE.....	148
2° EXTRAITS ET ANALYSES.....	149
Organisation de l'Eglise au cinquième siècle.....	149
Les évêques.....	151
Le droit d'asile.....	154
La vie monastique.....	157
Le monastère de Sainte-Radegonde à Poitiers.....	163
Grégoire le Grand.....	167
Conversion des Angles.....	168
Saint Boniface.....	171
Fondation du monastère de Fulde.....	172
3° BIBLIOGRAPHIE.....	174

CHAPITRE VII

Charlemagne.

1° RÉSUMÉ HISTORIQUE.....	174
2° EXTRAITS ET ANALYSES.....	175
Le Charlemagne des légendes.....	175
Le Charlemagne de l'histoire.....	182
Des guerres de Charlemagne.....	185
La législation carolingienne.....	191
La cour de Charlemagne.....	196
Charlemagne au lutrin.....	201
Comment Charlemagne choisissait les évêques.....	202
Les écoles.....	205
La Saint-Charlemagne.....	209
3° BIBLIOGRAPHIE.....	211

CHAPITRE VIII

**Les démembrements de l'empire carolingien.
Les Normands en Europe.**

1° RÉSUMÉ HISTORIQUE.....	212
2° EXTRAITS ET ANALYSES.....	214
Le capitulaire de Kiersy-sur-Oise.....	214
Les Normands.....	217
Coup d'œil sur la poésie scandinave.....	221
3° BIBLIOGRAPHIE.....	227



I. Les premiers Capétiens.....	412
Le domaine royal au onzième siècle.....	412
Les brigands féodaux.....	413
Louis VI et les grands vassaux. Affaires de Flandre.....	418
Lutte contre les Anglo-Normands. Bataille de Brémule.....	420
Une levée en masse en 1124.....	422
Suger et saint Bernard.....	424
Les deux grandes fautes de Louis VII.....	427
Une famille maudite.....	429
II. Philippe-Auguste.....	433
Avènement de Philippe II. Heureux pronostic.....	433
Philippe-Auguste jugé par ses contemporains.....	435
Testament de Philippe-Auguste.....	438
L'épopée de Richard Cœur de Lion.....	440
Épisodes de la guerre franco-normande.....	443
Crimes et punition de Jean sans Terre.....	448
La victoire de Bouvines.....	451
Philippe-Auguste et Ingeburge.....	455
III. Louis IX.....	457
Thibaut IV le Chansonnier.....	457
Saint Louis et l'Orient; les Tartares.....	463
La croisade de saint Louis.....	467
La politique pacifique de saint Louis. Un roi d'Angleterre à Paris.....	475
La piété et la justice de saint Louis.....	480
Louis IX et les évêques.....	486
Prohibition du duel judiciaire.....	487
La prévôté de Paris.....	488
Ce qu'il faut penser de la tolérance de saint Louis.....	489
3° BIBLIOGRAPHIE.....	491

CHAPITRE XIV

L'Angleterre du cinquième au treizième siècle

1° l'ÉSUMÉ HISTORIQUE.....	492
2° EXTRAITS ET ANALYSES.....	493
Les aventuriers normands.....	493
Guillaume le Conquérant.....	495
L'Angleterre au temps du roi Edouard.....	497
La conquête normande.....	498
Comment fut traité le clergé saxon.....	502
Les Outlaws.....	503
Robin Hood.....	504
Les successeurs de Guillaume le Conquérant.....	506

Le roi Jean.....	508
La Grande Charte.....	509
3° BIBLIOGRAPHIE.....	516

CHAPITRE XV

La civilisation chrétienne et féodale.

1° RÉSUMÉ HISTORIQUE.....	517
2° EXTRAITS ET ANALYSES.....	519
Les fêtes ecclésiastiques au moyen âge.....	519
Sermons et légendes.....	526
Comment on apprenait la grammaire latine au onzième siècle.....	533
Les écoles du moyen âge.....	535
L'Université de Paris.....	538
L'architecture religieuse.....	545
3° BIBLIOGRAPHIE.....	556

TABLE DES VIGNETTES

1. La maison carrée à Nîmes.....	1
2. Armes et bijoux trouvés sur le champ de bataille d'Attila.....	1
3. Justinien et sa cour.....	1
4. La Mecque et la Kaaba.....	13
5. Vue de Médine.....	13
6. Bataille de Poitiers.....	138
7. Mosquée de Bagdad.....	141
8. Alhambra de Grenade.....	143
9. Un monastère.....	153
10. Un abbé.....	173
11. Le Charlemagne des légendes.....	176
12. Couronne de Charlemagne.....	179
13. Un homme d'armes au temps de Charlemagne.....	188
14. Un château féodal.....	233
15. Chevalier du temps de Hugues Capet.....	260
16. — de Philippe I ^{er}	260
17. — de Louis VI.....	261
18. — de Philippe-Auguste.....	261
19. Portrait de Grégoire IX.....	308
20. Vue de Jérusalem.....	327
21. Assaut de Saint-Jean d'Acrc.....	333
22. Église de Villehardouin.....	343
23. Un beffroi.....	391
24. La cité de Carcassonne.....	392
25. Une porte de ville.....	393
26. Une vieille maison de bois.....	393
27. Un coin d'une rue au moyen âge.....	396
28. Une boutique au treizième siècle.....	401
29. Bataille de Taillebourg.....	464
30. Un guerrier du temps de saint Louis.....	471
31. Saint Louis.....	483
32. Guerriers normands d'après la tapisserie de Bayeux.....	494
33. Une gargouille satirique.....	521
34. Porte d'une église romane.....	547
35. Notre-Dame de Paris (vue extérieure).....	548
36. Chœur de Notre-Dame de Paris.....	551
37. Notre-Dame de Reims.....	552
38. La Saint-Chapelle.....	553



UNIVERSITY OF CALIFORNIA LIBRARY
BERKELEY

Return to desk from which borrowed.
This book is DUE on the last date stamped below.

JAN 24 1948

21 Jan 55 VL

1055 LU

26 May '55 DS

JUN 1 1955 LU

15 Ja '61 MM

REC'D LD

JAN 3 1961

LD 21-100m-9, '47 (A5702s16)476

YB 25010

M300198

D117

C35

THE UNIVERSITY OF CALIFORNIA LIBRARY

